DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME TREIZIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, n° 53.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création héritages, alliances, donations, ſubſtitutions mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME TREIZIÈME.

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12.

M DCCC LXVIII

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

No-Loan
CS
587
.L2
1863
v.13

http://www.archive.org/details/dictionnairedela13aube

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

MALESTROIT (DE), en Bretagne. C'eſt faute de plus ample inſtruction que nous avons raſſemblé ſous la même lettre, en 1765, dans notre *Calendrier des Princes de la Nobleſſe*, deux Maiſons qui n'ont entr'elles nul rapport ni conſanguinité.

Le ſeul chef de nom & d'armes de la ſeconde branche aînée, aujourd'hui exiſtante de l'ancienne & très-illuſtre Maiſon DE MALESTROIT, qualifié par ſes titres d'*ancien Prince & Baron de Bretagne & de Cornouailles*, eſt LOUIS-JOSEPH-ARMAND-CORENTIN, Comte DE GUER-MALESTROIT, Marquis de Pontcallec, Officier ſupérieur de Cavalerie, ci-devant Chef de Brigade des Gendarmes de M. le Dauphin.

Il y a eu de cette Maiſon nombre de Grands Capitaines, de Grands Maréchaux, Grands Chanceliers & Connétables d'Angleterre & de Bretagne. Pluſieurs ont gagné des batailles mémorables ſur les François alors, les Eſpagnols & les Allemands,

Un JUHAEL, Sire DE MALESTROIT, aſſiſta, en l'an 1119, aux obſèques du Duc Alain Fergent, en la ville de Redon, en Bretagne, en qualité de *Prince*, & prit ſéance avant les Seigneurs Princes de Léon & de Dinan;

GEOFFROY & JEHAN, Sires DE MALESTROIT, furent tués, en qualité de Lieutenans Généraux de ſes Armées, à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, au ſervice du Roi CHARLES VII;

Un autre GEOFFROY, Sire DE MALESTROIT, fut tué, quelques années après, en la même qualité, à la bataille de Verneuil, en 1424;

JEHAN & PHILIPPE, Sires DE MALESTROIT, principaux Capitaines, gagnèrent la célèbre

bataille de Formigny en 1450, commandant de concert tous deux la même année ;

Un autre JEHAN, Sire DE MALESTROIT, Grand Maréchal & Connétable de Bretagne & d'Angleterre, vivoit l'an 1419, longtems avant la réunion de la Bretagne à la Couronne de France.

Les ancêtres de la branche du Marquis *de Pontcallec* d'aujourd'hui, ont toujours porté le nom de Comte *de Guer*, Ville & Comté à ſix lieues de la ville de Maleſtroit, ſur la rivière l'Ouſt, qui leur fut donnée en apanage par leurs aînés. Cette Terre a tombé depuis en pluſieurs Maiſons, ſucceſſivement dans celles *du Bordage, d'Acigné, de Montbourcher*, &c., et a paſſé, par acquêt, depuis environ un ſiècle, dans celle *de Marnières*, originaire du Poitou ou de l'Anjou, qui n'a nul rapport ni conſanguinité avec celle dont nous venons de parler. (Pièces juſtificatives relevées & légaliſées des Archives des villes de Rennes & de Redon, en Bretagne ; Archives particulières de la Maiſon DE MALESTROIT-PONTCALLEC, aujourd'hui fournies & comparées au Parlement de Paris, avec toute la Généalogie des diverſes branches de cette Maiſon, lors de l'érection du Marquiſat de *Pontcallec*, en Bretagne, par LOUIS XIV, en 1657, relevées & collationnées des Regiſtres du Parlement de Paris de la même année ; voy. auſſi toutes les *Hiſt. de Bretagne*, entr'autres celle de D. Morice, en 5 vol. in-fol.).

Les titres du Marquis *de Pontcallec* ou *Pontqualleck*, juſtifient, du côté de ſes mères juſqu'ici, qu'il eſt iſſu, par alliances, des Maiſons *de Plœuc du Timeur, de Morillon, de Roſmadec, du Juch, du Chaſtel, de Quélen, du Garo, de Rieux, Kerméno, du Gueſclin, de Rohan-Rohan* & *Rohan-Guémenée, de Penhoët, de Montbourcher, d'Acigné, de Papin, de Longuerue, de Beaumanoir, de Lannion*, & en dernier lieu de *le Vayer de Coëténez*, en Bretagne. (*Notice envoyée.*)

La branche aînée de cette Maiſon s'eſt fondue dans celle *de Châteaugiron*.

Les armes : *de gueules, à 9 befans d'or, 3, 3 & 3.*

MALET ou MALLET, en Normandie : Maiſon illuſtre qui, dès le commencement du XIII^e^ ſiècle, poſſédoit, comme on l'a déjà dit ailleurs, le Comté d'Alençon, qu'elle vendit en 1220 à PHILIPPE-AUGUSTE. Elle a donné pluſieurs Grands Officiers de la Couronne, & remonte à

I. GUILLAUME MALET, Seigneur de Montagu, qui deſcend, ſelon pluſieurs Généalogiſtes, de l'un des Chefs ou Capitaines des gens du Nord, qui s'établirent en France ſur la fin de la Race Carlovingienne. Il vivoit en 1066, ſuivant Orderic Vital, & eut pour fils,

II. ERNEST MALET, Seigneur de Graville, auquel des *Mémoires* donnent pour femme *Adèle de Gloceſter*. (La Roque, dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, tom. I, p. 163, le dit fils de GUILLAUME MALET, Sire de Graville, & père de

III. ROBERT MALET, I^er^ du nom, Seigneur de Graville, ſuivant un Regiſtre des fiefs de Normandie, qui tenoit ſa Terre du Comte *de Gloceſter*, pour le ſervice d'un Chevalier au Roi, & celle de Montagu du Comte *d'Alençon*, pour le ſervice de deux Chevaliers. Il fut, en 1205, l'un des cautions du mariage de *Jean*, Comte *d'Alençon*, avec *Alix*, fille de *Barthélemy*, Seigneur *de Roye*. Il ſe diſtingua à la journée de Bouvines l'an 1214. Il étoit marié, avant 1205, avec *Hele* ou *Alix d'Alençon*, fille de *Robert*, Comte *d'Alençon*, & de *Jeanne de la Guerche*, ſa premier femme, laquelle devenue veuve, ſe remaria à *Emery*, Vicomte *de Châtellerault*. Elle eut de ſon premier lit :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. & 3. JEANNE & ISABELLE : la première, femme de *Guillaume de Meullent*, Seigneur de Gournay ; & la ſeconde, en 1215, d'*Henri de Neufbourg*, I^er^ du nom, Baron de Livarot, fils de *Robert*, Baron d'Annebecq en partie, & d'*Iſabeau du Bec-Crépin*.

IV. ROBERT MALET, II^e^ du nom, Sire de Graville, de Séez & de Bernay, qualifié *Chevalier Banneret* dans les Rôles de ceux qui poſſédoient des fiefs ſous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, ſe trouva à Saint-Germain-en-Laye trois ſemaines après la Pentecôte de l'an 1236, pour aller contre le Comte de la Marche, & pour le même ſujet à Chinon en 1242. On lui donne pour femme *Agnès de Tancarville* & pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et AGNÈS, femme de *Thibaut de Prulay*, Seigneur de Longueau.

V. JEAN MALET, I^er^ du nom, Sire de Gra-

ville, de Séez & de Bernay, vivoit en 1265, & prétendoit à la garde des enfans mineurs de Jean de Mello, Seigneur de Meſſy; il eſt nommé dans le Rôle des Chevaliers mandés en 1271 pour aller contre le Comte de Foix. On lui donne pour femme *Marie de Léon*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Kergorlay*, & fille d'*Hervé*, Sire *de Léon*, & de *Marguerite d'Avaugour*. Ses enfans furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Robert, Chevalier, mandé en 1318 pour ſe trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur & enſuite à Lifieux au mois des Brandons, pour ſervir contre les Flamands;
3. Guillaume, Seigneur de Montagu, marié à *Améline*, Dame *du Bourg-Achard* & de Plannes, dont :
   1. Guillaume, Ecuyer, qui ſervoit en Poitou & en Saintonge ſous le Sire de Mortemart en 1358;
   2. Robert, Seigneur de Plannes, qui plaidoit, en 1328, contre l'Abbaye de Saint-Denis;
   3. Et Jean, qui, de ſon mariage avec *Jeanne de la Mouche*, n'eut que deux filles.
4. Et Eustache, qui vivoit ès-années 1285 & 1287, fut Chevalier, Seigneur des Pretz-lès-Fournes, du chef de ſa femme, fille de *Guillaume d'Ailly*, Seigneur d'Ach, dont il eut :

   Enguerrand, tige de la branche des Seigneurs *de Malet-d'Hocron*, éteinte au VIII^e^ degré.

VI. Jean Malet, II^e^ du nom, dit *Guingnart*, Sire de Graville, de Séez & de Bernay, ſe trouva à Arras en 1302, pour aller contre les Flamands, ſervit en Flandre l'année ſuivante, fut fait Chevalier en 1313 & combattit, en 1328, à la bataille des Maraux. Il eut d'*Anne*, aliàs *Jeanne de Wavrin*, héritière de Coupigny, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Venant :

1. Jean, qui ſuit;
2. Robert, que l'on dit auteur de la branche de *Coupigny*, établie en Artois, dont nous parlerons ci-après. Voy. MALET DE COUPIGNY;
3. Guillaume, Chevalier, Seigneur de Montagu & du Gravier, que l'on dit auteur de la branche des Seigneurs *du Gravier de la Golſe*, en Agénois. Voy. GRAVIER DE LA GOLSE;
4. Tassard, de qui deſcendoit

   Pierre, mort, le 25 Octobre 1415, à la journée d'Azincourt, ſans laiſſer de poſtérité.
5. Autre Jean, Chef de la branche *de Malet*, Seigneurs de *Coupigny*, dans la Châtellenie de Lille, éteinte au IX^e^ degré;
6. Catherine, femme de *Jean*, Sire *de Préaux*, mort en 1350;
7. Et Jeanne, épouſe de *Jean de Mauquenchy*, IV^e^ du nom, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, dont poſtérité. Voy. MAUQUENCHY.

VII. Jean Malet, III^e^ du nom, Sire de Graville, s'attacha au Roi de Navarre, ce qui lui fut funeſte, car il eut la tête tranchée à Rouen. Il avoit épouſé *Eléonore de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Saint-Pol, Grand Boutillier de France, & de *Marie de Bretagne*. De cette alliance vinrent :

1. Jean, Sire de Graville, rétabli dans tous les biens de ſon père au mois de Janvier 1361, avec pouvoir de ſuccéder à ceux de ſes prédéceſſeurs. Il ſervit en qualité d'Ecuyer, en 1369, avec quatre Chevaliers & cinq Ecuyers ſous le Maréchal *de Blainville*, continua les années ſuivantes juſqu'en 1380, étant alors Chevalier Banneret. (C'eſt tout ce qu'on ſait de lui;)
2. Robert, qui ſuit;
3. Et Isabelle, mariée 1° à *Guillaume de Trie*; & 2° à *Louis*, Baron *de Creuilly*.

VIII. Robert Malet, Sire de Graville, vivoit en 1380, ſuivant le Cartulaire de Sainte-Honorine. On lui donne pour enfans :

1. Guy, qui ſuit;
2. Et trois autres fils, tués à la bataille de Verneuil en 1424.

IX. Guy Malet, Sire de Graville, ſervit dans les guerres de Flandre, ſe trouva à la bataille de Rosbecque le 17 Novembre 1382, au ſiège de Bourbourg en 1383 & acquit, en 1410, du Sire de Bréauté, un fief dans la Paroiſſe de Gonneville. Il eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit;
2. Catherine, mariée 1° à *Hélin*, Seigneur *de Waiſières*; & 2° à *Olivier*, Seigneur *d'Eſtanneville*, avec lequel elle vivoit en 1412;
3. Et Anne, femme de *Louis*, Sire *de Loigny*, Maréchal de France.

(On trouve Jeanne de Malet, Dame de Villemeſnil ou Vivemeſnil, qui vivoit le 21 Septembre 1424, avec *Jean Touſtain*, Ecuyer, ſon mari.)

X. Jean Malet, IV^e^ du nom, Sire de Graville & de Marcouſſis, ſucceſſivement Fauconnier, Panetier & Grand Maître des Arbalêtriers de France, s'attacha au Dauphin, & ſes Terres de Normandie furent confiſquées par le Roi d'Angleterre. Il défendit vigoureuſement la ville de Montargis, aſſiégée par les Anglois en 1426, ſervit au ravitaillement de la ville d'Orléans, au recouvrement de celle d'Yenville, de Jargeau & de Beaugency, puis accompagna le Roi à ſon ſacre à Reims en 1429, & vivoit encore en 1449. Il avoit épouſé, 1° *Jeanne de Bellengues*, veuve de *Renaud de Trie*, Seigneur de Sérifontaine, Amiral de France; & 2° *Jacqueline de Montagu*, veuve de *Jean de Craon*, Seigneur de Montbazon, &c., Grand Echanſon de France, & fille de *Jean de Montagu*, Grand Maître de France, & de *Jacqueline de la Grange*. Il eut du premier lit:

1. Marie, femme de *Gérard d'Harcourt*, Chevalier, Baron de Bonnétable, &c., dont poſtérité. Voy. HARCOURT.

Et du ſecond lit vinrent:

2. Jean, qui ſuit;
3. Charles, Curé de Montfort & de Beaufou;
4. Et Louise.

Jean, IV^e^ du nom, eut encore un fils naturel, nommé

Jean, qui s'eſt marié à *Guillemette*, Dame *d'Eſtelan*, dont il étoit ſéparé en 1463.

XI. Jean Malet, V^e^ du nom, Sire de Graville, de Marcouſſis, &c., Chambellan du Dauphin, porta, du vivant de ſon père, la qualité de Seigneur de Montagu, de Marcouſſis & du Bois-Malesherbes, qu'il eut de la ſucceſſion de ſa mère. Il avoit épouſé, 1° *Marie de Montauban*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montauban*, & de *Bonne de Viſconti*, dite *de Milan*, ſa ſeconde femme; & 2° *Marie de Montberon*, fille de *François*, Sire & Baron *de Montberon* & de Maulevrier, &c., & de *Louiſe de Clermont d'Aunay*. Elle partagea avec ſes frères en 1468. Du premier lit vinrent:

1. Jean, Sire de Graville, Chevalier, Chambellan du Roi, qui obtint, en 1470, droit de Foire pour ſa Terre de Châtres, & mourut peu après ſans enfans;
2. Louis, qui ſuit.

Et du ſecond lit il eut:

3. Louise, morte le 2 Mars 1499, enterrée dans l'Abbaye de Bon-Port auprès de ſon mari, *Guillaume Gougeul de Rouville*, Seigneur des Moulineaux;
4. Marie, alliée, 1° à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerande, dont elle eut poſtérité. Voy. CLERMONT, en Anjou; & 2° avant le 8 Juillet 1484, à *Antoine de Beaumont*, Seigneur du Bury & de Chef-Boutonne;
5. Renée, femme de *Jean Martel*, Seigneur de Bacqueville;
6. Et Jeanne, première femme de *François d'Alègre*, Comte de Joigny, Baron de Vitteaux, &c., Chambellan du Roi & Grand Maître & Réformateur Général des Eaux & Forêts de France, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. ALÈGRE.

XII. Louis Malet, Sire de Graville, de Marcouſſis, de Séez, de Bernay, de Montagu, de Milly, en Gâtinois, du Bois-Malesherbes & de Châtres, Amiral de France, Gouverneur de Picardie & de Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Gentilshommes de ſa Maiſon, fut un de ceux qui eurent le plus de crédit & d'autorité à la Cour des Rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Il ſe trouva à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, ſuivit le Roi Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile, fut rembourſé au retour, par ce Prince, d'une ſomme de 23,175 livres qu'il avoit avancée de ſes deniers pour cette expédition, ſe démit de la charge d'Amiral en 1508, en faveur de *Charles d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont, ſon gendre, après la mort duquel il y fut rétabli en 1511; prêta au Roi Louis XII 90,000 livres, ſomme pour laquelle ce prince lui engagea à vie, par Lettres données à Blois le 17 Mai 1513, les Domaines de Melun, de Corbeil & de Dourdan; mais par ſon teſtament du 22 Mai ſuivant, il ordonna que ces Domaines fuſſent rendus au Roi en conſidération des grands bienfaits qu'il avoit reçus de ſes prédéceſſeurs, le ſuppliant de décharger de pareille ſomme les Bailliages de ſon Royaume les plus chargés d'impôts, afin que ce legs revint au ſoulagement du peuple. Il mourut au Château de Marcouſſis le 30 Octobre 1516, âgé de 78 ans, & fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers de Malesherbes qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie de Balſac*, ſon épouſe (morte le 23 Mars 1503 & enterrée dans l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis), fille de *Roffec de Bal*

fac, IIe du nom, Seigneur de Gliſenove, &c., & de *Jeanne d'Albon*,

1. & 2. Louis & Joachim, morts jeunes;
3. Louise, femme de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, Seigneur de la Ferté-Imbault, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Vendôme*, Prince de Chabanois, & de *Jeanne de Brezé;*
4. Jeanne, émancipée par ſon père le 28 Juin 1485, mariée, 1° à *Charles d'Amboiſe*, IIe du nom, Seigneur de Chaumont, Maréchal, Amiral & Grand Maître de France; & 2° à *René d'Illiers*, auquel elle donna, par ſon contrat de mariage, les Terres de Marcouſſis, de Saint-Clair, de Gometz-le-Châtel, de Châtres & de Nozay-la-Ville, dont il fit hommage le 16 Août 1526. Elle mourut au Château de Marcouſſis le 18 Septembre 1540, ayant fait pour ſon légataire univerſel, *Guillaume de Balſac*, Seigneur d'Entragues, ſon neveu, & fut inhumée auprès de ſa mère dans l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis;
5. Et Anne, Dame du Bois-Malesherbes, femme de *Pierre de Balſac*, Baron d'Entragues, &c., Capitaine de Corbeil & de Fontainebleau & Lieutenant de Roi de la Province d'Auvergne; elle vivoit avec lui le 14 Décembre 1525, & eut pluſieurs enfans. Voy. BALSAC. Cette Dame, par ordre de la Reine Claude, première femme de François Ier, mit, de vieux langage & proſe, en nouveau ſtyle & rime, le Roman des *Amours d'Archytas* & *de Palémon*, tous deux amis & tous deux rivaux, extrait de *la Théſéide*, poëme Italien de Boccace. Cet ouvrage d'Anne Malet de Graville eſt à la Bibliothèque du Roi.)

Les armes: *de gueules, à* 3 *fermeaux* ou *boucles d'or*.

BRANCHES

du nom & des armes de Malet, *dont on n'a point trouvé la jonction avec la précédente :*

Seigneurs de Cramesnil *&* *de* Drubec.

I. Guillaume Malet, dit de Cramesnil, Chevalier, Seigneur d'Auchtal, ſervit le Roi Charles VI dans ſes guerres, ſuivant une quittance qu'il donna le 31 Juillet 1392, ſur le ſceau de laquelle paroiſſent *trois fermeaux*. Il prend la qualité de *Seigneur de Crameſnil*, dans une autre quittance du 30 Septembre 1405 & exerçoit l'office de Maître des Arbalêtriers en 1415. Il eut de *Jeanne d'Yvetot*, ſon épouſe:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Crameſnil*, rapportée ci-après.

On trouve une Marguerite Malet, mariée en 1425, à *Jean*, Seigneur *de Rouvray* & de Cretot.

II. Guillaume Malet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Taillanville, en Caux, d'Auchtal & de Vaſſy, rendit aveu de ſes fiefs en 1419 & paſſa des actes avec ſon frère en 1431, 1440 & 1461. Il eut pour enfans :

1. Nicolas, préſent à un acte de 1498;
2. Jean, qui ſuit.

III. Jean de Cramesnil, dit Malet, Seigneur de Drubec & de Taillanville, produiſit ſa Généalogie vérifiée par Lettres anciennes, devant les Commiſſaires en Normandie l'an 1523; il avoit rendu aveu au Seigneur d'Yvetot, le 30 Juillet 1515. De ſon mariage, contracté le 11 Novembre 1498 (auquel Jean ſon père aſſiſta), avec *Jeanne du Mont*, fille de *Jean*, Seigneur des Hunières, & de *Louiſe de Cantiers*, il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Louise, femme, par contrat du 21 Décembre 1540, de *François de Bouquetot*, Seigneur de Rabut, dont poſtérité. Voy. BOUQUETOT;
3. Et Jeanne, femme de *Guillaume Touſtain*, Seigneur de Millouet.

IV. Pierre de Cramesnil, dit Malet, Seigneur de Drubec & de Taillanville, de Valfemé, d'Argenne, &c., produiſit ſa Généalogie au mois d'Avril 1540, devant les Commiſſaires du Roi en l'Election de Liſieux, depuis Guillaume de Cramesnil & *Jeanne d'Yvetot*, ſon épouſe, vivant en 1403. Il avoit donné aveu de la Terre de Taillanville à la Seigneurie d'Yvetot, le 8 Mars 1539, & le rendit pour Bouquetot le 23 Août 1540. Il épouſa, le 18 Décembre 1541, *Madeleine Patry*, fille & héritière en partie de *Geoffroy*, Seigneur de Culey-le-Patry, & de *Jacqueline de Saint-Germain*, dont :

1. Valeran, mort avant le 4 Octobre 1575, ne laiſſant que trois filles de ſon mariage avec *Charlotte de Hautemer*, fille de *Jean*, IVe du nom, Seigneur de Fervacques, & d'*Anne de la Baume-Montrevel*, ſa première femme;
2. François, qui ſuit;
3. Olivier, Seigneur de Bouquetot, dont le petit-fils, Olivier, obtint des Lettres Royaux le 20 Janvier 1640; il demeuroit dans la

paroiſſe de Norville, Election de Caudebec, avec PIERRE, ſon frère, lorſqu'il eut acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe devant M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de la Généralité de Rouen, le 13 Juin 1670 ;

4. JACQUES, vivant en 1573 ;
5. ZACHARIE, Seigneur de Taillanville & de Grandmont, dont le petit-fils, OLIVIER, Seigneur de Taillanville, obtint Sentence du Vicomte d'Auge, le 21 Janvier 1656, & demeuroit en la paroiſſe de Clarbec, Election de Pont-l'Evêque, lorſqu'il eut auſſi acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen, le 13 Juin 1670 ;
6. JACQUETTE, mentionnée dans le partage de l'an 1573 ;
7. Et JACQUELINE, *aliàs* FRANÇOISE, femme de *Jacques*, Seigneur *de Benneville* & des Granges, Conſeiller au Parlement de Rouen, dont poſtérité. Voy. BENNEVILLE, Seigneur des Granges, &c.

V. FRANÇOIS MALET, Seigneur de Drubec, de Taillanville, d'Argenne & de Bouquetot, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage, le 4 Octobre 1575, à Iſabeau Chenu, Princeſſe d'Yvetot, à cauſe de ſa Vavaſſorie franche & noble de Taillanville, qui lui étoit échue par la mort de ſon frère VALERAN, & de la ſucceſſion de PIERRE & JEAN MALET, ſes père & aïeul. Il avoit épouſé, par traité, ſous ſeing privé, du 31 Mai 1573, reconnu devant les Tabellions de Roncheville le 11 Décembre ſuivant, *Françoiſe de Hautemer*, fille de *Jean*, IV^e^ du nom, Seigneur de Fervacques, &c., & de *Guillemette de Martinville*, ſa ſeconde femme. Elle étoit veuve en 1620, & eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. OLIVIER, Seigneur de Culey, Conſeiller au Parlement de Rouen, Prieur Commendataire de N.-D. de Beaumont ;
3. ROBERT, Seigneur de Saint-Martin & de Cricquebœuf, Député aux Etats de Normandie en 1609, qui tranſigea avec ſes frères le 6 Août 1630, & fut déchargé de l'arrière-ban comme ayant ſervi le Roi en Hollande, par Sentence du Lieutenant Général de Rouen, des 5 Janvier & 10 Octobre 1636. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Février 1614, *Marguerite des Marets*, dont :

   1. PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Graville, qui obtint avec ſon frère une Sentence du ſiège de Pont-l'Evêque le 5 Juin 1655 ;
   2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, de Drubec & de Cricquebœuf, qui eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen, & produiſit pour armes celles DE MALET, telles qu'elles ſont expliquées ci-devant, le 12 Février 1669. Il avoit épouſé, par contrat du 1^er^ Septembre 1655, *Gabrielle Langlois*.

4. Et PIERRE, vivant en 1630.

VI. JEAN MALET, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Valſemé, en la Vicomté d'Auge, de Brumare & de Culey, épouſa, par contrat du 7 Juillet 1620, *Madeleine de Choiſeul*, fille de *Ferry*, Comte du Pleſſis, &c., & de *Madeleine Barthélemy*. Elle renonça à la ſucceſſion de ſon mari le 18 Avril 1644, & mourut le 15 Janvier 1678. Ses enfans furent :

1. OLIVIER, dit *le Comte de Drubec*, mort avant 1679, laiſſant :
   1. HYACINTHE, dit auſſi *le Comte de Drubec ;*
   2. Et GENEVIÈVE, femme de N... *de la Clique*, Seigneur de Bournainville.
2. FERRY, qui ſuit ;
3. ROBERT, mort Chevalier de Malte ;
4. Et FRANÇOIS, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de Boſſancourt & de Belleſontaine, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Martin de Troyes & de Saint-Pierre de Melun en 1693, qui mourut en 1701. Il avoit fait don à ſon frère, en 1653, de la terre de Valſemé.

VII. FERRY MALET DE GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Culey, dit *le Marquis de Valſemé*, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de M. le Duc D'ORLÉANS, mourut le 1^er^ Avril 1716. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Août 1653, *Marguerite Mandat*, fille de *Nicolas*, Maître des Comptes à Paris, & de *Françoiſe Petit*. Elle eſt morte aux Feuillantines en 171., où elle s'étoit retirée. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. GILBERT MALET DE GRAVILLE DE VALSEMÉ ;
3. Et N... MALET, Religieuſe à Saint-Nicolas de Pontoiſe.

VIII. LOUIS MALET DE GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Valſemé, dit *le Marquis de Valſemé*, commanda, par la démiſſion de ſon

père, les Chevaux-Légers d'Orléans pendant pluſieurs années, devint Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis; fut envoyé pour commander les troupes du Roi en Provence & au Comté de Nice, & mourut ſubitement à Toulon peu après ſon arrivée. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Février 1693, *Marguerite de Sonning*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, Receveur Général des Finances de la Généralité de Paris, & d'*Anne Rollot*, morte le 3 Janvier 1727, dans ſa 62e année. Elle avoit pour frère *Louis-Auguſte de Sonning*, Receveur Général des Finances de la Généralité de Paris, époux de *Marie-Sophie Puchot des-Alleurs*, ſœur du Comte *des Alleurs*, mort Ambaſſadeur à la Porte en 1755. Louis Malet a eu de ſon mariage:

1. Louis-Robert, qui ſuit;
2. Et Louise-Françoise Malet de Graville, première femme, le 16 Décembre 1720, de *Jean-Amédée des Noyers de l'Orme*, Seigneur de Montoire, Intendant de l'Ordre militaire de Saint-Louis, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Blois & Intendant des Finances du Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il s'eſt démis de toutes ſes charges, & s'eſt marié en ſecondes noces.

IX. Louis-Robert Malet, Comte de Graville, appelé d'abord *le Marquis de Valſemé*, baptiſé le 22 Janvier 1698, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, le 25 Avril 1718, Guidon des Gendarmes de Flandre le 20 Octobre 1719, reçu Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare en 1721, Enſeigne des Gendarmes d'Orléans le 13 Octobre 1723, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers du Berry le 27 Janvier 1730, Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 10 Mars 1734, Brigadier le 18 Octobre ſuivant, Maréchal de Camp le 20 Février 1743, Inſpecteur Général de Cavalerie & de Dragons le 10 Juillet 1745, Lieutenant Général le 1er Janvier 1748 & Commandant en Rouſſillon en 1753, a été créé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1759. Il a épouſé, le 30 Mai 1730, *Madeleine-Marie-Françoiſe Bouton de Chamilly*, née le 17 Novembre 1697, veuve de *François Martel*, Comte de Clère, & fille de *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans les Provinces de Poitou, la Rochelle & pays d'Aunis, & ci-devant Ambaſſadeur en Danemark, & de *Catherine Poncet de la Rivière*, dont:

Marie-Louise-Barnabé Malet de Graville, née & ondoyée le 20 Février 1739. Les cérémonies du baptême lui ayant été ſuppléés dans la Chapelle du Palais du Luxembourg, elle a eu pour parrain & marraine Louis d'Orléans, premier Prince du Sang, & la Reine, ſeconde Douairière d'Eſpagne. Elle a épouſé, le 17 Février 1760, *Louis-Antoine-Guſtave*, Comte *des Salles*, Colonel du Régiment de Cavalerie de ſon nom depuis 1748, fils de *Claude-Guſtave-Chrétien*, Marquis de Bulgnéville, Maréchal de Camp du 10 Mai 1748, & d'*Adélaïde-Candide-Marie-Louiſe de Brancas-Villars*. Elle eſt morte ſans poſtérité en 1761.

Seigneurs de Cramesnil.

II. Pierre Malet, Chevalier, Seigneur de Crameſnil (ſecond fils de Guillaume, & de *Jeanne d'Yvetot*), rendit hommage au Roi le 15 Décembre 1456 du fief de Crameſnil; il vivoit, âgé de plus de 80 ans, en 1508. On lui donne pour femme *Guillemette de Betteville*, dont:

III. Jacques Malet, Ecuyer, Seigneur de Crameſnil, qui fit hommage au Roi de cette Seigneurie le 9 Juillet 1509. Il avoit épouſé *Jeanne du Queſnay*, laquelle étoit veuve le 20 Février 1534. Ses enfans furent:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Geneviève, femme, le 19 Janvier 1578, de *Nicolas*, Seigneur *de Contremoulins* & d'Auzouville.

IV. Nicolas Malet, Ecuyer, Seigneur de Crameſnil, rendit aveu de la terre d'Oudalle à la Seigneurie de Rouvray le 16 Juin 1536. Il épouſa, le 1er Juillet 1555, *Marie le Lieur*, veuve de *Charles le Grand*, Seigneur de la Haye, dont:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, lequel, au nom de ſon frère aîné, paſſa une tranſaction le 24 Juillet 1597, devant les Tabellions d'Arques.

V. Nicolas Malet, Ecuyer, Seigneur de Crameſnil & d'Oudalle, rendit hommage au Roi, le 1er Février 1582, du fief de Crameſnil, & en obtint mainlevée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Rouen du 16 Juin 1608. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Avril 1578, reconnu le 5 Mai ſuivant, *Per-*

rette de Linbœuf, veuve de *Pierre du Boſc,* Ecuyer, Seigneur de Granville, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Montauban, & de *Françoiſe des Champs,* dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et un autre garçon, père d'une fille unique, mariée au Seigneur *d'Ezy*, près de Fécamp.

VI. Louis Malet, Ecuyer, Seigneur & Patron de Crameſnil, d'Oudalle, Saint-Denis, &c., député de la Nobleſſe du Bailliage de Caux en 1631, pour les Etats de Normandie, donna, le 21 Février 1639, aveu au Roi du fief de Crameſnil. Il épouſa, par contrat du 22 Mars 1623, *Renée de Calais,* fille de *Jacques*, Seigneur & Patron de Manneville, & de *Françoiſe de Vieuxpont.* Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit ;
2. Charles, Prêtre, Curé de Saint-Ouen-des-Champs en 1654 & 1660, Chanoine de la Cathédrale de Rouen & Grand Vicaire de l'Archevêque de cette Ville en 1668;
3. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Belleville, vivant en 1654 & 1660;
4. Adrien, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, auſſi vivant aux mêmes années ;
5. N.... Malet, mariée à N..., Seigneur *du Fonteny*, près de Bolbec ;
6. N.... Malet, épouſe de N..., Seigneur *de la Grandville*, près de Dieppe ;
7. Et N... Malet, femme de N... *Millebuſc,* Seigneur de Chaumont, près de Fécamp.

VII. François Malet, Chevalier, Seigneur & Patron de Crameſnil, d'Oudalle & de Saint-Denis, donna partage à ſes frères le 16 Décembre 1654, tranſigea avec eux le 19 Décembre 1660, & demeuroit en la paroiſſe de Crameſnil, élection de Montivilliers, lorſqu'il eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen, le 9 Février 1667. Il avoit épouſé, 1° le 15 Février 1648, *Marie de Millebuſc*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & d'*Anne de Grainville;* & 2° par contrat du 10 Août 1654, *Louiſe de Breſdoul.* Du premier lit vinrent :

1. Charles, qui ſuit;
2. Catherine, mariée, en 1675, à N... *des Marets*, Seigneur de Saint-Aubin, près de Bolbec.

Et du ſecond lit il eut :

3. Madeleine, alliée, en 1691, à N... *de Brion ;*
4. Et Charlotte, Religieuſe Urſuline au Hâvre.

VIII. Charles Malet, Chevalier, Seigneur & Patron de Crameſnil, d'Oudalle & de Saint-Denis, maintenu dans ſa nobleſſe par jugement du 20 Avril 1700, avoit épouſé, le 28 Avril 1683, *Louiſe du Fay,* fille de *Gilles,* Chevalier, Seigneur de Vergetot, Châtelain de la Brière, Seigneur & Patron de Graimbouville, de Prétot, de Bois-Jourdain & du Bois-Bernard, Meſtre de Camp des Armées du Roi & Maréchal de Bataille de l'Armée de Malte, & de *Madeleine de Fouilleuſe.* De ce mariage ſont iſſus :

1. Alexandre-Robert-Louis, qui ſuit ;
2. Madeleine, non mariée en 1706 ;
3. Et Jeanne-Louise.

IX. Alexandre-Robert-Louis Malet de Cramesnil, Chevalier, baptiſé le 1er Novembre 1689, a été préſenté pour être reçu Page à la Grande Ecurie du Roi le 24 Janvier 1706. Il s'eſt marié, & eut pour fils,

X. Louis-Robert-Charles Malet, Marquis de Graville, d'abord Guidon des Gendarmes de Berry, le 1er Décembre 1745, Enſeigne des Gendarmes Bourguignons en 1748, Chevalier de Saint-Louis & ancien Chef de Brigade de Gendarmerie. Il a épouſé, 1° le 24 Mai 1753, *Angélique-Marie Surirey de Saint-Remy,* veuve de *Robert,* Marquis *de Pierrepont,* & fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, &c., Tréſorier des Ponts & Chauſſées de France, et de *Marie-Louiſe Vacherot.* La Marquiſe *de Graville* eſt morte à Paris le 13 Février 1773, ſans enfans, & ſon mari a épouſé, 2° en 1774, N... *du Hamel,* fille de N... *du Hamel,* Chevalier de Saint-Louis, dont un fils.

La branche des Seigneurs de *Brevaux*, dont on n'a point auſſi trouvé la jonction avec les précédentes, porte également pour armes : *de gueules, à 3 fermeaux d'or.* Elle a pour auteur Jean Malet, Ecuyer, mort en 1498. Il étoit quart-aïeul de Charles Malet, Ecuyer, Seigneur & Patron de Brevaux, maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance du Commiſſaire du Roi au régalement des Tailles en la Généralité d'Alençon, le 4 Mai 1641. Il ſervit comme volontaire dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Grancey en 1642 & 1643, préſenta à la Cure de Brevaux le 2 Janvier 1652; fit hom-

mage au Roi de cette Terre en la Chambre des Comptes de Normandie le 15 Décembre 1655; en fournit aveu & dénombrement le 8 Février 1657, & en conſéquence en eut mainlevée par Arrêt de ladite Chambre des Comptes, le 7 Août ſuivant. Il demeuroit en la paroiſſe de Brevaux, élection d'Argentan, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1638, *Marie du Four*, fille de N... *du Four*, Baron de Cuy, Lieutenant Général d'Argentan. (On ignore s'il en eut poſtérité.)

Les Seigneurs *du Bois*, qui ont auſſi produit pour armes : *de gueules, à 3 fermeaux d'or*, ont pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, fils puîné de GERVAIS, Ecuyer (dont le père étoit JEAN MALET, Ecuyer, mentionné ci-devant, tige des Seigneurs de *Brevaux*), & d'*Anne de Cobar*. Il vivoit en 1528 & 1544. PIERRE MALET, Ecuyer, ſon arrière-petit-fils, eut de *Suſanne Pitard*, ſon épouſe: PIERRE & ISAAC MALET, mineurs en 1660 & 1666; & deux filles, mineures en 1660. Leur mère fut maintenue avec eux dans leur nobleſſe, par Jugement de M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. (P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 866 & ſuiv.)

MALET DE COUPIGNY, en Artois. Nous avons dit, d'après Scohier, que c'eſt une branche de la Maiſon DE MALET DE GRAVILLE, rapportée ci-deſſus. Elle a, dit-on, pour auteur

VII. ROBERT MALET, dit *Guingnart*, Chevalier (fils de JEAN II, & d'*Anne de Wavrin*, héritière des Terres de *Coupigny*, en Flandre & en Artois, qu'elle eut entr'autres biens pour ſon partage), qui fut Seigneur des Prez & de Coupigny; en mémoire de ſa mère, il en prit, ſuivant la convention du contrat de mariage de ſes père & mère, le nom & les armes, & il retint l'écu *de Malet* en chef de celui *de Coupigny*. Il ſuivit, ainſi que ſon frère JEAN, le parti du Roi de Navarre, à cauſe de quoi ſes Terres furent confiſquées; elles lui furent rendues après qu'il eut obtenu rémiſſion avec les 300 Seigneurs auxquels le Roi pardonna en 1360. Il ſervit ſous Philippe de Navarre, Comte de Longueville, aux environs du Cotentin, au mois de Mars 1362; l'année ſuivante vers Beaumont-le-Roger contre les Anglois, & en 1378, ſous le Maréchal *de Mauquenchy*. Il épouſa, en Flandre, en 1357, N... *du Meſnil*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Roſimbos, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JACQUELINE, mariée à *Baudouin*, Seigneur *de Noyelle*, qui fut mère de *Baudot de Noyelle*, Chambellan du Duc de Bourgogne en 1420 & Chevalier de la Toiſon d'Or en 1443.

VIII. JEAN MALET, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Coupigny, fut tué le 17 Novembre 1382, à la bataille de Rosbecque, dont le Maréchal *de Blainville*, ſon parent, commandoit l'avant-garde. Il laiſſa de ſa femme, *Marie de Capinghem*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu,

IX. JEAN, IVe du nom, Seigneur de Coupigny, d'Avion & de Sallau, du chef de ſa femme *Marie d'Avion*, héritière deſdits lieux. Il fut fait Chevalier à la bataille de Liège en 1407. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, époux de la fille du Comte *de Grimilly*.

X. JEAN, Ve du nom, Seigneur DE COUPIGNY, Avion & Sallau, acquit en 1435 la Terre de Fouquières, en Artois, avec ſa femme *Catherine-Antoinette de Brimeu*, fille du Seigneur de Humbercourt, Chevalier de la Toiſon d'Or. De ce mariage vint :

XI. DAVID MALET, Seigneur de Coupigny, Avion, Sallau & Fouquières, qui mourut en 1503, laiſſant d'*Iſabelle de Cornille*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

1. JEAN, VIe du nom, Seigneur DE COUPIGNY, &c., Chambellan de PHILIPPE, Archiduc D'AUTRICHE, Duc de Bourgogne; fut Capitaine du Château de Goſnay, & teſta le 4 Août 1513, en faveur de ſes neveux. Il vivoit encore en 1520, & mourut ſans enfans, d'*Anne du Bois de Fiennes ;*
2. JACQUES, qui ſuit;
3. Et ANTOINE, mort en 1520, Abbé du Mont-Saint-Eloy, près d'Arras.

XII. JACQUES MALET, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Herſin, la Foſſe, d'Hénin-Liétard qu'il vendit, de Fouquières, Noyelles-Godault, Quiéry & Belleforière, Conſeiller & Maître d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, Duc de Bourgogne, en 1493, Capitaine & Grand Bailli de Lens & de Bevere, épouſa

Marguerite de Bourgogne, Dame de la Foſſe, veuve de lui en 1513. Elle étoit fille de *Philippe*, Seigneur de Bevere, Amiral de Flandre, Gouverneur d'Artois, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & d'*Anne de Borſſele*, Dame de la Vère, fille de *Wolfart de Borſſele*, Maréchal de France, & de ſa ſeconde femme, CHARLOTTE DE BOURBON, fille de LOUIS, Ier du nom, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, & petite-fille d'*Antoine*, dit *le Grand*, bâtard *de Bourgogne*, Seigneur de Bevere, &c., Chevalier de Saint-Michel & de la Toiſon d'Or, qui fut légitimé par CHARLES VIII, Roi de France, en 1485. JACQUES laiſſa de ſon mariage :

1. ADOLPHE, qui ſuit ;
2. JACQUES, rapporté après ſon aîné ;
3. Et ANNE, Dame de Fouquières, morte le 7 Mai 1541, ne laiſſant que deux filles, Religieuſes, de ſon mariage avec *Jean de Wignacourt*, Seigneur de Bunette.

XIII. ADOLPHE, Ier du nom, Seigneur DE COUPIGNY, &c., épouſa *Guislaine de Noyelle*, fille de *Guillaume*, & d'*Iſabeau de Lichtervelde*, dont :

ANNE, qui s'eſt mariée à *Ferry de Wiſſocq*, de laquelle naquit *Julien de Wiſſocq*, qui mourut ſans avoir été marié.

XIII. JACQUES DE COUPIGNY, IIe du nom, Seigneur de Belleforière & autres lieux, laiſſa de *Marie de Torques*, dite *Herpin*, ſon épouſe,

1. ADOLPHE, qui ſuit ;
2. JEAN, rapporté après ſon aîné ;
3. Et autre JEAN, Chanoine de Notre-Dame de Tournai.

XIV. ADOLPHE, IIe du nom, Seigneur de Belleforière, &c., par la mort de *Julien de Wiſſocq*, ſon couſin germain, devint Seigneur DE COUPIGNY. Il étoit en 1562 Enſeigne de la Compagnie des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Comte de Hoogſtraeten. Il n'eut de ſa femme, *Marie Chevalier*, qu'un fils, nommé

ADOLPHE, qui mourut ſans avoir été marié.

XIV. JEAN, VIIe du nom, héritier d'ADOLPHE III, ſon neveu, Chevalier, Seigneur DE COUPIGNY, s'allia, le 2 Septembre 1562, à *Jacqueline de Rouck*, fille de *Louis*, Ecuyer, Haut-Bailli de Caſſel en Flandre, veuve de lui en 1584. Il en eut 13 enfans, entr'autres :

1. PHILIPPE, Seigneur DE COUPIGNY, de Belleforière & d'Avion, qu'il vendit le 4 Août 1599, mari de *Madeleine Fléchin*, dont la poſtérité s'éteignit ;
2. ANTOINE, qui ſuit ;
3. CHARLES, rapporté après ſon aîné ;
4. LOUIS, né poſthume, tige de la branche des Seigneurs de *Noyelles*, rapportée ci-après ;
5. MARIE, née le 30 Décembre 1563, épouſe de *Charles de Havrech* ;
6. CATHERINE, Abbeſſe de Flines ;
7. Et JEANNE, Abbeſſe du Sauchois.

XV. ANTOINE, Seigneur de Fouquières, épouſa *Anne de la Haye*, Dame d'Eſcaillevant, qui fut mère de

1. ANNE-CATHERINE, qui porta à *Charles Chevalier*, Vicomte de Bergues-Saint-Winock, ſon mari, la Terre de Coupigny, dont elle avoit hérité & que le Prince de Rache, ſon arrière-petit-fils, a vendue en 1750 au Sieur *Coppens* ;
2. Et JACQUELINE, morte en 1629, qui avoit épouſé *Charles de Longueval*.

XV. CHARLES, Ier du nom (frère cadet d'ANTOINE), Seigneur de Sallau, &c., Lieutenant & Gouverneur des Ville & Château de Béthune, fut créé *Chevalier*, lui & ſa poſtérité, le 22 Décembre 1616. Il épouſa, 1° le 11 Février 1600, *Honorine de Saluces de Bernemicourt*, Dame de Foreſtel & d'Ochinel, fille de *Charles*, & d'*Honorine de Hornes* ; 2°, le 9 Juin 1614, *Anne de Héricourt* ; 3° *Suſanne des Wattines*, fille & héritière de *Renon*, Baron *des Wattines*, Sieur de Hénu & de Warlincourt ; 4° *Antoinette de Mauville* ; & 5° *Louiſe de Griboval*. Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPE, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de *Fouquières* ;
2. ANTOINE, chef de la branche des Seigneurs de *le Barque*, rapportée ci-après.

Et du troiſième lit eſt ſorti, entr'autres enfans :

3. LOUIS-PHILIPPE, tige de la branche des Seigneurs de *Hénu*, rapportée après les deux premières.

BRANCHE des Seigneurs de FOUQUIÈRES.

XVI. PHILIPPE DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, Locon & Crèvecœur, ſigna le contrat de mariage d'ANTOINE, ſon frère, en 1630, & tranſigea avec lui le 5 Décembre 1640. Il épouſa 1° *Anne Laurin* ; 2° *Françoiſe de la Porte*, fille de

Louis, Sieur de Vaux; & 3° *Louiſe de Béthune*, veuve de lui ſans enfans en 1685. Il eut du premier lit :

XVII. Charles de Coupigny, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, &c., qui s'eſt marié, par contrat du 6 Mars 1653, à *Marie-Anne de Varick*, dont :

1. Philippe-Constant-François, qui ſuit;
2. Louise-Françoise, femme de *Julien de Gargan*, Sieur de Rollepot;
3. Et Marie-Anne-Clémence-Françoise, épouſe de *Philippe-Florent d'Hibert*.

XVIII. Philippe-Constant-François de Coupigny, Chevalier, Seigneur de Fouquières, &c., Député de la Nobleſſe aux Etats d'Artois, mourut le 17 Décembre 1737. Il avoit épouſé, le 14 Février 1692, *Marie-Joſèphe du Pont de Tenneville*, Dame du Plouy, décédée le 5 Juillet 1731, dont :

1. Charles-Constant-François, qui ſuit;
2. Marie-Florence, mariée, en 1722, à *François-Joſeph de Beauffort*, duquel elle a eu pluſieurs enfans. Voy. BEAUFFORT;
3. Marie-Thérèse, Religieuſe à Meſſine, Abbaye noble en Flandre;
4. Et Marie-Constance, dite *Mademoiſelle d'Ochinel*.

XIX. Charles-Constant-François de Coupigny, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, &c., chef du nom & des armes de ſa Famille, a épouſé, le 18 Janvier 1745, *Anne-Charlotte Monck*, Dame d'Occoche, &c. (qui compte parmi ſes ancêtres l'illuſtre *Georges Monck*, Duc d'Albemarle). Leurs enfans ſont :

1. Philippe-Pierre-Joseph, né le 10 Novembre 1745;
2. Charles-Alexandre-Joseph, né le 26 Août 1755;
3. Constant-François-Joseph, né le 31 Août 1757.

(M. *de Fouquières* porte les armes pleines de Coupigny, qui ſont : *d'azur, à l'écuſſon d'or.*)

BRANCHE des Seigneurs de le Barque.

XVI. Antoine de Coupigny, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Foreſtel (fils puîné de Charles, Ier du nom, & d'*Honorine de Saluces de Bernemicourt*, ſa première femme), mourut le 1er Juin 1660. Il avoit épouſé, le 26 Novembre 1630, *Eléonore de Saint-Amand*, dont il étoit veuf en 1653. (Elle étoit d'une ancienne Maiſon, illuſtrée dans le XIIe ſiècle par le célèbre *Odon de Saint-Amand*, Grand Maître des Templiers, & fille de *Bernard de Saint-Amand* & d'*Anne de Boufflers*, du chef de laquelle elle hérita des Terres de le Barque, Riencourt & de celle de Louverval, ancienne Baronnie acquiſe par ſes ancêtres, ſur la Maiſon de Montmorency.) Il laiſſa de ſon mariage,

XVII. Charles-Jacques de Coupigny, Chevalier, Seigneur de le Barque, Riencourt, Louverval, né le 20 Avril 1633, qui épouſa, le 11 Août 1653, *Françoiſe-Robertine de Blocquel de Wiſmes*, morte le 23 Janvier 1715 (grand'tante du Baron de Wiſmes, ci-devant Député ordinaire, à la Cour de la Nobleſſe d'Artois.) De ce mariage ſont nés :

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Charles-Louis, dont le fils,

   Gabriel-Joseph, Seigneur du Péage, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, a été tué en 1744, à l'affaire de Saverne, ne laiſſant qu'une ſœur, actuellement vivante & Religieuſe à Meſſine.

3. Caroline-Thérèse, mariée 1° à *Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloi*, mère du Baron *de Nédonchel*, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, mort en 1750; & 2° à Philippe-François de Coupigny, ſon parent, rapporté ci-après.

XVIII. Jean-François de Coupigny, Chevalier, Seigneur de le Barque, Louverval, &c., né le 4 Décembre 1661, mourut le 30 Décembre 1711. Il avoit épouſé, le 8 Février 1695, *Marguerite de Haynin*, fille d'*Erneſt*, Chevalier, Seigneur du Cornet, &c., & de *Marie-Catherine-Emmanuelle de la Biche*, Dame de Cerfontaine; elle eſt morte le 3 Mai 1721, ayant eu pour enfans :

1. Charles-François-Joseph, qui ſuit;
2. Marie-Gabrielle, née le 16 Décembre 1695, mariée, le 8 Décembre 1721, avec *Robert-Hyacinthe-Joſeph de Briois*, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, mort le 30 Décembre 1758, ayant eu des enfans. Voy. BRIOIS (de), en Artois;
3. Et Eléonore-Dominique, dite *Mademoiſelle de Coupigny*, née le 8 Janvier 1705, élevée à Saint-Cyr, où elle eſt entrée en 1716. Elle y a prouvé ſa deſcendance de Nobleſſe devant M. d'Hozier, depuis & inclusivement Jacques de Coupigny, Chevalier, Maître d'Hôtel de l'Empereur Maximilien, & époux de *Marguerite de Bourgogne*. (Voy. les *Preuves de la Nobleſſe des Demoiſelles*

reçues à Saint-Cyr, tom. VIII, fol. 55, où il en eſt parlé plus au long.)

XIX. Charles-François-Joseph de Coupigny, Chevalier, Comte de Malet & de Coupigny, Seigneur de le Barque, Noreuil, Louverval, &c., né le 17 Février 1697, a épouſé, le 11 Décembre 1722, *Marie-Françoiſe-Florence-Joſèphe de Briois*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Sailly, &c., & de *Madeleine le Merchier-Noureuil*, Dame d'Hulluch, & ſœur de *Robert-Hyacinthe-Joſeph de Briois*, ci-deſſus mentionné, dont:

1. Constant-Marie-Hyacinthe-Joseph, qui ſuit;
2. Aimé-Charles-Maximilien-Joseph, dit l'*Abbé de Coupigny;*
3. Alexandre-Joseph, dit le *Chevalier de Coupigny*, Lieutenant-Colonel & Aide Major aux Gardes Wallones en Eſpagne;
4. Constance-Josèphe, dite *Mademoiſelle de la Motte;*

Et quatre autres Demoiſelles, dans les Abbayes nobles des Pays-Bas.

XX. Constant-Marie-Hyacinthe-Joseph Malet de Coupigny, Chevalier, Comte de Coupigny, Seigneur de Noreuil, s'eſt marié le 1er Septembre 1760, avec *Marie-Maximilienne-Henriette de Preud'homme de Haillies*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Chevalier, Capitaine dans un Régiment de Dragons, & de *Catherine-Conſtance-Eugénie de Dion*. De ce mariage il a eu quatre garçons.

Les Seigneurs de *le Barque* continuent de porter l'*écu* de Malet, en chef de celui de Coupigny, ſavoir : *d'azur, à l'écuſſon d'or; au chef de gueules, chargé de* 3 *boucles* ou *fermeaux d'or, poſés* 2 *&* 1.

BRANCHE
des Seigneurs de Hénu.

XVI. Louis-Philippe de Coupigny, Chevalier, Seigneur de Hénin-Wachin, fils de Charles, Ier du nom, & de *Suſanne des Wattines*, ſa troiſième femme, hérita des Terres & Seigneuries de Hénu & de Warlincourt, par la mort de Jean-Charles, ſon frère, époux d'*Anne de la Woeſtyne*. Il épouſa, par contrat du 21 Juin 1644, *Eléonore le Vaſſeur*, fille de *Barthélemy*, Sieur de Verquigneul, &c., & d'*Eléonore de Croix-des-Tracelles*, & mourut, étant veuf d'elle, le 20 Août 1688, âgé de 63 ans. Il eut de ſon mariage

XVII. François-Philippe de Coupigny, Chevalier, Seigneur de Hénu & de Warlincourt, qui s'eſt marié, par contrat du 20 Décembre 1685, à *Anne-Françoiſe de la Woeſtyne*, Dame de Gaver, nièce d'*Anne de la Woeſtyne*, ci-devant nommée, & fille de *Philippe*, Chevalier, Marquis de Beclaeere, & de *Madeleine de Trabaize*, Baronne du Saint-Empire. Il mourut avant ſa femme, le 21 Août 1693, âgé de 48 ans, laiſſant :

1. Charles-Maximilien, qui ſuit;
2. Et Jean-Charles-Bernard, dit *le Chevalier de Coupigny;* mort vers 1729, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, où il ſervoit avec diſtinction.

XVIII. Charles-Maximilien, Comte de Hénu, Seigneur de Warlincourt, Député de la Nobleſſe aux Etats d'Artois, s'eſt marié, en Juin 1720, à *Marie-Françoiſe-Philippine de Héricourt*, fille unique & héritière du Baron de Baumetz, dont :

1. Charles-Philippe, qui ſuit;
2. Adrien-Ferdinand, dit *le Chevalier de Hénu*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, qui a eu le bras emporté d'un boulet de canon à la bataille d'Haſtenbeck;
3. & 4. Joseph-Maximilien & Léon-Ernest;
5. Marie-Amélie, dite *Mademoiſelle de Hénu*, mariée au Seigneur *de Néelle de Loſinghem;*
6. Marie-Hubertine, dite *Mademoiſelle de Terbis*, mariée au Seigneur *d'Allennes;*

Et deux autres Demoiſelles, à l'Abbaye noble de Bourbourg, dont Camille-Josèphe, l'aînée, en eſt Abbeſſe.

XIX. Charles-Philippe de Coupigny, dit *le Comte de Baumetz*, s'eſt marié, 1° au mois d'Avril 1747, avec *Marie-Agnès-Conſtance-Alexandrine de Goſſon*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2° le 23 Juillet 1771, en l'Egliſe des Religieuſes Capucines de Lille, avec *Marie-Albertine-Félice-Colette de Hangouart*, née le 14 Août 1740, veuve de N... *de Prud'homme*, Seigneur de Hanneſcamps, & fille d'*Antoine-François-Joſeph*, Comte & Marquis *de Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin, &c., & de *Marie-Anne-Françoiſe-de Preud'homme de Haillies*, dont il a eu :

Philippine-Colette-Joséphine de Coupigny de Hénu, née le 8 Mai 1772.

Le Comte *de Hénu* porte les armes pleines de Coupigny.

BRANCHE
des Seigneurs de Noyelles *&*
*d'*Estringhuem.

XV. Louis de Coupigny, Seigneur de Dix-

fort (fils posthume de JEAN, VII^e du nom, & de *Jacqueline de Rouck*), naquit le 8 Septembre 1584. Il épousa *Marie d'Obert*, avec laquelle il vivoit en 1624, & en eut :

XVI. FRANÇOIS, Seigneur d'Estringhuem, qui s'est marié 1° à *Jeanne-Claire de Markais ;* & 2° à *Anne le Maistre*. Il a eu :

1. ANTOINE-DOMINIQUE-FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie, qui est décédé le 5 Janvier 1750 ; il avoit épousé, par contrat passé devant *Queulin* & *Baret*, Notaires à Cambrai, le 24 Juillet 1745, *Marie-Jacqueline-Françoise de Gauville*, sa cousine germaine, veuve de *Guillaume d'Oshannussy*, Maréchal de Camp & fille de *François de Gauville*, & de *Flore de Coupigny*. De ce mariage il eut un fils, mort en bas âge en 1750 ;
2. Et PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit.

XVII. PHILIPPE-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Noyelles, Sorel, &c., s'est marié, le 10 Octobre 1703, à CAROLINE-THÉRÈSE DE COUPIGNY, sa parente, née le 23 Mars 1667, veuve de *Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloi*. Ils sont morts l'un & l'autre en 1750, laissant de leur mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et N... DE COUPIGNY, Religieuse à Bourbourg.

XVIII. FRANÇOIS, Marquis DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Lignereuil, Sorel & Noyelles, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, né le 26 Octobre 1704, a épousé, en 1732, *Marie-Françoise-Walpurge de Hangouart*, morte en 1756, fille de *Charles-Philippe*, Comte *de Hangouart*, &c., & de *Marie-Florence Snoy*, dont il a eu sept garçons : trois sont morts en bas âge ; deux au service de France, Capitaines dans le Régiment du Roi en 1751, & deux Officiers dans celui de la Vieille-Marine ; l'aîné a épousé, le 13 Juillet 1758, N... *d'Esclaibes*, fille du Comte d'Hulst, de laquelle il a eu un fils, né en 1759.

Le Marquis DE COUPIGNY porte les armes pleines DE COUPIGNY.

(Ce que nous venons de rapporter est extrait en partie des Lettres Patentes du mois d'Août 1765, qui érigent en *Comté* la Terre de *Louverval*, sous le nom de MALET-COUPIGNY, en faveur de CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH MALET DE COUPIGNY.)

MALET ou MALLET DE VANDÈGRE. Cette ancienne Noblesse, établie en Auvergne depuis environ 300 ans, est originaire du Velay, où elle est connue dès les XII^e & XIII^e siècles, sous le nom de MALET-CABRESPINE, par ses alliances & par différens aveux des Terres de Cabrespine & de la Tour, faits aux Evêques du Puy, conservés dans les Archives de l'Evêché, ainsi que par d'autres monumens, rapportés dans les *Recherches* du Père Boyer, savant Bénédictin. Depuis son établissement en Auvergne, elle y tient à toutes les meilleures Maisons de la Province, par ses alliances avec celles *de Dienne, de Bournazel, Marillac, Beauclair, la Forest-Bulhon, du Croc, Anlezy, Chazeron, Roquelaure, Tournebise, Senneterre, Chaussecourte, Mitte de Chevrières*, & autres d'un rang distingué, comme en Dauphiné, par celles *de Musy, Clermont-Tonnerre, Pernes, Epinac, Grolée, Montmorency, la Marck, Poitiers*, &c., & en dernier lieu, par celles *de la Fontaine-Solare* & *de Boulainvilliers*, elle tient à ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume, dit le *Mercure de France* de Janvier 1746, p. 192.

FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND DE MALET, Chevalier, Comte de Vandègre, Baron de la Forest, Seigneur de Bulhon, de la Gouttelès-Tales & de la Boutereste (fils de GABRIEL-MARIE-JOSSERAND DE MALET, Chevalier, Marquis de Vandègre, & de *Claudine-Genèfie Torrent de Chiliaguet*), est devenu Marquis de Vandègre, par la disposition testamentaire de son cousin, FRANÇOIS-JOSSERAND-JOSEPH DE MALET, Marquis de Vandègre, mort au Château de Bulhon, en Auvergne, le 9 Décembre 1737, sans enfans de *Jeanne-Lucie de Castillon de Saint-Victor d'Astriès*, veuve en premières noces du Marquis *de Roquefeuil*, & d'une des meilleures Maisons de Provence, originaire de Naples. (Les biens de ce Marquis de *Vandègre* devoient passer à la Comtesse *de Chavagnac-la-Chambre*, sa nièce, sans le testament qu'il fit en faveur de son cousin, FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND, la substitution de ses biens étant finie dans sa personne.) FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND DE MALET, Comte de Vandègre, &c., a épousé, le 21 Octobre 1745, *Louise-Sidonie-Victoire de la Fontaine-Solare*, née le 24 Février 1724, seconde fille de *François*, Comte de la Boissière, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi à Dieppe, & de *Marie-Anne-Henriette de Boulainvilliers*. Il y avoit de ce

mariage, en 1760, deux filles. (*Mercure de France* de Mai 1738, p. 1021.)

MALÉTROIT, en Bretagne. Voy. MALESTROIT (DE).

MALÉZIEU, Seigneur de Chaſtenay.

NICOLAS DE MALÉZIEU, Seigneur de Chaſtenay, Chancelier de la Souveraineté de Dombes, Secrétaire Général des Suiſſes & Griſons, l'un des 40 de l'Académie Françoiſe & Honoraire de celle des Sciences, mourut le 4 Mai 1727. Il avoit épouſé *Françoiſe Faudel*, cidevant Gouvernante des Enfans du feu Duc du Maine, décédée au mois de Décembre 1741, à ſa Terre de Chaſtenay, près de Sceaux, âgée de 91 ans. Leurs enfans furent entr'autres :

1. NICOLAS, Evêque de Lavaur en 1713 & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Moreilles, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de la Rochelle, mort en 1729;
2. PIERRE, Seigneur de Chaſtenay & des Tournelles, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, Secrétaire Général des Suiſſes & Griſons en 1727, mort Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 21 Mars 1756;
3. CHARLES-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, fait Brigadier de Cavalerie le 1er Mai 1745, mort à Châlon-ſur-Saône le 3 Septembre 1763, Gouverneur des Tours, Ports, Chaînes & Hâvre de la Rochelle;
4. ELISABETH, veuve d'*Antoine Deſrioux*, Comte de Meſſimy, Premier Préſident du Parlement & Intendant de la Souveraineté de Dombes, mort le 9 Novembre 1712, âgé de 39 ans;
5. Et MARIE, femme de *Louis*, Comte *de Guiry*, Seigneur de Noncourt & de la Roncière, Meſtre de Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant Général de la Province d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle & autres lieux en dépendans, & Gouverneur des Tours, Ports, Hâvre & Chaînes de la Rochelle, duquel elle a eu poſtérité. Voy. GUIRY. (*Mercure de France* de Décembre 1741, p. 2964.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lis d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

MALFILLASTRE ou MALFILASTRE, ancienne Nobleſſe de Normandie, qui poſſédoit de tems immémorial la Baronnie de *Curcy-le-Malfillaſtre*, près de Falaiſe, dans le Diocèſe de Bayeux. (Faute de *Mémoire* & de titres, nous ne donnerons, ſur cette Famille, que ce que nous avons découvert par nos recherches.)

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, Seigneur de la Caine, d'Ouffières, de Valcongrain, &c., donna, pour ſon ſalut & celui d'EUDES, ſon fils, au Prieuré de Saint-Vigor, près de Bayeux, les patronages des Egliſes de Curcy, d'Ouffières & de Valcongrain, par Charte du 24 Mai 1096, témoins : Roger Suhard, Jean de Mathan & Guillaume de Breteuil. Il donna auſſi à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, le Monaſtère de N.-D. de la Caine avec tout le village & toutes ſes appartenances, pour être ſa Celle *(ut ſit ejus Cella)*, juſqu'à ce que par l'aide de Dieu, il puiſſe être érigé en Abbaye, & après que cette érection ſera faite, l'Abbeſſe dudit lieu ſera établie par l'Abbeſſe de Beaumont & par ſa Communauté & ſoumiſe à l'Abbaye de Beaumont. Il aumôna à cette Celle, pour ſon uſage, tout ce dont elle aura beſoin dans tous ſes bois, la moitié de la pêche dans la rivière l'Orme, excepté les lamproies & les ſaumons dont il ne lui accorde que la dîme, ſoit qu'il ſoit préſent ou abſent. Il y ajouta la dîme de ſes domaines & de ſes prairies & les Egliſes de Montſecret. Il fit ces donations & donna cette Celle de la Caine à l'Abbaye de Beaumont pour avoir part aux prières de ladite Communauté, & il s'en retint pour lui & ſes héritiers la qualité de Défenſeur & de Patron.

EUDES DE MALFILLASTRE (fils dudit ROGER), Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, la Caine, Ouffières, Valcongrain, &c., eſt cité dans la Charte de 1096.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Baron de Curcy, eſt cité dans une Charte d'HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, au ſujet de l'Abbaye d'Aunay. Lui & Guy de Boviler aumônèrent au Prieuré de Sainte-Barbe, en Auge, le patronage de l'Egliſe de Cottun ſous l'Epiſcopat de Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux. Il mourut en 1164.

THOMAS DE MALFILLASTRE, pour être relevé d'une excommunication qu'il avoit encourue, renonça, en 1190 devant Henri, IIe du nom, Evêque de Bayeux, à toutes les préſentations qu'il ſoutenoit avoir au patronage de Curcy & aux biens que le Prieuré de Saint-

Vigor y poſſédoit. Il aumôna au Prieuré de Sainte-Barbe, en Auge, les Terres que Jean de Cottun, Prêtre, & Vincent, ſon frère, tenoient de lui dans la Paroiſſe de Cottun. Il reconnut par une autre Charte que Roger de Malfillastre, ſon frère aîné, avoit auſſi fait pluſieurs donations & cédé ſon patronage de Cottun au même Prieuré, déclarant que Louis-Thomas & Eudes, ſon fils, qui étoit alors Chevalier, avoient confirmé la donation de Roger. (Henri II, Evêque de Bayeux, ratifia cette donation en 1192.)

Thomas de Malfillastre, Seigneur & Baron de Curcy, Saint-Germain-d'Elle & de Vidouville, eſt nommé dans la Bulle du Pape Innocent III, de l'an 1210, pour avoir donné à l'Hôpital de Saint-Thomas & de Saint-Antoine de Caen ſon bois de la Rouelle & deux muids d'avoine de rente à Curcy. Il donna au Pleſſis le patronage de Saint-Germain-d'Elle pour ſon ſalut & celui d'*Emme*, fille d'*Eudes*, & à Longues tout le droit de l'Egliſe de Vidouville.

Elie de Malfillastre & Pierre, ſon frère, Chevaliers, approuvèrent, en 1213, la donation que Thomas de Malfillastre, leur oncle, avoit faite à Longues du patronage de Vidouville, & étant au Prieuré du Pleſſis ils ratifièrent celle de Saint-Germain-d'Elle qu'il avoit faite à ce Prieuré.

Thomas de Malfillastre, comme Suzerain, par Charte du mois de Janvier 1252, confirma les donations que Thomas Teſſon d'Hérouville & Ælicie, ſa femme, avoient faite au Prieuré du Pleſſis, dans la Paroiſſe du Meſnil-au-Grain, exceptant toutefois les rentes & hommages dus à ſon fief.

Roger ou Raoul de Malfillastre, Baron de Curcy, fit preuve d'ancienne Nobleſſe, en 1463, devant Raymond de Montfaut, Commiſſaire du Roi.

Gilles de Malfillastre, héritier de Roger, eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1497.

Jean de Malfillastre, Seigneur de Martinboſcq, comparut, le 27 Juin 1500, à l'Echiquier de Normandie, pour délibérer ſur la ſucceſſion de Jacques d'Harcourt, Baron de Beuvron.

Jeanne, fille du Seigneur *de Curcy* & de Martinboſcq, épouſa, vers le même tems, *Jean de Canville*, Seigneur de Courvaudon.

Gilles de Malfillastre, Prêtre, Seigneur temporel de Martinboſcq, & Nicolas, ſon frère, tranſigèrent, le 6 Mars 1506, avec le Prieuré de Saint-Vigor de Bayeux, au ſujet des droits honorifiques de Curcy.

Jean de Malfillastre, Seigneur de Martinboſcq, Vicomte de Falaiſe; Nicolas, Seigneur du Meſnil-au-Grain, Maître des Comptes de Normandie (tous deux fils de Guillaume), & leur neveu Gilles, Seigneur d'Argences, fils de Jacques, demeurant à Paris, furent maintenus dans leur qualité, en 1599, par M. de Roiſſy, Commiſſaire du Roi, de même que Rolland de Malfillastre, fils de Geoffroy, de Sainte-Honorine-du-Fay, en l'Election de Caen.

Jean de Malfillastre, Seigneur & Patron de Curcy-le-Malfillaſtre & de Martinboſcq, Conſeiller du Roi, Vicomte de Falaiſe & Maire dudit lieu, acheta, le 2 Décembre 1605, 40 acres de terre en pluſieurs pièces liges à Curcy, de noble Seigneur René du Breuil, Baron d'Ingrande & Seigneur du Fief de Curcy-Clérel, ſis à Evrecy. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing privé du 17 Mai 1579, reconnu à Falaiſe le 6 Décembre 1584, *Marie de Morel de Putanges*, dont il ne laiſſa point d'enfans. (La Terre de Curcy, après ſa mort, fut décrétée, vers 1613, ſur Nicolas de Malfillastre, ſon frère, à raiſon des remplacemens de la dot de la Dame veuve dudit Jean, & adjugée au profit de *Guillaume de Morel*, Ecuyer, Seigneur de Putanges, Ecuyer de la Reine & co-héritier de ladite Dame, ſa tante.

Rolland de Malfillastre reçut la tonſure & les autres Ordres mineurs, le 18 Octobre 1622, dans l'Abbaye de Fontenay, des mains de Guy Champion, Evêque de Tréguier, Abbé de Fontenay, près de Caen, ſur la permiſſion du Vicaire Général de l'Evêché de Bayeux. (Il eſt parlé de cette ancienne Nobleſſe dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt.*)

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable, 2 & 1.*

MALH'AN (de), Famille établie à Aubenas, Diocèſe de Viviers. L'ortographe de ce nom qu'on prononce Malian, a varié dans tous les tems; il eſt, dans les titres, indifféremment écrit & ſigné : Maillan, Malian, Mailhan, Mallian, & plus communément Malh'an, avec un accent entre l'*H* & l'*A*. Cette dernière ortographe, quoique la moins

naturelle, a prévalu depuis un tems immémorial. Cette Famille eſt une des plus anciennes du Vivarais, & l'on trouve, par titres originaux, que

I. Noble Pons de Malh'an, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Montant, Roche-Chérie, Châteauneuf, d'un Fief dans les Terres de Boulogne & pluſieurs autres, & noble Pons d'Antraigues paſſèrent une tranſaction pour un cens de ſix deniers ſur une vigne ſituée au terroir de Marçonnave, le 12 d'avant les Calendes de Décembre de l'an 1266. Ledit Pons de Malh'an ſe fit paſſer nouvelle reconnoiſſance par Guillaume de la Conche, un de ſes Vaſſaux, du Mandement de Boulogne, le 17 Août de l'an 1290. Il fut père de

1. André, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. 4. & 5. Jean, Pons & Aymon, tous les trois Chanoines de l'Egliſe Cathédrale de Viviers.

Toute la Famille des Malh'an, entr'autres les cinq frères ci-deſſus nommés, firent, à la fin du XIIIe ſiècle, une donation conſidérable au Chapitre de Viviers, dont il jouit encore, laquelle fut augmentée & ratifiée par leurs deſcendans ou héritiers, le 6 Janvier 1374. Les trois Chanoines, comme tuteurs des enfans de leurs frères, rendirent hommage (ainſi qu'avoient fait leurs ancêtres) à l'Evêque de Viviers, pour les Terres & Seigneuries de Saint-Montant, Roche-Chérie, Châteauneuf, &c., le 14 Février 1333.

II. André de Malh'an, cité dans ladite donation, ainſi que ſa femme *Guillelmine*, eut pour enfans:

1. Pons, qui ſuit;
2. Et Pierre, dont on ignore la poſtérité.

III. Pons de Malh'an, IIe du nom, rendit hommage pour les mêmes Terres de Saint-Montant, Roche-Chérie, &c., à Aimar, Evêque de Viviers, le 19 Août 1362. Il fut père de

IV. Bonnelle de Malh'an (fille unique & héritière de cette branche), qui hommagea, comme l'avoient fait ſes ancêtres, à l'Evêque de Viviers les mêmes Terres, le 19 Octobre 1383. Elle fut mariée avec noble *Pierre de Serre-Scudier*, Famille pour lors conſidérable & dont il y a eu un Cardinal, & elle n'eut de ce mariage qu'une fille, nommée *Alix de Serre-Scudier*, qui hommagea auſſi à l'Evêque de Viviers en 1444; elle fut mariée à noble *François d'Arlamde*, dont ſont iſſus les Marquis de *Mirabel* du nom *d'Arlamde*, en Vivarais.

SECONDE BRANCHE.

II. Pierre de Malh'an, Chevalier (ſecond fils de Pons, Ier du nom), Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, épouſa *Aymone*, dont on ignore le nom de Famille. (Jeannette Charoulle conſentit à une vente qui lui fut faite le jour de la Fête Saint-Martin de l'an 1302.) Il eſt cité avec ſa femme, *Aymone*, dite *de Malian*, dans la ratification de la donation au Chapitre de Viviers, du 6 Janvier 1374, étant déjà mort. De ſon mariage il eut:

III. Guillaume de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, pour lequel Raymond d'Alzon conſentit à une vente le 6 Mars 1317. Il rendit hommage, en qualité de *Damoiſeau*, à puiſſant Seigneur Aimar de Poitiers, Comte de Valentinois, Seigneur de Boulogne, le 14 Juin 1321, renouvela ſon Terrier & fit paſſer nouvelle reconnoiſſance à ſes Emphytéotes du Mandement de Boulogne, l'an 1327. Il eſt cité, ainſi que *Catherine*, comme étant morts l'un & l'autre, dans la ſuſdite ratification du 6 Janvier 1374. Ils eurent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Pons, dont on ignore la deſtinée.

IV. Jean de Malh'an Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit paſſer une nouvelle reconnoiſſance féodale à Pierre la Combe, de Veſſeaux, le 5 Juin 1343. Antoine de Fougeiroles & Jeanne, ſa femme, firent auſſi paſſer en faveur dudit Jean de Malh'an, nouvelle reconnoiſſance le 12 Janvier 1346. Il fit l'acquiſition d'un fief avec Pons de Malh'an, ſon frère, de Gamonne du Solier, femme de Pierre du Solier, le 14 Mars de ladite année 1346. Il épouſa noble *Hugonette de Fourchade*, & en eut:

V. Pons-Falcon de Malh'an, Damoiſeau, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, lequel fit paſſer à Guillaume la Combe, de Veſſeaux, fils de Pierre, nouvelle reconnoiſſance portant diminution de cens, le 28 Mars 1375. Il acquit de Pons

Maza certains fonds ſitués dans le Mandement de Boulogne, le 9 des Calendes de Juin 1379; fit renouveler ſon Terrier en 1389; inféoda, le 15 Mars 1414, à Jean-Vincent de Marçonnave, l'eau de la rivière l'Oiſe, pour arroſer une prairie. De noble *Jeanne de Chalis*, ſon épouſe, il eut :

VI. Philippe de Malh'an, qui rendit hommage (ainſi qu'avoient fait ſes ancêtres) à Guillaume de Leſtrange, Seigneur de Boulogne, pour ſon Fief dans leſdites Terres, le 7 Mai 1398. Il épouſa noble *Imberte de Matellot*, du Limouſin, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Barthélemy, Prêtre & Prieur de Saint-Andéol-de-Bourlenc;

Et quatre filles, dont une mariée à N... *Gordon*, & une autre dans la Maiſon *de Marçonnave*.

VII. Jean de Malh'an, IIe du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit une acquiſition d'Antoine, Viguier de Saint-Andéol, le 25 Août 1483. Il épouſa noble *Chriſtine de Charrenſac*. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Claude, tige de la branche des Seigneurs de *Figères*, éteinte, rapportée ci-après;
3. & 4. Jean & Jacques, tous deux morts au ſervice;
5. Guillaume, Prêtre;
6. Delphine, mariée à *Blaiſe de Fontbonne*, de Saint-Andéol;
7. Et Ongage, mariée à *Pierre de Lubac*.

VIII. Antoine de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage en qualité de *Gentilhomme* (comme le porte l'acte), à Louis de Leſtrange, Seigneur de Boulogne, le 15 Octobre 1492, & teſta le 12 Octobre 1528. Il épouſa noble *Jeanne de Rocheſauve*, dont il eut :

1. Pons, mort ſans poſtérité;
2. Laurent, qui ſuit;
3. Jacques;
4. & 5. Claudine & Françoise;

Et deux filles naturelles, appelées Jeanne.

IX. Laurent de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage noble, à puiſſant Seigneur Aimar de Poitiers, Seigneur de Boulogne, le 20 Mars 1534, & dénombra au Roi, devant le Sénéchal de Nîmes, les biens nobles qu'il poſſédoit dans ladite Sénéchauſſée, le 14 Mars 1539. Il épouſa, le 29 Novembre 1539, noble *Madeleine du Chailar*, Dame de Lachamp, fille unique & dernière héritière de ſa Maiſon. Il fit ſon teſtament, partant pour l'armée de Piémont, le 23 Novembre 1556. De leur mariage naquirent :

1. Gratian, qui ſuit;
2. 3. & 4. Antoine, Claude & Louis;
5. Et Antoinette.

X. Gratian de Malh'an, Ier du nom, Seigneur de Lachamp & de Fief dans les Terres de Boulogne, épouſa, 1° noble *Marguerite de Bénéfice*; & 2° le 22 Juillet 1591, noble *Jeanne de Vernet d'Avenas*. Il teſta le 12 Novembre 1608, & ſa femme, le 9 Juillet 1621, étant veuve. Du premier lit il eut :

1. Pierre de Malh'an.

Et du ſecond lit vinrent.

2. Louis, qui ſuit;
3. 4. 5. & 6. René, Claude, Jean & Gratian;
7. François, établi au lieu de Chauliac, paroiſſe de Veſſeaux, qui épouſa, le 27 Janvier 1643, *Suſanne Sauret*. Il teſta, le 10 Janvier 1676, en faveur de ſon fils François;
8. Antoinette, mariée à noble *Louis de Surville*;
9. Et Jeanne.

(Tous les Malh'an furent maintenus dans leur nobleſſe par Jugement ſouverain le 10 Juillet 1669.)

XI. Louis de Malh'an, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., ſervit fort longtems dans les Chevaux-Légers. Il fut marié, 1° le 3 Juin 1618, à *Geneviève de Barjac*; & 2° avec *Jeanne de la Tour-Choiſinet*. Il fit ſon teſtament le 18 Décembre 1664, par lequel il inſtitua héritier ſon fils aîné, & fit un legs à ſes autres enfans. Du premier lit vinrent :

1. Gratian, qui ſuit;
2. François, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
3. Marie, femme de M. *Vincent Alignial*.

Et du ſecond lit ſortit :

4. Gaspard de Malh'an.

XII. Gratian de Malh'an, IIe du nom, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., épouſa, le 17 Novembre 1652, *Marie de Fontaines*, dont il eut :

XIII. Louis-Claude de Malh'an, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., qui épouſa N.... *de Fargier*, dont il n'eut qu'un fils, lequel,

étant mort après ſon père ſans avoir teſté, laiſſa toute la ſucceſſion de cette branche & la Terre de Lachamp à ſa mère, d'où elle a paſſé dans la Famille *de Fages*, par le mariage que Madame DE MALH'AN fit de ſa nièce, *Françoiſe de Fargier*, avec *Guillaume de Fages*, V^e^ du nom, Seigneur de Sévérac.

TROISIÈME BRANCHE.

XII. FRANÇOIS DE MALH'AN (ſecond fils de LOUIS, Seigneur de Lachamp, &c., & de *Geneviève de Barjac*, ſa première femme), fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de M. le Prince, dans lequel il ſervit l'eſpace de 10 ans, & le quitta pour prendre le commandement d'une Compagnie de Fuſiliers. Il épouſa, le 16 Juillet 1679, *Antoinette Rimbaud*, & teſta le 21 Avril 1724. Il avoit eu de ſon mariage :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, mort ſans poſtérité, Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban.

XIII. LOUIS DE MALH'AN, Co-Seigneur du Petit-Paris, Seigneur de Fief dans le Mandement de Boulogne, Capitaine dans le Régiment de la Chaux-Montauban, né à Veſſeaux le 31 Juillet 1685, épouſa, 1° le 24 Novembre 1712, *Marie-Anne de Surville*, dernière héritière de ſa Maiſon ; ils firent un teſtament réciproque le 15 Avril 1725. Devenu veuf & ſans enfans, il épouſa, 2° le 3 Juillet 1735, *Marguerite-Françoiſe d'Oriple*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Nazaire, Capitaine d'Infanterie, & de *Marguerite de Roſe de Provenchères* (*a*). Il fit ſon teſtament le 6 Décembre 1747, & mourut le 3 Janvier 1750, laiſſant de ſon ſecond mariage :

1. HENRI-RENÉ-LOUIS, qui ſuit ;
2. MARIE-CHARLES-CÉSAR, mort en 1755 ;
3. LOUIS-HENRI-RÉGIS, né le 13 Avril 1743, Religieux Bénédictin ;
4. RENÉ, né le 27 Mars 1644, Lieutenant dans le Régiment de Champagne, puis Lieutenant-Colonel au ſervice de Pologne en 1777, lequel s'eſt marié, en 1772, avec *Catherine Hartmann* ;
5. LOUIS-HYACINTHE, né le 16 Août 1746, Lieutenant dans le même Régiment ;
6. FRANÇOIS-DENIS-AUGUSTE, né le 5 Novembre 1748, Religieux à Clervaux ;
7. Et JEANNE-FRANÇOISE, née le 4 Mars 1741, Religieuſe à Aubenas dans l'Abbaye de Saint-Benoît.

XIV. HENRI-RENÉ-LOUIS DE MALH'AN, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, né à Veſſeaux le 6 Juin 1738, Capitaine dans le Régiment de Champagne, a épouſé, par contrat du 19 Janvier 1763, *Marie-Catherine de Gay*, fille de feu Meſſire *François-Joſeph-Marie*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Limouſin, & de Dame *Marie-Catherine de Gilles*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans.)

BRANCHE
des Seigneurs de FIGÈRES, *éteinte.*

VIII. CLAUDE DE MALH'AN (ſecond fils de JEAN, II^e^ du nom, & de *Chriſtine de Charrenſac*), épouſa la ſœur de ſa belle-ſœur, *Françoiſe de Rochefauve* ; il en eut pluſieurs enfans, entr'autres :

IX. ETIENNE DE MALH'AN, qui s'eſt marié avec *Antoinette Tuſtala de Vals*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

X. VALENTIN DE MALH'AN, qui épouſa *Marguerite de Pouzols*. (Les biens de cette branche, tombée en quenouille, ont été diſperſés dans pluſieurs Familles : celle *de Vincenti de Montſeveny* en poſſède une partie.)

Les armes : *parti, au 1 d'azur, à 3 chevrons d'argent ; & au 2 de gueules, au lion d'or.* (*Mémoire envoyé* dreſſé ſur titres.)

MALHAN, autre Famille, qui porte : *d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

MALHANE ou MAILLAN, en Rouergue.

JACQUES DE MALHANE eut de ſa ſeconde femme *Anne des Ondes*,

JEAN DE MALHANE, qui s'eſt marié, le 22 Juin 1638, à *Madeleine de Luſtrac*, fille du ſecond lit de *Gabriel de Luſtrac*, Baron de Saint-Sernin, laquelle eut pour ſon partage la Baronnie de Saint-Sernin. De ce mariage vint :

JEAN DE MALHANE, Baron de Saint-Sernin, qui épouſa, en 1673, *Marguerite d'Iſar*, troiſième fille de *Benoît d'Iſar*, Seigneur de Varanches, dont :

1. J.-BENOÎT, créé *Marquis de Saint-Sernin* en 1720, Lieutenant Général des Armées

(*a*) Par ce mariage la Famille DE MALH'AN, eſt alliée aux Maiſons *de Roſe*, *de Saint-Belin*, *le Peultre*, *de Marigny*, *de la Tour-du-Pin de Beauvoir du Roure*, & autres.

du Roi le 18 Octobre 1734, mort Gouverneur de Belle-Isle ;
2. 3. & 4. Gilles, Gilbert & Louis ;
5. Et Jeanne, mariée à *Louis de Béral*, Seigneur de Mazerolles en Rouergue. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

* MALHERBE, Maiſon des plus anciennes de Normandie, qu'on croit iſſue d'un Seigneur Danois, ce qui eſt prouvé par un extrait de l'*Hiſt. de Vincentius* (rapporté par du Cheſne), qui l'a tiré de l'*Hiſt. de Normandie*, par Saint-Odon, Abbé de Saint-Martin de Tours & de Cluny. Cet extrait en latin a été atteſté par feu M. Bignon, Bibliothécaire du Roi, par Lettres du 29 Juillet 1767.

Ce Compagnon des travaux de Rollon, premier Duc de Normandie, eut en partage entr'autres Terres la Baronnie de *la Haye-Malherbe*, près de Pont-de-l'Arche, Diocèſe de Rouen, de laquelle il emprunta le ſurnom & le tranſmit à ſes deſcendans. Ils ont formé un nombre prodigieux de branches tant en France, qu'en Angleterre, leſquelles, par une tradition conſervée de ſiècles en ſiècles, reconnoiſſent toutes avoir la même origine & réclament également pour ſouche commune les anciens Barons de la Haye-Malherbe. (C'eſt aujourd'hui l'Abbaye de Royaumont qui poſſède cette Baronnie.) Elle fut confiſquée avec d'autres belles Terres, parce que Payen de Malherbe fit un appel au fils du Roi de France, depuis Louis *le Hutin*, qui avoit inſulté gravement le fils du Duc de Normandie. Pluſieurs Seigneurs Normands étoient du complot. (Voy. les Œuvres de Malherbe dans ſes Lettres.)

On diſtingue trois branches principales qui portent des armes différentes les unes des autres. Les armes des Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe* ſont : *d'argent, ſemé d'hermines, & 6 roſes de gueules* 3, 2 & 1. Supports : *deux lions*. Celles des Seigneurs de *la Meauffe* ſont : *d'or, à 2 jumelles de gueules, poſées en faſce, l'une au-deſſus de l'autre, & 2 lions, auſſi de gueules, affrontés & poſés au chef de l'écu*; & celles des Seigneurs de *Meuvaines* ſont : *de gueules, à 6 coquilles d'or*, 3, 2 & 1 ; *au chef d'or, chargé d'un lion paſſant de gueules*. Cette diverſité d'armes n'eſt point une raiſon de croire que ces branches ſoient de Familles différentes. On ſait qu'anciennement dans les XIII^e^ & XIV^e^ ſiècles, il étoit aſſez d'uſage parmi les cadets des Maiſons nobles de changer de métaux & de pièces pour diverſifier leurs armes. Ce changement alloit même juſqu'à quitter le nom patronymique pour prendre celui d'une Terre ou d'une Seigneurie, comme par exemple les cadets de la Maiſon *de Malet de Graville*, qui portent actuellement le nom de *Crameſnil* avec les armes de la branche aînée qui ne ſubſiſte plus, & beaucoup d'autres.

Nous n'entreprendrons pas ici de donner la filiation exacte de cette nombreuſe Famille de Malherbe ou de ſes trois principales branches, il faudroit un volume pour la contenir. Nous nous bornerons ſeulement à celle des Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*, après avoir fait quelques remarques ſur les deux autres.

De la branche des Seigneurs de *la Meauffe*, ſortoit Jean de Malherbe, Ecuyer, marié, vers l'an 1340, à *Perrette de Longvillers*, laquelle lui apporta une portion de la Seigneurie de Longvillers, que ſa poſtérité poſſède encore aujourd'hui ; — Guillaume de Malherbe, Seigneur en partie de Longvillers, fit preuve d'ancienne nobleſſe, en 1463, devant Montfaut, ainſi que ſes collatéraux, du nombre deſquels ſe trouve Alain de Malherbe, Seigneur de Gathemo, dans l'Election de Vire ; — Charles de Malherbe, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, fit la même preuve, en 1666, devant Guy Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen ; il étoit biſaïeul de Jean-François-Robert de Malherbe, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers & de N.-D. dudit lieu, décédé à Caen le 14 Novembre 1768, laiſſant un frère & un fils unique.

De la branche des Seigneurs de *Meuvaines* étoit iſſu Hugues de Malherbe, qui, l'an 1179, ſouſcrivit avec Guillaume de Tournebu, Doyen de Bayeux, depuis Evêque de Coutances, à la donation du patronage de Mondrainville par Guillaume Patry, en faveur du Prieuré du Pleſſis-Grimoult ; — Raoul & Hugues de Malherbe comparurent aux aſſiſes tenues, en 1214, à Bayeux par le Bailli de Caen ; — Raoul de Malherbe, Clerc, donna, au mois de Juin 1239, aux Chapelains de N.-D. de Bayeux pour ſon ſalut & celui de Hugues, ſon père, un ſetier de froment dans la paroiſſe de Saint-Côme-de-Freſné-

ſur-Mer; — Guillaume (dit Guillot, par abréviation), fils de Hugues de Malherbe, aumôna aux mêmes Chapelains au mois de Juillet 1223 & au Saint-Sépulcre de Caen au mois d'Août de la même année pluſieurs pièces de Terre ſiſes à Meuvaines & à Freſnay, pour terminer le procès que Jean de Cuſſy de Crepon lui faiſoit au ſujet de la mort de Richard de Cuſſy, ſon frère, & de celle de Samſon de Crepon, dont ledit de Malherbe avoit été accuſé à la Cour du Roi; — M. Raoul de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Patron préſentateur de Meuvaines, acquit, par acte paſſé à Bayeux le Dimanche après la Notre-Dame de Mars 1315, du Curé dudit lieu, deux tiers de la groſſe dîme de cette paroiſſe, à condition, qu'en le rembourſant lui ou ſes hoirs (fut-ce après 400 ans) de 100 écus d'or, le Curé ou ſes ſucceſſeurs rentreront en poſſeſſion de ladite dîme. En 1320, ce Seigneur ſe défit de la même dîme en faveur de l'Abbaye de Saint-Julien de Tours, aux conditions qu'il l'avoit acquiſe; — Guillaume & Marc-Antoine de Malherbe (deſcendus par degrés de Raoul de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Patron de Meuvaines en 1355), furent confirmés dans leur ancienne nobleſſe : le premier, en 1463, par Raymond de Montfaut, & l'autre, en 1665, par Guy Chamillart, Intendant de Caen. — Du ſuſdit Marc-Antoine de Malherbe, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-André de Bayeux & de Vérigny, eſt ſorti Pierre de Malherbe, père de Pierre de Malherbe, Chevalier de Saint-Louis, Major de Cavalerie au Régiment d'Orléans, qui s'eſt marié à *Jeanne-Louiſe Patry de Vaux,* dont il a eu un fils.

Les Malherbe ſont nobles de nom & d'armes, comme on le voit par toutes les recherches où ils ſont mis au nombre des anciens Nobles. — Le Baron de la Haye-Malherbe accompagna, en 1034, Robert, Ier du nom, Duc de Normandie, dans ſon Pélerinage de la Terre Sainte; — Raoul de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Baron de la Haye-Malherbe, fut du nombre des Héros qui aidèrent le Duc Guillaume, en 1066, dans la conquête d'Angleterre : c'eſt ce qui eſt prouvé par Maſſeville dans ſon *Hiſt. de Normandie,* tom. I, p. 201, & par un Procès-Verbal du Bailli de Caen rendu le 13 Juin 1619, comme on le verra à la fin de cette Généalogie. — Jean de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, eſt compris parmi les Chevaliers Bannerets, qui furent, en 1096, à l'expédition de la Terre Sainte & à la priſe de Jéruſalem en 1099. C'eſt de lui que deſcendent ceux dont nous allons donner la filiation.

I. Jean de Malherbe, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, ſervit, ſous Philippe-Auguste, à la bataille de Bouvines en 1214 & accompagna Saint Louis dans ſon voyage d'Outre-mer en 1248. Il eut pour enfans :

1. Raoul, qui ſuit;
2. Et Marie, femme, en 1247, de *Jean d'Eſſon,* Ecuyer.

II. Raoul de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, ſervit avec ſon père ſous Saint Louis au voyage de la Terre Sainte, & eſt cité dans deux Chartes, l'une du mois de Janvier 1250 & l'autre du mois de Juin 1273. Son fils,

III. Jean de Malherbe, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, eſt employé, avec la qualité de *Chevalier,* dans une Charte du Jeudi après la mi-Carême 1292 & dans une autre du Mercredi après la Purification 1299. Il eut pour fils,

IV. Jean de Malherbe, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, qui eſt cité dans un acte du Dimanche après la Sainte-Croix, en Septembre 1327, comme ayant épouſé *Jeanne Bacon,* iſſue des Seigneurs *du Mollay-Bacon.* Il obtint une Sentence arbitrale, datée du Jeudi avant la Saint-Marc 1349, contre l'Abbé & les Religieux de Fontenay, au ſujet du droit de préſenter à la Cure de Saint-Agnan-le-Malherbe, & en 1358 un Arrêt de l'Echiquier, confirmatif de ladite Sentence. Ses enfans furent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Guillaume, chef de la branche des Seigneurs *du Bouillon*, rapportée ci-après;
3. Pierre, Panetier du Roi, qui acquit, le 10 Juillet 1381, le fief du Bouillon;
4. Et Colin, lequel eut poſtérité.

V. Jean de Malherbe, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe & d'Ecorchebeuf, enterré dans l'Egliſe de Lacy (paroiſſe où eſt ſitué le fief d'Ecorchebeuf), avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1365, *Guillemette d'Ecorchebeuf,* fille aînée de *Guillaume,* Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Thomaſſe de Samoy;* celle-

ci fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur *de Samoy*. *Guillemette d'Ecorchebeuf*, veuve en 1398, ſe remaria à *Colin de Miſſy*. Elle eut de ſon premier mari :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Alix, femme de *Jean de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles & Baron de Coulonces ;
3. Et Guillemette, femme de *Pierre Aupoix*, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Croiſilles.

VI. Guillaume de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, de Savenay & de Landes, partagea, ſuivant un titre du 19 Décembre 1394, les acquêts de Pierre de Malherbe, Seigneur de Landes, ſon oncle, avec Guillaume de Malherbe, Ecuyer, Seigneur de Landes & du Bouillon, ſon autre oncle. Il mourut ſans enfans de ſon mariage, contracté le 17 Avril 1396, avec *Jeanne de Miſſy* (fille aînée de *Colin*, Ecuyer, Seigneur *de Miſſy*), laquelle ſe remaria à *Collard de Criquebeuf*, & partagea avec ſes cohéritiers les biens de *Colin de Miſſy*, ſon père, le 22 Mai 1405. (Les Seigneurs de *la Haye-Coulonces* & *du Poix-des-Pins*, firent des lots des biens de Guillaume de Malherbe, Seigneur de Saint-Agnan, leur beau-frère, le 8 Avril 1410.)

BRANCHE
des Seigneurs du Bouillon, *&c.*,

V. Guillaume de Malherbe, Ecuyer, Seigneur de Landes, du Bouillon & de Savenay (ſecond fils de Jean, III^e^ du nom, Seigneur de Saint-Agnan, & de *Jeanne Bacon*), comparut à la revue des Gentilshommes qui ſe fit à Pontorſon en 1371 ; acquit, en 1382, de Pierre de Malherbe, ſon frère puîné, le fief de Bouillon, dont ledit Pierre avoit fait l'acquiſition l'année précédente, & fit un compromis le 26 Août 1398, conjointement avec ſa femme & *Guillemette d'Ecorchebeuf*, ſa belle-ſœur, veuve de Jean de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Avril 1396, *Richette d'Ecorchebeuf*, fille puînée de *Guillaume*, Seigneur *d'Ecorchebeuf*, & de *Thomaſſe de Samoy*, De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, Curé de Hamars ;
2. Pierre, Seigneur de Landes & de Bonneville, Capitaine de 40 hommes d'armes en la Garde de la frontière du Château de Caen, marié à *Gravette de Miſſy*, fille puînée de *Nicol*, Seigneur *de Miſſy*, de laquelle il eut :
   1. Catherine, femme d'*Henri de Meherenc*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
   2. Jeanne, mariée à *Enguerrand de la Rivière*, Ecuyer, Sieur du Meſnil-Salles ;
   3. Taſſine, épouſe de *Jean de Nourry*, Ecuyer, Sieur de Bouffey ;
   4. Et Jeannette, alliée avec *Guillaume de Vieux*, Ecuyer, Sieur de Greſilly.
3. Jean, qui ſuit ;
4. Enguerrand ou Guerrot ;
5. Et Guillemette, femme de *Raoul du Bois*, Ecuyer.

VI. Jean de Malherbe, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & de Savenay, partagea (ſe faiſant fort pour Guerrot, ſon frère puîné) avec Pierre de Malherbe, ſon frère aîné, les biens de ſes père & mère, par acte du 21 Janvier 1410, ainſi que ceux de Guillaume, leur aîné, Curé de Hamars. Il reçut 50 roubles d'or pour la rançon du Seigneur de Credon, Anglois, qu'il avoit fait priſonnier en combattant pour le Roi Charles VI. Il donna à l'Egliſe d'Arry le 8 Décembre 1432, ſix boiſſeaux d'orge de rente pour avoir, dans cette Egliſe, droit de ſépulture pour lui, ſa femme & ſes deſcendans. Il avoit épouſé, par acte paſſé devant les Tabellions de Caen, le 17 Mai 1421, *Jeanne du Boſc*, propriétaire de la Terre d'Arry, fille de *Geoffroy du Boſc*, Ecuyer, & de *Guillemette Gragne*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Autre Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Arry*, *du Bois*, &c., rapportée ci-après ;
3. Guillaume, homme d'armes ;

Et quatre filles : Guillemette, Catherine, Perrette & Jeanne.

VII. Jean de Malherbe, II^e^ du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, fit des lots & partages de la ſucceſſion de Jean, ſon père, & de *Jeanne du Boſc*, ſa mère, avec Jean & Guillaume, ſes puînés, & ſes quatre ſœurs, par acte paſſé au Tabellionnage de Villers & d'Evrecy, le 8 Mars 1453. Il épouſa, le 3 Juin de la même année, par traité paſſé au Bailliage de Liſieux, *Tiphaine Herault*, fille de *Guillaume Herault*, Ecuyer, Sieur de la Mare, du Bouillon, près du Mont Saint-Michel, & couſine germaine de *Guillaume des Pas*, Chevalier, Seigneur

& Baron de Coulonces, qui ratifia ledit mariage devant les Tabellions de Vire, le 19 Mars 1455. Ils eurent pour enfans :

1. Guillaume, qui fuit;
2. Et Jeanne, femme de *Thomas de Morſain*, Sieur de la Chevalerie.

VIII. Guillaume de Malherbe, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, acquit ce fief le 2 Septembre 1485, lequel avoit été aliéné, en 1401, par Guillaume de Malherbe, Seigneur de Saint-Agnan. Il mourut à Caen & fut enterré dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Etienne. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Tabellions de Bernay, le 13 Décembre 1484, *Robinette de Grieu*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-le-Vertueux, & de *Chriſtine Bellenger*, dont :

1. Jacques, qui fuit;
2. Richard, Archer de la Garde du Roi;
3. Et Gabriel, Prêtre & Curé de Bény.

IX. Jacques de Malherbe, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, Lieutenant Général du Vicomte d'Orbec, fut inquiété ſur ſa qualité de noble, par les habitans dudit lieu; mais par la production qu'il fit de ſes titres devant la Cour des Aides de Rouen, il prouva authentiquement qu'il étoit iſſu de l'ancienne Maiſon de Malherbe-Saint-Agnan, & obtint un Arrêt, le 3 Décembre 1519, qui le maintint en ſa qualité & l'exempta de toutes charges comme *noble d'ancienne race*. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Avril avant Pâques 1513, reconnu le 12 Juin 1514, au Bailliage d'Evreux, *Charlotte Henry*, fille de *Mathieu Henry*, Ecuyer, Sieur du Brouillard & de la Guéroulde, Vicomte d'Ecouché & de Breteuil, de laquelle naquirent pluſieurs enfans : l'aîné fut

X. Gabriel de Malherbe, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, qui s'eſt marié, par contrat du 10 Juillet 1547 (reconnu à Caen le 10 Avril 1553), à *Jacqueline Beauſſain*, fille de noble homme *Jean Beauſſain*, Baron de Curcy & Patron de Montigny, dont :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Marie, alliée, par contrat du 22 Avril 1583, à *Jean du Bouſquet*, fils aîné de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Rye;
3. Et Marguerite, mariée, par contrat du 8 Juillet 1579 (reconnu à Saint-Sylvain le 24 Janvier 1590), avec *Olivier de Moges*, fils de noble homme *Robert de Moges*, Ecuyer, Sieur de Montenay.

XI. Jacques de Malherbe, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, Lieutenant Général & Criminel au Bailliage & Siège Préſidial de Caen, rendit aveu au Roi, le 17 Janvier 1573, pour le membre de Fief, appelé *Savenay*, faiſant partie de celui du Bouillon dans la Sergenterie d'Evrecy, par lequel il reconnut devoir, par chacun an, à la Sainte Chapelle 12 livres de rente aux termes de Pâques & de Saint-Michel également, & mourut à la fleur de ſon âge. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Février 1580, reconnu à Caen le 15 Mai 1583, *Marie Auger*, ſœur de *Madeleine*, femme d'*Antoine Turgot*, Seigneur du Ménil-Gondouin. Elle étoit veuve en 1593, & avoit pluſieurs enfans, entr'autres :

XII. François de Malherbe, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de ſes Finances au Bureau de Caen, qui produiſit ſes titres de nobleſſe, en 1599, devant M. de Roiſſy, Commiſſaire du Roi, & fut maintenu dans ſa qualité de *Gentilhomme*, comme étant deſcendu des anciens Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé à Caen le 12 Février 1603, reconnu en 1605, *Judith de Vallois*, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Sieur d'Ifs & de Montenay, & de *Jeanne de Maimbeville*; & 2° par contrat auſſi paſſé à Caen le 3 Septembre 1622, *Anne le Clerc*, fille de noble homme *Jacques*, Conſeiller au Bailliage & Siège Préſidial de Caen, & d'*Anne de Cauvigny*. Du premier lit il eut :

1. Jacques, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. François, auteur de la branche des Marquis de Malherbe, rapportée ci-après;
3. Et Charles, Sieur du Bouillon & de Noyers, Préſident au Préſidial de Caen, qui épouſa, en la Paroiſſe de Saint-Jean de Caen, le 27 Janvier 1668, *Catherine du Mouſtier*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Anne de la Moutonnière*, de laquelle ſortit

Marie-Anne-Gabrielle, qui s'eſt mariée, par contrat du 22 Février 1690, à *Jean-Baptiſte-Jacques Ollier*, Chevalier, Marquis de Verneuil.

XIII. Jacques de Malherbe, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ifs, reçu

Conſeiller au Parlement de Rouen en 1664, mourut la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1649, *Françoiſe de la Belière*, fille & héritière en partie de *Grégoire de la Belière*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Pierre-Laugier, Capitaine-Garde-Côtes de Geneſt & de Pontorſon, & de noble Dame *Françoiſe de la Charonnière*. Leurs enfans furent :

1. Nicolas, Religieux de l'Ordre de Saint-François ;
2. Et Marie, Dame du Bouillon, femme d'*Hyacinthe Paviot*, Procureur Général à la Chambre des Comptes de Rouen.

BRANCHE
des Seigneurs, Marquis de Malherbe.

XIII. François de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Juvigny & de Saint-Vaaſt, Grand Prévôt des Haute & Baſſe-Normandie (fils de François, Seigneur du Bouillon, & d'*Anne le Clerc*, ſa ſeconde femme), s'allia par traité du 18 Avril 1665, reconnu à Rouen, le 8 Juillet 1669, avec *Charlotte Bigot*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Graveron, Conſeiller du Roi, Avocat Général en la Cour des Aides de Rouen, & de *Marie de Beaulieu*, dont :

XIV. Jean-Baptiste, Chevalier, Marquis de Malherbe, Seigneur & Patron de Juvigny, Saint-Vaaſt, Préaux, Bizy & du Bouillon, baptiſé à Saint-Pierre de Caen le 9 Janvier 1677, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois & auparavant Guidon de celles des Gendarmes Flamands, qui mourut âgé de 58 ans le 16 Février 1732. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Notariat de Caen, le 19 Janvier 1704 *Marie-Françoiſe-Henriette le Prevoſt*, morte le 15 Septembre 1743, âgée de 60 ans, & inhumée dans le Chœur de l'Egliſe de Juvigny, où l'on voit ſon épitaphe ; elle étoit fille de *Louis le Prevoſt*, Chevalier, Seigneur de Reviers, & de *Suſanne-Laurence Caſtel-de-Saint-Pierre*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Augustin-François, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste-Antoine, né en la paroiſſe de Saint-Jean de Caen, le 12 Janvier 1712, Prêtre, Abbé Commendataire de Greſtain en 1735, de Livry en 1759, puis de Thiron, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de N.-D. de Paris, décédé le 5 Février 1771. Il avoit refuſé, en 1745, l'Evêché de Béziers, auquel il avoit été nommé, ainſi que l'Archevêché de Tours ;
3. Louis-Joseph-Valentin, né le 29 Janvier 1714, mort jeune ;
4. Et Marie-Henriette-Charlotte, femme de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major de Cavalerie au Régiment de Toulouſe.

XV. Augustin-François, Marquis de Malherbe, Seigneur de Juvigny, Saint-Vaaſt, Préaux, Teſſel, &c., baptiſé le 30 Août 1706, Officier dans le Régiment du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 21 Mai 1735, dans la Chapelle du Château de Lion, près de Caen, *Anaſtaſie-Madeleine-Thérèſe de Sabine*, fille unique de *Pierre de Sabine*, Seigneur & Patron de Saint-Laurent-du-Rieu, Comte de la Quèze, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Thérèſe Héron de la Tuilerie*. Ils eurent :

1. Augustin-Bernard, né le 28 Mai 1739, mort avant ſa ſœur ;
2. Et Marie-Henriette-Louise, née le 11 Novembre 1736, décédée le 29 Octobre 1752.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Arry, du Bois *d'*Escures, *&c.*

VII. Jean de Malherbe, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry & du Buiſſon (ſecond fils de Jean, Seigneur du Bouillon, & de *Jeanne du Boſc*), épouſa *Catherine le Verrier*, & fut inhumé avec elle, en 1506, dans l'Egliſe d'Arry. Ils eurent pour enfans :

1. Richard, Prêtre, Licencié en Droit, Curé de la Madeleine de Bayeux & de Gathemo ;
2. Jean, Sieur d'Arry, de Mondeville & du Meſnil-Patry, pourvu de la charge de Lieutenant Général au Baillage de Caen en 1518. Il étoit à la tête des Juridictions en 1532, lors des entrées de François Ier & du Dauphin à Caen, & mourut en 1551. De *Jeanne de la Valette de Troiſmonts*, ſon épouſe, il eut :

   Jeanne, qui s'eſt mariée à *Pierre le Bourgeois*, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Navarre & de Benauville, Lieutenant Particulier au Bailliage de Caen, dont des enfans. Voy. ✦ BOURGEOIS (le).
3. Pierre, qui ſuit ;
4. Robert, homme d'armes du Duc d'Alençon ;

5. Et Guillaume, auteur de la branche des Sieurs de *Miffy*, &c., rapportée ci-après.

VIII. Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Arry, alla s'établir dans la Paroiſſe de N.-D.-de-Freſnay, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan : ce fut ſans doute à l'occaſion de ſon premier mariage. Par contrat paſſé devant le Tabellion de Montpinçon, le 21 Avril 1501, il acquit deux poules & deux deniers de rente foncière, de Geoffroy-le-Simon, de la Paroiſſe de Freſnay ; par un autre contrat du même Tabellionage, le 8 Octobre 1509, il fit, dans ladite Paroiſſe, l'acquiſition d'une pièce de terre en pré de Jean & Macé le Bourg, & le 7 Juin 1534, il reçut une décharge de Louiſe de Bailleul, veuve de Jean de Vieux-Château, Ecuyer, Seigneur de Caſtillon, pour une lettre obligatoire de 8 liv. de rente, à prendre ſur les héritiers dudit défunt Seigneur de Caſtillon. Il avoit épouſé, 1° ſuivant un contrat paſſé au Tabellionage de Montpinçon, le 17 Octobre 1496, *Suſanne de Freſnay*, fille de noble homme *Guillaume de Freſnay*, Ecuyer, Sieur du Val ; & 2° *Marie le Vallois*. Du premier lit vinrent :

1. Jean, Sieur d'Arry & du Poirier, qui s'allia, par traité du 11 Novembre 1548, à *Marie le Prévoſt*, dont ſortirent :

   Jacques & Robert de Malherbe, qui produiſirent en Juſtice, le 5 Juillet 1577, avec leurs couſins, leur Généalogie, dans laquelle il eſt fait mention d'Anne & de Barbe de Malherbe, leurs ſœurs.

2. Robert, Ecuyer, Sieur de Garcelles, Procureur du Roi & du Duc d'Alençon, frère de S. M. Il épouſa *Iſabeau Erard*, dont il eut :

   1. Robert, Ecuyer, Sieur de Garcelles & de la Rouillerie, demeurant à Notre-Dame-de-Freſnay, qui étoit encore en bas âge, quand, en vertu de l'Ordonnance du Roi, fut produit, en 1577, ſa Généalogie, avec celle de ſes conſanguins ; il vivoit encore en 1624 & laiſſa cinq filles, ſavoir :

      Marguerite, Isabeau, Charlotte, Marie & Barbe ; celle-ci femme de *Gilles Vigan*, Ecuyer, Sieur de Bellefontaine, avec lequel elle vendit, le 26 Décembre 1652, ſa part de deux fiefs nobles de la Rouillerie & du Radier, ſis à Freſnay, à Hugues de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Malicorne. (Toutes ces ſœurs firent des lots & partages devant les Tabellions de Montpinçon, le 25 Avril 1665 ;)

   2. & 3. Jacqueline & Charlottte.

3. Charles, qui ſuit ;
4. & 5. Tassine & Françoise.

IX. Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Buiſſon & de Clopée, Vicomte d'Argences & de Saint-Gabriel, & Jean & Robert, ſes frères aînés, par acte paſſé devant les Tabellions de Trun le 16 Mars 1542, reconnurent leurs faits & ſignes appoſés au bas d'un accord fait entr'eux & *Marie le Vallois*, veuve de noble homme Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Arry, leur père, pour régler le douaire de ladite veuve. Charles, comme le puîné, préſenta, le 27 Avril 1543, à Jean & à Robert, ſes aînés, les lots des biens à eux échus par le décès de leur père, qui furent choiſis le 30 Juillet 1550, devant le Lieutenant du Bailli d'Alençon, en la Vicomté d'Argentan & d'Exmes. Les mêmes Charles & Pierre de Malherbe, à cauſe de leurs femmes & autres co-héritiers, donnèrent, le 1er Mai 1553, la déclaration de leurs héritages, ſis à Mondeville & à Colombelles, au Lieutenant du Vicomte de Caen. En qualité de tuteur des enfans de Jean de Malherbe, ſon frère aîné, Charles paſſa un bail judiciaire au Bailliage de Trun, le 2 Février 1564, & mourut le 8 Février 1571. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Mai 1542, *Guérine Patrice*, morte en couches le 15 Septembre 1554, fille de noble homme *Philippe Patrice*, Sieur de Clopée ; & 2° par contrat reconnu en juſtice au Bailliage de Trun, le 27 Septembre 1556, *Marie le Prévoſt*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur du Bois, & d'*Anne du Dret*, Dame des fiefs d'Odon, Freſnel & Arpaulley. Du premier lit vinrent huit enfans, dont quatre moururent au berceau ou jeunes. Les autres furent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Pierre, né le 10 Février 1544, tué à la bataille de Moncontour ;
3. Charles, tige de la branche des Sieurs d'*Amanville*, &c., rapportée ci-après ;
4. Marguerite, née le 17 Janvier 1548.

Et du ſecond lit naquirent :

5. 6. 7. 8. & 9. Jacques, Jean, Bertrand, Charles & Salomon, dont les branches ſont éteintes. Bertrand de Malherbe, Ecuyer, avoit épouſé *Catherine de l'Eſtang*, dont il eut :

Joachim, qui, par ſa femme, *Anne de Vaumeſſe*, fut père de

Pierre, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, qui s'eſt marié à *Anne le Monnier*, dont ſortit :

Pierre, Ecuyer, Sieur de Prodemanche, qui épouſa *Eliſabeth le Prévoſt*, dont eſt iſſu

Isaac, qui fut père par ſa femme, *Françoiſe de Rouſſel*, de Jacqueline, héritière de ſa branche.

X. Guillaume de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Clopée, né ſur la fin de Mai 1543, produiſit (avec ſes frères, Pierre & Charles, & leurs conſanguins, pour eux & pour leurs frères mineurs du ſecond lit) ſa Généalogie l'an 1571. Ces trois frères (enfans de Charles, Sieur du Buiſſon, & de *Guérine Patrice*, ſa première femme) firent des lots & partages le 26 Janvier 1573. Ils tranſigèrent devant les mêmes Tabellions, le 15 Février 1576, avec *Marie le Prévoſt*, leur belle-mère, à l'occaſion de ſon douaire. Enfin, comme tuteur des enfans mineurs de ſon frère Charles, Ecuyer, Sieur des Carrières, ledit Guillaume fut préſent à leurs lots & partages, arrêtés au Tabellionage de Montpinçon, le 16 Mars 1593; il mourut le 25 Septembre 1597. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeing privé, du 25 Septembre 1572, reconnu le 21 Janvier 1574, au Bailliage de Trun, *Suſanne Héroult*, décédée le 15 Juin 1591, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Rivière, & de *Françoiſe de Neuville*. De ce mariage vinrent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Henri, né le 20 Janvier 1576, qui s'eſt marié à *Anne Picquot*, dont vint :

   Rolland, Ecuyer, Sieur du Hamel, qui s'eſt marié, par traité reconnu le 12 Mars 1629, à *Iſabeau Touſtain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Pont, & de *Marie Crenier*.
3. Guillaume, né le 4 Février 1583 ;
4. Pierre, né le 4 Mars 1585 ;
5. Et Yolette, née le 3 Mars 1591.

XI. Charles de Malherbe, IIe du nom, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 16 Novembre 1573, fit des lots avec Henri & Pierre de Malherbe, ſes puînés, de la ſucceſſion paternelle, devant les Tabellions de Montpinçon, le 12 Janvier 1600. Il paſſa un contrat, le 4 Octobre 1608, avec Henri, ſon frère, auquel il affranchit une rente, par contrat paſſé au Tabellionage de Falaiſe le 6 Décembre 1617, mourut le 20 Novembre 1621 & fut inhumé dans l'Egliſe de Notre-Dame-de-Freſnay. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing privé, du 21 Octobre 1594, reconnu au Tabellionage de Vaucelles, à Caen, le 24 du même mois, *Marie Bunel*, décédée le 25 Janvier 1615, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Heuſte*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Daniel, Ecuyer, Sieur du Perron, mort ſans poſtérité le 17 Juin 1623 ;
3. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de *Freſnay*, rapportée ci-après ;
4. Marguerite, mariée, le 24 Novembre 1624;

Et d'autres filles.

XII. Etienne de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 5 Février 1598, partagea avec Hugues, ſon frère, la ſucceſſion de leurs père & mère & celle de Daniel, leur frère, devant les Tabellions de Caen, le 17 Avril 1625, & mourut le 25 Avril 1640. Il avoit épouſé, par traité du 2 Juillet 1628, *Françoiſe de Quatre-Puits*, morte en 1673, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur & Patron *de Quatre-Puits* & de Ceſny-aux-Vignes en partie, & de *Madeleine de Coulibœuf*. De ce mariage vinrent :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. Jean, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin, né le 7 Décembre 1635 ;
3. Madeleine, née le 14 Avril 1629, morte le 10 Novembre 1653;
4. Marie, née le 7 Février 1632 ;
5. Françoise, née le 5 Avril 1634, décédée en 1660 ;
6. Jacqueline, née le 23 Février 1638 ;
7. Et Jeanne, née le 6 Novembre 1639.

XIII. Gaspard de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 26 Mars 1630, partagea la ſucceſſion de ſon père avec Jean, ſon frère, le 14 Octobre 1661, devant les Tabellions de Saint-Sylvain, mourut le 9 Décembre 1692, à Rouen, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Martin-ſur-Velle. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Tabellionage de Saint-Martin-du-Bois, le 25 Août 1657, *Marie Farrouil*, morte le 27 Mars 1694, dont vinrent :

1. Daniel, qui ſuit;
2. Et Françoise, née en 1659.

XIV. Daniel de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 28 Juin 1658, décédé le 7 Avril 1736, avoit rendu aveu à la Seigneurie

d'Ecajeul, le 29 Mai 1721, pour ſa Terre d'Eſcures. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 11 Septembre 1699, *Marie-Renée Formage du Hommet*, morte le 19 Mars 1745, dont pour fils unique

XV. Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, baptiſé le 21 Mars 1701, qui rendit aveu, le 3 Juin 1739, à la Seigneurie d'Ecajeul, pour ſa Terre d'Eſcures. Il a épouſé, par acte ſous ſeing privé, du 9 Août 1752, *Marie-Renée-Charlotte de Philippe de Beaumont*, de laquelle ſont iſſus :

1. Joseph-François-Charles, né le 18 Février 1756, Page chez M. le Duc d'Orléans, puis Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ;
2. Et Louis-Ambroise, né le 5 Février 1757, Page chez le Roi en 1774.

BRANCHE
des Seigneurs de Fresnay.

XII. Hugues de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Malicorne, né le 18 Mars 1604 (troiſième fils de Charles, Ecuyer, Sieur du Bois, & de *Marie Bunel*), partagea, le 17 Avril 1625, avec Etienne, ſon frère aîné, la ſucceſſion paternelle, & mourut en 1670. Il avoit épouſé, par acte ſous ſeing privé, du 15 Août 1625, reconnu au Tabellionage de Montpinçon, le 5 Janvier 1627, *Yolette de Mannoury*, fille de *Guillaume*, III^e^ du nom, Ecuyer, Sieur de Perduville, &c., & de *Philippe de Thiremois*. De ce mariage vinrent :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Et Joachim, Sieur du Boſc, qui fut père de

Laurent, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, qui s'eſt marié à *Marie-Charlotte de Thiremois*, dont ſont nées :

1. Marie-Thérèse, qui s'eſt alliée par diſpenſe à ſon couſin, Jean-François de Malherbe, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſnay, &c., rapporté ci-après degré XV ;
2. Et Louise-Aimée, qui fut femme de Louis de Malherbe, Seigneur de Malicorne, ſon couſin, mentionné au degré ſuivant.

XIII. Nicolas de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Beauval, produiſit ſes titres & fut confirmé dans ſa nobleſſe le 10 Mai 1673, par Jugement de M. de Marle, Intendant de la Généralité d'Alençon. Il partagea avec Joachim, Sieur du Boſc, ſon frère, la ſucceſſion de Hugues, leur père, le 28 Novembre 1685, devant les Tabellions de Montpinçon, & ſervit dans l'arrière-ban, pour & au lieu du Sieur *de Malicorne*, ſon père, ſuivant un certificat de M. de Matignon, Lieutenant Général de la Province de Normandie, du 26 Juillet 1703, & mourut le 1^er^ Février 1707, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, par traité paſſé devant les Tabellions de l'Hôtellerie, Vicomté d'Orbec, le 30 Mars 1662, *Anne Parent*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Marie le Soudoyer*. De ce mariage il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Louis, Sieur de Malicorne, Cornette de Dragons dans le Régiment d'Asfeld, Etranger, par Brevet du 4 Septembre 1693. Il ſe maria avec Louise-Aimée de Malherbe, ſa couſine, fille puînée de Laurent, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, dont une fille, qui s'eſt mariée à *Pierre-Richard-François Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Méautis ;
3. N.... de Malherbe, Sieur de la Tour, Officier dans la Maiſon du Roi ;
4. Françoise, femme de *Charles du Boſc*, Ecuyer, Sieur de la Bréherie ;
5. Et Marie-Madeleine, épouſe d'*Hervé de Bonnechoſe*, Ecuyer, Seigneur de Courval.

XIV. Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Homme, Seigneur de Freſnay, expédia, en cette dernière qualité, une quittance devant les Notaires de Montpinçon, le 16 Novembre 1709, & conjointement avec Louis, ſon frère, Sieur de Malicorne, une autre quittance à *Charles du Boſc*, ſon beau-frère, devant les mêmes Notaires, le 19 Mars 1720. Il paſſa un contrat de fief le 24 Juin 1719 & mourut le 17 Juin 1732. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Notariat de Montpinçon, le 1^er^ Octobre 1687, *Anne-Marie Margeot*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, & de *Marie le Normand*, dont :

XV. Jean-François de Malherbe, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſnay & de Launay, né le 7 Juillet 1692, qui ſervit quelques années dans les Cadets Gentilshommes, & obtint une Sentence au Bailliage d'Exmes, le 17 Décembre 1732. Il avoit épouſé par diſpenſe, contrat paſſé devant les Notaires de Court, le 9 Mars 1719, Marie-Thérèse de Malherbe, ſa couſine, fille aînée de Laurent, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, & de *Marie-Charlotte de Thiremois*, mentionnés ci-devant. De ce mariage eſt iſſu

XVI. Laurent-François de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Da-

me-de-Freſnay, de Launay, Abbeville, Réveillon, du Radier, &c., qui a ſervi dans la Maiſon du Roi & eſt Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaiſe, par proviſions du 28 Août 1773. Il a épouſé, par contrat ſous ſeing privé, du 19 Août 1746, célébration le 26, *Blanche-Anne-Marie-Madeleine le Tellier*, fille de *Pierre-François-Hippolyte*, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaie, Quiry, Château-Tellier, Lieutenant des Maréchaux de France en la Généralité de Caen, & de *Marie-Anne-Charlotte de Chanteloup*. Leurs enfans furent :

1. Jean-François-Pierre, qui ſuit;
2. Pierre-Charles-Louis, né le 25 Août 1748, Chevau-Léger de la Garde du Roi, mort en 1768;
3. Joseph, né le 5 Octobre 1749, Prêtre, Etudiant en Sorbonne;
4. Pierre-Alexandre, rapporté après ſon aîné;
5. Et Marie-Pauline, née le 13 Décembre 1752, non mariée en 1774.

XVII. Jean-François-Pierre de Malherbe, Chevalier, né le 4 Juillet 1747, a ſervi 10 ans Chevau-Léger de la Garde du Roi. Il a épouſé, par acte du 24 Juillet 1771, *Madeleine-Eliſabeth-Dorothée de Neuville*.

XVII. Pierre-Alexandre de Malherbe, Chevalier (frère puîné du précédent), né le 28 Septembre 1750, auſſi Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épouſé, par acte du 22 Octobre 1771, *Françoiſe de Neuville*, dont :

Alexandre-François, baptiſé le 16 Juillet 1774.

BRANCHE
*des Sieurs d'*Amanville *& de* Granchamp.

X. Charles de Malherbe, né le 12 Juillet 1552, Ecuyer, Sieur des Carrières (troiſième fils de Charles, Ecuyer, Sieur du Buiſſon & de Clopée, & de *Guérine Patrice*, ſa première femme), eſt employé dans les lots de la ſucceſſion paternelle, arrêtés devant le Tabellion de Montpinçon, le 9 Novembre 1571, & mourut en 1587. Il avoit épouſé, par contrat ſous ſeing privé, du 1er Mai 1573, reconnu au Tabellionage d'Ecots, le 26 Novembre 1611, *Marie Héroult*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Rivière, dont :

1. François, qui ſuit;
2. Jean, Ecuyer, qui s'eſt marié, par traité ſous ſeing privé, du 27 Juin 1596, à *Gabrielle du Mouſtier*, de laquelle vinrent :
   1. Jacques, Ecuyer, qui eut de *Jeanne de la Porte*, ſon épouſe,
      Marie, qui s'eſt alliée, par contrat du 16 Octobre 1666, à *Jacques d'Oſmond*, Ecuyer, Sieur de la Rochelle.
   2. Pierre, Ecuyer, Sieur du Taillis;
   3. Et Marie. (Ils partagèrent les biens de leur père, par acte paſſé, le 24 Septembre 1633, devant les Tabellions d'Ecots : cet acte marque que Jean de Malherbe, Ecuyer, père des co-partageans, étoit fils & héritier en partie de Charles, fils d'un autre Charles, fils de Pierre de Malherbe, Ecuyer, triſaïeul des co-partageans.)
3. Etienne, qui acquit, le 16 Février 1622, de noble homme Pierre de Malherbe, Sieur de la Tour, la Terre de Gaillon, près de Caen. Il épouſa, en 1601, *Marie de Coulibœuf*, dont il eut :
   Nicolas, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui s'allia avec *Hélène de la Cour*, dont ſortit :
      Etienne, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui, de ſa femme, *Catherine de Chennevières*, eut :
         Nicolas, Ecuyer. Sieur de Gaillon, qui mourut en 1706, laiſſant de ſon épouſe, *Louiſe Hue*, décédée le 24 Avril 1712, pour fille unique,
            Emilie, morte ſans poſtérité.
4. Et Eléonore, mariée, en 1598, à *Gervais Bunel*.

XI. François de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Aigres, tranſigea, conjointement avec *Françoiſe le Gallois*, ſa femme, le 25 Septembre 1615, devant les Tabellions de Livarot, avec les enfans de *Blaiſe de Vergaſt*, Ecuyer, pour leur compte de tutelle. Il paſſa, le 29 Juin 1635, devant le Tabellion d'Ecots, un acte, par lequel, déclarant qu'étant âgé de 72 à 75 ans, & infirme, il avoit requis & prié Etienne de Malherbe, ſon fils, Ecuyer, Sieur d'Amanville, d'aller pour lui & en ſon lieu en la ville d'Evreux, afin d'y recevoir les ordres du Duc de Longueville, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie & de faire le ſervice à S. M., comme les autres Gentilshommes de ſa Généralité. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juin 1604, reconnu à Livarot, *Françoiſe le Gallois*, mentionnée ci-deſſus, veuve de *Blaiſe de Vergaſt*, Ecuyer, Sieur de Chitillon. De ce mariage vint :

XII. Etienne de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui obtint un Arrêt de Rouen, le 13 Août 1631, contre Pierre & Henri de Malherbe, Ecuyers, Sieurs de la Rouillerie & de Monteclair. Il mourut en 1651, & le 20 Octobre de la même année, *Marie Hue*, ſa veuve, fut, par délibération de parens, paſſée au Bailliage de Trun, élue tutrice de ſes enfans en bas âge, ſavoir : du premier lit un fils, & du ſecond, un fils & deux filles. Il avoit épouſé, 1° par acte du 17 Novembre 1633, reconnu le 24 Février 1634, devant le Tabellion de Mézidon, *Eliſabeth de Picquot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Magny-la-Campagne, & d'*Anne de Neuville* ; & 2° par acte du 29 Avril 1645, vérifié au Bailliage de Caen le 21 Novembre 1662, *Marie Hue*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Freſnay, près de Dives, & de *Claude le Vallois*. Du premier lit vint :

1. Claude, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui s'eſt marié, par acte du 3 Février 1656, avec *Catherine Philippe*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de la Chenaie, & de *Geneviève Brochard*, dont vinrent :
   1. Charles, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui s'eſt marié à *Antoinette de Bonnet* : ils ſe ſéparèrent civilement de bien, par acte du 11 Mai 1683 ;
   2. Et Charlotte-Marie, qui renonça à la ſucceſſion de Claude, ſon père, le 25 Octobre 1707, au Bailliage de Saint Sylvain.

Et du ſecond lit ſortirent :

2. Jean, qui ſuit ;
3. & 4. Et deux filles.

XIII. Jean de Malherbe, Ier du nom de ſa branche, Ecuyer, Sieur de Granchamp, baptiſé le 26 Mai 1646, dans l'Egliſe de la Gravelle, fit donner une aſſignation, le 17 Janvier 1716, pour être payé du reſtant de la dot de ſa femme, à ſes beaux-frères : *Charles de Margeot*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen ; *Etienne, Yves* & *Sébaſtien de Margeot*, Ecuyers. Il avoit épouſé, par traité paſſé, le 30 Mai 1666, au Tabellionage d'Orbec, *Marguerite de Margeot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen, le Houx, & de *Barbe Gautier*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, Ecuyer, Sieur de Granchamp, qui ſervit pour ſon père parmi les Gentilshommes du détachement, ſuivant les certificats du Marquis de la Briſolière, Grand Bailli d'Alençon, Commandant la Nobleſſe de ce Duché, des 20 Octobre 1688 & 25 Juin 1693. Il ſervit depuis dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, ſelon le certificat du Prince de Soubiſe, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, daté du 8 Mai 1697 ; il eſt mort ſans alliance ;
2. Autre Jacques, mort ſans enfans de N... *d'Arclais*, ſon épouſe ;
3. Jean, qui ſuit ;
4. Et Marie-Thérèse, alliée, par traité du Notariat de Renouard, le 17 Avril 1710, avec *Jacques-Archange le Maiſtre*, Ecuyer, Seigneur de Vauvert.

XIV. Jean de Malherbe, IIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, entra dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en qualité de Sous-Lieutenant, par Brevet du 4 Mars 1696 & le 26 Novembre 1697, le Sieur de Bar, Lieutenant-Colonel & Commandant ce Régiment à Landrecies, lui délivra un certificat, comme il ſervoit avec beaucoup d'application depuis deux ans, & mourut ſur la fin de l'année 1739. Il avoit épouſé, 1° par contrat reconnu au Notariat de Livarot, le 3 Octobre 1711, *Marie-Anne de Broſſard*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Iſaac de Broſſard*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Charlotte de Mannoury* ; & 2° par contrat reconnu au Tabellionage de Saint-Julien-le-Faucon, le 27 Août 1718, *Anne-Jeanne de Courceulle*, fille de *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Brocottes, & d'*Antoinette de Maurey*. Elle fut, par acte paſſé au Bailliage de Trun, le 3 Janvier 1740, élue tutrice de ſes enfans mineurs, qui ſont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Louis-Gabriel, rapporté après ſon aîné ;
3. Louis-Charles-Dominique, mentionné après ſes deux frères ;
4. Louise-Thérèse, mariée par contrat reconnu le 10 Mai 1742, à *Noël le Vallois*, Ecuyer, Sieur de Monceaux, fils de *Philippe*, Ecuyer, Sieur de Rarers, & de *Marie-Madeleine le Vallois* ;
5. Marie-Marguerite, mariée, par contrat du 8 Janvier 1755, à *Adrien-Jean de Voiſne*, Ecuyer, Sieur des Aunais, fils de *Pierre-Thomas*, Ecuyer, Sieur des Aunais, & de *Marie-Marguerite de Morel* ;
6. Et Marie-Anne, alliée, le 7 Février 1753, à *Jacques-Philippe du Not de Grandval*, fils de *Gabriel-Jacques du Not de Saint-Maclou*, Ecuyer, Seigneur d'Houlbec & de Grandval.

XV. Jean de Malherbe, IIIe du nom, E-

cuyer, appelé *le Baron* DE MALHERBE D'AMANVILLE, tranſigea avec ſes frères, le 30 Décembre 1754, pour régler ce qui leur appartenoit de la ſucceſſion immobilière de leurs père & mère. Il avoit épouſé, par acte reconnu au Notariat de Livarot, le 9 Mars 1752, *Marie le Cornu*, morte le 4 Février 1776, veuve de *Jean-Baptiſte de Mannoury*, Ecuyer, Sieur de Fribois, fille de *François le Cornu*, Chevalier, Seigneur & Patron du Buat, & de *Louiſe-Françoiſe de Bruet*. De ce mariage il a eu :

PHILIPPE-JEAN DE MALHERBE-D'AMANVILLE, Conſeiller, Procureur du Roi au Bureau des Finances & Tréſorier de France à Caen.

XV. LOUIS-GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Grandchamp, né le 14 Juin 1729 (ſecond fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courceulle*, ſa ſeconde femme), épouſa, par contrat du 30 Juillet 1750, *Françoiſe de Saint-Clair*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Laurence le Peſqueur*. De ce mariage ſont iſſus :

1. LOUIS-PAUL-GABRIEL, né le 1er Septembre 1754, mort le 29 Juin 1773;
2. JEAN-FRANÇOIS, né le 24 Mai 1756;
3. JOSEPH-URBAIN, né le 19 Mars 1761;
4. CHARLES-JACQUES-HUBERT, né le 2 Novembre 1770;
5. PIERRE-ALEXANDRE, né le 14 Mars 1772, mort peu de jours après;
6. LOUISE-FRANÇOISE-ELÉONORE, née le 31 Mai 1751, décédée le 8 Janvier 1753;
7. MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née le 25 Novembre 1752, morte le 18 Novembre 1753;
8. LAURENCE-ELÉONORE, née le 16 Avril 1758;
9. VICTOIRE, née le 22 Novembre 1760;
10. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 23 Juin 1764;
11. Et HENRIETTE-ROSE, née le 17 Décembre 1767.

XV. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE DE MALHERBE, Ecuyer (troiſième fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courceulle*), a épouſé, 1° par contrat du 9 Octobre 1755, reconnu à Livarot le 2 Août 1772, *Françoiſe d'Orville*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Marie-Joſèphe le Cornu*; & 2° par contrat paſſé à Falaiſe le 6 Mai 1767, *Marguerite-Jeanne du Hauſſay*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Prodhomme*. Il n'a point eu d'enfans de cette deuxième femme; mais de la première ſont iſſus :

1. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, Ecuyer, né en 1759;
2. PIERRE-JOSEPH, né en 1760;
3. FRANÇOIS-DÉSIRÉ, né en 1762;
4. DOMINIQUE, née en 1761;
5. Et FRANÇOISE-DOMINIQUE, née en 1765;

BRANCHE
des Sieurs de MISSY, LA PIGACIÈRE *& de* DIGNY.

VIII. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Miſſy (5e fils de JEAN, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*), obtint en 1535 une Sentence au Bailliage de Caen, contre Charlotte de Longchamps, laquelle fut condamnée à faire regraver ſur la tombe de JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, père & mère dudit Sieur de Miſſy, les mots de *Seigneurs d'Arry*, qu'elle avoit fait effacer, & fit un accord ſur procès le 18 Juillet 1552, avec François de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Miſſy. Il eut de ſon mariage avec *Marie d'Elbeuf* :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. GUILLAUME, Chanoine du Saint-Sépulcre, Prieur de la Maiſon-Dieu de Caen & Conſervateur des Privilèges Apoſtoliques de l'Univerſité de cette ville;
3. Et FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné.

IX. BERTRAND DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de la Pigacière, eut pour fils,

X. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du même lieu, qui tranſigea, le 2 Juillet 1612, avec Thomas & Charles de la Rivière, Ecuyers, Sieurs de Miſſy, père & fils. PIERRE laiſſa :

XI. ANDRÉ DE MALHERBE, qui porta longtems les armes pour le ſervice du Roi, & ſe maria, par contrat du 6 Avril 1615, avec *Marie Goſſelin*. Il eut un grand procès avec Charles de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Miſſy, qui lui diſputa ſa qualité, & dans lequel intervinrent ELÉAZAR, JACQUES, AUGUSTIN & PIERRE DE MALHERBE, Ecuyers, Sieurs de Digny, ſes couſins iſſus de germain; il en réſulta un Arrêt des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, en date du 19 Septembre 1645, qui, ſur la production des titres, maintint ledit ANDRÉ DE MALHERBE & ſes couſins ci-deſſus mentionnés, dans la qualité de *nobles d'ancienne race* & iſſus de la Famille DE MALHERBE-SAINT-AGNAN, faiſant expreſſes

inhibitions & défenſes audit de la Rivière & à tous autres de les troubler en ladite qualité, à peine de 3000 livres d'amende & de tous dépens, dommages & intérêts.

IX. François de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Digny (troiſième fils de Guillaume, & de *Marie d'Elbeuf)*, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Caen, partagea avec Bertrand, ſon aîné, le 25 Janvier 1595, la ſucceſſion de Guillaume, leur père. Il ſe fit huguenot ſur ſes dernières années & mourut fort âgé en 1606. Il avoit épouſé, par acte ſous ſeing privé du 13 Juillet 1554, *Louiſe le Vallois* (avec laquelle il vécut 50 ans), fille d'*Henri le Vallois*, Ecuyer, Sieur d'Iſs, & de *Catherine le Joly*. Cette Dame, après la mort de ſon mari, fit, le 14 Juin 1606, des partages avec ſes enfans, qui ſont :

1. François, qui ſuit;
2. Et Eléazar, rapporté après ſon aîné.

X. François de Malherbe, II^e^ du nom, Sieur de Digny, né en 1555, Ecuyer du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, eſt regardé comme le Prince des Poëtes, & le premier qui ait fait ſentir que la langue françoiſe pouvoit s'élever à la majeſté de l'Ode; il a ſaiſi le génie de cette langue, & en eſt en quelque ſorte le créateur. Il fut comblé des faveurs d'Henri IV, & mourut en 1628. (Voy. ſon éloge dans Moréri.) Il avoit épouſé, en Provence, *Madeleine de Coriolis*, veuve 1° de *Balthazar de Catin*, Seigneur de Saint-Savournin; & 2° de *Jean de Bourdon*, Seigneur de Bouc. François eut pluſieurs enfans, morts avant lui, entr'autres :

Marc-Antoine, brave & bien fait, qui fut tué en duel par un Gentilhomme Provençal, nommé de Piles. Il n'avoit pas dégénéré de ſon père pour le génie.

X. Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Digny (ſecond fils de François, & de *Louiſe le Vallois*), fut Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Caen, ſur la démiſſion de ſon père. Il épouſa, par contrat du 21 Mars 1594, reconnu le 25 Mars 1595, *Marie Lambert*, qui, étant veuve, fit dreſſer, le 13 Juin 1619, un Procès-Verbal par le Lieutenant Général de Caen, des armes des Seigneurs de Malherbe, leſquelles ſont peintes dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. De ce mariage vinrent :

1. Eléazar, Ecuyer, Sieur de Digny, II^e^ du nom, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Caen, qui fut maintenu avec ſes frères, le 3 Août 1643, dans la qualité de *noble d'ancienne race*, par M. de la Poterie, Intendant de la Généralité de Caen. Il eut pour enfans :
   1. André, Sieur d'Allemagne, qui s'eſt marié, le 17 Août 1594, à *Marie Bourienne*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Carrey;* on en ignore la poſtérité;
   2. Et Jacques, père de Jacques-Siméon, qui a continué ſa branche.
2. Jacques, qui ſuit;
3. Augustin, Ecuyer, Sieur de Digny, qui fut père de
   1. Richard, Ecuyer, Sieur de Caligny, qui mourut ſans hoirs;
   2. & 3. Susanne & Gabrielle : celle-ci mariée à *François de l'Isle*, Ecuyer, Sieur d'Arry.
4. Pierre, mort ſans alliance;
5. Jean, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, mort Diacre le 22 Octobre 1625;
6. & 7. Et deux filles, mariées : l'une à *Charles du Vernay*, Ecuyer, Sieur de Criſtot; & l'autre à *Etienne Laiſné*, Ecuyer, Sieur dudit lieu.

XI. Jacques de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, eſt employé avec Eléazar, ſon père, & Augustin & Pierre, ſes frères, dans l'Arrêt du 19 Septembre 1645, qu'André de Malherbe obtint pour être maintenu dans ſa nobleſſe, & fut également confirmé avec ſes frères & conſanguins en 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen. Il épouſa *Marie de Vendes*, dont vint :

XII. Louis-Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, qui s'eſt marié, par contrat du 29 Octobre 1679, reconnu le 23 Juin 1700, à *Marie-Anne de Cheux*, fille de *Richard*, Ecuyer, & de *Madeleine de la Mare*. Après ſa mort, elle fut, par acte du Bailliage de Caen, du 27 Janvier 1706, élue tutrice de ſes enfans mineurs, qui ſont :

1. Richard, qui ſuit, nommé tuteur avec elle;
2. Louis-Eléazar, rapporté après ſon aîné;
3. Marie, femme de *Jean Maheu*, Sieur de Vaucouleurs;
4. Marguerite, mariée à *Guillaume Houlliot;*
5. Anne, épouſe de *Charles la Haye;*
6. & 7. Et deux filles, non mariées.

XIII. Richard de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne & d'Iſs, rendit aveu au Seigneur de Miſſy, le 30 Septembre 1738,

pour ſa Terre de Miſſy. Il épouſa *Marguerite le Cointe*, fille & héritière de *Marin*, Docteur agrégé de Médecine en l'Univerſité de Caen, & de *Marie-Anne Fallet*, dont :

1. Marin-François, qui ſuit ;
2. Et Marie-Anne-Marguerite-Madeleine de Malherbe, mariée, en 1752, à Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, ſon couſin germain, ci-après.

XIV. Marin-François de Malherbe, Ecuyer, a épouſé, 1° par acte du 12 Octobre 1748, *Françoiſe-Catherine Héroult du Moutier*, fille de *Nicolas*, Conſeiller au Bailliage & Préſidial de Caen, Seigneur & Patron de Sainte-Croix-ſur-Mer, & de *Catherine du Mouchet* ; & 2° par acte du 27 Septembre 1767, *Suſanne-Jeanne-Flore de Goſſelin*, fille de *Louis-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Garcelles, & de *Roſe Loudon de Couvens*. Il a eu du ſecond lit :

1. Augustin-Louis-François, né & baptiſé le 22 Décembre 1768 ;
2. Louis-Charles, né & baptiſé le 18 Juin 1771 ;
3. Et Jacqueline-Aimée, née le 24 Octobre 1772.

XIII. Louis-Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne (ſecond fils de Louis-Eléazar, & de *Marie-Anne de Cheux*), a épouſé *Françoiſe de Gallon*, de laquelle eſt iſſu

XIV. Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, qui s'eſt allié, par contrat du 18 Janvier 1752, avec ſa couſine germaine Marie-Anne-Marguerite-Madeleine de Malherbe, fille de Richard, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, & de *Marguerite le Cointe*, dont des enfans.

De cette même Famille étoit N... de Malherbe, Gentilhomme François, dont il eſt parlé dans Moréri. Il fut nourri fort jeune en Eſpagne, ſe mit ſur la flotte des Indes & paſſa au Pérou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis ; mais il ne fut point Prophète en ſa patrie, ce qui l'obligea de retourner en Eſpagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaiſſeaux avec leſquels il paſſa aux Indes, & y eut le ſuccès qu'il s'étoit promis. Etant de retour pour la ſeconde fois en Eſpagne, le Roi lui donna 10,000 écus de penſion & le 60e denier de tout l'or que S. M. tireroit de ces Terres-là, dont Malherbe ſe fit un parti qui lui valoit 90,000 écus par an. (Voy. le *Perroniana*.)

A cette Famille appartiennent :

1° Françoise-Madeleine de Malherbe, baptiſée le 15 Mars 1675, dans l'Egliſe paroiſſiale de Sept-Vents, au diocèſe de Bayeux, qui a été reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que Jean de Malherbe, Seigneur de la Boiſſellerie, qui vivoit en 1533, étoit ſon cinquième aïeul ;

2° Les Malherbe de Poillé, en Touraine, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 365, branche qui a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1715. Jean de Malherbe, Ecuyer, vivoit en 1469, avec ſa femme, *Jacquine de Poillé*.

Les armes : *d'or, à 2 jumelles de gueules, poſées en faſce, l'une au-deſſus de l'autre, & 2 léopards, auſſi de gueules, affrontés & poſés au chef de l'écu* ;

3° Et Augustin de Malherbe, chef de la branche établie à Paris, Chevalier, né le 22 Décembre 1715, Procureur Général du Roi en la Chambre Souveraine de la Marée depuis le 6 Août 1756, ferment prêté en la Grand'Chambre du Parlement ledit jour, lequel s'eſt marié, le 21 Mai 1748, à Paris, célébration en l'Egliſe Saint-Jacques-la-Boucherie, avec *Madeleine de Sauvage*, fille de *Jacques*, & de *Madeleine du Mont*, dont vinrent :

1. Claude, Chevalier, né le 12 Juin 1751, qui fut reçu, au mois de Janvier 1777, Lieutenant particulier des Eaux & Forêts de France, au ſiège principal de la Table de Marbre du Palais à Paris ;
2. Charles, Chevalier, né le 12 Août 1753, reçu Commiſſaire des Guerres en Février 1777, qui s'eſt marié à Verſailles, le 1er Juin 1778 (contrat ſigné par la Reine le 16 Mai précédent), avec *Marguerite-Suſanne de Lhommel de Beauregard de Belle-Isle*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Sieur de Belle-Isle ; la Reine, après ſon mariage, le nomma un de ſes Maîtres d'Hôtel ;
3. Jacques, né le 4 Janvier 1759, Etudiant en Droit ;
4. Pierre, né le 11 Juillet 1768 ;
5. & 6. Et deux filles, non encore mariées : l'une, nommée Madeleine, eſt née le 7 Septembre 1754 ; la ſeconde, nommée Agathe, eſt née le 2 Décembre 1759.

Nous avons dit au commencement de cette Généalogie qu'il y avoit pluſieurs branches de cette ancienne race établies en Angleterre, & en effet elles ont ſollicité pluſieurs de cel-

les de France d'y paſſer, où elles auroient eu un ſort diſtingué; mais nos Malherbe François, attachés à leurs Souverains, ont toujours préféré d'être ſimples Officiers en France, aux grades ſupérieurs qu'on leur faiſoit eſpérer dans ce pays étranger. Ils y ont même abandonné ce qui leur appartenoit par l'extinction de quelques branches de la Famille d'Angleterre, par le même motif qui les a toujours conduit & animé.

Le Bailli de Caen, à la réquiſition de la Famille, ſe tranſporta à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, fit faire ouverture des ſalles de cette Abbaye, où il y avoit pluſieurs écuſſons peints des armes des anciennes Familles nobles de la Province de Normandie, & entre leſquelles il atteſta, par ſon Procès-Verbal du 13 Juin 1619, avoir vu celles de la Famille de Malherbe-Saint-Agnan, qui ſont : *d'argent, ſemé d'hermines ſans nombre; à 6 roſes de gueules;* & les Religieux préſens atteſtèrent ſavoir, par tradition des Religieux qui les avoient précédés, que ces armes avoient été peintes par ordre du Duc Guillaume, en faveur de la nobleſſe qui l'avoit ſuivi à la conquête du Royaume d'Angleterre, & le Bailli de Caen ordonna que l'écuſſon des armes de la Famille de Malherbe-Saint-Agnan ſeroit peint en marge de ſon Procès-Verbal: ce qui fut exécuté par le Peintre *Voyer*, de ladite ville de Caen, qui en donna ſon atteſtation; la Famille de Malherbe eſt ſaiſie de ce titre. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

MALIDE, à Paris : Famille noble, dont eſt Joseph-François de Malide, né le 12 Juillet 1730, qui fut nommé à l'Evêché d'Avranches & ſacré le 31 Août 1766, enſuite à l'Evêché de Montpellier le 20 Janvier 1774.

* MALINES : ce pays a eu des Seigneurs particuliers, qui l'étoient auſſi de *Grimberghen*, & en même tems Avoués ou Protecteurs de *Malines*.

Marguerite, fille de *Renaud*, Comte, puis Duc *de Gueldre*, vendit, le 15 Décembre 1333, du conſentement du Duc, ſon père, l'Avouerie de *Malines* à *Louis*, Comte *de Flandres*. Elle retint le pays de *Malines* qu'elle laiſſa à ſa ſœur *Mechtilde*, qui, le 27 Juin 1381, céda le pays de *Malines* à *Charles d'Immerzeele*, Sire d'Amay, pour la ſomme de 300,000 vieux écus qu'elle lui devoit. Le 26 Octobre de la même année, il tranſporta l'action qu'il avoit à *Jean de Calſteren*, Sire de Linde, juſqu'à la ſomme de 60,000 deſdits écus, & à *Nicolas Swaëf*, Chevalier, les 40,000 écus reſtans; mais *Jean de Calſteren* vendit ſa prétention, le 25 Décembre 1384, à *Jean*, Sire *d'Arkel*, mari de *Jeanne de Juliers*, qui avoit pour aïeule maternelle *Sophie de Malines*. *Jean d'Arkel* vendit ladite action en 1425, à *Jean*, Sire *de Weſemael*, qui acquit, le 4 Février 1427, tout le droit qu'avoit ſur le pays de *Malines* les enfans de *Nicolas Swaëf*: il réunit ainſi les deux portions de cette Seigneurie, qui lui fut diſputée peu après par *Guillaume*, Sire *d'Egmond*, fils de *Marie d'Arkel* & iſſu de *Sophie de Brabant*, à qui elle fut adjugée par la Cour Féodale de Brabant le 27 Mai 1441; mais par un autre jugement définitif du 6 Novembre 1459, le pays de *Malines* fut adjugé à *Jean de Weſemael*, qui n'ayant point eu d'enfans, inſtitua par ſon teſtament, du 6 Septembre 1462, pour héritier univerſel *Charles de Bourgogne*, Comte du Charolois, qui unit le pays de *Malines* à ſes Domaines.

Les armes de Malines étoient : *d'or, à 3 pals de gueules*, que les *Bauterſem* portoient *en chef*. (Une héritière épouſa un des auteurs des derniers *Glymes*, Comte de Grimberghen, leſquels ajoutèrent l'écuſſon de Brabant, *au franc-quartier*.)

MALIVERNY, en Provence : Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, & dans l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, auſſi tom. II. Elle eſt originaire de la petite ville de Cotignac & remonte à

Claude de Maliverny, Conſeiller, Secrétaire du Roi & Greffier Criminel au Parlement d'Aix en 1567. De lui deſcend au VI^e^ degré,

Joseph-Claude de Maliverny, deuxième Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, qui s'eſt marié avec *Henriette-Agathe de Simiane*, fille aînée de *Joſeph de Simiane de la Cépède*, Marquis de Simiane, &c., & de *Marguerite de Valbelle-Meyrargues de Rians*, dont pour fille unique, en 1757,

Antoinette-Marie-Mabille, qui s'eſt alliée avec *Louis-Anne-Emmanuel de Covet*, Mar-

quis de Marignane, des Isles-d'Or, Seigneur de Vitrolles, Saint-Victoret & du Rove, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, dont postérité. Voy. COVET.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lionceau d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de* 3 *étoiles d'or, celle du milieu à* 8 *rais.*

* MALLELOY, au Duché de Lorraine : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 19 Mai 1724, en faveur d'Edmond, Comte de Collignon, Conseiller d'Etat & Chambellan du Duc Léopold, mort le 17 Février 1747, ayant eu pour fils unique d'*Ursule de Gomberñaux*, morte le 8 Septembre 1734,

Léopold, Comte de Collignon & de *Malleloy*, Chambellan du Duc Léopold, qui a épousé, en 1728, *Gabrielle de Mahuet*, fille de *Charles-Ignace*, Comte de Lupcourt, Baron du Saint-Empire & de Drouville, Ministre d'Etat de Lorraine, & de *Marie-Nicole de Hoffelize*, dont un fils, mort jeune en 1750, & une fille, morte sans alliance en 1754. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. IV.)

MALLET, Ecuyer, Seigneur de Boismalet en Normandie, Election de Domfront, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de* 2 *tours d'argent, & en pointe d'un lion léopardé du même ; à la bordure de gueules, chargée de* 3 *fermaux d'or.*

MALLET, en Picardie. Jacques Mallet, Seigneur de Drusy, fut reçu Conseiller en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 5 Septembre 1679.

Jacques Mallet, Seigneur de Belloy en Beauvoisis, fut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Esclainvilliers, servit pendant 35 ans, & reçut plusieurs blessures : c'est ce que nous savons, d'après le *Nobiliaire de Picardie*, sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à* 3 *trèfles d'or.*

MALLEVILLE de PANNEVILLE, ancienne Famille du pays de Caux, dit la Roque, dont descendent les Seigneurs de *Panneville*. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 16 Décembre 1667.

Pierre de Malleville avoit épousé *Isabeau de l'Epinay* ; il en eut :

Isabelle, qui s'est mariée à *Pierre Bloſſet*, Seigneur de Saint-Pierre, vivant en 1344.

Guillaume de Malleville, Chevalier, est nommé dans un *Armorial* de la fin du XIV^e^ siècle, rapporté par Gabriel du Moulin ;

Jean de Malleville, Ecuyer de la Compagnie de Messire Jean d'Harcourt (montre faite en Juin 1368), servoit, en qualité de Chevalier, dans la guerre d'Allemagne, comme on le voit par le prêt & par deux Lettres données à Châlons, en Champagne, du 2 Septembre 1388. Dans le même compte il est dit que Pierre de Malleville servoit en qualité d'Ecuyer ;

Guillaume de Malleville, ou d'Esmalleville, Ecuyer, Seigneur de Cailletot, Vicomte de Caudebec, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi, par Lettres données à Auxerre le 5 Décembre 1470 ;

Adrien de Malleville, Seigneur de Panneville, épousa *Diane de Clère* vers 1600. (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, pag. 592, 1152, 1578, 1696, 1856 & 1857.) Voy. la Généalogie que nous avons donnée de cette Famille au mot ESMALLEVILLE. Il paroît, selon la Roque, qu'ils ont porté l'un & l'autre nom, comme on l'a vu ci-dessus ; mais celui de Malleville a prévalu, comme le rapporte Chevillard.

MALLIER. Cette ancienne Famille, décorée par ses alliances & par ses distinctions dans l'Eglise, l'Epée & la Magistrature, a successivement habité l'Orléanois, l'Isle-de-France, le Poitou & la Bretagne, où elle a été naturalisée & admise dans l'ordre de la Noblesse aux Etats de cette Province, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 14 Juillet 1770, sur Requête du 13 Juin même année & sur les titres & pièces justificatives.

I. Jean de Mallier, I^er^ du nom, Conseiller à Orléans, vivoit en 1380. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

II. Hugues de Mallier, Seigneur de la Haye, aussi Conseiller à Orléans, qui épousa *Marguerite Boucher*, dont :

1. Jean, II^e^ du nom, Bailli de Beaugency, qui s'est marié à *Guillemette Bourgoing*, de laquelle vint :

   Jean, III^e^ du nom ; Conseiller au Parlement, qui mourut sans postérité.

2. Et Pierre, qui suit.

III. Pierre de Mallier, Seigneur du Hous-

ſay, près de Chartres, Terre qu'il poſſédoit dès l'an 1490, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Sébastien, qui ſuit ;
2. Et Claude, Seigneur du Houſſay, Conſeiller Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, marié à *Marguerite de Lionne.*

IV. Sébastien de Mallier, Seigneur du Houſſay, de Loigny & de Villeneuve, Conſeiller du Roi & Tréſorier Général de France en la Généralité d'Orléans, épouſa *Marie Godet*, dont vint :

V. Claude de Mallier, Ier du nom, Seigneur du Houſſay, employé avec diſtinction au ſervice du Roi Charles IX, dès 1572. Il fut Secrétaire des Finances d'Henri III en 1581, Intendant de l'armée royale de Piémont en 1617, Conſeiller d'Etat Privé même année, Intendant des Finances de France en 1621, Contrôleur Général des Finances & Conſeiller d'Etat en 1629, pourvu de nouveau du Contrôle Général des Finances en 1630 & 1636, mourut vers 1642, dans un âge fort avancé, après avoir ſervi ſous quatre Rois, & fut enterré à la Chapelle de MM. de Mallier, dans l'Egliſe Saint-Paul de Paris. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Mai 1600, *Marie de Meliſan*, de laquelle il laiſſa :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaſſonville*, rapportée ci-après ;
3. François, Evêques de Troyes en 1636 ;
4. Isabelle ou Elisabeth-Marie, mariée, en 1621, à *Nicolas de Bailleul*, Chevalier, Baron de Château-Gontier, Miniſtre d'Etat & Surintendant des Finances, dont un fils, Grand Louvetier de France, & *Marie de Bailleul*, qui s'eſt alliée, 1° en 1644, à *François de Brichanteau*, Marquis de Nangis, dont la Maiſon a donné un Amiral & un Maréchal de France ; & 2° en 1646, à *Louis-Châlon du Blé*, Marquis d'Uxelles, Comte de Buſſy, Maréchal de France, dont elle eut *Nicolas du Blé*, auſſi Maréchal de France ;
5. Et Marie, femme de *Léon d'Illiers de Balſac*, Chevalier, Marquis d'Entragues, Seigneur de Chantemesle, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. ILLIERS.

VI. Claude de Mallier, IIe du nom, Seigneur du Houſſay, &c., ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, puis Ambaſſadeur à Veniſe, épouſa, 1° en 1628, *Marie le Pelletier*, d'une Famille illuſtre dans la Robe ; & 2° en 1631, *Marie de Bailleul*, fille de *Nicolas*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louiſe de Fortia*. Etant devenu veuf, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique & fut Evêque de Tarbes. De ſa ſeconde femme, il eut :

VII. Claude de Mallier, IIIe du nom, Chevalier, Marquis du Houſſay, &c., qui s'allia, le 7 Janvier 1657, avec *Geneviève de Houdetot*, d'une Maiſon qui a donné un Grand Maître des Arbalêtriers de France. De ce mariage ſortit :

VIII. Louise de Mallier, femme, en 1691, de *Louis-Joſeph de Maillé*, Baron de Coulonces, Seigneur de Secqueville (iſſu d'un Maréchal de France), dont elle eut poſtérité. Voy. MAILLÉ, branche des Seigneurs de *Brezé*, &c.

BRANCHE
des Seigneurs de Chassonville.

VI. Louis de Mallier, Chevalier, Seigneur de Chaſſonville (ſecond fils de Claude, Ier du nom, & de *Marie de Meliſan*), fut Enſeigne aux Gardes Françoiſes avant 1643, Capitaine au même Régiment en 1650 & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1652. Il épouſa, par contrat du 3 Septembre 1665, *Julienne le Petit de Vernot*, deſcendant des Princes du Bas-Berry & alliée à la Maiſon *de Coſſé-Briſſac* ; fille de *Louis le Petit*, Marquis de Chauſſerais, & d'*Anne le Porc de la Porte*, de l'illuſtre Maiſon *de la Porte-Vezins*. De ce mariage vinrent :

1. Louis-Marc, qui ſuit ;
2. Louise-Julienne-Madeleine, mariée à *Louis-Georges de la Rocque*, Ecuyer, Seigneur & Patron du Theil ;
3. Et Nicole-Ursule, morte ſans alliance.

VII. Louis-Marc de Mallier, Comte de Chaſſonville, fut Capitaine de Cavalerie en 1701, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées au ſervice de ſon Alteſſe Electorale de Cologne en 1704, premier Gentilhomme de la Chambre du même Electeur en 1705, puis Maréchal de Camp au ſervice de France, & eſt mort Lieutenant Général des Armées du Roi. Il avoit épouſé, en 1707, *Marie-Adrienne de Glymes-de-Brabant*, iſſue des anciens Souverains de Brabant & Chanoineſſe de Mouſtier-ſur-Sambre, morte le 8 Octobre 1774, âgée de 80 ans, laiſſant :

1. Jean-Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Et Marie-Henriette-Rebecca, alliée, par

contrat du 2 Décembre 1732, ſigné du Roi & de la Famille Royale, à *Philippe-Auguſte de Volvire*, Comte de Ruffec, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c., (d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Chevaliers du Saint-Eſprit.) Voy. VOLVIRE.

VIII. Jean-Charles-Louis de Mallier, Seigneur de Chaſſonville, a épouſé, en 1741, *Thérèſe-Eugénie-Françoiſe-Geneviève du Moulin*, Dame du Broſſay (de l'illuſtre & ancienne Famille *du Moulin* ou *des Moulins*, qui a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & pluſieurs grands hommes en différens genres.) De ce mariage ſont iſſus :

1. Daniel-Henri-Louis-Philippe-Auguste, qui ſuit ;
2. Ursule-Augustine-Rebecca, mariée, en 1761, à *Joachim-Fulgence de Robinault*, Chevalier, Seigneur du Bois-Baſſet, près de Saint-Méen, dont elle a eu poſtérité ;
3. Louise-Célestine-Henriette-Thérèse, appelée *Mademoiſelle* de Mallier, née le 22 Mai 1748 ;

Et quatre autres enfans, morts en bas âge.

IX. Daniel-Henri-Louis-Philippe-Auguste de Mallier, appelé *le Comte de Chaſſonville*, héritier principal & noble, ci-devant Officier de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, a épouſé, le 20 Février 1771, *Jeanne-Pauline de Cornulier*, fille de *Charles-Touſſaint*, Comte de Largouët & de Vair, Marquis de Château-Fremont, Baron de Montrelais, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, & d'*Angélique-Marie-Sainte de Cornulier*, ſon épouſe par diſpenſe. (Cette Maiſon a donné un Evêque de Rennes & s'eſt alliée à celle *de Montmorency*.) Le Comte *de Chaſſonville* a eu de ſon mariage

1. Adrien-Toussaint, né en 1773 ;
2. Et Thérèse-Sainte-Pauline, appelée *Mademoiſelle de Chaſſonville*, née le 25 Février 1772.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 roſes du même, poſées 2 & 1.*

MALMONT, en Breſſe, dont étoit

Claude de Malmont, Ecuyer, Seigneur du Tillet, qui vivoit, en 1450, avec *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Hugonin*, Chevalier, & de *Jeanne de Chevrel*. Il en eut :

Philibert de Malmont, Seigneur du Tillet, qui ſe maria à *Philiberte d'Andelot*, fille d'*Amé*, Seigneur de Preſſia, & de *Philiberte de Nance*. Elle teſta le 5 Août 1555 & laiſſa :

1. Jean, Seigneur du Tillet, mort ſans enfans ;
2. Adrienne, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buiſſon ;
3. & 4. Antoinette & Pernette. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, d'après feu Piganiol de la Force.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent.*

MALNOUE ou MALENOUE, en Normandie, Election de Bernay, Famille qui porte : *d'azur, à 3 canettes d'argent, 2 & 1.*

MALO. De cette Famille étoit Charles Malo, Seigneur de Sery, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui eut pour fils

Jacques Malo, Seigneur de Sery, Subſtitut du Procureur Général du même Parlement, le 1er Juillet 1679, Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Février 1691, mort, ſans alliance, le 31 Mai 1711, à 52 ans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 roſes d'argent en chef & d'un croiſſant du même en pointe.*

MALOISEL, en Normandie, Election de Caen ; Famille noble qui poſſède les Terres de Bouttemont & de Graye. Elle porte : *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'argent ; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de 2 étoiles d'or.*

MALON (de), Famille noble qui paroît être originaire du Vendômois, où elle a poſſédé ſucceſſivement un nombre de Fiefs & où elle a fait auſſi des fondations à la Paroiſſe de la Madeleine de Vendôme, juſqu'au moment qu'elle vint s'établir à Paris, en entrant dans la Robe.

I. Gervais Malon, Seigneur de la Terre d'Oſmoy, relevant en haute Juſtice du Comté de Vendôme, du fief de Crévecé, qu'il ne paroît point avoir acquis, de celui de Chaſſay & de quelques autres biens nobles, ſous le nom de la Varenne, de Maudétour, &c., avoit épouſé *Agnès le Copelet* : c'eſt ce qui conſte par un acte poſtérieur à ſa mort, en date de 1364 (*a*). Il eut entr'autres enfans :

(*a*) On voit par cet acte que ſa veuve avoit eu le *Bail* de ſes enfans mineurs. Le *Bail* eſt la garde-noble dans la Coutume d'Anjou, qui régit le Vendômois.

II. Noble homme Guillaume Malon, Seigneur d'Oſmoy, de Chaſſay & de Crévecé, le ſeul qui ait eu poſtérité, mort en 1404, laiſſant de ſa femme, qu'on ne connoît point :

1. Macé, Ecuyer, Seigneur d'Oſmoy & de Chaſſay, mort ſans alliance, & ſur lequel on trouve pluſieurs actes de ſervices dans les Compagnies d'Ordonnances ;
2. Et Jean, qui ſuit.

III. Noble homme Jean Malon, Seigneur d'Oſmoy, de Crévecé & de Mayer, né en 1393, fut convoqué au ban des Nobles du Vendômois en 1467; *il conduiſoit chiens & oiſeaux comme les Nobles du pays* & fit toutes les guerres de Charles VII & ſuivantes. Il épouſa *Alardine de Châteaurenault*, fille de *Guy de Châteaurenault*, qui fut fait Chevalier, à la bataille de Verneuil, en 1424. De ce mariage vinrent :

1. Noble homme Mathurin, Seigneur d'Oſmoy, à la mort de ſon père, en 1477 ;
2. Noble homme Colin, Seigneur de Villemarets, Rocé, &c. ;
3. Et Guillaume, qui ſuit.

IV. Noble homme Guillaume Malon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, de Villaria & du Poutreau, par ſa femme, noble Dame *Catherine Bechebien*, dont ſortit

V. Jacques Malon, Ecuyer, Seigneur du Poutreau, de Jupeau, de la Haſterie, de la Prouterie (toutes terres du Vendômois), & de celle de Bercy par ſa femme, *Anne Robert*, qu'il avoit épouſée avant 1493, fille de N.... *Robert*, Greffier en chef Criminel du Parlement. Il en eut :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Guillaume, Ecuyer, lequel forma une branche, maintenant éteinte, & qui a donné deux Chevaliers de Malte, l'un en 1598, & l'autre en 1606.

VI. Nicolas Malon, Ecuyer, Seigneur de Jupeau, de Bercy, Conflans, &c., le premier de cette Famille qui entra dans la Robe, fut, en 1521, Greffier en chef Criminel du Parlement, dans le même tems que du Tillet poſſédoit pareille charge au Civil. Un Arrêt du Parlement, rendu ſur une diſcuſſion élevée ſur leurs prérogatives reſpectives, aſſimila les droits & prééminences de chacun d'eux dans leurs fonctions. D'*Anne du Val*, ſon épouſe, il eut :

1. Claude, Ecuyer, Seigneur de Bercy, Conflans, &c., qui épouſa *Catherine Séguier*, tante du Chancelier de ce nom, dont pour fille

   Marie, femme de *Claude de l'Aubepine*, Secrétaire d'Etat, morte ſans enfans.
2. Bernard, Ecuyer, Seigneur de Jupeau & enſuite de Bercy, Secrétaire de la Chambre d'Henri III & de la Reine, ſa mère ;
3. & Charles, qui ſuit ;

VII. Charles de Malon, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Mézières, Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1566, mourut avant de poſſéder la Terre de Bercy, qui paſſa à Charles, ſon fils, qui ſuit, qu'il laiſſoit de *Marie Rouſſelin*, ſa ſeconde femme.

VIII. Charles de Malon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Mézières, Sainte-Eſcobille, &c., né poſtume en Novembre 1568, fut Conſeiller en la Cour des Aides de Paris en Décembre 1595, au Parlement le 5 Février 1598, Maître des Requêtes le 12 Février 1608, Préſident du Grand Conſeil en 1610, Conſeiller d'Etat en 1613, eut en 1635 des Lettres de Conſeiller d'Etat au Conſeil des Finances, & mourut le 20 Juin 1638. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1599, *Catherine Habert de Montmort*, fille de *Louis*, Sieur du Meſnil-Habert, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Rubentel*. De ce mariage vinrent :

1. Charles-Henri, qui ſuit;
2. Anne, mariée, par contrat du 13 Octobre 1631, à *François de Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, &c., Chevalier des Ordres & Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle mourut le 2 Avril 1688, ayant eu des enfans. Voy. GOYON de MATIGNON;
3. Catherine, mariée, en 1639, à *Edouard Ollier*, Marquis de Nointel, Ambaſſadeur à la Porte, dont poſtérité. Voy. OLLIER, au pays Chartrain ;
4. Et Marie, Abbeſſe de Cordillon.

IX. Charles-Henri de Malon, Ier du nom; Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, &c., Conſeiller au Grand Conſeil le 3 Septembre 1626, Maître des Requêtes en 1634, Préſident au Grand Conſeil en 1636, préſida aux Etats de Languedoc en 1653, à la place de M. de Cardaillac de Levis, Comte de Bioule, mourut Doyen des Maîtres des Requêtes, & fut inhumé aux Grands Auguſtins de Paris. Il avoit épouſé, le 27 Juillet 1631, *Françoiſe Berthelin*, morte au mois

de Septembre 1671, fille d'*Edmond Berthelin*, Secrétaire du Roi & Greffier de la Chambre des Comptes, & d'*Anne du Puis*. Leurs enfans furent :

1. Anne-Louis-Jules, qui ſuit ;
2. Catherine-Anne, mariée, le 3 Février 1660, à *André Potier de Novion*, IIe du nom, Seigneur de Novion, &c., Maître des Requêtes, puis Premier Préſident au Parlement de Paris, qui mourut le 24 Janvier 1677, & elle le 1er Septembre 1715, ayant eu poſtérité. Voy. POTIER, à Paris ;
3. Et Françoise, née le 20 Février 1638, Abbeſſe de Meaux.

X. Anne-Louis-Jules de Malon, Chevalier (filleul de la Reine Anne & de Louis XIV, repréſenté par le Cardinal Mazarin), Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, des Carrières, de la Grange-aux-Merciers, Conſeiller au Parlement de Metz le 17 Octobre 1662, de Paris le 27 Août 1667, Maître des Requêtes le 3 Mars 1674, Intendant en Auvergne en 1683, en Bourbonnois & à Lyon en 1684, & Intendant pour la viſite des Ports de mer en 1686, mourut le 5 Octobre 1707, âgé de 63 ans. Il avoit épouſé, en Février 1677, *Marie-Angélique le Ragois de Bretonvilliers*, morte le 24 Août 1730, fille de *Bénigne*, Seigneur de Bretonvilliers, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Claude-Eliſabeth Perrot de Saint-Dié*, dont :

1. Charles-Henri, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Charenton, né le 17 Décembre 1678, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi le 21 Avril 1705, qui mourut Lieutenant de Vaiſſeau, ſans alliance, en 1723 ;
3. Et Louis-Claude, né le 25 Février 1680, Lieutenant en 1704 & Capitaine aux Gardes en 1714 juſqu'en 1725, qui s'eſt marié, en 1728, à *Henriette-Victoire Collart*, morte en couches le 21 Mai 1729, âgée de 25 ans, de Marie-Charlotte, née le 18 du même mois, qui s'eſt mariée, le 7 Novembre 1747, à *François-Louis de Salignac*, Marquis de Fénélon, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, ci-devant Gouverneur Général de la Martinique & des Isles du Vent. Elle eſt morte le 9 Septembre 1760, laiſſant des enfans. Voy. SALIGNAC de FÉNÉLON.

XI. Charles-Henri de Malon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Bercy, Conflans, Charenton, Baron de Couvron, &c., le 13 Janvier 1678, fut d'abord reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 30 Avril 1702, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 4 Juin 1706 ; fut chargé au mois de Février 1708 de la Direction Générale des Ponts & Chauſſées de France, & au mois d'Avril ſuivant, il eut la charge de faire contrôler les Comptes avant que d'être portés à la Chambre ; fut pourvu au mois d'Août 1709 de Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, qu'il exerça juſqu'au mois de Septembre 1715, & mourut le 19 Janvier 1742. Il avoit épouſé, le 21 Septembre 1705, *Charlotte-Angélique Deſmarets*, fille de *Nicolas*, Marquis de Maillebois, de Blévy, &c., Maître des Requêtes, depuis Contrôleur Général des Finances & Miniſtre d'Etat, & de *Madeleine de Béchameil*. Elle eſt morte le 10 Septembre 1745, laiſſant :

XII. Nicolas-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur de Bercy, de Conflans, Charenton, &c., né le 2 Août 1708, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Février 1729, Maître des Requêtes le 10 Février 1735, Préſident au Grand Conſeil le 20 Février 1740 & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM. les Maréchaux de France en 1745. Il avoit épouſé, le 28 Octobre 1734, *Marie-Angélique-Françoiſe Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Baudry & de Lignières, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, mort le 23 Avril 1755, âgé de 82 ans, & de *Philippe Taboureau des Réaux*. De ce mariage vinrent :

1. Maximilien-Emmanuel-Charles, qui ſuit ;
2. Et Charlotte-Philippine, née en 1736, mariée, par contrat ſigné le 16 & célébration le 22 Février 1762, à *Charles-François-Juſt*, Marquis *de Monteil*, Baron du Lac, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Miniſtre Plénipotentiaire de S. M. auprès de l'Electeur de Cologne, puis, en 1758, en Pologne. Voy. MONTEIL.

XIII. Maximilien-Emmanuel-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur des Ville & Châtellenie de Bléré, dit *le Marquis de Bercy*, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Janvier 1766, étoit, en 1774, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates ; il n'eſt pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à 3 canettes d'or, 2 & 1*. (Généalogie en partie dreſſée d'après un *Mémoire* rédigé, ſur les titres originaux, par

M. de la Croix, Généalogiſte de l'Ordre de Malte). Voy. le *Mercure de France* de Février 1742, p. 399.

MALORTIE, Famille marquée parmi les Nobles de Normandie, & connue anciennement ſous le nom de BENEL.

RICHARD, dit CARDOT DE MALORTIE, Seigneur de la Motte, rendit des ſervices conſidérables au Roi CHARLES VII. Parmi les titres de cette Famille on trouve des Lettres de ce Prince, données aux Montils-lès-Tours, le 9 Janvier 1451, par leſquelles S. M. ordonne, en conſidération des ſervices que lui avoit rendus CARDOT BENEL, dit DE MALORTIE, au Grand Sénéchal de Normandie & au Bailli de Rouen, qu'en cas que *Marie l'Empereur*, fille & héritière de *Jacques l'Empereur*, Ecuyer, eut donné volontairement & ſans contrainte une promeſſe de mariage audit CARDOT BENEL, ils la fiſſent accomplir & donnaſſent à l'un & à l'autre mainlevée de la ſaiſie qui avoit été faite de leurs corps & de leurs biens. De leur mariage naquit :

JEAN DE MALORTIE, Seigneur de Villers, qui épouſa, en 1535, *Yolande Daniel du Bois d'Ennemets;*

FRANÇOIS DE MALORTIE fut accordé avec *Jeanne du Fay;*

JEAN DE MALORTIE, Seigneur de Villers, épouſa, en 1564, *Louiſe de Bimont;*

GABRIEL DE MALORTIE, leur fils, fut marié, en 1599, avec *Suſanne le Valois de Villette*, fille de noble homme *Louis le Valois*, vivant, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine Bourdin*, Dame de Villette;

JACQUES DE MALORTIE fut accordé avec *Louiſe de Belleau* en 1641, de laquelle il eut :

FRANÇOIS DE MALORTIE, IIe du nom, qui s'eſt marié, en 1664, à *Anne Ferrand*, dont :

1. JACQUES-GUSTAVE, qui ſuit;
2. GABRIEL, marié, en 1682, à *Marie-Julienne des Guez*, ſœur de *Samſon*, Seigneur de la Barre, Belleville-en-Thimerais. Il fut père de

   LOUIS, mort enfant en 1688, dans l'Electorat de Hanovre, où ſon père & ſa mère s'étoient retirés étant Proteſtans;

   Et une fille, morte auſſi Proteſtante à Hanovre depuis 1742. (Les biens de cette branche n'ont point paſſé à cette ſœur; mais après la mort de LOUIS, ſon frère, ils ont été confiſqués & la confiſcation accordée à JACQUES-GUSTAVE, ſon couſin germain, dont on va parler.)
3. Et HENRIETTE, morte dans la paroiſſe de Fontaine-la-Louvet, près d'Orbec.

JACQUES-GUSTAVE DE MALORTIE, Chevalier, Seigneur de Boutteville, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur Général de Cavalerie & Dragons, en faveur duquel la Seigneurie de Hombourg fut confirmée, et, en tant que beſoin ſeroit, érigée en titre & dignité de *Comté de Hombourg*, par Lettres données à Verſailles, en Janvier 1715, regiſtrées au Parlement de Metz le 6 Avril ſuivant. Il avoit épouſé, le 12 Novembre 1691, *Marie-Thérèſe Briſacier*, fille de *Nicolas Briſacier*, Gouverneur de Sierck & du Comté de Hombourg, & de N... *de Monby*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, Comteſſe de Hombourg, Dame de Boutteville, qui épouſa *François-Léonor de Gaudes*, Comte & Seigneur de Martenneville, Vicomte d'Omar, Baron de Cottigny, Chevalier de Saint-Louis & Meſtre de Camp de Cavalerie, dont vint pour fille unique, *Marie-Thérèſe de Gaudes*, qui a épouſé, par contrat du 23 Juillet 1749, *Philippe-Charles*, Comte *de Hunolſtein*, Seigneur de Chateauvoël, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, dont des enfans. Voy. HUNOLSTEIN.

JEAN-FRANÇOIS DE MALORTIE, né en 1696, Comte, puis *Marquis de Boutteville*, reçu Page du Roi en 1711, fait Colonel du Régiment de Foix en 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal de Camp le 1er Mai 1745, eſt mort ſans poſtérité en 1747. Il avoit épouſé, en Avril 1729, *Françoiſe-Charlotte de Senneterre*, ou *Saint-Nectaire*, Marquiſe de la Ferté, veuve de *François-Gabriel Thibault*, Marquis de la Carte, & fille d'*Henri-François de Senneterre*, Duc de la Ferté, Pair de France, & de *Marie de la Motte-Houdancourt*. Elle eſt morte en ſon Château de la Ferté, près de la ville d'Orléans, le 4 Novembre 1745, âgée de 66 ans. Voy. SENNETERRE.

Une branche de cette ancienne Famille établie en Picardie à Merlieux, Election de Laon, fut confirmée dans ſa nobleſſe le 23 Novembre 1667 & le 4 Avril 1668. Elle ſubſiſtoit alors dans CLAUDE DE MALORTIE, Seigneur de Roys & de Manneville-la-Raoult,

& dans Louis de Malortie, Seigneur de Campigny, frères, qui produisirent leurs titres en remontant à Richard, dit Cardot de Malortie, Ecuyer, qui obtint des Lettres Patentes du Roi Charles VII, le 24 Janvier 1451. (Nous ignorons si elle subsiste.)

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 fers de lance* ou *dards à l'antique, renversés d'argent, posés* 2 & 1. La branche de Picardie écartelait *d'azur, à 4 croix d'argent, posées* 2 & 2.

* MALTE ou MALTHE. L'Isle de ce nom, Fief de la Sicile, est une Principauté, qu'on peut regarder comme un centre de la Noblesse de l'Europe : cette Isle, possédée, depuis 1530, par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, établis ensuite à Rhodes & enfin à Malte, est en la possession de ces Chevaliers, qui ont pour Chef ou Grand Maître, un Seigneur choisi dans cet Ordre, qui a le titre d'*Altesse Eminentissime*; & si l'on faisoit une liste exacte de tous ces Chevaliers, on y verroit les noms de tout ce qu'il y a de haute Noblesse en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, & autrefois en Angleterre. Ce n'est pas néanmoins que tous les Chevaliers soient sortis de Maisons également illustres, mais ils savent les distinguer exactement, & cela suffit. Dans ceux qui ont été Grands Maîtres, on y verroit les noms respectables : *d'Assally* ou *de Sailly, de Comps, de Villiers, de Villaret, de Pins, d'Aubusson, d'Amboise, de Villiers-l'Isle-Adam, de Wignacourt, de la Valette, de Vintimille-Lascaris, de Clermont, de Rohan,* &c., qui tous ont été François, sans parler des Seigneurs des autres Nations Européennes.

MALTERRE, ressort de Dinan en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 19 Janvier 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, ceux de ce nom furent d'abord interloqués, & par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 1er Mars suivant, au rapport de M. le Febvre, ils ont été déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes: *de gueules, à 3 chevrons d'argent, accompagnés de 3 mâcles du même,* 2 & 1. (Extr. d'un manuscrit in-fol., des *Généalogies de Bretagne.*)

MALTORGE, en Normandie, Election de Lisieux; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 fers de pique du même, les pointes en bas, posés* 2 & 1.

* MALTOT, en Normandie, Election de Caen : Terre composée de divers fiefs, tous possédés par *Jacques Fortin,* Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles, depuis le décès d'*Antoine-Jean-Gaston-Jérôme Fortin,* Seigneur de Maltot, mort sans enfans en 1702.

MALVAL, en Champagne, porte : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 étoiles de sable & accompagnée en chef d'un lion d'or.*

MALVIN, en Albret, en Agénois & en Languedoc. On ignore l'origine de cette Maison, mais elle peut passer, sans contredit, pour l'une des plus anciennes. Les Seigneurs *de la Lanne,* du surnom de Malvin, étoient établis & connus dans l'Albret & dans le Condomois, vers le milieu du XIe siècle. Cette Maison, sur laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*, a formé beaucoup de branches. C'est de celle des Malvin, Seigneurs de *la Lanne,* que s'est formée la branche des Malvin, Seigneurs *de Montazet,* de laquelle est N... de Malvin de Montazet, qui eut entr'autres enfans :

1. Anne-Charles-François, qui suit ;
2. N... de Malvin, dit *le Comte de Montazet,* Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis & de celui de Marie-Thérèse, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1760, lequel a servi pendant la dernière guerre dans les Armées de l'Impératrice-Reine, & a été fait Gouverneur de Saint-Malo le 9 Juin 1764;
3. Antoine de Malvin de Montazet, né le 17 Août 1713, successivement Aumônier ordinaire du Roi le 27 Décembre 1742, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Nogent-sous-Coucy, le 23 Juin 1743, Evêque d'Autun & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Montier en Argonne, le 10 Mars 1748, aujourd'hui Archevêque & Comte de Lyon depuis le 12 Mars 1758, Abbé de Saint-Victor-lès-Paris en 1764, & nommé par le Roi, le 26 Février 1775, à l'Abbaye de Fontenay, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Bayeux. (*Gazette de France*, N° 17.)
4. N... de Malvin, dit *le Chevalier de Montazet,* Maréchal de Camp en 1761 ;
5. Et N... de Malvin, dit aussi *le Chevalier de Montazet,* Chevalier de Malte.

Anne-Charles-François de Malvin, Mar-

quis de Montazet, mourut en 1754. Il a laiſſé des enfans, entr'autres

CHARLES, dit auſſi *le Marquis de Montazet*, Colonel du Régiment d'Enghien, le 1er Décembre 1762, après ſon oncle le Chevalier *de Montazet*.

(La généalogie de cette Maiſon eſt amplement décrite dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4, d'azur, à 3 étoiles d'or, poſées 2 & 1*, qui eſt DE MALVIN; *& aux 2 & 3 de gueules, à 2 balances d'or, poſées l'une au-deſſus de l'autre*, qui eſt DE MONTPEZAT.

§ MALVOISIN (DE), ancienne Nobleſſe originaire du Duché de Luxembourg, & établie à Nancy en Lorraine, qui a prouvé une filiation ſuivie depuis le XIVe ſiècle juſqu'à nos jours par titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle a pour auteur connu

I. JEAN DE MALVOISIN, Ecuyer, qui aſſiſta à un accord fait entre deux partis de Familles nobles le 25 Septembre 1334 & appoſa un des premiers ſon ſcel, avec les Chevaliers & Ecuyers, chefs du ſecond parti. Il avoit épouſé *Idette de Vailly*, de laquelle il eut:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et HUGUENIN, Ecuyer, vivant en 1400.

II. NICOLAS DE MALVOISIN, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa *Marguerite de Houſſe*, avec laquelle il vivoit en 1396. Il en eut:

1. JACQUEMIN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, Ecuyer, vivant en 1434.

III. JACQUEMIN DE MALVOISIN, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie du Roi de Sicile, ſcella un acte du 5 Avril 1432 de ſon ſceau, qui repréſente *une croix potencée, ſurmontée d'un caſque*, où on lit encore autour, *ſig...* MALVOI..., c'eſt-à-dire ſceau de MALVOISIN: cet acte eſt conſervé au Tréſor des Chartres de l'Hôtel de Ville de Metz, & une expédition authentique & collationnée mot à mot ſur l'original, en a été délivrée à la famille. Il eut de ſon épouſe, *Jeanne de Partaire*,

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et JEAN, Ecuyer, vivant en 1473.

IV. NICOLAS DE MALVOISIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han & Happoncourt, fit un accord avec JEAN, ſon frère, touchant la ſucceſſion de leurs père & mère, devant *Sarrazin*, Notaire à Nancy, le 5 Mai 1473. Il fit ſon teſtament le 10 Février 1507, dans lequel il rappelle ſon père & ſa femme, *Iſabelle de Foug*, de laquelle il laiſſa:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, mentionnée audit teſtament.

V. CLAUDE DE MALVOISIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han & Happoncourt, nomma le 26 Janvier 1526 des Procureurs pour pourſuivre la ſucceſſion de Dame *Iſabelle de Foug*, ſa mère. Il étoit mort le 12 Juillet 1573, que ſa veuve, *Nicole de Réance*, qu'il avoit épouſée par contrat du 12 Mars 1553, fit accord avec ſon fils CLAUDE, qui ſuit. Elle vivoit encore le 31 Mars 1608, qu'elle fit ſon teſtament devant *Faulchon*, Tabellion au Comté de Vaudémont.

VI. CLAUDE DE MALVOISIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han, Happoncourt, Aboncourt, Hammeville, Hadonville & Coinches, Conſeiller d'Etat de CHARLES III, Duc de Lorraine & de Bar, duquel il obtint par ſes Lettres Patentes du 16 Juillet 1592, dépoſées au Tréſor des Chartres de la Chambre des Comptes, l'érection de ſa Maiſon de Vézeliſe en Fief, pour les agréables ſervices que lui & ſes ancêtres avoient rendus à ce Prince & à ſes prédéceſſeurs Ducs, & fut maintenu, ſur la production de ſes titres conſtatant ſa noble & ancienne extraction, dans l'ancienne & légitime poſſeſſion de porter pour armes comme ont toujours fait ſes ancêtres: *d'argent, à la croix potencée de gueules*, &c. Il rendit ſes foi & hommage le 28 Juin 1612 pour ſa Seigneurie d'Hammeville & le Fief de Vézeliſe, & le 21 Octobre 1615, pour ſa Seigneurie d'Aboncourt, au Duc HENRI, qui, par ſes Lettres Patentes du 17 Janvier 1613, l'avoit déclaré iſſu de perſonnes nobles d'ancienne extraction des deux côtés, d'après les preuves qu'il en fit, remontant à NICOLAS ſon triſaïeul, & le reconnut pour gentilhomme d'ancienne race. Il fit ſon teſtament en 1622 & mourut après, laiſſant de ſa ſeconde femme, Dame *Claude de Grammont*, fille de Meſſire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de Geſſans, Meliſey, &c., & de *Fernandine de la Roche*, qu'il avoit épouſée par contrat du 8 Février 1610 (c'eſt depuis cette alliance que la Famille

DE MALVOISIN écartèle les armes de celles *de Grammont*) :

1. JEAN-PHILIPPE, qui ſuit ;
2. CLAUDE-FRANÇOIS, Seigneur d'Hammeville, qui conſtitua, avec la Dame ſa mère, par acte du 10 Février 1636, 180 livres de rente, monnoie de Beſançon, au profit de noble *Claude-François Perrenot de Granvelle ;*
3. CLAUDE-NICOLE, femme de *Charles de Mitry*, qu'elle avoit épouſé en 1625, Chevalier, Seigneur de Fauconcourt & d'Igney, Maître d'Hôtel ordinaire de S. A. le Duc de Lorraine, ſon Grand Fauconnier, Bailli & Gouverneur d'Epinal, dont poſtérité. Voy. MITRY. Elle fit accord le 19 Octobre 1643 avec JEAN-PHILIPPE & CLAUDE-FRANÇOIS DE MALVOISIN, ſes frères.

VII. JEAN-PHILIPPE DE MALVOISIN, Chevalier, Baron d'Aboncourt, Seigneur d'Hammeville, Coinches & Saulx, fit ſes foi & hommage le 26 Février 1664 pour Hammeville, dont il donna dénombrement le 25 Octobre 1665 ; obtint de LOUIS XIV des Lettres de ſauvegarde pour ſes Terres comme Gentilhomme Lorrain, ſignées du Roi, la Reine Régente préſente, & ſcellées du grand ſceau ; fut ſucceſſivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Baſſompierre, Cavalerie, ſe ſignala, en cette qualité, en diverſes occaſions, & enſuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par brevet du Duc CHARLES IV, donné à Bruxelles le 12 Mars 1652 ; il reçut pluſieurs lettres de ce Prince, qui ſe dit *ſon très-affectionné ami*. Le Baron *d'Aboncourt* fit ſon teſtament olographe le 16 de Février 1688, dans lequel il rappelle ſes deux enfans ci-après. Il avoit épouſé, 1° par acte du 13 Février 1643, aſſiſté de *Claude de Grammont*, ſa mère ; *Claude de Baillivy*, fille de *Claude*, II^e^ du nom, Seigneur de Guéblange, Ochey, &c., & de *Nicole d'Einville* ; & 2° par acte du 24 Février 1653, *Françoiſe de Brachet-Villars*, fille de *Gilles de Brachet*, Chevalier, Seigneur de Villars, Forêts, Auge, Conſeiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & d'*Aimée de la Grange-d'Arquian*. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE-CHARLES, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

2. MARIE-MARGUERITE, qui fit accord avec ſon frère conſanguin, le 13 Août 1697.

VIII. CLAUDE-CHARLES DE MALVOISIN, Chevalier, Baron d'Aboncourt, Seigneur de Champigneules, Hammeville & Coinches, né en 1644, fut Capitaine au Régiment de Vaudémont ; fit ſes repriſes des terres de Champigneules, Malzéville, Faulx-Saint-Pierre & Faulx-Saint-Etienne, le 15 de Juillet 1681. Il avoit épouſé, par acte du 24 Novembre 1680, *Marie-Eliſabeth de Collignon*, fille de *Louis-Robert*, Seigneur de Champigneules, Val des Faulx, & d'*Anne de Collignon*, ſa couſine, de laquelle il eut :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Baron DE MALVOISIN, Chevalier, d'abord Officier au Régiment du Han, puis Préſident à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, mort ſans poſtérité en 1756 & inhumé en l'Abbaye de Saint-Léopold de Nancy, où on voit ſon épitaphe ;
2. NICOLAS, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Lorraine, maintenu avec ſes frères, par lettres de FRANÇOIS, I^er^ du nom, Duc DE LORRAINE & de Bar, depuis Empereur, données à Lunéville le 20 Novembre 1736, dépoſées au Tréſor des Chartres de la Chambre des Comptes de Nancy, dans le droit & poſſeſſion de prendre & porter la qualité de Baron, à l'imitation de leur père & de leurs aïeux, avec les mêmes armes de leur Famille, comme on les rapportera à la fin de cette généalogie ; leur filiation y eſt prouvée depuis NICOLAS DE MALVOISIN, Chevalier, vivant en 1396, juſqu'à JOSEPH-FRANÇOIS, père de ceux qui ſubſiſtent. NICOLAS, Baron DE MALVOISIN, épouſa, en 17[illegible]2, *Jeanne-Antoinette d'Aſſigny*, fille de *Louis-Achille*, Marquis *d'Aſſigny*, & d'*Edmée-Geneviève de Louvier ;*
3. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit ;
4. Et une fille, morte Religieuſe.

IX. JOSEPH-FRANÇOIS, Baron DE MALVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Aboncourt, Chef-Haut, Blémerey, Boulaincourt, né en 1693, Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empire, mourut en ſon château d'Aboncourt le 7 Août 1744. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1733, *Catherine de Myon*, née en 1709, vivante en 1780, fille de Meſſire *Gabriel de Myon*, Chevalier, Baron de Gombervaux, & de *Françoiſe de Drouet de Sainte-Livière*. Il laiſſa en bas âge ſix enfans, ſavoir :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. GABRIEL-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné ;
3. MELCHIOR-FRANÇOIS, né le 14 Juin 1736, Chanoine de l'Egliſe Primatiale Cathédrale de Nancy, Vicaire Général du Diocèſe de Beſançon, & nommé, en 1773, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-

Saulve de Montreuil-fur-Mer, au Diocèſe d'Amiens ;

4. Pétronille-Angélique, née Baronne de Malvoisin, « dont les preuves ont été faites le 12 Novembre 1776, pour être reçue au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, » enſuite mariée, par contrat du 4 Mai 1778, paſſé devant *Pierre*, Notaire à Nancy, à Meſſire *Denis-Georges-Joſeph*, Vicomte *de Nédonchel*, Chevalier, Seigneur d'Antreuille, ci-devant reçu Chevalier de Malte, « dont il continue de porter la Croix de cet ordre avec permiſſion du Grand Maître, depuis ſon mariage, » fils de *Denis-Georges-Alexandre*, Chevalier, Marquis *de Nédonchel*, Vicomte de Staple, Seigneur du Comté Souverain de Bruay, & de *Marie-Anne-Joſephe de Douay*, Vicomteſſe de Staple, Dame de Baralle, Buſſy, Grancourt, &c. ;

5. & 6. Catherine-Thérèse & Marie-Charlotte, Baronnes de Malvoisin, « qui ont été reçues Chanoineſſes d'honneur au Chapitre des Dames-Comteſſes de Salles, en Beaujolois »

(Charles-François, Gabriel-François & Melchior-François de Malvoisin, frères, ont apportionné leurs ſœurs, le 21 Avril 1760, ſuivant la Coutume de Lorraine, & ont partagé entr'eux le 22 la ſucceſſion de leur père.)

X. Charles-François, Baron de Malvoisin, Chevalier, Seigneur d'Aboncourt, Blémerey, Chef-Haut & Boulaincourt, né le 10 Mai 1734, ci-devant Capitaine au Régiment d'Harcourt, Dragons, Major en 1778 du Régiment de Dragons de Monsieur & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat du 6 Novembre 1764, *Gabrielle-Françoiſe de Contriſſon*, « fille de *Pierre-Gabriel*, Chevalier, Seigneur *de Contriſſon* ; il en a eu

Pétronille-Charlotte, née le 11 Août 1769.»

X. Gabriel-François, Baron de Malvoisin, Chevalier, Seigneur d'Hammeville, dont il a rendu foi et hommage au Roi le 20 Novembre 1776, né le 4 Juin 1735 (ſecond fils de feu Joseph-François, Baron de Malvoisin, & de *Catherine de Myon*), Chevalier de Saint-Louis, Major de Dragons avec rang de Meſtre de Camp par brevet du 9 Mars 1774, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de la Rochefoucauld, du 4 Mai 1776, a épouſé, par contrat du 22 Avril 1770, *Béatrix-Marie de Beurges*, fille de Meſſire *Jean-Baptiſte*, Chevalier Seigneur de Reneſſon, Trémont, Vovincourt, &c., & d'*Anne de Beurges*, ſa couſine. Leurs enfans ſont :

1. Melchior-François, Chevalier, né le 14 Juillet 1776 ;
2. Catherine-Louise ;
3. Et Anne-Pauline.

(On compte parmi ſes alliances les Maiſons *d'Harcourt, Grammont, la Roche, Beauffremont, Beauvau, Saulx, Rye, Grachaux, la Joncière, Raincourt, Mitry, Craincourt, d'Ourches, Nettancourt, du Hautoy, des Salles, Courcy*, & *Lardenoy*, &c.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 buſtes de Reine de carnation, couronnés d'or à l'antique, 2 & 1*, qui eſt de Grammont ; *aux 2 & 3 écartelé d'or & de gueules*, qui eſt de Myon ; & ſur le tout : *d'argent, à la croix potencée de gueules*, qui eſt de Malvoisin. *L'écu ſurmonté d'une Couronne de Baron.* Supports : *deux lions au naturel, lampaſſés de gueules & couronnés d'or.* Deviſe : a Deo solo. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés.)

MALYVERT ou MALIVERT, en Breſſe: Famille noble dont nous allons parler, d'après un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.

I. Jacques de Malyvert, Ecuyer, vivoit en 1490 ; il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. Aimé, qui ſuit ;
2. Philippine, femme de *Humbert de Grillet*, Seigneur de Vernay, fils puîné de *Girard*, & de *Françoiſe Bergier* ;
3. Philiberte, femme de *Philibert de Joly*, Seigneur du Gravier, mort ſans enfans ;
4. & 5. Guillemette & Antoinette.

II. Aimé de Malyvert, Ecuyer, épouſa, le 28 Janvier 1526, *Marie de Belly*, fille de *Poncet*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Buſſy*, dont entr'autres enfans :

III. Philibert de Malyvert, Seigneur de Conflans, Corveiſſiat & de Vaugrigneuſe, qui s'eſt marié, 1° en 1547, avec *Catherine de Grillet*, fille d'*André*, Seigneur du Beſley, & de *Richarde Montmoret*, morte ſans enfans ; & 2° en 1550, avec *Claudine de Meyria*, fille de *Jean*, Seigneur de Roſy, & de *Claudine de Morel*. Philibert teſta le 6 Octobre 1583. Il eut de ſon ſecond mariage :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. Claude, Seigneur de Vaugrigneuſe, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
3. Isabeau, mariée, le 5 Janvier 1572, avec

Gabriel d'Arloz, Seigneur de Picareyſſia & Loblaz, en Génevois;

4. Philiberte, femme d'*Annibal de Varax*, Seigneur de Crangeat & de Chavain;
5. Antoinette, Religieuſe à la Chartreuſe de Poletins;
6. Louise, mariée, le 6 Février 1577, avec *François Craſſus*, Conſeiller de S. A. de Savoie & ſon Sénateur à Chambéry;
7. Et Claudine, femme de *Claude de Platière*, Gentilhomme de Savoie, Major de la ville de Bourg.

IV. Gaspard de Malyvert, Seigneur de Conflans, épouſa, 1° le 8 Janvier 1588, *Perronne de Buſſy*, fille de *Jean*, Baron de Brion, Seigneur d'Heyriat, & de *Louiſe de Palmier*; & 2° *Marie de Molan*, veuve d'*Antoine de Verjon*, Baron de Mornay, fille de *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour-de-Neuville, & d'*Ainarde de Maubec*. Sa ſeconde femme mourut ſans enfans, ceux du premier lit furent:

1. Claude-Antoine, qui ſuit;
2. Louise, femme de *François de Tocquet*, Seigneur de Mongefond & de l'Isle;
3. Marguerite, Religieuſe à Sainte-Colombe, près de Vienne;
4. Et Claudine, mariée à *Georges de Thelis*, Seigneur de Leſpinaſſe, en Beaujolois.

V. Claude-Antoine de Malyvert, Seigneur de Conflans, Challes & Corveiſſiat, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pont-de-Vaux, épouſa, 1° le 26 Août 1614, *Anne de Berbizy*, fille de *Perpétue*, Seigneur de Ventoux, Préſident au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne des Barres*, Dame de Charency; 2° le 24 Janvier 1626, *Lucrèce Grollier*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Baron de Servières, Seigneur de Prizy, &c., Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marie Camus*; & 3° le 9 Janvier 1636, *Françoiſe de Pollod*, Dame de Saint-Agnin, en Dauphiné, veuve de *Jacques-Louis de Pingon*, Seigneur de Prangin, fille & héritière de *Louis de Pollod*, Seigneur de Saint-Agnin, & d'*Iſabeau de Sereẓin*. Du premier lit il eut:

1. Claude-François, Seigneur de Réoux, en Valromey;
2. François.

Du ſecond lit vint:

3. Marie, Religieuſe de la Viſitation en la ville de Belley.

Et du troiſième lit ſortirent:

4. 5. 6. & 7. Scipion, Claude, Armand & Hyacinthe;
8. Et Françoise. (Nous ignorons la deſtinée de tous ces enfans.)

IV. Claude de Malyvert, Seigneur de Vaugrigneuſe (ſecond fils de Philibert, & de *Claudine de Meyria*, ſa ſeconde femme), Capitaine de Cavalerie en Savoie & Commiſſaire des Guerres, au delà des Monts, teſta le 13 Mars 1636; il eut de ſon mariage avec *Etiennette Bellet*:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. François, Religieux Capucin;
3. Renaud, Religieux & Grand Prieur d'Ambronay;
4. Claude-Antoine, Prieur de Gigny, au Comté de Bourgogne;
5. Antoine, Religieux à Nantua;
6. Bertrand, marié, le 9 Juin 1647, avec *Hiéronyme Druays*, veuve du Seigneur *de Barbarel* en Dombes, fille de *Claude-François Druays*, & d'*Urbaine d'Oncieu*;
7. Gasparde, Religieuſe à Sainte-Claire d'Annecy;
8. Marie, Religieuſe au même lieu;
9. Laurence, Religieuſe à l'Annonciade de Saint-Claude;
10. Louise, Religieuſe au même lieu;
11. Et Etiennette, Religieuſe à Sainte-Urſule, de Crémieu.

V. Guillaume de Malyvert, Seigneur de Vaugrigneuſe, épouſa *Anne de Rovorée*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Montburon, & d'*Anne de Vachon*, dont il eut:

1. Louis, décédé jeune;
2. Guillaume-Joseph, Officier d'Infanterie;
3. Philippe, Lieutenant au Régiment de Lorraine, Dragons;
4. Et Anne. (Nous ignorons auſſi leur deſtinée, faute de *Mémoire*.)

Les armes: *bandé d'argent & de gueules de 6 pièces.*

MAMETZ, *aliàs* MAMEZ, en Artois: *d'argent, à 3 maillets de ſable, 2 & 1.*

MANAY ou MANNAY, Famille de Picardie, qui a fait ſes preuves de nobleſſe depuis le 28 Juin 1476, que vivoit Lancelot du Manay, Ecuyer.

Les armes: *d'argent, à l'aigle au vol abaiſſé de ſable; écartelé, d'or, à la croix ancrée de gueules.*

MANCEL, en Normandie, Election de Li-

ſieux; Famille qui porte: *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de 6 coquilles rangées d'or, 3 & 3.*

MANCHICOURT ou MANCICOURT: *gironné d'or & de gueules.*

MANCINI. On trouve dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 462 & ſuiv., la Généalogie de cette Maiſon: elle eſt originaire de Rome, ſuivant les preuves de Philippe-Julien Mancini-Mazarini, Duc de Nevers, faites devant MM. les Ducs de Mortemart & d'Aumont, Chevaliers des Ordres du Roi, lequel a été reçu Chevalier des mêmes Ordres le 31 Septembre 1661. Dans un *Mémoire* Généalogique de cette Maiſon, qui nous a communiqué, elle remonte à

I. Mancinus Lucii, vivant vers l'an 990. On lui donne pour fils,

II. Pierre Mancini, qui eut pour enfans:

Léon, Gérard, qui ſuit, Bonne & Constance, leſquels firent tous les quatre don à l'Archiprêtre de Sainte-Marie-la-Neuve d'une place près du portique de cette Egliſe. Dans le titre qui eſt de l'an 1042, ſous le Pontificat de Benoît IX, ils ſont qualifiés *très-nobles hommes*, & leurs ſœurs *très-nobles femmes*, enfans de Pierre & petit-fils de Mancinus.

III. Gérard Mancini eut pour fils

IV. Pierre Mancini, lequel fut père de

Pierre, qui ſuit;
Et Gérard.

V. Pierre Mancini, IIIe du nom, fit avec ſon frère ceſſion ou vente d'une partie de maiſon à Jean, Acolyte du Palais de Latran. Dans le titre qui eſt de 1139, ils ſont dits fils de Pierre & petit-fils de Gérard Mancini.

VI. Pierre Mancini, IVe du nom, fils de Pierre III, renonça, avec pluſieurs autres, aux oblations qui leur étoient dues dans l'Egliſe de Saint-Jean-de-Latran, & par l'Acte qui eſt du 10 Mai 1177, ſous le Pontificat d'Alexandre III, il eſt dit fils de feu Pierre Mancini. Ses enfans furent:

1. Jean, vivant en 1202, qualifié *puiſſant Seigneur* par Zazzera;
2. Pierre, vivant auſſi l'an 1202;
3. Et Laurent, qui ſuit.

VII. Laurent Mancini donna avec ſes frères quelques ornemens pour le ſervice des Autels de Sainte-Marie-la-Neuve. Dans le titre qui eſt de 1202, il eſt dit fils de Pierre Mancini, & ſuivant un autre titre de 1229, il épouſa *Philippe*, que l'on dit avoir été de la Maiſon *de Frangipani*, ce qui ſemble ſe juſtifier par un tranſport fait à ladite *Philippe* par *Grégoire*, fils de feu *Odon Frangipani*, de certains droits ſucceſſifs. Dans cet acte, dont la date manque, elle eſt dite femme de Laurent Mancini. Leurs enfans furent:

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et Jacques, lequel, pour éviter la perſécution des Vitelleſchi, Tirans de Rome, ſe retira en Sicile vers l'an 1256. De lui ſont deſcendus les Barons de *Tordello*, de *Tumini* & d'*Ogliaſtro*.

VIII. Nicolas Mancini eſt dit fils de Laurent, dans un titre du Cartulaire de Sainte-Marie-la-Neuve de l'an 1259. Il fut père de

IX. Gérard Mancini, IIe du nom, ſuivant une atteſtation des Magiſtrats de Rome (donnée en apparence du tems du Cardinal Mazarin & imprimée, dans laquelle la Généalogie des Mancini eſt énoncée depuis Mancinus). Il fut père de

X. Gérard Mancini, IIIe du nom, qui eſt dit fils de Gérard II & petit-fils de Nicolas dans un titre du Cartulaire de Sainte-Marie-la-Neuve, de l'an 1330, & ſuivant l'atteſtation mentionnée ci-deſſus, il eut pour fils

Pierre, dit Toussaint Mancini, qui ſuit, par lequel commence la Généalogie de cette Maiſon dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

XI. Pierre, dit Toussaint Mancini, qualifié *Grand Comte Romain*, par Camille Lelii, mourut le 20 Février 1384, ſuivant ſon épitaphe qui ſe lit ſur une tombe plate dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Egliſe des Saints-Apôtres, & où ſont gravées ſes armes qui ſont: *deux poiſſons, poſés en pal.* Des *Mémoires* lui donnent pour femme *Jeanne*, ſans dire de quelle Famille elle étoit. Elle mourut en 1427 & fut inhumée à côté de ſon mari. Leurs enfans furent:

1. Laurent, qui ſuit;
2. Jean, *Omni-Sanĉi*, dit Mancini, nommé avec ſon frère dans un titre du 18 Janvier 1395. Il épouſa *Andreoze* ou *Andrée*, dite *Andreoza*, laquelle renonça, le 9 Juin 1398, à la moitié d'un aqueduc à elle appartenant, en faveur de Laurent Mancini, ſon beau-frère, & lui vendit, du conſentement de ſon mari, le 15 Septembre 1414, une moitié de maiſon ſituée dans le quartier de Trevi,

avec ſes dépendances, pour le prix de 100 florins;

3. Et Jacomella, *aliàs* Jacqueline Mancini Lucii, mentionnée comme veuve dans un titre du 30 Novembre 1411.

XII. Laurent *Omni-Sancti* Mancini de Lucii, nommé dans les actes cités ci-deſſus de 1395, 1398 & 1414, acheta, le 17 Juin 1415, pour le prix de 10 ducats d'or de Laurent Scazii, Procureur de Marguerite d'Utina, une Maiſon ſituée dans le quartier de Trevi, avec ſes confins, & en acquit une autre ſituée dans le même quartier, paroiſſe de Sainte-Marie *in viâ latâ*, pour le prix de 300 florins de François Ruedi, par acte du 7 Février 1422: il eſt nommé dans un autre contrat d'achat du 19 Février 1431; fit un échange, le 19 Septembre 1440, avec les Chanoines de Sainte-Marie *in viâ latâ*, d'une vigne qui lui appartenoit, ſituée au lieu dit *Preta Papa*, pour une de leurs maiſons ſiſe dans le quartier de Trevi qu'ils lui cédèrent, & acheta, le 3 Juin 1441, pour le prix de 5000 florins, de Jacques Conti, fils de Nicolas Conti, Comte d'Anguillara, le Château ruiné, dit *Leprignana*, avec tout ſon territoire & ſes dépendances, ſitué hors la porte Saint-Pancrace. Il teſta le 20 Janvier 1444, & inſtitua ſes enfans pour héritiers univerſels. On voit dans l'Egliſe d'*Ara-Cœli*, une épitaphe de L. Mancini, mort le 1er Septembre 1447, & il y a apparence que c'eſt celle de ce Laurent Mancini. Il y eſt dit que le Roi Alphonse le fit *Chevalier*. Elle commence ainſi: *Lucia ſtirps claris olim lucebat alumnis*, &c. Il épouſa, ſuivant Lelii, *Marie Burgamini*, iſſue d'une illuſtre Maiſon, mentionnée dans le teſtament de ſon mari, qui en eut:

1. Jacques, lequel teſta le 13 Juin 1465 & inſtitua héritier Alexandre Mancini, ſon neveu, rapporté en ſon rang. Il avoit épouſé *Lucinia Bobacina-Cavalieri*, mentionnée dans les contrats de mariage de ſes filles, qui ſont:
   1. Constanza, alliée, par contrat du 14 Septembre 1451, à *Grégoire Cola-Janni de l'Iſle*;
   2. Et Paulina, mariée, par contrat du 10 Novembre de la même année, à *Pierre Marcellini*.
2. Etienne, nommé avec ſes frères dans un titre du 12 Septembre 1457. Il eſt fait mention du droit de patronage qu'ils avoient dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Egliſe des Saints-Apôtres;
3. Julien, qui ſuit;
4. & 5. Cecca & Antonia, nommées dans le teſtament de leur père;
6. Et Vannoza, femme de *Jacques dello Scuto*, ſuivant un acte du 3 Juin 1492.

XIII. Julien Mancini, mentionné dans un acte du 3 Mars 1455 & dans les autres cités pour ſes frères & ſœurs, épouſa *Jacomella* ou *Jacqueline* ou *Jacquette Muti*, nommée dans l'acte de 1455, & que *Batiſte Cochi* inſtitua pour héritière univerſelle, par acte de l'an 1480: ſon mari y eſt qualifié de *noble homme* & dit fils de feu Laurent, & petit-fils de Toussaint Mancini. De ce mariage vinrent:

1. Alexandre, qui ſuit;
2. Louise, femme de *François-Pierre-Mathieu Albertoni*, dont elle étoit veuve le 3 Juin 1492, lors de la donation qu'elle fit en faveur de *Sébaſtienne*, fille de *Jacques dello Scuto*, & de Vannoza Mancini, ſa tante;
3. Et Camille, nommée dans un acte du 7 Octobre 1495.

XIV. Alexandre Mancini inſtitua pour Procureur Jacques Mancini, ſon oncle, par acte du 12 Juillet 1465, & vendit avec Julien, ſon fils, le 26 Avril 1485, les trois quarts d'une quatrième partie de maiſon, dite *la Selva*, à Pierre de Maſſimo. Il étoit mort le 20 Octobre 1491, lorſque ſes fils firent un acte d'accommodement avec la Famille des *Valentini*. Il avoit épouſé *Ambroſine de Fabii*, nommée dans le teſtament de Jean-Baptiste Mancini, un de ſes fils, du 19 Septembre 1518. Elle eut de ſon mariage:

1. Julien, dit *Chanoine de Saint-Jean de Latran*, dans un titre du 9 Août 1496; il avoit paſſé, les 13 & 16 Mai 1488, un bail emphytéotique au nom d'Alexandre, ſon père;
2. Etienne, qui tranſigea, le 20 Octobre 1491, pour lui & pour ſes frères, avec le Seigneur Apollonio & les autres de la Famille des Valentini. Il épouſa, par contrat du 23 Octobre 1509, *Antonia Tomaratia*, laquelle eut en dot 1200 ducats avec ſes bagues & joyaux;
3. Dominique, nommé dans les actes des 31 Mai 1478 & 20 Octobre 1491;
4. Jean-Baptiste, qui ſuit;
5. Jacques, rapporté après ſon aîné;
6. Et Laurent, nommé dans une tranſaction du 20 Octobre 1491. Il ſervit avec diſtinction à la guerre des Vénitiens, mourut âgé

de 42 ans en 1614 & fut inhumé dans l'Egliſe des Saints-Apôtres. Il avoit épouſé *Félicité d'Arcioni*, laquelle fit ſon teſtament le 12 Juin 1553 & ordonna ſa ſépulture en la Chapelle, où étoit enterré ſon mari, dans l'Egliſe des Saints-Apôtres. Elle fonda deux meſſes par ſemaine & déclara que les Seigneurs MANCINI lui redevoient 1100 ducats pour le reſtant de la reſtitution de ſa dot ſur la maiſon della Leprignana.

XV. JEAN-BAPTISTE MANCINI, nommé dans les actes cités ci-deſſus, fit un accommodement le 13 Juillet 1514, pour lui, JACQUES & ETIENNE MANCINI, ſes frères, avec Dominique de Maſſimi, pour les confins de la maiſon della Leprignana, teſta le 19 Septembre 1518, & inſtitua héritier univerſel ALEXANDRE, ſon fils ; ordonna que s'il mouroit ſans enfans, les enfans mâles de ſes filles lui ſuccéderoient, & au cas que ſes filles n'euſſent aucun enfant mâle, il voulut que JACQUES MANCINI, ſon frère, & ſes deſcendans à l'infini en ligne maſculine, lui ſuccédaſſent. Il avoit épouſé *Laure Micinelli*, nommée dans le teſtament de ſon mari. Elle eut la tutelle de ſes enfans le 28 Mars 1525, fit ſon teſtament le 25 Septembre 1549, y nomma tous ſes enfans mâles & femelles & inſtitua héritière PORTIA MANCINI une de ſes filles. JEAN-BAPTISTE eut de ſon mariage :

1. N... MANCINI, mort le 19 Juin 1514, âgé d'un an & cinq mois, ſuivant ſon épitaphe qui ſe voit dans l'Egliſe des Saints-Apôtres ;
2. ALEXANDRE, nommé dans le teſtament de ſon père & dans les actes du 13 Mars 1524, & 28 Mars 1525. Il fut père de

   JACOMELLA ou JACQUELINE, femme de *Jean-Paul Orſini*, lequel paſſa une tranſaction pour le reſtant de ſa dot, le 12 Août 1536, avec les fils & héritiers de JEAN-BAPTISTE MANCINI ;
3. LAVINIA, nommée avec ſon frère & ſes ſœurs au teſtament de leur père & dans celui de ſa mère du 25 Septembre 1549. Elle fut mariée à *Nicolas Buffalini ;*
4. LUCIDE, femme, par contrat du 1er Décembre 1524, de *Bernardin Caffarelli*, dont elle étoit veuve le 26 Mai 1562, lorſqu'elle conſtitua Procureur. Elle teſta le 21 Février 1573 ;
5. PORTIA, inſtituée héritière univerſelle par le teſtament de ſa mère ;
6. & 7. MARTIA & JULIA, mentionnées dans les actes ci-deſſus ;
8. FAUSTINA, mariée à *Pierre-Paul Artavanti*, lequel donna, le 12 Juin 1541, quittance de 1100 ducats à compte de la dot qui lui avoit été promiſe. Elle mourut âgée de 24 ans & trois mois & fut enterrée dans l'Egliſe Sainte-Marie d'*Ara-Cœli*, où ſe voit ſon épitaphe que ſon mari y fit poſer en 1514 ;
9. Et SÉRAPHINE, nommée dans un acte du 12 Août 1536.

XV. JACQUES MANCINI (frère cadet de JEAN-BAPTISTE), eſt mentionné dans les actes ci-deſſus & dans une donation faite en ſa faveur le 23 Mars 1515 ; il fit ſon teſtament le 11 Septembre 1518 ; inſtitua pour héritier univerſel ſon fils unique, & ordonna que ſes filles ſeroient dotées chacune de 2000 ducats. Il eut de *Diane Micinelli*, ſon épouſe,

JULIEN, qui ſuit ;
Et trois filles : HORTENSIA, CARRIDONIA & TARQUINIA, dotées par le teſtament de leur père.

XVI. JULIEN MANCINI mourut le 18 Juillet 1536, âgé de 29 ans, ſuivant ſon épitaphe que l'on voit dans l'Egliſe d'*Ara-Cœli*. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Février 1531, *Hiéronyme Capranica*, laquelle eut, le 7 Août 1536 & le 14 Octobre 1549, la tutelle de ſes enfans, qui furent :

1. LAURENT, qui ſuit ;
2. Et DIANE, mariée, le 27 Janvier 1551, à *Jean-Baptiſte Buffalini*. Elle eut en dot 4100 ducats & 400 ducats de bagues & joyaux.

XVII. LAURENT MANCINI, IIe du nom, nommé dans un acte du 26 Août 1562, vendit, le 23 Juillet 1587, pour le prix de 40,000 écus la maiſon de Leprignana à Joſeph Juſtiniani, & étoit mort avant le 10 Janvier 1589. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Février 1553, *Olympe Maſſimi*, fille d'*Angelo*, & d'*Attilia Matthaei*. Elle étoit veuve, & avoit, le 10 Janvier 1589, la tutelle de ſes enfans, qui ſont :

1. PAUL, qui ſuit ;
2. JACQUES, baptiſé, le 3 Septembre 1569, dans l'Egliſe de Sainte-Marie *in viâ latâ* ;
3. FRANÇOIS-ALEXANDRE-PAUL, né le 20 & baptiſé le 25 Janvier 1576, dans la même Egliſe ;
4. FRÉDÉRIC, qui donna ſon conſentement, le 28 Juillet 1587, à la vente que ſon père avoit faite le 23 du même mois, de la maiſon de Leprignana ;
5. HORACE, lequel donna auſſi le même jour ſon conſentement à la même vente ;

6. Julien, nommé dans l'acte de renonciation de sa sœur du 25 Mai 1587;
7. Virginie, mariée, le 25 Mai 1577, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, à *Julio Glorieri*. Elle avoit fait, le 23 du même mois, en présence de sa mère, une donation & une renonciation de tous ses biens paternels & maternels en faveur de ses frères, avec la réserve de 4000 écus;
8. Laure, mariée, par contrat du 23 Août 1584, avec *Alexandre Cardelli*;
9. Clerie, femme d'*Alexandre Silveri*;
10. Hortense, baptisée le 3 Octobre 1566, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, & mariée, le 26 Novembre 1585, à *Justinien Sevaroli*.
11. Angélique-Hélène, baptisée dans la même Eglise le 10 Mai 1568;
12. Et Faustine, femme d'*Antoine Camiani*.

XVIII. Paul Mancini, qualifié dans son contrat de mariage de *très-illustre Seigneur*, servit dans la guerre de Ferrare en 1597; cette guerre ayant été bientôt terminée, il revint à Rome & s'y livra à l'étude & aux recherches les plus curieuses. Il fut le premier instituteur de l'*Académie des Humoristes*, dont les assemblées se tenoient dans sa maison & s'y font encore tenues après sa mort. Etant devenu veuf, il embrassa l'état Ecclésiastique & mourut après l'an 1637. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1600, *Victoria Capoccii*, fille de *Vincent*, Patrice Romain, & de *Lucrèce Glorieri*. Elle eut en dot 15,000 écus. De ce mariage vinrent:

1. Michel-Laurent, qui suit;
2. François-Marie, né le 20 Octobre 1606, créé Cardinal-Diacre du titre de *Saint-Vite* & de *Saint-Modeste*, à la nomination de la France le 5 Avril 1660, puis Cardinal-Prêtre du titre de *Saint-Mathieu in Merulanâ*, par le Pape Alexandre VII. Il testa le 29 Juin 1672, institua pour héritier Philippe-Julien Mancini, Duc de Nevers, son neveu, & fit des legs en faveur d'Olympe & de Hiéronyme-Marie, ses sœurs;
3. Laurent-Grégoire, né le 13 & baptisé le 19 Mars 1608;
4. Olympe, mariée, par dispense le 4 Février 1624, avec *Jacques de Vellii*, son cousin, fils d'*André*, & de *Sulpicie Capoccii*. Il donna quittance de sa dot le 13 Septembre 1642;
5. Et Hiéronyme-Marie, née le 20 & baptisée le 26 Mars 1603, mariée, le 30 Janvier 1630, à *Sertorio Theophilo*.

XIX. Michel-Laurent Mancini, Baron Romain, qualifié *très-illustre Seigneur* dans son contrat de mariage du 6 Août 1634, mourut avant le 5 Juillet 1657. Il avoit épousé *Hiéronyme Mazarini*, fille puînée de *Pierre Mazarini*, natif de Palerme, & d'*Hortensia Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoise de Bellon*, de la ville de Turin. Elle mourut le 29 Novembre 1656, & eut entr'autres enfans:

1. Michel, tué en 1652 au combat du Faubourg Saint-Antoine à Paris;
2. Philippe-Julien, qui suit;
3. Alphonse-Marie, né & baptisé le 24 Juin 1644, mort le 5 Janvier 1658;
4. Laure-Victoire, morte à Paris le 4 Février 1657, dans sa 21e année, & enterrée au Couvent des Capucines. Elle avoit épousé, le 4 Février 1651, *Louis*, Duc *de Vendôme*, de Mercœur, &c., Pair de France, fils aîné de *César*, Duc *de Vendôme*, & de *Françoise de Lorraine*, Duchesse de Mercœur, dont: *Louis-Joseph*, Duc *de Vendôme*, & *Philippe de Vendôme*, Grand Prieur de France;
5. Olympie, Surintendante de la Maison de la Reine, morte le 9 Octobre 1708. Elle avoit épousé, le 20 Février 1657, *Eugène-Maurice de Savoie*, Comte de Soissons, Colonel Général des Suisses & Grisons, Gouverneur de Champagne & de Brie, fils de *Thomas-François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand Maître de France, & de Marie de Bourbon-Soissons, dont elle eut plusieurs enfans. Voy. SAVOIE, branche des Comtes de *Soissons*;
6. Marie, baptisée à Rome dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 1er Août 1639, mariée, le 11 Avril 1661, à *Laurent-Onufre Colonna*, Duc de Taliacoti, Prince de Paliano & de Castiglione, Grand d'Espagne, Connétable du Royaume de Naples, Chevalier de la Toison d'Or, fils de *Marc-Antoine Colonna*, Duc de Corvari, & d'*Isabelle Gioeni*, Princesse de Castiglione en Sicile. Elle étoit veuve le 15 Avril 1689, & mourut au mois de Mai 1715;
7. Marguerite, née le 14 Mars & baptisée le 18 Avril 1643, à Rome, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*;
8. Hortense, née à Rome le 6 Juin 1646, baptisée dans la même Eglise le 8 du même mois, morte à Chelsey en Angleterre, le 16 Juillet 1699. Elle avoit épousé, le 28 Février 1661, *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, Duc de Réthélois-Mazarini, Pair & Grand Maître de l'Artillerie de France, fils de *Charles de la Porte*, Duc

de la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand Maître de l'Artillerie de France, & de *Marie Coeffier*, dite *Ruzé d'Effiat*, ſa première femme. Le Cardinal *Mazarin*, ſon oncle maternel, l'avoit inſtituée avec ſon mari pour héritiers univerſels, à la charge de porter les armes pleines de *Mazarin* & de ſubſtitution graduelle & perpétuelle;

9. Anne, née à Rome le 27 Août 1647 & baptiſée dans l'Egliſe de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 29 du même mois;
10. Et Marie-Anne, baptiſée à Rome dans la même Egliſe, le 13 Septembre 1649, morte ſubitement à Clichy, près de Paris, le 20 Juin 1714, d'où ſon corps fut porté aux Théatins, & ſon cœur aux Jéſuites de la rue Saint-Antoine. Elle avoit épouſé, au Louvre à Paris, le 20 Avril 1662, *Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne*, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand Chambellan de France, mort le 25 Juillet 1722, dont elle eut poſtérité. Voy. TOUR-D'AUVERGNE (de la).

XX. Philippe-Julien Mancini-Mazarini, Duc de Nevers & de Donzy, né à Rome le 26 Mai 1641, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661, Gouverneur & Lieutenant Général du Nivernois, de la Rochelle & du pays d'Aunis, Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, porta la queue du Manteau de Louis XIV à ſon Sacre en 1654, fut inſtitué héritier par le Cardinal *Mazarin*, ſon oncle maternel, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans ſes biens d'Italie & autres portés dans ſon teſtament, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs prendroient le nom & les armes de *Mazarin* avec celles de Mancini. Il mourut à Paris le 8 Mai 1707, & fut enterré dans l'Egliſe du Collège Mazarin, dit *des Quatre Nations*, & ſon cœur porté dans l'Egliſe Cathédrale de Nevers. Il avoit épouſé, le 15 Décembre 1670, *Diane-Gabrielle Damas de Thianges*, morte le 11 Janvier 1715, fille de *Claude-Léonor Damas*, Marquis de Thianges, &c., & de *Gabrielle de Rochechouart-Mortemart*, dont :

1. Eloy, mort jeune;
2. N... Mancini, dit *le Duc de Donzy*, mort au mois de Mai 1683;
3. Philippe-Jules-François, qui ſuit;
4. Jacques-Hippolyte, appelé *le Marquis* de Mancini, Seigneur de Claye en Brie, né le 2 Mars 1690, ſubſtitué par le Cardinal *Mazarin*, ſon grand-oncle, aux biens qu'il avoit en Italie, ancien Colonel d'Infanterie, qui mourut le 25 Novembre 1759. Il avoit épouſé, *Anne-Louiſe de Noailles*, dernière ſœur du Maréchal-Duc *de Noailles*, née le 26 Août 1695, auparavant veuve, le 24 Septembre 1719, de *Jean-François-Macé le Tellier de Courtenvaux*, Marquis de Louvois, Capitaine des Cent Suiſſes de la Garde du Roi, &c., duquel elle eut poſtérité. Voy. TELLIER de LOUVOIS (le). De ſon ſecond mariage elle a eu:

   Deux garçons, morts en bas âge;

   Et Marie-Zéphirine ou Diane-Marie-Zéphirine-Adelaïde Mazarini-Mancini, née le 3 Février 1726, mariée, le 16 Décembre 1738, à *Louis-Melchior-Armand*, Vicomte, puis Marquis *de Polignac*, Meſtre de Camp du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 10 Avril 1738, dont il s'eſt démis en 1742; elle en eut poſtérité. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par *Melchior de Polignac*, Cardinal, Archevêque d'Auch, Prélat Commandeur des OrJres du Roi, oncle de ſon mari. Voy. POLIGNAC, en Auvergne.

5. Diane-Gabrielle-Victoire, morte ſans enfans à Paris le 12 Septembre 1716. Elle avoit épouſé, le 6 Avril 1699, *Charles-Louis-Antoine de Hénin de Boſſut*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, Chevalier de la Toiſon d'Or, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Eſpagne, puis de France. Il a épouſé, en ſecondes noces, le 2 Mai 1722, *Charlotte de Rouvroy*, fille de *Louis*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviève-Françoiſe de Durfort de Lorges*. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD;
6. Et Diane-Adélaïde-Philippe, mariée, le 1er Août 1707, à *Louis-Armand d'Eſtrées de Lauzières*, Duc d'Eſtrées, Pair de France, &c., Gouverneur de l'Iſle-de-France & du Soiſſonnois. Elle eſt reſtée veuve, ſans enfans, le 16 Juillet 1723, & eſt morte, au Château d'Anet, le 29 Septembre 1747, âgée de 59 ans. Voy. ESTRÉES, branche des Seigneurs & Marquis de *Cœuvres*, &c.

XXI. Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini, né à Paris le 4 Octobre 1676, Duc de Nevers, Pair de France, par Lettres d'érection du 7 Septembre 1720, reçu au Parlement le 27 Janvier, Noble Vénitien, Prince de Donziois, de Vergagne & du Saint-Empire & Grand d'Eſpagne de première claſſe, Gouverneur du Nivernois & du Donziois,

du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier & de la ville de Nevers, &c., ci-devant Grand Ecuyer de la feue Reine, feconde Douairière d'Eſpagne, obtint, après la mort du Duc *Mazarin*, ſon couſin, la nomination des places des Gentilshommes Penſionnaires au Collège Mazarin, dit *des Quatre Nations*, par Brevet du mois de Novembre 1738, pour lui & ſa poſtérité ; laquelle nomination était dévolue au Roi, en conſéquence du teſtament du Cardinal *Mazarin*, Fondateur de ce Collège. Il eſt mort le 14 Septembre 1768. Il avoit épouſé, en Juin 1709, *Marie-Anne Spinola*, morte à Paris le 11 Janvier 1738, âgée d'environ 52 ans, fille aînée & héritière de *Jean-Baptiſte Spinola* (de la branche de Lucques, établie aux Pays-Bas), Prince de Vergagne, fait Prince d'Empire en 1677, Grand d'Eſpagne de première Claſſe, Lieutenant Général des Armées du Roi Charles II, & ci-devant Gouverneur & Grand Châtelain de la ville d'Ath, & de *Marie-Françoiſe du Bois de Lézinnes*, dont pour fils unique,

XXII. Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarini, né le 16 Décembre 1716, d'abord appelé *Prince de Vergagne*, puis *Duc de Nivernois*, ſur la démiſſion de ſon père, en Décembre 1730, Gouverneur de ladite Province. Il eſt devenu propriétaire de Vergagne, Grand d'Eſpagne, le 11 Janvier 1738, par la mort de ſa mère, Noble Vénitien, &c., a été fait Brigadier d'Infanterie le 20 Janvier 1743 ; reçu à l'Académie Françoiſe la même année ; Honoraire de celle des Inſcriptions en 1744 ; nommé Ambaſſadeur à Rome le 1er Janvier 1748 ; Chevalier des Ordres le 30 Mai 1751, reçu en Octobre 1752 ; a été envoyé auprès du Roi de Pruſſe, au ſujet des différends entre les Rois de France & d'Angleterre, pour les limites de leur domination dans le Canada, a eu ſa première audience le 10 Janvier 1755 ; a été Aſſocié, comme Académicien honoraire, à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin ; de retour à Paris le 22 Avril 1756, il a eu les entrées de la Chambre, & a été enſuite envoyé, en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire, à Londres, pour conclure la dernière paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Il eſt Membre de la Société Royale de Londres depuis le 27 Avril 1763. Il a épouſé, le 8 Décembre 1730, *Hélène-Angélique-Françoiſe Phélypeaux de Pontchartrain*, née au mois de Mai 1715, nommée Dame du Palais en Mars 1745, retirée en Avril 1748, ſœur conſanguine du Comte *de Maurepas*, & ſeconde fille de *Jérôme*, Comte de Pontchartrain, &c., Commandeur des Ordres du Roi, ci-devant Secrétaire d'Etat, & d'*Hélène-Roſalie-Angélique de l'Aubépine*, ſa ſeconde femme ; celle-ci fille d'*Etienne-Claude*, Marquis de Verderonne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne de Feſtard*. La cérémonie du mariage leur a été donnée par le Cardinal *Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld de Roye*, Archevêque de Bourges. De ce mariage ſont iſſus :

1. Un garçon, mort en naiſſant, le 4 Juin 1737 ;
2. Jules-Frédéric Mazarini-Mancini, dit *le Comte de Nevers*, né le 14 Octobre 1745, mort le 19 Septembre 1753, de la petite-vérole ;
3. Hélène-Julie-Roſalie Mancini-Mazarini, dite *Mademoiſelle de Nevers*, née le 13 Septembre 1740, morte ſur la fin de Novembre 1780, mariée, le 23 Mai 1753, par feu l'Archevêque d'Embrun, ſon couſin, dans la Chapelle de l'Hôtel de Mortemart, à *Louis-Marie Fouquet*, né le 17 Mars 1732, Duc de Giſors, Brigadier de Cavalerie le 2 Août 1757 & Meſtre de Camp Lieutenant du Régiment Royal des Carabiniers. Il eſt mort, ſans laiſſer d'enfans, à Nuits le 26 Juin 1758, des bleſſures reçues au combat de Crevelt. Voy. FOUQUET, en Bretagne ;
4. Et Adélaïde-Diane-Hortense-Délie, née le 27 Décembre 1742, Dame d'Atours de Madame la Dauphine en Septembre 1771, mariée, le 28 Février 1760, à *Louis-Hercule-Timoléon*, Duc *de Coſſé*, Meſtre de Camp du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, en 1759, Gouverneur de Paris, Maréchal de Camp, Capitaine des Cent Suiſſes de la Garde du Roi & Chevalier des Ordres. Voy. COSSÉ-BRISSAC.

Les armes de Mancini ſont : *d'azur, à 2 poiſſons d'argent en pal ;* mais depuis le mariage de Michel-Laurent Mancini, Baron Romain, avec *Hiéronyme Mazarini*, ſes deſcendans portent : *écartelé, aux 1 & 4* de Mazarin, qui eſt : *d'azur, à la hache conſulaire d'or, liée d'argent & poſée en pal ; à la faſce de gueules, chargée de 3 étoiles d'or, brochante ſur le tout ; & aux 2 & 3* de Mancini. (Voyez MAZARINI.)

† MANDAT, ancienne Famille noble, originaire du Limouſin. Des recherches faites

tant à la Bibliothèque du Roi que dans le Cabinet de pluſieurs curieux en Généalogies, nous apprennent que cette ancienne Famille a non-ſeulement fait ſes preuves de Nobleſſe chez le Juge d'Armes de France, mais qu'elle eſt encore connue dans le Cabinet des Ordres du Roi. Nous allons en donner ici la Généalogie, dans laquelle nous ſuivrons particulièrement la ſeule branche qui ſubſiſte aujourd'hui, d'après M. de la Cour, Généalogiſte des Pages de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans.— Avant de paſſer à la filiation ſuivie, nous dirons d'abord, que dans l'*Hiſtoire du Berry*, par la Thaumaſſière, édit. de Bourges 1689, in-fol., pag. 477, on trouve GUILLAUME MANDAT & Armiſte Gommier, qui donnèrent à l'Egliſe & aux Chanoines de Saint-Cyr, tout ce qu'ils poſſédoient en l'Egliſe de Saint-Pierre de Buſſy, avec les dîmes qui en dépendoient : ce titre très-ancien eſt du règne de PHILIPPE Ier, Roi de France, & ſous le Pontificat de Richard, Archevêque de Bourges, ce qui prouveroit l'origine ancienne des MANDAT. Deux PIERRE MANDAT, oncle & neveu, vivoient en 1339, dans la Paroiſſe de Préſſignac. Il y a au Cabinet des Ordres du Roi un titre de 1366, qui fait mention qu'un JEAN MANDAT étoit Receveur du Duc d'Anjou, Comte de Toulouſe, frère du Roi CHARLES V, ſuivant un titre original dépoſé au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris ; un autre JEHAN MANDAT eſt compris en qualité d'Ecuyer dans une montre faite au Blanc, en Berry, le 7 Septembre 1418, par Meſſire Charles le Bouteillier, Chevalier Banneret. Le mémoire domeſtique marque que cette Famille a d'ancienneté ſa ſépulture au bas du marche-pied du Maître-Autel de l'Egliſe Paroiſſiale de la Ville d'Aixe, Diocèſe, Intendance & Election de Limoges, & un banc à côté de cette ſépulture ; ſes armes ſe voient à la clef de la voûte, au-deſſus du Maître-Autel. Le Juge du Seigneur d'Aixe, ennemi de PIERRE MANDAT, Sieur de la Pouyade, voulut, vers l'an 1620, faire ôter ce banc du lieu où il étoit ; mais par le crédit de MM. MANDAT, l'un Conſeiller au Parlement, & l'autre Maître des Comptes, à Paris, cette Famille fut maintenue dans ſon droit, ſuivant la mémoire cité.

I. GUILLAUME MANDAT, Juge Châtelain de la Terre & Baronnie de Laſtours, au Diocèſe de Limoges, eut deux fils :

1. FRANÇOIS, duquel eſt deſcendu, par pluſieurs degrés, JEAN MANDAT, Sieur du Puydenut, Lieutenant Général au Siège Préſidial de Limoges, vivant le 29 Février 1680, dont le fils fut Brigadier dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi ;
2. Et GALIOT, qui ſuit.

II. GALIOT MANDAT, Ecuyer, Sieur de Jonchère (filleul de GALIOT), « Seigneur de Laſtours, » fut d'abord élevé Page d'HENRI II, Roi de Navarre ; eſt qualifié Tréſorier d'Armagnac & Secrétaire de la Reine de Navarre MARGUERITE D'ORLÉANS, Ducheſſe d'Alençon & de Berry, ſœur unique de FRANÇOIS Ier, dans le contrat de mariage de *Victor Brodeau*, Secrétaire du Roi, avec *Anne le Clerc*, du 20 Janvier 1536, auquel il fut préſent. Ledit GALIOT, « Penſionnaire extraordinaire de la Reine de Navarre, » épouſa *Marie Brodeau*, d'une grande beauté, ſœur de *Victor Brodeau*, & fille de *Jean Brodeau*, aîné, natif de Tours, & de *Marie Pelé*. Il fut préſent avec elle, le 5 Juillet 1556, au contrat de mariage de *Marguerite Brodeau*, leur nièce, avec *Jean le Royer*, Secrétaire de la Reine de Navarre, & il y eſt qualifié *Noble homme*, *Sieur de la Jonchère*, Elu pour le Roi à Tours. C'eſt en cette qualité, & en celle d'Echevin de ladite ville, qu'il comparut, le 8 Octobre 1559, au procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Tours, au nombre des Officiers du Roi, aux Duché & Bailliage de Tourraine ; étoit, ladite année, Conſeiller, Secrétaire du Roi ; la même qualité de Noble Homme, Sieur de la Jonchère & Elu à Tours, ſe trouve encore dans un acte du 10 Août 1566. Il échappa aux horreurs du maſſacre de la St.-Barthélemy, & ne vivoit plus le 18 Octobre 1574, que ſa veuve, lors du décès de la Reine de Navarre, obtint du Roi de France, ſon neveu, des Lettres Patentes, données à Lyon ledit jour, portant confirmation en ſa faveur des mêmes honneurs, privilèges, exemptions & immunités, dont jouiſſoient les Officiers & les veuves des Officiers de Sa Majeſté, de la Reine, ſa mère, & des frères & ſœurs de cette Princeſſe, en conſidération des bons, agréables & continuels ſervices, que deux des fils de ladite veuve *Marie Brodeau*, qui y eſt qualifiée *Damoiſelle*, avoient ci-devant & dès longtems rendus au feu Roi CHARLES IX, frère de S. M. régnante, & continuoient encore de lui rendre. Ces Lettres ſont ſignées HENRI, & ſur le repli, par le Roi en ſon Con-

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

ſeil, *Pinart*, ſcellées & regiſtrées en la Cour des Aides de Paris, le 14 Janvier 1775. On a d'elle deux quittances des 14 Février 1576 & 12 Novembre ſuivant, où ſont énoncées les qualités ſuſdites de ſon mari. Elle eſt qualifiée *Dame de la Jonchère* dans le contrat de mariage de *Jeanne Brodeau*, ſa petite-nièce, du 22 Septembre 1590, avec *François le Coutelier*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auquel elle fut préſente. Leurs enfans furent :

1. Galiot, qui ſuit ;
2. Jean, tige d'une branche éteinte, qui n'a formé que deux degrés ;
3. Georges, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant Criminel au Siège Préſidial de Tours, qui s'eſt marié à *Françoiſe d'Argouges*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Jeanne Macicaut*. Il vivoit encore le 19 Janvier 1599, & n'eut qu'une fille,

   Claude, qui étoit mariée, le 7 Février 1644, avec *Bon Galland*, demeurant à Tours.

3. N..... Mandat, femme du Sieur *des Grand'-Maiſons* ;
4. Et une autre fille, mariée au Sieur *du Tertre*.

(Galiot Mandat eut encore de *Mathie Priat* une fille naturelle, nommée Guye, légitimée par Lettres du mois de Novembre 1551.)

III. Galiot Mandat, IIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Aigrefin, Conſeiller & Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, par proviſions du 31 Octobre 1572, ſur la démiſſion de ſon père, prêta ſerment de cet Office ès-mains de M. de Birague, Garde des Sceaux de France, le 10 Novembre 1572. Il eſt qualifié Secrétaire de la Chambre du Roi & Commis de MM. de l'Aubépine, père & fils, Secrétaires d'Etat, le 16 Août 1575, qu'il fut fait Secrétaire des Finances, ſuivant les Mémoriaux de la Chambre des Comptes ; fut auſſi Commis de M. Pinart, Secrétaire d'Etat ; acquit, avec Pierre Jaupitre, le 25 Juin 1599, les fiefs de Chevrigny & de la Barre, ſitués dans le Duché de Chevreuſe, des Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Paris ; mourut le 18 Février 1612 & fut inhumé ſous les Charniers des Innocens. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1575, *Catherine le Lièvre* (*a*), fille de *Claude*, & *de Catherine Gobelin*. Elle mourut le 23 Décembre 1612, & fut inhumée ſous les Charniers des Innocens, où ſe voit ſon Epitaphe & celle de ſon mari, dans laquelle il eſt marqué, qu'ils avoient laiſſé huit enfans, ſavoir :

1. Galiot, qui ſuit ;
2. Claude, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Nicolas, Conſeiller du Roi, Général en la Cour des Monnoies, en 1611 & 1613, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, par Lettres du 3 Juillet 1617, & auſſi Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M. « Il avoit épouſé *Françoiſe Petit*, fille de *Denis*, & de *Deniſe Germain*, dont il eut :

   1. Claude, Maître des Comptes ; »
   2. Nicolas, Chevalier, Seigneur de Chenevanes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Richelieu, enſuite Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, après le décès de ſon frère. Il mourut ſans enfans de *Marie Pourroy*, ſa femme ;
   3. « Et Marguerite, femme, par contrat du 27 Août 1653, de *Ferry Malet de Graville*, Marquis de Valſemé, mort le Ier Avril 1716, ayant eu poſtérité. Voy. MALET ou MALLET. Elle eſt morte aux Feuillantines en 171., où elle s'étoit retirée. »

4. Catherine, mariée, le 13 Mai 1610, avec *François Liedet*, Conſeiller du Roi, Correcteur en ſa Chambre des Comptes à Paris, « dont des enfans. » Elle fut inhumée, le 31 Mai 1652, aux Jacobins du Faubourg Saint-Germain ;
5. Marie, femme de *Claude Guilloire*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Conſignations du Châtelet, puis Tréſorier des Fortifications de Picardie. Elle étoit veuve le 23 Mai 1612, & vivoit encore en 1642, « ayant eu un fils & une fille. »
6. Marguerite, mariée à *Claude de Gallard*, Seigneur de Courances, près de Fontainebleau, de Dannemois, de Poinville & de Semonville, en Beauce, & en partie de la Baronnie du Puiſet, Secrétaire du Roi & du Parlement & Receveur des Conſignations du Châtelet, mort le 30 Mai 1636, alors Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & inhumé dans l'Egliſe Saint-André-des-Arcs, & ſa femme auprès de lui, le 8 Septembre 1638,

(*a*) La Chesnaye-Desbois la dit ſœur de *Nicolas*, Maître des Comptes, & fille de *Claude*, IIe du nom, & de *Charlotte de Meniſſon*, ainſi qu'à l'art. LIÈVRE de la GRANGE (le), tom. XII, col. 89, de ce *Dictionnaire*. (*Note des Editeurs.*)

où l'on voit leurs Epitaphes. « Ils avoient un fils & une fille en 1619. » (Cette Famille *de Gallard* ſe trouve mentionnée dans le *Mémorial de Malte*, du 22 Juin 1663, pour la Maiſon de *Potier de Novion*.)

7. Anne, baptiſée à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, le 28 Juillet 1598, Religieuſe Carmélite ;
8. Et Madeleine, baptiſée en la même Egliſe, le 16 Février 1600, auſſi Religieuſe Carmélite.

IV. Galiot Mandat, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Aigrefin, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris, par Lettres du 29 Janvier 1611, en prêta ſerment & fut reçu le 22 Avril ſuivant. Il avoit épouſé, 1° en Septembre 1605, *Catherine Garrault*, veuve de *Claude de Kerquifinem*, Seigneur d'Hardivillers, Conſeiller au Parlement de Paris, & fille de *Jérôme Garrault*, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Catherine Barthélemy* ; elle eſt morte ſans enfans « en 1621 ; » & 2° par contrat du 29 Janvier 1623, *Marguerite le Rebours*, fille de *Guillaume*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident en ſa Cour des Aides à Paris, & de *Claude le Grand*. Il paſſa actes avec elle les 3 Septembre 1640 & 9 Mars 1641, & eſt qualifié Conſeiller du Roi en ſes Conſeils dans le contrat de mariage de 1645, de la Dame de *la Barre*, ſa fille, auquel fut préſente la Dame *le Rebours*, alors ſa veuve, qui mourut le 2 Avril 1664 & fut inhumée le lendemain dans la Chapelle de MM. *le Fèvre de la Barre*, en l'Egliſe Saint-Gervais. De ce ſecond lit naquirent :

1. Antoine, Ecuyer, Sieur de la Chaſſière, préſent, en cette qualité, l'an 1645, au contrat de mariage de ſa ſœur. Il fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Metz, par Lettres du 7 Mai 1646, avec diſpenſe d'âge, fut reçu le 12 Octobre de la même année, & réſigna cet Office à Mathieu Garnier, qui en fut pourvu le 21 Décembre 1651. Antoine Mandat fut enſuite reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 14 Juillet 1649 ; il eſt qualifié Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, &c., dans le contrat de mariage de la Dame de *Valſemé*, ſa couſine, du 27 Août 1663. Il mourut ſans alliance le 20 Mars 1697 & fut inhumé le 22 à côté de ſa mère en l'Egliſe de Saint-Gervais. (En lui finit la branche aînée.)
2. Marie, alliée, par contrat du 10 Septembre 1645, avec *Antoine le Fèvre*, Seigneur de la Barre, alors Conſeiller au Parlement de Paris, depuis Maître des Requêtes ordinaire & Intendant de Juſtice à Paris, à Grenoble, à Moulins & en Auvergne ; enſuite, après avoir réſigné ſon Office de Maître des Requêtes en 1663, il fut fait Lieutenant Général & Commandant pour le Roi dans toutes les Isles Françoiſes de l'Amérique, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur du Canada en 1682. Il mourut à Paris, en Mai 1688, fut inhumé à Saint-Gervais, & ſa veuve, décédée le 20 Décembre 1689, le fut le 23 à côté de lui ;
3. & 4. Marguerite & Catherine, Religieuſes.

SECONDE BRANCHE, Seigneurs, Barons de Nully, *&c.*

IV. Claude Mandat, Ecuyer (ſecond fils de Galiot, IIe du nom, & de *Catherine le Lièvre*), étant Conſeiller au Châtelet de Paris, obtint remiſe de lods & vente, le 19 Septembre 1607 ; fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Paris, par Lettres du 18 Septembre 1614, reçu, le 10 Décembre ſuivant ; rendit compte en cette qualité, le 29 Avril 1619, à ſes co-héritiers, de la vente des biens demeurés après le décès de *Miles Lombard*, Citoyen de Paris, oncle de ſa femme, arrivé en 1618, & inhumé à Saint-Euſtache, deſquels elle étoit héritière pour un quart. Il fit ſon teſtament olographe le 2 Octobre 1634, mourut le 26 Septembre 1639, en la Paroiſſe de Saint-Nicolas-des-Champs, & fut inhumé le lendemain aux Innocens dans les caveau & ſépulture de ſes prédéceſſeurs. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris, au mois de Juillet 1606, célébration le 29 dudit mois à Saint-Euſtache, *Jeanne Lombard*, morte le 26 Novembre 1622, âgée de 35 ans, & inhumée le lendemain en la même Paroiſſe, fille de *Jean Lombard*, & de *Catherine Charron*. Leurs enfans furent :

1. Claude, baptiſé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 21 Juillet 1611, mort jeune ;
2. Autre Claude, baptiſé le 10 Novembre 1616, pourvu de l'Office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Paris, ſur la réſignation de ſon grand-oncle, *Nicolas le Lièvre*, par Lettres du 4 Mars 1637, enſuite Conſeiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, par Lettres du 23 Mai 1639 ; ſe démit de ſon Office de Maître des Comptes en faveur d'A-

LEXANDRE MANDAT, ſon neveu, & ſe retira chez les Pères de Saint-Lazare, où il mourut, le 15 Octobre 1677, ſans avoir été marié, & y fut inhumé ;

3. GALIOT, qui ſuit ;
4. CATHERINE, morte jeune ;
5. MARGUERITE, baptiſée le 4 Mars 1615, Religieuſe Profeſſe, le 3 Juillet 1635, au Val-de-Grâce ;
6. Et autre CATHERINE, morte au berceau, le 29 Octobre 1622.

V. GALIOT MANDAT, IVe du nom, Ecuyer, baptiſé à St.-Nicolas-des-Champs, le 11 Décembre 1618, d'abord Conſeiller au Parlement de Metz par Lettres du 1er Octobre 1638, enſuite au Parlement de Paris ſur la réſignation de ſon père, par Lettres du 30 Septembre 1639, reçu le 4 Novembre ſuivant, Conſeiller d'Etat, le 16 Août 1652, & Conſeiller de Grand'Chambre Honoraire, le 20 Janvier 1673, avoit fait un accord, le 30 Novembre 1639, avec CLAUDE MANDAT, ſon frère aîné, par lequel il conſentit que ſon frère, en qualité de légataire univerſel de leur père, pouvoit jouir & diſpoſer des rentes qui appartenoient à ſa ſucceſſion & à celle de feue *Jeanne Lombard*, leur mère, & mourut le 30 Janvier 1680, en la Paroiſſe de Saint-Gervais, & ſon corps fut inhumé aux Innocens, en la ſépulture de ſa Famille. Il avoit épouſé, le 2 Septembre 1640, *Catherine Lioni*, ſœur de *Marie Lioni*, femme d'*Antoine de Saint-Chamans*, « Marquis de Méry-ſur-Oiſe, » & fille de *Zano Lioni*, Noble Florentin d'origine, Sieur de Thibault-Rouſſel, près de Pontoiſe, Conſeiller Secrétaire de la Reine, & de *Louiſe Manovelli*. Elle mourut le 12 Novembre 1677 & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Gervais. De leur mariage vinrent :

1. ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. GALIOT, né le 7 Avril 1644, mort peu de jours après ;
3. LÉON, baptiſé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 29 Mai 1645, auſſi mort peu de jours après ;
4. HENRI, baptiſé le 10 Septembre 1649, décédé le 12 Juin 1653 ;
5. Autre GALIOT, baptiſé à Saint-Gervais, le 18 Novembre 1650, Bachelier en Théologie, Prieur des Prieurés de Ceton & de Pontneuf, au Perche, en 1678, qui partagea avec ſes frères & ſœurs les biens de leurs père & mère, le 11 Février 1680 ; aſſiſta au contrat de mariage d'ALEXANDRE, ſon frère ; fut reçu Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris le 12 Juillet 1680, & Conſeiller de Grand'Chambre le 31 Juin 1700 ; fit ſon teſtament olographe le 14 Mars 1725 ; mourut Doyen des Conſeillers-Clercs le 6 Février 1732, en la Paroiſſe de Saint-Sulpice, & ſon corps fut inhumé aux Carmes-Billettes, où il avoit ordonné ſa ſépulture ;
6. ANTOINE, baptiſé à Saint-Gervais le 24 Juillet 1653, mort le 25 Décembre 1656 ;
7. JEANNE, baptiſée à Saint-Nicolas-des-Champs le 26 Mai 1641, mariée, 1° par contrat du 27 Novembre 1658, avec *Gallois-Euſtache de Pirris*, Chevalier, Seigneur de la Philippière, de la Ferrière, Saint-Ange, &c., fils aîné de défunt *Edme de Pirris*, & de *Catherine Huiâbert* ; 2° par contrat de 1669, célébration du 2 Juin de ladite année, avec *Vincent de la Vergne*, Seigneur, Baron d'Aunay, dont elle étoit veuve avant le 15 Novembre 1674 ; & 3° à *Louis Gagnot*, Seigneur d'Arzillières. Elle vivoit avec lui en 1710 & mourut le 14 Janvier 1715 ;
8. MARIE, baptiſée le 18 Septembre 1646, élevée dans le Monaſtère Royal de Saint-Louis, à Poiſſy, où elle fit profeſſion en 1666, & mourut le 9 Décembre 1724 ;
9. CLAUDE-CATHERINE, baptiſée le 11 Avril 1648, auſſi élevée dans le même Monaſtère, où elle fit profeſſion en 1666 ;
10. MARGUERITE, baptiſée à Saint-Gervais le 5 Janvier 1652, Religieuſe aux Filles-Dieu, à Paris ;
11. MADELEINE, baptiſée en la même Egliſe, le 25 Octobre 1654, inhumée le 24 Décembre 1674 ;
12. Et LOUISE-ANTOINETTE, baptiſée à Saint-Gervais le 20 Décembre 1655, morte jeune.

VI. ALEXANDRE MANDAT, Ecuyer, baptiſé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 2 Août 1642, pourvu d'un office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, par Lettres du 19 Décembre 1669 ; partagea avec ſes frères & ſœurs les biens de leurs père & mère, le 11 Février 1680 ; fit ſon teſtament olographe le 15 Mai 1710 ; mourut Sous-Doyen de la Chambre des Comptes, le 17 Février 1718, & fut inhumé dans le cimetière de la Paroiſſe Saint-Gervais, comme il l'avoit ordonné. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Mars 1680, célébration le même jour en la Paroiſſe Saint-Leu & Saint-Gilles, à Paris, *Catherine-Antoinette Herincx*, morte le 3 Février 1728, « âgée de 78 ans, » & inhumée auprès de ſon mari, fille de défunt *Jean Herincx*, « un des Banquiers de Paris, »

& d'*Eliſabeth-Olivier de Berghuyſen*. Ils eurent pour enfans :

1. N... Mandat, ondoyé & inhumé à Saint-Gervais, le 14 Décembre 1680;
2. Galiot, qui ſuit;
3. Alexandre, né le 11 Mars 1691, Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, en 1714, puis Enſeigne au Régiment des Gardes Françoiſes : il l'étoit encore le 19 Avril 1718, qu'il partagea avec ſon frère les biens de leur père; fut enſuite pourvu de l'Office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, à la place de feu ſon père, par Lettres du 19 Mai de ladite année 1718; « Doyen de la Chambre en 1763, » &c., tranſigea, le 12 Août 1733, avec ſon frère aîné, ſur le partage des ſucceſſions des Abbés Mandat & *Herincx*, leurs oncles;
4. Catherine, née le 7 Février 1682, reçue Penſionnaire au Monaſtère Royal de Saint-Louis, à Poiſſy, en 1688, morte le 18 Février 1703 & inhumée à Saint-Gervais;
5. Jeanne, née le 3 Septembre 1685, mariée, par contrat du 10 Février 1711, à Saint-Gervais, avec *François de Boula*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Tréſorier Général des Ecuries de S. M., depuis Seigneur de Quincy, de Charny, de Montgofroid, &c.; elle eſt morte de la petite-vérole, en 1723, « ayant eu pluſieurs enfans; »
6. Et Marie, née le 30 Septembre 1693, décédée le 17 Mars 1698 & inhumée à Saint-Gervais.

VII. Galiot Mandat, V^e^ du nom, Ecuyer, Baron de Nully, près de Bar-ſur-Aube, en Champagne, Seigneur de Berny, Lanvin & des Pins, né le 5 Septembre 1683, pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Paris, par Lettres du 18 Juin 1714, reçu le 27 du même mois, ſucceſſivement Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par Lettres du 26 Janvier 1720, reçu au Grand Conſeil le 6 Mars ſuivant, partagea avec ſon frère la ſucceſſion de leur père, le 19 Avril 1718, & celle de leur mère, le 20 Mars 1728; acquit la Terre & Seigneurie de Berny & le fief de Lanvin, ſitués près de la Ville de Péronne, en Picardie, le 24 Mai 1726, & le Roi lui donna, par Brevet du 7 Septembre de la même année, enregiſtré en la Chambre des Domaines le 13 Juin 1727, la Terre & Seigneurie des Pins, près de la Ville de Montoire, en Bas-Vendomois; fit hommage à S. M., le 15 Novembre 1750, entre les mains de M. d'Agueſſeau, Chancelier de France, pour la Terre, Seigneurie & Baronnie de Nully, mouvante du Roi, à cauſe de ſon Château de Bar-ſur-Aube, dont il étoit propriétaire à cauſe de ſa femme; teſta le 2 Février 1755, mourut le 7 & fut inhumé à Paris, dans l'Egliſe Saint-Sulpice, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Juillet 1730, *Marie-Anne Cherouvrier des Graffières*, fille de *Jean Cherouvrier*, Ecuyer, Seigneur de Lambroiſe, de Gohière, du Meſnil, de Pierrefitte, &c., Conſeiller Secrétaire du Roi, ci-devant Inſpecteur Général de la Marine & des Galères & Receveur Général des Domaines en Bretagne, & de *Sainte Revol* (deſquels il partagea les ſucceſſions le 22 Août 1735, avec *Jeanne-Claude Cherouvrier des Graffières*, ſa belle-ſœur, épouſe d'*Urbain Aubert*, Chevalier, Marquis de Tourny, &c., Intendant en la Généralité de Limoges. Voy. AUBERT de TOURNY.) Sa veuve teſta le 22 Janvier 1757, mourut le 4 Février ſuivant & fut inhumée le 5 dans l'Egliſe Saint-Sulpice. De leur mariage ſont iſſus :

1. Antoine-Jean-Galiot, qui ſuit;
2. Galiot-Jean-Marie, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
3. Et Marie-Françoiſe-Félicité, née le 18 Janvier 1742, mariée, 1° par contrat du 4 Juillet 1763, célébration le 5 en la Paroiſſe de Saint-Gervais, avec *François-Guillaume-Simon Briçonnet*, Chevalier, Marquis d'Oiſonville, &c. (fils de feu *Charles-Bernard Briçonnet*, & de *Louiſe-Renée de Fécan*, Dame de Mettray, Milly, Couléon & d'Avantigny), mort le 23 Janvier 1766, & inhumé dans l'Egliſe d'Oiſonville, au Diocèſe de Chartres; & 2° en Juillet 1774, à « *Ambroiſe-Nicolas*, » Marquis *de Fraguier*, « Chevalier des Malte, » Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant de ſes Gardes du Corps, Compagnie Ecoſſoiſe. (Leur contrat de mariage a été ſigné par Leurs Majeſtés le 15 Janvier 1775.) Du premier lit elle a eu deux filles, ſavoir : *Alexandrine-Louiſe Briçonnet*, née le 5 Novembre 1764, & *Angélique-Marie-Henriette Briçonnet*, née poſthume, le 27 Mai 1766, toutes deux mortes en bas âge; & du ſecond lit ſont iſſus un garçon & deux filles, vivans. Voy. FRAGUIER.

VIII. Antoine-Jean-Galiot Mandat, Chevalier, Seigneur de Berny & des Pins, né le 7 Mai 1731, baptiſé le même jour à Saint-

Sulpice, ſervit dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 26 Novembre 1753, juſqu'au 2 Mars 1755, qu'il fut Enſeigne à Drapeau dans le Régiment des Gardes Françoiſes, Enſeigne à Pique le 5 Juin 1757, & Sous-Lieutenant au même Régiment le 23 Décembre 1759; partagea avec ſes frère & ſœur les biens de leurs père & mère, le 6 Avril 1762, & s'eſt retiré du ſervice avec le Brevet de Colonel. Il a épouſé, par contrat du 21 Janvier 1758, célébration le 31 du même mois, en la Paroiſſe Saint-Gervais, *Angélique-Simonne Boucher*, troiſième fille de feu Meſſire *Claude-Olivier*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Bâcle, Presles, Montigny, &c., Conſeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Louiſe-Simonne Noblet de Romery* (celle-ci fille de Meſſire *Jean-Antoine Noblet de Romery*, Conſeiller au Parlement, & de Dame *Louiſe-Catherine de la Salles*.) De ce mariage il a eu :

1. Alexandre, né le 2 Janvier 1759, Enſeigne au Régiment des Gardes, en Mars 1775;
2. Louis-François, né le 7 Octobre 1761, mort en bas âge;
3. Nicolas-Galiot, né le 5 Novembre 1763, auſſi mort en bas âge;
4. Marie-Claude, née le 17 Septembre 1760, baptiſée le même jour à Saint-Gervais, mariée, le 28 Janvier 1777, à N... *Favier*, Conſeiller au Parlement;
5. Et Marguerite-Alexandrine, née le 11 Juillet 1767, baptiſée le même jour à Saint-Paul, à Paris, morte en bas âge.

VIII. Galiot-Jean-Marie Mandat, Chevalier, Baron de Nully, Seigneur de Thil, de Grancey & de Bouron, en Champagne (fils puîné de Galiot Mandat, Ve du nom, & de *Marie-Anne Cherouvrier des Graſſières*), né le 13 Octobre 1733, baptiſé le même jour en la Paroiſſe Saint-Sulpice, ſucceſſivement Mouſquetaires du Roi dans ſa première Compagnie, depuis le 10 Juin 1750 juſqu'au 4 Décembre 1753, fut Enſeigne à Drapeau le même jour au Régiment des Gardes, Enſeigne à Pique le 6 Février 1759, enſuite Sous-Lieutenant le 23 Décembre 1759; fait Chevalier de Saint-Louis le 7 Mai 1763, a reçu la Croix le 11 du même mois; a rendu hommage au Roi entre les mains de M. de Lamoignon, Chancelier de France, le 9 Novembre 1757, de ſa Terre & Baronnie de Nully, & a partagé, comme on l'a dit, avec ſes frère & ſœur, la ſucceſſion de leurs père & mère, le 6 Avril 1762. Il a été pourvu de l'Office de Grand Bailli de la Ville de Chaumont-en-Baſſigny, ſur la réſignation de ſon beau-père, par Lettres données à Verſailles le 7 Juin 1769; fait Lieutenant aux Gardes en 1771, & eſt retiré du ſervice avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a épouſé, par contrat du 4 Novembre 1764, célébration le 5 du même mois, en la Paroiſſe de Chamarandes, Diocèſe de Langres, *Marie-Françoiſe-Charlotte Petit de Lavaux*, fille de feu *Gédéon-Claude*, Chevalier, Seigneur & Baron de Mathaux, ancien Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, Grand Bailli de la ville de Chaumont-en-Baſſigny, & de *Charlotte-Jeanne de Poireſſon de Chamarandes* (celle-ci fille d'*Adrien-François*, Écuyer, Marquis de Chamarandes, Seigneur de la Chapelle, la Mothe, &c., & d'*Anne-Louiſe le Moyne*.) De ce mariage ſont iſſus :

1. Adrien-Simon-Galiot-Marie, Chevalier, né le 8 & baptiſé le 10 Novembre 1765, en la Paroiſſe de Saint-Quentin de Mathaux, Diocèſe de Troyes;
2. Alexandre-Galiot-Charles, né le 3 Décembre 1766, baptiſé le même jour en la Paroiſſe de Notre-Dame de Nully, Diocèſe de Troyes;
3. Antoine-Galiot-Marie, né le 2 Février 1769;
4. Etienne Martial, né le 12 Décembre 1770, baptiſé ledit jour en la même Paroiſſe;
5. Louis-Maurice-Fortuné, né le 18 Septembre 1773, baptiſée le lendemain en la Paroiſſe de Nully;
6. Alexandrine-Claudine-Félicité, née le 25 Octobre 1767;
7. Anne-Sophie, née le 8 Février 1776;
8. Et Antoinette-Herminie, née le 9 Mai 1778.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé du même; au chef d'argent, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, défendue d'argent & accoſtée de 2 roſes de gueules.* Supports : *deux lions d'or.*

MANDELOT, ancienne Nobleſſe, dont étoit

Georges de Mandelot, Seigneur de Paſſy, qui, de *Charlotte d'Igny*, ſon épouſe, eut

François de Mandelot, Seigneur de Paſſy, de Lermé & de Vireaux, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller

d'Etat, Gouverneur du Lyonnois, Forez & Beaujolois, Capitaine de 100 hommes d'armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit à la promotion du 31 Décembre 1582, mort à Lyon le 24 Novembre 1588. Il avoit épouſé *Eléonore Robertet*, de laquelle il laiſſa

MARGUERITE DE MANDELOT, Dame de Paſſy, de Lermé, &c., première femme de *Charles de Neufville*, Marquis de Villeroy & d'Alincourt, Baron de Bury, Seigneur de Magny, &c., Grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, Chevalier du Saint-Eſprit, dont des enfans. Voy. NEUFVILLE-VILLEROY.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur.* (Extr. de *l'Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 77.)

MANDERSCHEID. Selon Spener, les Comtes DE MANDERSCHEID deſcendent de SCHWENDISBOLD OU SCHWANTIPOLE, Roi d'Auſtraſie, dont un fils, nommé GUILLAUME, qui eut pour ſon apanage la Seigneurie de MANDERSCHEID. (Cette Maiſon d'Allemagne ſe diviſe en deux branches, celle de *Blanckenheim-Gerolſtein* & celle de *Kayl.*)

MARIE-FRANÇOISE-ERNESTINE, Comteſſe DE MANDERSCHEID-BLANCKENHEIM-GEROLSTEIN, Abbeſſe de l'Abbaye ſéculière de Vreden & Prévôté du Chapitre des Chanoineſſes de l'Abbaye Impériale d'Eſſen, mourut le 11 Septembre 1735, à Vreden, âgée de 73 ans. Elle étoit fille de SALENTIN-ERNEST, Comte DE MANDERSCHEID-BLANCKENHEIM, Maître d'Hôtel héréditaire de l'Archevêché de Cologne, mort au mois de Février 1705, & de *Chriſtine-Eliſabeth*, fille de *Georges-Albert*, Comte *d'Erpach*, morte le 20 Septembre 1691.

* MANDEVILLE, Terre en Normandie, Diocèſe de Bayeux, qui relève de la haute Juſtice du Comté de Trévières. Le Comte de ce nom jouit de la Fiefferme de Mandeville, qui eſt incorporée dans ſon Comté de Trévières, & M. de Cuſſi, de Coutances, jouit du fief de Meherne, qui lui donne le titre de Seigneur de cette Paroiſſe. Voy. MANNEVILLE.

MANDON, Famille originaire du Bourbonnois, établie en Provence.

CHARLES DE MANDON, cadet des Seigneurs de *Sindray*, y ſuivit la Princeſſe MARIE, fille de CHARLES Ier, DUC DE BOURBON, lorſqu'elle fut mariée à JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, fils de RENÉ, Roi de Sicile & Comte de Provence. Ce CHARLES DE MANDON épouſa, à Arles, le 3 Décembre 1441, *Aliſe de Deſtrech*. Sa poſtérité ſubſiſte dans deux deſcendans de JACQUES DE MANDON DE MONDE, dont l'un a épouſé N... *de Grille de Roubiac*, de laquelle il a un fils; & l'autre, N... *Brunet*, de la ville d'Avignon, dont il a auſſi des enfans. (Voy. l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 97.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, ſommé d'une fleur de lis, au pied fiché du même, & accompagné de 3 roſes d'argent, 2 & 1.*

MANDRE en Franche-Comté. De cette Famille étoit

HERMAN-FRANÇOIS DE MANDRE, Seigneur de Treſtondan & de Monticeux, en Comté, vivant en 1590, avec *Hélène de Treſtondan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Suaucourt, & de *Françoiſe de la Baulme-Saint-Amour*, dont vint :

HÉLÈNE, qui s'eſt mariée, le 3 Mai 1624, à *Jean de Pina*, Seigneur de Maillard, fils d'*Elzéar de Pina*, Seigneur de Maillard, & de *Jeanne de Joly*, ſon épouſe.

FRANÇOIS DE MANDRE (frère ou fils du précédent), Chevalier de Malte, fut tué au rivage du Zimbère le 7 Avril 1606.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 7 billettes du même*, 4 & 3.

* MANDRES, en Lorraine : cette Terre & Seigneurie fut unie à celles de *Boulach*, *Savigny-à-Etrennes*, &c., & érigée en *Comté*, par Lettres du Duc LÉOPOLD, regiſtrées, le 30 Décembre 1722, dans les Cours Souveraines de Lorraine, ſous la dénomination de *Comté de Ravenel*, en faveur de *Balthazar*, dit *le Comte de Ravenel*, Chambellan du même Duc LÉOPOLD, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, ainſi qu'en faveur des autres poſſeſſeurs de cette Terre. Voy. RAVENEL.

MANESSIER, en Picardie. La Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, avec ſes armes, ſes ſervices militaires & civils, & ceux qui en ſont ſortis, ſont détaillés dans l'*Hiſt. de Ponthieu*; dans l'*Hiſt. des Nobles de la Germanie inférieure*, imprimée à Gand en 1657; dans le *Tréſor héraldique* de Ségoing; dans l'*Indice Armorial* de Geliot & Palliot; dans l'*Hiſt. de la ville de Rouen*, par Farin;

dans l'*Hiſt. de la Maiſon de Guines*, par du Cheſne; dans celles de France, par du Tillet, de Prades & Mézeray, où il eſt fait mention du Sieur MANESSIER DE MAUVOISIN, ſous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE. Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte. (Il en eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 326 & ſuiv.)

Les armes: *d'argent, à 3 hures de ſanglier, arrachées de ſable.* Deviſe: AUT MORS, AUT VITA DECORA.

MANEVILLE ou MANNEVILLE. De cette Famille étoit

GABRIEL DE MANEVILLE, Procureur du Roi, puis Conſeiller honoraire en la Sénéchauſſée du Boulonnois, qui avoit épouſé *Marie du Flos*, dont il eut:

VICTOR DE MANEVILLE, Seigneur de Banthelu, Conſeiller au Châtelet de Paris, Secrétaire du Roi près la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, lequel mourut le 5 Décembre 1738. Il avoit épouſé *Marie-Louiſe Favé*, morte le 17 Mai 1717, dont il eut:

GABRIEL-SIMON DE MANEVILLE, Seigneur de Vaux & de Banthelu, né le 2 Août 1709, Conſeiller au Grand Conſeil, reçu le 5 Juin 1737, qui s'eſt marié, le 25 Juin 1739, à *Iſidore-Catherine de Pinterel des Biez*, fille d'*Oger*, Sieur de Neufchâtel, Greffier en chef Criminel du Parlement de Paris, & de *Madeleine-Françoiſe Jabin*, morte le 6 Avril 1762. De ce mariage ſont iſſus:

1. GABRIEL-FRANÇOIS, né en 1745, Enſeigne aux Gardes Françoiſes le 26 Avril 1767;
2. ELISABETH-ISIDORE, née en 1741, mariée, par contrat du 18 Septembre 1766, à *Antoine de Vion de Gaillon*, Marquis de Teſſancourt, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité. Voy. VION;
3. Et une fille, nommée ISIDORE.

Les armes: *d'azur, au lion d'argent, accompagné de 8 croiſettes du même.*

MANGEROZ. Il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Salins*, tom. II, p. 172, de cette Famille, dont étoit

GUYON MANGEROZ, Ecuyer, qui s'eſt marié à *Catherine*, fille de *Guyot de Poligny*, Seigneur de Coſges. Elle teſta en 1505, en faveur de PIERRE MANGEROZ, ſon fils, auquel elle ſubſtitua *Antoine, Pierre* & *Hugues de Poligny*, ſes frères.

Cette Famille éteinte portoit: *d'or, fretté de ſable; au chef d'azur.*

MANGON, Ecuyer, Sieur de la Houlgate, en Normandie, Election de Valognes; Famille noble qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 gonds de ſable; au chef d'azur, chargé d'une main féneſtre d'or en pal, iſſante d'une nuée du même, & accoſtée de 2 étoiles auſſi d'or.*

MANGON, Ecuyer, Sieur de la Ferrière, des Mares & du Coudray; autre Famille noble des mêmes Province & Election, qui paroît être une branche de la précédente; elle a pour armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 gonds de ſable, 2 & 1; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'or.*

MANGOT, en Loudunois: Famille noble & ancienne, diſtinguée par un Garde des Sceaux de France. Le premier de cette Maiſon que l'on connoiſſe eſt

CLAUDE MANGOT, Avocat & Receveur du Domaine de Loudun, qui vivoit dans le XV^e^ ſiècle. (Cette Famille a fourni cinq degrés.)

CLAUDE MANGOT, Chevalier, Seigneur de Villarceaux, de Dreville, de Villerand & d'Orgères, fut d'abord reçu Conſeiller au Parlement en 1592 & Maître des Requêtes le 1^er^ Février 1600. Le Maréchal d'Ancre le fit connoître à la Reine MARIE DE MÉDICIS, qui l'envoya en Ambaſſade en Suiſſe; à ſon retour, il fut pourvu de la charge de Premier Préſident au Parlement de Bordeaux, &, en récompenſe de ſes ſervices, le Roi LOUIS XIII le fit Garde des Sceaux de France, le 25 Novembre 1616. Il avoit épouſé *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceaux, en Beauce, dont:

ANNE MANGOT, Seigneur de Villarceaux, &c., qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 27 Septembre 1619, Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 23 Février 1623, Maître des Requêtes le 18 Mars 1627, Conſeiller d'Etat & Directeur des Finances, & eſt mort Doyen des Maîtres des Requêtes le 10 Juin 1655. Il avoit épouſé *Marie Phélypeaux*, fille de *Paul*, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Beauharnais*. Elle mourut le 15 Avril 1650, laiſſant:

1. MARGUERITE, mariée, 1° en 1643, à *Jean*, Marquis *d'Amilly*; & 2° à *Jean Hérauldy*,

Seigneur de Roques & de Saint-Géry ; elle eſt morte le 17 Août 1651, & lui le 26 Novembre 1687 ;

2. Françoise, femme de *Pierre Larcher*, IIIe du nom, Marquis d'Eſternay, Seigneur d'Ormoy, &c., Préſident des Comptes à Paris ; morte le 18 Décembre 1662, ayant eu poſtérité. Voy. LARCHER, à Paris ;
3. Marie, Religieuſe à Sainte-Marie de Saint-Denis ;
4. Anne, Abbeſſe du Val-du-Grâce ;
5. Marie-Madeleine, mariée, en Février 1663, à *Paul Barillon d'Hamoncourt*, Marquis de Branges, &c., Maître des Requêtes ; morte le 17 Octobre 1694 & enterrée à Sainte-Croix, ayant eu poſtérité. Voy. BARILLON ou BARRILLON ;
6. Et Marie-Thérèse, alliée à *Antoine d'Aubray*, Comte d'Offémont, Lieutenant Civil au Châtelet ; morte le 29 Juillet 1678.

Le P. Simplicien, dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, fait Conſeiller au Grand Conſeil Jacques Mangot, Seigneur d'Orgères, frère du précédent.

Les armes : *d'azur, à 3 trois éperviers d'or, chaperonnés, grillés & longés du même*, 2 & 1.

MANGOT, Famille différente de la précédente & dont étoit

Pierre Mangot, Procureur du Roi aux Bailliage & Sénéchauſſée de Chinon, puis Secrétaire du Roi en 1685, qui épouſa *Marie de Lutz*, dont il eut :

Pierre Mangot, Sieur d'Auzay, né le 17 Août 1674, qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 16 Juin 1714, Secrétaire du Roi en 1719, & mourut le 5 Septembre 1741. Il avoit épouſé *Marie-Eliſabeth de Jouy*, morte le 14 Mars 1758, à 70 ans, laiſſant :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jacques, Prêtre conventuel du Temple, le 4 Mai 1744 ;

Et pluſieurs frères & ſœurs, entr'autres N.... Mangot, Prieure de Saint-Antoine-des-Champs, nommée en Avril 1762 Abbeſſe de Molaiſe.

Pierre Mangot, né le 13 Octobre 1706, Conſeiller au Grand Conſeil le 3 Février 1742 & Secrétaire du Roi la même année au lieu de ſon père, a épouſé *Marie-Anne Bouré*, dont des enfans.

On trouve Madeleine Mangot, veuve de *Laurent-Samuel Froment de Villeneuve*, Sieur de Sucy-le-Château. (Nous ignorons les armes de cette Famille.)

MANIBAN, en Armagnac : Famille noble, qui portoit jadis le nom de Bassa.

I. Pierre de Maniban, du pays d'Armagnac, épouſa *Françoiſe de Buſca*, & en eut :

II. Jean de Maniban, Seigneur de Luſſon & de la Roque, Conſeiller au Grand Conſeil, reçu le 3 Août 1594, Maître des Requêtes le 3 Mars 1603, puis Lieutenant Général en la Sénéchauſſée de Bordeaux, qu'il exerça conjointement avec celle de Maître des Requêtes. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1596, *Jeanne de Ram*, fille de *Thomas de Ram*, Lieutenant Général en la Sénéchauſſée de Bordeaux. Leurs enfans furent :

Guillaume, Préſident en la Cour des Aides de Guyenne ;

Et Thomas, qui ſuit.

III. Thomas de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouſe le 21 Février 1632, puis Préſident à Mortier au même Parlement, épouſa *Antoinette du Faur*, fille d'*Henri*, Maître des Requêtes, & de *Claire* ou *Marie de Geſſé* ou *Geſſet*, (ou, ſelon d'autres, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de la Reine de Navarre, & d'*Anne Guyot*) ; il en eut :

1. Jean-Guy, qui ſuit ;
2. Et François-Lancelot de Maniban de Cazaubon, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui eut pour fils

François-Honoré de Cazaubon, nommé à l'Abbaye de Sandras le 15 Août 1712, Vicaire Général du Diocèſe de Toulouſe, Grand Archidiacre au mois de Juillet 1714, Evêque de Mirepoix le 8 Janvier 1721, Archevêque de Bordeaux au mois d'Octobre 1729, ſerment prêté le 11 Avril 1730 ; il mourut en ſon Diocèſe le 29 Juin 1743.

IV. Jean-Guy de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouſe le 22 Avril 1654, puis Préſident à Mortier, eut de N.... *de Gondrin de Termes*, ſa femme,

V. Jean-Guy de Maniban, IIe du nom, Préſident au même Parlement en 1687, mort en 1707. Il avoit épouſé *Madeleine de Fieubet*, fille de *Gaſpard*, Premier Préſident au dit Parlement, & de *Marguerite de Gameville de Montpapou*, ſa première femme. De ce mariage eſt iſſu entr'autres enfans :

VI. Joseph-Gaspard, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon & de Buſca, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Toulouſe le 2 Juin 1706, Préſident à Mor-

tier le 22 Août 1714, puis Premier Préſident, ſerment prêté le 14 Octobre 1721, inſtallé le 14 Août 1722, & mourut en 1762. Il avoit épouſé, le 4 Juillet 1707, *Jeanne-Chriſtine de Lamoignon,* troiſième fille de *Chrétien-François,* Marquis de Baſville, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Jeanne Voiſin.* Elle eſt morte à Paris le 25 Mars 1744, ayant eu de ſon mariage:

1. Marie-Françoise, Marquiſe de Maniban, alliée, le 15 Mars 1729, à Louis-Auguste de Bourbon, Marquis de Malauſe, Comte de la Caſe, Vicomte titulaire de Lavedan, &c., Colonel du Régiment d'Agénois, mort ſans enfans le 27 Décembre 1741, & elle en 17... Voy. BOURBON, branche de *Bourbon-Malauſe;*
2. Et Marie-Christine de Maniban, mariée, le 1er Mars 1741, à *Paul Sanguin,* Marquis de Livry, Premier Maître d'Hôtel du feu Roi; il mourut le 16 Mai 1758, auſſi ſans poſtérité. Voy. SANGUIN de LIVRY.

Les armes: *de gueules, à deux bourdons de pélerin d'or, paſſés en ſautoir, cantonnés d'un croiſſant d'argent en chef, & de 3 larmes d'argent, 2 en flanc & 1 en pointe.*

* MANICAMP, Terre & Seigneurie dans le Soiſſonnois, érigée en *Comté,* en faveur de *Louis de Madaillan de Leſparre,* IIe du nom, Marquis de Montataire, &c., par Lettres du mois d'Octobre 1693, enregiſtrées le 8 Mai 1694. Voy. MADAILLAN.

MANIOU, en Bretagne: Famille déclarée *noble d'extraction,* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Mai 1670, au rapport de M. de Lopriac.

Les armes: *d'azur, au lion couronné d'argent.*

MANISSI, Famille originaire de Savoie, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin,* tom. II, p. 225 & ſuiv. Elle a été maintenue dans les privilèges d'ancienne nobleſſe du Dauphiné, par M. du Gué, en 1668.

Les armes: *de gueules, à 2 clefs d'argent, poſées en ſautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or.*

* MANNEVILLE. Il y a pluſieurs Terres ſeigneuriales de ce nom en Normandie: l'une près de Montivilliers; l'autre dans le Diocèſe de Liſieux, Election de Pont-l'Evêque, & la troiſième, dans le Diocèſe de Bayeux, Election de Caen: ſes premiers Seigneurs en avoient pris le nom, & portoient auſſi celui de Mandeville & Magneville. Leurs armes étoient: *d'or, au lion de gueules,* dit le *Diction. des Gaules;* mais nous trouvons qu'ils portoient: *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, becquée & membrée d'or.*

Guillaume de Mandeville ou Manneville, Comte d'Eſſex & d'Aumale, fut chargé avec le Sénéchal de Normandie, en 1118, par Henri II, Roi d'Angleterre, de veiller à la garde du Mans;

Geoffroy de Manneville vivoit en 1153; ſa tante, Luce de Manneville, ſuivant une Charte de 1136, épouſa *Robert,* Seigneur *de Mathan,* Chevalier;

Roger de Manneville confirma la donation faite par Etienne de Manneville, ſon père, au Prieuré du Pleſſis-Grimoult, des patronage, dîmes & aumônes de l'Egliſe de Montchauvet avec ſes dépendances, ſous l'Epiſcopat de Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux, qui mourut le 7 Février 1163.

Ceux de ce nom firent leur preuve d'ancienne Nobleſſe en 1463, devant Raymond de Montfaut, au nombre de ſix, ſavoir:

1. Guillaume de Manneville, de la Paroiſſe de Méricourt, Sergenterie de Cambrai, Election de Liſieux;
2. Philippe de Manneville, de la Paroiſſe de Secqueville-en-Beſſin;
3. Jean de Manneville, de la Paroiſſe de Lantheuil, Sergenterie de Creully, Election de Caen;
4. Guillaume de Manneville, de la Paroiſſe de Livry, Sergenterie de Briqueſſard;
5. Jean de Manneville, de la Paroiſſe de Cahagnes, Election de Thorigny, Diocèſe de Bayeux;
6. Et Meſſire Jean de Manneville, Chevalier, Seigneur d'Yvetot, Sergenterie de Beaumont, Election de Valognes.

Guillaume de Manneville, demeurant à Gratot, Sergenterie de la Halle, & Abel, ſon neveu, mineur, de la Paroiſſe du Sauſſay, Sergenterie de Saint-Gilles, Election de Coutances, juſtifièrent également de leur qualité de *Noble d'ancienne race* en 1598, devant M. de Roiſſy.

Cette Terre de Manneville, dans le Diocèſe de Bayeux, fut portée en mariage, vers l'an 1340, par Jeanne de Manneville, Dame de la Paroiſſe de ce nom, à *Richard de Brioſ-*

ne, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur d'Héritot & d'Hernetot. Elle paſſa depuis dans d'autres Maiſons, & appartient (en 1766) à *Jean-Robert Goſſelin*, Seigneur & Patron de Manneville, du Queſnay, Noyers, Aniſy, &c., Chevalier de Saint-Louis. Voy. GOSSELIN, en Baſſe-Normandie.

* MANNEVILLE-ès-PLAINS, au pays de Caux, Election d'Arques, Sergenterie de Maiſnières, Diocèſe de Rouen : Terre & Seigneurie, qui fut portée en mariage par Béatrix, fille & héritière de Guillaume de Manneville, mentionné dans l'article précédent, Comte d'Eſſex & d'Aumale, Gouverneur de Normandie pour le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Say*, dont le ſecond fils, Geoffroy, fut Seigneur de Manneville, & eut le Comté d'Eſſex en Angleterre, que le Roi Jean *ſans Terre* lui ôta. Il eut de ſa femme *Alix de Veer*,

III. Guillaume, II[e] du nom, Seigneur de Manneville, qui s'eſt marié à *Hugonne de Ribeuf*, dont vint :

IV. Guillaume, III[e] du nom, Seigneur de Manneville, qui épouſa *Clémence de Fécamp* ; il en eut :

V. Geoffroy, II[e] du nom, ou Jourdain de Manneville, qui prit pour femme *Pauline d'Alvemare*, dont naquit :

VI. Geoffroy, III[e] du nom, Seigneur de Manneville, qui s'eſt marié avec *Agnès de Hotot*. Il en eut :

VII. Jean, I[er] du nom, Seigneur de Manneville, qui s'allia avec *Macée de Vieux*, dont vint :

VIII. Jean, II[e] du nom, Seigneur de Manneville, lequel, de *Guillemette de Laire*, ſon épouſe, fille de *Laurent*, Seigneur de Gennetuit, eut entr'autres enfans :

IX. Jean de Manneville, III[e] du nom, Seigneur de Gennetuit, qui s'eſt marié avec *Alix du Mont-Beaunay*, de laquelle vint :

X. Etienne de Manneville, qui épouſa *Catherine de Roquigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Aubin-ſur-Mer. Il laiſſa :

XI. Nicolas de Manneville, marié à *Anne-Eudes*, Dame *d'Agnicourt*, qui le rendit père de

XII. Nicolas de Manneville, II[e] du nom, qui s'eſt allié à *Marguerite Cauchon*, Vicomteſſe de Puiſieux, de laquelle fortit :

XIII. Aimare de Manneville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Bailli & Gouverneur de Giſors, qui, de ſa première femme, *Françoiſe de Maſquerel*, Dame de Neuville, eut

XIV. Jacques, Seigneur de Manneville, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de ſes Ordonnances, Meſtre de Camp d'Infanterie, qui s'eſt marié à *Catherine de Guibert*, Dame de Charlemeſnil, dont vint :

XV. François-Bonaventure de Manneville, en faveur duquel la Seigneurie de *Charlemeſnil* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1660, & celle de Manneville en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1668, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Normandie, le 28 Juin 1669. Il avoit épouſé, en 1658, *Marguerite d'Aligre*, Dame de la Rivière, le Favril & la Forêt, au Perche, fille du Chancelier *d'Aligre*. Il en eut :

XVI. Etienne-Joseph, Comte de Manneville, Marquis de Charlemeſnil, Gouverneur de Dieppe, qui ſe maria, le 2 Septembre 1635, avec *Bonne-Angélique de Mornay-Montchevreuil*, de laquelle vinrent :

1. Henri-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Charles-Louis, rapporté après ſon aîné ;

XVII. Henri-Joseph, Marquis de Manneville, Gouverneur de Dieppe, épouſa *Françoiſe-Amable-Charlotte Aſſelin de Freſnelle*, Dame de Bailleul, en Baſſe-Normandie, qui mourut le 1[er] Novembre 1762, à 66 ans, laiſſant :

XVIII. Charlotte-Natalie de Manneville, née le 5 Novembre 1728 (dernière de la branche aînée de ſa Maiſon), qui s'eſt mariée, le 1[er] Mai 1751, à *Jean-Victor de Rochechouart*, Prince de Tonnay-Charente, Comte de Mortemart, depuis Duc de Rochechouart, &c., Brigadier des Armées du Roi, dont elle fut la troiſième femme & eut poſtérité. Voyez ROCHECHOUART, branche des Comtes de *Maure*, &c.,

XVII. Charles-Louis de Manneville, Seigneur de Beuzeville-le-Grand (frère puîné du Marquis de Manneville), a épouſé *Charlotte-Françoiſe d'Auber*, Dame de Thiouville, Canouville, Croſville, &c., dont :

1. Charles-François, Comte de Manneville, tué à la bataille de Minden ;
2. Charles-Jean, Chevalier de Malte, mort le 28 Mars 1763, au Château de Thiouville en Normandie, âgé de 29 ans ;

3. Charles-Louis-Victor, mort jeune, ſans alliance;
4. Et Charlotte-Jacqueline-Françoise, ſeule héritière de cette branche, qui s'eſt mariée, le 4 Mars 1754, à *René-Henri Colbert*, Comte de Maulévrier, dont elle a été la ſeconde femme & en a eu deux garçons. Voy. COLBERT.

Les armes : *de ſable, à une aigle éployée d'argent, becquée & membrée de gueules. (Tablettes généalogiq.*, part. V., pag. 245.)

* MANNEVILLE-la-GOUPIL, Terre ſituée dans la Haute-Normandie, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1663, en faveur de *Jacques Bourgeois*, Seigneur & Patron de Pommeréval. Voy. BOURGEOIS (le), Seigneur de *Manneville*, &c.

* MANNEVILLETTE, au Diocèſe de Rouen. *Adrien de Hanivel* obtint que le Comté de *Lihus*, en Beauvoiſis, érigé en Avril 1676, fut appelé le *Comté de Mannevillette*, par Lettres du mois de Décembre de la même année, enregiſtrées au Parlement le 11 Février & en la Chambre des Comptes le 7 Mars 1677. Voy. HANIVEL ou HANNIVEL.

* MANNON (la) & mieux LAMANON : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe d'Avignon, qui a appartenu à la Maiſon *de Roux de Beauvezer*, l'une des plus anciennes de Provence. *Marie-Roſe-Jeanne de Roux de Beauvezer*, Dame de Beauvezer & de Lamanon, la dernière du nom *de Roux de Beauvezer-Lamanon*, eſt morte à Brignoles, le 14 Juillet 1767, où elle eſt enterrée. Elle avoit épouſé, le 16 Janvier 1744, *Pierre-Henri-Anne de Gantès*, premier Enſeigne des Galères du Roi à Marſeille, & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité. Voy. GANTÈS.

§ MANNOURY ou MANOURY (de), ancienne Nobleſſe de Normandie, maintenue par les Commiſſaires députés du Roi pour la recherche des Nobles en 1595, 1611, 1641, & en dernier lieu par M. de Marle en 1666.

« On trouve, dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, Jean de Mannoury, Ecuyer de la Compagnie de Meſſire Jean d'Harcourt, qui paſſa en revue le 3 Juin 1368 ; Guillaume de Mannoury, Chevalier, & autre Guillaume de Mannoury, qui vivoient en 1460 ; Henri de Mannoury, Ecuyer, étoit tuteur de *Jean Guérin*, Ecuyer, en 1448 ;

Jacques de Mannoury, Ecuyer, Seigneur de St.-Germain-le-Vaſſon, vivoit le 11 Juin 1578 ;

Et Pierre de Mannoury & *Françoiſe de Brieux*, ſa femme, en 1580. »

Cette Famille a formé pluſieurs branches : de la première, dite des Seigneurs *du Mont-de-la-Vigne*, étoit

Etienne de Mannoury (que La Cheſnaye-Desbois appelle Jean), dit *le Chevalier du Tremblay*, vivant en 1395, qui fut Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Terre « qui appartient aujourd'hui au Sieur de la Roque, » & eſt ſituée près de Liſieux & de Pont-l'Evêque ; il fut auſſi Seigneur de Monteil, Fribois, &c., & Capitaine des Villes & Châteaux de Liſieux & d'Evreux. Il épouſa, en 1457, *haute & puiſſante* Princeſſe *Auſtreberte de Dreux*, de la Maiſon de France, fille de *Robert de Dreux*, Prince & Seigneur d'Eſneval & de Beauſſart, Baron & Capitaine de Rouen, & de Dame *Guillemette de Segrie*. (Cette alliance eſt prouvée par un ancien manuſcrit dépoſé à l'Hôtel de Ville de Dreux, qui eſt une Généalogie des Comtes *de Dreux-Beauſſart*.) De ce mariage il eut :

N... de Mannoury, dont le fils,

Louis de Mannoury, Chevalier, Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Fribois, &c., Gouverneur de Bayeux, épouſa *Marguerite le Veneur*, « du même nom que MM. *de Tillières*. » Ce Louis de Mannoury n'ayant pas laiſſé d'enfans, ſa ſucceſſion paſſa à ſes tantes, ſavoir :

1° Antoinette de Mannoury, mariée, « en 1483, » à *Jean*, II^e^ du nom, Sire *de Breauté*, Chevalier, Baron de Bouſſey, &c., Capitaine & Gouverneur de la Ville de Dieppe, dont poſtérité. Voy. BREAUTÉ ;

2° Suzanne de Mannoury, femme de *Nicolas*, Seigneur & Baron *de Mailloc* ;

3° Et Anne de Mannoury, mariée, 1° au Sieur *de la Bretonnière*, Seigneur d'Ecajeul ; & 2° au Sieur *de la Varinière*. (Ces différentes alliances ſont prouvées par un Arrêt rendu en Parlement le 9 Juillet 1551 ; elles étoient toutes trois filles d'Etienne ci-deſſus.)

BRANCHE
des Seigneurs de Magny-lès-Bailleul, Perduville, la Brunetière, *&c.*

I. Robert de Mannoury, un des puînés de

la branche des Seigneurs *du Mont-de-la-Vigne*, fut Seigneur de Fribois, & mourut en 1390. Il avoit épouſé *Catherine le Maréchal*, dont pour fils,

II. Jean de Mannoury, dit *le Capitaine*, qui eſt mort en 1453, ayant eu de *Marie Labbey*, ſon épouſe,

III. Guillaume de Mannoury (*a*), Seigneur de Magny-lès-Bailleul, qui mourut en 1490, eſt qualifié *Noble homme* en différens actes, & notamment dans un paſſé le 1er Septembre 1505, par ſa veuve, devant les Tabellions de Montpinçon, Vicomté d'Argentan. Il avoit épouſé *Madeleine Stuart*. Leurs enfans furent :

1. Roger, qui ſuit ;
2. Et Françoiſe, mariée, en 1507, à *Richard du Bois*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay, Baron de Montbray, dont elle eut poſtérité. Voy. BOIS (du), en Cotentin, branche des Seigneurs de *l'Eſpinay*.

IV. Roger de Mannoury, mort en 1530, avoit épouſé *Marguerite-Robine de Malifcon*, de laquelle il eut :

V. Guillaume de Mannoury, IIe du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans divers actes, notamment dans deux paſſés devant les Tabellions de Livarot les 3 Juin 1576 & 12 Février 1580, qui décéda vers 1582. Il avoit épouſé, « vers l'an 1558, » *Laurence Hébert*, dont pour fils unique,

VI. Guillaume de Mannoury, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Perduville, la Brunetière, &c., Vicomte d'Argentan & d'Exmes, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1595. Il reçut chez lui le Roi Henri IV, en ſa maiſon du Cloqueſney à Heurtevent, & mourut en 1622. Il avoit épouſé *Philippe de Thiremois*, fille de *Laurent*, Ecuyer, Sieur de Hautenoue, & de *Joliette du Four*. De ce mariage vinrent :

Sept garçons, qui formèrent différentes branches, dont quelques-unes ſubſiſtent ; le quatrième fut Pierre, qui ſuit ;
Et deux filles.

VII. Pierre de Mannoury, Ecuyer, Sieur de la Brunetière, fit avec ſes frères & ſœurs des lots & partages de la ſucceſſion de leur père en 1622, & fut Seigneur d'Eſtot en St.-Lambert, fief dont il rendit aveu en 1642, ayant été poſſédé par des roturiers qui payoient les droits de franc-fief : il en fut déchargé comme Noble en 1657 par Jugement de la Chambre Souveraine, & mourut en 1661. Il avoit épouſé, en 1623, *Marthe Chappey*, de laquelle il eut :

1. François, tué dans un combat particulier ;
2. Gabriel, Ecuyer, Seigneur d'Eſtot, Homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc de Longueville ; il mourut en Catalogne, à l'Armée commandée par le Prince de Condé en 1647, ainſi qu'il appert des certificats de ſervices & de mort dûment en forme ;
3. Guillaume, qui ſuit ;
4. Isaac, tige de la branche des Seigneurs d'*Haleine*, d'*Eſtot*, *Saint-Eugène*, d'*Aubry*, &c., rapportée ci-après ;
5. Et Françoiſe, aînée de ſes frères, mariée, en 1643, à *Robert Philippe*, Ecuyer, Sieur des Acres.

VIII. Guillaume de Mannoury, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Aubry-en-Exmes, Bonménil, &c., fut Conſeiller & Procureur du Roi aux Bailliage & Vicomté d'Exmes, & partagea avec ſes frères & ſœur la ſucceſſion de leur père en 1662. Il avoit épouſé, en 1661, *Marie du Barquet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, de Saint-Eugène & Bonménil, & de Dame *Marie de Nollent*, dont :

1. Jean-Charles, qui ſuit ;
2. Guillaume de Mannoury de Bonménil, Ecuyer, marié, en 1699, à *Marie-Eléonore de Sainte-Marie*, de laquelle il a laiſſé deux filles ;
3. Marie, mariée, en 1707, à *François du Chemin*, Ecuyer, Sieur de Familly ;
4. Louiſe, femme de *Guillaume de Braque*, Ecuyer ;
5. Et Françoiſe, Religieuſe, puis Supérieure du Couvent d'Exmes, où elle eſt morte.

IX. Jean-Charles de Mannoury, Chevalier, Seigneur & Patron d'Aubry, de Bonménil, la Bergère & Preſſigny, &c., ſuccéda à ſon père dans la charge de Conſeiller, Procureur du Roi au Bailliage d'Exmes, qu'il exerça avec diſtinction l'eſpace de 40 ans, & obtint enſuite des Lettres de vétérance de S. M. Il épouſa, en 1704, Françoiſe de Mannoury, ſa couſine germaine, fille puînée d'Isaac, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-

(*a*) La Cheſnaye-Desbois le nomme Jean de Mannoury, IIe du nom de ſa branche, mort en 1490 ; il dit qu'il avoit épouſé *Marie de Braque*, & ne lui donne pour enfant que Roger de Mannoury. (*Note des Editeurs.*)

Eugène, & de *Françoiſe du Barquet*, ſa première femme. De ce mariage il a eu :

X. François-Charles de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Aubry, &c., qui a été Lieutenant de Dragons & eſt mort ſans alliance. (Sa ſucceſſion a paſſé à Isaac-Pierre-François-Léonor de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Haleine, ſon couſin, rapporté ci-après.)

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Haleine, *d'*Ectot, St.-Eugène, *d'*Aubry, Bonménil, *&c.*

VIII. Isaac de Mannoury, Ecuyer, Sieur d'Haleine, d'Ectot, Seigneur & Patron de Saint-Eugène, quatrième fils de Pierre, Ecuyer, & de *Marthe Chappey*, rendit aveu au Roi de ſon fief de Saint-Eugène en 1668 & fit enregiſtrer ſes armes, en 1696, à l'*Armor. de France*, par M. d'Hozier, qui lui en expédia en conſéquence un brevet. Il avoit épouſé, 1° par contrat, en 1661, *Françoiſe du Barquet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, Saint-Eugène, Bonménil, & de *Marie de Nollent* ; celle-ci fille de *Robert de Nollent*, qui étoit ſorti de *Jeanne d'Harcourt* ; & 2° en 1673, *Marie de Maurey*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-en-Nonant, & de Dame *Renée de Fontaine*. Du premier lit vinrent :

1. Jacques, Ecuyer, Sieur de Saint-Eugène, d'abord Mouſquetaire du Roi, puis Enſeigne dans le Régiment des Fuſiliers, avec lequel il ſe trouva aux ſiège & priſe de Luxembourg ; il mourut ſans poſtérité de ſon mariage contracté en 1689 avec *Jeanne de Corday*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Louiſe James* ;
2. Charlotte, mariée à *Jean de Vigneral*, Ecuyer, Seigneur de la Chapellerie, Vicomte & Maire d'Argentan ;
3. Françoiſe, mariée, en 1704, à Jean-Charles de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Aubry, &c., ſon couſin germain, rapporté ci-devant.

Et du ſecond lit il eut :

4. Isaac-Guillaume, Ecuyer, Sieur d'Ectot, qui ſervit d'abord dans les Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Tournai, ſuivant les certificats du Capitaine-Commandant, des années 1691 & 1692 ; fut Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Aunis, Infanterie, par brevet de l'an 1692 ; ſervit enſuite dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ainſi qu'il conſte par les certificats du Duc de Chevreuſe, du Marquis de Torcy, Sous-Lieutenant de ladite Compagnie, & du Commiſſaire, expédiés à l'Armée de Flandre, l'un au camp d'Elvaux en 1694, & l'autre au camp de Saint-Trond, en Allemagne, en 1695. Il mourut dans ce Corps ſans alliance ;
5. Pierre, qui ſuit ;
6. Et Marguerite de Mannoury d'Ectot, morte fille.

IX. Pierre de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Ectot, Patron honoraire de Saint-Eugène, épouſa, en 1714, *Anne-Marie-Françoiſe d'Oilliamſon de Courcy*, fille de *René d'Oilliamſon*, Chevalier, Marquis de Courcy, &c., & de *Louiſe-Catherine de Rouxel de Médavy de Grancey*. Elle étoit nièce du Maréchal *de Médavy*, dernier mort, & a eu pour enfans :

1. Isaac-Pierre-François-Léonor, qui ſuit ;
2. Anne-Marie-Madeleine de Mannoury d'Ectot, vivante ſans alliance ;
3. Et Jeanne-Charlotte-Anne-Françoiſe de Mannoury d'Haleine, mariée à *Siméon-Jacques-Charles de Thiboult*, Ecuyer, Seigneur de Placy.

X. Isaac-Pierre-François-Léonor de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Haleine, d'Ectot, hérita de M. *d'Aubry*, ſon oncle, & devint par là Seigneur d'Aubry, de Saint-Eugène & de Bonménil. Il a été reçu Page de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & eſt mort en 1749. Il avoit épouſé, en 1736, Françoise de Mannoury, ſa couſine germaine, fille aînée de Guillaume, Ecuyer, Sieur de Bonménil, & de *Marie-Eléonore de Sainte-Marie*. Son contrat de mariage fut fait à l'hôtel de Madame la Ducheſſe d'Orléans, qui l'honora de ſon agrément & de ſon ſeing, & en préſence de Dame *Marie-Thérèſe Colbert*, veuve de Haut & Puiſſant Seigneur *Jacques-Léonor de Rouxel de Grancey*, Maréchal de France, grand'tante dudit Sieur d'Haleine, & de M. *d'Agueſſeau*, Conſeiller d'Etat, couſin de ladite Demoiſelle de Mannoury. De ce mariage il a laiſſé :

1. Charles-Guillaume-François-Léonor-Isaac, qui ſuit ;
2. Et Françoise-Charlotte-Marguerite-Marie-Anne de Mannoury d'Aubry, mariée à *Jean-Baptiſte-Alexis de Gaultier*, Chevalier, Seigneur des Authieux-Ménival.

XI. Charles-Guillaume-François-Léonor-

Isaac de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Aubry-en-Exmes, Saint-Eugène, Bonménil, la Bergère, Saint-Lambert, Maimbeville, né le 10 Février 1748, Lieutenant des Maréchaux de France au département d'Exmes, ſert dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi depuis 1763 & eſt penſionné de S. M. Il a épouſé, par contrat « ſous ſeing privé » du 20 Juillet 1771 (« dépoſé devant le Notaire de Trun en 1776 »), *Madeleine-Charlotte le Raiſtre*, dont ſont iſſus :

1. Guillaume-Léonor, Chevalier, né en 1774, Page de Madame la Comteſſe d'Artois ;
2. Jean-Charles-Alexandre-François, né en 1777 ;
3. Louise-Charlotte-Madeleine-Marcelle, appelée *Mademoiſelle* de Mannoury d'Aubry, née en 1772.

« De la branche des Seigneurs de *la Brunetière* eſt N.... de Mannoury, qui eut pour enfans :

1. Pierre-Louis, qui ſuit ;
2. Et Louis-Robert, dit *le Chevalier de la Brunetière*, Chevalier de Saint-Louis, qui a eu pour fils

Robert-Louis, Ecuyer.

Pierre-Louis de Mannoury, Ecuyer, Sieur de la Brunetière, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier des Gendarmes de la Garde, Capitaine des Chaſſes de S. M. pour le Comté de Montgommery, & Conſervateur des Chaſſes de Monſieur, frère du Roi, pour les Baronnies de Montpinçon & de Malicorne, a épouſé *Marie-Angélique de Margeot* ; il en a eu

Charles de Mannoury de la Brunetière, Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde.

La branche des Seigneurs de *Valingoux* ſubſiſte dans la perſonne de Jean-Auguste de Mannoury, Ecuyer, Sieur de Valingoux, ancien Garde du Corps du Roi, où il a ſervi 10 ans, & Lieutenant des Chaſſes de Monſieur, pour les Baronnies de Montpinçon & de Malicorne. Il n'a point eu d'enfans de Madeleine de Mannoury de la Brunetière, ſa femme.

Le chef de la branche des Seigneurs de *Putot-en-Auge* eſt Jean-Baptiste-Guillaume de Mannoury, Chevalier, Seigneur de Putot-en-Auge, Trihan, Livet & le Queſnay, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, actuellement Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons. »

(Tous les ſus-nommés, ainſi que M. de Mannoury des Authieux, deſcendent d'un des ſept fils de Guillaume de Mannoury, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Perduville, la Brunetière, &c., qu'ils reconnoiſſent pour leur auteur commun.)

Il y a encore la branche des Seigneurs de *Croiſilles*, qui ſubſiſte dans la perſonne de M. de Mannoury, Seigneur de Croiſilles, lequel deſcend de Girard de Mannoury, Seigneur de Fontaine, le Pin, Tréprel, qui étoit ſorti d'un puîné de Mannoury, des Seigneurs *du Mont-de-la-Vigne*. (Leſdits Sieurs de Mannoury, ſuſnommés, ont tous, de père en fils, ſervi l'Etat & S. M., tant dans la Robe que dans le Militaire.)

Les armes : *d'argent, à 3 mouchetures d'hermine de ſable, 2 & 1*. Supports : *deux licornes, & une pour cimier*. Deviſe : Regi fidelis. La branche des Mannoury d'Aubry les porte : *écartelé, aux 1 & 4* comme ci-deſſus ; *& aux 2 & 3 d'argent, à 3 coqs de gueules, becqués & crêtés d'or, 2 & 1*, qui eſt de Rouxel de Grancey.

(Généalogie faite d'après nos recherches & un *Mémoire* dreſſé ſur titres.)

MANOEL d'ATALAYA, Famille du Portugal, ſortie de Jean-Emmanuel (fils naturel du Roi Edouard, & de *Jeanne Manoel*), lequel, avant ſa retraite du monde, eut de *Juſte Rodrigue*z, ſa concubine,

Jean Manoel, qui épouſa *Iſabelle de Mene*z*es*. Leur fils,

Nunès Manoel, épouſa *Léonore de Milan*, de laquelle il eut :

Frédéric Manoel : ſes deſcendans, Comtes d'*Atalaya*, &c., ont fini à

Jean Manoel, Comte d'Atalaya, Vice-Roi de Sardaigne pour l'Empereur, lequel ſervit, pour ce Prince, au Royaume de Naples, en 1718.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4* de Portugal ; *& aux 2 & 3* de Manoel, qui eſt : *de gueules, à une main de carnation, ornée d'un demi vol d'aigle, & tenant une épée d'argent garnie d'or*.

* MANŒUVRE, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1643, regiſtrées les 23 & 27 Mai 1644, en faveur de *François de Verthamon*, Seigneur

de Bréau, Maître des Requêtes, puis en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1653, regiſtrées le 15 Juin 1657, en faveur de ſon fils, *Michel de Verthamon*, qui eut de *Marie d'Aligre*, ſon épouſe, *François-Michel de Verthamon*, Premier Préſident au Grand Conſeil & Greffier des Ordres du Roi le 4 Février 1716, lequel a ſurvécu à tous ſes enfans & a fait pour héritier le fils du Marquis *d'Aligre*, Premier Préſident du Parlement.

MANRIQUE, Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres d'Eſpagne, qui deſcend de Gonsalve Fernandez, Comte de Caſtille & de Burgos, vivant vers l'an 900.

Elle a formé un grand nombre de branches, ſavoir : les Vicomtes de *Narbonne*, Seigneurs de *Molina ;* les Seigneurs d'*Amuſco*, de *Santa-Gadea*, &c. ; les Comtes d'*Oſſorno* & Ducs de *Galiſteo ;* les Comtes de *Morata ;* les Comtes de *Montehermoſo* & *Fuenſaldagne ;* les Seigneurs d'*Amuſco*, Ducs de *Najera*, Comtes de *Trevigno* & Seigneurs de *Saint-Léonard ;* les Comtes de *Paredes ;* les Comtes de *Burgo-Lavezar*, Seigneurs de *Villaverde*, & les Comtes de *Lara*, Seigneurs de *Caſtrogeriz*. (Toutes ces branches ſont détaillées dans Moréri, édit. de 1759. Voy. auſſi Imhoff en ſes *Vingt Familles d'Eſpagne.*)

Les armes de Manrique ſont : *de gueules, à 2 chaudières d'or ; à la bordure d'argent, chargée de* 8 *mouchetures d'hermine de ſable.*

MANSANCAN, ou MANSENCAL, Famille de Robe du Parlement de Toulouſe, dont étoit

Jean de Mansancan, Premier Préſident de ce Parlement, qui mourut en 1561. Il eut de *Jeanne de Vidal*, ſa ſeconde femme,

Pierre de Mansancan, Seigneur de Miramont, Docteur ès-Lois, Conſeiller au Grand Conſeil, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Juin 1561. Il futenſuite Avocat Général au Parlement de Toulouſe en 1568, puis Préſident aux Enquêtes du même Parlement. (C'eſt ce que nous ſavons de cette Famille, faute de *Mémoire.*)

Les armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, chargée de* 3 *croiſettes de ſable en faſce, & tenant une roue de ſable en chaque ſerre.*

MANSARD, Famille anoblie, dont étoit

Le célèbre Jules Hardouin, dit Mansard, Surintendant & Ordonnateur des Bâtimens du Roi, qui acquit la Terre de *Sagonne*, érigée en ſa faveur en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1699, enregiſtrées le 30 du même mois. Il eut pour fils,

Jacques Hardouin-Mansard, Comte de Sagonne, ci-devant Intendant du Bourbonnois, qui eſt mort à Paris le 27 Octobre 1762, à 86 ans, le dernier mâle de ſa Famille.

Les armes : *d'azur, à la colonne d'argent, la baſe, le chapiteau & le piédeſtal d'or, ſurmontée d'un ſoleil du même ; ladite colonne accoſtée de* 2 *aigles d'or, affrontées & fixant le ſoleil.*

* MANSES, en Languedoc : Terre & Seigneurie, laquelle, avec celle de *Lapenne*, étoit une très-ancienne Baronnie & l'une des ſix du Diocèſe de Mirepoix, qui ont toujours donné & donnent actuellement aux propriétaires le droit d'entrée aux Aſſiettes du Diocèſe, pour y repréſenter le corps de la Nobleſſe. Cette Baronnie a été poſſédée ſucceſſivement par les Maiſons *de Levis* ou *Lévy*, *de Dieules* & de Bourbon-Malause. Elle appartient actuellement au Préſident *de Portes*, & a été unie aux Paroiſſes & Conſulats de Manſes, Teillet, de Vals, Saint-Félix, Lapenne, Villautou, les Cazazils, Ribouiſſe, Seignalens, Lignairolles, Courbières & Laure. Elle a été érigée en *Marquiſat* ſous la dénomination de *Portes*, à l'effet de quoi S. M. a commué & changé le nom de *Manſes* en celui de *Portes*, par Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Février 1747, regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 25 deſdits mois & an & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 11 Mars ſuivant, en faveur de *François-Joſeph de Portes de Pardaillan*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Toulouſe, de ſes enfans, poſtérité & deſcendans, & ce en conſidération de l'ancienneté de ſa Famille, ainſi que des ſervices de ſes ancêtres, dans différens emplois militaires & dans les principales charges de la Magiſtrature. (*Tabl. généal.*, part. VII, p. 124.)

* MANSFELD, Ville & Comté de l'Empire, dans la Haute-Saxe, qui a tiré ſon nom d'un Château célèbre du pays que les Allemands appellent *Grafſchaft Manſfeld*, le-

quel eſt ſitué entre la Principauté d'Anhalt, le Duché de Merſebourg, la Thuringe propre, &c. Autrefois ce pays avoit ſes Comtes; mais le Duc de Saxe paye penſion à ceux de cette Maiſon & eſt maître du Comté, où il y a quatre Villes principales, qui ſont *Manſfeld*, Leimbach, Eisleben & Wippra.

La maiſon des Comtes DE MANSFELD a eu des Seigneurs qui ſe ſont diſtingués en diverſes occaſions; elle eſt diviſée en pluſieurs branches, dont il y en a de Catholiques & de Proteſtantes. Dans le XV^e^ ſiècle, cette Famille, étant à la huitième génération, ſe diviſa en deux branches principales, qui produiſirent l'une & l'autre des grands hommes. Le chef de la branche aînée fut ALBERT V, Comte DE MANSFELD, mort le 3 Décembre 1484, & le chef de la ſeconde eſt ERNEST, Comte DE MANSFELD, mort en 1486. La première branche a produit le rameau de MANSFELD, dit de *Heldrungen*, qui a fini l'an 1604; celui de MANSFELD, dit d'*Arnſtein*, qui s'eſt éteint en 1615, & le rameau de MANSFELD, dit d'*Artern*, qui a fini en 1632. La branche cadette s'eſt éteinte l'an 1666 dans la perſonne de CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, Comte DE MANSFELD, mort ſans enfans. Il eſt ſorti un rameau de cette branche cadette qui a fini en 1629. (Voy. Imhoff, *Notit. imp.*) On trouve la généalogie de cette Maiſon dans Moréri, édit. de 1759; mais non pas l'état actuel des branches qui ſubſiſtent.

De la branche Catholique, ſuivant l'*Almanach de poche de Berlin*, eſt HENRI-FRANÇOIS, ſecond Comte DE MANSFELD & Prince de Fondi, né le 16 Juillet 1712, régnant depuis le 18 Juillet 1728, qui s'eſt marié en ſecondes noces, en 1741, à *Marie-Anne*, Comteſſe *de Czernin*, née le 19 Janvier 1722. Il a de ſon premier mariage, avec *Marie-Joſèphe*, Comteſſe *de Thun*:

1. JOSEPH-WENCESLAS, Prince héréditaire, né le 12 Septembre 1734, marié à N..., Comteſſe *de Regal*, née le 21 Février 1742.

Et du ſecond lit vinrent:

2. GEORGES-HENRI-GASPARD, né le 18 Décembre 1752;
3. Et MARIE-ISABELLE, née le 29 Août 1750, mariée, à *François-Gundaccar*, Comte *de Colloredo*.

Le Comte DE MANSFELD, Prince de Fondi, a pour ſœurs:

1. MARIE-ANNE, née le 2 Janvier 1709;
2. Et MARIE-ELÉONORE, née le 11 Juin 1710, mariée, le 11 Février 1735, avec le Comte *Wenceslas-Jean-François de Wurben*.

MANSOIS (LE), Famille de Normandie, Election de Valognes, qui porte pour armes: *d'argent, au lion de ſable; au chef couſu d'or, chargé de 3 coquilles d'azur.*

MANSON, de la ville d'Arles, en Provence.

PIERRE-PAUL MANSON, Seigneur de Saint-Roman, eſt Viſiteur Général des Gabelles depuis le 15 Décembre 1735: cette charge a les mêmes privilèges dont jouiſſent celles des Officiers de la Cour des Comptes.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 croiſettes aléſées de ſable.*

* MANTES. Les Seigneuries d'*Anet*, de *Nogent-le-Roi*, de *Mantes*, de *Meulan*, de *Monchauvette* & de *Brêne*, furent données pour ſupplément d'apanage, au mois d'Octobre 1317, par le Roi PHILIPPE *le Long*, à LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux. Le Roi JEAN, pour dédommager CHARLES D'EVREUX, II^e^ du nom, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, de ſes prétentions ſur les Comtés de Champagne & de Brie, & le détacher du parti des Anglois, lui donna Mantes & Meulan, Valognes & Carentan, avec le Clos du Cotentin, le Comté de Beaumont-le-Roger, la Vicomté de Bretagne & les Seigneuries de Conches & de Pont-Audemer, qui furent érigées en *Pairie* au mois de Février 1353. CHARLES V, Roi de France, ſucceſſeur du Roi JEAN, reprit les Comtés de Mantes & de Meulan, par un traité du 6 Mars 1364, & donna en échange, au Roi de Navarre, la Ville & Baronnie de Montpellier, s'en réſervant la ſouveraineté: ainſi ces Seigneuries revinrent au domaine de la Couronne & la *Pairie* fut éteinte. HENRI II donna, le 28 Mars 1557, les Comtés de Mantes & de Meulan à CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France, ſa femme. CHARLES IX fit don, le 8 Février 1566, à FRANÇOIS DE FRANCE, ſon frère, des Comtés de Mantes & de Meulan & autres Seigneuries, pour les tenir en *Pairie* & en apanage, à la charge de réverſion à la Couronne au défaut d'hoirs mâles. Les anciens Seigneurs *de la Roche-Guyon* étoient Vicomtes de *Mantes*.

Les armes de ce *Comté-Pairie*, éteint, étoient: *écartelé, aux 1 & 4* DE NAVARRE; *& aux 2 & 3* D'EVREUX.

MANTILERI, Famille noble, venue du Piémont en Provence en 1550, & de laquelle étoit FRANÇOISE DE MANTILERI, qui épouſa *Pierre de Loule*, Avocat & deux fois Aſſeſſeur de Marſeille en 1642 & 1659, mort à Romans, en Dauphiné, ayant eu poſtérité. Voy. LOULE, *aliàs* LOULLE.

Cette Famille porte, par conceſſion de l'Empereur CHARLES-QUINT, pour armes: *d'or, à l'aigle impériale de ſable, écartelé d'argent, à l'arbre arraché de ſinople de 3 branches, diſpoſées en croix; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, à 8 rais du même.*

MANTIN, Famille originaire de Normandie, qui paſſa d'abord en Dauphiné, & s'établit enſuite en Provence, où elle a été maintenue le 19 Janvier 1669. Cette Famille ſubſiſte dans

JEAN-BAPTISTE DE MANTIN, Seigneur de Crochant & Seigneur ſuzerain en partie de Mondragon, marié avec N... *Palerne*, fille de N... *Palerne*, Tréſorier de la Chambre Apoſtolique, ſéant à Avignon. (Voy. l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 314, & l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, par l'Abbé Pithon-Curt, tom. II, p. 229.)

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules; & aux 2 & 3 d'argent, à la merlette de ſable.*

* MANTRY, en Franche-Comté. Cette Terre, avec les villages de Mauffans, le Bois-Gelot, les Monceaux, &c., fut unie & érigée en *Comté* ſous le nom de MANTRY, par Lettres du mois de Mars 1716, enregiſtrées à Dôle, en faveur d'*Henri-François Bourrelier de Malpas*.

MANVIEUX, Famille de l'Election de Bayeux, en Normandie.

PIERRE PAYSANT, Vicomte de Bayeux, Seigneur de Manvieux, fut anobli, par Lettres données à Paris au mois de Juin 1544, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen la même année. Par ces Lettres il lui fut permis de prendre, au lieu de *Payſant*, le nom de MANVIEUX. Il eut pour fils RICHARD-FRANÇOIS, LOUIS & FRANÇOIS DE MANVIEUX. Cette Famille s'eſt éteinte, en 1756, par la mort du dernier mâle qui étoit à l'Ecole Royale Militaire.

MAQUEREL, & mieux MACQUEREL DE QUESMY, en Soiſſonnois: Famille qui produiſit des titres de ſix races depuis 1480.

I. JEAN DE MACQUEREL OU MAQUEREL, Ecuyer, épouſa *Marie de Quierzy*, qu'il laiſſa veuve avec ſes enfans, ſavoir:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Queſmy, Capitaine des Ville & Citadelle de Noyon, marié avec *Françoiſe de Bertaucourt*;
3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Queſmy, marié à *Anne de Francières*, qu'il laiſſa veuve;
4. & 5. JEANNE-FRANÇOISE & ANNE.

II. LOUIS DE MACQUEREL, Ecuyer, Seigneur de Rimbercourt & de Vaux en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Evêque de Saintes, tranſigea, le 22 Juin 1556, avec JEAN, ſon frère, *Anne de Francières*, veuve de CLAUDE, ſon autre frère, par acte paſſé devant *Antoine Vrevin*, Notaire à Chauny, au ſujet d'un bail qu'il avoit de ſes ſœurs, ſur une rente de 50 livres qu'il diſoit lui être due & à *Marie de Quierzy*, ſa mère. Il épouſa, par contrat du 26 Décembre 1547, ſigné *Boiſſelet* & *Brahier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Iſabelle Teſtu*, fille de noble homme *Guillaume*, Vicomte hérédital de Breteuil, Seigneur de Villers-Vicomte, & d'*Iſabelle le Lieur*. De ce mariage naquit:

III. LOUIS DE MACQUEREL, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Rimbercourt, de la Warde, Montbrehain & de Queſmy, Gentilhomme ſervant de M. le Cardinal DE BOURBON, puis Lieutenant au Gouvernement de la Capelle, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la ville de Noyon. Il épouſa, par contrat du 18 Juillet 1572, paſſé devant *de Herte*, Notaire à Saint-Quentin, *Charlotte de Valpergue*, fille de *Georges*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur du Catelet & Seigneur de Presles, Montbrehain & Wiencourt, & d'*Antoinette des Molets*, Dame du Fay. *Charles de Valpergue*, Ecuyer, paſſa, le 12 Mars 1575, une obligation devant *Geſſart*, Notaire à Saint-Quentin, au profit dudit LOUIS DE MACQUEREL, pour la ſomme de 1200 livres qui lui étoit due de reſte de la dot de ſa femme. Il tranſigea, par acte paſſé le 3 Février 1588, devant *Simon*, Notaire à Noyon, comme tuteur de Louis, ſon fils, avec *Françoiſe de Bertaucourt*, ſur ce qu'elle prétendoit, comme légataire à la ſucceſſion

de feu Jean de Macquerel, ſon mari, Seigneur de Queſmy. Du mariage de Louis vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Anne, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & de Ducy ;
3. Et Françoise-Jacqueline, mariée à *Claude de Pariſy*, Ecuyer, Seigneur de Cherifolles.

IV. Louis de Macquerel, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Queſmy, Ramicourt, Montbrehain, Douai & Fontaine-ſur-Somme, tranſigea, par acte du 4 Janvier 1620, paſſé devant *Simon*, Notaire à Noyon, avec ſes frères & ſœur, ſur la ſucceſſion des biens de leurs père & mère. Il épouſa, par contrat du 5 Novembre 1633, paſſé devant *Beauvais*, Notaire au Châtelet de Paris, *Catherine de Biencourt*, fille de feu *Jacques*, II^e^ du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Poutrincourt, Chauvincourt, Freſneville, &c., & de *Renée de Fumechon*. Il eut de ce mariage

V. Louis de Macquerel, IV^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Queſmy, Ramicourt, Douai, &c., baptiſé le 9 Avril 1635, qui épouſa, par contrat du 9 Avril 1663, paſſé devant *Tupigny*, Notaire à Ribemont, *Anne de Bachelier d'Yanville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollencourt, Pleine-Selve, Hervilly, Parpeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceau*. Ce Louis de Macquerel fut confirmé dans ſa nobleſſe, par Sentence rendue à Soiſſons le 22 Août 1667, ſur la repréſentation de ſes titres, faite à M. Dorieu, Maître des Requêtes & Commiſſaire départi en ladite Généralité. Il eut pour fils,

VI. Jean de Macquerel, Chevalier, Seigneur de Queſmy, né le 29 Mars & baptiſé le 23 Avril 1668, en la Paroiſſe de Queſmy, au Bailliage de Chauny. (On ignore la ſuite de cette filiation, faute de *Mémoire.*) Voy. le *Nobil. de Picardie*, p. 315.

Les armes : *d'azur, à 3 maquereaux d'or en pal, 2 & 1, couronnés, crêtés & barbés de gueules. Caſque de front, cercle de Baron deſſus.* Supports : *deux licornes d'argent.* Cimier : *une demi-licorne.*

MARAFIN, Famille éteinte, originaire de Touraine, qui a donné un Evêque de Noyon, Pair de France en 1473, dans Guillaume Marafin, mort le 5 Août 1501.

François Marafin fut Maître d'Hôtel, ſervant en Juillet & Août 1582, du Roi Henri III, & ſon fils, François Marafin, mort ſans poſtérité, eſt le dernier mâle de cette Famille.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 6 étoiles du même, rangées en orle.*

* MARAINVILLE, en Lorraine, Diocèſe de Toul : Terre & Seigneurie au Bailliage de Mirecourt, érigée en *Comté*, par Lettres du 29 Juillet 1728, en faveur de *Charles-Antoine Royer*, Chevalier de l'Empire, premier Maître d'Hôtel de S. A. R. Il eſt mort en 1730, laiſſant de *Marie Boudet*, ſon épouſe, pour fille unique, *Charlotte Royer*, veuve d'*Etienne-Julien Locquet*, dit *le Comte de Grandville*, Lieutenant Général des Armées du Roi, frère de *Thérèſe-Gillette Locquet de Grandville*, mariée, le 5 Février 1716, à *François-Marie*, Maréchal-Duc *de Broglie*. Voy. BROGLIA ou BROGLIE. Leur fille cadette, N... *Locquet de Grandville*, a porté le Comté de *Marainville* en mariage, en 1750, à *Charles-Joſeph de Rutant*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Carabiniers. Sa ſœur, *Suſanne-Madeleine de Rutant*, Dame de Mandres-ſur-les-Côtes & de *Marainville* en partie, a épouſé, le 15 Mars 1755, *Joſeph*, Comte *de Cuſline d'Offlance*, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont, dont poſtérité. Voy. CUSTINE.

MARAIS. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon Hurault ; ils ont commencé à Jean Hurault, Seigneur de Veuil & *du Marais*, fils de Jacques Hurault, & de *Marie Garandeau*. Il fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Mars 1510. Voy. HURAULT.

MARANS, au Maine. Madeleine & Thérèse de Marans, nées en 1676, & reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, ſur les preuves de leur nobleſſe, étoient de cette Famille ; elles prouvèrent qu'elles deſcendoient de Pierre de Marans, Seigneur des Ormes-Saint-Martin, & de *Françoiſe de Pindray*, ſa femme, qui vivoient en 1515.

Les armes : *faſcé & contrefaſcé d'or & d'azur de 6 pièces ; à l'écu d'argent en abîme ; au chef parti de 3 pièces : la première tranchée d'or & d'azur ; la deuxieme d'a-*

ʒur parti d'or, & la troiſième taillée d'aʒur & d'or.

* MARANT (LE), en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. des Cartes, VINCENT LE MARANT, Sieur de Penanvern, fut d'abord débouté de ſa nobleſſe, enſuite reſtitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres, & déclaré *noble d'extraction*, par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Février 1671, au rapport de M. Saliou.

Les armes : *d'aʒur, à la tête d'aigle arrachée d'argent, accompagnée de* 3 *molettes du même*, 2 & 1 ; *au franc-canton parti* DE BRETAGNE & DE ROHAN. (Manuſcrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

* MARBAIS. Il y a près de Bruxelles la Terre de MARBAIS, qui appartient à M. *de Montmorency*, Marquis de Morbecque.

MARBAIS, Famille ancienne dans le Brabant & dont étoit

LOUIS-ERNEST DE MARBAIS, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, qui épouſa *Jeanne-Elijabeth de Leval de la Marche*, fille de feu *Jacques de Leval*, Chevalier, Seigneur de la Marche, &c., & de *Jeanne de Leval*, ſa couſine germaine. De ce mariage vinrent :

1. N..... DE MARBAIS, mort en 1747, étant Major du Régiment Royal des Carabiniers, Brigade de Montmorency, & Chevalier de Saint-Louis ;
2. N... DE MARBAIS, Sous-Lieutenant dans les Gardes Wallones au ſervice d'Eſpagne, avec Commiſſion de Capitaine en 1761 ;
3. PHILIPPE-FRANÇOIS-EUGÈNE, Chevalier, Seigneur de la Tour, Lieutenant-Colonel au Regiment de Bruxelles, auſſi au ſervice d'Eſpagne, qui a épouſé, par contrat du 17 Février 1756, *Marie-Anne-Françoiſe de Leval*, ſa couſine germaine. Voy. LEVAL ;
4. Et ROSALIE, qui a été mariée, en Artois, le 25 Octobre 1757, avec *Philippe-Maximilien de Servins*, Ecuyer, Sieur d'Hallennes, & de *Marie-Madeleine de Wignacourt*. Voy. SERVINS D'HÉRICOURT.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de* 3 *merlettes du même, rangées en chef.*

MARBEUF, en Normandie. Voy. ACHÉ DE MARBEUF.

MARBEUF ou MARBŒUF, en Bretagne : ancienne Maiſon de Chevalerie, enſuite très-diſtinguée dans le Parlement de cette Province. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. des Cartes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* & maintenus en la qualité de *Chevalier*, ſur la production de leurs titres.

I. Des Lettres de l'an 1230, ſcellées d'un ſceau ſur lequel eſt empreint la figure d'un homme armé à cheval, l'épée haute, avec trois chabots ſur le contre-ſcel, marquent que *Thibaut Chabot*, du conſentement de nobles hommes *Gérard* & *Sebran Chabot*, ſes frères, donna à Dame *Jeanne Chabot*, ſa ſœur, femme de noble homme PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang, un droit de chauffage dans la Forêt de la Rocheſervière, pour le ſupplément de la dot qui lui avoit été promiſe par ſon contrat de mariage.

II. Des Actes de 1326 & 1392, prouvent qu'HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, fils de PIERRE, ci-deſſus nommé, & de *Jeanne Chabot*, avoit épouſé Dame *Gertrude du Chaſtellier*. Suivant un acte du Vendredi avant Noël 1326, ſigné *Vincendea*, Clerc du Roi au ſiège de la Roche-ſur-Yon, il eſt prouvé que de ce mariage vint :

III. RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang & du Pleſſis, qui, du conſentement de Dame *Catherine le Goff*, ſa femme, confirma une donation faite à Etienne Guibert, en récompenſe de ſes ſervices par feu HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & *Gertrude du Chaſtellier*, ſes père & mère. Il eut entr'autres enfans :

IV. THIBAUT DE MARBEUF, *Varlet*, qui s'eſt marié, & vivant en 1385, avec *Agathe Rouault*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et PIERRE.

V. JEAN DE MARBEUF, *Varlet*, fils aîné & principal héritier, paſſa une tranſaction le 7 Février 1385, ſignée *Guillier*, Notaire à la Roche-ſur-Yon, par laquelle il donna à PIERRE, ſon frère, la ſomme de 1200 livres pour toute la part qu'il pouvoit prétendre aux ſucceſſions de ſes père & mère. Par un acte du 17 Mars 1392 Hervé de Volvire, Sire du Frefnay & de la Rocheſervière, lui confirma & aux enfans qu'il avoit de *Guillemette Bardon*, ſa femme, le droit de chauffage qu'il prétendoit dans la Forêt de la Rocheſervière, parce

qu'il avoit ſuffiſamment prouvé, par acte faiſant foi, qu'il étoit fils de noble THIBAUT DE MARBEUF, & d'*Agathe Rouault*, que THIBAUT étoit fils aîné de RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, & de *Catherine le Goff*; que RICHARD étoit fils aîné de Meſſire HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & de *Gertrude du Chaſtellier*, & qu'HUBERT étoit auſſi fils aîné des nobles perſonnes Meſſire PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, & de Dame *Jeanne Chabot*, auxquels Meſſire *Thibaut Chabot*, Sire de la Rocheſervière avoit donné ce droit, par Lettres de l'an 1230. *Guillemette Bardon*, veuve de JEAN DE MARBEUF, ſe remaria à *Guillaume de Launay*, Seigneur de Richebourg, dont elle eut *Jacquette de Launay*, mariée à *Pierre le Baſcle*, laquelle tranſigea, du conſentement de ſon mari, avec ſes frères & ſœur conſanguins le 9 Avril 1459, au ſujet des différends qu'ils avoient à cauſe de la ſucceſſion de *Guillemette Bardon*, leur mère. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. & 3. GUILLAUME & AGNÈS.

VI. JEAN DE MARBEUF, IIe du nom, Chevalier, épouſa, par contrat du 5 Août 1409, paſſé devant *Moreau*, Notaire à Montaigu, *Marie de la Roche*, fille de noble *Aimery*, Sieur de Saint-André, & de *Jeanne Charbonneau*. Leur fils aîné fut

VII. LOUIS DE MARBEUF, Chevalier, qui s'allia à *Marie Rondeau*, dont entr'autres enfans :

VIII. PIERRE DE MARBEUF, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Chefne, qui tranſigea, le 3 Septembre 1475, devant *Bonodun*, Notaire, avec Jean de Chaillou, Licencié ès-Lois, ſur les différends qu'ils avoient à cauſe de la vente des lieux de la Lande, de Riaillé & de Riveret, que LOUIS, & *Marie Rondeau*, ſes père & mère, avoient vendu audit Jean de Chaillou, le 9 Octobre 1462, & dont PIERRE DE MARBEUF, leur fils aîné, demandoit la retraite comme venant de *Guillemette Bardon*, ſon aïeule. Il épouſa, par contrat du 15 Septembre 1478, reçu par *Cathus*, Notaire de la Cour de la Rocheſervière, *Marie Tigniot* ou *Tinguirot*, fille du Seigneur de la Motte, & de *Jeanne Prévoſt*. De ce mariage vinrent :

1. MATHURIN, qui ſuit;
2. JEAN, Chanoine de Montaigu;
3. PIERRE, Ecuyer;
4. Et GILLETTE, femme de *Renaud de Fermillon*, Sieur de la Touche.

IX. MATHURIN DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur du Chefne, partagea, le 21 Mars 1519, par acte paſſé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu, la ſucceſſion de ſes père & mère avec ſes frères & ſa ſœur; rendit aveu de la Métairie de la Haye, tenue à foi & hommage plein & à rachat de la Seigneurie de la Rocheſervière, le 27 Juin 1525, à *Aloph Rouault*, Seigneur de Gamaches & de la Rocheſervière, & à *Anne Rouault*, ſa ſœur. Il épouſa, par contrat du 19 Décembre 1512, *Bernarde de Giraud*, ou *Girard de la Galandière*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite Beufvicier* ou *Beufvier*, & vendit, le 18 Juin 1544, tous les droits qui appartenoient à ſon épouſe, de la ſucceſſion de ſa mère. Elle étoit veuve lorſqu'elle rendit aveu au Seigneur de Chambrettes, le 23 Juin 1551; ſon mari y eſt qualifié un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi. Elle eut de ſon mariage :

1. 2. & 3. RENÉ, CLAUDE & GILLES;
4. JEAN, qui ſuit;
5. Et HÉLÈNE, femme de *Claude de Méaucé*, Conſeiller du Roi, ſecond Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne. (Ces cinq enfans furent partagés par leur mère de la ſucceſſion des biens de leur père, le 26 Décembre 1563, par acte paſſé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu.)

X. JEAN DE MARBEUF, Ecuyer, Seigneur de la Pilletière, du Chefne & de la Motte, Conſeiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut quittance, le 6 Juillet 1558, de la ſomme de 6000 livres, à laquelle cet office avoit été évalué, ſur la démiſſion de Jean du Refuge, qui paſſa au Parlement de Paris; il rendit deux aveux, l'un en 1572, à Françoiſe de Rohan, Ducheſſe de Nemours & Dame de la Garnache, pour la Seigneurie de Gargoulé, & l'autre en 1577 à Albert de Gondi, Comte de Retz, pour les Terres, fiefs & héritages qu'il poſſédoit à Foi & hommage plein & à rachat, comme fils & héritier de feu MATHURIN DE MARBEUF, ſon père. Il teſta le 14 Août 1597 & diſpoſa de ſes biens ſuivant les coutumes des partages nobles du Poitou & de Bretagne, en faveur de CLAUDE, ſon fils aîné, & de *Marie le Blois*, Dame de Gargoulé ſa femme, fille de *François*, Seigneur de Gargoulé, Conſeiller du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie Chaudron*. Lui & ſon épouſe avoient fait, le 1er Juin 1580,

le partage noble à *Claude le Blois*, ſa ſœur, Dame de Malvoiſine, des biens de la ſucceſſion de leurs père & mère. JEAN DE MARBEUF eut pour enfans :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. Autre CLAUDE, Chevalier de Malte ;
3. JEANNE, Dame de la Morlière ;
4. Et CLAUDINE, mariée à *Anceaume Gaſtinaire*, Sieur de la Papinière & de la Preuille.

XI. CLAUDE DE MARBEUF, Chevalier, Baron de Blaiſon, Vicomte de Chemillers, Seigneur du Cheſne, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident au Parlement de Bretagne au ſemeſtre d'Août, obtint des Lettres Patentes le 29 Novembre 1626, par leſquelles S. M. le confirma dans la charge de ſon Lieutenant en Bretagne, ſur la nomination qu'avoit faite de ſa perſonne le Cardinal de Richelieu, Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & du Commerce de France, & par un Brevet du 6 Février 1649, S. M., conſidérant les ſervices qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, tant dans la charge de ſon Procureur Général au Parlement de Bretagne l'eſpace de 14 ans, & en celle de Préſident au même Parlement pendant 32 ans, qu'en pluſieurs & honorables emplois dans la Marine & dans les Armées Navales, le retint dans la charge de Conſeiller ordinaire en tous de ſes Conſeils d'Etat, Privé & de ſes Finances, dans laquelle charge il avoit déja été reçu & en avoit prêté ſerment dès le 29 Janvier 1613. Il avoit épouſé, 1° en 1599, *Robine le Febvre* ; & 2° *Françoiſe Poiſſon*. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, Baron de Blaiſon, marié à *Jeanne de Hay*, dont deux filles, mariées : la première à *Guillaume Marot*, Sieur de la Garaye ; & la ſeconde à N.... *de Birague*, Seigneur d'Entrammes ;
2. N.... DE MARBEUF, Seigneur du Verger au Coq, qui épouſa *Nicole Liays*, dont il n'eut point de poſtérité ;
3. CLAUDE, qui ſuit ;
4. N.... DE MARBEUF, Marquiſe de la Roche ;
5. Et JEANNE, mariée à *Jacques de Marguerye*, Chevalier, Baron de Vaſſy, &c., Conſeiller en la Cour, dont poſtérité. Voyez MARGUERYE, MARGUERIE ou MARGUERIT.

XII. CLAUDE DE MARBEUF, Chevalier, Baron de Blaiſon, Vicomte de Chemillers, Seigneur du Cheſne, de Laillé, de la Pilletière & de la Morlaye, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, par proviſions du 10 Septembre 1645, épouſa, 1° par contrat du 6 Janvier 1646, *Jeanne Cadio* ; & 2° par contrat du 9 Juin 1663, reçu par *Berthelot* & *du Chemin*, Notaires à Rennes, *Louiſe-Gabrielle du Louet*, fille de feu *Olivier*, Chevalier, Seigneur de Coetjunval & de Coëtménec'h, & de *Catherine de Penhoadic*. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE, Abbé de Langonnet ;
2. GUILLAUME, Préſident au Parlement de Bretagne, marié à *Angélique Pépin* ;
3. JEANNE, alliée, 1° à *Jean-François-Marie du Han* ; & 2° à *Hercule de Francheville*, Sieur de Québriac.

Et du ſecond lit vint :

4. CHARLES-FRANÇOIS CLAUDE, Seigneur du Guay, Préſident au Parlement de Bretagne, marié à N.... *de Muzillac*.

Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Nobleſſe, faute de *Mémoire* ; mais nous ſavons que le Marquis DE MARBEUF, Maréchal de Camp en 1761, Gentilhomme de la Manche de M. le Dauphin, a épouſé, le 4 Juillet 1757, *Henriette-Françoiſe Michel*, ſœur de *Gabrielle-Auguſtine Michel*, femme de *François de Levis* ; qu'il a un frère, nommé YVES-ALEXANDRE DE MARBEUF, né en 1732, qui eſt Comte de Lyon & Abbé de Saint-Jacut, ci-devant Vicaire Général du Diocèſe de Rouen, ancien Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Rennes, nommé à l'Evêché d'Autun en Avril 1767, & ſacré le 12 Juillet de la même année. Ils ſont neveux de l'Abbé DE MARBEUF, Conſeiller d'Etat, ancien Aumônier de feu la Reine ; du Comte DE MARBEUF, Maréchal de Camp, Lieutenant de Roi de Bretagne & Maréchal Général des Logis de l'Armée Françoiſe en Portugal, Commandant en Corſe, en 1765, des Troupes Françoiſes, nommé, le 28 Mai 1766, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ; & du Chevalier DE MARBEUF, Commandeur de Malte.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent, garnies d'or & paſſées en ſautoir, les pointes en bas.*

MARBODIN (DE), en Bretagne. CHARLES DE MARBODIN, Seigneur de la Roulais ; LOUIS DE MARBODIN, Seigneur de Vauvert, ſon frère, & leurs enfans, comme anoblis en 1634, fu-

rent maintenus, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Barrin de la Galiſſonnière, le 7 Août 1669.

Les armes : *d'argent, à 6 merlettes de ſable, 3, 2 & 1.*

MARBRÉ, Famille de la même Province, reſſort de Nantes, qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1668, au rapport de M. Deniau. Elle remonte à ARTHUR DE MARBRÉ, dont le fils, ROBERT DE MARBRÉ, Seigneur du Freſne, épouſa, en 1478, *Aliette de Montauban.*

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

MARBRÉ, autre Famille du même nom, auſſi de Bretagne & du reſſort de Nantes, qui a pareillement été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, du 21 Novembre 1668, au rapport du même Intendant M. Deniau. Ses armes ſont : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 aiglettes de gueules.*

MARC DE LA FERTÉ, en Picardie, dont les Seigneurs de *la Salle-Canouville*, de *la Ferté*, &c. L'Auteur de l'*Hiſt. de Gerberoy*, parlant du premier ſiège de cette place, fait par GUILLAUME Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'an 1078, rapporte que GUEDOIN MARC, Commandant de Cavalerie de ce Prince, y fut tué avec ESTEMBLOT & EMERY MARC, ſes deux fils.

I. GOURDIN MARC, Seigneur du Freſnoy en Vermandois, par titre de l'an 1385, eut pour fils,

II. MARTIN MARC, Seigneur du Freſnoy, qui s'eſt marié, le 15 Juin 1422, avec *Eliſabeth Maillette.* Il fut tué au combat donné devant Gerberoy en 1435, ſelon le même Auteur, qui aſſure qu'il commandoit une Légion d'Infanterie, ſous le Comte d'Arondel, Anglois, qu'il étoit de la race de GUEDOIN MARC & qu'il fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Julien de Beauvais. Il fut père de

III. ESTEMBLOT MARC, Seigneur du Freſnoy, qui eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. 3. & 4. MATHIEU, GUILLAUME & RENÉ, Ecuyers.

IV. JEAN MARC, Seigneur du Freſnoy, partagea chacun de ſes frères de 570 livres, puis ſe retira au pays de Caux, en Normandie, comme il eſt juſtifié par une Sentence des Aſſiſes de Longueville, du 26 Février 1560. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut :

V. HUGUES MARC, Seigneur du Boſc, qui s'eſt marié avec *Florimonde de Braquemont* (d'une très-ancienne & illuſtre Maiſon, qui a été dans une haute élévation; car *Renaud*, Sire *de Braquemont*, en la Vicomté d'Arques, de Traverſain & de Sotteville, eſt qualifié *Monſeigneur, Chevalier Bachelier & Capitaine du Château de Lillebonne* ou *Liſlebonne*, par divers comptes des Tréſoriers des guerres depuis l'an 1337 juſqu'en 1359, qu'il ſervit contre les Anglois). HUGUES MARC eut de ſon mariage :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Ferté*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, qui fut d'Egliſe.

VI. NICOLAS MARC, Seigneur de Roſay, de Bretteville & de la Salle-Canouville, dont il fit foi & hommage au Roi HENRI II, le 17 Mai 1550, rendit de continuels ſervices à ce Prince dans toutes ſes guerres depuis l'an 1533, dans la Compagnie d'Ordonnances de Charles de Moy, Seigneur de la Mailleraye, ce qu'il continua de faire ſous le Roi CHARLES IX, notamment à la bataille de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il fit des actions ſi conſidérables à la tête de l'armée qu'il mérita l'Ordre de Chevalier & l'Accolade, qui lui fut donné par HENRI III, lors Duc d'Anjou, frère du Roi, qui commandoit l'Armée, & il lui en fit expédier les Lettres au Camp de Luret, près de Saint-Jean-d'Angély, le même mois d'Octobre 1569. Il avoit été déchargé de la taxe des francs-fiefs comme perſonne noble, par Sentence du 15 Novembre 1560. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1533, *Antoinette Ferment*, dont il eut :

1. ADRIEN, Seigneur de Roſay & de la Salle, Capitaine du Château de Bellencombre en 1578, homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Marquis de Mouy, ſuivant la montre qui en fut faite à Faronval, près de Guiſe, le 8 Octobre 1583. Il mourut ſans enfans de ſon mariage contracté, le 4 Octobre 1571, avec *Nicole Bourgeoiſe;*
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

VII. François Marc, Seigneur de Canouville, ſe maria avec *Iſabeau Malheüe*, dont :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Et François, Seigneur de Bretteville. (Ces deux enfans furent ſous la tutelle d'Adrien, leur oncle, en 1583.)

VIII. Nicolas Marc, Seigneur de Roſay, de Bretteville & de la Salle-Canouville, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 29 Janvier 1601, épouſa, le 2 Juillet 1597, *Claude de Suzanne*, ſœur puînée de *Marguerite*, femme de *Jacques d'Eſcannevelle*, Seigneur de Coucy & de Parpeville (d'une ancienne Famille de Champagne), toutes deux de la Maiſon des Comtes de Cerny. De ce mariage vint :

IX. Philippe Marc, Seigneur de Roſay & de la Salle-Canouville, qui fut ſous la garde-noble d'*Iſabeau Malheüe*, ſon aïeule, le 29 Mars 1604. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Juillet 1608, avec Louis Marc, Seigneur de la Ferté, ſon couſin; ſervit depuis dans les troupes du Roi pendant 40 ans, tant en qualité de Capitaine d'Infanterie que de Carabiniers, où il s'acquit beaucoup de réputation, & fut commis, le 16 Janvier 1638, pour appaiſer le trouble arrivé en la ville de Condé-ſur-Noireau, à l'occaſion du logement des gens de guerre avec un pouvoir abſolu : il s'en acquitta ſi dignement, que S. M. le fit Capitaine d'une des Compagnies de 100 Mouſquetaires à cheval, Carabiniers, qui furent incorporées dans la Cavalerie, par ſes Lettres du 19 du même mois de Janvier 1638. Il avoit épouſé, le 24 Mars 1624, *Madeleine de Boudeville*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

BRANCHE des Seigneurs de la Ferté.

VI. Pierre Marc, Seigneur de la Ferté (ſecond fils de Hugues, Seigneur du Boſc, & de *Florimonde de Braquemont*), eut de *Marguerite Bridou*, ſa femme :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Nicolas. (Ils furent ſous la tutelle de Nicolas Marc, Seigneur de Canouville, leur couſin, le 22 Décembre 1579.)

VII. Louis Marc fut Seigneur de la Ferté, du Meſnil-du-Reſcru, puis de la Salle-Canouville, qu'il eut par retrait lignager ſur Pierre Brinon, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui l'avoit acquiſe de Philippe Marc, dont nous venons de parler, ſuivant une Sentence des Requêtes du Palais, du 16 Octobre 1624. Il avoit épouſé, le 26 Novembre 1589, *Anne Baudouin*, nièce de *Guy Baudouin de Préaux*, reçu Chevalier de Malte le 9 Novembre 1551, & fille & héritière de *Gaſton Baudouin*, Seigneur de Préaux, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Jeanne Bigot*. Leurs enfans furent :

1. Scipion, qui ſuit;
2. Emery Marc de la Ferté, Chanoine de Rouen, Député aux Etats de Normandie, l'an 1630, pour y préſider au nom du Clergé, où il fit remarquer un ſi profond ſavoir (quoiqu'il n'eut alors que 21 ans), que les mêmes Etats le députèrent pour préſenter au Roi les Cahiers de toute la Province. Il traita d'une charge d'Aumônier de S. M., qui aſſiſta à ſa première Meſſe & communia le premier de ſa main. Ce Monarque eut tant d'eſtime pour ſon mérite, qu'il voulut que ce jeune Aumônier tint compagnie à M. le Cardinal de Lyon, Grand Aumônier de France, qu'il envoya vers le Pape Urbain VIII, pour affaires importantes à l'Egliſe & à l'Etat, où il n'acquit pas moins d'eſtime de S. S. & de la Cour de Rome, qu'il n'en avoit acquis en celle de France. A ſon retour, le Roi voulant s'aſſurer, par un nouveau ſerment, de la foi de M. le Comte de Soiſſons, qui s'étoit retiré à Sédan, fit choix de M. de la Ferté, ſon Aumônier, qu'il y envoya; il s'y comporta ſi bien & avec tant d'eſprit, que ce Prince en remercia le Roi & rendit témoignage à S. M., par une Lettre expreſſe, de la conférence que ce jeune Aumônier avoit eue avec du Moulin, le plus fameux d'entre ceux de la R. P. R., qui le tenoient pour leur oracle; dans laquelle conférence il l'avoit convaincu, en ſa préſence, d'avoir falſifié les Textes qu'il alléguoit & de les avoir mis dans une confuſion honteuſe. L'Evêché du Mans étant venu à vaquer par le décès de Charles de Beaumanoir-Lavardin, le 21 Novembre 1637, le Roi y nomma Emery Marc de la Ferté, & le Pape, qui l'avoit vu à Rome, voulut que ſon Nonce allât le complimenter de ſa part, honneur que les Pontifes font rarement, & qui marque d'autant plus l'eſtime particulière qu'il faiſoit de ce Prélat, lequel fonda au Mans un Couvent de Filles de l'Ordre de Saint-Dominique : il y mourut le 30 Avril 1648 & fut inhumé dans le ſanctuaire de ſon Egliſe, qu'il avoit gouvernée avec tant de zèle & de charité, que ſa mémoire y eſt encore en très-grande vénération;

3. Laurent, Seigneur Châtelain de Reux, en Auge, &c., mort ſans enfans, le 11 Janvier 1664;
4. Geneviève, première Prieure du Couvent des Filles de Saint-Dominique du Mans, fondé par l'Evêque, ſon frère;
5. Marie, femme de *Georges Jubert*, Seigneur de Bonne-Mare, Tréſorier de France, dont des enfans. Voy. JUBERT;
6. Anne, qui épouſa *Charles Jubert*, Seigneur de la Gripière, dont auſſi poſtérité;
7. Marguerite, morte ſans enfans de *Pierre de Bec-de-Lièvre*, ſon mari, Seigneur de Quevilly, Conſeiller au Parlement de Rouen, qu'elle avoit épouſé par contrat du 9 Mars 1619. Voy. BEC-DE-LIÈVRE;
8. Et Catherine, mariée avec *Nicolas le Tellier*, Seigneur de Tourneville, Sotteville & Criquebeuf-la-Campagne, dont la fille unique, *Catherine le Tellier de Tourneville*, épouſa, le 27 Avril 1648, *François d'Harcourt*, III^e^ du nom, Marquis de Beuvron & de Beauffou, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général pour S. M. au Gouvernement de Normandie & Gouverneur du vieux Palais de Rouen, dont des enfans. Voy. HARCOURT, branche des Barons, Marquis de *Beuvron*, &c.

VIII. Scipion Marc de la Ferté, Seigneur de la Ferté, de la Salle-Canouville, de Roſay, de Saint-Léger, du Meſnil-du-Reſcru & de Thibermeſnil, Lieutenant Général de Rouen en 1623, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils & Intendant de Juſtice en la Généralité d'Alençon, puis en celles de Touraine, Anjou & Maine, mourut en 1651. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Avril 1629, *Anne de Faulcon de Ris*, fille de *Charles*, Seigneur de Ris, &c., Premier Préſident au Parlement de Normandie (d'une Maiſon originaire de Florence), & de *Charlotte du Drac*. Elle mourut en 1692, ayant eu de ſon mariage :

1. Louis, qui ſuit;
2. Emery, Seigneur de Mondrainville & de Camfleur, Conſeiller au Parlement de Rouen;
3. Charles, rapporté après ſon aîné;
4. Anne, mariée à *Alexandre Tarteron*, Seigneur de Montiers, Préſident au Grand Conſeil;
5. Et Madeleine, femme de *Pierre Briffaut*, Seigneur de Brécy, dont la fille unique a épouſé N... *des Preż*, Seigneur de Bebec.

IX. Louis Marc, Seigneur de la Ferté, de Thibermeſnil, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1674, épouſa *Marguerite Civille*, dont il eut des enfans.

IX. Charles Marc de la Ferté, Seigneur Châtelain de Reux, de la Salle-Canouville, &c. (troiſième fils de Scipion, & d'*Anne de Faulcon de Ris*), fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Juin 1680 & honoraire le 20 Juillet 1708. Il épouſa, en Juillet 1680, *Marie-Françoiſe Amyot*, fille de *Jean*, Sieur d'Inville, & de *Marie Hattes*. Il en a eu pour enfans :

1. Charles-François, Seigneur de Reux, duquel on ignore la deſtinée, faute de *Mémoire;*
2. Marie-Anne, mariée, par acte du 3 Avril 1705, paſſé devant *Courtois* & *Boſcheron*, Notaires au Châtelet de Paris, à *Antoine de la Myre*, Seigneur de la Motte-Séguier, d'Eterpigneul, de Hanecourt, Baron Châtelain d'Hangeſt, de Daveneſcourt, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Picardie, dont poſtérité. Voyez MYRE ou MIRE (de la);
3. Et Emerique-Thérèse, mariée, par contrat du 9 Mai 1711, à *Louis de Bec-de-Lièvre*, I^er^ du nom, Marquis de Cany & de Quevilly, Conſeiller au Parlement de Rouen. Voy. BEC-DE-LIÈVRE.

Selon le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, pag. 328 & ſuiv., d'où cette Généalogie eſt extraite, cette ancienne Nobleſſe porte pour armes : *d'azur, à 3 marcs avec leurs anſes d'or.*

D'autres diſent : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 marcs avec leurs anſes du même; & aux 2 & 3 de ſable, à 2 épées d'argent, garnies d'or, poſées en ſautoir, les pointes en haut.*

MARC, MARCH ou MARK, de la ville de Salon, en Provence : Seigneurs de Châteauneuf, de Cannaux & de Lamanon en partie. Il en eſt parlé dans l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 318 & ſuiv. De cette Famille noble étoit César de Marc de Tripoli de Paniſſe, Conſeiller au Parlement de Provence, qui épouſa N... *de Balon de Saint-Julien*, héritière de la riche ſucceſſion d'*Henri de Thomas*, Marquis de la Garde & autres lieux, ſon couſin germain, qui mourut ſans enfans. (Cette Terre de *la Garde* fut portée en mariage par *Claudine*, fille & héritière de

Louis de Glandevès, à *Gaſpard de Thomas*, ſon mari.) Il eut entr'autres enfans :

Joseph-Charles de Marc de Tripoli de Panisse, Marquis de la Garde, du chef de ſa mère, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1731, lequel a eu pour enfans :

1. Henri de Marc de Panisse, Marquis de la Garde, Officier au Régiment des Gardes Françoiſes ;
2. Et N.... de Marc, Chevalier de Malte & Mouſquetaire de la Garde du Roi, mort en 1758.

Les armes : *d'azur, à 3 diamans de forme triangulaire, d'argent, les pointes en haut, poſés 2 & 1, & furmontés d'une étoile à 6 rais d'or.*

MARCA de la MARQUE, noble & ancienne Famille de Béarn, dont deux branches établies en Bigorre, au Comté de Comminges. Nous allons en donner un extrait généalogique, d'après les manuſcrits & pièces qui nous ont été communiqués par les Barons de Boiſſède & de Saint-Lary. Le premier connu de ce nom eſt

Pierre de Marca, qui eut de noble *Marguerite d'Andouins*, ſa femme,

Jérôme de Marca, Seigneur de Doublet & de la Paliſſe, Capitaine de 50 Arbalétriers & Gouverneur de Furnes, en Flandre, qui épouſa, en 1341, *Amandine de Ribera* ou *Rivière* (d'une Famille d'Eſpagne), dont il eut :

Pierre de Marca, IIe du nom, qui épouſa, en 1395, *Catherine de Mun*. Il fut auteur de deux branches, de l'une deſquelles étoit N...de Marca, Archevêque de Toulouſe, puis de Paris, qui a conſervé l'ancien nom de Marca ;

L'autre, établie à Caſtelnau-Magnoac, changea ſon nom en celui de la Marque, qui ſembloit plus françois, vers le milieu du XVIe ſiècle. Ce fut le célèbre Cardinal d'Oſſat, alors précepteur d'un neveu de Thomas de Marca ou de la Marque, qui donna lieu à ce changement ; mais cette branche a repris, ſur la fin du XVIIe ſiècle, ſon ancien nom de Marca, depuis la mort de Galatoire de Marca, Préſident au Parlement de Pau, dernier mâle de la première branche, lequel n'a laiſſé qu'une fille.

La branche établie à Caſtelnau, au lieu de la Marque, a pour auteur

I. Noble N... Marca de la Marque, Seigneur de la Paliſſe, &c., qui eut, entr'autres enfans, de ſa femme dont on ignore le nom :

1. Dominique, qui ſuit ;
2. Pierre, Ecuyer & Grand Vicaire d'Auch, qui vivoit le 15 Octobre 1536, tems auquel il ſigna au contrat de mariage de ſon frère aîné ;
3. Thomas, Ecuyer, Seigneur de Doublet, qui vivoit le 22 Août 1558, date du contrat de mariage de Pierre, ſon neveu ;
4. Et Jean, Ecuyer, Seigneur en partie de Doublet, qui vivoit encore le 22 Août 1558, qu'il ſigna au contrat de mariage de Pierre, ſon neveu.

II. Noble Dominique Marca de la Marque, Ecuyer, Seigneur de la Paliſſe, épouſa, par contrat paſſé dans la ville de Montviel, devant *Bernard Ulmo*, Notaire Royal de la ville de Caſtelnau-Magnoac, le 15 Octobre 1536, noble *Marie de Michel*, Dame de Bocolan. Elle étoit ſœur de noble *Louis de Michel*, Seigneur de Paillac, Capitaine d'une Compagnie & Grand Arquier, & couſine germaine de *François de Gemit*, Seigneur de Luſcan, & de *Jean de Gemit*, Chanoine & Archidiacre de Saint-Bertrand, qui ſignèrent audit contrat. De ce mariage vint entr'autres enfans :

III. Noble Pierre Marca de la Marque, Ecuyer, Seigneur de Bocolan & de la Paliſſe, qui épouſa, par contrat paſſé en la ville de Trie, Jugerie de Rivière & Sénéchauſſée de Toulouſe, devant *Jean Montaſtruc*, Notaire Royal de la ville de Caſtelnau-Magnoac, noble *Barthélemie de Navarre*, fille de feu noble *Jean*, Seigneur de Lalanne, & de noble *Catherine d'Agut*. (Elle étoit ſœur de nobles *Pierre*, *Jean* & autre *Jean de Navarre*, & nièce de nobles *Gaſpard* & *Guillaume d'Agut*, qui tous ſignèrent audit contrat, ainſi que Thomas & Jean de la Marque ; *Bertrand de Luſcan*, Seigneur dudit lieu & de Barſous ; *Jean de Luſcan*, Capitaine, & *Géraud de Luſcan*, oncles dudit Sieur de la Marque.) Ce Pierre Marca de la Marque eſt qualifié *de noble & Capitaine de la ville de Caſtelnau-Magnoac*, dans ſon teſtament paſſé dans ſa maiſon, ſiſe hors des murs de ladite ville, appelée *Louſtaunau*, devant *Jacques Barreria*, Notaire Royal en la même ville, le 12 Novembre 1618, par lequel il voulut être inhumé dans le tombeau de ſes pères, en l'Egliſe Saint-Anne, & dans lequel il rappela tous ſes enfans & petits-enfans. Il en nomma exécuteurs Guillaume Junca &

Arnaud Maupas, Chanoine de Caſtelnau, en préſence deſquels il le ſigna, ainſi que de PIERRE DE LA MARQUE. De ce mariage vinrent:

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit;
2. THOMAS, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;
3. CHARLES, qui n'eut de ſon mariage avec *Marie de Fontaine*, ſa femme, que deux filles: PAULINE & BRIGITTE DE LA MARQUE. Il étoit mort ſix ans avant le teſtament de ſon père, du 12 Novembre 1618, par lequel il donna à ſes deux petites-filles les Terres de Bordes, la Paliſſe, la Gleiſette, ſa maiſon, dite de *Louſtaunau*, & une ſomme de 7000 livres tournois, ſavoir: 4000 livres à la dite BRIGITTE, payables lors de ſon mariage, & le ſurplus à ſa ſœur aînée;
4. PAULE, mariée à noble *Jacques d'Aignan* (ſuivant le même teſtament dans lequel ils ſont rappelés), dont des garçons;
5. Et MARIE, également mariée, ſuivant ledit teſtament, à noble *Jean Ceſchan-de-Mirande.*

IV. BARTHÉLEMY MARCA DE LA MARQUE, Ecuyer, Seigneur & Baron de Genſac, eut, entr'autres enfans, de ſa femme dont on ignore le nom,

V. PIERRE-FRANÇOIS MARCA DE LA MARQUE, Seigneur & Baron de Genſac, qui repréſenta ſes titres de nobleſſe devant M. du Mas, Subdélégué en l'Election de Comminges, de M. Pellot, qui étoit alors Intendant en Guyenne, lequel lui donna acte de la repréſentation deſdits titres & le maintint en ſon ancienne Nobleſſe le 25 Mai 1667. Il y eſt qualifié *fils de* BARTHÉLEMY, *aîné de ſa Maiſon*, &c. De ſon mariage, avec *Julienne de Timbrune*, il n'a laiſſé que deux filles, dont on ignore la deſtinée.

BRANCHE des Seigneurs de LA MARQUE.

IV. THOMAS MARCA DE LA MARQUE, III^e^ du nom, Ecuyer, ſervit d'abord dans les Gendarmes, ainſi qu'il paroît par un certificat, délivré à Paris le 7 Novembre 1635, par Guillaume de Simiane, Seigneur de Gordes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur de Pont-Saint-Eſprit & premier Capitaine des Gardes du Corps, ſigné: *Gordes*; contre-ſigné: *Miraillet*, & ſcellé. Il eſt qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Seigneur de la Marque*, dans ſon teſtament olographe du 10 Décembre 1651, dont il fit exécuteurs ſa femme; BARTHÉLEMY MARCA DE LA MARQUE, ſon frère aîné, & *Guillaume de Boſſoſt* ou *Bouſſoſt*, Seigneur de Campels, & y nomma ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Anglades*, Notaire, le 28 Juillet 1620, *Marguerite de Boſſoſt d'Eſpenan*, laquelle, étant devenue veuve au mois de Mai 1652, demanda, le 30 Novembre de la même année, devant Dominique de Garac, Conſeiller du Roi, Juge d'Aure, Magnoac, Barrouſſe & Neſte, dans la ville de Caſtelnau, que le teſtament, dépoſé par le défunt ès-mains de *Pierre Santis*, ſon Confeſſeur, fut dépoſé au Greffe dudit Siège. De ce mariage vinrent:

1. ALEXANDRE, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame de Caſtelnau;
2. JEAN-ARNAUD, qui ſuit;
3. LÉONARD, Ecuyer, Seigneur de Montaut, d'abord Capitaine à Philippsbourg, en Allemagne, puis Capitaine au Régiment de Campels, par Commiſſion du 12 Juillet 1653. Il fut maintenu en ſa Nobleſſe avec JEAN-JACQUES, BALTHAZAR, ROGER & LOUIS, ſes frères, par Jugement de M. Pellot, Intendant en Guyenne, rendu à Agen le 3 Juillet 1677, ſigné: *Pellot*, & plus bas, par mondit Seigneur, *de Gennes*, d'après l'acte de repréſentation de leurs titres de nobleſſe, qui leur avoit été accordé le même jour, en vertu de l'Arrêt du Conſeil du 22 Mars 1666, en la même ville, ſigné: *du Puy*, Procureur du Roi;
4. JEAN-JACQUES, Ecuyer, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes frères, par le Jugement ſuſdaté, & qualifié *Capitaine au Régiment de Caſtelnau*. Il l'eſt encore qualifié dans le contrat de mariage de JEAN-ARNAUD, ſon frère aîné, du 24 Janvier 1671, auquel il ſuccéda dans la place de Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Rambures*, par commiſſion du Roi, donnée à Verſailles le 18 Février 1674, ſignée: LOUIS, & plus bas, par le Roi, *le Tellier*;
5. JEAN-DENIS, mort jeune;
6. BALTHAZAR, Lieutenant au Régiment de Silly, par Lettres du Roi du 6 Avril 1666, maintenu dans ſa nobleſſe, avec ſes frères, le 3 Juillet 1667;
7. ROGER, auſſi Lieutenant au même Régiment de Silly, ledit jour 6 Avril 1666, & maintenu dans ſa nobleſſe comme ſes frères;
8. LOUIS, Ecuyer, auſſi maintenu en ſa nobleſſe;
9. ANDRÉE-MADELEINE, Religieuſe au Couvent des Dames de Sainte-Anne de Caſtelnau;
10. JEANNE, mariée, par contrat paſſé devant

Sabbatier, Notaire Royal à Caſtelnau-Magnoac, le 12 Décembre 1650, à *Roger de Comenge*, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lary, dont poſtérité. Voy. COMENGE ou COMMINGES;

11. Et MARGUERITE, nommée auſſi dans le teſtament de ſon père, laquelle fut mariée à noble *Arnaud de Santis*, Juge Magiſtral des Quatre Vallées, &c., dont *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, Juge, après ſon père, des Quatre Vallées, & Légataire particulier de JEAN-ARNAUD DE LA MARQUE, ſon oncle.

V. JEAN-ARNAUD MARCA DE LA MARQUE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut maintenu dans ſa nobleſſe, d'après l'Enquête faite le 2 Septembre 1666 (Roger de Noé, Baron dudit lieu & autres places, étant Sénéchal ès-pays d'Aure, Magnoac, Barouſſe & Neſte), devant *Arnaud de Santis*, Conſeiller du Roi, ſon Juge & Magiſtrat Royal ès-même pays, par laquelle le Procureur du Roi & grand nombre des principaux notables de la ville de Caſtelnau, atteſtèrent qu'il *étoit natif de cette ville, & que lui & ſes ancêtres avoient toujours ſervi le Roi dans ſes Armées & commandé dans icelles; qu'ils étoient vrais Gentilshommes & de condition illuſtre*, &c. Il épouſa 1° *Antoinette de Buſſy*; & 2° par contrat paſſé devant *Michel du Frangvy*, Notaire Royal à Abbeville, en Ponthieu, le 24 Janvier 1671, *Louiſe Bourdon*, fille de feu *Jean*, Conſeiller du Roi, Lieutenant de l'Amirauté de France, au Siège d'Abbeville, & de *Nicole Doreſmieulx*; & ſœur de *Madeleine Bourdon*, mariée à *Gabriel de Vines* ou *Vivès*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Marine, dont un fils, & de *Nicole Bourdon*, ſans alliance, leſquelles ſignèrent audit contrat, quittancé pardevant le même Notaire, le 2 Février ſuivant. Il fut Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée dans le Régiment de Rambures, Infanterie, par commiſſion du Roi, donnée à Fontainebleau, le 23 Août 1671, ſignée: LOUIS, & plus bas, par le Roi, *le Tellier*, & fit ſon teſtament devant *Jean Sabbatier*, Notaire de Caſtelnau, le 30 Août 1686, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ſes pères, dans le chœur de l'Egliſe de Caſtelnau, à laquelle il fit pluſieurs legs, ainſi qu'à ſes neveux, & inſtitua pour héritière ladite Dame ſon épouſe, dont il n'eut point d'enfans; mais du premier lit il eut pour fils unique,

VI. THOMAS-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, de Salonnet, &c., qui ſervit dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, comme il paroît par un certificat, qui fut donné à Paris le 23 Novembre 1691, par Charles-Honoré d'Albert, Duc de Chevreuſe & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres & Capitaine-Lieutenant deſdits 200 Chevaux-Légers, dans lequel il eſt dit *qu'il s'étoit trouvé au combat de Lens le 19 Septembre précédent*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Abbeville, devant *le Febvre*, Notaire, le 26 Janvier 1684, *Marie-Scholaſtique de Champagne*, fille unique d'*Henri*, Chevalier, Seigneur de l'Echelle, & de *Marie Bourdon*, ſœur de ladite Dame *Louiſe Bourdon*. Elle fit ſon teſtament, devant *Pierre Lataſte*, Notaire Royal de Puntous, le 30 Décembre 1702, dont elle nomma exécuteur *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, ſon couſin germain, par ſon mari. Il avoit fait le ſien devant le même Notaire, le 22 Juillet 1702, qui fut contrôlé à Caſtelnau le 1er Avril 1710, jour de ſon décès. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné. (Il eſt nommé dans les teſtamens de ſes père & mère, des 22 Juillet & 30 Décembre 1702.)
3. MATHIEU-FRANÇOIS, auſſi nommé dans ces deux teſtamens;
4. & 5. ANTOINETTE-SCHOLASTIQUE & MARIE-CATHERINE, toutes deux également nommées dans les teſtamens ci-deſſus cités.

VII. LOUIS-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, épouſa, d'après les articles ſous ſeing privé & conventions de mariage, paſſés le 29 Juin 1711, dans la maiſon ſeigneuriale de Montagut, contrôlés à Caſtelnau le 6 Août ſuivant, *Jacquette de Verdelin-de-Saint-Paul*, fille d'*Alexandre de Verdelin*, Seigneur & Baron de Montagut, Saint-Paul & autres lieux, & de *Jeanne de Caſaux*. Il fit ſon teſtament devant *Coraſe*, Notaire Royal de Caſtelnau, le 30 Décembre 1741, par lequel il inſtitua pour héritière univerſelle ladite Dame ſon épouſe. Il avoit été Capitaine au Régiment du Maine; fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, par Lettres du Roi, données à Verſailles le 25 Juillet 1734, ſignées: LOUIS, &

plus bas : *Chauyn*, & ſcellées, & Major de la Rochelle, étant alors Capitaine au Régiment d'Eu, par commiſſion du Roi, donnée à Verſailles le 1er Décembre 1738, ſignée : Louis, & plus bas : *Chauyn*, enregiſtrée en l'Hôtel de Ville de la Rochelle le 9 Avril 1739, en vertu de la délibération dudit jour, & ſuivant l'acte de ſa réception, ſigné : *Mezeau*. De ce mariage eſt né

VIII. Alexandre de Marca de la Marque, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui a épouſé, d'après les articles & conventions de mariage paſſés, ſous ſeing privé, à la Marque, le 13 Février 1739, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louiſe de Médrane*.

VII. Jean-François de Marca, Chevalier, Seigneur de la Marque, &c. (ſecond fils de Thomas-François, & de *Marie-Scholaſtique de Champagne*), Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Bretagne, a épouſé, par contrat paſſé au lieu de Larroque le 23 Septembre 1741, devant *Caſtaing*, Notaire Royal, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louiſe de Médrane* ; & nièce de *Dominique de la Fargue*, Bachelier en Théologie & Curé de Juillan, en Bigorre, & de D. *Jean-Baptiſte de la Fargue*, Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Toulouſe.

Les armes : *d'azur, à une palme d'or, poſée en pal, accompagnée de 3 montagnes, chacune de 6 coupeaux d'argent.*

MARCADÉ, en Bretagne, reſſort de Ploërmel : Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Août 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *d'argent, à 3 lionceaux mornés de gueules, 2 & 1.*

MARCADEY, en Normandie, Election de Carentan, Famille qui porte : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de gueules, & accompagnée de 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

MARCADEY, autre Famille des mêmes Provinces & Election & dont les armes ſont : *d'argent, au lion de ſable.*

* MARCÉ, Terre en Anjou, ſituée à côté de Jarzé, qui a donné ſon nom, ou qui le tient d'une ancienne Nobleſſe originaire de la même Province. Elle a pour auteur

I. Guillaume de Marcé, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui s'eſt marié, en 1380, à *Guillemette de Villiers*, dont il eut :

II. André de Marcé, Seigneur dudit lieu, qui épouſa, l'an 1407, *Tiphaine de Ronfard*, de la même Famille que le Poëte *Ronfard*, en Vendômois. De cette alliance vint :

III. Guillaume de Marcé, IIe du nom, Seigneur dudit lieu, qui prouva ſa nobleſſe devant les Commiſſaires du Roi, les 20 Juin 1448 & 15 Décembre 1460 ; il mourut la même année. De *Marie Baillet*, dite *des Hayes*, qu'il avoit épouſée en 1440, il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jean, tige de la branche des Marcé, de Chinon, en Touraine, dont il ſera parlé ci-après ;
3. Et Blaise, Maréchal des Logis de Madame.

IV. Pierre de Marcé, Seigneur dudit lieu, &c., Lieutenant de Cavalerie ſous M. de Montpenſier, épouſa, en 1467, *Iſabelle* ou *Perrette le Bariller*, fille de *Marin*, & d'*Iſabelle de Courtalin*, en Dunois, de laquelle Famille *de Courtalin*, l'hérédité a paſſé dans la Maiſon *de Montmorency-Foſſeux*. De ce mariage vinrent :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Marin, Sieur des Minerts, marié, par contrat du 28 Avril 1519, à *Catherine Maslon*, fille de *Jacques*, Sieur d'Acarie, & d'*Anne Robert*. Ils moururent ſans enfans ;
3. Et Louise, femme de *Louis Thibault*, Sieur de la Rondellière, en Touraine.

V. Philippe de Marcé, Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi, épouſa, l'an 1500, *Marie de Breſſeau*, fille de *Jamet*, & de *Jeanne du Pleſſis*, dont :

1. Marin, qui ſuit ;
2. Jean, auteur des Marcé de Baugé ;

Et peut-être des filles, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé.

VI. Marin de Marcé, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Loups, épouſa, l'an 1519, *Radégonde de Neuport*. Il paſſa une tranſaction, le 6 Janvier 1556, avec *Louis Thibault*, Sieur de la Rondellière, & eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Catherine, femme de *Jean Rouget*, Ecuyer, Sieur de la Chaiſe ;

3. Et Anne, mariée à *Pierre de Clinchamp*, Seigneur de la Buizardière.

VII. Jean de Marcé, Seigneur dudit lieu & des Loups, poſſédoit de grands biens. Il épouſa, 1° le 26 Novembre 1559, *Anne du Buc*, fille de *Claude*, Sieur du Thiré, dont vint une fille ; & 2° *Marie Abot* (*a*), fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière & de la Meilleraye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Suſanne Bohier*. Elle prouva, au Mans, le 16 Janvier 1608, ſa nobleſſe & celle de ſes enfans, ſavoir :

1. Valentin, qui ſuit ;
2. Claude, Gouverneur d'Alençon, depuis Enſeigne des Gardes de Marie de Médicis, mère de Louis XIII. Il ne voulut jamais quitter le ſervice de cette Princeſſe, la ſuivit dans ſon exil en Flandre, où il épouſa, en 1638, *Anne de Bourgogne*, ſortie de la Maiſon des Ducs *de Bourgogne*. Lors du décès de la Reine il étoit Capitaine de ſes Gardes, & ramena ſon cœur à Saint-Denis. Le Roi, pour reconnoître ſes ſervices & ſa fidélité, lui fit préſent d'une charge de Maître d'Hôtel & de Chambellan du Duc d'Orléans, & ſa femme fut Gouvernante des Filles d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans. Il mourut ſans enfans ;
3. Et Marie.

VIII. Valentin de Marcé, Ier du nom, Seigneur dudit lieu & des Loups, épouſa, le 5 Novembre 1607, *Marie de Taillevis*, fille de *René*, Seigneur de la Mézière, Conſeiller des Conſeils Privés des Rois Charles IX, Henri III & Henri IV, Capitaine & Gouverneur du Château de Vendôme & Grand Maître des Eaux & Forêts du Vendômois, & d'*Yolande de Beaufils*, de la Maiſon de *Villepion*, en Beauce, dont le père étoit Gouverneur d'Orléans & Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent :

1. Valentin, qui ſuit ;
2. Claude, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, lequel eut le Gouvernement de Caſtillon, en Catalogne, & ceux de Taraſcon & de Saint-Tropez, en Provence ; il s'y maria à N..... *de Colonna*, dont il eut une fille ;
3. Anne-Marguerite, mariée à N... *de Tronſon de Loinville*, Maître des Requêtes ;
4. Et Marguerite, femme d'*Etienne Poitevin*, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de la Vallerie.

IX. Valentin de Marcé, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & des Loups, épouſa, en 1630, *Catherine de Quegnereau*, veuve d'*Iſaac le Camus*, & fille de *Girard de Quegnereau*, Ecuyer, Maître d'Hôtel de M. le Prince, & de *Barbe de Voré*, fille de *Gilles de Voré*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Thevot*. Leurs enfans furent :

1. Valentin, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite Jourdain* ;
2. Michel, qui ſuit ;
3. 4. 5. & 6. Barbe, Catherine, Charlotte-Isabelle & Denise.

X. Michel de Marcé épouſa, en 1693, *Jacquette de Villeneau*, de la ville de Luçon, en Bas-Poitou, fille de *Joachim de Villeneau*, & de *Renée Coutanchau*. Il en eut :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Et André ou Charles, mort ſans poſtérité.

XI. Michel de Marcé, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Humbercourt en partie, ſervit dans la Cavalerie & fut réformé. Il épouſa, en 1732, *Marie-Charlotte-Catherine de Wignacourt* (d'une Maiſon qui a donné deux Grands Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem), fille de *Charles-Maximilien de Wignacourt*, & de N..... *de l'Iſle de Roucy* ; celle-ci fille de N... *de l'Iſle*, Gouverneur de Caſale, en Italie. De ce mariage ſont iſſus :

1. Michel, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, qui s'eſt marié, le 13 Septembre 1774, à N... *Auger* ;
2. René-Jérôme, qui ſuit ;
3. Et Marie-Charlotte, qui s'eſt alliée avec *Charles-François de Citois*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, de Lairoux & autres lieux.

XII. René-Jérôme de Marcé, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, membre du Corps de la Nobleſſe des Etats d'Artois, a épouſé, 1° *Marie-Guiſlaine de Hamel*, Dame de Manin, morte ſans enfans, fille de *Charles-François-Joſeph*, Chevalier, & de *Marie-Françoiſe-Guiſlaine des Maiſières* ; & 2° le 6 Juin 1774, *Eliſabeth-Jeanne Vacquette de Lanchères*, fille de *Jean-Louis*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine-Françoiſe Olivier*.

Sur la branche établie à Chinon, en Tour-

(*a*) Elle étoit veuve en premières noces, en 1566, de *Gallois de Turé*, Sieur de Bretel, & en ſecondes, en 1580, de *René de Monthiard*, Sieur de la Meilleraye. Elle eut en ſucceſſion de *Marie Bohier*, la Terre de la Meslerie, en Touraine, & Sablans, près de Tours, par partage avec le Seigneur *de la Bourdaiſière*.

raine, de laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, on lit dans le *Mercure de France* d'Août 1770, p. 228, que Louis-Henri-François, Comte de Marcé (fils de Louis-Henri-François, Chevalier, Comte de Marcé, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Chinon), Chevalier, Seigneur de Vaumenaiſe, près de Chinon, en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide Maréchal Général des Logis de l'Armée du Roi en Corſe, Lieutenant-Colonel des Grenadiers Royaux d'Artois, a épouſé, le 26 Juin 1770, dans la Chapelle Collégiale du Château d'Uſſé, Election de Chinon, *Catherine-Louiſe le Royer de la Sauvagère*, fille de feu *Louis-François le Royer*, dit *le Chevalier d'Arthezé*, Chevalier, Seigneur de Braye, en Touraine, ancien Directeur en chef dans le Corps Militaire du Génie, & de *Catherine Chevalier de la Borde*. Voy. ROYER de la SAUVAGÈRE (le).

Les armes : *d'argent, à 6 quintefeuilles de gueules.* Couronne de Comte. Cimier : *un lion d'or, tenant dans ſa patte ſéneſtre une fleur de lis d'argent.* Deviſe : Arte et marte.

MARCÉ : c'eſt une branche de la Maiſon *de Goyon de Matignon*, connue ſous le nom *de Goyon de Marcé*, & dont eſt *Amaury de Goyon*, Comte de *Marcé*, Seigneur & Baron de la Muſſe, en Bretagne, Meſtre de Camp, Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, appelé *le Marquis de Goyon*, né le 1er Septembre 1717. Il a pour frère cadet *Jean-Amaury de Goyon de Marcé*, Conſeiller au Parlement de Rennes, qui s'eſt marié, par contrat de Novembre 1745, à *Charlotte-Hermine-Gédéone Augier de Lohéac*, héritière des Seigneurs, Marquis de *Crapado*. Il eſt appelé *le Marquis de Lohéac*. Voy. GOYON de MATIGNON.

MARCEL, Famille de Robe, qui a donné pluſieurs Maîtres des Comptes, des Conſeillers au Grand Conſeil, & un Intendant des Finances dans

Claude Marcel, qui s'eſt marié à *Jacqueline Hotman*, dont :

Mathieu Marcel, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 28 Mai 1608.

Claude Marcel, Seigneur de Bouqueval, Conſeiller au Grand Conſeil le 25 Juin 1612, mourut Doyen de ſon Séméſtre le 25 Juillet 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1620, *Marie Hallé*, morte le 9 Août 1636, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, & d'*Anne le Picart*. Il en eut :

1. Jean, Seigneur de Cantelou, reçu Conſeiller au Grand Conſeil en 1647;
2. Anne, femme de *Pierre le Guerchois*, Seigneur de la Garenne, Avocat Général au Parlement de Rouen;
3. Et Marguerite, morte en 1655, femme de *Charles Voiſin*, Conſeiller au Parlement de Paris.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de ſable; & aux 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 étoiles d'or.*

MARCEL-BLAIN, en Dauphiné & au Comtat Venaiſſin. Outre cette Famille, il y en avoit une autre du même nom, qui s'eſt éteinte dans la Maiſon *de Borel-Pont-au-Jar*. Quant à celle de Marcel-Blain, elle a formé pluſieurs branches éteintes : l'une au Comtat Venaiſſin, dans la Maiſon *de Guyon*, laquelle portoit le nom du Fief de *Crochant*. Elle a fait des preuves pour l'Ordre de Malte en 1599. Celle qui exiſte à Montélimar, en Dauphiné, & dont nous allons parler, étoit Proteſtante, & n'a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte qu'en 1658. Ces différentes preuves exiſtent en original & ſont dépoſées dans les Archives de la Langue de Provence à Malte. C'eſt d'après ces preuves que nous allons rapporter ce qui ſuit :

I. Charles Marcel, établi à Rouſſet, au Comtat Venaiſſin, où l'on voit encore de vieilles tours qui portent ſon nom, ſigna, avec pluſieurs Nobles, le contrat de mariage de *Gonet Attenot*, Seigneur de la Batie-Rolland, avec *Jeanne de Bellecombe*. Ce contrat fut reçu par *Colin de Mars*, Notaire de Bordeaux, le 23 Septembre 1361; il eſt qualifié de *noble* Charles; il n'exiſte de lui aucun contrat de mariage, ni teſtament, & on ne lui connoît d'autre fils que

II. Pierre Marcel, qui acheta dans le Mandement de Sauzet, en 1354, un Fief, un Terrier & deux Domaines de Jacques du Puy; fit ſon teſtament devant *Colin de Mars*, le 1er Mars 1383, où il eſt qualifié de *noble & fils de noble* Charles. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Planchette*; & 2° *Alix de Bérenger*. Du premier lit vint :

Judith, qui s'eſt mariée à *Louis d'Agoult*. Elle eſt dite fille de noble Pierre, & tranſigea avec noble Jean, ſon frère, qui ſuit, ſorti du ſecond lit.

III. Jean Marcel épouſa, du conſentement de ſon père, 1° par contrat paſſé devant *Pierre Grivaudi*, Notaire de Die, *Catherine de Varces;* & 2° par contrat paſſé le 21 Novembre 1435, devant *Gerenton*, Notaire de Charpey, *Léonette de Marron*. Du premier lit vint :

1. André, qui a continué la branche aînée, éteinte après quatre générations.

Et du ſecond lit il eut :

2. Antoine, qui ſuit ;
3. & 4. Et deux autres enfans.

IV. Antoine Marcel, Co-Seigneur de Savaſſe, épouſa, par contrat paſſé devant *Claude Vairàti*, Notaire à Puy-Saint-Martin, le 8 Juin 1494, *Françoiſe Rodigon*, fille de noble *Robert*, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. François ;
3. Et Christophe, tige de la branche des Seigneurs de *Crochant*, dont le petit-fils, Jacques Marcel, fut reçu Chevalier de Malte en 1599. Ses preuves remontent juſqu'à Pierre, fils de Charles. (Cette branche s'eſt éteinte à la quatrième génération.)

V. Claude Marcel, Co-Seigneur de Savaſſe, épouſa *Suſanne de Marſanne*, comme il appert de ſon teſtament reçu par *Jacques Rouſſet*, Notaire à Sauzet, le 4 Décembre 1561, dans lequel ſont énoncés ſes enfans, ſavoir :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Josserand, tige de la branche des Seigneurs *du Pavon*, éteinte.

VI. Pierre Marcel, II^e^ du nom, Co-Seigneur de Savaſſe, épouſa, par contrat paſſé le 20 Mai 1564, devant *Chabane*, Notaire à Bordeaux, *Marguerite de Blain*, fille de *Raymond*, Seigneur du Poët-Célard, & de *Blanche de Caritat de Condorcet*. De cette alliance ſortit, pour fils unique,

VII. Louis Marcel, Seigneur du Poët & autres Terres, Gouverneur du Château de Saou, qui ſe maria, par contrat paſſé le 1^er^ Septembre 1609, devant *François Revol*, Notaire de Die, à *Juſtine de la Tour du Pin-Gouvernet*, dont :

1. René-Hector, qui ſuit ;
2. Et Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Andiol*, éteinte, après deux générations, dans la Maiſon *de Vaëſc*.

VIII. Rèné-Hector Marcel, Seigneur du Poët & autres Terres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montauban, par Commiſſion du 8 Janvier 1642, avoit épouſé, par contrat du 24 Août 1636, paſſé devant *Sauſſe*, Notaire à Bordeaux, *Jeanne d'Urre*, fille de *Laurent d'Urre*, Seigneur de Montanègre, de laquelle il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, reçu Chevalier de Malte en 1658 ; ſes preuves remontent juſqu'à Pierre, I^er^ du nom ;
3. Ignace, mort ſans poſtérité ;
4. Isabeau, mariée, le 15 Février 1652, à *Pierre de Latier*, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, &c., dont des enfans. Voyez LATIER ou LATTIER (de) ;
5. Et Marguerite, femme d'*Elzéar de Bélan*.

IX. François Marcel, Seigneur du Poët & autres Terres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Buzenval, par Commiſſion du 1^er^ Octobre 1672, avoit épouſé (acte reçu le 10 Juillet 1663, par *Chaſtanier*, Notaire de Luſſan), *Jeanne d'Audibert*, fille de *Jacques*, II^e^ du nom, premier Comte de Luſſan, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Grimoard de Beauvoir du Roure*. De ce mariage vinrent :

1. Joseph-François, qui ſuit ;
2. Laurent, reçu Chevalier de Malte en 1692 ;
3. François, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1700 ;
4. Jean-Baptiste, Prieur de Goudargues ;
5. Ignace, Capitaine au Régiment d'Angoumois ;
6. Louise, mariée avec *Joſeph du Puy-Montbrun*, Seigneur de Rocheſort ;
7. Jeanne, Religieuſe Bernardine ;
8. Et Gabrielle, Religieuſe Urſuline.

X. Joseph-François Marcel-Blain, Marquis du Poët, Seigneur d'autres Terres, né en 1678, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1694, épouſa, par contrat paſſé à Creſt le 5 Février 1713, devant *Raſpail* & *Bayle*, Notaires de Creſt & de la Batie, *Louiſe de la Baume-de-Pluvinel*, dont :

1. Joseph-Laurent, né en 1715, Capitaine & Major de Cavalerie en 1735 dans le Régiment Dauphin, Etranger, après avoir fait les deux campagnes précédentes en Allemagne, dans la première Compagnie des

Mouſquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, lequel mourut ſans avoir été marié ;

2. Joseph-Pierre-Louis, qui ſuit ;
3. Joseph-Gaspard, Chevalier de Malte en 1739, qui a ſervi ſur les Vaiſſeaux de ſon Ordre en qualité de Lieutenant ;
4. Joseph-François-Ignace, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1740, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont, retiré du ſervice ;
5. Joseph-Séraphin-Roch-Antoine, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1740, qui a ſervi ſur les Vaiſſeaux de ſon Ordre en qualité de Capitaine ;
6. Joseph-Constantin-Pierre-Fidèle, reçu Chevalier de Malte en 1748. Il a ſervi dans la Marine du Roi en qualité de Lieutenant & a commandé une Frégate dans l'Inde ; il a été tué à Pondichéry ;
7. Marie-Anne-Jeanne-Diane, mariée avec N....., Marquis *de Sibeud*, Seigneur de Beauſſemblant ;
8. Et Marie-Anne-Françoiſe, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Sainte-Colombe de Vienne.

XI. Joseph-Pierre-Louis Marcel-Blain, Seigneur du Poët & autres Terres, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice étant Capitaine de Grenadiers, a épouſé, en 1754, *Marie-Joſèphe-Aimée de Hammert de Betancourt*, de la ville de Cambrai, dont :

1. Joseph-Antoine, né & baptiſé à Creſt le 5 Septembre 1757, Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Conty en 1775 ;
2. 3. 4. & 5. Un autre garçon & trois filles en bas âge.

Les armes : *parti, au 1 de gueules, à 3 bandes d'or : celle du milieu chargée de 3 molettes d'éperon de ſable,* qui eſt de Blain ; *& au 2 d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 croiſſans d'argent,* qui eſt de Marcel.

MARCELANGES ou MARCELLANGES, Famille noble & ancienne du Bourbonnois.

Hugues de Marcelanges, Damoiſeau, vivoit en 1404, comme il eſt juſtifié par un bail à cens, daté du Mardi après la Fête de l'Aſcenſion de cette année.

Antoine de Marcelanges épouſa *Charlotte du Breuil*, en 1450, mais il étoit mort en 1457 ; car le 5 Février de cette même année *Charlotte du Breuil* ayant la garde-noble de Jean de Marcelanges, ſon fils, préſenta à Charles de Bourbon, Prieur de Souvigny, *Jean du Breuil*, qu'elle avoit nommé, pour deſſervir la Chapelle de la Madeleine, fondée par les Seigneurs de Marcelanges, dans l'Egliſe de Souvigny.

Jean de Marcelanges, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Barreau, fils du précédent, épouſa, par contrat du 19 Décembre 1484, reçu par *Hunchete*, Notaire au Duché de Bourbonnois, *Antoinette du Chaſtel d'Uſſel*, fille de feu *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Champrignet & de la Sarce, & de *Claude de Chabannes*. De ce mariage vinrent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. 3. 4. & 5. Emérence, Philippe, Jeanne & Dauphine.

Antoine de Marcelanges, Seigneur de la Grange, &c., épouſa, vers l'an 1520, *Jeanne Saunier*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Tory-ſur-Abron, dont :

Claude de Marcelanges, Ecuyer, Seigneur de la Grange & de Ferrières, en Nivernois, qui épouſa, par contrat du 2 Février 1555, reçu par *Thévenard*, Notaire à Pouzy, en Bourbonnois, *Gilberte de Murat*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Pouzy, & de *Jeanne Maréchal des Noix*. Il en eut :

Renaud de Marcelanges, marié, 1° le 21 Février 1583, à *Edmée Gentil*, fille de feu *Georges*, Ecuyer, Seigneur des Ecouts-ſous-Thianges, & de *Renée de Meung de la Ferté* ; & 2° par contrat du 27 Septembre 1591, à *Jeanne Girard*, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Paſſy, & de *Gilberte de la Perrière*. Du ſecond lit il eut :

Gabriel de Marcelanges, qui s'eſt marié, 1° le 13 Décembre 1621, à *Edmée de Roffignac* ; & 2° le 4 Février 1632, à *Jeanne de Laudan*, ou *Lodan-d'Arſon*, fille de *François*, Seigneur de Vaudot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne le Long de Chenillac*. De ce ſecond mariage vint :

Louis de Marcelanges, Seigneur d'Arſon, qui épouſa, le 25 Octobre 1660, *Madeleine de Saint-Hilaire*, fille de feu *Mathias*, Chevalier, Seigneur de Clavelière, &c., Comte d'Empire, & de *Madeleine de Trouſſebois*. Ils eurent entr'autres enfans :

N..., dit *le Chevalier* de Marcelanges, Lieutenant de Vaiſſeau ;

Et Madeleine, née le 3 Février 1675, reçue à Saint-Cyr, au mois d'Août 1686, ſur ſes preuves de Nobleſſe.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille dont les armes ſont : *d'or, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

* MARCHAIS-SOUS-LIESSE, Terre & Seigneurie dans le Laonnois, qui a été poſſédée par le Cardinal *de Guiſe*, & a paſſé ſucceſſivement à la Maiſon *de Lorraine-Guiſe* & à celle *de Bourbon-Condé.*

MARC'HALLAC'H (DU), ou MARHALAC, en Bretagne, reſſort de Quimper : Famille *noble d'extraction*, reconnue telle par arrêt de la Chambre de la Réformation, du 21 Mai 1670, au rapport de M. de Larlan. Elle porte pour armes : *d'or, à 3 pots à eau* ou *orceaux de gueules, 2 & 1.*

MARCHAND (LE), Ecuyer, Seigneur de Chavoy, en Normandie, Election d'Avranches ; ancienne Nobleſſe qui porte pour armes : *de gueules, à la croix pommetée d'or, cantonnée de 4 trèfles d'argent.*

MARCHAND (LE), en la même Province, Election d'Argentan ; Famille dont les armes ſont : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 trèfles du même.*

MARCHANT, en Breſſe : ancienne Nobleſſe, dont nous ne pouvons donner, faute de *Mémoire*, qu'une *Notice*, d'après feu Piganiol de la Force.

RAYMOND, Seigneur DE MARCHANT, en Breſſe, vivoit en 1263, avec *Béatrix de Chintré*, ſon épouſe, dont il eut :

GUILLEMETTE, femme, en 1200, de *Jean*, Seigneur *du Saix*, fils de *Hugues*, & d'*Eliſabeth*, de laquelle on ignore le furnom.

HUGUES DE MARCHANT fit hommage à Humbert, IV^e^ du nom, Sire de Thoires & de Villars, au mois de Mai 1291 ;

JOSSERAND DE MARCHANT, Chevalier, fut préſent à l'accommodement fait par Guillaume de Marzé, Sénéchal de Toulouſe en 1298 ;

GUILLAUME DE MARCHANT, Seigneur de Chavous, vivant en 1390, eut pour fille

HENRIETTE, Dame de Chavous, qui fut femme de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Chaſtenay, dont poſtérité. Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA).

GUILLAUME DE MARCHANT étoit Chancelier de Savoie en 1414 ;

GUICHARD DE MARCHANT, Seigneur de Challex, au pays de Gex, & de Beaurepaire, Chancelier de Savoie, épouſa *Françoiſe de Chevriers*, fille d'*Humbert de Chevriers*, Chancelier de Savoie, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. & 3. JEAN & MAURICE, Damoiſeaux.

PIERRE DE MARCHANT, Seigneur de Biſſy, Chevalier & Chancelier de Savoie, fut père de

ANNE, Dame de Biſſy, qui fut femme, en 1449, de *Boniface de Chalant*, Seigneur de Varey, fils d'*Amé*, Seigneur du même lieu, & d'*Anne de la Palu.*

Les armes : *d'argent, au chef palé d'hermine & de gueules de 6 pièces.*

MARCHANT DE CALIGNY (LE), en Normandie, Généralité de Caen. Voici ce que nous ont appris, ſur cette noble & ancienne Famille, les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. JEAN LE MARCHANT, I^er^ du nom, fut anobli avec toute ſa poſtérité mâle & femelle, née & à naître en loyal mariage, par le Roi LOUIS XI, pour ſes ſervices & hauts faits d'armes, par Lettres en Latin, en forme de Charte, données à Bourges au mois de Janvier 1466 *(a)*, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 21 Octobre 1467 *(b)*. JEAN LE MARCHANT fit ſes premières armes du règne de CHARLES VII, contre les Anglois, ſous Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*, à la levée du ſiège d'Orléans en 1429, où il fut bleſſé d'une flèche à la jambe, enſuite ſous le Connétable de Richmond à la bataille de Patay en la même année. Il ſe trouva à la priſe de Paris en 1436, à celle de Pontoiſe par CHARLES VII en perſonne, en 1441, où il

(a) Il eſt dit dans ces Lettres *que ledit* JEAN LE MARCHANT *& ſa lignée & poſtérité maſculine, née & à naître en légitime mariage, pourront être décorées du titre de* Chevalier *par tels Chevaliers qu'ils aviſeront bien.*

(b) Cet enregiſtrement ayant été compris dans l'incendie arrivé en 1737, elles ont été rétablies & enregiſtrées de nouveau à la dite Chambre, par Arrêt du 29 Décembre 1767, rendu en faveur de RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Chevalier, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet-ſur-Seulles, ancien Lieutenant de Cavalerie, avec commiſſion de Capitaine, dans le Régiment ci-devant Chabrillan, chef de la branche aînée ; & de PIERRE-PAUL LE MARCHANT DE CALIGNY, Chevalier, Seigneur de Luc & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, chef de la branche cadette.

commença à ſe faire connoître, ainſi qu'au ſiège de Rouen en 1449, & à la fameuſe bataille de Formigny en 1450, où il combattit vaillamment & y fit priſonnier de ſa main un Officier Anglois de remarque, nommé Kirqueby. Il contribua beaucoup à cette victoire mémorable & à chaſſer tout-à-fait les Anglois de la Normandie. Louis XI, ſucceſſeur de Charles VII, qui eut connoiſſance de ſes exploits & de la valeur que lui & deux de ſes fils (Ferrand & Jean, dont il ſera parlé ci-après), montrèrent à la bataille de Montlhéry en 1465, lui donna, pour récompenſe de ſes grands ſervices & de ſes belles actions, la *Nobleſſe* & à toute ſa poſtérité née & à naître en légitime mariage. Suivant ces Lettres rapportées plus haut, il avoit épouſé *Agnès de Creuilly*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Jeanne du Thère*. Il eut quatre fils (*a*):

1. Renaud, qui prit le parti de l'Egliſe, fut Prêtre & Curé de Turqueville;
2. Ferrand, auteur de la branche aînée, qui ſuit;
3. Jean, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après;
4. Et Jacques, qui prit le parti de l'Egliſe, comme ſon frère aîné, & fut Prêtre.

II. Ferrand le Marchant, Sieur d'Ypreville, ſe trouva, comme on vient de le dire en parlant de ſon père, à la bataille de Montlhéry. Son cheval, bleſſé à la journée de Guinegatte en 1479, ayant été effarouché d'une Enſeigne des ennemis, dont Ferrand venoit de s'emparer, ſe cabra & ſe renverſa ſur lui & il faillit d'être écraſé: il n'en abandonna pas pour cela ſon Enſeigne; il ſervit même encore le reſte de la campagne; mais cette chute, dont il ſe ſentit le reſte de ſes jours, le contraignit de quitter le ſervice. Il avoit épouſé *Anne de la Haye*, dont il n'eut qu'un fils, nommé

III. Guillaume le Marchant, Ier du nom, qui, n'étant encore âgé que de 10 ans, ſuivit ſon oncle Jean le Marchant, dans les guerres de Bretagne, ſous le Roi Charles VIII; ſe trouva à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, où il fut bleſſé; à la conquête du Royaume de Naples; à la bataille de Fornoue en 1495, où il eut ſon cheval tué ſous lui, environné d'ennemis: ſa valeur & ſon courage n'auroient pu le ſauver du danger preſſant où il étoit, s'il n'eut été heureuſement ſecouru par ſon oncle & par ſon couſin germain, André le Marchant, derrière lequel il monta en croupe juſqu'à ce que trouvant un cheval qui n'avoit point de maître, il monta deſſus & continua de combattre toujours avec le même courage & la même valeur. Il épouſa *Catherine Radulph*, dont il n'eut que

1. Mathurin, qui ſuit;
2. Et Guillaume, auteur du premier rameau de cette branche, rapporté ci-après.

IV. Mathurin le Marchant, Sieur de la Houſſaye, marcha ſur les traces de ſes ancêtres, fit ſes premières armes en Italie, ſous l'Amiral Bonnivet; ſervit avec diſtinction dans les guerres du Roi François Ier, & fut fait priſonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il épouſa *Marguerite Blanchard*, & n'en eut que deux fils:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Gervais, lequel fit l'acquiſition des Seigneuries de Feuguerolles & de Saint-Louet-ſur-Seulles en 1572. Il entra au ſervice dès ſa plus tendre jeuneſſe, ſe diſtingua ſous le nom de *Feuguerolles*, qu'il porta dans la ſuite, dans les guerres de la Ligue, & mourut ſans poſtérité.

V. Jean le Marchant, IIe du nom, Sieur de Geffoſſes, hérita, par la mort de Gervais, ſon jeune frère, des Terres de Feuguerolles & de Saint-Louet. Il épouſa *Louiſe du Teil*, de laquelle il n'eut qu'un fils, nommé

VI. Guillaume le Marchant, IIe du nom, Seigneur de Feuguerolles & de Saint-Louet, qui joignit le Roi Henri IV, lorſqu'il vint en Normandie en 1589; ſe trouva à la journée d'Arques la même année & à la bataille d'Ivry l'année ſuivante. Il épouſa 1° *Antoinette de Bethon*, morte ſans enfans; & 2° *Charlotte Léonard*. De ce ſecond mariage vinrent:

1. Jean, qui fut;
2. Olivier, lequel embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & fut Curé de Saint-Louet;
3. Et Françoiſe, mariée à *Alexandre de Villy*, Ecuyer.

VII. Jean le Marchant, IIe du nom, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet-ſur-Seulles, ſervit dès ſa jeuneſſe & fit

(*a*) Les titres font mention qu'il eut auſſi cinq filles, mais on ignore leurs noms de baptême & ſi elles ont été mariées.

la campagne de 1643, en Allemagne, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Matignon. Il épouſa *Perrette Hébert*, dont il eut :

1. Olivier, qui, après avoir ſervi ſur mer, enſuite en qualité de Cadet dans le Régiment Dauphin, & de Lieutenant dans le Régiment Royal, Infanterie, embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, fut Prêtre & Curé de la Bazoque. Il céda à ſon frère puîné ſes droits d'aîneſſe & de préciput ;
2. Bénédict-Olivier, qui ſuit ;
3. Barnabé, Sieur de Saint-Louet, tige du ſecond Rameau de cette branche, rapporté ci-après ;
4. Elisabeth, mariée à *René Lambert*, Ecuyer, Sieur de Beauſſy ;
5. Et Jacqueline, mariée à N.... *de Saillenfert-Cachy* (*a*).

VIII. Bénédict-Olivier le Marchant, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, par la ceſſion de ſon frère aîné, Curé de la Bazoque, prit le parti de la Robe. Il fut d'abord reçu Avocat au Parlement de Normandie, paſſa enſuite au Parlement de Paris, où ſes talens & ſa probité lui acquirent une grande réputation & le firent paſſer au Sous-Gouvernement & à la Lieutenance des Chaſſes de Saint-Germain-en-Laye, place qui ne s'accorde qu'aux perſonnes de naiſſance. Il fut aimé des Grands, & connu de Louis XIV, qui l'honora de ſa protection. Il acquit la Baronnie de Tracy, en Normandie, & ne laiſſa, en mourant, qu'un fils, nommé

Jean-Jacques, qui ſuit ;
Et une fille, mariée au Seigneur *d'Amayé*.

IX. Jean-Jacques le Marchant, Baron de Tracy, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, fut d'abord Page de la Grande Ecurie ſous Louis XIV, & enſuite Mouſquetaire dans ſa ſeconde Compagnie. Il ſe diſtingua, en Allemagne, au ſiège de Landau & à celui de Fribourg en 1713, mourut, le 29 Novembre 1762, au Château de Feuguerolles, & a été inhumé dans le Chœur de l'Egliſe dudit lieu. Il avoit épouſé *Henriette-Catherine-Françoiſe Huë de Lairondel*, dont ſont ſortis :

1. René-Charles, qui ſuit ;
2. Philippe, mort jeune ;
3. Jean-César, appelé *le Chevalier de Feuguerolles*, mort aux Isles, ſans alliance ;
4. Olive-Catherine-Françoise, appelée *Mademoiſelle de Tracy*, morte fille ;
5. Françoise-Césarine-Gabrielle-Armande, appelée *Mademoiſelle de Saint-Louet*, épouſe de Meſſire *Charles-Caſimir de Venoix-d'Anctoville*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais ;
6. Et Renée-Charlotte, appelée *Mademoiſelle de Feuguerolles*, qui ſe maria à Meſſire *Pierre-Léonor de Serans*, Chevalier, Baron d'Andrieu, morte laiſſant trois fils & une fille, laquelle a été élevée à Saint-Cyr.

X. René-Charles le Marchant, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, ancien Lieutenant de Cavalerie avec Commiſſion de Capitaine dans le Régiment ci-devant Chabrillan & penſionné du Roi, actuellement chef de la branche aînée, a commencé à ſervir en qualité de Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Caen, par Brevet du 24 Mars 1742, puis en qualité de Cornette de la première Compagnie ordinaire du Régiment de Cavalerie de Chabrillan, par Brevet du 1er Août 1743 ; enſuite en qualité de Lieutenant dans le même Régiment, par Brevet du 1er Février 1757. Etant Cornette dans ledit Régiment, il ſervit cinq mois aux Volontaires de Saxe pendant la campagne de Courtrai en 1744, & y donna des marques de la plus grande valeur dans différentes attaques les plus violentes. Sur le compte qui en fut rendu au feu Maréchal de Saxe, le Roi le gratifia de 400 livres, & le 26 Janvier 1750, S. M. lui a accordé 300 livres d'appointemens de réforme par an, en conſidération de ſes ſervices. Il a épouſé, 1° le 26 Août 1759, *Marie-Anne-Juliette Potier de Semilly*, morte le 18 Décembre 1770 ; & 2° en 1771, *Marie-Anne-Renée Grant du Catelet*. Du premier lit ſont iſſues :

1. Marie-Jeanne-Françoise, appelée *Mademoiſelle de Feuguerolles*, née le 29 Octobre 1760, morte le 4 mai 1772 ;
2. Françoise, appelée *Mademoiſelle de Saint-Louet*, née le 24 Mars 1762 ;
3. Constance-Charlotte-Louise, appelée *Mademoiſelle de Tracy*, née le 10 Août 1764 ;
4. Adélaïde-Marie-Anne-Juliette, née le 14 Mai 1768.

(*a*) On trouve dans les titres une Demoiſelle le Marchant de cette branche, mariée à un *Poterin*, Ecuyer ; mais on n'a pu trouver ſes père & mère.

Et du second lit eſt ſortie

5. Marie-Louise-Henriette-Aimée-Pauline, née le 1er Juillet 1773.

Premier Rameau de la branche aînée.

IV. Guillaume le Marchant (ſecond fils de Guillaume, & de *Catherine Radulph*), fut Sieur des Ligneritz, & eut pour fils unique

V. Gilles le Marchant, Sieur des Ligneritz, dont le fils,

VI. Noel le Marchant, Sieur des Ligneritz, fut père de

VII. Jean le Marchant, Sieur des Ligneritz, Avocat au Parlement de Rouen, qui vivoit en 1651, & dont on ignore la poſtérité: on ſait ſeulement que ce rameau, qui en a formé d'autres, eſt établi à Cerceaux, près d'Argentan, & a donné pluſieurs Chevaliers de Saint-Louis.

Second Rameau de la branche aînée.

VIII. Barnabé le Marchant, Sieur de Saint-Louet (troiſième fils de Jean, IIe du nom, & de *Perrette Hébert*), eut deux fils :

Jean-François le Marchant de Saint-Louet, qui fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Normandie, & ſervit dans les guerres que Philippe V, Roi d'Eſpagne, eut à ſoutenir au commencement de ſon règne ; il eſt mort ſans poſtérité ;

Et Marin-Joseph, qui ſuit.

IX. Marin-Joseph le Marchant de Saint-Louet, appelé *le Chevalier de Saint-Louet*, ſervit comme ſon frère aîné ; il épouſa *Catherine de Nollent*, d'une Famille noble d'Irlande, & a laiſſé en mourant :

Pierre-Joseph, encore garçon ;

Et Antoine-Martin, appelé *le Chevalier de Saint-Louet*, qui a ſervi d'abord dans les troupes du Roi d'Eſpagne & eſt actuellement Garde-Gentilhomme de M. le Prince de Conty ; comme ſon frère aîné, il n'a point encore pris d'alliance.

BRANCHE CADETTE.

II. Jean le Marchant (troiſième fils de Jean, Ier du nom, & d'*Agnès de Creuilly*), ſe trouva, avec ſon père & ſon frère Ferrand, à la bataille de Montlhéry. Il ſe diſtingua beaucoup ſous le règne de Charles VIII, dans les guerres de Bretagne & celles d'Italie, où il accompagna ce Prince en 1494, & fut bleſſé, en 1495, à la bataille de Fornoue en combattant tout près du Roi. Il avoit épouſé *Robine Theſart*, dont il n'eut que deux fils :

André, qui ſuit ;

Et Robert, rapporté après ſon aîné.

III. André le Marchant, qu'on trouve qualifié de *Meſſire* dans un titre original paſſé devant le Notaire d'Etreham, le 9 Août 1545, ſuivit, en 1494, ſon père en Italie, ſe trouva, avec lui, à l'entrée triomphante du Roi Charles VIII à Rome, qui ſe fit la nuit à la lueur des flambeaux, enſuite à la conquête du Royaume de Naples & à la bataille de Fornoue, où, à l'aide de ſon père, il dégagea ſon couſin germain, Guillaume le Marchant, qui avoit eu ſon cheval tué ſous lui & qui étoit prêt à être écraſé par les ennemis. Il ſervit auſſi ſous les Rois Louis XII & François Ier, fut bleſſé & fait priſonnier de guerre à la retraite de Rebecq en 1524, & en 1544 il reçut, à la bataille de Cériſoles, un coup de feu à la cuiſſe, dont il reſta eſtropié. Il avoit épouſé *Catherine Avice*, de la paroiſſe de Luc, où il avoit placé pendant ſon mariage la plus grande partie de ce qui lui étoit échu de la ſucceſſion de ſon père, & s'y retira après la bataille de Cériſoles. Il eſt mort ſans poſtérité.

III. Robert le Marchant (frère cadet d'André), épouſa 1° *Gillette de Mathan* ; & 2° *Jeanne le Petit*, de la Paroiſſe de Saint-Manvieu. Les enfans du premier lit furent :

1. Richard, qui ſuit ;
2. Catherine.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Thomas, appelé *d'Eſquay*, qui fut Prêtre ;
4. Jean, appelé *du Roſel*, auteur du premier rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après ;
5. Et Pierre, mort ſans poſtérité.

IV. Richard le Marchant fut mené, par ſon oncle André, aux guerres d'Italie ; il ſe trouva avec lui à la bataille de Cériſoles en 1544 ; l'année ſuivante il ſervit dans les Troupes qu'on envoya en Ecoſſe au ſecours de la Reine Douairière, contre le Roi d'Angleterre, enſuite, en 1557, à la journée de Saint-Laurent, en Picardie, où il fut bleſſé. Il le fut encore dangereuſement au ſiège devant Rouen en 1562 ; ſe trouva encore à la bataille de Moncontour en 1569, & enfin il fut tué au ſiège de Saint-Lô en 1574, au milieu de ſes deux fils Jean & Jacques, en montant avec

eux à la brêche ; le dernier y périt auſſi à ſes côtés. En faveur de ſon mariage avec *Jeanne de Bailleul* (*a*), ROBERT, ſon père, alors remarié à *Jeanne le Petit*, lui avança & céda, à la charge de faire mariage à ſa ſœur CATHERINE (ſortie comme lui du premier lit), & pour toute & telle part qu'il pourroit prétendre à ſa ſucceſſion, tous les biens qui lui étoient échus de celle d'ANDRÉ LE MARCHANT, ſon frère aîné, tant à Luc qu'ailleurs. Il n'eut de ladite *Jeanne de Bailleul* que deux fils :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, tué à côté de ſon père, comme nous l'avons dit, au ſiège de Saint-Lô, en 1574, en montant à la brêche, ſans avoir pris d'alliance.

V. JEAN LE MARCHANT, IIe du nom de cette branche, ſurnommé *le Fortuné*, ſe trouva avec ſon père au ſiège de Rouen en 1562, à la bataille de Moncontour en 1569 & au ſiège de Saint-Lô, où il vit tomber à ſes côtés ſon père & ſon frère puîné. Devenu plus terrible par leur mort, il fit des prodiges de valeur, & continua de ſervir avec honneur juſqu'en 1590, qu'il reçut, à la bataille d'Ivry (en combattant pour le Roi HENRI IV & où ce Monarque commandoit en perſonne), un coup d'arquebuſade qui lui fracaſſa l'épaule. Il eut dans cette action ſon cheval tué ſous lui ; ſa bleſſure & ſon peu de fortune le forcèrent de quitter le ſervice ; il ſe retira à Luc, où il vécut encore pluſieurs années, du bien qui lui reſtoit du chef d'ANDRÉ LE MARCHANT, ſon grand-oncle. Il ne laiſſa que deux fils :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ANDRÉ, lequel a formé le ſecond rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après.

VI. JEAN LE MARCHANT, IIIe du nom, commença à porter les armes en 1594. Le Capitaine des Roches, qui l'aimoit beaucoup, l'ayant engagé d'aller avec lui, en 1595, au ſiège de la Chaiſe, il y reçut deux coups de feu, un au bras gauche & l'autre à la hanche, dont il a été incommodé le reſte de ſes jours ; il eut la douleur de voir tomber à ſes côtés le Capitaine des Roches, qui fut tué roide d'un coup de mouſquet. Ses bleſſures l'obligèrent de quitter le ſervice, & il ne laiſſa qu'un fils, qui ſuit.

VII. JACQUES LE MARCHANT, Ier du nom, épouſa *Marie Rouxelin*, dont il n'eut que

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. ANDRÉ, Sieur de Beauvais, auteur du troiſième rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après ;
3. Et JACQUES, Sieur des Vaux, tige du quatrième & dernier rameau de cette branche, mentionné enſuite. (Tous les trois ſe ſont diſtingués dans le parti de la Robe, qu'ils ont embraſſé.)

VIII. PIERRE LE MARCHANT, Ier du nom, n'a laiſſé, en mourant, que trois fils & deux filles, ſavoir :

1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, Sieur du Roſel. Ce ſurnom lui fut donné, JEAN-FRANÇOIS LE MARCHANT, Sieur du Roſel, ſon couſin du IIIe au IVe degré, étant mort ſans poſtérité. Il embraſſa, comme ſon père, le parti de la Robe & eſt mort ſans alliance ;
2. JACQUES, Sieur de Vallière, mort auſſi ſans alliance ;
3. NICOLAS-PHILIPPE, qui ſuit ;
4. MARIE-THÉRÈSE, appelée *Mademoiſelle du Roſel*, qui s'eſt mariée deux fois, & eſt morte ſans enfans de ſes deux maris ;
5. Et JEANNE-ELISABETH, appelée *Mademoiſelle de Vallière*, mariée à *Jean-Auguſtin-Louis le Cocq*, Sieur d'Eſquay.

IX. NICOLAS-PHILIPPE LE MARCHANT DE CALIGNY, Ier du nom, Seigneur de Luc & autres lieux, Capitaine d'Infanterie, acquit, en 1746, le Fief & Seigneurie de *Luc*, qui fut anciennement à *Caligny*, dénomination que ce Fief a depuis eu de ſon ancien Seigneur, l'uſage étant aſſez, dans les tems reculés, d'appeler le Fief, appartenant, par exemple, à un nommé *Richard*, le Fief de *Richard*, ou à *Richard*, ou *Richard*, quoique ce Fief eut véritablement un autre nom, ainſi que quantité d'autres ; c'eſt d'où le Seigneur de *Luc*, pour conſerver la mémoire de cette dernière dénomination de ſon Fief, qui a repris ſon ancien nom, a ajouté à ſon nom de Famille le ſurnom de *Caligny*, pour diſtinguer, à l'avenir, ſa branche cadette de la branche aînée. Depuis le tems qu'il a com-

(*a*) Un Mémoire imprimé en 1754, concernant la Maiſon *de Bailleul*, dit que les Lettres Patentes d'érection du Marquiſat de *Croiſſanville*, en Normandie, du mois de Juillet 1680, en faveur de *Jacques de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Croiſſanville, atteſtent qu'il deſcendoit d'*Enguerrand de Bailleul*, Amiral de France, lequel étoit deſcendu d'EDOUARD DE BAILLEUL, Roi d'Ecoſſe. Suivant les contrats de mariage de la Maiſon LE MARCHANT, ladite *Jeanne de Bailleul* étoit de cette même Maiſon *de Bailleul*, qui ſubſiſte aujourd'hui en différentes branches.

mencé à porter les armes, juſqu'à ſa mort, il a ſervi avec tout l'honneur & toute la diſtinction poſſibles pendant la guerre de 1734. Le Roi lui accorda une commiſſion de Capitaine d'Infanterie, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus précédemment, en qualité de Lieutenant, ſur les Côtes de Normandie. Il ſervit dans cette guerre, dans celle de 1741 & dans celle de 1756, avec un zèle toujours égal pour ſon Roi & pour ſa patrie. Il eſt mort au Château de Luc le 29 Janvier 1765, à la veille d'obtenir la Croix de Saint-Louis, qui lui étoit acquiſe par ſes ſervices & qu'on lui avoit fait eſpérer, & dont il auroit été décoré, ſans l'ordre du Roi de n'en donner que cinq ans apres la paix. Son corps fut porté à Caen le 31 du même mois & inhumé en la Chapelle de Saint-Exupère, dans l'Egliſe de Saint-Pierre de cette Ville, ainſi qu'il l'avoit déſiré. Le Chevalier de Canchy, Chevalier de Saint-Louis, Major des Ville & Château de Caen, & Commandant alors dans la place, lui fit rendre, par la garniſon, les honneurs funèbres qui lui étoient dus. De ſon mariage avec feue *Marie-Eliſabeth Denis des Cours*, fille de feu Meſſire *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, Sieur des Cours, Capitaine d'Infanterie, & de feue *Renée-Laurence de Bouſſel*, de l'ancienne Maiſon *de Bouſſel*, l'un & l'autre en Normandie; il a laiſſé pour fils unique

X. Pierre-Paul le Marchant de Caligny, IIe du nom, Seigneur de Luc & en partie de la Délivrande, Seigneur de Langrune, de Crépon (*a*) & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, actuellement chef de la branche cadette. Il a ſervi avec le plus grand zèle dès ſa plus tendre jeuneſſe, s'eſt ſurtout diſtingué au combat naval donné dans la baie de Quiberon le 20 Novembre 1759, entre l'armée navale de France, commandée par M. le Maréchal de Conflans, Vice-Amiral, & l'armée navale d'Angleterre, commandée par l'Amiral Hauck. Voici comment le Maréchal de Conflans s'explique ſur le compte de cet Officier, à la fin de ſa Lettre, écrite à la Cour le 24 du même mois, quatre jours après le combat, laquelle a été imprimée & rendue publique : *M. de Luc, Commandant les Garde-Côtes embarquées ſur le Soleil-Royal, a également ſu, par ſon exemple & ſa valeur, inſpirer à ces Milices les ſentimens & l'âme des vieilles troupes les mieux diſciplinées.* Il a épouſé *Jeanne-Eliſabeth-Henriette Vauquelin de Neci*, iſſue, par ſon père, *Louis-François-Gabriel Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Neci, de la noble & ancienne Maiſon *de Vauquelin*, en Normandie, en faveur de laquelle trois Marquiſats ont été érigés par nos Rois dans cette Province, ſavoir : le Marquiſat d'*Hermanville*; le Marquiſat des *Yveteaux*, & le Marquiſat de *Vrigni*, & cela en conſidération des ſervices rendus à l'Etat & de la nobleſſe ancienne & illuſtre de cette Maiſon, dont pluſieurs, ſuivant le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, tom. X, p. 497, portoient les titres de *Prince* & de *Sire* avant Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie, avec lequel quelques-uns de ce nom paſſèrent en Angleterre, & dont un de leurs deſcendans, *Nicolas Vauquelin*, Seigneur des Yveteaux, fut choiſi par Henri *le Grand*, pour être Précepteur du Dauphin, ſon fils, qui, après lui, a régné ſous le nom de Louis XIII. Elle étoit iſſue, par ſa mère, *Marie-Anne-Angélique de Touchet des Moulineaux*, de la Maiſon *de Touchet*, en Normandie, dont la nobleſſe remonte à l'année 1082; & encore iſſue, par ſon aïeule paternelle, *Marie-Anne du Four de Cuy*, de la Maiſon de *du Four de Cuy*, auſſi en Normandie, également noble & ancienne. Il a eu de ce mariage :

1. Philippe-Paul-Aimé, qui ſuit;
2. Hubert-François-Guillaume, appelé *le Chevalier de Caligny*, né le 19 Novembre 1748, Mouſquetaire de la Garde du Roi, dans ſa ſeconde Compagnie, en Janvier 1768. C'eſt lui qui fit, le 6 Octobre 1768, ſur les Côtes de Luc, ce bel acte d'humanité, en ſe jetant à la mer pour ſauver la vie à un inconnu, qui y étoit tombé du haut de la Falaiſe, lequel, emporté par la marée, ſe noyoit à plus de 50 pas du bord, & au ſecours duquel perſonne n'oſoit aller, la mer étant alors fort groſſe & très-agitée. Il l'attira ſur le rivage & lui fit donner, mais inutilement, les plus grands ſecours. Cette belle action, qui lui fait tout l'honneur poſſible, & où il a fait voir qu'il n'eſt point d'obſtacle pour un cœur vraiment grand, fut inférée, en ce temps-là, dans

(*a*) Par contrat paſſé devant les Notaires de Caen le 4 Novembre 1767, il a acquis de Meſſire Philippe-Louis de Borel, Chevalier, Seigneur de Clarbec, les Seigneuries de *Langrune* & de *Crépon*, & le Fief de *Moncoq*.

les Papiers publics, d'où nous l'avons extraite. Il a été compris, ainſi que ſon aîné, dans la ſuppreſſion des deux Compagnies de Mouſquetaires, en Décembre 1775, avec des appointemens de réforme;

3. Claude-Achille-Hippolyte, appelé *le Vicomte de Caligny*, né le 5 Août 1751, Officier au Régiment du Roi, Cavalerie, mort à Caen le 22 Novembre 1772, & enterré le 23 dans la Chapelle de Saint-Exupère, en l'Egliſe Saint-Pierre;
4. Et Marie-Jeanne-Elisabeth, née le 31 Août 1752, fille unique.

Les quatre enfans de Pierre-Paul le Marchant de Caligny deſcendent, par leur mère, de la Maiſon *de Montgommery*, une des plus illuſtres & des plus anciennes de Normandie, alliée aux Couronnes de France & d'Angleterre, & ils ſont parens, de ce côté-là, des Maiſons *de Thiboutot, de Caulincourt* (*a*), *de Saint-Simon-Courtomer, de Dreux, de Clacy, de Vaſſy-Breſſey, de Durfort-Duras, d'Aumont, de Mazarin, de Durfort de Lorges, de Choiſeul, de Rouvroy de Saint-Simon, de Bourbon-Malauſe, de Lorraine-Armagnac, de Pignatelli d'Egmond, d'Albert de Luynes & de Pequigny, de la Rochefoucauld*, branche aînée, & de la branche *de la Rochefoucauld de Roye, de Béthune-Charoſt, de Montmorency-Robecq, de Clermont-Tonnerre, de Lannion, de Lopriac de Donges, de Rohan-Chabot, de Brancas-Villars, de Phélypeaux de Maurepas, de Vaudrey-Saint-Phal, de Thiard de Biſſy, de Chaſtenay de Lanty, de la Touche*, & de pluſieurs autres des premières du Royaume.

XI. Philippe-Paul-Aimé le Marchant de Caligny, né le 13 Septembre 1746, Ecuyer, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, en Janvier 1768, fut compris dans la ſuppreſſion avec des appointemens de réforme. Il a épouſé, par contrat du 20 Janvier 1777, *Marie-Madeleine-Françoiſe de Margueryе de Pierrepont*, fille de feu *Bernardin*, Ecuyer, Seigneur de Courcy, & de *Marie-Madeleine-Aimée de Touchet des Moulineaux*. Il en a eu:

1. Robert-Edouard-Gabriel-Aubin, né le 11 Octobre 1778;
2. Et Aimé-Jean, né le 2 Février 1780.

Premier Rameau de la branche cadette.

IV. Jean le Marchant, appelé *du Roſel* (ſecond fils de Robert le Marchant, & de *Jeanne le Petit*, ſa ſeconde femme), fut un des Enfans d'honneur qui décorèrent l'entrée du Roi François Ier à Caen, en 1532, & qui avoient à leur tête noble homme *François d'Harcourt*, Baron de Beuvron & Vicomte de Caen. Il dérogea à ſa nobleſſe en entrant dans le commerce, où il amaſſa de grands biens, ce qui lui fit faire les acquiſitions des Terres de Saint-Manvieu, du Roſel & d'Eſquay. Il ne laiſſa, en mourant, que trois fils, qui obtinrent, du Roi Henri III, des Lettres Patentes, par leſquelles ils furent relevés de ſa dérogeance & maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*. Ces enfans furent:

1. Robert, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & mourut ſans poſtérité;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Et Gaspard, Sieur d'Outrelaize, qui fut Conſeiller du Roi, ſon Avocat en la Cour des Aides de Normandie, & mourut ſans poſtérité.

V. Pierre le Marchant, Sieur du Roſel, ſuivit ſon oncle Richard le Marchant dans les guerres, & ſe trouva avec lui au ſiège de Rouen en 1562 & à la bataille de Dreux la même année. Il quitta enſuite le ſervice, prit le parti de la Robe, fut un des Elus de Caen, & après Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de France en la même ville; il eſt un des bienfaiteurs de l'Univerſité de Caen: en 1583 il lui donna & aumôna 33 écus un tiers de rente, &, de concert avec ſon frère Gaspard, il fit bâtir, en 1605, la ſuperbe Chapelle de Saint-Manvieu (*b*), qui eſt à côté de l'Egliſe dudit lieu. Il ſe maria & n'eut qu'un fils, nommé

VI. Pierre le Marchant, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut, comme ſon père, Tréſorier Général de France à Caen; il réunit dans ſa perſonne les grands biens de ſon père & de ſes deux oncles. C'eſt lui qui a bâti & fondé avec François le Révérend, Sieur de Calix,

(*a*) Ils ſont également parens, du côté paternel, du Comte de *Caulincourt*, près d'Argentan, en Baſſe-Normandie.

(*b*) Il y a dans cette Chapelle un Caveau, dans lequel ont été mis pluſieurs deſcendans de ce rameau.

en 1619, la Chapelle des *deux Amis*, qui eſt à côté du Chœur de l'Egliſe des PP. Cordeliers de Caen (*a*). Quelques années après, il fonda auſſi au *Puy du Palinod*, de Caën, une Ode françoiſe, dont le prix eſt un 100 de jetons d'argent, renfermés dans une bourſe de velours vert. (Il a été le dernier mâle de ce rameau qui eſt tombé en quenouille.)

Second Rameau de la branche cadette.

VI. André le Marchant (ſecond fils de Jean, ſurnommé *le Fortuné*), prit le parti de la Robe & ſe diſtingua dans le Barreau par ſon eſprit & ſon éloquence. Il n'a eu pour enfans que deux fils & une fille, ſavoir:

1. Jean, auquel on avoit donné le ſurnom de *du Roſel*. Il eſt mort garçon;
2. Augustin, qui, après la mort de ſon frère aîné, prit le ſurnom de *du Roſel*. Il eut un fils unique, nommé

Jean-François, qui n'eut point de lignée.

3. Et Salomée, qui eſt devenue, par la mort de Jean-François, ſon neveu, ſans poſtérité, ſeule héritière de ce Rameau. Elle eſt morte en 1724, veuve ſans enfans de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Cambes. (Ainſi tous les biens de ce rameau ont paſſé aux trois fils de Jacques Ier, ſavoir: à Pierre, l'aîné, rapporté ci-deſſus; à André, ſecond fils, chef du troiſième rameau, rapporté ci-après, & à Jacques, troiſième fils, chef du quatrième & dernier rameau, mentionné enſuite.)

Troiſième rameau de la branche cadette.

VII. André le Marchant, Sieur de Beauvais (ſecond fils de Jacques, Ier du nom, & de *Marie Rouxelin*), épouſa *Marie-Anne Fortin*, & ne laiſſa en mourant que trois fils, ſavoir:

1. André le Marchant de Beauvais, appelé *l'Abbé de Beauvais*, qui fut Prêtre & Curé de Teſſel, mort;
2. Joseph-François, qui ſuit;
3. Et N..... le Marchant de Beauvais, mort Religieux à l'Abbaye de Blanchelande.

IX. Joseph-François le Marchant de Beauvais, appelé dans ſa jeuneſſe *le Chevalier de Beauvais*, & enſuite *Sieur de Vaubiſſon*, épouſa *Marie-Anne de Prépetit de Cahan*. Il eſt mort ſans enfans mâles & n'a laiſſé pour ſeule & unique héritière de tous ſes biens que

X. Jeanne-Anne-Marie-Madeleine le Marchant de Beauvais, qui s'eſt mariée à Meſſire *Louis-Pierre le Roy*, Ecuyer, Sieur de la Reauté, ancien Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Saint-Lô, & enſuite Capitaine Général du Gué de la Capitainerie Garde-Côte d'Etreham.

Quatrième & dernier Rameau de la branche cadette.

VIII. Jacques le Marchant, Sieur des Vaux (troiſième fils de Jacques, Ier du nom, & de *Marie Rouxelin*), épouſa *Marie-Anne-Emilie-Sibylle de Pierrepont*, dont ſont ſortis:

1. Louis-Augustin le Marchant des Vaux, appelé *l'Abbé des Vaux*, mort Prêtre;
2. François-André, qui ſuit;
3. Et Marie-Anne-Madeleine le Marchant des Vaux, mariée à *Nicolas-Jacques-Robert-François le Tellier*, Seigneur de Vauville.

IX. François-André le Marchant des Vaux, appelé *le Chevalier des Vaux*, a ſervi dès ſa jeuneſſe. Il a d'abord été Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Champagne & a donné des marques de la plus grande valeur dans la guerre de 1741, à la bataille de Lawfeld en 1747 & au ſiège de Maëſtricht en 1748. Le Bataillon dans lequel il étoit, ayant été réformé en 1749, il fut employé en qualité d'Officier dans les Garde-Côtes de Normandie. Il a fait la guerre de 1756, & en 1758, le Roi lui a accordé une Commiſſion d'Aide Major d'Infanterie. Il eſt père de

1. Nicolas-François-Xavier, auquel le Roi a accordé, en 1759, une Commiſſion de Lieutenant d'Infanterie;
2. 3. & 4. Et trois filles.

(Cette Famille, ayant été recherchée & inquiétée ſur ſa nobleſſe, a obtenu trois Arrêts, l'un à la Cour des Aides de Normandie, au mois de Décembre 1652; le ſecond à la Chambre Souveraine des Francs-Fiefs de Rouen, le 7 Mars 1656, & le troiſième au Conſeil du Roi le 9 Août 1721, qui tous trois la maintiennent dans ſa nobleſſe.)

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roſes doubles du même, poſées 2 & 1, l'écu timbré d'un caſque de profil montrant 5 grilles, les bords d'argent, orné d'un bourrelet de 6 pièces d'ar-*

(*a*) Il eſt inhumé dans cette Chapelle.

gent & de gueules, & de ſes lambrequins de gueules; doublés d'argent. Cimier : *un lion d'or naiſſant, armé & lampaſſé de gueules, tenant de la patte dextre une épée haute, la lame auſſi de gueules, croiſée & pommetée d'argent, & de la patte ſéneſtre 3 roſes doubles de gueules, tigées & feuillées de ſinople, en forme de bouquet.* Deviſe : NOSTRI SERVABIT ODOREM. Supports : *deux lions auſſi d'or, la tête contournée, également armés & lampaſſés de gueules, tenant chacun l'écu d'une patte, & de l'autre une épée haute, la lame de l'épée de gueules, croiſée & pommetée d'argent, les lions poſés ſur une terraſſe de ſinople.*

LE MARCHANT DE CALIGNY porte : *écartelé, aux 1 & 4 de* LE MARCHANT; *au 2 contre-écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au ſautoir engrêlé d'argent, cantonné de 4 croiſſans d'or,* qui eſt DE VAUQUELIN; *aux 2 & 3 contre-écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 coquilles d'or; & aux 2 & 3 de France,* qui eſt DE MONTGOMMÉRY; & ſur le tout du ſecond contre-écartelé : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople,* qui eſt de DU FOUR DE CUY; *& au 3 parti d'hermine & de gueules,* qui eſt DE BAILLEUL.

LE MARCHANT DES VAUX porte comme ci-deſſus *aux 1, 4 & 3 quartiers; & au 2,* il porte : *de gueules; au chef denché d'or,* qui eſt DE PIERREPONT, en Normandie.

Depuis cette Généalogie dreſſée, on nous a communiqué quatre titres originaux en parchemin, découverts au Cabinet des manuſcrits du Grand Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris :

Le premier eſt du 7 Avril 1350, où ROBERT LE MARCHANT eſt titré *Vicomte de Caen;*

Le ſecond eſt de l'an 1351, où ledit ROBERT LE MARCHANT eſt encore titré *Vicomte de Caen;*

Le troiſième comprend : 1° un état de la montre ou revue de Guillaume de Caretot, Ecuyer, & de ſix autres Ecuyers de ſa Compagnie, reçue à Carentan, le 1er Mars 1386, du nombre deſquels Ecuyers étoit THOMAS LE MARCHANT; & 2° une Ordonnance du même jour de MM. les Maréchaux de France, adreſſée aux Tréſoriers des Guerres, pour payer les appointemens deſdits Ecuyers;

Et le quatrième eſt une Ordonnance de MM. les Maréchaux de France, du 1er Décembre 1395, adreſſée à Guillaume d'Orgemont, Tréſorier des Guerres, portant envoi de la revue de THOMAS LE MARCHANT, Ecuyer, & de neuf autres Ecuyers de ſa Compagnie, avec ordre de payer les appointemens dudit THOMAS & de ſes Ecuyers.

La Famille prétend que ROBERT LE MARCHANT, Vicomte de Caen, étoit père de THOMAS, ci-deſſus, & que THOMAS étoit père de JEAN, par lequel commence cette Généalogie. Comme ROBERT & THOMAS étoient originaires de la Généralité de Caen, & que ceux dont nous venons de parler ſont de cette même Généralité, il y a toute apparence qu'elle eſt fondée dans ſa prétention; mais n'ayant point trouvé dans les titres la jonction de THOMAS avec JEAN, nous ne pouvons en faire mention au déſir de cette Famille.

MARCHANT DE CHARMONT (LE), en Boulonnois. De cette Famille étoit

MARIE LE MARCHANT DE CHARMONT, née le 1er Avril 1680, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1687, après avoir prouvé ſa Nobleſſe depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquethun, qui vivoit en 1505 & étoit ſon Ve aïeul.

De la branche établie près de Giſors, en Normandie, des mêmes nom & armes, que la précédente, étoit

FRANÇOISE LE MARCHANT DE CHARMONT, née en 1682 (fille de LOUIS LE MARCHANT, Ecuyer, Seigneur de Charmont, & de *Marie Brochard*), qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1690, après avoir prouvé ſa Nobleſſe depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquethun, qui s'eſt marié, en 1505, à *Joachime de la Motte:* il étoit ſon Ve aïeul.

Les armes : *d'or, à 3 rocs d'échiquier de gueules.*

MARCHANT DE LA CHATELAINE (LE), au Comté de Bourgogne : Famille originaire de la ville de Salins, & qui remonte à

ENGUERRAND LE MARCHANT, qui vivoit en 1479. De lui deſcend par divers degrés

JOSEPH-ANTOINE-EMMANUEL LE MARCHANT DE LA CHATELAINE, Seigneur de Bannans, &c., qui fut pourvu d'une charge de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes à Dôle, le 22 Novembre 1731. Il a épouſé, par contrat du 22 Novembre 1736, *Jeanne de Reinach,* Comteſſe de Fouſſemagne, fille de feu *François-Joſeph-Ignace,* Comte *de*

Reinach, Seigneur de Fontaine, &c., & de *Marie-Claire de Reinach*, Comteſſe de Fouſſemagne; & ſœur de N... *de Reinach*, Dame de Remiremont. De ce mariage ſont iſſus :

1. Un garçon, mort deux mois après ſa naiſſance ;
2. Henri-Sigismond-Joseph, né le 21 Mars 1743, qui a eu pour parrain *Jacques-Sigiſmond de Reinach*, Prince de Porentruy, Evêque de Bâle, ſon grand-oncle maternel, & pour marraine *Nicole-Henriette du Saix*, ſon aïeule maternelle ;
3. Charles-Benoit, né en 1744 ;
4. Et Marie-Claire-Isabelle, née le 21 Septembre 1737, mariée, le 29 Août 1754, à *Antoine-François Bancenel*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, dont poſtérité. Voy. BANCENEL.

Les armes : *d'or, à 6 têtes de paon, arrachées de ſinople, 2 & 1.*

(Il y a eu d'autres Familles le Marchant, au Comté de Bourgogne, qui ſont éteintes.)

* MARCHE (la), Province de France avec titre de *Comté*. Les Seigneurs *de Luſignan* furent Comtes de la Marche, juſqu'au tems de Philippe *le Bel*, qui réunit ce Comté à la Couronne. Il fut érigé en *Pairie* au mois de Mars 1316, par le Roi Philippe *le Long*, en faveur de Charles, ſon frère. Ce Roi étant décédé le 1er Janvier 1321, le Comte *de la Marche* lui ſuccéda, & cette Pairie fut éteinte; mais comme le même Roi donna, en 1327, ce Comté en échange à Louis de Bourbon, au lieu du Comté de Clermont-en-Beauvoiſis, il fut érigé de nouveau en *Pairie* au mois de Décembre de la même année. Il reſta dans la Maiſon de Bourbon juſques vers l'an 1440, qu'Eléonore, fille de Jacques de Bourbon, IIe du nom, Comte de la Marche, le porta dans celle *d'Armagnac*, par ſon mariage avec *Bernard*, Comte de Pardiac. Après la mort de leur fils Jacques, arrivée le 1er Août 1477, Louis XI donna ce Comté à Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, qui avoit épouſé Anne de France, ſa fille. Susanne de Bourbon, leur fille, le porta en dot au Connétable Charles de Bourbon. Après ſa mort il paſſa à Louise de Savoie, mère de François Ier. Cette Princeſſe étant décédée, ce Monarque le réunit à la Couronne en 1531, & le donna, le 12 Juin 1540, à ſon troiſième fils, Charles de France, Duc d'Orléans, pour le tenir en *Pairie*. Ce Prince mourut le 9 Septembre 1545. Le Comté de la Marche eſt aujourd'hui le titre du fils du Prince *de Conti*. Voy. BOURBON.

Les anciens Comtes *de la Marche* ont commencé à *Boſon* Ier, Comte *de la Marche* & de Périgord, qui vivoit en 945. De ces anciens Comtes *de la Marche* ſont iſſus les Comtes *de Périgord*, qui portoient : *de gueules, à 3 lions d'or, armés & couronnés d'azur*; & les Comtes *de la Marche*, de la Maiſon de France, portoient : *ſemé de France, au bâton de gueules en bande, chargé de 3 lionceaux d'argent.*

* MARCHE (la), en Bourgogne, Diocèſe & Bailliage de Châlon-ſur-Saône : Terre conſidérable érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes du mois de Mars 1763, enregiſtrées le 10 Février ſuivant. S. M. déclare que c'eſt en faveur des ſervices de *Claude-Philibert Fyot de la Marche*, Comte de Boſjan, Baron de Montpont, &c., Premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de ceux de ſes ancêtres, qu'elle érige en *Marquiſat* la Terre de la Marche, ancien patrimoine de ſa Maiſon. Voyez FYOT de la MARCHE.

MARCHE (la), en Franche-Comté, porte: *de ſable, bandé d'or de 3 pièces.*

MARCHE (de la), en Berry : *d'argent, à la bordure de gueules ; au chef du même.*

MARCHE (de la), en Bretagne, reſſort de Quimper : Famille noble d'extraction, qui remonte à Anceau, Sieur de la Marche & de Bodriec, vivant en 1426.

Ceux de ce nom ont été déclarés *Nobles* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Décembre 1670, au rapport de M. des Cartes, Intendant de la Province.

Les armes : *de gueules, au chef d'argent.*

* MARCHE-EN-WOEVRE (la), au Duché de Bar : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, en faveur de *Remy Guérin de la Marche*, par Lettres du 16 Avril 1725, accordées par le Duc Léopold, qui changea ſon nom *de Has* en celui *de la Marche*.

MARCHÉ (du), Famille qui porte : *parti d'azur & d'argent ; au ſoleil parti, d'or ſur l'azur, & de gueules ſur l'argent.*

MARC'HEC ou MAREC (le), Famille noble de Bretagne, des reſſorts de Saint-Brieuc & de Lannion (dont les Sieurs de

Montbarrot, de *Kerbaul*, &c.), qui a été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Mai 1669.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné d'or ; à la faſce de ſable brochante, chargée de 3 molettes d'argent.*

MARC'HEC, ou MAREC (LE), Famille noble de la même Province, reſſort de Morlaix, qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 11 Mai 1669, ſur le rapport de M. de Lopriac. Elle remonte à

GUILLAUME LE MARC'HEC, qui s'eſt marié, en 1477, avec *Anne de la Foreſt*.

FRANÇOIS LE MARC'HEC, Seigneur de Keridec, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. des Cartes, par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 21 Décembre 1670.

Les armes : *d'azur, à 2 badelaires d'argent, garnis d'or, paſſés en ſautoir, les pointes en haut.*

MARC'HEC ou MAREC (LE), auſſi en Bretagne : autre Famille noble du reſſort de Carhaix, qui a auſſi été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. Huart, par Arrêt rendu en la dite Chambre de la Réformation, le 16 Février 1669.

Les armes : *d'argent, à 10 feuilles de lierre de ſinople*, 4, 3, 2 & 1.

MARCHES (DE), en Gaſcogne : Famille noble dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

JEAN DE MARCHES, Chevalier, Seigneur de Cellerier, Cornette, puis Lieutenant dans la Compagnie franche des Dragons de Charron de Sales, par Brevets des 15 Janvier & 18 Juillet 1689, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Wartigny le 2 Septembre 1693, épouſa, par contrat du 24 Décembre 1697, *Anne-Claire de Vauclérois*, Dame de Guirſch, dont naquirent :

ANDRÉ, Ecuyer, Sieur de Cellerier, ſucceſſivement Garde du Corps de S. M. dans la Compagnie d'Harcourt, puis Capitaine de Cavalerie par Commiſſion du 5 Novembre 1733 ;

Et JOSEPH, Ecuyer, Cornette de la Compagnie de ſon frère.

Les armes : *d'argent, à 2 lions affrontés de ſable, ſoutenant un croiſſant d'azur.*

* MARCHÉVILLE, Terre & Seigneurie dans le Verdunois, au pays Meſſin, poſſédée, pendant plus de deux ſiècles, par la Maiſon *d'Aſpremont aux Merlettes*, d'où elle a paſſé dans la Maiſon DE GOURNAY. Voyez GOURNAY.

MARCHEVILLE, en Champagne, Famille dont les armes ſont : *d'azur, à 5 beſans d'argent*, 2, 2 & 1.

MARCHIN, Maiſon noble du pays de Liège, qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres. Elle remonte à

RENEBOND DE MARCHIN, vivant en 1457 avec *Lente Jeavien*, ſon épouſe.

JEAN DE MARCHIN, un de ſes deſcendans au V^e^ degré, eut de *Jeanne del Vaux*, ſon épouſe,

JEAN-GASPARD-FERDINAND DE MARCHIN, qui fut admis dans le corps de la Nobleſſe de Liège & du Comté de Looz, par l'aſſemblée générale tenue à Liège le 7 Juillet 1649, étoit Gouverneur de Bellegarde & de Tortoſe, Lieutenant Général de l'Armée que le Roi avoit en Catalogne, Capitaine Général de cette Province ès-années 1649, 1650 & 1651 & Gouverneur de Stenay. Deux ans après il quitta le ſervice de France, paſſa à celui du Roi d'Eſpagne, fut Capitaine Général de ſes Armées aux Pays-Bas en 1653 ; ſecourut Valenciennes en 1656 ; commanda l'année ſuivante toutes les forces de mer & de terre du Roi d'Angleterre pour le recouvrement de ſes Etats ; fut fait Chevalier de ſon Ordre de la Jarretière en 1658. L'Empereur le créa *Comte* DE MARCHIN & *du Saint-Empire* en Août 1658. Il commanda les troupes d'Eſpagne dans les Pays-Bas en 1667. Voulant jeter du ſecours dans la ville de Lille, aſſiégée par le Roi, il fut battu devant cette place ſur le canal de Bruges par le Marquis de Créquy, & ayant été mandé à l'aſſemblée des Etats de Liège en 1671, il mourut le 9 Mars 1673. Il avoit épouſé, le 28 Mai 1651, *Marie de Balzac*, morte le 9 Novembre 1691, âgée de 74 ans, ſeule héritière de tous les biens de ſa Maiſon après ſa ſœur aînée, morte ſans enfans ; elle étoit fille d'*Henri de Balſac*, Marquis de Clermont-d'Entragues, &c., & de *Louiſe l'Huillier*. De ce mariage vinrent :

FERDINAND, qui ſuit ;

Et une fille, morte jeune.

FERDINAND, Comte DE MARCHIN & du Saint-Empire, né à Malines au mois de Février

1656, vint en France après la mort du Comte DE MARCHIN, ſon père, n'étant alors âgé que de 17 ans. Il fut, en 1673, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de Flandre; fait Brigadier de Cavalerie après quelques campagnes en Août 1688; commanda la Gendarmerie en 1689; ſervit en Flandre en 1690, ſous le Maréchal de Luxembourg; fut fait Maréchal de Camp en Mai 1693; ſe diſtingua à la bataille de Nerwinde, à la priſe de Charleroi; eut la croix de Saint-Louis en 1694; fut fait Lieutenant Général en Juin 1701; nommé Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne le mois d'Août ſuivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1703. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 Novembre de la même année & à la priſe de Landau; fut nommé Maréchal de France, ſe trouva à la journée d'Hochſtaedt, où les ennemis ne purent empêcher ſa belle retraite; ſervit ſous les ordres du Duc d'ORLÉANS en Italie, & fut bleſſé à mort au combat donné près de Turin le 7 Septembre 1706, ſans avoir été marié.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à un barbeau de gueules, mis en pal*, qui eſt DE MARCHIN ; *aux* 2 *&* 3 *d'azur, à* 3 *fautoirs d'argent,* 2 *&* 1 ; *au chef d'or, chargé de* 3 *fautoirs d'azur*, qui eſt DE BALSAC.

MARCIEU, nom d'une branche cadette éteinte de la Maiſon *de Monteynard*, en Dauphiné. Voy. MONTEYNARD ou MONTAINARD.

* MARCILLAC, Terre & Seigneurie dans l'Angoumois, qui paſſa de la Maiſon *de Sainte-Maure* dans celle *de Craon*, d'où elle fut portée, dans le XV^e^ ſiècle, dans la Maiſon *de la Rochefoucauld*, par le mariage de *Marguerite de Craon*, avec *Guy*, VIII^e^ du nom, triſaïeul de *François II*, Comte *de la Rochefoucauld*, qui le premier ſe trouve qualifié *Prince de Marcillac*, titre que ſes deſcendans ont toujours pris depuis *Louis-Alexandre de la Rochefoucauld*, unique fils du feu Duc *d'Anville*, héritier du Duché de la Rochefoucauld, né le 11 Juillet 1743, appelé *Prince de Marcillac*. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA).

MARCILLÉ, en Bretagne, reſſort de Rennes. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 9 Octobre 1668, au rapport de M. de Bréhan, PAUL DE MARCILLÉ, Seigneur d'Argentré & de Launay, fut déclaré *noble d'ancienne extraction* & maintenu en ſa qualité de *Chevalier*, & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre ſur le même rapport, le 28 Janvier 1671, ceux du même nom furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*.

Cette Famille remonte à GUILLAUME DE MARCILLÉ, vivant en 1390. (Elle a formé deux branches, dont nous ignorons l'état actuel, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de* 3 *channes d'or*.

* MARCILLY, Terre & Seigneurie au Bailliage de Montcenis, en Bourgogne : c'eſt une ancienne Baronnie portée, ſuivant Guichenon, dans la Maiſon *de Damas*, par l'alliance de *Jeanne de Bourgogne*, avec *Hugues de Damas*, II^e^ du nom, Seigneur de Couſan, Vicomte de Châlon, vivant en 1208. Il fut père de *Renaud*, & aïeul de *Guy*, dont le troiſième fils, *Robert de Damas*, eut en partage la Baronnie de *Marcilly* & la Vicomté de Châlon, & mourut en 1301. *Jean de Damas*, deſcendu de *Robert*, au VII^e^ degré, obtint des Lettres Patentes en 1489, pour l'établiſſement de quatre foires par an & d'un marché par ſemaine à MARCILLY. Voy. DAMAS.

MARCILLY, en Normandie, Election de Liſieux, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à* 3 *merlettes d'or,* 2 *&* 1.

MARCK (DE LA), grande Maiſon qui tire ſon origine des Comtes *d'Altena* ou *d'Altemberg*, d'où ſont ſortis les Ducs de *Juliers* & de *Clèves*, &c., rapportés, avec leurs branches, dans l'*Hiſt. des Maiſons ſouveraines de l'Europe*. Voici, d'après l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 165 & ſuiv., & Moréri, la filiation des Comtes DE LA MARCK, & de quelques branches qui en ſont deſcendues :

I. ADOLPHE, I^er^ du nom, Comte DE LA MARCK, ſouſcrivit, en 1222, une Charte d'Henri, Landgrave de Thuringe. Il acquit la Seigneurie de LA MARCK, qu'il fit ériger en *Comté*. Il laiſſa pour fils,

II. ENGELBERT, I^er^ du nom, Comte DE LA MARCK, mort en priſon en 1251, qui avoit épouſé, 1° *Cunégonde de Schawenberg* ; & 2° *Eliſabeth de Falkenberg*. Du premier lit il eut :

Evrard, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

Quatre filles, qui ſe ſont mariées dans de puiſſantes Maiſons.

III. Evrard, Ier du nom, Comte de la Marck, combattit, en 1288, à la bataille de Woringen, pour Jean, Duc de Brabant, contre Renaud, Comte de Gueldre, & mourut le 12 Décembre 1308, laiſſant d'*Ermengarde*, ſon épouſe, morte en 1293, fille d'*Adolphe*, Ier, Comte *de Mons*,

1. Engelbert, qui ſuit ;
2. Adolphe, Evêque de Liège, mort le 3 Novembre 1344. (Moréri dit en 1349) ;
3. Conrad, fait Chevalier en 1328, Fondateur du Monaſtère de Sainte-Claire de Huerden ;
4. Catherine, Religieuſe à Vrondenberg ;
5. Et Cunégonde, femme de *Thierry de Heinsberg*, Comte de Looz & de Chiny.

IV. Engelbert, IIe du nom, Comte de la Marck, mourut en 1328 ; il avoit épouſé *Mathilde*, Dame *d'Arenberg*, fille unique de *Jean*, Seigneur *d'Arenberg*, dont :

1. Engelbert, mort ſans enfans mâles de *Richarde de Juliers ;*
2. Adolphe, Archevêque de Cologne & Evêque de Munſter, Comte de la Marck, marié, en 1332, à *Marguerite de Clèves*, d'où ſont deſcendus les Ducs de *Clèves* & les Comtes de *Nevers ;*
3. Autre Engelbert, Evêque de Liège & Coadjuteur de Cologne, mort le 22 Août 1368 ;
4. Evrard, qui ſuit ;
5. Et Madeleine, femme d'*Othon*, Comte *de Clèves*.

V. Evrard de la Marck, IIe du nom, Seigneur d'Arenberg, mourut en 1387. Il avoit épouſé *Marie de Looz*, Dame de Lumain & de Neufchâtel-en-Ardennes, fille unique de *Guillaume*, & de N.... *de Limbourg*, Dame de Lumain, dont :

Evrard, qui ſuit ;

Et Marie, morte ſans enfans de ſon mariage, contracté en 1381, avec *Robert*, IVe du nom, Seigneur *de Florange*.

VI. Evrard de la Marck, IIIe du nom, Seigneur d'Arenberg, de Neufchâtel, de Lumain, &c., acheta, en 1424, les Seigneuries de Sédan & de Florenville de *Louis*, Seigneur *de Braquemont*, ſon beau-frère, & fit commencer la forteresſe de Sédan en 1446. Il avoit épouſé, 1° en 1410, *Marie de Braquemont*, fille de *Guillaume*, Ier du nom, dit *Bracquet*, Seigneur de Sédan & de Florenville, & de *Marie de Campremy*. Elle étoit veuve de *Louis d'Argies*, Seigneur de Bettencourt ; & 2° en 1422, *Agnès de Rochefort*, fille unique de *Jean*, Seigneur *de Rochefort*, en Ardennes, & d'*Iſabelle*, Dame *d'Agimont*. Du premier lit vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jacques, Seigneur d'Aiſſeu, en Vimeux, mort ſans poſtérité ;
3. Elisabeth, femme de *Georges de Sayn*, Comte de Wittgenſtein ſur le Rhin.

Et du ſecond lit vinrent :

4. Evrard, mort ſans poſtérité ;
5. Jean, Archidiacre de Liège ;
6. Et Louis, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole d'Aſpremont*, morte en 1470, fille de *Gobert d'Aſpremont*, Seigneur de Buzancy, dont :
   1. Evrard, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole Raulin*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aymeries ; il n'en eut point d'enfans, mais un fils naturel, nommé Evrard ;
   2. Philippe, auſſi Seigneur de Rochefort ;
   3. Louis, Seigneur de Neufchâtel, marié à *Agnès de Rodemack*, dont Louis, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Eliſabeth d'Autriche*, fille naturelle de l'Empereur Maximilien, avec laquelle il vivoit en 1543 ;
   4. Engelbert, mort ſans enfans légitimes ;
   5. Et Louise, Dame de Rochefort, femme de *Philippe*, Comte *de Kunegſtein*, auquel elle porta la terre de Rochefort.

VII. Jean de la Marck, Ier du nom, Seigneur d'Arenberg, de Sédan, d'Aigremont, de Neufchâtel, de Lumain & de Braquemont, Chambellan du Roi Charles VII, fit achever la forteresſe de Sédan en 1454, acquit la Seigneurie de Daigny en 1462, & vivoit encore en 1480. Il avoit épouſé, en 1443, *Agnès de Vernonbourg*, fille de *Robert*, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Evrard, lequel continua la poſtérité des Comtes d'*Arenberg*, éteinte dans ſon arrière-petit-fils, Robert de la Marck, qui ne laiſſa de *Walpurge d'Egmond*, ſa femme, qu'une fille, Marguerite de le Marck, laquelle porta la terre d'Arenberg dans la Maiſon *de Ligne*, par ſon mariage avec

Jean de Ligne, Baron de Barbançon, &c. Voy. LIGNE ;

3. Guillaume, tige de la branche des Seigneurs de *Lumain*, rapportée ci-après ;
4. Adolphe, mort ſans enfans de *Marie de Hamal ;*
5. Jean, Chanoine de Liège & Archidiacre de Hainaut ;
6. Et Louis, Conſeiller de René d'Anjou, Roi de Sicile, nommé dans le contrat de mariage de Robert, ſon frère, & dans un titre de 1460.

VIII. Robert de la Marck, I^er^ du nom, Seigneur de Sédan, de Florange, de Jametz, &c., Duc de Bouillon, par donation que lui en fit Guillaume de la Marck, Seigneur de Lumain, ſon frère puîné, à qui Jean de Hornes, Evêque de Liège, & ſon Chapitre, l'avoient engagé, en exécution du traité de paix fait à Tongres le 22 Mai 1483. Le Roi Charles VIII, par Lettres données au bois de Vincennes le 3 Juillet 1486, le prit ſous ſa protection, lui, ſon fils aîné, leurs terres & maiſons, contre Maximilien, I^er^ du nom, Archiduc d'Autriche, ou autres qui voudroient leur faire la guerre, avec promeſſe de les aſſiſter, ſecourir & favoriſer, &c. Il fut tué au ſiège d'Yvoy en 1489. Il avoit épouſé, le 22 Juin 1449, *Jeanne de Marlay*, dite *du Saulcy*, fille & héritière de *Collard de Marley*, Chevalier, Seigneur du Saulcy, de Dun, de Jametz & de Florange, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Evrard, Evêque de Liège, puis de Chartres, enſuite Archevêque de Valence, en Eſpagne, fait Cardinal par le Pape Léon X, Légat aux Pays-Bas par le Pape Clément VII, mort à Liège le 16 Février 1538, & inhumé dans le chœur de ſon Egliſe ;
3. Claude, mariée, le 22 Mai 1470, à *Louis de Lenoncourt*, Vicomte de Meaux, Chambellan du Roi Louis XI, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. LENONCOURT ;
4. Et Bonne, mariée, en 1475, à *Pierre de Baudoche*, Seigneur de Moulins, & morte en 1505.

IX. Robert de la Marck, II^e^ du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan, de Florange & de Jametz, Chevalier de l'Ordre du Roi, compris au traité de paix fait à Senlis, entre le Roi Charles VIII & Maximilien d'Autriche, I^er^ du nom, Roi des Romains, fait en 1493, & nommé, avec Evrard, ſon frère, Evêque de Liège, dans le traité de Cambrai du 10 Décembre 1508, fut chef des Bandes Noires à la journée de Novare, où il ſoutint le fort des Suiſſes, avec beaucoup de courage pour le ſervice de la France, la nuit du 5 au 6 Juin 1513. Ayant appris que les Seigneurs *de Florange* & *de Jametz*, ſes fils, qui commandoient les gens de pied allemands, étoient demeurés bleſſés dans un foſſé au milieu des ennemis, il fendit les bataillons avec ſa Compagnie d'hommes d'armes, les tira de danger, chargeant l'aîné ſur ſon cheval & faiſant mettre le cadet ſur le cheval d'un de ſes Gendarmes. En 1518, il ſe joignit, avec ſon frère Evrard, dans la ligue offenſive & défenſive qu'il conclut avec Charles d'Autriche, Roi d'Eſpagne. Il ſe repentit bientôt d'avoir violé, pour quelques mécontentemens, ſa foi au Roi François I^er^, car il en reçut de plus grands de la part de l'Empereur Charles-Quint ; mais il fit ſa paix avec François I^er^, s'obligea de le ſervir envers & contre tous le 14 Février 1520, y ayant été excité par Robert, Seigneur de Florange, ſon fils aîné, qui étoit reſté attaché au ſervice de la France. Il déclara la guerre à l'Empereur, la lui envoya dénoncer par un héros à la Diète de Worms, en 1521 ; perdit preſque toutes ſes places ; ſe vit réduit au ſeul château de Sédan, & ne fut garanti d'une ruine entière que par la guerre qui ſe fit entre le Roi de France & l'Empereur. Il mourut, ſuivant du Bellay, en 1536. Il avoit épouſé, en 1491, *Catherine de Croy*, morte en 1544, fille de *Philippe*, Comte de Chimay, & de *Walpurge de Mœurs*, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Guillaume, Seigneur de Jametz, lequel ſe ſignala à la journée de Novare, & mourut ſans enfans, en 1529, de ſon mariage, contracté, en 1519, avec *Madeleine d'Agay*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu, laquelle étoit veuve de *Georges de la Trémoille*, Seigneur de Jonvelle, & ſe maria, en troiſièmes noces, au mois d'Avril 1532, à *Gilles de Linières*, Baron d'Orvau, en Poitou ;
3. Jean, Seigneur de Jametz, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances, mort au mois de Juin 1560, laiſſant d'*Hélène de Biſſipat*, une fille, nommée

   Philippe, femme de *Louis de Dommartin*, Seigneur de Fontenoy.

4. Antoine, Abbé de Beaulieu, en Argonne ;
5. Philippe, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Liège en 1553 ;

6. Jacques, Chevalier de Malte;
7. Philippe, femme, en 1521, de *Renaud*, Seigneur *de Brederode*, en Hollande, Chevalier de la Toiſon d'Or;
8. Et Jacqueline, Religieuſe.

X. Robert de la Marck, IIIe du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan & de Florange, Chevalier de l'Ordre du Roi, dit *le Maréchal* de la Marck, ſe trouva à la bataille de Novare en 1513, où il fut bleſſé; fut fait priſonnier à celle de Pavie, & conduit à l'Ecluſe, en Flandre, où il écrivit : *Hiſt. des choſes mémorables advenues en France, Italie & Allemagne, depuis* 1499 *juſqu'en* 1521; recouvra ſa liberté quelque tems après; fut honoré du Collier de l'Ordre de Saint-Michel en 1519, du bâton de Maréchal de France en 1526; obtint de S. M., au mois de Novembre de la même année, les Châtellenies de Château-Thierry & de Châtillon-ſur-Marne; défendit vaillamment la ville de Péronne, aſſiégée par le Comte de Naſſau, Général de l'Armée de l'Empereur en 1536; fut attaqué au mois d'Août de l'année ſuivante d'une fièvre dont il mourut fort regretté du Roi & des Princes, dit Belleforeſt. Il avoit épouſé *Guillemette de Sarrebruck*, Comteſſe de Braine, Dame de Montaigu, de Neufchâtel, de Pont-Arcy, de la Ferté-Gaucher, fille de *Robert*, Comte de Roucy & de Braine, & de *Marie d'Amboiſe*. Elle mourut le Jeudi 20 Septembre 1571, laiſſant pour fils unique,

XI. Robert de la Marck, IVe du nom, Duc de Bouillon, Comte de Braine & de Maulévrier, Seigneur de Sédan, Jametz, Florange, Raucourt, Château-Thierry, Nogent-le-Roi, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Lances de ſes Ordonnances & des Cent Suiſſes de ſa Garde en 1543; connu dans ſa jeuneſſe ſous le nom de *Seigneur de Florange*, ou de *jeune Adventureux*. Henri II l'honora du bâton de Maréchal de France en 1547; il fut envoyé en ambaſſade en 1550, vers le Pape Jules III, reprit le Château de Bouillon en 1552, peu de tems après eut le rang de *Duc* en France; fut fait priſonnier le 18 Juillet de l'année ſuivante, à la priſe du Château de Heſdin; conduit au Château de l'Ecluſe & très-maltraité des Eſpagnols qui lui firent payer 60,000 écus de rançon, par la trêve conclue à Vaucelles le 5 Février 1555, & mourut en 1556, du poiſon qui lui avoit été donné avant ſa ſortie. Il avoit épouſé, dans la Chapelle du Louvre, à Paris, le 19 Janvier 1538, *Françoiſe de Brezé*, Comteſſe de Maulévrier, Baronne de Mauny & de Sérignan, morte en 1574, fille aînée & héritière de *Louis de Brezé*, Comte de Maulévrier, &c., Grand Sénéchal & Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, &c., & de *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent :

1. Henri-Robert, qui ſuit;
2. Charles-Robert, rapporté après ſon aîné;
3. Chrétien, mort âgé de 5 à 6 ans;
4. Antoinette, première femme d'*Henri*, 1er du nom, Duc *de Montmorency*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres, fils d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair, Maréchal, Grand Maître & Connétable de France, & de *Madeleine de Savoie;*
5. Guillemette, née le 29 Mars 1543, & morte le 15 Juin 1544;
6. Autre Guillemette, mariée, 1° à *Jean de Luxembourg*, Comte de Brienne & de Ligny, dont des enfans. Voy. LUXEMBOURG; & 2° à *Georges*, Comte *de Croi-filles*. Elle mourut en 1592;
7. Diane, femme 1° de *Jean-Jacques de Clèves*, Seigneur d'Orval, Pair de France, ſecond fils de *François de Clèves*, Duc de Nevers, Pair de France, & de Marguerite de Bourbon-Vendôme; 2° d'*Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Vicomte de Tallard, Duc et Pair de France, Gouverneur du Bourbonnais & d'Auvergne, Colonel d'Infanterie du Piémont, dont poſtérité. Voy. CLERMONT, en Dauphiné; & 3° de *Jean Babou*, Comte de Sagonne, fils de *Jean*, Seigneur de la Bourdaiſière, Maître Général de l'Artillerie de France, & de *Françoiſe de Robertet;*
8. Françoise, née le 20 Mars 1745, Abbeſſe d'Avenay en 1585;
9. Et Catherine, Dame de Bréval, née le 24 Août 1548, mariée, le 20 Août 1582, à *Jacques de Harlay*, Seigneur de Champvallon, fils puîné de *Louis*, Seigneur de Cézy, & de *Louiſe de Carré*.

XII. Henri-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Normandie, né le 7 Février 1539, remit au roi Henri II le Château de Bouillon avec ſes dépendances, au-delà de la rivière de Semoy, l'an 1559, pour ſatisfaire aux conditions du traité fait la même année au Câteau-Cambréſis, par

lequel on étoit convenu qu'il ſeroit rendu à l'Evêque de Liège, ſans préjudice des droits & actions du Prince de Sédan, & le Roi, par ſes Lettres du 25 Mars ſuivant, s'obligea à en donner récompenſe à ce Duc, qui proteſta que la remiſe qu'il faiſoit du Château de Bouillon, à la ſeule prière du Roi, ne pourroit lui préjudicier à l'avenir, ni à ſes ſucceſſeurs pour leurs droits ſur le Duché de Bouillon. Quelque tems après il favoriſa le parti des Religionnaires de France, & il fut privé de la Compagnie des Cent Suiſſes de la Garde du Roi, qu'il avoit commandée pendant la priſon de ſon père. Il cauſa par ſa négligence la ſurpriſe de la ville de Rouen, ſe trouva au ſiège de la Rochelle en 1573; fit ſon teſtament le 1er Septembre 1574, & mourut le 2 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé, le 7 Février 1558, FRANÇOISE DE BOURBON, morte en 1587, fille de LOUIS, IIe du nom, Duc de Montpenſier, &c., Pair de France, & de *Jacqueline de Longwy*, ſa première femme. De cette alliance vinrent :

1. GUILLAUME-ROBERT, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, né à Sédan le 1er Janvier 1562, qui fit ſon teſtament le 27 Décembre 1587, par lequel il inſtitua pour héritière univerſelle CHARLOTTE, ſa ſœur, à laquelle il ſubſtitua FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, ſon oncle maternel, & à ce dernier, HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes, ſon fils. Il mourut à Genève le 1er Janvier 1588, ſans avoir été marié ;
2. JEAN, né le 4 Mai 1564, qui prit le titre de *Comte* DE LA MARCK, & mourut auſſi ſans alliance le 5 Octobre 1587;
3. HENRI-ROBERT, né le 24 Novembre 1571, mort jeune;
4. Et CHARLOTTE, Ducheſſe de Bouillon, Princeſſe de Sédan, née le 5 Novembre 1574, mariée, le 15 Octobre 1591, à *Henri de la Tour*, Maréchal de France, fils de *François de la Tour*, IIIe du nom, Vicomte de Turenne, &c., & d'*Eléonore de Montmorency*. Elle mourut ſans enfans, ayant fait ſon mari héritier de tous ſes biens. Voy. TOUR D'AUVERGNE (DE LA).

XII. CHARLES-ROBERT DE LA MARCK (ſecond fils de ROBERT, IVe du nom, & de *Françoiſe de Brezé*), Comte de Maulévrier & de Braine, Vicomte de Huiſſay, Baron de Pont-Arcy, de Mauny & de Sérignan, Chevalier des Ordres, Capitaine des Cent Suiſſes de la Garde, fut bleſſé au ſiège de Rouen en 1562, aſſiſta à l'entrée ſolennelle du Roi CHARLES IX dans la ville de Paris en 1571; ſervit au ſiège de la Rochelle en 1573; fut fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1578; prit le titre de *Duc de Bouillon* après le décès de CHARLOTTE DE LA MARCK, ſa nièce; mourut au mois de Septembre 1622, âgé de 84 ans; fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, & ſon cœur dépoſé aux Céleſtins de Paris. Il avoit épouſé, 1° *Jacqueline d'Averton*, fille de *Payen*, Seigneur de Saint-Belin, & d'*Anne de Maillé de la Tour-Landry*; 2° *Antoinette de la Tour*, veuve de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalin, & fille de *Gilles de la Tour*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Cropte*, Dame de Lanquais; & 3° *Eliſabeth de Pluviers*, veuve de *Jacques d'Autun*, Seigneur de Campelos, morte en 1632. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOISE, mariée à *Henri Pinart*, Vicomte de Comblizy.

Et du ſecond lit vinrent :

2. HENRI-ROBERT, qui ſuit ;
3. LOUIS, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps, puis premier Écuyer de la Reine ANNE D'AUTRICHE & Gouverneur de Caen, mort en 1626, ſans enfans légitimes d'*Iſabelle Jouvenel des Urſins*, veuve de *Mercure de Saint-Chamans*, Seigneur du Péché, & fille de *Chriſtophe Jouvenel des Urſins*, Baron de Trainel, &c., Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Luxembourg*. (Les enfans naturels qu'il eut d'*Eliſabeth Salviati*, ſa couſine, furent au nombre de quatre, trois garçons & une fille ;)
4. ALEXANDRE, Abbé de Braine et d'Igny;
5. ANTOINE, Comte de Braine, mort ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Marie Hennequin*, veuve d'*Olivier le Fèvre*, Seigneur d'Eaubonne, & fille de *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, &c., & de *Marie Brulart;*
6. Et CATHERINE, femme de *Jean Fleſchard*, Seigneur de Preſſins.

XIII. HENRI-ROBERT DE LA MARCK, IIe du nom, Comte de Braine, Baron de Sérignan, dit *le Duc de Bouillon*, reçu Capitaine des Cent Suiſſes de la Garde du Roi en ſurvivance de ſon père, le 1er Août 1589, après le

décès duquel il exerça cette charge, mourut en ſon Château de Braine, près de Soiſſons, le 7 Novembre 1652, âgé de 77 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Braine. Il avoit épouſé, 1° *Marguerite d'Autun*, fille de *Jacques*, Seigneur de Campelos, & d'*Iſabelle de Pluviers*, morte à Avignon le 21 Février 1616, & inhumée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Braine; 2° le 14 Avril 1628, *Antoinette d'Albert*, veuve de *Barthélemy de Mons*, Seigneur de Vernet, & fille d'*Honoré d'Albert*, Seigneur de Luynes, &c., & d'*Anne de Rodulf*; & 3° en Avril 1645, *Françoiſe d'Harcourt*, veuve de *François Giffart*, Marquis de la-Marzelière, & fille de *Pierre d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, &c., & de *Gillonne de Goyon de Matignon*. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſavoir :

1. Robert, né le 21 Septembre 1614, qui n'a vécu que 7 mois ;
2. Marie-Charlotte, première femme de *René de l'Hôpital*, Marquis de Choiſy, Vicomte d'Omer, &c., dont poſtérité. Voy. HOPITAL (L') ;
3. Henriette-Marguerite, Religieuſe en l'Abbaye de Chelles, puis Prieure du Monaſtère de Notre-Dame de Braine où elle eſt morte ;
4. Et Louise, mariée, par contrat paſſé à Paris le 23 Janvier 1633, à *Maximilien Eſchallard de la Boulaye*, en Poitou, fils de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye, &c., & de *Marie Hurault du Marais*. Elle mourut à Paris le 17 Mai 1668, âgée de 56 ans, & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Yved de Braine. De ce mariage vint : *Henri-Robert Eſchallard*, dit *de la Marck*, qui prit le titre de *Comte de la Marck*, en mémoire des prétentions de ſes ancêtres du côté maternel. Il épouſa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuſe de Bouquainville*, fille d'*Henri de Saveuſe*, Seigneur de Bouquainville, & de *Madeleine Viole* (celle-ci fille de *Nicolas Viole*, Conſeiller au Parlement, et de *Marguerite de Cordes*, & petite-fille de *Louis de Saveuſe*, Seigneur de Bouquainville, & d'*Anne de Hélin*.) De ce mariage ſortirent deux filles, ſavoir : 1. *Louiſe-Madeleine Eſchallard de la Marck*, Comteſſe de Braine, de Sérignan, &c., mariée, le 7 Mars 1689, à *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, mort en Septembre 1697, & elle le 13 Avril 1717, ayant eu poſtérité ; 2. & *Françoiſe Eſchallard de la Marck*, élevée Fille d'honneur auprès de la Reine, morte le 27 Avril 1726, dans ſa 76e année, femme de *Pierre*, IIe du nom, Comte *de Lannion*, Lieutenant Général en 1702, mort le 26 Mai 1727, dans ſa 76e année, dont des enfans. Voy. ESCHALLARD de la BOULAYE, DURFORT et LANNION.

BRANCHE des Comtes de Lumain.

VIII. Guillaume de la Marck, ſurnommé le *Sanglier des Ardennes* à cauſe de ſa férocité (*a*) (troiſième fils de Jean, Ier du nom, & d'*Agnès de Vernonbourg*), Seigneur de Lumain, de Verpré, d'Aigremont & de Lognes, fut Chambellan du Roi Louis XI. Il fit un traité de paix à Tongres, le 22 Mai 1483, avec *Jean de Hornes*, Evêque de Liège, & les Etats du pays qui lui accordèrent en récompenſe des frais & dépenſes qu'il avoit faits pour la défenſe du pays de Liège une ſomme conſidérable, pour le payement de laquelle en exécution de ce traité l'Evêque & le Chapitre de Liège lui engagèrent le Duché de Bouillon, qu'il céda à Robert de la Marck, ſon frère aîné. Il tomba enſuite entre les mains de Maximilien, Archiduc d'Autriche, qui fit conduire Guillaume à Maëſtricht, où ſon procès lui fut fait, & il y eut la tête tranchée au mois de Juin 1685. Il avoit épouſé *Jeanne d'Arſchot*, Dame de Schoonhoven, fille de *Jean*, & d'*Odile de Merode*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, Chevalier, Seigneur d'Aigremont, de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouâtre, Chambellan du Roi, Chevalier de ſon Ordre, qui accompagna Louis XII à ſon entrée ſolennelle dans la ville de Gênes, le 26 Août 1502 ; fut Capitaine des Cent Suiſſes de la Garde de ce Prince le 19 Octobre 1505, mourut le 20 Mai 1516, & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Sainte-Maure, près de Fontenay, en Poitou, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé *Renée du Fou*, veuve de *Louis de Rohan*, IIIe du nom, Seigneur de Guémenée & de Montbazon, &c., & fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Roſtrenen, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand

(*a*) Ce fut lui qui tua inhumainement de ſa main Louis de Bourbon, Evêque de Liège, & jeta ſon corps, du haut du Pont, dans la Meuſe. Ce malheur arriva dans une ſédition qu'il avoit ſuſcitée avec quelques Chanoines contre ce Prince, en 1482. Ce Louis de Bourbon eſt auteur de la Maiſon de Bourbon-Busset. Voy. BOURBON.

Echanſon de France, & de *Jeanne de la Rochefoucauld*, dont trois filles, ſavoir :

1. Renée, morte ſans enfans d'*Amé de Sarrebruck* (fils de *Robert*, & de *Marie d'Amboiſe*), qu'elle avoit épouſé le 18 Juin 1520;
2. Anne, première femme de *Jean*, Sire *de Rambures*, fils d'*André*, & de *Jeanne de Halluin*. Elle avoit été accordée, par contrat du 25 Juillet 1515, à Bertrand de Bourbon, Seigneur de Carency, tué à la bataille de Marignan avant ſon mariage accompli;
3. Et Françoiſe, mariée à *Joachim de Hangeſt*, Seigneur de Montmor, &c., tué par les Impériaux en 1537. Voy. HANGEST (de).

Guillaume de la Marck eut encore pour enfans naturels :

1. Guillaume, bâtard de la Marck, Ecuyer d'Ecurie du Roi François Ier, en 1534; il laiſſa une fille;
2. Et Françoiſe, bâtarde de la Marck, première femme de *François de Villequier*, Seigneur de Clairvaux, Chevalier des Ordres du Roi, morte à Poitiers au mois de Septembre 1577.
3. Marguerite, femme de *Lancelot*, Seigneur *de Berlaymont*;
4. Et une autre fille, femme de *Robert*, Seigneur *de Fauquemont*, au pays de Liège.

IX. Jean de la Marck, Ier du nom, de ſa branche, Seigneur de Lumain, fut en concurrence pour l'Evêché de Liège après le décès de Louis de Bourbon, avec Jean de Hornes. La préférence qui fut donnée à ce dernier, cauſa de grands troubles, leſquels furent terminés par le traité de Tongres en 1483. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite*, fille de *Théodoric*, Seigneur *de Runckel*, & d'*Anaſtaſie Wicdane*,

Jean, qui ſuit;
Et Guillaume, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Liège.

X. Jean de la Marck, IIe du nom, Seigneur de Lumain & de Seraing, épouſa, en 1534, *Marguerite de Waſſenaer*, fille de *Jean*, Vicomte de Leyde, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Joſſine d'Egmond*, dont:

1. Guillaume, Seigneur de Lumain, qui embraſſa le parti des Mécontens des Pays-Bas, fut Lieutenant du Prince de Naſſau; prit ſur les Eſpagnols, en 1572, la ville de Brielle, ce qui cauſa la rébellion de preſque toute la Hollande & d'une grande partie de la Zélande. Il fut défait près de Harlem en 1578, par Don Juan d'Autriche, ſe retira à Liège & y mourut ou de poiſon, ou de la morſure d'un chien enragé la même année;
2. Georges, Chevalier de l'Ordre Teutonique;
3. Philippe, qui ſuit;
4. Marguerite, femme de *Charles de Gavre*, Comte de Beaurieux;
5. Joſſine, Abbeſſe de Thore;
6. Et Madeleine, femme de *Philippe*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron *de Beauffort*, en Artois, &c., dont elle eut poſtérité. Voy. BEAUFFORT.

XI. Philippe de la Marck, d'abord Eccléſiaſtique & Chanoine, devenu Seigneur de Lumain après le décès de ſon frère aîné, mourut le 15 Juin 1613. Il avoit épouſé *Catherine de Manderſcheid*, fille de *Théodoric*, & d'*Erique*, Comteſſe *de Waldech*, laquelle eut en dot 6000 écus, des pierres & des bijoux, & renonça, en 1581, à la ſucceſſion de ſes père & mère en faveur de ſes frères. Leurs enfans furent :

1. Ernest, qui ſuit;
2. Elisabeth-Catherine, femme de *Pierre-Erneſt de Gavre*, Comte de Frézin, Baron d'Inchy;
3. Et Joſſine, mariée, en 1610, à *Jean-Théodoric*, Comte *de Lowenſtein* & de Rochefort, ſeptième fils de *Louis* III, & d'*Anne de Stolberg*.

XII. Ernest de la Marck, Comte de Lumain & de Manderſcheid, Avoué héréditaire de Franchimont, teſta le 30 Juillet 1653, mourut en 1654 & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Schleiden. Il avoit épouſé 1° *Sibylle de Hohenzollern*, fille de *Jean-Georges*, & de *Françoiſe*, Comteſſe *du Rhin*; & 2° le 27 Février 1645, *Catherine-Richarde d'Eſch*, inhumée ſous un tombeau de marbre que ſon mari lui fit faire dans l'Egliſe paroiſſiale de Meyſchen. Il eut du premier lit :

1. Jean-Guillaume, Comte de la Marck, mort le 29 Août 1674, ſans poſtérité.

Et du ſecond lit vinrent :

2. François-Antoine, qui ſuit;
3. Engelbert, mort ſans alliance;
4. Marie-Madeleine, mariée & qui a laiſſé deux enfans ſans poſtérité;
5. Et Catherine-Françoise, morte Religieuſe au Monaſtère de Sainte-Agathe de Liège.

XIII. François-Antoine de la Marck, Ba-

ron de Lumain & de Seraing, Comte du Saint-Empire, dit *le Comte* DE LA MARCK, mourut à Schaumbourg, le 21 Juin 1680. Il eut de *Catherine-Charlotte de Wallenrodt*, ſon épouſe, fille de *Jean-Erneſt*, & de *Catherine de Mondſchein*,

1. JEAN-BERTRAND-FRANÇOIS, né en 1672, Meſtre de Camp du Régiment de Cavalerie, mort à Paris ſans avoir été marié, le 19 Janvier 1697;
2. LOUIS-PIERRE-ENGELBERT, qui ſuit;
3. Et JULES-AUGUSTE, dit *le Comte Auguſte*, né en 1680, Major Général de la Cavalerie au ſervice de l'Empereur en 1718 & Gouverneur du Duché de Juliers. Il a paſſé depuis au ſervice de l'Electeur Palatin, a été Lieutenant Général de ſes Armées & Chelier de ſon Ordre de Saint-Hubert. Il eſt mort le 8 Septembre 1753, non marié, âgé de 73 ans, étant Général de l'Artillerie de l'Empire.

XIV. LOUIS-PIERRE DE LA MARCK, né en 1674, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Seraing, Seigneur de Kerpen, de Schaumbourg, de Gueltdorf, de Boulogne, &c., dit *le Comte* DE LA MARCK, Avoué héréditaire du Marquiſat de Franchimont, Comte du Saint-Empire, fait Meſtre de Camp du Régiment de Furſtenberg en 1697, d'un Régiment d'Infanterie 6 mois après, Brigadier en 1704, Maréchal de Camp en 1709, Envoyé extraordinaire dans le Nord en 1717, Lieutenant Général en 1718, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, reçu le 3 Juin ſuivant; fait Gouverneur de Landrecies le 20 Mai 1737, Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi d'Eſpagne en 1738 & Grand d'Eſpagne de première claſſe, par ce Prince, le 19 Décembre 1740, eſt mort à Aix-la-Chapelle, le 7 Novembre 1750, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Mai 1700, *Marie-Marguerite-Françoiſe de Rohan-Chabot*, fille de *Louis*, Duc de Rohan, Pair de France, &c., & de *Marie-Eliſabeth du Bec de Vardes*. Elle eſt morte le 28 Janvier 1706, laiſſant :

LOUIS-ENGELBERT, qui ſuit;
Et FÉLICITÉ-CHARLOTTE, née en 1704.

XV. LOUIS-ENGELBERT DE LA MARCK, né le 21 Décembre 1701, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Seraing, dans les Ardennes, Avoué héréditaire du Marquiſat de Franchimont, au pays de Liège, Seigneur, Marquis de Vardes, en la Vicomté de Pont-Audemer, en Normandie, par ſucceſſion des Maiſons *du Bec* & *de Rohan-Chabot*, Grand d'Eſpagne, Comte de l'Empire, ci-devant nommé *le Comte* LOUIS, aujourd'hui Comte DE LA MARCK, *Duc* par Brevet (du vivant de ſon père), Gouverneur de Cambrai & du Cambréſis, a d'abord été Colonel du Régiment de la Marck, Allemand, en 1719, Brigadier d'Infanterie le 1er Août 1734, Maréchal de Camp le 1er Janvier 1740, Grand d'Eſpagne par démiſſion en Avril 1744, Lieutenant Général des Armées du Roi le 1er Mars 1745, & eſt devenu poſſeſſeur de la *Grandeſſe*, le 7 Novembre 1750, par le décès de ſon père. Il a épouſé, 1° le 30 Juin 1727, *Marie-Anne-Hyacinthe de Viſdelou*, fille & héritière de *René-François*, Seigneur de Bienaſſis, en Bretagne, appelé *le Comte de Bienaſſis*; morte le 17 Octobre 1731; & 2° en Avril 1744, *Marie-Anne-Françoiſe*, dernière fille du feu Maréchal-Duc *de Noailles*, née le 12 Janvier 1719. Du premier lit il a eu :

LOUIS-JULES-JEAN-CLAUDE, né le 14 Octobre 1731, mort à Paris le 15 Mai 1734;
Et LOUISE-MARGUERITE, née le 18 Juillet 1730, mariée, en Juin 1748, à *Charles-Léopold-Marie-Raymond de Ligne*, appelé *le Prince de Ligne*, Duc d'Arenberg, Prince d'Empire, Grand d'Eſpagne, Grand Bailli du Hainaut & Gouverneur de Mons, dont des enfans. Voy. LIGNE.

Nous ignorons de quelle Famille eſt N..., dit *le Chevalier* DE LA MARCK, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marck, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Mars 1747.

Les armes de la Maiſon DE LA MARCK ſont : *d'or, à la faſce échiquetée d'argent & de gueules de 3 tires; au lion iſſant de gueules en chef.*

MARCONNÈS, en Normandie, Election de Bayeux.

SIMON DE MARCONNÈS, Sieur de Bonfoſſé, Lieutenant Général en l'Election de Bayeux, fut anobli par Lettres de 1595, vérifiées en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1611;

JEAN DE MARCONNÈS fut reçu Chanoine en la Cathédrale de Bayeux le 21 Décembre 1601;

JACQUES DE MARCONNÈS, pareillement en la même prébende le 6 juin 1609;

SIMON DE MARCONNÈS, auſſi Chanoine dans la même Cathédrale, Prieur Commendataire

de l'Hôtel-Dieu de Bayeux, Chapelain de la Chapelle de Saint-Gourgon, mourut le 9 Juin 1647 et fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de l'Hôtel-Dieu. Il laiſſa pluſieurs frères, neveux & nièces. Ses ſœurs furent SUZANNE & MARIE DE MARCONNÈS ;

SIMON DE MARCONNÈS, Ecuyer, Sieur de Leville, demeurant en la paroiſſe de Saint-André de Bayeux, mort le 27 Mai 1684, âgé de 66 ans, & FRANÇOIS DE MARCONNÈS, Ecuyer, demeurant en la paroiſſe de Saint-Sauveur de ladite Ville, furent confirmés dans leur nobleſſe par M. de Chamillart, Intendant de Caen. (*Notice envoyée.*)

Les armes : *palé d'or & de gueules de 6 pièces ; au chef de ſable.*

MARE (LA), Ecuyer, Seigneur des Beaux : ancienne nobleſſe des Elections de Conches & de Bernay, Généralité d'Alençon, en Normandie, reconnue dans la recherche de 1666, & dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

MARE DE CRESSENEUILLE (LA) : *d'azur, à une cigogne d'argent.*

MAREC. Voyez MARC'HEC (LE).

MARÉCHAL : il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait des Familles de ce nom ; mais ſur leſquelles, pour la plupart, nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*, & d'autres, ſeulement le nom & les armes :

MARÉCHAL (LE), à Paris. HENRI LE MARÉCHAL, Seigneur de Corbeil, Secrétaire du Roi, Maire de Bourges & Général des Finances en Berry, eut de *Jeanne de Ganay*, Dame d'Azy & de Corbeil, en Berry, ſon épouſe,

1. HENRI, IIe du nom, reçu Conſeiller au Grand Conſeil, le 23 Février 1573, mort le 16 Janvier 1583. Il avoit épouſé *Bonne Bourdin*, fille de *Gilles*, Procureur Général au Parlement de Paris, & d'*Iſabelle Fuſée*. Devenue veuve, elle ſe remaria à *Pierre Gilbert*, IIe du nom, Seigneur de Voiſins, &c., & en eut poſtérité. Voy. GILBERT DE VOISINS ;
2. CLAUDE, reçu Conſeiller au Grand Conſeil, le 25 Janvier 1583 après ſon frère, & enſuite Conſeiller au Parlement de Paris en 1615. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

JEANNE, mariée à *Claude le Bègue*, Seigneur de Dornou, Conſeiller au Préſidial de Bourges, dont une fille.

Les armes : *d'argent, à 2 lions affrontés de ſable, ſupportant un delta* ou *triangle d'argent.*

MARÉCHAL, en Dauphiné, Famille qui porte : *d'or, à 3 pins de ſinople, rangés en faſce, fûtés de ſable, terraſſés chacun d'une motte de ſinople ; à l'étoile d'azur en chef.*

MARÉCHAL, autre Famille de la même province, dont les armes ſont : *d'azur, à 2 tours crénelées, chacune de 2 pièces entières et 2 demies d'argent, fénеſtrées & portillées de ſable, ſéparées par une croix d'or, aléſée & ſurmontée d'un croiſſant d'argent en chef, ſoutenu d'un autre du même en pointe.*

MARÉCHAL (DE), en Languedoc, porte *d'azur, à 3 coqs d'or, les 2 du chef affrontés & 1 en pointe.*

MARÉCHAL (LE), en Normandie, Election de Conches, porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de 3 roſes d'argent, 2 & 1.*

MARÉCHAL, en Bourbonnois : c'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de cette Province.

I. GUILLAUME MARÉCHAL, Damoiſeau, Seigneur de Creſſanges & autres lieux, épouſa une femme nommée *Iſabelle*, & fit ſon teſtament le Lundi d'après la Fête de Saint-Denis de l'an 1348, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans le cimetière de l'Egliſe de Creſſanges, auprès de ſon père. Il fit pluſieurs legs pieux aux Egliſes de ſes terres et inſtitua pour héritier univerſel PIERRE, ſon fils, qui ſuit :

II. PIERRE MARÉCHAL, Damoiſeau, épouſa, par contrat du Samedi d'après la Fête de l'Exaltation de Sainte-Croix de l'an 1350, paſſé devant *Silvinge*, Notaire du Duché de Bourbonnois, *Marguerite de Meſſarges*, fille de *Jean*, Damoiſeau, & de *Garine*, ſa femme. De ce mariage vint :

III. GUILLAUME MARÉCHAL, qui épouſa, en 1407, *Philippe de Maugilbert*, dont :

IV. JEAN MARÉCHAL, Seigneur des Noix & du Fourchant, qui s'eſt marié, par contrat du 24 Juin 1417, avec *Antoinette du Fourchant*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Ils teſtèrent conjointement le 3 Mai 1463 & inſtituèrent pour héritiers univerſels & exécuteurs teſtamentaires leurs trois enfans, ſavoir :

Jacques, qui fuit ;
Jean & Geoffroy ; celui-ci Chevalier de Rhodes & Commandeur de Blondets.

V. Jacques Maréchal, Seigneur des Noix, épouſa, par contrat du 12 Août 1449, paſſé devant *Pochon*, Notaire de la Chancellerie du Duché de Bourbonnois, *Hélène de Saint-Julien*, fille de feu *Hélion de Saint-Julien*, & de *Guicharde*, ſa femme. Ils firent leur teſtament le 10 Novembre de l'année 1470, par lequel ils inſtituèrent pour héritier univerſel Geoffroy, qui ſuit, & firent légataires Antoine, Gabriel, Catherine, Jeanne & Marguerite, leurs autres enfans.

VI. Geoffroy Maréchal, Seigneur des Noix & du Châtelier, épouſa, par contrat du 10 Janvier 1587, *Perronnelle de Saint-Avit*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Aiguemorte, & de *Perronnelle du Pin*, dont :

VII. Pierre Maréchal, II^e^ du nom, Seigneur des Noix, qui s'eſt marié à *Jeanne de Saint-Aubin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saligny & de Vougon, Grand Prévôt de la Connétablie de France, & de *Marguerite de Vogon*. Il en eut :

VIII. Gilbert Maréchal, Ecuyer, Seigneur des Noix, qui s'eſt marié, par contrat du 13 mai 1548, à *Perronnelle de Bonnay*, fille de feu *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Demoret, & de *Marguerite de Bar-Baugy*. Leur fils fut

IX. Jean Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, qui épouſa, par contrat du 3 Janvier 1600, *Catherine de la Trollière*, Dame de la Trollière, de Beaumanoir, de Saint-Maurice & de Geneſtine, veuve de *Chriſtophe de Saint-Hilaire*, Ecuyer, Seigneur du Coudreau, & fille de feu *Louis de la Trollière*, Chevalier, Seigneur de Houplin, Capitaine & Lieutenant du Comte d'Egmond, au Château de Gand, & Gentilhomme de la bouche de S. M. C., & de *Marie de Nonnelles*. De ce mariage vint :

X. Claude Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, qui épouſa, par contrat du 9 Février 1632, *Charlotte du Château*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny-ſur-Cher, & d'*Antoinette de Pallas*. Leurs enfans furent :

1. & 2. Jean & Claude ;
3. Martin, qui fit ſes preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne le 12 Avril 1656 ;
4. Edme ;
5. Et Louis, qui ſuit.

XI. Louis Maréchal, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, &c., épouſa, par contrat du 28 Décembre 1666, reçu par *Michel*, Notaire à Moulins, *Charlotte de Chambord*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Verrières, & de *Perrenelle de Renaud de Chandian*. Ils eurent :

Marie Maréchal de Franchesse, née au mois de Septembre 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, ſur ſes preuves de nobleſſe.

Les armes : *d'or, à 3 tourteaux d'azur, bordés d'or, & chargés chacun d'une étoile du même.*

MARÉCHAL ou MARESCHAL, en Breſſe : il y a trois Familles de ce nom dans cette Province, toutes différentes d'armes & d'origine. La troiſième, qui eſt la plus ancienne, eſt, ſuivant l'opinion commune, originaire d'Angleterre, où elle a été jadis fort illuſtre, & de laquelle étoient les anciens Comtes de *Pembrocke* & de *Warwick*.

I. Pierre Maréchal, Chevalier, eſt dit préſent dans un traité de paix fait en 1314, entre le Dauphin de Viennois & le Comte de Savoie. Il eut pour femme *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur *de Corgenon*, Bailli de Breſſe, & de *Marguerite de la Baulme*. Il avoit pour oncle Pierre Maréchal, Chanoine de Lyon, qui teſta l'an 1271. Ce qui fait voir que celui-ci n'eſt pas le premier de cette Famille ; mais on ne peut remonter plus haut faute de *Mémoire*. Le fils de Pierre & d'*Alix de Corgenon* fut

II. Jean Maréchal, Chevalier, qui s'eſt marié, 1° avec *Ancelise de Chalamont*, Dame de Meximieux, fille de *Guillaume*, Seigneur de Meximieux ; & 2° à *Simonne de Tournon*, veuve de *Jean de Coligny*, Seigneur de Creſſia, & fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Alix d'Uzès*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Jaques, auteur de la branche des Seigneurs de *Laval-d'Iſère*, rapportée ci-après ;
3. Et Antoine, mort ſans poſtérité.

III. Pierre Maréchal, II^e^ du nom, Seigneur de Meximieux, mort en 1413, avoit épouſé, en 1385, *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur de Meillonnas, & de *Jeanne*

de Saint-Trivier, dont entr'autres enfans :

IV. Humbert ou Imbert Maréchal, Seigneur de Meximieux, Corgenon, Montanay, &c., qui s'eſt marié, en 1417, avec *Jeannette de Menthon*, fille d'*Henri*, Seigneur *de Menthon*, & de *Marie de Saint-Amour*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de Creſt, près de Montmellien, marié à *Philippine Aleman*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Georges, en Dauphiné, & de *Guyotte de Flamenches de Caderouſſe*, de laquelle il eut deux filles :
   1. Catherine, femme 1° de *Pierre*, Seigneur *de Toligny*, fils de *Pierre*, & de *Catherine de la Farge* ; & 2° de *Jean de Saint-Symphorien*, Seigneur de Chamouſſet, fils de *Dalmace de Saint-Symphorien*, & de *Marguerite de Cucurieu* ;
   2. Et Françoise, mariée à *François*, Comte *de Chalant*, fils d'*Iblet*, II^e^ du nom, Seigneur *de Chalant*, & de la fille du Seigneur *de Nons* ou *de Nuy*, dans la Vallée d'Aoſte.
3. Antoine, Seigneur de la Tour, marié, en 1463, à *Catherine de Corveyſſia*, dont :
   1. Guillaume, Chevalier ;
   2. Hugues, Seigneur de Revonnas, père de Claudine Maréchal, Dame de la Tour & de Revonnas en 1544 ;
   3. Georges, Abbé de Saint-Rambert, en Bugey, en 1494 ;
   4. Et Claudine, femme de *Guillaume de Chabeu*, Seigneur de la Tour-des-Pronneins.
4. Louis, Abbé de Saint-Rambert en 1449 ;
5. Anne, mariée, le 14 Juillet 1449, à *Claude*, Seigneur *de Franchelins* & de Glettins, dont des enfans. Voy. FRANCHELINS, en Dombes ;
6. Et Jeanne, femme de *Jacques de la Palu*, Seigneur de Jarnoſſe, &c., dont poſtérité. Voy. PALU (de la).

V. François Maréchal, Seigneur de Meximieux & de Montanay, Capitaine Général des Fortifications de Breſſe, partagea avec ſes frères le 29 Janvier 1459. Il épouſa *Jeanne de Viſſac*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Arlenc, & de *Marguerite d'Apchon*, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Catherine, femme de *Jacques*, Comte *de Montbel* & d'Entremont, Conſeiller & Chambellan du Duc de Savoie, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. MONTBEL ;
3. Et Marguerite, mariée, 1° en 1466, à *Antoine de Merles*, Seigneur de Rebé ; & 2° le 10 Juillet 1469, à *Odon* ou *Ode de Chiel*, Seigneur de Chanves, en Bugey, &c., dont elle eut poſtérité. Voy. CHIEL (de).

VI. Claude Maréchal, Seigneur de Meximieux & de Montanay, épouſa, en 1484, *Gabrielle de la Queuille*, ſœur de *Guyot*, Chanoine, Comte de Lyon, & fille de *Jacques*, Seigneur de Lons, & de *Louiſe de Giac*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean, Protonotaire du Saint-Siège, Chanoine, Comte de Lyon en 1484, mort en 1516 ;
3. Humbert, Seigneur de Montfort, Régent de la Principauté d'Orange en 1499 ;
4. & 5. Antoine & Claude, morts jeunes ;
6. Antoinette, femme de *Louis de Viry*, Seigneur de Saint-André-de-Briord, fils d'*Amé*, Seigneur *de Viry*, en Génevois, & de *Jeanne de Compeys* ;
7. Et Philiberte, Prieure de Blye.

VII. François Maréchal, II^e^ du nom, Seigneur de Meximieux & de Montanay, Grand Chambellan de Savoie, Gouverneur de Philippe de Savoie, Duc de Nemours, Ambaſſadeur en Suiſſe & à Rome en 1511, épouſa *Philippe-Françoiſe de Luyrieux*, morte en 1538, fille & héritière d'*Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Queuille, &c., & de *Catherine de Bourgogne*, Dame de Verdun & de Branges. Leur fille unique,

Isabeau, épouſa *Charles de la Chambre*, Seigneur de Sermoyer, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fils puîné de *Louis*, Comte *de la Chambre*, & d'*Anne de Boulogne*, dont *Claudine-Philippe de la Chambre*, qui porta la Baronnie de Meximieux à *Chrétien de Villelume*, Vicomte de Montaigu, ſon mari. Voy. MEXIMIEUX.

SECONDE BRANCHE, Seigneurs de Laval-d'Isère.

III. Jacques Maréchal, Seigneur de Combefort & de Châtel-ſur-Saint-Michel (ſecond fils de Jean Maréchal, Chevalier, & d'*Anceliſe de Chalamont*, Dame de Meximieux, ſa première femme), teſta le 11 Mai 1396. Il mourut en 1397, laiſſant de *Catherine Thomas*, qu'il avoit épouſée en 1360,

1. Jean, qui ſuit ;
2. Pierre, Chevalier, mort en 1423, qui laiſſa un fils, nommé Jean Maréchal, Chevalier, lequel teſta le 6 Avril 1476 ;
3. Et Catherine, mariée, 1° le 22 Janvier

1411, à *Jean de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre-de-Soucy & de Sainte-Hélène-du-Lac.

IV. Jean Maréchal, Seigneur de Combefort & de Châtel-ſur-Saint-Michel, teſta le 18 Mars 1400. Il avoit épouſé *Antoinette de Cuyne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ribaud, en Savoie. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Jacques, Seigneur de Châtel-ſur-Saint-Michel, lequel teſta le 9 Mars 1454. De lui ſont deſcendus les Seigneurs de *Châtel-ſur-Saint-Michel*, en Savoie, dont nous n'avons pas la ſuite.

V. Jean Maréchal, IIe du nom, Seigneur de Combefort, vivant ès-années 1450 & 1455, épouſa *Anne de Bonnivard*, dont :

1. Jean, mentionné ci-après ;
2. Et Jacques, Seigneur du Parc, de Sénozan, en Mâconnois, & de Deaux, en Dombes, marié à *Laurence-Françoiſe de Luyrieux*, fille d'*Hugues*, Seigneur de la Velière, & de *Philippe-Hélène de Saſſenage*, dont :

   Françoise, Dame du Parc & de la Velière, femme, en 1550, de *Jean Mitte de Miolans*, Seigneur de Chevrières, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont des enfans. Voy. MITTE de CHEVRIÈRES.

VI. Jean Maréchal, IIIe du nom, Seigneur de Combefort, épouſa *Urbaine de Duyn*, fille de *Janus*, Baron de Laval-d'Iſère, Vicomte de Tarantaiſe, & de *Marie de Menthon*, aux conditions que leurs enfans ſeroient tenus de porter le nom & les armes *de Duyn*, qui ſont : *d'or, à la croix de gueules*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Louise de Duyn, dite Maréchal, femme de *Louis de Châtillon*, Seigneur de Muſinens, Grand Ecuyer de Savoie.

VII. Jean de Duyn, IVe du nom, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſère, Seigneur de Combefort, Vicomte de Tarantaiſe, épouſa, en 1530, *Françoiſe de Tavora*, Dame d'honneur de Béatrix de Portugal, Ducheſſe de Savoie (de la Maiſon *de Tavora* en Portugal.) Il en eut :

1. Jean-Marie, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Seigneur de Combefort, Protonotaire Apoſtolique ;
3. Et Claude, mort ſans hoirs.

VIII. Jean-Marie de Duyn, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſère, Vicomte de Tarantaiſe, Seigneur de Combefort, ſe maria avec *Gaſparde de Cuyne*, Dame de Ribaud, fille de *Jean*, Seigneur de Ribaud, en Savoie, & d'*Anne de Granges*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Jean-Antoine, Capitaine des Carabins des Gardes de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, mort aux guerres de Maurienne.

IX. Pierre de Duyn, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Iſère & de Sainte-Hélène-des-Millières, Seigneur de Combefort, de Ribaud & du Châtelard, Vicomte de Tarantaiſe, Chevalier de l'Ordre de Savoie, premier Ecuyer de S. A. Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, Lieutenant Général de ſon Infanterie & Chevalier d'Honneur de Madame Royale, épouſa *Antoinette de Locatelli*, Dame de Sainte-Hélène, fille & héritière de *Jean-Baptiſte*, Baron de Sainte-Hélène-des-Millières, & de *Catherine le Roux du Terreau*. Il en eut :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Hector, Chevalier de Malte ;
3. 4. & 5. Sigismond, Philibert & Antoine, deſquels nous ignorons la deſtinée.

X. Jean-Baptiste de Duyn, dit Maréchal, Comte de Laval-d'Iſère, Vicomte de Tarantaiſe, Commandeur d'Allinges, Chevalier de l'Ordre des Saints-Maurice & Lazare, Colonel d'un Régiment de Gens de pied, entretenus en Piémont, vivant en 1650, épouſa *Anne-Antoinette d'Ourches*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bühl, en Lorraine, & d'*Antoinette de Saint-Belin* : nous ignorons s'il a eu poſtérité, faute de *Mémoire*. (Voyez ſur cette Maiſon l'*Hiſtoire de Breſſe & de Bugey*, par Guichenon.)

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, accompagnée de 6 coquilles du même, poſées en orle*.

MARÉCHAL ou MARESCHAL, autre Famille de Breſſe, non moins ancienne que la précédente. Elle remonte à

I. Etienne Maréchal, Damoiſeau, demeurant à Pont-de-Veyle & vivant en 1384. Il eut de ſa femme, nommée *Amphelise*,

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Antoinette, femme d'*Hugues de Saint-Cyr*, Damoiſeau.

II. Jean Maréchal, Seigneur de Loëze & des Belouſes, vivant en 1420, eut pour femme la fille du Seigneur *de Loëze*, dont entr'autres enfans :

III. Etienne Maréchal, Seigneur de Loëze & des Belouſes, qui s'eſt marié, 1° le 17 Février 1441, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Guy*, Seigneur de la Salle, & de *Michelle de Seyturier*; & 2° le 3 Août 1458, avec *Agnès de Coucy*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Géniſſiat, & de *Marie de Gingins*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Pétreman, Seigneur des Belouſes, marié à *Philiberte de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur de Marmont, & de *Louiſe de Beyviers*, ſa ſeconde femme. Il eut pour fille unique

   Claudine, Dame des Belouſes, femme de *Philibert de la Baume*, Seigneur de Grand-Champ.
3. Jacqueline, mariée à *Humbert de Sachins*, Seigneur de la Milatière, & de *Guillemette Bolomier* ;
4. Et Michelette, morte ſans alliance.

IV. Jacques Maréchal, Seigneur de Loëze, épouſa, 1° *Antoinette Langlois*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Aubin, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Antoinette de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buiſadam*. Il mourut en 1509, laiſſant de ce mariage :

1. Anne, Dame de Loëze, femme de *Jean de Candie*, Seigneur de la Berruyre ;
2. Et Claudine, mariée, le 29 Août 1511, à *Claude de Charno*, Seigneur de Villerets, fils de *Jean*, Seigneur de Ramboz.

Les armes : *d'argent, à 3 faſces de ſable ; à la bande de gueules, brochante ſur le tout.*

MARÉCHAL, à Salins, en Franche-Comté : Famille éteinte depuis environ trois ſiècles & dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. généal. des Sires de Salins*, tom. II, p. 80.

MARÉCHAL DE BALDECK : *d'argent, à la barre loſangée de ſable.*

MARÉCHAL ou MARESCHAL de la BERGERIE, en Champagne : Famille noble, dont il eſt fait mention dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.

I. Raymond Maréchal, Ecuyer, épouſa *Jeanne de Montormentier*, dont :

II. Jacques Maréchal, Ier du nom, Ecuyer, qui s'eſt marié, le 19 Janvier 1535, à *Tiennette le Sain*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, & d'*Agnès de Martigny*. De ce mariage vint :

III. Claude Maréchal, Ecuyer, qui épouſa, le 23 Décembre 1563, *Marie-Anne de Clairet*, fille de *René*, Ecuyer, & d'*Anne Martin*. Il eut pour fils,

IV. Pierre Maréchal, Ecuyer, Avocat au Parlement & au Siège Royal de Langres, qui épouſa, en 1591, *Quentine Rouſſat*, fille de *Jean*, & d'*Antoinette Brochot*, dont ſortit :

V. François Maréchal, qui, comme ſon père, fut Avocat au Parlement & au Siège Royal de Langres. Il épouſa, le 27 Août 1624, *Agnès de Joyſel*, fille d'*Honoré*, Seigneur *de Joyſel*, Sieur de Betoncourt, Lieutenant pour le Roi au Château de Coiffy, & de Marguerite Maréchal. De ce mariage il eut :

VI. Simon Maréchal, Seigneur d'Hortes en partie, qui s'eſt marié, en 1657, à *Marguerite Armynot*, fille de *Charles*, Bailli du Comté de Châtelvilain, & d'*Anne Martin*. Il mourut en Mars 1659, & ſa veuve ſe remaria à *Antoine de Valette*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Brinon. Elle eut de ſon premier lit :

VII. Jacques Maréchal, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Vernois, baptiſé le 23 Février 1659, qui s'eſt marié, le 10 Septembre 1690, à *Madeleine Périer du Treuil*, fille de *Louis-François*, & de *Jeanne Armynot*. Il en eut entr'autres enfans :

1. Louis-Charles, qui ſuit ;
2. Et François, rapporté après ſon aîné.

VIII. Louis-Charles Maréchal, Ecuyer, né le 24 Juillet 1696, d'abord Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, paſſa depuis en Bavière en 1724, où il fut fait Lieutenant des Gardes de l'Électeur & fit toutes les campagnes de Hongrie. Il épouſa, en 1741, *Marie-Eliſabeth-Erneſtine*, née Comteſſe *d'Aufsess*, Dame de l'Ordre de l'Impératrice, & veuve du Comte *de Metſch*, Vice-Chancelier du Saint-Empire.

VIII. François Maréchal, IIe du nom, Sieur de la Bergerie, né à Langres le 2 Février 1700 (fils puîné de Jacques, & de *Madeleine Périer du Treuil*), s'eſt établi dans l'Iſle de Saint-Domingue, où il a exercé les charges de Conſeiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel au Siège Royal de Léogane & de Procureur du Roi au Siège de l'Amirauté de la même ville. Il a épouſé, le 21 Août

1729, *Marie-Elisabeth Bigot*, veuve de *Jean-Baptiſte Glaiſe*, & fille de *Pierre Bigot*, & de *Marie de Fauveau*, dont :

IX. Jacques-François Maréchal de la Bergerie, Ecuyer, né le 28 Octobre 1730. (Nous ignorons s'il eſt marié.)

Les armes : *d'azur, à 5 loſanges d'argent, bordées de ſable & poſées en croix*, 1, 3 & 1.

MARÉCHAL de BIÈVRES, Famille originaire d'Irlande, qui n'eſt connue en France que depuis

I. Georges Maréchal, Irlandois, qui, durant les troubles d'Angleterre, ſous Charles Ier, vint demander de l'emploi dans un Régiment Étranger au ſervice de France. Cet Officier ayant été bleſſé à la bataille de Rocroi en 1643, ſe retira à Calais, où il vécut & mourut fort pauvre, laiſſant

II. Georges Maréchal, IIe du nom, né en 1648, Chevalier, Seigneur de Bièvres-le-Châtel, Velizy, &c., qui n'eut en naiſſant d'autre reſſource que le talent qui le fit premier Chirurgien du Roi Louis XIV en 1703. Ce Prince, dont il mérita la confiance, lui donna, en 1706, une charge de Maître d'Hôtel. Louis XV, qui lui continua les mêmes bontés, l'honora & le revêtit, en 1723, de l'Ordre de Saint-Michel. Il mourut dans ſon Château de Bièvres, le 13 Décembre 1736, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, le 25 Octobre 1684, *Marie Roger*, dont :

1. Georges-Louis, qui ſuit ;
2. François, Abbé Commendataire de Bellefontaine, Conſeiller au Parlement, mort en 1735 ;
3. Et N.... Maréchal, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, tué au ſiège de Fribourg en 1713.

III. Georges-Louis Maréchal, Chevalier, Seigneur de Bièvres, &c., né à Paris en 1685, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi en 1716 & Fermier Général, obtint la même année un Brevet qui lui conſerva les entrées de la Chambre & du Cabinet de S. M. Il mourut à Paris le 5 Mai 1747. Il avoit épouſé, le 20 Février 1710, *Anne-Antoinette Blanchet*, née à Paris en 1692. De ce mariage ſont iſſus :

1. Georges-François, qui ſuit ;
2. Alexandre-Georges, Seigneur de Velizy, né à Paris le 20 Septembre 1721, qui a d'abord ſervi dans la Marine, & a depuis été Maître d'Hôtel de feue Madame la Dauphine. Il a épouſé, le 9 Janvier 1767, *Louiſe-Antoinette-Clermonne de Flavigny*, dite *Mademoiſelle de Chambry*, dont une fille ;
3. N... Maréchal, né à Verſailles le 3 Octobre 1722, ondoyé, devant être tenu par le Roi, & mort à Bièvres en 1725 ;
4. Denis-François-Georges, rapporté après ſon aîné ;
5. Charles, auſſi mentionné après ſes deux frères ;
6. 7. 8. & 9. Et quatre filles.

IV. Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Bièvres-le-Châtel, Velizy, &c., né à Paris le 8 Août 1719, Conſeiller du Roi en la première Chambre des Enquêtes du Parlement, reçu le 5 Janvier 1745, mourut à Paris le 29 Septembre 1747, âgé d'environ 37 ans. Il avoit épouſé, le 2 Décembre 1744, *Anne-Victoire Eynaud*, laquelle s'eſt remariée au marquis *de Razilly*, Capitaine aux Gardes Françoiſes, Brigadier des Armées du Roi, dont une fille, née le 30 Novembre 1751. De ſon premier lit elle a eu :

1. Georges-François, qui ſuit ;
2. Et Marie-Louise, née à Paris le 20 Septembre 1746.

V. Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Bièvres, Velizy, &c., eſt Mouſquetaire du Roi de la première Compagnie depuis 1766. (Nous ignorons s'il eſt marié.)

IV. Denis-François-Georges Maréchal de Montéclin, né à Paris le 9 Octobre 1723 (quatrième fils de Georges, & d'*Anne-Antoinette Blanchet*), a d'abord été Mouſquetaire & enſuite Capitaine de Cavalerie. Il a épouſé, en 1753, *Marie-Henriette le Leu*, dont ſont iſſus :

1. Antoine-Henri-Georges, né à Soiſſons en 1754 ;
2. Pierre-François, né en 1757 ;
3. Anne-Marie-Alexandre, née en 1756 ;
4. Et Marguerite-Anne, née en 1759.

IV. Charles Maréchal de Favreuse (frère du précédent), né à Paris le 9 Janvier 1729, d'abord Mouſquetaire, enſuite Capitaine de Cavalerie, épouſa, le 5 Mars 1755, *Marie-Anne-Louiſe de Ferey de Guyonvelle*, dont pluſieurs enfans.

Les armes : *de ſinople, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de 3 rochers du*

même, 2 & 1. Supports : *deux licornes.* (*Mémoire envoyé.*)

MARÉCHAL DE LA BRETONNIÈRE (LE), en Bretagne, reſſort de Hédé, Diocèſe de Rennes.

PIERRE LE MARÉCHAL, Sieur de la Bretonnière, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Mai 1669, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'argent, à 3 hures de ſanglier, arrachées de ſable*, 2 & 1. (Manuſcrit in-fol., des *Généalogies de Bretagne.*)

MARÉCHAL ou MARESCHAL-MONT-SIMOND, en Breſſe : Famille qui vient de Savoie, & dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'argent.*

MARÉCHAL-SAINT-AMOUR : *parti, au 1 de gueules, à la faſce d'argent, voûtée & abaiſſée, ſurmontée de trangles auſſi d'argent ; au 2 de gueules, à la faſce d'argent.*

MARES (DES), en Normandie, Ecuyer, Sieur de Bellefoſſe ; *d'azur, à trois croiſſans d'argent*, 2 & 1.

MARESCAL, Famille noble alliée à celle *de la Fons*, en Picardie, & dont les armes ſont : *d'or, à trois beſans d'azur, chargés au milieu d'une étoile d'argent.*

MARESCOT. Voici ce que nous apprend le *Mercure de France* des mois de Février 1734, p. 405 & de Décembre 1740, p. 2756 :

GILLES-MICHEL DE MARESCOT, Seigneur de Thoiry, de Morgny, &c., Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Légère de France & Chevalier de Saint-Louis, mourut le 8 Mars 1714, laiſſant d'*Angélique Dapougny*, ſa femme, décédée le 9 Janvier 1705, pour fille & unique héritière

ANGÉLIQUE, Dame de Thoiry, mariée 1° avec *Claude-Adrien de Bauſſan*, ſon couſin germain, Chevalier, Seigneur de Thoiry, Ecuyer du Roi, mort le 7 Novembre 1731, dont un fils unique. Voy. BAUSSAN ; 2° le 26 Janvier 1734, à *François de Renouard*, Chevalier, Comte de Villayers & d'Auteuil, Seigneur de Drouges, de Couvran, &c., Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi depuis 1719, & auparavant Conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1716 ; & 3° le 2 Mai 1751, à *Jean-Baptiſte-Louis Aubery*, Comte de Vatan, Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes.

GILLES-MICHEL avoit pour frère CHARLES-RENÉ DE MARESCOT, Clerc tonſuré du Diocèſe de Paris, ci-devant Titulaire de quelques Prieurés qu'il avoit réſignés à la charge d'une penſion. Il eſt mort à Paris le 3 Octobre 1741, âgé de 92 ans, & étoit parvenu à ce grand âge ſans infirmité. Il jouiſſoit de 22,000 livres de rente ſur les anciennes tontines, & a laiſſé pour héritière ANGÉLIQUE DE MARESCOT, ſa nièce.

Les armes : *de gueules, à 3 faſces d'argent, au lion léopardé d'or, brochant ſur le tout ; au chef du même, chargé d'une aigle couronnée de ſable.* Cimier : *un léopard, ſurmonté d'une aigle de ſable auſſi couronnée.* (Ces armes ſont les mêmes que portent les MARESCOTTI de Bologne en Italie, qui ont reconnu les MARESCOT de France pour leurs parens.)

MARESCOT, en Normandie, Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coqs du même*, 2 & 1.

MARESTE : *d'azur, à 2 faſces d'argent ; à la bande de gueules, brochante ſur le tout.*

MAREUIL, en Picardie : Famille noble qui remonte à

ADRIEN DE MAREUIL, Seigneur de Belloy, anobli par Lettres de l'an 1594, regiſtrées dans toutes les Cours en 1654 ;

PIERRE DE MAREUIL, Seigneur de la Ferrière-lès-Amiens, épouſa *Marguerite du Souich*, qu'il laiſſa veuve & mère de

1. PIERRE, Seigneur de Saint-Hubert & de Belloy, Capitaine-Lieutenant d'Infanterie ;
2. Et JEAN, Seigneur de Belleville. (Nous en ignorons la poſtérité.)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 étoiles du même.* (Extr. du *Nobiliaire de Picardie*, p. 334.)

MARGALET, Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 321, & dans l'*Hiſt. héroïque de Provence*, tom. II, p. 99.

I. CLAUDE DE MARGALET, originaire de St.-Paul-lez-Durance, où ſa Famille tenoit depuis longtems un rang honorable, ſe retira à

Aix & fut pourvu dans cette ville d'un office de Conſeiller du Roi & Référendaire en la Chancellerie. Il étoit grand Juriſconſulte & on a de lui un *Traité du ſtyle de la Cour des Soumiſſions*. Il s'allia, en 1529, avec *Marguerite de Colonna*, dont :

Pierre, qui ſuit ;
Et Jean, qui a fait tige en Auvergne, & duquel ſont iſſus les Seigneurs de *Laval* & *du Vernet*, dans la même Province.

II. Pierre de Margalet, Seigneur de Saint-Auquile dans le territoire de Beaumont, élu Aſſeſſeur d'Aix & Procureur du pays ès-années 1567 & 1575, ſe maria, en 1563, avec *Anne de Coriolis*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement & enſuite Préſident à Mortier, & d'*Honorée d'Eſcalis de Bras*, de laquelle il eut :

Claude, qui ſuit ;
Et Sibylle, épouſe de noble *Louis de Meyſoneri*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII.

III. Claude de Margalet, IIe du nom, Conſeiller en la Cour des Comptes en 1602, mort Doyen de la même Cour, avoit épouſé, 1° en 1597, *Françoiſe de Simiane*, fille de *Claude*, Seigneur de la Coſte, Conſeiller au Parlement, & d'*Anne-Catherine de Veteris ;* & 2° *Gaſparde de Saqui*. Du premier lit naquirent :

1. Pierre, qui eut de *Marguerite de Carbonel*, Dame de Collobrières, une fille unique, qui s'eſt alliée à *Charles de Saqui*, Seigneur de Collobrières par ſa femme ;
2. François, qui ſuit ;
3. & 4. Antoine & Charles, reçus Chevaliers de Malte en 1624 & 1626 ;
5. Marthe, femme de *Jean-Baptiſte d'Albert*, Seigneur de Saint-Martin, Auditeur des Comptes.

Et du ſecond lit vint :

6. Pompée, père d'une fille, qui fut mariée à noble *Pierre de Mouſtiers*, de la ville de Marſeille.

IV. François de Margalet, Conſeiller en la Cour des Comptes en 1633, ſe maria, en 1649, à *Madeleine de Ségur*, Dame de Luynes (héritière de l'ancienne Famille de ce nom, dont étoit iſſue *Jeanne de Ségur*, aïeule du Connétable *Charles d'Albert de Luynes*.) De ce mariage vinrent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Jean-Antoine, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

V. Antoine de Margalet de Ségur, Seigneur de Luynes, Conſeiller en la même Cour, après ſon père, en 1680, épouſa *Iſabeau de Toron d'Artignoſc*, & en eut :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et un autre fils, Chevalier de Malte.

VI. Antoine de Margalet, IIe du nom, Seigneur de Luynes, Conſeiller en la Cour des Comptes, s'allia avec la ſœur de *Jean-Baptiſte de Maliverny*, Préſident à Mortier au Parlement de Provence, dont entr'autres enfans :

VII. François-Auguste de Margalet de Ségur, Seigneur de Luynes, ſucceſſivement Conſeiller & Préſident en la Cour des Comptes, qui ſe maria 1° à *Claire de Thibaud-Tiſaty de Sannes*, de laquelle il eut des enfans, morts en bas âge ; & 2° en 1728, à *Suſanne de Lombard*, fille de *Gaſpard*, Seigneur du Caſtellet, Préſident en la Cour des Comptes, & de *Gabrielle d'Albertas de Saint-Maime*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Joseph-Constance, qui n'étoit pas marié en 1759, & dont nous ignorons la deſtinée ;
2. Balthazar-Antoine, mort Chevalier de Malte ;
3. Et trois filles, dont l'aînée eſt mariée dans la Maiſon *d'Augier*, de la ville d'Avignon.

Les armes : *d'azur, à 3 croiſſans montans d'argent, poſés en pal l'un ſur l'autre.*

MARGARIT. Voy. MARGUERYE.

MARGARO (du), en Bretagne, reſſort de Rennes. Gilles du Margaro fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1er Mars 1669, en prouvant qu'il remontoit ſon origine à Guillaume du Margaro, Sieur de Langouëdre, de Coetcouvran, de Pencrec'h & de la Motte-Moyſan, qui comparut aux montres de Dinan en 1481.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

MARGAT, en Berry : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par Ordonnance du 12 Février 1716, & dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

François Margat fut nommé, le 25 Mars 1548, par Marguerite de France, Reine de Navarre, Ducheſſe d'Alençon & de Berry, à

l'office de Lieutenant Général au Siège & Reſſort de Concreſſault, dont il obtint des Proviſions du Roi Henri II, le 27 Juin 1549. Son arrière-petit-fils,

François de Margat, Ecuyer, Seigneur de Buſſède, né en 1633, Lieutenant Général d'Epée, premier Conſeiller au Préſidial de Bourges, épouſa, en 1683, *Marie de la Chapelle*, dont entr'autres enfans :

1. Pierre-François, qui ſuit ;
2. Et Philippe-Emmanuel, né le 30 Avril 1693, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bourges.

Pierre-François de Margat, Ecuyer, Seigneur de Buſſède, Conſeiller au Bailliage & Siège Préſidial de Bourges en 1716, puis Lieutenant Général de Police & Maire de la même Ville, épouſa *Marie-Françoiſe Robert de Peſſelières*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Peſſelières, Châtelain de Jallognes, Seigneur de Chalivoy, de Vaupy, &c. Leurs enfans ſont :

1. Robert-François de Margat de Bussède, Ecuyer, Seigneur de Crécy, dont nous ignorons l'état actuel ;
2. Et Marie-Françoise, alliée, par contrat du 9 Septembre 1735, à *Philibert de Bonin*, Ecuyer, Seigneur de Cluzeau.

Les armes : *de gueules ; au chef d'argent, chargé de 3 annelets de gueules.*

MARGEOT, en Normandie, Elections de Bernay & de Liſieux ; Famille noble qui porte : *d'argent, à l'écuſſon de gueules en abîme, accompagné de 9 macles de ſable, rangées en orle.*

MARGERET. Il eſt parlé de cette Famille dans le *Mercure de France* de Février 1738, p. 370.

Pierre Margeret, Seigneur de Pontault & de Longvilliers, Grand Audiencier de France, mort le 2 Octobre 1682, avoit épouſé *Catherine Picot*, dont :

Pierre Margeret, Seigneur de Pontault, Longvilliers, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Paris le 7 Janvier 1738, âgé d'environ 70 ans. Il avoit paſſé 38 ans dans le Régiment des Gardes Françoiſes, où il étoit entré, en 1689, en qualité d'Enſeigne, monta, en 1691, à une Lieutenance, obtint, en 1696, une Compagnie ; fut fait Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710, Maréchal de Camp le 1er Février 1719, & ſe retira du ſervice au mois de Mai 1727, avec une penſion de 7,000 livres. Il avoit épouſé, au mois de Novembre 1709, *Anne-Thérèſe Zylof*, de Bergues-Saint-Winoc, en Flandre, morte le 15 Janvier 1725, âgée de 41 ans, fille de *Jacques Zylof*, Seigneur de Steenbourg, & de *Marie de Floris de Boſcherol*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bretagne en 1738, dont nous ignorons la poſtérité ;
2. Charles-Auguste, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique ;
3. Marie-Anne-Thérèse, alliée avec N... *de Pertière*, Gentilhomme de la Province du Poitou ;
4. Et Claude-Adélaïde, Religieuſe.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée d'une fleur de lis d'or, & accompagnée de 3 léopards de ſable, langués de gueules.*

* MARGUERIT, Famille de Normandie, qui a formé pluſieurs branches. Par Lettres Patentes du mois de Décembre 1731, regiſtrées à Rouen, le 17 & le 18 Juin ſuivant, les terres de *Maizières*, *Guibray* & *Verſainville*, &c., furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Marguerit*, en faveur de François-Joseph de Marguerit de Versainville, Préſident honoraire en la Chambre des Comptes de Rouen, mentionné ci-après, branche des Seigneurs de *Guibray* & de *Verſainville*.

Nous allons répéter ici ce que nous avons dit ſur cette Famille dans le tom. V, p. 509, de notre prem. Édit.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Eran, *&c.*

I. Philippe de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Eran, d'Outrelaize, de Renemeſnil & de Soignolles, Patron des Seigneuries de Saint-André-de-Briouze, de la Motte-ſous-Rouvres & de la Cour-du-Hou, qualifié *noble homme* dans pluſieurs actes, vivoit le 17 Mai 1533. De *Philippine du Buiſſon*, ſon épouſe, il eut :

II. Charles de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Eran, de la Motte, &c., qui s'eſt marié à *Marguerite de la Rue*, dont entr'autres enfans :

III. Jean de Marguerit, Ecuyer, Sieur

du But, de Guibray, de Soignolles, de Saſſy, &c., Avocat Général au Parlement de Rouen, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 28 Juin 1699, par Ordonnance de M. de Roiſſy. Il épouſa, 1° en 1583, *Michelle Anzeray*, fille de *François Anzeray*, Ecuyer, Sieur de Bois-Normand & de Savenay, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen; & 2° *Marie des Rotours*, fille de *Julien*, Seigneur *des Rotours*, & de *Nicole de Vaſſy*. Il eut du premier lit :

1. François, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent entr'autres :

2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouvres* & de *Mallefvilles*, éteinte dans Jean de Marguerit, Ecuyer, Seigneur & Baron de Rouvres, Seigneur de Mallefvilles, de Soignolles, des Foſſes & de Queſnay, qui n'a eu que deux filles de *Louiſe de Négrier*, ſa femme ;
3. Et Guillaume, tige de la branche des Marquis de Marguerit, Seigneurs de *Guibray* & de *Verſainville*, rapportée ci-après.

IV. François de Marguerit, Ecuyer, Seigneur & Patron de Soignolles, du But, d'Eran, de Saint-Pavin, &c., mourut en 1636. Il avoit épouſé, en 1610, *Françoiſe de Vauquelin*, dont neuf enfans, ſavoir :

1. Brix ou Brice, qui ſuit ;
2. Nicolas, chef de la branche des Seigneurs de *Saint-Pavin*, qui ſubſiſte dans François-Philippe-Ferdinand de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pavin & Patron honoraire de Saint-Pierre-de-Fourneaux, né le 4 Mai 1705, lequel s'eſt marié, en 1737, avec *Marie du Hamel*, dont il n'a eu qu'un fils, né en 1739, mort ;
3. N... de Marguerit, duquel on ignore le ſort ;
4. Philippe, tige de la branche des Seigneurs d'*Aiſy* & *du Freſne*, rapportée ci-après ;
5. Guillaume, auteur de celle des Seigneurs d'*Eran* & de *Livet*, mentionnée en ſon rang ;
6. N... de Marguerit, duquel on ignore auſſi la deſtinée ;
7. 8. & 9. Et trois filles.

V. Brix ou Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Eran, du But & autres lieux, a eu pour petit-fils,

VI. Victor-Constantin de Marguerit, Ecuyer, Seigneur du But & de Cerceaux, qui s'eſt marié, avec N... *de Cerceaux*, dont il n'a eu que deux filles.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Aisy *&* du Fresne.

V. Philippe de Marguerit, Ecuyer, Seigneur du But (quatrième fils de François, & de *Françoiſe de Vauquelin*), épouſa, en 1653, *Marie Baudouin*, fille & unique héritière de *Charles Baudouin*, Ecuyer, Seigneur d'Aify, près de Falaiſe. Il en eut :

VI. Guy de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Aiſy & du Freſne, près de Conches, qui s'eſt marié à *Catherine-Claire de Sarcilly*, dont vint entr'autres enfans :

VII. Guy-Philippe-Auguste de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Aify & du Freſne, né le 31 Mai 1693, qui épouſa, en 1714, *Marie-Anne Edeline*, fille de *Nicolas Edeline*, Seigneur & Patron du Bois-Hubert, &c. De ce mariage il a eu :

1. Guy-Philippe-Auguste, baptiſé le 25 Décembre 1715, lequel a ſervi en qualité de Capitaine d'Infanterie ;
2. Guy, mort jeune ;
3. Charles-André, baptiſé le 1er Décembre 1726, Capitaine dans le Régiment de Rouergue en 1761 ;
4. & 5. Marie-Catherine & Thérèse-Guyonne, mortes.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Eran *&* *de* Livet.

V. Guillaume de Marguerit, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran (cinquième fils de François, & de *Françoiſe de Vauquelin*), fut Major du Régiment de la Meilleraye; il épouſa *Jeanne de Saint-Martin*, fille de N... *de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Livet. Leur fils,

VI. Brix ou Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, Capitaine au Régiment de la Meilleraye, eut de *Marie-Roſe Viart d'Ingléville*, ſon épouſe,

VII. Charles-Antoine-Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Livet & de Fontaine, né le 20 Septembre 1707, qui s'eſt marié avec *Françoiſe de la Perrelle*, dont :

1. Louis-Brice-François, qui ſuit ;
2. Et François, Ecuyer, Lieutenant en 1761, dans le Régiment de Saintonge.

VIII. Louis-Brice-François de Marguerit, Ecuyer, né le 30 Mars 1730, étoit en 1761 Capitaine dans le même Régiment de Saintonge. (On ignore s'il eſt marié & s'il a poſtérité, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE
des Marquis DE MARGUERIT, *Seigneurs de* GUIBRAY *& de* VERSAINVILLE.

IV. GUILLAUME DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Saſſy, de Saint-Pierre-du-Bû & des Traits-la-Champagne (ſecond fils de JEAN DE MARGUERIT, Seigneur du But, & de *Marie des Rotours*, ſa ſeconde femme), fut d'abord Guidon d'une Compagnie de Gendarmes, & prit enſuite le parti de la Robe. Il fut déclaré *noble de race* par Ordonnance de l'Intendant de Rouen le 1er Février 1641, & fut compris, le 28 du même mois, dans le rôle de la paroiſſe de Saint-Gervais de Falaiſe, au Chapitre des Nobles. De ſon mariage, accordé en 1629, avec *Charlotte de Vigneral*, vint entr'autres enfans:

V. FRANÇOIS DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Verſainville, &c., né le 19 Octobre 1631, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen en 1654, & mourut Doyen le 30 Juillet 1719. Il avoit épouſé, le 8 Novembre 1672, *Madeleine Thompſon*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Sieur du Manoir, &c., de laquelle il ne laiſſa qu'un fils, nommé

VI. FRANÇOIS-JOSEPH DE MARGUERIT, Chevalier, Marquis de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Maizières, de Guibray, de Verſainville, des Traits-la-Champagne, de Condé, & de Cirfontaine, né le 21 Mai 1676, connu ſous le nom de *Marquis de Verſainville*, qui fut reçu, en 1711, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; il étoit Préſident honoraire lorſqu'il obtint, le 17 Décembre 1741, des Lettres de Conſeiller honoraire au Parlement. Ce fut en ſa faveur que S. M. unit, en 1731, pour lui & ſes hoirs mâles, leſdites Terres & Seigneuries de *Maizières*, de *Guibray*, de *Verſainville, les Traits*, &c., qu'elle érigea en *Marquiſat*, ſous le nom de *Marguerit*. Il épouſa, 1° le 9 Avril 1707, *Marie-Anne-Madeleine Huet de Grainville*, fille & unique héritière d'*Abraham Huet*, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & de *Marie-Madeleine Harouet*; & 2° le 5 Mars 1730, *Marie-Thérèſe de Chaumont*, fille d'*Antoine de Chaumont*, Marquis de la Galaiſière, Seigneur de Bretoncelles, de Coulonges, de la Madeleine, de Mareil, &c. De cette ſeconde alliance ſont iſſus:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. FERDINAND-MARC-ANTOINE-JOSEPH, né le 13 Mars 1739, mort en 1742;
3. FRANÇOIS-JOSEPH-PHILIPPE DE MARGUERIT DE GUIBRAY, né le 25 Mars 1741;
4. MARIE-ISABELLE DE MARGUERIT DE VERSAINVILLE, née le 2 Mars 1731;
5. Et APOLLINE-THÉRÈSE DE MARGUERIT DE MAIZIÈRES, née le 28 Septembre 1745.

VII. ANTOINE DE MARGUERIT, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizières, de Guibray, de Verſainville, &c., né le 18 Septembre 1735, d'abord Enſeigne, puis Colonel du Régiment Royal-Lorraine le 25 Avril 1748, n'étoit pas marié en 1761.

Les armes: *d'or, à 3 roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople, poſées 2 & 1.*

MARGUERIT, au Comté de Bourgogne: *de ſinople, à 3 marguerites d'or.*

* MARGUERITTES, Terre & Baronnie en Languedoc, Diocèſe & Recette de Nîmes, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc, compoſée des Terres de *Marguerittes, Roquecourbe, Bagarne & Coulours*, qui a autrefois appartenu à MM. *de Ventadour*, d'où elle a paſſé dans la Famille *de Teiſſier*. Le Roi HENRI II avoit établi, dans la Ville & Baronnie de MARGUERITTES, deux foires par an, par Lettres Patentes du mois de Janvier 1547; mais ces foires ayant été interrompues par les troubles arrivés depuis en la Province de Languedoc, pendant leſquels les villages de Bagarne & de Couloures furent entièrement réduits en cendre, elles furent renouvelées au mois de Décembre 1737, & plus récemment en faveur de *Jean-Joſeph-Marie-Auguſtin-Chriſtophe Teiſſier*, Seigneur & Baron de Marguerittes, qui a obtenu des Lettres Patentes de ſurannation ſur le rétabliſſement deſdites foires dans cette Ville & Baronnie: ces Lettres, données à Verſailles le 26 Mars 1766, ont été enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 13 Juin ſuivant & au Préſidial de Nîmes le 6 Juillet de la même année. Voy. TEISSIER DE MARGUERITTES.

MARGUERYE, MARGUERIE ou MARGUERIT & MARGARIT. Il y a peu de Familles, qui, ſans une illuſtration conſidérable, ſoient dans le cas de faire des preuves plus anciennes que celle-ci, connue dès le commencement du XIe ſiècle, & originaire de

Normandie, Diocèſe de Bayeux, où elle poſſédoit pluſieurs Fiefs du nom de MARGUERIE. On voit à Eſtreham, Bretteville & ailleurs, les armes de cette Famille, qui ſont les mêmes qu'elle porte aujourd'hui. Dans la Recherche de la Nobleſſe faite par Raymond de Montfaut, en 1463, elle fut reconnue *noble d'extraction*, & confirmée par Guy de Chamillart, en 1666, ſuivant des certificats délivrés & ſignés, le 30 Mai 1730, par M. de Clairambault, Généalogiſte des Ordres du Roi, & légaliſés, le 27 Février 1731, par M. d'Argouges, Lieutenant Civil de la Ville & Vicomté de Paris.

L'*Hiſtoire de Normandie*, par Maſſeville, tom. II, p. 340, & les *Conquêtes des Normands françois*, &c., par du Moulin, apprennent qu'un Seigneur du nom de MARGUERIE paſſa en Calabre avec les fils de Tancrède de Hauteville. Suivant des Mémoires domeſtiques appuyés par l'Hiſtoire, il eſt auteur d'une branche, dont étoit l'Amiral MARGARIT, qui depuis ce tems eſt établie en Catalogne & en Eſpagne, ſous le nom de MARGARIT DE CARACENA & D'AGUILAR. Elle a donné, dans BÉRENGER DE MARGARIT, un Capitaine, qui ſe ſignala en 1188 devant la ville de Tyr, aſſiégée par SALADIN, Soudan d'Egypte; dans JEAN DE MARGARIT, un Cardinal, qui floriſſoit dans le XV^e^ ſiècle, & qui, avec ſon frère BERNARD, rendit de grands ſervices à JEAN II, Roi d'Aragon; dans LOUIS DE MARGARIT, un Gouverneur de la Chambre Royale de Sicile, & enfin un Gouverneur de Catalogne & Lieutenant Général des Armées de France dans Don JOSEPH DE MARGARIT, qui fit beaucoup parler de lui vers le milieu du XVII^e^ ſiècle. JEAN DE MARGARIT, Marquis d'Aguilar, un de ſes fils, devint chef de cette branche qui ſubſiſte dans ſa poſtérité, & dont les armes ſont: *de gueules, à 3 marguerites de pré d'argent; au chef de* NAPLES-ARAGON, par grâce accordée à cette branche, par les Rois d'Eſpagne, pour ſervices rendus.

Cette ancienne Nobleſſe, dont nous avons déjà parlé dans notre prem. édit. tom. V, a formé deux branches principales diviſées en pluſieurs rameaux, dont un eſt établi en Lorraine, ſur lequel nous entrerons dans un plus long détail d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle remonte à

JEAN DE MARGUERYE, Ecuyer, qui s'attacha à Richard, II^e^ du nom, Duc de Normandie. Il épouſa *Marie de Grente*, & vivoit en 1004. De lui deſcendoit

RAOUL DE MARGUERYE, Ecuyer, lequel ſe maria avec *Iſabeau de Percy*. Il en eut:

PIERRE DE MARGUERYE, Ecuyer, qui épouſa *Jeanne de Grimouville*, fille de *Jean de Grimouville*, Baron de Larchamp. De ce PIERRE deſcendoit AUBIN, depuis lequel la filiation eſt ſuivie.

I. AUBIN DE MARGUERYE, Ecuyer, étoit, en 1295, du nombre des Chevaliers employés dans l'Armée commandée par les Seigneurs de Montmorency & d'Harcourt, qui prirent la ville de Douvres, en Angleterre. (Voy. l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, tom. II, liv. X, p. 941.) De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut:

II. GUILLAUME DE MARGUÉRYE, I^er^ du nom, Ecuyer, marié à *Jacqueline de Teſſon*, fille de *Philippe*, Seigneur de l'Epinay, dont:

III. GUILLAUME DE MARGUERYE, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſtreham, Cantepie, Airel, Forges, Vidouville, Moon, Berrolles, &c., qui rendit aveu au Roi en 1394. Il acquit de Perrin Brunville une Vavaſſerie noble, contenant 50 acres de terre, ſiſe aux paroiſſes de Sainte-Honorine-des-Pertes & de Trévières & environs, dans la Vicomté de Bayeux, par acte paſſé devant les Tabellions de cette Vicomté, le 20 Décembre 1403. De *Catherine de Malherbe*, ſon épouſe, fille de *Richard*, Seigneur de Varaville, &c., il eut:

1. MICHEL, qui ſuit;
2. Et PIERRE, auteur de la ſeconde branche, dite *des Seigneurs de* SORTEVAL, rapportée en ſon rang.

PREMIÈRE BRANCHE.

IV. MICHEL DE MARGUERYE, Ecuyer, Seigneur d'Eſtreham, Tours, Colleville, la Motte-d'Airel, Forges, Berrolles, &c., épouſa *Catherine de Maillard*, fille de *Jean*, dont:

1. GAUTIER, qui ſuit;
2. MICHEL, Seigneur de Hotot, tige de la branche des Seigneurs de *Forges* & de *Berrolles*, éteinte;
3. ROBERT, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux;
4. Et JEAN, Seigneur de Notre-Dame-des-Foſſés. (Ils ſont tous les quatre employés dans la Recherche de 1463.) De JEAN, rappelé le premier dans celle de 1666, eſt deſcendu, par divers degrés,

FRANÇOIS, Ecuyer, employé auſſi dans la

recherche de 1666, avec ſon fils, nommé

JEAN, Ecuyer, lequel fut père de

1. JACQUES, Sieur de Livry, tige de la branche des Seigneurs de *Montfort*, établie en Lorraine, rapportée ci-après ;
2. Et JEAN, dont le fils, GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Pierrepont, demeuroit à Bayeux & produiſit ſes titres en 1666.

La branche des Seigneurs de *Livry* eſt éteinte. Celle des Seigneurs de *Pierrepont* & de *Courcy*, en Normandie (formée par JEAN DE MARGUERYE, Ecuyer, Seigneur du Maizeret, ſorti au huitième degré de JEAN II, Seigneur de Livry & de Berrolles, & de *Marguerite du Bouſquet*, dont il fut le ſecond fils), ſubſiſte dans les enfans de feu BERNARDIN DE MARGUERYE, Ecuyer, Seigneur de Courcy, & de *Marie-Madeleine-Aimée de Touchet*, Dame, Patronne & Châtelaine des Moulineaux, qu'il avoit épouſée par contrat du 17 Octobre 1736. Ses enfans ſont :

1. FÉLIX-BERNARDIN, Ecuyer ;
2. JACQUES-AIMÉ-BERNARDIN, appelé *le Chevalier* DE MARGUERYE, qui a ſervi dans les Dragons ;
3. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE DE MARGUERYE DE PIERREPONT, mariée, par contrat du 20 Janvier 1777, à *Philippe-Paul-Aimé le Marchant de Caligny*, Ecuyer, ancien Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, dont poſtérité. Voy. MARCHANT DE CALIGNY (LE).

La branche de *la Motte-d'Airel* a formé celles des Seigneurs de *la Barre*, en Bourbonnois ; des Seigneurs de *Courbetin*, en Brie, & des Seigneurs de *la Vaudinière*, que nous ne connoiſſons point faute de *Mémoire*. Celle des Seigneurs de *Courbetin*, près de Montmirail, en Brie, qui a commencé à MICHEL DE MARGUERYE, l'un des cadets de JEAN, dit *le Jeune*, & par lui petit-fils de MICHEL DE MARGUERYE, marié à *Catherine de Maillard*, lequel épouſa *Jeanne des Bordes*, Dame de Courbetin, Torailles, Domart, de Rognon, à la fin du XV^e^ ſiècle, s'eſt éteinte en la perſonne d'ANGÉLIQUE-MADELEINE, fille de FRANÇOIS-CHARLES DE MARGUERYE, Seigneur de Courbetin, Torailles, & de *Jeanne-Madeleine de la Coutrie-Perdrix*, laquelle a épouſé, le 13 Mars 1726, *François-Claude-Jacques de Champagne*, Seigneur de Villeneuve, Chapton, &c., duquel elle a eu poſtérité. Voy. CHAMPAGNE, ſeconde branche des Seigneurs de *Morcins*. Nous ſavons auſſi que la branche des Seigneurs de *la Motte-d'Airel* ſubſiſte dans PIERRE-ALEXIS & JEAN-GABRIEL DE MARGUERYE, Ecuyers, demeurant à Airel, Diocèſe de Bayeux.

V. GAUTIER DE MARGUERYE, Seigneurs de Tours, d'Eſtreham, &c., fait Chevalier au ſecond Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel ſous LOUIS XI, fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, par Montfaut, Commiſſaire pour la Recherche des Nobles en 1463 : il y eſt qualifié de *Meſſire* & de *Chevalier*. Il avoit épouſé *Anne le Gallois de la Varinière*, fille de *Robert*, Seigneur de Blainville & de la Varinière, Gouverneur du Château de Caen. De ce mariage vint :

VI. GILLES DE MARGUERYE, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, Colleville, &c., qui s'allia, en 1495, avec *Catherine de la Dangie*, fille de *Richard de la Dangie*, Seigneur d'Agy, Ranchy, &c., dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. Et CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Colleville*, mentionnée ci-après.

VII. GUILLAUME DE MARGUERYE, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, &c., épouſa, l'an 1540, *Marie du Praël*, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Côme*, qui ſubſiſtoit, en 1761, dans JACQUES-CHARLES DE MARGUERYE, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Marche.

VIII. JEAN DE MARGUERYE, Chevalier, Seigneur d'Eſtreham, &c., fut diſpenſé de l'arrière-ban, par Brevet du Roi, du 26 Juillet 1563, comme étant employé ailleurs par ordre du Duc d'Etampes, pour le ſervice de S. M. Il épouſa, en 1567, *Scholaſtique de la Mare*, dont :

IX. BERNARDIN DE MARGUERYE, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui eut de ſon père une penſion de 1000 écus d'or ſol & ſix chevaux, pour aller ſervir. D'*Eſther le Verrier*, ſa femme, fille & unique héritière de *Claude le Verrier*, Ecuyer, Baron de Vaſſy & autres lieux, il eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. HENRI-LOUIS, tige des Seigneurs de *Neu-*

ville, rameau qui subsiste dans JEAN-JACQUES DE MARGUERYE, demeurant à Moncy, Diocèse de Bayeux ;

3. N.... DE MARGUERYE, dont on ignore le sort ;
4. Et autre JACQUES, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

X. JACQUES DE MARGUERYE, Chevalier, Baron de Vassy, Seigneur du Theil, Huppain, Sainte-Honorine, &c., Conseiller au Parlement de Bretagne, épousa, en 1660, *Jeanne de Marbeuf*, fille de *Claude*, Chevalier, Baron de Blaison, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé & de ses Finances, Président à Mortier au même Parlement, & de *Robine le Febvre*. De cette alliance vint :

XI. CLAUDE-FRANÇOIS DE MARGUERYE, Chevalier, Marquis de Vassy, qui s'est marié, en 1692, à *Louise le Prevost*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS, Officier de Gendarmerie, Maître de Camp de Cavalerie, mort sans enfans ;
2. Et HENRI-CHARLES-ANTOINE, qui suit.

XII. HENRI-CHARLES-ANTOINE DE MARGUERYE, Chevalier, Marquis de Vassy, Seigneur du Theil, Moncy, &c., a été Enseigne des Gendarmes de Bretagne, aujourd'hui Bourgogne, & s'est marié, en 1727, avec *Louise-Henriette de Montéclair*, fille & unique héritière de *Louis-François*, Comte *de Montéclair*, Seigneur de Fontaine, Henry, Treville, &c. (Nous ignorons s'il a eu postérité, faute de *Mémoire*.)

X. JACQUES DE MARGUERYE, II^e^ du nom, Chevalier (quatrième fils de BERNARDIN, & d'*Esther le Verrier*), épousa, le 20 Novembre 1668, *Madeleine de Freval*, duquel mariage sortit :

XI. JEAN-BAPTISTE DE MARGUERYE, Chevalier, qui s'allia avec *Léonore de Freval*, sa cousine germaine, dont :

1. JEAN-JACQUES-FRANÇOIS ;
2. Et JEAN-LOUIS-HENRI, qui suit.

XII. JEAN-LOUIS-HENRI DE MARGUERYE, Chevalier, a épousé *Cécile-Agathe du Chatel*, de laquelle il a pour enfans en 1774,

1. JEAN-JACQUES, qui suit ;
2. & 3. Deux filles, Religieuses, l'une aux Dames Hospitalières à Caen, & l'autre à l'Abbaye de Cordillon, Diocèse de Bayeux.

XIII. JEAN-JACQUES DE MARGUERYE, Chevalier, âgé de 27 ans, sert depuis trois ans dans la Marine & est Enseigne des Vaisseaux du Roi ; il passe pour un des bons Géomètres de l'Europe. (C'est ce que nous savons sur les quatre derniers degrés d'après une *Notice envoyée*.)

BRANCHE
des Seigneurs de COLLEVILLE.

VII. CHARLES DE MARGUERYE, Ecuyer (second fils de GILLES, Seigneur d'Estreham, de Colleville, &c., & de *Catherine de la Dangie*), épousa, en 1525, *Marguerite de Boran*, dont :

VIII. GILLES DE MARGUERYE, Ecuyer, Seigneur de Colleville, qui s'est marié, en 1549, à *Marie Onffroy*, fille de *Marin*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurens-sur-Mer, de laquelle il eut :

IX. PAUL DE MARGUERYE, Ecuyer, Seigneur de Colleville, qui épousa, en 1587, *Madeleine Néel*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Londe*, laquelle subsistoit, en 1761, dans la personne de JACQUES-FRANÇOIS DE MARGUERYE, demeurant à St.-Domingue ;
3. Et BERNARDIN, tige de celle des Seigneurs de *Vierville*, rapportée ci-après.

X. CHARLES DE MARGUERYE, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Colleville, épousa, en 1611, *Judith Guillebert*, fille de *François*, Seigneur de Secqueville, &c., & de *Susanne de Longueval* (d'une Maison alliée à celles *de Vendôme, de Flandres, de Montmorency, d'Estrées*, &c.). De ce mariage vint :

XI. GILLES DE MARGUERYE, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Colleville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui s'allia, en 1651, avec *Léonore de Laillier*, fille de *Louis*, Seigneur de Beaubuisson ; il en eut :

1. RENÉ, qui suit ;
2. Et GILLES-HYACINTHE, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, mort sans postérité.

XII. RENÉ DE MARGUERYE, Chevalier, Seigneur de Colleville, épousa, en 1685, *Catherine de Héron*, dont :

1. LOUIS-CLAUDE-RENÉ, qui suit ;
2. GILLES-HYACINTHE, Curé de Colleville & Syndic du Clergé de Bayeux ;
3. Et JACQUES, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Auxerrois & Chevalier de Saint-Louis.

XIII. Louis-Claude-René de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Colleville, ancien Capitaine au même Régiment d'Auxerrois, épouſa, en 1722, *Bernardine Caſtel*, fille de *Thomas*, Marquis de Saint-Pierre, &c., de laquelle il a eu :

1. Henri-Claude-Louis-René-Bon, qui ſuit ;
2. Et Charles-Léonard-Hyacinthe, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Auvergne en 1761, Colonel d'Infanterie & Commandant en ſurvivance de la Hougue, en Cotentin, en 1774.

XIV. Henri-Claude-Louis-René-Bon de Marguerye, Chevalier, ci-devant Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Capitaine Général de la Capitainerie des Garde-Côtes de Barfleur, a épouſé, en 1751, *Marie-Madeleine de Héron*, Dame de Belloy, Collines, &c. De ce mariage ſont iſſus :

1. Henri-Bon-Marie, né le 20 Septembre 1754 ;
2. Joseph-Victor, né le 1er Juillet 1757, inſcrit pour l'Ordre de Malte, mort le 11 Décembre de ladite année 1757 ;
3. Louis-Charles-Léonard, né le 18 Juillet 1758 ;
4. Et Bernardine, née le 31 Janvier 1752.

BRANCHE
des Seigneurs de Vierville, *&c.*

X. Bernardin de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Houtteville (troiſième fils de Paul, Seigneur de Colleville, & de *Madeleine Néel*), épouſa, par contrat du 16 Février 1638, *Renée de Méhérenc*, fille & héritière de *Gilles*, Seigneur de Laubel, & de *Marie Vaultier*. De ce mariage vint :

XI. Gilles de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Houtteville, qui s'eſt marié, par contrat du 22 Octobre 1670, à *Marie-Thérèſe Maillard*, fille de *René*, Ecuyer, Seigneur de Léaupartie, &c., & de *Charlotte Simon*. Leurs enfans furent :

1. Gilles-Armand, qui ſuit ;
2. Et François, Chevalier, Capitaine au Régiment de Vermandois, Infanterie, tué, en 1704, en défendant la ville de Landau, ſous les ordres de M. Magontier de Laubanie.

XII. Gilles-Armand de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Vierville, Houtteville & Mauminot, épouſa, par contrat du 20 Septembre 1705, *Jeanne Helyes de Clinchamps*, fille & héritière d'*Edouard Helyes*, Seigneur de Clinchamps, & de *Marie Lourdet*. De ce mariage eſt né

XIII. Gilles-Edouard de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Vierville, Mauminot, Houtteville, le Mollay, Formigny, Beaumont, &c., qui a épouſé, par contrat du 19 Mars 1741, *Marie-Thérèſe de Pleurre*, fille & héritière en partie de *Jean-Nicolas de Pleurre*, Seigneur de Romilly, la Ferté-Villeneuil, Saint-Laurent, de la Troche, &c., Conſeiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de noble Dame *Marie-Thérèſe Gaillard*. Ils ont eu :

1. Jean-Edouard, Mouſquetaire ;
2. Gabriel-Edouard, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ;
3. Edouard-Marie, reçu Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ;
4. Et Marie-Thérèse-Françoise, mariée à *Joſeph-Jacques-Henri Morin*, Seigneur de Vaulaville & de Litteau.

(Ce que nous venons de rapporter des Seigneurs *de Vierville*, eſt d'après un *Mémoire envoyé*.)

BRANCHE
des Seigneurs de Montfort, *établie en Lorraine.*

Jacques de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Livry (fils de Jean, & petit-fils de François de Marguerye, Ecuyer, employé dans la Recherche de 1666), épouſa *Jeanne Eurry*, dont il eut pour fils aîné,

Jean de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Livry, demeurant en l'Election de Bayeux, paroiſſe de Longraye, qui produiſit ſes titres en 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Novembre 1617, *Marie Miffant*, fille d'*Hector*, Ecuyer, Sieur de Berrolles, & de *Colaſſe Helyes*. Leurs enfans furent :

1. Martin, qui ſuit ;
2. Pierre, Seigneur de la Forge ;
3. Jacques, Sieur de Montenay ;
4. Et Joachim. (Ils furent taxés pour la contribution du ban et arrière-ban, le 25 Septembre 1695, & eurent quittance le 30 Octobre ſuivant.)

Martin de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Montfort, eut une atteſtation de Michel Suhard, Subdélégué de l'Intendant de Caen, du 19 Février 1696, qui certifie, qu'en 1666, ayant été chargé par M. de Chamillart de la Recherche des uſurpateurs de nobleſſe & commis à l'examen des titres des Gentilshommes,

lui, Martin de Marguerye, Sieur de Montfort, avoit été compris dans le rôle des véritables Gentilshommes d'ancienne Famille, ainſi que ſes prédéceſſeurs employés dans la Recherche de Montfaut en 1463. Il paya les contributions faites ſur les Gentilshommes hors d'état de ſervir, le 12 Mai 1703, dont il eut quittance le 9 Août ſuivant. Il mourut & fut inhumé à Gonneville le 2 Avril 1714. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1659, *Catherine de Cuſſy*, fille de *Gédéon*, Ecuyer, Sieur de Courſeulles, & de *Jeanne de Varignon*. De ce mariage vinrent :

1. René-Guy, qui ſuit ;
2. Joachim, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen ;
3. Et Jacques, Ecuyer, Sieur de Florainville, qui eut une atteſtation, datée du 25 Mai 1716, du Commiſſaire adjoint de la Nobleſſe du Bailliage de Caen & Major Général des Côtes de Normandie, qui certifia qu'il avoit ſervi toutes les fois que la Nobleſſe avoit été convoquée ſur les Côtes de cette Province, comme étant un des Gentilshommes y ſujets, d'ancienne nobleſſe.

René-Guy de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 24 Septembre 1673, ſuivant ſon extrait baptiſtaire levé à la paroiſſe de Saint-Germain-d'Eſtot, le 16 Juin 1715 & légaliſé le lendemain, alla s'établir à Pont-à-Mouſſon, en Lorraine. Il donna, le 20 Septembre 1714, ſa procuration, paſſée devant le Notaire Royal de cette ville, à Jacques de Marguerye, Sieur de Florainville, demeurant en la paroiſſe de Gonneville-ſur-Merville, Election de Caen, pour, en ſon nom, renoncer ou accepter les ſucceſſions de ſes père & mère ; & Joachim de Marguerye, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen, & le même Jacques, ſes frères, paſſèrent un acte pardevant *Flaguet* & *Boulin*, Notaires, Garde-Notes Royaux à Caen, le 16 Juin 1716, par lequel ils certifièrent que ce René-Guy de Marguerye, réſidant à Pont-à-Mouſſon, étoit leur propre frère, & comme eux iſſu du mariage de Martin de Marguerye, Sieur de Montfort, & de *Catherine de Cuſſy*, leurs père & mère. Il épouſa, par contrat du 4 Novembre 1695, paſſé devant le Notaire Royal de la Prévôté de Sarreguemines, *Marguerite Berthollet*, dont :

René-Mathurin de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 9 Février 1699, baptiſé dans l'Egliſe de Sarreguemines, ſelon ſon extrait baptiſtaire ſigné *Scholtis*, Curé dudit lieu, délivré le 20 Mars 1713 & légaliſé par le Prévôt & Gruyer de ladite ville le même jour. Il fut Avocat à la Cour de Nancy, & obtint de Léopold, Duc de Lorraine, des Lettres Patentes de Conſeiller ſurnuméraire au Bailliage de Nancy, le 7 Juillet 1723, en laquelle charge il fut reçu le 10 Septembre ſuivant. Il fut rendu en ſa faveur un Arrêt au Conſeil d'Etat le 26 Juin 1731, qui, ſur production des pièces juſtificatives de ſa Nobleſſe & de ſes auteurs rapportés en la Recherche de 1463, l'a maintenu comme *noble de race*, au droit & poſſeſſion de prendre la qualité d'*Ecuyer*, & cet Arrêt ordonne que comme tel il jouira de tous les privilèges attachés à la nobleſſe, dont jouiſſent & peuvent jouir de droit les autres nobles de race. Il a été reçu à l'office de Bailli au Marquiſat d'Haroué, le 2 Juin 1736, & a eu un Brevet de 628 livres de penſion annuelle du Prince de Craon, le 3 Décembre 1751. Il a épouſé, par contrat paſſé à Nancy, le 14 Octobre 1721, devant *Maujeau*, Tabellion général de cette ville, *Jeanne-Françoiſe de Saint-Mihiel*, fille de *Nicolas-François*, Avocat au Conſeil de S. A. R., Garde du Tréſor de ſes archives, & de *Thérèſe Henry*, ſon épouſe. De ce mariage ſont iſſus :

1. Nicolas-René, qui ſuit ;
2. Claude-Mathurin, rapporté après ſon aîné ;
3. Antoine-François, né le 2 Mars 1736 ;
4. Françoise-Marguerite, née le 27 Juillet 1732 ;
5. Et Rose, née le 6 Décembre 1734.

Nicolas-René de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 22 Novembre 1726, reçu à l'office de Bailli aux Siège & Bailliage du Marquiſat de Craon, le 21 Janvier 1756, a épouſé, par contrat paſſé devant *Papigny*, Notaire à Mirecourt, le 2 Février ſuivant, *Anne-Roſe Alba*, fille de *Louis-Pierre*, Seigneur de Ravon les Haute & Baſſe, ancien Conſeiller du Roi, ſon Lieutenant Général, ci-devant au Bailliage des Voſges, demeurant audit Mirecourt, & de feue Dame *Anne du Coing*. De ce mariage il a eu :

Joseph-René, Ecuyer, né le 19 Août 1763.

Claude-Mathurin de Marguerye, Chevalier, Sieur de Montfort (ſecond fils de René-Mathurin, & de *Jeanne-Françoiſe de Saint-Mihiel*), né le 18 Mai 1729, a été reçu dans la Compagnie des Gentilshommes du feu Roi

Stanislas, le 14 Décembre 1742, Enſeigne au Régiment de Royal-Barrois le 11 Décembre 1745, après avoir ſervi trois années dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, dont certificat lui fut délivré le 30 dudit mois de Décembre, enſuite Lieutenant au Régiment des Gardes de Lorraine le 11 Avril 1747, où il a ſervi juſqu'au 10 janvier 1750, ſuivant le certificat du Prince de Beauvau ; a paſſé aux Indes le 29 Novembre 1756, en qualité d'Aide Major au Régiment de Lorraine, & eſt revenu en France, le 23 Septembre 1759, avec un certificat de ſes ſervices du 24 Mars même année, ſigné par le Lieutenant-Colonel de ce Régiment & les autres Officiers du Corps, & un autre certificat du 25 Septembre de ladite année. Ledit Claude-Mathurin de Marguerye, Chevalier, Sieur de Montfort, réſide à Senones, ſous les titre & qualité de *Conſeiller intime, Gouverneur & Grand Veneur de la Principauté de Salm*, par Lettres Patentes du 7 Février 1770, à lui données, par Louis-Charles-Othon, Prince de Salm-Salm & du Saint-Empire, &c. Il a épouſé, par extrait de mariage du 22 Décembre 1762, paſſé dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Maurice de Senones, Principauté de Salm, *Gabrielle Malcuit*, fille majeure de M. *Malcuit*, Auditeur, Maître des Comptes de Nancy, & de Dame *Catherine Boislinel*. Leurs enfans ſont :

1. Nicolas, né le 7 Mai 1766 ;
2. Charles, né le 5 Septembre 1768 ;
3. Catherine, née le 10 Décembre 1763 ;
4. Et Marie-Jeanne, née le 28 Février 1765.

(La filiation ſuivie de ce rameau ou branche des Marguerye de Montfort a été dreſſée d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

SECONDE BRANCHE,
ſéparée en 1433.
Seigneurs de Sortèval, *&c.*

IV. Pierre de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Sorteval (ſecond fils de Guillaume, IIe du nom, & de *Catherine de Malherbe*), partagea par acte paſſé devant *Tigis*, Notaire en la Vicomté de Bayeux, le 19 Novembre 1433, avec Michel de Marguerye, Ecuyer, ſon frère aîné, les Fiefs, Terres & Seigneuries des Authieux, Saint-Nicolas-des-Courtils, Sorteval, Argouges-ſous-Mosle, Ruſſy, Sainte-Honorine, Bretteville, Cantepie-en-Agrauville & Formigny, Vierville, Eſtreham, Houtteville, Louvières, Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Laurens-ſur-Mer, Suratin, Trévières, Magneville, Teſſy, Dambofquille & d'Avelles, leſquelles Terres provenoient de la ſucceſſion de Guillaume, leur père. Il épouſa noble Dame *Gillette Heuſte*, Dame de Connière, & en eut :

1. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, reçu oppoſant & demandeur au Décret de certains héritages ſis en la paroiſſe de Sainte-Honorine, dépendant de ſon fief, pour arrérages de rentes foncières & ſeigneuriales dues par Alain Francy, par acte paſſé, devant *Nicolas de Fouloigne*, au Siège de la Vicomté de Bayeux, & *Jean des Marets*, Tabellion audit Siège, le 11 Août 1453 ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Sorteval & de Vidouville, lequel obtint des Lettres Patentes de Charles, Roi de France, données à Saint-Mathurin-de-Lanham le 22 Septembre 1484, pour lui rendre foi & hommage au nom de Pierre de Marguerye, Ecuyer, ſon père, à cauſe de leurs ſuſdits Fiefs. Conformément à ces Lettres, il le rendit le 28 des mêmes mois & an devant Jean le Sens, Ecuyer, Lieutenant Général du Bailli de Caen, Commiſſaire du Roi en cette partie.

(Ces trois frères, Pierre, Jacques & Jean de Marguerye, Ecuyers, partagèrent entr'eux, par acte paſſé devant les Tabellions Royaux de Villers, le 11 Juillet 1499, les Terres & Seigneuries de Sainte-Honorine-des-Pertes, Dollieu, Memers, Varaville, Petiville, Vidouville, &c., provenant tant de la ſucceſſion dudit feu Pierre de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, &c., que de noble Dame *Gillette Heuſte*, Dame de Connière, leurs père & mère.)

V. Jacques de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Honorine-des-Pertes, Ruſſy, Houtteville, &c., rendit le 10 Septembre 1496, au Bureau de la Chambre des Comptes, foi & hommage de ſes Terres & Fiefs dépendant du Roi ; il en rendit encore un ſecond le 8 Septembre 1515, en la même Chambre. De ſon mariage avec *Barbe le Vallois*, fille & héritière de feu noble homme *Jean le Vallois*, il eut :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Et Philippe, Prêtre & Chapelain de Varaville.

VI. Christophe de Marguerye, Ecuyer,

Seigneur de Sorteval, &c., émancipé par délibération de parens le 26 Janvier 1521, fit un échange le 3 Avril 1533, par acte passé devant les Tabellions du Siège de Saint-Silvain-du-Thin, avec Jean de la Fresnaye, Ecuyer, Sieur de Bretteville-sur-Laize, de différentes pièces de Terres en labour & en pré, & de plusieurs rentes tant en argent qu'en volailles. Par une Sentence rendue aux Assises de Bayeux le 22 Juin 1546, par Pierre André, Ecuyer, Lieutenant Général au Bailliage de Caen, il fut chargé, comme oncle maternel, de la tutelle de *Jean de Méhérenc*, fils de feu *François de Méhérenc*, Ecuyer, Seigneur d'Avelles, & cette Sentence fut confirmée par une autre rendue audit Siège, du 4 Septembre 1546. Il avoit épousé *Michelle de Malherbe* (un autre *Mémoire* dit *Isabeau*, fille de *Jean de Malherbe*, Seigneur de Mondeville, Arry, Missy, &c., Lieutenant Général au Bailliage de Caen), & en eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Jeanne, femme de N... *de Bures de Clinchamps*. (C'est ce qui appert d'un acte passé devant *François le Mignon* & *Guillaume Poret*, Notaires en la Vicomté de Saint-Silvain, le 25 Mars 1564, par Jean de Marguerye, son frère, avec ledit Sieur *de Bures*, au sujet de son contrat de mariage);
3. Et Gratienne, mariée, par acte passé devant *Michel Totain* & *Michel Marie*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaise, le 16 Octobre 1574, à noble homme *Parise de Baillehache*, Seigneur de Longueval.

VII. Jean de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Bretteville, Sorteval & Fontenay-le-Tesson, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompense de ses services, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Mars 1621, fut homme d'armes, suivant un certificat du 20 Octobre 1554, à lui donné par Jean-Thomas de Vezolles, Enseigne en la Compagnie du Prince de Ferrare, & André de Dampont, Commissaire ordinaire des Guerres. Il eut commission, le 10 Octobre 1562, d'Henri-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Normandie, dans laquelle il est parlé des levées de 400 hommes de guerre Arquebusiers pour le service de S. M. & pour la sûreté & conservation de la ville de Caen, contre les entreprises des Anglois, alors descendus ès-ville du Hâvre & autres places du Gouvernement du Duc de Bouillon ; desquels 400 hommes la conduite de 100 lui fut confiée pour les commander. Il fut député, le 10 Octobre 1576, par la Noblesse de la Vicomté de Caen, pour assister aux Etats Généraux de Blois, & reçut procuration le 12 Novembre de ladite année, de M. de Beuvron, Député pour la Noblesse du Bailliage, pour faire en sa place. Il commanda à Caen pendant les guerres civiles & contribua beaucoup à retenir cette Ville dans l'obéissance, ce qui se prouve par une Lettre du Roi Henri IV, du 29 Septembre 1589, qui se conserve dans sa Famille, & obtint, le 8 Juillet 1623, en vertu de sa charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le droit de *Committimus*, pour renvoyer ses causes aux Requêtes du Palais, lequel droit lui fut encore confirmé par S. M., le 10 Novembre 1624. Il avoit épousé *Marie le Fournier*, de laquelle vinrent :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Et Jean, Seigneur de Fontenay, auteur de la branche de ce nom, qui subsiste dans la personne de Jean-Louis de Marguerye, lequel a deux fils : Jean-François, Chanoine de Bayeux ; & Jacques, Chevalier, marié, en 1757, à *Jeanne de Cairon*.

VIII. Nicolas de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Bretteville, étoit Enseigne dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Comte de Thorigny, lorsqu'il fut déchargé, par le Roi Henri IV, le 22 Mars 1590, des dettes contractées par Jean de Marguerye, son père. Les lettres de ce Prince furent entérinées le 25 Décembre 1591, en la Chambre du Domaine de Caen le 15 Mai 1592. Il fut assassiné, en 1593, par Antoine Viart, Sieur de Beaupalais, dont le procès fut fait par contumace à la Requête de Jacques de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Cambremer, le 15 Décembre 1597. Nicolas avoit épousé, par contrat passé en la Vicomté d'Exmes le 15 Février 1580, insinué le 11 Mars 1585, *Madeleine le Fournier*, fille & héritière de *Pierre*, Ecuyer, Sieur des Aunais, & de *Guillelmine de Nossy* ; celle-ci veuve de noble *Philippe le Bérenger*. *Madeleine le Fournier* fut élue, par acte de délibération de parens, le 24 Juin 1593, tutrice de ses enfans mineurs, savoir :

1. Jean, qui suit ;
2. Robert, rapporté après la postérité de son aîné ;

3. Et Marie, laquelle partagea avec ſes frères le 23 Mars 1630. Elle fut femme de *Jacques le Maignen*, Ecuyer, Conſeiller & Procureur Général de S. M., & en a eu poſtérité. Voy. MAIGNEN (le).

IX. Jean de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Bretteville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, en 1620, *Marguerite le Blanc du Rolet*, fille de N.... *le Blanc*, Seigneur du Rolet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Prévôt Général de Normandie & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſes trois fils, morts ſans enfans, ſavoir :

1. N.... de Marguerye, qui étoit Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis;
2 & 3. Louis & Henri.

IX. Robert de Marguerye, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Bacley & de Sorteval (ſecond fils de Nicolas, & de *Madeleine le Fournier*), fit un accord le 13 Septembre 1622 avec François de Beaurepaire, Ecuyer, Seigneur de Louvagny & des Aunais, pour terminer un procès mû ou à mouvoir au ſujet de la ſucceſſion de Nicolas, ſon père. Il ſervit ſous les ordres du Duc de Longueville, ſuivant un certificat de ce Seigneur, donné au Camp de Saint-Nicolas le 10 Octobre 1630, & par un ordre qu'il reçut du Seigneur de Matignon, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général en Normandie, le 1er Octobre 1636, on voit qu'il étoit Chef de Brigade & qu'il eut un congé du Duc de Longueville, pour aller vaquer à ſes affaires particulières, le 29 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 19 Avril 1619, devant *Jacques Piquot* & *Jean le Tellier*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaiſe, *Catherine Mallard*, dont :

X. François de Marguerye, Chevalier, Seigneur du Bourg, qui ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie pendant 25 ans. Il épouſa, en 1672, noble *Claude d'Anfray*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Germain, & de *Marguerite le Cornier*. Il en eut :

XI. César de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Sorteval, qui ſervit auſſi pendant 20 ans au moins dans la Cavalerie & enſuite dans les Gendarmes de la Garde. Il épouſa, en 1704, *Françoiſe le Normand*, de laquelle eſt iſſu

XII. François-Charles-Gabriel de Marguerye, Chevalier, qui a ſervi le Roi pendant 25 ans, en qualité de Lieutenant d'Infanterie. Il eſt breveté de Capitaine de Cavalerie & décoré de la Croix de Saint-Louis. De ſon mariage, contracté en 1753, avec *Anne-Louiſe-Gabrielle Boſquillon de Bouchoir*, ſont iſſus :

1. Laurent-Gabriel, né en 1754, Élève dans le Corps Royal du Génie;
2. Et Claude-François-Gabriel, dit *le Chevalier* de Marguerye, né en 1760.

Il y a M. de Marguerye, Gentilhomme d'honneur de M. le Duc d'Orléans, Lieutenant des Maréchaux de France en Valois, & François de Marguerye, Seigneur de Montpinçon, ſon frère, qui ſont de cette branche, & qu'un *Mémoire* fort confus nous marque être deſcendus de Robert, par un François de Marguerye, Seigneur de Montpinçon; apparemment que ce François eſt frère de César de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Sorteval, mentionné ci-deſſus, mais c'eſt ce que nous ne pouvons affirmer.

(La filiation directe de Pierre de Marguerye, auteur de cette branche de *Sorteval*, dreſſée ſur les titres, nous a ſeulement été fournie.)

Les armes : *d'azur, à 3 marguerites de pré, tigées & feuillées d'argent*, 2 & 1. Deviſe : Cherche qui n'a.

MARICOURT, en Beauce : ſuivant une Notice de feu Piganiol de la Force, cette ancienne Nobleſſe eſt éteinte.

1. Thibaud de Maricourt, Seigneur dudit lieu, &c., épouſa *Robine de Trie*, ſeptième fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Mouchy-le-Châtel, & de *Catherine le Jay de Fleurigny*. Il devint héritier de *Philippe de Trie*, ſon beau-frère, des Terres de Mouchy-le-Châtel, Sérifontaine, les Loges, Deuil & Tachainville, en Beauce, & écartela ſes armes de celles *de Trie*. Il mourut le 18 Mai 1481, laiſſant de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit;
2. Guy, Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais, mort en 1509;
3. Pierre, nommé dans un partage avec ſes frères, & mort ſans hoirs en 1515;
4. Jeanne, femme d'*Hector de Mauvoiſin*;
5. Perrette, mariée, le 4 Février 1483, à *Guy de Marchais*, Seigneur de Vigny, près de Dreux;
6. Philippe, alliée avec *Richard de Hellen-*

villiers, Seigneur de Feuguerolles, en Normandie;

7. Et FRANÇOISE, femme de N..., Seigneur *de Monthullé*.

II. JEAN DE MARICOURT, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Rolleboiſe, Monceaux, Sérifontaine, les Loges, Deuil & Gourdez, Capitaine de 300 Arbalêtriers dans Harfleur, épouſa, en 1498, *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe*, III^e^ du nom, Seigneur d'Orville, de Louvres-en-Pariſis, &c., & de *Catherine de Montmorency*. Il mourut le 28 Septembre 1523, laiſſant :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après ſon aîné;
3. PIERRE, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique & Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais;
4. GUYON, Chevalier de Rhodes, mort le 16 Juillet 1528;
5. MARGUERITE, mariée, 1° avec *Jacques de Dreux*, Vidame d'Eſneval; & 2° en 1522, à *Jacques de Hellenvilliers*, Baron de la Ferté-Freſnel & des Planches, dont des enfans. Voy. HELLENVILLIERS;
6. ANTOINETTE, alliée, 1° en 1526, avec *Antoine de Hénin-Liétard*, I^er^ du nom, Seigneur de Cuvillers, &c., Pair du Cambréſis, dont poſtérité. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD; & 2° en 1534, à *Jean d'Ollehain*, Chevalier;
7. Et MARIE, Religieuſe à Poiſſy.

III. LOUIS DE MARICOURT, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Sérifontaine, &c., fut envoyé par le Roi Louis XII à Beauvais en 1523, pendant les guerres d'Italie, pour faire fortifier cette ville, & partagea avec ſes frères & ſœurs en 1528. Il mourut ſans poſtérité en 1531, de ſon mariage, contracté du vivant de ſon père, avec *Antoinette de Mailly*.

III. JEAN DE MARICOURT, ſon frère, lui ſuccéda dans tous ſes biens, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & ſon premier Echanſon. Il épouſa, en 1533, *Renée du Queſnel*, Gouvernante des enfans du Roi HENRI II, & fille de *Pierre du Queſnel*, Seigneur de Coupigny, & d'*Hélène de Garancières*. Elle laiſſa à ſon mari, qui mourut en 1583,

1. EMERY, décédé ſans hoirs en 1548;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. JEAN, Seigneur des Loges, tué à l'aſſaut de Rouen le 15 Novembre 1562;
4. JEAN, dit *le Jeune*, mort auſſi ſans avoir été marié en 1569;
5. FRANÇOISE, troiſième femme de *Charles de Rochechouart* & *de Barbaſan*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Amand, &c., Colonel de 1000 hommes de pied, duquel elle eut poſtérité. Voy. ROCHECHOUART, branche des Seigneurs de *Saint-Amand*, &c.;
6. Et CLAUDE, mariée, 1° le 15 Février 1573, à *Nicolas Rouault*, I^er^ du nom, Seigneur de Gamaches, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle fut la ſeconde femme, & duquel elle eut des enfans. Voy. ROUAULT DE GAMACHES; & 2° à *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Grand Prévôt de France. Voy. BELLENGREVILLE.

IV. FRANÇOIS DE MARICOURT, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Sérifontaine, Deuil & Tachainville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, premier Maître d'Hôtel de M. le Dauphin & Gouverneur de Pont-de-l'Arche, épouſa, en 1559, *Michelle Robertet*, fille de *Claude*, Seigneur d'Alluyes, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne Briçonnet*. Ils eurent :

1. CHARLES, tué en duel par le Baron de Gerzay, en 1585;
2. FLORIMOND, mort Page de la Chambre la même année;
3. HENRI, décédé au retour du ſiège de Paris, en 1590;
4. RENÉ, qui ſuit;
5. JEANNE, femme de *Jacques de Mancel*, Seigneur de Saint-Léger; elle eſt morte ſans enfans en 1597;
6. JACQUELINE, mariée, en 1595, à *Nicolas de Preteval*, Seigneur dudit lieu, Baron de Saint-Pair, &c., dont des enfans. Voyez PRETEVAL;
7. Et ANNE, morte fille en 1594.

V. RENÉ DE MARICOURT, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Rolleboiſe, Monceaux, les Loges, Pannes & Durcet, le dernier du nom & des armes *de Trie* & DE MARICOURT, épouſa *Louiſe de Combault*, Dame d'Arcis-ſur-Aube, en Champagne, fille & héritière de *Robert de Combault*, Chevalier des Ordres du Roi, ſon premier Maître d'Hôtel, Seigneur & Baron d'Arcis, & de *Louiſe de la Béraudière*. Elle mourut en 1632, ſans enfans, & ſon mari, qui reſta veuf, laiſſa pour héritiers, après ſa mort, les enfans du Seigneur *de Preteval* & de JACQUELINE DE MARICOURT, ſon épouſe,

dans la Maiſon deſquels celles *de Trie* & DE MARICOURT ſont éteintes. Voy. PRETEVAL.

MARICOURT portoit pour armes : *coupé d'argent & d'azur; à 3 merlettes de l'un à l'autre*, & écarteloit de TRIE. Voy. TRIE.

MARIDAT, Famille de Robe, dont étoit PIERRE MARIDAT, Seigneur de Servières, Conſeiller au Grand Conſeil le 3 Mai 1640, mort honoraire le 7 Mai 1689, & inhumé dans la paroiſſe de Saint-Paul à Paris. Il avoit épouſé *Anne de Cuigy*, morte en Janvier 1698, laiſſant

JEAN-PIERRE MARIDAT, Conſeiller au Parlement de Metz.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent.*

MARIDOR. Voici ce que nous apprend le *Mercure de France* de Novembre 1755, p. 231, ſur cette Famille, connue dans le Maine parmi les plus nobles de cette Province, depuis près de 400 ans :

I. JACQUES DE MARIDOR, vivant au commencement du XV^e ſiècle, fut Seigneur des Terres des Epinais & de la Frelonnière, du chef de ſa femme *Françoiſe Becquet*, dont il eut :

II. JACQUES DE MARIDOR, II^e du nom, Seigneur de la Frelonnière, qui eut de ſa femme, qu'on ne connoît point,

III. JACQUES DE MARIDOR, III^e du nom, Seigneur de la Frelonnière, qui s'eſt allié avec *Laurette de Couaiſnon*, Dame de Saint-Ouen, fille du Seigneur *de la Roche-Couaiſnon*. De ce mariage ſortit :

IV. JEAN DE MARIDOR, Seigneur de la Frelonnière, de Saint-Ouen & de Château-Sénéchal, marié à *Marguerite de Maulny*, Dame de Breteſin, en Anjou, & de l'Arthuizière, fille unique de *Foulques de Maulny*, & de *Jeanne l'Enfant de Varennes*. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. HERCULE, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Ouen*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et JACQUELINE, mariée, par contrat du 15 Juillet 1501, à *Guy d'Aſſé*, Seigneur de Montfaucon & de l'Epinaye, dont poſtérité. Voy. ASSÉ (D'), au Maine.

V. GUILLAUME DE MARIDOR, Seigneur, Châtelain de Vaux, épouſa *Renée de Maulny*, Dame de Verron, de Vaux, Courchardière, dans le Maine & l'Anjou, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignan, Chambellan du Duc d'Alençon, & de *Françoiſe de Beaumanoir*, dont :

1. OLIVIER, qui ſuit ;
2. RADÉGONDE, mariée à *Louis de Freſneau*, Seigneur d'Aviré & de Créances ;
3. Et MADELEINE, mariée, en 1536, à *Joachim de Keradreux*, Vicomte de Neuvillette, Sire de Chaſtenay.

VI. OLIVIER DE MARIDOR, Seigneur de la Frelonnière & de Vaux, épouſa, en 1552, *Jeanne de Goyon de Matignon*, Dame d'honneur de JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, ſœur de *Jacques*, Sire *de Matignon*, II^e du nom, Maréchal de France, & fille de *Jacques*, I^er du nom, Sire de *Matignon*, &c., & d'*Anne de Silly*. De cette alliance il n'eut que trois filles, ſavoir :

1. FRANÇOISE, Dame de la Frelonnière, mariée, 1° en 1574, à *Jean de Couesme*, Baron de Lucé & de Bonnétable, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. COUESME ; & 2° le 10 Janvier 1576, à *Charles de Chambes*, Chevalier, Comte de Montſoreau, Marquis d'Avoir, dont poſtérité. Voy. CHAMBES-MONTSOREAU ;
2. ANNE, femme de *Jean-Antoine de Longueval*, Seigneur de Haraucourt, Maréchal de Camp, dont des enfans. Voyez LONGUEVAL, en Picardie ;
3. Et PHILIPPE, alliée à *Yves de Liſcouet*, Seigneur dudit lieu & du Bois-de-la-Roche.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-OUEN, *&c.*

V. HERCULE DE MARIDOR (ſecond fils de JEAN, & de *Marguerite de Maulny*), fut Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucelles, du Breil, de Chérencé & des Garniſons, du chef de ſa femme, *Guillelmine de Maulny*, qu'il avoit épouſée le 2 Février 1532 ; elle étoit ſœur de *Renée de Maulny*, femme de ſon frère, & fille de *François de Maulny*, & de *Renée de Villeblanche*. Il en eut :

VI. JEAN DE MARIDOR, Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucelles, &c., qui s'eſt marié, par contrat du 19 Octobre 1566, à *Claude de Tillon*, Dame de Groſſé, fille d'*Urbain*, Seigneur de Sacy, & de *Charlotte de Villeblanche*, dont :

1. DAVID, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Seigneur de Bourg-le-Roi, Gen-

tilhomme ordinaire de la Chambre de S. M. & Conſeiller d'Etat, mort ſans enfans de ſes deux femmes *Hélène le Grand* & *Barbe de Saint-Denis*.

VII. David de Maridor, Seigneur de Saint-Ouen, décédé le 27 Septembre 1606, avoit épouſé, le 5 Juin 1583, *Germaine de Riants*, fille de *Gilles*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Madeleine de Fernel*, dont :

VIII. Gilles de Maridor, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui ſe maria, le 13 Octobre 1613, avec *Françoiſe de Vignolles*, fille de *Pompée*, Ecuyer, Seigneur de la Rochère, &c., & de *Louiſe de Luday*. Leurs enfans furent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Pompée, qui a laiſſé poſtérité ;
3. Et Marie, femme de *Charles des Guets*, Seigneur de la Pinardière.

IX. Louis de Maridor, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, de Bourg-le-Roi, &c., épouſa, en 1663, *Suſanne de Crocelay*, fille de *Michel*, Seigneur de la Viollais, en Bretagne, & d'*Anne de Bitaut*. Il en eut :

X. Louis-Charles de Maridor, Seigneur de Bourg-le-Roi, qui s'eſt marié, 1° à N... *de Riants*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1703, à *Eliſabeth-Louiſe-Charlotte de Perrochel*, fille de *Charles François*, Seigneur de Grand-Champ, & de *Marie-Françoiſe de Fontenay*, dont :

XI. Charles-Louis-Auguste, Comte de Maridor, Baron de Bourg-le-Roi, Grand Sénéchal de la Province du Maine, qui s'eſt marié à *Philippine-Hortenſe Colbert de Linières*, fille de *Louis Colbert*, Comte de Linières, & de *Marie-Louiſe du Bouchet de Sourches*. De cette alliance ſont iſſus :

1. Charles, mort le 11 Avril 1753 à Paris;
2. Louise-Françoise-Adélaïde, morte âgée de 12 ans & inhumée à Saint-Sulpice le 6 Décembre 1748;
3. Et Louise-Julie-Sylvie, mariée, le 24 Juin 1755, à *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*, dont elle a été la troiſième femme. Voy. CHAMPAGNE, en Anjou & au Maine.

Les armes : *d'azur, à* 3 *gerbes d'or.*

MARIE, Famille de Normandie, Election d'Avranches, qui porte : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de* 2 *filets d'azur, & accompagnée de* 6 *carreaux d'argent, poſés en orle; au lambel d'or, brochant ſur le tout.*

MARIE, autre Famille des mêmes Province & Election, qui a pour armes : *d'argent, à* 3 *mains de gueules, une dextre & une ſéneſtre en chef, & une autre dextre en pointe.*

MARIE, Famille de Normandie, Election d'Argentan, dont les Seigneurs de *Noirville*. Elle porte : *d'argent, à* 3 *trèfles de gueules,* 2 *&* 1.

MARIE, Famille de Bretagne, qui remonte à

Thomas Marie, vivant en 1420, dont le fils, Jean Marie, Seigneur de la Higourdaye, épouſa, en Décembre 1465, *Iſabeau de la Motte*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1669, au rapport de M. Deniau, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction :* Joseph Marie, Seigneur de la Higourdaye, & ſon fils aîné, Julien Marie, en la qualité de *Chevalier*, provenu de ſon mariage contracté en Janvier 1668, avec *Judith de Talhouët de Keravéon*.

Les armes : *d'argent, à* 3 *coquilles de ſable,* 2 *&* 1. (Manuſcrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.)*.

MARIÉ (le), dans la même Province, du Reſſort de Nantes. René le Marié, Seigneur de la Garnizon, Maître des Comptes de Nantes, fils de Guillaume le Marié, Seigneur de la Garnizon, fut maintenu, avec ſon père, dans ſa nobleſſe, conformément au privilège de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Septembre 1669, au rapport de M. Saliou, Intendant de la Province.

Les armes : *d'azur, à la levrette rampante d'argent, colletée d'or, accompagnée de* 3 *beſans du même,* 2 *&* 1.

* MARIGNA, Terre en Franche-Comté, unie à celles de *la Boiſſière* & de *la Comée*, & érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *Balay* ou *Balai*, par Lettres du mois de Mai 1712, enregiſtrées à Beſançon & à Dôle, en faveur & pour récompenſe des ſervices d'*Aimé-François de Balay*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Villequier (iſſu d'une ancienne Nobleſſe du Réthelois), lequel a été

admis, le 24 Avril précédent, dans la Confrérie de Saint-Georges. Deux de ſes ſœurs ont été reçues dans les Chapitres nobles de Lons-le-Saunier & de Migette. (L'Abbé de Longueville a donné une Généalogie de cette Maiſon, imprimée en 1730 & inſérée dans Moréri.) Voy. BALAY.

* MARIGNANE, en Provence: Terre & Seigneurie entrée, vers l'an 1190, dans la Maiſon *de Baux*, vendue par *Guillaume de Baux*, fils naturel de *Raymond*, à YOLANDE D'ARAGON, Reine de Naples, qui, l'an 1427, la donna à *Barthélemy Valory*, ſon Maître d'Hôtel. *Louis Valory*, ſon fils, la vendit au Comte *de Provence*, qui, l'an 1450, la donna à *Jean Coſſa*, Gentilhomme Napolitain, dont le fils, *René*, mourut en 1506 ſans poſtérité. En 1535, *Jean-Baptiſte de Covet* ou *Couet*, Conſeiller du Roi & Garde des Sceaux de Provence (d'une Famille originaire de Bourg-en-Breſſe & établie en Provence depuis ce tems), acquit cette terre de MARIGNANE, qui fut érigée en *Marquiſat*, au mois de Septembre 1647, en faveur de ſon petit-fils, *Jean-Baptiſte Covet*, II^e^ du nom, Gouverneur de Bouc & héritier des Isles-d'Or. Voy. COVET.

MARIGNO ou MARRIGNA, en Comté: ancienne Nobleſſe dont étoit JEAN, Seigneur DE MARIGNO, vivant en 1309, qui eut pour fille HÉLIS, qui fut femme, le 1^er^ Juin 1335, de *Guichard de Chambut*, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu.

Les armes DE MARIGNO ſont : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 2 coquilles d'argent, l'une en chef & l'autre en pointe.*

* MARIGNY : il y a pluſieurs Terres ſeigneuriales de ce nom. Celle qui eſt en Champagne, Diocèſe de Troyes, a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Octobre 1754, en faveur de *Jean-François Poiſſon de Vandières* (frère unique de feue la Marquiſe *de Pompadour*, Dame du Palais de la Reine), Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roi. Voy. POISSON DE MARIGNY.

* MARIGNY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux: Terre qui n'a qu'un ſeul Seigneur, dont le Fief relève du Roi par un demi-fief de *Haubert*. Cette Seigneurie a appartenu anciennement à une Famille qui en avoit pris le nom.

REGINALD DE MARIGNY, Seigneur & Patron de Marigny, donna, du conſentement de GUILLAUME, ſon fils, à l'Abbaye de Longues (qui en eſt tout proche), vers l'an 1170, la moitié du patronage de l'Egliſe de Marigny. Dans le même tems, l'autre partie de ce patronage fut donnée à ladite Abbaye de Longues, par Alverède de Soligny, pour le ſalut de Jeanne, ſa femme, du conſentement de Raoul, Seigneur d'Argouges, ſon gendre ;

GUILLAUME DE MARIGNY, Chevalier, Seigneur & Patron de Marigny, fils du précédent, aumôna à Longues deux gerbes de dîme à prendre ſur ſon fief;

ENGUERRAND, Seigneur DE MARIGNY, approuva cette donation de ſon père par Charte de l'an 1223;

GEOFFROY DE MARIGNY, Ecuyer, Seigneur de Marigny, vendit la dîme qu'il poſſédoit dans cette paroiſſe aux Religieux de Longues, pour la ſomme de 300 livres tournois, qu'il leur remit enſuite pour la fondation de pluſieurs *obits*. (La vente de cette dîme fut approuvée, au mois de Juin 1275, par Odon de Lorris, Evêque de Bayeux.)

Par contrat du 18 Octobre 1648, la Seigneurie de MARIGNY fut acquiſe par *Pierre Philippe*, Ecuyer. Son arrière-petit-fils, *Pierre-Louis Philippe*, eſt Seigneur de *Marigny*. Voy. PHILIPPE.

* MARIGNY, autre Terre qui a donné ſon nom à une branche cadette de la Maiſon *de Châtillon-ſur-Marne*. Ce fut *Jacques de Châtillon*, puîné de la branche des Ducs de ce nom, qui eut en partage la Terre de MARIGNY. *Jacques de Châtillon*, ſon petit-fils, Seigneur de *Marigny*, qui ſe trouva à la bataille de Saint-Quentin, & mourut à celle de Dreux en 1562, avoit épouſé, le 15 Octobre 1549, *Françoiſe de Renty*, dont : *Jacques de Châtillon*, Seigneur de *Marigny*, mort en 1612, qui fut père de *François de Châtillon*, qui n'a laiſſé que *Madeleine de Châtillon*, Dame de *Marigny*, morte en 1683. Elle avoit épouſé, le 1^er^ Octobre 1628, *Chriſtophe de Conflans*, dit *le Comte de Vezilly*, dont : *Louiſe-Catherine de Conflans*, qui s'eſt mariée, après l'an 1676, à *Emmanuel*, Seigneur *de Proiſy*, Marquis de Marfontaine. Elle fut mère de *Madeleine-Anne-*

Louiſe-Françoiſe de Proiſy, qui a porté, en 1699, la Terre de *Marigny* à ſon mari, *Emmanuel-Joſeph de Hallencourt*, Marquis de Droménil, mort à 70 ans, le 12 Mai 1745. Il fut père de : 1. *Charles-François-Gabriel de Hallencourt*, Marquis de Droménil, qui s'eſt marié, en ſecondes noces, en Août 1743, à *Jeanne-Edmée de Boulongne*, dont il a eu deux filles; 2. & *Louiſe-Charlotte-Françoiſe de Hallencourt de Droménil*, qui a épouſé, en Novembre 1726, *Charles Brulart*, Comte, puis Marquis de Genlis, dont deux fils & une fille. Voyez HALLENCOURT DE DROMÉNIL & BRULART.

MARIGO, en Bretagne, Reſſorts de Châteaulin & de Ploërmel : ancienne Nobleſſe qui remonte à Éon MARIGO, mentionné dans la Réformation de 1426. (Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 3 Mai 1669, ont été déclarés *nobles d'extraction*.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 & 3 d'or, à 3 rencontres de cerf de gueules, 2 & 1.*

MARILLAC, ancienne Famille d'Auvergne, illuſtrée par les grands hommes qu'elle a fournis. Elle a pour auteur

I. PIERRE DE MARILLAC, natif d'Aigueperſe, Capitaine Châtelain de Laſtic, en Auvergne, membre dépendant de la Baronnie de Mercœur, qui vivoit dans le XV^e^ ſiècle. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et JULIEN, Conſeiller du Duc DE BOURBON, ſon Procureur Général ès-Comtés de Clermont & Dauphiné d'Auvergne.

II. GUILLAUME DE MARILLAC, Seigneur de Saint-Genès, de la Mothe-Armand & de Bicon, Secrétaire du Duc DE BOURBON, Tréſorier de Montpenſier en 1506, Capitaine Châtelain de Laſtic en 1507, Contrôleur Général des Finances du même Duc en 1515, Auditeur des Comptes à Moulins en 1522, & commis, par la mère de FRANÇOIS I^er^, en 1527, pour viſiter les comptes de la Maiſon DE BOURBON. Il épouſa *Marguerite Geneſt*, fille de *Bernard*, & de *Blanche Chevillon*. Leurs enfans furent :

1. GILBERT, Baron de Porſac, Seigneur de Saint-Genès, Secrétaire du Connétable DE BOURBON, qui de *Perronnelle Filliol*, ſon épouſe, ne laiſſa qu'une fille, nommée PERRONNELLE, qui s'eſt mariée, en 1546, à *Michel de Veiny*, Chevalier, Seigneur d'Arbouze, &c., premier Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, Bailli de Montpenſier & Gouverneur d'Aigueperſe, dont poſtérité. Voy. VEINY D'ARBOUZE (DE).
2. JEAN, Avocat, mort ſans alliance;
3. GABRIEL, Avocat du Roi au Parlement de Paris, mort le 23 Avril 1551, ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Anne de Loynes*, fille d'*Antoine*, & d'*Anne-Geneviève Brinon*;
4. CHARLES, né en Auvergne vers l'an 1510, Avocat au Parlement de Paris, où ſon ſavoir & ſon éloquence lui acquirent l'eſtime du Roi FRANÇOIS I^er^. Il ſuivit, à l'âge de 22 ans, *Jean de la Foreſt*, ſon couſin, dans ſon Ambaſſade à Conſtantinople, auquel il ſuccéda & y reſta quatre ans. A ſon retour, il fut pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement de Paris & envoyé Ambaſſadeur en Angleterre en 1538, où, pendant ſon ſéjour, il fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun & d'une charge de Maître des Requêtes, en laquelle il fut reçu à ſon retour d'Angleterre au mois de Novembre 1541. Quelque tems après, il accompagna le Maréchal de Coſſé, en ſon Ambaſſade d'Allemagne, où il s'acquit une grande réputation; fut nommé Evêque de Vannes, en Bretagne, en 1550; en 1555, fut du nombre des Députés, nommés par le Roi pour traiter dans la ville de Gravelines avec ceux d'Eſpagne, de la paix dont on avoit fait quelques propoſitions, & élevé à l'Archevêché de Vienne, en Dauphiné, en 1557. Ce Prélat, chef du Conſeil Privé, fut préſent à l'Aſſemblée des trois Etats du Royaume, convoquée au Louvre, le 15 Janvier 1557; alla Ambaſſadeur à Rome; ſe trouva, en la même qualité, à la Diète d'Augsbourg, après la mort de l'Empereur CHARLES-QUINT; ſe fit admirer par ſon éloquence dans l'Aſſemblée des Grands du Royaume, tenue à Fontainebleau le 21 Août 1560, & mourut le 2 Décembre ſuivant, en ſon Abbaye de Saint-Pierre de Melun, où il eſt enterré;
5. BERTRAND, Religieux Cordelier, Abbé de Tiers, puis Evêque de Rennes, mort le 31 Mai 1573;
6. GUILLAUME, qui ſuit;
7. JULIEN, Commiſſaire des Guerres, qui eut pour enfans :

   1. MADELEINE, qui s'eſt mariée à *Jacques de la Boulaye*, Seigneur de Nuncq, Capitaine de 100 hommes d'armes;

2. Et Charles, qui, de *Marguerite de Gueldrorp*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Honnecourt, en Picardie, eut pour enfans :
   1. Pierre, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Maiſon de Gaston, Duc d'Orléans, vivant en 1620, avec *Anne Portal*, ſa femme ;
   2. Jean, mort ſans alliance ;
   3. Catherine, morte le 18 Juillet 1643, femme de *Louis Ribier*, qu'elle avoit épouſé le 20 Janvier 1610 ;
   4. Et Hélène, morte ſans alliance.
8. Pierre, Abbé de Pontigny, qui embraſſa la Religion Proteſtante à 40 ans & se retira à Genève où il ſe maria ;
9. Antoine, Religieux à Tiers ;
10. François, Avocat au Parlement, marié à *Madeleine de Beſançon*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Potier*, dont :
    1. Jacques, vivant en 1576 ;
    2. Gabriel, Payeur des gages du Grand Conſeil dans la même année ;
    3. Nicole, mariée, 1° à *Antoine de Pani*, Seigneur d'Oſtel ; & 2° à *Charles*, Seigneur d'*Arpentigny* ;
    4. Et Madeleine, alliée à *Charles Maillard*.
11. Catherine, morte ſans avoir été mariée ;
12. Et Louise, Religieuſe à Poiſſy.

III. Guillaume de Marillac, Seigneur de Ferrières, Valet de Chambre du Roi en 1551, Général des Monnoies en 1553, Maître des Comptes en 1555, Intendant & Contrôleur Général des Finances en 1569, fait *Chevalier* en Mars 1570, mourut en 1573. Il avoit épouſé, 1° *Marie Aligret*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Charentonneau, Avocat du Roi au Parlement, morte le 8 Juin 1568 ; & 2° le 25 Mars 1571, *Geneviève de Bois-l'Evêque*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Roſières*, Maître des Requêtes. Du premier lit vinrent :

1. Charles, Seigneur de Ferrières, Conſeiller au Parlement, mort le 11 Avril 1580, ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Marie Prud'homme*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontenay, & de *Marie Luillier* ;
2. Louis, Seigneur de Farainville, Conſeiller au Parlement, mort le 25 Avril 1604. Il avoit épouſé, 1° *Marthe de la Roſière*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Antoinette Camus*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, Intendant des Finances, & de *Marie Bouguier*, dont pour fille unique,

Innocente, qui s'eſt mariée, en 1617, à *Jean d'Aſpremont*, Seigneur de Vandy.

3. Michel, qui ſuit ;
4. & 5. Jean & Pierre, morts jeunes ;
6. Marie, alliée, en 1572, à *René Hennequin*, Seigneur de Sermoiſe, Maître des Requêtes, dont poſtérité. Voy. HENNEQUIN.

Et du ſecond lit vinrent :

7. Louis, Comte de Beaumont-le-Roger, né poſthume en 1573. Il ſervit le Roi Henri IV en pluſieurs occaſions, & ce Prince lui donna une Compagnie de 100 Chevaux-Légers après la priſe d'Amiens, le fit Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Anjou ; en 1611, il fut envoyé en Ambaſſade en Savoie, à Mantoue, à Florence & à Veniſe, & 5 ans après en Lorraine, en Allemagne & en Italie, au ſujet de la paix de Loudun. En 1617, Louis XIII le fit Commiſſaire Général de ſes Camps & Armées ; il ſervit en qualité de Maréchal de Camp au ſiège de Montauban, où il fut bleſſé en 1621, & en pluſieurs autres occaſions contre les Huguenots juſqu'à la paix de Montpellier ; fut fait, quelque tems après, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine Marie de Médicis, Lieutenant Général pour le Roi des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun en 1625. Il ſe ſignala au combat de l'Isle de Ré, au ſiège de la Rochelle & à la priſe de Privas ; fut nommé Maréchal de France, par Lettres du 3 Juin 1629. Envoyé en Italie pour commander l'Armée, mais conſtamment attaché au parti de la Reine-Mère, & faiſant profeſſion ouverte d'être ennemi du Cardinal de Richelieu, il fut arrêté au Camp de Felizzo, en Piémont, le 30 Octobre 1630, conduit à Paris, où ſon procès lui fut fait par 23 Juges choiſis, qui le condamnèrent à Rueil, à avoir la tête tranchée le 8 Mai 1632, ce qui fut exécuté 2 jours après en place de Grève à Paris. Il fut enterré dans ſa Chapelle en l'Egliſe des Feuillans auprès de ſa femme, *Catherine de Médicis*, morte le 14 Septembre 1631, qu'il avoit épouſée le 20 Décembre 1607 ; elle étoit fille de *Coſme de Médicis*, & de *Diane*, Comteſſe *de Bardi*. Il n'en eut point d'enfans. (Voy. les *Mémoires* de Puyſégur, & le P. Anſelme.)
8. Et Valence, morte le 15 Janvier 1617, veuve d'*Octavien de Doni*, Seigneur d'Attichy, Surintendant des Finances de la Reine Marie de Médicis, mort le 10 Janvier 1614.

IV. Michel de Marillac, Seigneur de

Fayet, né à Paris le 9 Octobre 1563, Conseiller au Parlement en 1586, Maître des Requêtes en 1595, Conseiller d'Etat & Surintendant des Finances en 1624, reçut les Sceaux à Paris de la main du Roi le 1er Juin 1626, les quitta étant à Glatigny, près de Versailles, le 12 Novembre 1630, le lendemain de la journée des Dupes, qui ruina son parti, qui étoit celui de la Reine MARIE DE MÉDICIS, auquel il étoit fortement attaché. Il fut conduit prisonnier au Château de Caen & delà transféré à celui de Châteaudun, où il mourut le 7 Août 1632. Son corps fut apporté à Paris & enterré dans sa Chapelle en l'Eglise des Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, auxquelles il avoit rendu de grands services pour l'établissement de leur Ordre en France, ayant donné toute sa vie des marques d'une piété très-exemplaire. Il avoit épousé, 1° le 12 Juillet 1587, *Nicole*, dite *Marguerite Barbe de la Forterie*, fille de *Jean Barbe*, Seigneur de la Forterie, au Maine, & de *Marie Carrier*; elle est morte le 6 Février 1600; & 2° en 1601, *Marie de Saint-Germain*, veuve de *Jean Amelot*, Président aux Enquêtes, & fille de *Jean de Saint-Germain*, & d'*Agnès Hervieu*. Il eut du premier lit trois enfans, morts jeunes; & du second vinrent :

1. RENÉ, qui suit;
2. OCTAVIEN, Capucin, dit *le P. Michel*, nommé à l'Evêché de Saint-Malo, mort le 29 Juillet 1631;
3. Et VALENCE, Religieuse Carmélite à Pontoise.

V. RENÉ DE MARILLAC, Seigneur de Farainville, né le 18 Décembre 1588, reçu Conseiller au Grand Conseil le 27 Janvier 1611, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1617, mourut de Maladie au Camp de Montauban en Languedoc, le 29 Septembre 1621. Il avoit épousé *Marie de Creil*, fille de *Jean*, Seigneur de Gournay, Secrétaire du Roi, & d'*Adrienne Gamin*. Leurs enfans furent :

1. MICHEL, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, mort à 21 ans, le 12 Mai 1635;
3. 4. & 5. ADRIENNE, MARIE & MARGUERITE, toutes les trois Religieuses Carmélites : la première & la troisième au Faubourg Saint-Jacques à Paris, & la seconde à Pontoise.

VI. MICHEL DE MARILLAC, IIe du nom, Seigneur d'Ollainville, Baron d'Attichy, Conseiller au Parlement le 6 Mars 1637, Maître des Requêtes le 10 Avril 1643, Conseiller d'Etat ordinaire le 6 Avril 1660, puis Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1684 & inhumé aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, avoit épousé *Jeanne Potier*, fille de *Nicolas*, IVe du nom, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, & de *Marie Barré*. Elle mourut le 1er Juillet 1681, laissant :

1. RENÉ, qui suit;
2. ANDRÉ, Doyen de Saint-Emilion, mort en 1681;
3. LOUIS, Docteur de Sorbonne, Prieur de Langey, Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1670, puis de Saint-Jacques-la-Boucherie en 1694, mort le 25 Février 1696;
4. MARIE-GABRIELLE, Religieuse Carmélite;
5. Et MADELEINE-THÉRÈSE-EUPHRASIE, mariée, en 1682, à *André Hennequin*, Marquis d'Ecquevilly, &c., mort en Juillet 1727, Capitaine Général de la Vénerie des Toiles, Chasses, Tentes & Pavillons du Roi & de l'Equipage du Sanglier, dont des enfans. Voy. HENNEQUIN.

VII. RENÉ DE MARILLAC, IIe du nom, Seigneur de la Ferté-sur-Péron, d'Ollainville, d'Attichy, &c., né & baptisé en l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 18 Février 1639, fut Conseiller au Parlement le 1er Avril 1661, Avocat Général au Grand Conseil en 1663, Maître des Requêtes en 1671, Intendant de Poitiers en 1677, de Rouen en 1684, Grand Maître, par Commission, des Eaux & Forêts de toute la Province de Normandie, Conseiller d'Etat en Février 1682, Ordinaire en Avril 1686, et enfin Conseiller d'honneur au Parlement le 19 Décembre 1684, mourut Doyen du Conseil le 15 Septembre 1719, & fut enterré aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques. Il avoit épousé, en 1664, *Marie Bochart de Saron*, morte le 13 Août 1722, âgée de 80 ans, fille de *François Bochart*, dit *de Champigny*, Seigneur de Saron, Maître des Requêtes, & de *Marie Luillier*. De ce mariage vinrent :

1. MICHEL, Avocat du Roi au Châtelet en 1691, mort le 18 Juillet 1695, sans alliance, âgé de 21 ans;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui suit;
3. Et JEANNE-MADELEINE, morte le 13 Septembre 1712, âgée de 42 ans. Elle avoit épousé, en Décembre 1689, *René-Armand*,

Marquis *de la Fayette*, Brigadier des Armées du Roi, mort à Landau le 12 Août 1694, âgé de 34 ans. De ce mariage eſt née une fille. Voy. FAYETTE.

VIII. JEAN-FRANÇOIS, Marquis DE MARILLAC, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Gouverneur de Béthune, fut tué à la bataille d'Hochſtaedt en 1704, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage contracté le 10 Janvier 1703, avec *Marie-Françoiſe de Beauvilliers-Saint-Aignan*, fille de *François*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres, &c., & de *Françoiſe Geré-de-Rancé*, ſa ſeconde femme. Elle s'eſt remariée, le 10 Mai 1710, avec *Louis-François*, dit *le Marquis de l'Aubépine*.

Les armes : *d'argent, maçonné de ſable, de 7 carreaux, 2, 3 & 2, celui du milieu chargé d'un croiſſant de gueules, & les autres de 6 merlettes de ſable.*

MARIMONT. Les Barons de ce nom, connus anciennement en Lorraine, ſous le nom de BERTRAND, ſont originaires de la ville de Metz, à laquelle ils ont donné pluſieurs Maîtres Echevins.

NICOLAS BERTRAND, dit *le Hongre*, Chevalier, y fonda les Céleſtins en 1374. De lui eſt deſcendu

I. JEAN BERTRAND, qui vint en Lorraine, où il fut Seigneur en partie de Clévant, du chef de ſa femme, *Françoiſe de Conzé*, fille de *Jacquemin*, Seigneur de Clévant, Capitaine Châtelain de Condé-ſur-Moſelle. De ce mariage naquit :

II. DIDIER BERTRAND, Seigneur en partie de Brin & de Clévant, Tréſorier Général de Lorraine & Barrois, & Ambaſſadeur du Duc RENÉ, vers l'Empereur, à la Cour duquel il épouſa *Anne-Marguerite de Küel*, ou *Kerüel*, (d'une illuſtre Maiſon de Siléſie); il mourut en 1544 & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fait conſtruire en l'Egliſe des Cordeliers de Nancy. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. BALTHAZAR, Seigneur en partie de Brin & de Leſſe, Capitaine & Gouverneur de Château-Salins, marié à *Iſabeau de Bellange*, dont il eut :
   1. FRANÇOISE, femme de *Jean-Henri de Criſinich*, Seigneur dudit lieu ;
   2. BARBE, mariée à *François de Theuilly*, Seigneur de Bideſtroff & d'Azerailles, Gouverneur de Dieuze ;
   3. Et une troiſième fille, mariée à *Nicolas de Sauxerotte*, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, Duc de Mercœur.
3. NICOLAS, Abbé de Moyenmoutier ;
4. FRANÇOISE, femme de *Bertrand de Xaubourel*, Contrôleur Général de Lorraine ;
5. Et JEANNE, Dame de Brin en partie, mariée à *Jean de Janin*, Seigneur de Manoncourt. Elle eſt morte en 1596, ayant eu poſtérité. Voy. JANIN (DE).

III. JEAN BERTRAND, Seigneur en partie de Brin & de Manhoué, Châtelain de Dieuze & Gouverneur de Salonne, épouſa *Jeanne*, fille de *Jean de Lamblain*, Gruyer de Lunéville, dont :

1. DIDIER, qui ſuit ;
2. NICOLAS, tué à la guerre ;
3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs d'*Inſming*, rapportée ci-après ;
4. JEAN, Châtelain de Dieuze, mort ſans poſtérité ;
5. Et ELISABETH, femme de *Jean-Mathieu d'Aunay*.

IV. DIDIER BERTRAND, IIe du nom, Seigneur de Haudonville, Capitaine du Château de Dieuze, Gouverneur des Salines, épouſa, vers l'an 1574, *Antoinette*, fille de *Dominique le Febvre*, Seigneur de Mengeon, de Brayé & de Paſſégot, Contrôleur Général des Eaux & Forêts en la Gruerie du Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, & de *Mengette de Brayé de Paſſégot*. Leurs enfans furent :

1. DIDIER, qui ſuit ;
2. Et DIANE, Dame de Haudonville, mariée à *Nicolas de Pulnoy*, Seigneur dudit lieu, Einville, Vitrimont, Conſeiller d'Etat, Tréſorier Général de Lorraine & du Barrois, dont des filles, mariées dans les Maiſons *de Haraucourt, de Stainville, de Bildeſtein, de la Vaulx & de Moras*.

V. DIDIER DE MARIMONT, Seigneur dudit lieu, Walle, Nébing & Bratte, Capitaine du Château de Dieuze, Lieutenant au Gouvernement de Bitche, Gentilhomme du Duc HENRI, obtint des Lettres Patentes le 31 Août 1609, leſquelles l'autoriſèrent à prendre le nom de *Marimont*, & par d'autres Patentes du 12 Janvier 1612, il fut reconnu Gentilhomme après avoir fait preuve de ſon ancienne nobleſſe. Il avoit épouſé *Barbe*, fille

de *Jean*, III^e du nom, Seigneur *de Juvrecourt* & de Bathelémont, &c., Chevalier, & d'*Alix le Gallant*. Il en eut :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. ANTOINETTE, femme de *Louis de Carelle*, Seigneur de Mypont, Grand Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Vaudrevange & Colonel d'un Régiment au ſervice du Duc CHARLES IV. Elle eut pour fille unique *Anne-Marguerite de Carelle*, qui épouſa, par contrat du 24 Septembre 1641, *Jacob*, Baron *de Conflans*, Vicomte de Germigny, Seigneur de Fay-le-Sec, &c., dont des enfans. Voy. BRIENNE-SUR-AUBE ;
3. Et ANNE-MARGUERITE, femme de *Philippe*, Baron *de Gellenoncourt*, Bailli & Gouverneur de Hombourg & Saint-Avold, & des Principautés de Lixheim & Phalsbourg.

VI. CHARLES, Baron DE MARIMONT, Seigneur dudit lieu, de Walle & Nébing, élevé Page du Duc HENRI, créé *Baron* par l'Empereur, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc FRANÇOIS, qui, par Lettres du 10 Avril 1664, lui permit d'écarteler les armes de la Maiſon *de Thuillières*, avec les ſiennes. Il fut Colonel au ſervice du Duc CHARLES IV, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie en Bavière, Chambellan de l'Electeur FERDINAND, Gouverneur d'Ingolſtadt & de la perſonne du Duc Maximilien de Bavière, Grand Bailli de Waldt-Munchen, & mourut le 4 Novembre 1668. Il avoit épouſé *Luce de Poinet*, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Athienville, & de *Marthe de Berry*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, Baron DE MARIMONT, Capitaine aux Gardes de l'Electeur de Bavière, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, qui mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Marie-Eliſabeth*, Comteſſe *de Fugger*, fille de *Jean-Frédéric*, Comte *de Fugger Pfirdt*, & de *Marie-Félicité-Cécile*, Baronne *de Brancke* ;
2. Et ADÉLAÏDE, Fille d'honneur de l'Electrice de Bavière, puis mariée à *Chriſtophe du Buchet*, Seigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Bavière, dont deux filles, ſavoir : 1. *Henriette-Marie-Adélaïde-Chriſtine du Buchet*, Fille d'honneur de l'Electrice de Bavière, mariée, en 1684, à *Otto-Louis*, Comte *de Hunolſtein*, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie en France & premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Ducheſſe DE LORRAINE ; 2. & *Luce du Buchet*, femme de *François-Claude*, Comte *de Saint-Félix*, Chambellan du Duc LÉOPOLD.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*INSMING.

IV. FRANÇOIS BERTRAND (troiſième fils de JEAN, & de *Jeanne de Lamblain*), Maréchal des Logis des Ducs CHARLES III & HENRI, épouſa N... *de Hellotte*, dont :

V. MARC BERTRAND, Maréchal des Logis du Duc HENRI, lequel eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

VI. DIDIER DE MARIMONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Pleſſis, qui s'eſt marié, en 1655, à *Claude de Rambervillers*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ;
2. Et SÉBASTIEN, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rothenbourg, tué à la bataille de Malplaquet. De ſa femme *Anne Thiriet*, il n'eut que

MARIE-CATHERINE, femme de *François*, Comte *de Pindré*, Seigneur de Frémonville.

VII. JEAN-LOUIS DE MARIMONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, épouſa, en 1700, *Barbe Thiriet*, dont :

VIII. SÉBASTIEN, dit *le Baron* DE MARIMONT, Capitaine de Cuiraſſiers dans le Régiment de Palffy, au ſervice de S. M., puis Chambellan de l'Empereur CHARLES VII, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons. Il s'eſt marié dans le Friouli, à N... *de Perſe*, fille du Lieutenant-Colonel du Régiment de Palffy. De ce mariage eſt iſſu

IX. N... DE MARIMONT, Page, en 1743, du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, puis Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, qui fut tué à la guerre.

Les armes : *écartelé en ſautoir, le chef & la pointe d'or & les flancs d'argent ; à la croix pattée de ſable, brochante ſur le tout.*

MARIN (DE), *aliàs* MARINI, en Provence & ci-devant en Canada avant ſa ceſſion aux Anglois. La tradition conſervée depuis plus de 100 ans, dans la Famille de MM. DE MARIN, porte qu'elle eſt originaire de la ville de Gênes. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt des Commiſſaires Généraux de Provence, du 30 Juillet 1667, & a formé deux branches, la première ſubſiſte encore à Toulon.

Le chef de la ſeconde eſt JOSEPH DE MARIN DE LA MALGUE, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Troupes détachées de

la Marine au Canada. Il entra au ſervice du Roi en 1731, fit 28 campagnes à la guerre, dont 12 en chef à la tête des Sauvages & des Troupes légères, & donna des marques de ſa valeur en diverſes occaſions. En 1759, après la priſe de Québec, ſa maiſon fut totalement pillée par les Anglois contre les articles de la Capitulation, en haine de tout le mal qu'il leur avoit fait pendant le cours de la guerre. De retour en France, il reçut ordre, en 1762, de s'embarquer pour l'Isle de Terre-Neuve, & fut fait priſonnier, pour la ſeconde fois, le 25 Septembre de la même année. De ſon mariage, contracté à Québec le 14 Septembre 1745, avec *Charlotte Fleury-de-la-Gorgendière*, morte en 1765, fille de *Joſeph Fleury*, Ecuyer, Sieur de la Gorgendière, Seigneur de Déchambault, de Fleury, &c., & de *Claire Jolliet*, il a eu :

1. Joseph, Ecuyer, né le 14 Avril 1752 ;
2. Charles-François-Xavier, né le 31 Août 1757 ;
3. Charles, né le 18 Janvier 1759 ;
4. Et Marie-Louise, née le 23 Avril 1748 ;

Les armes : *d'argent, à 3 bandes ondées & entées de ſable.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI, & l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 101.)

(L'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, donne quatre Familles nobles du nom de Marin ; mais comme les trois premières portent à peu près les mêmes armes, il paroît que ce ne ſont que des branches qui ont toutes la même tige.)

La quatrième Famille du nom de Marin, eſt celle d'un Baron de Saint-Michel. (Nous ignorons ſi elle ſubſiſte.) Ses armes ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en pointe d'une mer d'argent.*

MARIN, en Bretagne, reſſort d'Auray. Cette Famille noble remonte à Jean de Marin, Seigneur de Beauvoiſin, qui s'eſt marié à *Marthe Maliane*, laquelle étoit veuve en 1439.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 1er Mars 1669, René de Marin, Seigneur de Montcan, Conſeiller en la Cour, qui étoit marié depuis le mois d'Août 1654, avec *Marguerite Chouan*, fut déclaré *noble d'ancienne extraction* & maintenu, avec ſon fils aîné, Louis-René de Marin, dans la qualité de *Chevalier*.

N... de Marin, Comte de Montcan, Maréchal de Camp, Commandant en Languedoc, fut nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1754.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 roſes de gueules.*

MARINIER (le), en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe les 20 Février & 31 Juillet 1668, & qui porte : *de gueules, au pal d'argent, chargé de 3 coquilles d'azur.*

MARION, ancienne Famille, originaire de Nevers, qui remonte à « Sanson Marion, né à Nevers, fils de Miles Marion, & de *Paule Guillaume Baron.* »

I. « Miles » Simon Marion, né à Nevers, Baron de Druy, exerça pendant 25 ans, la profeſſion d'Avocat avec diſtinction ; fut Avocat Général de la Reine Catherine de Médicis & du Duc d'Alençon, en la Cour de l'Échiquier de Normandie pour ſon apanage. Il fut anobli au mois de Janvier 1583 ; devint Conſeiller-Clerc & Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris le 30 Décembre 1596, Conſeiller d'Etat le 15 Janvier 1597, Avocat Général du même Parlement le 31 Mai ſuivant, & mourut le 15 Février 1605, âgé de 64 ans. Il avoit épouſé *Catherine Pinon*, dont :

1. Simon, qui ſuit ;
2. Et Catherine, mariée, en 1585, au célèbre *Antoine Arnauld*, qui eut en dot la Terre d'Andilly.

II. Simon Marion, Baron de Druy, né le 2 Janvier 1572, Conſeiller au Parlement de Paris, le 2 Août 1596, Maître des Requêtes le 12 Juillet 1605, Préſident au Grand Conſeil en 1607, Conſeiller d'Etat par brevet du 14 Juillet 1618, avec permiſſion de ſéparer ſon office de Maître des Requêtes d'avec celui de Préſident, Contrôleur Général des Finances le 10 Mars 1626, & gratifié d'une penſion de 1200 livres, mourut en 1628. Il avoit épouſé, 1° le 22 Mars 1601, *Madeleine de Monteſcot*, fille de *Claude*, Seigneur du Pleſſis, de Laleu & de Bellague, Secrétaire du Roi, Tréſorier Général de ſa Maiſon & de ſes Parties Caſuelles, & de *Madeleine Averdin* ; & 2° *Marguerite du Fay*. Du premier lit il eut :

1. Robert, qui ſuit ;
2. « Et Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après. »

III. Robert Marion, Baron de Druy, majeur en 1628, lors de la mort de ſon père, avoit épouſé *Gabrielle de Pluvinel*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Pleſſis-Saint-Antoine, Feucherolles, &c., Conſeiller d'Etat, Sous-Gouverneur de Louis XIII, auparavant Ecuyer de la Grande Ecurie & Chef de l'Académie d'Equitation, & de *Marie du Mancel des Montées;* laquelle ſe remaria, 1° le 25 Juin 1635, à *Charles de Biencourt*, Ier du nom, Seigneur de Poutrincourt, &c., dont poſtérité. Voy. BIENCOURT; & 2° en 1649, à *Pierre de Poix*, tous deux Ecuyers & Chefs d'Académies d'Equitation. Elle eut de ſon premier mari :

1. François, Baron de Druy, mort le 18 Avril 1639, âgé de ſix ans;
2. Claude, qui ſuit;
3. Léonor;
4. Autre François, Eccléſiaſtique;
5. Madeleine;
6. Et Catherine, Religieuſe à Port-Royal.

IV. Claude de Marion, Baron, puis Comte de Druy, Seigneur de Villeneuve, obtint l'érection de la Baronnie de *Druy*, en Comté, en 1658; il fut Conſeiller d'Etat & des Finances par Lettres du 12 Juillet 1661, & eut acte de repréſentation de ſes titres de nobleſſe le 3 Mars 1667. Il avoit épouſé, le 4 Novembre 1640, *Marie de Damas d'Anlezy*, morte en Janvier 1678, fille de *Paul de Damas*, Comte d'Anlezy, de Crux, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Conſeiller d'Etat, & d'*Hélène Arnault des Gouffiers*. Ils eurent :

1. François-Eustache, qui ſuit;
2. Claude-Louis, Abbé de Saint-Seine & de Rigny en 1687, Elu des Etats de Bourgogne en 1709;
3. Et Eustache-Louis, Marquis de Courcelles & de Bonnencontre, Exempt des Gardes du Corps, Major Général de la Gendarmerie de France le 12 Septembre 1690, qui fut tué à la bataille de la Marſaille le 4 Octobre 1693. Il avoit épouſé, le 9 Juillet 1686, *Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes de Mirebel*, veuve de *Louis de Montſaulnin*, Marquis de Montal, Meſtre de Camp de Cavalerie, mort en 1686, & fille de *Noël de Saulx*, Marquis de Tavannes & de Mirebel, & de *Gabrielle Jaubert de Barrault*. Leurs enfans furent :
   1. Louise-Gabrielle-Henriette, née le 28 Février 1688, Abbeſſe en 1724 de Sainte-Marie à Metz;
   2. Marie-Anne-Félicité, Chanoineſſe à Poulangy en 1709, enſuite Prieure de Tournans;
   3. Et Bénédicte-Charlotte-Victoire, mariée, en 1719, avec *Antoine-Joſeph d'Eſtutt*, Comte de Tracy, &c., Capitaine de Cavalerie dans la Meſtre de Camp Général, dont poſtérité. Voy. ESTUTT ou STUTT de TRACY.

V. François-Eustache de Marion, Comte de Druy, Capitaine de Cavalerie dans Montal en 1673, Major en 1675, Commandant de la Ville de Bench en 1677, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie le 24 Avril 1678, Enſeigne des Gardes du Corps en 1687, Brigadier des Armées du Roi le 23 Décembre 1691, Maréchal de Camp le 6 Janvier 1696, Lieutenant Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1702, Commandant à Augsbourg en 1704 & dans la Province de Luxembourg & le Comté de Chiny en Mai 1706, mourut à Luxembourg le 11 Avril 1712, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1669, *Caſſandre-Marie de Montſaulnin*, morte en 1685, âgée de 47 ans, fille de *Charles de Montſaulnin*, Comte de Montal, Chevalier des Ordrés du Roi, Lieutenant Général & Gouverneur de Charleroi, & de *Gabrielle de Solages de Fredault*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Charles, Abbé de Saint-Seine & de Belle-Fontaine-la-Vieille, mort le 6 Décembre 1709, âgé de 36 ans;
3. Et Jeanne-Louise-Cassandre, morte le 14 Mai 1743, âgée de 49 ans. Elle avoit épouſé *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi en 1710, Chevalier des Ordres & Gouverneur d'Huningue en 1733, décédé le 14 Mai 1734, âgé de 69 ans, ayant eu poſtérité. Voy. REGNIER de GUERCHY.

VI. Jean-Baptiste de Marion, Comte de Druy, né le 5 Janvier 1671, Page du Roi en 1688, Exempt des Gardes du Corps & Meſtre de Camp en 1703, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1709, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps, eſt mort à Paris le 19 Octobre 1729, âgé de 58 ans, ſans avoir été marié. Il a donné le Comté de Druy à ſa ſœur Jeanne-Louise-Cassandre.

§ *SECONDE BRANCHE.*

III. Pierre Marion (ſecond fils de Simon, & de *Madeleine de Monteſcot*), épouſa *Perronnelle Abriot*, dont il eut :

IV. Hugues Marion, né le 21 Juin 1635, marié à *Bénédicte Audrey*, dont vint :

V. Alexis Marion, né le 7 Décembre 1674, qui eſt entré au ſervice du Roi en 1693 dans la Gendarmerie, Compagnie de la Reine, s'eſt trouvé à la bataille de la Marſaille, où fut tué Eustache-Louis Marion, ſon couſin germain Major Général de la Gendarmerie; à celle de Luzzara, en Italie, où il fut bleſſé & fait priſonnier de guerre en 1703; à celle de Spire, en Allemagne, où il fut auſſi bleſſé d'un coup de feu & d'un coup de ſabre à la tête, dont la cicatrice s'étendoit juſqu'entre les deux ſourcils; à celle d'Hochſtaedt, en Bavière, où il fut dangereuſement bleſſé: il reſta ſur le champ de bataille juſqu'à ce que l'ennemi l'eut relevé pour le faire priſonnier de guerre; il ſervit toujours dans la Gendarmerie juſqu'en 1707, qu'il entra Lieutenant dans le Régiment du Prince de Marcillac, Cavalerie; en 1708 il ſe trouva à la bataille d'Audenarde, où il fut bleſſé à la main d'un coup de feu dont il eſt toujours reſté incommodé, ſervant dans le Régiment du Prince de Marcillac; il a reçu à la bataille de Malplaquet pluſieurs bleſſures; fut en 1711 incorporé dans le Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie; fait Capitaine de Cavalerie en 1713; fit en cette qualité la campagne de Fontarabie & de Saint-Sébaſtien; ſe trouva, en 1734, aux batailles de Parme, & de Guaſtalla, en Italie, où il perdit tout ſon équipage; fut fait Capitaine des Grenadiers du Bataillon de Vannes: a fait en cette qualité les campagnes de 1745, 1746 & 1747; s'eſt trouvé à pluſieurs ſièges, & a été bleſſé d'un éclat de bombe à la cuiſſe au ſiège de Tournai; il étoit ancien Chevalier de Saint-Louis, & mourut d'un autre éclat de bombe au ſiège de Berg-op-Zoom le 23 Novembre 1749. Il avoit épouſé (le Régiment de Cavalerie dans lequel il ſervoit alors étant en quartier en Bretagne), *Louiſe-Anne de Nouail*, Demoiſelle *de la Rivière*, fille de *Nicolas-Henri-Hyacinthe de Nouail*, & de *Marie-Anne Baillon*. Ses enfans furent :

1. Jacques-Marie, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, retiré à Maleſtroit, en Bretagne, Diocèſe de Vannes, qui dans le commencement de ſes ſervices étoit Lieutenant de Grenadiers dans la Compagnie dont ſon père étoit Capitaine, & qui, au ſiège de Berg-op-Zoom, eut le canon de ſon fuſil coupé par un éclat de la même bombe qui tua ſon père;
2. Jean-Louis, qui ſuit;
3. Et Marie-Thérèse, mariée avec le Sieur *Verehin*, Seigneur de la Chenaie, demeurant à ſon château de la Chenaie, près de Redon, en Bretagne.

VI. Jean-Louis Marion, né le 19 Janvier 1727, a commencé d'entrer au ſervice le 1er Mars 1746 en qualité de Lieutenant; a fait les trois dernières campagnes de Flandre; s'eſt trouvé aux batailles de Rocoux & de Lawfeld; en 1761, fut renfermé dans Zuigheim lorſque les ennemis en faiſoient le ſiège; dans une découverte il fit priſonnier de guerre un Officier du Génie des ennemis, avec quelques Soldats que cet Officier avoit pour eſcorte: il eut dans cette occaſion ſon cheval bleſſé; il ſervoit alors dans les Dragons du Régiment des Volontaires du Dauphiné; le 24 Mars pendant le même ſiège de Zuigheim, il ſortit le ſoir avec douze Dragons pour aller mettre le feu aux Faubourgs de la même Ville, qui étoit occupée par des troupes Heſſoiſes, & il eut le bonheur de réuſſir, comme les nouvelles publiques l'annoncèrent alors, n'ayant eu que deux Dragons de tués; le Baron de Zuckmantel, commandant les aſſiégés, donna 24 louis aux Dragons du détachement, & le 28 Juin ſuivant, Louis Marion, détaché par ordre du Marquis de Comeiras, étant paſſé aux ordres du Comte de Blot, qui commandoit un Corps de Troupes en avant du camp de M. le Prince de Condé; le 29 du même mois il alla avec quelques Dragons obſerver l'armée ennemie qui étoit en marche à l'entrée d'un petit bois; il trouva des Cavaliers Anglois en avant de leur colonne, qui le chargèrent vigoureuſement: lui & ſes Dragons ſe battirent en retraite à coup de piſtolet, le ſabre pendu au poignet, & le Chevalier de Gantès marcha avec le reſte de ſon Piquet & quelques Dragons tirailleurs pour favoriſer. Dans la même campagne il fit, le 3 Septembre, priſonnier près d'Oſteim, à l'angle gauche d'un Bataillon carré, le Commandant des Grenadiers de Scheither, ſous les ordres du Duc de Fronſac & du Baron de Vioménil, pour lors ſon Colonel: il eut dans cette action ſon cheval tué ſous lui d'un coup de feu à la tête, en faiſant la pointe de l'attaque avec quinze Dragons de l'avant-garde qu'il commandoit. Enfin, le 4 Juillet 1762 il prit, près d'Olmeſar, un Capitaine de Cavalerie du Corps

de Scheither avec quelques Cavaliers du même Corps ſous les ordres du Comte de Melfort & du Baron de Vioménil; pendant tout le cours de ſes ſervices il a été bleſſé d'un coup de feu & d'un coup de bayonnette. Le 1er Juin 1768, il a été fait Capitaine-Commandant du Dépôt des Recrues, enſuite envoyé à celui de Tours; en 1769 il a eu 500 livres de retraite avec 300 livres de gratification annuelle; a eu, le 29 Mai 1771, la Croix de Saint-Louis, & le 28 Juin de la même année, ſurvivance de l'Aide-Majorité de la Citadelle de Marſeille; le 13 Juillet ſuivant eſt parti par ordre du Roi avec le Baron de Vioménil pour aller faire la guerre en Pologne, où il a ſervi en qualité de Commandant à Bobreck, ſous les ordres du Général, & à ſon retour en France il a eu du Roi 400 livres de gratification ſur le Département des Affaires Étrangères & 600 livres ſur le Département de la Guerre, avec 300 livres d'augmentation d'appointemens. Il a épouſé, le 16 Juin 1769, *Suſanne Guérard*, dont :

1. Jean-Adrien-Charles, né à Metz le 18 Avril 1772, baptiſé le 19 dans l'Égliſe de Saint-Victor de la même Ville;
2. Henri-Victoire, né à Marſeille le 17 Décembre 1775, baptiſé le 11 du même mois à l'Egliſe de Saint-Ferréol de la même Ville;
3. Marie-Jeanne, née & baptiſée en Normandie;
4. Henriette-Victoire, née & baptiſée à Toulouſe, en Languedoc;
5. Et Elisabeth, née & baptiſée à Metz.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or; & aux 2 & 3 d'or, à un arbre de ſinople, terraſſé du même.*

MARION, en Bretagne, reſſort de Quimper : Famille, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Septembre 1669, au rapport de M. de Langle, a été déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules, 2 & 1*; aliàs : *d'azur, à 3 fleurs de lis d'argent, 2 & 1.*

MARIOUSE (de la), en Baſſe-Normandie : Famille noble dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt.*

Jean de la Mariouse, Ecuyer, Seigneur de Bérengreville, Elu à Caen, étoit Commiſſaire pour les recherches ſur la Nobleſſe en 1540;

Noble homme Jean de la Mariouse, Sieur de Sainte-Honorine, vivoit en 1578;

Marie de la Mariouse étoit femme de *François d'Orglandes*, avec lequel elle vivoit vers l'an 1600 : ils moururent ſans enfans;

Fabien de la Mariouse, un des enfans de Jean, Ecuyer, Sieur de Bérengreville, Sainte-Honorine & Lormier, & de N... *Vanderue-Cœurs*, ſon épouſe, fut reçu, en 1602, en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, ne prit l'habit qu'en 1604, à cauſe de ſa jeuneſſe & de ſa petite taille, ce qui fit différer ſa profeſſion juſqu'en 1611. Il fut infirmier de cette Abbaye.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce ondée d'or, accompagnée de 3 loſanges d'or, 2 & 1.*

MARITAIN : *parti d'azur & de gueules, à 3 chevrons d'or.*

MARIVETZ, en Champagne; ancienne Nobleſſe qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 lionceaux d'argent; au franc-quartier d'azur, au bélier* ou *bouc grimpant d'argent, affronté d'un croiſſant du même.* Cimier : *une bannière quarrée* de ces armes ſans franc-quartier. Cri de guerre : Quid obstet.

Une branche de cette Famille a porté longtems le *franc-quartier* ſeul pour toutes armes, & une autre branche a porté : *d'argent, au chevron de ſable, chargé de 3 aigles d'argent.*

MARK. Voyez MARC.

* MARLE, en Picardie : les Châtellenies de *la Fère, Marle* & *Montcornet*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1413, en faveur de *Robert de Bar*, Comte de Soiſſons, Vicomte de Meaux, Grand Boutillier de France, le même qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Sa fille unique, *Jeanne de Bar*, porta les Comtés de *Marle* & de *Soiſſons* à ſon mari, *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, & de cette Maiſon ils entrèrent, par alliance, dans celle de Bourbon. Voy. LUXEMBOURG.

MARLE. Le nom de cette ancienne Famille, originaire de Paris, ſuivant Godefroy,

dans ſon *Hiſt. des Chanceliers*, étoit LE CORGNE. Elle remonte à JEAN DE MARLE, Prévôt de Paris, qui fut pourvu de cette charge en 1291.

I. HENRI LE CORGNE, dit DE MARLE, Seigneur de Verſigny, en la Châtellenie de Senlis, fut Conſeiller, puis troiſième Préſident au Parlement de Paris en 1393, Premier Préſident le 22 Mai 1403, & Chancelier de France le 8 Août 1413. Il favoriſa toujours le parti d'Orléans contre celui de Bourgogne : ce qui lui coûta la vie, car la ville de Paris ayant été ſurpriſe, le 29 Mai 1418, par le Seigneur de l'Iſle-Adam, pour le Duc de Bourgogne, il fut arrêté priſonnier, conduit à la groſſe tour du Palais, & le 12 Juin ſuivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les priſons & le maſſacra ainſi que ſon fils aîné, Evêque de Coutances. Leurs corps furent expoſés dans les champs de la clôture de Saint-Martin, d'où le ſien fut depuis retiré & enterré dans l'Egliſe de N.-D. de Senlis. De ſa femme, *Mahaut le Barbier*, il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, élu Evêque de Coutances en 1414, maſſacré avec ſon père ;
2. Et ARNAUD, qui ſuit.

II. ARNAUD DE MARLE, Seigneur de Verſigny, Conſeiller au Parlement le 22 Septembre 1412, Maître des Requêtes le 19 Avril 1414, fut pourvu d'un Office de Préſident à Mortier au Parlement en 1444, & mourut en Avril 1456, laiſſant de *Jeanne Blanchet*, ſa première femme,

III. HENRI DE MARLE, Chevalier, Seigneur de Verſigny & de Luſancy, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Mai 1442, Maître des Requêtes de l'Hôtel en 1455 & enfin Premier Préſident du Parlement de Toulouſe en 1465; il mourut à Paris en 1518. Il avoit épouſé *Jeanne de Cambray*, dont :

IV. JÉRÔME DE MARLE, Seigneur de Luſancy & de Verſigny en partie, qui a épouſé 1° *Charlotte le Breton*, Dame d'Arcis-le-Ponſart; & 2° *Philippe Laurens*. Du premier lit il eut :

PIERRE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

GUILLAUME, Seigneur de Verſigny, auteur de la branche des Seigneurs d'*Orcheux*, rapportée ci-après.

V. PIERRE DE MARLE, Chevalier, Vicomte d'Arcis-le-Ponſart, Seigneur de Luſancy, mourut en 1531. Il avoit épouſé *Anne du Refuge*, qui le rendit père de

VI. CLAUDE DE MARLE, Vicomte d'Arcis-le-Ponſart, Seigneur de Charmentray en partie, fait Chevalier en 1554 & de l'Ordre de Saint-Michel le 27 Juillet 1567, lequel mourut le 26 Février 1606. Il laiſſa de *Jacquette de Cuvillier*, ſa première femme,

VII. LOUIS DE MARLE, Vicomte d'Arcis-le-Ponſart & de Coucy-lès-Eppes, député de la Nobleſſe de Laon aux Etats tenus à Paris en 1614. Il laiſſa de ſa première femme, *Anne le Comte*,

VIII. CLAUDE DE MARLE, II^e^ du nom, Vicomte d'Arcis-le-Ponſart, &c., qui fut père par *Catherine de Vaſſan*, ſa femme, de

IX. LOUIS DE MARLE, Seigneur de Coucy-les-Eppes, qui s'eſt marié avec *Antoinette de Flavigny*, dont il eut :

X. PIERRE DE MARLE, Page de la Petite Ecurie du Roi en Janvier 1679, qui épouſa *Madeleine de Charmolue*, fille de *Frédéric-Antoine*, Seigneur de Rochemont & de Longpré, Préſident & Tréſorier de France au bureau des Finances à Soiſſons. Il en a eu pour fille unique ANTOINETTE, née en 1714.

*BRANCHE des Seigneurs d'*ORCHEUX.

V. GUILLAUME DE MARLE, Seigneur de Verſigny en partie (fils de JÉRÔME, Seigneur de Luſancy, & de *Philippe Laurens*), fut Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Maître des Eaux & Forêts de l'Iſle-de-France, Brie & Champagne, & mourut en 1594. Il fut père, par *Radégonde Bourdelot*, ſa femme, de

VI. JÉRÔME DE MARLE, Seigneur d'Orcheux, Maître des Cérémonies de France, qui fut aſſaſſiné dans la forêt de Senlis, du vivant de ſon père, vers l'an 1590. Il eut de *Madeleine de Berbiſy*, ſon épouſe,

VII. PHILIPPE DE MARLE, Seigneur d'Orcheux & de Verſigny en partie, qui s'eſt marié en ſecondes noces à *Madeleine de Bragelongne*, dont il a eu ſix filles, quatre Religieuſes & deux mariées.

A cette Famille, qui a formé pluſieurs branches & rameaux, appartient CHRISTOPHE DE MARLE, Seigneur de Verſigny en partie, de Beaubourg & de Cloſemont, Conſeiller au Parlement & Chanoine d'Avranches, qui

mourut en 1555, âgé de 70 ans, après avoir inſtitué pour héritier univerſel *Chriſtophe Hector*, ſon neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes DE MARLE. Voy. HECTOR DE MARLE, & ſur cette Famille l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 381; Moréri; le *Nobiliaire de Picardie*, &c.

Les armes DE MARLE ſont : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de 3 molettes d'éperon d'argent.*

MARLE, en Normandie, Election de Bernay, famille qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 aiglettes de gueules*, 2 & 1.

MARLEY, ancienne Maiſon de Lorraine, éteinte, dont étoit

COLLARD DE MARLEY, Seigneur du Saulcy, de Dun, de Jametz & de Florange, Conſeiller & Chambellan du Roi de Sicile (fils de JEAN, & de *Jeanne de Lenoncourt*, Dame de Florange), qui s'eſt marié à *Ide, Odette* ou *Eude*, fille d'*Erard du Châtelet*, IIe du nom, & d'*Alix de Saint-Eulien* ou *de Cirey*. Il mourut après l'an 1446 & avant 1449, & laiſſa pour unique héritière, ſa fille,

JEANNE, dont il avoit arrêté le mariage, par acte du 15 Juin 1446, avec *Robert de la Marck*, Ier du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan, &c. Ce traité eut ſon exécution le 22 Juin 1449, & de cette alliance ſont ſortis les Ducs de Bouillon. Voyez MARCK (DE LA).

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

MARLOU : *d'azur, à la montagne d'or, ſupportant 2 oiſeaux affrontés du même, regardant un ſoleil d'or.*

* MARLY, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1649, enregiſtrées au Parlement le 20 Mai & en la Chambre des Comptes le 10 Septembre de la même année.

* MARLY-LA-VILLE, en l'Isle-de-France Diocèſe de Paris : autre Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Octobre 1660, en faveur de *Pierre de Hodic*, Maître des Requêtes.

MARMET DE VALCROISSANT, Famille originaire de la ville d'Apt, en Provence, qui remonte à

TOUSSAINT MARMET, qui ſervit avec diſtinction vers le milieu du XVIe ſiècle. Il étoit homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances de M. de la Valette, Gouverneur du Château de Turin. Il avoit épouſé, 1° le 22 Janvier 1560, *Françoiſe de Maſſe*, des Seigneurs de *Ruſtrel*, de la ville d'Apt; & 2° *Catherine du Bois*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, marié à *Anne de Rémerville*, dont la branche eſt tombé en quenouille.

PIERRE DE MARMET prit le parti des armes à l'exemple de ſon père, & fut tué en 1609, dans un combat particulier, par un Chevalier de Malte. De lui eſt deſcendu, au IVe degré,

CHARLES-FRANÇOIS DE MARMET DE VALCROISSANT, Seigneur de Vaumale, allié, depuis l'an 1737, à *Charlotte-Marie d'Autric de Vintimille*, fille de N... *d'Autric*, Seigneur de Baumettes, & d'*Anne de Fougaſſe*, dont des enfans.

MELCHIOR DE MARMET, ſon couſin, Seigneur de Valcroiſſant, Lieutenant-Colonel au Régiment de la Reine, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, étoit retiré du ſervice avec une penſion du Roi, & vivoit ſans alliance en 1759. Il a pour frère,

PIERRE-IGNACE DE MARMET DE VALCROISSANT, Licencié de Sorbonne, ſucceſſivement Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe d'Aix, Abbé de Sauveur de Vertus.

Et pour ſœur, N... DE MARMET DE VALCROISSANT, mariée au Sieur *de Chanteraine*, Gentilhomme de la Province d'Artois. (Voy. l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 107, & l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, tom. II, p. 332 & ſuiv.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople, mouvantes d'un tertre du même; au chef couſu d'azur, chargé de 3 croiſſans entrelacés d'argent*, qui eſt DE MARMET; *& aux 2 & 3 de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croiſſant d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & ſoutenu d'argent*, qui eſt DE VALCROISSANT.

* MARMIER. La Terre & Seigneurie de *Sévelx*, Bailliage de Gray, fut érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Marquiſat de Marmier*, par Lettres Patentes du

mois de Juillet 1740, enregiſtrées au Parlement de Beſançon en 1741 & à la Chambre des Comptes de Dôle la même année, en faveur de François-Philippe de Marmier, II^e^ du nom, Seigneur d'Avrainville, Dainville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Côte, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, dont il ſera parlé ci-après.

La Famille de Marmier, établie depuis près de 400 ans, dans le Comté de Bourgogne, eſt originaire d'Angleterre.

I. Huguenin de Marmier, Ecuyer, le premier qui d'Angleterre vint s'établir dans le Comté de Bourgogne, en 1366, au retour du Duc Philippe *le Hardi*, qui y avoit été priſonnier avec le Roi Jean, ſon père, fut Echanſon de ce même Duc de Bourgogne, & poſſéda la Terre de Gatey. Par ſon mariage, contracté avec *Agnès de Marey*, il acquit la Seigneurie d'Echevanne, & obtint le droit de la haute Juſtice, de laquelle le Duc Jean II lui fit don, ainſi que du droit d'Affouage, dans le bois de Veleſmes, en conſidération de ſes bons & importans ſervices au fait des armes, comme il eſt dit par un acte du 20 Avril 1409, confirmé par une Patente de l'Empereur Maximilien, du 16 Juillet 1507, donnée en faveur de Mamès de Marmier, Ecuyer de cet Empereur, & arrière-petit-fils d'Huguenin.

II. Charles de Marmier, libre Seigneur de Gatey & d'Échevanne, Capitaine & Gouverneur de Langres, fils d'Huguenin, épouſa *Jacqueline*, fille de *Jean Jouard*, Premier Préſident du Parlement de Dôle. Ses enfans furent entr'autres :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Mamès, mort Capitaine d'un Vaiſſeau rond pour le ſervice de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne.

III. Pierre de Marmier, libre Seigneur de Gatey & d'Échevanne, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, mourut à Ypres, où il fit ſon teſtament le 20 Octobre 1423, laiſſant de ſa femme, nommée *Anne de Damas*,

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Mamès, dont il a été parlé ci-devant.

IV. Jean de Marmier, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, fut Ambaſſadeur de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, près la Ducheſſe de Luxembourg, pour l'engager à renoncer à ce Duché. Ses Terres de Gatey & d'Echevanne furent confiſquées au profit de Guillaume de Vergy, par le Roi Louis XI, lorſqu'il s'empara de la Franche-Comté : ce qui obligea Jean de Marmier à ſe retirer près de la Princeſſe Marie, héritière de Bourgogne, de laquelle il étoit Conſeiller d'Etat & à laquelle il fut toujours inviolablement attaché. De ſon mariage contracté avec *Simonnette de Falletans*, il eut pour fils aîné,

V. Hugues de Marmier, Chevalier, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, Seigneur de Moiſſey & de Betoncourt, chef du Conſeil de Marguerite d'Autriche, Comteſſe de Bourgogne, Conſeiller d'Etat de l'Empereur Charles-Quint, puis Commis aux affaires d'Etat du Comté de Bourgogne, après avoir été Premier Préſident du Parlement en 1517, par ordre de cet Empereur, s'être acquitté de pluſieurs Ambaſſades importantes, & avoir rendu de grands ſervices à ce Prince. Il fit ſon teſtament le 13 Septembre 1553, & avoit été marié 1° à *Louiſe de Gauthiot*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° à *Anne de Poligny*, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Simon, tige de la branche des Comtes de *Salnoue*, rapportée ci-après ;
3. Hugues, Seigneur du Chemin & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort en Orient, à la ſuite de Don Juan d'Autriche ;
4. Claude, Abbé de Rozières & de Goillies, Protonotaire Apoſtolique ;
5. Claudine, mariée à *André de Beſſey*, Seigneur de Tavey & de la Chaume, Chevalier de l'Ordre du Roi ;
6. Et Jeanne, alliée 1° à *Jean de Beſſey*, Seigneur de Trye-Château ; & 2° à *Pierre de Dorſans*, Seigneur de Laumont.

VI. Jean de Marmier, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, Capitaine de la ville de Gray, Gouverneur de Deventer, en Hollande, Gentilhomme de la bouche du Roi d'Eſpagne, & de ſon Conſeil de Guerre, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand Chambellan de Don Juan d'Autriche, & enfin Maréchal de Camp Général en Flandre, avoit épouſé, par contrat du 23 Août 1575, *Paule de Pontaillier*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & de *Marguerite de Ray*. Ses enfans furent :

1. Jeanne-Baptiste, alliée à *Jacques de Guedon*, dit *de la Rouère*, Vicomte de Sacquenay & d'Eſclavolles ;
2. Alexandre, qui ſuit ;
3. Et Clériadus, Seigneur de Gatey, Baron de Talmay, fait Chevalier par l'Archiduc Albert & l'Infante Claire-Eugénie, & Gentilhomme de leur bouche. Il eut enſuite une Compagnie de Gendarmerie pour le ſervice du Roi Louis XIII. Il fut marié, l'an 1610, à *Claude-Renée de Pontaillier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Vergy*. Il en eut deux fils, qui moururent ſans alliance au ſervice de France, & trois filles, ſavoir :

   Madeleine-Diane, qui épouſa, 1° en 1630, *Léonor de Chabot*, Seigneur de Brion, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2° le 24 Mars 1641, *Charles-Chriſtophe de Mazancourt*, Vicomte de Courval, tué au ſiège de Réthel, dont des enfans. Voy. MAZANCOURT.

   Béatrix, Religieuſe aux Dames Annonciades à Gray ;

   Et Jeanne-Alexandrine, femme d'*Olivier Tolofini*, Seigneur de Biſcans.

VII. Alexandre de Marmier, Baron de Longwy, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Léopold, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au ſervice de l'Empereur Ferdinand, & Capitaine de Cuiraſſiers pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, épouſa, le 22 Février 1609, *Roſe de Ray*, fille de *Clériadus*, Baron *de Ray*, & de *Claude-Françoiſe de Bauffremont*. De cette alliance vinrent entr'autres enfans :

1. Claude, Chevalier de Malte, Meſtre de Camp de Cavalerie en Eſpagne, tué au ſiège de Lérida ;
2. Et Joachim-Alexandre, qui ſuit ;

VIII. Joachim-Alexandre de Marmier, Baron d'Hugier & de Longwy, Seigneur de Seveux, Cugney & Echevanne, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ſur le pied Allemand, en Eſpagne, épouſa, le 28 Juillet 1648, *Marie*, fille d'*Antoine Horologi*, Seigneur de Savigny, Capitaine au Régiment des Gardes de Louis XIII, & d'*Anne-Claudine de Mont-Saint-Léger*. Il en eut :

IX. François-René, appelé *le Comte* de Marmier, Seigneur de Seveux, Capitaine de Dragons en France & Chevalier de Saint-Louis à la première promotion de cet Ordre, en l'année 1693. Il s'allia, 1° par contrat du 18 Mai 1680, à *Anne de Réance*, fille de *Lupin*, Seigneur de Traveron, & de *Marie de la Rochette*, Dame d'Epinant ; & 2° à *Anne de Noirot*, fille de *Robert*, Seigneur de Tournay. Du premier lit ſortit :

François-Philippe, qui ſuit.

Et du ſecond lit eſt reſté

Charles-Emmanuel, Brigadier des Armées du Roi en 1748 & Lieutenant-Colonel du Régiment de Bauffremont, Dragons.

X. François-Philippe, Ier du nom, Comte de Marmier, Seigneur de Seveux, Avrainville, Dainville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Côte, Traveron, Seraumont & Taillancourt, né le 6 Janvier 1681, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, mourut en 1736. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Février 1718, *Marguerite-Emilie d'Hamilton* (fille de *Jean*, Comte *d'Hamilton*, Maréchal des Camps & Armées de Jacques II, Roi d'Angleterre, & d'*Eliſabeth Maccann*), de la branche des Mylords-Comtes d'*Abercorn*, Pairs d'Irlande, aînée de la Maiſon *d'Hamilton*. Elle eſt mère de

1. François-Philippe, qui ſuit ;
2. Et Marie-Céleſtine-Philippine-Joſéphine, alliée, 1° le 22 Février 1740, à *Charles-Marc-Antoine-Joſeph*, Comte *de Dortans*, Capitaine au Régiment d'Eu, mort à Straſbourg des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Dettingen, dont poſtérité. Voy. DORTANS ; & 2° en Avril 1754, à *Paul-Xavier de Pons de Rennepont*, appelé *le Comte de Pons*.

XI. François-Philippe de Marmier, IIe du nom, Baron de Ray, Seigneur d'Avrainville, Dainville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Côte, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, créé *Marquis* de Marmier en 1740 (comme il a été dit au commencement de cet article), a épouſé, 1° le 29 Janvier 1742, *Marie-Joſéphine de Boufflers-Remiencourt*, morte, ſans enfans, le 9 Septembre 1742 ; 2° par contrat du 16 Mai 1743, *Marie-Antoinette Rouault*, morte le 21 Mars 1747, fille de *Jean-Joachim*, Marquis de Gamaches, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Catherine-Conſtance-Emilie Arnauld de Pomponne* ; & 3° en 1748, *Marie-Catherine-Françoiſe du Châtelet*, née le 20 Janvier 1720, morte le 24 Janvier 1778, fille unique & héritière de *René-François*, Marquis *du Châtelet* & de Grandſeille, Baron

de Cirey, &c., mort en 1755, Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. François-Etienne de Lorraine, Commandant dans ſes Etats de Toſcane, & de *Marie de Fleming*. Il a eu pour enfans du ſecond lit:

1. Un fils, mort en bas âge;
2. Marie-Céleſtine-Philippine-Joachime-Simonne, née le 17 Juillet 1744, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée, par contrat du 9 Janvier 1764, à *Charles-Joſeph*, Comte *de Roſières*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Picardie, duquel elle a eu pluſieurs enfans. Voy. ROSIÈRES;
3. Charlotte-Mélanie, née le 1er Novembre 1745.

Et du troiſième lit eſt iſſu

4. Charles-Emmanuel-Apollinaire-Philippe, Marquis de Marmier, né le 11 Décembre 1753.

BRANCHE
des Comtes de Salnoue.

VI. Simon de Marmier (ſecond fils d'Hugues, & d'*Anne de Poligny*, ſa ſeconde femme), fut Comte de Salnoue, créé *Chevalier* par le Roi d'Eſpagne, pour lequel il commandoit deux Compagnies de Cavalerie, qu'avoit déjà commandées ſon frère aîné. Il paſſa enſuite au ſervice du Duc de Savoie, qui le fit Gentilhomme de ſa Chambre, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, Conſeiller d'Etat & de Guerre, puis Maréchal de Camp Général de Savoie, & fut tué au ſiège de Genève, ayant fait ſon teſtament le 11 Juillet 1682. Il avoit épouſé *Louiſe*, fille de *Georges*, Comte *de Montafié* & de Varize, & de *Blanche-Urſine de Viſconti*, proche parente du Duc *de Savoie*, & tante d'*Anne de Montafié*, femme de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, &c. Leurs enfans furent:

1. Charles-Emmanuel, qui ſuit;
2. Anne, mariée, le 27 Mars 1597, à *François de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche, fils de *Claude*, Bailli de Bar-ſur-Seine, & d'*Henriette de Saulx-Tavannes*;
3. Et Claude, alliée à *François de Cleron*, Seigneur de Voiſey.

VII. Charles-Emmanuel de Marmier, Comte de Salnoue, Gentilhomme de la Chambre de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie en Bourgogne, épouſa, le 27 Février 1604, *Jeanne-Renée de Fauche*, de laquelle il eut:

Antoine, qui ſuit;

Et Jeanne-Claude, héritière de ſon frère, laquelle porta le Comté de Salnoue, à ſon mari *Antoine de Pra*, Seigneur de Balaiſeaux & de Peſeux.

VIII. Antoine de Marmier, Comte de Salnoue, fut tué à l'attaque du Château de Vaitte, près de Beſançon, ſans avoir été marié.

Les armes: *de gueules, à une marmotte d'argent.* (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 559 & ſuiv.).

MARMIER, Famille différente de la précédente, qui tire ſon origine du Bourg de Marnay, en Franche-Comté. Selon un acte paſſé pardevant un notaire Royal à Dôle, le 3 Août 1605, en préſence de pluſieurs Gentilshommes de la Province, aſſemblés à cet effet, entre Alexandre de Marmier, Baron de Longwy, & Adrien Marmier, Ecuyer (par lequel ce dernier reconnoît *qu'il n'eſt pas de la Maiſon du Baron de Longwy, & que le blaſon de ſes armes eſt différent*), il eſt prouvé que ces deux Familles, malgré l'identité du nom, n'ont pas une origine commune.

MARMION, très-ancienne Nobleſſe qui a été illuſtre en Normandie & en Angleterre, & qui tire ſon origine du Bailliage de Caen, où elle a fait ſa première demeure.

I. Robert Marmion, Vicomte de Fontenay, vivoit, comme le rapporte Guillaume Dugdale, ſous le règne de Guillaume *le Conquérant*, en 1066. Il paſſa avec lui à la conquête du Royaume d'Angleterre, & eut pour fils,

II. Robert Marmion, IIe du nom, Vicomte de Fontenay, qui s'eſt marié, ſous le règne d'Henri Ier, Roi d'Angleterre, en 1128, à une nommée *Meliſée*, dont vint:

III. Robert Marmion, IIIe du nom, Seigneur & Vicomte de Fontenay, mort la ſeconde année du règne d'Henri III, Roi d'Angleterre. Il ſoutint vigoureuſement le droit de ce Prince, contre Geoffroy, Comte d'Anjou, qui lui diſputoit la Couronne d'Angleterre. Le Comte ne pouvant obliger Marmion à lui rendre Falaiſe, qu'il tenoit pour le Roi Henri, aſſiégea le Château de Fontenay, le prit de force & le raſa en 1139. Robert Marmion eut de ſa femme, nommée *Philippe*,

1. Robert, qui ſuit;
2. Robert, dit *le Jeune*, dont la poſtérité a ſubſiſté longtems en Angleterre;

3. Et GUILLAUME, Chevalier, duquel parle du Moulin, p. 355.

IV. ROBERT MARMION, IV^e^ du nom, dit *le Vieux*, mourut en 1248, & eut entr'autres enfans :

V. PHILIPPE MARMION, qui s'eſt marié, 1° à *Jeanne Kelperk;* le nom de ſa ſeconde femme eſt ignoré. Du premier lit vinrent :

1. & 2. JEANNE & MALERE, femme de *Raoul Cromwell ;*
3. Et MATHILDE, mariée à *Raoul Boteler.*

Et du ſecond lit il eut :

4. Une fille, auſſi nommée JEANNE, mariée, 1° avec *Thomas*, Mylord *Lou ;* & 2° avec *Henri Hillaire.*

D'une branche établie en Angleterre, étoit ROGER MARMION, Baron de Tamerworth, qui eut deux fils :

1. GEOFFROY, auteur d'une branche dont on n'a point de connoiſſance;
2. Et ROBERT, Baron de Tamerworth, vivant environ l'an 1187, qui eut pour enfans :

   RICHARD, Mylord MARMION ;
   ROBERT, Chevalier ;
   Et ALBEREDE, femme, en 1238, de *Guillaume de Canville ;* ils vivoient ſous le règne d'HENRI III, Roi d'Angleterre.

De la même Famille étoit GEOFFROY MARMION, vivant en 1140.— On lit dans Matthieu Pâris, *Hiſt. major Angliae* que l'an 1143, ROBERT MARMION chaſſa les Moines de Conventrey de leur Abbaye, pour y bâtir une forteresſe.

Il y a une Charte de RICHARD I^er^, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Greſtain, en Normandie, de l'an 1188, en laquelle eſt compris ROGER MARMION, qui y aumôna les dîmes de ſa Terre de Berwick, en Angleterre. ROBERT & GEOFFROY MARMION y donnèrent auſſi pluſieurs biens. Il y a une autre Charte du Roi GUILLAUME *le Roux*, pour l'Abbaye de Haleſ-Owen, en Salop, où ſont témoins GUILLAUME & ROBERT MARMION, Chevaliers, frères.

PHILIPPE MARMION fut pris avec le Comte de Warwick à Pons, en Poitou, en 1254. Il donna pluſieurs biens aux Frères Hoſpitaliers d'Angleterre, comme il ſe voit par une Charte donnée de ſa main. (C'eſt ce que nous avons pu découvrir ſur les MARMION établis en Angleterre.)

De la branche reſtée en Normandie, vraiſemblablement l'aînée, étoit

I. ROGER MARMION, Chevalier, l'un de ceux qui accompagnèrent le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre, en 1066. Il eut pour fils,

II. GUILLAUME MARMION, Chevalier, Seigneur de Fontenay-le-Marmion, l'un des témoins qui ſignèrent aux fondations que firent *Robert* & *Eudes Teſſon* à l'Abbaye du Val-Richer en 1120. Son fils fut

III. ROBERT MARMION, I^er^ du nom, Seigneur de Fontenay, Fondateur de l'Abbaye de Barbery en 1139. Il ſigna la Charte de RICHARD I^er^, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donnée à Rouen, en 1156, en faveur de l'Abbaye de Jumièges. Il eut pour enfans :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. Et GERMAINE, femme, en 1195, de *Robert Teſſon*, Seigneur de Thury, fils de *Robert Teſſon*, Seigneur de Thury & d'*Harviſe de Sainglais.*

IV. ROBERT MARMION, II^e^ du nom de ſa branche, Seigneur & Vicomte de Fontenay, eſt nommé entre les Chevaliers de l'honneur de Montfort en 1204, & auſſi parmi ceux qui portoient bannière, en 1214, ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il céda, en 1223, à Robert des Ableges, Evêque de Bayeux, tout ce qu'il poſſédoit dans la Baronnie de Creully ; il en eſt parlé dans la *Gallia Chriſtiana*, tom. XI, col. 367, & l'Echiquier de Pâques, tenu à Caen l'an 1222, fait mention de ce ROBERT comme y étant préſent.

Dans le Rôle de la ſubvention des Nobles de la Province en 1304, ſont compris dans la Sergenterie de Dives & de Honfleur THOMAS & MATHIEU MARMION, Chevaliers.

Monſieur JEAN MARMION eſt compris dans la Compagnie du Sire de Fauguernon, qui fit ſa montre en 1240. — On trouve un Laurent du Val, Ecuyer, marié avec AGNÈS DE MARMION, Dame de Gonneville. — Dès l'an 1212, un *Olivier d'Harcourt* étoit marié à MATHILDE DE MARMION ; & les *Mémoires* de M. Bigot-Souſmeſnil font mention de ROGER DE MARMION, Chevalier, Seigneur de Varaville, vivant en 1223. — Enfin dans les Archives du Saint-Sépulcre de Caen, on voit que ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, Chevalier ratifia les donations faites ſur ſon fief de Freſnay-le-Puceux, & que PHILIPPE & ROGER, ſes fils, tranſigèrent avec Guillaume Acarin, Doyen & les Chanoines du Saint-Sépulcre, par acte du lendemain de Saint-Marc en Avril 1243, ſur un Procès intenté à l'occa-

ſion d'une portion de moulin qui avoit été donnée au Saint-Sépulcre par feu GUILLAUME MARMION, Clercà Frefnay-le-Puceux, & dans l'arrangement cette portion fut échangée pour des terres audit lieu.

Les armes des MARMION étoient : *de vair*, & les puînés briſoient *d'une faſce de gueules, frettée d'argent.*

MARMONT, en Breſſe. Le premier nom de cette ancienne Nobleſſe étoit LE SAUVAGE, qu'elle quitta pour prendre celui de MARMONT, ſa Seigneurie, par l'abus qui ſe pratique encore aujourd'hui.

I. ETIENNE LE SAUVAGE, Damoiſeau de Marmont, vivant en 1200 & en 1230, eſt la tige de cette Famille. Il laiſſa entr'autres enfans :

II. JEAN DE MARMONT, dit *le Sauvage*, Chevalier, qui, l'an 1260, reconnut tenir en fief du Prieur de Neuville, en Breſſe, la moitié de la dîme de la Bruyère. En 1272, il rendit hommage à Amé de Savoie, Seigneur de Baugé & de Breſſe, de la Maiſon forte de MARMONT, & eut pour enfans :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. ETIENNE, Damoiſeau ;
3. HENRI, auſſi Damoiſeau, & marié à la fille d'*Hugues de Saint-Sulpis*. Il fit hommage à Amé de Savoie en 1276 ;
4. Et JACQUES, Damoiſeau.

III. GUILLAUME, Seigneur DE MARMONT, épouſa *Florence de la Balme*, fille de *Pierre*, Seigneur de Boche, & de *Marguerite de la Balme*. Leurs enfans furent :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Damoiſeau ;
3. ANSELMETTE, femme de *Guyonnet d'Eſpeyſſoles*, Damoiſeau en 1317 ;
4. Et SIBYLLE.

IV. GEOFFROY, Seigneur DE MARMONT, Chevalier, épouſa *Marguerite de Marboz*, dont entr'autres enfans :

V. ETIENNE, Seigneur DE MARMONT, Chevalier, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils & héritier,

VI. ODET, Seigneur de MARMONT & de Longes, vivant en 1350, qui s'eſt marié à *Béatrix*, Dame *de Béoſt*, fille & unique héritière de *Guy*, Seigneur *de Béoſt*, & de *Béraude de Crangeac*. Il en eut :

1. JEAN, Seigneur DE MARMONT, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Marie de Macet*, fille d'*Amé*, Seigneur du Chanay, &c., & de *Marguerite de Franchelins ;*
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. Et MARGUERITE, femme, en 1363, d'*Armandon de Bullion*, Seigneur de Bereins.

VII. PIERRE, Seigneur DE MARMONT, de Longes & de Béoſt en 1378, épouſa *Marguerite de Challes*, de laquelle il eut :

1. HUGONIN, qui ſuit ;
2. Et LOUISE, femme de *Gérard de Colomb*, Co-Seigneur de la Salle.

VIII. HUGONIN, Seigneur DE MARMONT, de Béoſt & de Longes, épouſa *Eléonore de Vienne*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. GUY, Seigneur de Béoſt, marié à *Jeanne de Germoles*, fille de *Geoffroy*, Seigneur *de Germoles*, en Mâconnais, & de *Marguerite le Jays*. Il mourut en 1439, & laiſſa :
   1. TIBURCE, Seigneur de Béoſt, mort ſans hoirs en 1472 ;
   2. CLAUDE, Religieux à Cluny ;
   3. & 4. ANTOINETTE & PERNETTE, Religieuſes à Polerins ;
   5. Et JEANNE, femme d'*Antoine de Monſpey*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Luyſſandres, &c., dont poſtérité. Voy. MONSPEY.
3. JEANNETTE, mariée à *Robert de Montvognard*, Chevalier ;
4. MARGUERITE, alliée à *Jean*, Seigneur *de la Beyvière*, dont poſtérité. Voy. BEYVIÈRE (LA) ;
5. MARIE, Religieuſe à Neuville ;
6. Et ISABELLE, femme, le 9 Juillet 1398, de *Pierre*, Seigneur *de Becerel*, &c., dont des enfans. Voy. BECEREL.

IX. JEAN, Seigneur DE MARMONT, vivant en 1440, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Seigneur de Longes ;
3. JEAN, Prieur de Saint-Pierre de Mâcon en 1470 ;
4. JEANNE, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Malaval ;*
5. Et ANNE, Religieuſe à Neuville.

X. JACQUES, Seigneur DE MARMONT & de Longes, un des 200 Gentilshommes & Chef d'Hôtel, qui jurèrent pour Louis, Duc de Savoie en 1455, le traité d'alliance fait avec le Roi CHARLES VII, épouſa, 1° au mois de Janvier 1445, *Aimée de Verfey*, fille de *Perceval*, Seigneur *de Verfey*, & de *Guillemette le Chauvieux ;* & 2° *Antoinette Andrevet*, fille de *Claude*, Seigneur de Cor-

ſant, & de *Guillemette de Chandée*. Il n'eut point d'enfans de cette ſeconde femme, mais du premier lit vinrent :

1. Louise, femme, le 13 Avril 1470, de *Philibert Andrevet*, IIe du nom, Seigneur de Corſant, &c., frère d'*Antoinette*, ſa belle-mère; elle eut poſtérité. Voy. ANDREVET;
3. Et Anne, mariée à *Quentin de Mency*, Seigneur de la Broyère, en Mâconnais.

Les armes de cette Famille éteinte ſont : *d'azur, à la bande d'argent.*

MARNAIS, en Dauphiné, dont les Comtes de *Verceil*.

Jean-Baptiste de Marnais, Comte de Verceil, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps et Armées, Gouverneur de Dôle, en Franche-Comté, mourut le 12 Janvier 1732. Il laiſſa

Charles de Marnais, comte de Verceil, Exempt des Gardes du Corps du Roi & auſſi Gouverneur de Dôle, devenu Enſeigne, puis Lieutenant le 1er Janvier 1755, fait Brigadier en 1744, Maréchal de camp le 16 Février 1748, & Lieutenant Général le 17 Décembre 1759. Il s'eſt marié, à Paris, le 3 Novembre 1734, à *Claude-Françoiſe Petit de Paſſy*, morte le 27 Avril 1739, & veuve, ſans enfans, de *Jacques-Etienne Canaye*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 2 Juillet 1732. Elle étoit fille de feu *François-Nicolas Petit*, Seigneur de Paſſy, Serilly, Hebecourt, &c., Lieutenant Général d'Epée au Bailliage & Siège Préſidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, ſa veuve. De ce mariage vint :

Charlotte-Jacqueline-Joſèphe de Marnais de Saint-André de Verceil, morte à Paris le 2 Juin 1762, qui a épouſé, le 29 Janvier 1754, *Pierre-Jacques-François-Auguſte Ferron*, Comte *de la Ferronnays*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de Camp & Gouverneur de Dôle, dont poſtérité. Voy. FERRON de la FERRONNAYS.

De la même Maiſon étoit Joseph de Marnais, Seigneur de Saint-André & de la Batie (oncle de Charles), appelé *le Chevalier de Saint-André*, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, fait Maréchal des Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie en Août 1705, Meſtre de Camp par Brevet du mois de Février 1706, Brigadier le 1er Février 1719, & Inſpecteur Général de la Cavalerie le 9 Septembre 1729, Lieutenant de Roi des Invalides le 1er Juillet 1730, Maréchal de Camp le 20 Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 liv. de penſion, le 2 Février 1737, & Gouverneur des Invalides en Janvier 1738. Il eſt mort ſans alliance le 18 Octobre 1742. (Notice extraite en partie du *Mercure de France* de Novembre 1734, pag. 2538.)

Les armes : *de ſable, au chevron d'or; au chef du même, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, défendue d'argent.*

* MARNAY-LA-VILLE, Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut acquiſe par *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, lequel, par ſon teſtament du 26 Mai 1527, inſtitua pour héritier univerſel, avec ſubſtitution, *Jean de Gorrevod*, Seigneur de Salins, ſon couſin, qui fut père de *Laurent*, IIe du nom, & aïeul de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, en faveur duquel la Baronnie de *Marnay*, unie avec les Seigneuries de *Fourg*, *Byans* & *Cordiron*, fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres d'Albert & d'Isabelle, Archiducs d'Autriche, le 4 Mai 1600. Ce Seigneur fut créé *Duc de Pont-de-Vaux*, par Louis XIII, en Février 1623, & *Prince du Saint-Empire*, le 22 Mars de la même année, par l'Empereur Ferdinand II. Son fils, *Eugène de Gorrevod*, étant mort le 26 Juillet 1681, ſans alliance, le dernier de ſa Maiſon, ſa riche ſucceſſion fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris de 1712, en vertu de la ſubſtitution faite, en 1527, à *Louis-Benigne*, Marquis *de Bauffremont*, comme deſcendant de *Jeanne de Gorrevod*, ſœur de *Laurent* II, par ſa triſaïeule *Claude de Villelume*, fille unique de *Claude-Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux, & petite-fille de *Jeanne de Gorrevod* & de *Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux. Voy. BAUFFREMONT.

MARNIÈRES, ancienne Nobleſſe établie en Bretagne, originaire du Poitou ou de l'Anjou, & ſur laquelle nous attendons un *Mémoire*. De cette Famille ſont :

1° Le Comte de Guer-Marnières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel des Gardes Françoiſes & Gouverneur de Landrecies en 1768;

2° Le Marquis de Guer-Marnières, Préſident au Parlement de Bretagne;

3° Et le Comte de Guer-Marnières, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, puis Commandant des Gardes de la Marine à Breſt.

Cette Famille, du Reſſort de Ploërmel, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 12 Décembre 1668, au rapport de M. de Bréhan. Elle remonte, par filiation ſuivie, au commencement du XV^e ſiècle, à Maurice de Marnières, Seigneur de la Biffardière, qui s'eſt marié à *Hélène le Camus*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MARNIX, ancienne Nobleſſe Militaire & de Chevalerie, originaire de Savoie.

I. Claude de Marnix eut de *Marie de Vaudan*, ſon épouſe,

II. Jean de Marnix, Seigneur de Thoulouſe, lequel, de *Jeanne de Cerf*, eut :

III. Jacques de Marnix, Seigneur de Thoulouſe, d'Ogimont, &c., Baron de Pottes, Commiſſaire Général des Montres des Pays-Bas, qui épouſa, 1° *Marie de Hemricourt*, fille d'*Henri*, Seigneur de Willerſies, & d'*Eliſabeth de Spangen*; & 2° par contrat du 5 Février 1546, *Marie de Bonnières*, fille de *Jean*, Seigneur de Souaſtre, & de *Jeanne de Lannoy*, Dame d'Ogimont & des Deux-Treilles. De ce ſecond mariage il eut :

IV. Gérard de Marnix, Baron de Pottes, Seigneur d'Ogimont, &c., qui s'eſt allié à *Salomée de Gaillard*, Dame de Crillat, en Franche-Comté, dont il eut :

V. Jean de Marnix, Baron de Pottes, &c., en faveur duquel la Terre d'*Ogimont*, Seigneurie en Flandre, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres Patentes du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, regiſtrées à Lille. Il fut marié, en 1612, à *Marguerite de Haudion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ghiberchies, &c., & de *Florence de Saluces de Bernemicourt*. De ce mariage vint :

VI. Nicolas-François de Marnix, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes, Seigneur de Germignies, qui s'eſt allié, en 1642, à *Iſabelle-Claire d'Ognies*, fille de *Charles-Philippe*, Comte d'Eſtrées, Seigneur de Rollencourt. Il en eut :

VII. Claude-François-Dominique de Marnix, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes & Seigneur de Rollencourt par retrait lignager, qui épouſa ſa parente, *Antoinette-Agnès de Haudion*, fille de *Pierre-Uldarich*, Seigneur de Ghiberchies, &c., & de *Marie-Jeanne de Tenremonde*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Baudry-Adelbert, qui ſuit;
2. Jean-Marie-Joseph, né le 3 Février 1701, ci-devant Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, lequel demeure en Franche-Comté;
3. Et N... de Marnix, Chanoineſſe à Mons.

VIII. Baudry-Adelbert, dit *le Comte* de Marnix, Baron de Rollencourt, épouſa, en 1718, *Eléonore-Aldegonde de Lannoy-Beaurepaire*, fille d'*Ignace-Philippe*, Comte de Beaurepaire, & de *Françoiſe de Coloma*, dont il a eu :

1. Claude-François-Joseph, dit *le Baron de Rollencourt*, né en 1730;
2. Pierre-Marie-Joseph, dit *le Chevalier* de Marnix, Capitaine au Régiment de Trazegnies, Cavalerie;
3. Charlotte-Josèphe, dite *Madame* de Marnix, Chanoineſſe aînée du Chapitre de Denain;
4. Anne-Antoinette-Agnès, dite *Mademoiſelle de Rollencourt*, auſſi Chanoineſſe à Denain;
5. Et Hubertine, dite *Mademoiſelle de Maiſoncelle*, auſſi Chanoineſſe à Denain. (*Tablet. généal. & hiſtor.*, part. VIII, p. 272.)

De cette Maiſon étoit Philippe de Marnix, Seigneur du Mont-Sainte-Aldégonde, né à Bruxelles l'an 1538. Il fut élevé dans les Sciences, apprit les Langues, ſe rendit très-habile dans le Droit, & dreſſa le Formulaire de la fameuſe confédération de l'an 1566, par laquelle pluſieurs Seigneurs des Pays-Bas s'engagèrent de s'oppoſer à l'Inquiſition (Brederode, qui en étoit le Chef, l'en fit Tréſorier Général). En 1575, il fut l'un des Députés des Etats en Angleterre, pour demander à la Reine Elisabeth ſa protection. Trois ans après l'Archiduc Mathias l'envoya à la Diète de Worms, où il fit un diſcours très-fort contre la manière de gouverner les Eſpagnols. Il vint en France l'an 1580, après la concluſion du Traité de Tours, que les Etats avoient fait avec François de France, Duc d'Alençon puis d'Anjou, & en apporta la ratification à ce Prince, qu'il ſuivit l'année ſuivante en Angleterre; fut depuis Conſul d'Anvers, qu'il

défendit contre le Duc de Parme en 1584; mena au Palatinat, en 1593, la Princeſſe Louiſe-Julienne de Naſſau, qui avoit été fiancée avec l'Electeur FRÉDÉRIC IV, & mourut enfin à Leyde, en Hollande, le 15 Décembre 1598, dans le tems qu'il travailloit à une verſion flamande de l'Ecriture.

Il y a eu auſſi de ce nom MAXIMILIEN DE MARNIX, Comte de Sainte-Aldégonde, Baron de Noircarme, &c., Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or, par le Roi PHILIPPE IV, & mourut le 13 Mars 1635, laiſſant poſtérité. (Moréri, édit. de 1759.)

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de 2 étoiles d'or.*

* MAROLLES, dans le Gâtinois François, Election de Montereau : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1661, regiſtrées au Parlement de Paris le 10 Décembre ſuivant & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663, en faveur de *Jean de la Barde*, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, décédé en Juillet 1692, à l'âge de 90 ans. Voyez BARDE (LA).

MAROLLES, ancienne Famille noble du pays de Touraine, dont nous allons parler d'après un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force. Elle remonte à RAOUL, Seigneur DE MAROLLES, Chevalier, qui donna à l'Abbaye de Saint-Paul de Cormery, ſon domaine de Trian, l'an 1130, par les exhortations d'un Religieux nommé Renaud.

I. HELIEN, Seigneur DE MAROLLES, donna à l'Abbaye de Baugerais, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Tours, ſes dîmes de Marolles, de Montaigu, de Pentanges & de Loigné, en 1212, du conſentement de RAOUL, ſon fils, qui ſuit.

II. RAOUL, Seigneur DE MAROLLES, ratifia ces donations l'an 1216, & fut père de

III. JEAN, Ier du nom, Seigneur DE MAROLLES, qui étoit en la Compagnie de CHARLES D'ANJOU, Roi de Sicile, lorſqu'il défit le bâtard Mainfroy, l'an 1266. Il eut pour fils,

IV. JEAN, IIe du nom, Seigneur DE MAROLLES, qui eſt mentionné dans un titre, daté du jour de Saint-Mathieu, Apôtre, l'an 1327. Il fut père de

V. GUILLAUME, Ier du nom, Seigneur DE MAROLLES, qui vivoit en 1382, comme il conſte par un aveu rendu à un Abbé de Villeloin, pour le fief de Méraux. Son fils,

VI. GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur DE MAROLLES, eſt dénommé dans un titre de l'an 1432, pour certains débats qu'il avoit, à cauſe de quelques dépendances de ſa Seigneurie relevant de Montréſor. Dans un autre titre de l'an 1447, on voit qu'il eut pour femme *Guillelmine Boutet*, fille de noble homme *Perrotin Boutet*, & de *Roberte*, ſon épouſe, dont il laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ROBERT, tige de la branche des Seigneurs de *Breuillard*, rapportée ci-après.

VII. JEAN, IIIe du nom, Seigneur DE MAROLLES, vivant en 1463, épouſa *Guyonne de Thoret*, fille & héritière de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoiſin & de Prichaut, & de *Marguerite Marthe*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. MARIE, Dame de Bourdin, femme de *Pierre de la Croix*, Chevalier, vivant en 1491 ;
3. JACQUETTE, mariée à *Jean de Rougemont*, Ecuyer ;
4. Et DIANE, Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers.

VIII. ETIENNE, Seigneur DE MAROLLES, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, 1° le 25 Mars 1498, *Catherine Graslœuil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Breteau, & de *Catherine Guenand* ; & 2° *Catherine de Souvain*, veuve d'*Aubert de Boiſvilliers*, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la première il laiſſa :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de Ranzay, lequel fut s'établir en Flandre, où il ſe maria ;
3. FRANÇOISE, femme de *Philippe de Menou*, Seigneur de Poitiers ;
4. Et ROBERTE, nommée CLAIRE à la Confirmation, Religieuſe à Fontevrault.

IX. FRANÇOIS, Seigneur DE MAROLLES, Gentilhomme ordinaire de la Vénerie & de la Fauconnerie du Roi, fut tué d'une branche d'arbre dans la forêt de Loches, étant à la chaſſe avec S. M. Il avoit épouſé *Philippe de Boiſvilliers*, fille d'*Aubert*, Chevalier, Seigneur du Marchais, & de *Catherine de Souvain*, depuis remariée à ſon père. De ce mariage il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;

2. Et ANTOINE, lequel ne laiſſa point de poſtérité.

X. CLAUDE, Ier du nom, Seigneur DE MAROLLES, s'allia, l'an 1558, avec *Françoiſe d'Erian*, fille unique & héritière de *Pierre d'Erian*, Seigneur de la Rochère & de Noizay, & d'*Anne de Guiet*. Ils eurent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. LOUIS, Seigneur de la Rochère, mort ſans hoirs de *Marie du Fautray*, ſon épouſe ;
3. & 4. GABRIELLE & CHARLOTTE, mortes ſans alliance ; la dernière en 1627.

XI. CLAUDE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur DE MAROLLES, de la Rochère, du Breuil & de Noizay, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Colonel des Cent Suiſſes de la Garde du Corps, Capitaine des Gendarmes & Chevaux-Légers entretenus, & Maréchal de Camp dans les Armées de Champagne, de Picardie & de Piémont, porta jeune les armes & ſe ſignala en diverſes occaſions, en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Ce fut lui qui reſta victorieux dans le combat qui ſe fit, l'an 1589, aux portes de Paris, entre le Seigneur de l'Isle-Marivaux & lui (voy. ſon éloge dans Moréri). Tous ceux qui en ont parlé ont vanté ſon adreſſe, ſa valeur & ſa probité. Il mourut le 9 Décembre 1633, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé, 1° l'an 1594, *Agathe de Chaſtillon*, fille de *Noël*, Chevalier, Seigneur des Soleillants, en Forez, & de *Jeanne de la Veuhe*, morte l'an 1630 ; & 2° *Lucrèce du Hamel*, dit Moréri. Du premier lit il eut :

1. CLAUDE, mort avant ſon père, à l'âge de 17 ans ;
2. GILLES, décédé jeune ;
3. MICHEL, Abbé de Villeloin & de Baugerais, homme doué d'une profonde connoiſſance des Belles-Lettres. Depuis l'an 1619, qu'il donna la *Traduction de Lucain*, juſqu'en 1681, qu'il publia l'*Hiſt. des Comtes d'Anjou*, il ne ceſſa de travailler avec une application continuelle & de faire paroître un nombre infini de Traductions ; les moins eſtimées ſont celles des *Poëtes Latins*, quoiqu'elles lui aient beaucoup coûté. L'Abbé DE MAROLLES mourut à Paris le 6 Mars 1681, âgé de 81 ans, le plus ancien Abbé & le plus infatigable, ayant mis des Livres au jour durant le cours de plus de 60 ans ; (Voy. ſon article dans Moréri.)
4. LOUIS, qui ſuit ;
5. CHARLES, mort jeune ;
6. MADELEINE, ſeconde femme d'*Emond de Menou*, Seigneur du Rabry ;
7. Et POLIXÈNE, mariée, le 20 Octobre 1624, à *Gabriel de Bridieu*, Seigneur du Claveau, Gouverneur de Mézières.

XII. LOUIS, Seigneur DE MAROLLES, de la Rochère, du Breuil & de Noizay, épouſa, 1° par contrat du 3 Novembre 1627, *Claude de Rochefort*, fille de *François*, Baron de Luçay ; & 2° en 1630, *Jeanne de Menou*, fille d'*Emond*, Seigneur du Rabry. Du premier lit vint un fils, mort en naiſſant, avec ſa mère, en 1629 ; & du ſecond il laiſſa :

1. EMOND, aſſaſſiné à l'âge de 19 ans ;
2. CLAUDE, mort en bas âge ;
3. EUSTACHE ;
4. MICHEL, Religieux & Prieur de Veuil ;
5. & 6. RENÉ & DIEUDONNÉ-LOUIS ;
7. & 8. GABRIEL & CLAUDE, morts en bas âge ;
9. AGATHE, décédée jeune ;
10. FRANÇOISE-GABRIELLE, morte en bas âge ;
11. & 12. ANNE-LOUISE & ANGÉLIQUE.

BRANCHE des Seigneurs de BREUILLARD.

VII. ROBERT DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard (ſecond fils de GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur DE MAROLLES, & de *Guillelmine Boutet*), épouſa, l'an 1471, *Renée de Thoret*, ſeconde fille de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoiſin, & de *Marguerite Marthe* (& ſœur puînée de *Guyonne de Thoret*, femme de JEAN, IIIe du nom, Seigneur DE MAROLLES, ſon frère aîné). De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et PERRINE, femme de *Pierre de Thais*, Seigneur de Brée.

VIII. FRANÇOIS DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, s'allia, vers 1490, avec *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. BERTRAND, auteur de la branche des Seigneurs de *la Boutellerie*, *Touviaux*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et GUILLAUME, tige de celle des Seigneurs *des Caves*, mentionnée enſuite.

IX. JEAN DE MAROLLES, Seigneur de Breuillard, épouſa, 1° l'an 1535, *Catherine du Meſnil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Pignolière, & de *Philippe de Souvain* ; & 2° *Antoinette du Claux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il laiſſa :

1. JULIEN, qui ſuit ;

2. Antoine, Seigneur de la Chenaie, allié 1° avec *Marie Gaigneron*; & 2° à *Guyonne Savary*. De ſa première femme il eut :
   1. Antoine, Seigneur de la Chenaie, mort ſans enfans;
   2. Renée, morte ſans alliance;
   3. Et Catherine, femme de *Jean*, Seigneur *de Launay* & de la Crevaudière.

Et de ſa ſeconde femme fortirent quatre filles, ſavoir :

Lucrèce, Renée, Marguerite & Jeanne.

3. Marguerite, mariée, l'an 1585, à *Jean de Préville*, Seigneur de la Pliſſonnière;
4. & 5. Catherine & Anne, mortes ſans alliance.

X. Julien de Marolles, Seigneur de Breuillard, eut de *Catherine de Sancerre*, ſa femme, entr'autres enfans :

XI. Martin de Marolles, Seigneur de Breuillard, qui mourut ſans laiſſer d'enfans de *Marie de la Croix*, ſon épouſe.

BRANCHE
des Seigneurs de la Boutellerie, Touviaux, *&c.*

IX. Bertrand de Marolles, Seigneur de la Boutellerie & de Touviaux (ſecond fils de François de Marolles, & de *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*), épouſa 1° *Catherine de Poix*, fille de *Charles*, Seigneur du Clouzeau; 2° *Jeanne de Charrue*; & 3° *Renée de Nevet*. Il n'eut point d'enfans de ſes deux dernières femmes, mais de la première vint :

X. Claude de Marolles, Seigneur de Touviaux, qui s'eſt marié, en 1577, à *Florence de Nevet*, fille de *Jean*, Ecuyer, dont :

1. René, mort, ſans enfans, au retour du ſiège de Montauban;
2. François, Seigneur de la Varenne, auſſi mort ſans enfans;
3. Jacques, qui ſuit;
4. & 5. Louise & Claude, mortes en bas âge.

XI. Jacques de Marolles, Seigneur de la Pignolière, épouſa *Claude Gervais*, fille de *Louis*, Seigneurs des Murs, & de *Deniſe Broſſier*. Il en eut :

1. Louis, Seigneur de la Pignolière;
2. & 3. Pierre & Jacques;
4. & 5. Claude & Marie. (Nous ignorons la ſuite de cette branche, faute de *Mémoire*).

BRANCHE
des Seigneurs des Caves.

IX. Guillaume de Marolles, Ecuyer (troiſième fils de François, Seigneur de Breuillard, & de *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*), épouſa *Antoinette de Montjois*, Dame des Caves, fille de *Jean*, Seigneur des Caves, & de *Florence Rance*. De ce mariage vinrent :

1. René, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de la Broſſe, tué à Brie-Comte-Robert;
3. Louis, marié, en 1577, à *Marie Raſſeteau*, dont il eut Louis, qui ſe noya;
4. Jacques, lequel ſe retira en Poitou;
5. Et Françoise, femme de N....., Seigneur *des Forges*.

X. René de Marolles, Seigneur des Caves, épouſa *Guillemette du Breuil*, & en eut :

XI. Louis de Marolles, Seigneur des Caves, qui s'eſt marié à *Hélène de Bergerac*, fille de *Philippe de Bergerac*, Seigneur de Ragouneau, dont :

1. Palamède, Seigneur des Caves;
2. René, mort jeune;
3. Charles;
4. 5. & 6. Renée, Marie & Geneviève. (Nous ignorons pareillement la ſuite de cette branche, faute *de Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à une épée d'argent, garnie d'or, poſée en pal, accoſtée de 2 pennes, adoſſées d'argent.*

MAROT, en Bretagne, reſſort de Dinan.

Raoul Marot, Capitaine & Sénéchal de Dinan, fut anobli par le Roi Henri IV, pour avoir remis la ville de Dinan entre les mains de S. M., en 1598. Son arrière-petit-fils,

Guillaume Marot, maintenu dans ſa qualité de *Chevalier*, fut, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 24 Octobre 1668, déclaré *noble d'extraction*.

Guillaume Marot, Ecuyer, Seigneur des Alleux, Conſeiller au Parlement de Bretagne, obtint, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregiſtrées à Nantes le 11 Juillet 1645, l'érection en *Vicomté* des Terres & Seigneuries de *Taden, la Garaye, Beaufort* & *les Alleux*. Ce Vicomté eſt aujourd'hui poſſédé par N... Marot, dit *le Comte de la Garaye*.

Les armes : *d'azur, à la main dextre d'argent, accompagnée d'une étoile d'or au premier canton.*

MARQUE. Voy. MARCA de la MARQUE.

MARQUEMONT, Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont:

d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croiſſant de gueules, & accompagné de 3 *quintefeuilles, tigées d'argent.*

MARQUERAIS (DE LA), en Bretagne, Reſſort de Rennes. Ceux de ce nom furent d'abord interloqués, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1er Novembre 1670, au rapport de M. de la Bourdonnaye, & enſuite par un autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de M. Huart, le 4 Mars 1671, ils furent déclarés *nobles d'extraction.*

Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée en pointe d'un croiſſant du même.*

MARQUÈS (DE), en Bretagne, Reſſort de Nantes: Famille qui remonte à CHARLES DE MARQUÈS, de la Villadiégo, en Eſpagne, & qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Février 1671, au rapport de M. Saliou, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *coupé, au* 1 *d'azur, au fautoir aléſé d'or, accompagné en chef & en flancs de* 3 *beſans du même ; au* 2 *d'argent, au léopard de gueules ; à la bordure d'argent, chargée de* 6 *annelets d'or.*

MARQUESSAC, nom d'une branche cadette de la Maiſon *de Hautefort,* qui a commencé à *René de Hautefort,* Chevalier, Seigneur de la Mothe, puis de *Marqueſſac,* &c., lequel s'eſt marié, le 12 Juillet 1618, avec *Jeanne de Marqueſſac,* héritière de la branche aînée de ſa Maiſon, & qui porta la Terre de *Marqueſſac* à ſon mari. (Elle n'étoit pas la dernière de ſon nom.) Sa Famille ſubſiſte encore dans la branche des Seigneurs de *la Reille,* qui eſt repréſentée aujourd'hui par *Simon de Marqueſſac,* Chevalier, Seigneur de la Reille, Serveilhac & en partie de Coulaures, en Périgord, lequel a épouſé, le 19 Septembre 1754, *Catherine Guiot,* née en Août 1729, fille de *Pierre,* Chevalier, Seigneur d'Aſnières, &c., & de feue *Catherine Vidard de Saint-Clair.* Il en a eu un fils, né le 21 Septembre 1757, & une fille.

MARQUESY, en Provence. ANTOINE & JEAN-BAPTISTE DU MARQUESY, de la ville de Marſeille, obtinrent des Lettres de relief de nobleſſe le 24 Juillet 1642, leſquelles furent vérifiées & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 11 Septembre ſuivant. (Leurs deſcendans continuent la poſtérité.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, ſurmonté d'une trangle du même, au-deſſus de laquelle eſt une étoile d'argent. (Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence,* tom. II, p. 109.)

MARQUET (DE), Famille noble du Dauphiné.

I. BARTHÉLEMY DE MARQUET, Préſident à Mortier au Parlement du Dauphiné, fut marié, l'an 1587, avec *Jeanne de Dorne,* dont :

1. ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. Et RENÉ, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au Régiment du Puy-Saint-Martin.

II. ALEXANDRE DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Rouſſillon, fut tué au ſecours de Scalſe. Il avoit épouſé, en 1618, *Jeanne de la Boiſſe,* & en eut :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. ISAAC, Capitaine au Régiment de Sault ;
3. Et GASPARD, Lieutenant de Galère.

III. LOUIS DE MARQUET, Ier du nom, épouſa, en 1666, *Iſabeau de la Baſtie-d'Eſtable,* dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et JOSEPH, Capitaine au Régiment de Picardie.

IV. LOUIS DE MARQUET, IIe du nom, Lieutenant au Régiment de Sault, épouſa, en 1698, *Hippolyte Fornet du Fontenil,* de laquelle vint :

V. DENIS DE MARQUET, qui s'eſt marié, en 1741, à *Marie-Françoiſe-Suſanne de Vocance,* dont :

VI. LOUIS-FRANÇOIS DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Cavalerie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, lequel a épouſé, en 1760, *Catherine de Sarrazin de la Pierre,* dont :

1. 2. & 3. LOUIS-SCIPION, FRANÇOIS-AIMÉ & BERNARDIN ;
4. Et JULIE.

Les armes : *d'argent, à une plante de* 3 *roſes de gueules, tigée & feuillée de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or, mouvant de l'angle dextre. (Mémoire* dreſſé ſur les titres.)

MARQUET, Famille originaire d'Armagnac & tranſplantée à Paris, qui ſubſiſte dans

Louis Marquet, Conſeiller du Roi, Receveur Général des Finances de la Généralité de Lyon, qui s'eſt marié, le 21 Janvier 1744, à *Louiſe-Michelle Paris-du-Verney*, fille de feu *Joſeph Paris-du-Verney*, Intendant de l'Ecole Royale Militaire, & de *Louiſe-Ulrique-Eléonore Jacquin*, dont il a eu deux garçons & trois filles.

A cette Famille appartiennent N... Marquet de Bourgade de Monbreton, qui s'eſt marié, en Janvier 1762, à N... *du Mas*, fille du Fermier Général; & 2° à N... *de Soubeiran*;

Et N... Marquet de Peyre, troiſième mari, en 1763, de N... *Gaulard*, fille de N... *Gaulard*, & de N... *de Joſſet*.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, accompagnée en chef d'un croiſſant renverſé de gueules, & en pointe d'un lionceau du même.* (On trouve la Généalogie de cette Famille dans *l'Armor. génér.* de France, reg. V, part. II.)

MARQUETEL de SAINT-DENIS de SAINT-EVREMOND (le), ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Coutances.

Jean le Marquetel, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, obtint, en l'année 1591, des Lettres qui l'autoriſèrent à changer ſon nom de le Marquetel en celui de Saint-Denis, que ſes deſcendans ont toujours porté depuis.

De cette Famille étoit le fameux Saint-Evremond (Charles le Marquetel de Saint-Denis), Seigneur de Saint-Evremond, Maréchal de Camp, né le 1er Avril 1613, à Saint-Denis-le-Gaſt, Terre à trois lieues de Coutances, en Baſſe-Normandie, lequel s'eſt rendu célèbre dans le XVIIe ſiècle, plus encore par ſes Ouvrages, que par ſes actions & la nobleſſe de ſon ſang. Il eſt mort à Londres en Novembre 1703 & eſt enterré à Weſtminſter, où l'on voit ſon tombeau.

Cette Maiſon ſubſiſte dans Hyacinthe-François le Marquetel de Saint-Denis, Seigneur et Patron de Saint-Aubin, non encore marié;

Et dans Charlotte-Françoiſe-Henriette le Marquetel de Saint-Denis de Saint-Evremond (fille unique & héritière de Jean-François, Chevalier, Seigneur, Châtelain & Patron de Saint-Denis-le-Gaſt, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Charlotte-Françoiſe d'Ambray*), laquelle a épouſé, par contrat du 12 Janvier 1748, *Jacques-François le Vaillant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, &c., Enſeigne dans le Régiment de Champagne, duquel elle a eu pluſieurs enfans. Voy. VAILLANT (le), en Normandie.

Les armes de le Marquetel ſont : *d'or, à la quintefeuille de gueules.*

MARQUETTE, Famille noble, alliée à celle *de la Fons*, en Picardie, & dont les armes ſont : *de gueules, à 3 merlettes de ſable, ſans bec ni pattes, poſées 2 & 1, & accompagnées de 2 étoiles d'or.*

*MARQUISE, Ville du Boulonnois, qui a eu ſes Seigneurs particuliers, éteints dans le XIIe ſiècle, par le mariage de Mahaut de Marquise, fille unique & héritière de Geoffroy, Seigneur de *Marquiſe*, avec *Arnoul*, 1er du nom, Vicomte & Baron *d'Ardres*, & dont elle eut poſtérité. Voy. ARDRES-COURTEVILLE-HODICQ.

La Maiſon de Marquise portoit pour armes : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

MARRE ou MARE (de la), Famille qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

MARRE (de la), en Champagne, autre Famille, qui a pour armes : *d'argent, à 3 pals de gueules.*

MARRENX, en Gaſcogne, au Comté de Fezenſac. On ignore au vrai l'origine de cette Maiſon; mais par une tradition conſervée dans la Famille (ſans cependant en avoir des preuves certaines), & par la conjecture du nom & la ſituation des Terres poſſédées par les Seigneurs de Marrenx, on a lieu de croire qu'ils ſont iſſus de

Raymond-Emeric, premier Baron de Monteſquiou ou Montesquiu (*de Monteſquivo*), frère cadet de Guillaume-Astanove, Comte de Fezenſac, fils d'Emeric. Ce Raymond-Emeric, ou Aimeric, eut pour ſon apanage pluſieurs Villes & Châteaux, ou Villages, compris ſous le nom de Terres *d'Anglès*, dont Monteſquiu eſt le chef-lieu, qui a donné le nom audit Raymond-Emeric & à ſes deſcendans, Barons de Monteſquiou, dans la partie méridionale du Comté de Fezenſac. Raymond-Emeric épouſa *Auriane de la Motte*, Dame de Courrenſaguez, Terre d'une

étendue conſidérable dans la partie ſeptentrionale du Comté de Fezenſac. Il naquit de ce mariage trois ou quatre enfans mâles; mais il reſte à ſavoir s'il y eut quelqu'un des cadets dont le nom fut BERTRAND. La conjecture eſt très-forte pour croire que BERTRAND DE MARRENX, qui vivoit en 1088, devoit être fils de RAYMOND-EMERIC, premier Baron de Monteſquiou, & d'*Auriane de la Motte*, & qu'il prit le nom du Château ou Terre de MARRENX, qu'il reçut pour ſon apanage, & qui faiſoit partie de la Baronnie de Monteſquiou, ainſi que toutes les terres que l'on ſait avoir appartenues à la Famille DE MARRENX, qui en a poſſédé également dans l'enclave de la Terre de Courrenſaguez. Le lieu de MARRENX appartenant à préſent, à titre de grange, à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu, Ordre de Prémontrés, qui la tient de la libéralité des anciens Seigneurs de ce nom, ſe trouve enclavé entre le territoire de Monteſquiou, de Poylobon & de Pis, qui ſont une partie du Domaine des anciens Barons *de Monteſquiou*; les lieux de Monclar, de Marſeillan ont été poſſédés pendant deux ou trois ſiècles par les Seigneurs du nom DE MARRENX, & la Terre de *Montgaillard-d'Anglès*, qu'une branche des mêmes Seigneurs poſſédoit en 1200, ainſi que la petite Terre de Bougue-Agos, que les Seigneurs de *Montgaillard* donnèrent à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu dans le XII^e^ ſiècle, qui ſe trouvent compriſe dans l'enclave de la terre d'Anglès ou de l'ancienne Baronnie de Monteſquiou.

On voit encore dans les Archives de l'Archevêché d'Auch, que les Seigneurs du nom de MARRENX avoient, en 1278, des poſſeſſions dans la Terre de Courrenſaguez, dont ils cédèrent les dîmes à Amanieu, Archevêque d'Auch. Cette Terre appartenoit, comme on l'a déjà dit, à *Auriane de la Motte*, femme de RAYMOND-EMERIC, premier Baron DE MONTESQUIOU, & il eſt naturel de croire que les Seigneurs de MARRENX, dont les poſſeſſions étoient enclavées dans l'apanage dudit RAYMOND-EMERIC, & dans celui d'*Auriane de la Motte*, ſon épouſe, & leur nom même n'étant pris que d'une terre dépendante de celle de Monteſquiou, devoient être iſſus de ce mariage. Les armoiries des anciens Barons *de Monteſquiou* ſont: *d'or, à 2 tourteaux ou beſans de gueules, l'un au-deſſus de l'autre.* Dans la ſuite ils ont mis un *parti de gueules plein.* Les Seigneurs du nom de MARRENX ont mis quelque différence dans leurs écuſſons, quoiqu'avec les mêmes pièces & couleurs, & ont ajouté un *parti de gueules, à 2 chevrons d'argent.* Quoi qu'il en ſoit, on ne peut révoquer en doute que la Maiſon DE MARRENX ne ſoit une des plus anciennes & des plus diſtinguées entre la Nobleſſe du Comté de Fezenſac. Elle étoit dès le commencement du XIII^e^ ſiècle diviſée en deux branches, celle des Seigneurs de *Monclar*, fondue dès l'an 1400, dans la Maiſon *de Laſſeran-Manſencôme*, & celle des Seigneurs de *Montgaillard*, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, dont nous parlerons ci-après; mais on ignore en quel tems elles ſe formèrent, & laquelle étoit l'aînée. Le premier du nom de MARRENX, dont il reſte des mémoires, eſt

I. BERTRAND DE MARRENX, Damoiſeau, qui fut préſent, en 1088, avec Emeric Forton, Comte de Fezenſac, à la donation faite par Palumine, au Chapitre d'Auch, d'un fief & bois, avec un payſan ou serf dans le lieu de Marſeillan-ſur-Larros, & il donna, conjointement avec BERTRAND, ſon fils, qui ſuit, & quelques autres Seigneurs, à Guillaume II, Archevêque d'Auch, la Seigneurie d'Artigues & l'Egliſe de Saint-Sernin, que ce Prélat donna enſuite à l'Abbaye de Berdoues, Ordre de Cîteaux. (C'eſt ce qui ſe vérifie par les Chroniques & Cartulaires d'Auch, & la *Gallia Chriſtiana.*)

II. BERTRAND DE MARRENX, II^e^ du nom, fut préſent à la donation de ſon père, faite à l'Archevêque d'Auch, entra, en 1145, dans un accord qui fut fait entre le Seigneur de Barbazan, en Bigorre, l'Abbé & les Moines de Saint-Savin, au même pays, par la médiation de Bernard Loubat de Monteſquiou, Evêque de Tarbes.

III. PAPAROT DE MARRENX doit être fils de BERTRAND II, quoiqu'on n'ait aucune époque fixe de ſon exiſtence; mais on ne peut la rapporter que ſur la fin du XII^e^ ſiècle juſqu'au commencement du XIII^e^, que lui & PIERRE DE MARRENX, ſon fils, ſont connus par la donation qu'ils firent, conjointement à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu, de la quatrième partie des Egliſe & dimes de Marrenx, à raiſon de quoi il eſt fait mention d'eux dans le Nécrologe de cette Abbaye, au 4 avant les Calendes de Décembre. Il y a apparence, dit le *Mémoire*, que c'eſt ce PAPAROT qui fit bâtir

dans le lieu de Bazian, dépendant de la même Baronnie de Monteſquiou, & ſur un fief que la Famille DE MARRENX a poſſédé longtems après, un moulin appelé *Paparot*.

IV. PIERRE DE MARRENX, Ier du nom, compris avec ſon père dans la commémoration rapportée au Nécrologe de la Chaiſe-Dieu, eſt auſſi rapporté, particulièrement au 4 avant les Ides du mois d'Août, pour avoir donné à cette Abbaye toute la terre de Bougue-Agos avec ſon Egliſe. Cette terre de Bougue-Agos eſt contiguë à celle de Montgaillard, dont elle eſt ſéparée par un petit ruiſſeau, & une partie de ſes dépendances, qui paſſe le ruiſſeau, eſt encore enclavée dans la juridiction de Montgaillard. On ne peut pas dire que ce PIERRE DE MARRENX, qui fit cette donation, eſt un autre, qui vivoit en 1278 & 1303. Celui-ci étoit fils d'un BERNARD, qui ne vivoit plus en 1278, & l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu étoit depuis longtems en poſſeſſion de Bougue-Agos. On donne à ce PIERRE DE MARRENX pour enfans :

1. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Montgaillard*, rapportée ci-après ;
2. GÉRAUD, qui ſuit ;
3. Et ODON, Chevalier, préſent, en 1245, à la donation que fit Arſin, Baron de Monteſquiou, avec Raymond-Emeric, IIe du nom, à l'Abbaye de Berdoues.

V. GÉRAUD DE MARRENX, Chevalier, Seigneur de Monclar, mort en 1240 & inhumé dans l'Abbaye de Berdoues, laiſſa de *Navarre*, ſon épouſe,

1. GÉRAUD, qui ſuit ;
2. HUGUES ;
3. BEL OU BELUS, Abbé de Larreule, qui fut tuteur de PIERRE III, Seigneur de Montgaillard avant 1332 ;
4. Et BENOÎTE, laquelle, en 1251, confirma les donations faites par ſon père.

VI. GÉRAUD DE MARRENX, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Monclar, ratifia les donations faites à l'Abbaye de Berdoues par GÉRAUD, ſon père, & *Navarre*, ſa mère, & fut tuteur de PIERRE II, Seigneur de Montgaillard en 1278. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. Et BERTRAND, marié avec *Jeanne de Faudoas*. Il rendit hommage pour la terre de Vives, du chef de ſa femme, en 1318.

VII. HUGUES DE MARRENX, Damoiſeau, Seigneur de Monclar, vivoit en 1299. On croit qu'il eut pour fils,

VIII. GRIMOARD DE MARRENX, Seigneur de Monclar, vivant en 1332.

En 1318 vivoit un PIERRE DE MARRENX, qui rendit hommage pour Leſpignoli-Cournut, près de Puymirol, à 5 lieues de Montauban ; il reſte à ſavoir ſi c'eſt le même que PIERRE II, Seigneur de Montgaillard, fils de BERNARD Ier, dont nous allons parler : la choſe n'eſt pas impoſſible.

BRANCHE des Seigneurs de MONTGAILLARD.

V. BERNARD DE MARRENX, Ier du nom, Seigneur de Montgaillard, ne vivoit plus en 1278, ſuivant un acte d'accenſement ou bail emphytéotique, conſenti par PIERRE II, ſon fils, qui ſuit, le 22 Mai de ladite année, retenu par *Pons de Biran*, Notaire de Vic-Fezenſac.

VI. PIERRE DE MARRENX, IIe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Montgaillard, lors du bail emphytéotique dont on vient de parler, étoit ſous la tutelle de GÉRAUD DE MARRENX, IIe du nom, ſon oncle, Chevalier, Seigneur de Montclar, qui, en cette qualité, paſſa un compromis avec le Monaſtère de la Chaiſe-Dieu, pour les limites du terroir de Bougue-Agos, & conjointement avec ſon fils, il donna des coutumes aux habitans de Montgaillard & les affranchit de la ſervitude le quatrième jour de la ſortie du mois de Juillet de l'an 1303. Il eſt à remarquer dans cet acte, que quoique ce PIERRE DE MARRENX n'ait pris que le titre de *Damoiſeau*, il eſt dit que pour le rendre plus ſolennel, il y fit appoſer ſon ſceau (*Sigillum ſuum duxit apponendum*) ; ce qui marque que PIERRE DE MARRENX ayant un ſceau, ſans être Chevalier, devoit être d'une naiſſance illuſtre. Il avoit épouſé *Andrine de Calouet*, d'une Famille très-diſtinguée alors, avec laquelle il vivoit en 1299.

VII. BERNARD DE MARRENX, IIe du nom, Seigneur de Montgaillard, fut émancipé en 1299, & donna en 1303, avec ſon père, les coutumes & la liberté aux habitans de Montgaillard. On ignore le nom de ſa femme, l'incendie du Château de Montgaillard ayant privé cette Famille de la plus grande partie de ſes titres ; mais on ſait qu'il ne vivoit plus en 1332, & qu'à ſa mort il laiſſa deux fils jeunes, ſavoir :

1. PIERRE, mort en bas âge ſous la tutelle de

Bel ou Belus de Marrenx, Abbé de Larreule, de la branche des Seigneurs de Montclar;
2. Et Bernard, qui fuit.

VIII. Bernard de Marrenx, IIIe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Montgaillard, tranſigea, en 1332, aſſiſté de Paparot de la Barthe, ſon tuteur, avec l'Abbé & les Religieux de la Chaiſe-Dieu, au ſujet d'un legs fait par ſon père à cette Abbaye. Il fut auſſi préſent, en 1375, à la quittance dotale de Beleſgarde de Monteſquiou, femme de noble & puiſſant Seigneur Odon, Baron de Montaut. Il eut pour fils :

1. Arnaud, qui fuit;
2. Et Odon, Religieux Prémontré, mort Granger de Bougue-Agos, lequel eut certains fiefs au lieu de Roquebrune en augmentation de dotation d'une Chapelle qui lui avoit été réſignée en 1372.

On trouve un Othon de Marrenx, Chevalier, qui rendit hommage, en 1318, pour les Terres d'Anſan & de Blanquefort, près de Montauban. — Un Arnaud-Guillaume de Marrenx, qui rendit hommage, en 1378, pour les Terres de Clarac, Bonas, Caumont & Roquelaure. — Seignoret de Marrenx, qui rendit hommage, en 1401, pour Saint-Avit & la Cloſſière. — Un autre du même nom rendit hommage en 1418, pour Clarac & Lanſès. — Et enfin Bernard de Marrenx, Seigneur de la Louvie, en Quercy, qui plaidoit, en 1492, au Parlement de Toulouſe. — Le même ou un autre de ce nom fut marié à *Finette de Belloc*, & vivoit encore en 1500.

IX. Arnaud de Marrenx, Ier du nom, Seigneur de Montgaillard, vivoit en 1393. Dans un hommage du Baron de Monteſquiou, il eſt dit ſon hommager. On lui donne pour fils,

X. Pierre de Marrenx, IVe du nom, Seigneur de Montgaillard, qui ne vivoit plus en 1447. Il eut pour enfans :

1. Arnaud, qui fuit;
2. Et Jean, lequel ayant obtenu, en 1466, un Arrêt au Parlement de Toulouſe, tranſigea avec ſon frère pour ſes droits ſur la ſucceſſion de leur père, pour leſquels Arnaud lui céda la Boirie & le Fief de Sainte-Chriſtie. Il fut chef de la branche des Seigneurs de *Sainte-Chriſtie*, éteinte à la troiſième génération.

XI. Arnaud de Marrenx, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Montgaillard & de Sainte-Chriſtie, fut pourſuivi en Juſtice pour le payement de la dot de Marguerite de Marrenx, ſa tante ou ſa ſœur, & forcé de vendre la moitié d'un moulin qu'il avoit à Montgaillard. Il rendit hommage au Comte d'Armagnac, pour cette Terre en toute Juſtice en 1466, & à Bertrand, Baron de Monteſquiou pour le fief de Sainte-Chriſtie, qu'il céda enſuite à Jean, ſon frère, pour ſes droits de légitime. Il fut préſent au partage de la Baronnie de Monteſquiou en 1479. On croit que ſa mère ou ſa femme étoit de la Maiſon *d'Aſtarac*, dont les armes ſont : *d'or, écartelé de gueules plein*. Il fut père de

1. Bertrand, qui fuit;
2. Et Jean, avantagé par ſon père. Il acquit la Terre de Saint-Yors, & forma la branche des Seigneurs de *Saint-Yors*, du nom de Marrenx, qui a ſubſiſté pendant plus de 200 ans, & eſt éteinte depuis 40 ans & plus.

XII. Bertrand de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, épouſa, du vivant de ſon père, par contrat du 29 Août 1490, *Jeanne de Forgues* ou *Horgues*, deſcendante des anciens Vicomtes *de Lavedan*. Les armes de *Forgues* ou *Horgues* ſont : *d'argent, à 3 corbins* ou *corneilles de ſable, becquées & membrées de gueules, 2 & 1*. Il tranſigea, en 1510, avec Louiſe du Lion de Lavedan, au ſujet de l'hommage qu'elle avoit exigé de lui à raiſon de ſon tiers dans la Baronnie de Monteſquiou. De ſon mariage vint :

XIII. Jean de Marrenx, Ier du nom, Seigneur de Montgaillard, qui teſta à Condom le 18 Novembre 1566. Ce fut de ſon vivant que le Château de Montgaillard fut incendié pendant la nuit. Tous les titres & documens de cette Maiſon furent brûlés, ſuivant le Procès-Verbal qui en fut dreſſé le 4 Septembre 1570, & ce Seigneur ſe ſauva en chemiſe. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Mars 1532, *Anne de Pujolé*, fille de noble *Seignoret de Pujolé*, Co-Seigneur de Fieux, en Condomois, dont deſcend le Vicomte *de Juillac*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui fuit;
2. Jeanne, alliée avec *Gaillard de Montleſun;*
3. Bertrande, mariée dans le Condomois;
4. Marie, épouſe de N.... *de la Barthe;*
5. Isabeau, mariée à noble *Mathieu du Pin*, habitant de Rouède, en Aſtarac;
6. Catherine;
7. Et Marguerite, mariée à noble *Jean d'Artigues-Nadeau.*

XIV. Jean de Marrenx, IIe du nom, Sei-

gneur de Montgaillard, ſervit dans les Compagnies d'Ordonnances en 1570. Il épouſa, contrat retenu par *Antoine Sivord*, Notaire Royal de Maubourguet, le 24 Décembre 1577, *Jeanne de Baudéan-Parabère*, & fut aſſaſſiné peu d'années après, laiſſant :

1. Henri, qui ſuit;
2. Bertrand, héritier de Jeanne, ſa tante, veuve de *Gaillard de Montleżun*; il ne prit point d'alliance;
3. Cassandre, mariée à *Bertrand de Saint-Paſtour*, Seigneur de Bouſſas;
4. Et Isabeau, femme de noble *Jean de Beſſou*, habitant de Chélan, en Aſtarac, en 1601.

XV. Henri de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, Capitaine de 100 Fuſiliers du Régiment de Parabère, fut choiſi par la Nobleſſe du Comté de Fezenſac en 1611 & 1612, en qualité de Syndic pour la députation que fit cette Nobleſſe devers le Roi & la Reine Régente. Sa mère lui fit épouſer *Eliſabeth de la Salle*, héritière de la Maiſon noble *de Sus*, en Béarn, dont les armes ſont : *de gueules, au lion d'or, couronné du même; à la cotice échiquetée* ou *crénelée d'argent & de ſinople, brochante ſur le tout*. Le père de cette *Eliſabeth de la Salle* avoit épouſé en ſecondes noces, le 19 Juillet 1598, *Jeanne de Baudéan-Parabère*, mère de ſon mari. Henri de Marrenx vivoit encore en 1627, & eut pour enfans :

1. Jean-Paul, qui ſuit;
2. N.... de Marrenx, Seigneur de Cézerac, qui embraſſa l'État Eccléſiaſtique & fut Curé à la Baſtide;
3. Une fille, mariée au Seigneur *d'Abidos*, en Béarn;
4. Et une autre fille, mariée au Seigneur *de Mauhic*, en Armagnac.

XVI. Jean-Paul de Marrenx, Baron de Sus, Montgaillard, Buros & la Baſtide, fournit ſon dénombrement pour la Terre de Montgaillard, & vivoit encore en 1663. Il avoit épouſé, le 25 Juin 1637, *Françoiſe de Lagor* (d'une Famille qui porte : *parti, au 1 d'argent, au pin arraché de ſinople; au 2 de gueules, au lévrier rampant d'argent, colleté d'or; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*) Sa mère écarteloit *de Foix* & *de Béarn*. De ce mariage vinrent :

1. Marc-Henri, qui ſuit;
2. Bernard, Sieur de la Mothe, allié avec *Marie de Rivière-Lengros*, héritière de Louvagnac, près de Montgaillard, de laquelle il eut :
   1. Henri, marié avec N.... *de Salabert*, dont il n'eut que deux filles;
   2. Jean-Marc, mort au ſervice Lieutenant d'Infanterie;
   3. Honoré, qui a embraſſé l'État Eccléſiaſtique & a la Prébende Royale à Pau;
   4. Et Anne, Religieuſe de Fontevrault au Brouilh.
3. Anne, mariée avec Meſſire *Honoré d'Auxion*, Seigneur de Viven;
4. N.... de Marrenx, mariée au Sieur *de Prevoſt*, à Leſcar, en Béarn;
5. & 6. Et deux filles, Religieuſes, l'une au Couvent de Notre-Dame à Pau, & l'autre à Sainte-Urſule à Auch.

XVII. Marc-Henri de Marrenx, Baron de Sus, Montgaillard, &c., épouſa *Françoiſe d'Oroignen*, dont :

1. Jean-Marc, qui ſuit;
2. N.... de Marrenx, Jéſuite, mort jeune;
3. Jacques, Prêtre, Curé à la Baſtide-Cézéracq, en Béarn;
4. Jean, qui a d'abord ſervi dans les Gardes de la Marine, & a enſuite embraſſé l'État Eccléſiaſtique;
5. N.... de Marrenx, Religieuſe au Couvent de Notre-Dame à Pau;
6. Et une autre fille, dite *Mademoiſelle de Sus*, morte ſans alliance.

XVIII. Jean-Marc de Marrenx, Baron de Sus, Buros & Montgaillard, né le 25 Avril 1663, mourut à l'âge de 88 ans. Son mérite l'avoit fait choiſir par le Corps des Etats de Béarn pour occuper la charge de Syndic d'Epée ou de la Nobleſſe de cette Province, qui fut relevée en ſa faveur en 1716, après avoir été vacante pendant quelques années. Il avoit épouſé, du conſentement de ſon père, *Eléonore de Béarn-Abère*, avec laquelle il donna quittance de ſa dot, le 10 Juillet 1703, devant *Palette*, Notaire de Pau. De ſon mariage il a laiſſé :

1. Philippe, Baron de Sus, Syndic de la Nobleſſe de Béarn ſur la démiſſion de ſon père;
2. Et Jean-Pierre, qui ſuit.

XIX. Jean-Pierre de Marrenx-la-Serre a eu la Terre de Montgaillard par arrangemens faits avec ſon frère. Il a eu de ſon mariage :

XX. François de Marrenx, Baron de Montgaillard, qui s'eſt allié, le 10 Février 1752, à *Marie-Anne-Louiſe du Pouy de Sa-*

cere, fille de feu *Jean-François du Pouy*, Baron de Sacere, & de Dame *Marthe de Comminges-Saint-Lary*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Pierre-Michel, mort en bas âge;
2. François, né à Tarbes le 3 Février 1756;
3. Bernard, né audit lieu le 10 Novembre 1762;
4. Philippe-Marie-Anne, née à Montgaillard, morte en bas âge;
5. Marie-Eliſabeth-Françoiſe-Antoinette, née à Tarbes le 22 Septembre 1753;
6. Et Marie-Anne-Dominiquette, née à Montgaillard le 15 Janvier 1758.

Les Seigneurs de Marrenx-Montgaillard, Barons de Sus, portent pour armes : *parti, au 1 d'or, à 2 tourteaux ou beſans de gueules; au 2 de gueules à 2 chevrons d'argent; écartelé & aux 2 & 3 d'or, à 2 vaches paſſantes de gueules, colletées, accornées & clarinées d'azur*, qui eſt de Béarn.

Le Seigneur actuel de *Montgaillard* porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un tourteau de gueules; & aux 2 & 3 de gueules, à un chevron d'argent.*

Les Seigneurs de Marrenx-Saint-Yors éteints, portoient : *parti, au 1 d'or, à 2 tourteaux de gueules; & au 2 de gueules, à 2 pals d'argent.* (Généalogie rédigée ſur un *Mémoire envoyé* dreſſé ſur les titres.)

MARRIGNA. Voy. MARIGNO.

MARS, en Dombes & en Languedoc : Famille dont étoit Antoine de Mars, Baron de Juis, en Dombes, qui épouſa, en 1650, *Chrétienne de Champier*, fille d'*Antoine*, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Duc de Lorraine, & de N.... *du Montet*.

Les armes : *palé d'or & de gueules de 6 pièces; au canton dextre d'azur.*

MARSAC, ancienne Famille noble du Languedoc, qui a pour auteur

I. Pierre Marsac, qui fut père de

II. Géraud Marsac, lequel s'eſt marié à *Ricolte Tranier*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. Antoine Marsac, Sieur de la Baſtide, qui s'eſt allié, en 1441, avec *Françoiſe de la Gibertie*. Il en eut entr'autres enfans :

IV. Pons de Marsac, Seigneur de Saillac, qui épouſa 1° *Jeanne Bérenger*; & 2° *Marguerite Joffre*. Ses enfans furent :

1. Antoine, Prieur de Tréboſc;
2. Olivier, Gentilhomme de la Chambre;
3. Pierre, qui ſuit;
4. Jeanne, mariée à *Antoine Barrau*;
5. Catherine, femme de *Julien du Mont du Fayt*;

Et quelques autres enfans.

V. Pierre de Marsac, marié avec *Jeanne de Carit*, en eut entr'autres enfans :

1. Brenguier, qui ſuit;
2. Et Françoiſe, épouſe d'*Antoine Daymier*.

VI. Brenguier de Marsac, Sieur de Saillac, épouſa *Jeanne Saunier*, de laquelle vinrent :

1. Jean, Commandeur de Malte, Baron de la Chapelle-Livron;
2. Joye, qui ſuit;
3. Françoiſe, mariée à *Antoine Gaimbal*, Seigneur de Beraudier;
4. Et Marguerite, Demoiſelle de la Reine, & femme de *Jean de Calmels*, Seigneur de la Roque.

VII. Joye de Marsac, Sieur de Saillac, eut de *Louiſe de Durfort*, ſon épouſe,

VIII. Brenguier de Marsac, II^e^ du nom, Seigneur de Saillac, qui s'eſt marié, en 1605, à *Gabrielle de Gaulejac-Eſpanel*, de laquelle vinrent :

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Marguerite, femme de *François de Marſa-Font-Neuve*.

IX. Jacques de Marsac, Sieur de Lavaurette, épouſa *Françoiſe de Gaulejac-Ferrals*, dont entr'autres enfans :

X. Louis de Marsac, qui s'eſt marié 1° à *Claude d'Eſcayrac*; & 2° avec *Jeanne de Malabiou*. Ses enfans furent :

1. & 2. Louis & autre Louis, Officiers dans le Régiment de Senneterre;
3. Raymond, Capitaine de Grenadiers;
4. Et Louis, qui ſuit.

XI. Louis de Marsac, Sieur de Saint-Laurent, épouſa *Marie-Anne de la Peyrouſe de Goyrans*, fille de *Charles*, Seigneur de Montmoure, & d'*Iſabeau de Séverac de Juges*, dont il a eu :

1. Gilbert, qui ſuit;
2. Et Marie, femme de *Raymond de la Blaquière-Sabournac*.

XII. Gilbert de Marsac a épouſé, en 1750, *Anne de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Baron de Sauſſenac, & de *Marie de Najac*. De ce mariage ſont iſſus :

1. 2. 3. & 4. Jean-Aimond, Jean-Baptiſte, Jean-Joſeph & Louis;

5. 6. 7. & 8. Marie-Susanne, Jeanne-Benoîte, Marie-Rosaline & Marie-Louise.

(*Notice généalogique envoyée,* dreſſée ſur un *Mémoire* domeſtique & ſur un ſimple collationné de Jugement de Nobleſſe.)

* MARSAN, pays, avec titre de *Vicomté*, en Gaſcogne, dont la ville de Mont-de-Marſan eſt la capitale. *Pierre,* Vicomte *de Marſan* en 1140, épouſa *Béatrix,* héritière *de Bigorre,* fille de *Centulle*, IIe du nom, Comte *de Bigorre*, dernier mâle de la race de *Béarn,* qui avoit ſuccédé à celle de *Raymond,* Souverain *du Bigorre* en 495. De ce mariage vint *Centulle,* IIIe du nom, Comte *de Bigorre* & Vicomte de Marſan, père de *Stéphanie,* femme de *Bernard,* IVe du nom, Comte *de Comminges,* laquelle ne laiſſa auſſi qu'une fille, nommée *Pétronille*, qui, ayant été mariée cinq fois, donna lieu à de grands différends pour ſa ſucceſſion, non-ſeulement après ſa mort, mais encore après celle de pluſieurs de ſes deſcendans. Le Marsan fut enfin adjugé, en 1256, à *Gaſton,* Vicomte *de Béarn,* & depuis ce tems il ſuivi le ſort du Béarn. En 1646, Louis XIV fit don de l'Armagnac à *Henri de Lorraine*, que ſa poſtérité poſſède aujourd'hui, & comme la Vicomté de Marsan fait partie de l'Armagnac, le chef d'une branche cadette de la Maiſon *de Lorraine* porte le titre de *Prince de Marſan.* Voy. LORRAINE.

MARSANGY (de), en Champagne. Voy. GUILLAUME de MARSANGIS.

MARSANNE de FONTJULIANE, en Dauphiné; Famille noble, dont les armes ſont: *de gueules, au lion d'or; au chef du même, chargé de 3 roſes de gueules.*

* MARSAY, ou MARCEI, en Normandie, Subdélégation d'Argentan : Baronnie poſſédée par les Abbé & Religieux de Ceriſy.

MARSBODIN, ou MARSBAUDIN, même Province; Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la faſce de gueules, chargée d'une faſce échiquetée d'or & d'azur de 2 tires; à l'aigle éployée de ſable, iſſante de la faſce, & chargée d'une fleur de lis d'azur.*

MARSEILLES, même Province, Election d'Argentan, porte : *d'azur, à 3 gerbes d'or, 2 & 1.*

MARSEUL, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin & de la Bazonnière, Election de Vire, en Normandie, a pour armes: *d'azur, à 3 lances d'argent, le fer d'or, 2 & 1.*

MARSOLLIER, à Paris. Denis Marsollier (fils de Jean, Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville, & d'*Anne de Lindo*), fut Conſeiller au Parlement de Metz, enſuite reçu au Grand Conſeil le 23 Janvier 1686, & mourut le 12 Décembre 1708. Il avoit épouſé, en 1682, *Jeanne Durand*, née en Mai 1642, morte le 4 Juillet 1733, à 92 ans (fille de *Mathurin Durand,* Correcteur des Comptes), dont :

Marie-Anne, fille unique, qui s'eſt mariée, par contrat du 19 Mars 1704, à *Louis de Niert,* Marquis de Gambais, Gentilhomme ordinaire du Roi & ſon premier Valet de Chambre, Gouverneur de Limoges & Capitaine du Château du Louvre, mort le 27 Mars 1736, dont poſtérité. Voy. NIERT.

Les armes : *d'argent, à la bande fuſelée de gueules.*

MARSOLLIER, Seigneur des Vivetières, autre Famille que l'on trouve dans l'*Armorial* de Dubuiſſon, & qui porte: *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une branche de laurier de ſinople dans le ſens de la faſce, accompagnée en chef d'un ſoleil d'or, & en pointe d'un dextrochère armé & tenant un poignard d'argent.*

* MARTAINVILLE ou MARTINVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux: Terre qui contient quatre hameaux, *le Haut-Martainville, les Bouillons, la Rabotière* & *le Parc.* La préſentation de la Cure appartient à la Seigneurie, qui eſt au pouvoir de *Philippe de la Haye*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Martainville.

MARTEL. Il y a pluſieurs Familles de ce nom, tant en Normandie qu'en pluſieurs autres Provinces; la première & la plus remarquable en Normandie, tire ſon origine de

Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville, qui donna, en 1133, aux Religieux de l'Abbaye de Tiron, le droit qui lui appartenoit au Prieuré de Sainte-Marie de Bacqueville. De lui deſcendoit au IIIe degré :

Guillaume Martel, Seigneur de Bacqueville, établi Garde de l'Oriflamme de France le 28 Mars 1414. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 28 Octobre 1415.

Les Seigneurs de *Lindebeuf* ſont d'une branche éteinte de cette Maiſon, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Eſprit. (Voyez l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 208.)

De cette Famille étoient : 1° JEAN MARTEL, Seigneur de Bacqueville qui avoit épouſé *Renée Malet de Graville*, fille de *Jean*, & de *Marie de Montberon*. Il en eut :

JACQUELINE, qui s'eſt mariée avec *Conſtantin de Barville*, mort ſans enfans ; il étoit frère de *Gillette de Barville*, qui s'allia avec *Richard de Livet*, II° du nom. Voy. LIVET DE BARVILLE.

Et 2° CHARLES MARTEL, Comte de Fontaine-Martel, Seigneur de Fontaine-Bolbec, Eſmalleville &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui mourut en Juillet 1760. Il avoit épouſé *Francoiſe Martel de Clères*, dont il eut :

LOUISE-SUSANNE-EDMÉE, Dame de Bolbec, Ducheſſe de Charoſt, qui s'eſt mariée, ſous le titre de *Demoiſelle de Fontaine-Martel*, par contrat paſſé le 14, célébration le 19 Février 1760, avec *Armand-Joſeph de Béthune*, Duc de Béthune-Charoſt, Pair de France, Baron d'Ancenis, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel elle a eu poſtérité. Voy. BÉTHUNE, branche des Ducs de *Charoſt*.

Les armes : *d'or, à 3 marteaux de gueules, 2 & 1.*

MARTEL, autre Famille de la même Province, Election de Conches, qui porte : *de gueules, à 3 marteaux d'or, 2 & 1, ſurmontés d'un lambel d'argent, à 3 pendans.*

MARTEL, autre Famille des mêmes Province & Election, dont les armes ſont : *de ſable, à 3 marteaux d'argent, & une étoile d'or en cœur.*

MARTEL, quatrième Famille de Normandie, qui porte les mêmes armes que la précédente : elle eſt établie dans l'Election d'Alençon. Les Seigneurs *des Cheſnes*, de *Montpinçon*, & *du Boulay* ſont de cette Maiſon.

CHARLES MARTEL, Seigneur de Montpinçon & de Fontaine-Martel, avoit épouſé, le 10 Octobre 1628, *Alphonſine de Balſac*, dont il eut deux filles, dont une,

ANNE-MADELEINE, s'eſt mariée, en 1646, avec *Louis de Caillebot de la Salle*, Marquis de Champſonels (ſous le nom de *la Salle*), Lieutenant Général des Armées du Roi, & en eut poſtérité. Voy. CAILLEBOT DE LA SALLE.

MARTEL, en Provence : Famille diviſée en deux branches, dont une eſt établie à Aubagne & l'autre à Barjols. LÉANDRE MARTEL, de la ville d'Aubagne, obtint des Lettres de Nobleſſe à cauſe de ſes ſervices dans le mois de Février 1683, enregiſtrées aux Archives de S. M. en Provence. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & deſcendoit probablement d'un cadet de la Famille DE MARTEL, du Dauphiné, lequel, pendant les guerres civiles, vint s'établir ſur les côtes de Marſeille. Suivant un certificat des Syndics & Commiſſaires de la Nobleſſe de Provence, cette Famille a toujours ſervi le Roi honorablement & a fait des alliances dans les Maiſons *de Caſtellane-Mazaugues*, *d'Albertas-Jouques*, & *Gautier d'Artigues*, &c.

JOSEPH DE MARTEL, aujourd'hui chef de la branche aînée, établie à Aubagne, a pluſieurs enfans : deux ſont Officiers, l'un dans la Marine & l'autre dans le Régiment Royal-Artillerie. (Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 110, & dans l'*Etat de la Provence*, tom. II, p. 342.)

Les armes : *d'azur, à trois marteaux* ou *haches d'armes d'argent, 2 & 1.*

MARTEL, en Bretagne, Reſſort de Nantes. GABRIEL MARTEL, Seigneur de la Malonnière, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 6 Janvier 1669, au rapport de M. de Bréhan ;

Par un autre Arrêt, qui avoit été rendu en ladite Chambre le 15 Novembre 1668, CHARLES & DAMIEN MARTEL furent déclarés *nobles* & *d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevaliers* ;

Et par un troiſième Arrêt, rendu en la même Chambre le 9 Mai 1669, au rapport de M. Barrin, DAMIEN MARTEL, Seigneur de la Cheſnardière (fils de JEAN MARTEL, & de *Fleuried'Allerac*), & JEAN (fils de JACQUES, & de *Marguerite Penhoët*), furent auſſi déclarés *nobles* & *d'ancienne extraction*.

Les armes : *d'or, à 3 marteaux de ſable.*

MARTEL, en Dauphiné : *d'or, à la bande de ſable, chargée de 3 étoiles* ou *quintefeuilles d'argent.*

MARTELIÈRE, *aliàs* MARTILLIÈRE (DE LA), au Perche : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II. Il ne faut pas la confondre avec MM. *de la Martellière de Chançay*, qui ſont d'une Famille différente. Le premier de celle du Perche, depuis lequel on a une filiation ſuivie eſt

I. GUILLAUME DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, près de Mortagne, né vers la fin du XV^e ſiècle, qualifié *noble homme* dans différents actes, paſſés devant *Mallet*, Notaire. Il vivoit encore en 1547, & eut pour fils :

II. FRANÇOIS DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, qui fut fait Lieutenant Général du Perche vers l'an 1550, dont François de Brie parle avec éloge dans ſon *Hiſtoire du Perche*. Il mourut à Paris dans le tems des troubles de Religions, étant alors Chancelier du Roi de Navarre, père d'HENRI IV. Il avoit épouſé, vers l'an 1560, *Claire de Feuillet*, de laquelle vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et une fille, mariée, en 1598, à *Anſelme de Fontenay*, Capitaine de 50 hommes d'armes & Gouverneur de Mortagne, au Perche.

III. PIERRE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, né vers l'an 1567, ſuivit le Barreau & y acquit la plus grande réputation ; fut fait Conſeiller d'Etat au commencement du XVII^e ſiècle, & fit l'acquiſition de la Baronnie de Fai & de la Châtellenie de Paſſeau. Il avoit épouſé, en 1595, *Marie le Grand*, fille d'*Alexandre*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *Suſanne Canaye*. Ils eurent :

1. N... DE LA MARTELIÈRE, reçu Conſeiller au Parlement en 1628, mort peu de tems après ;
2. PHILIPPE, qui ſuit ;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1630, à *Gilles de Carvoiſin*, Comte d'Achey, Conſeiller du Duc D'ORLÉANS ;
4. Et ANNE, mariée, en 1632, à *Roger de Longueval*, Comte de Leuville & de Verrie. (Elles ont eu toutes les deux poſtérité.)

IV. PHILIPPE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, Fai, Paſſeau, l'Hermitière, reçu Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement en 1628, épouſa en premières noces, en 1634, *Madeleine de Mareſcot*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Thoiry, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Valentine de Loiſel*, & nièce du Cardinal *de Mareſcot*. De ce mariage il eut :

V. ALEXANDRE-PIERRE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, Fai, Paſſeau, l'Hermitière, Conſeiller au Grand Conſeil, le 18 Juin 1659, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, le 15 Décembre 1668, & enſuite Conſeiller d'Etat, qui obtint l'érection de la Baronnie de Fai en *Comté*, par Lettres Patentes enregiſtrées au Parlement en 1670 ; il mourut le 25 Février 1685 & fut inhumé à Saint-Séverin. Il avoit épouſé, le 30 Janvier 1666, *Marie de Hodic*, morte le 19 Mai 1674, fille de *Pierre*, Comte de Marly-la-Ville, Conſeiller au Parlement, Préſident aux Requêtes, & de *Claude Phélypeaux de Pontchartrain*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE-PIERRE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-PHILIPPE, baptiſé le 20 Juin 1673 ;
3. Et MARIE-CLAUDE, baptiſée le 1^er Décembre 1666.

VI. JEAN-BAPTISTE-PIERRE DE LA MARTELIÈRE, né le 24 Juin 1671, Comte de Fai, Seigneur de Champaillaume, d'Amilly, d'Agny, de l'Hermitière, &c., Haut Juſticier de Saint-Germain-de-la-Coudre, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 18 Juillet 1691, enſuite Maître des Requêtes, le 11 Août 1694, mourut le 9 Avril 1721. Il épouſa, le 2 Octobre 1697, *Anne-Angélique de Goujon de Thuiſy*, fille de *Jérôme-Ignace de Goujon*, Marquis de Thuiſy, Comte d'Autry, &c., Sénéchal héréditaire de Reims, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Françoiſe de Nettancourt-d'Hauſſonville*, dont :

1. PIERRE-JÉRÔME, qui ſuit ;
2. ALEXANDRE-LOUIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE, morte Religieuſe à la Viſitation de la rue du Bac, à Paris, en 1733.

VII. PIERRE-JÉRÔME DE LA MARTELIÈRE, Comte de Fai, Seigneur d'Amilly, &c., né le 30 Septembre 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mourut à Paris le 2 Août 1737. Il avoit épouſé, le 18 Mai 1728, *Marie-Joſèphe Thibaud de la Rochethulon*, ſœur aînée de la femme de ſon frère, & fille de *Jean-Baptiſte Thibaud de la Rochethulon*,

Seigneur de Baudiment & du Château de Mayet, Colonel d'un Régiment de ſon nom & Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoiſe Thibaud de la Rochethulon*, ſa couſine germaine, celle-ci fille de *Pierre-Emmanuel Thibaud*, Seigneur de la Rochethulon, & de *Marie-Claude de Beaumanoir de Lavardin*. Leurs enfans furent :

1. Benjamin-Pierre-Jean-Baptiste-Joseph, né le 17 Avril 1730, mort ſans alliance ;
2. Jérôme-François-Joseph-Bernard, qui ſuit ;
3. Et Marie-Louise-Charlotte-Emilie, née en 1734, morte ſans alliance.

VIII. Jérôme-François-Joseph-Bernard de la Martelière, Comte de Fai, Seigneur d'Amilly, né le 20 Mars 1732, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en Octobre 1776, N... *de la Chaſtre*, fille de *Charles-Louis*, dit *le Comte de Nançay*, Seigneur de Malicorne, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'*Iſabelle-Louiſe Jouvenel de Harville des Urſins*.

SECONDE BRANCHE.

VII. Alexandre-Louis de la Martelière, appelé *le Chevalier de la Martelière*, Seigneur de l'Hermitière, Villeneuve, &c., Haut Juſticier de Saint-Germain-de-la-Coudre, né en 1707 (ſecond fils de Jean-Baptiste-Pierre, Comte de Fai, & d'*Anne-Angélique de Goujon de Thuiſy*), fut d'abord Mouſquetaire de la première Compagnie & enſuite Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons. Il épouſa, en 1737, *Perrine-Louiſe-Françoiſe Thibaud de la Rochethulon*, ſœur cadette de la femme de ſon frère aîné. De ce mariage ſont iſſus :

Philippe-Louis, qui ſuit ;
Et ſept filles, dont une Religieuſe à Nogent-le-Rotrou ; les autres non mariées, entr'autres : Angélique-Louise-Charlotte-Dorothée-Jeanne, née en 1738, & Louise-Charlotte-Joſèphe, née en 1739.

VIII. Philippe-Louis de la Martelière, Chevalier, Seigneur de Vaux-le-Vicomte, Courdemanche, Haut Juſticier de Saint-Germain-de-la-Coudre, Capitaine au Régiment de la Fère, du Corps Royal-Artillerie, a épouſé, le 26 Novembre 1770, *Madeleine-Catherine le Pellerin de Gauville*, fille de *Louis-Charles le Pellerin*, Comte de Gauville, Seigneur du Rouvre, Villebourg, la Noiraie, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bourbonnois. De ce mariage il a :

1. Philippe-Alexandre-Louis, né en Octobre 1771 ;
2. Martial-Charles-Eugène, né en 1774, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1775 ;
3. Jules-Marc-Antoine-Jérôme, né au mois de Décembre 1776 ;
4. & 5. Et deux filles.

Cette Famille a l'avantage d'être alliée aux Maiſons de *Montmorency*, *Luxembourg*, *Anglure*, *Eſtaing*, *Battefort*, *Cruſſol*, *Senneterre*, *Phélypeaux*, *la Rochefoucauld de Roye*, *Boucherat*, *Nicolaï*, *Argouges*, *Aubigny*, *Oſſun*, *Nettancourt*, *Olivier de Leuville*, *Bullion*, &c. (Voyez le *Mercure de France* d'Août 1737, p. 1886.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 feuilles de laurier de ſinople, 2 & 1*. Support : *deux lions*. (Généalogie rédigée ſur les titres originaux communiqués à M. de la Croix, Généalogiſte de l'Ordre de Malte.)

MARTELLIÈRE DE CHANÇAY (DELA), Famille établie à Paris, dont eſt

Charles de la Martellière, Seigneur de Chançay, la Corte, Vaux, Orfeuil, Motteux, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon Couronne de France & de ſes Finances, ci-devant Gouverneur de Langres, qui avoit épouſé *Claude-Louiſe de Lory*, mórte à Paris à 36 ans, le 7 Juin 1742. Elle étoit fille unique de *Jacques de Lory*, Seigneur de la Gardette, Maître des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727, & d'*Eliſabeth-Louiſe Drouin d'Aubigny* ; cette dernière s'eſt remariée à *Guillaume-Charles le Febvre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Biars, la Salle, Saint-Remy, &c., Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mère de Louis XV. Charles de la Martellière eut de ſon mariage :

1. Charles-Jacques, qui ſuit ;
2. N... de la Martellière, ondoyé le 19 Août 1727, mort le même jour ;
3. Louis-François, né le 5 Novembre 1728, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, Officier au grade de Sous-Brigadier & Chevalier de Saint-Louis ;
4. Marie-Louise-Charlotte, née le 6 Février 1730, morte à deux ans ;
5. Louise-Madeleine-Antoinette, née le 30 Juillet 1732 ;

6. Charles-Jacques-Louis, né le 24 Septembre 1736, Chevalier de Saint-Louis, qui a auſſi ſervi, ainſi que ſes frères, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, juſqu'à la réforme, & a auſſi ſervi comme Aide de Camp du Marquis de Fremeur & enſuite du Maréchal de Richelieu, alors Général de l'Armée;
7. Joseph-Louis, Ecuyer, né le 3 Octobre 1738, reçu Garde de la Marine le 24 Juin 1756;
8. Claude-Charlotte, née le 11 Septembre 1737, morte à deux ans;
9. Et Louise-Thérèse, née le 31 Mai 1741, mariée, 1° le 19 Septembre 1763, à *Guillaume de Panthou*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Ecots, Saint-Martin-de-Freſnay, &c. (fils aîné de *Gaſpard*, & de *Françoiſe de Croiſilles*), ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort le 29 Août 1768, âgé de 76 ans, ſans poſtérité. (Il étoit d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, connue dès l'an 1070); & 2° le 5 Octobre 1775, à *Henri Seymour*, en Angleterre, de la branche cadette des Ducs *de Sommerſet*, & alliée aux Maiſons de France & d'Angleterre.

Charles-Jacques de la Martellière de Chançay, Ecuyer, né le 8 Décembre 1726, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, juſqu'au moment de la ſuppreſſion de cet établiſſement, eſt Officier au Grade de Sous-Brigadier & Chevalier de Saint-Louis; non encore marié. (*Mercure de France d'Août* 1737 & de Juillet 1742, pag. 1682.)

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de* 3 *feuilles de chêne de ſinople.*

MARTELLY. Voy. MICHEL, premier nom de cette Famille, originaire de la ville de Pertuis, en Provence.

MARTHONIE (de la), *aliàs* MONDOT de la MARTHONIE, en Périgord : ancienne Nobleſſe, l'une des mieux alliées & des plus illuſtrées dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe, qui remonte à Guy de la Marthonie, vivant en 1281.

I. Etienne de la Marthonie, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, épouſa, en 1465, *Iſabeau de Pompadour*, & en eut:

1. Pierre Mondot, qui ſuit;
2. Jean, d'abord Abbé de Peyruſſe, puis Evêque de Dax en 1516;
3. Gaston, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis Evêque de Dax après la mort de ſon frère, arrivée en 1519;
4. Robert, Chevalier, Seigneur de Bonnes, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi;
5. Et N... de la Marthonie, Chanoine & Archidiacre de Bordeaux, Conſeiller d'Etat au Conſeil privé du Roi.

II. Pierre Mondot de la Marthonie, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-Côle, de Thiviers, de Condac, de Puyguilhem & de Milhac, fut Premier Préſident du Parlement de Bordeaux; mais François I^er, Roi de France, en 1514, le tira de cette place pour le mettre à la tête de la première Cour du Royaume. Quand ce Monarque paſſa en Italie, il lui laiſſa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que Pierre Mondot mourut empoiſonné en 1517. Il avoit épouſé, en 1502, *Anne de Vernon*, dont entr'autres enfans :

III. Geoffroy de la Marthonie, qui s'eſt marié à *Marguerite de Mareuil de Villebois*, de laquelle il eut:

1. Gaston, qui ſuit;
2. Henri, Evêque de Limoges en 1587, & Abbé de Saint-Juſt, en Beauvoiſis, mort en 1618;
3. Geoffroy, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Archidiacre & Chanoine de ladite ville, ſacré Evêque d'Amiens en 1577; mort en 1617;
4. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Puyguilhem*, rapportée ci-après;
5. Claude, mariée à *François de Crevant*, II^e du nom, Seigneur de Bauche, dont poſtérité. Voy. CREVANT;
6. 7. & 8. Anne, Isabeau & Françoise, toutes trois auſſi mariées.

IV. Gaston de la Marthonie, Seigneur de la Marthonie, de Bruſſac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1573, *Françoiſe de la Baſtide*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Raymond, élu Evêque de Limoges après Henri, ſon oncle.

V. Jacques de la Marthonie, Seigneur dudit lieu, &c., épouſa, le 30 Janvier 1607, *Iſabeau de Montagrier*, & en eut:

1. Gaston, qui ſuit;
2. Et Raymond, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée ci-après;

VI. Gaston de la Marthonie, II^e du nom, épouſa *Jeanne Guiton de Maulévrier*, Dame de Gagnon, dont eſt né

VII. Jean de la Marthonie, Seigneur de Bruſſac, qui s'eſt marié, le 14 Février 1667,

avec *Marie Chapelle de Jumilhac*, dont vint une fille, mariée au Marquis *de Beynac*. Elle mourut avant eux, ainſi que ſon mari. Ils ſont aïeux de la Comteſſe *de Bonneval*, qu'ils ont fait leur héritière. Le Comte *de Bonneval*, ſon mari, Brigadier des Armées du Roi le 1er Janvier 1740, Colonel du Régiment de Poitou, mourut au Château de *la Marthonie*, en Périgord, le 10 Janvier 1765, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Beynac*. Voy. BONNEVAL.

BRANCHE
des Seigneurs de PUYGUILHEM.

IV. JACQUES DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Puyguilhem, de Condac, Villard & autres lieux (quatrième fils de GEOFFROY, & de *Marguerite de Mareuil de Villebois*), mort en 1615, eut de *Françoiſe de Hauteclaire*, ſon épouſe,

V. CHARLES DE LA MARTHONIE, marié avec *Claudine de Beaupoil de Saint-Aulaire* (ſortie de la branche des Seigneurs de *Lanmary*), dont:

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et ARMAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Cauſſade*, rapportée ci-après;

VI. HENRI DE LA MARTHONIE épouſa *Jeanne Chapt de Raſtignac*, & en eut:

VII. ARMAND DE LA MARTHONIE, qui s'eſt marié avec *Marie de Rocquard*, & eſt mort ſans enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de CAUSSADE.

VI. ARMAND DE LA MARTHONIE (ſecond fils de CHARLES, & de *Claudine de Beaupoil de Saint-Aulaire*), épouſa *Suſanne de Cugnac*, dont il eut:

VII. CHARLES DE LA MARTHONIE, qui s'eſt marié avec *Pétronille de Ribeyreys*, & fut père de

VIII. JEAN-LOUIS DE LA MARTHONIE, Seigneur de Cauſſade, qui s'eſt marié avec *Aimée de David de Laſtours*, dont:

1. CHARLES-JOSEPH, mort, non marié, en Octobre 1760, retiré du ſervice étant Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France;
2. CHARLES, ci-devant Capitaine audit Régiment des Grenadiers de France, Chevalier de Saint-Louis, vivant non marié en 1761;
3. JEAN-LOUIS, nommé à l'Evêché de Poitiers en Septembre 1748, à celui de Meaux en 1759 & la même année premier Aumônier de MADAME, fille de LOUIS XV;
4. Et AIMÉE DE LA MARTHONIE DE CAUSSADE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Ligueux, en Périgord.

BRANCHE
de LA MARTHONIE, *établie en Saintonge.*

VI. RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gagnon, &c. (ſecond fils de JACQUES, & d'*Iſabeau de Montagrier*), épouſa, le 15 Février 1654, Dame *Jeanne de Guip*, dont il eut:

VII. LÉON-RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gagnon & de Rouſſillon en partie, qui s'eſt marié, 1° le 15 Novembre 1688, à *Françoiſe de Marias*; & 2° le 13 Février 1714, à *Suſanne de Galateau*. Il a eu du premier lit:

1. JEAN, qui s'eſt marié à N... *de Châteaubodeau*, dont une fille, mariée au Marquis *de Leſcours*.

Et du ſecond lit vinrent:

2. FRANÇOIS-LÉON-MARGUERITE, marié à *Marie-Anne Guislain*;
3. JOSEPH-LÉON, marié à *Louiſe-Marthe de Sertes*;
4. ETIENNE-LÉON, marié à N... *de Chabrignac*;
5. JULIE, née le 30 Juillet 1715;
6. Et SUSANNE, née le 30 Juillet 1716, reçue à Saint-Cyr le 9 Juillet 1728, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes: *de gueules, au lion d'or; au chef couſu de ſable, chargé de 3 étoiles d'argent.*

MARTIGNY, Famille noble, qui porte pour armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de ſinople; & aux 2 & 3 d'azur, à 3 cloches d'argent.* Peut-être eſt-elle de Picardie, du moins ANTOINE & CHARLES DE MARTIGNY, Seigneurs de Varifcourt, père & fils, de l'Election de Laon, obtinrent des Lettres de relief de nobleſſe, dans laquelle ils furent confirmés. (Voy. le *Nobiliaire de Picardie*, p. 338.)

* MARTIGNY-SUR-CHIERS, dans le Duché de Bar. C'eſt ſous ce nom que la Terre de *Colmey*, ſituée près de Longuyon, dans le Duché de Bar, non mouvant, Bailliage d'Etain, fut érigée en *Comté*, par Lettres du 9 Juin 1727, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 30 Août ſuivant, en faveur de *Philippe-Louis du Han*, Grand

Fauconnier de Lorraine & Barrois. Voyez HAN DE MARTIGNY (DU).

* MARTIGUES, ville bâtie dans une Isle, à l'embouchure du Rhone, en 1232, par *Raymond-Bérenger*, Comte *de Provence*, avec la permiſſion de Jean de Boardi, Archevêque d'Arles, qui en avait le haut domaine.

La Reine JEANNE, Ire du nom, donna *Martigues*, qu'elle érigea en *Vicomté* en 1382, à *Jacques d'Arcuſſia*, ſon Grand Chambellan, qui lui en fit hommage en 1385, & mourut le 28 Novembre 1386. *François d'Arcuſſia*, ſon fils, Vicomte de *Martigues*, fit naufrage en 1411; *Louis*, fils de *Charles*, teſta en 1462 & mourut en 1463, & *Martigues* fut donné à *Charles d'Anjou*, IVe du nom, Comte du Maine, puis de Provence, qui, par ſon teſtament du 10 Décembre 1481, donna cette Vicomté à ſon couſin, *François de Luxembourg*, Grand Sénéchal de Provence en 1491. Il ſe maintint en poſſeſſion de *Martigues*, contre *Palamède de Forbin*, à qui Louis XI l'avoit donné. Il mourut en 1495.

HENRI IV érigea *Martigues* en *Principauté*, en faveur de *Marie*, fille & héritière de *Sébaſtien de Luxembourg*, tué le 10 Novembre 1569; *Marie* en fit hommage en 1599, & épouſa *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur; *Françoiſe de Lorraine*, leur fille & héritière, épouſa CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme, auquel elle porta la Principauté de *Martigues*; MARIE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ vendit, en 1714, cette Principauté au Maréchal Duc *de Villars*, dont jouiſſoit le feu Duc *de Villars*, ſon fils unique.

MARTIN: ce nom eſt celui de pluſieurs Familles nobles de différentes Provinces:

MARTIN, Famille qui porte: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de* 3 *croiſſants & de* 3 *étoiles auſſi d'or.*

MARTIN, Seigneur de la Bigotière: Famille noble de Bretagne. JEAN MARTIN, Seigneur de la Bigotière; RENÉ MARTIN, Seigneur de Montlige, & JEAN MARTIN, Seigneur de Saint-Aignan, de la même Famille, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Octobre 1668, au rapport de M. le Febvre.

Les armes: *d'argent, à* 3 *quintefeuilles de ſable*, 2 *&* 1.

MARTIN, autre Famille de la même Province, Reſſort de Dinan, qui remonte à JEAN MARTIN, vivant l'an 1464. Ses deſcendans furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Janvier 1669. Elle porte: *d'azur, ſemé de billettes d'argent; au franc-quartier de gueules, chargé de* 3 *ruſtres d'or*, 2 *&* 1.

MARTIN, troiſième Famille noble de Bretagne, qui a pour auteur RAOUL MARTIN, anobli en 1602. De cette Famille étoient JEAN MARTIN, Seigneur de la Balluère, Maître des Comptes; CHARLES-HIPPOLYTE, FRANÇOIS, TANGUY & CHARLES MARTIN; JEAN, CHARLES, FRANÇOIS & JEAN MARTIN (enfans de FRANÇOIS, Seigneur des Brulais, & de *Mauricette de Liniac*), qui furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes: *d'argent, à* 3 *faſces ondées d'azur.*

MARTIN, quatrième Famille de la même Province, Reſſort de Rennes, & dont étoit GILLES MARTIN DES HURLIÈRES, Conſeiller en la Cour, qui fut anobli en 1638, déclaré *noble* & permis à lui de prendre la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Mars 1671, au rapport de M. le Fèvre de Caumartin. Ses armes ſont: *d'or, à* 3 *branches de chêne de ſinople, englantées du même.*

MARTIN, cinquième Famille auſſi de Bretagne, Reſſort de Guérande, de laquelle étoient FRANÇOIS & RENÉ MARTIN (enfans de FRANÇOIS MARTIN, Sénéchal de Guérande), qui furent maintenus en la qualité de *noble* (leur père ayant été anobli en 1651), par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. le Fèvre de Caumartin.

Les armes: *d'azur, à* 3 *beſans d'or*, 2 *&* 1.

MARTIN, Ecuyer, Sieur du Bouillon & de la Forêt, en Normandie, Election d'Avranches; Famille qui porte: *d'argent, à* 3 *pies de ſable*, 2 et 1. (Cette Famille produiſit quatre degrés devant M. de Chamillart.)

MARTIN, Ecuyer, Sieur de Neuville, autre Famille de la même Province, Elec-

tion de Caen, dont les armes ſont : *d'azur, au lion d'or.*

MARTIN, Famille noble, alliée à celle *de la Fons*, en Picardie, et qui porte : *de ſinople, à un âne ayant la tête de ſable, le nez & la crinière de gueules, les épaules & les cuiſſes d'argent, le corps d'azur, les quatre jambes d'or & la queue d'argent.*

MARTIN, en Champagne : Famille alliée à celle *de Girault*, de Langres, par le mariage de PHILIBERT MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Daillancourt, avec *Jeanne Girault*, ſeconde fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, & de *Guillemette de Goyot*. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 cloches du même.*

MARTIN, à Paris. De cette Famille eſt CHARLES-FRANÇOIS MARTIN, Seigneur de Vaucreſſon, né le 13 Avril 1742, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 30 Avril 1763. Il eſt fils de FRANÇOIS-PIERRE MARTIN, Seigneur de Vaucreſſon, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris, & d'*Anne-Charlotte Fenel.* (Nous en ignorons l'état actuel.)

Les armes : *d'azur, à l'agneau paſcal ſur une terraſſe, tenant un bâton avec ſa banderole, ſurmonté à dextre d'une étoile ; le tout d'or.*

MARTIN, en Provence : Famille noble originaire de Marſeille, dont la branche aînée a fini dans THÉRÈSE-JEANNE-MARIE DE MARTIN, alliée à *Bruno-Louis l'Enfant de la Patrière*, Baron de Bormes, Commiſſaire Provincial et Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garniſon de Monaco, dont deux filles. Voy. ENFANT (L').

La branche cadette ne ſubſiſte plus que dans N.... DE MARTIN, vivant ſans alliance à Paris en 1757, & dans une fille, mariée, le 16 Janvier 1723, à *François-Hyacinthe Dedons*, Marquis de Pierrefeu, premier Conſul d'Aix, dont poſtérité. Voy. DEDONS.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 marguerites du même, tigées de ſinople, & en pointe, d'une couronne murale d'or.*

MARTIN, autre Famille de la même Province, qui ſubſiſte dans LOUIS-LAURENT MARTIN, Capitaine au Régiment d'Eu & Chevalier de Saint-Louis. Elle porte pour armes : *d'azur, à la croix d'or, crénelée de ſable de 2 pièces aux quatre extrémités.*

MARTIN, Famille auſſi de Provence, différente des précédentes, dont l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, fait mention. Elle a été maintenue dans ſa nobleſſe lors de la Recherche faite en 1667.

Les armes : *écartelé en ſautoir d'or & d'azur.*

MARTIN D'AUZIELLE, en Languedoc.

JEAN-LOUIS MARTIN, Seigneur d'Auzielle, Fermier Général, ancien Capitoul de Toulouſe, mourut le 13 Mars 1710. Il avoit épouſé *Marie-Madeleine Demas*, de laquelle il a eu quatre filles, ſavoir :

1. MARIE-GABRIELLE, qui s'eſt mariée, en Avril 1697, à *Louis-Guillaume Jubert de Bouville*, Marquis de Panilleuſe, &c., Conſeiller d'Etat & ci-devant Intendant à Orléans. Elle eſt morte le 3 Juillet 1742, & ſon mari le 20 Mai 1741, laiſſant ſept enfans. Voy. JUBERT ;
2. CATHERINE, morte le 21 Juillet 1735, femme de *Bernard Chauvelin*, Seigneur de Beauſéjour, Conſeiller d'État, ci-devant Intendant de Picardie, mort le 16 Octobre 1755, à 83 ans, laiſſant quatre fils & deux filles. Voy. CHAUVELIN ;
3. MARIE-THÉRÈSE, morte, âgée d'environ 58 ans, le 15 Octobre 1736. Elle épouſa, le 29 Juin 1707, *Louis de Béthune*, Marquis de Chabris, Sire de Châtillon, ancien Meſtre de Camp de Cavalerie & ci-devant Gouverneur d'Ardres, qui mourut le 28 Février 1728 & duquel elle fut la ſeconde femme. Voy. BÉTHUNE, branche des Comtes de *Selles*, &c. ;
4. Et MARIE-ANNE MARTIN D'AUZIELLE, première femme, en 1710, de *Philippe de Baylens*, Marquis de Poyanne. Elle eſt morte, le 4 Mai 1716, ſans enfans. Voy. BAYLENS DE POYANNE. (*Mercure de France* de Novembre 1736, p. 2572.)

MARTIN DE CHOISEY : *d'argent, à 3 martinets de ſable ; au chef du même, chargé de 3 coquilles d'argent.*

MARTIN DE DISIMIEU, en Dauphiné, dont les armes ſont : *de gueules, à 6 roſes d'argent*, 3, 2 & 1. (Voy. DISIMIEU.)

MARTINBOSCQ, en Normandie, Election de Bayeux ; Famille dont les armes ſont : *d'argent, au lion d'azur ; au chef du même,*

chargé de 2 roſes d'argent, tigées, feuillées & paſſées en ſautoir.

MARTINEAU, en Picardie. Pierre Martineau, Seigneur du Perron, Election de Beauvais, fut jugé *noble* au Conſeil, par Arrêt du mois de Juin 1667. Dubuiſſon, dans ſon *Armorial,* donne à cette Famille pour armes : *d'azur, à 3 tours d'argent.*

MARTINENG, de la ville de Toulon, en Provence : Famille qui ſubſiſte dans Jules-François Martineng, Conſeiller du Roi, Viſiteur Général des Gabelles & Greniers à ſel de Provence.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, chargé d'un croiſſant de ſable, ſurmonté d'une étoile d'or, & accompagné de 3 canettes du même, 2 en chef, abaiſſées à l'égard de l'étoile, & 1 en pointe.*

MARTINET, Famille établie en Lorraine & Champagne, dont la Nobleſſe eſt ancienne.

I. Didier Martinet épouſa noble *Jeanne Guillermin,* dont il eut :

II. Jean Martinet, qui ſe maria avec noble *Didette Durand,* dont vint :

III. Claude Martinet, qui s'allia avec noble *Iſabeau de Bernard.* Il en eut :

1. Jean, auteur d'une branche de cette Famille, qui ſubſiſte en Lorraine, rapportée ci-après ;
2. & 3. Adrien & Claude. (Ces trois frères, Ecuyers, demeurant à Dugny, près de Verdun, obtinrent, en 1577, par ordre de Charles II, Duc de Lorraine & de Bar, des reconnoiſſances de nobleſſe, enregiſtrées en la Héraulderie de Nancy, ſur les Regiſtres de la Recherche des Nobles du Bailliage de Bar, exécutée par Didier Richier, dit *Clermont,* pourſuivant d'armes de S. A., en conſéquence d'une enquête faite par ces trois frères, cotée fol. 128, dans laquelle il eſt prouvé que leurs auteurs ci-deſſus, mandés, à la tête de leurs Compagnies, aux arrière-bans des années 1441, 80, 1506, 40 & 1564, étoient eux-mêmes iſſus d'anciens Gentilshommes.)

BRANCHE
qui ſubſiſte en Lorraine.

IV. Jean Martinet (l'aîné des trois frères ci-deſſus nommés, reconnus anciens *Nobles* en 1577, comme on vient de le voir), naquit à Dugny, près de Verdun ; & fut Seigneur du Petit-Mouchairon. Il épouſa, par contrat paſſé le 19 Septembre 1563, devant *Thibermont,* Notaire à Stainville, *Barbe Colleſſon,* dont les armes ſont : *d'or, coupé par un fleuve, formant une iſle, & 3 écus de gueules, 2 & 1.* De ce mariage vint :

V. Mathieu Martinet, né à Stainville, Conſeiller des Princes de Lorraine, qui épouſa *Marguerite Martinet,* de laquelle les armes ſont : *d'azur, à 3 chevrons briſés d'argent, accompagnés de 3 martinets du même, 2 & 1.* De ce mariage ſortit :

VI. Claude Martinet, né à Stainville en 1620, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, en Champagne, l'un des Conſeillers & Auditeurs des Comptes de la Maiſon de Lorraine, Capitaine Commandant au Château de Stainville, par commiſſion du 3 Juin 1662. Il avoit épouſé, en 1640, contrat paſſé devant *Anthoine,* Notaire à Stainville, *Marie Perrin,* dont les armes ſont : *d'azur, chargé de trois arbalêtriers en défenſe, d'argent, 2 & 1.* Il en eut :

VII. Pierre Martinet, né à Stainville le 24 Février 1647, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, près Saint-Dizier, l'un des Conſeillers & Gentilshommes ordinaires des Princes de Lorraine, Capitaine Commandant en leur Château de Stainville, qui s'eſt marié, le 7 Octobre 1666 (contrat paſſé devant *Varin,* Notaire audit lieu de Stainville), avec *Marguerite de Merlin,* dont les armes ſont : *coupé, au 1 d'azur, chargé de 3 merlettes d'or ; & au 2 d'or plein.* Ledit Pierre Martinet eſt allié, par une ſœur, à la Famille du Général *Viard,* ancien Officier au ſervice de l'Empire, dont les deſcendans habitent le Barrois. Du mariage de Pierre ſortit :

VIII. Charles Martinet, né à Stainville le 31 Octobre 1676, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, l'un des Conſeillers & Gentilshommes ordinaires des Princes de Lorraine, Capitaine Commandant en leur Château de Stainville. Il épouſa, par contrat paſſés devant *le Page,* Notaire à Ligny, le 23 Avril 1698, *Lucie Briot* (d'une Famille du Barrois, qui porte : *d'hermine, au chef d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes déployée de ſable, allumée & lampaſſée de gueules.* De ce mariage eſt iſſu

IX. Pierre-Paul Martinet, né à Stainville, en Lorraine, le 19 Août 1700, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, Lieutenant Général du Comté de Ligny, qui a épouſé,

par contrat paſſé devant *Chodron*, Notaire à Liſſol-le-Grand, le 9 Février 1726, *Marie Gérardin*, iſſue de la Famille *Courtois de Morancourt*, de Lorraine, & alliée au Comte *François de Bréchainville*, actuellement Officier Général au ſervice de l'Empire, qui a épouſé la Comteſſe *de Kinsky*, dont la fille eſt mariée au frère du Roi de Pologne régnant. Du mariage de PIERRE-PAUL MARTINET eſt ſorti

X. PIERRE-JOSEPH MARTINET, né à Stainville le 29 Septembre 1740, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1758, & aujourd'hui Capitaine au Corps des Ingénieurs ordinaires du Roi.

Une branche de cette Famille s'eſt éteinte dans la perſonne de FRANÇOIS MARTINET, Seigneur de Gudmont, mort, en 1771, à ſon Château, près de Joinville, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie Perrin des Almons*, dont les frères ſont Officiers ſupérieurs du Corps Royal de l'Artillerie;

MARGUERITE MARTINET, ſa ſœur, veuve d'un Comte *de Mercy*, deſcendant d'un Général Autrichien, eſt auſſi morte ſans enfans.

La ſouche de ces deux branches n'a lieu qu'à DIDIER MARTINET, marié à *Jeanne Guillermin*, premier des auteurs, auquel remonte cette filiation.

Cette Famille a donné, dans le XIV^e^ ſiècle, un Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſous le nom de PIERRE MARTINET, mort à Rhodes;—Un Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un boulet de canon au ſiège de Doesburg, le 21 Juin 1672, étant Inſpecteur Général & unique de l'Infanterie Françoiſe. Il fut l'inventeur des Bateaux de cuivre ou Pontons, & le premier qui ait mis en uſage, à la place des piques, la baïonnette à douille au bout du fuſil; avant lui on l'introduiſoit dans le canon, ce qui empêchoit qu'on s'en ſervît auſſi avantageuſement; on lui doit auſſi la diſcipline établie dans le militaire ſous Louis XIV. (Il eſt parlé de ce Maréchal des Camps dans l'*Hiſt. de Louis de Bourbon*, dit *le grand Condé*, par M. Deſormeaux, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, tom. IV, p. 298; l'*Hiſt. univerſelle* de M. de Voltaire, édit. d'Amſterdam, p. 138 & 142, & l'Abrégé des 135 vol. de la *Gazette de France*, année 1672.) — Et un Lieutenant-Colonel au Régiment du Roi, tué au ſiège de Namur, en montant à l'aſſaut à la tête de quatre Compagnies de Grenadiers, le 22 Juin 1692.

Les armes de MARTINET ſont : *d'azur, à 3 chevrons briſés d'argent, accompagnés de 3 martinets du même, 2 & 1*. (Généalogie rédigée ſur un *Mémoire* fait en preuves & dreſſé ſur titres.)

MARTINI, en Provence: Famille établie à Toulon & originaire de la ville de Montpellier, en Languedoc, qui a été maintenue pluſieurs fois dans ſa nobleſſe en 1676, 1697, 1700 & 1723, & a pour auteur

JEAN DE MARTINI, Conſeiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre de Paris & premier Médecin de CHARLES IX. Il fut anobli par Lettres de ce Prince le 10 Septembre 1484, enregiſtrées au 8^e^ livre des Chartes de la Cour des Comptes de Paris.

La branche aînée s'est éteinte dans la perſonne d'AGNÈS DE MARTINI, qui s'eſt mariée, en 1725, à *Joſeph-Honoré d'Etienne*, Conſeiller au Parlement d'Aix, dont elle a eu poſtérité. Voy. ETIENNE, tom. VII, col. 610 & ſuiv. de ce *Dictionnaire*.

La ſeconde branche ſubſiſte dans LOUIS-FRANÇOIS DE MARTINI D'ORVES (fils de JOSEPH, Commandant des Garde-Côtes du département de Toulon, & d'*Anne-Hiéronyme de Gratian*), auquel les ſervices diſtingués de LOUIS DE MARTINI ſon oncle, mort en 1751, Lieutenant Général des Armées Navales, ont mérité une penſion ſur le Tréſor Royal.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, chargée de 2 croiſſans de ſable, & accompagnée de 3 roues de moulin, crénelées d'argent, 2 & 1*.

MARTINIÈRE (DE LA), en Bretagne, reſſort de Rennes. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mars 1671, au rapport de M. Barrin, JEAN DE LA MARTINIÈRE fut déclaré *noble d'extraction*.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, entre 2 fleurs de lis du même*.

MARTINIÈRE (DE LA), autre Famille du Dauphiné, qui porte : *de vair plein; à un trèfle d'or en chef*.

MARTINS (DES) Cette Famille de Provence, établie à Aix, prouve ſa nobleſſe depuis

Jean des Martins, qui acquit la Terre de Puyloubier. Il commença à ſe faire connoître ſous Louis III d'Anjou, qui lui fit expédier les proviſions de la charge de ſon Avocat & Procureur l'an 1421, charge dans laquelle il fut confirmé par Lettres de 1437. Il fut auſſi en grande conſidération ſous le règne du Roi René, exerça les offices de Maître Rational en 1437, de Juge Mage de la Province en 1443 & enfin de Chancelier & de Garde des Sceaux en 1444. Il teſta le 10 Janvier 1475 & fut inhumé dans la Chapelle des Saints-Apôtres qu'il avoit fait conſtruire dans l'Egliſe Métropolitaine d'Aix, à laquelle il légua une penſion annuelle de 20 florins.

Jean, le ſecond de ſes fils, fit une branche à Arles, éteinte depuis longtems;
René, le quatrième, filleul du Roi René, fut Chevalier de Rhodes & Commandeur d'Aix.

Louis-César des Martins, Marquis de Puyloubier (deſcendu au X^e degré de Jean des Martins, Chevalier & Garde des Sceaux de Provence), a épouſé, en 1735, *Marie-Eliſabeth-Félicité-Marine de Forbin*, fille de *Jean-Baptiſte-Henri de Forbin*, Baron d'Oppède, Seigneur de la Verdière, &c., & de *Catherine de Forbin-Janſon*, ſa couſine. De ce mariage il n'y a point eu d'enfans. Voy. FORBIN.

Cette Famille, qui a donné pluſieurs Chevaliers de Malte, porte pour armes: *d'azur, à une colombe eſſorante d'argent, portant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople.*

MARTINVILLE d'ESTOUTEVILLE, Famille qui porte: *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de* 3 *beſans d'or.*

MARTINY, en Provence: Famille qui ſubſiſte dans Joseph de Martiny, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle, Conſeiller au Parlement d'Aix, qui s'eſt marié à la fille aînée de *Mathieu de Fulque*, Marquis d'Oraiſon, &c., & de *Jeanne-Thérèſe de Robin*, dont trois garçons & des filles.

Il a pour frère Joseph-Paul-Augustin de Martiny de Saint-Jean de Brégançon, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 20 Novembre 1755, qui s'eſt marié à une riche héritière de Paris, dont il a eu des enfans.

Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, accoſtée en chef d'un cœur, & en pointe d'une colombe tenant en ſon bec un rameau, le tout d'argent.*

MARTONIE. Voyez MARTHONIE, *aliàs* MONDOT de la MARTHONIE.

* MARTRAGNY, en Normandie, Diocèſe de Bayeux: Terre & Seigneurie qui a appartenu à *Jeanne Bacon du Molley*, l'une des plus riches héritières de ſon tems. C'eſt ſous ce titre que cette Dame *du Molley* & de Villers-Boccage céda & tranſporta, par charte du 24 Juin 1369, à l'Evêque de Bayeux, toutes & telle portion de dîmes, comme elle poſſédoit en fief lai, en la Paroiſſe de *Martragny* & ailleurs, ſi elle s'y étend, tous les droits & Seigneuries qui à ce appartiennent, ſans faire exception ni retenir aucune. Cette Seigneurie eſt aujourd'hui au pouvoir de N... *de Grimouville*, fille unique d'*Henri de Grimouville de Larchamp*, Seigneur de Martragny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, mort le 30 Décembre 1764.

MARTS (des), en Normandie; Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 1^er Juillet 1670, dont les armes ſont: *de gueules, au ſautoir dentelé d'or, cantonné de* 4 *croiſſans d'argent.*

MARVILLE. Voy. FEYDEAU.

MARVILLE, en Dauphiné: Famille noble, dont les armes ſont: *d'azur, à* 3 *membres* ou *ferres d'aigle d'argent, armés de gueules,* 2 *&* 1, *tenant chacun un globe d'or.*

* MARVILLE, Prévôté dans le Pays Meſſin, qui formoit autrefois une Seigneurie indiviſe entre le Roi d'Eſpagne & le Duc de Lorraine; mais le partage en fut fait entr'eux en 1604. Par le traité des Pyrénées le Roi d'Eſpagne céda la partie qui lui appartenoit, & par le traité de l'an 1661, le Duc de Lorraine céda auſſi la ſienne. Ainſi depuis ce tems-là la Seigneurie de Marville eſt toute entière à la France.

MARULLO ou MAROULLE. De cette Maiſon étoit Placide, Baron de Marullo (ou de Maroulle, en françois), Duc de Jean-Paul dans le Meſſinois, en Sicile, qui mourut à Paris, le 7 Août 1742, âgé de 84 ans. (Voy. le *Mercure de France* d'Avril 1727, p. 686, où l'on parle de cette Maiſon Meſſi-

noiſe & de l'occaſion de ſa retraite en France, en rapportant la mort de Jean-Antoine de Marouelle, Abbé de la Frenade, Diocèſe de Saintes.

* MARY (de). Environ l'an 1200, un Fief nommé Mary en Normandie, fut confiſqué ſur une Chrétienne de Mary & réuni en partie à la Couronne. (Ce Fief appartient aujourd'hui à S. A. S. M. le Duc d'Orléans.) Cette Chrétienne de Mary étoit probablement d'une ancienne Famille noble, établie en Normandie, dans le Diocèſe de Coutances, & qui ſubſiſte encore aujourd'hui, comme on le verra ci-après: cette Famille a auſſi quelques branches dans l'Election d'Avranches. Il y a à la Bibliothèque du Roi une remiſe de la moitié d'une amende prononcée par le Bailli du Cotentin, pour cauſe d'une pêcherie, accordée le 13 Novembre 1369, à Meſſire Guillaume de Mary, dont nous avons vu l'original, & la copie communiquée, certifiée véritable par M. de la Cour, garde des Manuſcrits de cette Bibliothèque. (Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſt. génér. de Normandie*, par Gabriel du Moulin, & auſſi de ceux de ce nom en pluſieurs endroits de l'*Hiſt. manuſcrite* de du Cheſne, célèbre Généalogiſte du ſiècle paſſé.) Il eſt probable que ce Guillaume de Mary, Chevalier, auquel la remiſe de la moitié d'une amende prononcée contre lui fut faite, étoit père de

I. Jean de Mary, Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Mary, de Jobourg, &c., décédé avant l'an 1403. Il avoit épouſé *Jeanne Coſtard*, fille aînée & héritière (avec *Robine Coſtard*, ſa ſœur puînée), de *Jean Coſtard*, Seigneur de Longueville, Beaufeugerey, Appeville, &c., & de *Guillemette de Coudeville*, Dame dudit lieu, aux Diocèſe & Election de Coutances. (La Terre de *Longueville* eſt depuis ce tems, de père en fils, dans cette Famille.) Jean eut de ſon mariage:

II. Noble homme Robert de Mary, Ecuyer, Seigneur de Mary, de Jobourg, de Vaſcogne & Patron de Longueville, qui reçut aveu, le 27 Juillet 1433, de pluſieurs héritages mouvants de la Seigneurie de Longueville. Il tranſigea, le 10 Décembre 1450, avec noble *Gauvain de la Haye*, Ecuyer, ſon couſin germain, fils de *Jean de la Haye*, Chevalier, & de *Robine Coſtard*, ſur les biens de défunt *Jean Coſtard*, Ecuyer, & de *Guillemette de Coudeville*, leurs aïeul & aïeule maternels. Il eut pour ſa part, comme aîné en ladite ſucceſſion, les fiefs de *Longueville*, de *Beaufeugerey*, & d'*Appeville*, & ledit Sieur *de la Haye* eut les fiefs de *Coudeville* & de *la Poiſſonnière*. Robert de Mary fit hommage de ſa Seigneurie de Longueville, le 28 Avril 1452, à Guillaume, Cardinal d'Eſtouteville, Abbé Commendataire de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, auquel il donna aveu le 24 Février 1457. Le 28 Juin 1455, il avoit traité avec *Gauvain de la Haye*, Seigneur d'Eroudeville & de Vaudeville, au ſujet du payement d'une rente qui avoit été aſſignée par ledit *Jean Coſtard*, Ecuyer, Seigneur de Coudeville, & reçut un ſecond aveu, à cauſe de ſadite Seigneurie de Longueville, le 30 Novembre 1460. Il avoit épouſé *Jeanne de Verdun*, dont entr'autres enfans, pour fils puîné,

III. Thomas de Mary, Ecuyer, Seigneur de Villiers & Patron de Longueville, qui plaidoit pour & au nom de Robert, Ecuyer, ſon père, aux aſſiſes du Bailliage de Coutances, où il fut rendu Sentence le 17 Septembre 1459; il fieffa au nom de ſondit père, le 24 Novembre 1461, une pièce de terre en la Paroiſſe de Coudeville; partagea, le 22 Juillet 1464, avec ſon frère aîné, les biens qui lui étoient échus par le décès de leurs père & mère; eut entr'autres biens, leſdits Fiefs, Terres & Seigneuries de Longueville & de Villiers, & fit hommage aux plaids de la Baronnie de Saint-Pair, le 20 Décembre de ladite année 1464, de ſa Terre & Seigneurie de Longueville & de la Terre & Seigneurie de Coudeville, qui appartenoit à noble homme *Gauvain de la Haye*, ſon parager (lequel dans la déclaration qu'il fournit, le 22 Mai 1467, à M. le Cardinal d'Eſtouteville, articula qu'il tenoit, en tiers degré de Parage, ſon Fief, Terre & Seigneurie de Coudeville, de noble homme Thomas de Mary, Ecuyer.) Il obtint des Lettres de relief en la Chancellerie du Parlement de Paris le 12 Avril 1480 avant Pâques, dans leſquelles il eſt dit qu'il étoit fils & héritier en partie de Robert de Mary, Ecuyer. Il lui fut fait tranſport, le 22 Septembre 1483, par noble homme *Geoffroy de Tournebu*, Ecuyer, Seigneur de Treſnoy, d'une rente de 26 livres 6 ſols qu'il avoit droit de prendre ſur ladite Terre & Seigneurie de Longueville, & qui lui étoit échue de

la ſucceſſion de Dame *Guyonne de la Haye*, vivante Baronne d'Annebecq, ſa mère, & il reçut, le 12 Juin 1486, aveu de pluſieurs héritages tenus en foi & hommage de ſa Seigneurie de Longueville. De *Jeanne du Homme*, ſon épouſe, il eut, entr'autres enfans :

IV. François de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, qui étoit encore le 4 Novembre 1494, ſous la tutelle de noble homme *Guillaume du Homme*, Seigneur du Meſnil-Drey, de Groſville & de Soligni, lequel, en qualité de tuteur & ayant la garde par juſtice des enfans mineurs de défunt noble homme Thomas de Mary, Seigneur de Longueville, tranſigea avec les Abbé & Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, Seigneurs & Barons de Saint-Pair, au ſujet de la préſentation à la Cure de la Paroiſſe dudit Longueville, dans le droit de laquelle préſentation il fut maintenu ; cette tranſaction fut confirmée par Sentence rendue aux Aſſiſes du Bailliage du Cotentin tenues à Saint-Lô le 14 du même mois. En qualité de fils de feu Thomas de Mary, Ecuyer, il donna aveu de ſon Fief, Terre & Seigneurie de Longueville, à la Baronnie de Saint-Pair en Juillet 1505 ; il y déclara que le Fief, Terre & Sieurie de Coudeville étoit tenu de lui au quatrième degré de parage, & que ce Fief appartenoit à noble homme *Jean de la Haye*, Ecuyer, à cauſe de feue *Robine Coſtard*, ſon aïeule, ſœur puînée de la mère de feu noble homme Robert de Mary, aïeul dudit François. Il fit un traité, le 20 Mai 1506, avec noble & puiſſant Seigneur *Jean de la Haye*, Sire & Châtelain de Hotot, Seigneur de Bauville & de Coudeville, au ſujet du droit de Patronage de la Cure de Saint-Georges dudit Coudeville, qui étoit en litige entre ledit Seigneur de Hotot & les Abbé & Religieux du Mont-Saint-Michel, à cauſe de leur Baronnie de Saint-Pair, & duquel Seigneur de Longueville ladite Terre de Coudeville étoit tenue en parage. Il reçut aveu, le 28 Avril 1507, de pluſieurs fiefs relevants de ſa Seigneurie de Longueville, & ne vivoit plus le 11 Janvier 1530. Il avoit épouſé *Anne Davy*, des Seigneurs *du Perron* en Normandie, décédée avant le 27 Mars 1549, ayant eu entr'autres enfans, pour fils aîné,

V. Noble homme André de Mary, Seigneur & Patron de Longueville, qui donna aveu aux Plaids de la Baronnie de Saint-Pair le 26 Janvier 1535, de ſa Terre de Longueville & de la Terre & Sieurie de Coudeville tenue en parage de ſadite Seigneurie, à cauſe de laquelle il reçut pluſieurs aveux ès-années 1544 & 1548. Il fut rendu Sentence au Bailliage de Coutances, le 27 Mars 1549, entre ledit Seigneur de Longueville, comme fils aîné de noble homme François de Mary, Seigneur de Longueville, & d'*Anne Davy*, ſes père & mère, & ſes frères puînés, par laquelle il lui fut donné acte de ſa déclaration qu'il avoit pris, & prenoit ledit fief de Longueville par prééminence d'aîneſſe. Il lui fut fait tranſport d'une pièce de Terre ſituée en la paroiſſe de Longueville le 11 Mai 1552, & reçut le 10 Juin ſuivant déclaration de pluſieurs héritages tenus en arrière-fief de ſadite Seigneurie de Longueville, aux Plaids de laquelle il obtint Sentence le 30 Mars 1548, pour la réunion à ſadite Seigneurie de pluſieurs héritages qu'il avoit fait ſaiſir par défaut d'hommes & hommages non faits. Il ratifia, par acte du 3 Septembre 1568, un écrit du 28 Juin 1539, par lequel il s'étoit obligé d'aſſigner à *Gillette le Prévoſt*, ſa femme, fille de feu noble homme *Julien le Prévoſt*, Seigneur de Saint-Marc-ſur-Couesnon & de la Dauphinaye, la dot qui lui avoit été conſtituée par noble homme *Georges le Prévoſt*, Seigneur deſdits lieux, frère de ladite Demoiſelle, & il la lui aſſigna ſur la Terre & Seigneurie dudit Longueville. De ſon mariage il eut :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Et Pierre.

VI. Noble homme Christophe de Mary, Ecuyer, Seigneur de Longueville, tranſigea, avec Pierre, ſon frère puîné, ſur le partage des biens de leur père, par acte ſous ſeing privé du 18 Juin 1583, reconnu le 1er Mars 1587, & eut acte le 10 Décembre 1598, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe pardevant les Commiſſaires ordonnés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen. Il avoit épouſé, par traité accordé ſous ſeing privé, le 3 Août 1572, *Barbe de Juvigny*, fille de noble homme *Jean de Juvigny*, Sieur de Saint-Nicolas & de la Roullière, & de *Jeanne Mahé*. Sa femme, reſtée veuve, vivoit encore le 26 Mai 1618. Il eut pour enfans :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Et Hervé, Ecuyer, Sieur du Domaine.

VII. Bernard de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, tranſigea, le 26 Mai 1618, avec Hervé, ſon frère puîné, ſur le partage de la ſucceſſion de leur père, & par cet acte il déclara prendre par préciput, le Fief, Terre & Seigneurie dudit Longueville. Il reçut quittance, le 18 Septembre 1623, de la ſomme à laquelle il avoit été taxé par le Lieutenant Général du Bailliage du Cotentin pour ſa part de celle ordonnée être levée ſur les Nobles des Vicomté & Election de Coutances, & payée au Sieur de Saint-Vaaſt, Député pour l'Etat de la Nobleſſe dudit Bailliage, pour avoir aſſiſté aux convocation & aſſemblée des Etats Généraux du Royaume, tenue à Paris en 1614; eut acte, le 14 Janvier 1624, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe pardevant les Commiſſaires députés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen; reçut quittance, le 27 Août 1635, de la ſomme à laquelle il avoit été taxé, par le Bailli du Cotentin, pour ſubvenir aux frais du ban & arrière-ban dudit Bailliage, & eut encore acte, le 20 Mars 1641, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres juſtificatifs de ſa nobleſſe pardevant M. le Roi de la Potherie, Intendant de Juſtice en la Généralité de Caen. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing privé du 7 Novembre 1617, reconnu le 16 Février 1631, *Gillette le Poupinel*, fille de noble homme *Melchior le Poupinel*, Sieur de la Beſnardière, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siège Préſidial de Coutances, & de *Guillemette Belin*. Etant veuve elle obtint, par Lettres du Roi, données à Paris le 22 Mars 1664, la garde-noble & adminiſtration de ſes enfans, à cauſe des Fiefs & Terres qu'ils poſſédoient en la Province de Normandie & dans la mouvance de S. M., & elle fut préſentée, l'an 1650, au traité de mariage de Melchior, ſon fils, qui ſuit, en qualité de ſa mère & tutrice.

VIII. Melchior de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, épouſa, par contrat du 15 Février 1661, *Françoiſe du Revic*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Querqueville, & de *Françoiſe le Moine*. Elle mourut & fut inhumée dans l'Egliſe de Longueville le 28 Mai 1678, & ſon mari donna, le 3 Mai 1679, procuration pour demander en ſon nom, à la veuve de *Pierre du Revic*, ce qui lui reſtoit dû de la dot de feue ſon épouſe. De ce mariage il eut :

IX. Claude de Mary, Ecuyer, Seigneur de Bourville & Patron de Longueville. Suivant un certificat donné à Coutances, le 21 Octobre 1689, par le Marquis de Gratot, Capitaine de 100 Gentilshommes détachés du Bailliage de Coutances, il ſervit pour ſon père au ban & arrière-ban & en ſon nom, dans la même Compagnie, le 28 Juin 1691. Deux quittances lui furent délivrées des ſommes auxquelles il avoit été compris pour ſa part de la contribution des années 1693 & 1695, à cauſe de l'arrière-ban du bailliage du Cotentin : l'une de ces quittances eſt du 27 Mai 1694, & l'autre du 16 Juin 1696. Il mourut le 17 Juin 1711 & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe paroiſſiale de Longueville. Il avoit épouſé, en préſence de ſon père, par contrat paſſé le 20 Mars 1687, *Barbe Mortain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de la Branlière, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Couronne de France & de ſes Finances, & de *Françoiſe du Buiſſon*, dont entr'autres :

X. Philippe-François de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, né & ondoyé le 16 Août 1690 & baptiſé dans l'Egliſe de Longueville le 3 Septembre ſuivant. Il fut ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie Franche des Milices Garde-Côtes, par Commiſſion du 12 Janvier 1731, & Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de Longueville de la Capitainerie Garde-Côtes de Granville, par Commiſſion du 15 Février 1735. Il obtint Arrêt au Parlement de Rouen le 15 Mai 1741, & des Lettres en la Chancellerie de ce Parlement le 20 Juillet 1746; eſt mort le 30 Octobre 1753, & a été inhumé le 1er Novembre dans le Chœur de l'Egliſe de Longueville. Il avoit épouſé, par acte ſous ſeing privé du 15 Novembre 1713, reconnu le 29 Décembre ſuivant, *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*, fille de *Paul-François Brohon*, Sieur de Boiſval, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election de Coutances, & de *Madeleine Haraſſe de Boislandel*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Paul-Bernard, qui ſuit;
2. Anne-Jean-Maximin, rapporté après ſon aîné;
3. Philippe-Bon-Marie-Anne, mentionné après ſes deux frères;
4. Bonne-Françoise-Susanne-Catherine-Roberte-Michelle, mariée à N..., Comte *d'Ymouville*.

XI. Paul-Bernard de Mary, Chevalier, Seigneur de Bourville, Seigneur & Patron de Longueville, né le 12 Octobre 1718, baptiſé le 13 du même mois dans l'Egliſe de Longueville, ſucceſſivement Aide Major de la Capitainerie Garde-Côtes de Granville le 6 Août 1747, Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de ladite Capitainerie, par Commiſſion du 10 Février 1754, Capitaine de la Compagnie détachée de Longueville dans la même Capitainerie, par Commiſſion du 20 Mars 1758, & Major de ladite Capitainerie par autre Commiſſion du 6 Septembre de la même année, tranſigea avec ſes frères puînés par acte ſous ſeing privé le 8 Juin 1757, reconnu le 14 dudit mois, ſur le partage des biens de leur père dont il a opté, comme aîné, par préciput, la terre & Seigneurie de Longueville. Il a épouſé, par acte ſous ſeing privé du 23 Août 1747, reconnu le 21 Novembre ſuivant, *Louiſe-Gabrielle le Pigeon*, fille & unique héritière de *Louis-Gabriel*, Sieur de Launay, & de *Charlotte Eſther de Montigny*, dont :

XII. Anne-Bon-François de Mary de Longueville, né le 13 Avril 1751 & baptiſé le lendemain dans l'Egliſe de Longueville. Il a été reçu, ſur ſes preuves de nobleſſe faites en 1767, Page de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, & a été nommé, en 1774, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

XI. Anne-Jean-Maximin de Mary, Ecuyer (ſecond fils de Philippe-François & de *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*), né le 29 Mai et baptiſé le 1er Juin 1721, en l'Egliſe de Longueville, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc d'Orléans, a épouſé, le 10 Février 1773, *Félicité Théreſſe*, fille de N.... *Théreſſe*, Ecuyer, & de N.... *Patu*, dont :

Félicité, née le 30 Mai & baptiſée à Saint-Euſtache le 1er Juin 1774.

XI. Philippe-Bon-Marie-Anne de Mary, (troiſième fils de Philippe-François, & de *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*), Ecuyer, ondoyé le 11 Décembre 1725 & nommé le 10 Février 1726, appelé *le Chevalier de Sainte-Marie*, Conſeiller du Roi, Garde-Scel aux Bailliage & Siège Préſidial du Cotentin à Coutances, a épouſé, le 30 Janvier 1766, *Louiſe-Henriette Guérin d'Agon*, fille de *Louis-Charles Guérin*, Chevalier, Seigneur & Patron de la paroiſſe d'Agon, & de *Marie-Anne-Catherine Herſant*. De ce mariage eſt iſſu

Charles-Henri, Ecuyer, né le 24 et baptiſé le 25 Mars 1771 en l'Egliſe de Saint-Pierre de Coutances.

(Généalogie dreſſée ſur les preuves faites d'après les titres préſentés pour Anne-Bon-François de Mary de Longueville, à M. de la Cour, Généalogiſte des Pages de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, &c.)

Les armes : *d'argent, au chef de gueules, chargé de 3 roſes d'or.*

MARZÉ (de), ancienne Nobleſſe, dont étoit Etienne de Marzé, Seigneur de Varennes, en Breſſe, qui eut :

1. Antoinette, mariée à *Jacques de Chacipol*, Seigneur de Léal, fils de *Jean de Chacipol*, & de *Catherine de Monſpey ;*
2. Et Claudine, femme, 1° de *Jean de Chacipol*, frère dudit *Jacques ;* & 2° le 19 Juin 1746, d'*Aynard de Montferrand*, Seigneur d'Attignat, dont poſtérité. Voy. MONTFERRAND, en Bugey.

On trouve un Guillaume de Marzé, Chanoine, Comte de Lyon & Maître de Chœur en 1151 ;

Thomas, Seigneur de Marzé, qui fit hommage en 1291 ;

Guillaume de Marzé, Sénéchal de Toulouſe en 1298 ;

Guichard de Marzé, témoin à la tranſaction paſſée entre Guichard, Seigneur de Beaujeu, & Humbert, Sire de Thoire & de Villars, en 1304 ;

Jeanne de Marzé, veuve de *Jean de Tholigny* (et fille d'Etienne de Marzé, Seigneur de la Tour-de-Chavannes), épouſa, par contrat du 26 Juin 1467, *Jean de Mont-d'Or*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Hoirieu, &c., dont des enfans. Voy. MONT-D'OR (de).

Les armes de Marzé ſont : *faſcé d'hermine & de gueules de 6 pièces.*

*MARZELIÈRE (la), Seigneurie en Normandie. *François Giffart*, Baron de Bonnefontaine, &c. (fils de *Renaud*, IIe du nom, Seigneur de *la Marzelière*, & de *Marie du Gué*, Dame de Brielles & du Gué), obtint du Roi Louis XIII, des Lettres d'érection de la terre de *la Marzelière* en *Marquiſat*, auquel il fit annexer les terres *du Fretay* & de *Bain :* ces Lettres furent regiſtrées au Parlement de Bretagne au mois de Février 1619.

Il épouſa, par contrat du 2 Février 1606, *Françoiſe d'Harcourt*, née le 17 Octobre 1589, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron, &c., & de *Gillonne de Matignon*, dont il eut pluſieurs enfans. Voy. GIFFART.

MARZELIÈRE (DE LA), Famille dont nous ignorons la Province. Elle porte : *de ſable, à 3 fleurs de lis d'argent, 2 & 1.*

MAS (DU), en Provence : Famille originaire de la Province du Berry, qui remonte à

ROBERT DU MAS, Seigneur de l'Iſle, du Coudray, de Felletin, d'Hauterive & de Boiſgeſſier, en Berry, Chambellan du Roi, qui avoit épouſé, le 29 Mai 1505, *Jeanne de Fontenay*, Dame de Riffardeau, en Bourbonnois, dont il eut entr'autres enfans :

1. JACQUES, héritier de ſa mère par teſtament du 6 Janvier 1550. Il eut la terre de Riffardeau & reſta en Berry, où il épouſa *Françoiſe de Sorbiers*, dont vint :
   ANTOINE, Sieur de Riffardeau.
2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN DU MAS, Seigneur de l'Iſle, ſe retira en Provence à l'occaſion du mariage qu'il contracta le 27 Décembre 1542, avec *Honorade de Caſtellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaſte de la Barge*, Dame d'Oize & de Vitrolles. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. TIMOTHÉE, Seigneur de l'Iſle & du Luc, marié à *Françoiſe d'Albert*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Réguſſe, mort ſans enfans. Sa veuve ſe remaria à *François de Vintimille*, Seigneur de Tourves, auquel elle porta la terre du Luc pour ſes droits ſur les biens de ſon premier mari ;
3. Et SARA, mariée 1° à *Thadée Baſchi*, Seigneur de Saint-Eſtève ; & 2° à *Simon de Villeneuve*, Seigneur d'Eſpinouſſe.

NICOLAS DU MAS hérita de *Melchior de Caſtellane*, ſon oncle, Baron d'Allemagne, par teſtament de l'an 1558, à la charge de porter le nom & les armes de *Caſtellane*, ce qu'il exécuta, & ſes deſcendans l'ont depuis continué. (Voy. ſur cette Famille, que nous croyons éteinte, l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, tom. II, p. 355.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 beſans du même*, qui eſt DU MAS ; *aux 2 & 3 de gueules, à un château d'or, ſommé de 3 tours du même*, qui eſt DE CASTELLANE.

MAS (DU), Famille établie à Paris. CLAUDE DU MAS, Secrétaire & Greffier du Conſeil Privé du Roi & Fermier Général des Fermes unies, mourut le 15 Mars 1693, âgé de 54 ans. Il avoit épouſé *Françoiſe Solu*, décédée le 7 Avril 1701, femme, en ſecondes noces, de *François le Juge*, Seigneur de Bagnolet, auſſi Fermier Général. Son fils aîné,

JEAN-AIMÉ DU MAS, Seigneur de Montgermont, Conſeiller honoraire du Parlement de Paris, où il avoit été reçu à la quatrième Chambre des Enquêtes le 18 Mai 1691, & qui s'étoit démis de ſa charge en 1714, mourut à Paris au mois de Juin 1739, âgé de 68 ans. Il avoit été marié avec *Catherine-Hilaire Bernard de Montgermont*, fille unique & ſeule héritière de feu *Jacques Bernard*, Seigneur de Montgermont, Pringy, Brainville, Hocquay en partie & de Neuillan, Lieutenant des Chaſſes de Fontainebleau, mort en 1695, & d'*Anne-Marie le Jay de la Neuville*. Il l'a laiſſée veuve, âgée de 44 à 45 ans, & mère de deux fils. (*Mercure de France* de Juin 1739, p. 1462.)

MAS (DU), Famille que l'on trouve dans Dubuiſſon, & dont les armes ſont : *d'azur, au mât d'or, équipé d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.* (Nous ignorons ſi c'eſt la même que la précédente.)

MAS (DU), en Anjou, Seigneur de Broſſay ; Famille qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, fretté de gueules ; au chef échiqueté d'or & de gueules ; & aux 2 & 3 d'hermine, au bâton de gueules, péri en bande.*

MASARGUES, Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Etat de la Provence*, t. II, p. 358. MELCHIOR DE MASARGUES, marié, depuis l'an 1666, avec *Hippolyte de Royer*, fille d'*Eſprit de Royer*, Seigneur de Châteauneuf, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec HONORÉ DE MASARGUES, ſon oncle, & avec les deſcendans de JEAN DE MASARGUES, ſes couſins, par les Commiſſaires députés par le Roi le 8 Avril 1669. (Nous ignorons ſi cette Famille ſubſiſte.)

Les armes : *d'or, à une tour crénelée de 4 pièces de gueules, maçonnée d'argent, accompagnée en chef à dextre d'une branche de laurier de ſinople, & à ſéneſtre d'une étoile de gueules.*

MASCARÈNE DE RIVIÈRE, en Languedoc : Famille maintenue dans sa noblesse en 1669, par M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc.

JEAN-PAUL-MATHIEU MASCARÈNE, né le 15 Octobre ou Décembre 1730, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, a trois frères & une sœur : JEAN-FRANÇOIS, né le 18 Mai 1735 ; CHARLES-JOSEPH, né le 4 Novembre 1738 ; JEAN-FÉLIX, né le 20 Mai 1742, & MARIE-JEANNE, baptisé le 18 Mai 1745.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé d'or, accompagné de 3 étoiles de sable, rangées en chef.* (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. II.)

* MASCARON, Fief noble, situé près de Nîmes, possédé depuis 150 ans par la Famille DE BEL OU DE BEAU, dont le nom est ainsi écrit dans les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés. C'est une ancienne Noblesse de nom & d'armes, originaire du Piémont, qui est venue s'établir à Marseille, & ensuite à Nîmes, l'an 1582. Sa filiation est suivie depuis

I. Noble PIERRE DE BEAU (fils de noble THOMAS), qui épousa noble *Jeanne de Panisse*, fille de noble *Eustache de Panisse*, établie à Vigone, en Piémont, comme il conste par une procuration en latin, donnée à cet effet : cet acte fut passé à Marseille le 10 Février 1554. (Ce contrat de mariage faisant mention de noble THOMAS DE BEAU, père de noble PIERRE DE BEAU, on peut en conclure que cette Famille jouissoit alors en Piémont d'une grande distinction & qu'elle remonte son origine à des tems très-reculés.) PIERRE eut pour fils,

II. THOMAS DE BEAU, Ecuyer, qui fut s'établir à Nîmes, en Bas-Languedoc. Il est qualifié *Sire* dans son contrat de mariage, du 13 Juillet 1582, avec *Louise d'Albenas*, dont il eut :

III. Noble PIERRE DE BEAU, IIe du nom, Ecuyer, qui s'est marié, par contrat du 13 Avril 1622, à *Marie d'Arbaud*, de laquelle vint :

IV. Noble CLAUDE DE BEAU, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 5 Décembre 1657, *Antoinette du Puy*. Il en eut :

1. Noble FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et PIERRE BEAU DE MASCARON, rapporté après son aîné.

V. Noble FRANÇOIS DE BEAU, Ecuyer, épousa, l'an 1690, *Philippine-Louise du Puy*, sa cousine. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, Garde du Corps du Roi, mort jeune & sans alliance ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS DE BEAU, IIe du nom, Ecuyer, né le 5 Septembre 1698, a été Lieutenant au Régiment de Limousin, Infanterie, & vit en 1775. Il a quitté le service pour se marier, en 17.., avec N... *de Massanne*, de laquelle sont issus deux fils ; le cadet,

LOUIS-PHILIPPE BEAU DE MASCARON, est actuellement Lieutenant au Régiment d'Auvergne.

V. PIERRE BEAU DE MASCARON, Ecuyer (second fils de noble CLAUDE DE BEAU, Ecuyer, & d'*Antoinette du Puy*), né le 25 Août 1678, entra fort jeune dans les Gardes du Corps du Roi, servit avec distinction à la bataille de Malplaquet en 1709, où il eut une jambe emportée d'un boulet de canon, fut fait Chevalier de Saint-Louis & Capitaine Aide Major à la Rochelle, où il est mort en 1747. Il avoit épousé, 1° en 1706, *Marie-Barbe de Guemir*, fille de *François de Guemir*, Ecuyer, Sous-Brigadier des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Jeanne de Bouillant* ; & 2° le 26 Octobre 1720 (suivant l'acte de célébration), *Louise-Catherine de la Ribadière*. Du premier lit il a eu :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. PIERRE-NICOLAS-HYACINTHE, appelé *le Chevalier de Mascaron*, Capitaine dans le Régiment d'Auvergne & Chevalier de Saint-Louis, mort à Cambrai en 1752.

Et du second lit vinrent :

3. LOUIS BEAU DE MASCARON, Chevalier, né en 1725 à la Rochelle, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1738, Capitaine en 1744, Commandant un Corps de Volontaires de l'Armée du Maréchal de Saxe en 1746, Chevalier de Saint-Louis, qui eut le genou gauche fracassé d'un boulet de canon à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre dudit an, dont il mourut le lendemain, dans sa 21e année. Il avoit eu, peu de tems avant sa mort, l'agrément de lever un Régiment de Troupes Légères. Le Chevalier de Vernoy, Capitaine de Cavalerie, qui en a fait l'éloge, lequel est inséré dans l'*Encyclopédie* ou *Journal militaire* de l'année 1778, Nos 7 & 8, pour servir d'exemple aux E-

lèves de l'Ecole Royale Militaire. *Dès l'âge le plus tendre,* dit l'Auteur de cet éloge, Louis de Mascaron (*c'était le nom qu'il portoit*) *annonçoit cette ardeur martiale qui diſtingue le vrai guerrier. Ses eſſais dans l'art militaire, étant alors Lieutenant au Régiment d'Auvergne, où ſon frère aîné étoit Capitaine, firent concevoir l'opinion qu'on devoit en attendre. Il ſe diſtingua d'abord en Corſe, n'ayant que* 13 *ans, près du Fort Saint-Pélégrin, à cinq lieues de Baſtia, ſur le bord de la mer, où, à la tête de* 30 *ſoldats, il reprit un troupeau de moutons, réſervé pour nourrir la garniſon, dont les ennemis étoient venus s'emparer. Il paſſa en Bohême, en* 1742, *avec ſon Régiment, & le fameux ſiège de Prague fut pour lui le théâtre de mille actions brillantes. Il ſervit en Flandre ſous le Maréchal* de Saxe, *pendant la guerre de* 1746, *où il ne ſe ſignala pas moins dans les différentes commiſſions dont ce Général le chargea.* (Il ſeroit trop long de rapporter ici toutes les belles actions de ce jeune Colonel : nous renvoyons à ſon éloge & à l'*Hiſt. du Régiment d'Auvergne;*

4. André, Chevalier, mort Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1750, à l'âge de 19 ans ;
5. Louise-Radégonde, mariée, en Aunis, à *Philippe-Claude Huet*, Chevalier, Seigneur de Sourdon, dont deux garçons & une fille ;
6. 7. & 8. Catherine, Anne-Louise-Baptiste & Louise-Madeleine, non mariées. (Elles ſont penſionnées du Roi, en conſidération des ſervices de leur père & de leurs frères. Elles ont eu pour tuteur, par avis de parens du 5 Juin 1757, *André de la Ribadière*, Curé d'Eſnandes, leur oncle maternel ;)

Et pluſieurs autres enfans, morts en bas âge.

VI. Pierre-François Beau de Mascaron, Chevalier (aîné des trois frères dont on vient de parler, auxquels il ſervit de père, ſurtout à Louis de Mascaron & à André), né en Novembre 1706, a ſervi en Italie en 1733, a fait la guerre de Corſe, celle de Bohême, étant dans Prague, lors du fameux ſiège, la campagne de la bataille de Dettingen & les cinq campagnes en Flandre ſous le Maréchal de Saxe. En conſéquence il s'eſt trouvé à nombre de batailles, ſièges & actions de guerre de toute eſpèce. Etabli, en 1747, Commandant du Fort de Liefkenshoeck, il y a rendu les plus grands ſervices, en bombardant & canonnant Lillo de l'autre côté de l'Eſcaut & en forçant les Hollandois, quoique bien ſupérieurs en hommes & en artillerie, à laiſſer libre la navigation de ce fleuve. Il étoit alors premier Capitaine Factionnaire du Régiment d'Auvergne, puis Capitaine de Grenadiers & a été nommé, en 1749, Commandant à l'Isle-d'Aix. Il eſt Chevalier de Saint-Louis depuis 1744 & jouit des appointemens de ſa place de Commandant de l'Isle-d'Aix ; il vit à Vendôme, ſans alliance, avec ſes trois ſœurs.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 2 *étoiles du même, & d'un lion paſſant auſſi d'or en pointe ; au chef de gueules.* Supports : *deux lions.*

MASCHAC de POMPADOUR. Voy. MACHAT, ou MASCHAC de POMPADOUR.

* MASCLAS, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1667, regiſtrées au Parlement le 11 Mai 1668 & en la Chambre des Comptes le 14 Mai 1669, en faveur de *Pierre de Villars*, Seigneur de la Chapelle, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1654, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Conty, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1657. Le Baron de *Maſclas*, appelé communément *le Marquis de Villars*, fut marié, en 1551, à *Marie Gigault de Belleſonds*, qui fut mère de *Louis-Hector*, Duc *de Villars*, Maréchal de France. Voy. VILLARS-VILLARS.

MASCRANI, *aliàs* MASCRANY, Famille originaire des Griſons & une des principales Nobleſſes du pays, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de l'Europe*, par Davity, imprimée en 1640, tom. I, p. 632. Les marques d'honneur & de diſtinction que cette Maiſon a reçues des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, auſſi bien que les Châteaux, les Mauſolées & les Egliſes qu'ils avoient bâtis, qui ſubſiſtoient encore dans le XV^e^ ſiècle, ſuivant les atteſtations que cette Maiſon en a des Gouverneurs & des Préſidens des trois Ligues Griſes, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en conſtatent l'ancienneté. Dans le livre intitulé *Amphitheatro Romano*, qui traite de la Nobleſſe du Milanois, imprimé il y a plus de 160 ans, pag. 108, il paroît qu'un *Menfredo Alberigo*

Barbiano, Gouverneur de Chiavenna, avoit épouſé, dans le XIV^e^ ſiècle, COLETTE MASCRANI, qui lui avoit apporté dix Châteaux en mariage. Par donation faite en 1540, de différentes Terres, par les nobles Seigneurs ANTOINE & PAUL MASCRANI, pour l'augmentation d'un Chapelain dans l'Égliſe de Burgonovo, il paroît que cette Egliſe avoit été fondée par leurs ancêtres.

I. PAUL MASCRANI, un des donateurs, avoit épouſé *Cornélie Pirin*, d'une des principales Nobleſſes du pays. Il laiſſa de ſon mariage :

1. PAUL, qui ſuit ;
2. Et BARTHÉLEMY, tué en Italie au ſervice de l'Empereur. (Il laiſſa pluſieurs enfans qui ſont reſtés dans le pays des Griſons.)

II. PAUL MASCRANI, II^e^ du nom, vint s'établir en France vers 1580, où il fit pluſieurs acquiſitions, entr'autres des terres de Thunes & de la Verrière, dans le Lyonnois, & fut naturaliſé par Lettres du 23 Janvier 1624. Il ſe maria en 1597, & de crainte que ſes enfans n'euſſent envie de retourner dans leur patrie, il légua aux enfans de BARTHÉLEMY, ſon frère, tous les biens dont il jouiſſoit dans le pays des Griſons, ſpécialement les droits de péage, de pontage & autres honorifiques qu'il y avoit, leur réſervant ſeulement la nomination du Chapelain dans l'Egliſe de Burgonovo, fondée par ſes ancêtres. De ſon mariage vinrent :

1. ALEXANDRE, qui ſuit ;
2. PAUL, III^e^ du nom, Seigneur de la Verrière, lequel eut neuf enfans. Son fils aîné,

   BARTHÉLEMY, Seigneur de la Verrière, Maître des Requêtes en 1689, mourut le 11 Février 1698. Il avoit épouſé, le 9 Janvier 1690, *Jeanne-Baptiſte le Fèvre de Caumartin*, morte le 25 Février 1693, ayant eu pour fille unique & héritière,

   MARIE-MADELEINE, morte le 8 Juillet 1717, & inhumée aux Céleſtins, qui avoit épouſé, le 2 Juin 1709, *François-Joachim-Bernard Potier*, Duc de Geſvres, Pair de France, &c., décédé le 19 Septembre 1757, ſans avoir eu d'enfans. Voy. POTIER.

3. BARTHÉLEMY, Secrétaire des Commandemens de GASTON, Duc D'ORLÉANS, lequel eut quatre garçons, morts ſans poſtérité : l'aîné eſt mort Conſeiller de Grand'Chambre ; un autre, qui avoit été reçu Chevalier de Malte en 1640, mourut à Nice en revenant de Malte, où il avoit tenu auberge pour être reçu Grand Prieur de cet Ordre.

III. ALEXANDRE MASCRANI, Seigneur de Thunes & autres lieux, fut nommé, en 1640, Prévôt des Marchands de Lyon, &, après ſes deux années de Prévôté, il fut fait, en 1642, Conſeiller d'Etat avec la penſion de 2000 livres. De 12 enfans qu'il avoit eus de ſon épouſe, il n'y en eut que deux qui ſe mariè-rent, ſavoir :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné.

IV. JEAN-BAPTISTE MASCRANI, Seigneur de Thunes, ne laiſſa de ſa femme, *Anne Giraud*, qu'une fille, nommée

MARIE, qui a épouſé, en Mars 1695, *Jean le Nain*, VI^e^ du nom, Seigneur de Guignonville, Avocat Général au Parlement de Paris en 1700, mort le 23 Octobre 1709, ayant eu poſtérité. Voy. NAIN (LE), en Touraine.

IV. FRANÇOIS MASCRANI, Seigneur d'Hermé, Servolle, Villiers & autres lieux (frère du précédent), obtint que la Seigneurie de *Paroy* fut érigée en *Marquiſat*, en ſa faveur, par Lettres du mois de Juin 1685, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 21 Juin & 14 Décembre 1686. Il avoit épouſé *Catherine de Vaſſan*, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et CHARLOTTE-FRANÇOISE, morte le 15 Novembre 1767, mariée, par contrat paſſé à Paris, le 19 Avril 1712, à *Paul-Philippe*, appelé *le Marquis de la Roche-Aymon*, Page de la Chambre de LOUIS XIV & Capitaine au Régiment Royal, Cavalerie, dont poſtérité. Voy. ROCHE-AYMON (DE LA).

V. LOUIS DE MASCRANI, Marquis de Paroy, Seigneur, Comte de Château-Chinon, d'Hermé, &c., né le 14 Février 1686, Conſeiller au Grand Conſeil le 15 Mai 1709, Préſident le 23 Février 1714, Maître des Requêtes Honoraire le 19 Juillet 1734, épouſa, le 4 Janvier 1715, *Marie Picot de Cloſrivière*, morte en Octobre 1761, fille de *Pierre Picot*, Seigneur de Cloſrivière, Secrétaire du Roi & Audiencier en la Chancellerie de Bretagne, & de *Julienne Eon*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit ;
2. JOSEPH, Seigneur d'Hermé, Lieutenant & Aide Major des Gardes Françoiſes, mort le 15 Décembre 1754 ;
3. ETIENNE, Grand Vicaire de l'Archevêché de Toulouſe, mort en 1753 ;

4. Louis, né le 18 Septembre 1733, Chevalier de Malte le 15 Décembre 1737, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi;
5. Louise, mariée, le 10 Avril 1747, à *Jean-Armand Barbin*, Comte de Broyes, Baron d'Autry. Voy. BARBIN;
6. Marie, née le 11 Septembre 1737, femme, le 27 Juillet 1751, de *Claude-François*, Comte *de Murat*, Lieutenant au Régiment du Roi;
7. & 8. Charlotte & Marie: la première, Religieuſe au Charme, Ordre de Fontevrault; & la ſeconde, Religieuſe à la Préſentation de Senlis.

VI. François-Marie de Mascrani, Marquis de Paroy, Seigneur de Château-Chinon, né le 22 Décembre 1715, Conſeiller au Grand Conſeil le 28 Novembre 1737, puis Préſident en la Chambre des Comptes en 1752, a épouſé, le 1er Mars 1756, *Claude-Charlotte-Camille Doué de Vichy*, fille de *Claude-Gabriel Doué de Vichy*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont:

Un fils, né en 1762, mort en bas âge;
Et quatre filles. (*Tablettes généal.*, part. V, p. 137.)

Les armes: *de gueules, à 3 faſces vivrées d'argent; au chef couſu d'azur, chargé d'une aigle éployée d'argent, couronnée d'or, accoſtée à dextre d'une clef & à ſeneſtre d'un caſque de profil du même; & en cœur* (par conceſſion du Roi Louis XIII) *un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

MASCUREAU, en Poitou: Famille qui remonte à Jean Mascureau, vivant en 1310.

I. Jean de Mascureau, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Puyraveau, qualifié *Ecuyer*, dès l'an 1511, fournit ſon aveu du village de Puyraveau, en 1544, au Connétable Anne de Montmorency, comme Seigneur & Baron de Montberon. Il fut marié, en 1541, avec *Anne des Roſiers*. Il en eut, entr'autres enfans:

II. Jean de Mascureau, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Vergnes, qui eut de *Jacquette des Champs*, ſa femme:

1. Louis, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Tère*, rapportée ci-après;
3. Louis, Ecuyer, Sieur de Meilhac & de la Chapelle, marié, en 1630, avec *Jeanne du Cimetière*;
4. Et Jacques, Ecuyer.

III. Louis de Mascureau, Ecuyer, Seigneur des Vergnes, épouſa, en 1620, *Françoiſe de Chièvres*, dont naquirent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Louis, Ecuyer, Sieur de Moret, allié, en 1671, avec *Eliſabeth Raymond de Villognon*, dont il y a eu poſtérité;
3. Et Jacob, Ecuyer, Sieur de Meilhac, marié, en l'année 1655, avec *Marie-Marthe de Chamborant*.

IV. Jean de Mascureau, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, &c., maintenu dans ſa nobleſſe en 1667, épouſa, 1° en 1665, *Marguerite des Planches*, dont il n'a eu qu'une fille unique; & 2° le 11 Juin 1680, *Jacquette Dauphin*, dont ſont iſſus:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Marie, femme de *François Barbarin*, Ecuyer, Sieur de Laugerie.

V. Charles de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Plambeau, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Beauce, Infanterie, a épouſé, le 26 Février 1713, *Marie de Couhé*, dont il a eu, entr'autres enfans,

Françoise de Masçureau de Plambeau, née le 21 Septembre 1723, reçue à Saint-Cyr le 12 Juin 1733.

BRANCHE
des Seigneurs de Sainte-Tère.

III. Jean de Mascureau, Ecuyer, Sieur de la Gaudinie (ſecond fils de Jean de Mascureau, IIe du nom, & de *Jacquette des Champs*), épouſa *Marguerite du Cimetière*, & en eut:

IV. Gabriel de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Villars & de la Gaudinie, maintenu dans ſa nobleſſe en 1669, lequel épouſa, en 1661, *Marie Caillou*, dont naquit:

V. Jacques de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tère, maintenu dans ſa nobleſſe en 1701 & 1705, lequel épouſa, en 1699, *Marie-Anne Augron*, de laquelle ſont iſſus:

1. François, qui ſuit;
2. Et Marie, mariée, en 1720, avec *René Thoreau*, Seigneur de Saint-Chartres & du Breuil.

VI. François de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tère, né au mois de Mars 1707, fut reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 25 Septembre 1723. (*Armor. général de France*, tom. I, part. I, p. 371.)

Les armes: *coupé, au 1 faſcé d'argent & de gueules de 6 pièces; au 2 d'argent, à 3 étoiles de gueules, 2 & 1.*

MASLE (DU), en Bretagne, reſſorts de Guérande & de Ploërmel. Cette Famille remonte à GUILLAUME DU MASLE, vivant en 1400, avec *Jeanne de la Boëſſière*, ſon épouſe. — Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669, au rapport de M. le Jacobin, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*. — Et JULIEN DU MASLE, frère aîné de FRANÇOIS & d'ALAIN DU MASLE, fut maintenu dans ſa qualité de *Chevalier*.

Les armes : *de gueules, à 3 cygnes d'argent, 2 & 1, membrés & becqués d'or.*

MASPARAULT, Famille établie à Paris.

ETIENNE DE MASPARAULT, Seigneur de Chennevières-ſur-Marné, mourut à Rome au mois de Juin 1668, laiſſant d'*Octavie Cardoli Colonna*, Romaine, ſa première femme, entr'autres enfans :

MADELEINE-THÉRÈSE, décédée le 17 Décembre 1742, dans la maiſon des Filles de la Croix à Paris, âgée d'environ 77 ans, étant veuve en ſecondes noces, depuis 1709, de *Jean de Rochechouart*, Marquis de Montmoreau, Comte de Saint-Amant, &c., avec lequel elle avoit été mariée le 24 Mai 1695, & duquel elle n'eut pas d'enfans. Voy. ROCHECHOUART. Elle avoit épouſé, en premières noces, au mois de Septembre 1686, *Auguſtin d'Amours*, Seigneur de la Bourière, Colonel du Régiment de Feuquières, Infanterie, mort le 2 Janvier 1693, dont elle a laiſſé poſtérité. (*Mercure de France* de Janvier 1743, p. 177.)

D'une autre branche étoit PIERRE DE MASPARAULT, Seigneur de Grandval, qui épouſa *Marie Thomas*, fille d'*André*, & d'*Hélène de la Biſtrade*, dont vint :

GABRIEL DE MASPARAULT, Seigneur de Grandval, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 16 Octobre 1620, qui avoit épouſé *Marthe Thomas*, de laquelle vinrent :

1. HÉLÈNE, mariée à *François Portail*, Seigneur de Freſneau, Secrétaire du Roi & ſon Maître d'Hôtel, dont poſtérité. Voyez PORTAIL ;
2. Et LOUISE, femme de *Guillaume Tronſon*, Secrétaire du Cabinet.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules ; à la bordure couſue d'or, chargée de 8 tourteaux de gueules, ſurchargés chacun d'une étoile d'or.*

MASQUEREL ou MAKAREL, Seigneurs d'Hermanville & du Boſc-Geffroy : Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 17 Janvier 1668. La Roque (*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1694 & 1698) dit que cette ancienne Maiſon paroît être Angloiſe, puiſque NICOLAS MASQUEREL étoit Seigneur de Karleton, dans le Comté de Lancaſtre, ſous le règne d'EDOUARD II. Le même la Roque, & pluſieurs autres, ont cru que la Maiſon *d'Hermanville*, dont à préſent le ſurnom eſt MASQUEREL ou MAKAREL, étoit ſortie de celle *de Clère* ; mais il n'ont pu appuyer cette conjecture que ſur la conformité des armes, ce qui n'eſt pas une preuve ſuffiſante pour donner une même origine à ces deux Maiſons. Sans décider là-deſſus, nous nous contenterons de dire que la terre d'*Hermanville*, que ceux du nom DE MASQUEREL ont toujours poſſédée, eſt ſituée dans le Bailliage de Caux, près de la ville de Dieppe.

I. JEAN DE MASQUEREL, 1^er^ du nom, Seigneur d'Hermanville, fut un de ceux qui accompagnèrent leur Duc, Robert Courte-Heuſe, au voyage de la Terre Sainte en 1097. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

II. ROBERT DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, nommé dans un vieux rôle des Nobles de la Province de l'an 1123. Il laiſſa de ſon mariage :

1. ROGER, qui ſuit ;
2. Et MATHIEU, Seigneur de Moyon, Chevalier.

III. ROGER DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivoit en 1148. Il eut pour femme *Richarde de Ricarville*, dont vint :

IV. GIRARD ou GÉRARD DE MASQUEREL, vivant vers l'an 1183, qui aumôna l'Abbaye de Thiron & l'Egliſe de Saint-Sylveſtre de Clères, de la redevance que lui devoit en fief Robert le Quieu, afin qu'ils priaſſent pour l'âme de *Mathieu de Clère*, 1^er^ du nom, père, par *Luce de Hangeſt*, ſon épouſe, de *Luce de Clère*, femme dudit GIRARD. Il en eut :

1. GEOFFROY, qui ſuit ;
2. Et HÉLÈNE, femme de *Geoffroy d'Auzonville*, Chevalier.

V. GEOFFROY DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1198, épouſa *Philippe de Limbeuf*, dont entr'autres enfans :

VI. GUILLAUME DE MASQUEREL, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1243, qui épouſa *Perronne de Haſtings* ; il en eut :

VII. JEAN DE MASQUEREL, II^e^ du nom, Seigneur d'Hermanville en 1290 & vivant encore en 1321, qui eut de *Luce de Breauté*, ſon

épouſe, fille de *Guillaume*, IIe du nom, Sire *de Breauté*, & de *Catherine de Créquy*,

VIII. Guillaume de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, qui épouſa *Marie de la Heuſe*; il en eut:

IX. Jean de Masquerel, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Hermanville & d'Imbleville, qui rendit hommage au Roi l'an 1425. Il épouſa *Iſabeau de Boiſſey*, fille de *Robert*, Seigneur *de Boiſſey*, Baron de Mainières, & de *Roberte de Cailleville*, dont:

X. Jean de Masquerel, IVe du nom, Seigneur d'Hermanville, de Bailleul, d'Imbleville, Baron du Boſc-Geffroy, vivant en 1448. Il avoit épouſé *Jacquette de Longroy*, de laquelle ſortit:

XI. Antoine de Masquerel, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Hermanville, Imbleville, Bailleul & Baron du Boſc-Geffroy, qui ſe maria par contrat du 27 Juillet 1497, avec *Jeanne de Dreux* (du ſang royal de France), fille de *Jacques de Dreux*, Seigneur de Marainville, & d'*Agnès de Mareuil*, ſon épouſe. De cette alliance vinrent:

1. Jacques, Seigneur d'Hermanville, mort ſans avoir été marié en 1566;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Et Louis, Seigneur de Bailleul, mort ſans hoirs.

XII. Antoine de Masquerel, IIe du nom, Baron du Boſc-Geffroy, puis Seigneur d'Hermanville & de Bailleul après la mort de ſes frères, épouſa, 1° en 1541, *Françoiſe de Canonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Raffetot; & 2° en 1547, *Diane de Serviat*. Il eut du premier lit:

1. Charlotte, mariée à *Jean de Mondion*, Seigneur de la Salle.

Et du ſecond lit vinrent:

2. Antoine, qui ſuit;
3. Charles, Seigneur d'Imbleville, lequel laiſſa pour fils,

   Charles, Seigneur de la Capelle, qui s'eſt marié à *Anne de l'Eſtendart*, dont:

   Louis, Seigneur de la Capelle;
   Et pluſieurs filles.

4. François, tige de la branche des Seigneurs *du Boſc-Geffroy*, rapportée ci-après;
5. Jean, reçu Chevalier de Malte en 1585;
6. Françoiſe, première femme d'*Aimare de Manneville*, Seigneur d'Auzouville, Bailli & Gouverneur de Giſors, dont poſtérité. Voy. MANNEVILLE-ès-PLAINS;
7. Et Madeleine, Abbeſſe de Saint-Avit.

XIII. Antoine de Masquerel, IIIe du nom, Seigneur d'Hermanville, épouſa, en 1571, *Marguerite de Chabannes*, fille de *Charles*, Comte de la Paliſſe, & de *Catherine de la Rochefoucauld*, dont pour fils unique,

XIV. Antoine de Masquerel, IVe du nom, Seigneur d'Hermanville, qui fut marié. (On ignore ſes deſcendans.)

BRANCHE
des Seigneurs du Bosc-Geffroy.

XIII. François de Masquerel, Seigneur du Boſc-Geffroy (troiſième fils d'Antoine, IIe du nom, & de *Diane de Serviat*, ſa ſeconde femme), épouſa *Catherine Barjot de la Pallu*, de laquelle il eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Louis, Seigneur du Catelier, allié avec Marie de Masquerel, Dame d'Hermanville, ſa couſine, dont pluſieurs enfans.

XIV. Pierre de Masquerel, Baron du Boſc-Geffroy & de Bailleul, épouſa, l'an 1625, *Charlotte-Catherine de Manneville*, fille d'*Aimare de Manneville*, Seigneur d'Auzouville, Bailli & Gouverneur de Giſors, mentionné ci-devant, & d'*Avoie Taveau de Mortemer*, ſa ſeconde femme. De ce mariage vinrent:

1. N... de Masquerel, mort en 1648, au retour de l'armée;
2. N... de Masquerel, Baron de la Chaiſe, mort en 1683;
3. Pierre, qui ſuit;
4. Et une fille, femme du Seigneur *de la Pierre des Eſtenettes*.

XV. Pierre de Masquerel, Marquis du Boſc-Geffroy, épouſa l'an 1660, *Charlotte Martel*, fille de *François*, Seigneur de Fontaines, &c., & de *Marie de Clère*, dont ſortirent pluſieurs enfans, entr'autres:

Anne-Marguerite, qui épouſa, en 1684, *Charles Groulard*, Marquis de Torcy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont poſtérité. Voy. GROULARD de TORCY. (C'eſt ce que nous ſavons, ſur cette ancienne Nobleſſe, d'après un manuſcrit de feu Piganiol de la Force.)

On trouve encore ſur cette Famille 1° Richard de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, en Caux, qui épouſa *Marie de Clère*, Dame de Gruchy, vers l'an 1310;

2° Et Monſeigneur Jean de Masquerel,

Chevalier Bachelier, qui ſervit le Roi l'an 1339, avec trois Ecuyers.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, diaprée d'or, accompagnée de* 3 *roſes de gueules*, 2 & 1.

MASSAC. Il eſt parlé de cette Famille dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, & voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé*. Elle joint à une origine noble l'avantage d'avoir donné divers ſujets qui ont rempli avec diſtinction des places dans les Armées & dans la Magiſtrature, & pluſieurs qui ſe ſont diſtingués dans les Sciences : elle eſt connue depuis près de quatre ſiècles. Une tradition, ſoutenue de divers monumens manuſcrits ou imprimés, apprend qu'elle tient ſon nom d'une Paroiſſe ſituée dans le Diocèſe de Lavaur, appelée encore aujourd'hui *Saint-Martin-de-Maſſac*. — Barthélemy de Massac ſervoit en 1346, dans les guerres de Guyenne, ſous le Comte d'Armagnac. Ses deſcendans vinrent s'établir à Toulouſe vers 1380, ſous le règne de Charles VI. Quatre d'entr'eux furent élevés au Capitoulat depuis 1382, juſqu'à l'an 1438.

I. Jean de Massac, le dernier d'entr'eux, fut anobli par Charles VII en 1434. Ses Lettres de nobleſſe font foi qu'il ſortoit d'une honorable Famille & que ſes vaſtes connoiſſances lui avoient attiré la faveur du Prince. Vers le milieu du XV^e^ ſiècle il vint s'établir à Clairac, en Agénois, où il jouit des privilèges de la Nobleſſe. (Ce fait eſt conſtaté par une Enquête faite en 1678, à la requête d'un de ſes deſcendans, au ſujet de la perte certaine de pluſieurs anciens titres de ſa Famille, occaſionnés par la deſtruction des villes de Clairac & de Tonneins, qui furent priſes, pillées, démolies & brûlées en 1621, incendie qui n'épargna pas plus les papiers des particuliers, que ceux dépoſés dans les Etudes des Notaires.) Jean de Massac eut pour fils,

II. François de Massac, l'un des 195 Archers ſous le commandement du bâtard de Savoie, Comte de Villars, dont montre fut faite au camp de Turbigo, en Italie, le 3 Septembre 1515. Ses enfans furent :

1. Perrotin, qui ſuit ;
2. Et Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. Perrotin de Massac mourut avant 1547. Il avoit épouſé *Naudine de Capdeville*, & en eut :

IV. Bernard de Massac, marié à *Comteſſe du Puy*, de laquelle vint :

V. Pierre de Massac, qui fut père de

1. Salomon, qui ſuit ;
2. Et Jean, Avocat au Parlement de Bordeaux, qui a formé une branche, alliée aux Familles *de Vivans* & *de Maleprade*. Le chef actuel de cette branche eſt Jean-Salomon de Massac, Seigneur de la Nogarède, ci-devant Mouſquetaire de la Garde du Roi.

VI. Salomon de Massac, Docteur en Médecine, ſe rendit célèbre dans ſa profeſſion. Il épouſa *Iſabeau Coulon*, ſœur de *Jeanne Coulon*, aïeule de *Jean de Vivans*, Seigneur de Noailhac, & biſaïeule de *Suſanne-Marie de Vivans*, Marquiſe *de Jaucourt d'Eſpueilles*. Il en eut entr'autres enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Jeanne, femme de N... *de Lartigue*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, dont N... de *Lartigue*, mariée au célèbre Préſident *Charles de Secondat de Monteſquieu*.

VII. Jean de Massac, II^e^ du nom, Conſeiller du Roi & Juge Royal de Gontaud, épouſa *Anne de Loches*, d'une Famille des plus diſtinguées de la Province de Guyenne & alliée à celles *d'Aligre*, *le Fèvre de Caumartin*, *Verthamon*, *Vigier*, *Denanes*, & autres du Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint :

VIII. Jean de Massac, III^e^ du nom, Conſeiller du Roi & Juge Royal du Puch & de Gontaud, qui épouſa *Marie de Larrard*, fille de *François*, & d'Isabeau de Massac. De cette alliance ſortit :

IX. Jean de Massac, IV^e^ du nom, Conſeiller & Penſionnaire du Roi, ci-devant Lieutenant Civil & Criminel d'Aiguillon, en Agénois, où il a exercé ſes offices avec diſtinction pendant près de 40 ans, lequel s'eſt marié avec *Anne Bourrillon* (d'une Famille originaire de Saintonge), dont ſont iſſus 20 enfans : 8 garçons & 12 filles. L'aîné des fils,

X. Pierre-Louis-Raymond de Massac, a épouſé, le 17 Décembre 1767, *Marie-Louiſe-Catherine le Fillâtre de Marcouville*, fille de feu *Jacques-Antoine le Fillâtre*, Chevalier, Seigneur du Queſnay & de Marcouville, Of-

ficier d'Artillerie, & de *Catherine-Philippine Taboureau.*

SECONDE BRANCHE.

III. Jean de Massac (ſecond fils de François), fut Seigneur de Bretillac & de Bacperon. Il eut d'*Alix de la Fargue,* ſon épouſe,

IV. Raymond de Massac, Seigneur du fief noble de Bicou, ſitué près de Clairac, qui embraſſa la profeſſion de Médecin, fut s'établir à Orléans, & mourut Doyen de la Faculté vers l'an 1586 : il eſt auteur de pluſieurs Ouvrages eſtimés. De *Louiſe le Gendre,* ſon épouſe, naquirent :

1. N... de Massac, qui commandoit un Vaiſſeau en 1642, au combat livré le 1er Juillet entre les François & les Eſpagnols, ſur les côtes de Catalogne ;
2. Charles, qui travailla avec ſon père à la *Traduction d'Ovide,* en vers françois ;
3. Raymond, qui ſuit ;
4. François, Chanoine de Liſieux ;
5. Et Marguerite, qui épouſa, le 14 Février 1599, *André Feuillet,* Seigneur du Fay, Ecuyer des Ecuries du Roi & Gouverneur de Pont-Sainte-Maxence.

V. Raymond de Massac, Avocat au Parlement de Paris & Banquier des Expéditions en Cour de Rome, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Guy, qui ſuit ;
2. Michel, Recteur de la paroiſſe de Grand-Champ, Diocèſe de Vannes, en Bretagne ;
3. Et Ange, célèbre Avocat au Parlement de Paris, très-lié dans ſa jeuneſſe avec l'Abbé de Marolles. Il fut honoré d'un Brevet de Conſeiller d'Etat & fait chef du Conſeil du Cardinal Mazarin. Il avoit été marié deux fois, & mourut en 1676. De ſes deux femmes il avoit eu 19 enfans, dont entr'autres :

Tanneguy (l'aîné du premier lit), qui fut Prieur & Abbé de Nantua, en Bugey, & Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans ;
Un autre de ſes fils fut Curé de la Madeleine à Paris ;
Un autre, Officier au Régiment d'Artois ;
Un autre, au Régiment de la Reine ;
Un Capitaine, Exempt des Gardes de M. le Duc d'Orléans ;
Un Capitaine d'une Compagnie Suiſſe ;
Deux Tréſoriers de France en la Généralité d'Orléans ;
Et enfin un autre garçon, établi à Landrecies, qui eut un fils & trois filles, dont l'une mère de feu le Marquis *Dupleix,* Gouverneur de Pondichéry, & biſaïeule de *Guillaume-Joſeph Dupleix de Bacquencourt,* aujourd'hui Intendant d'Amiens.

VI. Guy de Massac, auſſi Avocat au Parlement, s'eſt rendu recommandable par ſes lumières, ſurtout dans la Juriſprudence eccléſiaſtique. Il laiſſa entr'autres enfans :

1. Claude, Général de l'Ordre des Trinitaires, dits *Mathurins,* mort le 17 Février 1748 ;
2. Et N... de Massac, mariée au célèbre M. *Nouet,* Avocat, dont le petit-fils eſt Conſeiller au Parlement de Paris. (Ainſi cette branche eſt éteinte après avoir ſubſiſté 200 ans avec éclat.)

Les armes : *échiqueté d'azur & d'or de 16 pièces, chargées chacune d'une étoile de l'un à l'autre.* L'écu timbré d'un Caſque & de Lambrequins.

MASSAN, Famille dont étoit 1° Ignace de Massan, qui a épouſé *Jeanne Planet,* de laquelle il a eu :

Jeanne, qui s'eſt mariée, le 26 Septembre 1716, à *Joſeph-Antoine-Pierre d'Inguimbert,* Lieutenant d'un Régiment d'Infanterie, alors Saint-Simon, duquel elle eut poſtérité. Voy. INGUIMBERT.

2° Et N... de Massan, neveu de la précédente, mort à Saint-Domingue en 1762, qui étoit Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Régiment de Quercy.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile du même, & en pointe d'un croiſſant d'argent.*

MASSANNE, en Languedoc ; Famille dont les armes ſont : *d'or, au palmier de ſinople, accoſté de 2 roſes de gueules.*

MASSE, en Provence. Bertrand Masse paſſa en France ſous Louis XI, à la ſuite du Roi de Sicile, René, Duc d'Anjou, Comte de Provence ; il fut la tige d'une branche cadette de la Maiſon *de Carrara,* en Italie, dont les poſſeſſions conſidérables, à l'extinction de la branche aînée, ſont paſſées depuis par *Richarde de Malaſpina,* ſon héritière, dans la maiſon *de Cibo* (en faveur de laquelle la ville de *Maſſe* ou *Maſſa* a été érigée en *Duché* ou *Principauté,* par l'Empereur Maximilien II), & enſuite dans la maiſon *de Modène,* qui en jouit aujourd'hui.

Pour la branche cadette de Masse, établie en Provence, elle y a eu longtems le Gou-

vernement de la Bréole. Elle a produit les différens rameaux de *Ruſtrel*, de *Serluc*, de *Chauvet*, de *la Rouvière* & de *Bernapré*. Les preuves de ſon ancienne nobleſſe & de ſa deſcendance de la branche aînée du Château de Carrare, en Toſcane, furent vérifiées & confirmées par Arrêt du Parlement d'Aix en 1668. Dans tous ces rameaux il y a eu des perſonnes qui ont porté les armes avec diſtinction, quelques-uns ont eu divers commandemens dans les Armées & le rameau de *Ruſtrel* a eu un Maître d'Hôtel du Roi ſous HENRI IV.

PIERRE MASSE, de la branche de *Bernapré*, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Duché d'Aumale, a laiſſé de ſon mariage avec *Marie-Anne Ferrette*, d'une ancienne Maiſon d'Alſace, une nombreuſe poſtérité, dont il reſte encore :

1. JEAN-JOSEPH ;
2. LOUIS-ARMAND, ci-devant Garde du Roi, Chevalier de Saint Louis, attaché à Madame ADÉLAÏDE ;
3. MARIE-ANNE, alliée à *Antoine de Beck*, Seigneur de la Valſonnière, qui a été Garde du Roi dans la Compagnie de Villeroy, & a eu poſtérité. Voy. BECK (DE) ;
4. MARIE-NICOLE, Religieuſe au Couvent de Clairuiſſel, de l'Ordre de Fontevrault, près de Forges-les-Eaux ;
5. & 6. MARIE-ANNE-CLOTILDE & MARIE ANNE, non mariées.

Le plus grand nombre des branches de MASSE portent : *coupé, au 1 d'azur, au lion léopardé d'or ; au 2 de gueules, à 3 pals d'or.* La branche de *Ruſtrel* porte : *de gueules, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, accompagnée en pointe d'un fer de lance d'argent, la pointe en bas, & 2 étoiles d'or ſous les griffes de l'aigle.* La branche de *Bernapré* porte : *d'azur, à 2 maſſues d'argent, paſſées en ſautoir, les manches en bas, liées de gueules, la tête armée de pointes d'or.* (Voy. ſur cette Famille l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 361.)

*MASSERANO, Principauté dans le Piémont. *Victor-Amé-Philippe Ferrero de Fieſque*, Seigneur, Prince de *Maſſerano*, en Piémont, &c., Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres de la Toiſon d'Or & de Saint-Janvier, Lieutenant Général des Amées de S. M. C., Gentilhomme de ſa Chambre avec exercice, Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes du Corps, a épouſé, en Eſpagne, le 28 Octobre 1737, *Charlotte-Louiſe de Rohan-Guémenée*, née le 12 Mars 1722. Voy. FERRERO.

MASSEY, Famille noble dont les armes ſont : *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 têtes de bélier du même*, 2 & 1.

MASSIAC. CLAUDE-LOUIS DE MASSIAC, appelé *le Marquis de Maſſiac*, né le 15 Novembre 1686, Grand'Croix honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, nommé Vice-Amiral des Mers du Ponant le 17 Novembre 1764, ferment prêté le 18, ancien Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, ferment prêté le 1er Juin 1738, s'eſt marié avec N.....

MASSO DE LA FERRIÈRE, ancienne Nobleſſe, originaire de la ville de Lyon, dont la filiation eſt rapportée, depuis l'an 1400, par Guichenon, dans ſon *Hiſt. de Breſſe & de Bugey*, art. LE TREMBLEY, p. 118.

N..... DE MASSO, Seigneur de la Ferrière, Prévôt des Marchands de la ville de Lyon, eut entr'autres enfans :

PIERRE DE MASSO, Seigneur de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, puis Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, qui mourut à Lyon le 8 Septembre 1739, dans la 74e année de ſon âge. Il avoit épouſé, en 1703, N... *de Chaponay*, de la province du Dauphiné, dont :

CHARLES DE MASSO, Marquis de la Ferrière, &c., Sénéchal de Lyon & de la Province du Lyonnois, qui eſt entré, en 1730, Exempt des Gardes du Corps, Compagnie de Villeroy, eſt devenu Enſeigne, Aide Major & Lieutenant à ſon tour, a été fait Brigadier en 1745, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Il a épouſé, le 2 Mars 1756, *Marie-Madeleine Mazade* (veuve de *Gaſpard Grimod*, Seigneur de la Reynière, dont elle a été la ſeconde femme), fille de *Laurent Mazade*, Fermier Général, & de *Thérèſe des Queux*. (*Mercure de France* d'Octobre 1739, p. 2520.)

De cette Famille eſt N... DE MASSO, dit *le Chevalier de la Ferrière*, Chevalier de Malte, Maréchal de Camp & Sous-Gouverneur des Enfans de France.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à*

la bande d'or ; au 2 d'argent, à 3 faſces de ſable ; à la bande de gueules, brochante ſur le tout ; & au 3 d'argent, à l'arbre de ſinople, fruité d'or.

MASSOL, MAZZOLI, MAZZOLINI & MAZZOLA, noms ſynonymes ſuivant les prononciations Italiennes. Cette Famille noble tire ſon origine de Caſale, dans le Montferrat. Augustin Mazzoli vint en Bourgogne & y épouſa, en 1507, *Anne le Goux de la Berchère* ; il y fixa ſa demeure & depuis ce tems ſa poſtérité a donné des Préſidens, des Conſeillers, des Avocats Généraux aux Cours ſouveraines, des Officiers-Généraux des Armées du Roi & d'autres Officiers diſtingués, dont beaucoup ſont morts au ſervice. Cette Famille eſt auſſi connue à Malte & dans pluſieurs Chapitres nobles ; elle a fait de très-belles alliances dans la Bourgogne & ailleurs. Elisabeth de Massol étoit mère du Maréchal de France *Gaſpard de Clermont-Tonnerre* ; & Marie de Massol, grand'mère de la Ducheſſe *de Luynes*.

Georges-Marie-Louis, appelé *le Marquis* de Massol, Seigneur de Collonges, Brevis, Magny-la-Ville & Vergy, en Bourgogne, né à Dijon le 10 Février 1689, chef de ſa Famille, fut bleſſé au ſiège de Lille, où il étoit premier Aide de Camp du Maréchal de Boufflers. Louis XIV lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Belle-Isle, le fit Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre en 1711, le nomma Envoyé extraordinaire à Gênes en 1718, & il a eu la croix de Saint-Louis le 15 Juillet 1722. Il avoit épouſé, le 14 Août 1712, *Marie-Jeanne de Bretagne*, dont :

1. Louis-Hector-François-Bernard, né le 6 Septembre 1714, Gentilhomme de la Chambre de feue S. M. Polonoiſe, Duc de Lorraine & de Bar, & Capitaine dans le Régiment Royal-Barrois ;
2. Gaspard, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, né le 19 Juin 1725 ;
3. & 4. Deux filles, Religieuſes ;
5. Et Antoinette, née le 22 Août 1723, mariée à Antoine de Massol, appelé *le Marquis de Rebetz*, dans le Vexin, Seigneur de Montmoyen & de Grand-Bois, en Bourgogne (d'une troiſième branche, ſéparée depuis ſept générations), qui a poſtérité, garçons & filles.

Le chef de la ſeconde branche eſt Georges de Massol, appelé *le Marquis de Serville*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Meſtre de Camp Général, Cavalerie, fils de Guillaume de Massol, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures en 1731.

Les armes : *coupé, au 1 d'or, à l'aigle éployée de ſable ; au 2 de gueules, au dextrochère armé d'argent, tenant une maſſue, & mouvant d'une nuée d'argent à ſéneſtre.* (L'Empereur Maximilien d'Autriche accorda les diſtinctions qui ſont à leurs armes, d'une *aigle à 2 têtes en chef* & aux Supports, par Lettres Patentes données à Inſpruck le 15 Janvier 1502, à Guillaume de Massol, alors Ambaſſadeur, père d'Augustin.)

MASSON, Seigneur de Beſſé, de la Verronnière & de la Noue-Perez : ancienne Nobleſſe, originaire du Bas-Poitou, qui a donné, il y a pluſieurs ſiècles, des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. L'*Hiſt. de Malte*, par l'Abbé de Vertot, en fait mention, ſurtout dans la liſte qu'il donne à la fin de ſon livre des Chevaliers de la Langue d'Aquitaine.

Les armes ſont : *d'argent, à 5 carreaux de gueules, 3 & 2.*

Nous ignorons ſi de la même Famille étoit Charles-Emmanuel Masson, qui a obtenu que l'ancienne Baronnie de *Longwy*, au Comté de Bourgogne, fut confirmée en titre de *Baronnie* pour lui & ſes deſcendans, avec permiſſion de ſe qualifier *Baron de Longwy*, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1745, enregiſtrées à Beſançon & à Dôle.

MASSON, Seigneurs de Meslay & de Pliſſay, de la Ville d'Orléans, Famille dont étoient :

1° Jean Masson de Plissay, Secrétaire du Roi, qui eut pour enfans :

1. Antoine-Lambert Masson des Montées, Seigneur de Meslay, qui fut reçu Préſident de la Chambre des Comptes à Paris le 11 Mars 1725. Il a épouſé, le 4 Février 1744, *Michelle-Pétronille Mérault*, née en 1720, fille unique de *Jérôme*, IIIe du nom, Procureur Général du Grand Conſeil, & d'*Eliſabeth-Henriette Racine*, dont des enfans ;
2. Jean Masson de Plissay, Seigneur de Drydes-Oliveteaux, Secrétaire du Roi, Chevalier de Saint-Michel ;
3. Marie-Madeleine, mariée, le 22 Août 1740, avec *Claude-René Cordier de Lau-*

nay, appelé *M. de Montreuil*, Préſident en la Cour des Aides. Voy. CORDIER DE LAUNAY ;

4. N... MASSON, Dame de Villecien, du Fay, Villevallier, &c., veuve ſans enfans de N... *de Chamouſſet ;*
5. Et MARIE-ESPÉRANCE MASSON DE PLISSAY, mariée, le 20 Avril 1750, à *Joſeph-Moulins Brunet d'Evry*, Baron de Châtel-Montagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire Général, &c., dont poſtérité. Voy. BRUNET, Famille originaire de Beaune, &c.

2° Et FRANÇOIS-GASPARD MASSON, Maître des Requêtes & Préſident aux Enquêtes au Parlement de Paris, qui mourut en Janvier 1746. Il avoit épouſé, le 21 Janvier 1727, *Marie-Marguerite Chevalier*, née le 5 Mai 1710, dont il a laiſſé :

1. MARIE-MARGUERITE, morte le 17 Janvier 1760, qui s'étoit mariée, le 26 Juin 1742, avec *Jacques-François-Maxime de Chaſtenet*, Marquis de Puyſégur, &c., Lieutenant Général & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, dont pluſieurs enfans. Voyez CHASTENET DE PUYSÉGUR ;
2. Et ANNE-LOUISE, née le 13 Juillet 1729, qui a épouſé, 1° par contrat du 7, célébration le 26 Janvier 1745, *Jacques-Philippe Thibert des Martrais*, Préſident de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 10 Décembre 1745, ſans laiſſer d'enfans. Voy. THIBERT DES MARTRAIS ; & 2° le 10 Mai 1757, à *Etienne-François-Jean-Marie d'Aligre de Boislandry*, Intendant d'Amiens, &c., mort le 4 Septembre 1757, ſans laiſſer de poſtérité. Voy. ALIGRE ou HALIGRE.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de 3 étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MASSON, Famille noble & très-ancienne du Dauphiné, originaire de Crolles, à deux lieues de Grenoble. — Le *Mercure de France* de Juin 1741, p. 1471, nous a induit en erreur, en rapportant que JACQUES MASSON, Seigneur de Guérigny, en Nivernois, avoit été Secrétaire du Prince de Craon. Il eſt vrai que ce JACQUES MASSON DE GUÉRIGNY, pendant ſon premier voyage en Lorraine, éprouva les bontés particulières du Prince de Craon ; mais il ne lui fut jamais attaché en aucune qualité. Dom Caffiaux, Religieux Bénédictin, a dreſſé la Généalogie de cette Famille ſur les titres authentiques, que nous avons vérifiés, & l'on voit qu'elle jouiſſoit, dès le XIV^e^ ſiècle, des privilèges attachés à la Nobleſſe. Elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. ETIENNE MASSON, de la Paroiſſe de Crolles, qualifié *Noble*, vivant en 1385 : ce qui eſt prouvé par une reconnoiſſance qu'il donna le 14 Février de cette année, où il eſt dit qu'il tient en emphytéoſe, du Seigneur de Crolles, une pièce de terre au lieu dit *les Littes*. Son fils,

II. ANTOINE MASSON, eſt auſſi mis au rang des *Nobles*, dans la réviſion des feux de la Paroiſſe de Crolles en 1458 & dans celle de 1460. Il fonda, par acte du 4 Juin 1459, dans l'Egliſe de Crolles, la Chapelle des MASSON, ſous l'invocation de Saint-Antoine & de Saint-Sébaſtien, dont le Fief exiſte encore à Crolles, & eſt au nombre de ceux qualifiés dans la Province *Maiſon forte*. On a de lui une reconnoiſſance du 30 Avril 1466, par laquelle il déclare tenir en emphytéoſe d'Hugues de Thorit, Seigneur de Crolles, des biens dépendans de ſon Fief. Cet ANTOINE MASSON fit pluſieurs acquiſitions dans cette Paroiſſe : une le 15 Janvier 1436, de Jean Paſturel, & l'autre, le 18 Février 1445, de Jean de Lullin, Curé de Saint-Hilaire & de Saint-Pancrace, au Diocèſe de Grenoble. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Prêtre en 1526 ;
3. JEAN, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
4. Et EINARD, Chapelain de l'Egliſe de Saint-André de Grenoble, lequel donna quittance, le 12 Octobre 1511, à noble PIERRE, ſon frère, & à CLAUDE MASSON, ſon neveu.

III. PIERRE MASSON, qualifié *Noble*, & JEAN MASSON, ſon neveu, firent un échange, le 10 Juin 1486, avec Claude Maynard, de la Paroiſſe de Lumbin, de certains biens y ſitués, pour d'autres ſis à la Terraſſe. Le même PIERRE MASSON, par acte paſſé le 8 Mars 1501, vendit, à faculté de rachat, à noble Einard Chalandière, de la Paroiſſe de Crolles, trois ſetiers de froment de cens, qu'il avoit par indivis avec noble JEAN MASSON, ſon frère, ſitués aux Paroiſſes de Sainte-Agnès & de Saint-Maurice, que noble ANTOINE MASSON, leur père, avoit acquis de noble Pierre Montardin, par acte du 4 Janvier 1450, & il fut convenu que le vendeur pourroit racheter ledit bien pendant l'eſpace de trois ans. PIERRE MASSON eut pour enfans :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Charles, Prêtre, vivant en 1506, titulaire de la Chapelle des Masson.

IV. Claude Masson, Ecuyer, tranſigea avec Charles, ſon frère, ſur la ſucceſſion des biens de leur père, le 24 Octobre 1531; teſta le 13 Janvier 1545; choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe Paroiſſiale de Crolles, en la Chapelle de ſa Famille; fit des legs à Claude, Prêtre, ſon fils, à ſes filles, & à Guigonne Masson, fille naturelle de noble Jean Masson, ſon fils, qu'il inſtitua pour héritier univerſel, avec ſubſtitution, en cas de mort ſans enfans légitimes. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Août 1506, *Claude Reynier*, fille de noble *Pierre Reynier*, & de *Françoiſe de Morges*. En conſidération de ce mariage, Pierre Masson, ſon père, lui donna le tiers de ſes biens, ne s'en réſervant que l'uſufruit. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Claude, Prêtre, auquel ſon père fit donation, le 21 Mai 1519, des biens ſitués à Crolles & aux environs, pour lui ſervir de titre ſacerdotal. Il fut pourvu, le 9 Décembre 1531, par le Vicaire Général de l'Evêque de Grenoble, de la Chapelle de Saint-Antoine & de Saint-Sébaſtien, vacante par la réſignation de Claude Masson, ſon oncle, à laquelle il fut nommé par Claude & Laurent Masson, qui en étoient Patrons;
3. & 4. Antoinette & Archange, vivantes en 1545.

V. Jean Masson, Ecuyer, tranſigea, le 3 Novembre 1548, avec Claude, ſon frère, ſur les biens de la ſucceſſion de leurs père & mère; reçut quittance, le 10 Novembre 1569, de Gillot Signe, Ecuyer, des lods & ventes qu'il paſſa pour l'acquiſition qu'il fit d'un bien au mandement de Lumbin, & rembourſa, le 6 Novembre 1571, au Prieur de la Madeleine de Grenoble, une penſion due pour un Anniverſaire, laquelle penſion avoit été reconnue, le 27 Août 1529, par Claude Masson, Ecuyer, ſon père. Il teſta le 15 Février 1573 & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Crolles. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Août 1560, *Iſabeau du Faux*, fille de noble *Jacques du Faux-de-la-Terraſſe*, & de *Françoiſe de Clavel*. Par le teſtament de ſon mari elle eut l'adminiſtration de ſes biens, ſubſtitués à Jacques Masson, ſon fils, & à Laurent, ſon autre fils, en cas de mort du premier, ſans enfans légitimes. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, d'abord tonſuré le 10 Janvier 1572; mais il quitta l'Etat Eccléſiaſtique, & épouſa, par contrat du 21 Octobre 1590, *Jeanne de Cognoz*, fille d'*Antoine*, Sieur du Clême, dont vint :

   Jean-Ennemond, Vice-Châtelain de Crolles, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſa mère, du 11 Mars 1630, qui fut maintenu, en 1639, par M. de la Guette, Intendant du Dauphiné, dans les titres, privilèges & exemptions dont jouiſſent & doivent jouir les anciens Nobles de cette Province. Il mourut ſans alliance.
2. Laurent, qui ſuit;
3. Catherine, légataire d'une ſomme d'argent par le teſtament de ſa belle-ſœur;
4. Et Jeanne.

Jean Masson, Ecuyer, eut encore pour fille naturelle

Guigonne, à laquelle Claude, ſon aïeul, fit un legs, par ſon teſtament du 13 Janvier 1545.

SECONDE BRANCHE.

VI. Laurent Masson, Ecuyer, de Crolles, paſſa une tranſaction devant *de Crozo*, Notaire, le 16 Avril 1630, avec noble Jean-Claude de Bordes, Ecuyer, demeurant à Cerdon. Il avoit épouſé *Barbe de Vermeil*, nièce de noble *Jacques de Vermeil*, de Cerdon, Ecuyer, laquelle, ſéparée quant aux biens de ſon mari, paſſa un acte, le 21 Janvier 1630, par lequel elle prolongea le tems d'un compromis qui avoit été fait, pour terminer un différend qu'elle avoit avec *Jacques de Vermeil*, ſon oncle. De ce mariage vint :

VII. Gérard Masson, qualifié *Noble* dans l'acte de tranſport fait par Laurent, Ecuyer, ſon père, de la ſomme de 3000 livres tournois de principal avec les intérêts d'icelle, dus par noble Jean-Claude de Bordes, Ecuyer. Cet acte fut paſſé le 14 Février 1635, devant *Brun*, Notaire Royal de Cerdon. Laurent Masson ſtipula & accepta, pour Gérard, ſon fils, un contrat de rente fait par Jacques Billion, Bourgeois de Cerdon, en date du 3 Mai 1642, au profit dudit Gérard. Il quitta depuis la France, à cauſe des troubles de Religions, paſſa à Fribourg & de là à Genève, avec *Marie Conteſſe*, qu'il épouſa en 1657, fille de noble homme *Etienne Conteſſe*, Seigneur de Bonneuil. Etant chargée de procuration de ſon mari, le 8 Août 1657, elle arrêta

de compte, le 18 Avril 1659, avec Pierre Martini, habitant de Cerdon, qui devoit des arrérages d'une rente par lui créée le 24 Décembre 1652, au profit de défunte Dame *Barbe de Vermeil*, mère de ſon mari. Ils eurent pour fils,

VIII. Louis-Simon Masson, né à Genève le 21 & baptiſé le 30 Novembre 1663, au Temple de Saint-Gervais de cette Ville, où il vécut dans une noble indigence, fuite inſéparable de l'abandon de ſa patrie & de ſes biens, & mourut le 21 Août 1734, à Longechenal. Il avoit épouſé, le 30 Janvier 1692, dans le Temple de Saint-Pierre de Genève, *Jeanne-Catherine Favon*, fille de feu *David Favon*, Citoyen de Genève, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, née le 2 & baptiſée le 6 Novembre 1694.

IX. Jacques de Masson, Ecuyer, né le 21 Janvier 1693, baptiſé le 30 au Temple de Saint-Pierre de Genève, doué d'une âme forte & d'un génie élevé, ne reſta pas longtems dans l'inaction & l'obſcurité. Il partit de Genève fort jeune, alla à Vienne, parcourut les autres Cours d'Allemagne, où ſon mérite & ſes talens lui gagnèrent la confiance de pluſieurs Souverains. Les Princes de Wurtemberg, de Deux-Ponts, de Bade & autres, lui confièrent leurs intérêts, dès qu'il leur fit part de ſon projet de repaſſer en France, où il fit abjuration, le 15 Novembre 1719, dans la Chapelle de Sainte-Agnès de l'Egliſe de Saint-Euſtache à Paris. Dans ce premier voyage, le Miniſtère de France employa les connoiſſances de Jacques de Masson pour un Billonnage général, & lui donna les affinages de tout le Royaume. Après ce travail, il ſe rendit en Lorraine auprès du Duc Léopold III, aïeul de l'Empereur régnant en 1775 ; ne tarda pas à avoir la confiance intime de ce Prince, qui, par Lettres Patentes du 30 Octobre 1727, où il eſt qualifié *Seigneur de Guérigny, Marcy, Minières & autres lieux*, le fit Conſeiller d'Etat, & lui donna le département du Commerce & des Finances, avec le titres d'Adminiſtrateur de ſes Finances. Le Duc Léopold étant mort en 1729, Jacques de Masson employa les deux années ſuivantes à la liquidation, & repaſſa en France l'an 1731. Le Miniſtère l'y avoit appelé pour le conſulter ſur le projet de la réunion de la Lorraine, & pour travailler au plan d'adminiſtration de cette Province. La réuſſite de ce projet annonce aſſez le ſuccès du travail de Jacques de Masson, & S. M. crut ne pouvoir mieux lui en marquer ſa ſatisfaction, qu'en lui confiant l'adminiſtration particulière des Finances de la Lorraine ; mais un Département auſſi peu étendu ne devant pas occuper tous ſes momens, les différentes parties de l'adminiſtration du Royaume devinrent tour-à-tour l'objet de ſes obſervations. Ce fut dans un travail conſidérable ſur les Manufactures, qu'il vit avec regret qu'il n'y en avoit point en France pour la fabrique des ancres ; il fut ſouſtraire la France à cette dépendance de l'Etranger, par un approviſionnement indiſpenſable, les ancres étant regardées comme munition. Jacques de Masson, Ecuyer, devenu Baron de Fraſnay, Seigneur de Guérigny, Marcy, Minières & autres lieux, choiſit une poſition convenable à l'établiſſement qu'il méditoit, & raſſembla tous les moyens propres à faire réuſſir ſon projet. Il le propoſa à M. le Comte de Maurepas, qui l'honoroit d'une bienveillance & d'une amitié particulières : il trouva ſon plan bien conçu, l'accepta avec empreſſement, & donna auſſitôt des ordres, qui portèrent en peu de tems la Manufacture des ancres au point de perfection où elle eſt aujourd'hui en France. On trouve, dans la Préface hiſtorique du *Dictionnaire* de Savary, un précis du travail que Jacques de Masson a fait ſur les Finances, les Manufactures, le Commerce, &c. Le grand Rouſſeau parle avec éloge de ſes talens agréables & de ſes *Poéſies*, répandues dans pluſieurs Recueils. Il mourut en 1741. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Linacier* & *Peron*, Notaires au Châtelet de Paris, le 3 Décembre 1739, *Marie Boiſnier*, veuve en premières noces de *Jean Babaud*. Elle teſta le 3 Août 1763, à Bourbon, & avoit eu deux filles de ſon premier lit, & de ſon ſecond vint :

Alexandre-Frédéric-Jacques qui ſuit ;

Jacques de Masson avoit eu d'une première femme,

Marie-Anne-Jacqueline, mariée à *Pierre Babaud de la Chauſſade*, Ecuyer, Seigneur de Guérigny, &c.

X. Alexandre-Frédéric-Jacques de Masson, baptiſé le 28 Avril 1741, à Verſailles, Marquis de Pezay, terre dont il a hérité de

ſa mère, reſta ſous ſa tutelle juſqu'au 13 Janvier 1764, qu'il obtint des Lettres de bénéfice d'âge, entérinées le 3 Février ſuivant. Il eſt entré, en 1758, dans la première Compagnie des Mouſquetaires, qu'il quitta en 1761; a fait les dernières campagnes en qualité d'Aide de Camp du Prince de Rohan & de Soubiſe; a eu, le 5 Janvier 1762, Brevet de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, Cavalerie; a été fait, le 1er Mars 1763, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot; en 1765, employé en qualité d'Aide Maréchal Général des Logis de l'Armée, dans l'Etat Major, ſous les ordres de M. Bourſet; a eu, le 17 Juin 1770, Commiſſion de Meſtre de Camp de Dragons, & en 1773, la Croix de Saint-Louis. (Il n'eſt pas encore marié.)

Il eſt connu par pluſieurs Ouvrages de Littérature de différens genres, tous très-eſtimés. On cite de lui le Poëme de *Zelis au Bain*; un grand nombre de Pièces fugitives, très-agréables; les Traductions de *Catulle* & de *Tibulle*; un Ouvrage intitulé *Les Tableaux*; *Les Soirées Helvétiennes*, qui ont encore une plus grande réputation; l'Opéra de *La Roſière de Salancy*, & l'*Hiſt. des campagnes du Maréchal de Maillebois*. Le Marquis *de Pezay* eſt aujourd'hui chef de ſa Famille, comme il eſt prouvé par cette Généalogie, dreſſée ſur les titres originaux (& pluſieurs autres, non cités pour en abréger le détail), communiqués & vérifiés par nous; leſquels titres l'ont auſſi été à la Chambre des Comptes de Grenoble, examinés de nouveau par ordre du Miniſtre, ayant le Département de Paris, en vertu duquel examen des Lettres Patentes, atteſtant *l'ancienne extraction noble* de cette Famille & annulant tout acte à ce contraire, ont été expédiées le 12 Avril 1771; en voici la teneur d'après l'original qui nous a pareillement été communiqué: LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre, *à nos Amés & Féaux Conſeillers les Gens tenans notre Chambre des Comptes de Paris*, SALUT. *Notre cher & bien-amé* ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-JACQUES DE MASSON-DE-PEZAY *nous a fait repréſenter que* GÉRARD MASSON, *ſon biſaïeul, Gentilhomme d'ancienne extraction, originaire du Dauphiné, ſortit de France dans le tems des troubles de la Religion & paſſa avec ſa femme à Genève, où il acheva ſes jours, de même que ſon fils. Mais que* JACQUES MASSON, *ſon petit-fils, quitta Genève, rentra en France, fit abjuration & mourut en* 1741, *laiſſant l'Expoſant, ſon fils, qui n'étoit pour lors âgé que de ſix ſemaines; que ſa veuve, au lieu de ſonger à raſſembler des titres diſperſés par une abſence du Royaume de deux générations conſécutives, ſollicita & obtint, au mois de Mars* 1759, *pour l'Expoſant, ſon fils, des Lettres de nobleſſe qui ont été enregiſtrées dans nos Cours; que l'Expoſant, en reconnoiſſant tout le reſpect dû à cette grâce que nous avons bien voulu lui accorder, croit nes'en montrer que plus digne en nous ſuppliant de lui permettre de n'en point faire uſage; qu'il a le plus grand intérêt que ces Lettres ne lui ſoient point imputées comme date de ſon origine noble, puiſqu'au moyen des titres qu'il a raſſemblés, il eſt en état de prouver une nobleſſe ſoutenue depuis quatre ſiècles & dont l'origine ſe perd dans la nuit des tems; que ces titres remontent juſqu'à* ETIENNE MASSON, *ſon huitième aïeul, qui vivoit en* 1385 *& prenoit la qualité de* noble; *que tous ſes deſcendans ont ſucceſſivement continué de la prendre juſqu'à* GÉRARD MASSON, *qui la prenoit lui-même avant ſa retraite à Genève; qu'à la vérité ni lui, ni ſon fils, ni ſon petit-fils, père de l'Expoſant, ne l'ont point priſe, tant qu'ils ont fait leur ſéjour dans cette Ville; mais que cette omiſſion eſt indifférente; qu'il eſt notoire & reconnu que dans la République de Genève, les perſonnes nobles n'en prennent point la qualité; que c'eſt une loi de l'Etat, qui n'eſt ignorée de perſonne, & qu'ainſi le défaut d'énonciation des qualités nobles dans les actes délivrés à Genève ne peut porter aucun préjudice à l'Expoſant, dès qu'il eſt juſtifié par d'autres titres que ſes ancêtres prenoient ces qualités avant qu'ils allaſſent à Genève & les ont repriſes après avoir quitté cette Ville; qu'en effet* JACQUES MASSON, *ſon père, étant ſorti de Genève, s'attacha d'abord au Duc de Lorraine,* LÉOPOLD, *qui, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus dans pluſieurs places de confiance, le fit, en* 1727, *Conſeiller de ſon Conſeil de ſes Finances; qu'enſuite* JACQUES MASSON *ſe fixa en France; qu'il prit, comme ſes ancêtres, les qualités qui déſignent la Nobleſſe; qu'après ſon décès ſa veuve, mère & tutrice de l'Expoſant, lui donna, ainſi qu'à ſon défunt*

mari, les mêmes qualifications dans tous les actes qu'elle eut occaſion de paſſer ; que c'eſt cependant elle qui a obtenu, pour l'Expoſant, les Lettres de Nobleſſe du mois de Mars 1759, *& qui, par cette fauſſe démarche, l'a mis dans la néceſſité de recourir à notre autorité ; qu'à ſon égard il s'eſt efforcé, par ſa conduite perſonnelle, de ne point altérer le luſtre de ſon origine ; qu'à l'âge de* 17 *ans, il eſt entré dans la première Compagnie des Mouſquetaires de notre Garde ; qu'après y avoir ſervi trois ans, il a été fait, en* 1762, *Cornette de Cavalerie, dans le Régiment Royal-Etranger, enſuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Chabot en* 1763 ; *que depuis il avoit été réformé ; mais qu'en* 1770, *il a obtenu une Commiſſion de Meſtre de Camp de Dragons, & que c'eſt le rang qu'il tient aujourd'hui dans nos Troupes ; que dans ces circonſtances il recourt avec d'autant plus de confiance à notre juſtice, qu'il ne cherche point à s'introduire dans un des Ordres de l'Etat auquel il n'ait pas droit, ni à y uſurper une place qui ne lui appartienne pas ; qu'il ne déſire que de conſerver celle que lui donne ſon origine & ſa naiſſance, &c.* A CES CAUSES *& autres à ce nous mouvant, & de l'avis de notre Conſeil, Nous avons ordonné, & par ces Préſentes, ſignées de notre main, ordonnons que les Lettres de nobleſſe par nous accordées au mois de Mars* 1759, *audit Sieur* MASSON-DE-PEZAY, *ne pourront lui être imputées comme date de ſon origine noble,* &c., &c. *Données à Verſailles le douzième jour du mois d'Avril l'an de grâce* 1771. Signé : LOUIS ; & plus bas, par le Roi, ſigné : PHÉLYPEAUX, avec paraphe.

TROISIÈME BRANCHE.

III. JEAN MASSON (troiſième fils de noble ANTOINE), eſt auſſi qualifié *noble*, avec PIERRE, ſon frère aîné, dans un contrat de vente du 20 Juin 1491. Il eut pour fils,

IV. JEAN MASSON, IIe du nom, qui a la qualité de *noble* dans pluſieurs actes. Il fut père de

V. LAURENT MASSON, Ecuyer, de la Paroiſſe de la Terraſſe, Capitaine du Château de Montmélian, qui ſervit avec diſtinction dans la Compagnie du Chevalier Bayard. Il fit un échange, le 14 Janvier 1546, de la Châtellenie de Montfort, pour certains biens, avec Jean Gauthier, Ecuyer, du lieu de Lumbin, dans la vallée du Gréſivaudan. C'eſt ce qui eſt auſſi prouvé par une quittance de lods & ventes dus au Roi Dauphin, qu'Arthus Prunier, Conſeiller du Roi, Tréſorier & Receveur Général du Dauphiné, donna audit Gauthier, le 8 Janvier 1555. LAURENT MASSON fit ſon teſtament, reçu par *Gleyſat*, Notaire, le 15 Mars 1556, par lequel il inſtitua noble JEAN, ſon fils, qui ſuit, héritier univerſel, & légua à noble PIERRE MASSON, ſon autre fils, la ſomme de 1200 livres. Ce dernier fut Docteur ès-Droits & Avocat Conſiſtorial au Parlement de Grenoble, ainſi qu'il réſulte d'une reconnoiſſance des cens qu'il prit & exigea en la Paroiſſe de Crolles & autres lieux circonvoiſins, en date du 11 Mai 1564, & il mourut en 1586.

VI. JEAN MASSON, IIIe du nom, eſt auſſi qualifié dans la réviſion des feux du Gréſivaudan, faite par M. de Portes, Conſeiller & Commiſſaire de la Cour du Parlement de Grenoble en l'an 1549. Il eut procès avec PIERRE, ſon frère, qui lui demandoit un ſupplément de légitime ; mais ils traitèrent enſemble & JEAN MASSON lui remit la maiſon & le fonds qu'il avoit en la Paroiſſe de Crolles avec le droit de patronage de la Chapelle fondée par ſes prédéceſſeurs en l'Égliſe dudit Crolles, ſous le vocable de Saint-Antoine & de Saint-Sébaſtien : c'eſt ce qui eſt prouvé par un acte du 19 Décembre 1630 portant ceſſion par noble Pierre-Béatrix Robert, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain, en qualité d'héritier, avec inventaire, de feu noble THOMAS MASSON, petit-fils dudit noble JEAN MASSON, en faveur de Pierre Peloux, Conſeiller du Roi, Receveur en l'Election de Grenoble, qui avoit acquis tous leſdits biens de Crolles & droits en dépendans, appartenant à noble PIERRE MASSON, frère de JEAN. (Cette branche eſt éteinte.)

Chorier, dans ſon *Etat politique du Dauphiné*, dit qu'ANTOINE DE MASSON, qui a traduit le *Décameron* de Boccace, étoit de cette Famille.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, ſurmonté d'une bande d'argent, au-deſſus de laquelle eſt un croiſſant auſſi d'or.* Supports : *deux aigles.* Couronne de *Marquis.* La branche cadette, exiſtante, porte de même, ſur *un fond d'azur*, au lieu *de gueules.*

MASSON (LE), Seigneur de Blanville ;

Famille noble, dont les armes ſont : *d'or, au lion de gueules.*

MASSUAU (DE), Famille noble, dont étoit CHRISTOPHE DE MASSUAU, Auditeur des Comptes, qui épouſa *Anne Bourot,* dont il eut :

JEAN-LOUIS DE MASSUAU, Marquis d'Arcelot, du chef de ſa femme, & par nouvelles Lettres confirmatives du mois d'Août 1697, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 17 Novembre 1698, qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 26 Mai 1676, puis Préſident, & mourut le 1er Novembre 1719. Il avoit épouſé, le 23 Mars 1695, *Eliſabeth de Guéribout,* Dame d'Arcelot, fille d'*Alphonſe,* Chevalier, Marquis des Faverys, Gouverneur de Marſal & Grand Bailli de Melun, & d'*Eliſabeth Tiſſerand de Chalanges.* Leurs enfans furent :

1. LOUIS-ALPHONSE, Seigneur de Monſoult & du Grand-Gournay, Conſeiller au Châtelet en 1719 ;
2. Et BÉNIGNE, mariée, le 9 Juillet de la même année, à *Charles-Joſeph-Eugène de Tournai-d'Aſſignies,* Comte d'Oiſy, Meſtre de Camp du Régiment d'Auxerrois, duquel ſont iſſus deux fils & une fille. Voy. ASSIGNIES. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire.*)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 2 maſſes de chancellerie d'or, paſſées en ſautoir, & en pointe de 3 beſans du même, 2 & 1.*

MASSUÉ, en Picardie. Il eſt parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie,* p. 339.

NICOLAS DE MASSUÉ épouſa *Hélène d'Ailly,* fille d'*Antoine,* Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de Pierrepont, & de *Charlotte de Famechon,* tous deux mentionnés dans un titre du 24 Octobre 1575. Il fut aïeul de

HENRI DE MASSUÉ, Marquis de Reinneval, près d'Amiens, & de Ruvigny, qui fut Député Général des Egliſes Proteſtantes de France & Envoyé extraordinaire par S. M. vers le Roi d'Angleterre. Il étoit premier Fauconnier du frère unique du Roi.

HENRI DE MASSUÉ, IIe du nom, Marquis de Ruvigny, ſon fils, qu'il avoit eu de *Marie Tallemant,* ſon épouſe, fut reçu en la même charge ; il ſe ſignala dans les combats donnés par le Maréchal-Vicomte de Turenne, contre le Duc de Lorraine & les Impériaux, ainſi qu'en pluſieurs autres actions. La Religion P. R. qu'il profeſſoit, l'ayant obligé de ſe retirer en Angleterre auſſi bien que ſon fils, ils y ſervirent dans les Armées du Prince d'Orange, qui donna au père la Vicomté de Galloway, avec le commandement des Troupes en Irlande. Il fut un de ſes Majors Généraux & Maréchal de Camp Général en 1692. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au huchet d'or, enguiché du même.*)

* MASTAING, aux Pays-Bas : Terre & Seigneurie qui, dès le milieu du XIIIe ſiècle, étoit poſſédée par la Maiſon *de Jauche* (l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Flandre Wallone), laquelle tire ſon nom de la Terre de *Jauche,* ſituée ſur les confins du Brabant, du Hainaut, du Namurois & des Ardennes. Voy. JAUCHE.

MASTELYN, Famille noble de la ville de Bruxelles, dont étoit CATHERINE MASTELYN, femme de *Philippe Ryckewaert,* Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Tyberchamps, duquel elle eut poſtérité. Voy. RYCKEWAERT.

Les armes de MASTELYN ſont : *d'azur, à la faucille d'argent, emmanchée d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent.*

MASTIN ou MASTAIN (LE), comme on le trouve en beaucoup d'endroits. Cette Famille prétend être originaire d'Italie & avoir autrefois poſſédé la Principauté de Vérone.

I. GILLES LE MASTIN (un des deſcendans de cette Maiſon), Ecuyer, Seigneur de la Rochejaquelein, en Bas-Poitou, vivant en 1320, avoit épouſé *Marie-Anne de Beaumanoir ;* il en eut :

II. PIERRE LE MASTIN, qui rendit hommage, en 1351, pour ſa Seigneurie de la Rochejaquelein. On croit qu'il eut pour femme *Valère de Châteaubriand,* dont vint :

III. JEAN LE MASTIN, qui eſt qualifié *Varlet* dans un acte qu'il paſſa le 19 Juillet 1375. Il épouſa, en 1382, *Colette de Marzoles,* de laquelle il eut :

IV. GILLES LE MASTIN, IIe du nom, qui s'eſt marié, le 12 Mai 1399, à *Jeanne de Beaumont-Breſſuire.* De cette alliance vint :

V. JEAN LE MASTIN, Ecuyer, Seigneur de la Rochejaquelein, qui épouſa, 1° *Jeanne de Jouſſeaume,* dont le fils, JEAN LE MASTIN, mourut ſans enfans mâles ; & 2° en 1466,

Jeanne de Sanzay, fille de *Jean*, Vicomte héréditaire & parageur du Poitou, laquelle étoit, le 8 Juillet 1487, mère & tutrice, entr'autres enfans, de

VI. René le Mastin, Seigneur de la Favrière, qui épousa *Simonne de Villeneuve-Vence*, laquelle transigea à Thouars le 5 Décembre 1525, comme ayant la garde-noble de son fils, qui suit.

VII. Gabriel le Mastin eut de son mariage, contracté le 18 Mai 1535, avec *Jeanne le Roux de la Roche des Aubiers*,

VIII. Claude le Mastin, Seigneur de la Favrière, de Châtelier-Berne, de Champagné, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & Gentilhomme d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. Il épousa, le 17 Décembre 1575, *Jeanne de Barbezières*, fille aînée & principale héritière de *Sébastien*, Baron de Nuaillé & de Bourgon, en Angoumois, de Ferrières, Beauregard, Cramahé, Courçon, la Motte, &c., & de *Jacquette de Parthenay*, Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. De cette alliance vint:

IX. Charles le Mastin, Baron de Nuaillé, &c., qui s'est marié, le 12 Octobre 1609, à *Jeanne Tusseau de Maisontiers*, de laquelle il eut:

X. Henri le Mastin, Baron de Nuaillé, qui s'est allié, le 30 Novembre 1634, à *Anne de Chesnel d'Escoyeux*, qui fut mère de

XI. Claude le Mastin, dit *le Marquis de Nuaillé*, qui mourut le 13 Février 1692. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1665, *Marie-Anne Tuffet*. De ce mariage il a eu:

1. Charles-Germanique, Comte de Nuaillé, mort Brigadier des Armées du Roi & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1724, *Anne-Louise de la Rochefoucauld-Surgères*, remariée au Marquis *de Nieul*. Elle a eu de son premier mariage,

   Marie-Anne-Françoise-Félicité, veuve, du 8 Juin 1748, de *François du Pouget de Nadaillac*, Baron de Saint-Pardoux, qui en a laissé cinq enfans.

2. Et Philippe-Auguste, qui suit.

XII. Philippe-Auguste le Mastin a épousé, le 30 Novembre 1718, *Catherine de Viaud*, dont est issu

XIII. Pierre-Auguste-Anne-César, dit *le Comte* de Mastin, Fauconnier de M. le Duc d'Orléans, lequel s'est allié, 1° par contrat du 21 Avril 1748, avec *Marie-Françoise de Boulainvilliers*; & 2° par contrat du 23 Février 1756, avec *Marie-Madeleine le Franc des Essarts*, fille de feu *Louis le Franc des Essarts*, & de N.... *Mignot*, sœur de l'Abbé *Mignot*, dont il est aussi veuf. Du premier lit il eut:

Louis-Sylvestre, né le 17 Janvier 1752. (*Mercure de France* d'Octobre 1756, p. 231 & 232.)

Les armes: *d'argent, à la bande de gueules, contre-fleurdelisée de 6 fleurs de lis d'azur.*

MATAFELON, ancienne Noblesse du Bugey, éteinte.

I. Barthélemy de Matafelon, Damoiseau, vivant en 1240, eut de sa femme, nommée *Pétronille*, deux fils, mentionnés dans son testament de l'an 1275, savoir:

1. Jean, qui suit;
2. Et Hugonet, Chevalier, Châtelain de Mornay en 1280, décédé sans postérité de *Béatrix de Moyria*, sa femme, fille de *Barthélemy de Moyria*, Damoiseau.

II. Jean de Matafelon, Chevalier, vivoit l'an 1300. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

III. Evrard de Matafelon, Chevalier, vivant en 1320, qui laissa:

1. Girard, qui suit;
2. Jean, Seigneur du Planet, lequel eut entr'autres enfans:

   Jeanne, femme de *Hugues d'Andelot*, Seigneur de Pressiat & de Marmont, dont postérité. Voy. ANDELOT, en Bresse.

3. Et Guillaume, Religieux de Nantua en 1350.

IV. Girard de Matafelon, Seigneur du Montillé & du Planet, Chevalier, épousa, le 3 Avril 1356, *Henriette de Bussy-le-Blanc*, fille d'*Etienne de Bussy-le-Blanc*, Chevalier. De ce mariage vinrent:

1. Henri, qui suit;
2. Catherin, Damoiseau, Seigneur du Planet, vivant en 1387, qui fut père de

   Antoinette, femme de *Guillaume de Rougemont*, Damoiseau, fils puîné de *Jacques de Rougemont*, Seigneur des Verneaux, & d'*Agnès de Vareilles*.

3. Félicie, mariée à *Jean de Bussy*, Seigneur

d'Erya & d'Izernore, dont poſtérité. Voy. BUSSY, en Bugey ;

4. Et Béatrix, morte ſans alliance.

V. Henri de Matafelon, Seigneur de Martignat & du Montillé, eut de ſa femme, qu'on ne connoît point,

1. Perceval, qui ſuit ;
2. Aimé, Prieur des Rippes ;
3. Claude, Capitaine du Château de Saint-Aignan, en Berry ;
4. Jean, Seigneur de Sainte-Colombe, en Comté, vivant en 1463 ;
5. Guy, Prieur de la Cluſe, Ordre de Cluny, au Diocèſe de Genève, l'an 1499 ;
6. Louise, première femme d'*Amblard de la Baulme*, IIe du nom, Seigneur de Perès, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. BAUME ou BAULME-SAINT-AMOUR (la) ;
7. Jeanne, femme de *Guillaume de Moyrenc*, Chevalier ;
8. Et Ancelise, Religieuſe à Bons, en Bugey.

VI. Perceval de Matafelon, Seigneur de Martignat & du Montillé, fut un des 200 Chefs d'Hôtel qui jurèrent le traité pour Louis, Duc de Savoie, l'an 1455. Il épouſa *Alix de Mareſte*, dont il eut :

1. Guibert, qui ſuit ;
2. Guibert, dit *le Jeune*, Prieur de Mouthe, en Comté, puis de Neuville, en Breſſe, en 1455 ;
3. Jean, Docteur ès-Droits, Prieur de Neuville & de Mouthe en 1471, puis de Saint-Pierre de Mâcon en 1472 ;
4. Et Henriette, mariée, le 13 Avril 1455, à *Antoine*, Chevalier, Seigneur *de la Gélière*, Roſy, &c., dont des enfans. Voy. GÉLIÈRE (la).

VII. Guibert de Matafelon, Seigneur de Martignat & du Montillé en 1481, épouſa *Claudine de Chevelu*, fille de *François*, Seigneur *de Chevelu*, en Savoie. Il teſta le 10 Août 1491, & laiſſa un fils, nommé

VIII. Antoine de Matafelon, Seigneur de Martignat & du Montillé, qui mourut vers l'an 1512. Il avoit épouſé *Guillemette de Saint-Point*, Dame de la Salle, dont il n'eut point d'enfans. Ainſi finit en lui la Maiſon de Matafelon. Sa veuve ſe remaria à *Claude du Boſt*, Seigneur des Communes.

Les armes : *d'azur, au taureau paſſant d'or.* (Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.)

MATERON ou MATHERON, en Provence : cette Famille noble eſt originaire d'Avignon, dont une des portes tire ſon nom. Elle a poſſédé les Seigneuries de Peynier, d'Auzet, Barras, Tournefort, Entrepierres & Taillas, & étoit en grande faveur à la Cour du Roi de Sicile & Comte de Provence, qui fit don de la Terre de Peynier à Michel de Materon, en conſidération de ſes ſervices. Celui-ci fut père de

Jean de Materon, Chevalier, Seigneur de Peynier, qui devint, par ſes rares talens, Maître des Requêtes de ce Prince. Le Pape Sixte IV lui accorda de beaux privilèges ; le Duc de Milan l'honora du Collier de ſon Ordre ; Charles VIII le fit Grand Préſident, ſon Chambellan, & l'envoya pluſieurs fois en Ambaſſade auprès de la République de Florence, lorſqu'il méditoit la conquête du Royaume de Naples. Ses deſcendans, toujours diſtingués par des emplois très-honorables, s'étoient alliés aux principales Maiſons de Provence.

De deux branches que cette Famille y avoit formées, il n'y a que celle des anciens Seigneurs de *Taillas* qui exiſte : Jean-Louis de Materon en eſt le chef ; il étoit Capitaine d'Infanterie dans les Armées du Roi des Deux-Siciles & vivoit à Naples, ſans alliance, en 1759. (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 120.)

Les armes : *d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne d'or, poſée en faſce, liée de gueules, & accompagnée en pointe d'un rocher d'or, mouvant d'une mer de pourpre.*

* MATHAN. C'eſt une des plus anciennes Maiſons de la Province de Normandie. La preuve indubitable, c'eſt la Terre de Mathan qu'elle poſſède de tems immémorial, à laquelle elle a donné ſon nom. Elle eſt ſituée dans le Bailliage de Caen, près l'Abbaye d'Aulnay, dont les Seigneurs de Mathan furent bienfaiteurs lors de ſa fondation : cette Terre, relevant du Duché de Normandie, à laquelle le Roi réunit celles de *Saint-Pierre-de-Semilly*, de *Saint-André-de-l'Épine*, *du Meſnil-Agar* & *du Soulaire*, a été érigée en *Marquiſat*, ſous le même nom de Mathan, par Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Février 1736, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 17 Mai & 27 Juillet de la même année, en faveur de Bernardin de Mathan, Ba-

ron d'Auffay, &c., Chevalier de Saint-Louis, &c., mentionné au degré XIX de la branche des Seigneurs de *Semilly*. On ne doute point que cette Maiſon ne tire ſon nom d'une Paroiſſe qu'elle poſſédoit originairement, diſtante de Caen de deux lieues, & appelée préſentement *Mathieu*, par corruption du nom de MATHAN, qu'elle portoit encore dans le XIV^e^ ſiècle. (C'eſt le ſentiment du célèbre M. Huet, dans ſes *Origines de Caen*, ſeconde édit., p. 336.) Pluſieurs Chartes de donations faites par cette Maiſon à l'Abbaye de Barbery & à la Collégiale du Saint-Sépulcre de Caen, de portions de terre de leur domaine, ſituées dans cette Paroiſſe, appelée MATHAN dans ces Chartes, prouvent inconteſtablement ce fait.

I. JEAN DE MATHAN, I^er^ du nom, Seigneur dudit lieu, eſt le premier dont la mémoire ſe ſoit conſervée; il vivoit dans le XI^e^ ſiècle, & eſt cité dans une Charte du Prieuré de Saint-Vigor, près de Bayeux, datée de l'an 1096. Il fut du nombre des Chevaliers Bannerets qui ſuivirent, la même année, à la première Croiſade de la Terre Sainte, Robert Courte-Heuſe, Duc de Normandie. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

II. ROBERT DE MATHAN, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui donna, par Charte de l'an 1136, aux Religieux de Savigny, nouvellement établis dans l'Abbaye d'Aulnay, la dîme de deux Moulins & dix acres de terre de ſon domaine de Saint-Georges-d'Aulnay. (Cette donation fut confirmée, avec les autres faites à ladite Abbaye, par la Bulle du Pape EUGÈNE III de l'an 1153.) De ſon mariage contracté avec *Luce de Magneville* vint :

III. RAOUL, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay les aumônes faites par ſon père. Il épouſa *Marie Bacon*, Dame de Jurques en partie, & en eut :

IV. GEOFFROY, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques, qui eſt cité dans une Charte de 1203, contenant une donation faite à l'Abbaye d'Aulnay par *Robert de Longvillers*. Il eut un membre de fief à Villers, à l'occaſion de ſon mariage avec *Laurette de Villers*, dont naquit :

V. JEAN, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques en partie, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay un demi-acre de pré, ſis à Saint-Georges-ſur-Odon, qui lui avoit été donné par Robert Gayart, ſon vaſſal. Il ratifia, du conſentement de *Sara de Longvillers*, ſon épouſe, les donations faites à la même Abbaye, par *Jeanne*, ſœur aînée de *Sara*, & fille aînée de *Robert de Longvillers*, & ajouta à ces donations celle d'un acre de terre à Longvillers, qu'il aumôna à cette Abbaye, par une Charte ſans date. Il eut de ſon mariage :

1. ROBERT, qui ſuit;
2. JEAN, qui fut du nombre des Chevaliers de la Vicomté de Caen, cités à Tours pour le ſervice du Roi, l'an 1272.

VI. ROBERT, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, de Jurques & de Longvillers, donna, par Charte de 1249, à l'Abbaye d'Aulnay une rente à prendre ſur le Tenement d'un de ſes vaſſaux, & eſt qualifié *Monſieur* & *Chevalier*, dans des Chartes de 1252 & 1265. Il avoit épouſé *Marie de Creuilly* ou *Creully*, fille de *Robert*, II^e^ du nom, Baron *de Creuilly*, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. RICHARD, Seigneur de Villers & de Jurques, Curé de Meuvaines en 1305;
3. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de *Than*, mentionnée ci-après;
4. ROBERT, Chevalier, qui fut père de

   LOUISE, qui s'eſt mariée, par acte de 1350, à noble homme *Jean Radulph*.

5. N... DE MATHAN, femme de *Richard de Malherbe*, Seigneur de Meuvaines;
6. PERRONNELLE, vivante avec ſon mari en 1308 & 1325;
7. Et N... DE MATHAN, femme de *Richard de Pellevé*.

VII. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde & Jurques, acquit, ſuivant un titre de 1293, quelques portions de terre à Longvillers; retira, en 1296, le fief noble de Bellonde à droit de ſuzeraineté; échangea, en 1306, les dîmes de Villers-Bocage pour 10 livres de rente, avec le Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen, & acheta, la même année, de *Germaine*, veuve de *Robert Bacon*, le Fief noble de Jurques, relevant du Roi. Il eut de *Clémence d'Angerville*, ſon épouſe :

1. JEAN, qui ſuit;
2. RICHARD, Curé du Freſne;
3. GUILLAUME;
4. ROBERT, lequel fut tuteur de ſon neveu en 1347;

5. Olivier;
6. N... de Mathan, mariée à *Pierre du Freſne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu;
7. N... de Mathan, femme de *Denis de Brebeuf*, Chevalier, Seigneur de Brebeuf;
8. N... de Mathan, mariée à *Jeannot de Gouvis;*
9. Et N... de Mathan, femme d'*Alain de Falaiſe*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Etoupefour, vivant en 1341.

VIII. Jean, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers & Bellonde, mourut quelque temps après l'accord qu'il fit, en 1341, avec ſes frères & ſes beaux-frères. Il avoit épouſé *Jeanne de Parfouru*, fille & héritière de *Richard*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre-de-Semilly, Semilly-à-la-Meauffe & Semilly-à-Couvains, laquelle ſe remaria à *Jourdain de Rucqueville*, Seigneur dudit lieu. Elle eut de ſon premier lit :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Thomasse, mariée, en 1347, à *Richard de Longvillers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont poſtérité. Voy. LONGVILLERS.

IX. Jean, IV^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, & des trois Fiefs de Semilly, commença à ſervir dès ſon jeune âge. Il eſt compris dans le Catalogue des Chevaliers Bannerets qui ſervirent ſous les règnes de Charles V & Charles VI. Le premier titre qu'on a de lui eſt de 1359, & le dernier eſt une déclaration de ſes biens qu'il donna au Roi en 1390; il mourut l'année d'après, & ſon épouſe, *Marie de Longvillers*, Dame en partie de Longvillers, en 1396; elle étoit fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur *de Longvillers*, & de *Jeanne Teſſon de Saint-Vaaſt*. Leurs enfans furent :

1. Olivier, qui ſuit;
2. Et Jacques, auteur de la première branche des Seigneurs de *Semilly*, éteinte.

X. Olivier, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Bretteville, Trihan, &c., comparut avec 7 Ecuyers de ſa Compagnie, aux montres faites à Ardres ès-années 1386 & 1387, & ſervit avec les mêmes, la dernière année, ſur les frontières de Picardie, ſous M. de Saveuſe, Capitaine Général audit pays. Il fut du nombre des Gentilshommes choſis par le Roi pour accompagner, en 1395, Isabelle de France, fille de S. M. & Reine d'Angleterre, juſqu'à Calais, & mourut, en 1411. Il avoit épouſé, du vivant de ſon père, noble Dame *Marie d'Anfernet*, décédée en 1434, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques, mort ſans alliance;
3. Mahoul, mort jeune;
4. Richard, Seigneur de Longvillers, Curé de Jurques, mort en 1460;
5. Et Jeanne, femme d'*Olivier des Touches*, Seigneur de Montmartin, près de Coutances.

XI. Jean, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montpied, Douville-en-Auge, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul & Pierrefitte, ſervoit, en 1411, avec Robert de la Heuſe, Chambellan. Il ſe trouva depuis aux ſièges de Montereau-Faut-Yonne, Melun & Meulan & aux batailles de Crevant, Verneuil, Beaugency & Beugné, où il fut fait priſonnier. Il fit preuve d'*ancienne nobleſſe* devant Raymond de Montfaut, Commiſſaire nommé par le Roi en 1463, & mourut la même année. Il avoit épouſé *Jeanne d'Urville*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur *d'Urville*, & de *Jeanne de Clinchamps*. De ce mariage naquirent :

1. Jean, Seigneur de Longvillers, mort ſans alliance;
2. Gilles, qui ſuit;
3. Guillemette, Dame de Douville, mariée, en 1451, à *Jean Bacon*, Seigneur de Bavent;
4. Jeanne, femme de *Jean Houel*, Seigneur de Montramey;
5. Et Catherine, morte ſans alliance.

XII. Gilles, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montpied, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt & Villers-Bocage, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1494, & mourut en 1500. Sa veuve, *Jeanne de Coulonges*, Dame de Coulonges, au Maine, de la Chapelle, & Baronne de Saint-Ouen-le-Briſoult, réclama un droit lignager pour ſon fils, dont elle étoit tutrice, & rentra en poſſeſſion, en 1511, de la Seigneurie de Semilly, laquelle avoit été le partage de Jacques de Mathan, frère d'Olivier, ſon biſaïeul. Elle mourut peu de tems après, ayant eu pour enfans:

1. Gilles, mort jeune ;
2. Nicolas, qui ſuit ;
3. Guillemette, mariée 1° à *Jean de Pierrefitte*, Seigneur de Chaumont ; & 2° à *Fleury de Rouxel*, Seigneur de Médavi ;
4. Jeanne, Dame de la Chapelle, qui épouſa, en 1495, *Jean du Pleſſis*, VI^e^ du nom, Seigneur du Pleſſis-Châtillon, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont poſtérité. Voy. PLESSIS-CHATILLON (du) ;
5. Marguerite, femme 1° de *François Benoiſt*, Seigneur de Ragny ; & 2° de *Louis de Montſiquet*, Seigneur de Blagny ;
6. Et Hélène, mariée, par contrat de 1505, à *Richard Puhard*, Seigneur d'Amferville. (C'eſt à ce contrat que ſigna Jean, bâtard de Mathan, Ecuyer, cité par la Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, à l'article des bâtards des Nobles.)

XIII. Nicolas, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montpied, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt, Coulonges, Saint-Ouen-le-Briſoult & Saint-Pierre-de-Semilly, épouſa, l'an 1510, étant encore en bas âge, 1° *Suſanne le Veneur*, fille de *Charles*, Baron de Tillières, & nièce du Cardinal *Jean le Veneur*, Grand Aumônier de France ; & 2° *Madeleine d'Eſpinay*, Dame de Vains, fille d'*Henri*, Sire *d'Eſpinay*, en Bretagne, Chambellan du Roi Louis XII. (Par cette alliance, la Maiſon de Mathan a l'honneur d'appartenir aux Maiſons Royales de Bourbon & de Valois & à celle *de Lorraine*.) Du premier lit ſortit :

1. Marie, morte ſans alliance, en 1529.

Et du ſecond lit vinrent cinq garçons & quatre filles, qui demeurèrent en bas âge, en 1538, ſous la tutelle de *Catherine d'Eſtouteville*, Baronne de Moyon, leur grand'mère, juſqu'en 1550, ſavoir :

2. Joachim, qui ſuit ;
3. Gilles, mort jeune ;
4. Georges, chef de la branche des Seigneurs de *Semilly*, rapportée ci-après ;
5. Louis, mort enfant ;
6. Pierre, Seigneur & Curé de Jurques & Prieur de Saint-Fromond en 1593 ;
7. Marie ;
8. Perronne, femme, par contrat du 20 Juin 1543, de *Jacques de Couvert*, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Sottevaſt, &c., dont poſtérité. Voy. COUVERT ;
9. Avoie, alliée, en 1541, à *Louis Durſus* Seigneur de Leſtre, Gouverneur de Cherbourg ;
10. Et Jacqueline, mariée, la même année, à *Euſtache le Marquier*, Seigneur de Geilleulle.

XIV. Joachim, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Saint-Martin de Villers', Bellonde, Coulonges & Vains, fut paſſé âgé en 1549, étant pour lors Enſeigne d'une bande de Légionnaires de 1000 hommes de pied, & mourut en 1574. Il avoit épouſé, l'an 1552, *Marguerite le Marquetel de Saint-Denis*, laquelle, étant veuve, ſe remaria à *Pierre de Moges*, Seigneur de Buron, dont elle ne laiſſa point d'enfans. De ſon premier lit ſortirent :

1. Antoine, qui ſuit, tige de la branche des Seigneurs de *Vains*, de *Pierrefitte*, &c. ;
2. Nicolas, auteur de celle des Seigneurs de Mathan, de *Longvillers*, &c., rapportée ci-après ;
3. Pierre, mort en 1581 ;
4. Jeanne ;
5. Et Françoise, mariée, en 1598, à *Charles le Foreſtier*, Seigneur de Pont-Gilbert.

BRANCHE des Seigneurs de Vains *&* Pierrefitte, *&c.*

XV. Antoine de Mathan, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte, le Tilleul, Saint-Martin de Villers, &c., épouſa, en 1575, *Iſabeau Greſille*, Dame du Rocher, fille & héritière en partie de *Jean Greſille*, Ecuyer, Seigneur du Rocher, & de *Françoiſe Thiboult*. Il par agea, en 1581, avec ſon frère, la ſucceſſion paternelle, & en 1594 celle de leur oncle Robert de Mathan, Seigneur de Pierrefitte, & mourut en 1616. Ils eurent :

1. César-Auguste, Chevalier, Seigneur de Vains, Capitaine, Commandant & Meſtre de Camp du Régiment de Canify, Capitaine des Garde-Côtes du Bailliage du Cotentin, décédé en 1640. Il avoit épouſé 1° *Louiſe d'Auray de Saint-Poix* ; & 2° *Anne de Vauborel*, de laquelle vint :

   Jean-Joseph, mort ſans alliance.

2. 3. 4. & 5. Joachim, Louis, Rolland & Hervé ;
6. Pierre, qui ſuit ;
7. Et Jacques, Seigneur de Villers & Chanoine d'Avranches. (Tous ces enfans ſont employés, avec leur père, comme *anciens Nobles*, dans la recherche de M. de Roiſſy, en 1599.)

XVI. Pierre de Mathan, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, du Rocher, de Saint-Martin de Villers, mourut à la fin de 1639. Il avoit épouſé, 1° en 1625, *Louiſe de Moges*, Dame de la Haye, Eſtouteville, Eſcajeul & Ammeville, veuve de *Jacques de Raſſent*, Seigneur de Bapaume, &c., & fille de *Jacques de Moges*, Seigneur de la Haye, &c., Gentilhomme ordinaire du Duc d'Alençon & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Sieur de la Vérune, Gouverneur de Caen, & de *Marie Pyvain*, Dame d'Ammeville; & 2° en 1635, *Geneviève Labbey*, veuve de *Pierre de Mannoury*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vaſſon, & fille de *François Labbey*, Seigneur de la Roque-Baignard, & d'*Anne de Trihan*. Du ſecond lit il eut :

1. César-Auguste, qui ſuit;
2. François, Seigneur de Pierrefitte, mort ſans alliance;
3. Claude, femme de N... *des Hayes*, Seigneur de Barlemont;
4. Et Charlotte, mariée à N... *Goſſelin*, Seigneur de Silly.

XVII. César-Auguste de Mathan, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte & le Tilleul, né vers 1637, épouſa, en 1661, *Madeleine de Droſey*, Dame de Sainte-Marie-aux-Anglois, fille de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Madeleine de Bernières de Percy*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Joseph, qui ſuit;
2. François, Sieur de Beaucoudray & de Cheſny, Chanoine de Cuſſy, à Bayeux, puis marié à *Anne-Catherine Ribier de Villebroſſe*, à Paris;
3. Gabriel-Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de *Canapville*, &c., rapportée ci-après;
4. Et Marie-Madeleine, Religieuſe à Falaiſe.

XVIII. Jean-Joseph de Mathan, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épouſa *Anne le Laſſeur*, Dame de la Cocardière, de laquelle il eut :

1. Pierre-Auguste, Seigneur de Sainte-Marie-aux-Anglois & Saint-Marcouf, mort ſans enfans;
2. Claude, qui ſuit;
3. Antoine, mort ſans alliance;
4. Philippe;
5. Et Marie.

XIX. Claude de Mathan, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épouſa, en 1726, *Renée-Françoiſe-Anne-Marguerite Fauche*, Dame de Cordey & de Neuilly, dont il eut :

XX. Pierre-Claude-René-Henri de Mathan, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul, &c., qui a épouſé, en 1752, *Marie-Henriette-Jeanne le Berceur de Fontenay*, fille de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major du Régiment de Toulouſe, Cavalerie, & de *Marie-Henriette-Charlotte de Malherbe*.

BRANCHE
des Seigneurs de Canapville *& de* Graye-Mannetot.

XVIII. Gabriel-Phillippe de Mathan, Chevalier, Seigneur de Canapville (troiſième fils de César-Auguste, Seigneur de Vains, & de *Madeleine de Droſey*), fut marié à *Anne de Varignon*, héritière de Graye & Putot. Il en a eu :

1. Jean-Joseph, qui ſuit;
2. Gabriel;
3. Et Gabrielle, vivante en 1723.

XIX. Jean-Joseph de Mathan, Chevalier, Seigneur de Graye-Mannetot, épouſa *Marie-Anne de Mannoury*, fille de *Charles*, Sieur de Reviers, & de *Marie-Anne de Coulibœuf*, dont ſont iſſus :

1. Claude-Léonor;
2. Jacques-Joseph, mort jeune en 1770;
3. Et Marie-Jeanne-Gabrielle.

BRANCHE
des Seigneurs de Mathan *& de* Longvillers.

XV. Nicolas de Mathan, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan & de Longvillers (ſecond fils de Joachim, Seigneur de Vains, & de *Marguerite le Marquetel de Saint-Denis*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François de France, Duc d'Alençon, naquit le 14 Septembre 1560. Il demeura en bas âge en 1574 & ne put obtenir le partage des biens de ſa Maiſon avec ſon frère qu'en 1581. Il eut pour ſa part les Seigneuries de Mathan & de Longvillers, & mourut en 1596. Il avoit épouſé, par traité du 8 Juin 1588, *Marie Morel*, morte en 1629, fille de *Nicolas*, Comte d'Aubigny, Seigneur du Torpt, & de *Marie Richard de Hérouvillette*, de laquelle il laiſſa :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Robert, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Vaucelles & Archidiacre d'Exmes en la Cathédrale de Bayeux ;
3. Et Adrien, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Légère de France, par Brevet de 1635, après en avoir fait les fonctions dans l'armée de Savoie en 1630. Il fut tué, en 1650, dans la révolte de Marſeille, aux portes de la ville, en portant les ordres du Roi au Conſul. (Il laiſſa à ſes héritiers les Terres de Trouſſeauville, Soquence & de Querville, qu'il avoit acquiſes.)

XVI. Pierre, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Soquence, Querville, Trouſſeauville, Longvillers & Bellonde, obtint des Lettres de bénéfice d'âge en 1608 ; il mourut en 1651, âgé de 61 ans. De ſon épouſe, *Marie de Blondel*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Blondel*, la Carbonnière & le Brecy, & de *Marguerite le Sueur*, il eut :

1. Adrien, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, marié, en 1680, à *Anne-Charlotte-Léonore-Agnès de Préfontaine*, fille de *Léonor-Agnès de Préfontaine*, Avocat Général au Parlement de Rouen, & de *Charlotte Scarron ;*
2. Robert, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris ;
3. Pierre, qui ſuit ;
4. Antoine, mort jeune ;
5. Jean-Baptiste, Prêtre, Seigneur & Patron de Querville ;
6. Joachim, Seigneur & Patron de Soquence, Lieutenant de la Compagnie Franche des Fuſiliers du Capitaine la Guerre, par Brevet du 18 Février 1674 ;
7. Et Marguerite, mariée, 1° le 19 Juin 1664, à *Charles du Châtel*, Seigneur de Rampan ; & 2° à *Thomas Hue*, Seigneur de Vermanoir.

XVII. Pierre, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Bellonde, Soquence, Querville & Trouſſeauville, né le 16 Décembre 1645, fut Enſeigne dans le Régiment de Navarre, Compagnie de Foucault, par Brevet du 15 Février 1666. Il épouſa, par contrat du 25 Juin 1691, *Iſabelle le Bas de Cambes*, fille de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cambes, & de *Catherine de Saffray*. De cette alliance ſortirent :

1. Isabelle-Catherine, mariée à Bernardin de Mathan, Seigneur de Semilly, ſon couſin, auquel elle porta en don mobile la Terre de Mathan ;
2. Marguerite, Religieuſe en l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen ;
3. Et Marie, alliée, en 1714, à *François de Bernières*, Seigneur de Gavrus.

BRANCHE des Seigneurs de Semilly, *Marquis* de Mathan.

XIV. Georges de Mathan, Chevalier, Baron de Saint-Ouen-le-Briſoult, Châtelain de Semilly, Seigneur & Patron de Jurques, Montpied, la Motte, la Forêt, la Selle & le Homme, né en 1528 (troiſième fils de Nicolas, Ier du nom, Seigneur de Mathan, &c., & de *Madeleine d'Eſpinay*, ſa ſeconde femme), fut Gouverneur & Capitaine des Ville & Château de Saint-Lô, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570 & Gentilhomme de ſa Chambre. Il épouſa, 1° en 1552, *Claude des Aſſes*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Mirmont & de Grantemeſnil, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Pas ;* & 2° en 1570, *Françoiſe de Créquy*, veuve de *Jacques de Mailloc*, Chevalier, Seigneur du Mont de la Vigne. Georges de Mathan mourut le 15 Février 1595, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Pierre-de-Semilly, où l'on voit ſon tombeau élevé ainſi que celui de ſa première femme, morte le 27 Janvier 1569, âgée de 36 ans, dont il avoit eu 12 enfans, ſavoir :

1. Adrien, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Charles, Nicolas & Pierre, morts enfans ;
5. Robert, tige de la branche des Seigneurs de *Beaucoudray*, rapportée ci-après ;
6. Joachim, Seigneur du Homme, la Selle, Fours & Villiers, auquel Henri IV donna une place au vieux Palais de Rouen, où il fit bâtir le Château de Mathan. Il fut Curé de Jurques, Prieur de Saint-Fromond & du Bourgachard, Chanoine de Reims & de Bayeux, Archidiacre de Rouen & Doyen d'Ecouis. Il mourut à Paris le 30 Décembre 1626 ;
7. Jacques, Seigneur & Patron de Jurques, Montpied, la Motte & la Forêt, père par ſa femme, *Charlotte d'Aché*, Dame de Bonneval, d'un garçon & de trois filles, ſavoir :
   1. N... de Mathan, Religieux Jacobin & Curé de Jurques ;
   2. Jacqueline, femme de *Gabriel de Cordouen ;*
   3. Elisabeth, mariée à *Pierre Bunel*, Seigneur des Isles ;

4. Et Cécile, femme d'*Iſaac Roger*, Seigneur de Teſſon.

8. 9. & 10. Marie, Jeanne & autre Marie ;

11. Françoise, mariée, 1° en 1574, à *Jacques Davy*, Seigneur de Saint-Hilaire ; & 2° à *Guillaume le Gonez*, Seigneur de Merville & de Graye ;

12. Et Claude, mariée, en 1587, à *Pierre de Camprond*, Seigneur de Malaſſis.

XV. Adrien de Mathan, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Semilly, né en 1552, Gouverneur des Ville & Château de Saint-Lô, teſta en 1625, & mourut en 1630. Il avoit épouſé, 1° en 1577, *Jacqueline de Guitton*, fille de *Gilles*, Seigneur de Montaigu, & de *Françoiſe Vivien*, Dame de Saint-Aubin-des-Bois ; & 2° en 1596, *Françoiſe d'Acher*, morte à Semilly le 2 Septembre 1627, fille de *Jean*, Seigneur du Meſnil-Vitet, & de *Claude du Croc* ; celle-ci fille de *Charles du Croc*, Seigneur de Mortefontaine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Charlotte de Montmorency*. Du premier lit vinrent :

1. Françoise, mariée, en 1601, à *Jacques de Saint-Germain*, Seigneur du Poſt ;

2. Marie, femme, vers 1600, de *Robert le Bourgeois*, Seigneur de Héauville, dont des enfans. Voy. BOURGEOIS (le), Seigneur de *Héauville*, &c. ;

3. Charlotte, mariée, en 1607, à *Jacques du Sauſſay*, Seigneur & Patron de Clais.

Et du ſecond lit il eut :

4. Charles, qui ſuit ;

5. François, Prieur de Saint-Fromond, Chanoine de Cuſſy, à Bayeux, & enſuite à Rouen ;

6. Et Joachim, mort avant ſon père en 1621.

XVI. Charles de Mathan, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Semilly, Fours, Villiers, le Homme, &c., mourut & fut enterré, le 9 Décembre 1631, dans l'Egliſe de Saint-Pierre-de-Semilly. Il avoit épouſé, en 1621, *Marie Dyel*, morte le 9 Juin 1636 & enterrée à Rouen, fille de *Jean Dyel*, Chevalier, Seigneur des Hameaux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé en la Cour des Aides de Normandie, & de *Nicole le Clerc*, dont cinq enfans, qui, du chef de leur mère, eurent le Comté de Beaunay & les Seigneuries de Biville, Sainte-Geneviève, Saint-Marc, les Hameaux, Beaurenouf, en Caux, la Villette & Condécourt, près de Meulan. De ce mariage vinrent :

1. Paul, mort âgé de 36 ans en 1660, ſans enfans de ſon mariage avec *Françoiſe le Myre*, Baronne d'Angerville, Châtelaine de la Praterie, Vicomteſſe de Fauguernon, Dame de Saint-Philbert-des-Champs, laquelle ſe remaria à N... *le Conte*, Marquis de Pierrecourt ;

2. Jean, qui ſuit ;

3. Marie, Religieuſe à l'Abbaye d'Almenêches ;

4. Françoise, mariée, par contrat du 10 Janvier 1651, à *Guillaume d'Anneville*, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevaſt, &c., Gouverneur & Lieutenant Général de l'Armée de S. M. en Champagne, dont des enfans. Voy. ANNEVILLE (d').

5. Et Susanne, Religieuſe à Poiſſy.

XVII. Jean de Mathan, VI^e^ du nom, né en la Paroiſſe de Saint-Godard de Rouen en 1627, d'abord Chevalier de Malte, &, après ſon frère aîné, Seigneur, Châtelain de Semilly, du Meſnil-Agar, Fours, Villiers, Ragny, Tournay, Villodon, Regnault, Comte de Beaunay, des Hameaux, Biville, Saint-Marc, Sainte-Geneviève, Villette, Condécourt, & propriétaire du Château de Mathan à Rouen, mourut à ſa Terre de Ragny & fut inhumé à Semilly le 11 Octobre 1678. Il avoit épouſé, le 28 Juillet 1657, *Jeanne-Gillette de Boran*, Dame de Ragny, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Caſtilly, &c., & de *Marie de la Dangie*, Dame d'Agy & d'Hermanville. Leurs enfans furent :

1. Louis, Chevalier, Seigneur, Comte de Beaunay, Châtelain de Semilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1681, à noble Dame *Marie Robert*, qui le fit père de

Jean, Colonel du Régiment de Bugey, Infanterie, mort âgé de 19 ans, à Mantoue, le 1^er^ Septembre 1701 ;

Et Philippe, baptiſé à Semilly, le 24 Octobre 1694, mort âgé de 6 ans.

2. Philippe, qui ſuit ;

3. Et Jean, Chevalier de Malte, mort en 1680.

XVIII. Philippe de Mathan, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, Villodon, Regnault, Fours & Villiers, né en 1661, mourut en Décembre 1701. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1682, *Marie Davy*, Dame de Fréville & d'Auberville, fille & héritière en partie de *Bernardin Davy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Fréville, & de *Marie Camieul*. De ce mariage ſortirent :

1. Bernardin, qui ſuit ;

2. Louis-Guillaume, Docteur de Sorbonne, Abbé de la Croix-Saint-Leufroy, au Diocèſe d'Evreux, & Prieur de Saint-Fromond, mort en 1769;
3. Et Philippe, mort Chevalier profès de l'Ordre de Malte.

XIX. Bernardin, Chevalier, Marquis de Mathan, Baron d'Auffay, Seigneur, Comte de Beaunay, des Hameaux, de Sainte-Geneviève, Saint-Marc, Biville, les deux Callevilles, Saint-Vaaſt, Hugleville, Saint-Pierre-de-Semilly, Saint-André-de-l'Epine & Saint-Georges, ſervit dès ſa plus tendre jeuneſſe dans le Régiment de Bugey, ſous Louis, Comte de Mathan, ſon couſin germain, qui en étoit Colonel; paſſa dans le Régiment Dauphin; ſe trouva au ſiège de Nice & à celui de Turin où il fut fait priſonnier en 1707; aux deux batailles d'Hochſtaedt; aux ſièges de Landau & de Fribourg; fut fait Capitaine & Major du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1712; Chevalier de Saint-Louis en 1718; nommé la même année Lieutenant de Roi des Ville & Château de Caen; quitta le ſervice peu de tems après, ſe retira dans ſa place de Lieutenant de Roi à Caen; rendit d'importans ſervices à ſa patrie & au Roi dans des tems difficiles; maintint, en 1725, la paix & la tranquillité de cette ville, & empêcha par ſa prudence & l'affection que les habitans lui portoient, les déſordres auxquels la populace commençoit à ſe livrer pour la cherté des grains. C'eſt en conſidération de ſes ſervices, de ceux de ſes ancêtres, de l'ancienneté de ſa Nobleſſe & de ſes grandes alliances, que Louis XV érigea en ſa faveur, comme on l'a dit ci-devant, par Lettres Patentes données à Verſailles, au mois de Février 1736, la Terre de Mathan, avec union de pluſieurs autres, en *Marquiſat*. Il mourut en ſon Château de Beaunay, au pays de Caux, le 5 Juillet 1769. Il avoit épouſé, en Décembre 1713, Isabelle-Catherine de Mathan, ſa couſine du IV^e^ au V^e^ degré, fille de Pierre, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, & d'*Iſabelle le Bas de Cambes*. Leurs enfans furent:

1. Anne-Louis, qui ſuit;
2. Louis, rapporté après ſon aîné;
3. Et Marie, morte jeune.

XX. Anne-Louis, *Comte*, puis *Marquis* de Mathan, Comte des Hameaux & de Beaunay, Baron d'Auffay, né le 13 Novembre 1715, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de Camp, ci-devant Capitaine de Grenadiers, aujourd'hui Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes Françoiſes, Lieutenant des Ville & Château de Caen, a épouſé, le 26 Février 1748, *Anne du Cluzel*, Dame d'Iſſou, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, Blainville, &c., Fermier Général, & de *Thérèſe Touzard*. Il en a eu un fils, nommé

Guillaume, mort jeune.

XX. Louis de Mathan, né le 10 Août 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1733, devint Marquis de *Mathan* par ceſſion d'Anne-Louis, ſon frère aîné, lors du partage des biens de feu leur père, Seigneur & Patron du Fief de Longvillers, de Cambes & de Fréville; fut fait Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi par brevet du mois de Mai 1751 & Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, à la fin de Novembre 1769, *Anne-Angélique-Louiſe de Savary*, veuve du Comte *de Seré*, Exempt des Gardes du Corps, & fille de *Louis-Alexandre de Savary*, Chevalier, Seigneur de Saint-Juſt, Grand Maître honoraire des Eaux & Forêts de la Province de Normandie, & d'*Anne-Marie-Jeanne du Puis*. Ils ont eu:

1. Georges, né le 17 Août 1771;
2. Et Anne-Louise, née le 20 Septembre 1770.

BRANCHE des Seigneurs de Beaucoudray.

XV. Robert de Mathan, né en 1551, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Ouen-le-Briſoult (ſecond fils de Georges, Châtelain de Semilly, & de *Claude des Aſſes*), mourut en 1627, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé, en 1600, *Marie de la Haye-Hue*, Dame de la Trinité & de Beaucoudray, dont il eut:

1. Charles, qui ſuit;
2. Henri, Baron de Saint-Ouen, Archidiacre & Chanoine de Rouen, Prieur de Bourgachard & de Saint-Fromond, enterré à Bourgachard où l'on voit ſon tombeau;
3. Georges, Jéſuite;
4. Jean, Seigneur de Beaucoudray, d'Angoville & de Jurques, par acquiſition, Ecuyer chez le Roi, Chevalier de ſon Ordre, Capitaine d'une Compagnie Franche de 100 hommes pour la garde de la ville de Monaco, & Capitaine par Brevet en 1642, mourut ſans enfans en 1679;
5. Et Marie, femme d'*André de Creuilly*, Seigneur de la Motte & de Saint-Clair.

XVI. Charles de Mathan, Chevalier, Seigneur de Beaucoudray, du Mont & de Jur-

ques, épouſa *Anne le Mancel*, de la Province de Bretagne, dont :

1. Henri-François, Seigneur de Beaucoudray, Conſeiller aux Requêtes du Palais à Rouen, mort ſans alliance ;
2. Jean-Joseph, Seigneur de Jurques, Conſeiller au Parlement de Rouen ;
3. 4. & 5. Et trois filles, dont deux mortes jeunes, & la cadette Religieuſe & Supérieure de l'Hôpital de Coutances.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Pierre-de-Semilly.

X. Jacques de Mathan, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Saint-Pierre-de-Semilly, de Semilly-à-la-Meauſſe, & de Semilly-à-Couvains (ſecond fils de Jean, IV^e^ du nom, Seigneur de Mathan, & de *Marie de Longvillers*), étoit en 1387 à la Montre du Château de l'Ecluſe avec 8 Ecuyers de ſa Compagnie, & ſervit cette même année avec ces huit Ecuyers audit Château, ſous le gouvernement de M. Gaſton des Mortiers, & vivoit encore en 1412. Il eut de ſa femme, *Marie Moſque*,

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, Ecuyer, Garde-Scel des Obligations de la Vicomté de Bayeux ès-années 1439 & 1456, qui fut père de

Etienne, Procureur du Roi à Bayeux, qui s'eſt marié, en 1451, à *Mariette Ogier*, fille de *Thomas Ogier*, Ecuyer, dont :

Jeanne, femme de *Pierre Helyes*, Ecuyer, Seigneur de Lyſerne, décédé à Bayeux en 1523, laiſſant pluſieurs enfans. Voy. HELYES.

XI. Jean de Mathan, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, épouſa 1° *Laurence de Malherbe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Vauſſy*, Dame de Douville-en-Auge, laquelle Seigneurie ils cédèrent, en 1430, à *Marie d'Anfernet*, veuve d'Olivier, Seigneur de Mathan, pour la moitié de ſes remplacemens ; & 2° *Guillemette de Langrune*, avec laquelle il vivoit en 1456. Elle étoit veuve en premières noces de *Richard de Varroc*, & en ſecondes d'*Olivier de Soules*, Seigneur de Beauſoſſé. Il n'eut d'enfans que de ſa première femme, ſavoir :

1. Richard, qui ſuit ;
2. Jean ;
3. Jeanne, Religieuſe à l'Abbaye de la Trinité de Caen ;
4. Guillemette, femme 1° de *Gilles Baudart*, Seigneur de la Baudardière, en la Vicomté de Pont-Audemer ; & 2° de *Thibaud Durand*, Ecuyer ;
5. Et Marguerite, mariée 1° à *Jean*, Seigneur *de Villy* ; & 2° à *Jean du Freſne*, Ecuyer.

XII. Richard de Mathan, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, eſt compris parmi les anciens Nobles dans la Recherche de Monfaut en 1463. Il avoit épouſé *Iſabeau Thezart*, veuve de *Jean de Semilly*, Ecuyer. Se voyant ſans enfans, il fit avance de ſa ſucceſſion à ſes deux ſœurs, qui la partagèrent en 1461.

BRANCHE
des Seigneurs de Than.

VII. Jean de Mathan, Chevalier (troiſième fils de Robert, II^e^ du nom, Seigneur de Mathan, & de *Marie de Creuilly*), eſt cité parmi les Chevaliers de l'arrière-ban de 1272, ſous Philippe *le Hardi*, fils de Saint Louis. Il vivoit encore en 1318. Ses enfans furent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Richard, Prêtre, lequel tranſigea, en 1346, avec Richard de Mathan, Curé du Freſne, touchant la penſion viagère que M. Richard de Mathan, Curé de Meuvaines, leur oncle, lui avoit donnée ſur ſon fief de Jurques.

VIII. Pierre de Mathan, Chevalier, Commiſſaire du Roi pour la Réformation de la Nobleſſe du pays de Normandie, donna un certificat, en 1343, à Jean de Vaux, Chevalier, Seigneur de Vaux, comme il avoit fait preuve devant lui de ſon ancienne nobleſſe. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

IX. Guillaume de Mathan, Chevalier, Echanſon du Roi de France, qui vivoit ès-années 1380 & 1403. Il épouſa N.... *le Couſtellier*, fille de *Regnier le Couſtellier*, Chevalier, Seigneur de Petiville, Pannetier du Roi, ſon Chambellan, Bailli de Caen & de Chartres, & de Dame *Luce de Mitry*, dont :

X. Raoul de Mathan, Chevalier, Seigneur de Graye, qui ſe maria avec *Jeanne de Méhérenc* ; il en eut :

1. Raoullet, qui ſuit ;
2. Et Marie, alliée, en 1442, par ſon père, à *Guillaume de la Croix*, Ecuyer, Seigneur de Crangy, à Crépon.

XI. Raoullet de Mathan, Chevalier, cité dans des contrats de 1450 & 1493, avoit épouſé *Jeanne Groſparmy*, Dame de Than,

fille de *Jean*, dit *le Jeune*, & petite-fille de *Hue Groſparmy*, Seigneur de Banville. De ce mariage vint :

XII. Jacques de Mathan, Chevalier, Seigneur de Than, qui vivoit en 1503. Il avoit épouſé, en 1477, *Marguerite de Reviers*, fille aînée de *Richard*, Seigneur de Fontenailles, laquelle eut en mariage la Seigneurie de Manvieux. Leurs enfans furent :

1. Aimar qui fit preuve de nobleſſe en 1523, devant les Elus de Bayeux ;
2. Guillaume, cité dans des actes de 1524 & 1527 ;
3. Pierre, employé dans une montre faite à Caen en 1552, qualifié *Seigneur du Fief de Banneville*, ſitué à Than ;
4. Bernard, qui ſuit ;
5. Et Philippine, femme de *Jean Néel*, Seigneur de Brémoy.

XIII. Bernard de Mathan, Chevalier, fit ſa preuve d'ancienne nobleſſe en 1540 & vivoit encore en 1558. Il eut de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré,

XIV. Henri de Mathan, Chevalier, Seigneur de Than, qui eſt cité dans des titres de 1559 & dans des aveux de 1570 & 1588. Il comparut à la montre des Nobles faite à Caen en 1552, & excuſa Louis Thezart, Seigneur des Eſſarts. Il eut pour fils,

XV. Olivier de Mathan, Chevalier, Seigneur de Than, qui fit ſa preuve de nobleſſe devant M. de Roiſſy, en 1599. Il eſt fait mention de lui dans pluſieurs pièces d'Ecriture des années 1595 & 1604. Sa fille,

Antoinette, épouſa, par contrat de 1605, *Robert Hue*, Ecuyer, Seigneur de Vaubenard, à Crépon. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

Les armes : *de gueules, à 2 jumelles d'or, accompagnées en chef d'un lion paſſant du même*. Supports : *deux lions*. Cimier : *une tête humaine*. Deviſe en latin : Nil deest timentibus Deum ; en françois : Au féal, rien ne falt. Cri : Mathan.

MATHAREL, Maiſon originaire de la ville de Ravenne en Italie, connue & établie en France depuis 1385, diſtinguée par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Etat, par deux Cardinaux & un Evêque à l'Egliſe (lors de ſon ſéjour en Italie), & par ſes belles alliances. Elle a formé pluſieurs branches, dont une va s'éteindre & deux ſubſiſtent, l'une en Auvergne & l'autre en Normandie. Avant d'en donner la filiation ſuivie, dreſſée ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés, il eſt bon d'obſerver que cette Maiſon a été très-puiſſante parmi les Patrices de la ville de Ravenne. — Nicolas de Matharel, un des principaux de celle de Mulina, vivoit en 1300 (c'eſt ce qui eſt prouvé par un extrait du troiſième livre des *Leçons antiques*, p. 106, dédié à Jean-Marie de Matharel, Evêque de Caſſano). — François de Matharel, très-attaché au Prince de Spolète, auquel il étoit devenu cher par les belles qualités de ſon âme, s'étant glorieuſement fait connoître par ſon intégrité après la liberté rendue à la ville de Ravenne, vivoit en 1332. — Dans le même ſiècle Lambin de Matharel, très-vaillant guerrier, mérita d'être créé *Tribun de la Milice*. — Depuis l'année 1332 juſqu'en 1500, il ne reſte aucun veſtige de cette Famille, parce que dans cet intervalle de ſiècles la ville de Ravenne fut ſouvent incendiée, dévaſtée ou dépeuplée, malheur qu'eſſuya la Maiſon de Matharel, comme les autres de la même ville.

I. Armand de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry (deſcendant de François, mentionné ci-deſſus), pour éviter la fureur des ſéditieux, paſſa en France & s'établit en Auvergne. Il s'attacha au ſervice de Louis, Duc d'Anjou, oncle du Roi Charles VI, qu'il ſuivit dans ſon expédition du Royaume de Naples, où ce Prince mourut en 1384 ; & par ordre de Charles VI, il repaſſa en France avec quelques troupes. Il ſe maria, en Auvergne l'an 1385, avec *Marie-Aliſſante de Ciſternes*, fille de Meſſire *Amblard de Ciſternes*, laquelle lui apporta la Terre & Seigneurie du Chéry. Il eſt connu par un contrat de vente de 1392, par un Mandement du Sénéchal d'Auvergne qui lui fut donné le 28 Décembre 1406 & par une reconnoiſſance de cens qu'il fit en faveur de l'Egliſe d'Uſſon le 10 Mai 1410. Il mourut en 1423, laiſſant de ſon mariage :

1. Blaise, qui ſuit ;
2. Pierre-François, lequel paſſa en Provence : il eſt connu par un contrat de vente que lui fit Etienne de Baſſabat en 1406 ;
3. Et Roger, Chevalier, Seigneur du Pouget, qualifié *Damoiſeau* dans un acte du 26 Juillet 1424. Il mourut ſans poſtérité de

ſon mariage avec une héritière de la Maiſon *du Pouget*.

II. Blaise de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry, eſt connu par un acte paſſé, de l'autorité d'Antoine de Rives, Garde du Scel Royal à Charnhac, dans la Châtellenie d'Uſſon, en Auvergne, devant *Antoine Banſon*, Clerc Juré de ladite Cour, le 15 Mai 1424, entre lui & au nom de Roger, Seigneur du Pouget, & Pierre-François de Matharel, Ecuyers, ſes frères abſens, & *Claude de Ciſternes*, Seigneur du Mas, frère de leur mère, fils & en partie héritier de feu noble homme *Amblard de Ciſternes*. (Cet acte eſt une tranſaction par laquelle Blaise de Matharel abandonna à *Claude de Ciſternes* la Terre & Seigneurie du Chéry, qui avoit été donnée à ſa mère, & ledit *Claude de Ciſternes*, de ſon côté, lui céda en échange la Terre & Seigneurie du Mas & autres héritages contenus dans cette tranſaction. Blaise de Matharel mourut en 1454; il avoit épouſé, en 1424, *Marguerite-Gayte d'Uſſon*, qui lui apporta des biens & des maiſons ſituées à Uſſon & la Terre & Seigneurie de Laſteyras. Leurs enfans furent :

1. Etienne, qui a continué la deſcendance, rapporté ci-après;
2. Jean, Prêtre;
3. Antoine, Ecuyer (auteur d'une branche établie en Italie, éteinte), qui épouſa *Marguerite Geneſte*. Il mourut en 1478, laiſſant de ſon mariage trois garçons & une fille : ce qui eſt prouvé par un contrat paſſé, de l'autorité de Bertrand du Terme, tenant le Scel Royal de par le Roi, aux contrats à Charnhac, en Auvergne, devant *Jean Chalayon*, Clerc-Notaire Juré de la Cour dudit Scel, le 4 Janvier 1483, contenant vente faite par noble *Marguerite Geneſte*, veuve d'Antoine de Matharel, Ecuyer, & ſes enfans : Jean-Marie, Jean-Baptiste-Antoine, Annibal & Michelle, au profit d'Etienne de Matharel, Ecuyer, leur oncle, de tous les droits qu'ils auroient pu prétendre tant dans la ſucceſſion d'Antoine, leur père, que dans celle de Blaise de Matharel, leur aïeul, moyennant 1800 livres Tournois. Ce contrat, dont il ſera parlé au degré III, prouve clairement que leſdits de Matharel dénommés étoient enfans d'Antoine, & que Blaise de Matharel étoit leur grand-père. — Jean-Marie, comme Aumônier du Roi, & Annibal paſſèrent en Italie avec Charles VIII en 1492. Annibal, à la tête d'une Compagnie, fut tué à la bataille de Fornoue, le 5 Juillet 1495; Jean-Marie fut nommé à l'Evêché de Caſſano vers 1500, & Suffragant de l'Egliſe Métropolitaine de Ravenne. Il ſe fit connoître par ſa profonde érudition tant à Ravenne que dans toute l'Europe, & illuſtra ſa Famille. — Jean-Baptiste-Antoine de Matharel, le ſecond des garçons, ſavant Philoſophe de ſon tems, eut deux fils : le premier, nommé Jean, fut Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Ravenne & nommé Cardinal en 1540; & le ſecond, Jean-Marie de Matharel, eut trois enfans légitimes : — le premier, Nicolas, Chanoine, & parvenu Cardinalat, fut connu ſous le nom de *Cardinal de Ravenne:* il mourut à la fleur de ſon âge; le ſecond, nommé Ecclade, fut père de Jean-Marie de Matharel, homme illuſtre, qui eut le Gouvernement de pluſieurs Villes & Bourgs de la Province Flaminienne & de Ferrare. Il fut Auditeur de Rote & envoyé Ambaſſadeur auprès du Pape Urbain VIII; — le troiſième, nommé Achille de Matharel, eut pluſieurs enfans légitimes, entr'autres l'illuſtre Annibal de Matharel, qui, dans la Province Flaminienne & dans le Duché d'Urbin, gouverna mieux que tout autre pluſieurs villes d'Italie, ſous le règne de François-Marie, un des meilleurs & des plus prudens Princes de ſon tems. A cauſe de la grande eſtime qu'on avoit conçue de lui, il fut élevé aux plus grands honneurs de Mantoue par Charles, V^e^ du nom, Duc de Mantoue, de Montferrat & de Nivernois, & après avoir mis la dernière main aux affaires de ce Prince, il revint joindre ſa femme à Mantoue & y mourut, laiſſant quatre enfans. — François de Matharel (un des fils dudit Achille, & frère d'Annibal), premier du Sénat de Ravenne, fut marié & eut un fils. — Tous les ſuſnommés depuis Antoine de Matharel, Ecuyer, frère cadet d'Etienne, ſont mentionnés dans un Procès-Verbal, qui juſtifie l'ancienneté de la Famille de MM. de Matharel de la ville de Ravenne en Italie, remontant à l'an 1302. Ce Procès-Verbal qui eſt atteſté par l'Archevêque d'Altenaro, Nonce en France, a été dreſſé à Ravenne, le 3 Mai 1646;
4. & 5. Marguerite & Antoinette.

III. Etienne de Matharel, Ecuyer (fils aîné de Blaise, Chevalier, Seigneur de Chéry, & de *Marguerite-Gayte d'Uſſon*), fut Seigneur de Laſteyras & du Mas. Il épouſa, en 1464, *Marie de Mébron d'Arconges*, fille de Meſſire *Jean de Mébron*, Ecuyer, Sei-

gneur d'Arconges, Capitaine Châtelain pour le Roi de la Châtellenie d'Uſſon. (Ce degré eſt prouvé, 1° par une reconnoiſſance écrite en Latin, tirée des Minutes, revues par *Chamerlat*, Notaire à Uſſon, en Auvergne, le 3 Janvier 1464, faite par ETIENNE DE MATHAREL pour lui, & prenant le fait & cauſe d'ANTOINETTE DE MATHAREL, ſa ſœur germaine, aux Directeurs & Adminiſtrateurs de l'aumône de la charité à Uſſon, d'un Hôtel ſitué à Uſſon, quartier de la Porte Fontaine, à cauſe duquel il reconnut devoir 4 livres tournois de cens de rente; 2° par une autre reconnoiſſance paſſée par nobles ETIENNE & ANTOINE, frères, le 24 Décembre 1471; & 3° par le contrat de vente de *Marguerite Geneſte*, veuve d'ANTOINE DE MATHAREL, & de ſes enfans, du 4 Janvier 1483, au profit dudit ETIENNE, leur oncle, pour la ſomme de 1800 livres tournois, ainſi qu'il a été dit ci-devant à l'article d'ANTOINE.) ETIENNE DE MATHAREL mourut vers l'an 1514, & laiſſa :

1. ROBERT, Prieur de Sainte-Radégonde;
2. ANTOINE, qui ſuit, tige de la branche établie en Auvergne;
3. Et JEAN, auteur de celle établie en Normandie, rapportée plus loin.

IV. ANTOINE DE MATHAREL, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras & des Echarpies, eſt connu : 1° par un contrat paſſé devant *Beſſet*, Clerc-Notaire Juré du ſcel à Charnhac, en Auvergne, le 24 Janvier 1515, contenant lots & partages faits entre noble ROBERT, ANTOINE & JEAN DE MATHAREL, Ecuyers, & ſucceſſion de Meſſire ETIENNE DE MATHAREL, Ecuyer, & de *Marie de Mébron d'Arconges*, leurs père & mère; 2° par le contrat de mariage, du 1er Mars 1516, entre Meſſire JEAN DE MATHAREL, & *Louiſe de Colombettes*, où ANTOINE DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, étoit préſent comme frère; 3° par un extrait baptiſtaire, du 2 Août 1517, de GUILLAUME DE MATHAREL, fils de JEAN, dont ANTOINE fut parrain; 4° par une tranſaction paſſée le 10 Juillet 1524, entre Vidal du Mazel, Seigneur dudit lieu, en la paroiſſe de Saint-Germain-ſous-Uſſon, & noble ANTOINE DE MATHAREL; 5° par le contrat de mariage, du 19 Juillet 1536, de GUILLAUME DE MATHAREL, avec *Marie de Curabel*, où ANTOINE DE MATHAREL & ſa femme aſſiſtèrent comme oncle & tante; 6° par un accord ſur partage, fait devant *Borie*, Notaire, le 8 Janvier 1546, entre ANTOINE & GUILLAUME DE MATHAREL, à cauſe de la ſucceſſion de ROBERT; & 7° par un contrat en parchemin, paſſé devant *Bourlin*, Notaire à Charnhac, en Auvergne, le 18 Septembre 1562, contenant donation faite par ANTOINE DE MATHAREL Ier & ſon fils, de pluſieurs biens provenant de la ſucceſſion de ROBERT, frère aîné dudit ANTOINE Ier, entre ANTOINE & GUILLAUME, ſon neveu, à la charge de payer, par ledit ANTOINE II, fils, la ſomme de 30 livres tournois à FRANÇOISE, ſa ſœur. ANTOINE DE MATHAREL, Ier du nom, mourut en 1564, âgé de 95 ans. Il avoit épouſé *Jeanne Vernet*, fille de Meſſire noble *Antoine Vernet*, Avocat Général de la Cour des Aides, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, Directrice & Adminiſtratrice des charités & aumônes de la Reine MARGUERITE.

V. ANTOINE DE MATHAREL, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras & des Echarpies, né à Uſſon en 1526, fut Bailli d'épée & Capitaine Châtelain pour le Roi en la Châtellenie d'Uſſon. Il épouſa, par contrat paſſé à Uſſon le 18 Septembre 1570, devant *du Bois*, Notaire Royal, *Madeleine de Poiſſon*, fille de Meſſire *Pierre*, & de *Françoiſe du Floquet*. De ce mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et PIERRE, Général des Feuillans, Confeſſeur du Pape PAUL V, béatifié & mort en odeur de ſainteté à Rome.

(Ce degré eſt prouvé : 1° par l'extrait baptiſtaire d'ANTOINE II; 2° par ſon contrat de mariage; 3° par un contrat d'abandon, du 22 Septembre 1572, des biens & immeubles ſitués dans la paroiſſe de Flat, qu'il fit à FRANÇOISE DE MATHAREL, ſa ſœur; 4° par un contrat de vente, du 8 Octobre 1597, faite par Bertrand Vallet, au profit d'ANTOINE II; 5° par une fondation, du 7 Mai 1605, faite par la Reine MARGUERITE, au profit des pauvres de la paroiſſe d'Uſſon, où il ſigna comme Châtelain dudit lieu; 6° par une autre fondation de *Madeleine de Poiſſon*, ſa femme, du 29 Janvier 1606, au profit de l'Egliſe de Saint-Maurice d'Uſſon; 7° par une fondation qu'il fit lui-même le 22 Mai de ladite année; 8° & enfin par un extrait des Regiſtres de la Cour des Aides de Montferrand pour lui, en date du 9 Novembre 1611.)

VI. CLAUDE DE MATHAREL, Ecuyer, Sei-

gneur de Lafteyras, des Echarpies & autres lieux, né & baptifé le 1er Mai 1578, en l'Eglife de Saint-Maurice d'Uffon, mourut & fut inhumé le 2 Avril 1658, dans ladite Eglife de Saint-Maurice. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1603, *Jeanne du Mas*, fille de Meſſire *Gabrielle du Mas*, Avocat Général de la Cour des Aides. Il en eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *la Marthe*, rapportée ci-après ;
3. Antoine, Ecuyer, Seigneur de Plagne, marié à *Marguerite Dauphin*, de laquelle il laiſſa deux garçons & une fille, ſavoir :
   1. Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Sourches, mort ſans poſtérité ;
   2. Jean-Baptiste, Jéſuite ;
   3. Et Isabeau, qui devint ſeule & unique héritière de ſes père & mère. Elle s'eſt mariée à Meſſire *Joſeph d'Auteroche*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant le ſecond bataillon du Régiment d'Orléans.
4. Et Marie-Anne, Prieure des Bernardines de Clermont.

(Ce ſixième degré de Claude de Matharel eſt prouvé : 1° par ſon extrait baptiſtaire ; 2° par ſon contrat de mariage ; 3° par un extrait du 15 Septembre 1615, des Regiſtres des Commiſſaires députés par le Roi pour la diſcuſſion des biens de la ſucceſſion de feue la Reine Marguerite, où Claude de Matharel s'eſt préſenté comme créancier de ladite Dame Reine ; 4° par un acte du 12 Avril 1640, contenant vente d'héritages, faite par lui, au profit de Maître Pierre Brioude ; 5° par le contrat de mariage de François, ſon fils, dont il fera parlé ci-après ; 6° par une tranſaction du 19 Mars 1647, paſſée pour le même François, entre lui & *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye ; 7° par une autre tranſaction du 6 Juin 1648, paſſée entre lui & Jacques Fournier ; 8° par une troiſième tranſaction du 8 Juin 1650, paſſée entre lui, en qualité de tuteur de feu François, ſon fils, & *Marie de Grandon*, ſa veuve ; & par quantité d'autres actes trop longs à rapporter.)

VII. François de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Lafteyras, né le 26 Février 1604, baptiſé dans l'Egliſe de Sauxillanges, eut pour parrain Meſſire *Gaſpard du Mas*, Procureur Général en la Cour des Aides, & pour marraine Dame *Madeleine de Poiſſon*, femme d'Antoine de Matharel, IIe du nom, ſon aïeule. Il mourut & fut inhumé le 8 Avril 1650, dans l'Egliſe de Notre-Dame de Sauxillanges. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1646, *Marie de Grandon* (laquelle ſe remaria), fille de Meſſire *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye. De ſon premier mariage elle eut :

VIII. Antoine de Matharel, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Lafteyras, des Echarpies & du Chéry, né & baptiſé le 5 Août 1648. Il fit, avec ſa mère, une donation entre vifs, le 12 Mai 1684, & reçut une Lettre du Roi le 20 Mars 1685, par laquelle S. M. lui manda, qu'étant bien informée de ſes capacité & bonne conduite, elle le choiſiſſoit pour aſſiſter régulièrement à tous les Conſiſtoires qui ſe tiendroient au Temple de Parentignat, par ceux de la Religion P. R. & pour lui rendre compte de tout ce qui ſe paſſeroit audit Temple. Il fit ſon teſtament, reçu par *Gayte*, Notaire, le 19 Octobre 1711 ; fit ſon épouſe uſufruitière de tous ſes biens, & héritiers ſes deux fils aînés, & mourut le lendemain, âgé d'environ 64 à 65 ans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Octobre 1673, *Antoinette du Floquet*, fille de Meſſire *Jean-Baptiſte*, Chevalier, Seigneur de la Faurie, & de Dame *Marguerite Ryomet*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. François-Antoine, Ecuyer, Seigneur de Plagne, né à Uſſon le 14 Septembre 1678, Lieutenant, enſuite Capitaine dans le Régiment de Navarre, marié avec *Marguerite Dauphin*, dont :
   Antoine, Chevalier, Seigneur de Lafteyras, des Echarpies & de Plagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie & un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, qui a épouſé *Marie de Combarel*, de laquelle il n'a point eu d'enfans.
3. Antoine-François, Prieur de Condat ;
4. Pierre, Bénédictin & Prieur de la Voûte ;
5. & 6. Elisabeth & Marie, Religieuſes au Couvent de Brioude, Ordre de Fontevrault ;
7. Et autre Marie, dite *Mademoiſelle de Varennes*.

IX. Jean-Baptiste de Matharel, Ecuyer, Seigneur du Chéry, né le 2 Septembre 1674, obtint pour lui & François de Matharel, fils d'Antoine, un Arrêt du Conſeil, du 9

Août 1714, qui les maintint dans leurs anciennes qualités de *noble* & d'*Ecuyer*, & le 3 Août 1716; il rendit hommage au Roi, à cauſe de ſon Château d'Uſſon, de la Terre & Seigneurie du Chéry, & prêta ſerment entre les mains de S. M. Il eſt mort & a été inhumé le 25 Mai 1743, dans la paroiſſe de Sauxillanges. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Mars 1720, paſſé devant les Notaires de Clermont, & du conſentement de ſa mère, *Gabrielle de Champflour*, fille de *Jean de Champflour*, Ecuyer, réſidant en la ville de Clermont, dont :

1. Damien-Louis-Antoine, qui ſuit;
2. 3. & 4. Marie-Huguette, Elisabeth & Marie-Anne, non mariées;
5. & 6. Et deux autres filles, Religieuſes au Couvent d'Eſteil, Ordre de Fontevrault.

X. Damien-Louis-Antoine de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry & autres lieux, né & baptiſé dans la paroiſſe de Saint-Maurice d'Uſſon, le 27 Octobre, a eu pour parrain Meſſire *Damien Vernet*, Prêtre, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Clermont, & pour marraine *Antoinette de Ronat*, mère de ce Chanoine, Dame de la Farge. Il a épouſé, par contrat du 1er Mars 1745, paſſé devant *Rigaudon*, Notaire en la ville d'Arlanc, autoriſé par Meſſire Antoine-François de Matharel, ſon oncle, Licencié de la Faculté de Paris, Prieur de Condat, *Marie-Anne-Huguette de Fay*, fille de Meſſire *Florimond de Fay*, Chevalier, Comte de Coiſſe, Seigneur de Mazel, & de Dame *Claudine-Huguette de Bonlieu*, Il tranſigea le 1er Avril 1759, au ſujet des droits légitimaires de ſon épouſe, ſur la ſucceſſion de feux ſes père & mère, tant en ſon nom propre & privé, que comme Procureur, ſpécialement fondé de ladite *Marie-Anne-Huguette de Fay*, ſon épouſe, avec *Claude-Florimond de Fay-de-Coiſſe*, Comte de la Tour-Maubourg, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-de-Galaure, en Dauphiné, Dunières, Mazel, &c., frère germain de la Dame *du Chéry*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Antoine-François, Chevalier, Seigneur du Chéry, né à Sauxillanges le 14 Janvier 1746, reçu Comte du Palais Apoſtolique le 23 Décembre 1767, ancien Vicaire Général du Diocèſe du Puy & Vicaire Général actuel du Diocèſe de Liſieux, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Chambon, Diocèſe de Poitiers depuis le 15 Novembre 1778;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit;
3. Marie-Charlotte-Florimonde, mariée à Meſſire *Paul de Varènes*, Chevalier, Seigneur d'Augeran, Bois-Rigaud, Condat, &c., Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi;
4. Marie-Julienne, Chanoineſſe de l'Ordre du Saint-Sépulcre de la maiſon de Bellechaſſe à Paris;
5. & 6. Marie-Anne & Huguette, Religieuſes à l'Abbaye de Panthemont dans la même ville.

XI. Jean-Baptiste de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry, Toiras, &c., un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, a épouſé, 1° le 20 Août 1770, *Françoiſe de Varènes*, Dame en partie des Terres & Seigneuries de Bois-Rigaud, Condat, Augeran, &c., morte ſans enfans; & 2° au mois d'Octobre 1772, *Urſule de Molineri de Murols*, fille du Baron de Murols, Chevalier, Seigneur d'Albignac, Cuſſac, la Valette, le Peſchey, &c., dont il a eu :

1. Louis-Alexandre, né en 1773;
2. Claude-Théodore-Marie, reçu Chevalier de Malte;
3. & 4. Françoise-Louise-Philiberte & Marie-Françoise, aînées du Chevalier.

BRANCHE
des Seigneurs de la Marthe, *en Auvergne.*

VII. Meſſire Pierre de Matharel, Chevalier, Seigneur de la Marthe (troiſième fils de Claude, & de *Jeanne du Mas*), fit ſes lots & partages le 22 Mai 1654, avec ſon frère Antoine, des biens de leurs père & mère, & de leur conſentement, ſuivant la donation qui leur en avoit été faite, à la charge de payer par eux la penſion viagère portée par ladite donation. Il épouſa, par contrat du 9 Septembre 1669, *Amable de Sirmond*, héritière de ſa Maiſon, & en eut :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Amable, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, né le 16 Février 1679, marié, le 23 Juin 1710, avec *Iſabeau de Chamerlat*, dont il a laiſſé :
   1. Pierre, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, marié à N.... *d'Acher*, mort ſans poſtérité;
   2. Jean-Baptiste, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bourbonnois;

3. Louis, Oratorien, vivant en 1774;
4. Marie, morte depuis quelques années.

3. Claude, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie de Méalet*, fille de Meſſire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Fargues & de Chazelles, & de *Gabrielle-Marie d'Apchier*;
4. Et Thérèse, mariée, le 30 Janvier 1700, à Meſſire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Fargues, fils dudit *François*, & de ladite *Gabrielle-Marie d'Apchier*.

VIII. Antoine de Matharel, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, obtint un Arrêt contradictoirement rendu en ſa faveur, en date du 31 Juillet 1716, qui le maintint lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, dans ſon *ancienne nobleſſe*, & ordonna qu'il ſera inſéré dans le catalogue des Nobles du Royaume & qu'il prendra les qualités de *noble*, d'*Ecuyer* & de *Chevalier*. Il a épouſé, 1° par contrat du 13 Février 1694, *Marie d'Oradour du Buiſſon*, fille de Meſſire *Louis d'Oradour*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, & de Dame *Jacqueline du Buiſſon*; & 2° *Catherine de Guilhen*, Dame de la Souchère, paroiſſe de Saillant, dont il n'a point eu d'enfans; ceux du premier lit furent:

1. Jean-Louis, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 1er Février 1696, mort ſans poſtérité, étant Officier de Dragons;
2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 26 Mai 1705, mort auſſi ſans poſtérité, étant Officier d'Infanterie;
3. Autre Pierre, qui ſuit;
4. Marie, mariée au Sieur *de Saint-Mandé*;
5. Et cinq filles, mortes ſans poſtérité.

IX. Pierre de Matharel, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 4 Août 1707, ancien Officier de Cavalerie, vivant ſans enfans en 1775.

TROISIÈME BRANCHE, établie en Normandie.

IV. Jean de Matharel, Ecuyer, Seigneur des Granges (troiſième fils d'Etienne, & de *Marie de Mébron d'Arconges*), partagea avec Robert & Antoine, ſes frères, la ſucceſſion de leurs père & mère, & eut pour ſon lot une moitié du domaine des Granges, le domaine du Bouy & autres héritages, par contrat paſſé le 24 Janvier 1515, devant *Pierre Beſſet*, Clerc-Notaire Juré de la Cour de Charnhac. Il épouſa 1° *Marie d'Ingrande*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat paſſé devant *Pierre Bomol*, Notaire Juré de la Cour du Scel à Charnhac, le 1er Mars 1516, & en préſence d'Antoine & de Robert de Matharel, Prêtre, ſes frères, *Louiſe de Colombettes* (d'une branche cadette de la Maiſon *de Damas*), fille de Meſſire *Antoine de Colombettes*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Vallivier*. De ce ſecond mariage vint pour fils unique,

V. Guillaume de Matharel, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & baptiſé le 2 Août 1517, qui eut pour parrain Antoine de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, ſon oncle, & pour marraine *Marie de Vallivier*, ſon aïeule maternelle, & tranſigea, par acte paſſé devant *Borie*, Notaire à Charnhac, le 8 Janvier 1546, avec Antoine de Matharel, ſon oncle, comme repréſentant Jean, ſon père, qui devoit en avoir la moitié. Il aſſiſta, comme couſin, au contrat de mariage d'Antoine de Matharel II, Seigneur des Echarpies, avec *Madeleine de Poiſſon*, paſſé devant *du Bois*, Notaire Royal à Charnhac, le 18 Septembre 1570, & il acheta de Jean Couturier, par acte paſſé devant *Trinquard*, Notaire, le 26 Août 1574, pour la ſomme de 40 livres, un champ ſitué au terroir de Banſat. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Borie*, Notaire à Charnhac, le 19 Juillet 1536, *Marie de Curabel*, fille de Meſſire *Antoine*, Seigneur de Joux, & de *Marguerite du Mazel*. (A ce contrat de mariage aſſiſtèrent *Louiſe de Colombettes*, mère du futur époux; *Antoine de Curabel*, père de la future; Antoine de Matharel, oncle du futur; *Jeanne Vernet*, ſa tante; *Pierre de Colombettes*, Seigneur du Mazel, ſon oncle maternel; *Robert de Curabel* & *Claude de la Molle*, oncles de la future, & Meſſire *Pierre Gayte*, Prêtre, ami des parties.) Leurs enfans furent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Pierre, auteur de la branche des Seigneur de *Joux*, &c., rapportée ci-après.

VI. Antoine de Matharel, Ier du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & baptiſé le 26 Septembre 1537, eut pour parrain Antoine de Matharel, Seigneur de Toiras, & pour marraine *Catherine de Curabel*. Il fut reçu Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1573, eut, le 26 Février de la même année, des proviſions de Procureur

Général de la Reine Catherine de Médicis & du Duc d'Anjou, depuis Roi de Pologne; fut commis par le même Prince (Henri III), pour la réformation des domaines de Bretagne, le 13 Juillet 1577. (Par un Brevet du 14 Juillet 1581, la Reine Catherine de Médicis, en conſidération de ſes ſervices, comme ſon Procureur Général, lui fit don d'une ſomme de 2000 écus, pour lui aider à marier une de ſes filles, & lui permit de réſigner ſon office de Procureur Général à ſon fils aîné.) Il mourut avant le 10 Novembre 1586, comme il eſt prouvé par une tranſaction de cette date, où il eſt dit que noble *Léon de Vermiſſon*, comme tuteur & curateur de ſes enfans, & vénérable Meſſire Pierre de Matharel, leur oncle, tranſigèrent ſur la ſucceſſion des père & mère, aïeul & aïeule de ces enfans. Il eſt mis au rang des hommes illuſtres de ſon tems, comme défenſeur des droits de la Couronne de France. Son portrait eſt au cabinet du Roi. Il eſt auteur d'un ouvrage imprimé à Paris par Frédéric Morel en 1575. Il avoit épouſé *Etiennette le Lieur*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Augustin, rapporté après ſon aîné;
3. Et Marie, alliée, par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 2 Février 1580, avec *François de Poiſſon*, dans lequel contrat ſes père & mère ſont ſtipulans.

VII. Antoine de Matharel, IIe du nom de ſa branche, Ecuyer, Procureur Général de la Reine Catherine de Médicis, épouſa *Jeanne Simon*, dont:

VIII. Jean de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Germiny, de Saint-Bonnet, &c., qui leva une Compagnie de 100 hommes de pied françois, le 28 Août 1633, étant Capitaine au Régiment de Saint-Etienne; fut fait Capitaine-Gouverneur de Salins & de Roſières, par proviſions du 11 Avril 1637, enſuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur d'Hocquincourt, Gouverneur de Nancy; commanda le 3 Juillet 1638, l'eſcorte de Cavalerie & d'Infanterie qui conduiſoit les Généraux Jean de Vere & Renfort, faits priſonniers de guerre; obtint du Roi, par Brevet du 10 Janvier 1641, une penſion de 1200 livres, en faveur de ſes ſervices; fut chargé, par commiſſion du 10 Mai ſuivant, de faire raſer les murailles, baſtions, flancs & autres fortifications de la ville de Marſac, ainſi qu'il conſte par pluſieurs lettres des ſieurs de Chavigny & des Noyers, Secrétaires d'Etat, des 24 Avril, 12 & 19 Juin 1641; fut enſuite chargé de négocier avec le Duc de Lorraine, pour l'obliger de ſe mettre en campagne avec toutes ſes troupes pour le ſervice de S. M. Il eut, le 3 Janvier 1647, une Compagnie au Régiment des Gardes, dont le Roi lui fit préſent, & une autre penſion de 1200 livres le 18 Novembre de la même année. Par jugement contradictoire du 15 Avril 1635, rendu en ſa faveur par les commiſſaires du Roi députés, il avoit eu acte de la repréſentation de ſes titres, & il avoit été ordonné qu'il jouiroit, lui & ſa poſtérité, née & à naître en légitime mariage, des privilèges attribués aux Nobles du Royaume, comme *noble* & iſſu de *noble race*. Le même Jean de Matharel & Louis, ſon couſin germain, furent encore, ſur la production de leurs titres, maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 1er Janvier 1668, contradictoirement rendu en leur faveur. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite le Camus*,

Marie, femme de *Pierre de Saʒilly*, dont: *Pierre de Saʒilly*, IIe du nom, & *Marie-Geneviève*, mariée à *Philippe de Montaigu-Boiſdavid*, mère de *Philippe de Montaigu*, père de la Marquiſe *de la Groye*. — *Pierre de Saʒilly*, IIe du nom, eut pour fille *Scholaſtique de Saʒilly*, mariée à *Gabriel Ruʒé d'Effiat*.

VII. Augustin de Matharel, Ecuyer (ſecond fils d'Antoine, Seigneur des Granges, & d'*Etiennette le Lieur*), fut Seigneur de Manneville & de la Rivière, fuivant un contrat de vente du 3 Mars 1608, au profit de Louis Bardy, habitant de Sauxillanges, & mourut en 1653. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Jean le Camus* & *Noël le Semelier*, Notaires au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1614, en préſence & du conſentement de ſes père & mère, *Claude le Cirier*, fille de *Georges*, Ecuyer, Sieur de la Haye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de *Nicole Motin*. De ce mariage vinrent:

1. Louis, qui ſuit;
2. Augustin, Capitaine aux Gardes, tué à la bataille de Lens, donnée le 19 Août 1648, gagnée ſur les Eſpagnols par le Prince de Condé;

3. François, mort au ſervice ſans poſtérité ;
4. Antoine, mort ſans alliance ;
5. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Manneville & de la Rivière, qui épouſa *Mathurine de Bazemont*, dont il eut :
   1. Nicolas, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris en 1642 ;
   2. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Forbois & de Marcilly, marié à *Catherine l'Ecuyer*, de laquelle vinrent :
      Denis, Ecuyer, Seigneur de Marcilly ; Et Antoine, Aumônier du Roi & Promoteur du Clergé. (Ils furent bénéficiers de Jacques, leur père, & de Jacques Ier, leur grand-père.)
   3. Et Claude, mariée à *Claude Prou*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Grand Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de la province de Normandie.
6. Jeanne ;
7. Et Anne, mariée à *Jean le Fèvre d'Ormeſſon*.

VIII. Louis de Matharel, Chevalier, né & baptiſé dans l'Egliſe Saint-Euſtache à Paris le 4 Janvier 1619, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, &c., reçut en ſa faveur deux Lettres Patentes de Duc, du Sénat de la République de Veniſe, datées des 18 Octobre & 18 Novembre 1651 (*a*) ; obtint des Lettres de Conſeiller d'Etat le 18 Septembre 1652 ; reçut, le 30 des mêmes mois & an, des lettres de cachet pour retourner en Italie auprès du Duc de Mantoue ; eut ſon paſſeport le 20 Octobre ſuivant ; obtint le Brevet de Secrétaire Général de la Marine du Levant & du Ponant, en date du 31 Octobre 1658, & par Arrêt du Conſeil d'Etat du 16 Juillet 1668, contradictoirement rendu en ſa faveur & celle de Jean de Matharel, ſon couſin germain, contre les prépoſés établis pour la recherche des titres de nobleſſe, ils furent l'un & l'autre, ſur la production de leurs titres, conſervés & maintenus dans leur ancienne nobleſſe. Il eut, le 1er Avril 1670, commiſſion d'Intendant Général de Juſtice, Police & Finances de la Marine du Levant (ſigné : Louis ; plus bas, par le Roi, ſigné : *Colbert*), ſcellé du grand ſceau, regiſtré en la Chambre des Comptes le 5 Mai ſuivant, & pareillement à Toulon le 28 Juillet de la même année. Il y mourut en 1673, & ſon corps fut tranſporté & inhumé aux Capucins de la place Vendôme, où l'on voit ſon épitaphe en latin. MM. de Colbert & de Seignelay écrivirent à ſa veuve des lettres de condoléances les 7 & 10 Juillet 1673, qui l'aſſuroient de la protection du Roi, &, en conſidération des ſervices rendus par feu ſon mari, S. M. lui accorda, le 24 Juillet 1674, 30,000 livres de gratification. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Conſeillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Mai 1666, *Marie le Secq*, fille de *François*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Tréorier & Receveur Général de la Bourſe des Etats du Languedoc, & de *Simonne de Laune*. (A ce contrat de mariage ſignèrent, du côté du futur époux : *Françoiſe de Lorraine*, veuve de *ſéſar de Vendôme*, & ſon fils *Louis*, Duc *de Vendôme ; Françoiſe-Eliſabeth de Savoie*, Ducheſſe de Nemours ; Claude de Matharel, veuve de *Claude Prou* & nièce du futur époux ; & du côté de la future : Dame *Marie de Hautefort*, veuve de Meſſire *de Chamberan*, vivant Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes, Gouverneur pour S. M. des ville de Metz & pays Meſſin, Capitaine des Chevaux-Légers de ſa Garde, & *Iſabelle le Secq*, ſœur de la future.) De ce mariage vinrent :

1. Louis-Gaspard, qui ſuit ;
2. Antoine-Augustin, rapporté après ſon aîné ;
3. Marie-Madeleine, femme, en Avril 1697, de Meſſire *Gabriel-François-Joſeph*, Chevalier, Marquis *du Poulpry*, Trébodénic, &c., Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, premier Ecuyer de feue S. A. R. Madame & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont poſtérité. Voyez POULPRY (du) ;
4. Françoise, Dame Chanoineſſe de Pouſſay, en Lorraine, morte le 6 Août 1713 ;
5. Et Louise, morte fort jeune, auſſi Chanoineſſe de Pouſſay.

IX. Louis-Gaspard de Matharel, Chevalier, né le 24 & baptiſé le 26 Septembre 1669,

(*a*) En conſervant les intérêts de ſon Maître, il fut ſi bien ſe faire eſtimer de cette République, qu'elle voulut le faire *noble Vénitien* ; mais il refuſa généreuſement cette faveur, en diſant qu'il ne recevoit de grâce que du Roi, ſon Maître. Alors la République lui fit préſent d'un *Atlas* en 12 vol. in-fol., repréſentant les mœurs, coutumes & habillemens de tous les Peuples de la terre, ouvrage unique, dont il n'y a peut-être point d'autres exemplaires : car la République (auſſitôt ſon préſent fait), en fit rompre les planches.

en l'Egliſe Saint-Roch à Paris, eut pour parrain *Gaſpard le Secq*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Tréſorier & Receveur Général de la Bourſe des Etats du Languedoc, & pour marraine *Simonne de Laune*, épouſe de *François le Secq*, mentionné ci-devant. S. A. R. Monsieur, frère unique du Roi, lui accorda, le 19 Mars 1694, des proviſions de la charge de ſon premier Chambellan, ſur la démiſſion d'Auguſtin-Charles-Emmanuel de Grouches, Marquis de Griboval, & après la mort de ce Prince, M. le Duc d'Orléans, petit-fils de France, Régentdu Royaume, lui accorda, le 1er Juillet 1701, des proviſions pour la charge de ſon premier Maître d'Hôtel. Il eſt mort ſans laiſſer de poſtérité.

IX. Antoine-Augustin de Matharel, Chevalier, né & baptiſé à Toulon, le 14 Octobre 1671 (ſecond fils de Louis, & de *Marie le Secq*), eut pour parrain *Antoine le Moſnier*, Seigneur de la Londe, Commandant pour le Roi à la Tour de Toulon, & pour marraine *Marguerite Chapelain*. Son père obtint pour lui du Pape Clément X, un Bref donné à Rome le 28 Novembre 1675, adreſſé au Grand Maître de Malte, portant diſpenſe d'âge n'ayant qu'environ 5 ans, pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Saint-Gilles : la quittance de ſon paſſage (payé au Commandeur de Rouſſel, Receveur dudit Ordre au Grand Prieuré), paſſée devant *Jaubert*, Notaire à Marſeille, eſt du 12 Avril 1676. Il eut Commiſſion de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chartres, le 13 Janvier 1696 ; fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'Orléans, par Brevet du 22 Juin 1699 ; Guidon dans la même Compagnie le 18 Janvier 1700, puis Sous-Lieutenant le 7 Février 1701. Il eut, le 16 Avril 1713, une penſion de 600 livres de S. A. R. Philippe, Duc d'Orléans, & étoit alors Lieutenant pour le Roi des Villes & Châteaux d'Honfleur & de Pont-l'Evêque. Il racheta, le 25 Janvier 1718, un contrat, paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris le 11 Janvier 1715, contenant reconnoiſſance de 175 livres de rente conſtituées au profit de Meſſire François Guyet, Chevalier, Seigneur de la Sourdière, par Madame Françoise de Matharel, Chanoineſſe de Pouſſay ; par Louis-Gaspard de Matharel, Chevalier, premier Maître d'Hôtel de M. le Duc d'Orléans ; par Marie-Madeleine de Matharel, femme de *Gabriel-François-Joſeph*, Chevalier, Seigneur, Marquis *du Poulpry*, & par lui, Antoine-Augustin de Matharel, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Il épouſa, par contrat paſſé devant les Conſeillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Février 1715, *Marie-Henriette Armand*, majeure de 20 ans, ſuivant la coutume de Normandie, fille d'*Alexandre Armand*, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur & de Pont-l'Evêque, & de feue *Catherine-Henriette-Geneviève de Malfillaſtre*, Dame de Montreuil. (Ce contrat de mariage fut ſigné de Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France & de pluſieurs parens & amis des contractans, & la célébration s'en fit, le 18 Février 1715, dans l'Egliſe de Saint-Etienne & de Sainte-Catherine d'Honfleur. Aux aſſiſes mercuriales des Bailliage & Vicomté d'Auge, tenues à Pont-l'Evêque, le 7 Mai 1715, ce contrat de mariage fut enregiſtré ſur le regiſtre du Greffe de cette Vicomté.) Après ſon mariage, & étant Capitaine Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, il fut fait Brigadier de Cavalerie le 1er Février 1719 & mourut le 12 Mai 1722, étant Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge. Il a laiſſé de ſon mariage :

1. François-Alexandre-Augustin, Gouverneur après ſon père des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & pays d'Auge, mort ſans poſtérité en 1731 ;
2. Marie-Joseph, qui ſuit ;
3. Et Marie-Antoinette-Armande, mariée à Meſſire *François de Maniſſy*, Chevalier, Comte de Ferrières, Seigneur de Rives, Allivet, Beaucroiſſant & autres lieux, Lieutenant de Roi dans la province de Dauphiné, dont une fille, mariée à *Marie-Joſeph de Guignard*, Vicomte de Saint-Prieſt, Maître des Requêtes, &c.

X. Marie-Joseph, Chevalier, Marquis de Matharel, Seigneur & Patron de Ceſny-aux-Vignes, de Montreuil, de Saint-Ouen, &c., Gouverneur pour le Roi, des Villes & Châteaux d'Honfleur, Pont-l'Evêque & pays d'Auge, né & baptiſé, le 12 Août 1720, en la paroiſſe de Saint-André-des-Arcs, a eu pour parrain & marraine *Joſeph de Saint-André*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Dey pour S. M., & Marie-

Madeleine de Matharel, ſa tante, femme du Marquis *du Poulpry*. Il a eu, le 4 Décembre 1731, après le décès de ſon frère aîné, les proviſions de Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge, dont il a prêté ſerment, le 21 Janvier 1737, entre les mains de M. Chauvelin, alors Garde des Sceaux de France. Par trois Brevets, l'un du 11 Février 1746, l'autre du 29 Mars 1747, & le troiſième du 17 Avril 1748, il a été nommé Inſpecteur des Batteries & Corps de Garde de la Côte dans les Capitaineries de Roques, Rillé, Honfleur, Touques, Villars & Dives, a été fait Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars 1748, & eſt mort le 9 Octobre 1777. Il a épouſé, 1° par contrat paſſé, le 4 Janvier 1740, devant *Galet*, Notaire à Mézidon, Bailliage de Falaiſe, & inſinué à Saint-Pierre-ſur-Dives, le 11 du même mois, *Marie-Madeleine le Bigot de Martigny*, fille & héritière en partie de *Louis-François le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Martigny, & de feue *Catherine Pellerin*; & 2° par contrat paſſé devant *Quinquet* & *Savigny*, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Mai 1752, célébration à Saint-Sulpice le 22 du même mois, *Adélaïde-Félicité de Fiennes*, fille de *Charles-Maximilien*, Marquis *de Fiennes*, Seigneur d'Anſtaing, Gruſon, la Fontenelle, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Henriette du Renier de Boiſſeleau*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Armand-Joseph, Chevalier, Marquis de Matharel, ancien Capitaine du Régiment Commiſſaire-Général, Cavalerie ;
2. François-Edmond, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 16 Septembre 1754, mort jeune.

Et du ſecond lit vinrent:

3. Auguste-Joseph-Félicité, qui ſuit ;
4. Et Armand-Joseph, né le 29 Septembre 1755, baptiſé le 30 à Saint-Sulpice. Il eſt Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit de Malte, & ſert dans la première Compagnie des Mouſquetaires.

XI. Auguste-Joseph-Félicité, Marquis de Matharel-Fiennes, ſubſtitué aux nom & armes *de Fiennes*, né le 15 Octobre 1753, baptiſé le 16 à Saint-Sulpice, Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, a épouſé, par contrat paſſé devant *Baron*, Notaire à Paris, ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, célébration le 7 Janvier ſuivant, *Marie-Angélique-Louiſe-Gabrielle de Lambertye*, née le 29 Novembre 1759, fille d'*Emmanuel-François*, Marquis *de Lambertye*, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puy-de-Mont, Lartimache, les Grandes & Petites-Epines, la Cour-d'Uſſon, la Valette, &c., Brigadier des Armées du Roi, ancien Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & de Dame *Louiſe-Antoinette-Gabrielle*, née Comteſſe *de Lambertye*. (La célébration s'en eſt faite dans l'Egliſe Saint-Roch à Paris, le 7 Janvier 1775, par Meſſire Antoine-François de Matharel, Comte du Saint-Empire & Vicaire Général du Diocèſe de Liſieux). De ce mariage il a eu :

1. Un garçon, né le 15 novembre 1775, mort en bas âge & inhumé à Saint-Sulpice le 9 Janvier 1776 ;
2. Et Auguste-Emmanuel-Marie-Maximilien, baptiſé le 29 Juin 1777.

BRANCHE
des Matharel, *Seigneurs de* Joux, *éteinte dans la Maiſon* de Miremont.

VI. Pierre de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Joux & du Cerſ (ſecond fils de Guillaume, & de *Marie de Curabel*), eut pour héritage la Terre & Seigneurie de Joux. (Noble *Léon de Vermiſſon*, au nom & comme tuteur & curateur d'Antoine de Matharel, ſon frère aîné & de lui, tranſigea pour eux, le 10 Novembre 1586, touchant la ſucceſſion de leurs père & mère, aïeul & aïeule.) Pierre de Matharel échangea, par acte paſſé le 29 Octobre 1588, devant *Antoine Trinquard*, Notaire Royal à Sauxillanges, Châtellenie d'Uſſon, avec Maître *Philibert Porlat*, Greffier, Notaire Royal d'Uſſon, divers héritages ſitués audit lieu d'Uſſon. La Reine Marguerite, Ducheſſe de Valois, ayant fondé au Château d'Uſſon, le 7 Mars 1615, dix *obits* & une aumône qui doit ſe diſtribuer perpétuellement à la porte de ce Château pour 20 pauvres vieillards, 10 pauvres petits garçons, & vingt robes pour 20 pauvres femmes & dix pour 10 pauvres petites filles, nomma pour adminiſtrateurs de cette aumône, Antoine de Matharel, ſon Châtelain ; *Antoine Vernet*, ſon Lieutenant Général ; Pierre de Matharel, ſon Procureur Général ; *Ma-*

deleine de Poiſſon, & *Françoiſe du Floquet*, femme dudit PIERRE DE MATHAREL, Seigneur de Joux & du Cerf, & fille de *François du Floquet*, vivant Ecuyer, Seigneur de Terrenayre. PIERRE eut pour enfans :

1. COSME, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, marié à *Marguerite de Saint-Imande*, de laquelle il eut :

   JEANNE, mariée, le 28 Janvier 1643, à JEAN DE MATHAREL, Ecuyer de la Grande Ecurie, mentionné ci après.
3. FRANÇOIS, Prieur de Grancey, Conſeiller du Roi & ſon Procureur Général en la Châtellenie d'Uſſon ;
4. Et JEAN, Religieux Bénédictin & Prieur de Saint-Germain-ſous-Uſſon.

VII. COSME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Joux, épouſa N..... *de la Fond*, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ETIENNE, mort ſans poſtérité ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Parades*, Chevalier de Saint-Louis & Chef de Brigade dans une des Compagnies des Gardes du Corps du Roi.

VIII. JEAN DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur de Joux & des Granges, Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, obtint diſpenſe pour ſe marier ; il épouſa, le 28 Janvier 1643, JEANNE DE MATHAREL, ſa couſine germaine, fille de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, & de *Marguerite de Saint-Imande*. (A ce contrat de mariage aſſiſtèrent en perſonne ou par procuration : JEAN DE MATHAREL, Seigneur de Germiny ; JACQUES DE MATHAREL ; AUGUSTIN & NICOLAS DE MATHAREL, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris, & autres. Il laiſſa de ſon mariage :

1. FRANÇOIS, mort ſans poſtérité ;
2. Et MARIE, baptiſée à Saint-Germain-ſous-Uſſon, mariée à *Jean-Philibert de Miremont*, Chevalier, Seigneur du Vialard.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 1 en chef & 2 en flancs ; au-deſſous de la croix, coupé de gueules, chargé de 3 loſanges d'or, rangées en faſce, moitié ſur l'azur & moitié ſur le gueules*. Légende : IN HOC SIGNO VINCES. Supports : *deux léopards*.

* MATHEFELON, Baronnie ſituée dans la Paroiſſe de Seiches, à quatre lieues d'Angers, qui a donné ſon nom à la Maiſon *de Champagne*, Famille illuſtre, ſubſiſtante encore dans l'Orléanois. *Hubert*, III^e^ du nom, Sire *d'Arnay*, de Champagne, Vihers, Saint-Martin-de-Parcé, &c., quitta le ſurnom *d'Arnay* pour prendre celui *de Champagne*, que ſa poſtérité a conſervé. Il épouſa, en 1080, ELISABETH DE MATHEFELON, Dame de Mathefelon, en Anjou, à condition que le fils aîné qu'il auroit, prendroit le nom ſeul DE MATHEFELON, & que les puînés conſerveroient celui *de Champagne*. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé *Hubert*, IV^e^ du nom, Baron *de Mathefelon*, Sire *de Champagne*, Vihers, Arnay, Duretal, &c., premier Baron d'Anjou & du Maine, aïeul de *Brandelis*, auteur de la branche des Seigneurs *de Champagne* & de *Parcé*. Voy. CHAMPAGNE, en Anjou & au Maine.

Les armes de l'ancienne Maiſon DE MATHEFELON étoient : *de gueules, à 6 écuſſons d'or, 3, 2 & 1*.

MATHÉZOU, en Bretagne, Reſſorts de Leſneven & de Saint-Renan : Famille déclarée *noble d'extraction* par Arrêt, rendu en la Chambre de la Réformation, le 22 Mai 1669. Elle remonte à CHRISTOPHE DE MATHÉZOU, Seigneur de Kerbuoc'h, vivant avec *Marie Sylveſtre*, ſon épouſe, au commencement du XVI^e^ ſiècle.

Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de 3 étoiles d'argent*.

MATHIEU, Famille noble établie à Paris. JEAN MATHIEU, Seigneur de Belon, Conſeiller au Châtelet le 3 Février 1553, Conſeiller au Grand Conſeil le 15 Novembre 1556, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1567, mourut au commencement de 1569. Il avoit épouſé *Juſtine Aguenin*, dite *le Duc*, fille de *Jean Aguenin*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Thibaut de Borain*, dont il eut :

1. MARGUERITE, qui s'eſt mariée, le 15 Août 1578, à *Pierre Aguenin*, dit *le Duc*, Seigneur de Villevaudé, ſon couſin germain, dont elle eut des enfans. Voy. AGUENIN ;
2. Et DENISE, qui fut femme de *François d'Auvergne*, Seigneur d'Achères, Tréſorier de France à Orléans.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, chargée en cœur d'une étoile d'or*.

MATHIEU : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 croiſſans d'argent*.

MATIEU, Famille originaire de Salins, en Franche-Comté, établie en Provence.

I. Jean Matieu eut pour enfans :

Pierre, qui ſuit, & Jean, qui vinrent s'établir en Provence ; Jean épouſa *Honorade de Vachères*, Dame de Reveſt, dont il n'eut point d'enfans.

II. Pierre de Matieu, l'aîné, Seigneur de Reveſt, Conſeiller au Parlement de Provence, lors de ſon inſtitution en 1502, eut de *Dauphine de Vachères*, Dame de Reveſt, ſa femme, ſœur de celle de ſon frère,

1. Gaucher, qui ſuit;
2. Marguerite, mariée à *Antoine de Villeneuve*, Baron des Arcs;
3. Et Andrivette, femme de *François d'Eſcalis*, aïeul du Premier Préſident *de Bras*.

III. Gaucher de Matieu, Seigneur de Reveſt, ſe maria 1° à N.... *de Huc*; 2° à N.... *d'Aube*; 3° à N.... *d'Agoult*; & 4° en 1552, avec *Marguerite de Caſtillon*, des Seigneurs de *Cucuron*, dont :

IV. Gaspard de Matieu, Seigneur de Reveſt, Gouverneur, pendant la Ligue, de la Rochegiron, Banon & Montſalier, qui fut chargé de la levée de 200 hommes pour la garniſon de ces trois places. Il eut de ſon mariage, contracté avec *Catherine de Villeneuve*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Ramatuelle,

1. Hercule, qui ſuit;
2. Et François, Capitaine, qui ſe diſtingua, par ſa valeur, au ſiège de Valence, & mourut ſans alliance.

V. Hercule de Matieu, Seigneur de Reveſt, épouſa, en 1603, *Diane de Forbin*, des Seigneurs de *Gardanne*, dont huit enfans entr'autres :

1. Alphonse, qui ſuit;
2. Et François, Chevalier de Malte, mort Commandeur de ſon Ordre en 1656.

VI. Alphonse de Matieu, Seigneur de Reveſt, s'allia, en 1666, à *Anne de Paparin-Château-Gaillard*, d'une Famille noble, éteinte de nos jours. Son petit-fils,

VIII. Jean-François de Matieu de Villar, Seigneur de Reveſt & en partie de Fontaine, a eu, de ſon mariage avec N.... *de Capuſſy*, de la ville de Marſeille,

Un fils unique, encore jeune.

Les armes : *de gueules, à 3 colombes d'argent. (Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 120 & ſuiv.)

MATIFFAS, Famille noble de Picardie, dont étoit Jacques de Matiffas, Seigneur de la Salle, demeurant à Millencourt, Bailliage d'Amiens, qui prouva ſa nobleſſe depuis le 27 Juillet 1374, que vivoit Mathieu de Matiffas, ſon ſeptième aïeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 3 trèfles du même.*

MATIGNON. Voy. GOYON de MATIGNON.

MATINEL de SAINT-GERMAIN ou SAINT-GERMAIN-MATINEL, Famille noble de Normandie, ſi ancienne, que ſon origine ſe perd dans l'obſcurité des tems; de là vient que l'on ignore lequel des deux noms de Matinel ou de Saint-Germain eſt le primitif. Peut-être ſeroit-elle une branche de la Famille de Saint-Germain, qui a poſſédé le fief de *Matinel*, & en ce cas ce ſeroit-là ſon vrai nom. Il peut bien ſe faire auſſi qu'elle l'ait pris d'une Terre noble appelée *Saint-Germain*, qu'elle poſſédoit en même tems que les terres de Saint-Martin-en-Périers, Marigny-en-Sainte-Opportune, la Perorie & Percy : tels ſont nos doutes à cet égard. Quant au nom de Matinel, ſoit qu'il ſorte des Matinelli d'Italie, comme quelques-uns le croient, ou qu'il vienne d'ailleurs, il eſt certain que dès l'an 1441 la Sergenterie noble & héréditaire de Périers étoit dans cette Famille & qu'elle y eſt reſtée juſqu'en 1705 : cela ſeul ſuffit pour démontrer ſon ancienneté. On ſait en effet que ces Sergenteries étoient des places de Robe & d'Epée, que les titulaires faiſoient exercer par des Secrétaires ou des Commis & dans leſquelles on ne recevoit que des perſonnes d'extraction noble. Outre que le titre d'acquiſition, ci-deſſus cité, de l'an 1441, exiſte, on voit en 1458 Jean Matinel, qui étoit revêtu de cette dignité, compris ſous le nom de *Jean de Periers*, comme Seigneur de ce lieu, parmi les Seigneurs Normands qui ſe trouvèrent au fameux ſiège de Sandwich, en Angleterre, ſous le commandement du Sénéchal de Brézé;

Un autre Jean de Matinel fut nommé, par les trois Ordres de la Province, pour premier Député aux derniers Etats Généraux de Blois, étant aſſiſté de N... David, dont deſcendent aujourd'hui les David, Seigneurs d'Amfreville, en Cotentin.

Cette ancienne Famille DE MATINEL a toujours contracté des alliances honorables & donné des ſujets qui ſe ſont diſtingués au ſervice de nos Rois. Il n'en reſte plus que

JEAN-BAPTISTE DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain (fils de JEAN-PIERRE DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain, & d'*Antoinette de Campion)*, qui eſt Capitaine des Levrettes de la Chambre de S. A. R. M. le Comte D'ARTOIS. Il a épouſé, en 1759, *Geneviève de Leſcours d'Oradour*, dont il n'a eu qu'une fille, âgée de 16 à 17 ans.

Cette Famille a dans l'Egliſe de Periers ſon tombeau ſur lequel ſont ſes armes, qui ſont : *d'azur, à 3 roſes d'argent; au chef d'or.* Supports : *deux ſauvages.* Deviſe : NEC DOMINARE, NEC DOMINARI. (Comme elle eſt fort connue en Normandie & que le repréſentant n'a qu'une fille, il a jugé à propos de ſe contenter de cette petite *Notice.*)

MATTI, en Provence : Famille dont étoit JEAN-ANGE-VÉRAN-DOMINIQUE DE MATTI, qui a épouſé *Catherine de Simon*, dont il a eu :

ELISABETH-VICTOIRE DE MATTI, qui s'eſt mariée, le 18 Mars 1765, par contrat paſſé devant *Joſeph-Alexis Barjavel*, Notaire de Carpentras, conjointement avec *Blaze* & *Poncet*, Notaires de Cavaillon, *Joſeph-Bernard d'Inguimbert*, né à Carpentras le 20 Août 1717, duquel elle n'a point encore d'enfans. Voy. INGUIMBERT.

Les armes : *d'azur, à une flèche lancée d'or.* Supports : *deux aigles.*

MATZ (DU), Reſſorts de Nantes & de Vannes, en Bretagne. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Mars 1671, au rapport de M. le Febvre; par autre Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 24 des mêmes mois & an, au rapport de M. des Cartes, JULIEN DU MATZ, Sieur de la Boulaye, a auſſi été déclaré *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, fretté de 6 pièces de gueules; au chef échiqueté d'or & de gueules.*

* MAUBEC, grande Terre du Viennois, dans le Dauphiné, avec titre de *Marquiſat:* c'eſt la troiſième des quatre Baronnies anciennes de cette Province, alternative néanmoins avec celle de *Breſſieu.* Les poſſeſſeurs de ces Terres avoient ſeuls des fauteuils dans les Etats : les autres Nobles n'étoient aſſis que ſur des bancs. La Famille DE MAUBEC tire ſon nom de cette Baronnie & eſt ſortie de la Maiſon DE BOCSOZEL. — Cette Famille eſt originaire du Dauphiné & a été diviſée en trois branches : les deux premières, qui étoient reſtées en Dauphiné, ſont éteintes; & la troiſième eſt établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, où elle ſubſiſte. (Nous en avons déjà parlé dans le tom. VII de notre prem. édit., p. 328 & ſuiv.)

I. HUMBERT DE BOCSOZEL vivoit vers l'an 1093; il eut pour fils,

II. HUMBERT DE BOCSOZEL, IIe du nom, vivant l'an 1134, qui fut père de

III. AYMON DE BOCSOZEL, dont le fils,

IV. AYMON DE BOCSOZEL, IIe du nom, vivoit encore en 1202, ainſi qu'on le verra ci-après, par une donation qu'il fit à un de ſes enfans. Cet AYMON, IIe du nom, eut trois enfans : GUY, AYMON, qui ſuit, & HUMBERT. GUY & HUMBERT continuèrent ſous le nom DE BOCSOZEL, dont deſcend la Famille *de Mongontier*, du Dauphiné, & d'AYMON eſt deſcendue la Famille qui a depuis porté le nom DE MAUBEC.

V. AYMON DE BOCSOZEL, IIIe du nom, Seigneur de *Maubec* & de Roche, épouſa, en 1202, *Jeanne de Maubec* (fille unique & héritière de l'ancienne Famille *de Maubec)*, qui lui porta en mariage la Terre de *Maubec* & d'autres grands biens : en conſidération de quoi ledit AYMON prit le nom de ſa femme, ainſi que ſes deſcendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ſes Chartes, qu'AYMON, père dudit AYMON, IIIe du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le mandement de Roche, par acte du mois d'Août de l'an 1202, & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en inveſtirent, en préſence de Burnon, Chanoine, & d'Hugues Mulet, Chevalier. L'an 1239, & le 5 des Ides de Mars, cet AYMON, IIIe du nom, prit la qualité de *Seigneur de Maubec*, dans un hommage qu'il rendit au Comte de Savoie. De ladite *Jeanne de Maubec*, il eut un fils, nommé

VI. AYMON DE BOCSOZEL, IVe du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui ſe maria l'an 1253. Il quitta ſes armoiries pour prendre celles de ſa mère. (Les armes DE BOCSOZEL ſont : *d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de 3 traits;* & celles de l'ancienne Famille DE MAUBEC étoient : *d'or, au léopard d'azur.* Ses ſucceſſeurs y ont ajouté un autre *léopard.*) Ledit AYMON fut père de

VII. Aymon de Bocsozel, Ve du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui épouſa, l'an 1276, *Jeanne de Bérenger*; il en eut :

1. Humbert, qui ſuit;
2. & 3. Alix & Jeanne.

VIII. Humbert de Bocsozel, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'eſt nommé qu'Humbert, Seigneur de Maubec, dans un accord du 29 des Kalendes de Septembre 1297, fait entre Amédée, Comte de Genève, & Amédée, Comte de Savoie, où il paroît comme témoin l'an 1309, le 5 des Ides de Septembre. Il fut Conſeiller du Comte de Savoie & avoit un grand crédit à ſa Cour. Guichenon, dans ſon *Hiſt. de Savoye*, rapporte que l'an 1308 la guerre s'étant allumée entre le Dauphin & ce Comte, à cauſe du ſiège d'Entremont, parmi les Seigneurs feudataires de Savoie, qui prirent les armes pour leur Prince, ceux qui ſe montrèrent les plus zélés furent Humbert, Seigneur de Maubec, & Amédée de Miribel, Seigneur d'Ornacieux. Humbert fut préſent en 1309 au mariage que contracta le Dauphin Hugues, Seigneur de Faucigny, avec Marie de Savoie, fille du Comte Amé, Ve du nom, & il y eſt qualifié de Chevalier; il fut encore préſent dans l'hommage qui fut rendu le même jour par le Dauphin au Comte, & mourut à la fin de l'année 1309 ou au commencement de 1310. Ledit Humbert avoit épouſé *Agnès de Clermont*, fille d'*Ainard*, Ier du nom, Seigneur *de Clermont*, &c., & d'*Alix de Villars*; laquelle, après la mort d'Humbert, ſon mari, vendit, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans, au mois de Juillet de l'année 1310, la Maiſon forte de Mongontier, à Guillaume Gotefrey, Chevalier. Humbert eut pour enfans :

1. Hugues, qui ſuit;
2. Et Aymon, lequel, dans la guerre que ſe firent Jean, Dauphin, & Amédée, Comte de Savoie, ſuivit le parti du premier, quoiqu'il fut homme lige du Comte; mais la paix ayant été faite le 10 Juin 1314, un des articles fut que ledit Aymon, Seigneur de Maubec; Aimar de Beauvoir, Seigneur de Villeneuve, de Marc & de la Palu, & Pierre, Seigneurs d'Arvillars, Chevaliers, reconnoîtroient le Comte : ce traité eſt dans un Cartulaire de M. le Préſident de Boiſſieu, où l'on remarque encore cet article, que le fief de *Maubec* demeureroit au Comte de la manière qu'il l'avoit été ſous les Seigneurs Humbert & Aymon, père & aïeul de celui-ci, qui mourut ſans poſtérité. Il vivoit encore en 1331 & prêta hommage le 28 mai de ladite année à l'Abbaye de Bonnevaux, pour quelques fonds de ſa directe.

IX. Hugues de Maubec, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Roche, de Saint-Albin, de Serpaize, de Montfort & d'Illins, ſuccéda à ſon frère en la Terre de Maubec. Le Comte Aymon de Savoie, en mourant, le nomma, par ſon teſtament de l'an 1343, un des Conſeillers d'Amé V, ſon fils; il ſe dit auſſi homme lige du Comte de Savoie dans ſon teſtament de l'an 1349. Il avoit épouſé *Marguerite d'Anduſe*, fille de *Bermond*, Seigneur de la Voûte, & de *Fleury de Blacas*, & il donna quittance de ſa dot à ſon beau-père l'an 1339. Il eut pour enfans :

1. François, qui ſuit;
2. Bermond, Seigneur de Châtonnay & des Maiſons fortes de Mégrieu & de Domarin & Co-Seigneur d'Illins, tranſigea deux fois avec ſon frère, d'abord par acte du 10 Août 1376, par lequel la Terre de Châtonnay & la Maiſon forte de Mégrieu lui furent cédées, & en ſecond lieu, par autre acte du 22 Mars 1377, en vertu duquel le Fief de Domarin & une partie de la terre d'Illins lui furent remis. Il fit hommage au Dauphin pour le tout le 2 Juin ſuivant & mourut ſans poſtérité.
3. & 4. Jacquemette & Blanche.

X. François de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Eparres & de Châtonnay, fit le voyage de Pruſſe, ſous le Lieutenant Général Saintré, avec dix autres Seigneurs du Dauphiné, ſous le règne de Charles V. Il avoit fait hommage noble au Dauphin, le 23 Mars 1363 pour les Terres de Maubec, de Caſeneuve & des Eparres; il vendit cette dernière terre, l'an 1381, à *Guillaume de Bocſozel*, la racheta enſuite des enfans de ce *Guillaume*, puis il en fit hommage le 18 Janvier 1393. Il avoit épouſé, l'an 1363, *Alix de Grolée*, fille de *Jean*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, &c., Bailli de Mâcon, & d'*Eléonore de Juis*: De ce mariage vinrent :

1. Hugues, qui ſuit;
2. François, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité;
3. Humbert, lequel a fait la branche de *Renage*, qui ne ſubſiſte plus;
4. Alix;
5. Philiberte, mariée, le 14 Juin 1395, à *Phi-*

lippe de Vienne, fils de *Jean*, Seigneur de Rollans, Amiral de France & Maréchal de Bourgogne, & de *Jeanne d'Oiſelet ;*

6. Et CATHERINE, première femme, le 1er Novembre 1387, de *Guigues*, Seigneur *de Montbel*, d'Entremonts, &c., duquel elle eut poſtérité. Voy. MONTBEL.

XI. HUGUES DE MAUBEC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, de Roche, des Eparres, &c., combattit à la bataille qui ſe donna, l'an 1429, près d'Anthon, dans le Viennois, contre le Prince d'Orange, les Ducs de Bourgogne & de Savoie, qui s'étoient ligués pour s'emparer du Dauphiné, pendant les guerres du Roi CHARLES VII avec les Anglois. De Serre & les autres Hiſtoriens François diſent que ledit HUGUES, Baron DE MAUBEC, y fut remarqué entre tous, pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il épouſa, le 21 Janvier 1425, *Jeanne de Montlaur*, fille & héritière de *Louis de Montlaur*, & de *Marguerite de Polignac*, ſa première femme. Cette alliance obligea ſes ſucceſſeurs en ligne directe, de prendre le ſurnom. de *Montlaur*. HUGUES eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit ;
2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Roche*, en Dauphiné, éteinte, rapportée ci-après ;
3. ARTAUD, tige de la troiſième branche, établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, mentionnée enſuite ;
4. ALIX, mariée à *Pierre de Dio ;*
5. ANTOINETTE, femme de *Robert de Laſtic*, Chevalier, Seigneur d'Unſac, en Auvergne, &c., dont des enfans. Voy. LASTIC, en Auvergne ;
6. Et GUÉRINE.

XII. FRANÇOIS-LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, Seigneur & Baron de Maubec, &c., teſta l'an 1478. Il avoit épouſé, le 26 Juin 1448, *Anne de la Fayette*, fille de *Gilbert*, IIIe du nom, Seigneur *de la Fayette*, &c., Maréchal de France, & de *Jeanne de Joyeuſe*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Seigneur de Salaize & du Luguet, en Auvergne, qui eut deux enfans, morts ſans poſtérité ;
3. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, depuis Commandeur de Puimoiſon, vivant encore en 1542 ;
4. Et ANNE DE MAUBEC DE MONTLAUR, mariée à *François de la Rouvière*, Seigneur de Peynier.

XIII. LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec & de Montlaur, Conſeiller & Chambellan du Roi, épouſa, l'an 1476, *Alix de Miolans*, fille de *François*, Seigneur *de Miolans*, en Savoie, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et ANNE, mariée à *Louis*, Baron de *Saſſenage*.

XIV. LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec & de Montlaur, épouſa, l'an 1497, *Philippe de Balſac*, fille de *Roffec*, IIe du nom, Seigneur de Gliſenove, &c., & de *Jeanne d'Albon*. Il n'eut de ſon mariage qu'une fille, nommée

XV. FLEURY DE MAUBEC DE MONTLAUR, Marquiſe de Maubec, &c., qui s'eſt mariée, 1° l'an 1526, avec *Jean de Veſc*, Baron de Grimaud. (LOUIS DE MONTLAUR, ſon père, & ſa femme, donnèrent aux enfans qui naîtroient de ce mariage, tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le ſurnom *de Montlaur*.) Elle ne laiſſa que des filles ; & 2° en 1551, avec *Jacques de Raimond-Mormoiſon*, Seigneur de Modène, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont poſtérité. Voy. RAIMOND-MODÈNE (DE). Par ſon teſtament du 2 Février 1576, elle ordonna que le fils qu'elle avoit eu de ſon ſecond mari prendroit le ſurnom *de Montlaur*, auſſi bien que tous ſes aînés qui naîtroient de ſa poſtérité. Cette branche a fini à LOUIS DE MONTALUR, IIIe du nom, Marquis de Maubec.

BRANCHE
des Seigneurs DE ROCHE, *en Dauphiné.*

XII. HUGUES DE MAUBEC, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Roche, en Dauphiné, de Chateauneuf & du Moneſtier, en Vivarais (ſecond fils d'HUGUES, IIe du nom, & de *Jeanne de Montlaur)*, épouſa, en 1478, *Ennemonde Allemand ;* il tranſigea, le 25 Mars 1514, avec *Falcos Allemand*, neveu de ſa femme, touchant ſa dot. De ce mariage vinrent :

1. AIMARE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, marié avec *Jeanne de Charnot*, dont il n'eut qu'une fille ;
3. JEAN, qui ſe trouva à la journée de Marignan, en 1515, & à celle de Cerifoles, en

1544, dit le P. Hilarion de la Coſte, dans ſon *Eloge des Dauphins de France;*
4. Et GUILLAUME.

XIII. AIMARE DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, épouſa, en 1529, *Claudine de Theïs*, Dame de la Bayette, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Bayette & de Belle-Combe, & de *Claudine du Terrail*. Ils eurent :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité en 1608;
2. ANNE, mariée à *Claude de la Maladière*, Seigneur de Maſſonnas;
3. Et MARTINE, femme, en 1538, de *Philibert*, Seigneur *de Cordon* & d'Evieu, en Bugey, fils de *Pierre de Cordon*, Seigneur d'Evieu, & de *Guigonne de Viry*.

BRANCHE
de MAUBEC, *établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin.*

XII. ARTAUD DE MAUBEC (troiſième fils d'HUGUES, II^e^ du nom, & de *Jeanne de Montlaur*), reçut de FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLAUR, ſon frère aîné, par les mains de JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſon neveu, la ſomme de 1000 écus, pour reſte & entier payement de ſes droits de légitime ſur les biens d'HUGUES DE MAUBEC, II^e^ du nom, ſon père : c'eſt ce qui conſte par un acte du 1^er^ Avril 1519, reçu par *Amédée Guillini*, Notaire de Mormoiron. (Il eſt parlé dudit ARTAUD dans l'*Hiſt. des Comtes de Valentinois*, par du Cheſne, aux preuves, p. 99, où il rapporte un extrait des Regiſtres du Parlement de Paris de l'an 1454, ſur un procès d'*Armand de Polignac*, contre *Anne de Montlaur*, veuve de *Charles de Poitiers*, & FRANÇOIS DE MAUBEC, dit *Louis de Montlaur*, HUGUES, ARTAUD & ANTOINETTE DE MAUBEC, enfans d'HUGUES II, Seigneur DE MAUBEC, & de *Jeanne de Montlaur*). Suivant un acte du 3 Mai & un autre du 2 Novembre 1513, paſſé devant ledit *Guillini*, ARTAUD reçut de *Bertrand de Martini*, Seigneur de Montguers, ſon beau-père, & par les mains de *Raymond de Martini*, ſon beau-frère, le reſte & entier payement de la dot de ſon épouſe. Il fit ſon teſtament le 30 Avril 1519, devant *Guillini*, Notaire, où il eſt qualifié *noble* ARTAUD DE MAUBEC DE MONTLAUR, & fit pour héritier univerſel ETIENNE, ſon fils aîné. Ledit ARTAUD fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, où, après y avoir réſidé pluſieurs années, il épouſa, le 3 Février 1498, *Antoinette de Martini*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Montguers, habitant du Buis, en Dauphiné. (Leur contrat de mariage fut paſſé le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée Guillini*, Notaire de Mormoiron : il y eſt dit que ce mariage avoit été fait & conſommé ſelon les lois de l'Egliſe depuis pluſieurs années, & que ce contrat n'avoit été rédigé qu'alors par la négligence des parties.) De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. LOUIS;
3. Et HUGUES, qui tranſigea avec *Falcos Allemand*, neveu de ſa femme, en 1514. (Ce *Falcos* étoit frère aîné d'*Artaud.)*

XIII. Noble ETIENNE DE MAUBEC DE CARTOUX fut obligé de prendre le nom *de Cartoux*, par le teſtament d'*Antoine de Cartoux*, Prêtre, habitant de la ville de Sault, en Provence, parent d'*Antoinette de Martini*, mère dudit ETIENNE. Il le fit ſon héritier univerſel, à cette condition qu'il porteroit ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité : ce teſtament eſt du 20 Janvier 1513, écrivant *Amédée Guillini*, Notaire de Mormoiron. *Pierre de Cartoſi* ou *Cartoux*, habitant dudit lieu de Mormoiron, qui épouſa ladite *Antoinette de Martini*, veuve d'ARTAUD DE MAUBEC, renouvela la même obligation audit ETIENNE & le fit ſon héritier, à cette condition qu'il continueroit de porter ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité, par ſon teſtament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine Guillini*, Notaire de Mormoiron. Noble ETIENNE DE MAUBEC DE CARTOUX, ainſi qualifié dans ſon teſtament, épouſa, par contrat du 24 Juin 1534 (paſſé devant *Blaiſe Guérin*, Notaire du Thor, & *Etienne de Tillia*, Notaire de Mazan), noble *Catherine de Guaſt du Thor*, à laquelle il légua les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'ARTAUD DE MAUBEC, ſon père, par ſon teſtament du 23 Avril 1551, paſſé devant *Antoine Guillini*, Notaire de Mormoiron. Il fit pour héritier ſon fils aîné. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. CLAUDE, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Siffrein de Carpentras;
3. Et ESPRIT.

XIV. Noble PIÉRRE DE MAUBEC DE CARTOUX, ainſi qualifié dans ſon teſtament, ſervit 25 ans en qualité de Capitaine d'Infante-

rie dans les Troupes du Roi. Pluſieurs paſſeports à lui accordés, ſignés & ſcellés, en ſont foi: un donné par M. le Comte de la Motte-Verdeyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour S. M. à Grenoble, le 11 Mai 1570; un autre donné à Turin par Dona CATHERINE D'AUTRICHE, Ducheſſe de Savoie, le 30 Mars 1593, & pluſieurs autres. Il épouſa, par contrat du 24 Janvier 1569, paſſé devant *Guillaume Gaudibert*, Notaire de Malaucène, noble *Madeleine d'Augier de Malaucène*; il fit ſon teſtament le 12 Juillet 1592, paſſé devant ledit *Antoine Guillini*, Notaire. Ses enfans furent:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. ESPRIT, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec noble *Françoiſe de Séguins des Beaumettes*;
3. LOUISE, femme de noble *Pierre-Vincent de Camot*, d'une illuſtre Maiſon originaire du Piémont, mort ſans poſtérité;
4. Et CATHERINE.

XV. Noble CLAUDE DE MAUBEC, inſtitué héritier de ſon père, épouſa, par contrat du 16 Juin 1615, paſſé devant *André Dupuis*, Notaire à Villeneuve, noble *Anne d'Anaſtaſy*, de Villeneuve-lès-Avignon. Il teſta le 12 Avril 1631, devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon. De ce mariage vinrent:

1. Noble CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit, inſtitué héritier par ſon père;
2. Et ANNE, mariée à noble *André d'Anſelme de Grugières*, par contrat paſſé, le 31 Janvier 1633, devant *Maſſan*, Notaire de Mormoiron.

XVI. Noble CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC DE CARTOUX, Seigneur de Bouquier, ainſi qualifié dans ſon teſtament du 9 Juin 1673, paſſé devant *Mourgier*, Notaire de Villeneuve-lès-Avignon, avoit épouſé, 1° par contrat du 11 Juin 1643, paſſé devant *Olivier Renaud*, Notaire de Montjay, en Dauphiné, noble *Suſanne d'Agoult*, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanouſſe, & de *Claire de Morges*, Dame deſdits lieux; & 2° en 1670, *Jeanne du Plan*. Du premier lit il eut:

1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit;
2. ANNE-MARIE, alliée, le 27 Août 1668, à noble *Scipion de Sylveſtre*, Seigneur de Châteauneuf-Miravail, habitant de Gordes, en Provence;
3. CLAIRE-CHARLOTTE, Religieuſe au Monaſtère de Sainte-Urſule de Pernes;
4. MADELEINE, Religieuſe au même Monaſtère.

Et du ſecond lit vinrent:

5. N.... DE MAUBEC DE CARTOUX, Chanoine Régulier dans l'Ordre de Saint-Ruf;
6. & 7. Et deux filles, Religieuſes au Monaſtère de Sainte-Eliſabeth à Villeneuve-lès-Avignon.

XVII. JEAN-JOSEPH DE MAUBEC DE CARTOUX, Chevalier, Seigneur de Bouquier, inſtitué héritier par ſon père, fit deux teſtamens, l'un en 1698, & l'autre le 28 Avril 1718, devant *Gabriel* & *Joſeph Bertrand*, Notaires de Mormoiron, & inſtitua pour héritier JEAN-BAPTISTE, ſon fils aîné: ce qu'il ratifia deux jours après en conſéquence de ſon mariage. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Décembre 1672 (paſſé devant *Charles Aymard*, habitant de Carpentras, & *Gabriel Bertrand*, habitant de Mormoiron, Notaires), noble *Marie-Françoiſe d'Alleman*, de Carpentras, fille d'*Eſprit d'Alleman*, & de *Diane-Jeanne de Boutin de Valouſe*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. JOSEPH-CÉSAR, reçu dans les Gardes de la Marine à Toulon;
3. JOACHIM, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurent, tué à la bataille d'Hochſtaedt en 1704;
4. PHILIPPE-AUGUSTE, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Blaiſe-des-Monts, mort en 1750. Il avoit été reçu Chevalier de Juſtice ſur ſes titres originaux, qui furent vérifiés par les Commandeurs & Chevaliers dudit Ordre, députés Commiſſaires pour faire leſdites preuves, leſquelles furent enregiſtrées avec tous les actes mentionnés en cette Généalogie, dans les Archives & Chancelleries de Malte & dans celles du Grand Prieuré de Saint-Gilles à Arles;
5. FRANÇOIS, Eccléſiaſtique, mort en 1717;
6. PAUL-JOSEPH-BALTHAZAR;
7. MARIE-ANNE;
8. Et ANNE, mariée avec N.... *de Murris-de-Pradala-Saint-Martin*.

XVIII. JEAN-BAPTISTE DE MAUBEC DE CARTOUX, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, teſta le 19 Février 1730, devant *Joſeph Bertrand*, Notaire de Mormoiron. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Novembre 1711, paſſé devant *Malatra*, Notaire de Pernes, & ledit *Joſeph Bertrand*, Notaire de

Mormoiron, *Marie de Quiqueran de Beaujeu de Ventabren*, fille de *Thomas*, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la ville de Pernes, & de Dame *Diane de Grillet de Briſſac*. Leurs enfans furent :

1. Esprit-Joseph-Marie, qui ſuit, inſtitué héritier par ſon père ;
2. Jean-Joseph, né à Mormoiron le 12 Janvier 1718, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe noble, Royale & Collégiale d'Ainay, à Lyon, ſur ſes preuves de nobleſſe faites audit Chapitre, admiſes & déclarées bonnes & valables par acte capitulaire, le 28 Mars 1763 ;
3. Et Paul-Pierre-Joseph-Augustin, né le 5 Août 1720, Religieux dans l'Ordre des Grands Auguſtins, mort en 1766, étant Prieur au Couvent d'Arles.

XIX. Esprit-Joseph-Marie de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, né à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, le 10 Janvier 1717, a fait deux campagnes en Italie en 1733 & 1734, étant Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'eſt trouvé dans la première campagne aux ſièges de Pizzighettone & du Château de Milan, n'ayant que 16 ans, & dans la ſeconde, aux deux attaques de Colorno, à l'affaire du paſſage de la Secchia & à la bataille de Guaſtalla. Il a épouſé, par contrat du 20 Février 1748, paſſé devant *Pierre-Claude Durand*, Notaire de Caromb, & *Jean-Joſeph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, *Marie-Roſe de Camaret de Belle-Isle*, fille de *Jean-François-Ignace de Camaret*, Chevalier, Seigneur de Belle-Isle, & de noble Dame *Conſtance de Salis* ; elle eſt morte le 11 Novembre 1759. Il a laiſſé pour fils unique,

XX. Joseph-Marie-François de Maubec de Cartoux, né le 3 Octobre 1749, qui a ſervi près de ſix ans, étant Sous-Lieutenant dans le Régiment de Lanan, Dragons. (Il n'eſt pas encore marié.)

La nobleſſe de cette ancienne Famille a été reconnue par Ordonnance de M. de Lamoignon, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier, le 20 Septembre 1697, lors de la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, enſuite d'un Arrêt du Conſeil du Roi, où la Nobleſſe du Royaume fut obligée de faire conſtater ſes titres. Claude-François de Maubec, qui réſidoit à Villeneuve-lès-Avignon, où il avoit une maiſon & du bien, fut cité comme les autres & reconnu ſur la production de ſes titres. Il eſt nommé & qualifié dans ladite Ordonnance, *noble* Claude-François de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier. (Pluſieurs Hiſtoriens, entr'autres Guichenon, André Favin, André du Cheſne & de Serre, parlent de la Famille de Maubec & des perſonnes illuſtres qu'elle a données.)

Les armes : *d'or, à 2 léopards d'azur, poſés l'un ſur l'autre.*

MAUBEUGE, Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 340. François de Maubeuge, demeurant au Bois, Election de Laon, produiſit des titres de quatre races depuis l'an 1545 ; — Claude de Maubeuge, Seigneur de Séry, demeurant à Merlet ; Madame *le Blond*, veuve de feu Nicolas de Maubeuge, Seigneur de Monceau, & Philippe, ſon fils, demeurant à Laon, furent jugés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Juin 1670.

De cette même Famille étoit Jean de Maubeuge, Seigneur de Fuligny, en Champagne, Capitaine d'Infanterie.

Il exiſte auſſi de cette Famille trois Officiers : le premier, qui a ſervi dans le Régiment Royal-Comtois, Chevalier de Saint-Louis, eſt retiré dans ſes Terres ; le ſecond, dit *le Chevalier* de Maubeuge, s'eſt marié à la Rochelle, où il eſt Major du Régiment Provincial & Chevalier de Saint-Louis & le troiſième eſt Lieutenant dans Royal-Comtois.

Les armes : *vairé d'or & de gueules.*

* MAUBOURG. Une héritière du nom *de Maubourg* porta, dans la branche aînée de la Maiſon *de Fay*, la Terre de *Maubourg* avec celle de *la Tour*, en Velay. Voy. * FAY (de), en Velay.

MAUCAZRE (le), Reſſort de Leſneven, en Bretagne : Famille qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Août 1659, au rapport de M. de Larlan, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'or, à 3 roſes de gueules.*

MAUCOMBLE, branche de la Maiſon *de Pardieu*, éteinte dans *Louis de Pardieu*, Chevalier, Marquis de *Maucomble*, &c., lequel n'a eu que deux filles, qui ont porté les biens de cette branche dans les Maiſons de *le Veneur* & *d'Oſmont*. Voy. PARDIEU.

MAUCONVENANT (de), ancienne No-

bleſſe de Normandie, Election de Carentan, dont étoit Françoise-Bonaventure de Mauconvenant, appelée *Mademoiſelle de Sainte-Suſanne*, qui s'eſt mariée à *Jean-Jacques Bazan*, Marquis de Flamenville, mort le 27 Novembre 1752, laiſſant poſtérité. Voy. BAZAN DE FLAMENVILLE.

A cette Famille appartiennent: 1° N... de Mauconvenant, dit *le Chevalier de Sainte-Suſanne*, ci-devant Capitaine dans le Régiment Colonel-Général, Dragons, aujourd'hui retiré avec la Croix de Saint-Louis & le brevet de Meſtre de Camp; 2° & ſa ſœur N... de Mauconvenant de Sainte-Susanne, qui s'eſt mariée, en 1744, avec *Charles-Daniel Loir du Lude*, Ecuyer

Les armes de Mauconvenant ſont: *de gueules, à 9 quintefeuilles d'argent.*

MAUCQUOIS ou MAUQUOIS, Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 340. François Maucquois, Seigneur de Mathonmeſnil, au Comté d'Eu, où il demeuroit, & Charles Maucquois, Seigneur d'Heudlimont, demeurant à Bethencourt, Bailliage d'Amiens, firent, en 1666, preuve de nobleſſe, depuis le 3 Octobre 1478. (François étoit fils d'autre François Maucquois, Seigneur de Mathonmeſnil, & d'*Anne Denetz*, fille de *Nicolas Denetz*, Conſeiller en la Cour des Aides.)

Les armes: *d'azur*, à 3 *trèfles d'or & un beſant du même en cœur.*

MAUDET, Reſſorts de Rennes & de Nantes, en Bretagne: Famille noble qui remonte à Hémery Maudet, vivant l'an 1480, lequel s'eſt marié à *Robine du Bignon*. (Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation: le premier, au rapport de M. Deniau, du 27 Février 1669, & le ſecond, au rapport de M. le Jacobin, du 10 Mars 1671.

Les armes: *loſangé d'or & de gueules.* (Manuſcrit in-fol. des *Généal. de Bretagne.*)

MAUDUIT, en Normandie; Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1668, qui porte pour armes: *de ſable, à l'agneau paſcal d'argent; le pannonceau d'or, croiſé du ſecond.*

MAUDUIT, Seigneur du Pleſſix & de Chef-du-Bois: autre Famille, dont eſt l'Abbé N... de Mauduit du Plessix, Vicaire Général au Diocèſe de Vannes, qui a été nommé, le 1er Novembre 1767, à l'Abbaye de Saint-Afrodiſe, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Béziers.

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 étoiles* (aliàs *molettes*) *de gueules.*

MAUDY (de). De cette Famille noble étoient Charles & François de Maudy, Seigneur de Billy, demeurant à Barzy, Election de Laon, auxquels le Roi accorda un Arrêt de maintenue le 1er Février 1668.

Les armes: *d'argent, à 3 faſces de gueules, accompagnées de 10 loups de ſable*, 3, 3, 3, & 1. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 340.)

MAUGER, en Normandie, Ecuyer, Sieur du Boſq, Election de Coutances; Famille noble, qui a pour armes: *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée aux 1 & 4 de 2 chevrons de ſable, & aux 2 & 3 d'un lion du même.*

MAUGER, Ecuyer, Sieur de Caligny, Election de Bayeux, autre Famille noble de la même Province, qui porte: *de gueules, à 6 billettes d'argent*, 3, 2 & 1.

MAUGIRON, ancienne Nobleſſe du Dauphiné, ſur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*. La Seigneurie de *Montléans*, près de Vienne, fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Septembre 1569, en faveur de Laurent de Maugiron, Lieutenant de Roi en Dauphiné. De lui deſcend

Louis-François, dit *le Comte* de Maugiron, Colonel d'un Régiment de ſon nom, ci-devant Saſſenage, qui fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, Maréchal de Camp le 1er Mai 1748, Lieutenant Général le 25 Juillet 1762, & mourut à Valence le 15 Mars 1767, le dernier mâle de ſa Maiſon. Il avoit épouſé, le 8 Octobre 1740, *Marie-Françoiſe de Saſſenage*, préſomptive héritière de ſon illuſtre Maiſon, & fille aînée de *Charles-François*, Marquis *de Saſſenage*, mort le 2 Juin 1762, à 68 ans, & de *Marie-Françoiſe-Caſimire de Saſſenage*, ſa couſine. Elle ſe remaria, le 23 Août 1768, à *Armand-Sébaſtien de Bruck*. De ſon premier mari nous ne connoiſſons que

Mademoiſelle de Maugiron, qui s'eſt mariée, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 26 Juillet 1766, avec *Anne-Jean-Bap-*

tiſte-Emilie Rouault, appelé *le Vicomte de Gamaches*, né le 6 Décembre 1734.

Les armes : *mal-gironné d'argent & de ſable de 6 pièces.*

MAUGIS, Famille noble, qui porte pour armes : *de ſable, au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné d'argent, accompagné de 4 fleurs de lis d'or, en orle.*

* MAULDE ancienne Nobleſſe du Hainaut, dont nous en avons déjà parlé dans la prem. édit. de ce *Dictionnaire*, tom. II, p. 490 & tom. VII, p. 334.) Une partie de la terre de MAULDE eſt en deçà de l'Eſcaut & encore poſſédée par les Seigneurs *de Ligne*, qualifiés du titre de *Barons de Maulde*, dès l'an 1000 ; l'autre partie eſt en delà de l'Eſcaut, d'où relevoient 15 fiefs nobles, & étoit poſſédée auſſi, dès l'an 1000, par WAUTHIER DE MAULDE, qui s'eſt marié 1° à *Agnès de Saveuſe* ; & 2° à *Amande d'Enghien*. (La reſſemblance des armes des Seigneurs *de Ligne* & des Seigneurs DE MAULDE qui ſont : *d'or, à la bande de ſable*, feroit préſumer que ces deux Maiſons ont la même origine ; mais le Marquis de *la Buiſſière* les porte : *la bande chargée de 3 croix d'argent.*)

En 1180, une *Oudine de Ligne*, ſœur de *Wauthier* & de *Faſtre de Ligne*, fut mariée à MATHIEU DE MAULDE, diſent les *Annales du Comté de Hainaut*, p. 213. Suivant ces mêmes *Annales* & Carpentier, *Hiſt. de Cambréſis*, les alliances de la Maiſon DE MAULDE ſont avec celles *de Hallwin, Alſace-Héninliétard*, *de Barbançon*, *de Berghes*, *de Clèves*, *Ghiſtelles*, *de Montmorency*, &c. Elle a donné des Chanoineſſes aux nobles Abbayes d'Aveſnes, Mons, Nivelle, &c.

Un WATHIER, Seigneur DE MAULDE, ſuivit, en 1201, au voyage de la Terre Sainte, Baudouin, Comte de Hainaut ; RENAUD DE MAULDE fut Gouverneur de Guiſe en 1250.

Les Archives de Saint-Guiſlain & de Saint-Martin marquent que GUILLEMETTE DE MAULDE, héritière de la branche aînée en 1422, emporta de ſa Maiſon 300,000 florins de rente, ſomme très-conſidérable pour ces tems-là, s'il n'y a pas erreur de chiffre, & la terre de MAULDE en deçà de l'Eſcaut, en eſt ſortie par la vente qu'elle en fit à Antoine de Carondelet. Elle fut marié 1° à *Jean de Barbançon* ; & 2° à *Hector de Clèves*.

La Baronnie de *Colembert* eſt entrée dans cette Maiſon par le mariage de *Jeanne*, Baronne *de Colembert*, dans le Boulonnois, Dame de Condette, avec PIERRE DE MAULDE, Seigneur de Neuville. Il en eut :

FÉLIX DE MAULDE, Baron de Colembert, Pair du Comté de Boulogne, qui épouſa, 1° *Marie de Lameth*, laquelle lui apporta en mariage la Vicomté de Liannes. Elle fut mère de

GABRIEL DE MAULDE, qui s'eſt marié à *Catherine de Calonne*, dont :

GABRIEL DE MAULDE, II^e^ du nom, qui fut père de

GABRIEL DE MAULDE, III^e^ du nom, en faveur duquel la Baronnie de *Colembert* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1691, enregiſtrées le 29 Avril 1693. Il fut fait Maréchal de Camp & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Boulonnois, & eſt mort le 25 Avril 1726, ne laiſſant d'*Eliſabeth de Toſſe*, ſon épouſe, qu'une fille unique nommée

MADELEINE, qui s'eſt mariée avec *Achille*, Vicomte *d'Iſque*, dont elle a eu poſtérité. Voy. ISQUE (D').

(L'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 559, fait mention de JEAN DE MAULDE, Baron de Colembert, qui s'eſt marié à *Anne de Monchy*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Auſſonnes, & de *Madeleine de Boſſut*.)

Dans la même Maiſon DE MAULDE a paſſé la terre de *la Buiſſière*, en Artois, par le mariage de GEORGES DE MAULDE, avec *Joſſine de Courteville*, Dame de la Buiſſière & de Famillereux, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de la Buiſſière. GEORGES DE MAULDE, Seigneur de Maurois, mourut en 1597 ; il deſcendoit au XIII^e^ degré de WATHIER, Sire DE MAULDE, vivant dans le XII^e^ ſiècle. Il a eu de ſon mariage :

JACQUES DE MAULDE, Gouverneur de Lens, qui, de *Marguerite-Jeanne de Montmorency de Neuville-Wiſtaſſe*, mariée en 1640, eut :

ALBERT DE MAULDE, en faveur duquel la Seigneurie de *la Buiſſière* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1662. Cet ALBERT eut d'*Antoinette de Preud'homme de Haillies*, ſa ſeconde femme,

ANGE-LÉON-ANTOINE DE MAULDE, Marquis de la Buiſſière, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié (fui-

vant les *Tablettes hiſt.*, part. VII, p. 267), en 1717, à *Marie-Anne d'Auxy de Monceaux*, fille de *François*, III^e^ du nom, Comte de Monceaux, & de *Madeleine de Jubert du Thil*, dont il n'a point eu d'enfans. Il a eu pour héritier, en 1740, ſon frère,

Louis-François, dit *le Comte* de Maulde, Marquis de la Buiſſière, mort en 1763, lequel avoit épouſé, le 12 Juillet 1735, *Marguerite-Félicité de Conflans de Saint-Remy*, De ce mariage ſont iſſus:

1. Léon-Eugène-Louis, qui ſuit;
2. Maximilien-Gabriel, né le 24 Septembre 1740, Colonel aux Grenadiers de France en Janvier 1758;
3. Adélaïde, née en Janvier 1742, qui s'eſt mariée, en Mai 1760, à *Henri*, Comte *de Lur* & de Saluces, Brigadier des Armées du Roi en 1762;
4. Et Félicité, née le 1^er^ Novembre 1748.

Léon-Eugène-Louis, Comte de Maulde, Marquis de la Buiſſière, né le 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France le 15 Avril 1762, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 16 Avril, célébration le 1^er^ Mai 1764, N... *Davy de la Pailleterie*. (Nous ignorons s'il a eu poſtérité.)

De cette Famille étoit Jean-Baptiste-Joseph de Maulde, Ecuyer, Seigneur de Ladeuze, Bois-Sauvage, la Tour, &c., mort le 29 Avril 1745, qui avoit épouſé, par contrat du 19 Mai 1714, *Thérèſe-Aldegonde de Haynin*, née au Château de Cerfontaine le 31 Mars 1699, Dame & héritière de Cerfontaine, du Cornet & de Frémicourt, fille d'*Erneſt-Charles-André de Haynin*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, &c., & de *Catherine-Françoiſe Lardenmois de Ville*, dont il eut:

1. Marie-Alexandrine-Josèphe, femme, le 19 Octobre 1745, de *Charles-François-Joſeph de Berghes-Saint-Winock*, Chevalier de Saint-Louis, vivant ſans enfans;
2. Marie-Philippe-Catherine-Josèphe, dite *Mademoiſelle* de Maulde;
3. Et Marie-Cécile-Agnès-Josèphe, alliée, par contrat du 19 Novembre 1751, à *Jean-Emmanuel de Rambour*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie.

* MAULE, Baronnie dans le Vexin François, que *Jacqueline de Morainvillier* porta en mariage, en 1544, à *Robert de Harlay*, Seigneur de Sancy. Elle fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de ſon petit-fils, *François de Harlay*, par Lettres du mois d'Août 1667, enregiſtrées le 15 Mars 1668. Cette terre fut depuis acquiſe par *Joſeph-Guillaume de la Vieuville*, Maître des Requêtes, Secrétaire des commandemens de la Ducheſſe de Bourgogne, en faveur duquel le titre de *Marquiſat de Maule* fut confirmé, par Lettres du mois de Décembre 1699, enregiſtrées le 9 Juillet 1701. Il mourut le 21 Août 1700, laiſſant de *Marie l'Huillier*, ſa femme, morte le 30 Mai 1742, à 48 ans, entr'autres enfans, *Alexandre de la Vieuville*, Marquis de *Maule*, qui avoit été Secrétaire des Commandemens de Madame la Dauphine & eſt mort le 28 Février 1733, ſans enfans de ſa femme *Marguerite Neyret*, décédée le 1^er^ Juillet 1718. Les anciens Seigneurs de Maule étoient ſortis de *Baudouin de Brionne*, frère puîné de *Richard* I^er^, Comte *de Clare*, tous deux fils de *Gilbert*, Comte *d'Eu* & de Brionne. *Baudouin* donna à Saint-Amand de Rouen l'Egliſe de *Maule* avec les dîmes; *Richard*, ſon fils aîné, paſſa en Angleterre du tems de Guillaume *le Conquérant*, dont il reçut de grands biens. (On prétend que c'eſt de lui que deſcendent les Comtes de *Devonshire*.)

MAULÉON. Voy. CHATILLON.

MAULÉON, ancienne Nobleſſe, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, lors de la promotion du 31 Décembre 1585, dans Géraud de Mauléon, Seigneur de Gourdan, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Calais, mort ſans alliance le 14 Septembre 1593. Il étoit fils unique d'Espagnolet de Mauléon, Seigneur de Gourdan, & de *Jeanne de Saman*).

Les armes: *de gueules, au lion d'or*. (Extrait de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 92.)

MAULÉON. Voy. VINCENS de MAULÉON.

MAULÉVRIER, titre d'une branche de la Maiſon *Colbert*, iſſue du troiſième frère du Contrôleur Général, *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Seignelay. Voy. COLBERT.

* MAULÉVRIER, en Anjou: Terre & Baronnie érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Août 1542 données à Lyon & enregiſtrées le 21 Novembre ſuivant en faveur de *Claude Gouffier*, Duc de Roannez, Marquis de Boiſ-

ſy, &c., Grand Ecuyer de France, &c., fils d'*Artus*, Pair & Grand Maître de France, & neveu d'*Adrien Gouffier*, connu ſous le nom de *Cardinal de Boiſſy*. Voy. GOUFFIER.

* MAULÉVRIER, en Bourgogne, dans le Mâconnois : Terre & Seigneurie poſſédée, dans les XIV^e^ & XV^e^ ſiècles, par un rameau de la branche des Seigneurs de *Marcilly*, de la Maiſon *de Damas*, & que *Françoiſe de Damas-Marcilly* porta, le 19 Décembre 1544, à ſon mari, *Denis de Savary*, dont elle eut poſtérité. Voy. SAVARY. C'eſt un Marquiſat qui a été acquis par le grand-père de *Jean-Baptiſte-Louis Andrault*, Marquis de Maulévrier-Langeron, Maréchal de France. Voy. ANDRAULT.

* MAULÉVRIER, autre Terre & Seigneurie conſidérable, ſituée en Normandie, Election de Caudebec, qui a été longtems poſſédée par la Maiſon *de Savoie*, de laquelle *Pierre de Brézé*, II^e^ du nom, Grand Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, l'acquit : il porta en conſéquence le titre de *Comte de Maulévrier*. Son fils, *Jacques de Brézé*, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, eut de *Charlotte*, fille naturelle du Roi CHARLES VII, *Louis de Brezé*, Comte de *Maulévrier*, Grand Veneur de France, qui, de *Diane de Poitiers*, depuis Ducheſſe de Valentinois, n'eut que deux filles : l'aînée, *Françoiſe de Brezé*, eut le Comté de *Maulévrier* avec la Baronnie de Mauny, qu'elle porta en mariage, le 19 Janvier 1538, à *Robert de la Marck*, IV^e^ du nom, Duc de Bouillon, Maréchal de France ; elle fut le partage de leur ſecond fils, *Charles-Robert de la Marck*, qui mourut en Septembre 1622. Il avoit vendu, quelques années auparavant, le Comté de *Maulévrier* à *Jacques de Fay*, Seigneur de Bourg-Achard, &c., Bailli de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1621, Enſeigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Connétable de Luynes. Voy. BRÉZÉ, MARCK (DE LA) & FAY (DU), en Normandie, branche des Seigneurs *du Taillis*.

MAULMONT, *aliàs* MAUMONT (DE), Maiſon connue dès l'an 1088, qui tient un des premiers rangs dans la Province du Limouſin, tant par les ſervices importans qu'elle a rendus à l'Etat & ſes illuſtres alliances, que par ſon ancienneté. Elle tire ſon nom de la Ville & Châtellenie de *Maulmont*, dont on voit encore des ruines du Château. Cette Ville & cette Châtellenie furent réunies à celle de Chalus-Chabrol en 1303 & 1307, lors des échanges que GUILLAUME & PIERRE DE MAULMONT, Chevaliers, firent avec le Roi PHILIPPE *le Bel*. — Les noms de Ville & Châtellenie de *Maulmont*, qu'elle portoit dès le XI^e^ ſiècle, ſont conſervés encore dans les actes que l'on paſſe aujourd'hui pour ce qui la concerne, leſquels commencent par ces mots : *Par devant le Garde des Sceaux de toute la Terre, Ville & Châtellenie de Maulmont, qui a appartenu autrefois à ceux* DE MAULMONT. — Lors des ſéparations des branches de cette Maiſon, les cadets donnèrent le nom de *Maulmont* aux Terres qu'ils eurent en partage : le premier fut JEAN, fils puîné d'HUGUES, qui donna le nom de *Maulmont* à une Seigneurie qu'il poſſédoit vers l'an 1220, dans la paroiſſe de Dournazac : il étoit à cette époque Seigneur de la Trie. Ses ſucceſſeurs en ligne directe ont poſſédé ces deux Terres depuis l'an 1220, juſqu'en 1695, que MARIE, fille unique de FRANÇOIS DE MAULMONT, & de *Marie de Lambertye*, les porta en mariage à *Jean Cagnac*, ainſi que la Baronnie de Montbrun, qu'elle eut de la ſucceſſion de *Marie*, née Comteſſe *de Lambertye*, Marquiſe de Choiſeul ; le ſecond exemple de donner ſon nom à la Terre que l'on eut en partage, fut donné, en 1320, par BERTRAND, III^e^ fils de PIERRE, qui donna le nom de *Maulmont* à une Terre dans la paroiſſe de Rosiers, en Bas-Limouſin : ce qui annonceroit que c'eſt lui qui lui donna ce nom, c'eſt que GUILLAUME, ſon frère aîné, prenoit ſeulement le titre de *Seigneur de Tonnay-Boutonne*, & que PIERRE, ſon autre frère, prit celui de *Seigneur de Châteauneuf* & *de Tournoël*, qui étoient les Terres que PHILIPPE *le Bel* leur avoit données en échange. La branche des Seigneurs de *Saint-Vit* & celle des Seigneurs de *Saint-Quentin* avoient également une Seigneurie du nom de *Maulmont*. — Cette Maiſon remonte, par filiation ſuivie, à

I. EBRARD DE MAULMONT, qui ſouſcrivit avec *Hélis*, ſa femme, à un titre de l'an 1088, lequel ſe trouve à l'Abbaye de Solignac. On préſume qu'ils eurent pour enfans :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;

2. Et Hugues, Abbé de Solignac, qui vivoit en 1118.

II. Guillaume de Maulmont, Chevalier, vivoit, ſuivant l'*Hiſt. de Guyenne*, en 1118. Les Chartes, dont le dépouillement a été fait par Dom Etiennot, Religieux Bénédictin, en font mention, ainſi que d'Hugues, ſon frère, & de Bernard, qui ſuit, & d'Hugues de Maulmont, que l'on préſume être ſes fils, leſquels vivoient en 1149, & portoient pour armes: *d'azur, à une croix* ou *fautoir d'or*. Les mêmes Chartes portent qu'un Archambaud, Abbé de Solignac en 1160, étoit frère d'Hugues, & portoit pour armes: *d'azur, au fautoir d'or, accompagné de 4 tours d'argent*.

III. Bernard de Maulmont, Chevalier, mentionné dans l'acte ci-deſſus, qui eſt de 1149, ſouſcrivit à un autre en 1160. Il eut de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré,

1. Hugues, qui ſuit;
2. Pierre, Chevalier, qui fit des donations à l'Abbaye de Meymac en 1220;
3. Autre Hugues, Prévôt de Pierre-Buffière en 1194 & Abbé de Solignac;
4. Et Aimery, Chanoine de Limoges en 1196.

IV. Hugues de Maulmont ſouſcrivit à différens actes paſſés en 1196 & 1211. Il eut pour enfans:

1. Etienne, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Maulmont* & de *la Trie*, rapportée ci-après;
3. Gérard, Abbé de Bénévent en 1229;
4. Pierre, qui fit une donation à l'Abbaye de Meymac en 1248;
5. Et Guillaume, qui fit, conjointement avec Pierre, ſon frère, ladite donation, & qui fit bâtir les voûtes de l'Egliſe du Chapitre de Limoges, dont il étoit Archidiacre en 1247.

V. Etienne de Maulmont, Chevalier, vivoit en 1220. (Il eſt rapporté dans un acte de 1313, où il eſt nommé biſaïeul de Pierre de Maulmont.) Etienne eut pour enfans:

1. Adhémar, qui ſuit;
2. Gérard, qui fut, avec Guy de la Roche, exécuteur du teſtament de Marguerite de Limoges, de l'an 1252, dans lequel il eſt nommé frère d'Adhémar. Ce Gérard tranſigea, conjointement avec Hélie, ſon frère, & au nom de Pierre, leur neveu, avec Guillaume & Aimery de Rochechouart, frères, & fils de Marguerite de Limoges, leſquels accordèrent auxdits Seigneurs de Maulmont 80 livres de rente, ſur le Comté de Poitiers, par acte de 1269;
3. Hélie, nommé dans la tranſaction de 1269, qui fut aſſiégé, avec Adhémar & Gérard, ſes frères, dans le Château d'Aixe en 1264;
4. Gilbert, nommé frère puîné d'Hélie, dans un acte de 1267;
5. Et Bertrand, nommé dans un autre acte de même date, frère puîné d'Hélie & de Gilbert.

VI. Adhémar de Maulmont, Chevalier, Châtelain du Château de Chalus, Gouverneur d'Aixe, ayant été aſſiégé par les habitans dans ce Château, avec ſa femme, ſes enfans, Gérard & Hélie, ſes frères, fut contraint de l'abandonner & de ſe retirer dans celui de Chalus-Chabrol; mais la faveur où il étoit auprès de la Vicomteſſe de Limoges, & le zèle avec lequel il ſoutenoit ſes intérêts, animèrent contre lui Boſon de Bourdeilles, Hélie Flamenc, Chevaliers, & autres, leſquels le pourſuivirent, & Boſon de Bourdeilles le tua en 1265. Pierre & Gérard, ſes fils, portèrent leur plainte au Roi Saint Louis, & par Arrêt du Parlement, de l'an 1268, Boſon de Bourdeilles fut condamné à l'amende & à la priſon. Vers le même tems, Saint Louis manda au Bailli de Tours de délivrer ledit Seigneur de Bourdeilles, ſous la garantie de Rotrou de Montfort, Chevalier, & de faire rendre à S. M. le Château de Chalus, dont il avoit dépouillé la Vicomteſſe de Limoges, & dont il s'étoit rendu maître après la mort d'Adhémar de Maulmont. Celui-ci eut pour enfans:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Géraud ou Gérard, Chanoine de l'Egliſe du Puy-en-Velay, Archidiacre de Limoges, Conſeiller du Roi, Gouverneur de Bourgogne, pour Marguerite, Vicomteſſe de Limoges, & Chef de ſon Conſeil, auquel Aimery, Vicomte de Rochechouart, aſſigna une rente de 80 liv., par accord fait entr'eux en 1269. Il acquit, en 1275, la Seigneurie de Chaluſſet, & Marie de Limoges, fille de la Vicomteſſe, & Arthus de Bretagne, ſon mari, lui firent don, en 1280, des Terres de Chalus-Chabrol & de Courbeſy, en conſidération de ſes ſervices & des dommages par lui ſoufferts: il en prit poſſeſſion avec beaucoup de gens armés; mais il eut un démêlé avec Aimery de Rochechouart, à cauſe du bourg d'Oradour, dont l'un & l'autre revendiquoient la Juſtice. On le trouve employé, pour dépenſes par lui faites en Cour de Rome, en 1289. Il fit bâtir, près

du Palais de l'Evêque de Limoges, une tour carrée, appelée la tour de Maulmont; fit ſon teſtament en 1299, par lequel il diſpoſa, en faveur de GUILLAUME & DE PIERRE DE MAULMONT, ſes neveux, des Terres de Chalus-Chabrol, Bourdeilles, Solignac, Courbeſy, Aixe, Brulebourg, Archambaud, & fut inhumé dans l'Egliſe des Religieuſes de Saint-Pardoux-la-Rivière, qu'il avoit fait édifier & où ſe trouvent ſes armes, qui ſont : *d'azur, à 2 faſces d'or;*

3. HÉLIE, Doyen d'Angoulême en 1293, & de Saint-Prieſt, nommé exécuteur du teſtament de noble Guy Sulpice en 1297, auquel furent préſents Guy de Lambertye, Guillaume Adhémar, Emery & Guillaume Penthenne, Chanoines. Il teſta en 1307, en faveur de GUILLAUME & de PIERRE, ſes neveux, & nomma pour ſon exécuteur teſtamentaire, Guillaume de Chenac, Official de Paris ;
4. BERNARD, Abbé de Brantôme en 1280;
5. GUILLAUME, Recteur des Egliſes de Roſiers & d'Egletons. Il eſt rappelé, avec PIERRE DE MAULMONT, ſon neveu, dans un titre de 1307;
6. Et MARGUERITE, nommée dans un titre de 1272, femme d'*Euſtache de Montboiſſier.*

VII. PIERRE DE MAULMONT eſt nommé fils d'ADHÉMAR, frère de GÉRARD, neveu de GÉRARD, & d'HÉLIE, dans l'Arrêt du Parlement contre Boſon de Bourdeilles en 1268 & dans pluſieurs actes où il a ſouſcrit en 1264 & 1265, où il prenoit le titre de *Damoiſeau,* & dans un de 1272, où il prenoit celui de *Chevalier.* Il fut préſent à un don fait en 1266, par Gaſton de Gontaut, Seigneur de Biron, à GUILLAUME, ſon fils. Il eſt nommé dans un autre titre de l'an 1267, avec GUILLAUME, ſon frère, & dans un autre de 1289, avec *Marguerite de Gimel,* ſon épouſe, nommée *Peyronne,* dans un autre titre de 1301, laquelle lui porta la Seigneurie du Château ſupérieur de Gimel. Il eut de ſon mariage :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, de Tournoël & du Château de Moret, par les échanges qu'il fit avec le Roi PHILIPPE *le Bel* en 1307, des Terres dont il avoit été inſtitué héritier par les teſtamens de GÉRARD & d'HÉLIE DE MAULMONT, ſes oncles, en 1299, & 1307. Il fut préſent, la même année 1307, au mariage de *Belcotte de Montberon,* ſa nièce, avec *Guy de Chenac.* Il avoit épouſé, avant 1300, *Marie,* ſœur de *Robert* & de *Marguerite de Maſtas,* & fille de *Guillaume de Maſtas,* Chevalier. Ils ſont nommés l'un & l'autre dans un acte de l'an 1312, où il a le titre de *Chevalier,* ainſi que dans un Arrêt du Parlement de Paris, de la même année, par lequel on voit qu'il avoit commis des excès, à main armée, contre le Seigneur de Beaufort. Il plaida, en 1319, contre Bérard-Raoul-Bertrand de la Roche, contre *Robert de Maſtas,* ſon beau-frère, & contre l'Abbé de Mauzac en 1334, & auſſi contre le Grand Prieur d'Aquitaine, en 1338, pour les droits de Juſtice des Carbonnières. Il mourut avant le 10 Mai 1345, & laiſſa pour fille unique & héritière

   MARGUERITE, qui s'eſt mariée à *Jean de Cairot* (*Caireto*), laquelle n'eut point d'enfans & ne vivoit plus en 1351, que *Hugues de la Roche* prenoit le titre de *Seigneur de Châteauneuf* & *de Tournoel,* dans un Arrêt contre lui, & les ayants cauſe de tous les héritiers de PIERRE DE MAULMONT, au nom deſquels il plaidoit.

3. BERTRAND, chef de la branche des Seigneurs de *Maulmont* & Barons de *Saint-Vit,* rapportée ci après;
4. AGNÈS, dite femme de *Guillaume de Thiern,* dans les teſtamens de GÉRAUD & d'HÉLIE DE MAULMONT, ſes oncles, l'un de 1299, l'autre de 1307. Leur fille, *Bruniſſende de Thiern,* épouſa, en 1312, *Guillaume Guenand.* De ce mariage deſcendent les Ducs *de la Trémoïlle;*
5. Et COMPTOR, dite ſœur d'AGNÈS & femme du Seigneur *de Montberon* (*Robert* IV), ſuivant les mêmes teſtamens de 1299 & 1307.

VIII. GUILLAUME DE MAULMONT, Seigneur de Maulmont, & en partie de Chalus-Chabrol, Chaluſſet, Bourdeilles, Solignac, Courbeſy, Aixe, Brulebourg & Archambaud, avec PIERRE DE MAULMONT, ſon frère, par l'inſtitution faite en leur faveur par les teſtamens, ci-deſſus cités, de GÉRAUD & d'HÉLIE DE MAULMONT, leurs oncles, échangèrent ſéparément ces Terres avec le Roi PHILIPPE *le Bel,* par actes de 1303 & 1307 : GUILLAUME eut en échange, pour ſa portion, les Seigneuries de Tonnay-Boutonne, de Saint-Laurent-des-Girons, de Fouras & de la Coutume de Rochefort, & PIERRE, ſon frère, eut pour la ſienne, comme on l'a dit plus haut, la Seigneurie de Châteauneuf, en Auvergne, de Tournoel & le Château de Moret; GUILLAUME eſt qualifié dans ces actes de *Chevalier.* Il épouſa *Marguerite,* ſœur de *Marie* & de *Robert de Maſtas,* & fille de *Guillaume de Maſtas,* Chevalier, dont il eut :

1. Aimare ou Adhémar, qui ſuit ;
2. Gilbert, qui vivoit avec *Amélie de Chaſtaing*, ſon épouſe, en 1320 ;
3. Gérard, marié, avant 1336, à *Gabrielle de Coſnac ;*
4. Et Gallienne, veuve de *Pierre de Malemort*, Chevalier, en 1332, dont elle eut un fils, nommé *Jobert*, qui étoit ſous ſa tutelle.

IX. Aimare ou Adhémar, IIe du nom, Seigneur de Tonnay-Boutonne, de la Coutume de Rochefort, Fouras, &c., Chevalier, Capitaine du Château de Fouras, paſſa la revue, en 1338, à Saint-Jean-d'Angély, avec un Chevalier, 15 Ecuyers & 28 Archers de ſa compagnie. Il épouſa *Marie de Parthenay*, ſœur de *Guillaume*, & fille de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, & de *Marguerite la Vidameſſe*. Leurs enfans furent :

1. Gérard, qui ſuit ;
2. Aimery, marié à *Catherine du Puy*, dont il eut :

   Hélène, qui fut femme de *Jean de Favars*.
3. Bertrand, Chanoine de Limoges ;
4. Et Guillaume, Sergent d'armes du Roi & Châtelain de Lauzerte, qui rendit hommage à Bordeaux.

X. Gérard de Maulmont, Seigneur de Tonnay-Boutonne, &c., paſſa, avec le titre de *Chevalier*, la revue ſous Clément Rouault, dit *Triſtan*, Vicomte de Thouars, & avec 25 Ecuyers, à Limoges, ſous les ordres du Maréchal de Sancerre, en 1380, & une autre revue à Niort avec ſa Compagnie, en 1386, & à Poitiers, le 15 Février de la même année, avec deux Chevaliers & 18 Ecuyers. Il épouſa 1° *Anne de Thouars ;* & 2° *Anne de Bort*, Dame d'Esbréon, Narbonne & Nouzilly, en Poitou, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit ſont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Bertrand, Evêque de Tulle en 1422 ;
3. Renaud, Prieur de Soubize, qui fut préſent au mariage de Bernard de Maulmont, ſon neveu.

XI. Jean de Maulmont, Seigneur de Tonnay-Boutonne, de Saint-Crépin, &c., chaſſa les ennemis de la Forteresſe de Ventadour en 1388 ; fut un des trois Chevaliers Bacheliers de la Compagnie de Renaud de Pons, Chevalier Banneret, dont la revue ſe fit à Calais en 1405. Dans un Arrêt du Parlement du 15 Mars 1425, où il eſt nommé avec Bernard & Guillaume, ſes enfans, à l'occaſion de la ſucceſſion de Guillaume de la Roche, il eſt qualifié *Chevalier*. Il épouſa *Marie de Couſtin*, Dame de Saint-Crépin, dont il eut :

1. Bernard, qui ſuit ;
2. Guillaume, qui donna une procuration, avec le titre d'*homme d'armes des Ordonnances du Roi*, à Jean & à Pierre Raoul en 1429 ;
3. Jean, titré de *Chevalier* & de *Commandeur de Couvrances*, dans le contrat de mariage de Bernard, ſon frère, ainſi que dans un acte de 1435 ;
4. Et Anne, mariée, avant 1432, à *Hector du Bouchet*, Seigneur de Sainte-Gemme, laquelle eut en dot la Seigneurie de la Coutume de Rochefort-ſur-Charente.

XII. Bernard de Maulmont, Seigneur de Tonnay-Boutonne, Saint-Crépin, &c., épouſa, le 11 Mars 1432, *Agnès de Rochechouart*, Dame de Javerlhac, fille de *Geoffroy*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite Chenin*, Dame de Mauzé. Il mourut deux ans après ſon mariage, & ſa veuve ſe remaria à *Léonard de Saint-Chriſtophe*. De ſon premier mari elle eut :

Jean, qui ſuit.

XIII. Jean de Maulmont, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tonnay-Boutonne, Javerlhac & Saint-Crépin, plaidoit, en 1461, contre *Foucaut*, Vicomte *de Rochechouart*, pour la dot de ſa mère, qui fut fixée à la Terre de Javerlhac & à 100 réaux d'or, & mourut le 9 Mars 1502. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Novembre 1450, *Guillemette*, fille de *François*, Sire & Baron *de Montberon*, Seigneur de Maulévrier, &c., & de *Louiſe de Clermont*, Vicomteſſe d'Aunay, Dame de Mortagne-ſur-Gironde ; 2° *Jeanne de Bridiers ;* & 3° *Antoinette*, fille d'*Antoine de Clermont*, Baron de Surgères, & de *Catherine de Levis*. Il n'eut du premier lit que

XIV. Bertrand de Maulmont, Baron de Tonnay-Boutonne, Seigneur de Javerlhac, Saint-Laurent-de-la-Barrière, Ballans, &c., qui ratifia l'accord fait par ſon père le 29 Mars 1500. Il épouſa *Marie*, fille de *Jacques Odard de Curſay*, & de *Charlotte de Preuilly*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Agnès, mariée à *Guy Grays de Pifratrof*. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Laurent-de-la-Barrière.

XV. François de Maulmont, Seigneur de Tonnay-Boutonne, nommé, en 1505, dans les Regiſtres du Parlement, avec *Françoiſe de Chabannois*, Dame de Comporté, ſon épouſe, eut de ſon mariage :

1. Anne, qui ſuit ;
2. Et Marie, femme d'*Euſtache de Broſſe*, qui eut pour ſa dot la Seigneurie de Ballans.

XVI. Anne de Maulmont, Baronne de Tonnay-Boutonne, épouſa, en 1538, *Jean*, Baron *de la Chaſſagne*. Sa petit-fille, *Eliſabeth de la Chaſſagne*, devenue héritière de cette branche, porta la Baronnie de *Tonnay-Boutonne* à ſon mari, *Charles de la Motte-Fouqué*, Marquis de Saint-Séverin, fils de *Gabriel*, & de *Suſanne d'Aubeterre*, en 1589, dont les héritiers furent : *Emmanuel de Savoie*, Comte de Soiſſons, & *Anne-Victoire*, ſa ſœur ; *Louis de Comminges* ; *Philippe Gentil*, Marquis de Langalerie, & *Suſanne*, ſa ſœur ; les enfans de *Gédéon de Martel* ; *François de la Cropte*, Seigneur de Beauvais, leſquels vendirent la Baronnie de *Tonnay-Boutonne*, qui fut retirée par *Charles de Malvin*, Marquis de Montazet, mari de *Marthe-Galienne de la Cropte* ; *Marie Gauchet de Belleville*, & *Madeleine-Dominique de Bonnaire*, également héritière. (Cette Terre a été vendue depuis à M. N... *Pandin*, Seigneur de Narcillac & de Romefort, qui la poſſède aujourd'hui.

Les Seigneurs de *Tonnay-Boutonne* portoient pour armes : *d'azur, à 2 faſces d'or, chargée de beſans, en orle.*

BRANCHE
des Seigneurs de Maulmont, *Barons de* Saint-Vit.

VIII. Bertrand de Maulnont, Seigneur de Maulmont, de Saint-Germain, & en partie du Château ſupérieur de Gimel (troiſième fils de Pierre de Maulmont, & de *Marguerite de Gimel*), ſouſcrivit, en 1311, avec le titre de *Chevalier*, au contrat de mariage d'Ada de Pierre-Buffière avec Pierre de la Porte, Chevalier, Seigneur en partie de Jumillac. Il eut d'*Adélaïde de Châteauneuf*, ſon épouſe :

1. Gobert, Chevalier, Co-Seigneur de Maulmont & de Gimel, qui ſtipula avec Gérard d'Ornhac, Chevalier, Seigneur de Broncelles, au contrat de mariage de Marguerite de Maulmont, ſa nièce, avec *Hélie de Noailles* en 1349. (On ne voit pas qu'il ait été marié.)
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Jean, Chevalier, qui ſouſcrivit, en 1346, dans deux actes, où Bertrand de Maulmont, Chevalier, ſon père, eſt nommé. Il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356 ;
4. Isabelle, femme d'*Hugues de la Roche*, Chevalier ;
5. Et Dauphine, mentionnée dans un titre de 1322, & mariée à noble *Pierre de Malleval*.

IX. Pierre de Maulmont, Seigneur en partie de Maulmont, de Gimel, de Châteauneuf, de Tournoel (dit fils de Bertrand, dans un titre de 1346), plaida contre Guillaume & Bertrand de Gimel, pour la poſſeſſion de la Seigneurie d'Ambur, en 1342, & contre Bertrand de la Roche, Chevalier, & Ruffat de la Roche, Ecuyer. Il ne vivoit plus lors du mariage de Marguerite, ſa fille, avec *Hélie de Noailles*, en 1349. Il avoit épouſé, en 1317, *Anne*, fille de *Renaud d'Aubuſſon*, Seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte, Vicomte de la Feuillade, & de *Marguerite*..... De ce mariage il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs de *Fromental*, rapportée ci-après ;
3. Pierre, Co-Seigneur de Maulmont & de Gimel, qui prit le titre de *Damoiſeau* & ſe diſoit majeur de 14 ans & mineur de 25, dans le contrat de mariage de ſa ſœur avec *Hélie de Noailles*, en 1349, à laquelle il promit, par le même acte, 800 deniers d'or, & paſſa la revue à Limoges, avec le titre de *Chevalier*, en 1358. Il épouſa *Louiſe*, fille de *Robert*, Dauphin *d'Auvergne*, Seigneur de Jaligny, & d'*Iſabeau de Chaſtel-Perron*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans ;
4. Et Marguerite, mariée, par contrat paſſé à Tournay, le Mercredi après la Saint-Martin 7 Juillet 1349, avec *Hélie de Noailles*, IIe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Noailles, &c. Gérard d'Ornhac & Gobert de Maulmont, Chevalier, ſtipulèrent à ce contrat, auquel furent préſens, du côté d'*Hélie de Noailles* : *Bertrand d'Eſchiſadour*, autrement *de Albapetra* ; *Hugues de Saint-Hippolyte*, Chevalier ; *Jean Deu* & *Guillaume d'Egletons*, Damoiſeaux ; & du côté de Marguerite de Maulmont : *Renaud d'Aubuſſon* & *Guy de Saint-Michel*, Chevaliers ; *Guy de Juge*, Seigneur de Coulonges, & *Bernard de Rochefort*, Damoiſeau.

X. Jean de Maulmont, Seigneur en partie

de Maulmont & de Gimel, Seigneur de Saint-Vit, titré *Chevalier* dans le contrat de mariage de Marguerite, ſa ſœur, fut Capitaine du Château de Limoges, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal de Clermont en 1355, dont il donna quittance pour lui & 9 Ecuyers de cette Compagnie. Il épouſa, le 6 Juin 1345, *Marie*, fille de *Pierre de Faure-d'Egletons*, Damoiſeau, & de noble Dame *Marie*..... Ce mariage fut accordé par Guillaume Roger, Vicomte de Beaufort, & la dot fut fixée à 1000 florins d'or, aſſurée ſur la Seigneurie de *Bello-Videre*. Leurs enfans furent:

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et Jeanne, dont la dot fut aſſignée ſur le Château ſupérieur de Gimel, en la mariant, en 1371, avec *Guy de Gimel*, Seigneur du Château bas de Gimel.

(On croit que c'eſt ce Jean de Maulmont qui ſe maria, en ſecondes noces, avec *Gilberte Motier*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, & de *Charlotte de Dienne*; elle vivoit avec ſon mari en 1370 : on ignore s'il en a eu des enfans.)

XI. Bertrand de Maulmont, IIe du nom, Seigneur de Saint-Vit & en partie de Gimel, Damoiſeau (nommé fils de Jean, Seigneur de Maulmont, de Gimel & de Saint-Vit, dans un contrat de vente, conſenti en ſa faveur, en 1374, par Iſabelle des Moulins, Baronne de Larron, fille de Nicolas des Moulins, Chevalier, & femme de Pierre de Faure, Damoiſeau), épouſa, par contrat du 4 Novembre 1377, *Hélis*, fille de *Jean de Bonneval*, IIIe du nom, Chevalier, & d'*Alix de Brème*; il eut pour enfans

1. Jean, qui épouſa *Jeanne de Rouffignac*, dont il n'eut point de poſtérité; elle étoit fille de *Reinold de Rouffignac*, & de *Gaſtienne de Maleſſet*. Il paſſa la revue avec Pierre de Lambertye & autres, avec la qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de Guillaume le Bouthelier, Chevalier Bachelier, à Saint-Germain-en-Laye, le 18 Juin 1405;
2. Alexandre, qui ſuit;
3. Guyot, Curé de Saint-Vit;
4. Jean, Bachelier ès-Lois, qui fut préſent à la procuration que Blanche de Broſſe donna, en 1429, à Alexandre de Maulmont, ſon frère;
5. Marguerite, femme en 1399, de *Ranulphe de Pompadour*, Seigneur de Château-Bouché, fils de *Ranulphe*, aliàs *Hélie de Pompadour*, Chevalier, & de *Conſtance de la Marche*, ſa ſeconde femme;
6. Et Catherine, mariée, en 1402, à *Hugues-Ranulphe*, Chevalier, Seigneur *de Meillars* & de Curzac. (Cet *Hugues-Ranulphe* nomma, par ſon teſtament de l'an 1451, pour exécuteur teſtamentaire, Alexandre de Maulmont, ſon beau-frère, & le pria de le faire enterrer à Saint-Vit.)

XII. Alexandre de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, de Guerſat, Curzac & la Croiſille, fut chargé, en 1439, de procuration de *Blanche de Broſſe*, veuve de noble *Guérin de Brionne*, comme parent, avec pluſieurs autres, pour aſſiſter, en 1444, au contrat de mariage de *Louis de Pierre-Buffière* avec *Louiſe d'Aubuſſon*. Il rendit, en 1441, hommage à Jean de Bretagne, Vicomte de Limoges, pour les Seigneuries de Saint-Vit, de Guerſat, de Curzac, la Croiſille, &c., & conſentit un arrentement en faveur de Bernard Roux, en 1454. Il eut de ſon mariage, contracté avec *Philippine d'Aubuſſon*,

1. Gilles, qui ſuit;
2. Antoine, auteur de la branche des Seigneurs de *Maulmont-Saint-Vit*, rapportée ci-après;
3. Louis, qui conſentit, avec Antoine & Guyot, ſes frères, à une vente au profit de Gilles de Maulmont, leur frère aîné, en 1464. Il ſervit dans la Compagnie du Seigneur d'Albret, Comte d'Orval, en 1472;
4. Guyot, qui ſervit auſſi en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. le Duc d'Orléans, en 1460;
5. Pierre, dit *de Saint-Vit*, qui ſervit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de Gilbert de Chabannes, en 1474;
6. Anne, femme de *Pierre du Puy-du-Fou*;
7. Marguerite, mariée à *François de Combarel*, Chevalier, Seigneur de la Chaiſe, lequel reçut, le 14 Février 1450, une promeſſe d'Alexandre de Maulmont, ſon beau-père, pour la dot de ſa femme. Elle teſta en 1474;
8. Souveraine, Religieuſe à l'Abbaye de Fontevrault, enſuite Abbeſſe de Chelles, laquelle tranſigea avec *Marguerite de Bras-de-Fer*, ſa belle-ſœur, veuve de Gilles de Maulmont : cette dernière en qualité de mère & de tutrice de ſes enfans & de feu Gilles de Maulmont, au ſujet du teſtament d'Alexandre, père de Gilles & de Souveraine de Maulmont, par lequel il avoit réſervé à Souveraine, ſa fille, 600 écus d'or ſur la ſucceſſion de *Philippine d'Au-*

buſſon, ſa mère ; cette tranſaction eſt de 1480;

9. Et Isabeau, Religieuſe à la même Abbaye de Fontevrault, enſuite Abbeſſe de Chelles après la mort de ſa ſœur, nommée dans la même tranſaction, au ſujet de 600 écus d'or qui lui furent auſſi réſervés ſur la ſucceſſion de *Philippine d'Aubuſſon*, ſa mère.

XIII. Gilles de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, Curzac & la Croiſille, conſentit à une vente, conjointement avec ſa femme & du conſentement de *Philippine d'Aubuſſon*, ſa mère, & d'Antoine, Louis & Guyot, ſes frères, à *Louis de Pierre-Buffière*, du droit de péage de Châteauneuf, Saint-Vit & Beauvais, en 1454 ; ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Sancerre en 1470, enſuite dans celle du Sire d'Eſtouteville en 1475, & fut tué à la priſe du Château de Giron, en Franche-Comté, en 1480. Il avoit épouſé *Marguerite Bras-de-Fer*, laquelle, en qualité de tutrice de ſes enfans, comme on l'a dit, tranſigea, en 1480, avec Souveraine & Isabeau de Maulmont, ſes belles-ſœurs. Elle eut de ſon mariage :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Jean, Seigneur de la Croux, qui ſervit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de M. de Grammont, enſuite dans celle du Comte d'Orval en 1492, dans celle de M. de Bourbon en 1493, & dans celle de M. de Luxembourg-Ligny en 1497. Il avoit épouſé, le 26 Février 1503, *Jacquette de la Borde*, Dame de la Croux, Paroiſſe de Jouchap, laquelle, étant veuve, paſſa une tranſaction, en 1508, avec Antoine de Chateigner, Prieur de Beaulieu. Elle eut de ſon mariage :
   1. Catherine, mentionnée dans un acte de 1534 ;
   2. Françoise, mariée, la même année, à *Georges de Salagnac*, Seigneur de la Radegaudon, fils de *Pierre*, & de *Georgette Giroux ;*
   3. Et Charlotte, mariée à *Gabriel du Sauzet*, qui tranſigea, le 9 Juin 1535, à l'occaſion de la ſucceſſion de Louise de Maulmont, femme de *François de Comborn*, avec Charles de Maulmont, *François de Pierre-Buffière* & Marguerite de Maulmont, femme de celui-ci.
3. Charles, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aragen*, rapportée ci-après ;
4. François, qui étoit ſous la tutelle de ſa mère, ſuivant un acte de 1480 ;
5. Charles, auſſi ſous la tutelle de ſa mère, qui fut Curé de Saint-Merd, & Chanoine de Saint-Germain. Il tranſigea en 1510, comme tuteur de Charles & de Marguerite, enfans de Louis, ſon frère aîné, pour les droits de leur mère ; fut préſent à un hommage rendu, en 1514, à Louis, ſon frère ; conſentit, conjointement avec Charles, ſon autre frère, à une obligation, faite en 1510, en faveur de Gilles de Couſtin ;
6. Louise, nommée dans l'acte de 1480, mariée à *François de Comborn*, Vicomte de Comborn & de Treignac, leſquels ſe firent une donation mutuelle en 1507 ;
7. Et Marguerite, mentionnée dans le même acte de 1480, comme étant ſous la tutelle de ſa mère.

XIV. Louis de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, de Beauvais, de la Croiſille, du Pommeau, né en 1471, ſervit, en 1492, ſous les ordres de M. d'Albret, ſous ceux de M. de Guiſe, en 1495 ; reçut l'hommage de Léonard d'Eſchizadour, tant en ſon nom qu'en celui de Charles, ſon frère, le 28 Mai 1503, tranſigea, en 1510, comme père adminiſtrateur de Louis & Anne, ſes enfans, avec Charles & Marguerite, ſes autres enfans, & *Louis de Noailles*, touchant les droits de ſes enfans ſur la Maiſon *de Noailles*, à cauſe de *Françoiſe de Noailles*, leur mère ; reçut un hommage, tant en ſon nom qu'en celui de Charles, Seigneur d'Aragen, ſon frère, en 1514 ; partagea avec lui, le 23 Mai 1521, les ſucceſſions de Gilles & de *Marguerite de Bras-de-Fer*, leurs père & mère, par lequel acte il fut convenu que Louis auroit la Seigneurie de Saint-Vit, & Charles, ſon frère, celle d'Aragen, & un ſupplément ſur la Terre de St.-Vit ; Louis ne vivoit plus le 24 Août 1530. Il avoit épouſé, 1° le 14 Février 1492, *Françoiſe*, fille de feu *Jean de Noailles*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Noailles, &c., & de *Gajparde de Merle ;* & 2° *Souveraine de la Roche*, Dame de Châtelus, de Chambert, de Rouſſy & du Verger, par acte paſſé au Château de Saint-Vit le 18 Juin 1501. Il n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage ; ceux du premier lit furent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Louis, rappelé avec ſon frère dans une Sentence de 1510 & une tranſaction de la même année, concernant Louis, leur père, & *Louis de Noailles*, le premier ſubſtitué aux biens de la Maiſon *de Noailles*, touchant les droits de *Françoiſe de Noailles*, femme de Louis de Maulmont. Il ſervoit,

en 1554, en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. de Tavannes ;

3. Marguerite, nommée dans l'acte de 1510 ; elle s'eſt mariée, par contrat du 21 Avril 1521, avec *François*, Baron de *Pierre-Buffière*, Saint-Paul, Aigueperſe & Pontarion, auquel aſſiſtèrent Charles & Louis, ſes frères & ſes autres parens. Elle teſta, le 11 Septembre 1549, en faveur de *Jean*, ſon fils aîné, auquel elle ſubſtitua *François de Salagnac*, fils d'*Iſabeau*, ſa fille, & de *Gérard*, Baron *de Rochefort*, & fit des legs à ſes autres enfans ;
4. Et Anne, nommée dans les actes ci-deſſus cités ; elle fut mariée, par acte du 18 Octobre 1524, à *Pierre de Terſac*, Seigneur de Ligonnes. A ce contrat de mariage furent préſens : *François de Pierre-Buffière*, *Anne de Blanchefort*, *Anne de Bonneval*, &c.

XV. Charles de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, la Croiſille, Beauvais, &c., nommé dans la Sentence de tutelle de 1510 & dans d'autres, Capitaine-Commandant de l'arrière-ban du Haut-Limouſin en 1522, tranſigea, en 1530, avec Charles de Maulmont, Seigneur d'Aragen, ſon oncle, touchant leurs biens en communauté en 1528 ; fut nommé tuteur des enfans du même Seigneur d'Aragen, par ſon teſtament du 11 Octobre 1531, & auſſi curateur des enfans de *François de Pierre-Buffière*, ſon beau-frère en 1558 ; fit une conſtitution de rente à Marguerite du Saillant & à Jean de Meillars, ſon mari, en 1565. Il ne vivoit plus en 1571. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de feu *François de Comborn*, Seigneur d'Orval, & de *Françoiſe de Séguin*, par contrat du 25 Janvier 1538, auquel furent préſens : Antoine & Charles, ſes frères ; *Charles de Comborn*, Chanoine de Mouſtiers ; *Pierre de Comborn*, ſon neveu, Curé de Sérilhac ; *Jean de Bernard*, Seigneur de Vieille-Ville, & autres. Elle teſta le 13 Novembre 1571, avantagea ſon fils aîné & fit des legs à ſes autres enfans. Ils eurent :

1. Jean, qui ſervit ſous les ordres du Seigneur de Ventadour. Il teſta en 1534, en faveur de François, ſon frère, n'ayant point eu d'enfans de *Matheline de la Porcherie*, ſon épouſe ;
2. François, inſtitué héritier par ſon frère aîné, qui teſta lui-même le 8 Avril 1580 & nomma Jacques, ſon frère, pour héritier ;
3. Léonard, également inſtitué ſon héritier pour une portion de cadet ;
4. Jacques, qui ſuit ;
5. Jeanne, femme de *Jean de la Place*, à laquelle Jean, ſon frère, fit un legs en 1574 ;
6. Et Françoise, mariée, par contrat du 1er Novembre 1585, à *Jacques Bouhier*, Seigneur du Breuil & du Châtelard, fils de N... *Bouhier*, & de *Marguerite de la Roche-Aymon*. Elle donna quittance de ſa dot, en 1586, à Jacques de Maulmont, ſon frère.

XVI. Jacques de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, la Croiſille, &c., reçut un legs par un premier teſtament de Jean, ſon frère, en 1574 & fut inſtitué ſon héritier par un autre de 1676. Il aſſembla des troupes, lors des guerres des Proteſtans, en 1574, s'empara du Château de Chaluſſet, en répara les ruines cauſées par les Anglois, s'y fortifia, & ſe déclara pour la R. P. R., y fut ſurpris par le Seigneur de Pompadour, & les habitans de Limoges profitèrent de cette circonſtance pour détruire le Château de Chaluſſet en 1590. Il rendit hommage au Roi de la Seigneurie de Saint-Vit. Il avoit épouſé, le 30 Janvier 1589, *Paule de Ravenel*, fille de *Florent*, Seigneur de la Rivière, & de *Peyronnelle de Loubbes*. Il teſta le 28 Juin 1635 & ſa femme 5 Mars de la même année, inſtituèrent pour héritier univerſel leur fils aîné & fixèrent les légitimes de leurs autres enfans. Les exécuteurs de *Paule de Ravenel* furent *Antoine* & *François de Comborn*, père & fils, ſes parens, Seigneurs d'Orval & des Gourſolles. De ce mariage vinrent :

1. Florent, qui ſuit ;
2. Charles ;
3. Jeanne, femme, vers l'an 1613, d'*Hercule*, fils de *Jean d'Eſchiſadour*, Seigneur de Bettes ;
4. Anne, femme, le 10 Avril 1630, de *Gabriel de Jouſſelin*, Seigneur de l'Horte & de la Valade ;
5. Susanne, laquelle teſta le 6 Septembre 1671, inſtitua héritier Melchior, ſon neveu, & fit des legs à Louis, à Léonarde & à Marthe de Maulmont, ſes neveu & nièces ;
6. Et Marthe, laquelle teſta auſſi le 8 Mars 1659 & inſtitua pour héritier Melchior, ſon neveu, & fit des legs à Susanne, ſa ſœur.

XVII. Florent de Maulmont, Seigneur, Baron de Saint-Vit, de Sénie & du Châtenet, vendit, au nom de Jacques, ſon père, une maiſon à Couſſac le 16 Mai 1621. Il avoit épouſé, le 19 Mai 1619, *Louiſe Plaiſant*, fille de *François*, Seigneur de Bouchiat, & d'*Anne de Salagnac*, Dame de Lavergne,

femme, en ſecondes noces, de *Jean de la Vergne*, Seigneur de Lavergne & de Saint-Prieſt. Il teſta le 28 Mai 1640, & ſon épouſe le 26 Octobre 1634; ils inſtituèrent héritier leur fils aîné, & fixèrent les légitimes de leurs autres enfans. Ils eurent de leur mariage:

1. Melchior, qui ſuit;
2. Jean;
3. Charles, auteur de la branche dite de *Maraffy*, rapportée ci-après;
4. 5. & 6. Isaac, Louis & autre Charles;
7. Françoise, mariée, le 30 Novembre 1677, à *Jean de Bauſoleil*, Seigneur de Bauſoleil & de Pommier;
8. Paule, mariée, le 22 Juin 1654, à *Philippe-Evrard*, Seigneur *du Bouchat* & du Boſt, lequel tranſigea, le 20 Octobre 1662, avec Melchior de Maulmont, & *François de Rouffignac*, Seigneur de Sannat;
9. 10. 11. & 12. Anne-Julie, Jeanne, Léonarde & Marthe: ces deux dernières ne ſont pas nommées dans les teſtamens de leurs père & mère; elles le ſont ſeulement dans celui de Susanne, leur tante.

XVIII. Melchior de Maulmont, Baron de Saint-Vit, Seigneur de Sénie, Chaſſaing, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aubuſſon-la-Feuillade, vendit à *Gaſpard de Rouffignac*, Seigneur de Quinſac, le 28 Juin 1660, le Fief de Montpicard, rendit hommage au Roi, pour Saint-Vit, la Croiſille, Chaſſaing, le Châtenet, Lavaud, Cuzac & Suſſac, le 3 Avril 1684. Il épouſa, 1° le 1er Septembre 1643, *Marie*, fille de *Louis de Jouhaut*, Seigneur de la Veyſſière, & de *Catherine d'Allouveau*; & 2° *Antoinette de Neuville*. Il tranſigea avec *Suſanne de Pons*, Dame de Gaſterive, veuve de *Philippe de Loubbes*, mère de *Louis*, & avec *Renaud-Louis de Ravenel*, Seigneur de la Rivière; *Jacques de Ravenel*, Maréchal de Camp, Seigneur de Reignat; *Jacob de Ravenel*, Seigneur du Ris; *Louis de Ravenel*, Seigneur de la Brouardière; *Marie de Ravenel*, veuve de *René de Couſtin*, Seigneur de la Ferde, & autres, pour la ſucceſſion de feue *Pénélope de Loubbes*, femme de feu *Louis de Gabard*, Seigneur de la Bretaudière. Melchior eut de ſa première femme:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Isaac, auteur de la branche dite de *Saraize*, rapportée ci-après;
3. Louis, Seigneur de la Cocherie, paroiſſe de Montgibaud, marié à *Marie d'Argenteau*, morte en 1695, n'ayant eu qu'une fille, morte après le baptême;
4. Marie, femme de *Pierre du Puy*;
5. Julie, mariée à *Jean de Fayolles*, Seigneur de Bragère;
6. Une autre fille, mariée, ſans avoir de poſtérité, au Seigneur *de Beauvais*.

Et du ſecond lit vinrent:

7. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Montheil*, mentionnée en ſon rang.

XIX. Joseph de Maulmont, Baron de Saint-Vit, Seigneur de Chaſſaing, du Châtenet, de Lavaud, &c., rendit hommage au Roi de la Baronnie de Saint-Vit, le 13 Juillet 1719. Il épouſa, 1° par contrat du 6 Janvier 1692, Emmélie, fille de François de Maulmont, Seigneur de Maumont, du Chadeau, &c., & de *Marie de Lambertye*, auquel contrat furent préſens: *Marie*, née Comteſſe *de Lambertye*; *Hubert*, Marquis *de Choiſeul*, ſon mari; *Jacques*, Marquis *de Lambertye*, Seigneur de Marval, & autres parens; & 2° le 9 Juillet 1697, Charlotte, fille de Charles de Maulmont, Seigneur du Mas, de Maratfy, & en partie de Saint-Vit. Il n'eut que du ſecond lit:

Marie, qui ſuit;

XX. Marie de Maulmont, Baronne de Saint-Vit, Dame de Chaſſaing, du Mas & de Maraffy, qui porta la Baronnie de Saint-Vit, Tourdonnet, la Croiſille, Suſſac, Cuzac, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, bannalité de four & moulin, & autres Terres, à ſon mari, qui en rendit hommage en 1719. Elle avoit épouſé, le 12 Février 1719, *François-Aimé de Jouſſineau*, Marquis de Tourdonnet, fils de *Charles*, & de *Louiſe de Chaſlagnet*, dont elle a eu quatre fils: l'aîné eſt, en 1775, Maître de la Garde-Robe de M. le Comte d'Artois; le ſecond eſt Meſtre de Camp de Cavalerie; le troiſième eſt Abbé de Chérancé.

BRANCHE
dite de Saraize.

XIX. Isaac de Maulmont (ſecond fils de Melchior, & de *Marie Jouhaut*, ſa première femme), Seigneur du Châtenet, de Saint-Victor & du bourg de Montgibaud, épouſa, le 2 Septembre 1672, *Catherine Bigourie*. Il paſſa un accord, le 12 Septembre 1676, avec *François-Marie*, Marquis *de Hautefort*, de Pompadour & de Brie, Lieutenant Général des Armées du Roi, pour lods &

vente provenant des biens de *Suſanne Bigourie*, ſa femme. Il eut de ce mariage:

1. & 2. Melchior & Jean ;
3. Et Françoise, qui épouſa, en 1688, *Pierre Barget*, Seigneur de la Pouge.

BRANCHE
des Seigneurs de Montheil.

XIX. François de Maulmont, Seigneur de Montheil (fils de Melchior, Marquis de Saint-Vit, & d'*Antoinette de Neuville*, ſa ſeconde femme), eſt devenu héritier de *François de Beaufort*. Il a épouſé, le 21 Octobre 1702, *Françoiſe de Bargon*, veuve de *Joſeph Frudeaux*, Seigneur de la Charlonnière, & fille de *François*, & de *Françoiſe Guilhon*. Il eut :

XX. N... de Maulmont, qui a laiſſé

XXI. Annet-Joseph de Maulmont, Seigneur de Montheil, demeurant paroiſſe de Luberſac, qui s'eſt marié, en 1770, à N....., fille de N..... *d'Arfeuille*, paroiſſe de Beaumont de Felletin. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche.)

BRANCHE
dite de Maraffy.

XVIII. Charles de Maulmont, Seigneur du Mas, de Maraffy, de la Vernade & de St.-Vit en partie (troiſième fils de Florent, & de *Louiſe Plaiſant*), épouſa, 1° le 28 Juillet 1661, *Marguerite*, fille d'*Hélie de Pindray*, Seigneur de Maraffy, &c., & de N... *de Chatrenne*, laquelle teſta le 12 Juillet 1679, & diſpoſa de Maraffy, & du tiers de ſes biens, en faveur de ſon mari ; 2° le 7 Août 1697, *Anne de Cognac*, Dame de Pers & des Bordes, laquelle teſta le 9 Mai 1698, diſpoſa de ſon mobilier en faveur de ſon mari, inſtitua pour héritier *François de Cognac*, Seigneur de Pers, ſon frère : il n'eut point d'enfans de ce ſecond mariage ; & 3° *Marie-Anne*, fille de *Charles de la Place*, Marquis de Terſac, Seigneur de la forêt d'Orthe, Lieutenant des Maréchaux de France en Saintonge & en Angoumois, & de *Julie de Galard de Béarn de Braſſac*. Elle teſta le 20 Avril 1701, en faveur de Charles-Isaac, ſon fils, qu'elle eut de ſon mariage, & ſon mari, le 15 Septembre 1708, teſta auſſi. Du premier lit naquirent :

1. & 2. Louis & Joseph, morts garçons ;
3. Charlotte, qui ſuit ;
4. & 5. Catherine & Marguerite, dont les légitimes furent fixées par leur père ;
6. Marie, mariée, le 2 Octobre 1710, à *Charles de Pomeyrol*, Seigneur de Puyevimalle, ancien Capitaine au Régiment de Condé.

Et du troiſième lit vint :

7. Charles-Isaac, mort ſans alliance.

Charles de Maulmont fit auſſi un legs à *Charlotte de Neſmond*, ſa petite-fille.

XIX. Charlotte de Maulmont, Dame du Mas & de Maraffy, épouſa, comme on l'a dit plus haut, Joseph de Maulmont, Baron de Saint-Vit, par contrat du 9 Juillet 1697 : elle n'a eu qu'une fille, nommée Marie. Voy. la branche des Seigneurs de Maulmont, Barons de *Saint-Vit*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Aragen, *Barons* du Chalard.

XIV. Charles de Maulmont (troiſième fils de Gilles, & de *Marguerite de Bras-de-Fer*), Seigneur d'Aragen, de Saint-Vit en partie, partagea avec Louis, ſon frère aîné, le 13 Mai 1528 : ils convinrent que leurs biens reſteroient en communauté, laquelle fut diſſoute par la mort de Louis, & rétablie par acte du 24 Août 1530, par Charles, fils de Louis, avec ledit Charles, ſon oncle, ce qui devint dans la ſuite un ſujet de grand procès avec leurs ſucceſſeurs. Charles, Seigneur d'Aragen, eſt mentionné, avec ſes frères & ſœurs, dans l'acte paſſé entre *Marguerite de Bras-de-Fer*, veuve de Gilles de Maulmont, leurs père & mère, & Souveraine & Isabelle, filles d'Alexandre de Maulmont, & de *Philippine d'Aubuſſon*, ſœur de Gilles, & tante du Seigneur *d'Aragen*, lequel acte eſt de l'an 1480. Il eſt auſſi énoncé dans un autre du 16 Janvier 1483, entre *Marguerite de Bras-de-Fer*, ſa mère & Antoine, Seigneur de Maulmont, ſon oncle & curateur, & conſentit, conjointement avec autre Charles de Maulmont, Curé de St.-Merd, d'une obligation le 11 Novembre 1510, en faveur de Gilles de Couſtin, Seigneur de Chaſſaing, & reçut, avec Louis, ſon frère, hommage qui leur fut rendu le 12 Février 1514. Dans ſon teſtament du 11 Octobre 1531, il eſt dit marié avec *Jeanne de la Croix*, & il y nomme pour tuteur de ſes enfans, Charles de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, ſon neveu, & pour exécuteur teſtamentaire, *Agnet de Couſtin*, Seigneur de Chaſſaing. Il eut de ſon mariage :

1. André, qui ſuit ;

2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Pontfeuille*, rapportée ci-après;
3. Louise, mentionnée dans le teſtament de ſon père, & mariée à *Melchior d'Eſchiẓadour ;*
4. Françoise ;
5. Et Marguerite, nommée, avec ſes frères & ſœurs, dans ledit teſtament.

XV. André de Maulmont, Seigneur des Beaux & de Lavialle, partagea avec ſon frère le 21 Octobre 1555, ſervit en qualité d'homme d'armes en 1554, dans la Compagnie de M. de Coucy. Il épouſa, le 14 Mars 1544, *Anne de la Tour*, dont :

1. Pierre, homme d'armes dans la Compagnie du Vicomte de Turenne, en 1577. Il plaida, conjointement avec Jean & autre Jean de Maulmont, ſes couſins germains, en 1605, contre Jacques, Seigneur de Saint-Vit, pour le partage des biens de leur Maiſon. Il épouſa, ſans poſtérité, en 1574, *Jeanne de Berties ;*
2. François, qui ſuit;
3. Et Judith, nommée, avec Pierre & François, ſes frères, dans les procédures contre les Seigneurs de Saint-Vit, en 1605 & 1606.

XVI. François de Maulmont, Seigneur de Saint-Maurice, épouſa, en 1588, *Léonarde Lambert*, dont vinrent :

1. Daniel, Seigneur de Guichard, mort garçon ;
2. Maurille ;
3. Et Jeanne, mariée à *Hugues de Bonnetier*.

BRANCHE
des Seigneurs de Pontfeuille, *Barons* du Chalard.

XV. Charles de Maulmont, IIe du nom, Seigneur de Pontfeuille (ſecond fils de Charles, & de *Jeanne de la Croix*), nommé dans le teſtament de ſon père, de 1331, partagea avec André, Seigneur des Beaux, ſon frère aîné, le 21 Octobre 1555, & paſſa un acte avec Gabriel de Trompodon, Seigneur du Repaire en 1564. Il épouſa, le 13 Avril 1553, *Catherine*, fille de *Fiacre de la Tour*, Seigneur de Neuvillars, & donna quittance de la dot de ſa femme audit *Fiacre de la Tour*, ſon beau-père, le 16 Novembre 1554; inſtitua Jean, ſon fils aîné, pour héritier, par ſon teſtament du 9 Septembre 1571; ſa femme, devenue veuve, paſſa un contrat d'acquiſition en 1565, avec Martin de Tonnerre, & un contrat de vente, de concert avec Jean, ſon fils aîné, en 1577. Elle eut de ſon mariage :

1. Jean, Enſeigne de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui ſe diſtingua à pluſieurs ſièges & batailles. Il épouſa, ſans avoir eu d'enfans, par contrat du 6 Juillet 1599, *Jeanne*, fille d'*Agnet de Couſtin*, Seigneur de Chaſſaing & de Puymartin, & d'*Iſabeau de Montagnac*. Il paſſa un acte, avec le titre d'Enſeigne de M. le Duc de Ventadour, le 18 Juillet 1615, par lequel il ſubrogea Jean, ſon frère cadet, dans tout ce que pouvoit lui devoir Agnet de la Baſtide, Seigneur de Cognac. Il fut tuteur des enfans de *Jean d'Eſchiẓadour*, Seigneur de Bettes, en 1595; acquit la Seigneurie de la Valade d'*Hugues d'Eſchiẓadour ;* fut préſent au mariage de Jean, ſon frère, en 1601, & à celui de Jean de Maulmont, Seigneur de la Ribeyrie, ſon neveu, avec *Suſanne Hugon*, en 1623. *Jeanne de Couſtin*, ſon épouſe, par ſon teſtament du 24 Juin 1624, inſtitua pour héritier Jean, ſon neveu, fils de Jean de Maulmont, Seigneur de la Forêt, & fit un legs à *Pierre d'Eſchiẓadour ;*
2. Jean, qui ſuit;
3. Pierre, marié à *Marie Jouſſelin*, laquelle étoit veuve en 1600. Il en eut :

   Jeanne, laquelle eut le Fief de la Triquerie, qu'elle porta en mariage à *Pierre Hugon*, lequel donna une quittance à Jean de Maulmont, Seigneur de la Forêt en 1601.

4. Jean, Prévôt de Mouſtiers ;
5. Jeanne, femme, par contrat du 20 Août 1576, de *Jean*, fils d'*Antoine de Paget :* à ce contrat de mariage aſſiſtèrent *Pierre de la Tour*, Seigneur de Neuvillars, ſon oncle, *Jean de Chabannes* & *Jeanne d'Anglure*, Dame de Bonneval, laquelle fit une donation à Jeanne de Maulmont;
6. Judith, qui donna procuration, conjointement avec Suſanne, ſa ſœur, veuve d'*Hugues d'Eſchiẓadour*, Seigneur de la Valade, pour recevoir ce que pouvoient leur redevoir Jean & autre Jean de Maulmont, leurs frères : cet acte eſt du 4 Janvier 1600;
7. Et Suſanne, mariée, 1° le 6 Juillet 1699, à *Hugues d'Eſchiẓadour*, Seigneur de la Valade; & 2° à *Gabriel Jouſſelin*, Seigneur de l'Horte. Elle plaidoit, en 1619, avec *Jeanne de Couſtin*, veuve de Jean de Maulmont, ſon frère.

Charles de Maulmont eut un fils naturel de *Guinotte de la Fond*, nommé

Jacques (qu'il fit naturaliſer), lequel épouſa, par contrat du 15 Février 1573, avec les qualités d'*Ecuyer, Seigneur du Siège*, Paroiſſe de Saint-Vit, *Iſabeau de Chevreuſe*. (A ce

contrat de mariage affiſtèrent : André de Maulmont & *Jean de la Tour*, Seigneur de Neuvillars.) Jacques étant mort ſans enfans, il y eut, en 1579, tranſaction ſur procès, à l'occaſion de ſa ſucceſſion : Jean de Maulmont, Seigneur de Pontfeuille, prétendoit qu'elle lui appartenoit, par la donation que lui en avoit fait le Roi.

XVI. Jean de Maulmont, II^e^ du nom, Seigneur de la Forêt & de Pontfeuille, Guidon d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1691, ſe diſtingua, avec Jean, ſon frère, à Monſégur, Coutras, Saint-Yrieix, Bellac & Caſtillon, ce qui eſt prouvé par un Arrêt rendu en faveur de lui & de ſon frère, le 5 Novembre 1599, qui dit qu'ils ſe trouvèrent auſſi à la priſe de la ville de Tulle en 1585 ; qu'ils s'emparèrent du Fort de Charrière ; qu'ils furent établis chefs pour commander les villes de Limoges, Saint-Léonard & autres, dans le tems des troubles : ce qui eſt confirmé par les atteſtations du Maréchal de Bouillon, du Duc de Ventadour & autres. Le même Arrêt les maintint dans les droits & privilèges de leur ancienne & illuſtre naiſſance, laquelle fut atteſtée, ainſi que leurs ſervices, par un certificat du Baron de Pierre-Buffière, du Vicomte de Comborn & de pluſieurs autres, en date du 21 Juillet 1595 : vérité qui fut confirmée par Sentence du Préſidial de Limoges, du 24 Juillet de la même année, qui comdamna à l'amende & aux dépens Jacques de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, qui, pour ſe ſouſtraire à une portion de légitime qu'il devoit à Jean de Maulmont & à ſes frères, ſes couſins germains, ſur la Terre de Saint-Vit, leur avoit intenté un procès, que lui-même reconnut injuſte, par acte paſſé le 27 Mai 1600. Jean, II^e^ du nom, épouſa, par contrat du 15 Septembre 1601, *Iſabeau*, fille de *Jean de Royère*, Seigneur de Monins, & d'*Antoinette de Larmandie*. Il teſta le 10 Août 1636, inſtitua héritier ſon fils aîné, & fit des legs à ſes autres enfans. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Autre Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Brianſolle* & de *la Ribeyrie*, rapportée ci après ;
3. Léonard, Prêtre, qui fut chargé d'une procuration de ſes frères en 1663 ;
4. Et Suſanne.

XVII. Jean de Maulmont, III^e^ du nom, Seigneur de Pontfeuille, de Brianfolle & du Chalard, acquit, le 15 Novembre 1625, le droit de chauffage dans la forêt de Croiſille, de Marguerite de Pierre-Buffière, veuve de Charles, Marquis de Pierre-Buffière & de Châteauneuf ; il acheta auſſi la Seigneurie du Chalard, en 1640, de *Jean de la Rigaudie*, laquelle avoit appartenu, en 1581, à Gabriel de Caumont, Comte & Seigneur de Lauzun. Il épouſa, 1° le 8 Août 1623, *Suſanne*, ſœur de *Philippe Hugon*, Seigneur de la Gardelle ; 2° *Judith de la Rigaudie*, leſquels firent un teſtament mutuel le 23 Janvier 1642 ; & 3° par contrat du 27 Juin 1651, *Anne de la Brouſſe*, veuve de *Guy de la Rigaudie*, Seigneur du Chalard, & fille de *Jean*, Seigneur *de la Brouſſe* & de Laleu, & de *Marguerite de la Vergne*. Il n'eut point d'enfans de ſes deux dernières femmes, mais de ſa première il eut :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Marie-Marthe, femme de *Guillaume Bourdicaut*, Seigneur de Frugolles ;
3. Et Gabrielle, femme de *Marc-Antoine de Ville-Goulais*, Seigneur de Brainne.

XVIII. Charles de Maulmont, III^e^ du nom, Seigneur de Pontfeuille, de Bourdelas, Baron du Chalard, né le 15 Août 1632, tenu ſur les Fonts par *Charles de Rochefort* & *Françoiſe-Joſèphe de la Tour*, épouſa, par contrat du 16 Octobre 1646, *Jeanne-Joſèphe*, fille de *Guy de la Rigaudie*, Seigneur du Chalard, & d'*Anne de la Brouſſe*. Il eut pour enfans :

1. Marc-Antoine, qui ſuit ;
2. Et Judith, mariée le 10 Février 1641, à *Charles*, Baron *de Rochefort*, fils de *Jacques*, & de *Catherine de Boiſſe*, en préſence de MM. *de Meillars* & *de Boiſſe du Bourdet*. (Le Baron *de Rochefort* acquit de Charles de Maulmont, ſon beau-frère, la Seigneurie de Pontfeuille, le 10 Avril 1666 : dans cet acte eſt rappelé Léonard de Maulmont, Seigneur de Theraize, frère de Charles de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit.)

XIX. Marc-Antoine de Maulmont, Baron du Chalard, tenu ſur les Fonts, le 21 Décembre 1664, par *Antoine de Ville-Goulais* & *Catherine de Guitard*, ſervit depuis l'an 1689, juſqu'en 1697, au nombre des Gentilshommes de la Marche. Il épouſa, le 3 Juin 1686, *Louiſe*, fille de *Simon de Poillevé*, Seigneur de la Planche, & de *Marie Rubein*. Leurs enfans furent :

1. François, Lieutenant au Régiment de Vaubecourt, dans lequel il fut tué au ſervice du Roi;
2. Marc-Antoine-Augustin, qui ſuit;
3. Ignace, Chanoine de Mouſtiers;
4. & 5. Ursule & Gabrielle, l'une & l'autre Religieuſes à Limoges en 1723 & 1725.

XX. Marc-Antoine-Augustin de Maulmont, Baron du Chalard, épouſa, le 29 Juin 1725, *Sylvie*, fille de *Léonard Guillon*, Seigneur de la Villatte, & de feue *Marie Potière*, dont il a eu

XXI. Léonard-Jean de Maulmont, Baron du Chalard, Seigneur d'Ongne, de Bujaleuſ & de Langle, qui acquit, le 22 Décembre 1772, la Seigneurie de Langle, Paroiſſe de Saint-Amand, d'André, Vicomte de Bonneval, Maréchal de Camp. Il a épouſé, le 21 Septembre 1755, *Marie*, fille de *Martial Blondeau*, Marquis de Laurière, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, de laquelle il a eu :

1. Jean, mort jeune;
2. Léonard;
3. Marc-Antoine, né le 24 Mars 1764;
4. & 5. Marie-Jeanne & Marie-Elisabeth.

BRANCHE
des Seigneurs de Briansolle *& de* la Ribeyrie.

XVII. Jean de Maulmont, III^e^ du nom, Seigneur de Brianſolle (ſecond fils de Jean II, Seigneur de Pontfeuille & de la Forêt, & d'*Iſabeau de Royère*), nommé dans le teſtament de ſon père, le 10 Août 1636, épouſa, par contrat du 26 Juillet 1622, *Gabrielle d'Eſchizadour*, fille de *Germain*, Seigneur *d'Eſchizadour*, de la Tour, de la Porcherie, de Chauveau & de la Chabaſſière, & de *Jeanne de Couſſac*. De ce mariage il eut :

XVIII. Jean de Maulmont, IV^e^ du nom, Seigneur de la Ribeyrie, qui s'eſt marié, par contrat du 1^er^ Avril 1655, à *Marie de Marans*, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Gabrielle, qui s'eſt mariée à *François de la Tour*, Seigneur de Neuvillars.

XIX. Jean de Maulmont, V^e^ du nom, Seigneur de la Ribeyrie, épouſa, par contrat du 18 Février 1707, *Hélène de la Tour*, fille de feu *Jean de la Tour*, Seigneur de Sidieux, Paroiſſe de Neuville, & de *Marie de la Rigaudie*. Il en a eu :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Ignace de Châteauneuf*.

XX. Antoine de Maulmont, Seigneur de la Ribeyrie, épouſa, par contrat du 10 Avril 1733, *Louiſe-Germaine*, fille de *Joſeph de la Pommélie*, & de *Marie Baſſet*. De ce mariage ſortirent :

1. Antoine-Augustin, qui ſuit;
2. Jean;
3. Joseph, Officier au Régiment d'Eu;
4. Catherine, Religieuſe à Saintes;
5. Hélène, Religieuſe à Saint-Denis, près de Paris;
6. Et Joséphine, Religieuſe à Sainte-Urſule de Mouſtiers.

XXI. Antoine-Augustin de Maulmont, Seigneur de la Ribeyrie, a épouſé, le 29 Novembre 1763, *Françoiſe-Marie*, fille de *Jean de Bonneguiſe*, Seigneur de la Martinie, & de *Marie de Gravière*, & ſœur du Marquis *de Bonneguiſe*, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eu. (Nous ignorons s'il a eu des enfans de ce mariage.)

BRANCHE
des Seigneurs de Maulmont-Saint-Vit.

XIII. Antoine de Maulmont (ſecond fils d'Alexandre, & de *Philippine d'Aubuſſon*), Seigneur en partie de Maulmont & de Saint-Vit, Panetier du Roi, donna quittance de 25 livres de rente, dont le Roi lui avoit fait don ſur les Etats du Bas-Limouſin, en 1438. S. M. lui fit auſſi donation de la garde des Sceaux de Limoges & conſentit à une vente faite, en 1474, par Gilles de Maulmont, ſon frère aîné; fut tuteur de ſes enfans en 1477; paſſa un acte, en 1480, avec *Marguerite Bras-de-Fer*, veuve de ſon frère aîné : il eſt qualifié dans ces trois actes du titre de *Panetier du Roi* & de *Seigneur de Maulmont*. Il épouſa *Catherine*, fille de *Louis de Pierre-Buffière*, & de *Marie*, fille de *Jean*, Vicomte *de Rochechouart*, II^e^ du nom, & d'*Ænor de Mathefelon*. De ce mariage vinrent :

1. Antoine, qui ſervit, en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de Guérin le Groing, en 1472;
2. Jean, ſervant dans la même Compagnie;
3. Et Marguerite, mariée, vers l'an 1480, à *François de Lambertye*, Seigneur Châtelain dudit lieu, de Vaſſoux, Domphon, Nouyre, lequel ſervit, en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte de Laval, & fut pré-

ſent aux montres faites à Leuvolin, à Dinan & à Montfort, en 1491 & 1492. Il eut de MARGUERITE DE MAULMONT, ſon épouſe, une nombreuſe poſtérité. Voy. * LAMBERTYE, en Périgord.

BRANCHE des Seigneurs de FROMENTAL, *Vicomtes de* BRIDIERS.

Les armes de cette branche ſont : *d'azur, à 2 faſces d'or, à l'orle chargé de beſans.*

X. BERTRAND DE MAULMONT, Co-Seigneur de Maumont, de Gimel & de la Roche, Capitaine de Fleix (ſecond fils de PIERRE, & d'*Anne d'Aubuſſon*), paſſa la revue à Niort avec un Chevalier, 49 Ecuyers & 81 Sergens, en 1351, leſquels avoient ſervi à la défenſe de Fleix, ſous Guy de Mortemer, Sénéchal & Capitaine du Périgord. Il étoit Capitaine d'hommes d'armes des Château & Ville de Pomayrol, ſuivant un acte du 9 Décembre 1359. Il prêta ſerment de fidélité, à Cahors, à Jean Chandas, au nom du Roi d'Angleterre, en 1361. Ses biens furent confiſqués, parce que ſes gens avoient ouvert les portes du Château de Maulmont au Duc de Lancaſtre; il obtint, en 1374, des Lettres de rémiſſion, à la ſollicitation d'*Aimar d'Aigrefeuille*, Chevalier, beau-père de JEAN, ſon fils. Il avoit épouſé une fille de *Guy de Saint-Martial* & ſœur d'*Hugues de Saint-Martial*, Archevêque de Toulouſe. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et BERTRAND, Evêque de Mirepoix, qui fut préſent au contrat de mariage, en 1398, de CATHERINE DE MAULMONT, ſa nièce, avec *Jean de Monceaux* (*Molceo*), Seigneur d'Eſcorailles. Il étoit Evêque de Vabres avant 1406, qu'il paſſa à la Cour du Pape BENOÎT DE LUNE, avec *Bertrand de Noailles*, Chanoine de Poitiers, ſon couſin.

XI. JEAN, Seigneur DE MAULMONT & de Fromental, qui ſervit dans la Compagnie du Seigneur de la Vauguyon, en 1365, eſt nommé dans les Lettres de rémiſſion avec ſon père & ſa femme, *Hélène*, ſœur d'*Hugues* & de *Martial d'Aigrefeuille*, Cardinaux, & fille d'*Aimar*, qu'il avoit épouſée en 1372. Il en eut :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. BERTRAND, Évêque de Tulle, mort en 1425, qui fit pluſieurs dons à l'Egliſe de Donzenac ;
3. HUGUES, Abbé de la Chaiſe-Dieu, qui donna ſa procuration à GUY DE MAULMONT, ſon neveu, le 8 Février 1450 ;
4. GÉRAUD, Abbé de Saint-Pierre d'Uzerche, en 1390 ;
5. Et CATHERINE, nommée fille de JEAN DE MAULMONT & d'*Hélène d'Aigrefeuille ;* ſœur de NICOLAS; nièce de BERTRAND, Evêque de Mirepoix, & nièce d'*Hugues* & de *Martial d'Aigrefeuille*, Cardinaux, dans ſon contrat de mariage de 1398, avec *Jean de Monceaux*, Seigneur d'Eſcorailles,

XII. NICOLAS, Seigneur DE MAULMONT, de Saint-Quentin, de Fromental, de Saint-Léger, de Saint-Martial & d'Egibanello, nommé Chevalier dans le contrat de mariage de ſa ſœur, & qualifié *Seigneur de Saint-Martial & d'Egibanello*, dans un acte de 1414, donna procuration, en 1416, à l'Abbé de Grandmont, pour le mettre en poſſeſſion de la Terre de Saint-Léger. *Jean d'Aubuſſon*, ſon beau-père, lui céda, la même année, le Masdes-Bordes, Paroiſſe de Saint-Quentin ; il rendit hommage au Dauphin Viennois, pour Fromental, le 18 Juin 1419, & reçut celui de Pierre de Saint-Hippolyte en 1433. Il avoit épouſé, en 1415, *Catherine*, fille de *Jean d'Aubuſſon*, Seigneur de la Borne & du Monteil-au-Vicomte, & de *Guyonne de Montéruc* (ſœur d'*Etienne* & de *Ranulphe*, Evêque de Siſteron, & fille d'*Etienne de Montéruc*, & nièce, par ſa mère, du Pape INNOCENT VI, & de *Pierre de Montéruc*, Evêque de Pampelune, Cardinal, qui mourut en 1385.) De ce mariage vinrent :

1. BERTRAND, qui ſuit;
2. GUY, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Quentin*, rapportée ci-après ;
3. GIRARD, Prieur de la Chapelle, lequel donna quittance, le 18 Octobre 1454, d'une rente que lui devoit Pierre le Gros ;
4. PIERRE, Prieur de la Chapelle & de la Geneſte, mentionné dans la quittance ci-deſſus, & nommé Prieur de Saint-Pantaléon, dans une procédure qu'il eut, conjointement avec GUY, ſon frère, contre Jean de Cognac, Chevalier, & autres, en 1459 ;
5. PIERRE-BERTRAND, Seigneur de Combabeſſouſſe & de Villars ;
6. Et LOUISE, mariée, en préſence de ſon frère aîné, par contrat de l'an 1437, à *Jean de Béchade*, Chevalier, Seigneur de Sénie.

XIII. BERTRAND, III^e^ du nom, Seigneur DE MAULMONT, Fromental, Saint-Quentin, Saint-Léger, Magnac, & en partie de la Vicomté de Bridiers, tranſigea avec Guy, ſon frère

germain, pour les succeſſions de Nicolas, leur père, des Terres de Saint-Martial, Saint-Léger & Fromental, le 29 Juillet 1449 ; il obtint, en 1452, une Sentence, qui condamna les habitans de Saint-Léger, *aliàs* de Saint-Martial, à différens droits envers lui, & céda la Terre de Saint-Quentin à Guy, ſon frère, en 1454. Il rendit hommage, le 4 Février 1462, à Jacques de Bourbon, Duc de Nemours, Comte de la Marche, de Pardiac, de Caſtres & de Beaufort, & pour la Seigneurie de Marclou, qu'il avoit eue par droit ſucceſſif de *Pierre de Saint-Martial*, premier Ecuyer de ce Prince & Maître Huiſſier & Couſin du Pape Pie II, à qui elle avoit été donnée en récompenſe de ſes ſervices. (Dans la réception de cet hommage, qui eſt du 22 Novembre 1462, Jacques de Bourbon, Comte de la Marche, donne au Seigneur de Maulmont le titre de *Couſin*.) Bertrand donna procuration à Gilles, ſon fils, le 22 Mars 1476, pour prendre poſſeſſion de la Châtellenie de Saint-Quentin, qui lui étoit échue par la mort de Guy, ſon frère, en conſéquence d'un certain accord fait entr'eux. Il avoit épouſé *Jeanne*, fille de *Léger de la Roche*, & de N..... *de Magnac*. Leurs enfans furent :

1. Gilles, qui ſuit ;
2. Bernard, homme d'armes de la Compagnie de M. de Bourbon-Vendôme, en 1492, & de celle de Jacques d'Evreux, en 1499 ;
3. Aubert, qui ſervoit dans la Compagnie du Seigneur de la Trémoïlle en 1492. Il fut un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi ſous le Vidame de Chartres, & donna quittance de 543 livres de gratification, pour être venu, en 1495, de Naples à Grenoble, chargé de commiſſions importantes ;
4. Charles, Abbé d'Uzerche en 1496 ;
5. Et Gérard, Protonotaire du Saint-Siège, qui fit une production de titres en 1508, conjointement avec Antoine de Pompadour, Vicomte de Comborn, contre *Guy de Rouffignac*, Seigneur de Couſſanges, au nom de *François de Rouffignac*, ſon fils, & de Marguerite de Maulmont, ſa femme.

XIV. Gilles, Seigneur de Maulmont, Fromental, Saint-Quentin, Villars, tranſigea, comme curateur de *Louis de la Roche*, en 1476, au ſujet de la dot d'*Anne de la Roche*, ſœur de *Louis*, & femme de *Louis de la Foreſt*, reçut quittance de Catherine de Cauſſade, veuve de Claude d'Eſtuer, en 1506 ; fut condamné à payer 16 années d'arrérages du revenu de la Terre de Marclou, par Sentence rendue à Poitiers, en 1496, en faveur de Jean du Pont. Bertrand, père de Gilles de Maulmont, ayant vendu cette Terre au père de Jean du Pont, rendit, conjointement avec Charles, ſon fils, en 1505, la Terre de Fromental à Geoffroy de Pompadour, Evêque du Puy, & à Antoine de Pompadour, ſon neveu. Il avoit épouſé, en 1492, *Françoiſe de Culant*, fille de *Louis*, Seigneur de *Culant* & de Saint-Défiré, Conſeiller & Chambellan du Roi, Gouverneur du Berry, & de *Michelle de Chauvigny*. De ce mariage fortirent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Marguerite, femme de *Guy de Rouffignac*, Seigneur de Couſſanges, de Chavagnac & des Pers, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne de Cognac*. Ils formèrent une demande ſur la Terre de Fromental, à l'occaſion de la dot de ladite Marguerite, en 1505 ;
3. Et Catherine, Abbeſſe de la Règle, qui vivoit encore en 1533.

XV. Charles, Seigneur de Maulmont, Fromental, Villars, Baron de la Roche-Limoſy, Vicomte de Bridiers, fut préſent avec ſon oncle, Géraud de Maulmont, Abbé d'Uzerche, Protonotaire du Pape, à un acte du 18 Juin 1501, concernant Louis de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, ainſi qu'à ſon mariage avec *Souveraine de la Roche* ; ils y ſont nommés comme parens, & ſouſcrivirent en cette qualité dans un acte que ce dernier paſſa avec Louis de Noailles, le 4 Janvier 1510. Il rendit hommage, avec la qualité de *Seigneur de Villars*, au nom de Charles de Maulmont, à *Annet de la Tour*, ſon couſin, en 1519, & mourut avant 1526. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *François de Bourdeilles*, & d'*Hilaire du Fou*, laquelle donna procuration, en cette qualité, pour conſentir à la vente de la Terre de Fromental, à Géraud de Maulmont, Abbé d'Uzerche. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Charles, nommé, avec ſon père, dans l'hommage qu'il rendit pour lui, comme donataire de *Louis de la Roche*, à *Annet de la Tour*, en 1519. Il ne fut pas marié & tint rang parmi les Savans de ſon ſiècle : Ronſard en parle avec éloge ;
3. Charlotte, Demoiſelle de l'Hôtel de la Reine en 1532 ;
4. Et N... de Maulmont, femme de N... *de*

Gain de Montagnac, dont une fille, mariée à N... *Barthon de Montbas*.

XVI. Jean, Seigneur de Maulmont, Saint-Quentin, Château-Fort, Baron de la Roche, fut sous la tutelle d'*Anne de la Roche*, Dame de Maulmont, & de *François de Saint-Exupéry*, Seigneur de Miramont en 1526. Il servit sous les ordres du Duc d'Albany en 1536, avec autre Jean de Maulmont, fit le retrait de la Terre de Donzenac, sur Geoffroy de Pompadour en 1549, rendit hommage, pour plusieurs Fiefs, le 11 Février 1545, à Gilbert de Ventadour, racheta la Terre de Fromental en 1549, donna procuration à Jean de Turenne, Seigneur de Chaumont, pour vendre en son nom la Terre de la Roche, à Geoffroy de Pompadour, Vicomte de Comborn, dont le contrat de vente est du 14 Février 1550. Il avoit épousé *Madeleine de Colonges*, Dame de la Mothe, fille de *Jean*, dont :

1. Antoine, qui suit ;
2. Jeanne, rapportée après son frère ;
3. Et autre Jeanne, femme, le 23 Août 1559, de *Claude de Levis*, Baron de Charlus, &c., Panetier du Roi & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, dont des enfans. Voy. LEVIS (de).

XVII. Antoine, Seigneur de Maulmont, &c., eut, par acte du 13 Avril 1539, pour curateur *Amadour de Nafvalier*, pour, sous son autorité, former sa demande, & rentrer dans plusieurs Terres vendues par ses auteurs. Il mourut sans avoir été marié.

XVII. Jeanne de Maulmont (sœur dudit Antoine), Dame de la Roche, épousa *Jean de Manson*, Seigneur de Pont-Château, Vicomte de la Motte.

BRANCHE

des Seigneurs de Saint-Quentin, *Vicomtes de* Beaumont-le-Roger.

Les armes de cette branche éteinte étoient : *d'azur, au fautoir d'or, accompagné de 4 tours d'argent*.

XIII. Guy de Maulmont, Seigneur de St.-Quentin, Comte de Beaumont-le-Roger, Conseiller, Chambellan du Roi & Bailli d'Alençon (second fils de Nicolas, & de *Catherine d'Aubusson*), servoit dans la Compagnie du Seigneur de Ventadour, lorsqu'il reçut ses gages en revenant de la Terre de Gascogne en 1444 ; il étoit homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de Jaloignes en 1447 ; est titré de *Chevalier, Vicomte de Beaumont-le-Roger*, dans une quittance de ses gages en 1473 ; passa un accord avec Bertrand, son frère, par lequel ils convinrent que s'il mourroit sans enfans mâles, toute sa succession reviendroit à Gilles de Maulmont, son fils ; ce qui arriva, n'ayant laissé qu'une fille. Il fut tué dans l'Armée de Bourgogne à un assaut devant Dôle. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1469, *Jeanne*, bâtarde *d'Alençon*, fille naturelle de *Jean*, Duc *d'Alençon*. (Le Roi lui donna le titre de *Cousin*, par ledit contrat, & lui fit don du Comté de Beaumont-le-Roger, par Lettres du 17 du même mois.) Il n'eut que

Anne, qui suit.

Guy eut encore pour fils naturel, de *Robinette de la Motte*,

Pierre, bâtard de Saint-Quentin, auteur de la branche dite de *Beauregard*, rapportée ci-après.

XIV. Anne de Maulmont, Comtesse de Beaumont-le-Roger, avoit épousé 1° *Béraud Stuart*, Seigneur d'Aubigny, en Berry, de Terranova, Marquis de Livau & d'Esquiletazze, dans les Terres de Sicile ; 2° en 1510, *Aubert des Ages*. (*Bertrande des Ages*, descendue de leur mariage au 3e degré, fille de *Bertrand des Ages*, Seigneur de Maulmont & de Magnac, & de *Renée des Ages*, porta ces deux Terres en mariage à *François de la Rochefoucauld*, Seigneur d'Orbé, Chevalier des Ordres du Roi, par contrat du 20 Mai 1607.) Anne de Maulmont eut de son premier mari *Anne Stuart*, qui se maria *à Robert Stuart*, son cousin, Maréchal de France en 1515, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Gardes Ecossois, second fils de *Jean Stuart*, Comte de Lennox, & d'*Elisabeth de Montgommery*, mort sans postérité en 1543.

BRANCHE

des Seigneurs de Maulmont *&de la* Trie, *éteinte*, & qui portoit pour armes : *d'azur à la croix aléfée d'or*.

V. Jean, Seigneur de Maulmont & de la Trie (second fils d'Hugues), est rappelé avec Geoffroy, son fils aîné, dans un don que ce dernier fit à l'Abbaye de la Peyrouse, en 1295. Il eut de sa femme, nommée *Ade*,

1. Geoffroy, qui suit ;

2. Et GÉRARD, nommé, avec GUILLAUME DE MAULMONT, Archidiacre de Limoges, ſon oncle, dans un acte de 1247.

VI. GEOFFROY, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, Chevalier, eſt nommé fils de JEAN, dans l'acte de donation faite à l'Abbaye de la Peyrouſe & conſentit la même année, 1275, à une vente faite à Hugues de Cromières, Chevalier, de la Paroiſſe de Couſſac. Il eut entr'autres enfans:

1. HÉLIE, qui ſuit;
2. JOURDAIN, Prieur de Chabanais en 1267;
3. Et PIERRE, Chanoine de Limoges en 1287.

VII. HÉLIE, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, Chevalier, eſt déclaré, avec ces titres & celui de Seigneur foncier, d'une rente, Paroiſſe de Cuſſac, conjointement avec Pierre Autier, Chevalier, dans l'acte de vente du domaine, ſur laquelle elle étoit aſſujettie: cette vente fut faite par Aimery d'Albau, Chevalier, en 1277. On a lieu de croire qu'il épouſa la ſœur de ce *Pierre Authier*. Il laiſſa pour enfans:

1. JOURDAIN, qui ſuit;
2. GÉRAUD, Abbé de Brantôme en 1301, qui portoit pour armes: *d'azur, à la croix alésée d'or;*
3. Autre GÉRARD, qui portoit les mêmes armes & eſt mentionné dans un acte de 1316;
4. AUGER, auteur des Seigneurs de *Moncheuil*, qualifié *Damoiſeau*, qui s'eſt marié à *Marie*, fille de *Geoffroy d'Albignac*, dont il reçut dot en 1301. Il reçut les hommages des Fiefs d'Entraigues & de la Motte en 1505, & ſa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arrière-petit-fils, GEOFFROY DE MAULMONT, Seigneur de Moncheuil, qui n'a laiſſé d'*Emerie de la Vergne*, ſon épouſe, que GUILLEMETTE DE MAULMONT, qu'on croit avoir été mariée, en 1417, avec *Emery de la Vergne*, dont vint: *Peyronne de la Vergne*, qui porta la Seigneurie de Moncheuil en mariage à *Adhémard Roux*, Ecuyer, dont ſont deſcendus les Seigneurs de *Luçon*, de *Moncheuil*, de *Vigneras*, de *Campagnac*, les Comtes de *Lambertye*, de *Monot*, &.;
5. Et PERRONNELLE, mariée, par contrat, avant 1316, avec *Gérard de Bruſſia*, Ecuyer, Seigneur d'Abzac. (JOURDAIN, ſon frère, conſentit à payer ſa dot, & par un acte de 1320, Guy Flamenc, Chevalier, Seigneur de Bruzac, atteſta que partie de cette même dot étoit due par JOURDAIN DE MAULMONT.)

VIII. JOURDAIN, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, de Malleſec, de la Viguerie de Dournazac & d'un Fief à Montbrun, nommé fils d'HÉLIE DE MAULMONT, Chevalier, dans une obligation paſſée en faveur d'Aimery de Labeſtor, Damoiſeau, de l'an 1287, a le titre de *Chevalier*, dans une donation qu'il fit à Pierre de Caylus, Clerc de Montbrun, en 1316, ainſi que dans l'hommage qu'il rendit pour la Viguerie de Dournazac, de Maulmont & d'un Fief à Montbrun, à Guy Brun, Seigneur de Montbrun, la veille de la fête de Saint-Michel en 1327. Il avoit épouſé, en 1294, *Valerie*, fille d'*Arnaud Roux*, Chevalier, dont il eut:

1. HÉLIE, qui ſuit;
2. Et JEAN, Abbé de la Peyrouſe en 1358.

IX. HÉLIE DE MAULMONT, IIe du nom, nommé fils de JOURDAIN, dans une donation de 1336, que lui fit Dame Marie de Roveranches, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, Viguerie de Dournazac, & le Fief de Montbrun, en 1334, à Guy Brun, Seigneur de Montbrun, & étoit auſſi Seigneur de Connezac. Il avoit épouſé *Comptor*, fille d'*Aimeri Brun*, Chevalier, Seigneur de Champniers-aux-Boux, en Périgord, & ſœur de *Philippe*. De ce mariage il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MONTOT, homme d'armes de la Compagnie de François de Naples en 1388.

X. JEAN, IIe du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, Connezac, la Viguerie de Dournazac, paſſa le 7 Mai 1389, un concordat pour les droits de *Comptor Brun*, ſa mère, avec *Philippe Brun*, Seigneur de Champniers, ſon oncle. Il épouſa *Bertrande*, fille de *Pierre du Chadeau* (*Cazaly*), Damoiſeau, & de *Marguerite de Tranchelion*, laquelle rendit hommage, le 5 Février 1417, pour la Seigneurie du Chadeau, à Jean de Montbrun. De ce mariage vinrent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN, Prieur de Limeuil;
3. CHARLES, Abbé d'Uzerche;
4. AIMAR, Bachelier en Droit;
5. AGNÈS, mariée à *Thibaut de Conan*, Ecuyer, Capitaine de la ville de Nontron, laquelle lui porta la Terre de Connezac;
6. Et LOUISE, mariée à N... *d'Eſcudier*, Seigneur du bourg de Charras.

XI. PIERRE, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, du Chadeau, &c., ſervit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de Gilbert de Chabannes, en 1447; rendit hommage, la

même année, de ſes Terres de Maulmont, de la Trie & du Chadeau ; en rendit un autre, en 1473, pour le Fief de Lavie, qu'il poſſédoit par *Bertrande du Chadeau*, ſa mère, à Pierre de Montbrun, Seigneur de Montbrun ; en fit un autre, le 6 Juin 1461, avec Jean de Lambertye, Damoiſeau, Seigneur de Lambertye, de Noyre & d'Echallat, pour rentes, Paroiſſe de Dournazac, & reçut quittance de la dot d'Agnès, ſa ſœur, femme de *Thibaut de Conan*. Il épouſa, par contrat de 1435, *Catherine Joubert*, fille du Seigneur de la Baſtide, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Hélie, Doyen de Limoges en 1465 ;
3. Robert, qui ratifia le contrat de mariage de Jean, ſon frère aîné, le 11 Février 1465 ;
4. Et Anne, Abbeſſe de Bonneſaigne en 1470 & de la Règle en 1482.

XII. Jean, IIIe du nom, Seigneur de Maulmont, de la Trie, du Chadeau, de Milhaguet & de Laubanie, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. de Grammont. Il épouſa, 1° le 28 Septembre 1456 (en préſence de *Gauthier de Péruſſe*, de *Jean de Lambertye*, de MM. *de Linars* & *de Montbrun*, ſes parens), *Agnès*, fille de feu *Jean de la Quintinie*, Seigneur de Mazeau, & de feue *Marguerite de Lajaumont*, aſſiſtée de *Jean de la Quintinie*, ſon frère ; *Louis d'Oradour ; Simon Texier ; Jacques de Lajaumont*, & *Pierre Robert*, ſes parens ; & 2° par contrat du 11 Février 1465 (en préſence de Robert de Maulmont, ſon frère ; de *Louis Laurent*, Seigneur de la Laurentie, & d'*Antoine de Fontlebon*, &c.), *Eliſe*, fille d'*Antoine de Moſnard*, Seigneur de Plas. Il reçut une donation de *Pierre*, fils de feu *Pierre de la Baſtide*, & de N..... *d'Arragen* ou *Aragon*, ſon couſin, & conſentit à une vente de différentes rentes & domaines le 20 Septembre 1497, en faveur de *Jean de Lambertye*, Seigneur de Noyre & d'Echallat, fils de *Jean*. Il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans de ſa première femme ; de la ſeconde vinrent :

1. Aimar, mort ſans poſtérité de *Jacquette*, fille de noble *Gabriel de Sandelayne*, Damoiſeau, qu'il avoit épouſée le 6 Février 1515 ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Jean, Curé de Milhaguet ;
4. Marguerite, mariée à *Louis du Roc*, Seigneur de Bericy ;
5. Et Isabelle, femme du Seigneur *de la Guérite*.

XIII. Pierre, IIIe du nom, Seigneur de Maulmont, du Chadeau, de Milhaguet, d'Arbourſe, & de Laubanie, ſervit dans la Compagnie d'Ordonnances d'Antoine de Bonneval en 1490 & dans celle de M. d'Angoulême en 1493, rendit hommage à Alain d'Albret, comme Seigneur de Maulmont & de Chalus-Chabrol, pour les Seigneuries de Moulins & de la Salle le 9 Juillet 1500 ; en rendit un autre, le 24 Décembre 1502, pour la Seigneurie de Maulmont, à Jean, Baron de Montbrun, Seigneur de Cramaudet & de Saint-Jal, & tranſigea, conjointement avec Aimar & Jean, ſes frères, pour les droits qu'*Hélie* & *Guillaume d'Eſcudier* prétendoient pour la dot de Louise de Maulmont, leur mère : cette tranſaction eſt du 3 Janvier 1502 ; il rendit encore hommage à Alain d'Albret, pour le moulin de Salles, en 1515, & ſouſcrivit, en 1540, à un acte, avec les héritiers de Jean, ſon frère, & *Martial de Bermondet*. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Décembre 1504, *Léonne*, ſœur de *Guy*, & fille de *Jean de Rouffignac*, Seigneur de Couſſanges, de Chavagnac & de Pers, & de *Jeanne de Cagnac*. Leurs enfans furent :

1. Geoffroy, qui ſuit ;
2. Annet, Bachelier ès-Lois ;
3. Jean, Prêtre ;
4. Hélie ;
5. Marguerite, mariée à *Aimeric de Barbyères*, Seigneur de Sonneville. Elle & ſon mari partagèrent, le 6 Juin 1546, avec *Iſabeau de Montfrebœuf*, veuve de Geoffroy de Maulmont. (*François de Barbyères*, leur fils, prenoit le titre de *Seigneur de la Trie*, dès l'an 1577 ; il épouſa *Chriſtine*, fille de *François de Lambertye*, Seigneur de Menet, du Coureau & de Chaps, & de *Jeanne de la Faye*.)
6. Et Gabrielle, mariée, en 1546, à *Jean Bourgeois*. (Ils tranſigèrent, avec *François de Montfrebœuf*, Seigneur de Prun, au nom d'*Iſabeau de Montfrebœuf*, & comme tuteur de Jean de Maulmont, fils de cette *Iſabeau de Montfrebœuf*, pour les ſucceſſions de Pierre & d'Annet de Maulmont, père & frères de Gabrielle, & de Geoffroy de Maulmont : cette tranſaction eſt de la même année 1546 ; & la Seigneurie de Laubanie, Paroiſſe de Champagnac, échut à Gabrielle de Maulmont, & les villages du Boſt & du Mas, l'hommage réſervé à

Iſabeau de Montfrebœuf, au nom de ſon fils.)

XIV. Geoffroy de Maulmont, IIe du nom, Seigneur de Maulmont, du Chadeau, de Milhaguet, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnances de M. de la Vauguyon. Il épouſa, le 10 Juin 1539, *Iſabeau*, fille de *Jean de Montfrebœuf*, Seigneur de Prun, & de *Marguerite de Trion :* après la mort de ſon mari, elle rendit hommage, le 30 Octobre 1548, au nom de ſon fils aîné, de la Seigneurie de Laubanie, à Jean de Bermondet, Seigneur d'Oradour, & avoit tranſigé, comme on l'a dit plus haut, le 5 Juin 1546, comme tutrice de ſes enfans, avec *François de Montfrebœuf*, ſon frère, & avec *Aimeric de Barbyères*, mari de Marguerite de Maulmont, ſa belle-ſœur. Ses enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Annet, Seigneur de la Ligne & de la Jaubertie, qui ſervoit, en 1569, dans la Compagnie d'Ordonnances de M. de Longueville. Il avoit épouſé N... *de Jabaud :* on ignore s'il en a eu des enfans ;
3. Isabeau, mariée à *Guignot Allegrant ;*
4. Et Madeleine, femme de *Jacques de la Buſſière.*

XV. Jean, IVe du nom, Seigneur de Maulmont, de la Trie, de Champagnac, du Chadeau, de l'Artendace & de Milhaguet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances de S. M., épouſa, 1° le 14 Décembre 1563, *Marie*, fille de *François de Lambertye*, Seigneur de Menet, de Chaps & du Coureau, & de *Jeanne de la Faye ;* 2° le 30 Août 1573, *Jacquette*, fille de feu *Hélie de la Porte*, Seigneur du Puy, Saint-Aſtier, &c. ; & 3° par contrat du 7 Novembre 1577, *Renée*, fille de *Jean de Leyreſſe*, Seigneur de la Mothe & de Bonaventure, ſœur de *Jacques de Saint-Fief*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Du premier lit vint :

1. François, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites le 1er Juin 1582, par Claude de l'Hermite de Souliers, Commandeur du Maſdieu, & Guillaume de Neuville, Commandeur de Monterel ; il fut préſenté au Chapitre à Montferrand & Juré par *François de Lambertye*, Prévôt, Seigneur de Saint-Raphaël & en partie de Menet ; François de Couſtin, Seigneur du Mas-Nadaud & de Villemenard, Chevalier de l'Ordre du Roi ; Jean de la Guyonnie, Gentilhomme de la Maiſon du Roi ; Jean du Manardeau, Seigneur du Mas & du Chalard, & Rolland de Saint-Fief, Seigneur de Saint-Cyr, leſquels témoignèrent, ſur l'ancienne & illuſtre naiſſance des Maiſons de Maulmont, *de Lambertye, de Montfrebœuf, de la Faye, de Trie, de Rouffignac* & de Maulmont de la branche dite des Barons de *Maulmont*, en Bas-Limouſin : ces preuves furent admiſes le 1er Juin 1584, au Chapitre de Lyon, où préſidoient Marc de la Goutte, Grand Bailli de Lyon, & Antoine de Villars, Maréchal de l'Ordre de Malte.

Du ſecond lit ſortit :

2. Bertrand, qui tranſigea le 7 Juin 1602, avec *Renée de Leyreſſe*, ſa belle-mère, & teſta le 9 Janvier 1617, en faveur de Jean, ſon frère, fils de cette *Renée de Leyreſſe.*

Et du troiſième lit il eut :

3. Autre Bertrand, mort ſans poſtérité ;
4. Jean, qui ſuit ;
5. François, Seigneur de Saint-Martial & de Mont-aux-Cailles, marié à *Marie de Boiſſe*, dont il n'eut point de poſtérité ; elle étoit veuve en 1644 ;
6. Barbe, mariée à *Pierre des Pouſſes*, Seigneur de la Chapelle, laquelle étoit veuve en 1618 ;
7. Jeanne, femme de *Jean de Combrouze ;*
8. Christine ;
9. Et Diane, mariée à *Jacques d'Adémar*, Seigneur de la Courtaudie.

(Tous ces enfans ſont nommés dans le teſtament de Jean IV, leur père, du 18 Avril 1601, lequel rendit hommage du Fief du Chadeau à François d'Eſtuart, Seigneur de Saint-Mégrin, Baron de Montbrun, le 17 Janvier 1562. Il en rendit un autre au Seigneur de Champiniers, de la Seigneurie de Melleret & un autre au Seigneur Vicomte de Rochechouart, pour celle d'Eſtiſſac. Il fut honoré de la confiance du Roi Henri IV, ce qui eſt annoncé par les Lettres qu'il a reçues, entr'autres une datée du 15 Mai 1589, par laquelle S. M. fait les plus grands éloges de ſes ſervices & voulut ſe rendre médiateur entre lui & le Duc d'Epernon, pour un différent qu'ils eurent enſemble. Ce Prince lui manda auſſi d'employer ſa Compagnie pour ſon ſervice, près du Sieur d'Aubeterre ou du Maréchal de Matignon, d'après ce qui lui ſera mandé de ſa part. La ſuſcription de la lettre eſt : *à Monſ.* de Maulmont, *Chevalier de mon Ordre, Capitaine de 50 hommes de mes Ordonnances.*)

XVI. Jean, Ve du nom, Seigneur de

MAULMONT, de la Trie, du Chadeau & de Lavie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, par Commiſſion du 6 Février 1632, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, à *Gabriel*, Comte *de Lambertye*, Meſtre de Camp de 20 Enſeignes, en 1646. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1618 (précédé de la diſpenſe obtenue en Cour de Rome en 1617), *Henriette de Lambertye*, fille de *Jean*, Seigneur de Marval, de Prun, de Lépinaſſie-les-Roberts & de Milhaguet, Capitaine-Commandant de 200 hommes d'Infanterie, & de *Marguerite de Montfrebœuf*. Ils eurent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs *du Chadeau* & de *Puyraud*, rapportée ci-après.

XVII. JEAN, VI^e^ du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie & de Lavie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, par Commiſſion du 21 Août 1645, rendit hommage le 23 Novembre 1651, pour les Seigneuries de Maulmont & du Chadeau, à *Gabriel*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Commandant pour le Roi à Nancy, Maréchal de ſes Camps & Armées & Chevalier de ſon Ordre. Il teſta en faveur de ſon fils aîné, & fit des legs à ſes autres enfans nommés dans ſon teſtament le 22 Décembre 1658. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 6 Janvier 1634, *Catherine*, fille de *François de Cabes*, Seigneur du Breuil, & de *Louiſe Guilhot* ; & 2° le 12 Février 1643, *Marguerite*, fille de *Jean du Garreau*, Seigneur de la Buſſière & de Puy-Robert, & de *Françoiſe de Chouly de Permangle*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. & 3. GABRIEL & JEAN ;
4. FRANÇOISE, femme 1° de *Jean de Lamonerie* ; & 2° de *Guillaume de la Brouſſe*, Seigneur d'Eſeſſart ;
5. Autre FRANÇOISE, femme du Seigneur *de l'Eyſſat* ;
6. Autre FRANÇOISE, femme, en 1681, de *Jacques de Combrouze*, Seigneur du Breuillet ;
7. & 8. JEANNE & SUSANNE.

XVIII. FRANÇOIS, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, du l'Amidet, de Lavie, de Balange, épouſa, 1° par contrat du 5 Janvier 1663, *Suſanne*, fille de *Louis Eyquen*, Seigneur *de la Buſſière*, & de *Marguerite de la Brouſſe*. Elle étoit veuve d'*Iriès du Garreau* : ce mariage ſe fit du conſentement de JEAN DE MAULMONT, ſon aïeul ; de GABRIEL DE MAULMONT, Seigneur du Chadeau, ſon oncle ; de *Léonard* & de *Jean de Lambertye*, Seigneurs de Prun, de Lépinaſſie & du Bouchet. Il épouſa, 2° par contrat du 14 Février 1665, *Marie*, fille de *Jean-François*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Penſol, la Robinière, la Tranchade, Marillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine au Régiment de Lambertye, & d'*Emerite de Neſmond*, ſa ſeconde femme. Il eut du premier lit :

1. MARIE : on ignore ſi elle a été mariée ; mais elle n'a pas laiſſé de poſtérité.

Et du ſecond lit naquirent :

2. EMERITE, mariée, en 1693, à JOSEPH, fils de MELCHIOR DE MAULMONT, Baron de Saint-Vit, & de *Marie Jouhaut*, morte ſans poſtérité ;
3. Une fille, Religieuſe ;
4. Et JEANNE, qui ſuit.

XIX. JEANNE, Dame DE MAULMONT, de la Trie, de la Mydette, de Balange & de la Baronnie de Montbrun, comme héritière en partie de *Marie*, née Comteſſe *de Lambertye*, Marquiſe de Choiſeul, ſa nièce, morte ſans poſtérité. Elle épouſa *Jean*, fils de *Claude de Cagnac*, Seigneur de Romain, & de *Gabrielle Mounier de Planneau*. Ses enfans furent : 1. un fils, qui n'a eu que deux filles : *Marie*, l'aînée, porta en mariage les Seigneuries de Maulmont, de la Trie & la Baronnie de Montbrun, à *Alexis*, Marquis *de Connan*, Seigneur de Connezac, ſon mari, lequel poſſède actuellement ces Terres ; 2. & une fille, nommée *Marie*, qui s'eſt mariée, le 24 Décembre 1713, à *Nicolas Roux*, Chevalier, Seigneur de Vigneras & de Pombol.

BRANCHE
des Seigneurs DU CHADEAU *& de* PUYRAUD.

XVII. GABRIEL DE MAULMONT, Seigneur du Chadeau, Capitaine au Régiment de Périgord (ſecond fils de JEAN V, & d'*Henriette de Lambertye*), produiſit ſes titres lors de la vérification de la Nobleſſe, & y fut maintenu le 6 Décembre 1666, par Sentence de M. d'Agueſſeau, après avoir juſtifié ſa filiation, par

titres originaux, ſans interruption, depuis l'an 1327, deſcendant en ligne directe de noble JOURDAIN DE MAULMONT, Chevalier. Il fut reçu Enſeigne dans le Régiment de Périgord (Compagnie de Cavaroque), le 17 Novembre 1734. Il épouſa, par contrat du 26 Avril 1656, *Marguerite*, fille de *Michel Thomas*, Seigneur de Puyraud, & de *Jeanne Chapiteau*. Il en eut :

1. LÉONARD, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs *des Places* & de *Marſac*, rapportée ci-après.

XVIII. LÉONARD DE MAULMONT, Seigneur de Puyraud, Capitaine au Régiment de Picardie, épouſa, par contrat du 26 Octobre 1694, *Anne*, fille d'*Euſèbe de Maſvalier*, Seigneur de la Valade, & de *Catherine de Luberſac*. Il a eu pour fille unique

XIX. FRANÇOISE DE MAULMONT, Dame de Puyraud, qui s'eſt mariée à *Léon*, fils de *Jacques de la Croix*, Seigneur de Lanmary & du Lieutaud, & de *Philippe Jourdain*, laquelle eſt repréſentée par MM. *de la Croix* & *Jean-François de Lambertye*, Chevalier, Seigneur de Lanmary, qui a épouſé la petite-fille de FRANÇOISE DE MAULMONT.

BRANCHE
des Seigneurs DES PLACES *& de* MARSAC.

XVIII. FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Marſac & des Places (fils puîné de GABRIEL, & de *Marguerite Thomas*), ſervit 7 ans dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes réſidant à Tournai ; fut Lieutenant au Régiment de Picardie en 1688 & Capitaine en 1690 ; ſervit ſous les ordres du Maréchal de Chamilly, à Angoulême, & ſous ceux du Maréchal de Montrevel, à Libourne, en 1716. Il épouſa, le 19 Avril 1728, *Suſanne*, fille d'*Armand du Lau*, Seigneur de Saint-Julien & de Chambon, & de *Thérèſe de l'Age*. De ce mariage vint :

XIX. FRANÇOIS DE MAULMONT, II^e^ du nom, Seigneur de Marſac & de Grand-Gilles, qui a épouſé, le 27 Décembre 1750, *Marguerite*, fille de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize, & de *Marie de Lambertye*. (A ce contrat de mariage ont aſſiſté *Jean-François* & *Pierre*, Comtes *de Lambertye*, Seigneurs de Menet, de la Feneſtre, de Rouſſine, de Perry, &c. ; *Pierre*, Marquis *de Lambertye*, & autres parens). Leurs enfans furent :

LÉON, Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Poitou ;
Deux autres garçons, Officiers d'Infanterie ;
Et deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs de BEAUREGARD *& de* SAINT-QUENTIN.

XIV. PIERRE DE MAULMONT-SAINT-QUENTIN, Seigneur de Beauregard, de la Roche & de Saint-Firmin (fils naturel de GUY, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Robinette de la Motte*), fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1495, ſa légitimité lui fut diſputée par CHARLES, ſon oncle, ce qui l'obligea de recourir au Pape LÉON X & au Roi LOUIS XII, qui, par leurs Bref & Lettres Patentes, le déclarèrent légitime en 1498 ; il fut élevé par les ſoins de la Maréchale *d'Aubigny*, ſa tante, & ſervit dans les guerres de Milan & de Sicile. Il avoit épouſé *Jacquette Montot*, dont il eut :

1. BÉRAUD, Seigneur de Beauregard, Château-Chinon, la Vacherie, &c., qui fut père d'ANNE, qui a épouſé *Claude de Lenoncourt*, Seigneur de Marolles, par contrat du 12 Juin 1565, & duquel elle a eu poſtérité. Voy. LENONCOURT ;
2. ADRIEN, qui ſuit ;
3. Et JEANNE, femme, en 1517, de *Pierre de Villeblanche*, Ecuyer, Seigneur d'Autry & de Cernoy, dont *Chriſtine de Villeblanche*, qui s'eſt mariée avec *Jacques de Courtenay*, Seigneur du Chêne, de Changy, &c., dont des enfans. Voy. COURTENAY.

XV. ADRIEN DE MAULMONT, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, épouſa *Anne du Breuil*, fille du Seigneur de la Bénardière, en Poitou, dont vinrent :

1. ALEXANDRE, Seigneur de Preſſigny, qui n'a point eu d'enfans de N..... *de Lodinville*, ſon épouſe ;
2. Et ROCH, qui ſuit.

XVI. ROCH DE MAULMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mourut en 1642. Il avoit épouſé, en 1607, *Eliſabeth de Jaucourt*, décédée en 1666, fille de *Louis*, III^e^ du nom, Seigneur de Villarnoul, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 15 Décembre 1592, & d'*Eliſabeth de la Trémoïlle*, Dame de Menétreux, ſa première femme. Il en eut :

1. ABRAHAM, qui ſuit ;

2. Bénigne, femme de *Jacques de Saint-Mefmin*, Seigneur de la Queuvre ;
3. Et Louise, épouſe de *Louis de Salagnac*, Seigneur de la Roche-Gaudon.

XVII. Abraham de Maulmont, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mourut avant l'an 1668. Il avoit épouſé *Marie de Bizien*, qui fut tutrice de ſes enfans, leſquels, après ſa mort, furent ſous celle d'*Henri de Brion*, Chevalier, Seigneur de Puiſieux, qui, en cette qualité, obtint une Sentence au Bailliage d'Avallon le 23 Mars 1668. Les enfans d'Abraham furent :

1. Jean ;
2. Marie, majeure à la mort de ſon père ;
3. & 4. Anne & Susanne, dont on ignore les alliances. (On ignore également ſi cette branche ſubſiſte.)

Les armes : *d'azur, au fautoir engrêlé d'or, accompagné de 4 tours, baſtillées d'argent.* (Généalogie dreſſée, d'après un *Mémoire* rédigé, ſur les titres originaux.)

MAUMIGNY, Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné en pointe d'une étoile de gueules au chef couſu d'or.*

MAUMONT. Voy. MAULMONT.

* MAUNY ou MAULNY, Terre & Seigneurie en Normandie, près de la Bouille, Election de Pont-Audemer, qui a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe éteinte, dont nous donnerons ci-après une *Notice* ſuivant la Roque, qui en parle dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*. Quant à la Terre & Seigneurie de *Mauny*, elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Novembre 1462, en faveur de *Jean de Hautemer*, III^e^ du nom, biſaïeul de *Guillaume de Hautemer*, V^e^ du nom, Comte de Grancey, &c., Maréchal de France & Chevalier du Saint-Eſprit, dont la troiſième fille, *Jeanne de Hautemer*, eut en partage la Baronnie de *Mauny* ; elle épouſa, le 18 Mai 1579, *Claude d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, &c., Capitaine des Gardes du Corps du Duc d'Alençon, dit depuis d'Anjou, & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, &c. Il avoit pour quatrième aïeul *Robert d'Eſtampes*, I^er^ du nom, Seigneur de Salbris, &c., Conſeiller de Jean de France, Duc de Berry, dont la poſtérité a été illuſtrée par les premières dignités de l'Egliſe & de l'Epée ; il en eſt ſorti un Cardinal, un Archevêque-Duc de Reims, trois Evêques, ſavoir : de Carcaſſonne, de Condom & de Nevers ; un Grand Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers du Saint-Eſprit, un Grand Maréchal des Logis de la Maiſon du Roi, &c. Voy. ESTAMPES, en Berry.

L'ancienne Maiſon de Mauny, ſelon la Roque & Chevillard, portoit pour armes : *d'argent, au croiſſant de gueules.* Jean de Mauny ſervoit en 1337. — Monſeigneur Hervé ou Hervieu de Mauny, Sire de Thorigny, Chevalier Banneret, fut Chef & Capitaine de 50 Lances ordonnées par le Roi pour la défenſe de Normandie par Lettres du 26 Mai 1383. On croit que c'eſt le même qui rendit aveu de ſes Fiefs en 1372. Il fut père de

Olivier de Mauny, Chevalier, Baron de Thorigny, Châtelain de Villers-Bocage, Nogent, Maiſoncelles, Tracy, Jurques, Milly, Bavent, Cahagnes, Planquery, Montfiquet, Savenay, Hamars & la Bazoque, lequel avoit épouſé, en 1406, *Catherine de Thieuville*, qui prenoit, dans un contrat de ladite année, la qualité de *Dame de Thieuville*, Vains, Chantore, Saint-Pierre-Langers, Meſnil-Hue, Meſnil-Garnier, Saint-Aubin-des-Bois & Bricqueville. De ce mariage vinrent :

1. Hervé, Chevalier, Baron de Thorigny & de Marcé, vivant en 1590 ;
2. Olivier, Chevalier, Seigneur de Thieuville, premier Chambellan du Roi & Capitaine de Falaiſe ;
3. Et Marguerite, femme, par contrat du 18 Avril, de *Jean de Goyon*, Sire de Matignon, &c., duquel elle eut poſtérité. Voy. GOYON de MATIGNON. Elle hérita des grands biens de ſa Maiſon après la mort de ſes frères qui n'avoient point eu d'enfans.

Il y a, dit la Roque, une Généalogie de cette Maiſon qui commence à

I. Hervé de Mauny, Chevalier, Baron de Thorigny, Chambellan du Roi Charles VI, l'an 1406, qui épouſa, en 1373, *Marie de Craon*, fille de *Guillaume*, I^er^ du nom, Seigneur de Sainte-Maure, de Sable & de la Ferté-Bernard, & de *Marguerite de Flandres*. Il en eut :

II. Hervé de Mauny, II^e^ du nom, Baron de Thorigny, Chambellan de Louis de France, Duc d'Orléans, qui s'eſt marié à *Jeanne de Saige*, Dame de Sacey, dont :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Charles.

III. Guillaume de Mauny, Chevalier, mourut en 1486. Il avoit épouſé *Marie le Beauvoiſien*, de laquelle vinrent trois fils : l'aîné fut

IV. Pierre de Mauny, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignan, Chambellan du Duc d'Alençon, qui épouſa *Françoiſe de Beaumanoir*. De cette alliance naquirent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Renée, Dame de Vairon, de Vaux, Courchardière, dans le Maine & l'Anjou, femme de *Jean*, aliàs *Guillaume de Maridor*, Seigneur Châtelain de Vaux, &c., dont des enfans. Voy. MARIDOR.

V. François de Mauny, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aignan, épouſa *Renée de Villeblanche* ; il en eut :

1. Claude, Dame de Saint-Aignan, mariée, en 1527, à *François de Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre ;
2. Et Guillelmine, mariée, le 2 Février 1532, à *Hector*, aliàs *Hercule de Maridor*, Seigneur de Saint-Ouen, &c., dont poſtérité. (*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1246 & ſuiv ; on peut auſſi conſulter l'ancien *Armorial* de Gabriel du Moulin.)

* MAUNY, Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, en faveur de *René Chouët*, par Lettres du mois d'Avril 1677, enregiſtrées au Parlement le 6 Juillet ſuivant & en la Chambre des Comptes le 5 Avril 1678.

* MAUNY, Terre en Brie, près de Meaux, dont le nom a été adopté par une branche de la Maiſon *de Reviers*. Voy. REVIERS.

* MAUPAS, en Berry : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, avec union de celles de *Morogues* & de *Paraſſy*, près de Bourges, ſous le nom de Marquiſat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregiſtrées au Parlement le 3 Décembre ſuivant & en la Chambre des Comptes de Paris, ainſi qu'au Bureau des Finances de Bourges, en faveur & en conſidération des ſervices de *Pierre-Antoine Agard de Morogues*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Voy. AGARD de MAUPAS.

MAUPEOU (de), Famille diſtinguée dans la Robe & l'Epée, diviſée en trois branches, & qui remonte à Pierre de Maupeou, qui ſuit, & à Gilles de Maupeou, ſon frère, auteur de la branche de Maupeou d'Ableiges, rapportée ci-après.

I. Pierre de Maupeou, Seigneur de Noiſy, anobli en Janvier 1586, fut Tréſorier d'Anne, Duc de Joyeuſe, Amiral de France, mari d'une ſœur de la Reine Louise de Lorraine, femme du Roi Henri III. Il épouſa *Marguerite Laiſné*, qui lui porta en mariage la Terre de Bruyères-le-Châtel avec celle de Monceaux ; il en eut deux fils :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et René, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

II. Pierre de Maupeou, Seigneur de Monceaux, Préſident en la Chambre des Comptes le 25 Janvier 1624, eut de *Catherine de Villemontée*, ſa première femme,

III. Pierre de Maupeou, IIIe du nom, Seigneur de Monceaux, Préſident en la cinquième Chambre des Enquêtes, homme intègre, amateur de la juſtice & de ſa profeſſion, en laquelle il étoit très-verſé. De *Catherine Quentin de Richebourg*, ſon épouſe, il a laiſſé

Marie, qui fut femme, en 1668, de *Louis Phélypeaux*, IIe du nom, Seigneur, Comte de Pontchartrain, ſucceſſivement Contrôleur Général des Finances, Secrétaire d'Etat, & depuis Chancelier de France, dont elle a eu poſtérité. Voy. PHÉLYPEAUX.

II. René de Maupeou, Ier du nom (ſecond fils de Pierre, Seigneur de Noiſy), fut d'abord Avocat Général à la Cour des Aides, reçu le 15 Janvier 1605, puis reçu Préſident en la même Cour le 10 Janvier 1608, & mourut le 29 Janvier 1648. Il avoit épouſé, le 19 Novembre 1608, *Marguerite de Creil*, fille de *Jean*, Seigneur de Gournay, &c., Secrétaire du Roi, & d'*Adrienne Gamin*. De ce mariage vinrent :

1. René, qui ſuit ;
2. N... de Maupeou, Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes, tué en 1656 au ſiège de Valenciennes ;
3. N... de Maupeou, Lieutenant dans la Compagnie de ſon frère, auſſi tué à Valenciennes ;
4. N... de Maupeou, Officier aux Gardes Françoiſes, mort à Dunkerque, étant parvenu au grade de Capitaine de la Compagnie du Lieutenant-Colonel de ce Régiment ;
5. N... de Maupeou, qui a ſervi audit Régiment des Gardes ;

6. Jean, mort Evêque de Châlon-ſur-Saône ;
7. Et Louis, auteur de la branche des Seigneurs de Sablonnières, rapportée ci-après.

III. René de Maupeou, IIe du nom, Vicomte de Bruyères, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 23 Mars 1635, Préſident de la première Chambre des Enquêtes du Parlement, le 1er Novembre 1657, Conſeiller d'honneur au même Parlement, le 22 Novembre 1691, mourut le 22 Mai 1694, à 82 ans, avec la réputation d'un bon Juge, déſintéreſſé & plein de bonne foi, dit le *Nobiliaire de Picardie*, p. 331. Il avoit épouſé *Marie Doujat*, morte en Février 1698, fille de *Jean*, IVe du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne le Roux*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, Vicomte de Bruyères, né le 24 Juillet 1647, reçu Avocat Général au Grand Conſeil le 6 Juin 1674, mort le 20 Octobre 1679, ſans alliance, & inhumé aux Cordeliers de Paris ;
2. Augustin, Abbé de Montiérender, Doyen de Saint-Quentin en 1677, Avocat Général au Grand Conſeil après ſon frère, en Octobre 1679, reçu enſuite en ſurvivance de la charge de Préſident des Enquêtes, nommé Evêque de Caſtres le 3 Juin 1682, Conſeiller d'honneur au Grand Conſeil le 20 Octobre ſuivant, nommé Archevêque d'Auch le 11 Avril 1705, & mort le 12 Juin 1712, âgé de 65 ans ;
3. François, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Saint-Denis, près de Mons, le 14 Août 1678 ;
4. Antoine, Chevalier de Malte en 1667, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué auſſi en Flandre à la même bataille de Saint-Denis ;
5. René, qui ſuit ;
6. Charles, Chanoine régulier de Sainte-Geneviève,
7. Et Marie, Religieuſe de l'Aſſomption.

IV. René de Maupeou, IIIe du nom, Chevalier de Malte, Enſeigne aux Gardes Françoiſes le 25 Avril 1679, Conſeiller au Parlement le 8 Janvier 1683, Préſident en la première Chambre des Enquêtes le 15 Décembre 1685, mourut le 8 Février 1710. Il avoit épouſé, en 1687, *Geneviève-Charlotte le Noir*, fille de *Jacques*, Tréſorier de France à Caen, & de *Charlotte du Freſne*, morte le 17 Août 1759, âgée de 88 ans. De ce mariage ſont iſſus :

1. René-Charles, qui ſuit ;
2. Et une fille, Abbeſſe de Faremoutiers.

V. René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangles, Vicomte de Bruyères, &c., né le 11 Juin 1688, Avocat du Roi au Châtelet le 19 Janvier 1708, Conſeiller au Parlement le 27 Août 1710, Maître des Requêtes le 23 Avril 1712, Préſident à Mortier au Parlement en ſurvivance du Préſident de Menard, le 18 Mars 1717, entré en fonctions le 23 Mars 1718, Premier Préſident du Parlement de Paris le 23 Octobre 1743, reçu le 12 ſuivant, en a donné ſa démiſſion en Septembre 1757, a été enſuite Garde des Sceaux de France & Vice-Chancelier le 3 Octobre 1763, en a prêté ſerment le 9, a été nommé Chancelier le 15 Septembre 1768, ſur la démiſſion de M. de Lamoignon, & a donné la ſienne le lendemain, & eſt mort à Paris le 4 avril 1775. Il avoit épouſé, le 7 Mai 1712, *Anne-Victoire de Lamoignon*, née le 5 Septembre 1696, fille d'*Urbain-Guillaume*, Comte de Launay-Courſon, &c., Conſeiller d'Etat & au Conſeil Royal des Finances, & de *Marie-Françoiſe Meliand*. Leurs enfans furent :

1. René-Nicolas-Charles-Augustin, qui ſuit ;
2. Louis-Charles-Alexandre, appelé *le Marquis* de Maupeou, né le 9 Avril 1716, Capitaine, puis Colonel au Régiment de Bigorre le 15 Mars 1740, Brigadier le 4 Août 1746, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759 ;
3. Et Anne-Madeleine-Adélaïde, née en 1715, qui s'eſt mariée, le 22 Novembre 1731, avec *François-Louis de Louet de Murat*, Comte de Nogaret, Marquis de Calviſſon, dont elle a été la première femme, & en a eu une fille, morte après ſa naiſſance. Voy. LOUET, en Languedoc. Elle eſt morte le 28 Janvier 1734.

VI. René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, Marquis de Bully, &c., né le 25 Février 1714, Conſeiller au Parlement le 11 Août 1733, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Préſident à Mortier en ſurvivance de ſon père le 1er Avril 1737, entré en fonctions le 12 Novembre 1743, Premier Préſident du Parlement le 12 Octobre 1763, dont il prêta ſerment le 16, nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le 16 Septembre 1768, ſur la démiſſion de ſon père, dont il a prêté ſerment entre les mains du Roi le 18 du même mois, a épouſé, le 21 Janvier 1744, *Anne-Marguerite-Thérèſe de Roncherolles*, Marquiſe de Bully, morte le 21 Avril 1752, fille

& héritière de *Thomas-Sibylle*, Marquis *de Roncherolles*, &c., & d'*Angélique-Marguerite de Jaſſaud*, remariée au Marquis *de Canillac*. De ce mariage ſont iſſus :

1. René-Ange-Augustin, qui ſuit ;
2. Et Charles-Victor-René, Chevalier de Malte de minorité, le 1er Mai 1750, étant né le 22 Février de la même année, Conſeiller au Parlement le 4 Septembre 1767.

VII. René-Ange-Augustin de Maupeou, Marquis de Bully, né le 3 Décembre 1746, Conſeiller au Parlement le 7 Août 1764, Préſident à Mortier le 28 du même mois, a épouſé, le 23 Mai 1769, *Anne-Juſtine Feydeau de Brou*, fille d'*Antoine-Paul-Joſeph Feydeau*, Chevalier, Marquis de Brou, Maître des Requêtes, & de *Juſtine-Joſèphe Boucot*. (Nous en ignorons la poſtérité.)

BRANCHE
des Seigneurs de Sablonnières.

III. Louis de Maupeou (ſeptième fils de René Ier, & de *Marguerite de Creil*), eut en 1656, la même Compagnie dans le Régiment des Gardes Françoiſes qu'avoit eu celui de ſes frères, qui fut tué au ſiège de Valenciennes, & il y joignit, en 1659, la Majorité de ce Régiment. Au mois de Septembre 1661, lorſque le Surintendant Nicolas Fouquet fut arrêté, il eut ordre de ſe démettre de ſes deux emplois par rapport à quelques liaiſons qu'il avoit eues avec ce Miniſtre; mais s'étant juſtifié depuis auprès de Louis XIV, il obtint la permiſſion de le ſuivre dans la première conquête du Comté de Bourgogne en 1667. Il y fut fait Maréchal de Camp & gratifié du Gouvernement de Salins, qui fut échangé pour celui d'Ath, en Flandre, en 1669; il y mourut la même année. Son fils,

IV. René de Maupeou, Seigneur de Sablonnières, en Brie, fait ſucceſſivement Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes, le 14 Janvier 1690, Inſpecteur d'Infanterie en Novembre 1703, Brigadier le 10 Février 1704, Directeur Général de l'Infanterie en Janvier 1706, Maréchal de Camp le 20 Mars 1709, & Lieutenant Général des Armées le 8 Mai 1718, eſt mort le 1er Décembre 1734. Son fils,

V. René-Théophile, appelé *le Marquis* de Maupeou, Seigneur de Sablonnières, &c., fait Colonel du Régiment de Bigorre le 6 Mars 1719, Inſpecteur d'Infanterie en 1723, Brigadier le 1er Août 1734, Maréchal de Camp le 1er Janvier 1740, & Lieutenant Général des Armées le 31 Octobre 1745, eſt mort à Strasbourg le 14 Mai 1746. Il avoit épouſé *Renée Blanchard de Banneville*, dont il eut :

1. René-Théophile, qui ſuit;
2. Et Elisabeth-Renée, née le 25 Janvier 1729, morte le 4 Novembre 1759. Elle s'eſt mariée, le 25 Avril 1749, à *Joſeph-Pierre*, Comte *de Laval-Montmorency*, &c., Colonel du Régiment de Guyenne, Infanterie, &c., dont des enfans. Voyez MONTMORENCY.

VI. René-Théophile de Maupeou, IIe du nom, appelé *le Marquis de Sablonnières*, né en Juillet 1730, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1748, à la promotion du Chevalier de Maupeou, ſon couſin, au grade de Maréchal de Camp, a épouſé, le 13 Juillet 1753, *Marie-Julie de Cacqueray de Maucomble*, morte en 1764. (Nous ignorons s'il en a eu poſtérité.)

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Ableiges.

I. Gilles de Maupeou, Seigneur d'Ableiges & de Villeneuve, compris avec Pierre, ſon frère aîné, dans les Lettres d'anobliſſement du mois de Janvier 1586, fut depuis Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, l'un des Intendans & Contrôleurs Généraux des Finances ſous Henri IV. Il eſt auteur de la branche connue ſous le nom de Maupeou-d'Ableiges. Son fils, Gilles, Maître des Requêtes, qui épouſa *Anne de Creil*, & ſon petit-fils furent reçus ſucceſſivement Conſeillers au Parlement de Paris, l'un en 1618 & l'autre en 1645. De ce dernier étoit né

IV. Gilles-François de Maupeou, Seigneur, Comte d'Ableiges, qui mourut Maître des Requêtes honoraire, le 11 Mai 1727, après avoir été Intendant des Généralités de Riom, en Auvergne, & de Poitiers. (C'eſt en ſa faveur que la Terre d'*Ableiges*, au Vexin François, a été érigée en *Comté* en Décembre 1691, par Lettres Patentes enregiſtrées le 12 Mars 1692.) Il a laiſſé pour fils,

V. Gilles-Marie de Maupeou, Seigneur, Comte d'Ableiges, né le 27 Janvier 1680, reçu Conſeiller au Parlement le 2 Août 1703 & Maître des Requêtes le 19 Juin 1707, lequel eſt mort le 13 Mars 1745. Il avoit épouſé, en

Mars 1711, *Catherine Jubert*, fille de *Michel-André*, Seigneur de Bouville, mort Conſeiller d'Etat en Décembre 1720, & de *Nicole-Françoiſe Deſmarets*. Elle eſt décédée le 27 Juillet 1762, laiſſant de ſon mariage :

1. Gilles-Charles-Félix, qui ſuit;
2. Et Marie-Catherine-Charlotte, née en 1718, qui s'eſt mariée, par contrat des 10 & 12 Mai 1737, à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre de Riquet*, Seigneur de l'ancienne Baronnie de Bonrepos, en Languedoc, &c., un des Avocats Généraux, puis Procureur Général au Parlement de Toulouſe en 1750, duquel elle a eu poſtérité. Voy. RIQUET.

VI. Gilles-Charles-Félix de Maupeou, Seigneur, Comte d'Ableiges, &c., né le 7 Juillet 1721, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 12 Mai 1741, dont il s'eſt démis en 1757, a épouſé, le 2 Avril 1740, *Françoiſe-Anne le Monnier*, Dame de Fléville, de Hotôt, &c., morte le 1er Octobre 1742, fille unique de *Romphaire le Monnier de Fléville*, Seigneur d'Hiéville, & de *Marie-Anne Doublet*. Leurs enfans furent :

1. Gilles-François, qui ſuit;
2. Et une fille, née le 27 Septembre 1742, morte.

VII. Gilles-François de Maupeou, IIe du nom, Comte d'Ableiges, né le 12 Novembre 1741, Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 30 Mai 1765, *Angélique-Charlotte le Bas de Courmont*, née le 4 Décembre 1744, fille de *Louis-Dominique*, Payeur des Rentes & Fermier Général, & de *Louiſe-Eliſabeth le Noir*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de ſable.*

MAUPERCHÉ (de), Famille originaire de Paris, & agrégée au Corps de la Nobleſſe en 1498, *en récompenſe* (portent les Lettres d'anobliſſement données par Charles VIII), *des ſervices importans que les ancêtres de* Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, *Sieur de Meni, nous ont rendus, & à nos prédéceſſeurs Rois, dans les différens emplois militaires dont nous les avons chargés.*

I. Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, Sieur de Meni, épouſa, en 1510, *Marie-Bertille le Boucher*, fille de *Pierre-Vincent le Boucher*, Maître des Requêtes. Leurs enfans furent :

1. Etienne-Auguste, qui ſuit;
2. Marie-Jeanne, morte au berceau;
3. Et Marie-Basilide, mariée, en 1530, à *Charles d'Aſt*, Ecuyer, Sieur de Saint-André.

II. Etienne-Auguste de Mauperché fut maître des Requêtes. Il épouſa, en 1535, *Suſanne le Normand*, fille d'*Alexandre-Robert le Normand*, Sieur de Fontaine, de laquelle il eut :

1. Louis-Dominique, mort en 1555;
2. Et Charles-Auguste, qui ſuit.

III. Charles-Auguste de Mauperché, Gentilhomme à bec-de-corbin, épouſa, 1° en 1560, *Suſanne Laval de Meraucourt*, fille de *Georges-Benoît Laval*, Ecuyer, Sieur de Meraucourt, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° en 1563, *Eliſabeth Violle*, fille de N... *Violle*, Conſeiller au Parlement. De ce ſecond lit vint pour fils unique

IV. Louis-Benoît de Mauperché, Sieur d'Aunay, qui ſervit dans la Gendarmerie juſqu'en 1612, qu'il épouſa *Marie-Madeleine Fraguier*, fille puînée de *Marie-Maximilien Fraguier*, Ecuyer, Sieur de la Guette. De ce mariage naquirent :

1. Maximilien-Auguste, qui ſuit;
2. Et Madeleine-Augustine, Religieuſe Carmélite en 1633.

V. Maximilien-Auguste de Mauperché, reçu Mouſquetaire de la première Compagnie de la Garde ordinaire du Roi en 1630, épouſa, en 1638, *Marie-Thelchide de Mion*, fille de *Jean-Firmin de Mion*, Ecuyer, auſſi Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie. Il en eut pour fils unique,

VI. Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, qui mourut ſans état en 1720. De ſon mariage avec *Louiſe-Catherine de Caſenave*, fille de N... *de Caſenave*, Major de la première Compagnie des Mouſquetaires, il a laiſſé un ſeul fils, nommé

VII. Mathieu-Louis de Mauperché, Chevalier, Conſeiller du Roi, Subſtitut de M. le Procureur Général du Parlement de Paris. Il a épouſé, en 1746, *Geneviève le Couvreur*, dont il a eu :

1. Louis-Etienne, mort au berceau;
2. Et Auguste, qui ſuit.

VIII. Auguste de Mauperché, Chevalier, reçu, en 1767, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement, n'eſt pas encore marié.

Les armes : *de ſable, au chevron d'argent, abaiſſé ſous une faſce du même, chargée d'un croiſſant de ſable, & accompagné en chef & en pointe d'une étoile auſſi d'argent.* Supports : *deux lions.* (Voy. l'*Armorial de France* au mot DE MAUPERCHÉ.) On trouve ſur les anciens écuſſons de cette Famille cette deviſe : BELLICÆ VIRTUTIS PRÆMIA, qui ſe rapporte aux motifs qui déterminèrent, en 1498, CHARLES VIII à l'anoblir.

MAUPETIT, Reſſorts de Saint-Brieuc & de Rennes, en Bretagne. — Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 21 Juin 1670, au rapport de M. Deniau, JEAN MAUPETIT, Sieur de la Touche-au-Moine, fut interloqué ; mais par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 18 Décembre ſuivant, au rapport de M. de la Bourdonnaye, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes : *d'azur, à la tour crénelée d'or, la porte de gueules.*

MAUQUARRET, ancienne Nobleſſe, dont étoit COLETTE DE MAUQUARRET, qui s'eſt mariée à *Pierre de Vion,* Ecuyer, Seigneur de la Barre, duquel elle eut pluſieurs enfans. Voy. VION (DE).

Les armes : *d'argent, à la faſce ondée de gueules.*

MAUQUENCHY, ancienne Maiſon de Normandie éteinte, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne,* tom. VI, p. 757. Elle a formé ſept degrés.

DURAND DE MAUQUENCHY, Seigneur de Blainville en 1180, paſſe pour en être la tige. De lui eſt deſcendu, au ſeptième degré,

JEAN DE MAUQUENCHY, IVe du nom, dit *Mouton,* Sire de Blainville, Maréchal de France, le dernier de ſa Maiſon, qui ſervit en Normandie ſous Baudran de la Heuſe & Jean Souvain ; ſe trouva, avec 12 Ecuyers de ſa Compagnie, à Pont-Audemer en 1356, & l'année ſuivante, au ſiège que Louis d'Harcourt, Lieutenant du Duc de Normandie, mit devant la ville d'Honfleur : il y étoit encore, en 1361, ſous l'Amiral de la Heuſe, & en 1363, avant Philippe de Navarre, aux environs de Beaumont-le-Roger. Le Roi CHARLES V lui commit la garde du Château de Rouen, ſitôt qu'il fut parvenu à la Couronne ; l'envoya pour faire le ſiège de Moulineaux, en Normandie, le 19 Septembre 1364, & après la mort du Maréchal de Boucicaut, il le pourvut de cette dignité, par Lettres données à Paris le 20 Juin 1368. Il ſervit en Normandie toute l'année 1369, en qualité de Lieutenant du Roi, & la ſuivante, en Poitou, ſous le Connétable de France. Le Roi tenant ſon Lit de Juſtice au Parlement, le 30 Mai 1375, voulut qu'il fut un des principaux du Conſeil, comme un des Grands Officiers de la Couronne. Il continua de rendre ſes ſervices avec 100 hommes d'armes de ſa Compagnie, en Normandie, pendant les années 1378, 1379 & ſuiv., & fut préſent à l'hommage que Jean, Duc de Bretagne, vint faire au Roi CHARLES VI à Compiègne, le 28 Septembre 1381. La guerre étant ſurvenue en Flandre, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosbecque, en 1382 ; ſe trouva l'année ſuivante au ſiège de Bourbourg, & ſervoit, au mois de Septembre, ſous le Connétable de Cliſſon. En 1388, il alla, avec ce Connétable & pluſieurs autres Seigneurs, en Bretagne, au ſiège de la ville de Bécherel, que les Anglois furent contraints de rendre, & étoit mort au mois de Février 1391. Il avoit épouſé *Jeanne Malet,* ſeconde fille de *Jean,* IIe du nom, Sire de Graville, &c., & d'*Anne,* aliàs *Jeanne de Wavrin,* de laquelle il n'eut que

1. MOUTONNET, mort en 1369 & inhumé dans l'Egliſe de Blainville ;
2. ET JEANNE, Dame de Blainville, qui s'eſt mariée, dès l'an 1372, à *Nicolas,* dit *Collard d'Eſtouteville,* Seigneur de Torcy, d'Eſtoutemont, &c., dont elle fut la première femme, & eut pluſieurs enfans. Voy. ESTOUTEVILLE, branche des Seigneurs de *Torcy.*

Les armes DE MAUQUENCHY étoient : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de 20 croiſettes, au pied fiché d'or.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un bélier* ou *mouton.* Un des ſceaux du Maréchal a pour Supports : *deux ſauvages nus, l'un ſur un lion & l'autre ſur un bœuf,* & pour Cimier : *un bœuf paſſant.*

MAURE. Voy. SAINTE-MAURE.

* MAURE, en Béarn, Diocèſe de Tarbes : Terre à quatre lieues de Morlaas, érigée en *Baronnie* en faveur de N..... *de la Garde,* allié à N... *de Saint-Martin d'Echaux,* dont N... *de la Garde,* qui s'eſt marié à N..... *de Maure.* (*Diction. des Gaules,* tom. IV, p. 633, ſec. col.)

* MAUREGARD, dans le Beauvoiſis, Election de Clermont : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1651, enregiſtrées en faveur de *Jacques Amelot*, Premier Préſident de la Cour des Aides de Paris. Voy. AMELOT. — Le Marquiſat de MAUREGARD a été poſſédé depuis par *Euſtache-François le Couturier*, Préſident en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Voy. COUTURIER (LE), & enſuite par le Préſident *de Rieux*, dans la Famille duquel il eſt aujourd'hui.

MAUREL. Voy. MOREL ou MAUREL, en Provence.

MAUREL, en Languedoc ; Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles du même.*

MAURELLET, Famille de Provence, qui a pour auteur

I. JEAN-LOUIS DE MAURELLET, qui épouſa *Louiſe de Magy* (de la ville de Marſeille), de laquelle il eut :

II. GASPARD DE MAURELLET, né en 1638, Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie, qui mourut en 1718. Il avoit épouſé, en 1669, *Madeleine de Gail*, dont vinrent :

1. GABRIEL, mort ſans poſtérité ;
2. Et GASPARD-NICOLAS, qui ſuit.

III. GASPARD-NICOLAS DE MAURELLET prêta hommage au Roi, en 1723, de la Terre de *la Roquette*, qu'il avoit acquiſe la même année, & dont l'érection en *Marquiſat* fut confirmée, en ſa faveur, par Lettres Patentes de S. M., de ladite année 1723, enregiſtrées aux Archives du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Bureau des Tréſoriers de France en la Généralité de Provence. Il s'étoit marié, en 1708, avec *Françoiſe-Julie de Barrigue de Fontanieu*. Leurs enfans furent :

1. GASPARD-AMIEL, qui ſuit ;
2. CLAIRE, qui s'eſt alliée, à Avignon, par contrat du 5 Mai 1729, à *Joſeph-Marc-Antoine de Tonduti*, Marquis de Blauvac, premier Conſul d'Avignon, duquel elle a eu poſtérité. Voy. TONDUTI ou TONDUT ;
3. GABRIELLE-ELISABETH, qui s'eſt mariée à *Jean-François d'Icard de Pérignan*, de la ville d'Arles, duquel elle a eu pluſieurs enfans. Voy. ICARD ;
4. & 5. Et deux autres filles : la première, Religieuſe au ſecond Couvent des Urſulines à Aix ; & la ſeconde, Carmélite à Marſeille.

IV. GASPARD-AMIEL DE MAURELLET, Marquis de la Roquette, Seigneur de Cabriès, reçu Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 27 Janvier 1756, a prêté hommage au Roi pour le Marquiſat de la Roquette en 1751, & pour la Terre de Cabriès, en 1756. Il a épouſé, 1° en 1744, à Marſeille, *Eliſabeth-Charlotte-Félicité de Forbin-Gardanne*, fille de *Jean de Forbin*, & d'*Eliſabeth de Gaillard d'Agoult*, & nièce du fameux Comte *de Forbin*, Grand Amiral de Siam ; & 2° en 1749, *Madeleine-Julie de Caſtellane d'Eſparron*, fille de *Charles*, Seigneur d'Eſparron & de Bioſc, & de *Madeleine de Suffren*. Du premier lit ſont nées :

1. MARIE-ANNE-ELISABETH, qui s'eſt mariée, le 4 Février 1767, avec *François de Giraud*, Seigneur d'Agay & de la Garde-Freinet, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi ;
2. Et THÉRÈSE-ELISABETH-EMILIE.

Et du ſecond lit ſont iſſus :

3. 4. 5. & 6. GASPARD-ANTOINE-LOUIS-CASSIEN, PAUL-LOUIS, PIERRE-LOUIS-AUGUSTIN & JULES-ARSÈNE ;
7. 8. & 9. JULIE-JEANNE-HENRIETTE, MADELEINE-LYDIE & MARIE-THÉRÈSE.

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or ; au chef du même.* (Extr. de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 122.)

* MAUREPART, en Anjou : Terre & Seigneurie ſortie de l'ancienne Famille noble DE BONCHAMPS ou BONCHAMP, par le mariage, en 1730 ou 1731, de MARIE-ANNE DE BONCHAMPS, avec Meſſire *Nicolas du Clos*, Ecuyer, Seigneur de Kerpont ou Querpont, rapportés plus loin.

Suivant un Procès-verbal en bonne forme des titres de cette ancienne Nobleſſe, paſſé devant *Deville* (qui en a gardé la minute) & ſon Confrère, Notaires à Angers, le 28 Février 1775, auquel ont ſigné quatre Gentilshommes des plus diſtingués & qualifiés de la Province, fait en leur préſence, & légaliſé par Jean-Louis Marcombe, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général Civil en la Sénéchauſſée d'Anjou & au Siège Préſidial d'Angers, elle remonte, par titres originaux, clairs & non équivoques, à GUILLAUME DE BONCHAMPS, rapporté ci-après ; mais outre ceux qu'elle a produits, elle en a perdu beaucoup de plus anciens : car l'Amiral de Coligny, après la perte de la bataille de Moncontour,

en Octobre 1569, fit incendier le Château de la Terre de Pierrefitte, qui a appartenu à la branche aînée, éteinte, en haine de ce que MM. de Bonchamps, Catholiques, avoient inviolablement ſuivi le parti du Roi ; ainſi tous les titres originaux antérieurs à Guillaume, furent brûlés : c'eſt ce que porte une note très-ancienne trouvée parmi les titres de cette Famille, où il eſt dit qu'il y a des aveux rendus, par les Seigneurs de Bonchamps, au Roi, à cauſe de ſon Château de Saumur, de la Terre de Pierrefitte, *à une maille d'or*, dès l'an 1218, avec la qualité d'*Ecuyer*. — On voyoit encore, du tems de René de Bonchamps, I^er^ du nom, dans l'Egliſe de Saint-Martin de Quenelieu, joignant Saint-Gervais, près de Richelieu, Louis, Michel & Guillaume de Bonchamps, peints contre la muraille de l'Egliſe, du côté gauche, auprès du grand Autel, couverts de cottes d'armes, & leurs armes devant en grand écuſſon, où on ne pouvoit lire que ces mots : *quatre cent un*, le mot *mil* étant effacé ; la Terre & la maiſon de Pierrefitte étoient alors poſſédées par François de Bonchamps.

I. Guillaume de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, Paroiſſe de Berthegon, près de Richelieu, rendit aveu, l'an 1312, de cette Terre, qu'il tint à foi & hommage du Roi, à cauſe de ſon Château de Saumur, & ſous la redevance d'une maille d'or. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. Michel de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, qui rendit aveu, en 1362, de cette même Terre au Château de Saumur. Le nom de ſa femme n'eſt pas connu ; mais il en eut :

III. Simon de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte en 1396, qui rendit aveu de ſa Terre au Château de Saumur en 1411. Il épouſa *Perrine de Chouppes*, dont il eut :

Louis, qui ſuit.

Ces trois degrés ſont prouvés : 1° par un acte de foi & hommage du 12 Juillet 1440, fait au Roi de Jéruſalem & de Sicile, Duc d'Anjou, par *Etienne de la Fouchardière*, Ecuyer (qui s'eſt marié à *Perrine de Chouppes*, veuve de Simon de Bonchamps, & ayant le bail dudit Louis, ſon fils), de la Terre de Pierrefitte, tenue & mouvante du Roi à cauſe de ſon Château de Saumur ; & 2° par un autre acte de foi & hommage fait de cette Terre, le 24 Mars 1444, par ledit *Etienne de la Fouchardière*, Ecuyer, à cauſe de ſa femme, au même Duc d'Anjou : par ces deux actes il appert que Louis de Bonchamps étoit fils de feu Simon, Ecuyer, & de *Perrine de Chouppes* ; que Simon étoit fils de Michel de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, & Michel, fils de Guillaume de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, ſuivant ſon aveu rendu au Château de Saumur l'an 1312, comme nous l'avons dit, où il prit la qualité d'*Ecuyer*.

IV. Louis de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, épouſa 1° noble *Jeanne des Hommes* (de la Famille *des Hommes-Saint-Martin*), dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Guillelmine de la Fouchardière*, dont vinrent :

1. Bernardin, qui ſuit ;
2. Et Abel, Prêtre, lequel partagea noblement avec ſon frère aîné, la ſucceſſion de leurs père & mère, par acte paſſé en la Cour de Châtellerault, devant *Cheſneau* & *Baron*, Notaires, le 1^er^ Juillet 1507.

V. Bernardin de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, rendit aveu de cette Terre au Roi, le 18 Janvier 1493. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1477, noble *Jeanne de Vaucelles*, Dame des Clouzeaux, dont il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Joachim, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VI. François de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, épouſa noble *Jeanne de Crouail* ; il en eut :

VII. Guérin de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, qui ſe maria avec noble *Renée Dutail*, de la Famille *de Monteſſon*, en Touraine, dont vint :

VIII. François de Bonchamps, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, Prévôt Provincial de MM. les Maréchaux de France en Touraine, qui épouſa noble *Baſine Cheſneau*, de laquelle il eut :

IX. René de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de la Routière, qui s'eſt marié avec la ſœur du Sieur *de Bouret*. (On ignore la ſuite de cette branche, éteinte.)

SECONDE BRANCHE.

VI. Joachim de Bonchamps, Ecuyer (fils puîné de Bernardin, & de *Jeanne de Vaucelles*), fut Seigneur des Clouzeaux, qu'il eut

en partage, par acte passé devant *Fournier*, Notaire à Faye-la-Vineuse, le 20 Août 1512, avec François de Bonchamps, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, son frère aîné, touchant la succession de leurs père & mère. Il en rendit foi & hommage par acte du 12 Juillet 1518, dont on conserve l'original, à Messire Joachim Gillier, Chevalier, Seigneur de Puy-Garreau & de Grand-Champ, à cause de cette dernière Terre, & fit acquisition, le 15 Mars 1519, de la Terre & maison de Démé. Il épousa noble *Simonne du Quesne*, laquelle étant veuve partagea ses deux fils le 27 Janvier 1535. De son mariage vinrent :

1. Jacques, Ecuyer, Seigneur des Clouzeaux & de Boislentour, qui fit son testament le 20 Juillet 1583, par lequel il légua, par supplément de partage, à Charles de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Démé, son frère puîné, 120 pieds de chêne à couper dans ses bois, & il y nomma ladite *Simonne du Quesne*, sa mère : cet acte est en original. Jacques avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1556, passé devant *Etienne Quetin*, Notaire Royal à Angers, *Anne Guiot*, dans lequel il est dit fils aîné & principal héritier de noble défunt Joachim de Bonchamps, Ecuyer, & de *Simonne du Quesne*, sa veuve. Il n'eut de son mariage qu'une fille, dont on ignore la destinée;
2. Charles, qui suit;
3. Et Anne, laquelle étoit, avec son frère Charles, suivant un acte du 4 Mars 1544, sous la tutelle de leur mère.

VII. Charles de Bonchamps, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Démé, transigea avec Jacques, son frère aîné, & sa mère, sur la succession de leur père, par acte passé devant *Proust*, Notaire à Faye-la-Vineuse, le 12 Mars 1556. Il épousa, par contrat passé devant *Delaunay*, Notaire, le 9 Avril 1568, noble *Renée d'Arsac*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Chêne, & d'*Antoinette de Chébrou*. Il fit son testament le 1er Avril 1571, conjointement avec son épouse, laquelle, fondée de sa procuration, vendit, par acte, dont on conserve l'original, du 29 Octobre 1588, les 120 pieds de chêne, ci-dessus énoncés, à *Anne Guiot*, veuve de Jacques de Bonchamps, frère aîné de Charles, son époux, qui fut exempté, le 19 Juin 1589, étant alors âgé de 70 ans, d'aller servir au ban & arrière-ban. Il eut de son mariage, pour fils unique & principal héritier,

VIII. Charles de Bonchamps, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Démé, qui épousa, par contrat du 28 Novembre 1592, passé devant *Barreau*, Notaire Royal en la Cour de Loudun, *Fleury de la Grezille*, fille de haut & puissant Seigneur Messire *Claude de la Grezille*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Baigneux, d'Illay, de Maurepart & de Bourg-d'Avaux, & de Dame *Joachime le Clerc*. (Par Jugement de MM. d'Estampes & de Bragelongne, Commissaires Généraux députés par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité de Tours, du 21 Mars 1635, ledit Charles de Bonchamps, IIe du nom, & René, son fils aîné, sur la représentation des titres justificatifs de leur ancienne noblesse, furent maintenus, eux & leur postérité, dans la qualité d'*Ecuyer*, & dans la jouissance des privilèges attribués aux Nobles du Royaume). De son mariage vinrent :

1. René, qui suit;
2. Arthus, Ecuyer.

(C'est ce qui est prouvé : 1° par un acte du 5 Décembre 1635, contenant renonciation desdits René & Arthus, son frère puîné, & de la Dame *Fleury de la Grezille*, leur mère, à la succession de feu Charles, IIe du nom, son mari; 2° par l'acte de création d'un curateur à ladite succession, du 20 du même mois de Décembre 1635; & 3° par le contrat de mariage dudit René de Bonchamps avec *Marie Chevrier*, comme on va le voir.)

IX. René de Bonchamps, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Maurepart & de la Baronnière, &c., baptisé le 17 Décembre 1599, fut Capitaine de 100 hommes de pieds, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1642, puis Chevalier de son Ordre de Saint-Michel en 1655, en considération de ses services. Le Roi ayant réformé ledit Ordre de Saint-Michel en 1665 & réduit le nombre des Chevaliers à celui de 100, ainsi que de son Ordre du Saint-Esprit, René de Bonchamps fut confirmé, par S. M., dans le même Ordre de Saint-Michel en 1665, après avoir fait les preuves de son ancienne noblesse en 1664 : (ce qui est énoncé au Procès-verbal, & surtout dans celui fait, d'après les ordres du Roi, par M. le Duc de Noailles & MM. Colbert & Cotignon, le 7 Juillet 1665), & il fut reçu avec MM. de Beauvau; de Nonant; d'Escoubleau, Comte de Sourdis; d'Escoubleau, Comte de Montluc, & le Comte de Sanzay.

Il fut adjoint au Marquis du Bellay, pour préſenter au Roi, de la part de la Nobleſſe d'Anjou, les Cahiers de la Province. Par Arrêt de la Cour des Aides, rendu le 9 Août 1658, il fut déclaré *noble*, & *iſſu de noble race & lignée*, ſur la production de ſes titres originaux, & ordonné que tant lui, que ſes enfans, nés & à naître en loyal mariage, jouiront des privilèges attribués aux autres Nobles du Royaume. Enfin il eut encore acte de la repréſentation de ſes titres, le 6 Août 1666, par Ordonnance de Jean-Baptiſte Voiſin, Chevalier, Seigneur de la Noiraie, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, &c., Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres de S. M. ès-Provinces de Touraine, Anjou & Maine. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Septembre 1626, paſſé devant *Charruau*, Notaire du Comté de Vihiers, Dame *Marie Chevrier*, veuve de Meſſire *Jacques de la Roche*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnière, & fille de noble homme *Gervais Chevrier*, réſidant à Angers, & de *Marie Angevin*. Leurs enfans furent :

1. René, qui ſuit ;
2. Et Pierre, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

X. René de Bonchamps, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, eut de *Catherine de Meulle*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, entr'autres :

Henri, qui ſuit.

(C'eſt ce qui eſt prouvé par l'inventaire des titres originaux ci-deſſus mentionnés, produits devant M. Voiſin de la Noiraie, par René, I^er^ du nom.)

XI. Henri de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, & confirmé comme tel dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. Hue de Miroménil, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, &c., Commiſſaire départi par S. M. pour l'exécution de ſes Ordres en la Généralité de Tours, du 3 Juillet 1690. Il n'a eu que des filles, dont l'aînée, nommée

Marie-Anne, a porté la Terre de *Maurepart* dans la Famille de *du Clos*, en épouſant, en 1730 ou 1731, Meſſire *Nicolas du Clos*, Ecuyer, Seigneur de Querpont.

TROISIÈME BRANCHE.

X. Pierre de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Baronnière, né le 1^er^ Avril 1645 (fils puîné de René, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Maurepart & de la Baronnière, &c., & de Dame *Marie Chevrier*), Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux, Infanterie, enſuite Commandant du ſecond Bataillon qui forma depuis le Régiment de Santerre, Infanterie, dont il fut fait Lieutenant-Colonel, eſt mort en 1722. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bory*, Notaire Royal à Angers, le 31 Octobre 1700, *Hyacinthe de Boyleſve de Planty*, fille de Meſſire *Jacques de Boyleſve*, Ecuyer, Seigneur de Planty, & de Dame *Jeanne Gohine*. Il eut pour fils unique,

XI. Anne-Arthus de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Baronnière, né & ondoyé, le 8 Octobre 1705, nommé le 26 Novembre 1718, en la Paroiſſe de Saint-Pierre d'Angers. Il a épouſé, par contrat paſſé le 8 Mars 1734, devant *Charles Ferron*, Notaire Royal en Anjou, réſidant à Craon, *Marguerite-Eliſabeth-Angélique de Farcy du Rozeray*, morte le 30 Juin 1776. De ce mariage vinrent :

1. Louis-Charles-Arthus, qui ſuit ;
2. Jean-René-Hyacinthe, mort, étudiant en Sorbonne ;
3. Pierre-Philippe, mort Capitaine réformé du Régiment de Berry, Infanterie ;
4. & 5. Louis-Aimé & Marie-Joseph, vivans ;
6. Françoise-Angélique, non mariée ;
7. Marguerite-Céleste, mariée à Angers, le 20 Juin 1776, à *Louis-Thomas-Joſeph-Alexandre de la Croix*, Chevalier, Seigneur d'Ardanne. Voy. CROIX DE CASTRIES.
8. Et une autre fille, morte en bas âge. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. I.)

XII. Charles-Louis-Arthus de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Coudraie, né le 30 Janvier 1735, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie en 1751, à épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Jacques Compaux*, Notaire Royal en Anjou, réſidant à Cheffes le 15 Avril 1758, célébration le lendemain, *Marguerite-Eulalie de Hellaut de Vallière*, morte le 8 Avril 1766, fille de *Melchior-François de Hellaut*, Chevalier, Seigneur de Vallière, &c., & de Dame *Renée-Marguerite Hullin* (d'une ancienne nobleſſe d'Anjou); & 2° le 16 Juin 1767, *Renée-Louiſe du Bois de Maquillé*, fille de Meſſire *Antoine-Céſar*, Chevalier, Seigneur de la Baronnière, Maquillé & de la Marchelière, &

de Dame *Françoiſe-Renée-Madeleine du Boisjourdan.* Du premier lit il a eu :

Charles-Melchior-Arthus, qui ſuit ;
Et trois filles.

Et du ſecond lit il n'a eu qu'une fille.

XIII. Charles-Melchior-Arthus de Bonchamps, Chevalier, eſt né le 10 Mai 1760.

Les armes de Bonchamps ſont : *de gueules, à 2 triangles d'or, entrelacés l'un dans l'autre, en forme d'étoile.* Supports : *deux lions.* Couronne *de Marquis.*

* MAUREPAS, dans l'Iſle-de-France, Diocèſe de Chartres : Terre & Seigneurie avec titre de *Comté,* dont M. le Comte *de Maurepas* porte le nom. Voyez PHÉLYPEAUX.

MAURÈS, Famille originaire de Bordeaux, dont la Nobleſſe a été juridiquement prouvée & juſtifiée devant les Commiſſaires députés pour la recherche des Nobles en 1659. L'arrêt rendu, le 16 Juillet de la même année, en faveur d'Anne de Maurès, Comteſſe de Montricoux, dont nous parlerons ci-après, ne laiſſe aucun doute ſur l'origine de cette Maiſon.

Michel de Maurès, Avocat au Parlement de Bordeaux, &c., avoit pour frère François de Maurès, Chevalier de Malte (grand-oncle de Rose de Maurès), connu par les belles actions qu'il fit en 1604, 1606, 1607 & 1609. (Il eſt fait mention de lui dans l'*Hiſt. génér. des Turcs* & dans le *Martyrologe de l'Ordre de Malte ;* on peut auſſi conſulter le *Journal de l'Hôpital de la Langue de Provence.*) Michel eut pour fils

Guillaume de Maurès, dit *de Malartic*, Maître des Requêtes de la Reine Marguerite, qui épouſa, par contrat du 18 Janvier 1598, paſſé au Château de Freſpech, en Agénois, devant *Jean Rigou,* Notaire Royal dudit lieu (& du conſentement de haute & puiſſante Dame *Jeanne d'Eſchelles,* Dame de Montferrand & de Freſpech, laquelle, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon père, lui conſtitua en dot la ſomme de 2,000 écus ſol), *Clémence du Gravier,* fille de Meſſire *Vincent*, Seigneur de la Calſinie, Lieutenant Royal de la Judicature de la ville de Penne, & de *Charlotte de Hébrard ;* celle-ci fille de Meſſire *Antoine de Hébrard,* Chevalier, homme d'armes, Seigneur de Pechlandran & du Roqual, & de *Françoiſe de Bonal.* Guillaume eut de ſon mariage :

1. Michel, Conſeiller d'Etat, ſuivant ſon Brevet, qui porte que c'eſt *en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes aïeux, des pertes que ſa Famille a ſouffertes par ſon attachement au ſervice du Roi & en conſidération de ſa* noble extraction, *que S. M. lui a accordé cette grâce ;*
2. Marie, Dame d'Artigues, femme de *Jean-François de Bigot,* Chevalier, Seigneur de Saint-Quentin, Comte du Pleſſac, Capitaine aux Gardes, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne ;
3. Anne, auſſi Dame d'Artigues, Comteſſe de Montricoux, qui, par acte du 11 Mai 1658, donna aux Jacobins d'Agen une ſomme de 12,000 livres, pour la fondation de pluſieurs Meſſes, pour le repos de l'âme de ſes père & mère, frères, ſœurs & de Meſſire *Amanieu de Malartic,* IIe du nom, ſon beau-frère, pour la proſpérité du Duc d'Epernon, ſon bienfaiteur & pour elle-même. (C'eſt elle qui obtint l'Arrêt du 16 Juillet 1659.) Elle fit ſon teſtament le 28 Novembre 1686, par lequel elle inſtitua pour héritière univerſelle *Anne-Angélique de Malartic,* ſa nièce, & fit donataire du Comté de Montricoux *Jean-Vincent de Malartic,* Chevalier, Brigadier des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, auſſi ſon neveu, auquel elle légua en particulier 40,000 livres, à condition de porter les nom & armes de Maurès : les Lettres Patentes qu'il obtint pour cet effet, en Février 1690, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril de la même année ;
4. Rose, mariée, le 20 Avril 1640, à *Amanieu de Malartic,* IIe du nom, ancien Préſident de l'Election d'Agen & premier Conſul de cette ville, dont elle fut la ſeconde femme. Voy. MALARTIC ;
5. & 6. Jeanne & Clémence, auxquelles Marie & Anne, leurs ſœurs, par acte paſſé devant *Claude Borthon,* Notaire à Auxonne, au mois de Septembre 1656, firent donation de toutes prétentions dans les biens & ſucceſſions de leurs père & mère. (*Notice* extraite ſur titres originaux communiqués.)

Les armes : *de ſable, à l'aigle éployée d'argent, becquée de gueules.*

MAUREY, en Normandie, Elections d'Alençon & d'Argentan ; Famille qui porte : *d'azur, à 3 bourdons d'argent, poſés en faſce.*

MAUREY, Famille en Picardie, dont étoit Charles de Maurey, Seigneur de Li-

gnery, demeurant à Ménévillers, Prévôté de Montdidier, qui juſtifia de ſa nobleſſe depuis le 28 Juin 1536, que vivoit GILLES DE MAUREY, Ecuyer, Seigneur de la Fougère, ſon biſaïeul.

Les armes : *d'azur, à 3 bourdons, rangés d'argent.* (Ces armes étant les mêmes que celles de la précédente, il y a à préſumer que c'eſt une branche de cette Famille, laquelle s'eſt établie en Picardie.)

MAURICE. Voy. SAINT-MAURICE.

* MAURIENNE, Province ou Vallée de Savoie, qui porte, depuis plus de dix ſiècles, le titre de *Comté*, & a été comme le premier héritage des Princes *de Savoie*. La Savoie, dont Chambéry eſt la Capitale, eſt le pays des anciens *Allobroges*. Elle ſuivit le ſort des autres Provinces méridionales du Royaume, & fut ſoumiſe, en 1150, par l'Empereur FRÉDÉRIC *Barberouſſe*, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la juridiction d'Héraclius de Montboiſſier, Archevêque de Lyon, & de ſes ſucceſſeurs ; mais ces Comtes, qui ont longtems préféré le titre de *Comte de Maurienne* à celui *de Savoie*, ſe ſont rendus dans la ſuite indépendans & Souverains : HUMBERT, dit *aux Blanches-Mains*, plus probablement fils de *Gérold*, Comte *de Genève*, que d'un *Berold de Saxe*, perſonnage imaginaire, fut établi Comte de *Maurienne* & de Savoie, en 1024, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. Voy. SAVOIE.

MAURIN DE PARDAILLAN, Famille noble de Normandie, dont étoit CATHERINE DE MAURIN DE PARDAILLAN, née en 1663, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de JEAN MAURIN DE PARDAILLAN, qui, le 4 Novembre 1483, fit hommage au Roi, en ſa Chambre des Comptes de Paris, des Terres & Seigneuries de Pardaillan, Leſpignan, le Tournel & Azillanet-le-Cantal, mouvantes du Comté de Carcaſſonne.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, liées du même.*

MAURIS. Voy. SAINT-MAURIS.

* MAURON, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1655, enregiſtrées le 9 Mars 1658, en faveur de *Jean de Brehan*, Seigneur de Galinée, du Pleſſis, &c., Baron de *Mauron*, Conſeiller au Parlement de Bretagne & iſſu d'une ancienne Maiſon de cette Province. Voy. BRÉHAN.

MAUROY (DE), ancienne Nobleſſe de Champagne.

I. DENIS DE MAUROY, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 7 Juillet 1688. Il avoit épouſé *Françoiſe Heurlot*, décédée le 17 Novembre 1675, laiſſant :

II. DENIS-SIMON, Marquis DE MAUROY, né en 1652, qui fut fait Cornette de Cavalerie en 1673, Capitaine en 1674, Lieutenant-Colonel du Régiment de Courtebonne en 1688, Colonel du Régiment d'Humières en 1690, Gouverneur des Ville & Château de Taraſcon la même année, Chevalier de Saint-Louis le 8 Février 1694, à la création de cet Ordre, Brigadier le 29 Janvier 1702, Inſpecteur Général de la Cavalerie en 1703, Maréchal de Camp le 10 Février 1704, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi en Mars 1708 & Lieutenant Général le 8 Mars 1718, & eſt mort à Paris le 16 Mai 1742. Il avoit épouſé *Anne le Maire*, décédée le 9 Mars 1715, de laquelle il a laiſſé :

DENIS-FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et deux filles, dont une Religieuſe.

III. FRANÇOIS-DENIS, Marquis DE MAUROY, né le 9 Octobre 1698, d'abord Cornette dans le Régimemt de Marteville en 1714, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1718, Meſtre de Camp à la ſuite de ce Régiment au mois de Mai 1719, a fait en cette qualité la même année la campagne en Eſpagne, a été nommé Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre 1734 ; a eu le Gouvernement des Ville & Château de Taraſcon après la mort de ſon père ; a été créé Maréchal de Camp le 20 Février 1743, & étoit Lieutenant Général des Armées du Roi le 1er Janvier 1748. Il a épouſé, 1° le 23 Janvier 1737, *Geneviève-Françoiſe de Pleurre*, née le 9 Avril 1713, morte le 9 Novembre 1739, dans ſa 27e année, fille de *Jean-Nicolas de Pleurre*, Seigneur de Romigny, Conſeiller honoraire de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Françoiſe de la Porte*, ſa première femme ; & 2° le 4 Mars 1745, *Geneviève-Françoiſe Lamoureux de la Javelière*. Du premier lit il a eu :

1. DENIS-JEAN, né le 31 Octobre 1737, Sous-Lieutenant de Gendarmerie en 1769 ;
2. Une fille.

Et du second lit vinrent :

3. Anne-Joseph, né le 14 Juin 1750 ;
4. Et une fille, nommée Anne. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire.*) Extrait en partie du *Mercure de France* de Novembre 1739, p. 2718, & de celui de Juillet 1742, p. 1672.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *couronnes ducales du même,* 2 *&* 1.

MAUSSABRÉ. Il y a une *Notice* de cette ancienne Noblesse militaire dans l'*Armor. génér. de France,* reg. I, part. I, p. 373. Elle est, autant qu'on a pu le connoître & découvrir par les titres, originaire de la Province du Blaisois ou de Touraine, où elle a possédé, dès le XII^e^ siècle, les Seigneuries de *Châteauvieux,* près de Saint-Aignan, en Blaisois, d'où elle relève ; de *la Sabardière,* qui relève de Montrésor, & d'*Heugnes,* qui relève du Comté de Buzançois : c'est ce qu'on voit par les anciens aveux rendus à ces Seigneurs. On ne peut découvrir en quel tems ces Seigneuries sont entrées dans cette Famille, ni comment celle d'Heugnes en est sortie, ainsi que celle de Châteauvieux. En 1380 il ne restoit à cette Famille, de la Seigneurie d'Heugnes, que la Terre du *Bois-Saint-Père,* qui en est un démembrement. — Dans le tems des guerres de Religion, qui ont causé l'incendie des Châteaux de cette Maison, tems où plusieurs de ses branches ont embrassé la Religion Protestante, elle a perdu plusieurs de ses anciens titres, ce qui empêche de prouver son antiquité : cependant elle existoit du tems des Croisades, puisqu'on trouve dans cette Histoire des Gentilshommes du nom de Maussabré. Cette Famille, séparée en cinq principales branches, ne remonte sa filiation qu'à Guillaume, qui suit, dont le nom des père & mère est ignoré.

I. Guillaume de Maussabré, qualifié dans des titres *noble homme, Ecuyer,* & dans quelques contrats *Capitaine du Château de Loches,* Seigneur du Bois-Saint-Père, de la Sabardière & de Châteauvieux, acheta, en 1380, de Geoffroy de Pleumang, & de Jeanne de Rouy, son épouse, une dîme, située dans la paroisse de Pellevoisin, appelée la *dîme de Vaux,* laquelle relevoit de son fief du Bois-Saint-Père. Il rendit, en 1406, sa foi & hommage au Seigneur, Baron de Buzançois, pour sa Seigneurie du Bois-Saint-Père, située dans l'étendue des Paroisses de Pellevoisin, d'Heugnes, de Préaux & de Villegouin, de laquelle Seigneurie dépendoient plusieurs dîmes. Il est dit dans cet aveu que ces dîmes ne lui rapportoient plus que 5 ou 6 muids de blé ; mais que du tems de ses ancêtres elles en ont rapporté jusqu'à 18, ce qui prouve qu'il y avoit du tems que ces dîmes étoient dans cette Famille. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. Guillaume de Maussabré, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père & de la Sabardière, qui acheta de différens particuliers la Terre & Seigneurie de Villablin, qui relevoit de son fief du Bois-Saint-Père. Il épousa, par contrat passé devant *Rambaut,* Notaire à Châtillon-sur-Indre, en 1424, *Isabeau de Sorbiers,* fille de *Renaud,* Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Pruneaux, & de Dame *Antoinette le Jay de Villiers,* dont :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs *du Bois-Saint-Père,* rapportée ci-après ;
3. Michelle, morte sans alliance. (Elle avoit eu pour son partage la Seigneurie de Villablin, quelques portions des rentes de la terre du Bois-Saint-Père, & le fief de la Mardelle, qui par sa mort revinrent à son frère aîné, conformément à la coutume de Touraine) ;
4. Renée, Religieuse à Jarzé, Ordre de Fontevrault ;
5. Et Antoinette, mariée à *Jean de Mailloche,* Ecuyer, Seigneur de Jeu-Maloches.

III. Guillaume de Maussabré, III^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière, de Chilloué, du Coudré, de Courcueil & autres biens, situés près de la ville de Loches, partagea avec ses frères & sœurs, & leur abandonna, pour ce qui pouvoit leur revenir dans la succession de ses père & mère, les terres & Seigneuries du Bois-Saint-Père & de Villablin, & se réserva celles de la Sabardière, située Paroisse de Nouans, en Touraine, & de Chilloué, Paroisse du Trangé. Il épousa, contrat passé devant *Patureau,* Notaire en la Prévôté d'Issoudun, le 14 Avril 1459, *Marie de Jarrie,* fille d'*Antoine,* Ecuyer, Seigneur de l'Epinière, en Berry. Leurs enfans furent :

1. Simonet, qui suit ;
2. Odon ou Odonet, d'abord Curé de Nouans,

en Touraine, & enſuite Chanoine de Saint-Martin de Tours;

3. Et JEANNE, mariée à *Pierre de Saint-Père*, Ecuyer, Seigneur de Chaillou.

IV. SIMONET DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière & de Chilloué, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Albret, Lieutenant Général & Gouverneur pour le Roi de la Province de Champagne. C'eſt ce qui conſte par un certificat de ce Seigneur, en date du 5 Septembre 1513, comme ledit SIMONET DE MAUSSABRÉ avoit bien ſervi en ſa qualité d'homme d'armes de ſa Compagnie : ce certificat fut viſé par M. Tubeuf, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la Nobleſſe. Il eut procès avec Jean de Menou, Seigneur du Mée, Paroiſſe de Pellevoiſin, pour quelques terrains, faiſant partie du fief de Villablin, qu'il vouloit s'approprier, & il intervint Sentence contre ledit de Menou, par laquelle SIMONET DE MAUSSABRÉ fut maintenu dans la poſſeſſion du lieu des *Cheveries*, comme ayant toujours fait partie du fief de Villablin. Il fut tué au ſervice du Roi, étant alors dans la Compagnie d'Orval. Il y a un procès-verbal parmi les titres de MM. DE MAUSSABRÉ, de la branche de *Buſſière*, qui conſtate ſa mort : ſa veuve le fit faire, apparemment pour reprendre ſes droits ſur le bien de ſon mari & pourvoir à l'état de ſes affaires. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Greſſon*, Notaire Royal à Loches, le 23 Juin 1501, *Guyonne d'Auguſtin*, fille de *René d'Auguſtin*, Ecuyer, Seigneur de Migny, près de Châtillon-ſur-Indre & de Badecon, près d'Argenton, des Bourdins, Bordebure & Loubier, Paroiſſe d'Alleyrat, Province de la Marche. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et SUSANNE, qui s'eſt mariée, par contrat du 6 Juillet 1535, paſſé devant *Prevoſt*, Notaire Royal à Villeloin, Diocèſe de Tours, à *Pierre de Paray*, Ecuyer, Seigneur de la Chaumette, Paroiſſe de Vilbermin. (A ce contrat *Charles de la Chaſtre*, Seigneur de Paray, ſigna comme parent & ami dudit SIMONET DE MAUSSABRÉ.) Elle eut en dot une ſomme d'argent avec les fiefs de la Mardelle & de Villablin, & les dîmes, bois, terrages & rentes qui en dépendent. Il eſt dit dans ce contrat de mariage, que ſi SIMONET DE MAUSSABRÉ, ou LOUIS, ſon fils aîné, payoit audit *Pierre de Paray* & à ladite SUSANNE DE MAUSSABRÉ, la ſomme de 400 écus d'or, ils rentreroient en poſſeſſion deſdites Seigneuries de Villablin & de la Mardelle; laquelle ſomme leur ayant été payée par ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ, ſon frère, il rentra en poſſeſſion deſdites Seigneuries.

V. LOUIS DE MAUSSABRÉ, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière, de la Forêt, Paroiſſe de Nouans, du Bois-Douhaut, près de Levroux, de Badecon, de Migny, du Coudré, de Courcueil, de Chilloué, de la Mardelle & de Villablin, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Aumont, & enſuite Enſeigne de la même Compagnie, ſuivant le certificat de ce Seigneur, alors Lieutenant Général, en date du 26 Janvier 1555. Il fut tué à la bataille de Gravelines en 1557. M. Thomas Hue, Seigneur de Miroménil, pour lors Commiſſaire du Roi à la recherche de la Nobleſſe, certifia que ledit LOUIS DE MAUSSABRÉ étoit *d'extraction noble* & de tout tems adonnée aux armes : ce certificat eſt viſé de M. Tubeuf. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Guy* & *Pateau*, Notaires Royaux à Châtillon-ſur-Indre, le 6 Avril 1526, *Jeanne de Baillou*, fille de *Jean-Lionet*, Ecuyer, Seigneur de l'Allemandière & des Cognées, & de *Catherine de Fougières*. De ce mariage il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de *la Sabardière* & de *Buſſière;*
2. FRANÇOIS, tige de celle des Seigneurs de *Villablin*, mentionnée plus loin (*a*). (Ils furent Seigneurs en commun & par indivis des Fiefs de la Sabardière, de la Forêt, de Courcueil, du Coudré, de Badecon, de Bordebure, de Laveau, du Bois-Douhaut, de Vignol, de Villablin, de la Mardelle, de Chilloué & du Moulin-Robert, près de Vendœuvres.)
3. MARIE, femme de N... *de Saint-Yrier*, Ecuyer;

(*a*) Comme il eſt indécis lequel de CLAUDE ou de FRANÇOIS eſt l'aîné, les partages faits entr'eux ne ſe trouvant pas, peut-être parce qu'ils n'en avoient pas fait, FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ étant mort jeune dans les guerres de Religion, nous allons commencer, ſans pouvoir déterminer laquelle des deux branches eſt l'aînée, par celle de *la Sabardière* & de *Buſſière*, dont la nobleſſe a été confirmée, d'après l'examen des titres, par M. Chauvelin de Beauſéjour, Commiſſaire départi par le Roi en la généralité de Tours, dont le Jugement rendu eſt du 30 Octobre 1715.

4. Et ANTOINETTE, mariée à N... *de Puygirault*, Ecuyer. (Ces enfans eurent pour curateur René de Percy, Seigneur des Genets.)

BRANCHE
des Seigneurs de LA SABARDIÈRE
& de BUSSIÈRE.

VI. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière & de Buſſière, homme d'armes dans la Compagnie de LOUIS DE BOURBON, Prince de Montpenſier, ſuivant le certificat qu'il en eut le 24 Juin 1568, fut déclaré exempt du ban & arrière-ban en ſa qualité d'homme d'armes, par acte rendu en juſtice le 14 Octobre de la même année, devant M. le Clerc, Lieutenant Général du Duché de Tonnerre. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Bournillac* & *Plaſſac*, Notaires Royaux à Argenton, en Berry, le 16 Octobre 1554, *Marguerite de Barbançois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Charon, & de *Bertrande de Cluys*. Il en eut:

1. CLAUDE, mort dans les guerres de Religion, ſans avoir été marié;
2. GILBERT, qui ſuit;
3. LOUIS, mort ſans alliance;
4. Autre CLAUDE, auſſi mort dans le tems des guerres civiles;
5. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé le 18 Avril 1596, devant *Pimpaneau*, Notaire à Dun, à *Nicolas de Salignac*, Chevalier, Seigneur de Jars.

VII. GILBERT DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de la Sabardière & de Buſſière, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. Louis de Chaſteignier de la Roche-Poſay, ſuivant un certificat du 24 Octobre 1584: ledit GILBERT rendit compte, en 1607, à CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin, ſon couſin germain, de la tutelle de ſon père, CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardière, devant le Juge de Châtillon-ſur-Indre, & s'étant élevé quelques difficultés à cauſe de la preſcription de pluſieurs rentes, dont ils attribuèrent la faute à leur curateur, ils tranſigèrent enſemble à l'amiable, devant *Marteau*, Notaire Royal audit Châtillon. GILBERT avoit épouſé, par contrat paſſé en 1593, *Gilberte de Saint-Yrier*, fille de *Gaſpard*, & de *Françoiſe de Paſſac*. Il en eut:

1. GASPARD, qui ſuit;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaſteſouris* & de *Badecon*, rapportée ci-après;
3. GILBERT, tige de celle des Seigneurs de *Puibarbeau*, rapportée enſuite;
4. Autre LOUIS, mort au ſervice du Roi;
5. ANTOINETTE, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *Thibaut*, Notaire à Jarnages, en la Marche, le 10 Octobre 1631, à *Gilbert de Servières*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu;
6. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *Bernier*, Notaire à Gargileſſe, le 25 Juillet 1607, avec *François Barthon de Montbas*, Ecuyer, Seigneur de Fayolle. (Tous ces enfans firent leur partage le 11 Septembre 1647, devant *Hélie*, Notaire à Châtillon-ſur-Indre.)

VIII. GASPARD DE MAUSSABRÉ fut Seigneur de la Sabardière, de Buſſière, des Genets, du Coudré, de Chambrelain, en partie de la ville de Loches, & Co-Seigneur avec *René Gigault de Bellefonds*, de la Terre & Seigneurie d'Argy, près de Buzançois, dont ils avoient hérité de N... *d'Argy*, oncle de leurs épouſes, & frère de *René d'Argy*, Seigneur de Pons. Ils poſſédèrent cette Terre pendant quelques tems par indivis, & la vendirent enſuite à M. Bouthillier de Chavigny. GASPARD DE MAUSSABRÉ, homme d'armes dans la Compagnie d'HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, & enſuite Lieutenant de 100 hommes d'armes du Seigneur de Gargileſſe, ce qui eſt prouvé par un certificat donné par le même Prince de Condé, le 10 Janvier 1626, fut jugé *noble d'extraction* par un Jugement rendu en l'Election de Bourges, le 4 Juin 1664; il ſervit le Roi avec honneur, & ne quitta le ſervice qu'à cauſe de ſon grand âge & parce qu'il avoit deux enfans qui ſervoient. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Haucour*, Notaire Royal à Genillé, près de Loches, en 1627, *Marie d'Argy*, fille de *René*, Seigneur de Pons, dont il eut:

1. RENÉ, qui ſuit;
2. CHARLES, tué au ſervice;
3. GASPARD, qui ſervit dans la Marine, fut marié & n'eut point d'enfans;
4. LOUIS, mort auſſi ſans poſtérité;
5. ANNE, mariée à *Etienne le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Teilhac;
6. Et BONNE, mariée à N.... *de Renty*, Chevalier, Seigneur de la Bulière, au pays du Perche.

IX. RENÉ DE MAUSSABRÉ, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Buſſière, de Loches en partie, de la Sabardière, la Forêt, du Coudré, Chambrelain & des Genets, fut Sous-

Lieutenant des Chevaux-Légers, ſuivant ſon Brevet expédié le 15 Janvier 1689, daté de Sarrelouis. Il épouſa, par contrat du 14 Juin 1664, paſſé devant *Durand*, Notaire Royal à Blois, *Roſe-Eléonore Drouillon*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Marigonerie, près de Blois, & de Dame *Roſe le Beau*. De ce mariage vinrent:

1. René, qui ſuit;
2. Charles, tué dans un combat ſingulier à Rochefort, où il étoit Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi au département de Rochefort;
3. Et Rose, qui s'eſt mariée à *Charles-Sylvain de Haro*, Chevalier, Seigneur de Fontais.

X. René de Maussabré, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Buſſière, de la Sabardière, Chambrelain, des Genets & du Coudré, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit les fonctions d'Aide de Camp du Maréchal de Tourville, ſuivant ſon Brevet expédié le 10 Mai 1694. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Bernardeau*, Notaire à Loches, le 27 Mai 1694, *Marie-Anne de Préaux*, fille d'*Antoine*, Seigneur, Baron de la Fouctière & Seigneur d'Areines, & de *Marie de Coulombeau*. Il produiſit ſes titres devant M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 30 Octobre 1715, & les avoit ci-devant produit devant M. Hue de Miroménil, en 1697: ils le maintinrent dans ſa *nobleſſe d'extraction*. Ses enfans furent:

1. René-Michel, Seigneur de Buſſière, de la ville de Loches en partie, & de la Sabardière, qui a ſervi 40 ans dans les Carabiniers, où il étoit Capitaine; a été fait Chevalier de Saint-Louis, & a été tué au ſiège de Prague, dans une ſortie en 1744, étant un des anciens Capitaines de ce Corps. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Hubert* & *Pompour*, Notaires à Orléans, le 2 Avril 1726, *Marie-Anne de Gédoyn de Pully*, de la ville d'Orléans, fille d'*Alphonſe*, Chevalier, Seigneur de Pully, Courratier & les Courtils, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi & Gouverneur de Beaugency, & de *Roſe Tourtier*. Il n'a point eu d'enfans;
2. Antoine, Seigneur de Buſſière & de Loches en partie (après la mort de ſon frère aîné). Il eſt entré Page de M. le Duc de Berry, enſuite Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie, s'eſt retiré du ſervice étant Brigadier de cette Compagnie & Chevalier de Saint-Louis, avec une penſion de 800 livres, à cauſe des ſuites d'une bleſſure reçue au ſervice. Il eſt mort, en 1762, ſans enfans de ſon mariage, paſſé par contrat devant *Boutet*, Notaire Royal à Ligueil, en Touraine, le 14 Janvier 1731, avec *Henriette de Cottereau*, fille de *Joſeph-Paſcal*, Seigneur de Grand-Champ, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & d'*Antoinette de Paſſavant*;
3. Charles, qui ſuit;
4. Jacques, Seigneur des Genets & de la Sabardière, Garde du Corps du Roi, qui s'eſt marié à *Catherine de Montiſeau*. Il a quitté le ſervice, & a eu de ſa femme:

   Catherine, qui s'eſt mariée à *François Guillemo de Leſpinaſſe*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de Saint-Louis avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, vivans l'un & l'autre en 1775.

5. Louis, Seigneur du Clos, près de Tours, ancien Garde du Corps du Roi, qui s'eſt marié, 1° à *Eliſabeth le Roux de Gravetot*, morte ſans enfans; & 2° à *Françoiſe Quirit de Vaurichet*; ils vivent l'un & l'autre & n'ont point eu d'enfans;
6. Rose, Religieuſe aux Urſulines de Loches, enſuite nommée par le Roi, en 1745, Abbeſſe de Saint-Avit, près de Châteaudun, Diocèſe de Chartres, morte en 1771;
7. Marie-Louise, retirée à la Communauté des Dames Religieuſes;
8. Et Marie-Anne, femme de *Paſcal de Cottereau de Grand-Champ*, Ecuyer, Seigneur de la Tour-d'Oiré, près de Châtellerault, qui a ſervi 30 ans dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, y a été fait Brigadier, & s'eſt retiré du ſervice étant Chevalier de Saint-Louis. Il a été nommé, en 1760, ſecond Commandant du ban & arrière-ban de la Nobleſſe du Poitou. De ſon mariage il a eu *Louis-Paſcal*, Mouſquetaire, qui s'eſt marié, le 24 Août 1772, à *Antoinette le Noir*, fille de N... *le Noir*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpinaſſe, en Bourbonnois (le contrat a été paſſé devant un Notaire Royal à Moulins); *Antoine*, & quatre filles, *Marie*, *Roſe*, *Dorothée* & *Charlotte de Cottereau de Grand-Champ*, non encore mariées.

XI. Charles de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Chambrelain, Maréchal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, avec Brevet de Colonel, retiré du ſervice avec 2000 livres de penſion, mourut en 1755. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Mars 1748, paſſé devant *Taillefer*, Notaire Royal

à Mézières, en Touraine, *Charlotte Jacmeton de Bridieu*, fille de *Claude de Bridieu*, Ecuyer, & de *Louiſe de Billy*. Il en eut :

1. Charles-Louis, qui ſuit ;
2. Et Rose-Charlotte, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé en 1773, à *Joſeph de Nogerée*, Ecuyer, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Gentilhomme de la Province d'Angoumois.

XII. Charles-Louis de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Buſſière, de Loches en partie, & du Claveau, près de Mézières, reçu à l'Ecole Royale Militaire ſur ſes preuves faites devant M. d'Hozier de Sérigny, le 9 Mai 1761, Chevalier de Saint-Lazare, a ſervi d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, d'où il eſt ſorti pour entrer dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, où il ſert depuis 5 ans. Il n'eſt pas encore marié, & eſt âgé de 24 à 25 ans.

BRANCHE
des Seigneurs de Gastesouris
ſortie de la précédente.

VIII. Louis de Maussabré, Ecuyer (ſecond fils de Gilbert, Seigneur de la Sabardière & de Buſſière, & de *Gilberte de Saint-Yrier*), partagea la ſucceſſion des biens de ſes père & mère avec ſes autres frères, par acte paſſé devant *Helie*, Notaire Royal à Châtillon-ſur-Indre, le 11 Septembre 1647, & eut dans ſon lot les Terres & Seigneuries de Badecon, Bordebure & les Bourdins, ſituées aux environs d'Argenton, en Berry. De ſon mariage, paſſé devant *Chabenat*, Notaire Royal à Tranzault, près de la Châtre, en Berry, le 22 Août 1646, avec *Marie de Razay*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Gaſteſouris & de Murat, & d'*Iſabelle Gigault de Bellefonds*, il eut :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Charlotte, qui s'eſt mariée à *Antoine de Durat*, Seigneur des Portes, qualifié *Baron de la Cellette* & Enſeigne dans le Régiment d'Arbouville.

IX. Claude de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gaſteſouris, Badecon, Bordebure, &c., fut confirmé dans ſa nobleſſe ſur la vérification de ſes titres, par Jugement de M. Lambert d'Herbigny, Intendant de la Généralité de Bourges, rendu l'an 1667. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Patreau*, Notaire Royal à Montchevrier, le 20 Août 1674, *Gabrielle de Mérigot*, fille de *Gabriel*, Marquis de Sainte-Feyre, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre & Grand Sénéchal de la Province de la Marche, & de *Marie du Rieu*. De ce mariage naquit :

X. Jean de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gaſteſouris, Badecon & Bordebure, qui ſervit quelques années dans la Gendarmerie. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Huart*, Notaire Royal à Buzançois, le 8 Novembre 1706, *Angélique de Douhaut*, fille de *Léon*, Seigneur de Chamouſſeaux, & de Dame *Catherine de Préville*. Leurs enfans furent :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Et Marie-Rose, née le 23 Mars 1708, qui fut reçue à Saint-Cyr ſur les preuves faites de la nobleſſe de ſes ancêtres, le 16 Mars 1717, puis qui s'eſt mariée à *Aimé de Préaux*, Chevalier, Seigneur de Lézeau & d'Orſennes, par contrat paſſé devant *Bodé*, Notaire Royal à Argenton. Elle a eu pour ſa portion, dans les biens de ſon père, la terre de Badecon. De ſon mariage vinrent deux filles : l'aînée s'eſt alliée à N..... *de Madot*, dont elle eſt veuve ; & la ſeconde fut femme de N... *de Beſſe de Fromental*, Capitaine dans le Régiment de Bretagne.

XI. Etienne de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de Gaſteſouris, Pédozon, la Barre & Fontais, a ſervi pendant 20 ans dans le Régiment de Nicolaï, Dragons. Il a épouſé *Anne de Haro de Fontais*, fille d'*Etienne*, Mouſquetaire du Roi, & de *Marie du Breuil*, de Gargileſſe. Il en a eu :

1. Jean, né le 2 Mai 1760 ;
2. Sylvain, né le 26 Mars 1761 ;
3. Joseph, né le 2 Novembre 1762 ;
4. Autre Jean, né le 18 Janvier 1765 ;
5. Henri, né le 29 Août 1767 ;
6. Louis-Charles-Pierre, né le 29 Janvier 1770 ;
7. Marie, née le 22 Février 1764 ;
8. Adélaïde-Marie, née le 9 Mars 1766 ;
9. Et Thérèse, née en Août 1773.

BRANCHE
des Seigneurs de Puibarbeau, *ſortie de celle des Seigneurs de* la Sabardière *& de* Bussière.

VIII. Gilbert de Maussabré, Seigneur de Vignol & de Chilloué (troiſième fils de Gilbert, Chevalier, Seigneur de la Sabardière, & de *Gilberte de Saint-Yrier*), eut pour ſon partage, fait entre ſes frères & ſœurs, le 11 Septembre 1647, devant *Helie*, Notaire Royal

à Châtillon-ſur-Indre, les Terres & Seigneuries de Chilloué, Paroiſſe du Trangé, coutume de Touraine, de Loubier, Paroiſſe d'Alleyrat, Province de la Marche, & de Vignol, près de Levroux, en Berry. Il ſervit environ 30 ans dans le Régiment du Gué-Sainte-Flaive, où il a été Capitaine, ſuivant un certificat du Maréchal-Vicomte de Turenne, donné le 8 Novembre 1674, qui marque qu'il avoit ſervi & ſervoit encore le Roi avec diſtinction. Il épouſa, le 31 Juillet 1644, *Jeanne Rouſſeau de l'Age*, qui lui apporta la terre de Puibarbeau, Paroiſſe de Lignerolles, près de la Châtre, en Berry, dont cette branche a pris le nom. Il eut de ſon mariage :

IX. Laurent-François de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, &c., Gentilhomme de la Garde du Roi dans la Compagnie de Monsieur, frère unique de S. M. Il fut tué à la bataille de Leuze, le 19 Septembre 1691. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Morel*, Notaire Royal à Felletin, Province de la Marche, le 16 Juin 1663, *Louiſe le Groing*, fille de *Gaſpard*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sornin, en Bourbonnois, & d'*Anne de Saint-Julien*. Leurs enfans furent :

1. Gilbert, auſſi Gentilhomme de la Garde du Roi, qui fut tué comme ſon père à la bataille de Leuze ;
2. Joseph-Henri, qui ſuit ;
3. Laurent-François, Capitaine de Bombardiers, qui fut tué au ſervice du Roi ſans avoir été marié ;
4. Jean, Seigneur du Buiſſon, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Commandant des Milices du Berry, avec Brevet de Lieutenant-Colonel, qui a épouſé, par contrat paſſé devant *Taiſon*, Notaire à la Châtre, en Berry, le 29 Avril 1723, *Marie-Françoiſe de Bord*, fille de *Joſeph*, Chevalier, Seigneur de Monteigoux, en Limouſin, dont eſt iſſue

Marie-Anne, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *Durand*, Notaire Royal à Sainte-Sévère, reſſort d'Iſſoudun, le 10 Janvier 1746, avec *François de la Marche*, Seigneur de Péguillon, de Beauregard, de Pierre-Folle (Terres ſituées aux environs d'Argenton, en Berry.) De ce mariage ſont iſſus : 1. *Sylvain de la Marche*, reçu Chevalier de Malte & Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie ; 2. *Jean-Pierre de la Marche*, âgé de 9 ans ; 3. *Marguerite*, qui s'eſt mariée à *Antoine de Saint-Maur*, Chevalier, Seigneur de Vervy, Lieutenant de Carabiniers ; 4. & *Marie-Jeanne-Gabrielle de la Marche*, née le 30 Mars 1751, qui fut femme de *Philippe du Breuil*, Chevalier, Seigneur de Souvolle.

5. Anne, qui s'eſt mariée à *François de Brachet*, Lieutenant pour le Roi des Haute & Baſſe-Marche ;
6. Jeanne, qui fut femme de *Guillaume de la Chapelle*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & des Betouins ;
7. Et Anne, qui s'eſt mariée, le Mars 1696, à *Jean du Peyroux*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Spouze, &c., dont des enfans. Voy. PEYROUX (du), ou DUPEYROUX.

X. Joseph-Henri de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Leſtrange, bleſſé à la bataille de Nerwinde, & obligé de ſe retirer à cauſe de ſes bleſſures, épouſa, par contrat paſſé devant *Eſtève*, Notaire Royal à la Châtre, en Berry, le 23 Mai 1715, *Marie-Judith le Comte*, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur de Beſſac, & de *Louiſe de la Barre*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Joseph, mort Lieutenant d'Infanterie, ſans avoir été marié ;
2. Denis-Joseph-Henri, qui ſuit ;
3. Gilbert, Chanoine de Neuvy-Saint-Sépulchre, au Diocèſe de Bourges ;
4. Et Claude, Officier dans le Régiment de la Suze, Dragons, qui fut tué, en 1744, dans les guerres de Weſtphalie.

XI. Denis-Joseph-Henri de Maussabré, Seigneur de Puibarbeau, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Garde du Corps du Roi, dans la Compagnie de Luxembourg & Capitaine de Cavalerie, s'eſt retiré après 35 ans de ſervice. Il a épouſé, par contrat paſſé le 23 Février 1756, devant *Audouin de la Reculée*, Notaire Royal à Palluau, en Berry, *Marie-Anne de Coigne*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & des Touches, près de Châtillon-ſur-Indre, en Berry, & d'*Anne de Crémille*. Ils eurent :

1. Claude-Denis, né le 26 Novembre 1756, qui ſert dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Noailles ;
2. Et Jean-Gilbert, né le 6 Février 1758, deſtiné pour être Chevalier de Malte.

BRANCHE
des Seigneurs de VILLABLIN, *ſortie de la branche aînée.*

VI. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & du Puy-de-Nais, paroiſſe d'Heugnes (fils de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière, & de *Jeanne de Baillou*), fut Page de LOUIS DE BOURBON, Ier du nom, Prince de Condé, & enſuite homme d'armes dans ſa Compagnie. Son attachement pour ce Prince l'engagea à embraſſer la R. P. R., & il périt dans les guerres des Religionnaires, après avoir dépenſé la meilleure partie de ſon bien à ſoutenir le mauvais parti où il s'étoit jeté. Après ſa mort, CLAUDE DE MAUSSABRÉ, ſon frère, Seigneur de la Sabardière, s'empara de tous ſes papiers, qui, depuis ce tems, ſont reſtés dans cette branche, paya ſes dettes, ſe chargea de ſes enfans, les fit tous élever dans la Religion Catholique, pourvut à leur établiſſement, & dota ſes nièces. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ avoit épouſé 1° *Barbe de Jeumailloche*; & 2° *Anne de Maulmont*, d'une ancienne Nobleſſe de la Province de Périgord. (Ces deux femmes ſont rapportées dans des contrats ſubſéquents & dans des partages & reddition de compte.) *Anne de Maulmont* ſe remaria à *Pierre de Rechignevoiſin*, Gentilhomme du Poitou, dont la Famille ſubſiſte dans cette Province. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ eut de ſon ſecond mariage :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. MARIE, qui fut femme de *Louis de Lyon*, Ecuyer, Seigneur de Relay, Paroiſſe de Pellevoiſin & des Fournais ;
3. JEANNE, qui s'eſt mariée à *Laurent Niette*, Ecuyer, Gentilhomme des environs de Poitiers ;
4. ANNE, qui épouſa *Claude d'Arſonville*, Ecuyer, Seigneur de la Bourie ;
5. RACHEL, qui fut femme de *Thibaut de Perſil*, Ecuyer, Seigneur des Genets & de la Gachonière ;
6. Et ROSE, qui s'eſt mariée à *Guillaume de Puigiraux*, Ecuyer, Seigneur de la Fond & de la Garenne.

Il paroît, par la reddition des comptes de curatelle rendue auxdits enfans, que CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardière, frère dudit FRANÇOIS, rembourſa, en l'acquit de ſes mineurs, à ladite *Anne de Maulmont*, leur mère, ſa dot, ſes reprises & ſon douaire.

VII. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & de la Mardelle, paroiſſe de Pellevoiſin, du Puy-de-Cloué, paroiſſe d'Heugnes & du Bois-Douhaut, près de Levroux (Terres & Seigneuries qu'il eut pour tous les biens qui lui pouvoient revenir dans la ſucceſſion de FRANÇOIS, ſon père), Capitaine dans le Régiment de Navarre, fut tué au ſiège de Nancy, faiſant les fonctions d'Aide de Camp de M. le Maréchal de Schomberg, en 1634. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Daguen*, Notaire Royal à Pellevoiſin, le 4 Octobre 1612, *Marie de Broſſard*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Monchery & de Cenaudonne, & de *Jeanne de Vernière*; & 2° en 1630, par contrat paſſé devant *le Ber*, Notaire Royal, réſidant à Heugnes, Dame *Louiſe de Baudet*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Billardière & de Jeu-Maloches, & de *Marie de Mareuil*. (Cette *Louiſe de Baudet* étoit veuve en premières noces de *Pierre de Villiers d'Eſtoré*, Ecuyer, Gentilhomme de la Province de Guyenne, duquel elle eut deux fils : *Charles de Villiers d'Eſtoré*, Ecuyer, dont la poſtérité ſubſiſte à Saint-Chriſtoly, pays de Médoc ; & *Pierre de Villiers d'Eſtoré*, dont la poſtérité ſubſiſte à Captieux, en Guyenne.) Ladite *Louiſe de Baudet*, veuve en ſecondes noces de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Ier du nom, fut maintenue dans ſa nobleſſe comme étant d'*extraction noble*, & veuve d'un Gentilhomme d'*extraction noble*, par jugement des Commiſſaires Généraux députés par le Roi, ſéants à Bourges, pour la recherche de la Nobleſſe, rendu le 10 Novembre 1642. CLAUDE DE MAUSSABRÉ eut de ſa première femme :

1. CLAUDE, IIe du nom, qui mourut jeune ſans être marié.

Et de ſa ſeconde vinrent :

2. HONORÉ, qui ſuit ;
3. Et MARIE, morte ſans alliance.

VIII. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, la Mardelle & du Puy-de-Cloué, fut quelques tems ſous la tutelle de ſa mère, & après ſa mort il eut pour tuteur GASPARD DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de la Sabardière & de Buſſière, ſon couſin iſſu de germain. Il tranſigea avec ſes frères utérins, *Charles* & *Pierre de Villiers d'Eſtoré*, qui lui abandonnèrent, pour la ſucceſſion de ſa mère, le Domaine de Beauvais, ſitué dans la Paroiſſe d'Heugnes. Il produiſit ſes titres devant M. de Tubeuf, Com-

miſſaire du Roi, pour la recherche de la Nobleſſe dans la Généralité de Bourges; ſut maintenu & déclaré d'*extraction noble*, par Jugement rendu en 1664; ſervit environ 40 ans, & ſe retira, étant Capitaine dans le Régiment de Leſdiguières, à cauſe des bleſſures qu'il avoit reçues. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé le 12 Novembre 1665, devant *du Gué*, Notaire Royal à Ecuillé, en Touraine, *Marie du Souchet*, dont il eut un fils, nommé CLAUDE, qui mourut en bas âge; & 2° par contrat paſſé devant *Riffé*, Notaire Royal à Pellevoiſin, le 21 Septembre 1671, *Marie Thaumas de la Thaumaſſière*, fille de *Nicolas*, Licencié ès-Lois, Ecuyer, Seigneur de la Thaumaſſière, & de *Marie Champion*. Ledit HONORÉ DE MAUSSABRÉ produiſit encore ſes titres devant M. Ferrant, Commiſſaire du Roi, qui, par le Jugement de 1708, le déclara *noble d'extraction*. Il mourut âgé de 80 ans, & laiſſa de ſon ſecond mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et MARIE, qui s'eſt alliée, le 11 Octobre 1691 (contrat paſſé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoiſin), à *Louis de Menou*, Chevalier, Seigneur d'Entraigues & de Courdevos, Mouſquetaire (cadet des Seigneurs *de Menou du Mée*.) De ce mariage ſont iſſues quatre filles. Voy. MENOU(DE).

IX. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle & du Puy-de-Cloué, ſut employé parmi les Gentilshommes de la Province de Touraine, qui eurent ordre de ſervir dans le ban & arrière-ban : ce qui eſt prouvé par un certificat du Marquis de Sazilly, commandant le Corps de la Nobleſſe, & de M. de Gamaches, qui y faiſoit les fonctions de Major, & par un autre de M. de Vauban du 14 Octobre 1694. Il ſervit deux ans dans ce Corps, & en ſortit pour entrer dans le Régiment de Bellegarde, où il fut Capitaine; ſe retira jeune du ſervice à cauſe des bleſſures qu'il avoit recues, & mourut peu de tems après. Il avoit épouſé, le 23 Août 1695, *Catherine-Françoiſe Mauſſin*, morte en 1727, fille de *Pierre-François Mauſſin*, Licencié ès-Lois, Seigneur des Betouins, paroiſſe de Chezelles, en Berry, & de Charaux, dont il eut :

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. GILBERT, Chanoine régulier;
3. JACQUES, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, qui mourut jeune ſans avoir été marié;
4. Et MARIE, morte ſans alliance.

X. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle, du Puy-de-Cloué, du Haucour & de la Motte-Guitter, en Blaiſois, né à Villablin, le 21 Septembre 1696, fit quelques campagnes en qualité de Volontaire dans le Régiment de Piémont, ſe retira du ſervice après le décès de ſon père, & eſt mort en 1759. Il avoit épouſé, le 23 Novembre 1722, contrat paſſé le 6, devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoiſin, *Anne de Preville*, née au Château de Touchenoire, paroiſſe de Géhée, le 23 Janvier 1697, & morte en 1771, fille de *Charles-François de Preville*, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Louſier, en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-ſur-Nahon, en Berry, & d'*Anne-Marthe du Bois*. De ce mariage ſont ſortis 17 enfans, dont neuf ſont morts jeunes; les autres furent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Villablin, né audit lieu, le 14 Août 1723, d'abord Curé de Pellevoiſin en 1749, qu'il a quitté pour être Prieur-Curé de Quincé, près de Briſſac, en Anjou, où il a été nommé par feue Madame DE MAUSSABRÉ, Abbeſſe de Saint-Avit; il eſt aujourd'hui Prieur de Heugnes, près de Châtillon-ſur-Indre;
2. FRANÇOIS-HENRI, né à Villablin le 12 Novembre 1725, nommé Lieutenant d'Infanterie le 24 Mars 1742, breveté Cornette de la troiſième Compagnie ordinaire du Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 10 Juin 1743, Lieutenant audit Régiment le 21 Octobre de la même année, réformé en 1748, remplacé au même grade dans ce Régiment le 21 Février 1756, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1762. Le 10 Octobre de la même année dans les guerres d'Allemagne, il reçut l'ordre d'eſcorter un convoi pour Gieſſen, où il fut attaqué à minuit par les ennemis qui lui tuèrent une partie de ſa troupe, & lui-même y reçut des bleſſures ſi dangereuſes, qu'ayant été fait priſonnier & étant revenu ſur ſa parole à Gieſſen, il y eſt mort le 28 du mois d'Octobre 1762, après avoir ſervi le Roi avec diſtinction l'eſpace de 20 ans, 7 mois & 4 jours, pendant lequel tems il s'eſt trouvé aux batailles de Weiſſembourg le 5 Juillet 1744; de Fontenoy le 12 Mai 1745; de Raucoux le 11 Octobre 1746; de Lawfeld le 2 Juillet 1747; de Rosbach le 5 Novembre 1757; de Saint-Caſt le 11 Septembre 1758; Corbach & Warburg, les 10 & 31 Juillet 1760; de Rheinberg le 16 Octobre de la même année, & de Fillingshau-

ſen le 16 Juillet 1761; aux ſièges de Fribourg le 6 Novembre 1744; de Tournai le 19 Juin 1745; d'Ath le 8 Octobre ſuivant; d'Anvers le 19 Mai 1746; de Mons le 10 Juillet même année; de Namur le 5 Septembre ſuivant; de Berg-op-Zoom le 16 Septembre 1747, & de Maëſtricht en 1748;

3. Jacques-Charles, né à Villablin le 11 Janvier 1729, entré d'abord dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes à Rochefort. Il s'eſt embarqué pour aller joindre une Lieutenance dans les troupes des Colonies de St-Domingue; a paſſé enſuite dans la même Isle à une Lieutenance d'Artillerie, où il a eu la commiſſion de Capitaine, & eſt mort Chevalier de Saint-Louis à Port-au-Prince en 1763 d'une ſuite de bleſſures reçues au travers du corps, étant à l'exercice à feu;
4. Honoré, qui ſuit;
5. Joseph, rapporté après ſon aîné;
6. Jean-Isidore, mentionné après ſes deux frères;
7. Anne-Françoise, née à Villablin, le 10 Octobre 1724, devenue Dame des Maiſons, paroiſſe de Villegongis, en Berry, qui demeure aujourd'hui en ſa Terre de la Barre, paroiſſe de Géhée;
8. Et Marie, née à Villablin le 22 Décembre 1727, morte fille audit lieu en Septembre 1749.

XI. Honoré de Maussabré, III^e du nom, Chevalier, né à Villablin le 12 Janvier 1733, Seigneur de Villablin, du Haucour, de la Giboultière, &c., a été nommé Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, le 26 Juin 1746, réformé en 1749, & remplacé au premier bataillon de ſon Régiment en 1754: le ſecond ayant eu l'ordre, en 1755, de s'embarquer pour le Canada, Honoré de Maussabré demanda à y être, ce qui lui fut accordé. *Le Lys*, ſur lequel il ſe trouva monté, ayant été, par les vents, ſéparé de l'Eſcadre de M. du Bois de la Motte, & jeté ſur les Bans de Terre-Neuve, l'Amiral Boſcawin l'attaqua le 8 Juin 1755, & s'en empara après un combat très-vif qui dura deux heures; l'équipage fut conduit à Fallifax, en Arcadie, & de là à Taviſtock, ville d'Angleterre, Province de Devonshire, d'où Honoré de Maussabré revint en France ſur ſa parole, & y eſt reſté juſqu'en 1761, qu'il eut ordre de rejoindre ſon Régiment: il en a été fait Capitaine le 1^er Janvier 1770, & eſt Chevalier de Saint-Louis depuis le 15 Avril 1772. Il a épouſé, à la Rochelle, par contrat du 29 Novembre 1774, *Marie-Madeleine-Louiſe-Barbe Durand*, fille de *Louis Durand*, Chevalier, Seigneur de Lavaumartin, de Vendôme, de la Prée-aux-Bœufs, &c., & de Dame *Barbe Veyſſière*; cette dernière, fille d'un Tréſorier de France. (La Famille *Durand de Lavaumartin* eſt originaire du Poitou, & un cadet de cette Maiſon s'établit à la Rochelle il y a 140 ans. Elle prouve, par de bons contrats de mariage, 500 ans de nobleſſe.)

XI. Joseph de Maussabré (frère du précédent), Chevalier, né à Villablin le 22 Juin 1734, devenu Seigneur de la Sennetière, paroiſſe de Géhée, nommé Enſeigne au ſecond bataillon du Régiment de la Reine, Infanterie, le 2 Janvier 1757, joignit la même année ſon emploi en Canada, où il s'eſt trouvé à l'illuſtre journée de Ticonderaga ou de Carillon, près du Lac Champlain, où 4,000 François ſous les ordres de M. le Marquis de Montcalm, ont battu, le 8 Juillet 1758, 22,000 Anglois commandés par le Général Howe, qui y fut tué le 28 du même mois. Joseph de Maussabré a été fait Lieutenant dudit Régiment, & n'eſt pas encore marié.

XI. Jean-Isidore de Maussabré, Chevalier (frère cadet des deux ſuſnommés), né à Villablin le 26 Août 1737, devenu Seigneur des Fief & Seigneurie de la Motte, ſitué dans la paroiſſe de Lye, près de Selles, en Berry, a été nommé, le 1^er Avril 1754, Lieutenant d'Infanterie dans le bataillon de Milice de Châteauroux, province du Berry, Cornette au Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 1^er Février 1757, Lieutenant le 20 Juin 1760, a paſſé enſuite dans la Compagnie de la Meſtre de Camp dudit Régiment le 16 Avril 1767; a fait toute la guerre d'Allemagne; s'eſt trouvé aux batailles de Rosbach, Corbach & Warburg, & a été bleſſé dangereuſement à la première ainſi qu'à la dernière, où il a eu de plus ſon cheval tué ſous lui. Il a épouſé, le 18 Avril 1769, en l'Egliſe Saint-Pierre de Férolles, près de Jargeau, en Orléanois (contrat paſſé le 17 devant *du Bois*, Notaire audit Jargeau), *Marie-Madeleine de Hardy*, née au Château du Gué-Gaillard, Paroiſſe de Férolles, le 27 Février 1740, fille de *Simon-Nicolas de Hardy*, Chevalier, Seigneur du Gué-Gaillard, de la Foſſe, de Chalo-Saint-Mars, de la Papinière & du Fief de Querres, mort le 9 Mai 1744, & de *Marie-Madeleine du Cloſel*, vivante, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont iſſus :

1. Isidore-François-Louis-Hippolyte, Chevalier, né au Château du Gué-Gaillard le 4 Février 1770 ;
2. Isidore-Nicolas-Alexandre, né à Saint-André-de-Darvoy, près de Jargeau, le 25 Janvier 1772, mort le 24 Mars ſuivant, & enterré le 25 à Saint-Etienne de Jargeau ;
3. Et Guillaume-Louis-Théodore-Charlemagne, Chevalier, né audit Saint-André-de-Darvoy, le 4 Août 1774.

BRANCHE

des Seigneurs du Bois-Saint-Père, *&c.*

III. Jean de Maussabré (ſecond fils de Guillaume, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père & de la Sabardière, & d'*Iſabeau de Sorbiers*), partagea devant le Juge de Loches, en 1470, avec ſon frère aîné, Guillaume, qui lui abandonna, ainſi qu'à Michelle, Renée & Antoinette de Maussabré, ſes ſœurs, la Terre & Seigneurie du Bois-Saint-Père avec les dîmes, terrages, bois, rentes qui en dépendoient, les Terres de Villablin & de la Mardelle ſiſes, avec leurs dépendances, ès-paroiſſes de Pellevoiſin, Heugnes, Préaux, Villegouin & Selles-ſur-Nahon : ledit Jean partagea enſuite avec ſes ſœurs. Il épouſa, en 1480, *Marguerite du Verdier*, dont il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à *Charles de Piégu*, Ecuyer, Seigneur des Jarouſſes.

IV. François de Maussabré, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père, épouſa, en 1509, *Françoiſe de Laudière*, fille de N..... *de Laudière*, Ecuyer, Seigneur de Poiriers & de Puyménier. Après ſa mort, ſa veuve rendit foi & hommage de la Terre du Bois-Saint-Père, au Seigneur de Buzançois, pour ſes enfans mineurs, ſavoir :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Pierre, mort ſans alliance ;
3. François, Eccléſiaſtique ;
4. Et Gabriel, mort ſans poſtérité.

V. Jean de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heugnes, de Poiriers, de Puyménier & du Rabry, homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Aumont, rendit, en 1535, aveu de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, à M. Chabot, Amiral de France, Seigneur de Buzançois : dans cet aveu, il reconnoît que Simonet de Maussabré, Seigneur de la Sabardière & de Villablin, ſon couſin au III^e^ degré, tient de lui en arrière-fief, à cauſe de celui du Bois-Saint-Père, la Seigneurie de Villablin, & de plus en parage pluſieurs rentes démembrées de la Seigneurie du Bois-Saint-Père. Il épouſa, en 1534, *Françoiſe de Riou*, fille de *François de Riou*, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heugnes & du Bois-Rabry, & de *Marie du Breuil*. De ce mariage vinrent :

1. Brice, qui ſuit ;
2. François, rapporté après ſon aîné ;
3. Et Denis, mentionné après ſes deux frères.

VI. Brice de Maussabré, Seigneur du Rabry, de l'Hôtel d'Heugnes & en plus grande partie du Bois-Saint-Père, homme d'armes dans la Compagnie de M. de Lancôme, fut marié ; il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, des enfans, qui embraſſèrent avec lui, à ce qu'on prétend, la R. P. R., ce qui leur attira de mauvaiſes affaires, & ils furent obligés de paſſer dans les pays étrangers, ſans qu'on ait eu connoiſſance de leur poſtérité. Leurs biens furent vendus ou donnés, par le Roi, à Jean de Menou, Seigneur du Mée, qui en obtint la confiſcation.

VI. François de Maussabré, II^e^ du nom de ſa branche (frère du précédent), Seigneur de la Gentillière & du Puy-de-Cloué, poſſéda auſſi en commun avec Denis, ſon frère, les dîmes, rentes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, qui leur appartenoient pour leur tiers dans ce fief, & il vendit à François de Maussabré, ſon couſin, Seigneur de Villablin, le fief du Puy-de-Cloué & la portion qu'il avoit dans les rentes, dîmes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, dont les Seigneurs de *Villablin* ont joui juſqu'à préſent en commun avec les Seigneurs de *la Baratrie*. Ce François, II^e^ du nom, Seigneur de la Gentillière & du Puy-de-Cloué, embraſſa la Religion P. R., pour la défenſe de laquelle il périt, & ſes enfans paſſèrent auſſi dans les pays étrangers.

VI. Denis de Maussabré (troiſième fils de Jean II, & de *Françoiſe de Riou*), Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maiſon-Neuve, & en partie du fief du Bois-Saint-Père, porta les armes pour le parti Proteſtant. Cependant il paroît par ſon teſtament du 9 Mars 1615, qu'il mourut dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Août 1559, devant *Clément*, Notaire à Palluau, *Anne de Cholet*, fille de *Charles*, Seigneur de la Joubardière, & d'*Olive de Laudière ;* celle-ci fille de *François*

de Laudière, Seigneur de Poiriers. Leurs enfans furent:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Denis, rapporté après ſon aîné.

VII. Guillaume de Maussabré, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maiſon-Neuve, &c., partagea avec ſon frère cadet, devant *Charaux*, Notaire à Buzançois, le 12 Août 1614. Il épouſa *Françoiſe Gigault de Bellefonds*, dont il eut:

1. René, mort jeune au ſervice;
2. Françoise, qui s'eſt mariée à *Thomas de Broſſard*, Ecuyer, Seigneur de Cenaudonne & de Monchery;
3. Renée, qui fut femme de *François le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Chezelles;
4. Et Madeleine, qui s'eſt alliée avec *Jean de Broſſin*, Ecuyer, Seigneur des Roſiers.

BRANCHE
des Seigneurs de la Baratrie.

VII. Denis de Maussabré, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie (fils puîné de Denis, & d'*Anne de Cholet*), partagea, comme on l'a dit, avec ſon frère aîné; il épouſa, par contrat paſſé le 5 Novembre 1615, devant *Gaultier*, Notaire Royal à Buzançois, *Claudine Riffé*, de laquelle il eut:

1. François, qui s'eſt marié à *Jacqueline de Turgis*, dont vint pour fille unique:
   Charlotte, qui s'eſt mariée à *Honoré de Charaux*.
2. Antoine, qui s'eſt allié avec *Anne Roger*, dont il eut:
   Denis, Seigneur de la Ferranderie & de la Maiſon-Neuve, la poſtérité duquel eſt également tombée en quenouille.
3. Louis, qui ſuit;
4. Et Sylvain, tige de la branche des Seigneurs de *la Croix*, rapportée ci-après.

Ces quatre frères firent conſtater leur nobleſſe par M. Tubeuf, Commiſſaire du Roi, qui les déclara *nobles d'extraction*, par ſon Jugement rendu en 1669.

VIII. Louis de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, épouſa *Marguerite Bonneau*, de laquelle vinrent:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Jacques, rapporté après ſon aîné.

IX. Louis de Maussabré, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, ſe maria avec *Louiſe le Roux*, dont pour fille unique

Marie, qui fut femme de *Louis de la Motte*, Seigneur de la Coëfferie & du Cormier. De ce mariage eſt né *Louis de la Motte*, Seigneur des mêmes lieux, qui a épouſé N... *de Rache*, dont N... *de la Motte*, Seigneur de la Baratrie, du Cormier, &c., qui ſervoit en 1775, dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi; & deux filles, non mariées.

IX. Jacques de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardière (ſecond fils de Louis, & de *Marguerite Bonneau*), a épouſé, 1° par contrat paſſé le 1er Décembre 1704, devant *Penin*, Notaire à Heugnes, *Renée du Breuil*, morte ſans enfans, fille de feu *Jean du Breuil*, Seigneur de la Breuillerie, & d'*Anne de Fougères;* & 2° le 12 Octobre 1720 (ſuivant ſon acte de mariage, célébré en la Paroiſſe de Cloué, Diocèſe de Bourges), *Marie de Berthelot*, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Menard*. De ce mariage ſont nés:

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Charles, rapporté après ſon aîné.

X. Louis de Maussabré, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Buiſſonnière & de la Baratrie en partie, a épouſé, dans la Paroiſſe de Cloué, Diocèſe de Bourges, ſuivant l'acte de célébration du 10 Janvier 1756, *Catherine Fournier*, de laquelle il a eu:

1. Jean, âgé de 13 ans;
2. Et Catherine, âgée de 15 ans.

X. Charles de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardière (fils puîné de Jacques, & de *Marie de Berthelot*, ſa ſeconde femme), a épouſé, par contrat paſſé le 14 Novembre 1768, devant *Jean Beaufort*, le jeune, Notaire à Saint-Benoît-du-Sault, *Catherine de Fougières* (de l'ancienne Maiſon *de Fougières*, en Bretagne), fille de feu *François*, Seigneur de Millioux, Garde du Corps du Roi, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite David de Frulon*. De ce mariage eſt iſſu

Guillaume, né le 17 Juin 1772.

BRANCHE
des Seigneurs de la Croix, *cadets des Seigneurs de* la Baratrie.

VIII. Sylvain de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Croix (quatrième fils de Denis, IIe du nom, Seigneur de la Baratrie, & de *Claudine Riffé*), épouſa, par contrat paſſé le 9 Février 1656, devant *Riffé*, Notaire

Royal à Châtillon-ſur-Indre, réſidence à Pellevoiſin, *Agathe du Cros*, fille de *Louis*, Ecuyer, & de *Perrine de Barrière*, dont :

IX. Sylvain de Maussabré, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui épouſa, par contrat paſſé en 1694, devant *Rollant*, Notaire de Cour de Vallans (célébration dans la Paroiſſe de Langé, Diocèſe de Bourges), *Marie Berault*, fille de *Guillaume*, & de *Marie des Vaquets*. Il eut pour fils unique,

X. Jean de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Croix, vivant en 1775, près de Montréſor, en Touraine, qui s'eſt marié, 1° en 1736, dans la Paroiſſe de Loché, en Touraine, avec *Louiſe de Boutillon*, fille de *Jacques*, Seigneur des Roches, & de *Marie de Boutillon*; & 2° à *Eliſabeth du Pleſſis du Cheſne*, veuve de *Jacques-Chriſtophe Robin*, Seigneur du Coudré, en ſon vivant Mouſquetaire du Roi. Du premier lit eſt iſſu

XI. Antoine de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Bannerie, qui s'eſt marié, par contrat paſſé, en 1755, devant *Meunier*, Notaire à Montréſor, en Touraine, à *Eliſabeth Robin du Coudré*, fille de *Jacques-Chriſtophe*, & d'*Eliſabeth du Pleſſis du Cheſne*, ſeconde femme de Jean de Maussabré, ſon père. Il vit à ſa terre de la Bannerie, près de Montréſor, avec ſa femme & ſes enfans, qui ſont :

1. Jean, âgé de 15 ans, Lieutenant dans les Milices de Touraine ;
2. Jacques-Antoine, âgé de 13 ans, aux études ;
3. Marie, âgée de 12 ans ;
4. Françoiſe, âgée de 9 ans ;
5. Et Catherine, âgée de 6 ans ;

Les armes : *d'azur, au lambel d'or en chef, à 3 pendans*, ainſi qu'on les voit ſculptées & peintes dans pluſieurs Châteaux qui ont appartenu à ceux de ce nom, & dans pluſieurs Egliſes ou Chapelles dont ils ont été Seigneurs. Cimier : *un cavalier armé de toutes pièces, tenant un ſabre à la main :* ce qui fait alluſion à leur nom. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux, produits devant différens Commiſſaires députés pour la recherche de la nobleſſe, & certifié véritable par pluſieurs branches de cette Famille).

MAUSSAC, dans la Vicomté de Turenne. Une Lettre écrite en patois Languedocien, de l'an 1414, par un Maussac, feroit préſumer que cette Famille ſeroit originaire du Languedoc. Quoi qu'il en ſoit, ſuivant un Extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat du Roi, du 21 Juillet 1759, c'eſt une noble & ancienne Famille, établie dans la Vicomté de Turenne. Ceux de ce nom y ont joui dans tous les tems des privilèges attachés à la Nobleſſe, ont été reconnus pour *Gentilshommes*, non-ſeulement par les Seigneurs de cette Vicomté, mais encore depuis qu'elle a été réunie à la Couronne. La perte que cette Famille a faite de la plus grande partie de ſes titres primordiaux, ne nous permet pas cependant d'en remonter une filiation ſuivie avant le XV^e ſiècle.

I. Noble Jean de Maussac, Sénéchal de la Vicomté de Turenne, demeurant au lieu de Collonges, en Limouſin, acquit, le 9 Mars 1430, de noble Nicolas de Guiſcard, Seigneur de Cavagnac, une redevance de 17 ſetiers de froment, 6 quartons d'avoine, 2 pouces & 5 ſols d'argent, à prendre ſur les Tenanciers du village de la Martinie, paroiſſe de Ligneyrac, en Limouſin. Son fils,

II. Noble Jean de Maussac rendit, le 27 Décembre 1497, hommage de ſes Fiefs ſitués dans la Vicomté de Turenne : cet acte eſt en latin.

III. Noble N... de Maussac, Sénéchal de la Vicomté de Turenne, probablement fils du précédent, reçut une lettre, en original, du Vicomte de Turenne, datée du 19 Mars 1575, & ſignée : *votre ami Turenne*, par laquelle on voit que ce Prince a recours audit de Maussac, comme à un de ſes principaux vaſſaux, pour qu'il lui donne la ſomme de 400 écus d'or ſols, afin de l'aider à faire la guerre contre ſes ennemis. Il paroît, par l'extrait des Regiſtres du Conſeil d'Etat ci-deſſus cité, que ledit Maussac eut pour fils,

IV. Noble Bertrand de Maussac, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac, qui s'eſt marié à *Marguerite de la Porte*, laquelle teſta, le 12 Avril 1586. Elle donna à noble Pierre, ſon fils aîné, qui ſuit, la ſomme de cinq ſols tournois, outre ce qu'elle lui avoit conſtitué en dot lors de ſon contrat de mariage; fit différens legs à Jacques & Joseph de Maussac, ſes autres enfans, & inſtitua pour héritier univerſel Bertrand de Maussac, ſon mari, à la charge de rendre l'hérédité à ſes enfans.

V. Pierre de Maussac, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac, rendit hommage, le 8 Janvier

1601, tant pour lui que pour noble BERTRAND, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & *Marguerite de la Porte*, ſes père & mère, à Henri de la Tour, Duc de Bouillon, Prince ſouverain de Sédan, Vicomte de Turenne, des Fiefs qu'il poſſédoit dans ſa Vicomté : cet acte énonce des titres de 1497 & 1518, qui prouvent que, plus d'un ſiècle avant 1601, ſes aïeux poſſédoient des Fiefs & prenoient les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*. Il épouſa, par contrat du 17 Janvier 1593, *Suſanne de Félines de la Renaudie*, fille de *Jean de Félines*, Seigneur de la Renaudie, & de *Louiſe de Beaumont*. Il étoit veuf quand il fit ſon teſtament le 7 Mars 1608, où il nomma ſes enfans, ſavoir :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. SOUVERAINE, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé au lieu de Collonges, le 17 Juin 1620, avec noble *Jehan de Chabriaſac-du-Vialard*, fils de feu noble *Jehan de Chabriaſac*, Seigneur de Sarrazac, & d'*Anne de Vignareil ;*
3. & 4. LOUISE & MARGUERITE.

VI. JACQUES DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, ſervit dans les Chevaux-Légers de S. M. ; paya, le 28 Avril 1619, à Jean de Vezy, différentes ſommes qui lui étoient dues en qualité d'héritier de PIERRE DE MAUSSAC, ſon père ; & dans un cahier contenant ſix reconnoiſſances paſſées au profit dudit JACQUES, en date du 20 Novembre 1619, on voit qu'il y prit les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*. Il aſſiſta au contrat de mariage de SOUVERAINE DE MAUSSAC, une de ſes ſœurs, & obtint un Mandement pour ſe faire payer des ſommes qui lui étoient dues, dans lequel il eſt auſſi qualifié *Ecuyer*. Il épouſa, par contrat du 20 Février 1621, *Madeleine du Solier*, fille de Meſſire *Etienne du Solier*, & de feue *Françoiſe de Plas-de-Salgues*. Il étoit mort le 28 Janvier 1656, que ſa veuve paſſa une procuration à Jacques de Vezy, Avocat en la Cour, pour traiter du mariage d'ETIENNE, ſon fils. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. Et JACQUETTE, qui s'eſt mariée, par contrat du 3 Juillet 1661, paſſé au lieu de Collonges, en la maiſon d'ETIENNE, ſon frère, avec noble *Charles de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Marianbon, de Saint-Michel & du bourg de Sainte-Féréole.

VII. ETIENNE DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, reçut une reconnoiſſance de différens biens ſitués dans le territoire de Friac, paſſée le 26 Avril 1662, à Collonges, en Limouſin, par noble Jean Ramade, Seigneur de Friac. Il fit un accord, le 26 Novembre 1666, avec le même Jean Ramade, concernant un pré pour l'uſage de certaines eaux, & le 14 Mars 1685, la ceſſion lui fut faite d'un banc, ſur le tombeau de ſes ancêtres, dans l'Egliſe paroiſſiale de Collonges, par Antoine de Vezy, Avocat en la Cour & Marguillier-Syndic de la Fabrique de ladite Egliſe. Il fit ſon teſtament le 14 Juin 1687, par lequel il donna à ſon fils aîné PIERRE, le Domaine d'Eſpeich, aux conditions qu'il payera ſes legs en leur entier à ſes autres enfans, &c., voulut que *Madeleine de Favars*, ſa ſœur, eut part aux habitations dudit Domaine d'Eſpeich, pendant la vie, comme une de ſes filles, & déclara donner, pour ſupplément de légitime, à chacune d'elles, 60 livres, & à chacun de ſes enfans mâles celle de 50 livres. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1656, paſſé à Argentac, en Limouſin, *Françoiſe Duſſer-Duras*, fille de *Jean Duſſer*, Seigneur de Lavergne & de Saint-Hilaire, & de *Jeanne de Fabry*, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Ecuyer, Garde de la Marine en 1683, & ſucceſſivement Enſeigne de Vaiſſeau. Ses ſervices militaires ont été récompenſés par des penſions & la Croix de Saint-Louis, qu'il a obtenue le 10 Décembre 1721. Il eſt décédé à Breſt le 30 Juillet 1728, veuf de *Marie-Anne Bécas*, dont il eut :

   N.... DE MAUSSAC, Ecuyer, qui fut reçu au nombre des Cadets-Gentilshommes deſtinés à ſervir dans la Compagnie des Colonies. Il a été ſucceſſivement Enſeigne d'une Compagnie d'Infanterie vacante à Saint-Domingue le 24 Avril 1732, Lieutenant le 1er Septembre 1734, Capitaine le 12 Juin 1742, & Chevalier de Saint-Louis le 25 Août 1754, dont il a reçu la Croix, par ordre de S. M., de M. le Marquis de Vaudreuil, Commandant Général & en chef des Iſles de l'Amérique ſous le vent.
3. Et MADELEINE, appelée *Mademoiſelle de la Borie*, qui s'eſt mariée, par contrat du 2 Janvier 1690, à *Louis de la Rochefoucauld de Couſſages*, Ecuyer, Seigneur de Chavagnac, demeurant au Château de Couſſages.

fils de Meſſire *François de la Rochefoucauld*, Seigneur, Comte de Couſſages, &c., & de *Louiſe de Saint-Martial*. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA).

VIII. PIERRE DE MAUSSAC, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, reçut une lettre du Duc d'Albret, Vicomte de Turenne, le 7 Avril 1696, par laquelle il l'invita à ſe rendre à Turenne, comme les autres Gentilshommes qu'il vouloit conſulter ſur les affaires de ſa Vicomté : cette lettre, en original, eſt ſignée : *Duc d'Albret*. Il épouſa, 1° par contrat du 15 Août 1686, *Iſabeau de la Vergne*, fille d'*Etienne*, & de *Marie de Certaine*; & 2° par contrat du 22 Janvier 1695, *Marie d'Amadon*, fille de feu noble *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & Co-Seigneur de la ville de Meyſſac, en Bas-Limouſin. Il rendit hommage, le 6 Mai 1698, à Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne, Souverain Duc de Bouillon, pour ſes Fiefs ſitués en la Vicomté de Turenne, & en rendit un autre le 12 Mai 1710, pour les Fiefs, cens, rentes & autres biens nobles qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Collonges, Chauſſour, &c., au même Duc de Bouillon. On a de lui pluſieurs actes d'échanges des années 1710 & 1715, & une reconnoiſſance d'un bail emphytéotique du 22 Février 1708, qu'il paſſa de pluſieurs Terres, vignes & bois, à différens particuliers. Il fit ſon teſtament le 1er Février 1721, par lequel il voulut être inhumé dans l'Egliſe de Collonges au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & il y nomma quatre enfans qu'il eut de ſon ſecond mariage, ſavoir :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GASPARD, auquel ſa mère, par ſon teſtament du 31 Décembre 1738, légua la ſomme de 500 livres;
3. MARIE, laquelle s'étoit mariée à *Jean des Vignes*, du lieu de Sailhac, lors du teſtament de ſa mère (où elle eſt auſſi mentionnée avec ſon frère & ſa ſœur), laquelle lui conſtitua une dot ſuffiſante & lui légua 5 ſols une fois payé, & 50 livres en compenſation pour l'équivalent de ſon linge;
4. Et MADELEINE, Religieuſe profeſſe à Sainte-Urſule de la ville de Beaulieu.

IX. JEAN DE MAUSSAC, Chevalier, Seigneur de Mauſſac, de Sauvagnac & de Fourmagnac, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſa mère, à la charge de payer tous ſes legs, rendit foi & hommage au Duc de Bouillon, des Fiefs qu'il poſſédoit dans ſa Vicomté de Turenne, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, donné à Verſailles le 21 Juillet 1759, ſigné : LOUIS, & plus bas : PHÉLYPEAUX, enregiſtré à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand le 27 Août ſuivant, & depuis en la Chambre des Comptes de Paris le 14 Février 1770, & eſt mort en 17... Il avoit épouſé, par contrat du 1er Septembre 1721, *Louiſe de Michel-de-Leyrac*, fille d'*Antoine de Michel*, Seigneur de Leyrac, & de *Françoiſe de Brias*. Il en eut :

1. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit;
2. GASPARD, mort en bas âge;
3. JEAN, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale & Vicaire Général du Diocèſe de Limoges, Prieur Commendataire de Saint-Maurice-lès-Senlis, & Grand Chantre de la Collégiale de Saint-Martial de Limoges;
4. JEAN-BAPTISTE, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Grand Vicaire & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de la Rochelle;
5. Autre JEAN, Chevalier, ſucceſſivement Cornette au Régiment Dauphin en 1758, Sous-Lieutenant en 1763, Sous-Aide Major en 1770, Aide Major au mois d'Octobre 1773, qui fut gratifié au mois de Janvier 1774, par le Roi, alors Dauphin, d'une penſion de 300 livres ſur ſa caſſette, laquelle a depuis été augmentée de 600 autres livres, à recevoir ſur l'extraordinaire des guerres;
6. HENRI, Grand Vicaire & Chanoine de Beauvais;
7. 8. & 9. MARIE, MARIE-AIMÉE & MARIE-MIETTE;
10. Autre MARIE, reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1751, ſur ſes preuves de Nobleſſe, d'où elle eſt ſortie en 1772; elle a épouſé, le 22 Septembre 1773, Meſſire *Jean du Mas*, Chevalier, Seigneur de Gagnac, en Périgord;
11. HENRIETTE, morte en bas âge;
12. Et SUSANNE, morte de la petite-vérole, à Saint-Cyr, le 13 Octobre 1753.

X. CHARLES-ANTOINE DE MAUSSAC, Chevalier, Seigneur de Sauvagnac, Fourmagnac, Baron de Saint-Chéron, en Champagne, Seigneur engagiſte de la Vicomté de Turenne & autres lieux, né le 1er Octobre 1723, eſt entré d'abord au ſervice en qualité de Garde du Corps, s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy en 1745, de Raucoux en 1746, & de Lawfeld en 1747. Etant de ſervice à Verſailles, le 23 Janvier 1748, il eut le bonheur de ſauver la vie à M. le Dauphin, père du Roi

régnant, dans une chute des plus dangereuſes, que ce Prince fit au bas de l'eſcalier de la Garbe-Robe du Roi, en le retenant dans ſes bras. Madame la Dauphine voulut d'abord que pour un ſi grand ſervice rendu, on lui donnât un Régiment, & commença par lui accorder une penſion de 300 livres ſur ſa caſſette, & S. M. Louis XV, le 1er Mars ſuivant, lui en accorda une de 100 piſtoles, à recevoir ſur le Tréſor Royal, avec Commiſſion de Capitaine de Cavalerie, & la promeſſe du premier bâton d'Exempt de ſes quatre Compagnies des Gardes qui viendroit à vaquer, ce qu'il a obtenu en Octobre 1750, dans la Compagnie de Luxembourg. Le Duc de Geſvres, alors Gouverneur de Paris, vint, au nom de la ville, le remercier du grand ſervice qu'il venoit de rendre au Roi, à la Famille Royale & à toute la Nation. M. le Dauphin alors lui donna 50 Louis pour ſon uniforme, & le Roi, en 1751, lui accorda une ſeconde penſion de 500 livres ſur ſa caſſette. En 1754, S. M. lui donna un Brevet de Meſtre de Camp de Cavalerie, & le décora de la Croix de Saint-Louis. En 1759, M. le Dauphin lui accorda encore une penſion de 800 livres ſur ſa caſſette, avec une gratification de 40 Louis. Le dérangement de ſa ſanté ne lui permettant plus de continuer ſes ſervices, il obtint 600 écus de penſion de retraite, & toutes les autres lui furent conſervées en faveur du ſervice qu'il avoit rendu au Roi, au Prince & à l'Etat. Charles-Antoine de Maussac a obtenu, par Arrêt du Conſeil du 14 Décembre 1770, en échange de ſes penſions, la jouiſſance à vie des revenus, droits & honneurs des domaines de la Vicomté de Turenne, appartenant au Roi : il eſt dit dans cet Arrêt que *c'eſt par grâce ſpéciale, & ſans tirer à conſéquence pour aucun autre, & que c'eſt pour avoir ſauvé la vie à feu Monſeigneur le Dauphin, fils unique & préſomptif héritier de la Couronne, & en conſidération des bontés dont le Roi & la Famille Royale l'honorent.* Le 8 Janvier 1772, il a pris poſſeſſion des domaines de la Vicomté de Turenne, & au mois de Juin ſuivant de la Prévôté de Gagnac. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *de la Rue* & ſon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 9 Septembre 1771, *Catherine-Françoiſe-Charlotte de Pons*, fille unique de *Pierre-Charles*, Chevalier, Marquis *de Pons*, Seigneur, Baron de Saint-Chéron, d'Anruel & Pontliezars, ancien Capitaine d'Infanterie, & de Dame *Barbe-Catherine Baudenet*.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles d'argent.* Supports : *deux dragons ailés d'argent.* Couronne de *Comte*. (Généalogie dreſſé ſur titres originaux communiqués & vérifiés.)

MAUSSAC, en Languedoc, Famille noble qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 pals d'or ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 oiſeaux de ſable.*

MAUSSIER (le), en Bretagne, Reſſort de Quimper : Famille noble qui remonte à Olivier le Maussier, Seigneur du Préaubin, vivant en 1498, avec *Catherine Hazard*, ſon épouſe.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 4 Décembre 1668, au rapport de M. Deniau, Intendant de la Province, Guillaume le Maussier, deſcendu d'Olivier, ci-deſſus, au VIe degré, fut interloqué, & enſuite déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu, en la même Chambre, le 9 Janvier 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'azur, à trois mains féneſtres d'argent.* (Extr. d'un manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

MAUSSION, Famille établie à Paris.

Thomas Maussion, Receveur Général des Finances à Alençon & Secrétaire du Roi, eut de *Simonne Garciau*, ſa première femme,

Thomas-Urbain Maussion, Seigneur de Candé, qui eſt né le 23 Septembre 1696 ; il fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 23 Juin 1719 & Grand Rapporteur en la Chancellerie, & mourut le 29 Juillet 1758, en ſa terre de Candé. Il avoit épouſé, en Avril 1726, *Jeanne-Eliſabeth Rillart de Fontenay*, fille de *Louis-Hubert*, Maître d'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Sophie de Saint-Léger*. Elle eſt morte le 8 Mai 1751, laiſſant de ſon mariage :

1. Louis Maussion de Candé, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Juillet 1751, qui s'eſt marié, le 20 Novembre 1767, à N..... *Chupin*, fille de *Nicolas*, Tréſorier du Marc d'Or, & d'*Antoinette-Nicole Dionis ;*
2. Thomas-Urbain, qui ſuit ;
3. Charles-Marthe, Seigneur de Chancelé, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, qui mourut en 1760 ;

Et une fille, Religieuſe.

THOMAS-URBAIN MAUSSION, IIe du nom, Seigneur de la Folletière, né le 23 Septembre 1732, reçu Conseiller au Grand Conseil le 8 Mai 1761, a épousé, le 10 Mai 1763, *Catherine Thévenin*, née le 8 Février 1742, fille de *Jean*, Seigneur de Tanlay, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Joly*. De ce mariage sont issus trois garçons :

Le premier est né le 14 Avril 1764;
Et le troisième est né le 15 Mai 1768.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'un cyprès, planté sur une montagne d'argent*, alias *d'un if de sinople, planté sur un tertre du même.*

MAUTAILLY, Ecuyer, Sieur de Molandin : ancienne Noblesse de Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, à 2 quintefeuilles de gueules en chef, & une molette du même en pointe, à la bordure aussi de gueules.*

MAUVES, dans le Perche, Diocèse de Sées : la Ville de *Mauves*, présentement Bourg, étoit une des quatre anciennes Châtellenies du Corbonnois; les Comtes *de Mortagne* sont les plus anciens Seigneurs de cette Châtellenie, dont on ait connoissance. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte *du Perche*, on trouve *Mauves*, compris dans les partages faits, en 1230, entre *Jacques*, Seigneur *de Château-Gontier*, & *Thibaut* VI, dit *le Grand*, Comte *de Champagne*. On doute que le Château en fit partie, puisque dès 1234 il avoit été assigné, par le Roi Louis IX, avec le Château de Mortagne, pour douaire, à *Marguerite de Provence*, son épouse. Dans la suite le Roi jugea à propos d'assigner ce douaire sur d'autres biens, & alors *Mauves* fut destiné pour partie de l'apanage de son dernier fils. Ce Prince étant mort sans postérité, *Mauves* ne rentra point dans la main du Roi. *Pierre*, par son contrat de mariage, passé le Mardi, veille de la Madeleine de l'an 1284, l'avoit assigné pour partie du douaire de *Jeanne de Châtillon*, Comtesse de Chartres & de Blois, son épouse. Par ses Lettres de l'an 1286, PHILIPPE *le Bel* révoqua cette délégation, & retint pour lui la maison de *Mauves*. En 1290 elle fit partie de l'assiette de l'apanage de CHARLES, Comte DE VALOIS, d'Alençon & du Perche, qui la destina aux enfans de son troisième mariage. Son fils aîné, PHILIPPE, qui régna depuis sous le nom de PHILIPPE DE VALOIS, y renonça par ses Lettres du 4 Janvier 1312, & CHARLES, par les partages du 9 Juillet 1315, la donna en douaire à *Mahaut de Saint-Pol*. *Mauves* eut ensuite les mêmes Seigneurs qui l'étoient aussi du Perche : *Marguerite de Lorraine* en jouissoit à titre de douaire. En 159. le domaine avec la Seigneurie de *Mauves* fut engagé à M. *de Catinat*, Conseiller au Parlement de Paris, le même en faveur duquel le Roi LOUIS XIII confirma les foires & le marché de ce Bourg. (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, Tom. IV, p. 636.)

* MAUVESIN, ou suivant un *Mémoire envoyé*, dressé sur titres, MAUVEZIN, en latin MALVESINUM ou MALVISIMUM : c'est une Seigneurie dans le Duché d'Albret, Diocèse de Condom, Juridiction de Moncrabeau, Sénéchaussée de Nérac, qui fut donnée, en 1372, par EDOUARD III, Roi d'Angleterre & de la Province de Guyenne, à ROGER-BERNARD, Vicomte DE CASTILLON, &c. Cette Seigneurie, augmentée de deux directes, enclavées dans cette même Seigneurie, n'en fit plus qu'une, pour chacune desquelles on rendit des hommages au Duc d'Albret. Après l'expulsion des Anglois du Royaume de France & de la Province de Guyenne, en 1451, depuis EDOUARD III jusqu'à ce jour, elle a été sans interruption & est encore possédée par la Maison DE CASTILLON DE MOUCHAN. Au commencement du XVIIe siècle, sous LOUIS XIII, lors des Etats du Royaume en 1614, JEAN DE CASTILLON, IIIe du nom, ayant été Député du Corps de la Noblesse du Duché d'Albret, pour aller représenter auxdits Etats tenus à Paris, obtint le titre de *Baron de Mauvesin*, que ses descendans continuent de porter. Voy. CASTILLON DE MOUCHAN.

MAUVISE (DE), Noblesse ancienne, originaire du Bourbonnois. — Deux frères de cette Famille vinrent s'établir dans les environs du Blanc, en Berry, Gouvernement du Poitou & Généralité de Bourges; l'un a formé la branche des MAUVISE DE VILLIERS, qui subsiste dans deux garçons & une fille : l'aîné des garçons étoit âgé, en 1775, de 13 à 14 ans; & l'autre a formé la branche des Seigneurs de *Mauvières* & de *Tillaux*, en Berry, dont nous allons parler :

I. BLAISE DE MAUVISE, Ier du nom, Sei-

gneur de Mauvières & de Puiroux, Capitaine du Bouchet, eſt qualifié *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage, paſſé en 1450, avec *Georgette de Meſnard*, & auſſi dans une tranſaction paſſée, le 4 Avril 1483, entre lui, ſon épouſe & Jean de Poix, Ecuyer, Seigneur de Forges. Par une ſeconde tranſaction de l'an 1500, il paroît que ce BLAISE DE MAUVISE étoit veuf, & qu'il avoit épouſé en ſecondes noces la ſœur de *Merry du Betz*. Il rendit à Charles Taveau, Ecuyer, Seigneur du Bouchet & de Luſſac-le-Châtel, hommage, le 20 Janvier 1509, de tous les domaines, cens & rentes qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Migné & de Roſnay. Il eut du premier lit :

1. EMOND, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, qui s'eſt mariée à *Merry du Betz*, ainſi qu'il conſte par la tranſaction de 1500, ci-devant citée, portant quittance par lui de la dot promiſe par ledit BLAISE DE MAUVISE, père de ſa femme ;
3. JEANNE, qui s'eſt mariée, par contrat du 17 Juin 1503, à *Charles Guéret*, Ecuyer, Seigneur de la Gerbaudière ;
4. MARIE, qui s'eſt alliée, auſſi par contrat du même jour, à *Louis de Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de la Tour ;
5. LOUISE, morte ſans alliance ;
6. Et ANNE, qui s'eſt mariée à *Etienne des Bois*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, lequel tranſigea, le 20 Septembre 1528, avec EMOND DE MAUVISE, ſon beau-frère, ſur la ſucceſſion de LOUISE, ſa ſœur, qu'ils partagèrent noblement.

II. EMOND DE MAUVISE, Chevalier, Capitaine du Bouchet, épouſa, par contrat paſſé le 21 Janvier 1521, *Perrine du Cher*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Forêt. Ledit EMOND DE MAUVISE tranſigea le 24 Avril 1552, comme père & loyal adminiſtrateur du bien de ſes enfans ci-après, avec *Jean du Cher*, Ecuyer, Seigneur de la Forêt, ſur ce qu'il prétendoit que ſa femme avoit été léſée par ſon contrat de mariage. Il en eut :

1. RENAUD, qui fut reçu, le 3 Juin 1541, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Chapitre Provincial de la Langue d'Auvergne, après avoir fait ſes preuves. Il avoit été préſenté, le 4 Juin 1539, au Chapitre tenu à Bourganeuf, pour être admis dans cet Ordre. L'acte de ſa réception eſt ſigné de *Gabriel du Cher*, Grand Prieur, de Gabriel de Leſtang, Commandeur de Selles, & de Jean l'Evêque, Commandeur de la Racherie, Commiſſaires nommés par ledit Chapitre ;
2. PIERRE, qui ſuit ;
3. Et MADELEINE, qui s'eſt mariée à *Antoine de la Marche*, Ecuyer, Seigneur de Salvert, fils de *Gaſpard*, Ecuyer, & de *Jeanne de Prinçay*.

III. PIERRE DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur du Puiroux & de Mauvières, épouſa, par contrat du 25 Janvier 1551, *Marie de la Marche*, fille dudit *Gaſpard*, Ecuyer, & de *Jeanne de Prinçay*. EMOND, ſon père, lui fit donation entre vifs, le 24 Février de ladite année, de tous ſes biens meubles, acquêts & conquêts, venus & à venir. De ce mariage naquit :

IV. BLAISE DE MAUVISE, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvières, qui s'allia, par contrat du 15 Septembre 1586, avec *Catherine de Maſſée*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de la Boutinière, laquelle lui porta en dot la Terre de Tilloux. (Ceci eſt prouvé par partage entr'elle & *François de Maſſée*, ſon frère, tous les deux enfans d'*Antoine de Maſſée*, & de *Françoiſe de Jaudoin*, & par une procuration du 4 Octobre 1579, de *René du Cher*, Chevalier des Ordres du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M., dans laquelle ſont dénommés PIERRE DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Villiers ; JACQUES DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur des Chezeaux ; *Jean de Maſſée*, Ecuyer, Seigneur de la Groie ; JACQUES DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, tous parens DE BLAISE DE MAUVISE, II^e^ du nom, aſſemblés aux fins de faire nommer *François Chardon*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, curateur *ad hoc*, pour faire rendre compte à *Antoine de la Marche*, de la geſtion & des uſufruits des biens dudit BLAISE DE MAUVISE, ſon neveu. De *Catherine de Maſſée*, ſon épouſe, il eut :

V. JEAN DE MAUVISE, Ecuyer, Seigneur de Tilloux, de Mauvières, de Villars, Mouton, &c., qui ſervit dans le Corps des Gentilshommes convoqués par le Roi, ainſi qu'il conſte par un certificat, qui atteſte qu'il a bien & fidèlement ſervi, tant en préſence du Roi que dans l'armée commandée par le Duc d'Angoulême, le Maréchal de la Force & le Maréchal de la Meilleraye, qui étoit à la tête du Corps de la Nobleſſe : ce certificat, du 21 Novembre 1635, eſt ſigné : *Beauvau*. Il épouſa, par contrat du 31 Mai 1625, *Madeleine Pérot*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, & de *Madeleine Moutard*. Etant veuve elle fit un

teſtament, en forme de partage, le 19 Juin 1660, entre ſes enfans, qui furent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. René, tige de la branche des Seigneurs de *Villars*, en Poitou, qui ſubſiſte ;
3. Et Etienne, auteur de celle des Seigneurs *des Cars* & de *Mouton*, dont il ne reſte qu'une fille, nommée

Sylvie-Julie-Eulalie, qui épouſa, vers 1774, *Henri-Louis-Jean de Gréaume*, Ecuyer, Seigneur de Boiſgillet.

VI. Charles de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de Mauvières, fut propriétaire, pour ſes droits d'aîneſſe de tous les biens de ſes père & mère, ſitués entre les rivières la Creuſe & l'Anglain, ſuivant le teſtament, en forme de partage, de *Madeleine Pérot*, ſa mère, du 19 Juin 1660, lequel partage fut accepté par tous les co-partageans le 22 deſdits mois & an. Il épouſa, par contrat du 15 Mars 1651, *Charlotte de Martel*, fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur de la Gaudinière, & de Dame *Louiſe de Grailly*. Il obtint des Lettres Royaux, le 15 Janvier 1656, pour faire rendre les foi, hommages & déclarations qui pouvoient lui être dues, à cauſe de ſes Terres de Tilloux & de Villars. Le 4 Août 1669, il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. Tubeuf, Intendant de la Généralité de Berry, Commiſſaire départi par le Roi pour la recherche des Nobles de cette Généralité. La production qu'il fit de ſes titres, depuis Blaise, Ier du nom, juſqu'à lui, y eſt employée, avec l'explication des armoiries de ſa Famille. Charles de Mauvise eut pluſieurs enfans, entr'autres,

VII. Charles de Mauvise, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tilloux, qui ſervit d'abord dans les Gendarmes de la Garde du Roi, puis dans le Corps des Gentilshommes du Poitou, ſous les ordres du Maréchal de Chamilly, ſuivant un certificat, ſigné de ce Seigneur, du 30 Mars 1706, & fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. Foullé de Martangy, Intendant de la Généralité de Bourges, le 11 Mai 1715. Il épouſa, par contrat du 22 Juillet 1693, *Louiſe-Marguerite Taveau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Souligné, & de *Marguerite de Marconnay*. Cette *Louiſe-Marguerite Taveau* eſt deſcendue de *Charles Taveau*, Ecuyer (mentionné plus haut), Seigneur du Bouchet & de Luſſac-le-Châtel, Terres qui ſont aujourd'hui dans la Maiſon *de Rochechouart*, dont un épouſa une *Taveau*, auſſi deſcendante dudit *Charles*. La Famille de Mauvise a, parmi ſes titres, l'acte de partage des *Taveau* & *Rochechouart*. Charles de Mauvise, IIe du nom, a eu de ſon mariage 24 enfans, dont, en 1741, il y avoit encore neuf co-partageans, entr'autres :

1. Henri-Charles, qui ſuit ;
2. Louis-François, rapporté après ſon aîné ;
3. Pierre, Capitaine au Régiment de Limouſin, tué au ſiège de Berg-op-Zoom en 1747 ;
4. N... de Mauvise, Religieuſe ;

Et pluſieurs garçons, morts auſſi au ſervice.

VIII. Henri-Charles de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de Roche-Froide, partagea avec ſes frères le 18 Octobre 1741, alors au nombre de neuf ; il a épouſé *Madeleine de la Porte-Vezins*, dont il n'a point eu d'enfans.

VIII. Louis-François de Mauvise, Chevalier, Seigneur de Mondevis & de Lardillon (ſecond fils de Charles, IIe du nom, & de *Louiſe-Marguerite Taveau*), a fait les campagnes d'Italie ſous les ordres des Maréchaux de Broglie & de Coigny, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Béarn. Il a épouſé, par contrat du 30 Juillet 1766, *Marie-Radégonde de la Chaſtre*, Dame de Lardonnière, en Poitou, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluſſon, la Gaudetière, Majon & Sauzèle, en Poitou, & de *Catherine de Scourjon de Boiſmorand*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Henri, baptiſé le 24 Septembre 1768 ;
2. Louis-Claude, né le 4 Septembre 1769 ;
3. Et Marie-Louise, née le 1er Août 1767.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, accompagnée en chef aux 2 premiers cantons de 2 croiſſans de gueules.*

MAUVOISIN, Ecuyer, Seigneur d'Angoville, en Normandie, Election de Bayeux ; Famille noble, qui porte : *de gueules, à 3 faſces d'or.*

MAUVOISIN, en Berry, porte : *d'azur, à 2 lions léopardés, partis de gueules & d'hermine, l'un ſur l'autre.*

* MAUVOISIN-ROSNY, en Normandie : Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 16 Juin 1668 ; la Roque dit qu'elle tire ſon origine de Guillaume, Seigneur de Garlande & de

Livry, Sénéchal de France, duquel deſcendoit, au quatrième degré, ROBERT DE GARLANDE, ſurnommé MAUVOISIN, chef de la Maiſon DE MAUVOISIN-ROSNY, près de Mantes. Du Cheſne en fait remonter la filiation à

I. RAOUL DE MAUVOISIN, qualifié *Seigneur de Roſny*, vivant en 1080, qui fut père de

II. RAOUL DE MAUVOISIN, IIe du nom, qui eut pour fils,

III. RAOUL DE MAUVOISIN, IIIe du nom, lequel fut père de

IV. RAOUL DE MAUVOISIN, IVe du nom, Seigneur de Roſny, dit *le Barbu*, qui épouſa *Alix de Porhoët*; il en eut :

V. GUY DE MAUVOISIN, Sire de Roſny, qui fut père de

VI. GUY DE MAUVOISIN, IIe du nom, Sire de Roſny, qui tranſigea, en 1238, avec *Raoul*, Baron *de Fougères*, ſon couſin, pour les droits qui lui appartenoient dans le Comté de Porhoët. Il épouſa la ſœur de *Girard*, Seigneur *de Pequigny*, Vidame d'Amiens; il en eut :

VII. GUY DE MAUVOISIN, IIIe du nom, Seigneur de Roſny, qui s'eſt marié, en 1285, à *Iſabeau de Mello*, ſœur de *Dreux de Mello*, Seigneur de Saint-Bris & de Château-Chinon, dont vinrent :

GUY, qui ſuit ;
Et quatre filles.

VIII. GUY DE MAUVOISIN, IVe du nom, Seigneur de Roſny, épouſa *Laure de Ponthieu*, fille de *Jean de Ponthieu*, Comte d'Aumale, &c. Leurs enfans furent :

1. GUY, qui ſuit ;
2. AMAURY, Seigneur d'Apremont ;
3. Et IDE DE MAUVOISIN-ROSNY, qui fut femme de *Jean*, IIIe du nom, Comte *de Dreux*.

IX. GUY DE MAUVOISIN, Ve du nom, Seigneur de Roſny, épouſa *Roberte de Baumez*, de laquelle il eut :

1. BÉATRIX, qui fut femme de *Jean*, IIIe du nom, Baron *de la Ferté-Freſnel* & du Neufbourg, &c., dont elle n'eut point d'enfans ;
2. LAURE, qui s'eſt mariée à *Robert de Beauſſart*, dont *Ide de Beauſſart*, qui fut femme de *Jean de Sacquinville*, Seigneur de Blaru. (C'eſt par cette alliance que la Baronnie de *Roſny* a paſſé dans cette dernière Maiſon);
3. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée à *Robert d'Harcourt*, Chevalier, vivant en 1347, dont elle eut un fils.

La Roque dit qu'après la mort de GUY DE MAUVOISIN, Ve du nom, AMAURY, ſon frère, s'empara de la Baronnie de *Roſny*, au préjudice de ſes trois filles ; mais qu'il la rendit depuis, moyennant la ſomme de 3,000 livres, à l'aînée, nommée BÉATRIX, femme de *Jean*, Baron *de la Ferté-Freſnel*, qui n'eut point d'enfans.

Cette Seigneurie de *Roſny* paſſa, après ſa mort, à ſon neveu *Robert d'Harcourt*, lequel étant décédé ſans enfans, ſa ſœur, *Béatrix d'Harcourt*, en hérita & la porta à ſon mari *Jean d'Ivry*; celui-ci n'ayant point eu d'enfans de ſon mariage, cette Terre devoit paſſer à *Béatrix de Beauſſart*, fille aînée de *Robert de Beauſſart*, Connétable de Flandre, & de LAURE DE MAUVOISIN-ROSNY ; mais le même *Jean d'Ivry* perſuada à ſa femme d'en diſpoſer en faveur d'*Ide de Beauſſart*, fille puînée dudit *Robert*, & femme de *Jean de Sacquinville*, Seigneur de Blaru, dont la fille, *Ide de Sacquinville*, épouſa le même *Jean d'Ivry*, qui ſe trouva, par ce mariage, encore une fois Seigneur de *Roſny*, dont il jouit juſqu'en 1415, qu'il mourut à la bataille d'Azincourt. Sa veuve, ayant pris le parti des François, les Anglois étant devenus maîtres de Mantes, s'emparèrent de *Roſny*, qu'ils gardèrent quelque tems; mais après avoir été chaſſés du Vexin, *Jean de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Hugues*, & de *Béatrix de Beauſſart*, recouvra la propriété de la Baronnie de *Roſny*, qui lui appartenoit. Elle eſt reſtée dans cette Maiſon pendant trois générations, juſqu'à *Anne de Melun*, qui la porta, le 19 Juin 1519, à ſon mari, *Jean de Béthune*, IVe du nom, Baron de Baye, &c. Voy. BÉTHUNE.

GUY DE MAUVOISIN, Ve du nom, Seigneur de Roſny, avoit un frère, nommé AMAURY (comme on l'a vu ci-deſſus) ; il peut avoir continué la filiation. On trouve encore pluſieurs héritiers collatéraux de ce nom, tels que GUY DE MAUVOISIN, qui avoit ſon camp à Paſſy en 1119; — SAMSON DE MAUVOISIN, Archevêque de Reims, dont le P. Anſelme ne parle pas; — PIERRE DE MAUVOISIN, Chevalier Banneret, Seigneur du fief de Monceaux, vivant en 1210; — GUILLAUME DE MAUVOISIN, Seigneur de Serquigny, vivant avec *Agnès*, ſa femme, en 1231 ; — & Monſeigneur GUY DE MAUVOISIN, Bachelier, Seigneur de Saint-André, vivant en 1337.

Cette Maiſon a produit ſa Généalogie, ſuivant l'Ordonnance du Roi François Ier, du 14 Septembre 1540. Elle commence à Richard de Mauvoisin, qui s'eſt marié à *Jeanne de Bafire*, de laquelle naquit :

Renaud de Mauvoisin, qui s'eſt marié à *Jeanne du Hamel*; elle fut mère de

Robert de Mauvoisin, qui s'eſt marié à *Jeannette de Bétheville*, dont il eut :

Guillaume de Mauvoisin, qui épouſa *Catherine d'Auge*, de laquelle vint :

Alexis de Mauvoisin, qui produiſit ſes titres & obtint Arrêt de maintenue, du 13 Juin 1558. Il fut père de

Guillaume de Mauvoisin, qui fut auſſi maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Février 1606.

Christophe de Mauvoisin, Chevalier, Seigneur de Villebadin, eut de *Madeleine de Braque*, ſon épouſe,

Antoinette, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé à Exmes, le 3 Janvier 1628, à *Guillaume de Rupierre*, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte & du Buiſſon, &c., dont poſtérité. Voy. RUPIERRE ou RUPPIERRE.

Pluſieurs autres branches ont auſſi fourni leurs Généalogies. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1661 & p. 1815 & ſuiv.)

Les armes : *d'or, à 2 faſces de gueules.*

MAUVY, en Bretagne, reſſort de Rennes : Famille diviſée en deux branches; de la première étoit Jacques-René de Mauvy, Sieur de Carcé & de la Douettée, qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. des Cartes, le 29 Novembre 1668.

Ceux de la ſeconde branche, par deux Arrêts rendus, en la même Chambre de la Réformation, le 18 Février 1669 & le 8 Mars 1671, furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de Larlan.

Les armes : *papelonné de gueules & d'hermines ; au franc-canton de ſable, chargé d'une demi-fleur de lis d'argent.*

MAXUEL, Famille de Normandie, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Avril 1666. Jacques Maxuel, Ecuyer, Sieur des Champs, près de Liſieux, vivoit en 1540. Un de ſes deſcendans, vivant en 1757, poſſède, ou ſa poſtérité, la Seigneurie des Champs.

Les armes : *d'hermine, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

MAY, Famille noble de Bretagne, reſſort de Morlaix, qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 14 Août 1669, au rapport de M. Raoul, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à 2 faſces d'azur, accompagnées de 6 roſes de gueules, 3 & 3.*

MAY (de), en Picardie : Famille noble dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, pag. 343, & dont étoit Claude de May, Vicomte de Serches, Election de Soiſſons, qui produiſit, en 1693, des titres de quatre races, avec de très-beaux ſervices ſur chaque degré.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur.*

MAYE. De cette Famille étoit François de Maye, Seigneur de la Bruyère, Conſeiller au Grand Conſeil & Grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 23 Mars 1662, qui mourut ſans enfans le 19 Février 1702, de ſon mariage contracté avec *Marguerite* ou *Catherine Picques*, décédée le 19 Mars 1714, fille d'*Olivier Picques*, Secrétaire du Roi.

Les armes : *d'azur, à trois glands tigés feuillés d'or.*

* MAYENCE, ancien Evêché ſuffragant de Trèves, qui fut érigé en Archevêché, avec titre de *Primatie de Germanie*, en 744. L'Electeur de Mayence fait ſa réſidence à Aſchaffenbourg.

* MAYENNE, Ville conſidérable dans le pays du Maine, avec titre de Duché. *Geoffroy* Ier eut en don, de *Foulques*, Comte *d'Anjou*, la ville de *Mayenne*. *Juhel*, ſon fils, fit bâtir le Château de *Mayenne*. Louis XI, Roi de France, comme héritier de la Maiſon *d'Anjou*, rendit *Mayenne* & le Duché de Nemours à *Jean d'Armagnac*, neveu, par ſa mère, *Louiſe d'Anjou*, de *Charles*, Comte *du Maine*. *René*, IIe du nom, Duc *de Lorraine*, obtint *Mayenne*, Guiſe, &c., du chef de ſa mère *Yolande*, fille de *René d'Anjou*. Ces Seigneuries furent du partage de ſon cinquième fils, *Claude de Lorraine*, Ier du nom, Duc de Guiſe, qui fut créé *Marquis de Mayenne* en 1544. *Charles*, petit-fils du précédent, mort le 4 Octobre 1611, avoit été créé *Duc de Mayenne* & *Pair de France*, en Septembre 1573. *Charles de Gonzague* hérita, de ſon oncle maternel, du

Duché de *Mayenne*. *Charles* IV, ſon petit-fils, le vendit au Cardinal *Jules Mazarini*, qui le donna, avec celui de Réthelois, à *Armand-Charles de la Porte*, mari de ſa nièce *Hortenſe Mancini*. Voy. LORRAINE & MANCINI. L'héritière du dernier Duc *de Mazarin* a porté ce Duché dans la Maiſon *d'Aumont*. Voy. AUMONT.

MAYNEAUD DE LA TOUR. De cette Famille noble étoit

ETIENNE MAYNEAUD DE LA TOUR, Seigneur de la Madeleine, Coulanges, Sommery, Genelard, Laugère, Montaiguillon, &c., Bailli d'Epée du Charolois, qui mourut le 5 Novembre 1732. Il avoit épouſé *Marie-Anne Largentier*, décédée à Paris le 2 Juin 1738, âgée d'environ 63 ans, de laquelle il a laiſſé entr'autres enfans :

PAUL-ETIENNE-CHARLES MAYNEAUD DE LA TOUR, Conſeiller de Grand'Chambre & Conſeiller de la ſeconde Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, où il a été reçu le 31 Janvier 1720. (*Mercure de France* de Juin 1738, p. 1225.) Il eſt veuf de *Marie-Nicole Rollin*, de laquelle il avoit eu :

1. FRANÇOIS-GASPARD, qui ſuit;
2. Et ANNE-CLAUDINE, qui s'eſt mariée, 1° à *Laurent-Joſeph Mazade*, Ecuyer, Seigneur de Bobigny, Fermier Général; & 2°, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguſte*, Comte *de Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc de Chartres & Lieutenant Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Voy. MAZADE & PONS-SAINT-MAURICE.

FRANÇOIS-GASPARD MAYNEAUD DE COULANGES, né le 24 Juin 1739, appelé *le Marquis de Coulanges*, Meſtre de Camp de Dragons, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 24 Juin 1775, *Marie-Caroline-Joſèphe de Butron y Muxica*, née Baronne de la Torre, veuve ſans enfans de *François-Erneſt-Joſeph-Amédée des Maiſières*, Seigneur de Morval, & fille d'*Alexandre-Eugène de Butron y Muxica*, ancien Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Biron (d'une Maiſon ancienne & illuſtre, originaire de la Province de Biſcaye, en Eſpagne, où elle étoit très-conſidérable dès le commencement du XIII^e ſiècle, laquelle s'eſt établie en Flandre depuis l'Infante ISABELLE), & d'*Hélène-Thérèſe-Joſèphe*, née Marquiſe *de Monaldy*, originaire de Pérouſe, en Italie. Voy. BUTRON-MUXICA.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 merlettes de ſable ; & aux 2 & 3 d'azur, à la tour d'or.*

MAYNIER ou MAINIER, en Provence: Famille connue à Avignon au commencement du XIV^e ſiècle dans la perſonne de FRANÇOIS DE MAYNIER & dans les enfans de ſon frère PIERRE.

ACCURSE DE MAYNIER (fils de GUILLAUME MAYNIER, Grand Juriſconſulte, Primicier pluſieurs fois de l'Univerſité d'Avignon), Baron d'Oppède, au Comtat Venaiſſin, fut auſſi Primicier en l'Univerſité d'Avignon, Juge Mage de Provence en 1492, & l'étoit encore en 1501, lorſqu'il fut envoyé Ambaſſadeur à Veniſe, par le Roi Louis XII. Il eſt nommé Conſeiller au Grand Conſeil dans l'Edit de ce Prince du mois d'Avril 1499, donné aux Montils-lès-Tours, pour l'établiſſement du Parlement de Rouen. Il fut un des Commiſſaires que le Roi choiſit de divers endroits pour former une Chambre à Toulouſe en 1505, afin de faire le Procès à Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il fut mis à la tête du Parlement d'Aix, le 15 Juillet 1507, lorſqu'il n'y avoit qu'un ſeul Préſident, & fut nommé, le 23 Mai 1508, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe. Il avoit épouſé *Madeleine de Merles*, fille de *Louis*, Seigneur de Beauchamp, & de *Catherine de Forbin*, ſa ſeconde femme. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée 1° à *Jacques de Remeſan*, Co-Seigneur des Isles d'If & des Aigalades; & 2° à *Chriſtophe Camot de Cavaillon*, originaire du Piémont.

JEAN DE MAYNIER, Baron d'Oppède, Chevalier de l'Éperon d'Or & Comte Palatin ſous le Pontificat de PAUL IV, naquit à Aix le 10 Septembre 1495, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1522, ſecond Préſident au même Parlement le 15 Novembre 1541, puis Premier Préſident le 20 Décembre 1543, Lieutenant Général au Gouvernement de Provence le 26 Février 1544, mourut en 1558. Il avoit épouſé, 1° *Louiſe de Vintimille*, fille de *Bertrand*, des Comtes *de Marſeille*, Baron d'Ollioules & de Tourves, & d'*Yolande*

Laſcaris de Tende; & 2° *Madeleine de Caſtellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Laval & de Chanan, & de *Louiſe Viette*, dont il n'eut pas d'enfans. Il laiſſa du premier lit :

1. Claire, qui s'eſt mariée, en 1543, à *Antoine de Glandevès*, Comte de Pourrières, morte ſans enfans ;
2. Et Anne, qui fut femme de *François de Peruſſi*, Baron de Lauris, ſecond Préſident du Parlement d'Aix, auquel elle porta la Baronnie d'Oppède ; leur fille, *Claire de Peruſſi*, la porta dans la Maiſon *de Forbin*, par ſon mariage avec *Jean de Forbin*, dont deſcendent les *Forbin d'Oppède* d'aujourd'hui. Voy. FORBIN.

Une autre branche de cette Famille a pour auteur :

I. Raymond de Maynier, qui avoit épouſé *Françoiſe d'Aquin*, dont il eut :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Et Anne, qui s'eſt marié, en 1559, à *Nicolas de Flotte*, Seigneur de Roquevaire, Conſeiller au Parlement de Provence, dont elle eut poſtérité. Voy. FLOTTE.

II. Christophe de Maynier, reçu Conſeiller en la même Cour en 1598, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

III. Raymond de Maynier, Seigneur de Lambert, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1607 & teſta le 28 Juillet 1632. Il laiſſa de *Lucrèce Dedons*, ſon épouſe :

1. & 2. Christophe, II^e^ du nom, Seigneur de Lambert, ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays, ès-années 1650 & 1684, & Jean-Baptiste, morts ſans alliance ;
3. François, lequel alla s'établir à Monaco, où ſes deſcendans ont continué la poſtérité ;
4. Et Sextius, qui ſuit.

IV. Sextius de Maynier, Seigneur de Lambert, teſta le 7 Avril 1706. Il avoit épouſé *Catherine de Rouſſin*, de la ville de Martigues, dont il eut :

1. Paul, qui ſuit ;
2. Pierre, Capitaine d'Infanterie ;
3. Et François, Garde de la Marine.

V. Paul de Maynier, Ecuyer, s'allia, en 1724, avec *Thérèſe-Paſcale de Séguiran*, fille de *François*, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays, & de *Victoire de Bouchet*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-François ;
2. Et Madeleine.

La première branche portoit pour armes : *d'azur, à 2 chevrons d'argent, rompus, l'un à dextre & l'autre à ſeneſtre.*

La ſeconde branche les porte de même, mais le *premier chevron eſt rompu à ſeneſtre & l'autre à dextre.*

MAYNON, Famille noble établie à Paris.

Vincent Maynon, Conſeiller au Parlement, a eu d'*Agnès Bouvard de Fourqueux*, ſa ſeconde femme,

Etienne Maynon, Seigneur d'Invault, Serbonnes & de Villemanoche, né le 18 Février 1721, qui fut reçu Conſeiller au Parlement le 7 Juillet 1741, Maître des Requêtes le 4 Mars 1747, Préſident au Grand Conſeil le 2 Janvier 1751, Intendant d'Amiens en Août 1754, Conſeiller d'Etat en Octobre 1766, nommé Contrôleur Général des Finances le 27 Septembre 1768 & Miniſtre d'Etat le 8 Décembre de la même année. Il avoit épouſé, le 6 Décembre 1758, *Adélaïde-Agnès-Eliſabeth Bouvard de Fourqueux*, née le 9 Février 1745, fille de *Michel Bouvard*, II^e^ du nom, Seigneur de Fourqueux, Procureur Général de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Louiſe-Anne Auget de Monthion*.

De la même Famille étoit Barbe-Madeleine Maynon, veuve de *Nicolas-Etienne Roujault*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes honoraire, &c. ; elle eſt morte à Paris le 20 Mars 1756, âgée de 76 ans, ayant eu poſtérité. Voy. ROUJAULT.

Les armes : *d'azur, à 3 gerbes de blé d'or.*

MAYOL, en Provence : ancienne Nobleſſe qui a pour auteur Guillaume Mayol, qualifié *Miles*, Chevalier, qui fut préſent à l'acte paſſé en 1276, entre Alix, Comteſſe des Baux & l'Archevêque d'Aix.

Cette Famille ſubſiſte dans Louis-Nicolas de Mayol-Saint-Simon, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 25 Octobre 1736, qui s'eſt marié à N.... de Mayol, ſa couſine. Il a pour frère Jean-Baptiste de Mayol, ancien Capitaine au Régiment de Vermandois & Chevalier de Saint-Louis.

Louis-Bruno de Mayol, leur couſin, a été reçu, le 23 Mai 1740, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes. (Nous ignorons s'il eſt marié.)

On peut conſulter l'*Hiſt. héroïque de la*

Nobleſſe de Provence, tom. II, p. 124, où il eſt parlé de cette Famille, qui porte : *de gueules, à la bande d'or, chargée de 3 molettes de ſable.*

MAZADE, Famille établie à Paris & à Montpellier, dont nous ignorons l'état actuel; il en eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

Etienne Mazade, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi le 27 Octobre 1719 & Contrôleur en la Chancellerie établie près de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, mourut le 27 Octobre 1728. Il laiſſa pour fils :

1. Laurent, qui ſuit;
2. Et Guillaume, Ecuyer, Conſeiller Secrétaire du Roi, qui fut père de
   1. Etienne-Laurent, Marquis d'Avèze, Avocat Général de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier depuis 1730;
   2. Et Guillaume Mazade de Saint-Briſson, Tréſorier des Etats du Languedoc, qui s'eſt marié, en 1746, à *Marie-Antoinette de la Roche*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite le Bel*, dont il a eu :

      Antoinette-Marguerite-Henriette, née le 26 Février 1756.

Laurent Mazade, Ecuyer, Fermier Général, épouſa, le 5 Août 1715, *Thérèſe des Queux*, morte le 19 Février 1737, fille de *Pierre*, Avocat en Parlement, & de *Renée-Louiſe Clerck*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Henri-Guillaume, Ecuyer, né le 10 Septembre 1717, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 12 Juillet 1737, qui a épouſé, par contrat du 9 Mars 1738, *Catherine de Blair de Boiſemont*, fille de *Louis-François de Blair*, Ecuyer, Seigneur de Cernay, &c., Conſeiller au Parlement, & de *Catherine-Jeanne de Gars de Boiſemont*. De ce mariage eſt née

   Agnès-Thérèse Mazade d'Argeville, qui s'eſt alliée, par contrat du 2 Avril 1758 (célébration le 5), avec feu *Bernard-Louis*, Marquis *de Chauvelin*, ci-devant Ambaſſadeur à Turin, Lieutenant Général, Maître de la Garde-Robe du Roi, ſerment prêté le 12 Novembre 1765, & Commandeur de Saint-Louis. Voy. CHAUVELIN.

2. Laurent-Joseph, Ecuyer, Seigneur de Bobigny, Fermier Général après ſon père, né le 20 Octobre 1719, qui s'eſt marié à *Anne-Claudine Mayneaud*, fille de *Paul-Etienne*, Conſeiller de Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Rollin*. Cette Dame, étant veuve, s'eſt mariée en ſecondes noces, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguſte*, Comte *de Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc de Chartres, fait Maréchal de Camp le 10 Mai 1748 & Lieutenant Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759;
3. Et Marie-Madeleine, née le 28 Mai 1716, ſeconde femme de *Gaſpard Grimod*, Ecuyer, Seigneur de la Reynière, &c., Fermier Général, qui mourut en Février 1758. Elle a épouſé en ſecondes noces, le 2 Mars 1756, *Charles de Maſſo*, Marquis de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui mourut à Paris le 23 Mars 1773, dans la 57e année de ſon âge. Voy. GRIMOD & MASSO de la FERRIÈRE.

Les armes de Mazade ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion du même, armé & lampaſſé de gueules; au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent entre 2 étoiles d'or.*

MAZANCOURT, ou MERLIN de MAZANCOURT (de), ancienne Nobleſſe de Picardie, connue dès le XIIe ſiècle, illuſtre par ſon origine, ſes alliances & ſes ſervices militaires; mais nous n'en pouvons donner une filiation ſuivie que depuis

I. Jean, Seigneur de Merlin, en Flandre, Chevalier, qui épouſa Michelle de Mazancourt, héritière de la branche aînée de ſa Maiſon, dont ſes deſcendans au Ve degré ont repris le nom & les armes. Son fils,

II. Daniel de Merlin, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, épouſa *Louiſe d'Auchy*, des Bers, d'Auchy-le-Château-ſur-Auchy, aujourd'hui *Auxy-le-Château*. De ce mariage vint :

III. Jean de Merlin, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, qui s'eſt allié à *Anne de Clary*, dont :

IV. Jean de Merlin, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Bilancourt, Eſtrées, Freſnes, Châteaufort, Hallu, Falvy, Attilly, Belloy & Ytres, en Santerre, Prévôt Royal de Noyon & Bailli de Nesle, lequel épouſa 1° *Jeanne de Cléry*; 2° en 1482, *Catherine d'Eſtrées* (ſelon l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 596, où elle eſt dite fille de *Pierre d'Eſtrées*, dit *Car-*

bonel, Seigneur de Boulant, Hamel, &c., & de *Marie de Beaumont*) ; & 3° *Michelle le* ou *du Fort*, fille de *Jacques du Fort*, Ecuyer, Seigneur des Freſnes & de Genermont, & d'*Iſabelle de Bailleul*, avec laquelle, étant en procès au Châtelet de Paris contre Jean Grebert, dit Guébus, & Etiennette Poſtel, ſa femme, il obtint Sentence le 20 Mai 1491, qui ordonna, qu'ils pourroient faire Enquête pardevant les Baillis d'Amiens & de Vermandois. *Michelle du Fort* mourut le 10 Août 1504, & ſon mari le 25 Juillet 1518. Du premier lit il eut :

1. & 2. Jean & Adrien, morts aux études.

Et du troiſième lit vinrent :

3. Autre Adrien, qui ſuit;
4. Jean, Seigneur d'Attilly & Bacquancourt, qui s'eſt marié à *Antoinette d'Ailly*, fille de *Charles d'Ailly*, Seigneur de Voyennes.

(On trouve dans la revue faite à Péronne le 2 Juillet 1529, un Jean de Mazancourt au nombre des hommes d'armes de la Compagnie du Seigneur d'Humières) ;

5. Guillaume, Religieux, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Nesle, en Picardie ;
6. Et Jeanne, qui s'eſt mariée à *Jean de Hennon*, Ecuyer, Seigneur de Partin.

V. Adrien de Mazancourt, Ecuyer, quitta le nom de Merlin, pour reprendre celui de Mazancourt : il en avoit la Seigneurie, & eſt qualifié *Seigneur de Mazancourt*, Billancourt, Eſtrées, Freſnes, Génermont, Popincourt, Hallu, Crémery, Grandmeſnil, Châteaufort, Crennes & Courval. Il paſſa un bail pour *Françoiſe de Lanvin*, ſon épouſe, héritière de *Gaſpard de Lanvin*, Ecuyer, ſon frère, d'une maiſon ſiſe à Viviers, qui avoit appartenu à *Antoinette de Chepoix*, Dame du Pleſſis-Châtelain, femme d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Crennes & de Courval, leur père. Ce bail fut reçu par *Fauvel*, Notaire de la Prévôté de Pierrefonds, le 26 Avril 1527. Lui & ſa femme avoient fait un accord devant le même *Fauvel*, Notaire, le 9 Novembre 1524, avec *Marguerite des Foſſez*, veuve d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, & *Gaſpard de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Courval, touchant le douaire de ladite *des Foſſez*, leur mère. Adrien de Mazancourt comparut, en 1539, à la rédaction des Coutumes de Crépy-en-Valois, à cauſe de ſa Seigneurie du Pleſſis-Châtelain. Il mourut en Janvier 1540, & ſa veuve teſta le 17 Septembre 1545. Il eut de ſon mariage :

1. Charles, qui ſuit;
2. François, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Jean, mort jeune ;
4. Joachim, Religieux de Saint-Barthélemy de Noyon, Prieur de Bellefontaine ;
5. Nicolas, Chanoine & Doyen de Notre-Dame de Nesle en 1545, mort à Moify, où il eſt inhumé ;
6. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, 1° à *Antoine de Buſſy*, Ecuyer, Seigneur de la Mortaye ; & 2° à *Louis de Salvert de Montrognon*, Ecuyer, Seigneur de Rouziers. (Elle eut de *Françoiſe de Lanvin*, ſa mère, une donation d'heritages ſitués à Verbrie, par acte paſſé devant *Morthier* & *Bertin*, Notaires à Roye, le 2 Septembre 1545 : c'étoit pour la récompenſer des avantages faits à ſes frères Charles & François de Mazancourt, lors de leurs mariages.)

VI. Charles de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Billancourt, Eſtrées, Belloy, Freſnes, Vicomte de Courval, ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 100 Lances de M. le Dauphin à Péronne en 1535 & 1538. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1532, *Marie de Neufchâtel*, fille de *Thibaut*, Baron de Cernay-en-Dormois & de Plancy, en Champagne, & d'*Anne de Rabutin*. Il partagea avec Nicolas, ſon frère, le 20 Mai 1547, & fit avec ſa femme un échange de leur part de Cernay avec *Sébaſtien de Neufchâtel*, Ecuyer, Seigneur de Cernay & de Rémonville, le 6 Avril après Pâques 1551. Il mourut le 6 Juillet 1556, & le 30 Septembre 1572, ladite *de Neufchâtel*, ſa veuve, paſſa une tranſaction, ſur partage, avec Christophe de Mazancourt, ſon fils aîné ; ce partage ſe fit entre elle & lui le 27 Octobre 1580. De ce mariage vinrent :

1. Christophe, qui ſuit;
2. Anne, qui fut femme de *Louis de Pas*, Seigneur de Feuquières & de Rozières, Baron de Jumencourt, Maître d'Hôtel du Roi, qui mourut au mois de Juillet 1590, dont poſtérité ;
3. Jeanne, qui fut femme d'*Antoine de Berlettes*, Seigneur de Clapilly, tué au ſiège de Mons, en Hainaut, & elle, morte le 1er Juillet 1599, âgée de 52 ans ;
4. Anne, morte ſans alliance à Billancourt;
5. Antoinette, qui fut femme de *Pierre de*

Drouin, Seigneur de Dampleux, près de Villers-Cotterêts;

6. Et Renée, qui s'eſt mariée, 1° à *Charles du Pleſſis*, Seigneur de Sertemont, Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes de M. de Piennes, lequel fut aſſaſſiné, en 1587, par Antoine d'Ardres, Seigneur & Baron de Creſcignes, qui pour cet effet, obtint des Lettres de rémiſſion au mois de Décembre 1591, entérinées en la Prévôté de l'Hôtel du Roi, le 15 Mai 1593; & 2° à N.... *de Baſentin*. Elle mourut au mois d'Août 1622.

VII. Christophe, Seigneur de Mazancourt, Billancourt, Freſnes, Génermont, Châteaufort, Crémery, Hallu, Crennes, & Vicomte de Courval, homme d'armes de la Compagnie de 30 Lances de M. de Piennes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1565, Guidon de ladite Compagnie de 30 Lances, ſuivant deux quittances au Tréſorier des guerres pour le payement de ſa ſolde, l'une du 27 Octobre 1571 & l'autre du 5 Octobre 1573, Gentilhomme ordinaire de la Chambre d'Henri de France, frère du Roi & du Duc d'Anjou, le 28 Mars 1572, Lieutenant de la Compagnie de M. de Piennes (depuis Duc *de Hallwin*), en 1585, eut des Lettres de *committimus* en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi, le 28 Février 1607, teſta le 3 Février 1617, partagea ſes biens entre ſes fils du troiſième lit, & mourut à Billancourt âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, 1° le 13 Février 1563, *Jeanne de Roncherolles*, morte le 25 Mai 1587, fille de *Philippe*, Baron de Hugueville, &c., & de *Suſanne de Guiſencourt*; 2° *Charlotte de Boſſebec*, Dame d'Autrêches, veuve de *Nicolas de Gonnelieu*, Seigneur de Juvancourt, Capitaine de Pierrefonds, premier Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, & fille de *François de Boſſebec*, & de *Françoiſe de Fretel*, dont il eut huit enfans, morts jeunes; & 3° le 9 Juin 1596, *Suſanne de Poix*, fille & héritière de *Jean de Poix*, Seigneur de Séchelles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Chambellan du Duc d'Alençon, & de *Jacqueline de Proiſy la Bove*. Son père ſubſtitua par ſon teſtament, en ſa faveur & celle de ſes enfans, ſon bien & ſon nom. Elle fit un accord en 1604, avec *David de Poix*, ſon frère, Seigneur de Séchelles: c'eſt ce qu'on lit dans le tom. VII de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, & le *Journal d'Henri III*, tom. II, p. 232, marque qu'elle ſe convertit à la Religion Catholique la veille de Pâques de l'an 1608. Christophe de Mazancourt eut du premier lit:

1. Léonor, Vicomte de Courval, qui naquit le 18 Mars 1566, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte de Chaulnes; il fut tué en duel pendant la Ligue, s'étant battu le 8 Juillet 1592 contre Georges de Milly;
2. Joachim, né en 1572, mort jeune;
3. Christophe, né le 7 Mai 1578, mort jeune;
4. & 5. Anne & Marie, auſſi mortes jeunes.

Et du troiſième lit vinrent:

6. Jacques, Seigneur de Courval, baptiſé à Billancourt, mort à Paris le 2 Mars 1615;
7. David, qui ſuit;
8. Charles-Christophe, rapportée après ſon aîné;
9. Anne, née en 1604;
10. Catherine, morte au berceau;
11. Et Madeleine, qui fut femme de *François de Hanu*, Chevalier, Seigneur de la Horgne, la Folie & Guignicourt.

VIII. David de Mazancourt, dit *de Poix*, Seigneur de Mazancourt, Billancourt, Freſnes, Génermont, Châteaufort, Crécy, Hallu, Fouchet & Crémery, par le teſtament de ſon père, né en Janvier 1607, qualifié *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils*, Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Chanceaux, le 26 Février 1628, enſuite Capitaine d'une Compagnie légère Allemande, le 28 Août 1635, & Capitaine de Cavalerie en 1638, mourut à Moyenvic le 31 Janvier 1670. Suivant une Sentence du Prévôt de Paris, il avoit épouſé, le 1er Juillet 1619, *Julienne de Barat*, âgée de 14 ans, fille de *Galois de Barat*, Seigneur de Chanceaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre de Camp de Cavalerie, & de *Renée de Bois-Yvon*. De ce mariage il eut:

1. Jean-Baptiste de Poix, Seigneur de Mazancourt, Billancourt & d'Epayelles, Colonel du Régiment de Courval après la mort de Charles-Christophe, ſon oncle; il fut tué en Catalogne ſans avoir été marié, laiſſant pour héritière ſa ſœur aînée;
2. Diane-Madeleine, héritière des biens de ſa branche, qui s'eſt mariée, par contrat du 24 Mai 1655, à *Louis de Pas de Feuquières*, Commandant dans la ville de Verdun, mort le 13 Janvier 1670, dont deux fils & ſept filles Religieuſes, l'une deſquelles, nommée *Diane*, fit ſes preuves de nobleſſe pour être reçue Chanoineſſe de l'Egliſe de Sainte-

Marie de Metz, devant *Bertrand* & *Bardet*, Notaires Royaux à Metz, le 25 Juin 1673. Voy. PAS DE FEUQUIÈRES;

3. Et MARIE, femme de N... *de Tyais*, Seigneur de Beaumarchais.

VIII. CHARLES-CHRISTOPHE DE MAZANCOURT, Vicomte de Courval & de Crennes (fils puîné de CHRISTOPHE, & de *Suſanne de Poix*, ſa troiſième femme), né en Janvier 1608, obtint du Roi, étant Gouverneur de Mayence, des biens confiſqués, en récompenſe de ceux qu'il avoit en Franche-Comté, le 19 Avril 1646, fut Colonel d'Infanterie, puis de Cavalerie, enſuite Maréchal de Camp le 19 Mars 1649. Le 17 Juin ſuivant, il eut le commandement en chef des Villes, Châteaux & Troupes du Roi au Bas-Rhin, & fut gratifié de 1000 écus de penſion. Il étoit Lieutenant Général des Armées du Roi, quand il fut tué à la bataille de Réthel le 13 Décembre 1650, s'étant auparavant ſignalé à la défenſe de la ville d'Uberlingen. Il avoit épouſé, le 24 Mars 1641, *Madeleine-Diane de Marmier*, veuve de *Léonor Chabot*, Comte de Brion, Mirebeau, & fille de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gatey, Baron de Talmay & de Saint-Julien, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, Grand Bailli d'Aval, en Comté, Sergent Général de Bataille pour le Roi d'Eſpagne, & de *Claude-Renée de Pontaillier*. De ce mariage vinrent:

1. CHARLES-CHRISTOPHE, qui ſuit;
2. MADELEINE, Fille d'honneur de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, qui s'eſt mariée, à Saint-André-des-Arcs à Paris, le 25 Février 1673, à *François d'Ambly*, IIe du nom, Chevalier, Marquis des Ayvelles, Seigneur dudit lieu, &c., dont elle fut la ſeconde femme & eut poſtérité. Voy. AMBLY.
3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, Chanoineſſe de Remiremont, puis qui s'eſt mariée à *Philippe de Sonnet*, Ecuyer, Seigneur d'Auxon, dont des enfans;
4. Et JEANNE-MARIE, qui s'eſt mariée 1° à *Melchior de Voigne*, Baron de Beaupré, d'Auxerre; & 2° à *Charles Hue*, Seigneur de Courſon. (Elle n'a point eu d'enfans de ſes deux maris.)

IX. CHARLES-CHRISTOPHE DE POIX DE MAZANCOURT, Chevalier, Comte de Courval, Aide de Camp du Marquis *de Renel*, ſon oncle, puis Capitaine & Major d'un Régiment de Dragons en 1685, avoit épouſé *Marie-Franchie de Remigny de Joux*, fille du Lieutenant de Roi de Nivernois, morte ſans enfans & inhumée à Saint-André-des-Arcs à Paris le 27 Juin 1694, en préſence de MM. *d'Ambly* & *des Ayvelles*, ſes neveux.

SECONDE BRANCHE.

VI. FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, au Bailliage du Valois (ſecond fils d'ADRIEN, & de *Françoiſe de Lanvin*), ſervit en qualité d'homme d'armes d'une Compagnie de 100 Lances des Ordonnances du Roi, ſous la conduite du Duc d'Albany, qui fut revue à Mors, en Auvergne, le 8 Avril 1529, & il ſe trouva au nombre de la Compagnie de 80 Lances de M. le Dauphin à Péronne, ès-années 1549 & 1551. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Sorel*, Tabellion de la Prévôté de Roye, le 4 Février 1531, *Jeanne des Foſſez*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Siſſy, &c., & de *Jeanne de Chin*. Il tranſigea pour la dot de ſa femme avec ſon beau-père, devant les Notaires de Nesle, le 8 Octobre 1534; donna procuration, le 19 Mai 1561, à *Mariage* & *Fricaut*, Notaires Royaux en la Prévôté de Pierrefonds, pour traiter du mariage de JEAN DE MAZANCOURT, ſon fils, & paſſa une quittance de 550 livres le 2 Juillet ſuivant, devant les mêmes Notaires, au profit de ſondit fils. Lui, & ſa ſœur JEANNE, étant en procès contre CHARLES, leur frère aîné, au ſujet du partage paſſé entre eux le 20 Mai 1547, ils lui firent ſubir une interrogation, le 30 Juillet 1563, devant *Louis Châtelain*, Lieutenant à Noyon. Sa femme & lui tranſigèrent, le 22 Juillet 1565, avec leur fils touchant les 400 livres de rente qu'ils lui avoient promis lors de de ſon mariage devant *Mouchy* & *Courteſeys*, Notaires Royaux à Laon. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ADRIENNE, qui fut femme de *Jean du Pleſſis*, Ecuyer, Seigneur de Terpigneux, Enſeigne de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Seigneur de Foſſeux;
3. FRANÇOISE, qui fut femme, en 1565, de *Nicolas de Chambly*, Ecuyer, Seigneur de Charcy & en partie de Monthenault;
4. Et CHARLOTTE, qui s'eſt mariée, en 1570 ou 1572, à *Altoſe Durant*, Ecuyer, Seigneur de Vaucourtois, en Brie.

VII. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Châtelain, de Viviers, d'Attichy en partie & de Ruſſy, en Valois, ſervit ſous le titre d'Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. de Damville

à Pignerol ; fut employé au nombre des hommes d'armes de la Compagnie de 10 Lances d'Henri de Montmorency, Seigneur de Damville, ſuivant le rôle de la montre qui en fut faite à Caſtres, le 25 Mai 1572. Le 14 Juin ſuivant, il rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris pour ſes droits de cenſive, Seigneuriaux & Mairie qu'il avoit au Village & Châtellenie de Viviers, relevans de la Châtellenie de Crépy. Etant Commiſſaire ordinaire des Guerres, il certifia des montres de Compagnies d'Ordonnances, qu'il avoit paſſées en revue en 1574, 1575, 1578 & 1580 : ſon ſceau qui ſe trouve à ces montres prouve qu'il portoit : *écartelé, aux 1 & 4 un chevron accompagné de 3 coquilles ; & aux 2 & 3 trois faſces aléſées,* peut-être à cauſe *de Lanvin*, dont étoit ſa grand'mère. Il fut auſſi, ſelon des *Mémoires*, Capitaine de la Marine, & une Généalogie marque qu'il fut fait Gouverneur de la Ville & du Château de Roquecourbe, en Languedoc, près de la ville de Caſtres, le 27 Novembre 1569. Il avoit fait un accord, le 6 Mars de la même année, avec ſa mère, devant *Huſſon*, Tabellion de la Prévôté de Pierrefonds, au ſujet de la donation que feu ſon père & elle lui avoient faite du lieu Seigneurial du Pleſſis-Châtelain, le 9 Mai 1561, & teſta, le 13 Avril 1616, devant *Adrien le Vaſſeur*, Curé de Chantilly. Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 14 Juin 1561, devant *Eſcorcherel* & *Fromont*, Tabellions de la Vicomté d'Evreux, du conſentement de *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, *Marie de Poitiers*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Mailly, en Champagne, Maître ordinaire du Roi, & de *Marguerite de Bièvre*. De ce mariage vinrent :

1. Henri, né au Château de Viviers le 3 Décembre 1563, qui eut pour parrain *Jean de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Blérancourt, & pour marraines *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, & *Antoinette de la Marck*, épouſe d'*Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France ;
2. Georges, né le 8 Mars 1565, Cornette des Chevaux-Légers, tué âgé de 24 ans à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mars 1589 ;
3. Antoine, né le 4 Mars 1567, mort jeune ;
4. Henri, qui ſuit ;
5. Jean, né le 12 Mai 1571, nommé par *Jean de Poitiers*, ſon oncle maternel, Abbé de Saint-Samſon ;
6. Pierre, né le 18 Juillet 1572, tué par les Huguenots dans une rencontre près de Villers-Cotterêts, le 15 Juillet 1592 ;
7. Philippe, né le 26 Août 1575, mort jeune ;
8. Et Charles, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

VIII. Henri de Mazancourt, qualifié *Ecuyer*, puis *Chevalier*, Seigneur du Pleſſis, Viviers, des Grandes-Armoiſes, Taillefontaine & Vaucelles, né le 3 Décembre 1568, eut pour parrain *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France ; tranſigea, le 16 Août 1594, avec ſes père & mère, touchant les 1500 livres qu'ils lui avoient promis lors de ſon mariage par acte paſſé devant *Chavigny*, Notaire Royal à Villers-Cotterêts. Son père & lui firent un échange avec Octavien Doye, Seigneur d'Attichy, de tous leurs droits dans la Seigneurie d'Attichy, pour une rente de 397 écus, devant *Bergeon*, Notaire à Paris, le 30 Novembre 1594. Il aſſiſta, en 1603, au mariage de Charles, ſon frère (tige de la troiſième branche), étant alors qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Normand*, Notaire au lieu de Boſmont-ſous-la-Bove, au Bailliage de Vermandois, le 22 Janvier 1593, *Iſabeau de Proiſy*, fille de *François*, Baron de la Bove, Seigneur de Proiſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Vermandois, & d'*Anne de Boſſut*. Il fit un accord avec ſes enfans, le 12 Novembre 1631, devant *la Motte*, Notaire à Presles, au Bailliage de Vitry, pour le remplacement de 30,300 livres, prix des terres des Armoiſes, d'Hocle & de Saint-Pierremont qu'il avoit vendues & qui provenoient du chef de ladite Dame *de Proiſy*, leur mère. Il aſſiſta, en 1644, au mariage de François de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Carouge, ſon neveu. Henri eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Simphorien, Seigneur de Taillefontaine, partagé avec ſes frères & ſœurs, en 1631, lequel aſſiſta au mariage d'Henri, ſon neveu, Seigneur de Viviers en 1643, & à celui de François, Seigneur de Carouge, ſon couſin germain, en 1644. Il demeuroit à Vauciennes, en Valois, en 1653 ;
3. Henri, Ecuyer, Enſeigne de la Compagnie du Sieur de Vidal ; il fut tué au ſiège de Trèves n'étant âgé que de 16 ans ;
4. Diane, partagée en 1631, qui s'eſt mariée, le 6 Février 1606, à *Hercule des Foſſez*,

Chevalier, Seigneur de Siſſy, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. FOSSEZ (DES);
5. Et ELISABETH, vivante en 1631.

IX. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Viviers, partagea avec ſes frères & ſœurs la ſucceſſion de leur mère, le 22 Novembre 1631, devant *de Parts*, Notaire Royal à Muret, & mourut en Lorraine, en 1635, ſervant dans l'armée du Duc d'Angoulême. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1622, paſſé devant *Henri Blanchon*, Notaire à Fiſmes, *Marie de Lizines*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auberval, de Bruys & du Mont-Saint-Martin, Capitaine dans le Régiment de Picardie & Gouverneur de Fiſmes, & de *Suſanne de Lizines*, dont vinrent :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Bruys, Gendarme de la Compagnie de M. le Dauphin en 1667, étant alors âgé de 37 ans ;
3. MARIE, qui fut femme de *Charles de Cointel*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine, dont des enfans ;
4. Et CHARLOTTE, fille en 1690.

X. HENRI DE MAZANCOURT, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Viviers, dans l'Election de Crépy, tranſigea avec ſes frères & ſœurs le 28 Avril 1653, ſur la ſucceſſion de leur père, devant *Boucher* & *Petit*, Notaires à Soiſſons, ſuivant un Arrêt du Parlement, du 13 Août 1654, qui ordonna l'exécution de leur tranſaction. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec LOUIS, ſon frère, ſur leurs preuves remontées à l'an 1524, par Jugement de M. Dorieu, Intendant de Soiſſons, du 18 Juillet 1667 ; donna aveu & dénombrement de ſes fiefs de Viviers & de Longaveſnes, mouvans du Duché de Valois & du Château de Crépy, à un Commiſſaire du Roi, le 24 Mars 1676, & mourut au mois d'Août 1695. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Laurent Bontemps*, Notaire au lieu du Mont-Notre-Dame, au Bailliage de Soiſſons, le 28 Juin 1643, *Louiſe d'Aucquoy*, fille de *Claude*, Seigneur de Couvrelle & de Branges en partie, & de *Louiſe d'Harzillemont* ; & 2° par contrat du 29 Mars 1685, paſſé devant *Goſſet*, Notaire à Soiſſons, *Catherine Miolle*, fille d'*Adam*, Lieutenant des Chaſſes du Gouvernement de Soiſſons, & de *Catherine Noël de la Baune*. (Sa veuve produiſit ſes armes à Crépy pour l'*Armor. général* en 1698.) Du premier lit vinrent :

1. HENRI-CHRISTOPHE, âgé de 17 ans en 1667, qui mourut Mouſquetaire du Roi ;
2. SUSANNE, qui s'eſt mariée 1° à *Jean-Louis du Glas*, Ecuyer ; & 2° à *Charles de Chreſtien*, Seigneur de Bonneil, en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gardes de M. le Duc d'Orléans.

Et du ſecond lit ſortirent :

3. HENRI, qui ſuit ;
4. JOSEPH-JOACHIM, rapporté après ſon aîné ;
5. PIERRE, mort à ſix ans, vers Pâques, en 1698 ;
6. Et MARIE, âgée de 11 ans en 1699.

XI. HENRI DE MAZANCOURT, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur du Pleſſis & de Viviers, né en 1685, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, a épouſé, par contrat paſſé le 28 Février 1715, devant *Bouchel*, Notaire à Soiſſons, *Jeanne-Eliſabeth Chevalier*, fille de *Jean*, & de Dame *Marie Charton*. De ce mariage ſont iſſus :

1. MICHEL, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Réau, & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Noyon ;
2. GABRIEL-AUGUSTE, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS-JOACHIM-ELÉONOR-MARTIN, Chevalier, Seigneur de Voiſins, Camelin, &c., ancien Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, non marié ;
4. MARIE-HENRIETTE-ELISABETH, Religieuſe à la Maiſon Royale de Saint-Cyr ;
5. Et CHARLOTTE, Religieuſe à la Préſentation de Senlis.

XII. GABRIEL-AUGUSTE, Comte DE MAZANCOURT, Seigneur du Pleſſis & de Viviers, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, Cavalerie, a épouſé, par contrat du 13 Février 1759, paſſé devant *Beſſonnet*, Notaire à Paris, *Victoire-Thérèſe Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles Hardouin de Beaumois*, Ecuyer, Tréſorier de l'Ordre du Saint-Eſprit, & de *Jeanne-Marguerite de Nesle*, dont ſept enfans : les cinq premiers ſont morts en bas âge, & les deux autres vivans ſont :

1. BENOÎT-JEAN-LOUIS-EDME-GABRIEL, Comte DE MAZANCOURT, né à Paris le 30 Juin 1771 ;
2. Et JEANNE-CHANTAL-ELISABETH-MICHELLE, née à Paris le 10 Septembre 1773.

XI. JOSEPH-JOACHIM DE MAZANCOURT, Chevalier, Seigneur de Freſnoy, Boiſſy, &c., baptiſé à Notre-Dame de Viviers, le 31 Juil-

let 1690 (fils puîné d'Henri de Mazancourt, II^e du nom, & de *Catherine Miolle*, ſa ſeconde femme), Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Bourgogne, Infanterie, puis Capitaine dans ce Régiment en 1714, Chevalier de Saint-Louis en 1721, Capitaine réformé à la ſuite du Régiment de Geſvres, Cavalerie, le 1^er Janvier 1725, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi en 1726, eſt mort en Janvier 1773. Il avoit épouſé *Marie Hardy du Ménillet*, dont il eut :

1. François-Joachim, qui ſuit;
2. Baptiste-François-Joseph, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bourbon, Cavalerie;
3. Et Marie-Anne-Elisabeth.

XII. François-Joachim, Marquis de Mazancourt, Seigneur de Frefnoy, de Boiſſy, &c., Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en Juin 1769, *Jeanne-Anne de Jouenne d'Eſgrigny*, fille de *Jean-René*, Comte d'Eſgrigny, Chevalier, Seigneur des Foſſés, d'Haramont & des Marets, Chevalier de Saint-Louis, dont il a eu juſqu'à ce jour :

Un fils, mort en bas âge;
Et Aimée-Léonore-Tranquille de Mazancourt de Fresnoy, née en Avril 1770.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. Charles de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Vaumoiſe, Reuilly, Authiebert, Carouge, Nanteuil & Mareuil-lès-Meaux (huitième fils de Jean de Mazancourt, & de *Marie de Poitiers*), naquit au Château d'Attichy, le 25 Juillet 1579, & eut pour parrain *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne. Etant Gentilhomme ſervant de M. le Connétable, il épouſa, par contrat du 22 Octobre, 1603, paſſé devant *Nicolas du Couroy*, Tabellion de la Châtellenie de Guérard, en Brie, *Louiſe de Fleury*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Carouge, en Brie, près de Coulommiers, & de *Charlotte de Bus*. Il fit hommage, à cauſe d'elle, comme héritière de *Claude de Fleury*, Ecuyer, Sieur de Mareuil, ſon frère, aux Seigneur & Dame de Villarceaux, devant *Denis Philippot*, Bailli de Guérard, le 13 Juillet 1624. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui ſuit;
2. François, rapporté après ſon aîné;
3. Et Marie, qui s'eſt mariée, le 24 Mai 1642, à *François le Petit*, Ecuyer, Sieur de Boiſgarnier. Elle mourut le 26 Mars 1659, laiſſant des enfans.

IX. Charles de Mazancourt, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Vaumoiſe, Reuilly & de Taillefontaine, fut préſent au mariage de François, ſon frère, l'an 1644, & mourut le 24 Septembre 1654. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Muret* & ſon confrère, Notaires à Paris, le 10 Février 1643, *Gabrielle le Peux*, décédée le 8 Octobre 1658, laiſſant :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Elisabeth, morte fille dans le Couvent de Saint-Michel de Crépy-en-Valois.

X. Charles de Mazancourt, III^e du nom, Seigneur de Vaumoiſe & de Taillefontaine, Chevau-Léger de la Compagnie de M. de Foucault, l'an 1667, épouſa, par contrat paſſé devant *des Nots* & ſon confrère, Notaires à Paris, le 2 Janvier 1673, *Marie de Chelles*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

IX. François de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Carouge & de Guérard, en Brie, baptiſé à Vaumoiſe le 29 Janvier 1615 (ſecond fils de Charles, I^er du nom, & de *Louiſe de Fleury*), Gentilhomme ſervant du Roi & Lieutenant de la Grande Louveterie de France, mourut au Château de Carouge le 14 Mars 1659. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Robert Petit*, Notaire Royal à Bonneil, le 29 Juillet 1644, *Marie le Vert*, fille de *Barnabé*, Ecuyer, Sieur de Rocquemont, Procureur du Roi des Eaux & Forêts & Maîtriſes de Paris & de Saint-Germain-en-Laye, & de *Radégonde des Prez*. Elle ſe remaria avec *Achille de Girard*, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, Capitaine au Régiment de Poitou, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut à Yèvre-le-Châtel, le 20 Septembre 1691 & fut inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale dudit lieu. Du premier lit elle eut :

1. Robert, qui ſuit ;
2. François, né le 15 Décembre 1650, mort le 16 Janvier 1651 ;
3. Charles-François, rapporté après ſon aîné;
4. Et Marie, qui s'eſt mariée, le 8 Juillet 1688, à *Guy le Baillif*, Ecuyer, Seigneur de Godenvillers, Conſeiller du Roi & ſon Procureur au ſiège d'Yèvre-le-Châtel, dont *Marie-Françoiſe le Baillif*, née en 1691.

X. Robert de Mazancourt, Seigneur de

Carouge & de Guérard, en Brie, né le 2 Décembre 1645 & baptiſé à Bonneil le 25 ſuivant, Lieutenant des Chaſſes & au Gouvernement de Fontainebleau, épouſa, par contrat paſſé à Paris, le 17 Mars 1679, devant *Robuſſe* & *le Chanteur*, Notaires, *Françoiſe Jacquart*, fille d'*Antoine*, Sieur du Chartier, Secrétaire des commandemens de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie Varade*. Leur mariage fut célébré à Saint-Etienne-du-Mont à Paris, le 18 Mars 1679. Il mourut le 15 Mai 1687 & fut enterré le lendemain dans le chœur de l'Egliſe d'Avon de Fontainebleau. Sa veuve fut maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement de M. Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris, du 27 Avril 1699. Leurs enfans furent :

1. Marie, morte après ſon baptême ;
2. Anne-Françoise, vivante en 1699 ;
3. Victoire, morte à 4 ans ;
4. Autre Marie, morte à 2 ans ;
5. Claude-Elisabeth, vivante en 1699 ;
6. & 7. Marie-Anne, & une autre fille, mortes jeunes.

X. Charles-François de Mazancourt, Ecuyer, né le 19 Août 1654 (troiſième fils de François, Ecuyer, Seigneur de Carouge, &c., & de *Marie le Vert*), Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, fut tué au ſiège d'Avigliana, en Piémont, le 27 Janvier 1691. Il avoit été marié à Marſeille, en Provence, dans l'Egliſe des Accoules, le 14 Novembre 1684, avec *Anne de Maſargues*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Madeleine Laigneau* ; il en eut :

Charles-François, Ecuyer, né en la Citadelle de Marſeille le 25 Août 1690 ;
Et Marie-Anne, née au même lieu le 14 Août 1685.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même.*

MAZARINI, Famille, dit-on, originaire de Montaldeo, dans l'Etat de Gênes, d'où les aïeux de Pierre Mazarini fortirent dans le XVI^e^ ſiècle, pour aller s'établir en Sicile.

Pierre Mazarini, né à Palerme, s'établit à Rome, où il mourut le 14 Novembre 1654, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé *Hortenſia Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoiſe de Bellon*, de Turin. Leurs enfans furent :

1. Jules Mazarini, né à Peſcina, dans les Abbruzzes, le 14 Juillet 1602. Il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique par les ſoins du Cardinal Barberini, qui le fit Référendaire de l'une & l'autre ſignatures & Nonce Apoſtolique en Savoie. La poſſeſſion de Caſale, dans le Montferrat, qu'il prit au nom du Pape & qu'il remit à la France, lui attira la bienveillance du Cardinal de Richelieu. Il fut nommé Cardinal à la recommandation de Louis XIII, gouverna la France pendant la Régence de la Reine Anne d'Autriche, & après la majorité du Roi, en qualité de premier Miniſtre, depuis le mois de Mai 1643, juſqu'à ſa mort, arrivée le 9 Mars 1661, au Château de Vincennes, d'où ſon cœur fut porté aux Théatins de Paris, & ſon corps mis, le 6 Septembre 1684, dans la Chapelle du Collége Mazarin, dit *des Quatre Nations*, qu'il avoit fondé. Les biens immenſes, qu'il avoit acquis, paſſèrent, pour la plus grande partie, à *Armand-Charles de la Porte*, Duc de la Meilleraye & de Mazarin, par le mariage qu'il contracta avec *Hortenſe Mancini*, ſa nièce, & il inſtitua héritier *Philippe-Julien Mancini*, ſon neveu, dans les Duchés de Nevers & de Donzy & dans les biens d'Italie & autres portés dans ſes teſtament & codicille, des 6 & 7 Mars 1661, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs prendroient le nom & les armes de Mazarini avec celles *de Mancini*.
2. Michel, né en 1607, Religieux, puis Général de l'Ordre de Saint-Dominique, qui fut ſacré Archevêque d'Aix, à Rome, au mois de Juillet 1645, créé *Cardinal*, du titre de *Sainte-Cécile*, le 7 Octobre 1647, Envoyé peu après Vice-Roi de Catalogne, où il ſuccéda à Louis de Bourbon, Prince de Condé. Il mourut à Rome le 1^er^ Septembre 1648, âgé de 41 ans & fut enterré dans l'Egliſe des Dominicains de la Minerve ;
3. Laure-Marguerite, morte à Rome le 9 Juin 1685, laiſſant de ſon mariage, contracté le 6 Juillet 1634, avec *Jérôme Martinozzi*, Gentilhomme Romain, deux filles : *Laure Martinozzi*, qui s'eſt mariée, en 1655, à *Alphonſe d'Eſte*, III^e^ du nom, Duc de Modène & de Reggio, dont elle eut poſtérité. Voy. ESTE (d'). Elle eſt morte à Rome le 18 Juillet 1687 ; & *Louiſe-Marie Martinozzi*, qui s'eſt alliée, le 22 Février 1654, à Armand de Bourbon, Prince de Conty, Gouverneur de Languedoc, dont elle eut des enfans. Voy. BOURBON. Elle eſt morte à Paris le 4 Février 1672, âgée de 35 ans & fut inhumée dans le chœur de l'Egliſe Saint-André-des-Arcs ;
4. Et Hiéronyme, qui s'eſt mariée à *Michel-Laurent Mancini*, Baron Romain, dont deſcendent les Ducs de *Nevers*, Pairs de France. Voy. MANCINI.

Les armes de MAZARINI ſont : *d'azur, à la hache conſulaire d'or, liée d'argent & poſée en pal; à la faſce de gueules, chargée de* 3 *étoiles d'or, brochante ſur le tout.*

MAZENOD, Famille établie en Provence.

I. CHARLES MAZENOD, de la ville de Lyon, paſſa en Provence & s'établit à Marſeille. LOUIS XIV lui accorda des Lettres de nobleſſe en 1653, enregiſtrées le 23 Mai de l'année ſuivante, confirmées par d'autres Lettres, données en Avril 1667, enregiſtrées le 22 Juin ſuivant. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1649, *Jeanne de Thomas*, dont il eut :

1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit;
2. N..... DE MAZENOD, qui s'eſt mariée à N... *de Thomas-la-Garde;*
3. Et MARGUERITE, qui a épouſé, par contrat du 23 Janvier 1684, *François d'Arène*, IV^e^ du nom, dont des enfans. Voy. ARÈNE-CONKUBLET.

II. CHARLES-JOSEPH DE MAZENOD, Seigneur de Beaupré, épouſa, le 21 Mai 1678, *Marie Grimaldi*, de laquelle il eut :

1. CHARLES-VINCENT, qui ſuit;
2. JEANNE, qui s'eſt mariée 1° à *Philippe-Guillaume d'Eſcalis de Sabran*, Baron d'Anſouis; & 2° à noble *François-Xavier de Lombard de Montauroux*, Ecuyer, Seigneur de Malignon;
3. Et autre JEANNE, qui fut femme de *Gaſpard d'Antoine de Venel*, Conſeiller en la Cour des Comptes, dont poſtérité. Voy. ANTOINE.

III. CHARLES-VINCENT DE MAZENOD, Seigneur de Beaupré, épouſa, le 25 Mai 1717, *Marie-Anne de Mourgues*, Dame de Callian, dont ſont iſſus :

1. CHARLES-ALEXANDRE, qui ſuit;
2. Et N..... DE MAZENOD, Chanoine de l'Egliſe de Marſeille & Vicaire Général de ce Diocèſe.

IV. CHARLES-ALEXANDRE DE MAZENOD, Seigneur de Saint-Laurent, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances, a épouſé, le 1^er^ Juillet 1743, *Urſule-Félicité-Eliſabeth de Laugier de Saint-André*, fille unique de noble *Antoine de Laugier*, de la ville d'Aix, Chevalier de l'Ordre du Roi, de laquelle ſont nés quatre fils.

(C'eſt ce que nous ſavons, d'après l'*Hiſt. héroïque de la nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 125, ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à* 3 *molettes d'éperon d'or; au chef couſu de gueules, chargé de* 3 *bandes d'or.*

MAZIÈRE, Famille originaire de Pontoiſe, qui ſubſiſte en deux branches, dont l'aînée s'eſt établie à Vienne, en Dauphiné, au milieu du dernier ſiècle, ſuivant une tranſaction du 17 Octobre 1689.

I. LOUIS DE MAZIÈRE, Ecuyer, Maire perpétuel des Ville & Faubourgs de Pontoiſe, y mourut fort âgé, dans un tems de peſte, en 1638. (On voit par un certificat authentique des Officiers Municipaux de Pontoiſe, donné le 9 Décembre 1707, que les meubles, papiers & titres de cette Famille furent pillés ou brûlés dans ce tems de calamité.) Ce LOUIS DE MAZIÈRE eut pour enfans de *Claude le Roy*, ſon épouſe,

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JÉRÔME, rapporté après ſon aîné.

II. JEAN DE MAZIÈRE, Ecuyer, fit une tranſaction, le 17 Octobre 1689, paſſée devant *Bruneau*, Notaire à Verſailles, par laquelle il vendit & céda à ALBERT, ſon neveu, tous les biens qu'il avoit de LOUIS, ſon père, ſitués à Pontoiſe & aux environs, moyennant la ſomme ſtipulée dans l'acte. JEAN paſſa à Vienne, en Dauphiné, où il épouſa *Artaude le Maître*, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et ANDRÉ, Chanoine, Archidiacre de l'Egliſe de Vienne.

III. ANTOINE DE MAZIÈRE, Seigneur de Montſeveroux, Pinet, Bozancieux, &c., Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, épouſa *Catherine Conſtantin*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. ANTOINE, Archidiacre de l'Egliſe de Vienne;

Et des filles.

IV. JEAN-BAPTISTE DE MAZIÈRE, Ecuyer, Vice-Bailli du Viennois, Lieutenant Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siège Préſidial de Vienne, qui s'eſt marié à *Catherine Boyat*, dont il eut :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JACQUES, mort Officier de Cavalerie en 1744;
3. Et PIERRE, ancien Officier de Cavalerie, qui s'eſt marié, à Huy, ville des Pays-Bas, avec N..... *Horion*, d'une Famille des plus diſtinguées.

V. ANTOINE-FRANÇOIS DE MAZIÈRE, Seigneur

de Saint-Marcel, Montfeveroux, &c., né le 20 Février 1719, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller, Vice-Bailli du Viennois, Lieutenant Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siège Préſidial de Vienne, a épouſé, par contrat paſſé devant *Vernon*, Notaire à Lyon, le 26 Mai 1750, *Anne-Pierrette Guignard de Jons*, fille de *Pierre-Emmanuel Guignard*, Baron de Jons, & de feue Dame *Marie-Anne-Angélique Guignard de Saint-Prieſt*. De ce mariage il a eu deux fils & une fille.

La branche cadette a pour auteur JÉRÔME DE MAZIÈRE, Ecuyer (ſecond fils de LOUIS, & de *Claude le Roy*). Il fut Contrôleur de la Maiſon de la Reine-Mère & Huiſſier ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. ALBERT, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Narbonne, enſuite de celle de Saint-Jacques-de-l'Hôpital de Paris, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare ;
3. Et ALEXIS, Ecuyer, Sieur du Buat, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

ALBERT DE MAZIÈRE, Ecuyer, Sieur du Buat, a été Huiſſier ordinaire de la Chambre du Roi & auſſi Maire perpétuel des Ville & Faubourgs de Pontoiſe. (Sa poſtérité y ſubſiſte.)

A cette Famille appartiennent :

1° JACQUES DE MAZIÈRE, né le 31 Octobre 1710 (fils de JACQUES-ANDRÉ, Capitaine d'Infanterie, mort le 6 Novembre 1721), Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie & Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi ;

2° MARIE-CHRISTINE DE MAZIÈRE, née le 31 Juillet 1688, qui s'eſt mariée, le 9 Février 1707, à *Antoine-Robert de Baglan*, Ecuyer (frère de feue la Comteſſe de Marcilly, & de feue Madame *Langlois*, femme du Conſeiller au Châtelet), dont elle a eu une fille, *Antoinette-Chriſtine de Baglan*, née en 1715, qui s'eſt mariée, en 1733, à *Jean-Baptiſte de Lorbehaye*, Seigneur de Montataire & de Gournay, en Picardie, dont vinrent : *Charles-Gabriel*, né le 6 Mars 1736, & *Anne-Mathieu-Jean-Baptiſte*, né le 4 Juin 1742, Mouſquetaire dans la première Compagnie ;

3° CÉSAR-ELÉONOR DE MAZIÈRE, né le 7 Juillet 1730 (fils de CÉSAR-LOUIS, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, mort le 26 Novembre 1758, & d'*Eliſabeth de la Boulardière*), ancien Mouſquetaire du Roi & Capitaine de Cavalerie dans Royal-Piémont, qui a épouſé, en 1758, N... *de Colonna*, de l'ancienne Maiſon de ce nom en Italie ;

4° GABRIELLE-ELÉONORE DE MAZIÈRE, née le 6 Janvier 1720, qui eſt Religieuſe aux Dames de l'Aſſomption, à Paris ;

5° N..... DE MAZIÈRE-MONTVILLE, appelé *l'abbé de Montville*, qui eſt Grand Vicaire du Diocèſe de Bazas & Chanoine de Bordeaux ;

6° Et N..... DE MAZIÈRE, Religieuſe de la Communauté des Filles-Dieu, à Paris, qui a été nommée, en Avril 1764, Abbeſſe de Sainte-Perrine, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Paris.

Les armes : *d'argent, au cœur de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.* (Mémoire envoyé.)

MAZIS. Voy. DESMAZIS.

MAZOYER (LE), en Bretagne, reſſort de Nantes. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 28 Juillet 1670, au rapport de M. Saliou : dans cet Arrêt eſt compris VINCENT LE MAZOYER, Sieur de Vernon.

Les armes : *d'argent, à 3 cœurs de gueules.*

MAZURIER DU REDAN, Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Février 1667 & le 28 Décembre de la même année.

Les armes : *d'azur, à 3 trèfles d'or.*

MAZUYER (LE), Famille originaire de Picardie, qui avoit des fiefs dans la ville de Paris & ſa ſépulture dans l'Egliſe Saint-Séverin ; elle vient de s'éteindre.

GILLES LE MAZUYER, un des deſcendans de cette Famille, Vicomte d'Ambrières, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, ſe diſtingua ſous le miniſtère du Cardinal de Richelieu, qui le chargea de pluſieurs commiſſions importantes. Il étoit en commerce de Lettres avec les perſonnes les plus diſtinguées de ſon tems, particulièrement avec Saint François de Sales, Evêque de Genève : on en conſerve pluſieurs dans la Famille. De ſon mariage avec *Françoiſe de Clary* ou *Cla-*

ris, fille aînée de *François de Clary*, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de *Gabrielle de Guerrier*. Il en eut :

Henri le Mazuyer, Marquis de Montégut, d'abord Page de Philippe de France, Duc d'Orléans, enſuite Conſeiller, & enfin Procureur Général du Parlement de Toulouſe, lequel avoit épouſé N... *des Plats*, fille de *Pierre des Plats de Gragnague*, Préſident du Parlement de Toulouſe, dont vint :

Marie-Joseph le Mazuyer, dernier mâle de ſa Famille, Marquis de Montégut, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Procureur Général au Parlement de Toulouſe, où il eſt mort le 18 Octobre 1749, âgé de 82 ans, lequel avoit été pourvu de la charge de Procureur Général à l'âge de 21 ans, en ayant obtenu la ſurvivance en 1689, & commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignit aux qualités de l'eſprit toutes les autres propres à ſon état, & pendant un exercice de près de 55 ans, il en a rempli les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemples. Il eut pluſieurs enfans de N... *de Lafont*, ſon épouſe, fille de N... *de Lafont*, Seigneur de Caragoudes ; mais deux filles ſeulement ont été mariées, ſavoir :

1. Thérèse-Victoire, morte le 24 Janvier 1741, qui s'étoit mariée, le 15 Octobre 1739, à *Pierre-Paul*, Seigneur & Baron d'*Oſſun*, en Bigorre, &c., Brigadier de Cavalerie, Ambaſſadeur à Naples & Chevalier des Ordres, duquel elle a été la première femme, & n'a point eu d'enfans. Voy. OSSUN (d') ;
2. Et Claudine-Jeanne-Gabrielle, qui a épouſé *Pons*, VII^e^ du nom, Marquis *de Théžan*, Comte de Poujol, &c., Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Dragons au Régiment d'Armenonville, dont poſtérité. Voy. THÉZAN.

Les armes de le Mazuyer ſont : *d'azur, au pélican d'or, ſans pitié.*

MÉALET, ou MÉALLET, & MELLET de FARGUES, Famille noble d'Auvergne.

I. Dorde de Méalet, Seigneur de Fargues, de Romegoux & de Glénat, au Diocèſe de Saint-Flour, épouſa *Antoinette de Sermur*, fille de noble *Pierre de Sermur*, Seigneur de la Beſſerette, &c. Leur contrat de mariage eſt du 29 Novembre de l'année 1537. Dorde fut fait Lieutenant Général au Gouvernement de Carlat & Murat, par Lettres de Claude de Bourbon, Comte de Buſſet, Gouverneur pour le Roi des Vicomtés de Carlat & de Murat, du 27 Octobre 1560. Il fit ſon teſtament le 6 Novembre 1563, par lequel il fit pour légataire : 1° frère Guyon de Méalet, ſon neveu, Religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, auquel il légua la ſomme de 40 livres de penſion annuelle ; 2° Antoine de Méalet, ſon fils puîné, à qui il donna celle de 3,000 livres, & il inſtitua pour héritier univerſel ſon fils aîné, qui ſuit.

II. Jacques de Méalet, Seigneur de Fargues, de Romegoux & de la Capelle, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat reçu par *Chirac*, Notaire à Vabres, le 16 Janvier 1564, *Catherine de Jouvenroux de la Trémoulière*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Raymond de Jouvenroux*, Seigneur de la Trémoulière, de Roffiac & d'Arlanc, & de *Dauphine du Prat*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. N... de Méalet, qui s'eſt mariée à noble *Jean de Barriac*, Seigneur de Barriac & du Caylar ;
3. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à noble *Hector de Caſes*, Seigneur de Pons, en 1592.

III. Jean de Méalet, Seigneur de Fargues, de Romegoux, de la Capelle & de Roffiac, épouſa *Claude Robert de Lignerac*, fille de *Pantaléon Robert de Lignerac*, Seigneur de Cambon & de l'Eſpinaſſe, & de *Louiſe d'Anjony*. Ce mariage fut accordé le 23 Septembre 1600. Ils laiſſèrent un fils, nommé

IV. Pantaléon de Méalet, Seigneur de Fargues, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui épouſa, par contrat du 3 Octobre 1622, *Louiſe de Brugier*, fille d'*Amable*, Ecuyer, Seigneur d'Avenaux, & de *Louiſe de la Richardie*.

V. Amable de Méalet, Baron de Fargues, Seigneur de Roffiac & autres lieux, épouſa, par contrat du 29 Juin 1673, *Marguerite de Laparra*, fille de *Claude*, du lieu de Varboulès, près d'Aurillac, en Auvergne, & de *Marie de la Ronce*. Cette *Marguerite* étoit ſœur de *Louis de Laparra*, Ingénieur & Lieutenant Général des Armées du Roi, qui mourut, en 1706, des bleſſures qu'il reçut devant Montjouy, près de Barcelone. Le Baron *de Fargues* eut pour enfans :

1. N... DE MÉALET, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOISE-LOUISE, née le 14 Juillet 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Juin 1687, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

VI. N... DE MÉALET, Baron de Vitrac, ancien Capitaine dans le Régiment du Perche, a épouſé, en 1727, N... *de la Carrière*, fille d'*Antoine-Raymond de la Carrière*, pour lors Prévôt ou Vice-Bailli d'Aurillac & de Montauban, de laquelle il a eu :

Un garçon, mort Capitaine dans le Régiment du Perche ;
Et deux filles.

De cette Famille étoit JOSEPH DE MÉALET DE FARGUES, né en 1708, qui fut ſacré Evêque de Saint-Claude le 5 Août 1742.

La Gazette de France de 1773, N° 63, art. de Paris, fait mention de JEAN-JOSEPH DE MELLET DE FARGUES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur d'Olloix, Bailli & Maréchal de ſon Ordre, qui eſt mort le 22 Juillet 1773, au Château de Fargues, en Auvergne, dans la 67e année de ſon âge.

Les armes : *d'azur, à 3 étoiles d'argent ; au chef d'or.*

MEAN, Maiſon originaire de Liège.

JEAN DE MEAN, après la déſolation de la ville de Liège, par Charles, Duc de Bourgogne, en 1468, ſe retira à Herſtal, lieu ſitué près de Liège, & renommé par le ſéjour qu'y fit autrefois PÉPIN, père de CHARLES-MARTEL.

GEORGES DE MEAN, ſon petit-fils, étant retourné à Liège, en devint Bourgmeſtre, Conſeiller du Conſeil ordinaire, & fut reçu par l'Etat de la Nobleſſe du pays. Etant veuf de *Marie de Fraipont*, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, fut Chanoine de la Cathédrale de Liège, & enſuite Chancelier ſous le Prince Erneſt de Bavière. Il eut pluſieurs garçons & une fille, mariée au Baron *de Lamboy*, qui fut mère du Général, Comte *de Lamboy*.

LAURENT DE MEAN, autre deſcendant de JEAN DE MEAN, dit *de Herſtal*, énoncé couſin de GEORGES dans une preuve faite en Juſtice, fut auſſi Bourgmeſtre de Liège. Il avoit un frère nommé

JEAN DE MEAN, tige de la branche des Barons DE MEAN, Seigneurs de *Boleer* & de *Meer*, qui ſubſiſte encore. Ce JEAN DE MEAN, eut deux fils :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Conſeiller au Conſeil ordinaire, qui a formé la branche des Barons DE MEAN, Seigneur de *Pailhe*, aujourd'hui éteinte : la dernière héritière, nommée MARIE-GABRIELLE-WILHELMINE, Baronne DE MEAN DE LA JONCHIÈRE, a épouſé *Jacques-Ignace-Florent*, Comte *de Liedekerke*, duquel eſt iſſu un fils.

PIERRE, Comte DE MEAN & de Beaurieux, Seigneur de Saive, Attrin, Londenne, &c. Conſeiller Intime d'Etat, de Conférence & du Conſeil Privé du Cardinal-Prince Evêque de Liège, ſon Député à l'Aſſemblée des Etats de cette Principauté & du Comté de Looz, Echevin de Liège & Commiſſaire Déciſeur de la ville de Maëſtricht ; il mourut à Liège le 7 Février 1757, dans un âge avancé, laiſſant pour fils

CHARLES, Comte DE MEAN & de Beaurieux, célèbre dans la République des Lettres & de la Juriſprudence. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

MEASTRIUS, en Bretagne, Reſſort de Saint-Renan. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu le 3 Avril 1669, au rapport de M. Deniau, & le 2 Septembre 1670, au rapport de M. des Cartes.

Les armes : *d'or, à 3 quintefeuilles de gueules.*

MEAUCÉ ou MEAUSSÉ, en Beauce : Famille noble qui remonte ſon origine à

GUILLAUME DE MEAUCÉ, qualifié *Chevalier*, Seigneur de la Rainville, en Beauce, dans la donation en blé & en avoine qu'il fit, en 1250, aux Religieux de Cîteaux, pour le repos de l'âme de ſes pères & de la ſienne après ſa mort.

EZÉCHIAS DE MEAUCÉ, Chevalier, Seigneur de la Gatelinière, épouſa *Marie du Pleſſis-Liancourt*, de laquelle il eut :

DAVID DE MEAUCÉ, Chevalier, Seigneur d'Aunay-ſur-Loire & d'Anciſe, en Dunois, par la donation de ſa première femme, après la mort de laquelle il vendit ladite Terre au Sieur de Lugat, Gentilhomme ordinaire du Roi ; étant décédé la Terre d'*Anciſe* fut vendue au Sieur Urſin, qui la revendit, en 1758, à *Jacques de Reviers*, beau-frère de DAVID DE MEAUCÉ, Commiſſaire Provincial d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épouſé 1° *Catherine du Renier de Boiſſeleau* ;

& 2° le 26 Mai 1726, *Louiſe-Anne de Reviers*, née en 1700, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Mauny, &c., Lieutenant des Maréchaux de France, & de *Françoiſe le Bègue de Moyenneville*. Voy. REVIERS. De ſa ſeconde femme il a eu trois garçons.

Les armes: *d'argent, à 3 chevrons de ſable.*

* MEAUFFE (LA), en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Paroiſſe ſituée, près de la rive droite de la Vire, à une lieue & demie nord de Saint-Lô. Elle relève du Bailliage de Torigny, excepté une partie du Village de la Creſterie, qui dépend de celui de Saint-Lô, comme étant une extenſion du Fief du Prieuré de Villiers-Foſſard. Il y a cinq Fiefs, celui de *la Meauffe*, duquel dépendent les honneurs de l'Égliſe; celui de *la Haule;* le Fief de *Camilly* & les Fiefs de *Fors* & de *Villers*. Ils étoient poſſédés tous cinq par feu *Armand-Jérôme Bignon*, Conſeiller d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, Bibliothécaire de S. M. & Prévôt des Marchands de Paris: le premier, par acquiſition, en 1764, de *Bonaventure de Saint-Gilles*, Seigneur de *la Meauffe*, & les autres du chef de ſa femme, *Marie-Angélique-Blanche Hüe de Vermanoir*. (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 643.)

*MÉAULNE, Famille ancienne de la Province d'Anjou, qui tire ſon origine de la Terre & Seigneurie de MÉAULNE, ſituée en la Paroiſſe de Chalonnes-ſous-le-Lude, ſur la rivière de Méaulne. Elle a été poſſédée ſucceſſivement juſqu'à PIERRE, IIe du nom (ainſi qu'on le voit par l'aveu qui lui fut rendu, à cauſe de ſa Terre & Seigneurie de MÉAULNE, le 1er Juin 1454), depuis par les Seigneurs *de Rougebec*, & préſentement par ceux *de Savonnières*.—On voit par un acte du 4 Août 1078, un GUILLAUME DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillière. Par le teſtament d'Hugues du Bellay, IIIe du nom, fait en l'année 1281, PHILIPPE DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur de Méaulne, &c., *Henri de Seſmaiſons* & *Jean de Mandon*, Ecuyers, ſont nommés ſes exécuteurs teſtamentaires. — N... DE MÉAULNE, aîné de cette Maiſon, ayant tué dans un combat particulier le Comte du Lude, il ſe retira en Italie, où il a laiſſé poſtérité. Les titres de ce nom, depuis 1281 juſqu'en 1392, ſont au Château du Lude, d'où relève la Terre de *Méaulne*.

I. GUILLAUME, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur DE MÉAULNE, du Clos & de la Bouillière, reçut aveu à cauſe de ſa Terre de Méaulne, l'an 1392. Son fils,

II. JEAN, Ier du nom, Seigneur DE MÉAULNE, du Clos & de la Bouillière, rendit aveu de ſa Terre de Méaulne l'an 1399. Il fut père de

III. PIERRE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur DE MÉAULNE, du Clos, de la Bouillière & de la Pleſſerie, qui eut pour enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. HENRI, Seigneur de la Girardière, Capitaine de Saint-Chriſtophe, qui mourut ſans enfans, l'an 1449;
3. Et JEAN, qui reçut partage en propriété de JEAN, IIe du nom, ſon frère aîné, le 19 Avril 1443. (On ignore s'il fut marié.)

IV. JEAN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur DE MÉAULNE, Cloſmoreau, Saint-Blaiſe & de la Bouillière, eut pour enfans:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et YVON, auteur de la branche des Seigneurs *des Fourneaux* & de *la Métairie*, mentionnée ci-après.

V. PIERRE, IIe du nom, Seigneur DE MÉAULNE, Cloſmoreau & de la Bouillière, reçut aveu pour ſa Terre de Méaulne, le 1er Juin 1454, & fut Lieutenant pour le Roi dans la ville de Château-Gontier. Il épouſa *Jeanne de la Rongère*, dont il eut:

VI. GUILLAUME DE MÉAULNE, IIIe du nom, Seigneur de la Bouillière, l'Eperonnière & Coulonges, auſſi Lieutenant pour le Roi à Château-Gontier. Il épouſa *Marguerite de Teſſé*, fille de *Huet de Teſſé*, & *de Marie de Mathefelon*. Leurs enfans furent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GIRARD;
3. RENÉ, Ier du nom, qui épouſa *Marie le Lièvre*, dont il eut pour fille unique

   FRANÇOISE, qui s'eſt mariée, le 14 Septembre 1529, à *Julien de la Boiſſière*, Ecuyer, Seigneur des Aulnais.

4. SIMONNE, qui s'eſt mariée, 1° à *Mathurin des Vaux*, Ecuyer, Seigneur des Vaux; & 2° l'an 1483, à *Jean de Hatry*, Ecuyer, Seigneur de Vaujoint & d'Aligny. En 1490, elle fit le retrait lignager de la Terre de Roueſſé, près de Laval, vendue par *Jean de Mathefelon;* elle mourut ſans enfans;
5. Et JEANNE, qui s'eſt mariée à *Olivier de*

Cierçay, Ecuyer, Seigneur de la Fourmondière.

VII. Pierre de Méaulne, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Roueſſé, &c., épouſa *Julienne de la Haye*, dont vinrent :

1. Jocelyn, qui ſuit ;
2. Nicolas, Ecuyer, Seigneur de la Guignardière ;
3. Pierre, IVe du nom, qui a embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique ;
4. Catherine ;
5. Anne, femme d'*Adam Fumée*, Chancelier de France ;
6. Et Marguerite.

VIII. Jocelyn de Méaulne, Seigneur de Roueſſé, &c., fit partage à ſes ſœurs l'an 1512. Il épouſa *Chriſtophette de la Houdinière*, dont il eut :

1. René, qui ſuit ;
2. Marie, qui épouſa, le 25 Juillet 1540, *Mathurin du Pleſſis d'Argentré ;*
3. Catherine, qui s'eſt mariée à *Jean Baptereau*, Ecuyer ;
4. Et Jacqueline, qui s'eſt mariée à *Valentin le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Pruant.

IX. René de Méaulne, IIe du nom, Seigneur de Roueſſé, de la Houdinière, &c., ſervit dans la Compagnie des 30 Gentilshommes, comme on le voit au Rôle du 16 Août 1562, arrêté à Laval. Il fut Lieutenant pour le Roi en cette Ville, le 21 Janvier 1569, & Chevalier de l'Ordre du Roi le 13 Août 1570. Il épouſa *Hardie de la Roche*, de laquelle vinrent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Annibal, auteur de la branche des Seigneurs de *Villeneuve*, rapportée ci-après ;
3. Antoinette, qui s'eſt mariée, le 29 Décembre 1573, à *Lancelot de la Mattraye ;*
4. Et Anselme, qui s'eſt mariée à *Julien de Guérin*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Bardoulais.

X. Claude de Méaulne, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Roueſſé, &c., l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, fit, le 2 Décembre 1615, le retrait lignager de la Châtellenie de Lancheneil & Seigneurie de la Paroiſſe de Nuillé-ſur-Vicoin, Terre ſortie des Seigneurs *de Mathefelon*. Il épouſa *Louiſe de la Haye de Briſſarthe*, dont vinrent :

1. Urbain, qui ſuit ;
2. Robert, tige de la branche des Seigneurs *des Aulnais*, rapportée ci-après ;
3. Claudine, qui s'eſt mariée à *René de Corneillan*, Ecuyer, Seigneur de Larchant, dont eſt ſortie une fille unique, qui s'eſt mariée à *Urbain de la Jaille*, Seigneur de Genneton & de la Haye ;
4. Simonne, qui s'eſt mariée à *René du Hamel*, Seigneur du Bois-Ferrand ;
5. Louise, Supérieure au Couvent de Patience, à Laval ;
6. Et Elisabeth, Supérieure au Calvaire à Paris.

XI. Urbain de Méaulne, Chavalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur de Roueſſé & des Bains, ſervit au ſiège de la Rochelle en 1626 & fut Grand Maître Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts de France, aux Départemens d'Anjou, Touraine & Maine. Il épouſa *Anne Amelon*, & en eut :

1. Claude, qui ſuit ;
2. François, qui mourut ſans enfans de ſon épouſe *Marie Heuslin ;*
3. Françoise, qui s'eſt mariée à *Jean de Galon*, Baron des Carreaux & de Viré, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ;
4. Renée, qui s'eſt mariée, 1° le 21 Décembre 1649, à *Jacques de Lancrau*, Chevalier, Seigneur de la Saudraye & de la Motte-Boisroyer, dont poſtérité. Voy. LANCRAU ; & 2° le 2 Mai 1664, à *Gabriel de Carion*, Seigneur de l'Eperonnière ;
5. Et Anne, femme de *Jean-Baptiſte du Feu*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & autres lieux.

XII. Claude de Méaulne, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur de Roueſſé, les Bains & la Girardière, acheta la Terre de Montchevrier & la Seigneurie d'Aſtillé de N... de Montecler, qu'il joignit à celle de Lancheneil. Il épouſa, le 28 Mai 1667, *Marie-Julie-Judith le Gallegre*, fille unique de *Julien le Gallegre*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guignardais & de Saint-Léger, près de Nantes, Capitaine de Vaiſſeau, & de *Bonne Guiſchard*. De ce mariage il a eu :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Charles-Jacques, tué au ſiège de Kaiſerſwerth, en 1702 ;
3. Claude, Seigneur du Bourny ;
4. Julien-René, Seigneur de Roueſſé, qui s'eſt marié à *Andrée Coutart*, dont il reſte une fille unique ;
5. Gabrielle-Anne, qui s'eſt mariée à N..... *du Pleſſis-Mongenard*, Seigneur de l'Aune, dont ſont ſortis pluſieurs enfans ;
6. Françoise-Renée, qui s'eſt mariée à *Antoine l'Abbé*, Chevalier, Seigneur de Champagnette, Capitaine de Vaiſſeau, dont eſt

ſortie une fille unique, qui s'eſt mariée à *Pierre-Alexandre Foyal de Donnery*, Chevalier, Seigneur de la Sourdière, près de Blois;

7. & 8. Et deux filles, mortes ſans être mariées.

XIII. Henri de Méaulne, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur du Bois-Guignardais & de Saint-Léger, épouſa, en 1696, *Marguerite de Charbonneau de la Ferté-Eſcueſche*, nièce de N.....*de Charbonneau de la Ferté-Eſcueſche*, Chevalier de Malte, mort Grand Prieur de Champagne, dont vinrent:

1. Henri-François, Marquis de Lancheneil, qui s'eſt marié, en 1733, à Renée-Agnès de Méaulne, fille de Claude-Joseph, Seigneur de Villeneuve, & de Marie-Anne de Méaulne des Aulnais; il mourut ſans enfans en 1744;
2. Charles, mort en 1736, ſans avoir été marié;
3. Et Marie-Henriette, qui s'eſt mariée, le 17 Janvier 1719, à *Joſeph*, Chevalier, Marquis *de Préaux*, &c., Mouſquetaire dans la première Compagnie, dont des enfans. Voy. PRÉAUX, en Touraine. (Par cette alliance la branche de Méaulne, Marquis de *Lancheneil*, eſt actuellement éteinte dans la Maiſon *de Préaux*.)

BRANCHE
des Seigneurs des Aulnais.

XI. Robert de Méaulne, Chevalier, Seigneur des Bains (ſecond fils de Claude, I^er^ du nom, & de *Louiſe de la Haye de Briſſarthe*), épouſa *Anne de Sesboues-Marets*, dont il eut:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Anne, qui s'eſt mariée à *René de Champagné*, Ecuyer, Seigneur de Commer, dont eſt ſorti *Anne de Champagné*.

XII. Charles de Méaulne, Seigneur des Aulnais, épouſa *Marie-Agnès de Graſménil*, Dame du Poirier; il en eut:

1. Marie-Anne, qui s'eſt mariée à Claude-Joseph de Méaulne, Seigneur de Villeneuve;
2. Marie-Claire-Angélique, qui s'eſt mariée à *René de Goué*, Chevalier, Seigneur de la Montre, &c.

BRANCHE
des Seigneurs de Villeneuve.

X. Annibal de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Pontalain (ſecond fils de René, II^e^ du nom, & de *Hardie de la Roche*), épouſa, le 13 Février 1594, *Françoiſe de la Balgoullière des Vaux*, de laquelle il eut:

XI. René de Méaulne, III^e^ du nom, Seigneur de Lizambardière & de Pontalain, qui épouſa *Marie le Maire-de-la-Roche-Jacquelin*. Ses enfans furent:

1. René-Brandelis, qui ſuit;
2. Et René, Seigneur de Pontalain, qui fut père de

Claude, qui s'eſt marié à N..., Comteſſe *de Langourla*; il mourut ſans enfans.

XII. René-Brandelis de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, du Pleſſis & de Saint-Fraimbault, épouſa *Françoiſe du Meſnil*, dont il eut:

1. René-Joseph, qui ſuit;
2. Claude, Commiſſaire d'Artillerie, qui s'eſt marié, à Gravelines, à *Marie de Molant*, de laquelle il a eu pluſieurs enfans, tous morts au ſervice du Roi; il n'en reſte qu'une fille, qui n'eſt point mariée;
3. Jean-Baptiste, Prêtre, Curé de Chaillant;
4. Françoise, qui s'eſt mariée à *Claude de Goué*, Chevalier, Seigneur de Clivoy;
5. Renée, Religieuſe à l'Abbaye du Ronceraye, à Angers;
6. Claude, qui s'eſt mariée à N... *le Conte*, en Normandie;
7. Et Anne-Madeleine, qui n'a point été mariée.

XIII. René-Joseph de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Saint-Fraimbault, le Pleſſis, &c., épouſa 1° *Gillonne le Magron de Courcelles*; & 2° *Madeleine de Thiennes*. Les enfans du premier lit furent:

1. Claude-Joseph, qui ſuit;
2. N... de Méaulne, morte ſans alliance;
3. N... de Méaulne, qui s'eſt mariée à N .... *de la Broiſe*, Seigneur du Domaine.

Et du ſecond lit vinrent:

4. René, auteur de la branche des Seigneurs de *Landeronde*, rapportée ci-après;
5. Et Madeleine, Religieuſe à l'Abbaye du Ronceray, à Angers.

XIV. Claude-Joseph de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, du Pleſſis & du Poirier, épouſa Marie-Anne de Méaulne des Aulnais, Dame du Poirier. Il ne lui reſta de tous ſes enfans que

Renée-Agnès, qui s'eſt mariée, comme on l'a dit plus haut, en 1733, à Henri-François de Méaulne, Marquis de Lancheneil, mort ſans enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de LANDERONDE.

XIV. RENÉ DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur de Landeronde (fils de RENÉ-JOSEPH, & de *Madeleine de Thiennes*, sa seconde femme), a épousé *Marie-Marguerite le Jeune de Bonneveau*, Dame de Landeronde, de laquelle il a eu :

1. RENÉ-BALTHAZAR, qui suit ;
2. N... DE MÉAULNE, rapporté après son aîné ;
3. Et une fille, morte sans alliance.

XV. RENÉ-BALTHAZAR DE MÉAULNE, Chevalier, Seigneur de Landeronde, a servi pendant les guerres de Bohême & d'Italie, dans le Régiment de Lyonnois ; il a épousé, en 1750, N... *de Marbœuf*, dont il a eu des enfans.

XV. N... DE MÉAULNE, Chevalier (frère puîné du précédent), a aussi servi dans le Régiment de Lyonnois. Il s'est marié, en 1756, à N... *de Varice de Marcillé*. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE
des Seigneurs DES FOURNEAUX *& de* LA MÉTAIRIE.

V. YVON DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux (second fils de JEAN, IIe du nom), eut entr'autres enfans :

1. NOEL, dont on ne trouve point la postérité ;
2. Et GIRARD, qui suit.

VI. GIRARD DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux, &c., eut pour fils,

VII. NICOLAS DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux, qui fut père de

VIII. RENÉ DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, lequel, de sa femme, dont on ignore le nom, eut :

IX. JEAN DE MÉAULNE, Ecuyer, qui fut père de

X. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui vivoit en 1668.

Les armes DE MÉAULNE sont : *d'argent, semé de fleurs de lis de sable, à la bande fuselée de gueules, brochante sur le tout.* (M. d'Hozier, Juge d'armes de France, dit qu'il n'y a que *six fleurs de lis en orle de la bande.* Voyez l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. 11.)

* MEAUX, Ville capitale de la Brie Champenoise, avec titre de Vicomté : *Hugues* Ier, Seigneur *d'Oisy*, Châtelain de Cambrai, est le premier Vicomte de *Meaux*, dont on ait connoissance. Il vivoit en 1096 ; — HUGUES III, quatrième Vicomte de *Meaux*, mourut sans postérité en 1189 ; — HILDEGARDE, sœur de HUGUES II & fille de HUGUES Ier, lui succéda ; elle eut de son mariage avec *André*, Sire *de la Ferté-Gaucher*, le bienheureux *Jean*, dit *de Montmirel*, qui fut le sixième Vicomte de *Meaux*, & dont les deux fils, *Jean* II & *Mathieu*, le furent successivement après lui ; — *Marie*, leur sœur, hérita en 1262, & vivoit encore en 1271, avec *Enguerrand*, IIIe du nom, Sire *de Coucy*, son mari, dont le fils, *Enguerrand* IV, mourut le 20 Mars 1311, il fut le dixième Vicomte de *Meaux* ; — *Alix de Coucy*, sa sœur & son héritière, s'allia avec *Arnoul* III, Comte *de Guines*, dont le fils puîné, *Jean de Coucy-Guines*, IIIe du nom, fut le onzième Vicomte de *Meaux*. Il eut pour successeur *Jeanne de Coucy-Guines*, sa fille, qui s'est alliée à *Gaucher de Châtillon*, dont le fils, *Gaucher*, treizième Vicomte de *Meaux*, mourut avant l'an 1337 ; — *Enguerrand de Coucy*, petit-fils de *Jeanne de Coucy-Guines*, obtint alors la Vicomté de *Meaux* & mourut en 1344, laissant pour successeur *Philippe*, son fils, qui mourut en 1350. — Ses deux filles, *Jeanne* & *Eléonore de Coucy*, possédèrent successivement la Vicomté de *Meaux*. *Jeanne*, morte sans postérité, l'avoit portée à son mari *Jean de Châtillon*, fils de *Gaucher* VI, & *Eléonore*, sa sœur, aussi à son mari, *Michel*, Sire *de Ligne*, qui mourut sans postérité. *Robert de Béthune*, VIIIe du nom, succéda alors à sa cousine du chef de sa mère, *Jeanne de Coucy*, sœur de *Philippe*. — *Jeanne de Béthune*, sa fille & héritière, épousa *Robert de Bar*, Comte de Soissons, qui mourut en 1415. — *Jeanne de Bar*, leur fille & héritière, se maria à *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol. — *Pierre*, leur fils, Comte de Saint-Pol & 21e Vicomte de *Meaux*, eut pour successeur *Marie de Luxembourg*, sa fille, qui mourut le 1er Avril 1546, femme en secondes noces de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, dont le quatrième fils, LOUIS DE BOURBON, Cardinal, eut en partage la Vicomté de *Meaux*. — LOUIS DE BOURBON, Ier du nom, Prince de Condé, son neveu, septième fils de CHARLES DE BOURBON, Duc de Vendôme, fut le 24e Vicomte de *Meaux* ; il mourut le 13 Mars 1569.

— Henri de Bourbon, IIe du nom, ſon petit-fils, 26e Vicomte de *Meaux*, vendit en 1627 cette Vicomté à *Maximilien de Béthune*, Ier du nom, Duc de Sully, qui la donna à ſon petit-fils *Philippe*, fils de *François*, Comte d'Orval, lequel la céda dans la ſuite à *Maximilien-François*, Duc de Sully, qui eſt mort le 11 Juin 1662. Sa veuve, *Charlotte Séguier*, demeura uſufruitière de la Vicomté de *Meaux* juſqu'à ſa mort arrivée le 5 Juin 1704. — *Maximilien-Pierre-François*, ſon fils, ne put en jouir; mais le fils de celui-ci, — *Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune*, fut le 30e Vicomte de *Meaux*; il mourut le 24 Décembre 1712, ayant eu pour ſucceſſeur ſon frère, *Maximilien-Henri de Béthune*, qui mourut le 2 Février 1719, ſans laiſſer de poſtérité : alors la Vicomté de *Meaux* fut diſputée par les deux prétendans à la ſucceſſion de *Maximilien-Henri*, & l'affaire n'étoit pas encore décidée en 1749, dit l'auteur du *Dictionnaire des Gaules*, au mot Meaux, tom. VI, d'où cet article eſt extrait.)

MEAUX, ancienne Maiſon de la Brie, qui portoit d'abord pour armes : *de ſable à une jumelle d'argent*; mais elles ſont aujourd'hui *d'argent, à 5 couronnes d'épines de ſable*, 2, 2 & 1, en mémoire de ce que le chef de cette Maiſon, étant avec Saint Louis dans la Paleſtine, apporta en France, par ordre de ce Prince, la Couronne d'épines de N. S. en 1248, laquelle fut dépoſée dans la Sainte-Chapelle de Paris, où elle eſt depuis ce tems. — La branche aînée de cette Famille ſubſiſtoit au commencement de ce ſiècle dans deux frères, leſquels, après avoir ſervi longtems ſe ſont retirés à cauſe de leurs incommodités & du peu de bien qu'ils avoient.

Cette Maiſon a donné un Chevalier de Malte, Commandeur de Villedieu, en Normandie, dans Jean de Meaux, qui mourut en 1636, & un Grand Prieur de France. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*.)

MECFLET, Famille noble & ancienne de Normandie : ſuivant une *Notice envoyée*,

I. Robert de Mecflet, Ecuyer, Seigneur d'Aſſeville, épouſa *Marie de la Pallu*; il en eut :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Catherine, qui s'eſt mariée, par contrat du 13 Janvier 1628, à *Charles de Heudey*, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, &c., dont des enfans. Voy. HEUDEY ou HEUDÉ.

II. Guillaume de Mecflet, Ecuyer, épouſa *Anne de Vieux*, dont vint :

III. Jacques de Mecflet, Ier du nom, Ecuyer, qui s'eſt marié à *Marie Cœurdoux*. Il en eut :

IV. Jacques de Mecflet, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Ruette, qui épouſa *Jeanne de la Foſſe*, dont vint :

V. Jean-Jacques de Mecflet, Ecuyer, Sieur de la Ruette, baptiſé le 17 Février 1724, lequel eut pour parrain Jean-Baptiste de Mecflet, Ecuyer, Seigneur d'Aſſeville. Il épouſa par diſpenſe ſa couſine, *Marie-Charlotte de Heudey de Pommainville*, morte le 14 Février 1757, âgée de 47 ans, fille d'*Etienne de Heudey*, Chevalier, Seigneur de Pommainville, & de *Charlotte du Four*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Jacques-Charles, né le 22 Février 1748, qui eſt à préſent au ſervice;
2. Michel-Jean-Charles, né le 29 Septembre 1751;
3. Et Marie-Jacqueline-Charlotte, née le 9 Octobre 1744, qui eſt veuve d'*Auguſtin du Meſnil*, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain.

Catherine de Mecflet de la Ruette, veuve d'*Henri-Georges des Bordages*, Ecuyer, mourut le 16 Janvier 1763, âgée de 80 ans.

D'une autre branche eſt Jean-Baptiste de Mecflet, Ecuyer, Seigneur d'Aſſeville, âgé de 48 ans, en 1774 (fils de Guillaume-François de Mecflet, Ecuyer, Seigneur d'Aſſeville, & de *Marguerite Onfroy*), qui a épouſé, le 2 Août 1729, *Anne Vannier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Soiſe*, âgée de 24 ans.

Une troiſième branche de cette Famille ſubſiſte dans François-Barnabé de Mecflet, Ecuyer, Sieur de Plainemare (fils de N..... de Mecflet, Ecuyer, & de *Marie-Françoiſe-Eliſabeth de Pellevé*), lequel a épouſé, le 7 Mai 1753, *Louiſe-Angélique Chauvin*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne le Débotté*, dont il eut :

Louise-Françoise, baptiſée le 6 Août 1754.

François-Barnabé de Mecflet a pour frère Augustin-François de Mecflet, Ecuyer, qui a été préſent à ſon mariage. (Nous ignorons les armes de cette Famille.)

MECKLENBOURG (de), Maiſon l'une

des plus anciennes de l'Allemagne. On fait qu'elle deſcend des anciens Rois Goths & Vandales, qui ont autrefois épouvanté les Aigles Romaines & les ont fait fuir de quelques Provinces de l'Empire. Pluſieurs de ces Peuples ſe ſont établis dans les Gaules, l'Italie & l'Eſpagne. Quoique la Maiſon DE MECKLENBOURG ſoit ancienne, il ne faut pas s'imaginer que la tête de *Bucéphale* qu'ils portent dans leurs armes, ſoit une preuve qu'ils deſcendent de quelqu'un des Généraux d'ALEXANDRE *le Grand* : ces origines fabuleuſes font tort aux anciennes & illuſtres Maiſons. Ce qu'on peut dire de celle DE MECKLENBOURG, c'eſt qu'elle date de Royauté & qu'elle ſe ſoutient toujours avec dignité. Ces Princes n'ont été admis, comme Etat de l'Empire, que par l'Empereur CHARLES IV, au milieu du XIV^e^ ſiècle.

PRIBISLAV, II^e^ du nom, fils de NICLOT, Roi des Obotrites, perdit le titre de Roi & une partie de ſes Etats en 1166. Il ſe fit Chrétien, & bâtit la ville de *Mecklenbourg*, dont la poſtérité a pris le nom. Il mourut le 1^er^ Octobre 1178. Le Domaine de ſa Maiſon fut borné au pays de Mecklenbourg, avec titre de *Principauté*, en 1163. Il fut érigé en *Duché* immédiat de l'Empire en 1349. Le Luthéraniſme y fut introduit par le Duc JEAN-ALBERT, 1^er^ du nom.

CHRISTIAN-LOUIS, Duc DE MECKLENBOURG & de Guſtrow, Comte de Schwerin, Seigneur de Roſtock & autres Terres, né le 15 Mai 1683, fut fait d'abord Adminiſtrateur ou Régent du Duché par Décret Impérial en 1735. Il en eſt devenu poſſeſſeur par le décès du Duc CHARLES-LÉOPOLD, ſon frère aîné, en Décembre 1747, & eſt mort le 30 Mai 1756. Il avoit épouſé, le 13 Novembre 1714, GUSTAVE-CAROLINE, née le 12 Juillet 1694, morte le 22 Avril 1748, ſœur de feu ADOLPHE-FRÉDÉRIC, né Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ, cadet de la Maiſon. De ce mariage ſont iſſus :

1. FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
2. LOUIS, rapporté après ſon aîné ;
3. ULRIQUE-SOPHIE, née le 2 Juillet 1723, Abbeſſe de Rhunen, en 1728 ;
4. Et LOUISE-AMÉLIE, née le 10 Février 1730. Chanoineſſe à Hervorden.

FRÉDÉRIC, Duc DE MECKLENBOURG, Prince de Schwerin, de Ratzebourg, Seigneur de Grabow, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, né le 9 Décembre 1717, à épouſé, le 1^er^ Mars 1746, *Louiſe-Frédérique*, née le 23 Février 1722, reçue Chanoineſſe à Hervorden le 3 Février 1735, fille unique du Prince *Frédéric-Louis*, mort Prince héréditaire *de Wurtemberg-Stuttgard*. Il n'y a point eu d'enfans de ce mariage.

LOUIS, appelé *Prince* DE MECKLENBOURG, né le 6 Août 1725 (frère du précédent), a épouſé, le 25 Avril 1755, *Charlotte-Sophie de Saxe*, née le 24 Septembre 1731, fille de *François-Joſias de Saxe-Cobourg-Saalfeld*, dont il eut :

1. Le Prince FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et la Princeſſe SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, née le 24 Août 1758, qui a épouſé, le 11 Octobre 1774, *Frédéric de Danemark*, né le 11 Octobre 1753, Chevalier de l'Eléphant & Coadjuteur de l'Evêché de Lubeck.

Le prince FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Duc DE MECKLENBOURG-SCHWERIN, né le 10 Décembre 1756, a épouſé, le 1^er^ Juin 1775, *Louiſe*, fille de feu Prince *Jean-Auguſte de Saxe-Gotha-Roda*, née le 11 Mars 1756, dont il a eu :

FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 13 Juin 1778.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, II^e^ du nom (ſixième fils d'ADOLPHE-FRÉDÉRIC, 1^er^ Duc DE MECKLENBOURG), eſt auteur de la branche de *Strélitz* ; il mourut le 12 Mai 1708, & a laiſſé pour enfans :

1. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, qui ſuit ;
2. CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, rapporté après ſon aîné ;
3. Et GUSTAVE-CAROLINE, née le 12 Juillet 1694, qui s'eſt mariée à CHRISTIAN-LOUIS, Duc DE MECKLENBOURG-SCHWERIN, mentionné ci-devant.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, III^e^ du nom, Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ, né le 7 Juin 1686, épouſa, le 11 Avril 1709, *Dorothée-Sophie de Holſtein-Ploen* (fille de *Jean-Adolphe*, Duc *de Holſtein-Ploen*, & de *Dorothée-Sophie de Brunſwick-Wolfenbuttel*), née le 4 Décembre 1692, morte veuve le 29 Avril 1765, ayant eu :

1. MARIE-SOPHIE, née le 4 Mai 1710 Abbeſſe de Rhunen en 1719, morte le 22 Février 1728 ;
2. Et MADELEINE-CHRISTINE, née le 21 Juillet 1711, morte le 27 Janvier 1713.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ (frère du précédent), né le 23 Février 1708, a épouſé, le 5 Février 1735, *Albertine-Eliſabeth*, fille d'*Erneſt-*

Frédéric de Saxe-Hildburghauſen, dont vinrent:

1. Le Duc Adolphe-Frédéric IV, né le 5 Mai 1738, qui règne depuis le 11 Décembre 1751;
2. Charles-Louis-Frédéric, qui ſuit;
3. Ernest-Gottlob-Albert, né le 22 Août 1742, Lieutenant Général au ſervice de Hanovre, Gouverneur de Lunebourg & de Zelle, eſt Grand Maître du Roi de la Grande-Bretagne, Electeur de Hanovre; il eſt marié & a eu un fils, né à Hanovre en Avril 1773, dit *la Gazette de France* de ladite année, nº 36, article de Londres;
4. Georges-Auguste, né le 19 Août 1748, Colonel au ſervice de l'Impératrice-Reine;
5. Christiane-Sophie-Albertine, née le 6 Décembre 1735;
6. Et Sophie-Charlotte, née le 16 Mai 1744, qui s'eſt mariée, le 8 Septembre 1761, à Georges-Guillaume-Frédéric de Brunswick, né le 4 Juin 1738, Roi d'Angleterre, le 26 Octobre 1760, ſous le nom de Georges III, & Electeur de Hanovre, duquel elle a eu poſtérité. Voy. ANGLETERRE.

Charles-Louis-Frédéric, Duc de Mecklenbourg-Strélitz, né le 10 Octobre 1741, Général-Major au ſervice de Hanovre, Gouverneur de Lunebourg, Lieutenant Général du Roi de la Grande-Bretagne, a épouſé, le 8 Septembre 1768, *Frédérique-Caroline-Louiſe*, née le 20 Août 1752, fille de *Georges-Guillaume de Heſſe-Darmſtadt*, & de *Marie-Louiſe-Albertine de Leiningen-Dachſbourg*. Il en a eu:

1. Georges-Charles-Frédéric, né le 4 Mars 1772;
2. Georges-Frédéric-Charles-Joseph, né le 27 Août 1779;
3. Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique, née le 17 Novembre 1769;
4. Thérèse-Mathilde-Amélie, née le 5 Avril 1773;
5. Louise-Auguste, née le 10 Mars 1776;
6. Et Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine, née le 2 Mars 1778.

La branche aînée de cette Maiſon a fini au Duc Christian-Louis de Mecklenbourg, mort à la Haye le 21 Juin 1692, âgé de 69 ans, ſans laiſſer d'enfans.

Les Ducs de *Guſtrow*, autre branche de cette Maiſon, ſont éteints. (Voy. Imhoff, *Not. imp.*, & Moréri, édit. de 1759.)

* MÉDAVY, ou MÉDAVI, Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèſe de Sées, dont les anciens Seigneurs avoient aumôné le patronage de la Cure aux Moines de Saint-Evroult, qui depuis fut confirmé par une Charte du Roi d'Angleterre, de l'an 1128. — *Agathe*, fille de *Payen de Médavy*, & veuve de *Foulques d'Aunou*, reconnut auſſi en 1337 aux aſſiſes d'Argentan, les diverſes donations qui avoient été faites à l'occaſion de ce patronage. En 1393, il ſe fit encore une Enquête pour ſavoir à qui il appartenoit. La nomination par le Seigneur ayant eu lieu en 1574, les ſucceſſeurs en ſont demeurés en paiſible poſſeſſion. La Terre de *Médavy* avoit donné le nom à une Maiſon noble, éteinte. — Orderic Vital, nomme *Hugues*, Seigneur *de Médavy*, parmi les principaux Vaſſaux de Roger de Montgomméry, IIe du nom. — Dans le XIIIe ſiècle, *Agathe de Médavy* porta cette Terre dans la Maiſon *d'Aunou-le-Faucon*; elle fut enſuite poſſédée par la Maiſon *de Merle*, & depuis par *Marie de Larconneur* (fille de *Guillaume de Larconneur*, Seigneur de *Médavy*, Gouverneur d'Argentan), laquelle épouſa *Jean de Rouxel*, Seigneur du Pleſſis-Morvant: ſes deſcendans qui ont joint le nom *de Médavy* à celui *de Rouxel*, ont poſſédé cette Terre juſqu'en 1729. — Suivant une Notice envoyée, le Comté de *Médavy* eſt aujourd'hui poſſédé par M. *Thiroux de Mont-Regard*, Intendant des Poſtes, par acquiſition de M. le Duc *de Tallard*, qui l'avoit acquis de la direction de la ſucceſſion de M. *de Rouxel de Grancey*. Voy. ROUXEL-MÉDAVY.

MEDDES, ou MEDE, Famille établie en Normandie, Election de Verneuil, & dont les armes ſont: *d'azur, à la barre d'argent, accompagnée en chef de 2 étoiles du même, poſées en pal, & en pointe d'un lion auſſi d'argent.*

MEDEUC (le), en Bretagne, Reſſort de Leſneven: Famille noble qui remonte à François le Medeuc, vivant en 1444.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Juillet 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, Pierre le Medeuc, Seigneur de Lisle, fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes: *d'azur, à 3 faſces ondées d'or, accompagnées de 3 annelets du même.*

MÉDICIS, Maiſon de Florence, conſidé-

rable dans ces derniers ſiècles, par ſon élévation & par ſes alliances. Elle a donné deux Reines de France, des Papes, des Cardinaux & des Grands-Ducs de Toſcane : Elle a fini à JEAN-GASTON DE MÉDICIS, né en 1671, qui mourut en ſon Palais, à Florence, le 9 Juillet 1737, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne-Marie-Françoiſe de Saxe-Lauenbourg*, ſon épouſe.

Il y a une Maiſon originaire de Milan du nom de MÉDICIS, MEDICI ou MEDIQUIN, que COSME Ier, Grand-Duc de Toſcane, reconnut pour être ſortie d'une même ſouche que lui ; mais il y en a qui veulent que les MÉDICIS de Milan aient eu pour tige CLARISSIME DE MÉDICIS, dernier fils de PHILIPPE DE MÉDICIS, duquel toute la Maiſon de Florence eſt deſcendue.

Les armes de la Maiſon DE MÉDICIS ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 5 tourteaux de gueules, 2, 2 & 1, ſurmontés d'un tourteau chargé de l'écu* DE FRANCE ; *aux 2 & 3 contr'écartelé, aux 1 & 4 ſemé* DE FRANCE, *à la tour d'argent, brochante ſur le tout ; aux 2 & 3 d'or, au gonfanon de gueules, frangé de ſinople*, qui eſt D'AUVERGNE ; & ſur le tout de ces quartiers : *aux 2 & 3 d'or, à 3 tourteaux de gueules*, qui eſt DE BOULOGNE. (Pour un plus long détail voy. Moréri.)

MEDINA-CELI, branche bâtarde de la grande Maiſon *de Foix*, qui a pour auteur BERNARD DE FOIX (fils naturel de GASTON-PHŒBUS, IIIe du nom), Comte DE FOIX, lequel paſſa en Eſpagne en 1367, où il établit ſa demeure, & s'acquit par ſa valeur la dignité de Comte de *Medina-Celi*. Il épouſa *Eliſabeth de la Cerda*, Dame de *Medina-Celi* & du Port de Sainte-Marie, dont vint : GASTON DE LA CERDA, Ier du nom, Comte de *Medina-Celi*, qui aſſiſta au Couronnement d'HENRI III, Roi de Caſtille, en 1392. Son père portoit : *d'or, à 2 vaches de gueules, accornées, accollées & clarinées d'azur ;* & lui portoit : *écartelé, aux 1 & 4 parti* DE CASTILLE & DE LÉON ; & *aux 2 & 3* DE FRANCE. — LOUIS DE LA CERDA, IIe du nom, un de ſes deſcendans, fut créé premier Duc de *Medina-Celi* en 1491, par le Roi FERDINAND & la Reine ELISABETH. (Cette Maiſon eſt illuſtre en Eſpagne.) LOUIS-FRANÇOIS DE LA CERDA, Duc de *Medina-Celi* (qui n'eut qu'une fille, morte en bas âge), fut Général des Côtes d'Andalouſie en 1682, Gouverneur des Galères de Naples en 1684, Ambaſſadeur à Rome en 1686, Vice-Roi de Naples depuis 1692 juſqu'en 1696, premier Miniſtre d'Etat en 1709 & Gouverneur du Prince des Aſturies ; il mourut à Pampelune, priſonnier, après avoir été accuſé d'avoir conſpiré contre l'Etat. — Les Comtes de *Medina-Celi* ſont ſortis des Seigneurs de *la Tour-Quarrée*, par *Jean de la Cerda* (ſecond fils de *Louis de la Cerda*, Ier du nom, Comte de *Medina-Celi*), qui eut d'une concubine entr'autres enfans : *Antoine de la Cerda*, Seigneur de la Tour-Quarrée, dont la poſtérité a formé cinq degrés. *Antoine de la Cerda*, IIIe du nom, qui vivoit en 1310 & qui hérita des biens de ſon père & de ſon oncle, *Jean de la Cerda*, Chanoine de Tolède, eut cinq enfans : trois fils & deux filles. (Voy. l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. III, p. 351 & ſuiv.)

MÉDINE, en Normandie : Famille originaire d'Eſpagne, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Avril 1669. — PIERRE DE MÉDINE fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen en 1543.

Les armes : *écartelé en ſautoir, au 1 d'azur à la fleur de lis d'or ; aux 2 & 3 d'argent, à 2 lions de ſable, armés & lampaſſés de gueules, celui du ſecond contourné ; & au 4 d'argent, à l'arbre terraſſé de ſinople ; à un écureuil de gueules, paſſant au pied de l'arbre.*

* MEERBEKE, Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 11 Janvier 1687, en faveur de *Jean-Baptiſte Chryſtyn*, Chevalier, Surintendant de la Juſtice militaire, qui acquit les Vicomtés de Tervueren & de Duysbourg, dont il eut permiſſion de prendre l'ancien titre, par Lettres du 5 Avril 1690. Il mourut Chancelier de Brabant.

Cette Terre eſt paſſée, vers le commencement de ce ſiècle, dans la Maiſon *de Plotho d'Ingelmunſter*, par le mariage de *Marie-Iſabelle-Gaſparde van Cauteren*, Baronne de *Meerbeke*, avec *Gebhard-François*, Baron *de Plotho*, du Saint-Empire, &c.

MEFFREY ou MEFFRAY DE CÉSARGES, en Dauphiné : on ignore le tems & le lieu de l'origine de cette ancienne Maiſon. On voit dans un acte d'accommodement entre Siboud de Beauvoir & le Monaſtère de Saint-

André-le-Bas, de Vienne, qu'un FLORIMOND DE MEFFREY, témoin audit acte, y eſt qualifié de *noble Damoiſeau*. (Cette tranſaction eſt de 1246.) — En 1334, ARTHAUD DE MEFFREY fut un des Ambaſſadeurs du Roi LOUIS DE TARENTE, & de la Reine JEANNE, Comteſſe de Provence, à l'Empereur CHARLES IV.

I. Dans le plus ancien Regiſtre de la Chambre des Comptes de Dauphiné, intitulé : *Primus liber reviſionum focorum*, on trouve que JEAN DE MEFFREY, en 1423, y eſt qualifié *Chevalier* & mis au rang des anciens Nobles, & ſucceſſivement dans celles de 1457 & 1458. Il épouſa *Jeanne de Loras* en 1436, dont il eut : ARTHAUD, qui ſuit, & FLORIMOND. JEAN fit des ſubſtitutions qui occaſionnèrent un procès, ſur lequel intervint Arrêt l'an 1494. (Tous les MEFFREY, mentionnés audit Arrêt, y ſont qualifiés *nobles*.)

II. ARTHAUD DE MEFFREY (fils dudit JEAN), épouſa *Suſanne de Clermont*, dont naquit :

III. JEAN DE MEFFREY, IIe du nom, qui fut Capitaine de 100 hommes d'armes; il eut de *Jeanne de Rivoire du Palais*, ſa femme,

IV. ETIENNE DE MEFFREY, qui épouſa, l'an 1552, *Barbe de Céſarges*, d'une des plus anciennes Maiſons du Dauphiné. Il en eut :

V. ANTOINE DE MEFFREY, qui fut héritier d'*Antoine de Céſarges*, ſon oncle, l'an 1563, à la charge de prendre le nom & les armes de *Céſarges*. C'eſt depuis cette époque que cette Maiſon eſt connue ſous le nom de *Céſarges* & qu'elle porte les deux noms indifféremment. Cet ANTOINE épouſa, l'an 1585, *Claude de Loras*; il ſervit avec diſtinction ſous HENRI IV, & fut mandé par Lettres de ce Prince. Il eut de ſon mariage :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et LOUIS, Major du Régiment de Leſdiguières, qui fut tué le 11 Novembre 1639, en gagnant un retranchement hors de la Citadelle de Turin.

VI. JACQUES DE MEFFREY DE CÉSARGES ſervit, ainſi que LOUIS, ſon frère, avec honneur dans les troubles de cette Province & dans différentes guerres étrangères. Il épouſa *Catherine de Neyrieu* (d'une très-ancienne Maiſon en Dauphiné), dont il eut :

VII. FLORIMOND DE MEFFREY DE CÉSARGES, qui s'eſt marié, l'an 1668, à *Iſabeau de Gumin de Hautefort* (Maiſon ancienne, qui s'eſt éteinte dans celle DE MEFFREY. De ce mariage naquit :

VIII. FRANÇOIS DE MEFFREY DE CÉSARGES, qui fut Capitaine au Régiment de Thouï. Il épouſa, l'an 1705, *Françoiſe-Marie de Malyvert de Conflans* (d'une Maiſon qui, depuis pluſieurs ſiècles, a donné des ſujets à tous les Chapitres nobles). De ce mariage ſont iſſus :

1. HYACINTHE-EUGÈNE, qui ſuit ;
2. & 3. FLORIMOND & HENRI, qui ont fait leurs preuves dans les Chapitres de Saint-Chef & de Saint-Pierre de Vienne ;

Et pluſieurs filles : l'aînée a épouſé *Jean-Baptiſte*, Comte *de Mercy* (d'une Maiſon diſtinguée en Allemagne), & les autres ont été reçues dans des Monaſtères, où l'on fait des preuves.

IX. HYACINTHE-EUGÈNE DE MEFFREY, Marquis de Céſarges, a épouſé *Françoiſe-Marguerite de Tarnezieu* (d'une ancienne Maiſon du Dauphiné, éteinte dans ſa perſonne, & dont la nobleſſe eſt connue par la preuve de ſon oncle, *Gaſpard de Tarnezieu*, au Chapitre de Saint-Pierre de Vienne.) De ce mariage ſont nés :

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et JOSEPH-FLORIMOND, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne & Vicaire Général du Diocèſe de Fréjus.

X. FRANÇOIS-JOSEPH DE MEFFREY DE CÉSARGES, ancien Officier de Dragons, a épouſé, en 1767, *Jeanne-Thérèſe de Leyſſin*, nièce de *Pierre-Louis de Leyſſin*, Archevêque & Prince d'Embrun.

Il y a une branche de cette Maiſon, qui s'eſt établie depuis longtems en Piémont, laquelle a toujours occupé les places les plus diſtinguées à la Cour de Turin.

(Cette Maiſon a fait des preuves dans tous les tems ; il y a plus de 200 ans, que, lors de la ſécularisation de Saint-Chef, on trouve des MEFFREY qui s'étoient fait recevoir dans ce Monaſtère, dans lequel on exigeoit des preuves conſidérables.)

Les armes : *parti, au 1 de gueules, au griffon volant d'or ; & au 2 de gueules, à la faſce d'or, chargée de 3 fautoirs de ſable.*

MÉGRET, MESGRET ou MEIGRET, Famille dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* de Juillet 1734, p. 1687.

FRANÇOIS-NICOLAS MEGRET, Seigneur de Paſſy, d'Etigny & autres lieux, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand Audiencier de France en 1725, auparavant Général des Fi-

nances en Auvergne, mort ſubitement, le 30 Juillet 1734, âgé d'environ 61 ans, laiſſa de *Marguerite de Beaucouſin*, ſon épouſe,

1. Jean-Nicolas, Seigneur de Serilly, ſucceſſivement Avocat du Roi au Châtelet de Paris, Avocat Général en la Cour des Aides en 1726 & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1732, Intendant de Franche-Comté en 1744 & d'Alſace en 1750, lequel mourut en Octobre 1762, ſans laiſſer de poſtérité. Il avoit épouſé, le 21 Février 1726, *Louiſe-Françoiſe Joly de Fleury*, fille aînée de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Grigny, &c., Procureur Général du Parlement de Paris, & de *Marie-Françoiſe le Maiſtre*;
2. N.... Mégret de Fouquières, Receveur Général des Finances en Auvergne depuis 1725;
3. N.... Mégret d'Etigny;
4. Marguerite-Françoise, morte à l'âge de 16 ans, au mois de Juin 1720, laquelle s'étoit mariée avec *Jean Paris de Montmartel*, alors Secrétaire du Roi & Tréſorier Général des Ponts & Chauſſées de France, & depuis Garde du Tréſor Royal;
5. Marie, qui s'eſt alliée, le 29 Avril 1726, avec *Claude Pellot*, Comte de Trévières, Seigneur des Grand & Petit-Deffends, le Port-David, Saillancourt, &c., Conſeiller au Parlement de Paris; morte le 28 Juillet 1733, âgée de 27 ans;
6. Et Marguerite-Elisabeth[1], qui a épouſé, le 12 Décembre 1735, *Charles-Théophile de Béſiade*, Chevalier, Marquis d'Avaray, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Anvers le 29 Mai 1746, ayant eu poſtérité. Voy. BÉSIADE d'AVARAY.

Les armes : *d'azur, à 3 beſans d'argent : au chef d'or, chargé d'une tête de lion, arrachée de gueules.*

MEHÉE, Famille noble d'Angoumois, dont étoit Elisabeth Mehée d'Anqueville, née le 6 Février 1685 (fille de Meſſire René Mehée, Chevalier, Seigneur d'Anqueville, & d'*Anne le Meunier*), laquelle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1694, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de Louis Mehée, Seigneur d'Etray, qui vivoit en 1450, & étoit ſon ſeptième aïeul.

Les armes : *de gueules, à 3 aigles d'argent, becquées & membrées de ſable.*

MEHEGAN (de), originaire d'Irlande. Jacques de Mehegan, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Commandant pour le Roi dans une partie des Cévennes, avoit épouſé *Eliſabeth Ruſſell* (de la même Maiſon que le Duc *de Bedford*), dont il a eu :

1. Jacques-Antoine-Thadée, qui ſuit;
2. Guillaume-Alexandre, Penſionnaire du Roi, qui s'eſt mariée le 8 Janvier 1763, à *Thérèſe-Charlotte Boitel*;
3. Et Catherine-Elisabeth.

Jacques-Antoine-Thadée de Mehegan, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, Chevalier & Penſionnaire de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis eſt Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de ſon nom.

Les armes : *d'or, à 3 bandes de ſinople; au chef d'azur, chargée de 3 beſans d'argent.*

MÉHÉRENC ou MÉHÉRENT, Famille noble, originaire de Normandie, Election de Bayeux, dont une branche s'eſt établie en Bretagne, Diocèſe de Saint-Brieuc, au Château du Bois-de-la-Salle, ſous le nom de Méhérenc de Saint-Pierre. La Roque, en parlant des Familles de cette Province, qui ont changé leur nom en retenant le blaſon de leurs prédéceſſeurs, dit que celle de Meharenc, comme on l'écrivoit anciennement, avoit porté le nom de Bouchard; ceci eſt juſtifié par deux aveux rendus à la Chambre des Comptes : le premier, par Raoul Bouchard, dit Méhérenc & ſa femme, du fief de Landes, ſitué dans la paroiſſe de Trévières, Diocèſe de Bayeux, en date du 5 Avril 1372; & le ſecond aveu eſt du 6 deſdits mois & an, par Henri Bouchard de Méhérenc pour le fief de *Méharenc*, auſſi ſitué en la paroiſſe de Trévières. — On voit, dans la recherche des Nobles faite par Raymond de Montfaut, que

I. Guillaume de Méhérenc paſſa à la Réformation de Normandie en 1463, ſous la Sergenterie de Cériſy, Diocèſe de Bayeux. Il avoit épouſé *Marguerite de la Haye*, dont il eut :

1. 2. & 3. Renaud, Richard & Philippe, qui ſuit.

Ces trois enfans partagèrent la ſucceſſion de leur père le 11 Juin 1485 : ce partage eſt rapporté dans les preuves que fit Nicolas de Méhérenc (mentionné plus loin), pour être reçu Chevalier de Malte.

II. Philippe de Héhérenc (troiſième fils de Guillaume), Ecuyer, Sieur de Flottemanville, épouſa *Jeanne Beſnard*, fille de feu

Alain Beſnard, Ecuyer, Seigneur de l'Emy & de Maiſon : ce qui eſt prouvé par une information ſoutenue des titres les plus authentiques ; paſſa un contrat d'acquêt le 8 Mai 1504, & différens actes où il eſt rapporté comme père de :

1. Jehan, qui ſuit ;
2. Et Anne, qui s'eſt mariée, 1° à *Guillaume de Montſiquet*, Ecuyer, Seigneur de la Ceriſaie ; & 2° à *Pierre Vaillant*, Seigneur de Lignerolles.

III. Jehan de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, épouſa *Catherine Cheron*, dont il eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Louis, tige de la branche de *Méhérenc-Saint-Chriſtophe*, rapportée ci-après ;
3. & 4. Vigor & Robert.

Ces quatre frères partagèrent entr'eux, le 30 Janvier 1541, la ſucceſſion de leurs père & mère.

5. Et Susanne, qui s'eſt mariée, par contrat du 8 Juin 1551, avec *Pierre le Maſſer*. (Ses frères ſouſcrivirent à ſon contrat de mariage.)

IV. Nicolas de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, paſſa deux actes les 20 Avril 1551 & 18 Septembre 1552, avec Anne de Méhérenc, ſa tante, par leſquels celle-ci lui vendit & céda la dot qu'elle avoit eue en mariage. Il épouſa *Marguerite d'Eſcageul*, & laiſſa ſes enfans en bas âge, ſavoir :

Jean, qui ſuit ;

Et cinq filles, ſous la tutelle de ſa veuve, laquelle ſe remaria, le 21 Février 1556, avec *François de Garſalles*, Ecuyer.

V. Jean de Méhérenc, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, tranſigea, le 19 Mai 1581, avec Marguerite, une de ſes ſœurs, qui s'étoit mariée à *Jacques du Queſnoy*, Sieur de Landon, & le 1er Mai 1587, avec *François de Garſalles*, ſon beau-père, au ſujet du Douaire de ſa mère. Jean épouſa *Barbe de Marguerye*, qui, devenue veuve, ſe remaria à *Jean Martin*, Sieur de la Martinière. Après la mort de ſon premier mari, elle fit procéder à la tutelle de ſes enfans mineurs, & *Jean d'Aigneaux*, Ecuyer, Sieur de la Couture, qui avoit épouſé une des ſœurs de Jean de Méhérenc, fut nommé, comme oncle, le 5 Juillet 1590, tuteur de ſes enfans mineurs, ſavoir :

1. Jean, qui s'eſt marié & eſt père de trois filles ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Et François.

VI. Pierre de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre (tige de la branche établie en Bretagne), fit acquiſition de la Terre de Cunfiou, ſituée dans la paroiſſe de Plouay, Evêché de Vannes, le 26 Mars 1641. Il avoit épouſé, le 5 Juillet 1628, Dame *Jeanne du Fau*, veuve de *Jean d'Eſpinay*, Seigneur de la Marche, dont pour fils unique,

VII. Gabriel de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre, né le 5 Juin 1629, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui aſſiſta aux Etats tenus en 1655 & en 1657, & fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat, le 25 Avril 1669 ; il demeuroit alors dans la Généralité de Paris. Il avoit épouſé, le 20 Juin 1659, N..... *de Tiercelin de Broſſes*, fille de *Geoffroy de Tiercelin de Broſſes*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il laiſſa ſa femme veuve avec trois enfans, dont elle fut tutrice. L'aîné fut

VIII. Michel-Henri de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre, né à Paris en la paroiſſe Saint-Benoît le 15 Août 1660, comme il paroît par un acte de tutelle du 2 Août 1677, & fut émancipé le 16 Avril 1687. Il épouſa, par contrat du 9 Juillet 1701, *Thérèſe le Chaponnier*, dont il eut :

1. Jean-Michel-Auguste, qui ſuit ;
2. Et Henri-Joseph, né le 22 Novembre 1717.

L'un & l'autre furent maintenus par Arrêt du 30 Juin 1762, comme iſſus de *noble & ancienne extraction* & agrégés au Corps de la Nobleſſe de Bretagne, en conſéquence de la maintenue de nobleſſe, de 1467, d'après la recherche de Montfaut & l'Arrêt du Conſeil d'Etat du 25 Avril 1669, en faveur de Gabriel de Méhérenc, leur aïeul.

IX. Jean-Michel-Auguste de Méhérenc, né le 25 Décembre 1708, a eu ſéance & voix délibérative aux Etats de la Province dans l'Ordre de la Nobleſſe & même la penſion des *Petits Vieux*, depuis la tenue de 1758. Il a eu de ſon mariage, entr'autres enfans :

X. Jean-Henri-Rolland de Méhérenc, Page de la Petite Ecurie, ſuivant le certificat de Juge d'Armes de France, du 22 Juillet 1754.

BRANCHE

de Méhérenc-Saint-Christophe.

IV. Louis de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Familly (ſecond fils de Jean, & de *Catherine*

Cheron), épouſa *Marguerite du Bur* en 1540 ; il en eut :

V. Thomas de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Familly, qui s'eſt marié, en 1573, à *Anne Senot*, dont ſortit :

VI. Jean de Méhérenc, Ecuyer, qui épouſa, en 1626, *Jeanne du Bur*, Dame de Saint-Chriſtophe, de laquelle vint entr'autres enfans :

VII. Nicolas de Méhérenc, né le 9 Octobre 1636, qui fit ſes preuves en 1651, pour être reçu Chevalier de Malte, ſuivant la Commiſſion décernée à Paris, le 21 Novembre 1650. Il remonta ſa filiation à Philippe de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Flottemanville (troiſième fils de Guillaume), qui avoit épouſé *Jeanne Beſnard*.

Méhérenc de Saint-Pierre porte pour armes : *d'argent, au chef d'azur*. (Quelques branches de cette Famille ajoutent à ces armes *une bordure de gueules*.)

* MÉHEUDIN, en Normandie : Fief qui relève de l'Évêché de Sées, à cauſe de la Baronnie de Fleury. Il avoit donné le nom à une Maiſon illuſtre, connue dès le XI^e^ ſiècle & dont les armes étoient : *d'hermine, au chevron de gueules, chargé de 3 molettes d'or* (*l'Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt* en fait mention.) Ce Fief paſſa enſuite ſucceſſivement dans les Maiſons de *le Pellerin, de la Pallu, de Saint-Gilles* & *de Vauquelin*. La Cure de *Méheudin* eſt à la nomination du Chapitre de l'Égliſe de Sées, par conceſſion de Jean I^er^, Evêque de Sées, qui mourut en 1143.

* MÉHUN-ſur-YÈVRE, Ville en Berry, qui a longtems appartenu à des Seigneurs de ſon nom, & qui entra dans la Maiſon *de Courtenay*, par le mariage de *Mahaut de Méhun*, avec *Robert de Courtenay*, I^er^ du nom, Seigneur de Champignelles, &c., Boutillier de France. Voy. COURTENAY. De cette Maiſon, elle paſſa dans celle *d'Artois*, par l'alliance d'*Amicie de Courtenay*, avec *Robert*, II^e^ du nom, Comte *d'Artois*, l'an 1262. Elle fut enfin réunie au Domaine de la Couronne, par confiſcation ſur *Robert d'Artois*, III^e^ du nom, petit-fils du précédent. Il y a pluſieurs Châteaux conſidérables & Terres titrées & qualifiées, qui dépendent du Domaine de *Méhun*.

* MEILLERAYE (la), en Poitou, Diocèſe de la Rochelle : Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie*, en faveur de *Charles de la Porte*, Seigneur de la Meilleraye, Maréchal de France & Grand Maître de l'Artillerie, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1663, regiſtrées le 15 du même mois. Voy. PORTE-MAZARINI (de la).

MEINGRE ou MAINGRE de BOUCICAUT (le), ancienne & illuſtre Maiſon, originaire de Tours, qui a donné pluſieurs Maréchaux de France.

Jean le Meingre, I^er^ du nom, dit Boucicaut (frère de Geoffroy le Meingre, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, qui mourut en 1370), fut Ecuyer du Duc de Touraine ; il donna les premières preuves de ſon courage dans les guerres des Anglois en Gaſcogne en 1337, ſous le Connétable d'Eu, avec lequel il alla en Flandre & ſur les frontières du Hainaut en 1338 & 1340. Il étoit à la bataille du Roi en l'Oſt de Bouvines au mois de Septembre 1340, & continua de rendre ſes ſervices dans les guerres de Gaſcogne & de Languedoc, ſous le Sire de Craon en 1351 & 1352 ; fut fait Sénéchal de Toulouſe le 30 Mai 1354, & envoyé au mois de Septembre 1355, avec l'Archevêque de Sens, & Guillaume de Craon ſur les frontières de Picardie pour négocier quelqu'accommodement avec les Anglois. Après la journée de Poitiers & la mort de Jean de Clermont, Seigneur de Chantilly, Maréchal de France, il fut pourvu de cette charge & de la garde du Château de Luſignan, pour le défendre contre les ennemis. Le Conſeil le dépêcha vers le Roi, priſonnier à Bordeaux, & lorſque le Roi d'Angleterre vint mettre le ſiège devant Paris, au mois d'Avril 1360, il s'y rendit avec 6 Chevaliers, 36 Ecuyers & 18 Archers de ſa Compagnie pour le défendre. Le Dauphin le nomma ſon Ambaſſadeur avec le Sire de Montmorency, pour ſe trouver à Brétigny, où ſe négocia le traité de paix avec les Anglois, & le dépêcha à Avignon, Languedoc, Poitou & Touraine, pour requérir des ſecours d'argent pour la rançon du Roi. En récompenſe de tant de ſervices, S. M. le retint de ſon Grand Conſeil, par Lettres du 4 Novembre 1360 ; le nomma au mois de Mai 1362, l'un des Commiſſaires pour l'exécution du traité de paix, & pour faire délivrer au Roi d'Angleterre les places dont on étoit convenu.

Il ſervit encore ſous le Duc de Bourgogne & aux priſes de Mantes & de Meulan, ſous le Roi de Navarre en 1364, & mourut à Dijon le 15 Mars 1367 : ſon corps fut enterré derrière le Chœur de l'Egliſe Collégiale de Saint-Martin de Tours. Il avoit épouſé *Florie* ou *Fleury de Lignières* ou *Linières*, Dame d'Etableau, fille de *Godemar*, Ier du nom, Seigneur *de Linières*, & de *Marguerite de Preſſigny*, ſa ſeconde femme; elle ſe remaria à *Maurice de Mauvinet*, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1375. Jean eut de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Geoffroy, rapporté après ſon aîné.

Jean le Meingre, dit Boucicaut, IIe du nom, Comte de Beaufort & d'Alais, Vicomte de Turenne, Seigneur d'Anduſe, fut un des plus grands Capitaines de ſon tems : c'eſt lui que l'on connoît particulièrement ſous le nom de *Maréchal de Boucicaut*; il fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin, depuis Roi Charles VI; commença à porter les armes dès l'âge de 10 ans; eut les bonnes grâces du Roi Charles V; accompagna Charles VI en Flandre; fut fait Chevalier par le Duc de Bourbon, le 26 Novembre 1382, veille de la bataille de Rosbecque, où il combattit près de la perſonne du Roi, dont il eſt qualifié *Chambellan* dans une quittance qu'il donna le 15 Mai 1390, de 1000 livres tournois à lui accordées par S. M. le 29 Février 1388; fit deux Voyages en Pruſſe contre les Infidèles; ſignala ſon courage en diverſes occaſions dans les guerres des Anglois; fut créé Maréchal de France, par Lettres du 23 Décembre 1391, & reçut le bâton de la main du Roi, en l'Egliſe de Saint-Martin de Tours, en préſence des Princes & Officiers de la Couronne, le jour de Noël; l'année ſuivante il prit pluſieurs places ſur les Anglois en Auvergne & en Guyenne, où il étoit Capitaine Général avec 100 hommes d'armes, & en tout le Poitou, le Berry & l'Auvergne en 1393, 1394 & 1395. Les Génois qui ſe mirent ſous la domination de la France eurent le Maréchal de Boucicaut pour les gouverner. Dans la guerre de Sigismond, Roi de Hongrie, il fit des prodiges de valeur, ainſi que les autres Seigneurs François; il fut fait priſonnier à la bataille de Nicopolis : ſa valeur fut célèbre dans tout le Levant & dans l'Italie. Il embraſſa, en 1411, le parti du Duc de Bourgogne, & enſuite celui du Duc de Berry, qui le fit ſon Capitaine Général en Languedoc & en Guyenne, par Lettres du 13 Avril 1414. Ayant le commandement de l'avant-garde, à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, il y demeura priſonnier, & fut conduit en Angleterre, où il mourut pendant ſa priſon en 1421. Il avoit été déchargé de ſa charge de Maréchal de France en 1418; ſon corps fut apporté en France & enterré dans la Chapelle des *Boucicaut* de l'Egliſe de Saint-Martin de Tours, derrière le Chœur, où ſe voit ſon épitaphe qui le qualifie *Grand Connétable de l'Empereur & de l'Empire de Conſtantinople*. Il avoit épouſé, en 1393, *Antoinette de Beaufort*, Vicomteſſe de Turenne, morte en Juin 1416, fille de *Raymond de Beaufort*, & de *Marie de Boulogne*. De ce mariage vint pour fils unique,

Jean, qui mourut avant ſa mère, & fut enterré en l'Egliſe de Saint-Nicolas de Pertuis.

Geoffroy le Meingre, dit Boucicaut, Chevalier, Seigneur du Breuildoré, d'Etableau, &c., fut retenu Capitaine & Châtelain des Ville, Châtel & Châtellenies d'Alzau, en la Sénéchauſſée de Toulouſe, par Lettres du 3 Octobre 1397; fut enſuite Gouverneur du Dauphiné le 1er Avril 1399; ſe trouva à la journée d'Azincourt, & mourut en 1429. De ſa ſeconde femme, *Iſabeau de Poitiers*, il eut pluſieurs enfans, morts ſans poſtérité, entr'autres :

Jean & Louis, qui inſtituèrent héritier de tous leurs biens, par teſtamens, *Aimar de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, leur couſin germain, à condition qu'il porteroit le nom & écartèleroit ſes armes de celles de le Meingre de Boucicaut; Jean, par codicille du 2 Janvier 1490, déchargea ledit *Aimar* de cette obligation, s'en remettant à ſa volonté.

(Conſultez ſur cette Famille : l'*Hiſt. du Maréchal* de Boucicaut, & l'*Hiſt. de* Charles VI, par Godefroy; l'*Hiſt. de Turenne*, par Juſtel; le *Catalogue des noms & ſurnoms des Maréchaux de France*, par le Feron; l'*Hiſt. génér. de France*, par Dupleix; l'*Hiſt. de France*, par Mézeray; l'*Hiſt. du Dauphiné*, par Chorier; l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anſelme, tom. VI, pag. 753 & ſuiv.; l'*Hiſt. de France*, par le P. Daniel, & *le Grand Dictionnaire hiſtor.*, par Moréri.)

Les armes de LE MEINGRE, dit BOUCICAUT, étoient : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée & membrée d'azur.* Devise : IN ALTIS HABITO.

M. l'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, tom. I, p. 437, rapporte une Famille de *Bouſficaud*, originaire de Provence, qui porte les mêmes armes que LE MEINGRE, dit BOUCICAUD, chargées d'*une fleur de lis d'or en cœur :* nous renvoyons à cet Auteur pour cette Famille, dont on n'a point la jonction avec les enfans du Maréchal DE BOUCICAUT.

* MÉJANES, Terre & Seigneurie, près de l'Etang de Valcarès, dans l'Isle de la Camargue, en Provence, Diocèſe d'Arles, laquelle fut érigée en *Marquiſat*, en Août 1723, en faveur de *Guillaume de Picquet*, II^e^ du nom, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Le Marquis de *Méjanes* avoit pour ſeptième aïeul *Guillaume de Picquet*, I^er^ du nom, venu de Picardie en Provence, fils d'*Antoine de Picquet*, Seigneur de Liencourt en partie. Voyez PICQUET ou PIQUET.

* MÉJUSSEAUME, Terre & Seigneurie en Bretagne, que *Jeanne le Bart* porta en mariage, l'an 1442, à *Olivier de Coëtlogon*, Seigneur de la Gaudinaye, triſaïeul d'*Yves de Coëtlogon*, en faveur duquel elle fut érigée en *Vicomté* l'an 1568. *Yves de Coëtlogon* n'eut qu'une fille unique, nommée *Marie*, Dame de *Méjuſſeaume* & de la Gaudinaye, qui épouſa *François du Gué*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Rennes, en faveur duquelle titre de cette Vicomté de *Méjuſſeaume* fut renouvelé, par Lettres du mois de Septembre 1573, regiſtrées le 26 Mai 1574 ; n'en ayant point eu d'enfans, elle ſe remaria, le 27 Avril 1583, à *René de Tournemine*, Baron de la Hunaudaye, dont le fils, *René de Tournemine*, étant mort ſans enfans, *Méjuſſeaume* & la Gaudinaye retournèrent à *François de Coëtlogon*, neveu d'*Yves*. Voy. COETLOGON.

La Terre de *Méjuſſeaume* eſt à préſent poſſédée par N... *de Carné*, dit *le Comte de Trécesſon.*

MEL D'ETRIMONT, en Normandie, Famille qui porte pour armes : *parti de gueules & d'argent, à 6 coquilles, 4 de l'un en l'autre, & 2 de l'un à l'autre ; en cœur un écuſſon, parti d'argent & d'or.*

MELET ou MELLET (DE), dans le Condomois & la Guyenne : Famille qui a formé pluſieurs branches, & qui remonte à BERTRAND DE MELET (*Meleto*), qui ſe qualifioit, le 24 Janvier 1411, *Juge ordinaire de Condom & d'Agen* pour le Roi, charge conſidérable dans ce tems.

La première branche s'eſt éteinte ſur la fin du dernier ſiècle ;

La ſeconde ſubſiſte dans MARC DE MELET, Ecuyer, né le 27 Août 1746, qui a trois frères ;

Le chef de la troiſième eſt LAURENT DE MELET, Seigneur de Sainte-Livrade, qui a eu pour fils unique

ANTOINE, qui fut reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 14 Juillet 1760.

Les quatrième & cinquième branches ſont éteintes ;

De la ſixième étoit CATHERINE DE MELET, née le 14 Octobre 1702, qui fut reçue à St.-Cyr le 10 Octobre 1714, ſur les preuves de ſa nobleſſe ;

De la ſeptième & dernière étoit GUILLAUME DE MELET, Seigneur de Maupas, Capitaine de Cavalerie, qui n'a eu de ſon mariage, avec *Suſanne-Henriette de Cazaux*, qu'une fille, nommée

LAURENCE-MARGUERITE, née le 9 Août 1711.

Il avoit pour frères SALOMON DE MELET, Prêtre & Curé de Caſtelmoron, Diocèſe de Bazas ; & PIERRE, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Villequier ; & trois ſœurs, Religieuſes.

A cette Famille appartient le Comte DE MELET, qui fut fait, en 1763, Enſeigne des Gardes du Corps ; il s'eſt marié, en 1764, avec la fille d'un Fermier Général, & a été nommé au Gouvernement du Perche, du Maine & du Comté de Laval, ſerment prêté le 23 Février 1766.

Cette ancienne Famille a été maintenue dans ſa nobleſſe, ſur la repréſentation de ſes titres, par jugement de Claude Pellot, Intendant de Guyenne, du 5 Mai 1668. Elle eſt alliée aux Maiſons *de Gramont*, *de Ventadour*, & *de Poyanne*.

Les armes : *d'azur, à 3 ruches d'argent, 2 & 1.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II ; le même Ouvrage, reg. I,

part. I, p. 376, dit que la Branche DE MELET, Seigneurs de *Caſtelvieilh*, porte : *d'azur, au cerf paſſant d'or, onglé & ſommé de gueules.*

* MELGUEL, MELGUIEL, & aujourd'hui MAUGUIO, par corruption : ce ſont les noms d'une ville du Bas-Languedoc, autrefois conſidérable, avec un aſſez bon port (dans les ſiècles paſſés), ſur les bords de la Méditerranée. Elle a eu ſes Comtes particuliers, qui l'étoient auſſi de *Maguelonne* & de *Subſtantion*, avec tous les droits de la ſouveraineté. Leur monnoie a eu longtems cours dans toute la Province, où l'on connoît encore les ſols Melgoriens frappés à leur coin. L'an 1145, *Béatrix*, Comteſſe *de Melguel*, de Maguelonne & de Subſtantion, héritière de ſa Maiſon, & veuve ſans enfans de *Bérenger-Raymond*, Comte *de Provence* & de Milhau (frère de RAYMOND, Comte de Barcelonne & Roi d'Aragon, lequel avoit été tué, l'année d'auparavant, dans le port de *Melguel*, par des Pirates), épouſa *Bernard Pelet*, II^e^ du nom, Sire ou Seigneur d'Alais, iſſu des Vicomtes *de Narbonne*, dont elle eut deux enfans : *Bertrand*, l'aîné, Comte *de Maguelonne* & de *Melguel*, & Seigneur d'Alais, continua la poſtérité, qui ſubſiſte en Languedoc ſous le nom *de Narbonne-Pelet*. (Voy. ces mots.) — *Raymond*, VI^e^ du nom, comte *de Toulouſe*, mari d'*Ermeſſende*, ſœur de *Béatrix*, diſputa à *Bertrand Pelet*, ſon beau-frère, le Comté de *Melguel* : ce différend dura juſqu'à l'extinction de la Maiſon *de Toulouſe*, dont les Etats furent envahis par la Croiſade, prêchée, en 1209, contre les Albigeois. Le Comté de *Melguel* fut compris, avec le reſte du Languedoc, dans la proſcription générale, malgré les proteſtations réitérées des Seigneurs du ſurnom *de Pelet*, & le Saint-Siège ne voulut conſentir à lever l'interdit jeté ſur toute la Province, qu'à condition que l'Evêque de Montpellier, inveſti du Comté de *Melguel* par le Concile de Latran, en reſteroit en poſſeſſion, moyennant quelques dédommagemens aux légitimes propriétaires : ainſi le domaine utile avec le titre de *Comté de Melguel* ſont reſtés unis à l'Evêché de Montpellier. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un gros bourg, ſitué à trois lieues de Montpellier, dans un terrain excellent & fertile, duquel la mer s'étant peu à peu retirée, le port n'exiſte plus, & toute la plage, depuis la ville de Cette, qui eſt ſur la droite, juſqu'à Aigue-Mortes, qui eſt ſur la gauche, ne forme plus qu'un vaſte étang qui communique à la mer, toujours connu ſous le nom d'*Etang de Melguel* ou de *Mauguio*. Voy. MAGUELONNE. (On peut encore conſulter les Hiſtoriens françois, comme Catel, Andoque, Gariel, &c.)

MELIAN ou MELIANT, en Lorraine. De cette Famille étoit

NICOLAS DE MELIAN, Gouverneur des Salines de Dieuze, Marſal & Moyenvic, Châtelain de Dieuze (arrière-petit-fils de THIRION DE MELIAN, Procureur Général de Lorraine ſous le Duc CHARLES I^er^), qui eut d'*Agnès de Valhey*, dite *de Frouart*, ſon épouſe,

FRANÇOISE, qui s'eſt mariée 1° à *Odet de Rouillac*, Capitaine de la Mothe & Gentilhomme du Duc RENÉ ; & 2° à *Claude du Châtelet*, II^e^ du nom, Seigneur de Bulgnéville, vivant en 1558, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. CHATELET.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 buſtes d'homme chaperonnés de ſable.*

MELIAND, Famille noble du Berry, qui a pour auteur

1. BLAISE MELIAND, I^er^ du nom, Ecuyer, Seigneur d'Egligny, Tréſorier de France à Bourges, Secrétaire du Roi le 5 Juin 1585, Secrétaire du Conſeil d'Etat le 29 Novembre 1586, qui mourut le 27 Mars 1610. Il avoit épouſé, le 29 Avril 1585, *Geneviève Vivien*, veuve de *Gilles le Fèvre*, Auditeur des Comptes, & fille de *Jean Vivien*, & de *Marie Dolu*. De ce mariage vinrent :

   1. BLAISE, qui ſuit ;
   2. NICOLAS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
   3. GABRIEL, Tréſorier de France à Bourges ;
   4. JEAN, mort jeune ;
   5. SIMON, Maître des Comptes à Paris le 4 Juin 1622, qui s'eſt marié à *Françoiſe Robillard*, morte veuve le 3 Septembre 1653, fille de *Jean Robillard*, Seigneur des Landes, & de *Françoiſe Gaudin*, dont vint :

      MARIE-FRANÇOISE, née le 2 Février 1627, qui s'eſt mariée, en 1645, à *Cyprien Bénard de Rezay*, mort Conſeiller d'Etat en 1702, & elle le 14 Août 1694, dont un fils.

   6. VICTOR, Secrétaire du Roi le 3 Avril 1610,

Tréſorier de France à Bourges, qui vivoit encore le 15 Avril 1641 ;

7. Et Geneviève, qui s'eſt mariée, le 28 Août 1612, à *Charles de Paſtey*, Tréſorier de France à Caen, morte veuve le 1er Mai 1672, ſans enfans.

II. Blaise Meliand, IIe du nom, Seigneur d'Egligny, de la Borde & de Bréviande, Conſeiller au Parlement de Paris le 15 Mai 1609, Préſident aux Enquêtes le 17 Juillet 1618, Ambaſſadeur en Suiſſe en 1635, Conſeiller d'Etat en 1640, Procureur Général du même Parlement le 20 Novembre 1641, s'en démit en 1650, & mourut le 15 Avril 1661. Il avoit épouſé, 1° le 26 Octobre 1614, *Geneviève Hurault*, morte le 28 Juillet 1635, fille de *Jean Hurault*, Seigneur de Boiſtaillé, Conſeiller au même Parlement, & de *Marguerite de Bourdin*; & 2° le 8 Octobre 1641, *Louiſe Gontaut*, fille de *Jean*, Seigneur de Moigny, & de *Marie le Normand*. Il eut du premier lit :

1. Jean, né le 23 Septembre 1617, mort le 21 Juillet 1641 ;
2. Charles, né le 19 Février 1619, mort avant ſa mère ;
3. Blaise, né le 18 Janvier 1624, mort le 5 Août 1645 ;
4. Nicolas, qui ſuit;
5. Victor-Augustin, né le 10 Juillet 1626, Aumônier de la Reine-Mère, Abbé de Saint-Etienne de Baſſac, qui fut ſacré Evêque de Gap en Juillet 1680, enſuite Evêque d'Alet en Juin 1684, dont il ſe démit en 1698. Il mourut à Paris, au Séminaire des Bons-Enfans, le 23 Septembre 1713 ;
6. Claude, rapporté après ſon aîné ;
7. Marie, née le 10 Février 1620, Religieuſe à la Conception en 1636 ;
8. Marguerite, née en 1621, morte avant ſa mère ;
9. Geneviève, née en 1623, auſſi morte avant ſa mère.

Et du ſecond lit vinrent :

Trois enfans, morts jeunes.

III. Nicolas Meliand, né le 17 Juin 1625, Conſeiller au Grand Conſeil, le 20 Février 1650, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1651, mourut en 1659. Il avoit épouſé, le 27 Juillet 1653, *Marguerite Boſſuet*, fille de *François*, Baron de Marly-le-Châtel, Secrétaire du Conſeil d'Etat, & de *Marguerite Beuverand*. Elle ſe remaria, le 26 Décembre 1663, à *Cyprien Perrot*, Maître des Requêtes, & mourut le 27 Mai 1716. Elle eut de ſon premier mari :

1. François, mort jeune;
2. Marguerite, qui s'eſt mariée 1° à *Claude de Chevriers*, Seigneur de Gravon, Maître des Requêtes, mort le 29 Octobre 1710, dont deux filles ; & 2° à N... *de Saint-Père;*
3. Et Geneviève, morte avant 1661.

III. Claude Meliand (ſixième fils de Blaise, IIe du nom, & de *Geneviève Hurault*), né le 5 Août 1634, Seigneur de Bréviande & de la Fournaiſe, tranſigea avec ſon père, le 27 Mars 1656, pour ſon droit dans les ſucceſſions de ſa mère ; fut Conſeiller au Grand Conſeil le 12 Mars 1663; Grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 29 Juillet 1668; Maître des Requêtes le 28 Juillet 1673; Intendant d'Alençon en 1676, de Caen en 1677, de Rouen en 1682 juſqu'en 1684; mourut le 8 Février 1695, âgé de 61 ans, & fut inhumé à Saint-Jean-en-Grève. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Septembre 1671, *Jeanne de Gomont*, morte le 19 Avril 1684, fille d'*Oudard de Gomont*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Viſcot*. Leurs enfans furent :

1. Blaise-Claude, qui ſuit;
2. & 3. Anne-Victorine, née le 24 Février 1673, & Marguerite-Eliſabeth, née le 26 Août 1674, mortes jeunes;
4. Et Marie-Françoiſe, qui s'eſt mariée, par contrat du 29 Octobre 1695, à *Urbain-Guillaume de Lamoignon*, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courſon, &c., Conſeiller d'Etat en 1716; elle eſt morte le 13 Août 1740, à 63 ans, ayant eu nombreuſe poſtérité. Voy. LAMOIGNON.

IV. Blaise-Claude Meliand, né le 20 Décembre 1675, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Avril 1698, Maître des Requêtes en 1722, épouſa, le 17 Janvier 1701, *Charlotte-Marguerite Rémond*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Rasluys-Rallu*, dont :

1. Charles-Blaise, qui ſuit ;
2. Et Paul, né le 26 Août 1711.

V. Charles-Blaise Meliand, Seigneur de Thoiſy, né le 23 Juin 1703, Conſeiller de S. M. en la première Chambre des Requêtes du Palais le 3 Mai 1724, Maître des Requêtes le 8 Mars 1731, Intendant de Soiſſons le 13 Mars 1743, & Conſeiller d'Etat le 25 Décembre 1765, mourut le 12 Août 1768. Il avoit épouſé, 1° en Août 1726, *Antoinette-*

Angélique-Victoire Eſtival, morte le 27 Mars 1739, âgée de 30 ans, 6 mois, fille d'*Antoine Eſtival*, & d'*Angélique l'Eſpinau*; & 2° le 5 Juin 1743, *Marie-Louiſe-Adélaïde du Queſnoy*, née le 5 Mai 1724, fille de *Pierre du Queſnoy*, Ecuyer, Conſeiller & Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances de Montauban, & de N... *le Fèvre de Givry*. Du ſecond lit eſt iſſue

ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE, née en 1745, qui s'eſt mariée le 11 Janvier 1766, à *François-Joſeph le Lièvre*, Marquis de la Grange, &c. Brigadier des Armées du Roi & Sous-Lieutenant des Mouſquetaires Noirs. (Nous ignorons ſi elle a eu des enfans.)

SECONDE BRANCHE.

II. NICOLAS MELIAND (ſecond fils de BLAISE Ier, & de *Geneviève Vivien*), Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Avril 1615, Préſident aux Enquêtes le 29 Décembre 1634, épouſa, le 28 Avril 1613, *Marie Peteau*, morte veuve le 20 Mai 1668, fille de *Paul Peteau*, Sieur de Guignard, Conſeiller au même Parlement, & de *Marie Bouchault*, dont il eut :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. PIERRE, Curé de Saint-Joſſe, Prieur de Saint-Julien-le-Pauvre en 1639, qui mourut le 25 Juillet 1661;
3. MARIE-ANNE, qui s'eſt mariée à *François de Creil*, Sieur de la Bazoche, Conſeiller au même Parlement; elle mourut le 7 Juin 1674;
4. Et MARIE.

III. NICOLAS MELIAND, Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Août 1650, mourut le 13 Février 1696. Il avoit épouſé, le 19 Septembre 1650, *Marie Petit*, morte le 4 Décembre 1724, à 97 ans, fille de *François Petit*, Ecuyer, Seigneur de Paſſy, de Villeneuve, de Ravanne, &c., Secrétaire du Roi, & de *Madeleine de Louvencourt*, dont :

1. NICOLAS, né le 15 Septembre 1652, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève, Prieur-Curé de Montluçon, mort en 1702;
2. GUILLAUME, né le 2 Juillet 1655;
3. PIERRE, né le 3 Mars 1659, Prieur de Saint-Lomer, mort le 1er Février 1725;
4. VICTOR, né le 25 Juin 1651, Prieur de Moutiers, près de la Loupe;
5. CLAUDE, né le 11 Mars 1666, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1689, puis Conſeiller d'honneur en 1720, mort le 30 Juin 1751. Il avoit épouſé *Eliſabeth-Agnès du Chemin*, morte le 29 Juin 1719, à 61 ans, ſans enfans, fille de *Claude du Chemin*, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Nicole Chauveret*;
6. ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit;
7. MARIE, née le 8 Octobre 1651, Religieuſe à Pincourt;
8. GENEVIÈVE, née le 19 Novembre 1653;
9. ANNE-MARIE, née le 6 Septembre 1656;
10. ANNE-FRANÇOISE, née le 12 Mai 1667;
11. Et MADELEINE, née le 1er Décembre 1671.

IV. ANTOINE-FRANÇOIS MELIAND, né le 10 Mai 1670, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Décembre 1692, Maître des Requêtes en 1698, Intendant de Pau en 1706, de Lyon en 1711, d'Amiens en 1717, & de Lille en 1718, Conſeiller d'Etat en Février 1721, mourut le 17 Mai 1747. Il avoit épouſé, le 11 Juillet 1697, *Marie le Bret*, fille de *Pierre-Cardin le Bret*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., Premier Préſident du Parlement d'Aix, & de *Marie Vedeau de Grandmont*. Elle eſt morte le 19 Avril 1756, à 78 ans, laiſſant :

1. CARDIN-NICOLAS, né le 25 Juin 1698, mort, en 1716, de la petite-vérole;
2. ANTOINE-PIERRE, né le 29 Juin 1701, mort ſans alliance;
3. MARIE-FRANÇOISE, née le 29 Octobre 1699, morte;
4. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE, née le 24 Janvier 1704, qui s'eſt mariée, le 29 Novembre 1718, à *René-Louis de Voyer d'Argenſon-de-Paulmy*, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, puis Miniſtre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, qui mourut le 26 Janvier 1757, ayant eu poſtérité. Voy. VOYER D'ARGENSON.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée aux 1 & 4 d'une aigle; & aux 2 & 3 d'une ruche, le tout d'or.*

MÉLIENT ou MÉLIANT, en Bretagne, Reſſort de Nantes : Famille qui remonte à PIERRE MÉLIENT, Sieur du Trejet, vivant en 1434.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Juin 1669, au rapport de M. de Lopriac.

Les armes : *gironné d'argent & de gueules de 12 pièces, chaque giron d'argent chargé d'une étoile de ſable.*

MÉLIGNAN, ancienne Nobleſſe du Condomois, qui s'eſt alliée, entr'autres Maiſons, à

celle *de Lartigue*, par le mariage, en ſecondes noces, en 1545, d'*Antoine de Lartigue*, Damoiſeau, Seigneur de Loubès, Beſſabat, &c., Colonel de cinq Enſeignes de gens de pied, avec MARIE DE MÉLIGNAN, fille de FRANÇOIS, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marſan*. Elle étoit petite-fille de THIBAUT DE MÉLIGNAN, Seigneur de Trignan, & de *Françoiſe de Cayla*. Elle avoit pour frère: JEAN-BOPART DE MÉLIGNAN DE TRIGNAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Bayonne & de Siſteron, qui s'eſt marié avec *Hiéronyme de Montaut de Caſtelnau*; & BERNARD DE MÉLIGNAN, Vicomte de Trignan & de Jourdan, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem & Commandeur du Temple de Bordeaux.

* MÉLIGNY-LE-GRAND, au Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul: Terre & Seigneurie, à deux lieues & demie de Commercy & à trois lieues & demie de Gondrecourt, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres Patentes du 17 Mars 1722, en faveur de *Charles-Joſeph d'Olivier de Hadonville*, Conſeiller & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD. Voy. OLIVIER DE MÉLIGNY.

* MELIN, dans le Brabant-Wallon: Terre conſidérable qui a été longtems poſſédée par la Maiſon *de Cordoue*, une des plus célèbres d'Eſpagne. En 1652, Dona *Léonore de Cordoue*, veuve du Marquis Don *Alexandre Secco d'Aragon*, la vendit à Don *Philibert de Soto-Mayor-Manuel-Benavidès y Guevarra*, Comte de Palomar, en faveur duquel le Roi PHILIPPE IV érigea cette Seigneurie en *Marquiſat*, par Lettres du 23 Août 1655.

MELIN, Famille dont les armes ſont: *d'or, à 2 lions affrontés & couronnés de ſable, lampaſſés & armés de gueules, & ſurmontés de merlettes auſſi de ſable.*

MELLET, en Normandie, Election de Bernay, Famille qui porte: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 boucles du même.*

MELLET, autre Famille établie dans ladite Province, & qui porte les armes ci-deſſus, à l'exception *du chevron.*

MELLET ou MESLET, en Bretagne, Reſſort de Rennes: ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 9 Décembre 1668, au rapport de M. de Langle.

Les armes: *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

MELLET. Voy. MÉALET ou MÉALLET DE FARGUES (DE).

MELLO, Maiſon conſidérable, en Picardie, qui tiroit ſon origine de

DREUX, Ier du nom, Seigneur DE MELLO. (Il étoit frère de MARTIN DE MELLO, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1103.)

DREUX, IIe du nom, Seigneur DE MELLO (fils aîné de DREUX Ier), mourut après l'an 1136; il eut pluſieurs fils: RAOUL DE MELLO, le troiſième, l'un des plus vaillans Seigneurs de ſon tems, fut tué à Tripoli par des aſſaſſins en 1131.

DREUX DE MELLO, IVe du nom, Seigneur de Saint-Bris, près d'Auxerre (fils puîné de DREUX, IIIe du nom), accompagna le Roi PHILIPPE-AUGUSTE au voyage de la Terre Sainte, en 1191, & y donna tant de preuves de ſon courage & de ſon mérite, que ce Prince l'honora de la charge de Connétable de France, après la mort de Raoul, Ier du nom, Comte de Clermont. Après s'être rendu célèbre par un grand nombre d'actions militaires, il mourut le 3 Mars 1218, âgé de 80 ans.

GUILLAUME DE MELLO, Ier du nom, Seigneur de Saint-Bris, ſurnommé *le Jeune* & *le Pacifique*, fut fait priſonnier avec Mathieu de Marly & quelques autres, dans un combat donné au Vexin François, entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & HENRI II, Roi d'Angleterre, au mois de Septembre 1198; il mourut en 1248.

GUILLAUME DE MELLO, IIe du nom, Seigneur de Saint-Bris (fils aîné de GUILLAUME Ier), accompagna le Roi SAINT LOUIS au voyage d'Outre-mer, & mourut à Nicoſie, en l'Iſle de Chypre, en 1248.

DREUX DE MELLO, Ve du nom, Seigneur de Bréchart (fils puîné de GUILLAUME Ier, Seigneur de Saint-Bris), fit la branche des Seigneurs de *l'Orme*, par ſon mariage avec *Helvis*, fille unique & ſeule héritière d'*Hugues*, Seigneur *de l'Orme*. Il fit le voyage de la Terre Sainte avec SAINT LOUIS en 1248, & mourut avant l'an 1252. Cette branche a fini à MARGUERITE DE MELLO, Dame de Sainte Hermine,

qui épouſa, en premières noces, *Maurice*, VI^e du nom, Sire *de Craon* & de Sablé, &c., duquel elle eut poſtérité. Voy. CRAON, en Anjou.

GUILLAUME DE MELLO, I^er du nom de ſa branche, Seigneur d'Eſpoiſſes & de Givry (ſecond fils de DREUX, I^er du nom, Seigneur de Bréchart), fut auteur de la branche des Seigneurs d'*Eſpoiſſes*.

GUILLAUME DE MELLO, II^e du nom, Seigneur d'Eſpoiſſes & de Givry, fut mandé le 12 Novembre 1318, pour ſe trouver à Clermont, en Auvergne, avec chevaux & armes, afin d'accompagner le Duc de Bourgogne & le Comte d'Auvergne. Il mourut le 22 Février 1326. Cette branche a fini à GUILLAUME DE MELLO, V^e du nom, Seigneur d'Eſpoiſſes & de Givry, qui vivoit en 1419; il mourut ſans poſtérité.

DREUX DE MELLO, Seigneur de Saint-Bris & de Blagny (troiſième fils de GUILLAUME, II^e du nom), a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Bris*; il étoit mort en 1374. Cette branche a formé cinq degrés, & a fini à CHARLES DE MELLO, Seigneur de Saint-Bris & de Blagny, vivant en 1410, qui mourut ſans enfans.

MATHIEU DE MELLO (fils puîné de DREUX, III^e du nom), a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Pariſe*, qui n'a pareillement formé que cinq degrés, & a fini à JEAN DE MELLO, III^e du nom, Seigneur de Saint-Pariſe & de Saint-Martin, en Morvant. Il vivoit en 1430, & s'eſt marié deux fois. De *Marguerite de Ventadour*, ſa première femme, fille de *Jacques*, Comte *de Ventadour*, qu'il avoit épouſée en 1423, il n'eut que des filles. (Voy. ſur l'ancienne Maiſon DE MELLO & ſes différentes branches, l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 58 & ſuiv.)

Les armes : *d'or, à 2 faſces de gueules, accompagnées de 9 merlettes du même, miſes en orle, 4, 2 & 3*

MELLON ou MESLON (DE), en Bretagne, Reſſort de Rennes : Famille qui remonte à JEAN DE MELLON, qui vivoit en 1480 avec *Guillemette Baudouin*, ſon épouſe.

JACQUES DE MELLON DE LA GUINARDAIS a été déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Février 1671, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'azur, à 3 croix pattées d'argent*. Deviſe : CRUX SPES MEA.

* MELSBROECK, Terre & Seigneurie en Brabant, près de Vilvorde, qui fut cédée, en 1564, par le Roi PHILIPPE II, à *Jean de Locquenghien*, Ecuyer, lequel avoit été Echanſon de l'Empereur CHARLES V.

MELUN, Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres. La ſplendeur & l'éclat en ſont ſi univerſellement connus, qu'il n'eſt pas beſoin d'étaler les prérogatives de ſon rang : la dignité de ſes Fiefs, poſſédés avec droits régaliens; ſes alliances multipliées avec les Souverains de l'Europe, réciproquement priſes & données; la prééminence de ſes emplois militaires au ſervice de la Nation; ſes premières charges dans l'Etat; le nombre de ſes Prélatures dans l'Egliſe, ſes hauts faits tranſmis juſqu'à nous par les plus reculés Hiſtoriens de la Monarchie, & l'aſſemblage des Chartres, Titres & Monumens à ſa gloire : nous nous contenterons ſeulement d'en parcourir rapidement les branches.

Il eſt ſorti des Vicomtes de MELUN : les Seigneurs de *Villefermoy*, de *la Borde*, de *la Loupe* & de *Marcheville*, de *Château-Landon*, de *Châtillon-ſur-Loing*, de *Châtenoy*, de *Saint-Maurice*, d'*Aillant*, de *Fontenelles*; & des aînés, Vicomtes DE MELUN, Comtes de *Tancarville*, les Seigneurs d'*Antoing*, Princes d'*Epinoy*.

Les MELUN-EPINOY & les MELUN-LA-BORDE, ont ſeuls formé des branches. Des MELUN-EPINOY ſortent les Comtes DE MELUN, les Vicomtes de *Gand*, les Marquis de *Richebourg*, & les bâtards de MELUN-COTTÈNES ou DE COTTE, comme on va le voir.

PIERRE DE MELUN, Prince d'Epinoy, Sénéchal du Hainaut, épouſa *Hippolyte de Montmorency-Bours*; il en eut :

GUILLAUME DE MELUN, qui ſuccéda aux emplois de ſon père & en poſſéda d'autres. Il fut Prince d'Epinoy, Souverain de Vernes, Vicomte de Gand, Marquis de Richebourg, Comte de Beauſſart, Baron d'Antoing & autres lieux. Le Roi Catholique le fit Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, Connétable héréditaire de Flandre, Sénéchal du Hainaut, Gouverneur de Mons & Prévôt de Douai. Il épouſa 1° *Marie-Mencie de Witthem*, Marquiſe héréditaire de Berg-op-Zoom; & 2° *Erneſtine de Ligne-Arenberg*, fille de *Charles de Ligne*, Prince *d'Arenberg*, &c., & d'*Anne de Croy*, Ducheſſe héréditaire d'Arſchot. Du ſecond lit naquirent :

1. Ambroise, mort jeune;
2. Alexandre-Guillaume, qui ſuit;
3. Henri, Marquis de Richebourg, Colonel d'Infanterie Wallone, qui mourut en Portugal au ſervice d'Eſpagne, ſans alliance;
4. Charles-Alexandre-Albert, rapporté après ſon aîné;
5. François-Philippe, Marquis de Richebourg, Gouverneur de Valenciennes, lorſque le Roi aſſiéga & prit cette ville : il y fut bleſſé & fait priſonnier. Il épouſa, en 1665, *Marie-Thérèſe de Gand*, dite *Villain*, fille de *Philippe-Balthaſar de Gand*, Prince de Maſmines, &c., & de *Louiſe-Henriquez de Sarmiento-Salvatierra*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans :

   N..... de Melun, qui a été nommée Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon, le 17 Septembre 1738.

6. Marie-Claire, qui eſt morte, en 1652, à Abbeville au Couvent des Religieuſes Dominicaines;
7. Anne, née en 1618, qui mourut en odeur de ſainteté, le 13 Août 1679, à l'Hôpital des Hoſpitalières de Baugé, en Anjou, dont elle étoit fondatrice ainſi que de celui de Vimoutiers, en Normandie. L'eſtime particulière qu'elle faiſoit de *René de Rupierre*, Baronne de Survie & Vicomteſſe de Gand, ſa belle-ſœur, lui fit, pour quelque tems, quitter Baugé & entreprendre un long & pénible voyage, à cauſe de la difficulté des chemins, pour venir la voir en ſon Château de la Creſſonnière, près d'Orbec. L'*Hiſt. de la vie d'*Anne de Melun, imprimée à Paris, chez Georges & Louis Joſſe, en 1689, in-8°, fait une deſcription très-touchante de cette entrevue, qui fut cauſe que Madame *de Rupierre*, Vicomteſſe de Gand, confia deux de ſes enfans à une ſi ſainte & vertueuſe tante pour être élevés ſous ſes yeux au Collège de la Flèche, près de Baugé;
8. Marie-Madeleine, Chanoineſſe à Mons;
9. 10. & 11. Et trois autres filles, mortes jeunes.

Alexandre-Guillaume de Melun, Prince d'Epinoy, fait Chevalier des Ordres du Roi en 1661, épouſa 1° *Louiſe-Anne de Béthune*, fille de *Louis*, Comte de Charoſt, depuis Duc & Pair de France, & de *Marie l'Eſcalopier*; & 2° le 18 Avril 1668, *Pélagie Chabot-Rohan*, dite *Mademoiſelle de Léon*, fille puînée d'*Henri Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou, & de *Marguerite*, Ducheſſe *de Rohan*. Du premier lit il eut :

Louise-Marie-Thérèse, qui s'eſt mariée, le 23 Octobre 1681, à *Armand de Béthune*, Duc de Charoſt, Pair de France, Baron d'Ancenis, &c., ſon couſin germain (petit-fils du Duc *de Béthune*, & fils du Duc *de Charoſt*, Gouverneur de Calais), dont ſont ſortis deux enfans. Voy. BÉTHUNE.

Et du ſecond lit vint entr'autres enfans :

Louis, qui ſuit.

Louis de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubaix, Connétable & Sénéchal héréditaire de Flandre, mourut le 24 Septembre 1704. Il avoit épouſé, le 7 Octobre 1691, *Eliſabeth de Lorraine-Lillebonne*, de laquelle il a laiſſé :

1. Louis, Duc de Joyeuſe, Pair de France, Prince d'Epinoy, Vicomte de Gand, qui eſt mort le 31 Juillet 1724, ſans enfans d'*Armande de la Tour-Bouillon*;
2. Et Anne-Julie-Adélaïde, qui s'eſt mariée, le 16 Septembre 1714, à *Louis-François-Jules de Rohan*, Prince de Soubiſe. Elle eſt morte à Paris le 18 Mai 1724, ayant eu poſtérité. Voy. ROHAN.

Charles-Alexandre-Albert de Melun, Vicomte de Gand (quatrième fils de Guillaume, Prince d'Epinoy, &c., & d'*Erneſtine de Ligne-Arenberg*, ſa ſeconde femme), épouſa, par contrat paſſé devant *Gabillon*, Notaire au Châtelet de Paris, le 12 Février 1664, *Renée de Rupierre*, fille de *Philippe*, Baron *de Rupierre*, & de *Françoiſe de Mailloc*. De ce mariage il eut cinq garçons & trois filles. Les trois garçons qui ont eu poſtérité furent :

1. Alexandre, dit *le Comte* de Melun, Vicomte de Gand & Baron de Survie, qui s'eſt marié, en 1691, à *Eliſabeth de Rohan-Montbazon*, fille de *Charles de Rohan*, Duc de Montbazon, Prince de Guemenée, & de *Jeanne-Armande de Schomberg*, dont pour fille unique

   Louise-Jeanne-Armande, qui s'eſt mariée à Gabriel ou Louis-Gabriel, ſon oncle, ci-après.

2. Ambroise, dit *le Marquis* de Melun, qui eſt devenu l'aîné de ſa Maiſon, par la mort, ſans enfans, de Louis, Prince d'Epinoy, ſon couſin iſſu de germain, le 31 Juillet 1724. Il a épouſé *Charlotte de Monchy*, fille de *François*, Baron de Wiſmes, & d'*Iſabelle de Saint-Blimont*. De ce mariage il a eu :

   Jean-Alexandre-Théodore, dit *le Comte* de Melun, Seigneur Prévôt hérédi-

laire de Douai, Châtelain de Bailleul, Connétable héréditaire de Flandre, Meſtre de Camp du Régiment Royal, Cavalerie, qui mourut le 7 Janvier 1738. Il avoit épouſé LOUISE-ELISABETH DE MELUN, ſa couſine germaine, fille de GABRIEL, nommé ci-après. Il en a eu :

1. MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE-LOUISE, née le 24 Octobre 1736.
2. Et LOUISE-ELISABETH, née poſthume le 17 Janvier 1738, qui a épouſé, le 9 Octobre 1758, *Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joſeph*, Prince *de Guiſtelle* & de l'Empire, &c., auquel elle a porté la Grandeſſe d'Eſpagne de première claſſe ; elle en a eu un fils. Voy. GUISTELLE ou GHISTELLES.

3. GABRIEL ou LOUIS-GABRIEL, appelé *le Vicomte* DE MELUN, Prince d'Epinoy, Pair de Dompvaſt, Seigneur de Tours, Helancourt, Connétable héréditaire de Flandre, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandant pour S. M. dans la ville d'Abbeville, qui mourut le 21 Août 1739. Il avoit épouſé LOUISE-JEANNE-ARMANDE DE MELUN, ſa nièce, nommée ci-deſſus (fille d'ALEXANDRE, dit *le Comte* DE MELUN, & d'*Eliſabeth de Rohan-Montbazon*), morte le 23 Septembre 1731, âgée de 40 ans, ayant eu pour fille unique

   LOUISE-ELISABETH, née le 13 Décembre 1712, qui s'eſt mariée, 1° à JEAN-ALEXANDRE-THÉODORE, dit *le Comte* DE MELUN, ſon couſin germain, nommé ci-deſſus ; & 2° le 5 Mai 1742, à *Gilbert-Allyre-Antoine*, dit *le Marquis de Langeac*, &c., Sénéchal d'Auvergne, duquel elle a été la ſeconde femme, & en a eu trois filles, dont deux ſont mariées. Voy. LANGEAC ou LANGHEAC.

(Extrait généal. fourni par un des parens de la Maiſon DE MELUN-EPINOY. On peut encore conſulter la Deſcription hiſtor. de la Pompe funèbre du Vicomte DE MELUN, faite à Abbeville, dans le *Mercure de France* de Novembre 1739, p. 2722.)

Des MELUN-LA-BORDE ſortent : les Barons de *Normanville*, les Comtes DE MELUN, les Seigneurs de *Brumetz*, puis Vicomtes de MELUN ; les Marquis de *Maupertuis*, & les Seigneurs de *Courtery*. Il ſubſiſte des MELUN-LA-BORDE, Comtes *du Buignon*, LOUISE-ANTOINETTE-THÉRÈSE DE MELUN, née le 20 Janvier 1710, qui s'eſt mariée à Paris, le 29 Août 1734, à *François de Laurens*, Marquis de Brue, à Aix en Provence, &c., dont poſtérité. Voy. LAURENS (5e Famille). Elle a vendu la Terre *du Buignon* au Marquis de Mirebeau.

De la branche des MELUN-LA-BORDE, Seigneurs de *Brumetz*, eſt

ADAM-JOACHIM-MARIE, dit *le Vicomte* DE MELUN, né le 30 Octobre 1730, Seigneur de Brumetz, qui a commencé à ſervir dans la première Compagnie des Mouſquetaires en 1750, a enſuite été fait Capitaine d'Infanterie en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1777, & Capitaine de Grenadiers Royaux le 10 Juin 1779. Il a épouſé, le 2 Mai 1771, *Françoiſe d'Artaud* (d'une Famille noble & très-ancienne, établie au Comtat Venaiſſin), de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il a pour frère & ſœur :

ALOPH-CLAUDE-MARIE DE MELUN, né le 2 Février 1736, Eccléſiaſtique, qui réſide à Paris ;

Et ADÉLAIDE-LOUISE DE MELUN, née le 10 Avril 1733, Penſionnaire au Prieuré de Saint-Louis de Rouen.

Et de la branche des MELUN-LA-BORDE, Marquis de *Maupertuis*, étoit LOUIS, IVe du nom, Marquis DE MELUN, Comte de Nogent-le-Roi, &c., né le 7 Mars 1703, qui eſt mort le 29 Avril 1763, ſans poſtérité. Il avoit épouſé, 1° le 14 Avril 1743, *Henriette-Emilie de Bautru*, Comteſſe de Nogent, morte le 27 Octobre 1757 ; & 2° le 28 Avril 1760, *Angélique-Geneviève de Guiry*, née le 19 Septembre 1722, fille de *Jean-René*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Angélique de Pitard*.

Les armes de la Maiſon DE MELUN ſont : *d'azur, à 7 beſans d'or, 3, 3 & 1 ; au chef d'or.*

Les MELUN-TANCARVILLE écarteloient : *aux 1 & 4* DE MELUN ; *& aux 2 & 3 de gueules, à l'écuſſon d'argent en abîme, accompagné de 8 étoiles* ou *angennes* ou *feuilles de mélier d'or, rangées en orle*, qui eſt DE TANCARVILLE ;

Les MELUN-EPINOY, quoiqu'iſſus des MELUN-TANCARVILLE, devenus les aînés de la Maiſon, n'ont porté que les armes de la Maiſon DE MELUN ;

JEAN (fils puîné d'ADAM III, Vicomte DE MELUN, & de *Comteſſe de Sancerre*), qui eſt auteur de la branche des MELUN-LA-BORDE, avoit chargé le *chef* des armes de ſa Maiſon *d'un lion naiſſant de gueules* ; ſes deſcen-

dans, depuis la mort du Vicomte de Melun-Epinoy, le 21 Août 1739, l'ont ſupprimé;

Simon de Melun, Maréchal de France en 1290 (fils puîné du Vicomte Adam III), chef des Melun-la-Loupe & de Marcheville, avoit chargé l'écuſſon de Melun ſur le *chef, de 4 merlettes de ſable;*

Les Melun des autres branches ont pris, comme puînés, différentes briſures ſur le *chef* des armes de leur Maiſon. Les uns, une *couronne d'azur*, & les autres, *des pals de gueules;*

Enfin les bâtards de Melun-Cottènes, ou de Cotte, ont écartelé: *au* 1 de Melun, *à la barre de gueules, périe en abîme ſur le ſecond beſan du milieu; au* 2 de Willerval, qui eſt: *vairé d'argent & de gueules; au* 3 d'Arkel, qui eſt *d'argent, à 2 faſces bretteſſées & contre-bretteſſées de gueules; & au* 4 *de gueules, à* 3 *crampons d'or*, qui eſt van den Boetzelaer.

(Voy. ſur la Maiſon de Melun: le Tréſor des Chartres du Roi; les Regiſtres du Parlement; Procès-Verbaux du Lit de Juſtice; *Diplomatique* du P. Mabillon; Chartriers de *Montmorency-Laval* & de *Rochechouart; Hiſt. des premières Croiſades*, écrite en 1102, par Robert, Moine de Saint-Remy de Reims, donnée par Baumgarten; les Hiſtoriens Frédégaire & Roricon; *Geſta Francorum;* l'*Hiſt. de France*, par Mézeray; le P. Daniel; l'Abbé le Gendre & l'Abbé Velly; l'*Hiſt. de la ville de Melun*, édit. de 1628; l'*Hiſt. du Gâtinois*, édit. de 1630; l'*Hiſt. du Cambréſis*, par Carpentier; les *Hiſt. des Maiſons de Châtillon, de Montmorency, d'Harcourt & d'Aubuſſon;* l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, & enfin le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, pour les Archives de la Maiſon de Melun.)

MELUN (de), Ecuyer, Seigneur de Longuemare, en Normandie, Elections de Caen & de Valognes; Famille dont les armes ſont: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de* 3 *melons de ſinople.*

§ MÉNAGE, originaire du pays de Bray, Généralité de Rouen.

Denis Ménage, Sieur de Beauménil, a eu, par ſes ſervices, des Lettres de vétérance en 1667; il lui a été accordé des Lettres de Nobleſſe en 1680, ayant été 32 ans Garde du Corps.

Charles Ménage, Ecuyer, Sieur Dubodué, né le 20 Octobre 1698, a ſervi dans les Cadets de Matignon en 1711 & 1734, Capitaine dans le Régiment de Kermoyſan, Milice de Normandie, Capitaine de Grenadiers Royaux dans le Régiment d'Aulant, Chevalier de Saint-Louis en Avril 1755, Capitaine commandant les Invalides au fort Louis de Dunkerque en 1759; il eſt mort au fort Louis, le 29 Novembre de la même année. Il avoit épouſé, le 28 Février 1718, noble *Marguerite Doullé*, dont eſt ſorti

Charles-Alphonse Ménage Dubodué, né le 22 Novembre 1718, qui eſt entré au ſervice Lieutenant dans le Régiment de Kermoyſan, le 1er Octobre 1734, en Avril 1736, Lieutenant en ſecond dans le Régiment de la Vallière, où il a continué ſes ſervices, tant Lieutenant que Capitaine. Il a été enſuite dans Guiſe, d'Eſcars, & incorporé dans Cambis en 1748, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1750, & a eu ſa penſion de retraite en 1755.

Les armes: *d'azur, à un ſabre d'argent, poſé en faſce, accompagné de* 3 *croiſſans montans du même.*

* MENARD de la MÉNARDIÈRE, ancienne Nobleſſe originaire du Berry, qui a donné ſon nom à la Terre de *la Ménardière*, Seigneurie ſituée dans la Paroiſſe de Maſtegny, en Berry, ſur les confins du Poitou, près de Preuilly, à 6 ou 7 lieues de Châteauroux. Nous ne donnerons ici que les branches établies en Normandie.

Monſieur Guillaume Menard, Chevalier, Chambellan du Roi, ſon Bailli d'Epée du Cotentin, eſt connu par deux actes paſſés aux Aſſiſes tenues à Avranches devant lui, le 16 Avril 1385 & le 16 Septembre 1390.

I. Guillaume Menard, Seigneur de la Ménardière, avoit épouſé *Catherine de la Gelée* (d'une ancienne Maiſon du Berry), dont il eut:

II. Bertrand Menard, Seigneur de la Ménardière, qui fut homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Charles de Valois, Duc d'Alençon; Lieutenant du Château de Caen ſous François de Silly, Seigneur de Lonrai; Bailli & Capitaine de Caen ſous M. de la Rochepot, frère d'Anne de Montmorency, Connétable de France, & enſuite Gouverneur de Caen, où il mourut en

1550, âgé de 91 ans. Il fut enterré dans le Chœur de l'Egliſe de ce Château, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé *Françoiſe Bureau*, Dame de Grentheville, Cormelles, Montcaniſy, Venoix, Montenay, Giberville, &c., fils de *Hugues Bureau*, Seigneur de Grentheville, Lieutenant Général du Bailli de Caen, & de *Jacqueline de Fontenay*, Dame de Giberville. De ce mariage vinrent neuf garçons & une fille, que BERTRAND MENARD partagea en 1544, tant de ſes biens & acquêts, que de ceux de ſa femme décédée dès l'an 1533; mais ayant depuis vendu les biens qu'il poſſédoit en Berry & en Touraine à ſon fils JEAN, ces partages n'eurent point lieu, & ils en firent d'autres après ſa mort en 1551. Ces enfans furent:

1. JACQUES, Seigneur de Giberville, Prêtre, Prieur du Goulet, Chanoine de Cambremer à Bayeux, Curé de Guibray & de Litteau, mort le 6 Mai 1556 & enterré dans l'Abbaye de Barbery;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *la Ménardière*, rapportée ci-après;
4. GIRARD, tige de celle des Seigneurs de *Cuverville*, dont il ſera parlé ci-après;
5. CHARLES, Seigneur de Montaigu & de Cerceaux, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, qui mourut en Bretagne, où il maria ſa fille, repréſentée par MM. *de Montigny*, dont l'un a été Capitaine aux Gardes; l'autre, Aumônier de la Reine, femme de LOUIS XV, eſt mort, nommé à l'Evêché de Léon;
6. HUGUES, Seigneur de la Chapelle, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué à la bataille d'Ivry, qui eut un fils auſſi tué à une ſortie d'une ville aſſiégée, en ſervant ſous M. le Duc d'Aumale;
7. PIERRE, Curé de Saint-Pierre d'Orgeval & de N.-D. de Bretteville, en Caux, qui vendit tout ſon partage à ſon frère JEAN, Seigneur de la Ménardière & de Courbépine, Panetier du Roi, à la charge de lui faire une penſion. Il fut inhumé dans l'Abbaye de Barbery en 1558;
8. GEORGES, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſur ſes preuves faites, le 17 Juin 1539, à Paris, par Louis de Dormans, Commandeur de Sours, & par Charles de Hangeſt, Commandeur d'Orléans. Ce Chevalier ſe diſtingua en pluſieurs rencontres, mourut couvert de bleſſures & fut inhumé en l'Abbaye de Barbery, où l'on voit ſon épitaphe;
9. LOUIS, Abbé de Barbery, Prieur de Sainte-Barbe, en Auge, qui mourut le 12 Mars 1579 & fut inhumé dans ſon Abbaye devant l'autel privilégié, où l'on voit ſon tombeau;
10. Et N.... MENARD, qui s'eſt mariée à N.... *d'Anzeray*.

III. FRANÇOIS MENARD DE LA MÉNARDIÈRE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Giberville, Grentheville & Cormelles, ſervit dès ſa jeuneſſe & ſe ſignala tant par ſa bravoure & ſon expérience, que François de Lorraine, Duc de Guiſe, Lieutenant Général des Armées du Roi, lui adreſſa une Commiſſion, le 22 Mars 1557, pour faire faire la montre à tous les Nobles, ſujets à l'arrière-ban des Bailliages d'Alençon, de Caen & du Cotentin, comme étant un homme d'expérience au fait des armes, & de qualité. Il le pria & le chargea d'avoir l'œil que la Nobleſſe ſe rendit en équipage d'armes & de chevaux. Il mourut le 22 Décembre 1576 & fut inhumé à Giberville. Il avoit épouſé 1° *Anne de Bretteville*, Dame de Formigny, décédée en 1554, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Formigny, & de N... *de Bures de Clinchamps*; & 2° *Guillemette de Gouvis*. Il eut du premier lit:

1. JACQUES, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent:

2. LOUIS, Religieux à l'Abbaye du Bec-Helloüin en 1588;
3. HUGUES, Seigneur & Patron de Grentheville & de Cormelles, qui s'eſt marié, en 1591, à *Charlotte de Bouſſel*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Beauval, & de *Marguerite de Malherbe*, dont vint:
   - HÉLÈNE-SALOMÉE, Dame de Grentheville, Cormelles & Beauval, qui s'eſt mariée, par contrat du 2 Février 1612, à *Guillaume Morin*, Ecuyer, Seigneur de Banneville-la-Campagne, &c., de laquelle il a eu poſtérité. Voy. MORIN, originaire du Maine.
4. Et RACHEL, Religieuſe en l'Abbaye aux Dames de Caen.

IV. JACQUES DE LA MÉNARDIÈRE, Seigneur de Formigny, fit faire un tombeau à ſon père, qu'il fit placer ſur ſa ſépulture à Giberville, rendit aveu de ſa Terre de Formigny en 1554, & vivoit encore en 1570. Il avoit épouſé, le 26 Septembre 1563, *Marie Onfroy*, fille de *Jean*, Seigneur de Ver & de Véret, & de *Jeanne Herbeline*; celle-ci fille de *François*, & de *Marguerite Suhard*. De ce mariage vinrent:

1. François, qui ſuit;
2. Et Michel, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière, qui épouſa, en 1602, *Suſanne* ou *Françoiſe de Méhérenc*, de la Paroiſſe de Grand-Camp; il en eut:

Michel, IIe du nom, Ecuyer, né en 1603, qui avoit épouſé, 1° en 1650, *Madeleine du Meſnil*, dont il ne reſte point d'enfans vivans; & 2° à l'âge de 78 ans, *Anne Suhard*, fille d'*Henri*, Seigneur de la Conſeillère, & de *René le Chevalier*. De ce mariage il eut:

Louise-Elisabeth, qui s'eſt mariée, en 1701, à *Henri-Robert le Noël*, Ecuyer, Seigneur de Cauville.

V. François de la Ménardière, Seigneur de Giberville & de Formigny, épouſa, par contrat du 7 Novembre 1599, *Marie Vaultier*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur de Villiers, Rubercy, Semilly, &c., & d'*Anne Lambert*. Il mourut en 1610, & ſa veuve ſe remaria, en 1612, à *Gilles de Méhérenc*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Clair. Elle eut de ſon premier lit:

1. Robert, qui ſuit;
2. Thomas, mort ſans poſtérité de *Jacqueline Samſon*, qu'il avoit épouſée en 1622;
3. Jean, Ecuyer, Sieur de Courſeulles, qui fut longtems au ſervice du Roi, comme on le voit par des certificats des années 1632 & 1645. Il épouſa, à l'âge de 59 ans, *Jacqueline le Roux*, & en eut:

Pierre, Seigneur de Courſeulles, qui s'eſt marié à une *Osbert du Theil*.

4. Et Blanche de la Ménardière.

VI. Robert de la Ménardière, Seigneur de Giberville & de Formigny, né en 1600, étant devenu majeur, fut élu, le 20 Décembre 1621, tuteur de ſes frères Thomas & Jean. Il ſervit durant pluſieurs années comme on le voit par divers certificats de MM. de la Meilleraye; de Monchy, Maréchal de Camp & Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie; du Duc de Longueville, & du Comte de Croiſſy; il mourut en 1655. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Mars 1621, *Gillette de Boran*, veuve de *Julien de la Mare*, Ecuyer, Sieur de Surville; elle étoit fille de *Geoffroy de Boran*, Seigneur de Caſtilly & de Mosle, & de *Jeanne d'Héricy*, dont vinrent:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, rapporté après ſon aîné;
3. Pierre;
4. Et Madeleine, qui s'eſt mariée, en 1641, à *Robert le Large*, Ecuyer, Seigneur de Gouſtranville, en Auge, de Creſſerons & de Montigny. Elle eſt décédée vers l'an 1681.

VII. Guillaume de la Ménardière, Seigneur & Patron de Giberville, né en 1627, ſervoit, dès 1644, ſous M. de Caſtelnau, Capitaine d'une Compagnie au Régiment des Gardes du Roi, d'où il entra dès le commencement de la campagne de la même année, dans le Régiment du Comte de Coligny, Colonel d'Infanterie Françoiſe, au ſervice des Etats Généraux des Pays-Bas, ſous la conduite du Prince d'Orange, pour le ſervice du Roi, où il ſervoit en 1646. Il vivoit encore en 1682, & mourut ſans alliance. (Sa Terre de Giberville ayant été ſaiſie par décret, fut adjugée à Nicolas Doublet, Conſeiller, Receveur des Tailles à Caen en 1664.)

VII. Jean-Baptiste de la Ménardière (frère du précédent), Ecuyer, Seigneur & Patron de Formigny, né en 1632, mourut en 1672. Il avoit épouſé, par traité du 29 Décembre 1663, *Françoiſe de Mecflet*, fille de feu *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Aſſeville, Election de Pont-l'Evêque, & de noble Dame *Anne de Vieux*. Il en eut:

1. Eustache, qui ſuit;
2. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Nicolas de Malherbe*, Ecuyer, Seigneur d'Eguillon.

VIII. Eustache de la Ménardière, Seigneur de Formigny, épouſa, 1° par traité du 22 Février 1690, *Marie de Marguerye*, fille de *Gilles-François*, Ecuyer, & de *Marguerite Yver*; & 2° *Marguerite Picquod*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Ruſſy, Sainte-Honorine, Grandval & Sortival, & de *Catherine Gennot*. Il n'a eu des enfans que du premier lit, ſavoir:

1. François, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière & de Formigny;
2. Eustache-Henri, appelé *le Chevalier de Formigny*;
3. Françoise, femme de *Pierre d'Argouges*, Seigneur de Rubercy;
4. Catherine, morte au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Bayeux;
5. Et autre Catherine, appelée *Mademoiſelle de Formigny*.

BRANCHE

des Seigneurs de la Ménardière.

III. Jean Menard (troiſième fils de Ber-

TRAND, & de *Françoiſe Bureau*), Seigneur de la Ménardière, de Toucheprés & autres biens, en Berry & en Touraine, de Venoix & de Montenay, près de Caen, de Courbépine, près de Bernay, de la Planche, près de Crèvecœur-en-Auge, & de la Bellière, près d'Argentan, fut un des Gentilshommes de la Maiſon du Roi & Panetier ordinaire de ſon Hôtel en 1551. Ce fut lui qui obtint du Roi pour lui & ſes frères de porter le ſurnom *de la Ménardière*. Il changea auſſi, dit M. de Segrais, ſes armes, qui étoient : *d'argent, à 3 porcs-épics de ſable, 2 & 1*, parce que, croyoit-il, au Château de Caen, il avoit vu un *lion rampant*, & au-deſſous écrit en pluſieurs endroits : *en attendant mieux* MENARD, & que les *porcs-épics* n'étoient point ſes armes, mais ſa deviſe. Cependant pluſieurs branches de cette Famille qui portent encore le ſurnom de MENARD, dans l'Anjou & la Touraine, ont pour armes ces *porcs-épics*. (C'eſt ce que nous apprend un *Mémoire* de MESNARD DE TOUCHEPRÉS dont nous parlerons ci-après, en ſon lieu.) JEAN MENARD laiſſa de ſa femme, *Madeleine de Salvart*,

1. N... MENARD, Chartreux;
2. ROBERT, qui ſuit ;
3. HÉLÈNE, Dame de Belleuſe & de la Planche, morte le 11 Juillet 1621, âgée de 73 ans, ſans enfans de ſon mariage avec *Pierre Morel*, Ecuyer, Seigneur de Ducourt, dont elle étoit veuve. Elle fit pluſieurs biens aux Jéſuites de Caen, & retira, en faveur de leur Collège, les Fiefs & Terres de Venoix & de la Bruyère. (Voy. les *Origines de Caen*, par M. Huet, p. 234 & 235.)
4. Et CATHERINE, Dame de la Ménardière & de pluſieurs autres Terres, qui s'eſt mariée en Poitou, en 1558, à *Marc de Naillac*, Seigneur de Ris, &c., Sénéchal de la Baſſe-Marche (d'une Famille illuſtre de ce pays-là), dont poſtérité. Voy. NAILLAC.

IV. ROBERT DE LA MÉNARDIÈRE, Abbé de Barbery, de Sainte-Colombe, près de Sens, Prieur de Sainte-Barbe, en Auge, & Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, aſſiſta aux Etats de la Ligue tenus à Paris en 1593 & y fut député par le Bailliage de Sens, au titre de ſon Abbaye de Sainte-Colombe qui y eſt ſituée ; mais il fut ligueur de bonne foi, & par le ſeul motif de ſa conſcience qui lui faiſoit craindre la décadence de la Religion. Il fournit un fonds aux Jéſuites pour leur établiſſement à Caen & leur réſigna ſon Prieuré de Sainte-Barbe, le 20 Décembre 1607. Secondé de ſa ſœur, HÉLÈNE DE LA MÉNARDIÈRE, il donna de grandes ſommes pour acquérir des maiſons & des jardins dans le voiſinage, afin de bâtir le corps de logis qui environne une partie de la cour des claſſes, & il en eſt regardé comme le principal fondateur après HENRI IV. Il mourut le 22 Novembre 1622, âgé de 79 ans, après avoir fait, comme ſa ſœur, pour légataire univerſel *François de Lezay de Luſignan*, qui avoit épouſé *Antoinette de Naillac*, fille de *Marc*, & de CATHERINE DE LA MÉNARDIÈRE.

De cette branche étoient : 1° ALEXANDRE MENARD, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière & de Saint-Sauveur, qui épouſa *Marie-Anne de Malouin*, & en eut :

1. JACQUES-FRANÇOIS, baptiſé le 1er Juillet 1697 ;
2. ALEXANDRE, baptiſé le 11 Février 1701, mort le 20 du même mois ;
3. MARIE-ANNE-JACQUELINE, baptiſée à Saint-Jean de Caen le 6 Octobre 1695 ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, baptiſée le 7 Janvier 1700.

2° Et ANTOINE-JACQUES-RENÉ MENARD DE LA MÉNARDIÈRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur, ancien Lieutenant du Maire de la ville de Caen, qui mourut âgé de 63 ans, ſans enfans d'*Aimée-Marguerite d'Aumeſnil*, ſon épouſe ; il a été inhumé le 1er Juillet 1762.

BRANCHE
des Seigneurs de CUVERVILLE.

III. GIRARD MENARD, Seigneur de la Ménardière (quatrième fils de BERTRAND, & de *Françoiſe Bureau*), fut Commiſſaire des Guerres & enſuite Lieutenant du Château de Caen, en ſurvivance de ſon père, qui faiſoit les fonctions de Gouverneur. L'an 1532, les Citoyens de la ville de Caen ſortirent de leur ville pour aller au devant du Roi François 1er, qui y faiſoit ſon entrée. M. de Bras, dans la liſte des notables Officiers qui y aſſiſtèrent, nomme le Sieur GIRARD MENARD, Sieur de la Ménardière, Seigneur de Cuverville : il vivoit encore en 1552 & fut inhumé dans la paroiſſe de Cuverville. Il avoit épouſé, par traité du 10 Mars 1532, *Françoiſe Benoiſt*, Dame de Cuverville, fille & héritière de *Jean*, Seigneur dudit lieu, qu'il avoit acquis du Sieur d'Eſcoville-Beauvoiſin, & de N.... de Saffray, ſon épouſe. Ils eurent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée, par traité du 22 Janvier 1561, à *Charles de Pierres*, Ecuyer, Seigneur du Pin, près d'Argentan.

IV. Louis Menard, Seigneur de Cuverville, ſe noya par accident à trois lieues de Caen en 1588. Il avoit épouſé, par traité du 24 Novembre 1577, *Françoiſe de la Freſnaye*, fille de *Pierre*, Seigneur de Crameſnil & de Rocquancourt, & de *Françoiſe le Roux*, Dame de la Viette & d'Ecajeul-ſur-Mer. Elle ſe remaria, en 1595, à *Jean de la Cour*, Seigneur de Grainville. Elle eut du premier lit :

1. Marc, qui ſuit;
2. Hélène, qui s'eſt mariée, en 1612, à *Rolland le Héris*, Seigneur de Vieux & de Pompierre;
3. Et Colombe, qui s'eſt alliée, en 1623, à *François Regnault de Ségrais*.

V. Marc de la Ménardière, Seigneur de Cuverville, mort à Forges en 1642, avoit épouſé *Jeanne de la Serre*, fille & héritière de *Grégoire*, Seigneur d'Ecots, en Auge, Fontenay-le-Peſnel, & de *Françoiſe Mallet de Meſſé*, dont il eut pour héritière :

Hélène, Dame de Cuverville, Fontenay-le-Peſnel, d'Ecots, du Freſne, de Mondeville, la Graverie & de Houlbec, qui s'eſt mariée, le 5 Septembre 1630, à *Jacques d'Achey*, Seigneur du Meſnil-Bité, la Chapelle, Montreuil, Moon & Cartigny.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de gueules*. Supports : *deux porcs-épics de ſable*. Cimier : *un porc-épic auſſi de ſable*, ſurmonté d'un Caſque d'ancien Gentilhomme, au-deſſus duquel eſt une banderole avec ces mots : Nul ne s'y frotte, qui eſt la deviſe.

Ces Menard de la Ménardière, établis en Normandie, dont nous venons de donner la filiation, d'après un *Mémoire* envoyé de Caen, ſont une branche cadette des Mesnard de Toucheprés, du Poitou. Voy. MESNARD DE TOUCHEPRÉS.

MENARDEAU, Famille noble & ancienne de Bretagne, diſtinguée dans l'Epée & dans la Robe. Ceux de ce nom ont toujours rempli avec honneur les premières places dans l'un & l'autre état. Elle n'eſt pas moins diſtinguée par ſon attachement à l'autorité Royale. L'Hiſtoire atteſte que cet attachement a été invariable dans tous les temps; leurs lumières & leurs travaux ont été utiles à l'Etat, & ont fait honneur, pendant près de 100 ans, au Parlement de Paris. La longue poſſeſſion de ſes Fiefs, Terres & Châteaux, ſon entrée aux Etats de la Province de Bretagne, ſont en ſa faveur un titre glorieux. Les armes qu'elle porte ſe voient à l'Hôtel de Ville, dans l'Egliſe des Cordeliers, à celle de Saint-Euſtache à Paris & à celle des Carmes de Nantes (*a*).

I. On trouve un Athanase Menardeau, qui fut maître des mêmes poſſeſſions, mentionnées dans la note, comme les quatre ſuivans, & portoit les mêmes armes. Il vivoit en 1272. On lui donne pour fils,

II. Auguste Menardeau, vivant en 1329, qui fut père de

III. Jean-Baptiste-Gabriel Menardeau, lequel ſervit & vivoit en 1397. Son fils,

IV. Jean-Baptiste-César Menardeau, fut recommandable par ſa valeur; il vivoit en 1437. (La Famille n'a point de preuves juridiques de la filiation des quatre ſuſnommés, ſur leſquels elle fait des recherches). Il eut pour fils,

V. Jean-Baptiste-Ambroise Menardeau, qui, comme Jean-Baptiste-César, ſon père, embraſſa le parti des armes: il vivoit en 1488. On ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut :

1. François, qui ſuit;
2. Noel-Henri, tige de la branche des Seigneurs de *Beaumont*, établie à Paris, rapportée ci-après;
3. Jacques, auteur de celle des Seigneurs de *la Bouchetière*, mentionnée en ſon rang;

(*a*) Une Table généalogique qui nous a été communiquée marque, ſans preuve, qu'un Jules Menardus ou Meardus avoit de grandes poſſeſſions dans les plaines d'Oudon, Mauves & Carquefou, leſquelles s'étendoient ſur les bords de la Loire. Il avoit été Officier Commandant dans l'armée de Maxime, avec lequel il paſſa dans les Gaules : il vivoit en 347. — Athanase Menardeau étoit Lieutenant de Maxime, Général des Troupes Romaines en l'Iſle de la Grande-Bretagne, lequel ayant été proclamé Empereur par ſes troupes, engagea ſous ſes étendards la jeuneſſe de l'Iſle, paſſa, à la tête d'une puiſſante armée, dans les Gaules, & établit ſes nouveaux ſoldats dans la Bretagne, nommée alors *Armorique*, vers l'an 380. Les Romains confirmèrent dans la ſuite les poſſeſſions conſenties par Maxime, à la charge de fournir des troupes & un léger tribut.

4. Gabrielle, vivante en 1523, & morte à 17 ans ;
5. Et autre Gabrielle, vivante en 1513, morte au berceau.

VI. François Menardeau, Chevalier, Seigneur des Noës, Goulaine, Beaumont, Ranzay, Sainte-Pazanne, héritier principal & noble, fut un des 96 Gentilshommes employés à la garde du Château de Nantes en 1522. Il avoit épouſé *Renée-Françoiſe-Perrine le Porcher*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et François, vivant en 1499, mort jeune.

VII. Pierre Menardeau, Chevalier, Seigneur de Ranzay, Sainte-Pazanne, &c., fut Maître des Comptes, & vivoit en 1557. Il avoit épouſé *Hélène de Brécel*, fille de *Louis*, Seigneur de la Seilleraie & de Clermont, Sénéchal de Nantes. Il en eut :

1. Auguste-Pierre, qui ſuit ;
2. Et Elisabeth, qui s'eſt mariée à *Michel de Scépeaux*, Seigneur de la Roche-Noyant, dont deſcendoit *Charles de Scépeaux*, Colonel du Régiment Lyonnois & Seigneur du duché de Beaupréau.

VIII. Auguste-Pierre Menardeau, Chevalier, Seigneur de Ranzay, le Perray, la Duracerie, Sainte-Pazanne & la Bothinière, fut Auditeur, Maître, & choiſi par S. M. pour être Procureur Général de la Chambre des Comptes de Bretagne, pendant les troubles agités par le Duc de Mercœur, qui, après le ſiège de Nantes, lui enleva la Terre & Seigneurie de Sainte-Pazanne, Terre qui vaudroit aujourd'hui plus de 50,000 livres de rente. Il ſe diſtingua dans l'exercice de cette charge, par ſon zèle & ſon attachement inviolable au parti du Roi. Les Lettres d'honoraire, en date du 20 Septembre 1617, qui lui furent accordées, ſont un monument glorieux & ſenſible de ſes talens, & de la bienveillance de la Cour. Il avança, en 1628, à Louis XIII, près de 400,000 livres de ſes fonds, pour forcer la Rochelle à rentrer ſous ſon obéiſſance. Il avoit épouſé, le 12 Novembre 1581, *M...-Renée Gabard*, & en eut :

1. René, qui ſuit ;
2. Et François, Chevalier, Seigneur de Sainte-Pazanne, de la Duracerie, &c., vivant en 1619, qui s'eſt marié à *Madeleine Milon*, qui lui apporta de grands biens, fille de *Julien Milon*, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Léaudière & de Lerné, Conſeiller & Maître des Comptes en Bretagne, & de *Françoiſe Bouette*. Il en eut :
   1. Madeleine, qui s'eſt mariée au Sieur N..... *Charette*, Sénéchal de Nantes, qui ayant eu en dot la Terre de la Gaſcherie, en prit le nom : ils laiſſèrent, de leur mariage, deux garçons & deux filles ;
   2. Lucrèce, vivante en 1634, qui fut femme du Sieur *le Febvre*, Seigneur de la Ferronnière, dont une fille unique, qui s'eſt mariée au Sieur *de la Force* ;
   3. Et Augustine, vivante en 1637, qui s'eſt mariée à *Robert du Moulin-Henriette*, dont elle eut une fille.

IX. René Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, de Ranzay & de la Bothinière, fut Lieutenant Général de Nantes, puis Maire de cette Ville, place qui eſt la même choſe dans ce pays-là, que Prévôt des Marchands à Paris, charge occupée alors par des Nobles & qui n'a ceſſé de l'être que depuis qu'elle anoblit par elle-même, en vertu d'un Arrêt du Conſeil. Il accepta ces offices, à la ſollicitation du Cardinal de Richelieu, pendant le ſiège de la Rochelle. Il avoit épouſé, le 4 Février 1617, *Renée de Creſpy*, d'une Maiſon noble d'Anjou, & en eut :

1. Joseph, qui ſuit ;

Et pluſieurs filles, alliées à diverſes Maiſons de la Province.

X. Joseph Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, &c., conſtamment attaché à ſes Souverains, dont il embraſſa le parti, fut victime de ſa fidélité. Aſſiégé par l'armée du Prince de Condé, en ſon Château du Perray, fortifié alors, flanqué de Tours canonnières, &c. (mais où il ne reſte plus aujourd'hui de veſtiges de ces fortifications, ayant été preſque rebâti, & tous ces dehors mis à la moderne par Jean-Baptiste Menardeau, Seigneur du Perray), il y ſoutint un ſiège forcé. Un des articles de la capitulation fut qu'il céderoit en propriété ſa ville d'Oudon au Prince (jolie petite ville aujourd'hui ſur la Loire, entre celles d'Ancenis & de Nantes, à peu de diſtance du Château du Perray). Lui & les ſiens ſe retirèrent à Rennes avec les honneurs de la guerre. Peu de tems après il revint à la tête de nouvelles troupes, ſecondé de quelques voiſins, ſes alliés, forma le ſiège de ſon ancien Château, le reprit, s'y fortifia, & il eſt reſté depuis à ſes deſcendans. En vain tenta-t-il de recouvrer ſa ville d'Oudon (trop

belle annexe à la Terre de Champtoceaux, encore aujourd'hui au Prince de Condé), il y avoit mis une forte garniſon, réparé la belle tour remarquable qui la défend, & ſur laquelle les armes de cette Famille étoient encore en 1751 ; cela ne lui fut jamais poſſible ni à ſes ſucceſſeurs. Toute la partie orientale du Fief du Perray fut en conſéquence uſurpée, & il s'en plaignit à la Cour de France. Dans le traité de paix conclu à la fin de cette guerre, il fut dit que les conquêtes ſeroient rendues de part & d'autre, que les différens héritages & biens ſeroient reſtitués à leurs anciens poſſeſſeurs, & il fut promis nommément à Joseph Menardeau, que ſa ville d'Oudon lui ſeroit remiſe. Il jouiſſoit de 35,000 livres de rente, & mourut jeune. Il avoit épouſé, le 17 Août 1648, *Jacqueline Hérault*, fille du Préſident de ce nom à Angers, & ſœur du Prévôt des Marchands de Paris, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Marie, qui s'eſt alliée, par contrat du 7 Mai 1686, à *Marin de Boyleſve*, Seigneur de Chamballan & de la Maurouzière, Préſident à Angers (dont la Famille ſubſiſte encore aujourd'hui), duquel elle a eu poſtérité. Voy. BOYLESVE.

XI. Pierre Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, la Charodière, &c., né le 9 Novembre 1661, prit le parti des armes, ſervit avec diſtinction dans le régiment d'Orléans, particulièrement au ſiège de Luxembourg, en 1684, où il fut bleſſé. Il épouſa, le 1er Février 1686, *Anne du Pas de la Bourdinière* (d'une Famille noble de Bretagne), de laquelle il eut :

1. Jean-Baptiste-François, né en 1689, Supérieur de différentes Abbayes de Bénédictins, recommandable par ſes connoiſſances & la ſubtilité de ſon eſprit, qui mourut Supérieur à Saint-Florent en 1731 ;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
3. Joseph, mort jeune, après avoir ſervi peu de tems : il vivoit en 1738 ;
4. Et Anne, qui s'eſt mariée au Sieur *Rouſſeau de Saint-Aignan*.

XII. Jean-Baptiste Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, la Charodière, &c., né le 28 Septembre 1692, dans la paroiſſe de la Chapelle-Baſſe-Mer, Evêché de Nantes, ſervit dans le Régiment de Breſſe en 1711, puis dans celui de Tourville, & ſe trouva à la bataille de Denain en 1712, où le Comte de Tourville, ſon Colonel, fut tué à ſes côtés. Sur l'expoſé des titres qu'il produiſit, S. M. lui accorda des Lettres Patentes, intitulées *Confirmation de partages nobles*, tendantes à le conſerver lui & les ſiens dans la qualité de *Chevalier*, dont jouiſſoit ſes ancêtres, depuis un temps immémorial : ces Lettres ont été enregiſtrées au Parlement de Bretagne, le 23 Janvier 1743 & en la Chambre des Comptes le 9 Février ſuivant. Il eſt mort en ſon Château du Perray, le 7 Septembre 1774. Il avoit épouſé, le 6 Août 1735, *Marie-Renée de Monti*, fille d'*Yves-Joſeph de Monti*, Comte de Rezé, Capitaine au Régiment du Roi (d'une Maiſon originaire d'Italie & établie au Comté Nantois en 1598, laquelle a donné un Pape dans Jules III, un Archevêque de Milan, deux Cardinaux, dont un en 1551, & un Grand Prieur de Capoue, élu Grand Maître de Malte, le 23 Août 1568). Jean-Baptiste a eu de ſon mariage :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste-Armand Menardeau de la Charodière, né le 5 Juillet 1743, Conſeiller au Parlement de Rennes en 1768, puis premier Avocat Général en Octobre 1771 ;
3. Marie, née à Nantes, paroiſſe de Saint-Vincent, le 7 Août 1738 ;
4. Renée, née en 1739, morte en bas âge ;
5. & 6. Et deux autres enfans, morts l'un au berceau, & l'autre jeune.

XIII. Jean-Baptiste Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, la Hazaie, la Haute-Ville, la Hacmorès, né à Nantes, le 22 Avril 1741, paroiſſe Saint-Vincent, Conſeiller au Parlement de Rennes en 1768, enſuite de Grand'Chambre, à celui de Paris le 6 Juillet 1774 & du Grand Conſeil le 12 Novembre ſuivant, a épouſé, le 18 Septembre 1764, *Jeanne-Sidonie-Louiſe de la Bourdonnaye de Liré de Coëtion*, fille aînée de *Joſeph-Avoie de la Bourdonnaye*, Seigneur de la Varenne & autres lieux, Conſeiller au Parlement de Rennes, puis Premier Préſident du Grand Conſeil, ſerment prêté le 31 Décembre 1774, & de N..... *Gibon du Pargo*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste, né le 5 Novembre 1767 ;
2. Marie-Joseph-Jean-Baptiste, dit *le Chevalier* de Menardeau, né au Château du Perray, Evêché de Nantes, le 29 Novembre 1769 ;
3. Marie-François de Sales-Armand, né au Château du Perray, le 12 Janvier 1771, mort au berceau ;

4. Marie-François de Chantal, né à Paris le 17 Mai 1772;
5. Marie-Armand-Xavier, auſſi né à Paris le 6 Juillet 1773, mort au berceau;
6. Marie-Sidonie, née à Nantes, paroiſſe Saint-Vincent, le 29 Août 1765;
7. Et Marie-Françoiſe-Xavière, née à Paris le 14 Septembre 1774.

BRANCHE
des Seigneurs de Beaumont.

VI. Noel-Henri Menardeau, Chevalier, Seigneur de Beaumont, &c. (ſecond fils de Jean-Baptiste-Ambroiſe), s'établit d'abord à Bordeaux, & y fut Avocat Général du Parlement. Il épouſa *Anne Mullet*, & vivoit en 1527. De ſon mariage ſortit :

VII. Claude Menardeau, Chevalier, Seigneur de Beaumont, qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil par Lettres du 2 Août 1589, Maître des Requêtes le 13 Décembre de la même année, Conſeiller d'Etat par brevet en 1598, & Doyen des Maîtres des Requêtes. Il ſe démit pour ſon fils en Août 1620, fut Conſeiller de la direction des Finances, fonda une Chapelle à Saint-Euſtache à Paris, & mourut en 1624. Il avoit épouſé *Geneviève du Sault*, fille de *Charles*, Avocat Général au Parlement de Bordeaux, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Claude, tige de la branche des Seigneurs de *Champré*, rapportée ci-après;
3. Et Gratien, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, Conſeiller au Parlement de Paris en 1622, inhumé à Saint-Euſtache en la Chapelle de ſa Famille, lequel avoit épouſé *Geneviève le Bret*, morte en 1680, fille de *Jacques*, Conſeiller au Châtelet, & de *Geneviève de Bourge*. De ce mariage il eut :
   1. Françoiſe, qui s'eſt mariée à *Ferry de Choiſeul*, IVe du nom, Comte d'Hoſtel, mort en Novembre 1667, laiſſant poſtérité. Voy. CHOISEUL;
   2. Et Elisabeth, qui s'eſt mariée, en 1655, à *Denis de Salaun*, Chevalier, Seigneur de la Coudraie & d'Hidouville, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

VIII. Charles de Menardeau, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Conſeiller au Parlement de Paris le 1er Mars 1613, Maître des Requêtes le 4 Septembre 1620, mourut le 5 Février 1631 & fut inhumé à Saint-Euſtache. Il avoit épouſé *Geneviève Foullé*, fille de *Jacques*, Maître des Requêtes, Intendant du Limouſin, & de *Marie Charon*, dont vinrent :

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Conſeiller au Parlement de Paris, diſtingué par ſes lumières & ſes talens, membre de la fameuſe conférence de Rueil en 1649, Député, en 1650, de ſa Compagnie vers le Duc d'Orléans, pour l'engager à ſe joindre au Parlement, afin d'obtenir la liberté des Princes de Condé, de Conty & du Duc de Longueville. Louis XIV le nomma, après ſon ſacre, pour accompagner M. le Duc d'Orléans en une négociation, dont il l'avoit chargé près du Prince de Condé. Il mourut ſans alliance;
2. Et François, qui ſuit.

IX. François Menardeau, Chevalier, Seigneur de Beaumont après ſon frère, né poſthume le 23 Octobre 1627, Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Août 1653, Maître des Requêtes le 14 Mai 1660, mourut en 1698. Il avoit épouſé *Hélène Benoiſe*, fille d'*Henri*, Maître des Comptes, & de *Marie Charpentier*. De ce mariage il eut :

1. Léonard, Chevalier, Seigneur de Beaumont, mort ſans poſtérité le 10 Mars 1763;
2. François, Chanoine régulier, vivant en 1703, mort Prieur de la Couture;
3. Charles, Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, mort Prieur de l'Abbaye de Fontenay;
4. Louis, vivant en 1706, mort ſans alliance;
5. Jean, vivant en 1707, & mort auſſi ſans alliance;
6. Françoiſe, Chanoineſſe à Denain, en Flandre, vivante en 1698;
7. Et Charlotte, Chanoineſſe en la même Abbaye, vivante vers 1713.

BRANCHE
des Seigneurs de Champré.

VIII. Claude Menardeau, Chevalier, Seigneur de Champré (ſecond fils de Claude, & de *Geneviève du Sault*), d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1619, dont il devint Doyen, fut ſucceſſivement Conſeiller d'Etat ordinaire, Directeur & Contrôleur Général des Finances. Il ſauva la France par la profondeur de ſes lumières & la ſageſſe de ſes conſeils, en ouvrant l'avis qu'il n'y avoit lieu à ſtatuer ſur les affaires, qu'au préalable les Princes n'euſſent mis bas les armes, & fut Rapporteur de la fameuſe affaire de Bernard de la Guiche, Comte de Saint-Gérand, qui ſe lit au tom. 1er des *Cauſes célèbres*. Il épouſa *Catherine Henry*, veuve de N.....

Ferrier, Lieutenant Général d'Artillerie, fille unique de *François Henry*, Seigneur de la Place, Co-Seigneur de Jarnioux, Conseiller au Parlement de Paris (qui acquit l'autre moitié de la Terre de Jarnioux de *Guyot Henry*, son cousin germain), & de *Marie de Gabiano*. De ce mariage vinrent :

1. Gratien; qui fuit ;
2. N.... Menardeau, Religieuse à Poissy ;
3. & 4. Gratienne & Marie, mortes Religieuses Cordelières à Paris ;
5. Et Marie-Renée, qui épousa *François-Louis de Lostanges*, Marquis de Béduer, Colonel d'Infanterie ; morte le 24 Août 1719, à 21 ans, dont des enfans. Voy. LOSTANGES.

IX. Gratien Menardeau, Chevalier, Seigneur de Champré & de Jarnioux, Conseiller au Parlement de Paris, fut envoyé, pour récompense de ses services, en qualité d'Ambassadeur de France dans les Provinces-Unies ; il mourut à son retour de Hollande, le 15 Avril 1716, sans postérité d'*Anne de la Garde*, qu'il avoit épousée en 1680.

BRANCHE
des Seigneurs de la Bouchetière.

VI. Jacques Menardeau (troisième fils de Jean-Baptiste-Ambroise), Chevalier, Seigneur de la Houssinière, du Housseau, &c., mort en 1539, eut de *Perrine d'Harouis*, son épouse :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et Jacques, Chevalier, Seigneur de la Houssinière, vivant en 1581 : mécontent du Gouvernement de France, il passa en Angleterre, où il mourut sans laisser de postérité.

VII. Pierre Menardeau, Chevalier, Seigneur de la Bouchetière, Maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, fut envoyé par Henri IV vers la Reine Elisabeth d'Angleterre, au sujet des Affaires de la Ligue, en 1591. L'année suivante il fut député des Etats de Bretagne. Il épousa *Catherine Hus*, fille unique de *Gabriel Hus*, Trésorier des Etats de ladite Province. Il en eut pour fils aîné,

VIII. Jacques Menardeau, Chevalier, Seigneur de la Bouchetière, Conseiller du Roi, Maître en la Chambre des Comptes, vivant en 1618, lequel épousa N... *de la Chaboissière*, fille unique de N... *de la Chaboissière*, Seigneur de Marques. De ce mariage il a eu :

1. Françoise, dite *Mademoiselle de la Bouchetière*, vivante en 1616, qui s'est mariée à N... *de Boux*, Seigneur du Teil & de la Varenne, dont une fille, femme du Sieur *de Bruc* ;
2. Et Lucrèce, vivante en 1620, qui s'est mariée au Sieur *du Boisjollin*, dont elle a eu des enfans.

(On peut, sur cette Famille, voir les *Mémoires du Cardinal de Retz*, écrits par lui-même ; l'*Abrégé chronolog. de l'Hist. de France*, par le Président Hénault ; l'épitaphe de Gratien Menardeau dans la nef de l'Eglise paroissiale de Saint-Eustache à Paris, gravée sur marbre blanc, vis-à-vis la Chaire, & les Registres des Archives du Château de Nantes.)

Les armes : *d'azur, à 3 têtes & cols de licorne d'or*. Devise : Telis opponit acumen. (Voy. pour le détail des Terres possédées par la branche aînée de cette Famille, l'art. PERRAY.)

* MENARS, Terre & Seigneurie dans le Blaisois, Intendance d'Orléans, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du 24 Avril 1657, enregistrées le 1er Septembre suivant, en faveur de *Guillaume Charon*, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & par d'autres Lettres de 1670, en faveur de son fils, *Jean-Jacques Charon*, Conseiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes ; c'est aussi en faveur de ce dernier que cette Terre fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Septembre 1676, registrées au Parlement le 5 Décembre suivant & en la Chambre des Comptes le 11 Mars 1677. Il devint, le 11 Janvier 1691, Président au Parlement de Paris, & mourut le 16 Mars 1718. Il avoit épousé *Françoise de la Grange-Trianon*, qui fut mère de *Michel-Jean-Baptiste de Charon*, Marquis de *Menars*, Brigadier, des Armées du Roi, qui mourut en Septembre 1739, & lequel de sa seconde femme, *Anne de Castéra-de-la-Rivière*, le fit père de trois enfans. Voy. CHARON ou CHARRON de MENARS.

Il est à remarquer que dans les Lettres d'érection de la Terre de *Menars* en *Marquisat*, il se trouve cette clause expresse, que les appellations des Jugements ressortiront nûment & sans moyen en la Cour du Parlement de Paris, & qu'il relèvera immédiatement de la Tour du Louvre ; au moyen de quoi il fut dé-

chargé de la mouvance du Château de Blois, dont il relevoit auparavant. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 659.)

MENC, en Provence : Famille noble, qui a pour chef

I. Melchior de Menc, originaire de Saint-Paul-lez-Durance, lequel vint s'établir à Aix. Il fut marié 1° avec *Françoise de Gaſſendy*; & 2° avec *Louiſe de Cabanes*, fille de *Barthélemy*, & de *Louiſe d'Eſcalis*. Du premier lit naquirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et François.

Et du ſecond lit vinrent :

Pluſieurs cadets, qui firent diverſes branches, à préſent éteintes ;

Et Françoise, qui s'eſt mariée à noble *François Martin*, de Marſeille.

II. Jean de Menc, Seigneur de Campagne-lez-Riez, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes & Garde des Sceaux le 4 Octobre 1636. Il épouſa, le 23 Septembre 1642, *Marie d'Azegat*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de la Ferrière*, dont vinrent :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Et Françoise, qui s'eſt alliée à *Pierre de Porrade*, de Marſeille.

III. Joseph de Menc, Seigneur de Campagne, Conſeiller en la Cour des Comptes en 1672, épouſa 1° N... *d'Arbaud-Gardanne*, morte ſans enfans ; & 2° N... *le Blanc*, fille de *Guillaume*, Avocat au Parlement, & de N.... *de Micaëlis de Martialis*. Du ſecond lit vint :

IV. Jean-Joseph de Menc, Seigneur de Campagne & de Saint-Jérôme, auſſi Conſeiller en la Cour des Comptes, où il fut reçu en 1721. Il s'eſt marié avec *Catherine de Micaëlis du Sueil*, de laquelle il a laiſſé :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, mort Officier des Vaiſſeaux du Roi ;
3. Et Auguste.

V. Jean de Menc, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Jérôme, Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, a eu de ſon épouſe, N... *de Camelin*,

Deux garçons ;
Et pluſieurs filles.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermine de ſable; au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or*. (*Hiſt. héroïq. de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 126.)

MENDOZA ou MENDOZE, Maiſon conſidérable d'Eſpagne, que quelques Auteurs font deſcendre de Hugues de Lopez, Seigneur de Biſcaye.

La Généalogie en remonte, dans Moréri, à Diégo de Lopez, Seigneur de *Mendoza*, qui vivoit vers l'an 1170.

La branche aînée a fini au XVI^e^ degré dans *Roderic-Diaz de Vivar Hurtado de Mendoza*, *Sandoval de la Vega & Luna*, ſeptième Duc de l'Infantado, Comte de Lerma & de Saldagna, Vice-Roi de Sicile, né le 3 Avril 1614, mort ſans poſtérité de ſes deux mariages, 1° avec Isabelle de Mendoza, quatrième Marquiſe de Monteſclaros, morte en 1629; & 2° avec *Marie de Silva*, fille de *Roderic* III, Duc de Paſtrana, morte en 1642. (Cette Maiſon a formé beaucoup de branches, ſur leſquelles on peut conſulter Moréri, édit. de 1759.)

Les armes : *écartelé en ſautoir, le chef & la pointe de ſinople, à la bande d'or, chargée d'une autre bande de gueules, & aux flancs d'or les paroles de* l'Ange *à* Marie, *miſes en orle, en lettres d'azur, à la droite* Ave Maria, *& à la gauche* Gratia Plena.

* MENERBES, dans le Comtat Venaiſſin : Terre & Seigneurie qui appartenoit immédiatement au Saint-Siège.— *Pierre de Châteauneuf*, Co-Seigneur d'Entraigues & de Mollèges, avoit formé des prétentions ſur cette Seigneurie, &, après ſa mort, *Laurent de Châteauneuf*, ſon couſin, fils de *Jean*, ayant longtems pourſuivi ſes droits à Rome ſur cette Seigneurie, & laſſé des longueurs de cette inſtance, prit le parti de céder tous ſes droits au Saint-Siège.

MENESTREL (le), Famille établie à Paris, dont étoit :

Antoine le Menestrel, Seigneur de Hanyvel, de Saint-Germain-Laxis, &c., Grand Audiencier de France, qui mourut le 22 Décembre 1700. Il s'étoit marié, en 1665, à *Marguerite Berbier du Metz*, de laquelle il eut :

1. Gédéon-Antoine, qui ſuit ;
2. Marguerite, qui a épouſé, en 1694, *Jacques Bazin*, Comte de Bezons, Maréchal de France & Chevalier des Ordres, duquel

elle a eu des enfans. Voyez BAZIN DE BEZONS;

3. Et MARIE-LOUISE, qui s'eſt alliée, en 1703, à *Léon le Cirier*, Seigneur, Marquis de Neufchelles, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, dont elle eut poſtérité. Voy. CIRIER DE NEUFCHELLES (LE).

GÉDÉON-ANTOINE LE MÉNESTREL, Seigneur de Marcilly, &c., né le 11 Juillet 1673, Conſeiller au Grand Conſeil le 6 Avril 1699, Grand Rapporteur en Chancellerie le 23 Mai ſuivant, Préſident au Grand Conſeil par Proviſions du 30 Août 1706, lequel mourut le 3 Septembre 1707. Il avoit épouſé, le 19 Septembre 1702, *Madeleine du Bois-Baillet*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Menillet, Maître des Requêtes en Novembre 1679, & de *Louiſe Billaud*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de 2 arbres, arrachés de ſinople, & en pointe d'une tortue de ſable; aux 2 & 3 de gueules, au lion paſſant d'or, & une étoile d'argent en pointe; au chef couſu d'azur, chargé de 3 croiſettes d'argent.*

MENEUST (LE), en Bretagne : Famille dont étoit GUY LE MENEUST, Sénéchal de Rennes, qui fut anobli en 1593, pour avoir conſervé cette ville dans le ſervice du Roi HENRI IV. Il épouſa *Marguerite le Bret*, dont il eut poſtérité.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 19 Octobre 1668, au rapport de M. des Cartes, ont été déclarés *nobles d'extraction* & maintenus en la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *d'or, à la faſce de gueules, chargée d'un léopard d'argent, & accompagnée de 3 roſes de gueules.*

MENEZ DE LEZUREC (DU) : cette Famille, qui eſt de Bretagne, a prouvé ſa nobleſſe, depuis l'an 1462, ſelon l'Arrêt rendu à Rennes le 3 Décembre 1669, par les Commiſſaires du Roi pour la vérification des titres des Nobles, au rapport de M. de Lefrat.

I. JEAN DU MENEZ, Seigneur de Lezurec, avoit épouſé *Perronnelle de Liziart*. Leurs enfans furent :

1. RENÉ, qui ſuit;
2. Et ROLLAND. (Ils partagèrent leur ſucceſſion, par acte du 20 Février 1521.)

II. RENÉ DU MENEZ fut marié, 1° par contrat du 25 Septembre 1549, à *Françoiſe Treton*; & 2° en l'année 1558, avec *Jeanne Rolland*, veuve de noble *Olivier de Kernéguez*. Du premier lit il eut pluſieurs enfans, dont l'aîné fut

III. FRANÇOIS DU MENEZ, qui ſervit le Roi en bon équipage, comme il paroît par un certificat donné au camp de Moulins, en Bourbonnois, le 11 Mars 1576, par Meſſire Jean de Léaumont, Seigneur de Puygaillard, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances & Grand Maréchal Général des Camps & Armées de S. M. Ce FRANÇOIS DU MENEZ épouſa, en 1558, *Marguerite de Kernéguez*, fille d'*Olivier de Kernéguez*, & de *Jeanne Rolland*, belle-mère dudit FRANÇOIS. Leur fils,

IV. ALAIN DU MENEZ, épouſa, en 1596, *Marguerite Gourcuff*. Ils laiſſèrent :

1. YVES, qui ſuit;
2. Et JULIEN DU MENEZ.

V. YVES DU MENEZ épouſa, en 1623, *Marguerite de Brézal*, dont il eut :

1. VINCENT, Religieux Capucin;
2. Et YVES, qui ſuit.

VI. YVES DU MENEZ, Seigneur de Lezurec, ſe maria, en 1657, avec *Marguerite du Bouilly*. Leur fils aîné,

VII. RENÉ DU MENEZ, avoit épouſé, en 1689, *Jeanne-Olive Dourdu*, fille de Meſſire *Alexandre Dourdu* (chef du nom & des armes de *Dourdu*), dont pluſieurs enfans, entr'autres :

VIII. OLIVIER-VINCENT DU MENEZ DE LEZUREC, né le 2 Décembre 1693, qui fut reçu Page du Roi en ſa Petite Ecurie, en 1712, ſur les preuves de ſa Nobleſſe.

Les armes de DU MENEZ ſont : *d'azur, à la croix pleine d'or, cantonnée au premier canton d'une main dextre d'argent.* Deviſe : ET FIDE ET OPERE.

MENEZ DE TRAONVÉZEC (DU), autre Famille de Bretagne, Reſſort de Saint-Renan, qui remonte à CHRISTOPHE DU MENEZ, vivant, en 1503, avec *Marguerite de Kercadec*, ſon épouſe.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 27 Août 1669, au rapport de M. Raoul, Intendant de la Province, OLI-

VIER DU MENEZ, Sieur de Traonvézec, fut déclaré *noble d'extraction*. Il eut de ſon mariage, contracté en 1664, avec *Louiſe Mol de Kerjan*,

TANNEGUY-JEAN-BAPTISTE, Sieur de Traonvézec.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 beſans du même ;* aliàs : *de gueules, à 3 papillons d'argent.*

* MENGIN, ancienne Nobleſſe qui tire ſon origine de la Lorraine Allemande, où eſt ſituée la Baronnie de *Mengin* ou *Mengen*, ſur la Sarre, dont les Barons ont été reconnus Chevaliers libres dès le XII^e^ ſiècle, tels furent :

HENRI DE MENGIN, mentionné dans la fondation de Vernéville de l'an 1180, faite par Louis I^er^, Comte de Saarwerden, & autres du nom de MENGIN ou MENGEN, énoncés dans pluſieurs Chartes, dépoſées aux Archives des Princes de Deux-Ponts. Dans le XIII^e^ ſiècle les Barons DE MENGIN cédèrent le droit de patronage de la Cure de Beleickveiller, au Prieuré de Groevinthal, Ordre de Saint-Guillaume, ſitué dans la vallée de *Mengin*. (C'eſt le ſeul monument ancien qu'on trouve dans ce Monaſtère, dont les Archives furent détruites par les Suédois, pendant une guerre de 30 années.)

JEAN DE MENGIN, le premier de ſa Famille qui s'attacha aux Ducs de Lorraine, eſt qualifié *Chevalier*, dans des Lettres du Mardi après la Saint-Mathieu de l'an 1359, par leſquelles il fut choiſi pour arbitre d'un différend entre le Duc de Lorraine & Waleran, Comte de Deux-Ponts. (Ce titre, écrit en langue Allemande, eſt au Greffe de la Chambre des Comptes de Nancy, & la note de ces Lettres ſe trouve dans les Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, p. 10,859 de l'Inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Nancy, cotés : *Traité des alliances des Ducs de Lorraine*, IV, N° 18.)

COLAS & PIERRE DE MENGIN furent employés comme Ecuyers, en 1383, dans la Chevauchée que fit JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, en Flandre, où ſe trouvoit auſſi Jean, Duc de Lorraine, pour réprimer la révolte des Gantois contre le Roi de France. (Cette expédition ne dura que depuis le 1^er^ Août juſqu'au 1^er^ Octobre de ladite année : il en eſt fait mention dans l'atteſtation du Duc de Berry, qui exiſte à la Bibliothèque du Roi, au bas du Rôle des Chevaliers & Ecuyers qui avoient ſervi ſous lui & où ſont compris COLAS & PIERRE DE MENGIN).

Nous avons parlé de cette Famille dans notre prem. Édit., tom. VII, p. 336 & ſuiv.; mais un nouveau *Mémoire*, remis par ceux de ce nom, qui ont fait pluſieurs recherches, en remonte la filiation à

I. MAUBERT DE MENGIN, Ecuyer, qui fut aſſocié avec ſon épouſe, en 1396, par Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont, à une Confrérie qu'il établit en l'Egliſe de N.-D. de Sion, dans laquelle il n'admettoit que des Gentilshommes. On trouve dans l'*Hiſt. de Lorraine*, par D. Calmet, tom. II, p. 641, la liſte des aſſociés, où il eſt fait mention de ce MAUBERT & de ſa femme, qui eurent pour enfans :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. Et DOMINIQUE, Prévôt de la Collégiale de Saint-Georges de Nancy en 1458, qui eſt décédé en 1462.

II. NICOLAS DE MENGIN, Ecuyer, ſervit dans les Armées de RENÉ D'ANJOU, Duc de Lorraine, Roi de Naples & de Sicile. Il faiſoit ſa réſidence à Sarrebourg, où, ſur la porte de la maiſon qu'il avoit habitée, ſe trouvoient encore ſes armoiries en relief le 2 Août 1658, tems auquel Charles, Duc de Lorraine, IV^e^ du nom, donna des Lettres de *Gentilleſſe* à NICOLAS DE MENGIN, un de ſes deſcendans au V^e^ degré. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS, Seigneur de la Mothe, Conſeiller d'Etat, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Nancy en 1532, lequel fut envoyé en diverſes Ambaſſades importantes vers les Rois de France FRANÇOIS I^er^ & HENRI II, & vers l'Empereur CHARLES-QUINT, notamment pour conclure le mariage du Duc François de Lorraine, avec Chriſtine de Danemark, nièce de cet Empereur. Il avoit épouſé *Catherine de Rémérèville*, dame dudit lieu & de Champigneules (fille unique de *Guillaume*, Seigneur *de Rémérèville*, II^e^ du nom, & de *Catherine de Corage*), de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils gîſent dans une Chapelle par eux conſtruite & fondée en la Paroiſſe de Saint-Epvre de Nancy, connue encore aujourd'hui ſous le nom de *Chapelle* DE MENGIN, où les armes ſont peintes au milieu du plafond.

III. Michel de Mengin, Ecuyer, ſervit à l'exemple de ſes ancêtres, qui avoient toujours été attachés au ſervice des Ducs de Lorraine, & porta les armes ſous les règnes de René II & du Duc Antoine. Il eut de Dame N... *de Dion*, ſon épouſe :

1. Sébastien, Grand Archidiacre de Toul & Prieur de Lay-Saint-Chriſtophe ;
2. Claude, d'abord Conſeiller Secrétaire d'Etat du Duc Antoine, par Lettres du 9 Mars 1532, Maître des Requêtes, puis Préſident du Conſeil & des Comptes de Lorraine, lequel fut Député, en 1567, avec Antoine du Châtelet & Bertrand le Hongre, pour régler à l'amiable les droits du Duc de Lorraine avec l'Archiduc d'Autriche, ſur Berchem & autres lieux. Il mourut en 1569 ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Thierriet*, fille de *Fiacre*, & de *Jeanne Thierriet*. Il donna tout ſon bien à l'Hôpital Saint-Julien & à la Pauvreté de Nancy, ce qui cauſa un grand procès, ſoutenu par ſes neveux & nièces. Sa veuve ſe remaria à *Antoine God*, Seigneur de la Maiſon-Forte de Noyéant-ſur-Moſelle ;
3. Et Jean, qui ſuit.

IV. Jean de Mengin, Ecuyer, prit auſſi le parti des armes, ainſi que pluſieurs de ſes aïeux, & fut Gouverneur de Sarrebourg. Il épouſa *Anne Klokiry-Bockenheim* (d'une ancienne Maiſon du pays de Trèves), dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Marie, qui épouſa *Nicolas Collet*, Seigneur du Dordale, Gouverneur des Salines de Marſal.

V. Jean de Mengin, II^e^ du nom, Ecuyer, s'eſt marié, 1° en Lorraine, avec *Marguerite de Maillet*, fille de *Jean*, II^e^ du nom, Ecuyer, & de *Claudine de Neuville*. Etant veuf il entra au ſervice de France, fut Capitaine dans les Bandes Noires du Piémont, enregimentées ſous le même nom. Il épouſa, 2° à Turin, où il étoit en garniſon, par contrat du 15 Juin 1549, paſſé devant *Jean-Baptiſte Garello*, Notaire à Turin, noble *Catherine Ailhaud*, fille de *Thomas*, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoie (iſſu d'une branche de l'ancienne Maiſon *Ailhaud*, de Provence, qui ſubſiſte encore en Piémont, avec le ſurnom de *Taregliano*, d'un fief qu'elle y poſſède depuis pluſieurs ſiècles.) Du premier lit vinrent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Anne, qui fut femme de *Didier Barthélemy* ;
3. Marguerite, qui s'eſt mariée à *Thierry Poupart*, Prévôt de Gondrecourt.

Et du ſecond lit il eut :

4. Raymond, Capitaine au Régiment de Navarre en 1597, après le ſiège d'Amiens, en Picardie, où il avoit été bleſſé ; il eſt mort ſans alliance ;
5. Et Jean, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VI. Claude de Mengin entra au ſervice des Ducs de Lorraine, ſes Souverains, fut Gouverneur des Salines de Marſal & Conſeiller Secrétaire de S. A. R. le Cardinal Charles de Lorraine, Evêque de Strasbourg & de Metz. Il partagea avec ſa ſœur le 25 Mars 1586, teſta le 17 Septembre 1603, jour de ſa mort, âgé de 44 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe Collégiale de Marſal. Il avoit épouſé, le 25 Avril 1592, *Françoiſe de Janin*, fille de *Claude*, & d'*Eléonore de Gennetaire*, & ſœur germaine de *Claude de Janin*, Conſeiller, Miniſtre, Secrétaire d'Etat & Garde du Tréſor des Chartes de Lorraine, juſqu'à la ſortie des Princes hors de leurs Etats, qui, de tous leurs Miniſtres, fut le plus employé & le plus en crédit pendant 25 ans. *Françoiſe de Janin* ſe remaria à *Nicolas Piſtor*, Conſeiller d'Etat de S. A. De ſon premier lit vinrent :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Et Claude, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Dié.

VII. Nicolas de Mengin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de Charles IV, Duc de Lorraine & de Bar, par proviſions du 28 Décembre 1623, en eut toute la confiance ; il fut Garde du Tréſor des Chartes. On lit dans l'*Hiſt. de Lorraine*, par D. Calmet, que pendant la détention du Duc Charles IV, priſonnier en Eſpagne, Nicolas de Mengin y fit pluſieurs voyages, par ordre de la Ducheſſe Nicole, pour tâcher de procurer l'élargiſſement du Duc, ſon époux ; qu'il fut nommé, le 18 Février 1657, Exécuteur teſtamentaire de cette Ducheſſe, conjointement avec le Duc Nicolas-François de Lorraine ; qu'en 1659 il fut envoyé par le Duc Charles IV, toujours régnant, en qualité de ſon Miniſtre plénipotentiaire, aux Conférences de la paix des Pyrénées (au lieu que la Chauſſée n'y étoit qu'en qualité de Député du Duc François),

& que le Duc Charles, après ſon élargiſſement, prévoyant qu'on l'amuſeroit encore pour le redreſſement de ſes affaires, dépêcha ledit MENGIN, en 1660, au Roi d'Eſpagne (pour lors à Saint-Jean-de-Luz, à l'occaſion du mariage de l'Infante avec LOUIS XIV), pour le prier de lui donner la ville de Beſançon pour ſon ſéjour, juſqu'à ce qu'il pût retourner en Lorraine avec honneur. Ce fut lui qui obtint, le 2 Août 1658, les Lettres de Déclaration de *Gentilhomme*, dont il eſt fait mention à l'article DE NICOLAS DE MENGIN, 1^er^ du nom, après avoir fait preuve de cinq degrés de nobleſſe, tant du côté paternel que maternel, devant huit Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, comme il ſe pratiquoit en Lorraine, où ces ſortes de Lettres déclaratoires de *Gentilleſſe* étoient néceſſaires, pour y jouir de certains privilèges attribués aux ſeuls Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, ou ainſi reconnus, qui faiſoient une claſſe différente des Nobles en général. Il ne laiſſa point d'enfans de ſon mariage avec *Eliſabeth de Chaſtenoy*, fille de *Georges*, Seigneur d'Armaucourt, Conſeiller d'Etat, & de *Barbe Rutant*.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN DE MENGIN, Ecuyer, III^e^ du nom (fils de JEAN II, & de *Catherine Ailhaud*, ſa ſeconde femme), Capitaine dans les vieilles Bandes du Piémont, ſe voyant ſans patrimoine en Lorraine, depuis la perte de la plus grande partie des biens de ſa Famille, donnés à Saint-Julien de Nancy par CLAUDE DE MENGIN, ſon grand-oncle, & le peu que ſon père y avoit laiſſé étant échu de droit à ſes frères & ſœurs conſanguins ſortis du premier lit, ſe fixa en France, ſervit dans le Régiment de Navarre, fut bleſſé, ainſi que ſon frère, au ſiège d'Amiens en 1597, & dans pluſieurs autres occaſions. Il étoit Capitaine dans le même Régiment en 1606, & l'étoit encore lorſqu'il prit alliance, à Aſtaffort, en Guyenne, le 6 Août 1619, par contrat paſſé devant *Labadie*, Notaire Royal dudit lieu, avec *Claire de Blaud*, fille d'*Antoine*, Sieur de la Touchade, & de *Judith Caſtaing*; il fut aſſiſté de RAYMOND, ſon frère, lequel ſigna au contrat. Il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, Eccléſiaſtique.

VII. PIERRE DE MENGIN, Ecuyer, Seigneur de la Gardole, né le 12 Octobre 1621, fut Officier de Cavalerie au Régiment du Prince Mercurin, juſqu'en 1644, puis fut employé, en 1652, avec les autres Gentilshommes du pays, à garder le poſte de Saint-Macaire, durant les guerres civiles, ſous les ordres de M. de Marin, Lieutenant Général en Guyenne. Il avoit épouſé, le 19 Mai 1648, par contrat retenu par *Tourné*, Notaire Royal d'Aſtaffort, *Anne de Garros*, fille de *Bernard*, Ecuyer, Lieutenant principal de la Sénéchauſſée d'Armagnac, au Siège de Lectoure, & de *Françoiſe de Chaſtenet de Puyſégur* (grand'-tante de *Jacques de Chaſtenet*, II^e^ du nom, Maréchal de France, & fille de *Bernard de Chaſtenet*, Seigneur de Puyſégur, &c., & de *Marguerite de Pins*, de la même Maiſon qu'*Odon* & *Roger de Pins*, Grands Maîtres de Rhodes). Il mourut le 3 Juillet 1692, laiſſant :

1. JEAN, qui ſuit;
2. PIERRE, Seigneur du Bourg, Prêtre & Chanoine de la Collégiale de la Romieu, au Diocèſe de Condom;
3. Et ISAAC, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

VIII. JEAN DE MENGIN, IV^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de la Touchade, né le 18 Septembre 1650, ſervit dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, ſe ſignala & fut bleſſé, le 24 Juin 1673, au fameux aſſaut de la demi-lune de Maëſtricht, où les Mouſquetaires firent des prodiges de valeur. Il mourut le 27 Mai 1727. (Voy. l'Hiſtoire de ce Corps, par l'Abbé Lamoral le Pippre de Neufville, p. 254). Il avoit épouſé, par contrat du 9 Février 1682, devant *Dubois*, Notaire Royal à la Romieu, *Antoinette de Mauſſard*, fille de *François*, Seigneur de Salabert, & de *Dominique de Cantan:* & ſœur de noble *Pierre de Mauſſard*, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de la Collégiale de la Romieu, après la mort duquel elle fut unique héritière de cette Famille noble & la dernière de ſon nom. Son mari étant mort le 27 Mai 1727, elle obtint, le 30 Juillet ſuivant, une Ordonnance de M. Boucher, Intendant de Bordeaux, par laquelle elle fut déchargée de la Capitation où elle avoit été impoſée au Rôle de la Nobleſſe, ſur la repréſentation qu'elle fit que ſes enfans jouiſſoient de tous ſes biens & qu'elle s'étoit réduite à une modique penſion. Ses enfans furent :

1. Pierre, Seigneur de la Touchade, né le 18 Novembre 1688, Lieutenant au Régiment de Boulonnois en 1705, qui fut bleſſé & fait priſonnier au combat d'Audenarde; retiré du ſervice après la campagne de 1712, nommé, le 28 Avril 1725, Député du Corps de la Nobleſſe des Ville & Communauté de la Romieu, pour aſſiſter, en cette qualité, à toutes les aſſemblées & délibérations. Il eſt mort, ſans alliance, le 20 Mai 1763;
2. Joseph, qui ſuit;
3. Léonard, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
4. Marguerite, née le 11 Juin 1683, laquelle eſt morte, le 24 Mars 1754, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 15 Août 1709, avec *Antoine de Maſſas*, Seigneur de Rouzès;
5. Autre Marguerite, née le 11 Mars 1685, qui eſt morte fille le 1er Septembre 1744;
6. Et Marthe, née le 16 Juillet 1703, non mariée.

IX. Joseph de Mengin, Ecuyer, Seigneur de Mauſſard, du chef de ſa mère, né à Aſtaffort le 9 Février 1693, fit toutes les campagnes de Flandre en qualité de Lieutenant au Régiment de Boulonnois depuis l'année 1708, y devint Capitaine à ſon rang, eut la machoire caſſée d'un coup de feu à la bataille de Malplaquet, dont les ſuites l'obligèrent de quitter le ſervice en 1727, avec une penſion de 400 livres, & eſt mort le 7 Mars 1759. Il avoit épouſé, 1° le 16 Novembre 1723, *Thérèſe de Leidet*; & 2° le 12 Novembre 1732, par contrat paſſé devant *Sorbier*, Notaire Royal à Aſtaffort, *Louiſe-Marie Châtelet de Goallard de Lécuſſan*, fille de *Jean-Jacques*, ancien Officier du Régiment de Normandie, & de *Charlotte de Goallard de Lécuſſan*. Elle étoit petite-nièce & légataire univerſelle de *François de Goallard*, Marquis de Lécuſſan, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Ribemont, ancien Sous-Lieutenant de la Compagnie des Mouſquetaires du Roi. Du premier lit vint:

1. Marie, née le 1er Octobre 1724, qui s'eſt mariée, le 6 Février 1751, à Andronic de Mengin, ſon couſin iſſu de germain, ci-après.

Et du ſecond lit ſortirent:

2. Jacques, qui ſuit;
3. Ignace, Seigneur du Bourg, né le 1er Janvier 1741, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1761;
4. Et Benoît, dit *le Chevalier* de Mengin de Maussard, né le 1er Mai 1744, auſſi ancien Lieutenant au Régiment de Picardie depuis 1760.

X. Jacques de Mengin, Ecuyer, Seigneur de Mauſſard, né le 10 Septembre 1733, eſt entré Lieutenant au Régiment de Picardie, en 1746, dans la Compagnie du Chevalier de Mengin, ſon couſin germain, a fait deux campagnes en Flandre, s'eſt trouvé à la bataille de Lawfeld & au ſiège de Maëſtricht, & a quitté le ſervice en 1756, à cauſe du dérangement de ſa ſanté. (Il vivoit non marié en 1775.)

TROISIÈME BRANCHE.

IX. Léonard de Mengin, Seigneur de Salabert, né le 20 Août 1697, fut d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Brie en 1713, avec lequel il ſe trouva aux ſièges de Landau & de Fribourg. Son emploi ayant été ſupprimé après la paix d'Utrecht, il en obtint un de Lieutenant réformé à la ſuite du Régiment de Boulonnois où étoit ſon frère, qu'il quitta en 1727 pour entrer dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, avec laquelle il s'eſt trouvé aux batailles de Dettingen & de Fontenoy où il a donné des preuves de ſa valeur, & a mérité par ſes ſervices diſtingués le Brevet de Capitaine de Cavalerie le 1er Septembre 1731, d'être reçu Chevalier de Saint-Louis par le Roi en perſonne, & d'obtenir le grade de Brigadier des Gardes du Corps dans la même Compagnie. Il s'eſt retiré en 1758, après 44 ans de ſervice, avec une penſion de 1200 livres. Sa branche, ainſi que deux autres établies en France, ont fait leurs preuves d'extraction, originaire de Lorraine, au Conſeil d'Etat du Roi, par Lettres datées du 1er Août 1755, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux, le 4 Juin 1756. Il a eu de ſon mariage, contracté le 28 Décembre 1722, devant *Marçais*, Notaire Royal d'Aſtaffort, avec *Jeanne de la Gobie*, fille de *Gaſton*, Major du Régiment d'Albigeois, & de *Suſanne de Lartigue*:

1. Joseph-Hector, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, né le 6 Juillet 1740, Prêtre, Vicaire Général de l'Archevêché d'Embrun;
3. Pierre, né le 8 Septembre 1744, élevé à l'Ecole Royale Militaire, d'où il eſt ſorti en 1761, décoré de l'Ordre de Saint-Lazare de Jéruſalem, pour être Lieutenant au Régiment Lyonnois, avec lequel il a fait deux

campagnes ſur le Bas-Rhin, a été bleſſé au combat du 24 Juillet 1762, dans la Heſſe; il eſt entré depuis dans la Légion de Saint-Domingue, où il eſt mort en 1772;

4. Marie, née le 17 Septembre 1723, non mariée;
5. Rose-Marie, née le 25 Février 1725, qui épouſa, le 15 Juin 1751, *Pierre-Paul de Molinis*, Sieur de Beauregard, ancien Garde du Corps du Roi;
6. Et Antoinette, née le 31 Juillet 1734, qui vit ſans alliance.

X. Joseph-Hector de Mengin de Salabert, Chevalier, Seigneur de la Planche, du Gaon, &c., dit le *Marquis* de Mengin, naquit le 16 Juin 1731; il a été ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Picardie en 1745, Capitaine en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1770, Lieutenant-Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de l'Orléanois en 1771; a fait toutes les campagnes de Flandre; s'eſt trouvé à toutes les batailles & ſièges où ſon Régiment a eu part, ainſi qu'à celles du Bas-Rhin, pendant leſquelles il a été conſtamment attaché à une Compagnie de Chaſſeurs, à la tête de laquelle il a ſignalé ſon zèle & ſon courage en pluſieurs occaſions. Il a épouſé, à Troyes, en Champagne, le 23 Février 1763, *Jeanne-Angélique-Cunégonde de Puget*, fille de *Pierre*, Marquis *de Puget*, Seigneur de la Marche, Château-Chinon, la Planche, &c., Chevalier de Saint-Louis & Grand Bailli de Troyes, & de Dame *Edmée-Jeanne-Charlotte du Meſnil*. De ce mariage vinrent:

1. Pierre-François de Mengin de Salabert, né le 11 Novembre 1764;
2. François-Edme-Joseph-Marie-Hector, né le 12 Septembre 1766;
3. Et N... de Mengin, né en Janvier 1774. (Tous les trois nés à Troyes, en Champagne).

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. Isaac de Mengin, Seigneur de la Roquette (troiſième fils de Pierre, & d'*Anne de Garros*), né le 1er Mai 1666, commença ſes ſervices dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes; fut fait enſuite Lieutenant dans le Régiment Royal, le 20 Août 1688; paſſa l'année ſuivante en la même qualité, par Lettres de paſſe, dans celui de Boulonnois, où il avoit des parens, & étoit le premier à monter au grade de Capitaine en Février 1693. Il obtint de M. Boucher, Intendant de Bordeaux, conjointement avec Jean de Mengin, ſon frère, une Ordonnance rendue ſur le vu de leurs titres, le 1er Août 1723, par laquelle ils furent reconnus nobles d'ancienne extraction & confirmés dans leurs exemptions. Il teſta le 20 Septembre 1734, par devant *Marçais*, Notaire Royal d'Aſtaffort, & mourut le 29 Juin 1740. Il avoit épouſé, 1° le 9 Février 1693, *Catherine d'Arvieu de Poupas*, dont il n'eut point d'enfans; mais elle laiſſa à ſon mari en toute propriété le Domaine noble de Fondragon & autres biens dans la Juridiction d'Aſtaffort, en Guyenne; & 2° le 27 Juin 1713, *Marie-Anne Davach de Thèze*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Thèze, & de *Jeanne de Menet*. Il eut de ce ſecond mariage:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Andronic, dit *le Chevalier* de Mengin, né le 11 Juillet 1719, qui a fait en Bohême toute la campagne de 1742 & partie de la ſuivante, en qualité de Volontaire aux Grenadiers du Régiment de Picardie, avec leſquels il s'eſt trouvé dans pluſieurs actions vives & meurtrières. Il a été enſuite & ſucceſſivement Enſeigne de la Colonelle dans le même Régiment le 1er Septembre 1743, Capitaine en 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1760; a été bleſſé en 1743, à l'affaire d'Ingelfingen, en Bavière, & en 1744 au ſiège de Fribourg. Il a quitté le ſervice en 1766, avec une penſion en appointements. De ſon mariage, accordé le 6 Février 1751, avec Marie de Mengin de Maussard, ſa couſine iſſue de germain, il a eu une fille unique, nommée

   Marguerite, née le 1er Novembre 1752.

3. Et Marguerite, née le 22 Février 1723, qui s'eſt mariée, le 2 Juillet 1754, à *Jean-Jacques de Courent*, Ecuyer, Seigneur du Parc. Elle eſt morte le 27 Février 1761, laiſſant pluſieurs enfans.

IX. Pierre, Baron de Mengin, Seigneur de Fondragon, né le 12 Mai 1716, ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Picardie en 1734, Capitaine en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1749, Major du Fort Saint-Sauveur de Lille, en Flandre, avec Brevet de Commandant du 15 Mai 1754, a fait deux campagnes en Italie pendant la guerre de 1734, s'eſt trouvé, ainſi qu'Andronic, ſon frère, dans toutes les batailles & à tous les ſièges, avec ſon Régiment, pendant les campagnes de Bohême, d'Allemagne & de Flandre; a eu la jambe traverſée d'un coup de feu,

le 17 Mai 1743 à l'affaire d'Ingelfingen, & a été fait en cet état priſonnier de guerre, le 6 Juillet ſuivant, avec le convoi des bleſſés, qui revenoient en France ; fut dépouillé & perdit tous ſes équipages. Il a été déclaré iſſu d'une ancienne Famille noble, originaire de Lorraine, par Arrêt de la Chambre du Conſeil & des Comptes de Nancy, du 18 Mai 1764, rendu contradictoirement (partie le Procureur Général). Dans cet Arrêt, ſa filiation & ſa deſcendance de la ſouche y eſt juſtifiée & détaillée de la meilleure forme, & en outre le tableau généalogique de ſa Famille, préſenté à la Chambre des Comptes de Nancy avec les titres, a été atteſté, juſtifié, vérifié authentiquement, ſigné par le Premier Préſident & le Greffier de la Cour, & ſcellé. Pierre obtint le titre de *Baron* de Mengin, par Lettres Patentes du Roi Louis XVI, qui nous ont été communiquées en original, datées de Septembre 1778, enregiſtrées le 21 Juin 1779, au Greffe de la Gouvernance du ſouverain Bailliage de Lille le 22 Juillet ſuivant, par leſquelles le Roi permit à tous ſes deſcendans mâles de porter ſur leurs armoiries la Couronne de Baron, en conſidération de ſon ancienne Nobleſſe, de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Ledit Pierre a épouſé, par contrat du 6 Décembre 1751, paſſé devant *Collet*, Notaire Royal à Lille, en Flandre, *Marie-Anne-Joſèphe de Fontaine*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur d'Eſſarteaux, Thiefſries, &c., & de *Marie-Barbe-Joſèphe Mariſſal*. De ce mariage vinrent :

1. Pierre-Robert-Joseph, qui ſuit ;
2. Andronic-Louis, né à Lille, en Flandre, le 15 Mai 1756, qui fut admis au nombre des Gentilshommes Élèves du Collège Royal de la Flèche, ſur ſes preuves faites le 15 Septembre 1765, Clerc tonſuré, Licencié en l'Univerſité de Paris & Chanoine de la Cathédrale d'Aire, en Artois ;
3. François-Marie, Baron de Mengin, né le 15 Avril 1758, élève de l'Ecole Royale Militaire, d'où il eſt ſorti le 6 Juin 1776, pour être Cadet-Gentilhomme au Régiment de Normandie, où il a été Sous-Lieutenant le 4 Juillet 1777 ;
4. Casimir-Joseph, né le 14 Janvier 1760, qui eſt ſorti, en même temps que ſon frère, de l'Ecole Royale Militaire pour être Cadet au même Régiment, & a été fait auſſi Sous-Lieutenant le 12 Février 1779 ;
5. Claire-Josèphe-Adélaïde, née le 28 Février 1762 ;
6. Philippine-Louise, née le 6 Juillet 1763, déſignée pour remplir une place de Demoiſelle dans la Maiſon Royale de Saint-Cyr ;
7. Et Marie-Antoinette-Jeanne-Ernestine, née le 5 Avril 1767, inſcrite auſſi pour remplir une place de Demoiſelle dans ladite Maiſon de Saint-Cyr.

X. Pierre-Robert-Joseph, Chevalier, Marquis de Mengin, né à Lille, en Flandre, le 29 Octobre 1753, Lieutenant au Régiment de Normandie depuis le mois d'Août 1770. Il paſſa dans les Indes le 6 Janvier 1771, avec le quatrième bataillon de ce Régiment, & eſt rentré en France avec ce bataillon au mois de Mai 1774. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. VI, tom. X.)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, au griffon naiſſant du même en chef.* Cimier : *un griffon d'or.*

MENIEL (du), en Caux. De cette Famille étoit N... du Meniel, qui eut pour fille

Isabeau du Meniel, qui épouſa *Guillaume de Livet*, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Barville, &c., duquel elle eut poſtérité. Voy. LIVET de BARVILLE.

Les armes : *de gueules, à 3 têtes d'aigle d'or, & un beſant auſſi d'or au centre.*

MENIER ou MESNIER, Famille qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de Bretagne, le 20 Juin 1669, au rapport de M. Huart, fut déclarée *noble d'extraction*. Elle porte pour armes : *d'argent, au pin de ſinople, adextré d'une tête de maure de ſable.*

* MENILLES, ancienne Famille de Normandie, à laquelle la Terre de *Menilles-ſur-Eure* avoit donné le nom. Elle ſe diviſa en deux branches dès le commencement du XIII^e^ ſiècle, & les deux frères partagèrent la Terre de *Menilles*. La branche cadette ſubſiſta juſqu'à Guy de Menilles (fils de Laurent), qui n'eut que

1. Jean, qui mourut ſans poſtérité ;
2. Et Catherine, qui s'eſt mariée, en 1385, à *Roger de Chambray*, auquel elle porta les Fiefs de Haut & Bas-Menilles, la Terre de Thevray, qui lui venoit du chef de *Jeanne de Thevray*, ſon aïeule, de même que la Seigneurie de Berou, près de Gaillon, & autres Terres, dont elle rendit aveu au Roi d'Angleterre le 24 Mars 1426, étant veuve alors. Voy. CHAMBRAY (de).

La branche aînée qui poſſédoit l'autre moi-

tié de la Terre de *Menilles*, ſubſiſta juſqu'en 1442, qu'elle finit dans la perſonne de JEANNE DE MENILLES, Dame de la portion aînée & de la Gadelière, près de Verneuil, au Perche, laquelle épouſa *Guillaume le Ceſne*, dont les deſcendans, qui ont poſſédé, de père en fils, la Terre de *Menilles*, rachetèrent, en 1522, de *Jean de Chambray*, IV^e^ du nom, la portion qui lui appartenoit.

Les armes DE MENILLES ſont : *de gueules, à 6 billettes d'or*, 3, 2 & 1.

MENNICIER (DE), Ecuyer, Seigneur de Martigny, en Normandie, Election de Saint-Lô ; Famille qui porte : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 aiglettes du même.*

MENON, Ecuyer, Seigneur de Quentin & de Turbilly, en Normandie, Election de Mortagne : Famille dont étoit LOUIS-FRANÇOIS-HENRI DE MENON, Marquis de Turbilly, ancien Lieutenant de Cavalerie, qui mourut à Paris le 25 Février 1776, âgé de 59 ans. (*Gazette de France*, N° 21.) Il avoit épouſé, le 20 Mars 1749, *Marie-Félicité Midy*.

Les armes : *d'or, à un bouton de roſe de gueules, tigé & feuillé de ſinople, & poſé ſur un croiſſant de gueules*. Deviſe : NI DEUIL NI JOIE.

MENOU, ancienne Maiſon originaire du Perche, qui y étoit connue dès l'an 1055 ; elle ſe tranſplanta en Touraine : la branche aînée y a poſſédé la Terre de Bouſſay, depuis le commencement du XIV^e^ ſiècle. Elle a toujours été au ſervice de nos Rois, ſoit à la guerre ou dans leurs Maiſons, & récemment dans les dernières guerres de LOUIS XIV ; elle a donné dans un même tems juſqu'au nombre de 36 Officiers du même nom, dont pluſieurs ont été tués au ſervice. Cette Maiſon, aujourd'hui répandue dans les Provinces de Touraine, Berry, Nivernois, Poitou, Sologne, Normandie & Bretagne, eſt diviſée en différentes branches.

JEAN, Sire DE MENOU, le premier de ce nom que l'on connoiſſe, rendit foi & hommage, en 1055, d'un Fief qu'il poſſédoit dans le pays du Perche : il y eſt qualifié *Chevalier*, & eut un fils, nommé

GUILLAUME DE MENOU, qualifié *Ecuyer* dans une ancienne Charte de l'Abbaye de Thiron, de l'an 1121, ſous le règne de LOUIS *le Gros*.

Un Cartulaire de l'Evêché de Chartres fait mention de GERVAIS DE MENOU, qui ſuit, & de SIMON, ſon frère, Doyen de l'Egliſe de Chartres en 1209.

I. GERVAIS DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Menou, fit ſon teſtament en 1228. Il eut pour enfans :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. Et RICHARD ; celui-ci, au rapport de M. du Cange, dans ſes *Obſervations ſur le règne de* SAINT LOUIS, p. 42, fut envoyé à Londres en 1258, pour traiter de la paix avec le Roi d'Angleterre.

II. NICOLAS DE MENOU, Chevalier, en exécution du teſtament de GERVAIS DE MENOU, ſon père, donna, en 1233, vingt livres de rente à l'Egliſe de Saint-Martin de Tours, pour fonder un Chapelain : il vivoit encore en 1253. Dans un combat conſidérable, où les Turcs furent défaits devant Damiette, le Sire NICOLAS DE MENOU, Grand Maître des Arbalétriers de France, dit André du Cheſne, dans ſon *Hiſt. généal. de la Maiſon de Dreux*, liv. III, commandoit l'arrière-garde de l'Armée du Roi, perça deux fois les bataillons ennemis, & dégagea pluſieurs François des mains des Infidèles, du nombre deſquels ſe trouvèrent Hugues de Châteauneuf & Jean de Châteauneuf, ſon fils, Chevaliers des plus conſidérables de l'Armée, qui moururent enſuite de leurs bleſſures. NICOLAS DE MENOU eut pour fils,

III. JEAN DE MENOU, II^e^ du nom, Chevalier, qui s'eſt marié à *Marguerite de Beurfières*, dont vinrent :

1. SIMON, qui ſuit ;
2. Et SUSANNE, qui s'eſt mariée à *Guy de Vaux*, Seigneur de la Ferté & autres lieux.

IV. SIMON DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Menou, vivoit en 1323. Il épouſa *Alix de Melun*, ſœur de *Jean*, Vicomte *de Melun*, Grand Chambellan de France. De cette alliance vint entr'autres enfans :

V. NICOLAS DE MENOU, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Menou, qui s'eſt marié, 1° à *Jeanne Péan*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, &c. Après la mort de *Jean Péan*, la Terre de *Bouſſay* demeura à NICOLAS DE MENOU, & dès lors il s'établit dans la Province de Touraine & fut Seigneur de Bouſſay. Il épouſa 2° *Marguerite de Clermont*. De ſa première femme il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui ſuit.

Et de la ſeconde vint :

2. JEAN, dit le *Jeune*, Chambellan du Roi CHARLES VI, par Lettres datées du 8 Avril 1412. Il ne laiſſa qu'une fille, nommée

MARIE, Dame de Fay-aux-Loges, qui fut femme de *Robert d'Aucoih*, Ecuyer, Seigneur du Bruel, dont elle eut poſtérité. Voy. AUCOIH.

VI. JEAN DE MENOU, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, du Mée, Sennevières, de Loigny, &c., partagea avec JEAN DE MENOU, dit le *Jeune*, ſon frère conſanguin, les ſucceſſions à eux échues par la mort de PERRINET & d'AMAURY DE MENOU, leurs frères. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, fut fait priſonnier à la bataille de Poitiers avec le Roi JEAN, en 1356, & conduit en Angleterre, où il reſta 5 ans. A ſon retour en France en 1359, il épouſa *Agnès de Galardon*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, mort ſans poſtérité;
2. PERRINET, qui ſuit;
3. COLINET, Chevalier, tige de la branche des Seigneurs *du Mée*, établie en Berry, rapportée ci-après;
4. Et ISABELLE, qui s'eſt mariée.

VII. PERRINET ou PIERRE DE MENOU, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Bouſſay & de la Forge, épouſa, par contrat du 5 Février 1402, *Marguerite de Fougères*, fille d'*Eudes*, Seigneur dudit lieu. (André du Cheſne, dans ſon *Hiſt. généal. de la Maiſon de Dreux*, fait mention de PIERRE DE MENOU, Amiral de France ſous CHARLES VII.) De ſon mariage il eut :

VIII. JEAN DE MENOU, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Menou, de la Ferté, Bouſſay, la Forge, &c., qui fit appeler en Juſtice *Jean d'Aucoih*, fils de *Robert*, & de MARIE DE MENOU, fille de JEAN, dit le *Jeune*, pour lui rendre la Terre de *Menou* & autres, ſituées au pays du Perche, ſuivant le traité fait entre JEAN DE MENOU, l'aîné, & ledit JEAN DE MENOU, le jeune, leurs aïeux, qui portoit que ſi JEAN, le jeune, mourroit ſans enfans mâles des nom & armes DE MENOU, leſdites Terres retourneroient à JEAN DE MENOU, l'aîné, ou à ſes deſcendans mâles deſdits nom & armes, en donnant la ſomme de 1,300 écus. *Jean d'Aucoih* céda leſdites Terres aux conditions ci-deſſus ſpécifiées par acte ou tranſaction du 15 Juillet 1451. JEAN DE MENOU, IVe du nom, Chambellan du Roi CHARLES VII, par Lettres datées du 4 Mai 1454, ſe jeta dans Orléans pendant le ſiège de cette ville en 1428, fut auſſi Chambellan du Roi LOUIS XI & du Duc de Guyenne, par Lettres du 23 Mars 1469, eut ordre la même année de ravitailler les Châteaux de Haa & de la Lune à Bordeaux; teſta le 14 Juillet 1478, & mourut peu de jours après. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1436, *Jacquette de Chamborant*, dont entr'autres enfans :

1. TRIGNANT, qui ſuit;
2. PHILIPPE, rapporté après ſon aîné;
3. Et CATHERINE, Dame de la Maiſonfort, qui a épouſé, par contrat du 23 Novembre 1460, *Claude de la Chaſtre*, Seigneur de Nançay, &c., Capitaine des Gardes du Corps, dont poſtérité. Voy. CHASTRE ou CHATRE. (DE LA).

IX. TRIGNANT DE MENOU, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Vaucelles & autres lieux, Echanſon du Duc de Berry, épouſa *Andrée de Noẓay*, fille unique d'*Euſtache de Noẓay*. Il mourut avant ſon père, & ne laiſſa que deux filles mineures, ſous la tutelle de PHILIPPE DE MENOU, leur oncle, après le décès de JEAN DE MENOU, leur aïeul.

IX. PHILIPPE DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Menou, Bouſſay, &c. (fils puîné de JEAN, IVe du nom, & de *Jacquette de Chamborant*), fut Chambellan de LOUIS XI dans les deux dernières années de ſon règne, en 1482 & 1483, puis Ambaſſadeur en Eſpagne ſous CHARLES VIII, par Lettres du 25 Octobre 1492, Maître d'Hôtel de la Reine ANNE DE BRETAGNE, par Commiſſion du 5 Janvier 1501; enſuite de la Reine CLAUDE & du Dauphin de France, par Lettres de FRANÇOIS Ier, en date du 29 Janvier 1518. Il rentra en poſſeſſion de la Terre de Menou, ſuivant l'accord fait le 3 Avril 1469 entre lui & TRIGNANT, ſon frère aîné, & la vendit, par contrat paſſé le 25 Février 1500, à Charles d'Illiers, Licencié ès-lois, Doyen du Chapitre de l'Egliſe de Chartres. PHILIPPE teſta le 14 Mars 1515; il avoit épouſé, par contrat du 8 Octobre 1474, *Antoinette de la Touſche*, fille d'*Hardouin de la Touſche*, Chevalier, Seigneur de Villaines, &c. De ce mariage vint entr'autres enfans :

X. RENÉ DE MENOU, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, la Forge & autres lieux, premier Echanſon de la Reine CLAUDE,

comme il paroit par les proviſions de cette charge du 14 Janvier 1504, & auſſi de la Reine ELÉONORE, le 11 Août 1530, lequel épouſa, par contrat du 24 Février 1509, *Claude du Fau*, fille unique & héritière de *François*, & de *Gabrielle de Villiers-l'Isle-Adam*. Leurs enfans furent entr'autres :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Charnizay*, rapportée ci-après.

XI. JEAN DE MENOU, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, &., fait Chevalier de l'Ordre du Roi par CHARLES IX, le 12 Mars 1568, puis Gouverneur du Château de Loches le 22 Septembre de la même année, leva par ordre d'HENRI, Duc d'ANJOU, frère du Roi, une Compagnie de 200 hommes de guerre pour la garde de la ville & du Château de Loches par commiſſion du 23 Mai 1569. Il épouſa, 1° *Claude des Perſonnes*, dont il n'eut qu'une fille; & 2° par contrat du 10 Décembre 1559, *Michelle de la Chaſtre*, fille de *Claude*, & d'*Anne de Robertet*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de *Champlivault*, rapportée ci-après.

XII. JEAN DE MENOU, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, &c., obtint du Roi HENRI IV, le 5 Juillet 1591, le Gouvernement de la ville du Blanc, en Berry, & le 25 Décembre de la même année il eut la garde du Château d'Angles, en Poitou, pour le ſervice du Roi. Il épouſa, 1° par contrat du 21 Juin 1591, *Madeleine Fumée*, morte à 17 ans, fille unique de *Martin*, Seigneur de Genillé, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marie Louet*; & 2° *Anne de Ploy*, fille d'un cadet de la Maiſon *de Rouſſillon*, en Saintonge, & petite-fille du Premier Préſident *Jacques-Francois de Lage-Bâton*, à Bordeaux. Il eut du premier lit :

1. RENÉ, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Billy*, rapportée ci-après ;
3. Et CHARLES, tige de celle des Seigneurs de *Narbonne*, mentionnée enſuite.

XIII. RENÉ DE MENOU, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, la Forge, Genillé & autres lieux, fut élu par la Nobleſſe de la Province, aſſemblée à Tours, pour dreſſer les Cahiers qui devoient être préſentés aux Etats Généraux. LOUIS XIV lui en écrivit le 10 Août 1651, & approuva même ſon élection. Il fut marié, 1° par contrat du 18 Juin 1618, avec *Madeleine Fumée* (ſa couſine iſſue de germain), fille de *Martin*, Seigneur des Roches-Saint-Quentin, & de *Madeleine de Crevant*; & 2° par contrat du 16 Avril 1644, avec *Louiſe de Montfaucon*. Du premier lit vinrent 14 enfans, entr'autres :

1. LOUIS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *la Roche-Alais*, rapportée ci-après ;
3. Et autre LOUIS, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Mahé ou Saint-Mathieu en Baſſe-Bretagne, qui eſt mort en 1701.

Et du ſecond lit naquirent auſſi 14 enfans, dont il n'eſt reſté que

4. CLAUDE, Abbé Commendataire de ladite Abbaye de Saint-Mathieu, après la démiſſion de LOUIS, ſon frère conſanguin;

Et trois filles, nommées MADELEINE, FRANÇOISE & LOUISE, qui ſont mortes Religieuſes à la Bourdillière.

XIV. LOUIS DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, Enſeigne au Régiment de Touraine, Infanterie, à l'âge de 14 ans, & l'année ſuivante Capitaine au Régiment de Normandie, ſe trouva à pluſieurs ſièges & batailles. Après avoir quitté le ſervice, il épouſa, par contrat du 6 Janvier 1690, *Catherine Perrot*, fille de *Claude*, Seigneur du Pleſſis, Grand Maître des Eaux & Forêts de France aux Départements d'Anjou, de Touraine & du Maine, & d'*Anne du Breuil*. Etant devenu veuf à l'âge de 30 ans, il embraſſa l'État Eccléſiaſtique & fonda enſuite à la Bourdillière (Château ſitué ſur la rivière l'Indrois, à deux lieues de Loches, en Touraine, joignant la Terre & le Bourg de Genillé) un Couvent de filles de l'Ordre de Cîteaux en Prieuré perpétuel, les dota & ſe réſerva la nomination de la Supérieure. Il y plaça d'abord 7 de ſes ſœurs, dont pluſieurs furent tirées d'autres Monaſtères avec permiſſion des Supérieures ſous leſquelles elles étoient. Il préſenta pour première Prieure CLAUDE DE MENOU, ſœur aînée des autres, à l'Archevêque de Tours (Victor Bouthillier), ſous lequel il avoit fait, par ſa permiſſion, cet établiſſement, comme il paroît par les Lettres du 18 Avril 1662. Quelque tems après

la fondation de ce Couvent de la Bourdillière, 4 filles de Louis de Menou & 13 de ſes nièces s'y firent Religieuſes, en ſorte que le commencement de cet établiſſement ne fut compoſé que des filles de ſa Famille, au nombre de 24, tant ſœurs, filles que nièces. En 1668, il obtint des Lettres de confirmation de ce nouvel établiſſement, ſous le nom de *Notre-Dame de la Bourdillière*, & remit au Roi ſon droit de nommer la Supérieure, comme il paroît par des Lettres Patentes du mois d'Avril 1688, & en même tems Louis XIV nomma pour Coadjutrice Catherine de Menou, fille du fondateur. Dès lors le Monaſtère de la Bourdillière fut érigé ſur le pied de fondation royale. Du mariage dudit Louis, avec *Catherine Perrot*, naquirent :

1. René, qui ſuit ;
2. Roger, qui eſt mort ſans alliance, Lieutenant de Cavalerie ;
3. Charles, Grand Vicaire du Diocèſe de Pamiers & Doyen de Saint-Agnant ;
4. Catherine, Abbeſſe du Monaſtère de la Bourdillière ;
5. 6. & 7. Anne, Marie & Agathe, Religieuſes au même Monaſtère.

XV. René de Menou, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, Chambon, la Forge, &c., épouſa, 1° par contrat du mois de Juillet 1668, *Dorothée de Chaſteignier*, morte peu après, fille de *Louis*, Seigneur de Luſſais & d'Andonville, Meſtre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Théodore de Trégouin* ; & 2° par contrat du 5 Février 1670, *Claude-Marie Léaud*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Claude Morice*. Du ſecond lit ſortirent :

1. René-Charles, qui ſuit ;
2. Louis, Abbé de Bonny-ſur-Loire, Prieur de Saint-Chriſtophe, Diocèſe de Beauvais, qui vivoit en 1758 ;
3. Roger, qui fut tué au ſiège de Denia, en Eſpagne en 1710, ſans avoir été marié ;
4. Esmond, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Pierre de Preuilly, Diocèſe de Tours, vivant auſſi en 1758 ;

Et 9 filles, dont entr'autres Elisabeth, vivante la même année ; & Catherine, Religieuſe au Monaſtère de la Bourdillière, nommée Coadjutrice de ſa tante en 1714, Supérieure de cette Maiſon depuis plus de 20 ans, & qui en eſt la troiſième Abbeſſe.

XVI. René-Charles de Menou, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, &c., ſervit en qualité de Cornette de la Compagnie Meſtre de Camp du Régiment Royal-Rouſſillon, Cavalerie, ſe trouva à pluſieurs affaires ; & à la paix de 1713, par la réforme, il quitta le ſervice, & ſe maria, le 8 Août 1715, à *Louiſe Léaud*, fille unique & héritière de *Jean-Marie Léaud*, Seigneur de Lignières, & de *Marguerite-Louiſe de Montault*. De ce mariage ſont nées :

1. Louise-Marie-Charlotte, mariée à René-François de Menou, ſon couſin, de la branche des Seigneurs de *Cuiſſy*, dont il ſera parlé ci-après ;
2. Et N..... de Menou, morte en bas âge.

BRANCHE
des Seigneurs de la Roche-Alais, *au pays du Maine.*

XIV. François de Menou, Chevalier, Seigneur de la Roche-Alais (fils puîné de René, IIe du nom, Seigneur de Bouſſay, & de *Madeleine Fumée*, ſa ſeconde femme), ſervit dès ſa jeuneſſe, & fut Capitaine au Régiment de Normandie. Il épouſa *Marie Adrianſius*, fille unique de *René*, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans. Il en eut :

1. René, qui ſuit ;
2. Louis, qui mourut au ſervice de la Marine, non marié ;
3. Charles, qui ſervit longtems, fut enſuite Prêtre, & mourut Chanoine de Saint-Gatien à Tours ;
4. 5. 6. & 7. Jean & trois autres, morts ſans alliance ;
8. Et Alexandre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de la Fère, qui s'eſt retiré à Tours.

XV. René de Menou, Chevalier, Seigneur de la Roche-Alais, Lieutenant d'Artillerie, a épouſé, à Lille, en Flandre, N.... *Diccaut-d'Aigremont*, dont ſix filles, entr'autres trois vivantes en 1758, ſavoir :

1. N... de Menou, qui s'eſt mariée à N... *de Thibergeau*, Seigneur de la Motte-Thibergeau, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi & Directeur des Fortifications de la Rochelle ;
2. N..... de Menou, Religieuſe au Monaſtère de la Bourdillière ;
3. Et N... de Menou, qui eſt femme de N... *de Rougemont*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marche.

BRANCHE
des Seigneurs de Billy.

XIII. Jean de Menou, Chevalier, Seigneur

de Billy (fils de JEAN, VI^e du nom, & d'*Anne de Ploy*, ſa ſeconde femme), ſervit en qualité d'Officier de Cavalerie; il épouſa *Catherine de Leſtang* (d'une ancienne Maiſon du Poitou), dont il eut :

XIV. JEAN DE MENOU, II^e du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Billy, qui s'eſt marié 1° à *Catherine de Béraudin* (le nom de ſa ſeconde femme, dont il n'eut point d'enfans, eſt ignoré); & 3° à N... *de Thiange*. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui eſt mort ſans alliance en 1758;
2. 3. & 4. Deux garçons, morts ſans poſtérité, & une fille qui s'eſt mariée, morte auſſi ſans avoir eu des enfans;
5. CHARLES, qui s'eſt marié à N... *Bernardeau*, dont il a eu :
   1. JEAN, Prêtre, Chanoine de la Rochelle, qui eſt mort en 1752;
   2. N... DE MENOU, Officier au Régiment de Tournaiſis, qui mourut en 1750, non marié;
   3. Et MARIE-RADÉGONDE, qui fut femme, le 8 Juillet 1750, de *Gabriel-Daniel de Janvre*, Chevalier, Seigneur du Vieux-Roman, en Poitou, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

Et du troiſième lit ſortirent pluſieurs enfans, dont il n'eſt reſté que

6. N... DE MENOU, qui ſuit.

XV. N.... DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Laigues, Capitaine dans le Régiment des Grenadiers Royaux, qui s'eſt marié en Poitou.

BRANCHE
des Seigneurs de NARBONNE, *en Berry*.

XIII. CHARLES DE MENOU, Chevalier (fils puîné de JEAN, VI^e du nom, & d'*Anne de Ploy*, ſa ſeconde femme), Capitaine dans le Régiment de la Feuillade, épouſa, par contrat du 13 Juin 1634, *Anne de Château-Châlon*, fille d'*Antoine*, & de *Charlotte de Rapé*, dont pluſieurs enfans, la plupart morts ſans alliance. Les autres furent :

1. LOUIS, Chevalier, Major d'Infanterie, qui eſt mort ſans poſtérité, de ſon mariage avec N... DE MENOU, ſa couſine, fille de LOUIS, II^e du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, & de *Claude de Béraudin*;
2. Et CHARLES, qui ſuit.

XIV. CHARLES DE MENOU, II^e du nom, Chevalier, épouſa, par contrat du 31 Décembre 1668, *Françoiſe-Marguerite Chauvelin*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Narbonne, & de *Marie Lécuyer*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Narbonne, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Launoy, qui mourut ſans alliance;
2. CHARLES, qui fut tué à la guerre;
3. FRANÇOIS, qui s'eſt marié à N... *de Houſſeau*, mort ſans poſtérité;
4. ROBERT, qui ſuit;
5. Et MADELEINE, qui s'eſt mariée, par contrat du 5 Juillet 1688, à *Charles-Philippe Séguier*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, dont poſtérité. Voy. SÉGUIER.

XV. ROBERT DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Jeu-Maloches, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, épouſa 1° *Geneviève Seurrat de Clorandry*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° au mois de Juin 1735, *Marie de Laugeois*, dont il eut :

XVI. MARIE-ELISABETH DE MENOU, qui s'eſt mariée, le 3 Mai 1753, à *Maurice Séguier*, Chevalier, Seigneur de Narbonne, &c., ſon couſin germain, fils de *Charles-Philippe Séguier*, & de MADELEINE DE MENOU.

BRANCHE
des Seigneurs de CHAMPLIVAULT, *en Sologne*.

XII. CLAUDE DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Mantelan, en Touraine (fils puîné de JEAN DE MENOU, V^e du nom, & de *Michelle de la Chaſtre*, ſa ſeconde femme), épouſa en Sologne, par contrat du 19 Novembre 1596, *Marguerite-Françoiſe de Viau*, fille unique & héritière de *René de Viau*, Chevalier, Seigneur de Champlivault, & de *Diane David*, dont vinrent :

1. LOUIS, Prieur de Grand-Mont, Doyen de Sainte-Croix d'Orléans;
2. Et RENÉ, qui ſuit.

XIII. RENÉ DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Champlivault, épouſa 1° *Edme Luillier*, fille de *François* (d'une Famille illuſtre dans la Robe); & 2° par contrat du 8 Juillet 1640, *Eliſabeth de Morinville*, fille de N.... *de Morinville*, & de *Marie de Chancy*. Du premier lit il eut :

1. LOUIS, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. FRANÇOIS, Prieur de Grand-Mont;

3. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Cuiſſy*, mentionnée ci-après ;
4. & 5. Deux autres garçons, qui ſont morts ſans poſtérité ;
6. Françoise, qui fut reçue Chanoineſſe de Remiremont, en Lorraine, en 1674; elle eſt morte en 1708 ;
7. Et Elisabeth de Menou, qui s'eſt mariée à *François-Gaſton d'Autry*, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, dont quatre garçons & une fille. Voy. AUTRY ou AUTRI de la MIVOYE.

XIV. Louis de Menou, Chevalier, Seigneur de Champlivault, Officier dans le Régiment du Duc d'Orléans, eut de *Françoiſe de Monnot*, ſon épouſe :

1. Louis-René, qui ſuit ;
2. Et Jean, Capitaine dans le Régiment de la Sarre, qui s'eſt marié à *Jacqueline le Normand*, Dame d'Héry, près de la Charité, dont pluſieurs filles ;
3. Et François, Prieur de Saint-Aignan-le-Jaillard.

XV. Louis-René de Menou, Chevalier, Seigneur de Champlivault, Capitaine dans le Régiment de Catinat, épouſa *Anne Ponard* ; il en a eu :

1. Charles-René, ancien Vicaire Général & Archidiacre de la Rochelle, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de l'Isle-Chauvet, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Luçon, qui mourut à Paris le 11 Octobre 1774, dans la 76e année de ſon âge ;
2. Louis-François-Gaston, qui ſuit ;

Et trois filles, dont une vivoit en 1758.

XVI. Louis-François-Gaston de Menou, Chevalier, Seigneur de Champlivault, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Couronne, a épouſé N... *de Briſacier*, dont il a eu :

1. Charles-Louis, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie en 1758 ;
2. Une fille, née en 1737 ;
3. Et N.... de Menou, née en 1748.

BRANCHE des Seigneurs de Cuissy.

XIV. Charles de Menou, Chevalier, Seigneur de Cuiſſy (ſecond fils de René de Menou, Seigneur de Champlivault, & d'*Eliſabeth de Morinville*, ſa ſeconde femme), ſervit le Roi dès ſa jeuneſſe, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, puis Colonel d'un Régiment de ſon nom & Brigadier des Armées du Roi ; eut une jambe emportée d'un coup de canon, en 1706, au ſiège de Turin ; fut nommé Gouverneur de la Citadelle d'Arras en 1713, & avoit été fait Chevalier de Saint-Louis à la création de cet Ordre. De *Jacqueline de Cremeur*, fille de *Gilles*, & d'*Eléonore de Chancy*, qu'il avoit épouſée par contrat du 7 Janvier 1682, il eut :

1. Louis-Joseph, qui ſuit ;
2. Claude, Chevalier, commandant le premier bataillon du Régiment de Mailly, qui eſt mort en 1746, ſans alliance ;
3. Louis-François, Chevalier de Saint-Louis, Enſeigne des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, Maréchal de Camp, qui mourut en 1742, laiſſant d'*Anne de Pilliers*, Dame de Motelle, en Normandie, qu'il avoit épouſée en 1729,
   1. François de Menou-Motelle, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, non marié en 1758 ;
   2. Louise, née en 1733 ;
   3. Et Jacqueline de Menou-Motelle, née en 1737.
4. René-François, rapporté après ſon aîné ;
5. Jacques-David, Scholaſtique en Dignité, Grand Vicaire de Nantes, Abbé de Bonrepos, en Baſſe-Bretagne, lequel mourut le 28 Novembre 1760, âgé de 60 ans ;
6. Marie-Françoise, Prieure de Gy, Diocèſe de Sens, qui eſt morte en 1757 ;
7. Et Elisabeth, qui s'eſt mariée, le 13 Juillet 1720, à *Joſeph-Adalbert d'Autry*, Chevalier, Seigneur de la Mivoye, ſon couſin germain, dont deux garçons & deux filles. Le cadet eſt mort. L'aîné a épouſé, en 1755, N... *de Brecheré*. Voy. AUTRY ou AUTRI de la MIVOYE.

XV. Louis-Joseph de Menou, Chevalier, Seigneur de Cuiſſy, puis Baron de Pontchâteau, en Bretagne, par l'acquiſition qu'il fit de cette Terre, ſervit de bonne heure, eut le Régiment de ſon père en 1706, fut fait Brigadier d'Infanterie le 1er Février 1719, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Nantes en 1721, employé en qualité de Brigadier dans le Comté Nantois, fait Maréchal de Camp le 10 Mai 1748 & Commandant dans les cinq Evêchés de la Haute-Bretagne. Il eſt mort à Nantes, au commencement de Juillet 1754, à 71 ans. Il avoit épouſé, en 1722, *Louiſe-Marie de Charitte*, fille de N... *de Charitte*, Gouverneur du Cap François, Isle de Saint-Domingue, & de N... *Ladoubar-de-Beaumanoir*. De ce mariage il a eu :

1. Louis-Joseph, qui ſuit;
2. Marie-Bernard, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes en 1751, qui s'eſt marié, en Janvier 1757, à N... *de Recuſſon*, fille unique de N.... *de Recuſſon*, Chevalier, Seigneur de Marcouville, dont un garçon;
3. Marie-Charlotte, qui s'eſt mariée, en 1740, à N.... *de Caupenne*, Marquis d'Amou, Capitaine aux Gardes Françoiſes, puis Commandant pour le Roi à Bayonne, dont pluſieurs enfans;
4. Louise-Anne, qui s'eſt mariée, en 1750, à Esmond de Menou, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, dont il ſera parlé ci-après;
5. Et Françoise-Henriette, qui s'eſt mariée, le 2 Juin 1756, à *Louis-Georges de Johanne de la Carre de Saumery*, Chevalier, Seigneur de Piffonds, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, Gouverneur en ſurvivance du Château de Chambord, Grand Bailli du Blaiſois, &c., dont poſtérité. Voyez JOHANNE DE LA CARRE.

XVI. Louis-Joseph de Menou, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Cuiſſy, Baron de Pontchâteau, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Nantes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rocheſoucauld & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1751, *Bonne-Emilie Phélypeaux-de-Maurepas*, dont il a eu :

1. Louis-Victoire, né le 19 Mai 1752;
2. Louis-Marie, né le 27 Avril 1753;
3. René-Marie, né le 12 Septembre 1754;
4. Et N... de Menou, morte au berceau.

XV. René-François de Menou, Chevalier (quatrième fils de Charles, Seigneur de Cuiſſy, & de *Jacqueline de Cremeur*), entra au ſervice fort jeune, fut fait Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Phalle-Coulange le 23 Novembre 1709, Capitaine dans le même Régiment le 8 Septembre 1711, Exempt des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, au mois d'Octobre 1728, Chevalier de Saint-Louis au mois d'Octobre 1731, Meſtre de Camp de Cavalerie le 4 Janvier 1732, Brigadier des Armées du Roi en 1744, & Maréchal de Camp le 1^er^ Janvier 1748. Il s'eſt trouvé, dans le cours de ſes ſervices, à pluſieurs affaires & batailles, & eſt mort le 30 Décembre 1765. Il avoit épouſé, le 3 Janvier 1746, Louise-Marie-Charlotte de Menou, ſa couſine, fille unique & héritière de René-Charles, Chevalier, Seigneur de Bouſſay, &c., & de *Louiſe Léaud de Lignières*. Par ce mariage la branche aînée ſe trouve perpétuée dans celle-ci. Leurs enfans ſont :

1. René-Louis-Charles, né le 9 Octobre 1746, marié, par contrat du 25 Janvier 1769, à *Anne-Iſabelle-Michelle de Chaſpoux de Verneuil*, née le 1^er^ Septembre 1751;
2. Jacques-François, né le 3 Septembre 1750;
3. Philippe-François-Denis, né le 9 Octobre 1752, Chevalier de Malte en 1757;
4. Elisabeth, née le 3 Août 1748;
5. Marie-Louise-Antoinette, née le 19 Mai 1754, morte âgée d'un an;
6. Marie-Josèphe, née le 7 Mai 1756;
7. Et Agathe-Emilie, née le 7 Septembre 1757, mariée, vers 1778, à *Charles-Guillaume-Louis*, Marquis *de Broglie*.

BRANCHE

des Seigneurs de Charnizay, *en Touraine.*

XI. François de Menou, Chevalier, Seigneur de Charnizay (fils puîné de René, I^er^ du nom, Seigneur de Bouſſay, &c., & de *Claude du Fau*), épouſa, le 24 Novembre 1575, *Earine du Regnier*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Chezelles, & d'*Antoinette du Val*, dont entr'autres enfans :

1. René, qui ſuit;
2. Et François, rapporté après ſon aîné.

XII. René de Menou, Chevalier, Seigneur de Charnizay, Ecuyer de la Petite Ecurie du Roi, épouſa *Nicole de Jufferant*, fille de *René*, Ecuyer, & de *Renée Robin* (iſſue de la Maiſon *de la Tremblaye-Robin*), de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. René, qui mourut au ſiège de Bréda ſans poſtérité;
2. Et Charles, qui ſuit.

XIII. Charles de Menou, Chevalier, Seigneur d'Aunay, Vice-Roi dans l'Amérique, s'y rendit ſi recommandable, qu'il obligea les Anglois à lui demander la paix & les rendit ſes tributaires dans ce pays-là pour acheter ſon alliance. Il laiſſa de *Jeanne Morin*, ſon épouſe, quatre garçons & trois filles, deſquels il n'eſt point reſté de poſtérité.

XII. François de Menou, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Chiron (fils puîné de François, & d'*Earine du Regnier*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, commanda dans Brouage & l'Iſle d'Oléron, en

l'abſence du Commandeur de la Porte, oncle du Cardinal de Richelieu. Il s'établit en Nivernois, où il épouſa, le 2 Septembre 1625, *Marie de Briſſon*, Dame de Nanveignes, veuve de *Claude de Choiſeul*, Chevalier, Baron d'Eguilly. Il en eut :

ARMAND-FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et deux filles, qui ſont mortes ſans poſtérité.

XIII. ARMAND-FRANÇOIS, Marquis DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Nanveignes, de Charnizay, &c., obtint, par Lettres Patentes de LOUIS XIV, du mois de Juin 1697, l'érection de la Terre de *Nanveignes* en *Marquiſat*, ſous le nom de MENOU, enregiſtrées le 5 Mars 1698, près de Coſne, en Nivernois. De *Françoiſe de Clère*, ſon épouſe, fille de *Charles*, Baron *de Clère*, Chevalier, Seigneur de Goupillières, en Normandie, & de *Charlotte de Bourſault*, il a eu :

1. FRANÇOIS-CHARLES, qui ſuit ;
2. PHILIPPE-LOUIS, Enſeigne des Chevaux-Légers d'Orléans, qui eſt mort ſansalliance ;
3. LOUIS, Grand Bailli de l'Ordre de Malte, Commandeur de Caſtre, en Flandre, Ambaſſadeur de la Religion de Malte à Bruxelles auprès de l'Archiducheſſe, Gouvernante des Pays-Bas, lequel eſt mort à Tirlemont ;
4. JACQUES-JOSEPH, Chevalier de Malte ;
5. AUGUSTIN-ROCH, Evêque de la Rochelle en 1729, ſacré le 10 Septembre 1730, Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Angles, qui mourut le 26 Novembre 1767, âgé de 87 ans ;
6. ANDRÉ, rapporté après ſon aîné ;
7. & 8. MARIE-LOUISE & FRANÇOISE-MARGUERITE, Religieuſes, toutes deux Prieures perpétuelles ſucceſſivement des Dames de Viantais à Beaulieu.

XIV. FRANÇOIS-CHARLES, Marquis de MENOU, Chevalier, Seigneur de Prunay-le-Gillon, ſucceſſivement Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en 1692, Enſeigne des Ecoſſois en 1698, Sous-Lieutenant des Anglois en 1708, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou en Février 1720, a quitté le ſervice en 1729, & eſt mort en ſon Château de Prunay, en Beauce, le 13 Juin 1731, âgé de 61 ans. Il avoit épouſé, le 16 Avril, 1703, *Marie-Anne-Thérèſe Cornuau de la Grandière de Meurcé*, morte le 28 Mai 1736, à 50 ans, fille de *François Cornuau de la Grandière*, Seigneur de Meurcé, & de *Marguerite de Neuilly*. De ce mariage ils ont laiſſé :

1. FRANÇOISE-ARMANDE, née le 6 Décembre 1708, qui s'eſt mariée, le 21 Mai 1731, à *Pierre-Joſeph Chapelle*, Marquis de Jumilhac, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires, dont un fils. Voy. CHAPELLE DE JUMILHAC ;
2. MARIE-LOUISE, née le 25 Septembre 1712, qui s'eſt mariée, le 31 Août 1734, à *Louis-Alexandre de Damas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Crux, Marquis de Menou, par ſon mariage, dont des enfans. Voy. DAMAS ou DALMAS ;
3. LOUISE-THÉRÈSE, qui s'eſt alliée, le 26 Février 1740, à *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Auxerre, qui mourut le 21 Avril 1754, dans ſa 78e année, ayant eu un garçon & une fille, morts en bas âge. Voy. LAMBERT, en Angoumois, &c. Le Marquis de Saint-Bris étoit veuf en premières noces, le 3 Mai 1736, de *Marie-Renée-Angélique de Larlan de Kercadio de Rochefort*, auſſi veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant Général. Ladite LOUISE-THÉRÈSE DE MENOU eſt morte le 28 Février 1766, dans ſa 52e année ;
4. Et AUGUSTINE-MARIE, qui a épouſé, le 2 Août 1751, *Louis-Théodore Andrault*, IIIe du nom, Marquis de Langeron, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi du 2 Mai 1744, Commandant en chef dans la Province de Guyenne. Elle eſt morte ſans enfans, & ſon mari a épouſé en ſecondes noces la nièce de ſa première femme, *Marie-Thérèſe de Damas de Crux*, morte auſſi le 5 Février 1763, à 23 ans. Voy. ANDRAULT.

XIV. ANDRÉ DE MENOU, Chevalier, Comte de Charnizay (ſixième fils d'ARMAND-FRANÇOIS, Marquis DE MENOU, & de *Françoiſe de Clère*), Maréchal de Camp en Décembre 1748, Lieutenant de Roi du Château de Nantes, Gouverneur du Hâvre, Commandant pour S. M. dans les cinq Evêchés de la Haute-Bretagne, mourut à Nantes le 9 Juin 1754, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, le 23 Octobre 1720, *Marie Angélique de Briſſon*, ſa couſine, dont il eut :

1. N... DE MENOU, qui ſuit ;
2. MARIE-FRANÇOISE, non mariée ;
3. Et CHARLOTTE, qui s'eſt mariée, en 1747, au Marquis *des Gouttes*, Capitaine de Vaiſ-

feau, Chevalier de Saint-Louis, dont un garçon & trois filles.

XV. N..., Marquis DE MENOU, Seigneur de Nanveignes, Charnizay, &c., Lieutenant de Roi du Château de Nantes & Commandant pour S. M. à Bayonne, eſt veuf, depuis le 15 Avril 1767, de MARIE-CHARLOTTE DE MENOU, ſa couſine. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

BRANCHE
des Seigneurs DU MÉE, *en Berry.*

VII. COLINET DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée & de Loigny (troiſième fils de JEAN, III^e du nom, & d'*Agnès de Galardon*), eut en partage la Terre du Mée & celle de Loigny ; il épouſa *Iſabeau de Graſlœuil*, Dame de la Boutelais, fille de *Barthélemy*, Seigneur *de la Motte-Graſlœuil*, morte en 1413, laiſſant :

VIII. LOUIS DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., qui mourut en 1455. Il eut de *Jeanne de Thais*, ſon épouſe, fille de *Jacques*, & de *Catherine Yſoré*, un grand nombre d'enfans, entr'autres :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur du Mée, qui vendit la Terre de Loigny en 1491, & mourut ſans poſtérité de ſon mariage, contracté vers l'an 1455, avec *Olive de Graſſay*, Dame dudit lieu & de la Maiſon Forte ;
2. Et ANTOINE, qui ſuit.

IX. ANTOINE DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, épouſa en 1496, *Catherine de Guenand*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Saint-Cyran, & d'*Anne de Chevaleau*. De ce mariage vinrent :

1. ESMOND, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Seigneur de Couſières, qui s'eſt marié à la veuve du Seigneur *d'Autry*, de laquelle il eut trois filles.

X. ESMOND DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, épouſa *Catherine de Varennes*, fille de N... *de Varennes*, & de *Charlotte de la Chaſtre* ; celle-ci fille de *Claude*, & de CATHERINE DE MENOU. Il en eut :

JEAN, qui ſuit ;
Et trois filles.

XI. JEAN DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, partagea avec ſes ſœurs en 1548 ; il épouſa 1° *Françoiſe Lanet*, iſſue de la Maiſon *de Champoſt* ; & 2° *Catherine Quinault*. Du premier lit vinrent deux filles, & du ſecond lit ſortirent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ESMOND, Chevalier, Seigneur du Mée ;
3. & 4. Et deux filles.

XII. JACQUES DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, rendit hommage au Roi, le 17 Août 1606, de la Seigneurie de Pellevoiſin. Il épouſa 1° *Louiſe de Rochefort*, fille de *Claude*, & de *Claude de la Rivière* ; & 2° *Charlotte de Gremſy*, de la Maiſon *du Pleſſis de Chelles*, en Dunois, fille de *Claude de Gremſy*, & de *Jeanne d'Amilly*, au Perche Du premier lit naquirent :

LOUIS, qui ſuit ;
Et trois filles.

Et du ſecond lit il eut :

JEAN, mort jeune.

XIII. LOUIS DE MENOU, II^e du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., épouſa, le 22 Novembre 1636, *Claude de Beraudin*, fille d'*Honorat*, Ecuyer, Seigneur du Verger, & de *Marie Cérifières*. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, dont cinq garçons, entr'autres.

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS, Chevalier, Seigneur d'Entraigues & de Courdevos, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoiſin, le 11 Octobre 1691, *Marie de Mauſſabré*, fille d'*Honoré*, I^er du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, la Mardelle & du Puy-de-Cloué, Capitaine au Régiment de Leſdiguières, & de *Marie Thaumas de la Thaumaſſière*, ſa ſeconde femme. De ce mariage il a eu :
   1. & 2. ANNE & MARIE, mortes filles ;
   3. CATHERINE, vivante en 1774, veuve de *Jacques-Martin du Bois*, Ingénieur en chef de la ville de la Rochelle & Chevalier de Saint-Louis ;
   4. Et MARGUERITE, vivante, non mariée, à Loches, en Touraine.
3. Et N... DE MENOU, qui s'eſt mariée à LOUIS DE MENOU, ſon couſin, Chevalier, Major d'Infanterie, mort ſans poſtérité, mentionné ci-devant, branche des Seigneurs de *Narbonne*.

XIV. FRANÇOIS DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., l'aîné des fils de LOUIS, II^e du nom, eut de ſa femme dont on ignore le nom :

1. ESMOND, qui ſuit ;
2. CHARLES DE MENOU DE VILLEMORE, Capitaine dans le Régiment de Roſnyvinen, In-

fanterie, Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié à *Catherine Guesbin*, mort ſans poſtérité ;

3. N... DE MENOU DE ROCHEFOLLE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Perche, puis Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes du Roi de Pologne, qui mourut ſans alliance ;
4. Une fille, qui eſt morte en 1751, ſans poſtérité de ſon mariage avec N... *de la Rivière*, Seigneur de Chambon, en Berry, Brigadier des Armées de S. M. & Lieutenant de Roi de la Rochelle ;
5. Et N.... DE MENOU, qui s'eſt mariée à N... *des Préaux*, dont des enfans.

XV. ESMOND DE MENOU, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, Pellevoiſin, &c., Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épouſa *Catherine de Bonvouſt*, dont il eut :

1. N... DE MENOU, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Noailles, qui fut tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743, ſans alliance ;
2. ESMOND, qui ſuit ;
3. Et une fille.

XVI. ESMOND DE MENOU, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, de Pellevoiſin, &c., Capitaine au Régiment des Grenadiers de France & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, en Février 1750, LOUISE-ANNE DE MENOU DE CUISSY, fille de LOUIS-JOSEPH, Chevalier, Seigneur de Cuiſſy, Baron de Pontchâteau, en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Louiſe-Marie de Charitte*. De ce mariage ſont iſſus :

1. N... DE MENOU, né en Décembre 1751 ;
2. N... DE MENOU, né en Décembre 1752 ;
3. N... DE MENOU, né en 1754 ;
4. Et N... DE MENOU, né en 1757 ;

Les armes : *de gueules, à la bande d'or*. Cimier : *une tête de maure de ſable*. (Cette Maiſon avoit autrefois pour Supports : *deux femmes vêtues en Déeſſes* ou *en Sibylles de l'antiquité.)*

MENTENAY : *de....., à 3 bandes de ....., à la bordure beſantée.*

MENTHON, ancienne & illuſtre Maiſon de Savoie & de Breſſe, qui floriſſoit dès le XI^e^ ſiècle, & de laquelle eſt iſſu SAINT BERNARD, Chanoine d'Aouſte, vivant en 1120, lequel étoit fils de RICHARD, Seigneur DE MENTHON, & de *Berlione de Duyn*.

ROBERT, Seigneur DE MENTHON (iſſu au quatrième degré de THOMAS), vivant en 1219, laiſſa d'*Iſabelle de Lucinge*, ſa femme,

HENRI DE MENTHON, Grand Ecuyer de Savoie, qui, d'*Iſabelle de Saint-Amour*, eut entr'autres enfans :

FRANÇOIS, qui a donné origine à la ſeconde branche des Barons DE MENTHON, lequel fut Ecuyer de Philippe, Duc de Bourgogne & Grand Bailli de la Montagne. *Jeanne de Varax*, ſon épouſe, le fit père de

GEORGES DE MENTHON, Ambaſſadeur en 1503 auprès de MAXIMILIEN, Roi des Romains, qui s'eſt allié à *Marie de Coligny d'Andelot*. Son petit fils,

FRANÇOIS DE MENTHON, Baron de Couvette, Gouverneur de la Citadelle de Bourg-en-Breſſe, laiſſa de *Marguerite de Châteauvieux :*

1. EMMANUEL-PHILIBERT, qui s'eſt marié à *Louiſe de Conzié*, morte ſans enfans ;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE MENTHON fut père, par *Claudine de Sainte-Colombe*, ſa femme, de

RENÉ DE MENTHON, qui a continué la branche des Comtes DE MENTHON & *de Montrotier*, Barons d'*Heyriat* & de *Couvette*.

JEAN DE MENTHON, dernier fils d'HENRI, Seigneur DE MENTHON, & de *Marie de Saint-Amour*, fut père, par *Colette des Clés*, ſa femme, de

CLAUDE DE MENTHON, Baron d'Aubonne, Grand Ecuyer de Savoie, qui a fait la branche des Barons de *Rochefort*.

Cette Maiſon, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur, brochante ſur le tout*, a eu des alliances avec les Maiſons *de Genève, de Thoire, de Mouxy, de Chalant de Saint-Amour, de Conzié, de Montfalcon, de Gerbais, de Mareſte, de Clermont, de Châtillon*, &c. Elle a produit beaucoup de grands hommes, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, comme on peut le voir dans la Généalogie donnée par Guichenon, dans ſon *Hiſt. de Breſſe*.

MENUE (LA), en Lyonnois : Famille dont eſt JACQUES-CLAUDE DE LA MENUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui eſt Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie.

Les armes : *de gueules, au griffon d'or.*

MÉRAULT, Famille établie à Paris.

I. JEAN MÉRAULT, Sieur de Villeron & de

Villedombe, épouſa *Guillemette Rat*, fille de *Jacques Rat*, Sieur d'Orſigny, dont il eut :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Et Marthe, qui fut femme d'*Achille le Gras*, Seigneur d'Achères.

II. Michel Mérault, Ecuyer, Conſeiller Secrétaire du Roi, eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et une fille, qui s'eſt mariée au Sieur *Révérend*.

III. Jean Mérault, Sieur d'Orſigny & de Villedombe, Echevin de Paris en 1563, mourut le 23 Août 1583, âgé de 67 ans, & fut inhumé au Sépulcre. Il avoit épouſé, en 1556, *Nicole le Brun*, fille de *Claude*, Conſeiller au Châtelet de Paris, & de *Geneviève le Fèvre*. Elle mourut le 20 Février 1585, ayant eu :

1. Jean, Sieur d'Orſigny, Tréſorier du Duc de Guiſe, qui épouſa *Marie Boucher*, fille de *Germain*, & de *Marie Bourdereul*, dont vinrent :
   1. Marguerite, Abbeſſe des Cordelières de la Ferté-Milon ;
   2. Isabelle, qui fut femme de *Jacques Noyers*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, mort ſans poſtérité ;
   3. Louise, qui fut femme de *Jean Couſin*, Grenetier à Reims ;
   4. Catherine, qui s'eſt mariée 1° à *Antoine Pillon*, Gouverneur de la ville de l'Isle-Adam pour le Duc de Montmorency, mort ſans enfans ; & 2° à *Pierre de la Cour* ;
   5. Et Marie, qui fut femme de *Jean Marſollier*, Payeur des Rentes, dont des enfans.
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Jacques, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;
4. Claude, Seigneur de la Foſſée, Auditeur des Comptes, par Lettres du 21 Juin 1594, reçu le 20 Juillet ſuivant, & Echevin de Paris le 16 Août 1612, qui mourut le 9 Septembre 1627, âgé de 60 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épouſé *Jeanne le Comte*, fille de *Jean*, Sieur de Montauglan, Echevin de Paris, ès-années 1578, 87 & 1594, dont il eut :
   1. Catherine, qui s'eſt mariée à *Claude Galland*, Auditeur des Comptes, le 29 Décembre 1642, fils de *Jean Galland*, natif de Pezénas, & de *Madeleine de Vivien*. Elle en eut : *Claude Galland*, Maître des Requêtes, & une fille ;
   2. Et Marie, qui épouſa 1° *Léon Foureau*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Contrôleur de l'ordinaire des Guerres, mort en Décembre 1625 ; & 2° le 25 Août 1630, *Michel Larcher*, IIe du nom, Seigneur d'Olizy, de la Fortelle, &c., Préſident en la Chambre des Comptes. Elle mourut en Mai 1637, laiſſant des enfans de ſes deux mariages. Voy. LARCHER, originaire de Paris.
5. Marie, qui fut femme 1° de *Claude Hervy* ; & 2° de *Jean Videlaine*, Sieur d'Hieres-le-Châtel. Elle mourut le 6 Novembre 1626, âgée de 74 ans, & eſt inhumée au Sépulcre. Elle a laiſſé des enfans de ſon ſecond mariage ;
6. Jeanne, qui s'eſt mariée à *Jacques Menant*, Sieur de Villedombe, morte le 19 Décembre 1612, & ſon mari le 1er Novembre 1620, inhumés à Saint-Euſtache, laiſſant des enfans ;
7. Et Anne, qui s'eſt mariée à *Jacques Bourſier*, Prévôt à Sens.

IV. Pierre Mérault, Receveur des Conſignations au Requêtes du Palais en 1595, Correcteur en la Chambre des Comptes en 1597, mourut en 1630. Il avoit épouſé *Catherine Charpentier*, morte en 1639, fille de *Michel Charpentier*, dont quatre enfans morts en bas âge ; les autres furent :

1. Pierre, Seigneur de Corbeville & de Bonnes, Ecuyer, Secrétaire du Roi, le 2 Mars 1654, mort en 1668, ſans enfans d'*Anne Glue*, qu'il avoit épouſée en 1617 ;
2. Jacques, Tréſorier de France à Soiſſons, qui mourut, en 1655, ſans enfans de ſes deux mariages, 1° avec *Jeanne du Buiſſon* ; & 2° en 1646, avec *Marguerite Colbert*, fille de *Jean*, Seigneur du Terron, Lieutenant des habitans de Reims, & de *Marie de Bignicourt*. Elle ſe remaria, le 1er Janvier 1657, à *Louis Marin*, Seigneur de la Châteigneraye, Intendant des Finances, qui mourut en Avril 1658 & fut inhumée aux Blancs-Manteaux ;
3. Jérôme, qui ſuit ;
4. Nicolas, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ;
5. Jean, Auditeur des Comptes, mort le 9 Janvier 1644, lequel avoit épouſé *Marthe Goury*, morte en 1695, fille de *Jacques Goury*, Correcteur des Comptes, dont ſept enfans, deux morts en bas âge ; les autres furent :
   1. Pierre, Conſeiller au Parlement de Metz, qui mourut le 3 Mars 1697, ſans alliance ;

2. Jean, Tréſorier de France à Bourges, non marié;
3. Jeanne, morte fille le 24 Octobre 1698;
4. Marguerite, Religieuſe à Sainte-Avoye en 1662;
5. Et Catherine, qui s'eſt mariée à *Pierre Débonnaire*, Correcteur des Comptes en 1661, dont ſix fils & quatre filles.
6. Isabelle, Supérieure des Cordeliers du Faubourg Saint-Marceau;
7. Geneviève, qui s'eſt mariée 1° à *Nicolas Grandeau*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Contrôleur des Guerres, dont un fils; & 2° à *Abel de Sainte-Marthe*, Conſeiller d'Etat, Garde de la Bibliothèque de Fontainebleau, dont un fils & une fille;
8. Marie, femme de *Julien Brodeau*, Avocat au Parlement, & mort le 19 Avril 1653, dont un fils, Conſeiller au Parlement, & deux filles;
9. Et Marguerite, femme d'*Antoine de Larche*, Sieur de Saint-Mandé, Lieutenant Général de la Table de Marbre du Palais de Paris, dont pour fils *Pierre de Larche*, Conſeiller au Parlement.

V. Jérôme Mérault, Conſeiller au Parlement de Dijon le 16 Mars 1631, puis Avocat Général de la Cour des Aides de Paris le 3 Avril 1632, avoit épouſé, le 3 Août 1631, *Iſabelle Bachaſſon*, fille de *Jean*, Receveur Général des Finances de Limoges, & d'*Anne Paſſart*. Elle ſe remaria en 1639, à *Mathias Barbin*, Gentilhomme ordinaire & Maître d'Hôtel du Roi, Seigneur de Broyes. Elle eut de ſon premier lit:

1. Jérôme, qui ſuit;
2. N... Mérault, Religieuſe aux Cordelières du Faubourg Saint-Marceau;
3. Et N... Mérault, Religieuſe à Popincourt.

VI. Jérôme Mérault, II^e du nom, Seigneur de Boinville, Conſeiller au Châtelet en 1657, puis au Parlement de Paris le 26 Juin 1665, mourut en 1708. Il avoit épouſé, 1° le 5 Août 1669, *Marie-Madeleine Servin*, fille de *Louis-René*, Seigneur de la Grève, Conſeiller au Parlement, & de *Charlotte de Vaſſan*; & 2° le 27 Juin 1677, *Marie de Sebret*, morte veuve le 17 Juin 1714. Elle avoit épouſé, en premières noces, *Jean Leſprit*, Seigneur d'Auvers & de Montmort, Maître d'Hôtel du Roi. Jérôme eut de ſon premier mariage:

1. Jérôme, qui ſuit;
2. Madeleine-Eliſabeth, qui s'eſt mariée à *Adrien de Novince*, Seigneur d'Aubigny, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui mourut en 1722, ayant eu *Marie-Madeleine de Novince*, qui s'eſt mariée à *Léonard du Boſc*, Seigneur de Radepont;
3. Et Marie-Charlotte, qui s'eſt alliée, le 14 Avril 1709, à *Simon-Louis de Courtoux*, Seigneur de Noyan, Capitaine de Cavalerie, dont des enfans. Voy. COURTOUX.

VII. Jérôme Mérault, III^e du nom, né le 17 Octobre 1681, Conſeiller au Grand Conſeil le 16 Novembre 1703, puis Procureur Général en la même Cour le 6 Mai 1722, juſqu'en 1746, Conſeiller d'honneur le 20 Septembre de la même année, mourut le 3 Décembre 1751, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé *Eliſabeth-Henriette Racine*, veuve de Jean-François Mérault, Seigneur de Gif, Conſeiller au Parlement, & fille de *Michel Racine*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances d'Alençon, qui mourut le 13 Mai 1732, & de *Pétronille van der Linden*, morte le 17 Avril 1741. De ce mariage eſt iſſue

Michelle-Pétronille, née en 1720, qui s'eſt mariée, le 4 Février 1744, à *Antoine-Lambert Maſſon des Montées*, Seigneur de Meslay, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, reçu le 13 Avril 1736, dont des enfans. Voy. MASSON, Seigneurs de Meslay, &c.

SECONDE BRANCHE.

V. Nicolas Mérault (quatrième fils de Pierre, & de *Catherine Charpentier*), Tréſorier de France à Amiens, puis Maître en la Chambre des Comptes de Paris en 1636, mourut le 28 Juin 1677. Il avoit épouſé, 1° *Anne Marchand*; & 2° le 22 Juillet 1636, *Marie Cornuel*, fille de *Nicolas*, Tréſorier de France à Châlons, & de *Marguerite Baillot*. Il eut du ſecond lit:

1. Claude, qui mourut au Collège en 1650;
2. Et Pierre, qui ſuit.

VI. Pierre Mérault, Seigneur de Gif & d'Orgemont, Vicomte de Châteaufort, Conſeiller au Châtelet, puis en la ſeconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 13 Juillet 1661, & Chancelier de l'Ordre de Saint-Lazare, mourut le 20 Décembre 1684. Il avoit épouſé *Eliſabeth de Guénégaud*, fille de *Jean-François*, Seigneur des Broſſes, Maître des Comptes, & de *Marie Gargant*. Leurs enfans furent:

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Autre Jean-François, Chevalier de Saint-Lazare en 1701 ;
3. & 4. Marie & Jeanne-Elisabeth ; la première, morte le 25 Novembre 1755.

VII. Jean-François Mérault, Seigneur de Gif, Conſeiller au Parlement en 1714, mourut en 1715. Il avoit épouſé *Eliſabeth-Henriette Racine*, fille de *Michel*, Ecuyer, Receveur Général des Finances, laquelle ſe remaria à Jérôme Mérault, III^e^ du nom, Procureur Général au Grand Conſeil, mentionné ci-devant. Elle eut de ſon premier mari

VIII. Claude Mérault, Seigneur de Gif, Vicomte de Châteaufort, Lieutenant de Roi au Gouvernement du Comté de Bourgogne, qui mourut en Septembre 1757. Il avoit épouſé, le 16 Février 1751, *Antoinette-Hélène Verduc*, fille d'*Yves*, Seigneur de Soiſy, Secrétaire du Roi & Greffier en chef du Grand Conſeil, & d'*Hélène Fontaine*. Elle s'eſt remariée en 1761, à N... *de Vauquelin*, Marquis de Vrigny ; elle a eu de ſon premier lit :

Antoinette-Marie, qui eſt morte, le 26 Juin 1767, de la petite-vérole, dans ſa 14^e^ année.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Jacques Mérault (troiſième fils de Jean, Sieur d'Orſigny, & de *Nicole le Brun*), Conſeiller au Grand Conſeil le 28 Février 1592, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1602 & enſuite Conſeiller d'Etat, épouſa, le 18 Août 1596, *Marie Sachet*, fille de *Jean*, Seigneur d'Epinay, Commiſſaire des Guerres, & de *Marguerite Compaing*. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, Prieur de Cunault, en Anjou ;
2. Claude, Religieux, Carme Déchauſſé ;
3. Jean, qui ſuit ;
4. Charles, Seigneur d'Orſigny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui s'eſt marié 1° à N... *Genay* ; & 2° à *Guyonne Bayen* ; il ne laiſſa point de poſtérité ;
5. Marguerite, qui fut femme de *Roger Camus de Saint-Bonnét*, Seigneur de la Chapelle, près de Rouen, dont un fils & une fille ;
6. Et Marie, qui s'eſt alliée à *Louis de Lux*, Seigneur de Ventelet, Maître d'Hôtel du Roi & Ecuyer de la Grande Ecurie, dont un fils.

V. Jean Mérault, Seigneur de Villiers-le-Bâcle & d'Imonville, Conſeiller au Parlement de Metz le 26 Septembre 1633, Conſeiller en la Cour Souveraine de Nancy en Août 1634, puis au Parlement de Rouen en 1646, mourut le 17 Janvier 1681, & fut inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épouſé *Nicole Yvelin*, morte le 10 Juillet 1699 & inhumée à Saint-Paul, fille de *Guillaume Yvelin*, Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi, & d'*Anne Galland*. Leurs enfans furent :

1. René-Alexandre, qui ſuit ;
2. Charles, Garde de la Marine, qui mourut ſur les Vaiſſeaux du Roi à l'Isle de Tabago en 1677 ;
3. Et Marie, Religieuſe à Gif.

VI. René-Alexandre Mérault, Seigneur de Villiers-le-Bâcle, de Villeron, Conie, Imonville & Monminard, Avocat du Roi au Châtelet par proviſions du 25 Avril 1674, reçu en 1675 Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1681, puis Conſeiller honoraire en la Grand'Chambre le 1^er^ Avril 1713, mourut le 10 Février 1718, & fut inhumé à Saint-Paul. Il avoit épouſé, 1° *Eliſabeth le Boiſtel-d'Ambrières*, morte en Octobre 1703, à Villeron, fille de *Pierre le Boiſtel*, Secrétaire du Roi, & de *Florimonde Bonnet* ; & 2° en Novembre 1705, *Marie-Suſanne Fornier de Montagny*, morte le 26 Février 1715, & inhumée à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, fille de *Claude Fornier de Montagny*, Tréſorier de France à Paris, & de *Suſanne Guillier*. Du premier lit il a eu :

1. Jean-Jacques ;
2. René, qui ſuit ;
3. Paul, Prêtre, qui mourut à Paris le 21 Mai 1742, âgé d'environ 45 ans ;
4. Charles-Maurice, qui eſt mort le 16 Février 1702, à 8 ans ;
5. & 6. Marie & Elisabeth-Catherine, née le 25 Novembre 1702.

Et du ſecond lit vinrent :

7. René, né le 22 Septembre 1706, ſecond Préſident du Bureau des Finances & Chambre du Domaine de la Généralité de Paris en 1740, mort le 16 Janvier 1762, lequel avoit épouſé N... *Audry*, dont il a eu :
   1. Augustin-Paul-René, qui fut reçu Préſident du Bureau des Finances en 1770 ;
   2. Athanase-René ;
   3. Et une fille.
8. Claude-René, né le 25 Septembre 1707, mourut en 1710.

9. Et Denise-Thérèse, née le 23 Octobre 1709.

VII. René Mérault, Seigneur de Villeron, Imonville & Monminard, né le 11 Février 1690, Conseiller au Parlement de Paris le 13 Juin 1714, mourut le 28 Décembre 1719, & fut inhumé à Villeron. Il avoit épousé, en Mars 1713, *Charlotte-Marie-Anne de Saint-Martin*, morte le 4 Février 1721, à 24 ans, fille d'*Armand de Saint-Martin*, Conseiller au Parlement, & d'*Anne le Clerc de Lesseville*. Ils eurent :

1. Charles-René, qui suit ;
2. Charlotte-Madeleine, mariée ;
3. Et Charlotte-Marie-Anne, qui fut femme de *Gabriel-Etienne Rioult-d'Estouy*, Sieur de Curzay, dont des enfans.

VIII. Charles-René Mérault, Seigneur de Villeron, né le 18 Janvier 1714, Conseiller au Grand Conseil le 25 Avril 1736, honoraire le 30 Décembre 1740, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 30 Décembre 1739, Président au Grand Conseil le 29 Avril 1746, a épousé, en 1756, *Anne-Gabrielle Boulet*, morte le 2 Janvier 1763, veuve en premières noces de *Jean-Gaston de Montvallat*, Marquis d'Entraigues, Enseigne des Gendarmes Dauphins, mort le 13 Octobre 1731, âgé de 30 ans, & en secondes de *Louis-Antoine du Creusset de Richerand*, Lieutenant Général au Gouvernement de Nivernois. Elle étoit fille de *Nicolas Boulet*, Conseiller au Parlement, & d'*Elisabeth du Noyer*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon du même.* (Généalogie dressée sur un *Mémoire* communiqué.)

MERCASTEL, ancienne Noblesse originaire d'Angleterre, qui vint s'établir, il y a plus de 600 ans, à *Mercastel*, où elle fit bâtir le vieux Château, & donna son nom à cet endroit, situé dans la Paroisse de Villers-Vermont, au Vidamé de Gerberoy, Bailliage d'Amiens, en Picardie. Il en est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 344. Elle a donné dans tous les tems de braves Capitaines, qui se sont signalés au service de nos Rois, des Commandeurs & nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte, les uns pris par les Turcs & morts en esclavage, les autres tués au service de l'Ordre, &c. Le premier connu de cette Maison est

Antoine Sieuri, Comte de Mercastel, Seigneur dudit lieu, de Saint-Maurice, de Villers-Vermont & Doudeauville, qualifié *hardi Chevalier & sans reproche, grand Serviteur, généreux Chrétien*. Il fut blessé à Constantinople & se rendit maître du Saint-Sépulcre en 1099, avec le corps d'Infanterie qu'il commandoit, ses Ecuyers & 24 Sergens qui marchoient sous sa bannière rouge, blanche & verte. Le Mémoire qu'on nous a envoyé, dressé sur titres & d'après les Historiens, dit que par contrat passé le jour de l'octave de la fête Saint-Paul, au mois de Juillet, le 12 de la Lune, il épousa (du consentement & assisté de leurs parens) *Marguerite d'Alinges de Salvaing*, dont les armes sont : *d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée & diadêmée de gueules ; à la bordure d'azur, semée de fleurs de lis d'or*. D'eux est descendu

I. Antoine, Comte de Mercastel, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Capitaine de 100 hommes de pied, qui fut aux Croisades en 1200 avec sa bannière. Il fit une donation à l'Abbaye de Saint-Germer en 1219, ce qui se voit par les Titres & Chartes de cette Abbaye. Son fils,

II. Pierre de Mercastel, Seigneur dudit lieu, de Villers-Vermont, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, fut aux Croisades avec ses Ecuyers. Il avoit épousé très-haute & très-puissante *Béatrix Desquesne*, issue des anciens Comtes *de Bréberat*. C'est ce qui se voit par l'*Histoire de Gerberoy*, & sur une tombe dans l'Eglise de Villers-Vermont, sur laquelle il est encore écrit : *Ici jitte haut & puissant Seigneur* de Mercastel, *de Villers-Vermont, Saint-Maurice, Doudeauville, décédé le 1er Avril 1269, & noble Dame Béatrix Desquesne, décédée le 4 Octobre 1296.* (Cette *Béatrix Desquesne* portoit pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, fretté d'or.*) De leur mariage vint :

III. Wautier, Comte de Mercastel, Seigneur dudit lieu, Capitaine d'hommes d'armes. Il fit l'acquisition, par contrat du mois de Juin 1293, de la Terre & Seigneurie de *Signy*, qui fait encore partie de celle de *Mercastel*. Il fut choisi avec tous ses Ecuyers pour accompagner Saint Louis dans une de ses Croisades, & fit deux fois le voyage de la

Terre Sainte. Ce Prince le décora du titre de *Comte* & de *Baron*, & ſa poſtérité, en reconnoiſſance de ce que lui & ſes prédéceſſeurs l'avoient fidèlement ſervi au péril de leur vie dans toutes les conquêtes d'Outremer. Il leur fut auſſi permis de porter pour attributs à leurs armes leur *bannière rouge, blanche & verte* (qui eſt leur livrée) d'un côté, & une *pique* de l'autre, ayant pris pluſieurs drapeaux dans ces expéditions. De WAUTIER deſcend :

IV. RICHARD DE MERCASTEL, Seigneur dudit lieu, qui eſt qualifié *brave Chevalier*, & titré *Maître d'Hôtel de* JEAN D'ARTOIS, arrière-petit-fils d'un frère de SAINT LOUIS. Il épouſa, le Jeudi avant la fête de Noël (on ne dit pas en quelle année), une Demoiſelle de la Maiſon *d'Aubigné*, dont étoit Madame *de Maintenon*. Son fils,

V. ROBIN, Comte DE MERCASTEL, Seigneur dudit lieu, tué à la bataille de Brignais, avoit épouſé, en 1395, *Marguerite de Bayeux*, qui portoit pour armes : *d'or, à 3 écuſſons de gueules*. Il en eut :

VI. ROBERT DE MERCASTEL, Baron, Seigneur dudit lieu, vaillant Capitaine, qui ſe trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, où il fut bleſſé. Il avoit épouſé, en 1404, très-haute & très-puiſſante N.... *de Milly*, une des héritières de cette Maiſon *de Milly*, des plus anciennes du Royaume, qui a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem le 1^er^ Juin 1454, ſous CHARLES VII. (Les armes *de Milly* ſont : *de ſable, au chevron d'argent.*) Du mariage de ROBERT naquit :

VII. JEAN DE MERCASTEL, Seigneur dudit lieu & de Villers-Vermont, Capitaine d'hommes d'armes, qui épouſa, en 1449, N.... *de Belleval*, Dame de Bonviller : ce qui ſe prouve par une Sentence de la Sénéchauſſée de Ponthieu, de l'an 1449, qui prononce que ledit Seigneur DE MERCASTEL & ladite Dame, ſon épouſe, étant *très-nobles*, ne doivent point payer d'impôts. (Les armes *de Belleval* ſont : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 7 croix potencées de Jéruſalem*, 4 & 3.) Il fut père de

VIII. JEAN, Comte DE MERCASTEL, II^e^ du nom, Seigneur dudit lieu, Capitaine d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui rendit foi & hommage de ſadite Terre en 1474, & reçut le dénombrement d'un Fief qui en relève, où eſt encore le ſceau entier de ſes armes, repréſentant *un écuſſon renverſé d'argent, à 3 croiſſans de gueules*, avec les attributs. Il avoit épouſé, en 1474, noble N..., *d'Abancourt*, dont les armes ſont : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée & membrée d'or*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. & 3. ADRIEN & ANDRÉ, tous deux Chevaliers de Malte.

IX. ETIENNE, Comte DE MERCASTEL, Seigneur dudit lieu, Saint-Maurice, Villers-Vermont, Doudeauville, Grand Prévôt des Maréchaux en l'Iſle-de-France, épouſa, le 21 Avril 1500, haute & puiſſante N..... *de Cœurver*, fille de *François de Cœurver*, Chevalier, Seigneur du Manoir-Denier, & de *Marie de Pardieu*. (Les armes de *Cœurver* ſont : *d'argent, à 3 cœurs de ſinople, couronnés d'or.*) De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, Comte DE MERCASTEL, lequel continua la branche aînée, qui eſt éteinte ;
2. FLORENT, tige de la ſeconde branche, qui ſuit ;
3. ROLLAND, auteur de la troiſième, dite DE MERCASTEL-MONFORT, dont il ſera parlé ci-après ;
4. JEAN, Seigneur du Manoir-Denier, reçu Chevalier de Malte ſur ſes preuves faites en 1536. Il fut bleſſé à la bataille de la Canée, où il reçut deux coups de feu ;
5. Et DENISE, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Saint-Remy de Montigny*.

X. FLORENT, Comte DE MERCASTEL, Seigneur de la Haye, de Courcelles, Chevalier, Major d'Infanterie, bleſſé à la bataille donnée contre les Impériaux, à Metz, en 1554, avoit épouſé, en 1547, *Antoinette Alexandre*, fille de *Louis Alexandre*, Chevalier, Seigneur du Vivier (d'une Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable, becquée & membrée de gueules.*) Il eut pour fils,

XI. ROLLAND, Comte DE MERCASTEL, Chevalier, Seigneur de la Haye, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui fut bleſſé à la cuiſſe à la journée d'Arques en 1589. Quoique vieux il ſuivit HENRI IV, & ſe diſtingua au ſiège de Paris. Il avoit épouſé noble *Barbe de Chauvelle*, dont les armes ſont : *d'argent, à l'arbre de ſinople, ſoutenu d'un vol de ſable, & accoſté de 2 croiſſans de gueules*. De ce mariage vint :

XII. Jean de Mercastel, Chevalier, Seigneur de la Haye, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, qui épouſa, le 27 Mai 1645, *Nicole de Lombelon* (de la même Famille que *Guilbert de Lombelon*, fait priſonnier par les Infidèles, au voyage de la Terre Sainte. Elle porte: *de gueules, au chevron d'or.*) Leur fils,

XIII. Charles de Mercastel, Chevalier, Seigneur de la Haye, Officier d'Infanterie, épouſa, en 1685, noble *Agnès le Prevoſt*, dont les armes ſont: *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermine de ſable; aux 2 & 3 d'argent, à 3 bandes d'azur;* & ſur le tout: *d'argent, au lion de gueules, à la bordure du même.* De ce mariage ſortit:

XIV. Charles, Comte de Mercastel, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Haye, Patron honoraire de Saint-Etienne, de Crodalle, Aliermont, Valmeneret, Terre & Fief de Poirel, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment du Prat. Il a épouſé *Louiſe de Saint-Ouen*, Dame de Crodalle (d'une Famille diſtinguée par nombre de Chevaliers Bannerets, connue dès le XIIIe ſiècle, & qui porte: *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné de 4 aiglons du même.*) De cette alliance ſont nés:

1. Charles, Page pendant quatre ans de M. le Duc d'Orléans, enſuite Capitaine Aide Major dans le Régiment de Chartres, Infanterie, tué au combat de Dettingen;
2. Marc-Nicolas, qui ſuit;
3. & 4. Ferdinand & Bruno;
5. Marie, morte à Saint-Cyr;
6. Et Félicité.

XV. Marc-Nicolas, Comte de Mercastel, Chevalier, Seigneur de la Haye, de Saint-Etienne, de Crodalle, &c., Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, a épouſé, le 28 Juin 1754, noble *Marie-Thérèſe-Madeleine-Henriette Gallye*, fille de *Jean-Baptiſte Gallye*, Chevalier, Seigneur de Calmont, ancien Officier au Régiment de Gefvres, Cavalerie, neveu de *Gabriel Gallye d'Hibouville*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Grand Bailli de Caux, dont les armes ſont: *d'argent, à la galère de ſable; à la bordure couſue d'or, chargée de 8 tourteaux de gueules.* De ce mariage ſont iſſus:

1. Charles-Etienne-Théodore, qui ſuit;
2. Et Nicolas-Maximilien-Onéſiphore, né à Envermeu le 18 Février 1756, reçu Chevalier de Malte de minorité.

XVI. Charles-Etienne-Théodore, Comte de Mercastel, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Saint-Etienne, de Crodalle, Aliermont, Valmeneret, Terre & Fief de Poirel, né & baptiſé à Envermeu, près de Dieppe, le 28 Mars 1755, a été Page de M. le Duc d'Orléans.

X. Rolland de Mercastel (troiſième fils d'Etienne, Comte de Mercastel, &c., & de N.... *de Cœurver*), eſt auteur de la troiſième branche, dite *de Montfort*, elle ſubſiſte dans la perſonne de

N.... de Mercastel-Montfort, Seigneur de Puchervin & de la Hétroye (dont la mère étoit une *l'Etendart*), ancien Officier au Régiment Royal des Cravates & Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt diſtingué dans toutes les occaſions où il s'eſt trouvé. Il n'eſt point marié, & réſide à la Hétroye, près du Bourg de Foucarmont. Il avoit pour frère N.... de Mercastel, Capitaine de Grenadiers, Chevalier de Saint-Louis, brave Officier, qui, après avoir ſoutenu le ſiège de Berg-op-Zoom, en 1747, monta à l'aſſaut & y perdit preſque toute ſa Compagnie; en faiſant ranger ſa troupe ſur la place, il fut bleſſé d'un coup de feu à la jambe, & mourut peu de jours après à Malines, ſans enfans, regretté des Officiers Généraux.

(Cette ancienne Nobleſſe eſt alliée aux Maiſons *de Mailly, de Saint-Blimont, de Monſures, de l'Etendart, de Caneſſon, de Fautereau, de Sourches, d'Alinges de Salvaing, de Dampierre, d'Aubigné, de Sarcus, de Poiſſon du Meſnil, de Pardieu, Barberie de Reffuveille, de Milly*, &c.)

Les armes: *d'argent, à 3 croiſſans de gueules.* Deviſe & Cri: Hongne qui vonra. Attributs: d'un côté *une bannière* chargée de l'écu de cette Maiſon, & de l'autre *une pique.*

MERCERET, à Salins, en Franche-Comté; Famille noble, éteinte, qui portoit pour armes: *d'or, à 2 perroquets adoſſés de ſinople, becqués, colletés & membrés de gueules.*

MERCHIER-NOUREUIL (le), ancienne Nobleſſe du pays d'Artois.

I. Jean le Merchier eut pour fils;

II. Jacques le Merchier, Chevalier, Seigneur de Noureuil, Lieutenant de la Com-

pagnie des hommes d'armes du Comte de Lalaing. Il épouſa *Agnès Morel*, qui portoit pour armes : *d'argent, à la faſce vivrée de ſable de 3 pointes*. De ce mariage vint :

III. Jacques le Merchier, IIe du nom, Seigneur de Noureuil, Hamette & Lagnicourt en partie, inhumé, en 1554, dans l'Egliſe de la Madeleine à Cambrai, dit l'Hiſtoire de cette Ville, par Carpentier, vol. II, p. 786. D'*Anne de le Candele*, ſon épouſe, inhumée à côté de ſon mari, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur d'Herbommez (dont les armes ſont : *d'or, à 3 chaperons* ou *capuchons de moine de ſable*), il laiſſa

IV. Guillaume le Merchier, Ecuyer, Seigneur de Noureuil, Hamette, &c., qui épouſa *Eléonore d'Alſace-Hénin-Liétard*, fille de *Jean*, Seigneur de Cuvillers, &c., & de *Marie de Lannoy*. Il dénombra la Terre de Noureuil au nom de ſon fils, en bas âge, le 4 Mars 1565, & vivoit en 1618. De ſon mariage naquirent :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Marie, qui épouſa *Allard de Croix*, Chevalier, Seigneur de Wiſmes, Hannefcamps, Bellacourt, Angres & Liévin, dont elle étoit veuve en 1659.

V. Antoine le Merchier, Cornette dans ſa jeuneſſe des Bandes du Duc d'Arſchot, fut fait Chevalier le 27 Mai 1618. Il épouſa 1° *Marguerite du Fay*, héritière d'Hulluch ; & 2° le 21 Mars 1610, *Barbe de Haynin*, fille d'*Adrien*, Seigneur du Cornet, & de *Françoiſe de Louvel*, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1640 & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Nicolas à Douai. Il eut du premier lit :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Anne, Dame de Noureuil, qui mourut le 27 Décembre 1634, âgée de 39 ans. Elle avoit épouſé, en 1629, *Louis de Haynin*, Chevalier, Seigneur du Cornet, &c., dont poſtérité. Voy. HAYNIN.

VI. François le Merchier, Ecuyer, Seigneur d'Hulluch, eut de ſa femme, *Anne de Bourgogne*,

1. Jean-Baptiſte, qui ſuit ;
2. Et Anne-Marie, qui mourut le 10 Août 1656 & fut inhumée dans la Paroiſſe d'Hulluch, où eſt ſon épitaphe.

VII. Jean-Baptiſte le Merchier, Seigneur d'Hulluch, teſta le 18 Juillet 1687, & mourut le 3 Juin 1694, âgé de 70 ans. Il avoit épouſé, le 28 Août 1652, *Diane de Béthencourt*, fille de *Philippe*, & de *Catherine de Damant*. Elle mourut le 6 Septembre 1694, âgée de 66 ans, laiſſant :

1. Diane, Abbeſſe d'Annay, morte le 7 Mars 1705 ;
2. Et Marie-Madeleine, héritière de la Terre d'Hulluch, née le 16 Janvier 1658, morte le 13 Août 1728, laquelle avoit épouſé, le 6 Octobre 1686, *Charles de Briois*, Chevalier, Seigneur de Sailly, &c., dont elle eut neuf enfans. Voy. BRIOIS.

Les armes de le Merchier-Noureuil ſont : *écartelé, au 1 d'argent, ſemé de fleurs de lis de ſable*, qui eſt du Fay ; *aux 2 & 3 faſcé d'or & d'azur de 8 pièces, à 3 annelets de gueules, rangés en chef, & brochant ſur les 2 premières faſces*, qui eſt de la Vieſville ; *au 4 d'argent, à 3 chevrons de gueules*, qui eſt du Pleſſis-Richelieu ; & ſur le tout : *de gueules, à 3 tours couvertes d'argent*, qui eſt le Merchier-Noureuil.

Mercier (le), Ecuyer, Sieur de Lentille, en Normandie, Election d'Avranches, porte pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 têtes de femme d'argent ; & aux 2 & 3 d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 molettes du même*.

Mercier de l'Ecluse (le), en Bretagne : Famille dont étoit

François le Mercier, Sieur de l'Ecluſe, Lieutenant de la Grande Louveterie de France, qui fut maintenu, en conſéquence des privilèges de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 28 Février 1669, au rapport de M. Saliou ;

Jean le Mercier, Sieur de Quénoumen, fut auſſi maintenu, comme le précédent, par Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 29 Mai 1669, au rapport du même Intendant.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles, & en pointe d'un cœur, le tout d'or*. (Manuſcrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

Mercier de Montigny (le), en Champagne. D'après un *Mémoire envoyé*, la filiation de cette Famille commence à

I. Jean le Mercier, Ecuyer, Seigneur de Servance (fils d'honoré Seigneur Georges le Mercier, Seigneur de Servance), qui épouſa, par contrat du 25 Mars 1570, *Nicole de Montigny*, ſeconde fille de *François*, Sei-

gneur de Chaumont-le-Bois, & de *Madeleine de Carendeffez*. Leurs enfans furent :

1. Claude-Pierre, qui fuit ;
2. Claude-Balthazar, Seigneur de Servance, Chaumont-le-Bois & la Chapelle, qui partagea avec fon frère en 1610. Il épouſa, par contrat du 7 Février 1607, *Antoinette de Roſières* (fille de noble *Follaire de Roſières*, & d'*Antoinette d'Augerolle*), aſſiſtée de *Nicolas de Roſières*, Seigneur d'Arbigny, ſon oncle, & d'*Adrien de Roſières*, ſon frère, dont vint :

   Claude-Pierre, décédé jeune.

3. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Gaſpard d'Amandre*, Ecuyer, en 1613.

II. Claude-Pierre le Mercier de Montigny, Chevalier, Seigneur de Servance, fut donataire des biens de *Perrette de Montigny*, ſa tante, par acte de l'an 1626, & mourut en 1660. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 28 Janvier 1625, *Marguerite-Gutnie d'Eſcarperie de Superiot* ; & 2° *Marguerite de Gand*, Dame d'Ailleville, fille de *Jean de Gand*, Seigneur dudit lieu. Du premier lit il eut :

1. François, né en 1629, mort jeune ;
2. Pierre, vivant en 1661 ;
3. Claude, mort ſans alliance en 1675 ;
4. Catherine, née en 1626 ;
5. Anne, Religieuſe Urſuline à Muſſy ;
6. Et Jeanne.

Et du ſecond lit vinrent :

7. Jean-Baptiste, Seigneur en partie de Chaumont-le-Bois, de Mont-Saint-Léger & de Montigny, qui mourut le 6 Avril 1679, âgé de 40 ans, ſans enfans de *Catherine Ferrand*, morte en 1717, qu'il avoit épouſée par contrat du 16 Mai 1672, fille de *Georges Ferrand*, Ecuyer, Baron de Montigny, Seigneur de Marcellois, & de *Marguerite Deſpotots* ou *Deſpoteau* ;
8. Jacques, qui fuit ;
9. Nicolas, Seigneur de Tollaincourt & de Contréglife en 1676, père d'un fils, qui ſervit 40 ans dans le Régiment de Condé, fut bleſſé au ſiège de Maëſtricht en 1748, & eſt mort aux Invalides, ſans alliance ;
10. Marie, qui s'eſt alliée, par contrat du 15 Septembre 1670, à *Charles*, Baron *de Fauge*, &c., dont elle fut la ſeconde femme & a eu poſtérité. Voy. FAUGE (DE) ;
11. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Nicolas Morel*, Ecuyer, ancien Garde du Corps du Roi.

III. Jacques le Mercier de Montigny, Seigneur de Chaumont-le-Bois & de Mont-Saint-Léger en partie, mourut en Décembre 1693, âgé de 56 ans. Il avoit épouſé, 1° le 1er Août 1679, *Catherine Baulot*, morte le 10 Février 1687 ; & 2° *Claude-Françoiſe de Frottey*, ſa parente, morte le 26 Février 1718, âgée de 60 ans. Du premier lit il a eu :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Julienne, née le 7 Mai 1676, qui s'eſt mariée à Meſſire *Charles Guyet*, Ecuyer, réſidant à Paris & à Chartres ;
3. Claudette-Louise, née le 18 Septembre 1677, morte à Montigny ſans alliance ;
4. Anne-Louise, née le 26 Mars 1680, morte à Charmoy ;
5. Claudine, née le 7 Novembre 1684, qui s'eſt mariée à *Blaiſe Gougenot*.

Et du ſecond lit vint :

6. Denise, née le 9 Mai 1693.

IV. Charles le Mercier de Montigny, né le 1er Septembre 1682, ſe ſignala avec diſtinction & fut tué, le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, très-regretté de ſa Famille & du Corps dans lequel il ſervoit.

MERCIER de NOVIANT (le) : *de....., à 2 hures de ſanglier de....., & un franc-quartier, où ſont 3 étoiles à 6 rais.*

MERCIER de TOURVILLE (le), Famille noble de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 27 Décembre 1667, qui porte : *d'argent, à 3 cœurs de gueules ; au chef d'azur.*

MERCIER. Simon Mercier, Contrôleur de la Maiſon de la Reine, épouſa *Marie-Anne Boquet*, Nourrice de Louis XV, dont il eut :

1. Marie-Madeleine, qui s'eſt mariée, le 6 Septembre 1731, à *Claude-François Lavechef du Parc*, Secrétaire du Roi le 27 Août 1733 ; elle eſt veuve ſans enfans ;
2. Et la Dame *Félix de Stains*.

* MERCŒUR, Baronnie en Auvergne, qui a eu ſes Seigneurs & ſes Barons particuliers juſqu'en 1318. La Généalogie de cette Maiſon remonte à

I. Itier, Sire de Mercœur, qui vivoit ès-années 895 & 906. Il épouſa *Arſinde*, dont il eut :

II. Béraud, Ier du nom, ſurnommé *le Grand*, Sire de Mercœur, qui s'eſt marié à *Gerberge*, de laquelle vinrent :

1. Béraud, qui ſuit;
2. Béraud, Prévôt du Puy;
3. Et Odilon, Abbé de Cluny en 993, mort en 1048.

III. Béraud, IIe du nom, Sire de Mercœur, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

1. Béraud, qui ſuit;
2. Et Etienne, Evêque du Puy en 1034, mort en 1053.

IV. Béraud, IIIe du nom, Sire de Mercœur, vivant en 1048, laiſſa pour enfans:

1. Béraud, qui ſuit;
2. Et Pierre, Evêque du Puy, après ſon oncle, en 1053.

V. Béraud, IVe du nom, Sire de Mercœur, vivoit en 1067; il laiſſa:

1. Béraud, qui ſuit;
2. Et Etienne, Evêque du Puy en 1076.

VI. Béraud, Ve du nom, Sire de Mercœur, vivant en 1083, fut père de

1. Béraud, qui ſuit;
2. Et Etienne, Evêque de Clermont, en Auvergne, en 1150, lequel mourut en 1169.

VII. Béraud, VIe du nom, Sire de Mercœur, en 1151, épouſa *Judith d'Auvergne*, fille de *Guillaume* VIII, Comte *d'Auvergne*, & d'*Anne de Nevers*, dont:

1. Béraud, qui ſuit;
2. Et Odilon, Evêque du Puy.

VIII. Béraud, VIIe du nom, Sire de Mercœur, mourut en 1238. Il avoit épouſé *Alix de Bourgogne*, fille de *Hugues*, IIIe du nom, Duc *de Bourgogne*, & d'*Alix de Lorraine*, ſa première femme. De cette alliance vinrent:

1. Béraud, qui ſuit;
2. Etienne; Seigneur de Coren & de Talizat, décédé ſans enfans;
3. Odilon, Seigneur de Saugues, Evêque de Mende en 1258;
4. Et Guillaume, Seigneur de Gerzat, qui eut de ſon mariage:

   Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Gerzat, qui s'eſt marié à *Dauphine de Ventadour*, dont il eut:

   1. Guillaume, IIIe du nom, Seigneur de Gerzat, vivant en 1334. (On ignore s'il eut poſtérité;)
   2. Béraud, Chevalier, mort ſans hoirs;
   3. Et Etienne, auſſi Chevalier, mort ſans lignée.

IX. Béraud, VIIIe du nom, Sire de Mercœur, mourut vers l'an 1294. Il avoit épouſé, en 1238, Béatrix de Bourbon, fille d'Archambaud, VIIIe du nom, Sire de Bourbon, & de *Béatrix de Montluçon*. Il en eut:

1. Béraud, qui ſuit;
2. Archambaud, Seigneur de Vouſſac & de Beauvoir;
3. Guillaume, mort ſans hoirs;
4. Odilon, Prévôt de l'Egliſe de Brioude en 1291;
5. Alixend, morte fille;
6. & 7. Jeanne & Alix, dont on ignore la deſtinée.

X. Béraud de Mercœur, IXe du nom, Seigneur d'Uſſel, mourut en 1251, avant ſon père. Il avoit épouſé *Blanche de Châlons*, de laquelle il eut:

1. Béraud, qui ſuit;
2. Alixend, Dame de Mercœur, après ſon neveu, qui s'eſt mariée, 1° en 1257, à *Pons de Montlaur*; 2° en 1268, à *Aimar de Poitiers*, IIe du nom, Comte de Valentinois; & 3° en 1279, à *Robert*, IIIe du nom, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne;
3. Béatrix, femme d'*Armand*, Vicomte *de Polignac*;
4. Et Agnès, rapportée après ſon frère.

XI. Béraud, Xe du nom, Sire de Mercœur, épouſa, en 1290, *Iſabelle de Forez*, fille de *Guy*, VIe du nom, Comte *de Forez*, & de *Jeanne de Montfort*. Il vivoit encore en 1318, & n'eut qu'un fils unique, nommé

Odilon, qui mourut avant ſon père, de ſorte que ſa ſucceſſion retourna à

XI. Agnès de Mercœur, héritière de ſon frère et de ſes ſœurs, qui épouſa *Jean*, IIe du nom, Comte *de Joigny*, qui ne laiſſa qu'une fille, *Jeanne*, Comteſſe *de Joigny* & Dame de *Mercœur*, qui s'eſt mariée, au mois d'Avril 1314, à *Charles de Valois*, IIe du nom, Comte d'Alençon. Elle mourut, ſans enfans, le 2 Septembre 1336. Ses biens furent partagés entre pluſieurs Seigneurs. — *Béraud*, Ier du nom, Comte *de Clermont*, en Auvergne, fut Sire de *Mercœur* en 1357. *Jeanne de Clermont*, ſon arrière-petite-fille, Dame de *Mercœur*, épouſa, en 1426, Louis de Bourbon, IIe du nom, Comte de Montpenſier; elle mourut, ſans poſtérité, le 26 Mai 1436. Les biens de Charles III, Duc de Bourbon, Sire de *Mercœur*, Connétable de France, ayant été confiſqués & réunis au domaine de la Couronne, François Ier & *Louiſe de Savoie*, ſa mère, cédèrent *Mer-*

cœur à *Antoine*, Duc de *Lorraine* & à RENÉE DE BOURBON, ſa femme, ſœur du Connétable. CHARLES IX érigea cette *Baronnie* en *Principauté*, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont, fils d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*, & de RENÉE DE BOURBON, ſon épouſe. HENRI III érigea cette *Principauté* en *Duché-Pairie*, au mois de Décembre 1569, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, & de ſes ſucceſſeurs mâles & femelles. *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de *Mercœur*, fils aîné du ſecond lit de *Nicolas de Lorraine*, n'eut qu'une fille, *Françoiſe de Lorraine*, Ducheſſe de *Mercœur*, qui s'eſt mariée à *Céſar*, Duc *de Vendôme*. Leur petit-fils, *Louis-Joſeph*, Duc *de Vendôme*, dernier Duc de *Mercœur*, mourut, ſans enfans, en 1712. LOUIS-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, eſt poſſeſſeur du Duché de *Mercœur* par acquiſition. Voy. BOURBON & LORRAINE.

Les armes de l'ancienne Maiſon DE MERCŒUR ſont : *de gueules, à 3 faſces de vair.* (Extr., pour la Généalogie, d'un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.)

MERCURIN DE VALBONNE, Famille établie à Apt, appelée anciennement MERCURINI ; elle paſſa en Provence ſous le règne de CHARLES VIII, & a produit pluſieurs Officiers Généraux, qui ont ſervi avec diſtinction, principalement dans les Armées commandées par le Maréchal de Toiras. Elle remonte à

BERTRAND DE MERCURIN, Seigneur de Liſſi, qui teſta le 21 Mai 1496 ; il étoit originaire de la ville de Durazzo, en Albanie, ſur le Golfe de Veniſe. Il avoit épouſé, ſuivant ſon teſtament, Dame *Alſatie Textoris*. D'eux deſcend, au VIII^e^ degré,

ANTOINE DE MERCURIN, Seigneur de Valbonne, Meſtre de Camp de Cavalerie au Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, qui a épouſé *Marianne-Sophie-Frédérique de Dettlingen* (d'une des premières Maiſons d'Alſace), dont il a eu :

1. LÉOPOLD-LOUIS-ANTOINE DE MERCURIN DE VALBONNE, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, Gouverneur de la ville d'Apt, après avoir été Page du Roi, dans la Petite Ecurie, durant trois ans. (Nous ignorons s'il eſt marié.)
2. MARIE-ANNE-SOPHIE-JULIE, Penſionnaire en l'Abbaye Royale de Sainte-Croix, à Apt, en 1770 ;
3. CAROLINE-EMILIE, reçue à Saint-Cyr ;
4. Et PAULINE-ZÉNOBIE, âgée de 14 à 15 ans en 1775.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un Mercure d'argent, tenant de la main dextre ſon caducée ; & aux 2 & 3 d'azur, à la fleur de lis d'or.* (Extr. de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 606, & Supplément à cette *Hiſt.*, p. 81.)

MERCY, Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345. PIERRE & JEAN DE MERCY, Seigneurs dudit lieu & de la Marche, frères, demeurant à Matigny, Prévôté de Péronne, & à la Fère, tous deux Capitaines d'Infanterie, firent leurs preuves de nobleſſe depuis le 9 Mars 1549, que vivoit AUGUSTIN DE MERCY, Ecuyer, Seigneur de l'Etang, leur biſaïeul, & ils furent jugés *Nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Mai 1668.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or.*

* MERCY-*le-Haut*, au Duché de Bar : Terre & Seigneurie compoſée de *Xivry-le-Franc*, *Mercy-le-Haut*, *Mercy-le-Bas*, *Boudrezy* & *Higny*, & érigée en *Comté* par le Duc LÉOPOLD, le 19 Avril 1719. Elle avoit donné ſon nom à une Maiſon également illuſtre & ancienne, éteinte dans la perſonne de FLORIMOND-CLAUDE, Comte DE MERCY, Maréchal des Armées de l'Empereur, qui fut tué le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, en Italie, ſans avoir été marié, ayant laiſſé ſes biens de Hongrie au Comte *d'Argenteau*, ſon couſin, à la charge de prendre le nom & les armes DE MERCY. Ce légataire acheta du Duc de Lorraine le Comté de MERCY, échu à S. A. R. par la mort du Maréchal DE MERCY, ſuivant un traité fait entre le Duc LÉOPOLD & lui, par lequel ce Prince, en érigeant ſa Terre de MERCY en *Comté*, y avoit uni pluſieurs domaines, à la charge que le tout lui ſeroit reverſible à la mort du Maréchal DE MERCY. Ce Seigneur étoit fils de PIERRE-ERNEST, Baron DE MERCY, & de *Chriſtine d'Allamont*, fille unique de *Florimond*, Baron *d'Allamont*, Bailli & Gouverneur de Pont-à-Mouſſon, & d'*Anne-Marguerite d'Argenteau*, & petit-fils de FRANÇOIS, Baron DE MERCY, Général des Armées de l'Empereur, & de *Madeleine de Flachsland*. Le

Comte de Mercy-d'Argenteau, Ambaſſadeur de L. M. I. & R. à la Cour de France, eſt de cette Famille.

Les armes de Mercy ſont: *d'or, à la croix d'azur; l'écuſſon couronné d'une couronne de 8 fleurs de lis d'or.*

MERDY (du), Famille de Bretagne, Reſſorts de Lannion & de Saint-Brieuc, qui paroît partagée en trois branches : ceux de la première furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 19 Novembre 1668, au rapport de M. de Bréhan; ceux de la ſeconde furent pareillement déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. le Jacobin, par Arrêt rendu, en la même Chambre, le 27 Juin 1669, & ceux de la troiſième le furent auſſi le 5 Avril de la même année, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *écartelé d'argent & de gueules, à 3 fleurs de lis de l'un en l'autre.*

MÉRÉLESSART, en Picardie : Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345. Louis & Eustache-Louis de Mérélessart, Vicomtes d'Eſſigny-le-Grand, demeurant à l'Echelle, près de Roye, enfans d'Eustache de Mérélessart, Gouverneur des Ville & Château de Pont-de-l'Arche, firent preuve depuis le 18 Août 1540, que vivoit Charles de Mérélessart, Chevalier, leur biſaïeul. Ils rapportèrent auſſi ſes Proviſions & Lettres de Gouverneur de la ville de Corbie, & comme il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi ſous Charles IX. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 bandes d'azur; aux 2 & 3 d'or, à 3 maillets de gueules.*

MEREVILLE : *de ſinople, à 3 jumelles d'argent.*

MEREZ, MERÈS, MEYRÈS & MAYREZ (de), ſont le même nom. C'eſt une Nobleſſe originaire du lieu de Saint-Péray, dans le Comté de Cruſſol, en Vivarais, Diocèſe de Valence. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

I. Jean de Merez, ſurnommé *de Valence*, lequel ayant ſuivi le Seigneur de Cruſſol à la Croiſade du Roi Saint Louis en l'année 1248, fut honoré, pendant le cours de cette guerre, de divers emplois importans. Dans la Croiſade de 1218, ſous Jean de Brienne, il avoit déjà exercé la charge de Grand Maître des Cranequiniers. Il ſe ſignala à la priſe de Damiette par le renverſement d'une tour ronde : *ipſam arietando & per balliſtas evertendo*; c'eſt à cette occaſion que ſe rapportent ſes armes, qui ſont : *d'or, à la tour maſurée d'azur, maçonnée de ſable, la herſe levée, accoſtée de 2 croiſſans du ſecond en bande; au chef de gueules, chargé d'une croix de Jéruſalem, potencée d'or, cantonnée de 4 croiſettes du même*, avec ce cri : Evertit fortissima virtus (*la Vertu renverſe les choſes les plus fortes*). L'Abbé de Choiſy (*Hiſt. de* Saint Louis, liv. X), fait mention de ce Jean en ces termes : *Jean de Valence, homme capable & de grand cœur eſt envoyé aux Emirs*, &c. Le Sire de Joinville le nomme *Jean de Valenciennes*. Au retour de la Croiſade de 1248, il fut gratifié par le Seigneur de Cruſſol de quelques fonds, ſitués dans la paroiſſe de Saint-Péray; & de ce Fief appelé *Merez*, il prit le nom de Merez, qu'il tranſmit à ſes deſcendans. Il laiſſa :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Thibaud, Chanoine de la Cathédrale de Valence.

II. Guillaume de Merez, dans une tranſaction du 3 des Calendes de Février 1300, dont on conſerve l'extrait en forme, paſſée à Nîmes dans ſa maiſon, y eſt qualifié de *Damoiſeau*. D'autres *Mémoires* très-anciens rapportent que ce Guillaume, après avoir ſervi volontaire dans l'armée que mena devant Milan Philippe de Valois en 1317, commanda enſuite une Compagnie d'Argoulets, ſous Claude de Valois en 1324. Il teſta le 18 Septembre de la même année, & eut pour enfans :

1. Gonon, qui n'eut que des filles de ſon mariage avec *Gabrielle de Blou de Laval*, leſquelles, ſuivant un extrait en forme du 5 Septembre 1392, obtinrent du Seigneur de Cruſſol, pour elles & pour leur Famille, quantité de franchiſes & d'immunités;
2. Jean, qui n'a point laiſſé de poſtérité;
3. Et Pierre, qui ſuit.

III. Pierre de Merez rendit hommage au Seigneur de Cruſſol en 1354, & il fit, conjointement avec Jean, ſon frère, le 1er Mai 1360, la fondation de la meſſe de l'Aube dans l'Egliſe des Cordeliers de Valence. On voit par divers actes du 31 Mars 1372, du 1er Février 1375, & du 10 Février 1378, que le Seigneur

de Cruſſol affranchit ledit PIERRE, ſa Famille & ſes fonds de toutes ſervitudes rurales. PIERRE eut un fils, appelé

IV. JEAN DE MEREZ, IIe du nom (diſent d'anciens *Mémoires* de Famille), qui fit dans ſa jeuneſſe un voyage au Levant & en Perſe, où il porta les armes dans l'armée de Tamerlan contre les Turcs en 1395. A ſon retour en France il commanda une Compagnie d'Argoulets ſous CHARLES VI en 1414. Dans ledit acte, en parchemin & en original, eſt rapporté tout au long l'hommage rendu par PIERRE en 1354, où ſe liſent ces mots : *Et proteſtatus eſt idem* PETRUS MEREZII, *dicto nobili Domino Cruſſeoli ; fecitque homagium, more Nobilium, cùm deſcendat à* JOANNE MEREZII, *qui ſecutus eſt in bello ſacro Dominum Cruſſeoli, quando Damietta capta fuit, & turris quæ erat in portu everſa eſt, ibique fortiter pugnavit contrà Sarracenos. Fecit autem dictum homagium ſtando pedes.* Ce JEAN, IIe du nom, fit encore une reconnoiſſance, le 10 Février 1440, au Seigneur de Cruſſol, où il eſt fait mention de ſes enfans ſavoir :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. CLAUDE, qui ſervit à la tête d'une Compagnie d'Arbalêtriers ſous CHARLES VII en 1450. Il teſta en 1470, inſtitua pour héritier JEAN, ſon frère, & lui ſubſtitua JEAN, ſon neveu ;
3. GUILLAUME, Maître des Requêtes, Juge Mage & Lieutenant Général du Valentinois & Diois. Il prit cette qualité & celle de *Damoiſeau*, dans une Sentence par lui rendue le 18 Janvier 1453 ;
4. Et RODEL, dont on a le teſtament en forme, daté du 23 Mai 1479.

V. JEAN DE MEREZ, IIIe du nom, comme il ſe voit tant par le teſtament de CLAUDE, ſon frère, ci-devant cité, que par un acte d'obligation à ſon profit du 16 Décembre 1480, eut pour fils,

VI. JEAN DE MEREZ, IVe du nom, qui, ſuivant d'anciens *Mémoires* de la Famille, porta les armes dans les Troupes du Roi CHARLES VIII, au voyage de Naples en 1495. Dans une donation du 6 Mars 1518, & par ſon teſtament du 17 Août 1522, on voit qu'il eut pour enfans :

1. ANDRÉ, qui ſuit ;
2. & 3. FRANÇOIS & CHARLES.

VII. ANDRÉ DE MEREZ ſervit, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, ſous André de Foix, dans le Royaume de Navarre : c'eſt ce que nous apprennent la donation ci-deſſus citée du 6 Mars 1518 ; un échange entre ledit noble ANDRÉ & Jean Bobichon, du 11 Février 1523, & une quittance en forme, au profit dudit ANDRÉ, du 24 Mai 1550. Cet ANDRÉ teſta le 16 Janvier 1544, & eut pour enfans :

1. JEAN, qui vendit ſon Fief de *Merez*, au Sieur *de Blou de Laval*. De l'argent qu'il en retira, ayant levé une Compagnie de gens de pied, il fut tué aux approches de la ville de Damvillers, ſous les ordres du Duc de Guiſe, vers l'an 1545 ;
2. BERTRAND, qui s'établit à Valence ; ſa poſtérité y a fait deux branches, l'une dans la même ville, & l'autre à Grenoble ;
3. ETIENNE, qui ſuit ;
4. Et LOUIS, mort ſans enfans.

(Dans une Lettre de BERTRAND à ETIENNE, du 25 Novembre 1593, il eſt parlé de JEAN, leur frère, & dans un *Mémoire* original ſigné d'ETIENNE, il eſt auſſi dit que JEAN, BERTRAND, ETIENNE & LOUIS, ſont fils d'ANDRÉ.)

VIII. ETIENNE DE MEREZ, à l'occaſion d'un procès qu'il étoit venu pourſuivre à Nîmes, comme il paroît par diverſes Sentences qu'il obtint, s'y maria avec *Catherine Marandé*, & s'y établit ; il exerça la charge de Viguier en la Baronnie de Manduel. Il en obtint les Lettres le 14 Août 1572, & il y prit la qualité d'*Ecuyer*. Il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Nîmes en 1603, & Vicaire Général.

IX. ANTOINE DE MEREZ, ſe maria, le 7 Juin 1600, avec *Catherine de Favier* ; il fut Conſul de la ville de Nîmes en 1637, & teſta le 8 Février 1646. Il eut pour enfans :

1. JACQUES, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Nîmes, & Grand Vicaire du Diocèſe ;
2. Et PIERRE, qui ſuit ;

X. PIERRE DE MEREZ, IIe du nom, leva en divers tems trois Compagnies d'Infanterie, & paſſa la plus grande partie de ſa vie au ſervice. De ſon mariage, contracté le 6 Janvier 1646, avec *Gillette de Bernard*, il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. CHARLES-JOSEPH, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Armagnac, qui fut tué dans un détachement en Flandre en 1675 ;
3. GUILLAUME-IGNACE, qui fut ſucceſſivement Chanoine de Nîmes, Prévôt de la Cathédrale d'Alais, Vicaire Général du même

Diocèſe, & Abbé Commendataire de Saint-Pierre de Sauve;
4. & 5. Et deux filles, Religieuſes au premier Couvent de Sainte-Urſule à Nîmes.

XI. Antoine de Merez, IIe du nom, Conſeiller au Préſidial de Nîmes, épouſa, 1° le 1er Juillet 1674, *Marie de Georges de Lédenon;* & 2° le 31 Janvier 1686, *Louiſe de Rouverié de Cabrières*. Du premier lit il eut :

1. Joseph-Marie, Cornette des Dragons;
2. François, Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe Cathédrale de Nîmes;
3. Gaspard, Chevalier de Saint-Louis, qui a ſervi pendant 35 ans dans le Régiment de Médoc, Infanterie, & a été enſuite nommé Major des Ville & Château de Rocroy en 1727;
4. 5. & 6. Trois filles, Religieuſes.

Et du ſecond lit vinrent :

7. Jacques, qui ſuit;
8. Et Marie-Bernardine, qui s'eſt mariée, à *André de Brueys de Saint-Chaptes*, duquel elle n'a pas eu d'enfans.

XII. Jacques de Merez leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment d'Enghien, lors de ſa création en 1705. Il épouſa à Paris, par contrat du 14 Avril 1708, *Jeanne Scouin d'Argenvilliers de Saint-Maximin*, dont il eut :

1. Guillaume-Ignace, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Vicaire Général & Official du Diocèſe de Nîmes, qui fut nommé par le Roi à la Prévôté de la Cathédrale de cette ville;
2. Joseph-Marie, décédé âgé de 9 ans;
3. François, qui ſuit;
4. Jean-Louis-Castor, Cadet en pied dans un Régiment Royal-Artillerie, qui mourut à Metz, âgé de 18 ans;
5. Louise-Antoinette, qui s'eſt mariée à noble *André de Pujols*, de la ville d'Uzès;
6. Marie-Gabrielle, Religieuſe dans l'Abbaye de Saint-Benoît, à Beaucaire;
7. Marie, morte à Uzès, âgée de 14 ans;
8. Et Marie-Thérèse, morte Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Nîmes.

XIII. François de Merez, Chevalier de Saint-Louis & ancien Officier ſur les Vaiſſeaux du Roi, a épouſé, par contrat du 27 Octobre 1742, *Catherine de Reynard*, dont un fils, qui eſt mort âgé de 7 à 8 ans.

MÉRI ou MÉRY de la CANORGUE (de), Famille noble dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 127; elle remonte à

I. Gabriel Méri, originaire d'Italie, qui quitta ſa Famille, pour quelques mécontentemens domeſtiques, vers le commencement du XVIe ſiècle, & vint s'établir à Bonnieux, dans le Comtat Venaiſſin. Il ſervit avec diſtinction ſous Antoine Colonna; ſe diſtingua au ſiège de Segny, & fut employé en qualité d'Officier dans la garniſon de cette place, où il reçut une bleſſure dangereuſe. Il avoit épouſé *Catherine Jauffrey*, dont il eut:

II. Louis Méry, Viguier de Bonnieux, qui s'eſt marié, par contrat paſſé à Avignon, le 12 Janvier 1563, à *Catherine de Laurent*, de laquelle vint :

III. Jouffroy Méri, Viguier de Bonnieux le 15 Novembre 1626, qui a épouſé, par contrat du 4 Novembre 1603, *Anne de Blanc*. Il en eut:

IV. Joseph Méry, Ier du nom, qui avoit épouſé, le 4 Avril 1644, N... *de Soliers*, dont vint :

V. Joseph Méri, IIe du nom, qui s'allia, par contrat du 6 Janvier 1677, à *Marie-Madeleine Mère*, dont ſont iſſus:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Boniface, mort ſans enfans;
3. & 4. Deux filles, Religieuſes;
5. N... de Méri, qui s'eſt mariée à N... *d'Eyroux*, à Forcalquier;
6. Et Charlotte, qui a épouſé, le 26 Février 1708, *Joſeph-Melchior de Garcin*, Profeſſeur de l'Univerſité & Conſulteur du Saint-Office, dont des enfans. Voy. GARCIN.

VI. Joseph de Méri, IIIe du nom, qui obtint en ſa faveur l'érection en *Comté* du fief de *la Canorgue*, ou *Lacanorgue*, par Bref du Pape Benoît XIV, le 24 Avril 1747, enregiſtré aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Apt le 31 Janvier 1700, *Marie-Thérèſe de Vaccon*, ſœur d'*Antoine*, Conſeiller à la Cour des Comptes de Provence, & de *Jean-Baptiſte*, Evêque d'Apt. De cette alliance ſont iſſus :

1. Joseph, qui ſuit;
2. & 3. Jean-Baptiste & Louis, Jéſuites;
4. Ignace, qui mourut Prévôt de l'Egliſe de Marſeille, & Grand Vicaire de l'Egliſe de cette ville;
5. François, Prévôt de l'Egliſe d'Apt, & l'un des Vicaires Généraux de ce Diocèſe. Il eut la vacance de ce Siège après la mort de M. *de Vaccon*, Evêque d'Apt, ſon oncle;

6. Hilarion, ci-devant Chanoine à Apt & Licencié en Sorbonne ;
7. Xavier, Capitaine de Dragons dans le Colonel-Général ;
8. & 9. Et deux filles, Religieuſes, l'une à l'Abbaye de Saint-Benoît à Cavaillon, & l'autre au Couvent de Sainte-Urſule de la même ville.

VII. Joseph de Méri, IV^e^ du nom, Comte de la Canorgue, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence au mois de Juin 1730. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Vogier*, Notaire à Aix, le 21 Juillet 1731, *Angélique de Boyer* (des Marquis *d'Argens*), dont il a eu :

1. Joseph-Pierre, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Aide Major, dans le Régiment Royal-Vaiſſeaux ;
3. Xavier, Enſeigne des Vaiſſeaux au Département de Toulon ;
4. Et une fille, qui s'eſt mariée dans la Maiſon *de Giraud-Monroc*.

VIII. Joseph-Pierre de Méri, reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 12 Octobre 1757, a épouſé, le 5 Mai 1764, *Amable de Garcin*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

Les armes : *d'argent, au dauphin de ſable, ſur une mer de ſinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.

* MERIDOU, en Normandie, Subdélégation de Falaiſe : cette Baronnie, très-ancienne, eſt poſſédée, depuis pluſieurs ſiècles, par les Religieux de l'Abbaye de Sainte-Barbe, Ordre de Sainte-Geneviève, par Charte de donation d'anciens Seigneurs, dont on ne ſait pas la date.

MÉRINDOL. Selon l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, tom. II, p. 381, par l'Abbé Robert de Briançon, cette Famille, une des plus anciennes de la Province, & de laquelle il y a des titres au delà de 300 ans, a été réhabilitée en 1692. Elle porte d'ancienneté pour armes : *d'azur, à une hirondelle d'argent, volante en bande*.

* MÉRINVILLE ou MÉRENVILLE, Terre ſituée en Beauce, qui eſt entrée par mariage dans la Maiſon *des Montiers* ou *Monſtiers*, laquelle en eſt reſtée ſurnommée, après avoir ceſſé d'en être propriétaire. C'eſt M. *Delpech* qui en eſt aujourd'hui poſſeſſeur.

A l'égard de la Terre de *Rieux*, c'eſt une Baronnie des états de Languedoc, que *Marguerite de la Jugie* porta à *François des Montiers*, ſon mari, après avoir appartenu au Préſident *Bernard de Rieux* ; elle eſt retournée en poſſeſſion du Comte *de Mérinville*, qui a obtenu des Lettres Patentes du Roi pour changer le nom de cette Terre en celui de *Mérinville*, qu'elle porte à préſent : par ce moyen elle a perdu ſon nom de *Rieux*. Voy. MONTIERS ou MONSTIERS de MÉRINVILLE (des).

MÉRITENS, ancienne Famille noble originaire du Béarn, établie depuis pluſieurs ſiècles dans les Diocèſes de Conſerans & de Comminges, en Gaſcogne, qui remonte ſon origine au XI^e^ ſiècle. Elle a donné, dans tous les tems à nos Rois, nombre de braves militaires. Quantité de Terres ſont ſorties de cette Famille, & celles qui en faiſoient l'apanage avant la réunion du Comté de Comminges à la Couronne, ſont encore dans cette Maiſon, ſans avoir paſſé dans d'autres mains. Cette Famille ſubſiſte dans les Seigneurs de *Montégut*, de *Saint-Lary*, de *Mulvaiſſe*, d'*Angouls*, de *Villeneuve*, de *Rozès*, de *Belloc*, & dans

Jean-Pierre de Méritens de l'Isle, qui a épouſé, en 1732, *Marie de Terſac*, dont il a eu :

Catherine, qui s'eſt mariée par diſpenſe avec Guillaume de Méritens, ſon parent.

Et Jean-François de Méritens & Pierre de Méritens, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine d'Auch.

Les armes : *d'azur, à l'arbre arraché au naturel, ſéneſtré d'un lévrier d'argent, rampant contre l'arbre*.

MERLE, en Languedoc : *d'or, à 5 merlettes de ſable en ſautoir*.

* MERLE ou MESLE (du), ancienne & illuſtre Maiſon de Normandie, qui tire ſon nom de la Baronnie *du Merle-Raoul*, ſituée entre Argentan & Laigle. Oderic Vital parle de Roger du Merle, qui épouſa, en 1050, *Emme Giroye*, fille de *Gérouin*, Baron d'Echauffour, &c., & de *Gillette de Bertrand*. Il eſt mentionné parmi les Chevaliers Normands qui accompagnèrent le Duc Guillaume à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Leurs enfans furent : Raoul & Guil-

LAUME : ce dernier fut père de RAOUL & de ROGER. — On lit dans le *Monaſticum Anglicanum*, tom. I, p. 48 & 49, que GUILLAUME DU MERLE, & *Mencalde*, ſa femme, & RAOUL DU MERLE leur fils, donnèrent la Terre de Boremith à une Abbaye, nommée en Latin *Sancti-Cuthberti Dunelmenſis* ; & après la mort de GUILLAUME DU MERLE, ce RAOUL, ſon fils, confirma cette donation le lendemain de la fête de Saint-Cuthbert en 1129. — GUILLAUME DU MERLE, Chevalier, fut un de ceux qui aſſiſtèrent à l'Echiquier tenu à Caen en 1224. — Au livre cité, même tom., p. 581, on lit que FOULQUES DU MERLE fut appelé à la Charte par laquelle Guillaume de Briouze, confirma les dons faits à l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur, par Philippe de Briouze, ſon père, & par Guillaume de Briouze, ſon aïeul, des dîmes de Briouze & de pluſieurs autres dîmes & Terres, tant en Normandie qu'en Angleterre. Cette confirmation ſe paſſa ſous le règne d'HENRI II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & Comte d'Anjou. FOULQUES DU MERLE, Gouverneur de ROBERT, Comte D'ARTOIS, frère de SAINT LOUIS, fut tué au combat de la Maſſoure. (Voy. l'*Hiſt. de Saint Louis*, par le Sire de Joinville.)

Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, la Généalogie de cette Maiſon commence à

I. MELLOC DU MERLE, Seigneur du Merle-Raoul, Baron de Meſſei, de Goron, de Saint-Julien-le-Faucon, de Couvrigny, Chanhault & de Médavi, lequel eut de ſon mariage avec N.... *de Nollent de Tancarville*, héritière de la Terre de Gacé,

II. FOUCAUD ou FOULQUES DU MERLE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur du Merle-Raoul, Baron de Meſſei, &c., Seigneur, Châtelain de Gacé, de Briouze & de Bellou, lequel ſuivit Jean, Sire d'Harcourt, Amiral de France, au voyage qu'il fit ſur mer en 1295 ; il fut, ſelon l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, le 22e des Maréchaux de France dont on ait connoiſſance ; il aſſiſta en cette qualité à la première ſéance du Parlement de Toulouſe, tenue le 10 Janvier 1304. Au mois de Février ſuivant, le Roi PHILIPPE *le Bel*, en conſidération de ſes bons ſervices, lui donna pour lui & ſes héritiers en droite ligne, une rente de 200 livres, qu'il changea, au mois de Juillet 1306, en une donation des Terres de Briouze & de Bellou, à la charge d'en faire hommage à S. M. (La Terre de *Briouze* eſt une ancienne Baronnie qui a été poſſédée dès le XIe ſiècle par des Seigneurs du nom même *de Briouze*, retirés en Angleterre.) Etant en Garniſon à Tournai en 1303, il défit quelques troupes de Flamands qui étoient ſortis de la ville de Lille, & en fit pluſieurs priſonniers ; fut envoyé dans le Lyonnois en 1310, à Vienne en 1311, & étoit à l'armée de Flandre en 1314. Ce Maréchal laiſſa à ſa mort trois fils :

1. JEAN, Seigneur du Merle-Raoul, de Gacé, de Médavi & de Chanhault, Baron de Saint-Julien-le-Faucon, dont la poſtérité s'eſt éteinte après une ou deux générations dans AGNÈS DU MERLE, dont la ſucceſſion a paſſé dans la ſuite des tems en la Maiſon D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, & de celle-ci en partie dans celle *de Goyon de Matignon*, Maiſon qui poſſède encore la Terre de *Gacé*. Voy. GOYON DE MATIGNON ;
2. GUILLAUME, qui ſuit ;
3. Et autre GUILLAUME, Baron de Briouze & de Bellou, dont la poſtérité n'a formé que quatre degrés. (La Baronnie de *Briouze* a paſſé depuis dans la Maiſon *d'Orglandes* où elle eſt encore aujourd'hui. Voy. ORGLANDES.)

III. GUILLAUME DU MERLE, Ier du nom, Sire & Baron de Meſſei, Seigneur en partie du Merle, de Couvrigny, &c., eut pour femme *Jeanne de Mathefelon*, veuve de lui en 1331, dont entr'autres enfans :

IV. GUILLAUME DU MERLE, IIe du nom, Chevalier, Sire de Meſſei, Capitaine Général, Bailli de Caen & du Cotentin le 3 Septembre 1368, avec permiſſion d'avoir 40 Archers pour ſa garde. Il fut employé par CHARLES V dans la guerre contre les Anglois ; fut pourvu, le 2 Mars 1374, de l'état de Capitaine, Garde & Châtelain des Ville & Château de Falaiſe, place alors conſidérable. Il acquit, en 1360, d'un Colin du Boisbarbot, Ecuyer, tout ce que celui-ci poſſédoit encore du Fief du Boisbarbot. Il commanda ſur les Marches de Bretagne : on voit de lui pluſieurs montres depuis 1358, juſqu'en 1370. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans :

V. PIERRE DU MERLE (le ſecond fils), Seigneur de Couvrigny, du Boisbarbot, qualifié *noble homme, Monſeigneur*, dans trois titres de 1389, 1392 & 1393, qui épouſa *Marie de Logy*, Dame de Juvigni, dont vint :

VI. Foulques du Merle, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, du Boisbarbot, des Planches, de Juvigni & de Montrayer, lequel avoit épouſé *Marie de Mathefelon*, Dame de Saint-Sulpice-ſur-Loire, en Anjou, de Guernetot & d'Ecorches; il en eut dix enfans, entr'autres :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jean, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs *du Boisbarbot* & du *Blanc-Buiſſon*, rapportée ci-après.

VII. Jean du Merle, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, &c., étoit mort le 4 Février 1472, lorſque ſes enfans mineurs prirent avec Jean du Merle, leur oncle, des Lettres Royaux pour le partage de la ſucceſſion de Foulques, leur aïeul.

VIII. Norbert ou Robert du Merle (un des fils de Jean Ier), Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, de Guernetot, du Buiſſon & de Saint-Gilles, eut pour femme *Guyonne de Maimbier*, dont il eut :

IX. François du Merle, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny qui s'eſt marié, en 1523, avec *Françoiſe de Sillans*, fille de *Jean*, Seigneur d'Hermanville, & de *Marie de Vierville*, Baronne de Creully. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui partagea avec ſon frère le 16 Novembre 1572;
2. Autre Jacques, qui ſuit;
3. Et Jeanne, femme de *Pierre de Montreuil*, Seigneur de la Vallée, lequel donna quittance de la dot de ſa femme à ſon beau-frère, le 24 Janvier 1565.

X. Jacques du Merle, Seigneur de Couvrigny, reçut en cette qualité des aveux le 27 Juin 1561, & le 4 Février 1612. Il fut nommé tuteur des frères & ſœurs de ſa femme, par Sentence des Aſſiſes de Falaiſe, du 5 Mai 1586, & ne vivoit plus le 29 Mars 1618. Il avoit épouſé, le 6 Mars 1585, *Jeanne le Héricy*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Vallée, & d'*Anne Morel*. Sa dot fut deſtinée au retrait de la Terre de Couvrigny, vendue par Jacques du Merle, frère de ſon mari. Etant veuve, elle tranſigea, le 19 Janvier 1620, avec ſon fils aîné. Elle eut pour enfans :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Ravend, auteur de la branche des Seigneurs *des Fourneaux*, rapportée ci-après.

XI. Louis du Merle, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, tranſigea avec ſon frère ſur ſon partage, le 20 Mai 1618; lui fit un rembourſement le 8 Décembre 1620; tranſigea encore avec lui le 22 Mai 1624, par Sentence du Lieutenant Général de Falaiſe; reçut des aveux comme Seigneur de Couvrigny, les 14 Mai 1620, le 15 Janvier 1624 & 6 Juillet 1631; fit ceſſion de ſes biens à ſes enfans le 16 Juin 1648, & s'accorda avec Brandelis, ſon neveu, le 29 Décembre 1654. Il avoit épouſé, le 7 Octobre 1619, *Charlotte de Marguerit*, fille de *Jean*, Seigneur du Bu, Soignolles & Guibray, Avocat Général au Parlement de Rouen, & de *Marie des Rotours*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Augustin, auteur de la branche des Seigneurs de *Préaux*, rapportée ci-après;

XII. Jean du Merle, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, de Norrey, de Saint-Pierre, de Saint-Martin-du-Bû, des Fourneaux, du Coudray & de la Trinité-de-Falaiſe, épouſa, 1° le 10 Juin 1651, *Charlotte de Fribois*, veuve de *Nicolas de Paulmier*, Ecuyer, Seigneur des Caſtelets, & fille de *Louis de Fribois*, Seigneur & Patron des Authieux, & de *Marie de Guerville*; & 2° *Catherine le Georgellier*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut :

1. François, âgé de 10 ans en 1666;
2. Et Françoise, qui mourut en 1736, femme de *Robert des Landes*, Seigneur de Crèvecœur, & mère d'un Conſeiller au Parlement de Rouen.

BRANCHE des Seigneurs de Préaux.

XII. Augustin du Merle, Seigneur de Préaux (ſecond fils de Louis, & de *Charlotte de Marguerit*, a épouſé *Madeleine de Gaalon*, dont il eut :

1. Jacques, Curé de Crouay, au Diocèſe de Bayeux;
2. Et Augustin, qui ſuit.

XIII. Augustin du Merle, IIe du nom, Seigneur de Préaux, s'eſt marié avec *Anne Flambard*, dont il a eu :

Quatre fils;
Et deux filles, tous vivans en 1736.

BRANCHE des Seigneurs des Fourneaux.

XI. Ravend du Merle, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux (ſecond fils de Jacques, & de *Jeanne le Héricy*), a épouſé, le 12 Juillet

1620, *Françoiſe le François*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Nicolas, & de *Françoiſe de Guerpel*. Il en eut:

XII. Brandelis du Merle, Seigneur de Brieux, Election de Falaiſe, qui obtint acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe avec le Seigneur de *Couvrigny*, ſon couſin, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1er Janvier 1666; il étoit alors âgé de 35 ans. De *Catherine des Rotours*, ſa femme, il a eu:

Un fils, nommé François, âgé de 15 ans, en 1666;
Et cinq filles.

BRANCHE des Seigneurs du Boisbarbot.

VII. Jean du Merle, dit *le Jeune*, Ecuyer, Seigneur du Boisbarbot, de Vaux & d'Ecorches (fils puîné de Foulques, IIe du nom, & de *Marie de Mathefelon*), épouſa, le 11 Février 1474, *Marie le Conte*, fille de *Jean le Conte*, Seigneur de Nonant, du Blanc-Buiſſon, de Saint-Aubin & de Serviéres, & de *Robine de Rivel*. De ce mariage vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Antoinette, femme de *Nicolas de Mailloc*.

VIII. Jean du Merle, Seigneur du Boisbarbot & du Blanc-Buiſſon, fit hommage de cette dernière Seigneurie, mouvante de celle du Merlerault, à *Jean d'Eſtouteville*, Chevalier, Seigneur de Moyon, ſon couſin, le 18 Mai 1505. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1503, *Jeanne le Seſne*, Dame de la Broſſe, fille d'*Antoine*, Seigneur de Menilles & de la Gadelière, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Françoise, qui s'eſt mariée, le 19 Janvier 1527, à *Benoît d'Orbec*.

IX. Jacques du Merle, Seigneur du Boisbarbot, du Blanc-Buiſſon, de la Broſſe & des Planches, produiſit ſes titres de nobleſſe devant les Elus de Bernay, le 9 Novembre 1540. Il eſt qualifié *Chevalier & Capitaine de l'arrière-ban des Nobles du Bailliage* dans un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, le 5 Novembre 1556, & l'étoit encore en 1562. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Avril 1528, *Gabrielle d'Aché*, fille de *Jean*, Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, & de *Madeleine d'Orbec*. De ce mariage vint:

X. Jacques du Merle, IIe du nom de ſa branche, Seigneur du Boisbarbot, du Blanc-Buiſſon, Baron de Bellou, des Planches & de Couvrigny, qui fut nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le 14 Juin 1570, & en prit la qualité dans l'hommage qu'il rendit au Roi pour la Terre du Boisbarbot, le 11 Février 1577. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. M. en 1571, Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Comte de Tillières en 1587, & Commandant dans la ville de Liſieux en 1593. De ſon mariage, accordé le 5 Janvier 1565, avec *Françoiſe le Gris*, Dame de Laurigny, fille de *Pierre le Gris*, Baron d'Echauffour, & de *Jeanne de Thieuville*, Dame Châtelaine de Tollevaſt, de Sainte-Croix & de Montfiquet, il eut entr'autres enfans:

1. Jean, qui ſuit;
2. Un autre garçon, Prêtre & Chanoine;
3. Et Adrienne, qui s'eſt mariée, le 3 Février 1588, à *Charles de Leſenerac*, Seigneur du Bouillon.

XI. Jean du Merle, Chevalier, Seigneur du Blanc-Buiſſon, des Planches, du Boisbarbot, de la Motte, du Colombier, du Grand & du Petit-Beauvilliers, Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, par commiſſion du 21 Juillet 1622, fit hommage au Roi de ſa Terre du Blanc-Buiſſon, mouvante, pour un quart de plein fief de *Haubert*, de la Châtellenie de Breteuil, le 1er Juin 1604; eut acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe des Commiſſaires du Roi en la Généralité d'Alençon les 7 & 27 Mars 1641, & vivoit encore le 20 Mai 1647. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Septembre 1600, *Louiſe d'Orbec*, fille aînée & héritière de *Jean*, Baron *d'Orbec* & de Bienfaite, Seigneur de Beauvais & du Pleſſis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de l'Hopital-Choiſy*. Leurs enfans furent entr'autres:

1. Jean, qui ſuit;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Laurigny*, rapportée ci-après;
3. Jacques, Prieur de Saint-André, Docteur de Sorbonne;
4. Gabrielle, qui s'eſt mariée à *Laurent de Bellemare*, Seigneur de Duranville;
5. Et N... du Merle, qui a épouſé *Gaſpard Erard*, Marquis de Montreuil & d'Echauffour, dont poſtérité. Voy. ERARD.

XII. Jean du Merle, Baron d'Orbec & du Pleſſis, qualifié *noble Seigneur*, né en 1603,

héritier en partie de ſa mère, ſuivant une Sentence du Bailliage d'Orbec, le 25 Juin 1631, étoit mort en 1651. Il avoit épouſé, en 1643, *Françoiſe Regnier*, nommée tutrice de ſes enfans, par Sentence des 16 & 17 Mars 1651, & en eut la garde noble ſur la démiſſion du Maréchal *de l'Hopital*, le 20 Mai ſuivant. De ſon mariage vinrent :

1. Benjamin, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Auval*, rapportée ci-après ;
3. & 4. Claude & Léonor, celui-ci Curé de Saint-Germain, près d'Orbec ;
5. Et Louise.

XIII. Benjamin du Merle, Seigneur du Blanc-Buiſſon & du Boisbarbot, élevé Page du Roi en 1657, tranſigea ſur ſon partage avec Jean du Merle, ſon frère, le 24 Février 1671. Il demeuroit en la paroiſſe de Marainvilliers, Election de Bernay, lorſqu'il eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe avec ſes frères & couſins, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1er Novembre 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Juin 1658, *Adrienne de Foucques*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Pillette, Conſeiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel de la Vicomté d'Orbec, & de *Marguerite Bourgoin*. Ils eurent :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et une fille.

XIV. Pierre du Merle, Seigneur de Beauvilliers, né au mois de Juillet 1666, épouſa, le 2 Novembre 1700, *Anne-Eliſabeth de Bellemare*, dont il eut :

1. Benjamin, né le 14 Décembre 1702 ;
2. Gabriel-Joseph, né le 18 Août 1705, Cornette dans le Régiment des Cuiraſſiers en 1742 ;
3. Françoise-Louise, qui s'eſt mariée, le 7 Janvier 1725, avec *Jacques Aupoix*, Ecuyer, Seigneur de Mervilly. Voy. AUPOIX ;
4. Et Dorothée.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Auval.

XIII. Jean du Merle, Seigneur du Blanc-Buiſſon & d'Auval (ſecond fils de Jean du Merle, & de *Françoiſe Regnier*), fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité d'Alençon, du 10 Novembre 1667. Il épouſa, le 28 Janvier 1672, *Eſther-Marie-Louiſe de Chaumont*, fille d'*Henri*, Seigneur de Lecques, &c., & de *Louiſe de Bouquetot*. Il en eut :

1. Léonor-Jean, qui ſuit ;
2. N.... du Merle, qui n'étoit pas nommé le 1er Novembre 1667 ;
3. & 4. François-Charles & Jean-François ;
5. Et Marie-Louise, baptiſée en la Paroiſſe de Breteuil, Diocèſe d'Evreux, le 21 Avril 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr le 27 Octobre 1687.

XIV. Léonor-Jean du Merle, Seigneur d'Auval, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine au Département de Calais & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, le 3 Septembre 1717, *Antoinette-Eliſabeth-Catherine-Françoiſe de Grouchy*, dont il eut :

1. Jean-François, Ecuyer, Seigneur d'Auval, né le 27 Janvier 1719 ;
2. Et Marie-Elisabeth, née le 18 Février 1721.

BRANCHE des Seigneurs de Laurigny *& de* la Salle.

XII. Charles du Merle, Chevalier (ſecond fils de Jean, & de *Louiſe d'Orbec*), qualifié *noble Seigneur, Chevalier*, Seigneur du Boisbarbot, du Pleſſis, du Pré, du Coudray, de Saint-Germain, de la Campagne & de Laurigny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Maréchal d'Eſtrées en 1646, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1665, demeuroit en la Paroiſſe de Saint-Pierre-du-Meſnil, Election de Bernay, lorſqu'il eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe avec ſes neveux, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1er Novembre 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1646, *Catherine Feydeau* fille de *Pierre*, Seigneur de Vaugien, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Vivien*. Il en eut :

1. François-Annibal, qui ſuit ;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs *du Pleſſis*, &c., rapportée ci-après ;
3. Louis-César, Chevalier de Malte, où il eſt mort au mois de Juillet 1696 ;
4. Et Françoise, qui s'eſt mariée 1° à N.... *Pétré*, Seigneur de Sougland, en Thiérache ; 2° à *Auguſtin d'Aubourg*, Seigneur de la Bove, près de Soiſſons ; & 3° en 1709, à *Henri de l'Eſtendart-Bully*, Seigneur d'Angerville, dont elle fut la ſeconde fem-

me. Elle mourut ſans enfans, à Montreuil-ſur-Mer, le 30 Avril 1731.

XIII. François-Annibal du Merle, Seigneur de Laurigny & du Blanc-Buiſſon, né le 5 Juillet 1648, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie en 1665, ſervit enſuite dans les Mouſquetaires pendant 5 ans, fit la campagne de Hollande, paſſa le Rhin & ſervit en qualité d'Aide de Camp du Chevalier de Fourilles, à la bataille de Fleurus. Il épouſa, 1° le 20 Décembre 1682, *Michelle d'Abancourt*, fille de *Louis*, Seigneur de Vadancourt, de Longchamp, &c., Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saint-Quentin, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie du Breuil*; 2° en 1704, *Marie de Monchy*, fille de N... *de Monchy*, Seigneur d'Angivillers; morte ſans enfans; & 3° *Marie-Thérèſe Soufflot*, fille de *Michel Soufflot*, Secrétaire du Roi; morte auſſi ſans enfans en 1708. Du premier lit eſt iſſu entr'autres enfans :

XIV. Charles du Merle, Seigneur du Blanc-Buiſſon, de la Salle, du Bois-Gouet, de la Bénardière & de Neuvillette, Patron de Saint-Pierre & de Saint-Clair-du-Ménil, né en 1689. Il épouſa, le 10 Août 1725, *Marie-Madeleine Gouhier*, fille d'*Adrien*, Seigneur & Patron de Freſnai-le-Samſon, du Meſnil-en-Roiville, &c., & de *Marie-Madeleine d'Eſcorches*. Leurs enfans furent :

1. François-Annibal, né le 3 Juin 1726, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, le 17 Mars 1729;
2. Jean-Jacques-Pierre, baptiſé le 28 Août 1728;
3. Charles-Gabriel, baptiſé le 29 Novembre 1731;
4. Autre Charles-Gabriel, baptiſé le 1er Novembre 1732;
5. Marie-Henriette, baptiſée le 8 Juillet 1727;
6. Léonore-Charlotte-Marie-Henriette, baptiſée le 19 Septembre 1729;
7. Marie-Madeleine-Anne-Louise, baptiſée le 25 Novembre 1730;
8. Marie-Marguerite, baptiſée le 16 Mai 1735;
9. Et Madeleine-Françoiſe, baptiſée le 19 Novembre 1736.

BRANCHE des Seigneurs du Plessis *& de* Saint-Germain.

XIII. Pierre du Merle, Ecuyer (ſecond fils de Charles, & de *Catherine Feydeau*), fut Seigneur du Pleſſis & du Blanc-Buiſſon, épouſa, en 1688, *Marie Gabrielle de Nocé*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontenay & de la Chapelle-Feſnel, Sous-Gouverneur du Duc de Chartres, & de *Marie le Roy de Gomberville*. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Anne-Dorothée, qui s'eſt mariée, en 1707, au Seigneur *du Bois de Laval*.

XIV. Claude du Merle, Seigneur du Pleſſis & de Saint-Germain, épouſa, le 15 Juin 1717, *Marie-Anne Verzure*, fille de *Jean Verzure*, qualifié *Noble Génois*, dont :

Pierre, qui ſuit;
Et deux filles.

XV. Pierre du Merle, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis & de Saint-Germain, né le 10 Juin 1722, a été reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, le 22 Mars 1737. (Nous ignorons l'état actuel de toutes ces branches, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent*.

MERLE de la GORCE, ancienne Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Nîmes, en la Province de Languedoc, qui a formé un grand nombre de branches & de rameaux.

I. On trouve noble Pierre de Merle, Ier du nom, Damoiſeau, Seigneur de Corneirettes, de la Baume, & Co-Seigneur du Château & du Mandement de Naves, au Diocèſe d'Uzès, qui vivoit en 1370, & eut pour fils noble Raymond, qui ſuit, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte du 3 Avril 1391.

II. Noble Raymond de Merle, Seigneur de la Roche, Chazeaux & autres lieux, accepta l'hommage qui lui fut rendu par noble Jean de Verfeuil, le 17 Septembre 1410 : il y eſt qualifié *Chevalier*, & alors cette qualité étoit un grade de nobleſſe qui illuſtroit. Il fut père de

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Catherine, qui s'eſt mariée avec *Guillaume de la Baume*, Seigneur de Caſteljau.

III. Pierre de Merle, IIe du nom, Seigneur d'Alteyrac & de Sénéchas, qui donna, à nouvel acapt, un certain bois, appelé *Longuefeuille*, à noble Pons de Sarraſin, par acte du 31 Juillet 1459. Il accepta l'hommage de Jean de Verfeuil, le 20 Novembre 1461, & rendit lui-même hommage au Vicomte de

Polignac, ainſi qu'au Seigneur de Randon, le 26 Septembre 1470. Il eut pour enfans:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Antoine, rapporté après ſon aîné.

IV. Jean de Merle, Seigneur de la Baume, d'Alteyrac & de Sénéchas, &c., reçut diverſes reconnoiſſances, qui lui furent conſenties par des habitans du Mas-d'Arbous, le 4 Janvier 1497, & accepta l'hommage que lui rendit Antoine de Verſeuil, le 21 dudit mois de Janvier même année. Il épouſa noble *Simonne de Solages*, dont il eut:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Louise, aînée de ſa Famille, Dame de la Baume, d'Alteyrac & de Sénéchas, qui a épouſé, vers l'an 1520, *Louis de Molette*, Chevalier, Seigneur de Morangiès, auquel elle porta les terres ci-deſſus. Elle teſta, le 15 Décembre 1543, en faveur de *Claude de Molette*, ſon fils, duquel deſcend le Comte *de Morangiès*, l'un des Seigneurs, Barons de Tour, du Gévaudan, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

V. Claude de Merle, Seigneur de la Baume, de Sénéchas & d'Alteyrac, fut ſous la tutelle de ſa mère, lorſqu'elle rendit hommage au Baron de Randon & de Montlaur en 1503. Il tranſigea, le 17 Janvier 1513, avec Euſtache d'Agrain des Ubas, & mourut peu après ſans poſtérité.

BRANCHE
établie en Vivarais, ſous le nom de la Gorce.

Cette branche, qui a toujours ſoutenu la nobleſſe de ſon origine, tant par ſes alliances & ſes ſervices militaires non interompus, que par la poſſeſſion de belles Terres qu'elle a (notamment la Baronnie de *la Gorce*, conſidérable par ſon étendue, le nombre de ſes Vaſſaux, & illuſtre par l'entrée qu'elle donne aux Etats du pays parmi la haute Nobleſſe), a pour auteur:

IV. Noble Antoine de Merle, Ier du nom, Ecuyer (ſecond fils de Pierre, IIe du nom), qui épouſa, avant 1550, *Marguerite de Virgille*, fille d'*Antoine de Virgille*, & fit ſon Teſtament le 2 Mars 1555, dans lequel il fait mention de ſes enfans, ſavoir:

1. Mathieu, qui ſuit;
2. & 3. Antoine & François, tous les trois en âge de minorité, qualifiés *Nobles*, & n'ayant pas encore porté les armes. Antoine eſt qualifié *Ecuyer* dans un Arrêt du 27 Février 1585, rendu au Parlement de Toulouſe, & François fut Gouverneur de Malzieu, ainſi qu'il paroît par une Lettre d'Henri, Prince de Condé, écrite en 1576 à Mathieu de Merle, dans laquelle il eſt fait mention de celle que Monsieur, frère unique du Roi, écrivoit audit François de Merle, Gouverneur de Malzieu.

V. Mathieu de Merle, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Capitaine Merle*, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Comte de Bouls, Seigneur de Salavas, de Chames, de Leyris, &c., qualifié *Monſeigneur*, dans un acte de 1575, acheta, le 28 Juin 1581, la Terre de *la Gorce* de Jean d'Apcher, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut Capitaine en Chef des Chevaux-Légers, grade qui équivaloit (à ce qu'on croit), à celui de Lieutenant Général de nos jours. Le Roi de Navarre ſe l'attacha, & le mit au nombre de ſes Gentilshommes, par Brevet du 28 Avril 1578. Il fut fait Gouverneur de la ville d'Iſſoire, en Auvergne, en 1575, de celle de Mende & du Pays de Gévaudan, en 1580, avec pouvoir de faire la guerre: ce qui le conſtituoit Général dans cette partie, en recevant les ordres immédiatement du Roi de Navarre, ayant ſous lui les Capitaines Gondin & de Pourcairès qui faiſoient les fonctions de Maréchaux de Camp, & qui étoient gens de naiſſance; un Contrôleur; un Commiſſaire des Guerres, & un Receveur ou Tréſorier pour le paiement des Gendarmes, Chevaux-Légers, Gens de pied & Arquebuſiers, tant à pied qu'à cheval, qui compoſoient le corps de Troupes, dont le commandement lui avoit été confié, & auquel la Nobleſſe de ſon Gouvernement & un nombre d'autres ſe joignirent. Il réduiſit dans une même année 18 Villes, Châteaux & Fortereſſes, qu'il prit, en partie en les aſſiégeant, & les autres d'aſſaut, malgré la rigueur des ſaiſons. Sa bravoure & ſes exploits brillans lui attirèrent la jalouſie de beaucoup de perſonnes, ſans en excepter même ceux de ſon Parti, qui, voulant inquiéter ſes hoirs, firent agir M. le Procureur Général en la Chambre des Comptes de Montpellier, pour leur faire rendre compte de l'ordre qu'il avoit tenu dans ſon Gouvernement; mais Henri IV, en ayant été informé, impoſa ſilence, & déclara qu'il ſe ſouvenoit du pouvoir qu'il avoit alors donné au

Sieur de Merle & des ſervices qu'il avoit rendus. Il rappela ſes aveux précédens, par leſquels ce Prince reconnut qu'il s'étoit comporté en toutes choſes comme un bon & ſage Gouverneur, ſuivant les droits & devoirs de la guerre & les Ordonnances militaires. Il fit ſon teſtament en 1583, où il eſt fait mention d'Antoine & de François de Merle, ſes frères, & mourut la même année. Il avoit épouſé, le 20 Octobre 1576, *Françoiſe d'Auzolles*, fille de noble *Guyot d'Auzolles*, Seigneur de Serre, & de *Françoiſe de la Rochette*. De ce mariage vinrent:

1. Hérail, qui ſuit;
2. Et Marie, qui fut femme de *Louis de Barjac*, Seigneur de Vals, qui deſcendoit de l'illuſtre Maiſon *de Châteauneuf de Randon*.

VI. Hérail de Merle, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Seigneur de Salavas, de Leyris, &c., dénombra au Roi ſes Terres en 1590, par le miniſtère de noble Antoine de Beaumont, Seigneur de Sivergue, ſon tuteur, dans lequel dénombrement ledit Hérail, ainſi que feu Mathieu, ſon père, ſont rappelés & qualifiés *nobles*. Il fut un des plus braves Capitaines de ſon tems, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; en 1614, Capitaine d'une Compagnie, de 100 hommes d'armes, par commiſſion du 13 Février 1621; rejoignit le Roi au ſiège de Montauban, la même année, où il ſervit avec diſtinction contre les Rebelles du Languedoc, qui lui tendirent une embuſcade à ſon paſſage d'Aigues-Mortes à Arles, d'où il s'échappa avec tant de valeur, que ſa ſuite ayant péri, lui ſeul paſſa au milieu de 60 hommes, après avoir bleſſé deux ou trois des ennemis & reçu quatre bleſſures. De retour en Vivarais il aſſiſta à l'entrepriſe formée ſur Barjac, qui tenoit pour les Réformés, & après avoir donné en pluſieurs occaſions des preuves de ſon zèle pour la Religion & pour ſon Prince, il mourut de ſes bleſſures les armes à la main. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1609, *Anne de Balazuc de Montréal*, (iſſue des fameux Barons *de Balazuc*, qui étoient déjà illuſtres du tems des Croiſades.) Leurs enfans furent:

1. Henri, qui ſuit;
2. Marie, qui s'eſt alliée avec *Amé de Chalendar de la Motte*, Seigneur de Chantrezac, Syndic Général de la Province de Languedoc;
3. Et Jacqueline, qui fut femme de *Jean de Bonas*, Seigneur de Chauſſy & de Concoules.

VII. Henri de Merle, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Bouls, Seigneur de Salavas, qualifié *haut & puiſſant Seigneur* dans un dénombrement qu'il fournit, en 1681, de ſa Terre de Salavas à la Ducheſſe de Joyeuſe, fut tenu ſur les fonds de baptême par *Henri de Montmorency*, frère de *Charlotte*, femme d'Henri de Bourbon, Prince du Sang, auxquels il avoit l'honneur d'appartenir au IVe degré. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes du Régiment de la Reine-Mère, par commiſſion du 25 Juin 1643; ſervit tant en Allemagne qu'en Flandre; fut dangereuſement bleſſé au ſiège de Rothweil, & peu de tems après fait priſonnier à Tuttlingen & à Mellingen. Il eut ſoin, pendant les troubles arrivés de ſon tems dans le Vivarais, de faire garder la tour ſituée ſur la rivière l'Ardèche, dans ſa Terre de Salavas, qui étoit un poſte de conſéquence pour la ſureté du pays. Le Château de Salavas fut le ſeul lieu qui s'oppoſa & arrêta pendant huit jours l'armée du Duc de Rohan: ce qui donna le tems aux Troupes du Roi de reconnoître les forces de l'ennemi; ce Château fut entièrement pillé, démoli & abattu: ce qui cauſa une perte de plus de 60,000 livres à la Maiſon de Merle de la Gorce; mais *Guillaume de Balazuc*, ſurnommé *le Brave Montréal*, aïeul maternel dudit Henri, ayant fait ſon teſtament, après le ſiège de Salavas, lui ſubſtitua tous ſes biens, à la charge de joindre à ſon nom celui de *Montréal*, ce qui prouve combien il eſtimoit le nom de ſon petit-fils, puiſqu'il n'oſa pas lui impoſer de porter ſon nom ſeul, quoiqu'il fut un des plus grands Seigneurs de la Province du Languedoc. Henri avoit épouſé, le 31 Octobre 1645, *Lucrèce Pape de Saint-Alban* (qui deſcendoit du célèbre *Guy Pape*), dont vinrent:

1. Henri, qui ſuit;
2. Gaspard, dit *le Chevalier de la Gorce*, Capitaine au Régiment de Caſtries, qui fut tué à la priſe de Girone en 1684;
3. Hérail, Chanoine & Viguier de la Cathédrale de Viviers, qui eſt une des principales Dignités de ce Chapitre;
4. Lucrèce, qui fut femme de *Jean de Chapelain*, Seigneur d'Iſſenge & de Layre, aïeul maternel de feu *Jean de Grégoire*, Ba-

ron de Saint-Sauveur, Ecuyer de M. le Dauphin (dont la femme eſt actuellement Sous-Gouvernante des Enfans de France); de l'Evêque de Bazas; du Chevalier *de Saint-Sauveur*, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Lieutenant en chef des Brigades de ſes Gardes du Corps, & de *Vital-Auguſte de Grégoire*, Marquis de Nozières, Colonel du Régiment de Flandre, lequel s'eſt marié, par contrat ſigné le 15 Mars 1760, & célébration le 17 du même mois, à *Françoiſe-Marie Terray de Roſières*, préſentée au Roi le 24 Avril ſuivant, fille de *Pierre*, Seigneur du Comté de la Motte & de Tilly, en Champagne, Procureur Général de la Cour des Aides, & de *Renée-Félicité le Nain*; cette dernière, ſœur de l'Intendant de Moulins, & fille de *Jean le Nain*, VII^e^ du nom, Intendant du Languedoc, & de *Thècle-Félicité Bidal d'Aſfeld*, nièce de feu M. le Maréchal *d'Aſfeld*;

5. Marie, qui s'eſt alliée à *Urbain du Mas*, Seigneur de Cultures-le-Faux, dont le fils, N... *du Mas*, a été Page du Roi dans ſa Grande Ecurie;
6. Et Olympe-Françoise, qui s'eſt mariée à *Pierre Durand*, Chevalier, Seigneur de Pont-au-Jard, duquel elle a eu deux filles: l'aînée a épouſé 1° le Marquis de Rouſſet, Chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble; & 2° le Marquis *d'Agoult*; & la cadette s'eſt mariée, en 1716, avec *Alphonſe de Calvière*, Chevalier, Baron de Vézénobres & de Boucoiran, dont elle a eu un fils & trois filles: l'aînée a épouſé, en Novembre 1733, *Charles-François de Calvière*, ſon couſin au V^e^ degré. Voy. CALVIÈRE (de). La cadette, *Anne-Marie-Joſèphe de Calvière*, s'eſt mariée, le 30 Août 1746, à *Jean-Henri Dufeſq*, Chevalier, Marquis de Sumène, dont elle a eu poſtérité; & la troiſième, *Madeleine de Calvière de Boucoiran*, s'eſt alliée, le 25 Août 1755, à *Charles-Philippe d'Armand*, Marquis de Blacons, &c., dont elle a eu des enfans. Voy. ARMAND ou d'ARMAND de FOREST de BLACONS.

VIII. Henri de Merle, II^e^ du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, rendit hommage au Roi, en 1691, de cette Baronnie, & fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, par Jugement de l'Intendant de Languedoc, du 10 Janvier 1698. Il fut d'abord Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de pied au Régiment de Caſtries, par commiſſion du 1^er^ Mars 1674, puis Colonel d'un Régiment de Milice en 1695, & fut tué, pour le ſervice du Roi, à l'avant-garde des Troupes commandées pour attaquer les Camiſards à Vagnas, en 1703, ayant auparavant empêché ces bandits de pénétrer plus avant dans le Vivarais. Il avoit épouſé, en 1691, *Anne de Novi*, de la ville de Nîmes (tante de *Suſanne de Novi*, qui a épouſé *Jean-François de Rochemore*, II^e^ du nom, Baron d'Aigremont, &c., dont elle a eu poſtérité. Voy. ROCHEMORE ou ROCHEMAURE). La Baronne *de la Gorce* a eu pour enfans:

1. Mathieu, qui ſuit;
2. Et Guy-Joseph, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IX. Mathieu de Merle, II^e^ du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Bouls, Seigneur de Salavas, &c., témoigna ſon zèle à l'occaſion des ordres qu'il reçut, le 4 Juillet 1709, du Duc de Roquelaure, Commandant en chef en Languedoc, par leſquels il le prioit de ramaſſer auprès de lui le plus qu'il pourroit de ſes amis, vaſſaux & habitans de ſes Terres, afin de tomber ſur les Camiſards qui pourroient paſſer dans ſes cantons. Il épouſa, le 2 Octobre 1719, *Marguerite-Claude Guyon*, fille de *Louis-Charles*, Chevalier, Seigneur de la Chevalerie, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant des Ville & Citadelle de Pont-Saint-Eſprit, & de *Marguerite Piniot de Puychenin*; & ſœur aînée de *Louis-René Guyon de la Chevalerie*, qui fut tué, en 1743, à la bataille de Dettingen, étant Enſeigne à pique au Régiment des Gardes Françoiſes. Mathieu de Merle mourut le 24 Juillet 1725, & ſa veuve, la Baronne *de la Gorce*, s'étant trouvée à Largentière en 1742, lors de la tenue des Etats particuliers du Vivarais, MM. de l'Aſſemblée lui firent une députation pour la complimenter, ainſi qu'il eſt d'uſage de le faire à l'égard des femmes des Barons du pays, lorſqu'elles ſe rencontrent dans les lieux de la tenue deſdits Etats. De ce mariage ſont iſſus:

1. Louis-Charles, qui ſuit;
2. Et Henriette-Julienne, qui fut femme de *Jean-Baptiſte de Hautefort*, Vicomte de Leſtrange, &c., Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. Voy. HAUTEFORT, branche des Seigneurs de *Leſtrange*.

X. Louis-Charles de Merle, Baron de la

Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Bouls, Seigneur de Salavas & de la Terre de Vallon, par acquiſition qu'il en a faite, le 26 Novembre 1747, des héritiers du feu Comte *de Vallon*, a été Page de la Petite Ecurie du feu Roi, le 1er Avril 1736, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe à cet effet, & eſt entré, en 1739, par ordre de S. M. dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie, où il a été fait Capitaine; il s'eſt retiré, en 1745, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, avec l'agrément de la Cour. Il a épouſé, le 8 Février 1744, *Anne-Urbaine de Grimoard de Beauvoir du Roure* (*a*), arrière-petite-fille de *Scipion*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de la Province du Languedoc & des Armées de S. M., & fille de feu *Ange-Urbain*, Marquis du Roure, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pont-Saint-Eſprit, & de *Marie-Louiſe le Gagneur de Sénonville*. De ce mariage vinrent :

1. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain, qui ſuit;
2. Adélaïde-Victoire, née le 29 Juin 1748, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville, en Breſſe, ſur les preuves faites de ſa nobleſſe tant du côté paternel que maternel, ſuivant ſon Brevet du 4 Juillet 1763. Elle s'eſt mariée depuis avec *Claude de Roche*, Chevalier, Seigneur de la Motte, ci-devant Major du Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis;
3. Olympe-Amédée, née le 7 Octobre 1749, appelée *Mademoiſelle de Vallon*, auſſi brevetée Comteſſe audit Chapitre de Neuville, qui eſt morte Penſionnaire, en 1766, chez les Dames Maltoiſes de Saint-Dolus en Quercy;
4. Et Charlotte-Antoinette, née le 20 Janvier 1753, appelée *Mademoiſelle de Salavas*.

XI. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain de Merle, appelé *le Comte de la Gorce*, Seigneur de Vallon & de Salavas, ſubſtitué à la Terre & Baronnie de la Gorce, né le 24 Octobre 1745, reçu Page du feu Roi dans ſa Petite Ecurie, le 1er Juillet 1758, ſur ſes preuves de nobleſſe faites devant le Juge d'armes de France, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire-Général, eſt entré aux Etats Généraux de Languedoc en 1770, en qualité de premier Envoyé de la Nobleſſe, repréſentant M. le Prince de Conty, Comte d'Alais, &c. (Ses preuves de nobleſſe pouſſées beaucoup au-delà de ce qui eſt preſcrit par les nouveaux Réglemens, ont été rapportées par M. l'Archevêque de Toulouſe & admiſes par une délibération unanime par tous les Ordres deſdits Etats.) Il a obtenu, en Octobre 1780, le rang de Lieutenant-Colonel, & eſt Chef d'Eſcadrons audit Régiment du Commiſſaire-Général. Il a épouſé, par diſpenſe de Rome, accordée, ſuivant la Lettre du Cardinal de Bernis, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès du feu Pape, le 9 Août 1769, *Anne-Charlotte de Hautefort*, ſa couſine germaine; du conſentement du Marquis *de Hautefort*, Chevalier des Ordres du Roi, & du Comte *de Hautefort*, Grand d'Eſpagne de première Claſſe, parens, & chef des nom & armes de ladite *Anne-Charlotte*, ſœur aînée de *Victoire de Hautefort*, qui s'eſt mariée à *Victor*, Baron *de Montolieu*, Seigneur de Méjanes, &c., Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. Le Comte *de la Gorce* a eu pour enfans :

1. Victor-Emmanuel, né le 6 Octobre 1770, appelé *le Marquis de la Gorce*;
2. Et Henriette-Julienne, née le 27 Août 1773, appelée *Mademoiſelle de la Gorce*.

SECONDE BRANCHE.

IX. Guy-Joseph de Merle de la Gorce (ſecond fils d'Henri, IIe du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, & d'*Anne de Novi*), Chevalier de Saint-Louis & premier Capitaine des Grenadiers au Régiment Dauphin, a obtenu du feu Roi une gratification en conſidération de la manière diſtinguée avec laquelle il s'étoit comporté à la bataille de Fontenoy, & le Miniſtre de la Guerre lui écrivit à ce ſujet une Lettre des plus flatteuſes, le 21 Mai 1745. De ſon mariage, contracté le 27 Octobre 1725, avec *Marguerite de Grimoard de Beauvoir du Roure*, héritière de ſa branche, il a eu :

1. Joseph-François, qui ſuit;

(*a*) Elle avoit pour frère *Alexandre de Grimoard de Beauvoir*, Comte du Roure, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé la veuve du Lord *Tilney*, Comte & Pair d'Irlande, & fille de *Robert Knight*, Comte de Catherlough, Vicomte de Barrels, Baron de Luxborough de Sanhon, Pair d'Irlande (petite-fille, par ſa mère, du Lord *Saint-John*, Vicomte & Pair d'Angleterre), dont un fils.

2. Et Louis-René, dit *le Chevalier de la Gorce*, né le 21 Juin 1732, Lieutenant au Régiment de Flandre.

X. Joseph-François de Merle de la Gorce, Seigneur & Baron de Larnas, &c., né le 21 Juin 1730, Capitaine au Régiment Dauphin & Chevalier de Saint-Louis, eſt entré aux Etats de Languedoc en 1762, en qualité de Député de la Nobleſſe. (Ses preuves ont été portées beaucoup au-delà de ce que les Réglemens preſcrivoient alors : ſeu M. de Choiſeul, Archevêque d'Albi, en fit le rapport, & elles furent admiſes avec empreſſement & applaudiſſement par délibération unanime des Etats.) Il a épouſé, le 19 Mars 1771, *Madeleine de Pinha* (d'une Famille noble du Forez), de laquelle ſont iſſus des enfans en bas âge.

Les alliances de cette Famille ſont avec les Maiſons *de Hautefort, de Montmorency, de Grimoard de Beauvoir du Roure, de Polignac, du Pleſſis-Richelieu d'Aiguillon de Fronſac, de Moreton de Chabrillan, de Mailly-Nesle, Chapt de Raſtignac, Chaſteignier, d'Agoult, Tholon de Saint-Jalle, Goulaine, Vogué, de Calvière, de la Garde de Chambonnas*, de Bourbon-Busset, *de Belſunce, de Bonneval, de Talaru-Chalmazel, de Molette de Morangiès, de Grégoire de Saint-Sauveur, d'Armand de la Foreſt de Blacons, de Rivoire de la Tourette, de Rochemore*, &c.

Les armes : *coupé, au 1 de gueules, à l'épée d'argent, en pal, garnie d'or ; & au 2 échiqueté d'argent & de ſable.* Cri : Or sus fiert.

MERLES, en latin de Merula ou de Merulis, Famille qui ſubſiſtoit dès le XIII^e^ ſiècle dans le Beaujolois, le Forez & le Dauphiné. Elle eſt ſi ancienne, qu'on ne ſait ſi elle a donné ſon nom à une Forêt dans la Principauté de Dombes, ou ſi elle a pris ſon nom de cette Forêt même. La Branche de Merles, du Beaujolois, a poſſédé les Seigneuries de Rébé, de Chevenoux & de Varennes; celle du Dauphiné, la Seigneurie d'Aultanne : c'eſt de la dernière que ſont iſſus les Seigneurs de *Beauchamp*, qui paſſèrent du Buis à Avignon vers le milieu du XIV^e^ ſiècle; cette branche ſubſiſte dans

Charles-Louis de Merles de Beauchamp, appelé *Comte* de Merles, Baron d'Ambert, ci-devant Chevalier de Malte & Lieutenant au Régiment de Conty, Infanterie, qui ſervit en Italie & à la bataille de Coni en 1744, Brigadier de Cavalerie, Ambaſſadeur de France à Lisbonne en 1757. Il a épouſé, en Février 1750, *Anne-Marie Peyrenc de Moras*, ſœur de *François-Marie Peyrenc de Moras*, ancien Contrôleur Général des Finances, & fille d'*Abraham*, qui mourut Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi & Chef du Conſeil de Madame la Ducheſſe de Bourbon, Douairière de Condé, & d'*Anne-Marie-Joſéphine de Fargès*. Il en a eu :

Anne-Marie de Merles de Beauchamp, qui a épouſé, le 27 Juin 1768, *Pierre-Paul Gilbert de Voiſins*, II^e^ du nom, Marquis de Villennes, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Paris le 16 Juillet 1746, duquel elle a eu poſtérité. Voy. GILBERT de VOISINS.

Le Comte de Merles avoit pour frère Honoré-Louis de Merles de Beauchamp, auſſi Chevalier de Malte & Lieutenant au Régiment de Conty, lequel fut tué à la bataille de Coni, d'un coup de canon tiré de la ville, le 30 Septembre 1744.

Cette branche porte pour armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 merles de ſable, becqués & membrés d'or.*

La Branche de Merles de Rébé, établie en Beaujolois & dans la Principauté de Dombes, qu'on croit l'aînée des Seigneurs de *Beauchamp*, eſt éteinte depuis plus de 200 ans dans la Famille *de Faverges;* elle portoit : *d'or, à 3 merles de ſable.* (Voy. l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. II, p. 249 & ſuiv., & tom. IV, aux Addit., p. 636.)

MERLET, en Normandie, Elections de Carentan & de Conches : Famille noble, dont étoit Jeanne Merlet (fille de feu Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de feue *Renée de la Gonnivière*), qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *David de la Roſe*, Tabellion Royal à Saint-Lô, & *Jacques Vaultier*, ſon Confrère, le 2 Décembre 1659, avec *Nicolas de Loucelles*, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxeville, &c., dont elle fut la ſeconde femme, & en eut poſtérité. Voy. LOUCELLES. (Cette Jeanne Merlet fut mariée en préſence de Meſſire André Merlet, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Lô, ſon oncle, qui

lui donna 4,200 livres par ſon contrat de mariage; d'André Merlet, Conſeiller, Aumônier du Roi, Abbé Commendataire de Saint-Lô, & de Charles Merlet, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, probablement ſes deux frères.)

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'argent; au chef de geules, chargé de* 3 *coquilles d'or.*

MERLIERS de LONGUEVILLE (des), en Bretagne, au quartier de Fougeray, Evêché de Nantes. Les Commiſſaires généraux Députés par le Roi pour la Réformation de la Nobleſſe, rendirent, le 6 Mars 1671, un Arrêt, par lequel ils déclarèrent *noble* & iſſu d'*extraction noble :*

Philippe-Emmanuel des Merliers, Ecuyer, Seigneur de Longueville (fils de Julien des Merliers, & de *Suſanne Thomas*, ſon épouſe). Il eut pour enfans :

1. Henri-Emmanuel, qui ſuit;
2. Et Nicolas, Chevalier, Seigneur de Longueville, Gouverneur des Isles de l'Amérique, réſidant à Sainte-Lucie, Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1760, âgé de plus de 80 ans.

Henri-Emmanuel des Merliers, Ecuyer, Seigneur de Longueville, mourut en 1741. Il avoit épouſé *Jeanne Gauthier*, morte en 1737, laiſſant :

1. Sévère, né en 1726, Lieutenant au ſervice de la Compagnie des Indes;
2. Henri-René, né en 1728, Abbé de Cheveneux;
3. Henriette-Marie, reçue à Saint-Cyr en 1733, & qui y eſt Religieuſe depuis 1747. Elle a fait ſes preuves juſqu'à Jacques des Merliers, Sieur de Longueville, ſon cinquième aïeul;
4. Yvonne-Renée-Edmée, qui s'eſt mariée, en 1753, à *François-Pierre le Baſtard*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, en Bretagne, dont deux enfans;
5. Anne-Marie, Religieuſe à l'Abbaye de la Joie, près d'Hennebon, en Bretagne;
6. Et Ambroise, Religieuſe aux Grandes-Urſulines à Rennes.

Les armes : *d'argent, à* 3 *merlettes de ſable.*

MERLIN : *coupé, au* 1 *d'azur, chargé de* 3 *merlettes d'or; & au* 2 *d'or plein.*

MERLOU, autrefois MELLO, dans le Beauvoiſis : ancienne Baronnie qui relève du Roi & appartient à la Maiſon *de Luxembourg*. Elle avoit donné le nom à une ancienne Maiſon éteinte il y a environ 300 ans, & de laquelle étoit *Dreux de Mello*, Connétable de France ſous Philippe-Auguste. Les Maiſons *de Clermont-Néelle d'Offemont, de Montmorency* & de Bourbon-Condé ont ſucceſſivement poſſédé cette Baronnie. Elle eſt entrée dans celle *de Montmorency* par la Princeſſe *de Mecklenbourg*, ſœur du Maréchal *de Montmorency-Luxembourg*, à qui le grand Prince de Condé la donna. Voy. MELLO.

MERODE (de), ancienne Maiſon des Pays-Bas, dont nous avons déja parlé tom. II, p. 509 & ſuiv. de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire*.

I. Richard I^er^, Baron de Merode & Comte d'Oolen, épouſa *Marguerite de Weſemaël*, qui lui porta en dot Weſterloo, Seigneurie conſidérable dans le Brabant. Leur fils,

II. Richard de Merode, II^e^ du nom, épouſa *Béatrix de Pétersheim*, dont entr'autres enfans :

III. Jean, I^er^ du nom, Baron de Merode, Seigneur de Weſterloo, qui s'eſt marié, en 1451, à *Aley de de Hornes*, de laquelle il eut :

IV. Richard, III^e^ du nom, Baron de Merode, qui épouſa, le 9 Mai 1502, *Marguerite de Hornes de Gaesbeeck*, dont entr'autres enfans :

V. Henri, I^er^ du nom, Comte de Merode, d'Oolen & du Saint-Empire, qui laiſſa de *Françoiſe de Brederode*,

VI. Jean, II^e^ du nom, Comte de Merode, qui mourut en 1601. Il avoit épouſé en ſecondes noces *Marguerite de Pallant*, & en eut :

VII. Philippe, Comte de Merode, qui s'eſt marié, en 1591, à Anne de Merode, héritière de Moriamez, dont il eut :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Florent, rapporté après ſon aîné;
3. Et Maximilien-Antoine, auteur de la ſeconde branche, mentionnée ci-après.

VIII. Philippe, II^e^ du nom, Comte de Merode, d'Oolen & de Montfort, obtint, en ſa faveur, l'érection de la Terre de *Weſterloo* en *Marquiſat*, par Lettres du Roi Catholique, du 21 Mai 1626. Ce Seigneur étant mort

l'année ſuivante ſans lignée, le Marquiſat de *Weſterloo* & ſes autres biens paſſèrent à ſon frère, qui ſuit.

VIII. Florent, Ier du nom, Comte de Merode & Marquis de Weſterloo, épouſa, le 16 Décembre 1624, *Anne-Marie-Sidonie*, Comteſſe *de Bronckhorſt* & de Batembourg, dont il eut :

Ferdinand-Philippe & Maximilien, rapportés l'un après l'autre.

IX. Ferdinand-Philippe, Comte de Merode, Marquis de Weſterloo, mourut le 24 Mars 1658. Il ne laiſſa de ſon mariage, avec *Marie-Madeleine de Gand-Villain*, qu'une fille unique, nommée

IX. Marguerite-Isabelle de Merode, Marquiſe de Weſterloo, qui s'eſt mariée, en 1665, à ſon oncle Maximilien, Comte de Merode, Colonel d'Infanterie Wallone, qui mourut le 3 Mars 1675, & elle le 6 Janvier 1701, dont vint :

X. Jean-Philippe-Eugène, Comte de Merode & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne de première Claſſe, Chevalier de la Toiſon d'Or en 1689, décédé le 12 Septembre 1732. Il avoit épouſé, 1° le 4 Septembre 1701, *Marie-Thérèſe Pignatelli d'Aragon de Monteleone*; & 2° le 29 Juin 1721, *Charlotte-Amélie-Wilhelmine*, fille unique de *François-Alexandre*, dernier Prince *de Naſſau-Hadamar*. Du premier lit eſt iſſue

1. Isabelle-Marie, née le 12 Octobre 1703, qui s'eſt mariée, le 12 Mai 1717, à *François-Joſeph*, Comte *de Cžernin*.

Et du ſecond lit vinrent :

2. Jean-Guillaume, qui ſuit ;
3. Philippe-Maximilien-Werner-Mathieu, Comte de Merode, né le 4 Juillet 1729;
4. Frédéric-Auguste, né le 18 Juin 1730;
5. Christine-Jeannette, née le 7 Mai 1724;
6. Marie-Elisabeth-Félicité, née le 1er Juin 1728.

XI. Jean-Guillaume, Comte de Merode & du Saint-Empire, Marquis de Weſterloo, Grand d'Eſpagne, né le 16 Juin 1722, a épouſé, le 3 Juillet 1742, *Eléonore-Louiſe-Conſtance de Rohan*, fille de *Charles*, Prince *de Rohan-Montauban*, &c., & d'*Eléonore-Eugénie de Béthiſy de Mézières*. (Nous en ignorons la poſtérité.

SECONDE BRANCHE,
Marquis de Deynse.

VIII. Maximilien-Antoine, Comte de Merode & de Montfort, Marquis de Deynſe (frère de Florent Ier, Comte de Merode, Marquis de Weſterloo), mourut le 21 Novembre 1670. Il avoit épouſé, en 1629, *Anne-Françoiſe-Hubertine de Carondelet*, Dame de Solre-ſur-Sambre, dont il eut :

IX. Ferdinand, Comte de Merode, Marquis de Deynſe, qui mourut en 1679. Il avoit épouſé, le 25 Septembre 1661, *Marie-Céleſtine de Longueval de Bucquoy*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. Maximilien-Albert, qui ſuit ;
2. Et Philippe-François, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

X. Maximilien-Albert, Comte de Merode, Marquis de Deynſe, décédé le 4 Août 1716, avoit épouſé, en 1687, *Claire-Eléonore-Charlotte*, Princeſſe *de Salm*, dont il eut :

1. Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe, qui ſuit ;
2. Charlotte-Joſèphe-Hyacinthe, veuve, depuis 1733, d'*Alexandre*, Comte *de Vehlen* ;
3. Marie-Nicole-Thomasse, Chanoineſſe de Mons, héritière de la Comteſſe *de Brouay*, fille de *Charles-Florent*, Prince *de Salm* ;
4. Et Aldegonde, Chanoineſſe à Maubeuge.

XI. Joachim-Maximilien-Marie-Joseph-Hyacinthe, Comte de Merode & de Montfort, Marquis de Deynſe, Vicomte de Wavremont, Seigneur de Ham-ſur-Heure, né le 14 Mars 1690, mourut le 9 Août 1740. Il avoit épouſé, 1° le 12 Mars 1715, Thérèse-Jeanne-Philippe, Comteſſe de Merode de Nettinne; & 2° le 21 Juillet 1728, *Marie-Félice de Jauche de Maſtaing*. Les enfans du premier lit ſont :

1. Jean-Charles-Joseph, qui ſuit ;
2. Marie-Philippine-Hyacinthe, née à Maubeuge le 27 Août 1721.

Et du ſecond lit ſortirent :

3. Balthazar, Comte de Merode, Seigneur de Mametz, &c., née le 1er Octobre 1735;
4. Philippe-Félix, Comte de Merode, né le 20 Novembre 1736 ;
5. Et Marie-Caroline, Chanoineſſe de Maubeuge, née le 18 Septembre 1732.

XII. Jean-Charles-Joseph, Comte de Merode & de Montfort, Marquis de Deynſe, né le 3 Décembre 1719, créé *Prince* en 1743, a épouſé, le 12 Janvier 1744, *Joſèphe-Anne de Ligne-Arenberg*, née le 30 Avril 1719. (Nous en ignorons la poſtérité.)

TROISIÈME BRANCHE, Seigneurs de RUBEMPRÉ.

X. PHILIPPE-FRANÇOIS, Comte DE MERODE & de Montfort, Prince de Rubempré, d'Everbergh, Grand Veneur de Brabant (fils de FERDINAND, & de *Marie-Céleſtine de Longueval)*, mourut le 23 Mars 1742. Il avoit épouſé, le 24 Novembre 1704, *Louiſe-Brigitte*, fille unique & héritière de *Philippe-Antoine de Rubempré*, Comte de Vertigneœuil, Grand Veneur de Brabant, en faveur duquel la Seigneurie d'*Everbergh*, en Brabant, avoit été érigée en *Principauté* ſous le titre de *Rubempré* & d'*Everbergh*, par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 1er Mai 1686. La Princeſſe *de Rubempré*, décédée le 15 Août 1730, a eu pour enfans:

1. MAXIMILIEN-LÉOPOLD-GHISLAIN, Comte DE MERODE, Prince de Rubempré & d'Everbergh, né le 19 Avril 1710, qui s'eſt marié en 1744. (Nous ignorons le nom de ſa femme & ſa poſtérité;)
2. Et SABINE-MARIE, née le 28 Juin 1714, qui s'eſt mariée, le 4 Septembre 1738, à *François-Erneſt*, Comte *de Salm-Reifferſcheidt.*

QUATRIÈME BRANCHE.

LOUIS DE MERODE, qui deſcend au VIe degré de RICHARD DE MERODE, IIe du nom, fut Seigneur de Bury & de Bocarme, & mourut en 1589. Il avoit épouſé *Louiſe de Blois*, fille aînée de *Louis* II, & de *Charlotte d'Humières*, qui, par la mort de ſes trois frères, devint héritière de la Seigneurie de Treslon, en Hainaut. Elle eut de ſon mariage,

VII. PHILIPPE DE MERODE, Seigneur de Treslon, qui épouſa *Urſule Scheyffart de Merode*, dont il eut:

VIII. HERMAN-PHILIPPE DE MERODE, Comte de Bocarme, en faveur duquel la Seigneurie de *Treslon* fut érigée en *Marquiſat*, par le Roi d'Eſpagne, en 1626. Il mourut l'année ſuivante, & laiſſa d'*Albertine de Ligne-Arenberg*,

IX. ALBERT DE MERODE, Marquis de Treslon, Baron d'Argenteau, Grand Veneur & Grand Foreſtier de Flandre, qui s'eſt allié à *Marie-Céleſtine*, Baronne *de Ray*, dont il a eu:

1. LÉOPOLD-GUILLAUME, dit *le Comte de Bocarme*, qui ſe noya dans l'Eſcaut le 25 Mars 1674;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit.

X. CLAUDE-FRANÇOIS DE MERODE, Baron de Raye, Prince de Montglion, hérita du Marquiſat de *Treslon*. Il avoit épouſé, en 1677, *Anne-Dieudonnée de Fabert*, fille d'*Abraham*, IIe du nom, Maréchal de France, & de *Claude Richard de Clévand*. Il mourut en 1690, & n'eut de ſon mariage que:

1. MARIE-CÉLESTINE, qui ſuit;
2. ANNE-MARIE-FRANÇOISE, Comteſſe DE MERODE, morte le 21 Janvier 1723, âgée de 43 ans, qui avoit épouſé, le 11 Octobre 1707, *Henri de Guénégaud*, Marquis de Plancy, &c., Guidon des Gendarmes de Flandre & Chevalier de Malte, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. GUÉNÉGAUD;
3. MARIE-THÉRÈSE-APOLLINE, qui s'eſt mariée, le 1er Février 1717, à *Emmanuel-Marcellin-Ferdinand*, Comte *de Looz-Corſwarem;*
4. Et JOSÉPHINE-MONIQUE-MÉLANIE, qui s'eſt mariée, 1° le 11 Février 1714, à *Antoine-Chriſtophe*, Comte *des Urſins;* & 2° le 24 Janvier 1741, à *Henri-Ange*, Comte *d'Apremont*, Seigneur de Baricourt. Voy. APREMONT ou ASPREMONT, au Duché de Bar.

XI. MARIE-CÉLESTINE DE MERODE, Ducheſſe de Holſtein, légua, par ſon teſtament du 16 Mai 1725, le Marquiſat de *Treslon* à CHARLES-FLORENT, Marquis DE MERODE, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui s'eſt alliée, en 1705, à *Garcie-Joſèphe de Salcedo*, Dame du Palais de la Reine, dont il a eu:

1. MARIE-LOUISE, née le 29 Juin 1709, Marquiſe de Treslon, morte Religieuſe à Douai, en Janvier 1753;
2. Et MARIE-BRUNO-ANNE, née le 16 Octobre 1716, à laquelle le Marquis de *Weſterloo* diſputoit, en 1761, le Marquiſat de *Treslon* (*Tablettes généal.* part. V, p. 20.)

Les armes: *d'or, à 4 pals de gueules.*

* MERPINS, en Angoumois: Châtellenie qui étoit un membre conſidérable du Duché d'Angoulême, dont il faiſoit encore partie, quand ce Duché fut donné en apanage à feu M. le Duc *de Berry*, en 1711. Il ſervit quelquefois de partage à des cadets des Comtes *d'Angoulême*. On peut voir dans le *Traité des droits du Roi*, par Dupuy, comment le tout vint à la Couronne du tems de PHILIPPE *le Bel.*

* MERVANS, en Bourgogne, Diocèſe & Bailliage de Châlon-ſur-Saône: bourg, avec

titre de *Baronnie*, d'où relèvent un grand nombre de Fiefs, dont les Juſtices y reſſortiſſent: elle eſt à préſent unie au Marquiſat de *la Marche*, qui le joint, & qui appartient à la Famille *Fyot*. Voy. FYOT DE LA MARCHE.

* MERVILLE, en Normandie, Election de Bayeux : Seigneurie titrée d'ancienne Châtellenie, mouvante du Roi à cauſe de la Vicomté de Caen; elle eſt, depuis 1766, poſſédée par *Charles-Adrien d'Aniſy*, Ecuyer, Seigneur Châtelain & Patron honoraire de *Merville*, Tréſorier au Bureau des Finances de Caen.

* MÉRY, dans l'Isle-de-France, Election de Pontoiſe : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1695, en faveur de *François de Saint-Chamans* (fils aîné d'*Antoine*, Seigneur de *Méry*, & de *Marie Leoni*, lequel avoit pour père *Pierre de Saint-Chamans*, & pour aïeul *Elie de Saint-Chamans*, Comte du Peſchier, Gouverneur de Thérouanne, de Verdun & de Marienbourg, qui teſta en Octobre 1555, & avoit épouſé *Jeanne de Hautefort*, dont le fils aîné fit la branche *du Peſchier*). Le Marquis *de Saint-Chamans* avoit épouſé, le 25 Juillet 1687, *Bonne de Chaſtelus*, dont il ne reſte que deux filles: 1. *Judith*, qui s'eſt alliée, le 6 Mars 1719, à *Bénigne-Henri des Barres*, Comte de Buſſigny; 2. & *Pauline-Félicité de Saint-Chamans*, qui s'eſt mariée, le 13 Août 1720, à *Samuel Bernard*, Comte de Coubert, Conſeiller d'Etat, dont elle fut la ſeconde femme, & qui acheta le Marquiſat de *Méry*. Voy. SAINT-CHAMANS & BERNARD-COUBERT.

MÉSANGE (DE), Ecuyer, Sieur de Saint-André, en Normandie, Election de Mortain, porte : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de 2 étoiles du même.*

MÉSANGER ou MÉZANGER (DE), Reſſort de Nantes, en Bretagne : Famille dont étoit JEAN DE MÉSANGER, reçu Conſeiller au Parlement de Rennes le 11 Septembre 1571, lequel fut enſuite Préſident aux Enquêtes, & obtint des Lettres d'Honoraire en 1586.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 22 Novembre 1668, au rapport de M. de Bréhan, furent déclarés *nobles d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

MÉSANGÈRE (DE LA). Voy. DUCLAUX DE LA MÉSANGÈRE.

MESCAM (DU), Reſſort de Leſneven, en Bretagne : Famille noble qui remonte à HERVÉ DU MESCAM, qui s'eſt marié, en 1435, à *Marguerite de Mazéas.*

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Avril 1669, au rapport de M. Barrin, cette Famille fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'azur, à 3 têtes d'aigle arrachées d'argent.*

MESCHIN, en Poitou : ancienne Nobleſſe Militaire, connue, dès le XII^e^ ſiècle, par pluſieurs de ce nom qui accompagnèrent Godefroy de Bouillon au voyage de la Terre Sainte.

MESNARD MESCHIN, qualifié *Chevalier*, fit une donation aux Moines de l'Isle-d'Aix, le 11 Novembre 1216, fête de Saint-Martin, en préſence de R. P. en Dieu Bernard, Evêque de Saintes; de l'Archiprêtre d'Aunis; de Meſſire MESCHIN; de Bertrand Audebert, Chevalier, & de pluſieurs autres, dont l'acte eſt ſcellé de cire verte à double queue, & ſigné *J. d'Albin.* — GUILLAUME MESCHIN vivoit en 1364. — Dans les Rôles des bans & arrière-bans des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, tenus ſous LOUIS XI en 1467, par Yvon du Fou, Chevalier, Chambellan du Roi; ſous CHARLES VIII en 1491, par Jacques de Beaumont, Seigneur de Breſſuire, Grand Sénéchal de Poitou, & ſous FRANÇOIS I^er^, en 1533, par M. de Jarnac, on trouve pluſieurs hommes d'armes & Brigandiniers du nom de MESCHIN, entr'autres : PIERRE & EUSTACHE MESCHIN, qui paſſèrent à la montre faite le 26 Novembre 1491. — NICOLAS MESCHIN vivoit en 1569. — Les troubles de Religion ont fait perdre à la branche qui ſubſiſte en France, ſes titres primordiaux, qu'un frère aîné enleva en 1667, en ſortant du Royaume pour s'établir en Angleterre, où ſa deſcendance ſubſiſte encore à ce que nous croyons, dans N.... DE MESCHIN, Colonel, en 1755, d'un Régiment en garniſon à Gibraltar, ou dans ſa poſtérité : c'eſt ce qui fait que nous ne pouvons donner une filiation ſuivie de cette Famille, que depuis CHARLES DE MESCHIN, ci-après.

ARMAND DE MESCHIN, Capitaine de Cavale-

rie, fut tué à la bataille de Coutras, en Guyenne, en 1587.

I. Charles de Meschin (descendu de lui), de la Religion P. R. qu'on croit avoir été Capitaine de Cavalerie, s'établit à la Rochelle. Il épousa *Elisabeth du Désert*, de la même ville, & en eut :

1. Josué, qui suit ;
2. Et Jérémie, rapporté après son aîné.

II. Josué de Meschin, Lieutenant dans la Marine, épousa, par contrat du 2 Février 1667, *Judith Faure*, fille de feu *David Faure*, & de *Marie Bruslé*, du lieu de Tonnay-Charente : ce contrat fut passé de l'avis & consentement du côté du futur, du Sieur de Meschin, de *René de Gonsubat*, Chevalier, Seigneur de Villepart, & d'*Henri de Monjon*, Ecuyer ; & du côté de la future : de la Dame *Bruslé*, sa mère ; de *David Faure*, son frère germain ; d'*Elisabeth* & *Girarde Faure*, ses sœurs ; du Sieur *Jean Guillier*, Capitaine pour le service du Roi dans la Marine, & autres. C'est ce Josué de Meschin qui passa en Angleterre & emporta en l'absence de son frère cadet, qui servoit alors sur mer, les titres & papiers de la Famille. Il y mourut & laissa postérité, qui y subsiste comme nous l'avons dit.

II. Jérémie de Meschin (son frère cadet), Ecuyer, eut commission, le 5 Juillet 1669, pour commander le Vaisseau du Roi, nommé *le Saint-Jean-Baptiste*, à Toulon ; fut ensuite Capitaine de Frégate légère, par Brevet du 17 Avril 1670, enregistré au Contrôle de la Marine à Rochefort, le 21 Mai de la même année, & eut ordre, le 17 Novembre 1677, de partir du Port de Rochefort, & de se rendre en toute diligence à Brest pour prendre le commandement du Brûlot *le Fanfaron*, sous les ordres du Chevalier de Château-Renaud, Chef d'Escadre. S. M., par Commission donnée à Versailles le 20 Février 1686, lui enjoignit de se rendre à Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge, & au pays d'Aunis, pour contenir les Matelots de la Religion P. R. & nouveaux Convertis, les empêcher de quitter le Royaume, & ramener les esprits que quelques personnes mal intentionnées pourroient avoir aliénés ; par cette même commission, il fut chargé de rendre exactement compte de ce qu'il feroit, au Sieur de Ferrand, Chef d'Escadre des Armées Navales. Il fit abjuration de la R. P. R. avant de mourir & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame du Faubourg de Rochefort. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1670, *Judith Papot*, fille d'*Antoine*, & de *Marie Langlois*, habitans de la ville de la Rochelle. De ce mariage vint :

III. Jérémie de Meschin, IIe du nom, Ecuyer, né le 24 Juillet & baptisé le 9 Août 1674, qui eut pour parrain *Barthelomé de l'Isle-Marteau*, & pour marraine *Marie Langlois*. Il fut d'abord Garde de la Marine au Département de Rochefort, suivant un certificat de 1693, Enseigne des Vaisseaux du Roi le 26 Mars 1700, Capitaine de Brûlot, par commission du Comte de Toulouse, Grand Amiral de France, donnée à Versailles le 15 Avril 1711, qui le charge de faire armer & équiper le Vaisseau du Roi, nommé *la Charente*, S. M. ayant déclaré la guerre à l'Empereur, à l'Angleterre & aux Provinces-Unies. Il eut une autre commission, en 1718, pour commander en Guerre & pour la Compagnie des Indes, le Vaisseau *le Maréchal de Villars*, destiné pour la Louisiane ; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 23 Décembre 1721, Aide Major par Brevet, enregistré au Bureau du Contrôle de la Marine, le 28 Janvier 1723, puis Lieutenant, & ensuite Capitaine des Vaisseaux du Roi, par Commission enregistrée le 19 Mai 1738. Il commença de servir en 1687, se trouva aux combats de Surinam & des Barbiches où il fut blessé ; en 1688 & 1690 à ceux donnés dans la Manche ; en 1694 servit sur la flotte qui partit pour Smyrne, & revint brûler des Vaisseaux devant Gibraltar, & en 1705, fut à la prise de Nieul. Il est un des Officiers de Marine, qui de son tems ait le plus commandé de Vaisseaux du Roi. Il est mort fort âgé & a été inhumé dans l'Eglise des Capucins de Rochefort en 1757. Il avoit épousé, par contrat du 27 Avril 1699, passé à Tonnay-Charente devant *Burgaut*, Notaire Royal, *Anne de Manay*, morte & inhumée, en 1715, dans ladite Eglise des Capucins de Rochefort, fille de *Guillaume de Manay*, & d'*Anne Drapeau*, de la ville de Tonnay-Charente. (Ce contrat fut fait de l'avis, conseil & consentement, du côté du futur, d'*Alexandre David*, son Curateur ; d'*Etienne Viète*, Ecuyer, Sieur de la Rivagerie ; de *Jean le Verrier*, Ecuyer, Sieur de Verbois, & *Susanne Geoffroy*, son épouse ; d'*Alexandre de Perrinet*, Chevalier de l'Ordre du Roi &

de Saint-Louis, commandant la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine, & Capitaine de Vaiſſeau, & de *Suſanne de Grouches d'Aumale,* Dame de Boiſgibaud, ſon épouſe; & du côté de la future, de ſes père & mère, frère & ſœur & autres parens & amis.) De ce mariage il a eu pour enfans :

1. Guillaume-Jérémie, baptiſé dans l'Egliſe paroiſſiale de Rochefort (par M. Paret, Prieur), lequel mourut Garde de la Marine en 1700;
2. Etienne, né & baptiſé à Tonnay-Charente le 4 Juillet 1707, qui mourut à la mer ſur le Vaiſſeau du Roi *le Chameau,* allant en Canada. Il a péri en 1727, ſur la côte de l'Iſle Royale;
3. Guillaume, qui ſuit;
4. André, né le 31 Juillet 1712, baptiſé dans l'Egliſe Saint-Louis de Rochefort, qui fut pourvu d'un Brevet d'Enſeigne d'Infanterie pour la Colonie de Saint-Domingue. Il mourut à Rochefort en 1729 & fut inhumé dans la même Egliſe de Saint-Louis;
5. Anne-Angélique, née & baptiſée à Tonnay-Charente, le 29 Octobre 1703, morte Religieuſe Hoſpitalière à la Rochelle en 1727;
6. Et Marie-Anne, née & baptiſée en 1714, à Saint-Louis de Rochefort, qui s'eſt mariée, en 1749, à *Louis-Calixte de Rorthais,* Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Gueſſière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi à Rochefort, & Capitaine d'une Compagnie Franche des Troupes de la Marine. Ils ſont morts l'un & l'autre, la femme en 1764, & lui quelques années après.

IV. Guillaume de Meschin, Ecuyer, né & baptiſé dans l'Egliſe de Saint-Louis de Rochefort, le 3 Septembre 1711, a d'abord été reçu Garde de la Marine à Breſt, le 24 Septembre 1728, Enſeigne de Vaiſſeau le 8 Août 1735, Lieutenant le 27 Mars 1746, fait Chevalier de Saint-Louis en 1749, & nommé Capitaine de Vaiſſeau le 6 Avril 1756. Il a fait 21 campagnes ſur mer, y compris celle du commandement du vaiſſeau du Roi, *la Friponne,* déſarmé à Rochefort, & s'eſt retiré en 1762, après 34 ans & quelques mois de ſervice. Il a épouſé, le 6 Août 1742, dans l'Egliſe des Dames Urſulines de la Rochelle, *Eliſabeth de Vézien de la Pallue,* née au quartier du Cap François, Iſle de Saint-Domingue, fille de feu *Dominique de Vézien de la Pallue,* Ecuyer, & de *Jeanne le Long.* (A ce contrat de mariage ſignèrent, du côté de l'époux, Marie-Anne de Meschin, ſa ſœur; *Charles-Amable-Honoré Barentin,* Chevalier, Seigneur d'Hardivillers & autres lieux, Intendant de la Rochelle; Dame *Marguerite de Bouet,* veuve d'*Antoine Paſcaud;* Dame *Marguerite Paſcaud,* épouſe de Meſſire *Louis Lainé de Nanclas; Antoine Paſcaud,* Tréſorier de France, Maire & Colonel de la ville de la Rochelle, & ſon épouſe; *Etienne de Moyne,* Secrétaire du Roi, & *Marie Paſcaud,* ſon épouſe, & Demoiſelle *de Brach,* tous parens & amis de Guillaume de Meschin; & de la part de ſon épouſe: *Antoine de Vézien,* Sieur de la Pallue, ſon frère; Dame *Angélique de Meynard,* épouſe du Sieur *Hurroir du Baignion;* Dame *Françoiſe le Troteur,* veuve du Sieur *Juchereau de Vaulezard,* & *Marie Regnier,* veuve de Meſſire *Pierre de Santis,* Lieutenant de Roi des Iſle, Château & Ville d'Oleron, en Saintonge.) De ce mariage ſont iſſus :

1. Armand-Antoine-Jérémie, qui ſuit;
2. Marie-Jeanne-Eliſabeth, née le 29 Décembre 1743, baptiſée le lendemain dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Louis de Rochefort, par M. Richeris, Curé de cette paroiſſe, laquelle a eu pour parrain ſon grand-père, & pour marraine *Marie-Jeanne-Eliſabeth,* ſa tante maternelle, épouſe de *Joſeph de Meynard,* par procuration. Elle a épouſé, le 13 Août 1760, dans l'Egliſe paroiſſiale du Bourg de Saint-Saturnin-du-Bois, Election de la Rochelle, haut & puiſſant Seigneur *François de Conan,* Chevalier, Seigneur de Connezac, en Périgord, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine au Régiment de Béarn.

V. Armand-Antoine-Jérémie de Meschin, Chevalier, né & baptiſé le 21 Juillet 1759, dans l'Egliſe de Saint-Louis de Rochefort, a eu pour parrains, par procuration, M. *Ribaud de Lisle de Laugardière,* ſon couſin maternel; M. *de Berthouville,* Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & M. *de Rorthais,* ſon oncle maternel; & pour marraine Mademoiſelle de Meschin, ſa tante.

Les armes : *d'azur, à la croix potencée d'argent.* Elles étoient ci-devant ſurmontées d'un *caſque orné de lambrequins*; & le cimier étoit une *levrette naiſſante.*

MESCLAJOC. C'eſt une des plus anciennes & des plus nobles Maiſons de la Province du

Limouſin. Le premier titre, qui paroît être du X^e ou XI^e ſiècle, eſt une liève ou état des rentes qui étoient dues aux Mesclajoc, écrite partie en *latin*, partie en *patois gaſcon*. Les guerres civiles (celles ſurtout avec les Anglois), qui ont déſolé les plus belles Provinces du Royaume, ont enlevé à cette ancienne Nobleſſe des titres qui auroient donné connoiſſance des premiers de ſon nom, & ce vide, cauſé par le malheur des tems, ne nous permet d'en remonter la filiation, prouvée par actes authentiques, qu'à Bozon I^er, ci-après

Ce Bozon de Mesclajoc avoit pour frère Guy de Mesclajoc, Chevalier, qui, par ſon teſtament de l'an 1278, paſſé, le Vendredi après la Purification, devant l'Official de Limoges, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Neuvic. Il fit nombre de legs pieux, nomma dans ſon teſtament *Almodie*, ſon épouſe, & ſes deux filles, Pétronille & Alpadie, qu'il inſtitua pour héritières, & dans le cas que l'une des deux ſe faſſe Religieuſe, il légua à la Communauté où elle entreroit 4 liv. de rente annuelle; fit des legs à la Dame, ſon épouſe, & à d'autres perſonnes, & nomma, pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, Bozon, ſon frère, qui ſuit.

I. Bozon de Mesclajoc, I^er du nom, Damoiſeau, teſta, pluſieurs années avant ſon frère, le 10 Avril 1266, par acte paſſé devant le même Official de Limoges, élut auſſi ſa ſépulture en la paroiſſe de Neuvic; fit des legs pieux à différentes Egliſes & aux pauvres; reconnut par ſon teſtament, ſur tous ſes biens, la dot de ſon épouſe, nommée *Aimée*, qui montoit à 80 livres; la gratifia de la ſomme de 20 liv. pour *uſcle* ou *gain de noces*, & de celle de 10 liv. de rente pendant ſa vie; nomma pour exécuteurs teſtamentaires Geoffroy d'Eſchizadour, Damoiſeau, Pierre du Breuil & Bernard Pigniaut, & rappela les enfans qu'il eut de ſon mariage, ſavoir :

1. Bozon, qui ſuit, inſtitué ſon héritier univerſel;
2. Et Etienne, Damoiſeau, père d'un autre Etienne, auſſi Damoiſeau, qui, par acte paſſé devant *Brohaud*, le 1^er Novembre 1318, partagea avec Guy de Mesclajoc, ſon couſin germain, & eut pour ſon lot, ſous de certaines réſerves, les biens ſitués dans les paroiſſes de Suſſat, la Croiſille, Saint-Germain, les Forêts, &c.

II. Bozon de Mesclajoc, II^e du nom, Damoiſeau, acquit, le jour des Ides de Juillet 1277, de Bernard Pigniaut, Chevalier, un tenement, appelé *Villechenoux*, dans la paroiſſe de Linards, par acte paſſé devant *Parde de Boſco*, Notaire. Jean Bernard, Chevalier, & Pierre Guillen, Clerc, lui vendirent auſſi, le 11 Décembre 1279, une rente de 2 ſetiers de ſeigle, 2 d'avoine, & 2 deniers de cens & rente à prendre ſur la Borderie de las Chariéras. Il fit encore pluſieurs autres acquiſitions & échanges, & eſt qualifié *Chevalier* dans celui qu'il paſſa avec Guillaume de Lasboliéras, le Lundi après la Fête de Saint-Luc 1297. Il avoit épouſé Pétronille de Mesclajoc, ſa couſine germaine, fille de Guy, Chevalier, & de Dame *Almodie*, mentionnés ci-devant. Elle teſta le Dimanche Fête de Saint-Léon en 1321, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Neuvic, légua ſon ſecond fils, Prêtre, nommé Bozon; inſtitua Guy, l'aîné, qui ſuit, pour héritier univerſel; nomma pour exécuteurs teſtamentaires ledit Bozon, ſon ſecond fils, & Olivier, ſon neveu, & légua Alpadie, ſa fille.

III. Guy de Mesclajoc, Damoiſeau, fit le jour de l'Aſſomption 1317, un arrentement de pluſieurs Terres & biens, ſous la redevance de 9 ſetiers de blé chaque année, de 5 de ſeigle, de 4 d'avoine, & de 7 ſols d'argent; partagea, le 1^er Novembre 1318 (comme on l'a dit au premier degré), avec Etienne de Mesclajoc, Damoiſeau, ſon couſin germain, fils d'autre Etienne; eut pour ſa part les biens ſitués dans les paroiſſes de Neuvic, Sainte-Marie-de-Châteauneuf, &c.; fit pluſieurs acquiſitions; nomma à la Vicairie d'Eſchizadour, Meſſire Etienne du Moulière, le 4 des Calendes de Décembre 1328, & vivoit encore en 1333. On préſume que ſa femme, dont le nom eſt ignoré, étoit de la Maiſon *d'Eſchizadour*. Ses enfans furent :

1. Bozon, qui ſuit;
2. Raymond, auteur d'une branche éteinte;
3. Et Hélidie, femme de noble *Pierre de Ligonat*, Seigneur de Barachières.

IV. Bozon de Mesclajoc, III^e du nom, Damoiſeau, au nom & comme fils & héritier de feu Guy de Mesclajoc, ſon père, rendit deux hommages, pour les biens qu'il poſſédoit dans les paroiſſes de Neuvic, Châteauneuf, Linards, Roziers, Saint-Salinet, Saint-Prieſt & Saint-Paul, au Seigneur de Pierre-Buffière : le premier, en 1357, le Vendredi après

la Fête de Saint-Martin, reçu par *Etienne de Campis;* le second, le jour de Pâques en 1365, au même Seigneur, reçu par *Pierre Bazuet*. Il avoit épouſé noble *Antoinette de la Roche-Aymon,* Dame d'Eſchizadour, laquelle, étant veuve & tutrice de ſes deux fils Jean, qui ſuit, & Pierre, Damoiſeau, auteur d'une branche éteinte, nomma, le 18 Mai 1418, Jean Gérald, Prêtre, à la Vicairie de Notre-Dame de Saint-Médard, par acte ſigné : *Fabri,* Clerc.

V. Jean de Mesclajoc, ou de Mesclajeu, Damoiſeau, Seigneur d'Eſchizadour, donna, de concert avec Pierre, ſon frère, par acte paſſé le 1er Septembre 1442, devant *Jacques Laborne*, Notaire, à Philippe de la Pradelle, à travailler à moitié fruits ſur une métairie qui leur appartenoit, ſituée à Eſchizadour, paroiſſe de Saint-Médard, laquelle conſiſtoit en prés, terres, pâturages, bois, &c. Le même Jean de Mesclajoc, par acte du 13 Octobre 1439, reçu & ſigné *Bordelas,* Clerc, convint avec Denis Delafougan, Charpentier, de faire conſtruire certain édifice à la tour d'Eſchizadour. Il fit, par ſon teſtament, divers legs pieux, légua à Blaise, ſon petit-fils (*nepotimo*), pour ſes bons ſervices, 20 ſols de rente, à prendre ſur le Mas de Neuvic; établit *Antoinette Bernard*, ſon épouſe, adminiſtratrice de ſa maiſon ; voulut qu'il fut payé à ſes filles, outre leur dot, un legs modique de 5 ſols, & nomma pour exécuteurs teſtamentaires *Jean Bernard*, Chanoine, frère de ſon épouſe, & noble homme *Louis Michaelis,* ſon gendre. Il avoit épouſé noble *Antoinette Bernard;* teſta le 7 Juillet 1488, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge, au tombeau de ſes ancêtres, & nomma tous ſes enfans, ſavoir :

1. Léonet, qui ſuit, auquel il confirma la donation qu'il lui avoit faite de tous ſes biens, comme aîné;
2. & 3. Martial & Blaise, légués chacun de la ſomme de 100 liv. monnoie courante, une fois payée, ou, à leur choix, la nourriture & l'entretien honnête dans la maiſon paternelle ;
4. Jean, Chapelain de Benayes, légué de 10 liv. une fois payées, parce qu'il étoit pourvu d'un Bénéfice;
5. Léonne, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé, le 7 Mai 1454, devant *Rogier* & *Godin,* Notaires, à noble *Germain Chabot*, Ecuyer, Seigneur de Preſſigny, en Gâtinois, fils de *Léon Chabot*, Ecuyer. Son père & lui donnèrent quittance, le 5 Août 1454, à Léonne de Mesclajeu, dite *d'Eſchizadour*, de la ſomme de 700 écus d'or, à compte de celle de 950 promiſe audit *Germain Chabot,* ſuivant les clauſes de ſon contrat de mariage;
6. Et Catherine, qui s'eſt mariée à *Guillaume Forien,* Seigneur du Repaire, &c., fils de *Fronton Forien*, tous deux Damoiſeaux; elle eut en dot 80 écus d'or, faiſant partie de ſa conſtitution dotale, dont ſon beau-père & ſon mari donnèrent quittance, les 21 & 22 Novembre 1478, devant *Geraldy*, Notaire, à Léonet de Mesclajoc, ſon frère, en l'abſence de Jean, ſon père. Étant ſuffiſamment dotée, elle renonça à tous biens paternels, maternels, fraternels, collatéraux, mobiliers & immobiliers.

VI. Léonet de Mesclajoc ou de Mesclajeu, Seigneur d'Eſchizadour, eſt rappelé dans une Enquête, des 26 Avril & 18 Mai 1492, faite au Sénéchal de Limoges, entre noble Jean de Mesclajeu, d'une part, & ledit noble Léonet, d'autre part, au ſujet des rentes & autres devoirs dont le tenement de Meilhac étoit chargé, par laquelle, entr'autres choſes, les tenanciers dépoſèrent avoir bien connu défunts nobles Pierre & Jean de Mesclajeu, frères; le dernier, père de Léonet: elle eſt ſignée *Bardaudy*, Greffier. Il accenſa, le 21 Juillet 1499, par acte paſſé devant *Pomolini,* Prêtre, à Antoine & Léonard Marchais, frères, une pièce de Terre ſituée au territoire de Las Regardas, avec la Seigneurie & feudalité, ſous la redevance d'une rente annuelle de trois émines de ſeigle, meſure de Châteauneuf. Sa mère lui avoit donné une procuration générale, le 5 Juin 1492, pour la régie & adminiſtration de ſes biens. Il avoit épouſé *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de feu *Philippe de Saint-Chamans,* laquelle fit ſon teſtament le 20 Mars 1499, devant *Pomolini*, Prêtre & Notaire, élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge ; fit quelques legs pieux ; inſtitua héritier univerſel ſon mari, attendu la jeuneſſe de ſon fils ; nomma pour exécuteurs teſtamentaires l'Abbé de l'Abbaye de Solignac, *Léonard de Saint-Chamans,* ſon frère, & autres. Ses enfans furent :

1. Blaise, qui ſuit;
2. Louise, Religieuſe à l'Abbaye des Queyroux;
3. 4. & 5. Françoise, Anne & Catherine;

6. 7. 8. & 9. Marguerite, dite *Margot*, Michelle, autre Marguerite & Louise, léguées chacune de 5 ſols pour tous droits, par leur mère.

VII. Blaise de Mesclajoc, ou de Mesclajeu, Ecuyer, Seigneur d'Eſchizadour, vendit, par acte du 27 Mai 1514 (reçu par *Moſnerie*, Notaire), conjointement avec Léonet, ſon père, à noble Blaiſe de Fleurat, Prêtre, 2 ſetiers de ſeigle, 3 émines de froment, 2 ſetiers d'avoine à prendre ſur le Mas de Bourdelas, moyennant la ſomme de 23 livres, monnoie royale courante. Il vendit encore, par acte du 2 Décembre 1520 (reçu *Ruchaudi*, Notaire), à Pierre Gérald, 11 ſols monnoie courante, & 3 ſetiers de ſeigle de cens & rente, à prendre au village de Bueix-lou-Soubra, moyennant 18 liv. 10 ſols. Par acte du 9 Juillet 1527 (reçu *Suduirand*, Notaire), noble Jean du Breuil, Seigneur de Charriéras, donna audit Blaise de Mesclajeu une prolongation de pacte de rachat, pour pouvoir retirer les rentes du tenement d'Augiéras & de celui de la Peyre, en la paroiſſe de Suſſat. *Antoine du Montet*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en la paroiſſe de Saint-Sulpice, Diocèſe de Périgueux, par ſon teſtament du 17 Juillet 1545, légua aux quatre enfans de Blaise de Mesclajeu, à chacun d'eux, la ſomme de 400 livres tournois, une fois payée à leur majorité, ou lorſqu'ils auront trouvé parti ſortable à s'établir, & inſtitua pour héritier univerſel ledit Blaise de Mesclajeu, ſon couſin, à condition d'acquitter les charges de ſon teſtament, & de porter à l'avenir, tant lui que ſes deſcendans, les nom & armes de *du Montet:* c'eſt en vertu de ce teſtament, reçu par *Combrouze*, & expédié, par *Barnagaud*, Notaires, que Blaise & ſes fils, & leurs deſcendans, ont pris le nom de *du Montet* ſeulement, qu'ils auroient dû joindre à celui de Mesclajoc, que les chefs des deux branches de cette Famille ſont en droit de prendre ſans aucune formalité, n'y ayant point eu à cet effet de Lettres Patentes obtenues pour la mutation de leur nom primitif; ainſi ce ſont ſous ceux de Mesclajoc du Montet que nous allons continuer la filiation. Blaise de Mesclajoc du Montet eut Commiſſion du Roi Henri II, le 10 Septembre 1547, de lever une Compagnie de 50 hommes à cheval, des plus vaillans, expérimentés & aguerris, pour les conduire & commander au ſervice de S. M. De *Jeanne de Royère*, ſon épouſe, rappelée dans le ſuſdit teſtament, il eut:

1. Antoine, Ecuyer, Seigneur d'Eſchizadour, qui afferma, le 30 Septembre 1563, à Guillaume Doudinot, Marchand de Saint-Germain, en Limouſin, le repaire d'Eſchizadour, moyennant la ſomme de 1,170 liv. par an, dont 600 liv. ſeroient payées annuellement à Mathieu, ſon frère, & à ſes deux autres puînés, chacun pour un tiers. Il fut Gentilhomme à la ſuite du Roi, & donna, en cette qualité, le 25 Juillet 1597, quittance au Sieur Regnault, Tréſorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, de la ſomme de 250 écus ſol de gratification, qui lui fut accordée par S. M., tant pour ſupporter la dépenſe qu'il faiſoit à ſa ſuite, que pour le dédommager de la perte d'un cheval qui avoit été tué dans une rencontre où il s'étoit trouvé (*a*);
2. Mathieu, qui ſuit;
3. Jean, compris, en qualité de Lieutenant, dans une montre de revue de 18 hommes de guerre à pied françois, faite, le 12 Juillet 1600, en la Ville & Château de Beaune, ſous la charge du Duc de Biron;
4. Et Jacques, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui reçut, le 20 Janvier 1566, Commiſſion du Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, pour lever une Compagnie de 50 hommes de guerre à cheval, des plus expérimentés que faire ſe pourra, tous armés de cuiraſſe, & les conduire en la ville de Poitiers le 1er Mars, lors prochain, pour y faire leur première montre, & être enſuite employés au ſervice du Roi. Il épouſa *Rachel de la Vauzelle*, Dame de Frémainville, & en eut:

   Marthe, Dame de Frémainville en partie, qui s'eſt mariée à *Jean le Tirant*, Seigneur de Vienne, dont un fils & deux filles.

VIII. Mathieu de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Seigneur de la Molhière, Lieutenant de 50 hommes de guerre à pied françois, ſuivant une montre de revue faite le 25 Février 1593, ſur la place du Château de Gannat, avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1575,

(*a*) Cette quittance, en original ſur parchemin, datée du Camp devant Amiens, eſt dépoſée au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, & Dom *Jean-Antoine Deſmartin*, chargé du dépôt & collection des titres conſervés audit Cabinet, en a délivré une expédition le 16 Décembre 1772.

Anne Gaillard de Saint-Dizant, qui lui ſurvécut, & décéda le 8 Janvier 1599. Leurs enfans furent :

1. Meymy, qui ſuit ;
2. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de *la Colonge*, rapportée ci-après ;
3. Et Louise, baptiſée le 31 Juillet 1576, qui fut ſous la tutelle de ſa mère, avec ſes frères mineurs, & miſe hors de tutelle & curatelle, par Sentence du Juge de la juridiction de Sarrazac (ſignée *Charenton*, Greffier), rendue le 9 Août 1599, qui la déclara ſuffiſamment âgée, ayant alors 23 ans, pour régir & gouverner ſes cauſes & droits à l'avenir, du conſentement du Procureur d'office de ladite juridiction.

IX. Meymy de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Seigneur de la Molhière, baptiſé le 20 Septembre 1580, ſervit dans la Compagnie des Mouſquetaires de S. A. Electorale de Cologne, comme il appert d'un congé abſolu qu'il obtint du Chevalier de Bengue, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur, & Colonel de ſon Infanterie, daté de Maëſtricht le 20 Mars ou Mai, ſigné de ce Chevalier, & ſcellé du ſceau de ſes armes en cire rouge. La Princeſſe de Chalais & le Prince, ſon fils, paſſèrent un acte de vente devant *Deſages* & *Maſſonneau*, Notaires Royaux, le 8 Janvier 1622, en faveur de *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; de Meymy, Ecuyer, Sieur de la Molhière, & de Jean Mathieu, Notaire Royal de la Juſtice haute, moyenne, baſſe, mère, mixte, impaire, péage & guet, lods & ventes qui pouvoient leur appartenir, plus les rentes dues ſur divers tenemens & moulins, & généralement tous les autres cens & rentes, & autres droits ſeigneuriaux de la paroiſſe de Sarrazac, ſous la foi & redevance *d'un fer de lance doré*, & moyennant la ſomme de 9,000 liv. tournois. *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, & *Catherine de Savignac*, ſon épouſe, cédèrent, le 7 Mai 1625, audit Meymy, une métairie ſituée au village des Grands-Champs, paroiſſe de Sarrazac, & autres biens, faiſant la ſomme de 3,122 liv. 10 ſols, pour final payement de celle de 4,000 liv. conſtituée à *Marguerite de Fayolle*, leur fille, en ſon contrat de mariage du 22 Février 1619, avec ledit Meymy de Mesclajoc du Montet. Il tranſigea ſur procès, le 18 Février 1636, avec Jean Mathieu, Sieur de Boiſſe, qui s'engagea de payer, tant à lui qu'à ſon acquit, la ſomme de 2,576 livres ; fit ſon teſtament le 10 Août 1654, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe paroiſſiale de Sarrazac, & nomma ſes enfans, ſavoir :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Franc-Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *la Bachellerie*, rapportée ci-après ;
3. Meymy, Ecuyer, Sieur de Plouvy, qui ſervit avec Pierre, ſon frère cadet, dans l'armée de S. M., en qualité de Gendarme de la Compagnie de Monsieur, comme il eſt prouvé par un Certificat du Vicomte de Turenne, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, ſigné & ſcellé du ſceau des armes de ce Général ;
4. François, Ecuyer, Sieur du Claux, Prêtre, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, en Périgord, auquel Pierre, ſon aîné, céda, le 14 Juin 1670, certains biens pour payer ſa légitime ;
5. Autre Pierre, dit *le plus jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *la Molhière*, *Maluſſen*, &c., mentionnée en ſon rang ;
6. Isabeau, qui épouſa *Antoine de Teſſières*, Ecuyer, Seigneur du Mas-Moreau ;
7. Et Narde, qui s'eſt mariée à *Laurent d'Alpes*, Sieur de Garrelie.

X. Pierre de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Seigneur des Champs, épouſa, par contrat du 23 Janvier 1649, reçu *Debor*, Notaire Royal, *Françoiſe de Lyberſat*, Demoiſelle de Treſſac, fille de feu *Jacques de Lyberſat*, Seigneur de Sinſac, & de *Frontonne Joubert*. Il tranſigea, le 10 Février 1658, avec *Marguerite de Fayolle*, ſa mère, alors veuve, & eut de ſon mariage :

1. N.... de Mesclajoc du Montet, Major du Régiment de Beauvoiſis en 1684, Lieutenant-Colonel du même Régiment en 1691, Chevalier de Saint-Louis en 1700 & Brigadier des Armées du Roi en 1702 ;
2. Raymond, mort ſans alliance ;
3. Et Isabeau, qui s'eſt mariée à *Pierre de Foucault*, Ecuyer, Seigneur des Rieux.

BRANCHE
des Seigneurs de la Bachellerie.

X. Franc-Pierre de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie (ſecond fils de Meymy, Ecuyer, Seigneur de la Molhière, & de *Marguerite de Fayolle*), épouſa *Aubine du Garreau*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Philibert, auteur de la branche des Sei-

gneurs de *la Fayolle*, mentionnée ci-après ;

3. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à *François de Sanſillon*, Ecuyer, Seigneur de Mainſat.

XI. Jean de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie, commença de ſervir, en 1691, dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes, & fut fait Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, en 1692, ſuivant les Certificats qui lui furent donnés par M. de Lamont, Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Longwy & Capitaine-Commandant de ladite Compagnie de Cadets-Gentilshommes ; par M. de Chamarande, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine & Inſpecteur Général d'Infanterie, & par M. du Tot, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel dudit Régiment de la Reine, datés de Longwy le 12 Février 1692 ; du Camp de Sickinguen, à l'armée d'Allemagne, le 28 Mai 1696 ; du camp de Lomersheim le 6 Juin 1697, & de Givet le 26 Avril 1700, ſignés de ces Officiers, & ſcellés du ſceau des armes du Colonel. Il épouſa *Louiſe Mouſnier*, dont vinrent :

Jean, qui ſuit ;
Et quatre filles.

XII. Jean de Mesclajoc du Montet, IIe du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie, a épouſé 1° N.... *de Maulmont* ; & 2° *Jeanne de la Morelie de Puy-Redon*, deſquelles il n'a point eu d'enfans.

BRANCHE des Seigneurs de la Fayolle.

XI. Philibert de Mesclajoc du Montet de la Bachellerie, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle (fils puîné de Franc-Pierre, & d'*Aubine du Garreau*), fut fait Lieutenant au Régiment de Montſoreau, par Lettres datées de Verſailles du 4 Février 1706, & eut ordre de S. M., le 21 Mars 1708, de paſſer de la Lieutenance de la Compagnie de Dulau, à celle de la Compagnie de la Luminade, même Régiment. Il épouſa *Marie de Jarrige de la Morelie*, dont il eut :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Jean, mort Religieux Feuillant ;
3. Et Louise, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Châteaurenon*, morte ſans enfans.

XII. Joseph de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle & de Villebrange, mourut au mois d'Octobre 1776. Il avoit épouſé 1° *Marie de la Tranchardie* ; & 2° *Françoiſe de Sanſillon*, deſquelles il n'a point laiſſé de poſtérité.

BRANCHE des Seigneurs de la Molhière, *de* Maluſſen, *Marquis de* Cardaillac, *&c.*

X. Pierre de Mesclajoc du Montet, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Seigneur de la Molhière & de Maluſſen (cinquième fils de Meymy, Ecuyer, & de *Marguerite de Fayolle*), fut Gendarme de la Compagnie de Monsieur, frère unique du Roi, ſuivant un Certificat, daté de Paris du 1er Juin 1666, donné par M. de Hautefort, Comte de Montignac, Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, où il eſt dit qu'il y ſervit cinq ans, & qu'il y ſervoit encore, comme il ſe voit par un autre Certificat du 27 Avril de l'année ſuivante, donné par M. de Beynac, Comte de la Roque, & par un troiſième du Maréchal de Turenne, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, ſigné de ce Général, & ſcellé du ſceau de ſes armes. Ce Pierre, faiſant tant pour lui que pour François, ſon frère, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, vendit certains fruits & afferma des biens-fonds à Gilibert Brun, par acte paſſé, le 9 Juillet 1673, devant *Roux*, Notaire Royal. Il épouſa, par contrat du 14 Novembre de ladite année 1673, reçu *de Chadenier*, Notaire, *Gabrielle de Farge*, fille de *Jean*, demeurant en la ville de Treignac, & de feue *Anne Liliaud*. François, ſon frère, lui fit préſent, en faveur de ce mariage, de la ſomme de 1,000 livres. Leurs enfans furent :

1. Philibert, qui ſuit ;
2. Jean, Capitaine au Régiment de Montboiſſier, Infanterie, par Commiſſion du 16 Janvier 1702 ;
3. Autre Philibert, mort jeune ;
4. & 5. Antoine & Raymond, auſſi morts jeunes ;
6. Et Marie, décédée ſans alliance.

XI. Philibert de Mesclajoc du Montet de la Molhière, Ecuyer, Seigneur de Maluſſen, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, ſervit à la Cornette, obtint du Roi un congé de ſix mois le 8 Décembre 1704, ſigné du Maréchal-Duc de Noailles, Commandant de cette Compagnie, &, le 7 Octobre 1708, un relief de laps de

tems, daté de Marly, pour ſe pourvoir par Requête civile contre les Arrêts rendus au Parlement de Bordeaux les 4 Septembre 1671, 4 Septembre 1674, 2 Juin 1682, 17 Juillet 1684, & 4 Septembre 1685, & ce en conſidération des ſervices qu'il rendoit à S. M. depuis 6 ans, & de ceux qu'il lui avoit rendus dans ſes Armées. Il fut donataire de François de Mesclajoc du Montet de la Molhière, Ecuyer, Sieur du Claux, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, par acte du 10 Septembre 1705, reçu *de la Font*, Notaire Royal; tranſigea, le 19 Août 1710, devant *la Vialle*, Notaire, avec les Chanoines de l'Egliſe Cathédrale de Tulle, au ſujet de la rente qu'il devoit audit Chapitre ſur le village de Vielsheil, & fut inhumé le 16 Mars 1716, dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Hilaire de Sarrazac. Il avoit épouſé, par traité du 19 Juillet 1710, *Geneviève de Gombault*, fille de feu Meſſire *Marc-Antoine de Gombault*, Seigneur de la Grange, & de Dame *Marguerite de Ruberant;* & ſœur d'*Alphonſe de Gombault*, Chevalier, Seigneur de la Grange & de Pleinpoint, Lieutenant des Maréchaux de France, Capitaine Général des Côtes Maritimes du Bordelois. Devenue veuve, elle ſe remaria à Meſſire *Jean Trarieux*, Ecuyer, Sieur de la Roque, ancien Capitaine au Régiment d'Angoumois, duquel elle laiſſa *Jean Trarieux*, Ecuyer, légataire de 1,500 livres par le teſtament de ſa mère. Elle fit ſon teſtament le 30 Avril 1733, devant *Monleau*, Notaire Royal. De ſon premier lit ſont iſſus:

1. Alphonse-Louis, qui ſuit, qu'elle inſtitua pour héritier univerſel;
2. Et Marie-Anne, née en 1714, légataire de la ſomme de 1000 livres, qui s'eſt mariée à *Antoine Guichard*, Ecuyer, Sieur de la Forêt.

XII. Alphonse-Louis de Mesclajoc du Montet de la Molhière, Chevalier, Marquis de Cardaillac, Baron du Mazet, Seigneur de Janailhac, &c., né le 24 Mars 1713, ancien Lieutenant aux Régimens de Poitou & d'Enghien, où il fut connu ſous le nom de *Maluſſen*, commença de ſervir en 1733, fit les campagnes d'Allemagne, fut bleſſé au ſiège de Philippsbourg, & réformé en 1737. Il obtint, le 2 Mai 1738, Arrêt du dernier Reſſort de la Table de Marbre du Palais à Bordeaux, contre François Rouſſignol, Ecuyer, Sieur du Breuil; tranſigea, le 28 Janvier 1746, avec Anne de Foucault, Dame de Malembert, devant *Château*, Notaire Royal; obtint, le 23 Septembre 1752, Sentence de l'Election de Limoges, contre Jacques Samie, Syndic de la paroiſſe de Janailhac, par laquelle il fut ordonné que le Château du Mazet, avec les héritages dépendans des préclotures de la Seigneurie de Janailhac & du Mazet, ainſi que les cens & rentes, ſeront à l'avenir affranchis de tailles & autres impoſitions; il eut de MM. les Maréchaux de France, le 9 Septembre 1756, Commiſſion de leur Lieutenant dans les Sénéchauſſées de Limoges & de Saint-Yrieix-la-Perche, ſignée du Maréchal-Duc de Noailles, alors Chef de ce Tribunal; fut confirmé dans cet office par Proviſions de feu Louis XV, du 7 Août 1771, avec rang pour parvenir à la penſion d'ancienneté, à compter du 9 Septembre 1756: ces Proviſions, ſignées par le Roi, *Domilliers*, ont été enregiſtrées & dépoſées aux Minutes le même jour 7 Août 1771, regiſtrées au Greffe de la Connétablie & à la Chambre des Comptes le 12 du même mois; il en a prêté ſerment le 10 Septembre ſuivant. Le Tribunal, en conſidération de ſes ſervices, lui a accordé une penſion d'ancienneté de 400 livres, & une de mérite de pareille ſomme, ce qui eſt prouvé par une Lettre du Maréchal de Clermont-Tonnerre, Chef aujourd'hui de ce Tribunal, écrite le 25 Février 1773, dont l'adreſſe eſt au Marquis du Montet de Cardaillac, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a épouſé, par contrat du 8 Février 1741, *Marcelle d'Eſchizadour*, Demoiſelle de la Tour, fille de feu *Alain d'Eſchizadour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Bueix, la Chabaſſière, Saint-Méard, &c., & de *Marie-Anne de Gladier* (celle-ci fille de Meſſire *Pierre de Gladier*, Ecuyer, Seigneur des Vareix, Commiſſaire Provincial d'Artillerie, & de Dame *Adrienne de Loupiac de la Devèze*.) Elle eſt ſœur de *Joſeph d'Eſchizadour*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & nièce, par ſa mère, de *Joſeph de Gladier*, Chevalier, Seigneur des Vareix, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſon Lieutenant en la Province du Quercy, Commandant pour S. M. dans les ville & banlieue de Figeac, lequel avoit pour frère N... *de Gladier*, Capitaine, à l'âge de 18 ans, au Régiment de Vouges, qui ſervit à l'armée

de M. le Duc de Vendôme, au ſiège de Barcelone; quinze mois après il fut fait Major de ce Régiment, & mourut en cette qualité. Elle eſt petite-nièce, également par ſa mère, de MM. *de Loupiac de la Devèze*, l'un Colonel du Régiment de Vouges, Infanterie, & l'autre, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en la Province du Quercy; leſquels avoient deux frères, tués à la bataille de Senef en 1674, étant Capitaines au Régiment du Roi, Infanterie. Le Marquis du Montet de Cardaillac a eu de ſon mariage:

1. Joseph-Louis, Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa première Compagnie, mort en Mai 1770;
2. Pierre, décédé jeune;
3. Jean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoiſis en 1762, qui eſt mort en cette qualité en 1773;
4. Jean-Romain, dit *le Comte de Cardaillac*, baptiſé le 26 Octobre 1747, Lieutenant au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu;
5. Florent, Prêtre, Vicaire Général de Caſtres;
6. Joseph-Jean-Baptiste, mort jeune;
7. Joseph-Hilarion, appelé *le Vicomte de Cardaillac*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoiſis & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par adjonction aux Sénéchauſſées de Limoges & de Saint-Yrieix, ſuivant ſa Commiſſion, datée du 26 Novembre 1772, ſignée du Maréchal de Clermont-Tonnerre;
8. Françoise, qui s'eſt mariée à *Marc-François de Gaſcq*, Chevalier, Seigneur de Mialet, Boueyſſour, &c.;
9. Marie-Anne-Valerie, morte jeune;
10. Et Paule-Claire-Marguerite, dite *Mademoiſelle de la Capelle*, née le 1er Juin 1756.

BRANCHE des Seigneurs de la Colonge.

IX. Hugues de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Baron de la Colonge & de Mereige (fils puîné de Mathieu, Ecuyer, Seigneur de la Molhière, Lieutenant de 50 hommes d'armes, & d'*Anne Gaillard de Saint-Dizant*), fut baptiſé le 14 Août 1581, & mis ſous la tutelle de ſa mère, comme il appert de la Sentence du Juge de la Juridiction de Sarrazac, du 9 Août 1599, dont on a ci-devant fait mention. Il épouſa *Prudence Mazin*, & en eut:

1. François, qui ſuit;
2. Charles, auteur d'une branche éteinte;
3. Et Marie-Lucrèce, femme de *Claude du Fourc*, de la ville de Trévoux, dont les deſcendans ont hérité de la Baronnie de la Colonge.

Hugues eut encore une fille naturelle, nommée

Agathe, légitimée par le Souverain de Dombes, & qui s'eſt mariée à *Jacques de Carravaſol*, Seigneur de Bugny.

X. François de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, obtint une Proviſion de 300 livres, par Arrêt du Parlement de Dombes du 4 Septembre 1652. Il épouſa, au mois de Février 1659, *Pernette Neyret*, laquelle, étant veuve, fit, le 1er Décembre 1704, une déclaration devant le Notaire Royal en la Baronnie de Saint-Juſt & Saint-Irénée de Lyon, pour aſſurer le mobilier de Marie & de Damienne, ſes deux filles. De ſon mariage elle eut:

1. François, qui ſuit;
2. Jean, Capitaine au Régiment de Montboiſſier, Infanterie;
3. Louis, Ecuyer, qui fut fait Capitaine au Régiment d'Infanterie Wallone de Breſſey, par Commiſſion du 10 Mars 1694;
4. Marie, femme de noble *Germain Sollicoffre*, fils de feu noble *Daniel Sollicoffre*, & d'*Iſabeau Sellaperis*: c'eſt ce qui eſt prouvé, par leur contrat poſt-nuptial, paſſé à Lyon le 8 Septembre 1694, devant *de la Fay*, Notaire;
5. Damienne, morte ſans alliance;
6. Et Dominique, décédée jeune.

XI. François de Mesclajoc du Montet de la Colonge, IIe du nom, Ecuyer, né le 18 Février 1670, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des Guerres par Proviſions du 4 Mars 1695, épouſa, par contrat paſſé à Paris le 9 Juillet 1700, *Louiſe Thérèſe Carnot*, de laquelle il a eu:

1. Hippolyte, qui ſuit;
2. Louis-François, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Caſtellet, le 7 Mars 1711, mort le 30 Mars 1724;
3. Autre Louis-François, né le 5 Octobre 1707, Lieutenant au Bataillon de Milice d'Eſterno le 15 Avril 1729;
4. Ferdinand, dit *le Chevalier de la Colonge*, né le 28 Novembre 1709, Enſeigne de la

Compagnie Meſtre de Camp du Régiment de Quercy, le 9 Mai 1730, & Lieutenant au même Régiment le 1er Septembre 1732 ;

5. Léonard-Ferdinand, né le 18 Janvier 1711, Lieutenant au Régiment de Tallard le 1er Décembre 1733, tué le 29 Novembre 1735;
6. Simon-François de Salles, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort en 1741;
7. Marie-Jeanne, qui épouſa N... *de Meſnard*, Major de la ville de Salins ;
8. Béatrix-Octavie-Alexandrine ;
9. Et Marie-Louise, qui s'eſt mariée, par contrat du 15 Avril 1741, paſſé devant *Jean Guillemet*, Notaire Royal à Beſançon, avec *Ignace-François Colombet*, Ecuyer, demeurant à Salins (fils de feu noble *Claude-Louis Colombet*, & de Dame *Jacques Pajot*), dont poſtérité. Voy. COLOMBET.

XII. Hippolyte de Mesclajoc du Montet de la Colonge, Ecuyer, né le 1er Mai 1705, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des Guerres par Proviſions du 30 Juin 1740, a épouſé, par contrat du 20 Août 1735, *Auguſtine Moreau*, fille de *Charles-Louis Moreau*, Conſeiller-Maître en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Dôle, & d'*Urſule-Angélique Boiſſeau*, Dame de Chalin, dont eſt iſſu

XIII. François-Angélique de Mesclajoc du Montet de la Colonge, Ecuyer, né le 5 Février 1737, qui a d'abord été Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Salins, & a enſuite été pourvu de la charge de Commiſſaire ordinaire des Guerres au département de Salins, ſur la démiſſion de ſon père, par Lettres du 5 Mai 1771. Il a épouſé, par contrat du 1er Juillet 1768, *Angélique de Mollerot*, fille de *Claude de Mollerot*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, Seigneur de Marey & de Meuilley, & de *Marie-Anne Diamy*, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 pals d'or; au chef de gueules*, qui eſt de Mesclajoc; *& aux 2 & 3 d'azur, au phénix d'or, ſur ſon immortalité de gueules, regardant à dextre un ſoleil levant, vis-à-vis duquel eſt à fenêſtre un globe de ſable, cintré & croiſé d'or*, qui eſt du Montet. (Généalogie dreſſée ſur les titres originaux communiqués & vérifiés.)

MÉSENGE, Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Juin 1667, de laquelle il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, p. 1011, 1808 & 1996.

Les armes: *de gueules, à 3 merlettes* ou *méſanges d'or*. (Chevillard lui donne une *bordure de ſable*.)

MESGRIGNY (de), originaire de Champagne. Selon Moréri, que nous ſuivons, cette Maiſon a pour auteur

I. Pierre de Mesgrigny, qui eſt nommé parmi les Nobles de cette Province dans les comptes du Domaine en 1349.

II. Jean de Mesgrigny, Ier du nom, ſon fils, eſt mentionné avec *Deniſe de Marchéville*, ſa femme, dans un contrat du 11 Septembre 1367. Il en eut :

III. Guyot de Mesgrigny, Chevalier, Baron de Pouſſey, Seigneur de Meſgrigny & d'Origny, Guidon de la Compagnie du Duc de Bourgogne, qui épouſa *Catherine de Foiſſy*. On voit par une Sentence du Bailliage de Troyes, du 28 Décembre 1487, qu'il fut père de

1. Denisot, qui ſuit ;
2. Et Jean de Mesgrigny.

IV. Denisot de Mesgrigny, Baron de Pouſſey, Seigneur de Fontaines, épouſa *Benoîte le Tartier*, dont il eut :

1. Mahiet, Chanoine de Saint-Urbain & de Saint-Etienne de Troyes ;
2. Et Jean, qui ſuit.

V. Jean de Mesgrigny, IIe du nom, Vicomte de Troyes, Seigneur de Fontaines, Baron de Pouſſey, ſurnommé *l'Aîné*, eut en don du Roi la confiſcation d'Oger de Saint-Cyr, par Lettres Patentes du 23 Octobre 1430. Il rendit foi & hommage en 1442, au nom du Roi, à l'Abbé de Saint-Denis, pour la ville de Nogent-ſur-Seine, & par tranſaction paſſée ſous le ſcel de la Prévôté de Tours, le 3 Novembre 1446, il traita de la Vicomté de Troyes avec le Chancelier Guillaume Jouvenel, moyennant la ſomme de 250 écus d'or, du poids de 70 au marc. Il eut de *Jeannette le Cierge*, ſon épouſe :

1. Louis, Seigneur de Choignes, mort ſans poſtérité ;
2. Henri, Chanoine de Bar-ſur-Aube ;
3. Jean, qui ſuit;
4. Et Jeanne, Dame d'Aſſenay, qui s'eſt mariée à *Jean Molé*, Seigneur de Villy-le-Maréchal, duquel deſcendent les *Molé de Champlâtreux*, & les *Molé de Villy-le-*

Maréchal, qui, depuis cette alliance, écartelèrent DE MESGRIGNY. Voy. MOLÉ.

VI. JEAN DE MESGRIGNY, IIIe du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur d'Origny, de Choignes, de Roblécourt, homme d'armes de la Compagnie de Gilbert de Clèves, Comte de Nevers, épousa, par contrat du 5 Novembre 1470, *Gillette de Vitel*, dont vinrent:

1. CLAUDE, Seigneur de Règes;
2. JEAN, qui suit;
3. Et BERTHELEMINE.

VII. JEAN DE MESGRIGNY, IVe du nom, Seigneur de Choignes, de Villiers-le-Sec & d'Annéville, Lieutenant Général du Bailliage de Chaumont, le 11 Septembre 1537, rendit hommage au Roi FRANÇOIS Ier, de sa part dans le hallage & étalage de Chaumont. Il épousa *Jehannette Dorey*, avec laquelle il est enterré dans la Chapelle de la Résurrection par eux fondée en l'Eglise paroissiale de Chaumont. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui suit;
2. DENISE, qui a épousé *Jean Huyard*, Ecuyer, Seigneur de Presles;
3. EDMONNE, qui s'allia avec *Alexandre le Gruyer*, Baron de Saint-Bry;
4. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Vincent Nevelet*, Seigneur de Doches.

VIII. JEAN DE MESGRIGNY, Ve du nom, Seigneur de Choignes, la Villeneuve-au-Chêne, la Loge-aux-Chèvres, de Bercenay & de Vaux, Conseiller du Roi, Prévôt de Troyes & depuis Président de la même ville, acquit, par échange, avec Catherine d'Amboise, femme de Louis de Luxembourg, la Terre de *la Villeneuve*, par acte de l'an 1536. Il épousa *Marie de Pleurre*, fille d'*Eustache*, Seigneur de Précy, & de *Louise Richer*. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de *la Villeneuve* & de *Vendeuvre*;
2. EUSTACHE, auteur de celle des Seigneurs de *Villebertin*, rapportée-ci-après;
3. Et JEANNE, femme de *Pierre d'Aubeterre*, Seigneur de Villechétif.

BRANCHE des Seigneurs de LA VILLENEUVE *& de* VENDEUVRE.

IX. JEAN DE MESGRIGNY, VIe du nom, Seigneur de la Villeneuve, la Loge & Briel, fut Conseiller du Roi & Général en la Cour des Aides, par Provisions de CHARLES IX, le 1er Février 1568, étant alors Avocat au Parlement de Paris, puis Maître des Comptes par Lettres de ce Prince, du 11 Novembre 1573, en considération de ses services. Il épousa 1° *Catherine du Drac*, fille d'*Adrien*, Vicomte d'Ay, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° *Nicole de Gréné*, Dame des Epoisses, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles, & Maître des Requêtes. De ce second lit vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, Abbé de Saint-Jacques de Provins, & depuis de Notre-Dame de Quincy, Conseiller & Aumônier du Roi;
3. RENÉ, Protonotaire du Saint-Siège, Abbé de Saint-Nicolas-fous-Ribemont, Prieur de Sainte-Foy & Chanoine de l'Eglise de Paris;
4. Et MARIE, qui a épousé *Nicolas Daniel*, Conseiller du Roi, Auditeur des Comptes.

X. JEAN DE MESGRIGNY, VIIe du nom, Baron & ensuite Marquis de la Villeneuve-Mesgrigny, Seigneur de Briel, Bréviandes, Champigny, la Loge, les Grandes & Petites-Epoisses, Vicomte de Troyes, fut pourvu, par Lettres du 29 Décembre 1610, de l'office de Maître des Comptes sur la résignation de son père; fit hommage au Roi pour la Vicomté de Troyes, le 10 Juillet 1640, & obtint en sa faveur, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1646, l'érection de la Baronnie de *la Villeneuve*, en *Marquisat*, sous le nom de *la Villeneuve-Mesgrigny*. Il avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1597, *Marie Bouguier*, fille de *Christophe*, Conseiller au Parlement (de la Famille des fondateurs du Collège de Boissy à Paris). Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Navarre, tué à l'armée;
3. JACQUES, auteur du premier rameau, rapporté ci-après;
4. MATHIEU, Abbé de Pontigny;
5. NICOLAS, Prieur de Souvigny, Chanoine de Paris, Comte de Brioude & Avocat Général de la Cour des Aides;
6. FRANÇOIS, tige du second rameau, mentionné en son rang;
7. Et ANNE, morte Prieure de Foissy, Ordre de Fontevrault, Diocèse de Troyes.

XI. JEAN DE MESGRIGNY, VIIIe du nom, Marquis dudit lieu, Seigneur de Vendeuvre, Vicomte de Troyes, Baron de Colombey, fut d'abord reçu Conseiller au Grand Conseil le 17 Juin 1624, Grand Rapporteur en Chan-

cellerie le 3 Septembre 1627, Maître des Requêtes le 12 Janvier 1634, Honoraire le 16 Juin 1643, Intendant d'Auvergne & de Bourbonnois, Premier Préſident au Parlement de Provence le 20 Juin 1645 juſqu'en 1655, Conſeiller d'Etat, réſervé en 1657, mourut Sous-Doyen le 26 Avril 1678, & fut inhumé en la paroiſſe de Saint-André-des-Arcs. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Novembre 1634, *Huberte-Renée de Buſſy*, Baronne d'Emery, Dame de l'Orme, fille de *Joachim-Antide de Buſſy*, Comte de Brion, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoiſe de Saulx-Tavannes*. Elle mourut le 20 Avril 1686, laiſſant :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. Joseph-Ignace-Jean-Baptiste (Moréri dit Baptiste-Joseph-Ignace), Vicomte de Troyes, Baron de l'Orme, Seigneur de Chameſſon, qui ſervit d'abord & fut Meſtre de Camp de Cavalerie. A 32 ans il ſe fit Capucin, ſous le nom de P. *Athanaſe ;* étant déjà vieux, le Roi le nomma à l'Evêché de Graſſe le 5 Avril 1711, dont il prit poſſeſſion le 12 Mars 1712, & il mourut le 2 Mars 1726, à 73 ans ;
3. Marguerite, Religieuſe de Foiſſy, Ordre de Fontevrault ;
4. Renée, Abbeſſe de Charenton, en Berry ;
5. Et Marie-Françoise, Religieuſe à Malnoue, Ordre de Saint-Benoît, près de Lagny.

XII. Jean-François de Mesgrigny, Marquis dudit lieu, de Vendeuvre, Vicomte de Troyes, Baron de Louchey, Seigneur de Montmartin, premier Ecuyer Tranchant & Porte-Cornette Blanche, mourut en 1685. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 25 Juin 1656, *Françoiſe-Henriette du Meſnil-Simon*, fille d'*Edme*, Marquis de Beaujeu, &c., Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Prince de Condé, & de *Louiſe Pot de Rhodes ;* & 2° en 1673, *Louiſe-Eliſabeth de Francine*, veuve d'*Honoré Parfait*, Seigneur de Garancières, Contrôleur Général de la Maiſon du Roi, & fille de *Thomas de Francine*, Seigneur de Grandmaiſon, & de *Louiſe Porcher*. Du premier lit il a eu :

1. Charles-Hubert, qui ſuit ;
2. Gabrielle, Marquiſe de Mesgrigny par le décès de ſon frère, morte le 20 Octobre 1741, ſans avoir été marié ;
3. Et Françoise-Louise-Marie, qui s'eſt alliée le 2 Octobre 1688, à *Jacques-Léon Bouthillier de Chavigny*, dit *le Marquis de Beaujeu*, Conſeiller au Parlement de Paris (fils du Secrétaire d'Etat de ce nom.) Elle eſt morte le 15 Janvier 1729, à 69 ans, laiſſant pluſieurs enfans. Par ce mariage, tous les biens de la branche des Seigneurs de *la Villeneuve*, de la Maiſon de Mesgrigny, ont paſſé dans celle de *Bouthillier*. Voy. BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

XIII. Charles-Hubert de Mesgrigny, Marquis de Vendeuvre, Vicomte de Troyes, né le 10 Octobre 1664, Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Septembre 1693, mourut ſans enfans, le 30 Juin 1732, de ſon mariage contracté le 28 Septembre 1699, avec *Eſpérance de Fontaine*, fille d'*Antoine*, Seigneur des Montées, Secrétaire du Roi.

PREMIER RAMEAU,
Seigneurs de Bonnivet.

XI. Jacques de Mesgrigny (troiſième fils de Jean, VII^e^ du nom, & de *Marie Bouguier*), d'abord Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, enſuite Conſeiller d'honneur à celui de Paris, épouſa, par contrat du 30 Octobre 1644, *Eléonore de Rochechouart*, Marquiſe de Bonnivet, Comteſſe de Belin & Vidameſſe de Meaux, fille de *François de Rochechouart*, Marquis de Bonnivet, Baron de Gayette, Seigneur & Vidame de Trilbardou, & de *Léonore de Faudoas d'Averton de Belin*. Il eut de ſon mariage :

1. François-Romain-Luc, qui ſuit ;
2. Et Eléonore, qui a épouſé 1° *Philippe-Charles de Turpin*, Chevalier, Comte de Criſſé & de Vihers, dont elle a eu poſtérité. Voy. TURPIN de CRISSÉ ; & 2° *Jean-Ferdinand*, Comte *de Poitiers*, duquel elle a auſſi eu poſtérité.

XII. François-Romain-Luc de Mesgrigny, Marquis de Bonnivet, Comte de Belin, épouſa 1° *Agnès de Turpin de Criſſé de Vihers ;* & 2° *Marguerite-Radégonde de Beſſey*. Du premier lit il eut :

1. Eléonore, qui a épouſé, le 29 Décembre 1712, *Europe-Alexis Chaſteignier*, Chevalier, Marquis de Saint-Georges, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Turenne, duquel elle a eu poſtérité. Voy. CHASTEIGNIER, branche des Seigneurs de *Saint-Georges-de-Rex*, &c.

Et du ſecond lit vint :

2. Marie-Marguerite-Radégonde, qui s'eſt mariée, le 25 Novembre 1721, avec *Benjamin-Louis-Marie Frotier*, dit *le Comte de*

la Coſte-Meſſelière, Seigneur en partie de la Terre & Vidamé de Trilbardou, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle avoit eu la Terre de Vivonne, en Poitou, une partie du Vidamé de Meaux & la Seigneurie de Trilbardou, & eſt morte le 28 Février 1739, ayant eu des enfans. Voy. FROTIER, branche des Seigneurs de *la Coſte*.

SECOND RAMEAU,
Seigneurs de MARANS.

XI. FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Seigneur de Briel, d'Echarſon, Miſery, Samois & Allinville (ſixième fils de JEAN DE MESGRIGNY, VII^e^ du nom, & de *Marie Bouguier*), Gouverneur pour le Roi des villes de Toulon & de Balaguier, & Commandant d'Eſcadre, fut reçu Chevalier de Malte, par Bref du 28 Novembre 1633. L'Ordre de Malte, ayant traité avec la République de Veniſe pour l'armement d'une Eſcadre contre les Turcs, FRANÇOIS DE MESGRIGNY obtint une Commiſſion, le 15 Août 1646, pour armer le Vaiſſeau *le Saint-Etienne*, du port de 500 tonneaux, Commiſſion que le Général Vénitien confirma par acte du 5 Novembre ſuivant. N'ayant point fait profeſſion il épouſa, par contrat du 12 Avril 1656, *Renée de Bueil*, fille de *Jean*, Sire *de Bueil*, Comte de Marans, Souverain de l'Iſle de Ré, Baron de Château-Vaujours & de Saint-Chriſtophe, Seigneur de la Marchère, Vouvère, Eſpagne, & de *Françoiſe de Montalais*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JOSEPH, Chevalier de Malte, mort ſans alliance ;
3. 4. & 5. RENÉE, FRANÇOISE & SIMONNE, mortes Religieuſes, & ſucceſſivement Prieures du Prieuré de Foiſſy, Ordre de Fontevrault, Diocèſe de Troyes ;
6. Et MARIE-LOUISE, qui a épouſé *Louis-Joſeph de Brouſſel*, Marquis d'Ambonville, dont *Nicole-Marie Charlotte-Chriſtine de Brouſſel*, Dame d'Ambonville, décédée ſans poſtérité en 1743. Voy. BROUSSEL.

XII. FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Comte de Marans, Seigneur de Bueil, Capitaine au Régiment du Roi, n'a eu de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, qu'une fille, nommée CHARLOTTE, qui eſt morte ſans poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de VILLEBERTIN.

IX. EUSTACHE DE MESGRIGNY, Seigneur de Villebertin, Mouſſey, Merceret, la Loge (ſecond fils de JEAN, V^e^ du nom, & de *Marie de Pleurre*), fut d'abord Préſident & Lieutenant Général au Bailliage & Siège Préſidial de Troyes. Depuis, HENRI IV lui fit expédier, le 17 Août 1589, au Camp de Clermont-en-Beauvoiſis, des Proviſions de Procureur Général au Parlement établi à Châlons. Après pluſieurs tentatives inutiles pour faire entrer la ville de Troyes ſous l'obéiſſance de ce Prince, il eut le bonheur d'y réuſſir. (On a de lui une *Relation de l'entrepriſe ſur Troyes*, imprimée dans le tems.) Il tenta cette expédition à la tête d'un détachement conſidérable le 17 Septembre 1590, & pénétra dans la ville ; mais il fut obligé de ſe retirer. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Novembre 1571, *Simonne le Mairat*, fille de *Louis*, Seigneur de Droupt-Saint-Basle, & de *Marie Molé*. De ce mariage vinrent :

1. JÉRÔME, qui ſuit ;
2. NICOLAS, Abbé de Blaſimon, Aumônier du Roi, nommé à l'Evêché de Troyes, & inhumé dans la Cathédrale de cette ville ;
3. LOUIS, mort ſans poſtérité à l'âge de 23 ans ;
4. MARIE, qui a épouſé *Jacques Vignier*, Baron de Villemaur, Seigneur de Saint-Liébault, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat ordinaire & fondateur des Carmélites de Troyes, où il ſont inhumés l'un & l'autre ;
5. SIMONNE, qui s'eſt mariée à *Pierre le Noble*, Seigneur de Belley, Conſeiller au Grand Conſeil, Préſident & Lieutenant Général à Troyes, & depuis Conſeiller d'Etat, dont poſtérité. Voy. NOBLE (LE), en Champagne ;
6. LOUISE, Religieuſe à Foiſſy-lès-Troyes ;
7. Et MARGUERITE, Religieuſe aux Nonains à Troyes.

X. JÉRÔME DE MESGRIGNY, Seigneur de Villebertin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers & Meſtre de Camp, épouſa, le 15 Février 1620, *Marguerite Coiffart*, fille d'*Edme*, Sieur de Marcilly, Tréſorier de France & Général des Finances, & d'*Edmée le Gras de Vaubercey*. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. JEAN, Seigneur de Marcilly-le-Hayer, Lieutenant Général des Armées du Roi, ci-devant Gouverneur de la Citadelle de Tournai, Directeur Général des Fortifications de Flandre & de Hainaut, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, qui mourut ſans

postérité, en 1720, de son mariage avec *Marie-Catherine de Tenremonde;*

3. Et Simonne, qui épousa, par contrat du 27 Avril 1644, *Claude Molé*, Ve du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, &c., dont des enfans. Voy. MOLÉ.

XI. Nicolas de Mesgrigny de Villebertin Seigneur de Marcilly, Enseigne des Gendarmes de la Reine Anne d'Autriche, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, épousa, le 15 Février 1656, *Edmée-Georgette de Regnier de Guerchy*, fille de *Jacques*, Comte d'Aunay, & de *Marguerite Spifame*. De ce mariage vinrent :

1. Jacques-Louis, qui suit ;
2. Jean-Jérôme, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Moiremont & Seigneur de Villebertin, mort le 2 Juillet 1725 ;
3. François, Seigneur de Souleau & de Saint-Pouange, Vicomte de Troyes, qui s'est marié à *Madeleine-Denise de Nevelet*, dont il eut :
   1. Louis-Joseph, Seigneur de St.-Pouange ;
   2. Nicolas-Emmanuel, Seigneur de Fontaines ;
   3. Pierre ;

   Et trois filles, Religieuses.
4. Jean-Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de *Savoie-Villebertin*, rapportée ci-après ;
5. Et Laurence-Antoinette, qui épousa *Antoine de Montfaulnin*, Comte de Montal ; elle est décédée sans postérité en 1707.

XII. Jacques-Louis de Mesgrigny, Comte d'Aunay, épousa, par contrat du 15 Novembre 1679, *Charlotte le Prestre de Vauban*, fille de *Sébastien*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France & Commissaire Général des Fortifications de France, & de *Jeanne d'Osnay*, Dame d'Epiry. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui suit ;
2. 3. & 4. Jean-Jérôme, Louis & Jean, décédés en bas âge ;
5. Pierre-Antoine, Seigneur de Marcilly, la Chaume, Cervon, & Abbé dudit Cervon ;
6. & 7. Jean-Antoine & Jean-Louis, morts Chevaliers de Malte ;
8. Jeanne, morte sans alliance ;
9. Et Marie-Françoise, qui s'est mariée à *René de Buffévant*, Marquis de Percey ; elle est décédée sans postérité.

XIII. Charles de Mesgrigny, Comte d'Aunay, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant Croy, en 1709, réformé en 1713, à la suite du Régiment du Maine, ensuite Colonel du Régiment de Vexin le 12 Juillet 1732 ; fait Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 1er Mars 1738, & Lieutenant Général le 2 Mai 1744, est mort vers le mois de Janvier 1763. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1713, *Marie-Cécile Raguier de Poussey*, fille d'*Anne Raguier*, Marquis de Poussey, Seigneur d'Esclavolles, d'Origny, &c., & d'*Angélique-Cécile de Bailleul*. De ce mariage sont issus :

1. Jean, mort à l'âge de 21 ans, Colonel du Régiment de Vexin ;
2. Marie-Edmée, morte au berceau ;
3. Et Marie-Claire-Aimée, qui s'est mariée, le 13 Mars 1738 ; elle est veuve depuis le 9 Août 1760, *de Louis le Pelletier*, IIIe du nom, Seigneur de Rosambo, &c., Président à Mortier au Parlement de Paris. Elle est morte au Château de Madrid, près de Paris, le 10 Juillet 1761, dans la 43e année de son âge, ayant eu postérité. Voy. PELLETIER (le).

BRANCHE

des Seigneurs de Savoie-Villebertin.

XII. Jean-Nicolas de Mesgrigny (quatrième fils de Nicolas, & d'*Edmée-Georgette de Regnier de Guerchy*), fut Seigneur de Savoie & de Chevillèles, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem & Capitaine au Régiment de Navarre. Il épousa, par contrat du 7 Octobre 1694, passé à Nevers, *Catherine de Fradel*, fille majeure de *Charles*, Seigneur de Louzac & de Chaligny, en Bourbonnois, & d'*Anne Pitois de Quincize*. Leurs enfans furent :

1. Edme-François, Chanoine de l'Eglise de Troyes, décédé en 1716 ;
2. Pierre-François, qui suit ;
3. Jeanne-Madeleine, Religieuse à Sainte-Scolastique-lès-Troyes ;
4. Jeanne-Charlotte, qui a épousé, par contrat du 8 Octobre 1740, *Charles-Bonaventure Huot*, Ecuyer, Seigneur de Chaast, Gentilhomme de Franche-Comté, dont elle fut la seconde femme, & en eut postérité. Voy. HUOT de VEZET.
5. Et Marie-Angélique, décédée sans postérité en 1735.

XIII. Pierre-François de Mesgrigny, Vicomte de Troyes, Seigneur de Villebertin, Moussey, Briel, Saint-Benoît-sur-Seine, la Chapelle-Saint-Luc, Bouilly, Villetard &

Courgerennes en partie, a épouſé 1° *Anne-Louiſe le Courtois*; & 2° par acte du 21 Novembre 1741, *Marie-Anne-Louiſe le Fèvre de Saint-Benoît*, fille de *Nicolas le Fèvre*, Seigneur de Saint-Benoît, la Chapelle-Saint-Luc, Lieutenant Général d'Epée au Bailliage de Troyes, & de *Marie-Anne le Courtois*, ſœur de M. *le Courtois*, Conſeiller au Parlement de Paris. Du premier lit il a eu :

1. Anne-Françoise-Louise, née le 9 Décembre 1733, qui a épouſé, en 1753, *François-Louis*, Marquis *des Réaulx*, Chevalier, Seigneur d'Avant, &c., Chevalier de Saint-Louis & Colonel en ſecond du Régiment de Bourbonnois, dont des enfans. Voyez RÉAULX (des).

Et du ſecond lit vinrent :

2. Louis-Marie, né le 21 Avril 1744;
3. Jean-Charles-Louis, né le 29 Août 1745, reçu Chevalier de Malte par bref du 6 Janvier 1746;
4. Pierre-Antoine-Charles, né le 22 Avril 1747;
5. Françoise-Nicole, née le 21 Avril 1743.
6. Et Antoinette-Louise (jumelle de la précédente), décédée en 1743.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable.* Deviſe : Deus fortitudo mea.

MESIA de CARILLO, Marquis de la Guardia en Eſpagne : ancienne Nobleſſe qui remonte à Gonzalez Mesia, auquel le Roi Henri, IIe du nom, donna la Seigneurie de la Guardia en 1379.

Gonsalo Mesia de Carillo, cinquième Marquis de la Guardia, vivoit en 1618.

Les armes : *parti: au 1 d'or, à 3 faſces d'azur; & au 2 de gueules, au château d'or; à la bordure échiquetée d'argent & de gueules.*

* MESLAY, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Octobre 1688, enregiſtrées le 2 Mars 1689, en faveur de *Jean Rouillé*, Conſeiller d'Etat, lequel mourut le 30 Janvier 1698, aïeul d'*Anne-Jean Rouillé*, Comte de Meslay, Introducteur des Ambaſſadeurs, qui eſt mort le 10 Avril 1725.

La Terre de *Meslay* eſt actuellement poſſédée par *Antoine-Lambert Maſſon des Montées*, qui s'eſt marié, le 4 Février 1744, à *Michelle-Pétronille Mérault*, fille de *Jérôme*, IIIe du nom, Procureur Général du Grand Conſeil. Voy. MASSON, Seigneurs de *Meslay*, &c., & MÉRAULT.

* MESLAY-le-VIDAME, au pays Chartrain, Diocèſe de Chartres : Baronnie érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Avril 1651, enregiſtrées le 31 Janvier 1652, en faveur de *Jacques-Auguſte de Thou*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris & Ambaſſadeur en Hollande, fils de *Jacques-Auguſte de Thou*, Préſident au Parlement, & de *Gaſparde de la Chaſtre*, & petit-fils de *Chriſtophe de Thou*, Premier Préſident du Parlement de Paris. Voy. THOU (de).

MESLE. Voy. MERLE (du).

MESLIÈRE (la), en Normandie, Election de Falaiſe; Famille dont les armes ſont: *d'argent, à 3 molettes d'éperon de ſable, à la bordure de gueules, chargée de 8 beſans du champ.*

MESLIN, Ecuyer, Seigneur de Campigny, même Province, Election de Bayeux, porte pour armes : *de gueules, au ſautoir d'argent, cantonné de 4 roſes du même.*

MESLON, en Bretagne. Voy. MELLON.

* MESMAY : cette Maiſon a tiré ſon nom de la Terre de *Meſmay* qu'elle poſſède, & qui eſt ſituée dans le Bailliage de Quingey, près de la rivière de Loue. Le premier, dont la filiation eſt certaine, eſt

I. & II. Noble homme Michel de Mesmay, qualifié tel dans les Proviſions d'un Office que lui donna Charles, Duc de Bourgogne, leſquelles ſont datées de Thionville, le 10 Décembre 1473. (Il eſt fils, ſuivant le tems, d'Oudon de Mesmay, & d'*Huguette de Chay*, d'une Maiſon de Gentilshommes de nom & d'armes, qui portoit : *d'or, à la croix de gueules.* Par un titre de l'Officialité de Beſançon, on voit qu'elle étoit déjà veuve en 1426.) Ledit Michel de Mesmay épouſa *Anne de Bazan* (d'une Famille de Dôle, qui avoit déjà donné pluſieurs Conſeillers aux Ducs de Bourgogne : Philippe *le Bon* & Charles *le Hardi*), dont il eut :

III. Etienne de Mesmay, Ier du nom, Ecuyer, Contrôleur de la Maiſon de Marie, Reine de Hongrie & de Bohême, lequel reçut une penſion de 200 livres, monnoie de Flandre, de Philippe II, Roi d'Eſpagne, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à l'Empereur Charles-Quint, & enſuite à la Reine de Hongrie & de Bohême, Régente & Gouvernante des Pays-Bas, par Lettres

Patentes en date du 13 Juillet 1565. Il s'allia, le 10 Septembre 1508, avec *Anne Mouſſardet*, fille de noble *Simon Mouſſardet*, de laquelle il eut :

1. Renobert, qui ſuit ;
2. Et Etienne, Seigneur de Geneuille, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, Archidiacre de Faverney, Prieur du Marterey & Conſeiller-Clerc au Parlement de Dôle, par Lettres Patentes du 13 Juillet 1587.

IV. Renobert de Mesmay, Ecuyer, Seigneur de Saint-Raphaël & de May, Préſident d'Orange, Conſeiller de S. M., Premier Maître & ſeul Préſident de la Chambre des Comptes de Dôle, par Lettres Patentes du 25 Mai 1565. (C'eſt par erreur que Gollut, pag. 199, dans ſes *Mémoires hiſt. de la République Séquanoiſe*, &c., le nomme Philibert.) Il naquit le 20 Juillet 1513, & mourut le 7 Mars 1573. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 31 Août 1538, *Philiberte de Boiſſet* ; 2° par traité du 9 Novembre 1550, *Jacquette Rouſſelet* ; 3° par contrat paſſé à Dôle, le 20 Novembre 1553, *Eléonore le Clerc*, fille d'*Etienne*, Conſeiller au Parlement de Dôle, Maître des Requêtes de S. M. ès-Pays-Bas, & d'*Etiennette d'Orchamp* ; & 4° par contrat paſſé à Quingey, le 3 Septembre 1571, *Chrétienne Trouſſet de Vaufferrant*. Du premier lit il eut :

1. Anne, qui ſe maria, par traité paſſé à Dôle, le 13 Septembre 1562, avec noble homme *Louis Drouhot*.

Du ſecond lit vint :

2. Raymond, qui mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Renard*, fille de l'Ambaſſadeur *Simon Renard*.

Du troiſième lit naquirent :

3. Etienne, qui ſuit ;
4. Pernette, qui épouſa noble *Jacques Grégoire* ;
5. Renobert, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, Seigneur de Saint-Wit & de Dampierre, Archidiacre de Faverney, & Prieur du Marterey ;
6. Louis, qui épouſa, en 1595, *Claudine du Pin*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Cointet*. Il a formé un rameau qui eſt éteint depuis longtems ;
7. Marguerite, qui s'eſt mariée à noble *Pierre Sordet*, Seigneur de Choiſey.

Et du quatrième lit ſortit :

8. Un fils poſthume, qui ne vécut que 2 ans.

V. Etienne de Mesmay, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, May & Quincey, naquit le 25 Décembre 1554, & mourut le 31 Décembre 1617. Il avoit épouſé, 1° par traité paſſé à Dôle, le 19 Septembre 1578, *Françoiſe Muſy*, fille de *Claude*, Conſeiller au Parlement de Dôle, & de *Guillemette Chaillot* ; 2° *Françoiſe Thierry*, veuve de *Charles Villermin*, Baron de Montureux, & fille de *François Thierry*, Seigneur de Magnoncourt, par traité du 4 Mars 1606. Elle mourut la même année ſans enfans ; & 3° *Eſther de Brunecoff*, fille de *Melchior*, Ecuyer, Seigneur de Chauvillerain, & de *Suſanne de Krieſerin*. Du premier lit il eut :

1. Léonard, qui ſuit.

Et du troiſième lit ſortirent :

2. Hubert, auteur de la branche des Seigneurs de *Montaigu* (la ſeule & unique ſubſiſtante en Franche-Comté), rapportée ci-après ;
3. Et Marguerite, née le 26 Décembre 1609, qui épouſa noble *Philibert Regnaudot*.

VI. Léonard de Mesmay, Ecuyer, Seigneur dudit Meſmay, épouſa, par contrat paſſé à Dôle, le 24 Octobre 1603, *Anne Froiſſard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Broiſſia, Maiſod, Molamboz, &c., Premier Préſident du Parlement de Dôle, & de *Claudine Blanchod*. Il en eut :

1. Claude, Chanoine du Chapitre Métropolitain de Beſançon, Seigneur de Saint-Wit & Dampierre, Archidiacre de Salins, Vice-Chancelier de l'Univerſité de Dôle, lequel fut nommé trois fois, par ſon Chapitre, Vicaire Général & Adminiſtrateur de l'Archevêché, le Siège étant vacant. Il naquit le 20 Avril 1612, & mourut le 20 Janvier 1665 ;
2. Charles-Guillaume, qui ſuit ;
3. Et Claude-Louise, née le 6 Avril 1617, Religieuſe de la Viſitation à Annecy.

VII. Charles-Guillaume de Mesmay, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, la Bretenière, Cinq-Cents, Valay, Mailley, &c., né le 31 Octobre 1620, mourut le 27 Mai 1701. Il avoit été appelé nombre de fois aux Etats Généraux du Comté de Bourgogne, & même chargé, par la Chambre de la Nobleſſe, de diverſes Commiſſions. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1646, *Anne-Bonaventure Benoiſt*, Dame de la Bretenière, fille de *Jean-François*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu,

& de *Défirée Mairot de Valay*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Jean-François, Seigneur de Chemaudin, né le 27 Novembre 1648, mort le 30 Décembre 1718, lequel avoit été reçu comme Gentilhomme dans l'illuſtre Chapitre Métropolitain de Beſançon, le 5 Janvier 1678;
2. Claude-Bonaventure, née le 18 Octobre 1649, qui s'eſt mariée, le 1er Février 1701, à *Simon de Laſſaulx-Chailly*, Ecuyer, Seigneur de Guiſeuil, Verchamps, &c. Elle mourut ſans poſtérité, le 15 Avril 1711 ;
3. Bonaventure-Ignace, née le 19 Octobre 1653, morte Religieuſe de l'Abbaye d'Onans à Dôle, le 15 Octobre 1726 ;
4. Gaspard-Hardouin, Capitaine de Cavalerie, né le 17 Octobre 1656, mort le 23 Juillet 1717 ;
5. Claude, né le 6 Mars 1658, mort le 7 Septembre 1728 ;
6. Léonard, Seigneur dudit lieu, Mailley, Cinq-Cents, la Bretenière, &c., né le 20 Novembre 1661, qui mourut le 23 Décembre 1743: en lui finit la branche aînée;
7. Charles-Joseph, né le 6 Février 1664, mort le 9 Mai 1687 ;
8. Philippe-Louis, tué au ſervice du Roi en 1689, dans un combat donné près de Kaiſerſwerth, étant Officier dans le Régiment de Provence. Il étoit né le 16 Janvier 1665;
9. Et Jeanne-Reine, née le 6 Janvier 1670, qui s'eſt mariée à noble *Paſcal Courchetet*, dont elle ne laiſſa point de poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Montaigu, *&c.*

VI. Hubert de Mesmay, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, May, Quincey, &c. (fils d'Etienne, IIe du nom, Seigneur deſdits lieux, & d'*Eſther de Brunecoff*, ſa troiſième femme), naquit le 24 Juillet 1608, aſſiſta, en qualité de Gentilhommme, à la tenue des Etats Généraux du Comté de Bourgogne en 1629, & mourut la même année, laiſſant au berceau, de *Charlotte Jannot*, ſon épouſe,

VII. Jacques de Mesmay, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, Quincey, &c., né le 4 Janvier 1629, qui fut d'abord Avocat Général au Parlement de Dôle, par Lettres Patentes du 12 Février 1666 (en conſidération, eſt-il dit dans leſdites Patentes, de ce que le Parlement l'avoit eſtimé le plus capable de remplir la charge de Procureur Général), & enſuite Conſeiller au Parlement de Beſançon, par Lettres Patentes du 8 Avril 1679. Il fut député par ſa Compagnie en pluſieurs Cours, & auſſi aux Etats du Comté de Bourgogne pour les années 1654, 1657 & 1658. Il s'allia, par traité du 15 Juillet 1649, avec *Jeanne-Marguerite de Brun*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dôle, & de *Marguerite Morel*, Dame de l'Abergement. Il en eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Laurent-Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Genevreuille*, rapportée ci-après ;
3. Pierre-Antoine, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Veſoul ;
4. Et Anne-Françoise, qui s'eſt alliée 1° à noble *François Terrier*, Seigneur du Pont; & 2° le 18 Mars 1684, à noble *François Mulot*.

VIII. Jean de Mesmay, Baron de Montaigu, Seigneur dudit lieu, Quincey, Villers-le-Sec, Dampvalley, Aigrevaux, &c., naquit le 10 Janvier 1653, & mourut Conſeiller-Doyen du Parlement de Beſançon le 17 Décembre 1709. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Beſançon le 2 Avril 1688, *Philippe-Françoiſe Mairot*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Mutigney, Dammartin, &c., Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, & de *Thérèſe Bereur*. Ses enfans furent :

1. Marie-Gabrielle de Mesmay de Montaigu, Chanoineſſe en l'Abbaye Royale de Montigny, morte le 7 Juillet 1752 ;
2. Philippe-Antoinette, Religieuſe de l'Abbaye d'Onans à Dôle ;
3. Jean-Etienne-Bernard, Seigneur de Chemaudin, élu Haut-Doyen de l'Illuſtre Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, le 13 Janvier 1774 ;
4. Anne-Charlotte, reçue, le 13 Octobre 1708, en la même Abbaye de Montigny ;
5. Madeleine-Laurence, morte ſans alliance;
6. Claude-Antoine-Eugène, qui ſuit ;
7. Jeanne-Marie, Religieuſe de la Viſitation à Beſançon ;
8. Et Anne-Philippe-Thérèse, morte jeune, reçue Chanoineſſe à Montigny.

IX. Claude-Antoine-Eugène de Mesmay, Baron de Montaigu, Seigneur de Meſmay, Quincey, Mailley, Villers-le-Sec, &c., né le 17 Août 1699, Conſeiller honoraire au Parlement de Beſançon, par Lettres Patentes en date du 27 Août 1746, a épouſé, par traité paſſé à Dôle, le 19 Décembre 1740, Jeanne-Marie de Mesmay de Genevreuille, ſa parente ci-après, dont il a eu :

1. Marie-Léonardine ;

2. Jeanne-Françoise-Philippe, d'abord Chanoineſſe de l'Abbaye noble de Montigny, ſur ſes preuves faites en 1749; depuis elle a épouſé, par traité du 13 Février 1765, *Charles-Antoine Gay*, Chevalier, Seigneur de Marnoz, Saint-Michel, &c., Préſident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Franche-Comté;
3. Jeanne-Thérèse, Annonciade à Dôle;
4. Alexie-Gabrielle, qui s'eſt alliée, par traité du 16 Février 1767, à *Jean-Philibert-Hyacinthe Regnaudot*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Corps Royal-Artillerie;
5. Marguerite-Simonne, qui a épouſé, par contrat du 5 Septembre 1771, *Pierre-Ferdinand Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Choiſey & Falletans, Capitaine au Régiment Meſtre de Camp Général, Dragons;
6. Susanne-Victoire-Philippe, qui s'eſt alliée à *François-Déſiré Mareſchal de Longeville*, Ecuyer, par acte du 11 Mars 1773;
7. Ferdinande-Antoinette-Françoise, morte au berceau;
8. Et Jean-Antoine-Marie, qui ſuit.

X. Jean-Antoine-Marie de Mesmay, Baron de Montaigu, &c., eſt né le 15 Août 1751.

BRANCHE
des Seigneurs de Genevreuille.

VIII. Laurent-Jean de Mesmay, Ecuyer, Seigneur de Genevreuille, Pomoy, Amblans, May, Bourguignon, &c. (ſecond fils de Jacques, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, &c., & de *Jeanne-Marguerite de Brun*), Conſeiller au Parlement de Beſançon, par Lettres Patentes du 12 Juillet 1693, naquit le 18 Décembre 1654, & mourut au mois de Mai 1711. Il avoit épouſé, par contrat en date du 9 Juillet 1676, *Anne-Claude Garnier*, fille de *Hugues Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Choiſey, Parcey & Falletans, & de *Jeanne-Sébaſtienne Boivin*. De cette alliance ſortirent:

1. Hugues-Joseph, Seigneur de Genevreuille, May, &c., Conſeiller au Parlement de Beſançon, qui mourut au mois de Décembre 1743, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie-Marguerite-Joſèphe de Mongenet*, morte en 1764, qu'il avoit épouſée par traité du 23 Janvier 1712;
2. Jean-François, qui ſuit;
3. Claude, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine;
4. Pierre-Antoine, Capitaine au Régiment de Fontanges, Infanterie, mort ſans alliance;
5. Et Anne-Claudine, Religieuſe de la Viſitation à Beſançon.

IX. Jean-François, dit *le Chevalier* de Mesmay, Seigneur de Genevreuille, Pomoy, Amblans, &c., Chevalier de Juſtice de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, ſur preuves faites le 5 Septembre 1706, & Chevalier de Saint-Louis, né le 17 Décembre 1682, mourut le 27 Mai 1747. Il n'a laiſſé de ſon mariage avec *Suſanne-Victoire Chapuis*, fille de *Charles-Joſeph*, Ecuyer, & de *Marie-Bonaventure Camus*, que

Jeanne-Marie, qui s'eſt alliée à Claude-Antoine-Eugène de Mesmay de Montaigu, ſon parent, ci-deſſus.

(Il ſubſiſte en Eſpagne une branche de cette Maiſon: nous n'en avons point de connoiſſance particulière, nous ſavons ſeulement qu'elle eſt établie dans ce Royaume depuis plus d'un ſiècle & demi, & qu'elle y a contracté de bonnes alliances.)

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une loſange de gueules*. Deviſe: De rien je ne m'esmaye.

MESMES (de), Maiſon noble & ancienne, originaire du Languedoc, illuſtre par ſon origine & par les grands hommes qu'elle a produits, leſquels ont rendu des ſervices importans aux Rois & à l'Etat. Le premier de ce nom dont on a connoiſſance eſt Amanieu de Mesmes, qui vivoit en 1219.

(On prétend qu'un cadet de cette Maiſon, attaché aux Rois d'Angleterre, dans le tems qu'ils poſſédoient la Guyenne, s'étoit établi en Angleterre, dans le Comté de Northumberland, dès l'an 1200, & que ſa poſtérité y a conſervé le nom & les armes de Mesmes, juſques à N..... de Mesmes, Gouverneur de Berwick en 1567, lequel mourut ſans poſtérité.)

Jean-Marie de Mesmes, Chevalier, Seigneur de Patience, Gouverneur du Château & de la Ville de Mont-de-Marſan, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques-de-Calatrava, avoit épouſé *Anne de Perez*, dont il a eu:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Jean, Clerc Tonſuré, Prévôt de Laval & Prieur de Breſſolles;
3. Jean-Jacques, Commandeur de l'Ordre de l'Epée Rouge, Colonel du Régiment Provincial d'Albi & Brigadier des Armées du Roi;

Et ſix filles, non mariées.

Joseph, Marquis de Mesmes, Chevalier, Seigneur de la Chauſſée & autres lieux, Sénéchal d'Epée, Grand Sénéchal des Ville & Comté de Marſan & de Gavardan, Gouverneur des Ville & Château de Mont-de-Marſan, fut fait ſucceſſivement Enſeigne, Sous-Lieutenant & Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, Colonel du Régiment de Médoc, Brigadier, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandant dans le Fort Saint-Philippe, Isle de Minorque. Il a épouſé, par contrat paſſé le 13 Avril 1749, devant *Brono*d & ſon confrère, Notaires au Châtelet de Paris (ſigné par le Roi, la Reine & la Famille Royale, &c.), *Anne-Marie-Henriette Feydeau de Brou*, fille de *Paul-Eſprit Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Brou, &c., Garde des Sceaux de France, & de *Marie-Anne le Jay*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ils ont eu :

Albert-Paul, Comte de Mesmes, Chevalier, né en 1751, Colonel du Régiment Provincial d'Albi après ſon oncle & Gentilhomme d'honneur de S. A. R. M. le comte d'Artois.

Sur la Branche des Seigneurs de Mesmes établie à Paris, & dont pluſieurs membres, connus ſous le nom de Comtes d'*Avaux*, ont été employés dans les plus grandes négociations, on peut conſulter Moréri. Le premier de cette branche eſt :

I. Jean-Jacques de Mesmes, I^er^ du nom, Seigneur de Roiſſy, né en 1490, qui fut fait, par François I^er^, Maître des Requêtes en 1544, enſuite Premier Préſident du Parlement de Normandie. Henri II le retint dans ſon Conſeil. Il mourut le 23 Octobre 1559. Son fils aîné,

II. Henri de Mesmes, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Roiſſy & de Malaiſe, Chancelier du Royaume de Navarre, donna un nouvel éclat à ſon nom ; il ne fut pas moins excellent Capitaine, qu'habile Magiſtrat. Ses Ambaſſades, les Affaires publiques & celles du Cabinet ne l'empêchèrent point de cultiver les Belles-Lettres. Il mourut en 1596. Il avoit épouſé *Jeanne Hennequin*, fille d'*Oudart*, II^e^ du nom, Seigneur de Boinville, Contrôleur Général des Finances, & de *Jeanne Michon*. De ce mariage vint :

III. Jean-Jacques de Mesmes, II^e^ du nom, Seigneur de Roiſſy, qui marcha ſur les traces de ſon illuſtre père, & paſſa ſucceſſivement par les charges de Conſeiller au Parlement, de Maître des Requêtes & de Conſeiller d'Etat; il mourut Doyen de tous les Conſeils le 30 Octobre 1642. Ce fut en ſa faveur, ainſi que de ſon ſecond fils, que le Roi érigea la Terre & Seigneurie d'*Avaux*, en Champagne, en *Comté*, par Lettres du Mois de Janvier 1638, regiſtrées le 4 Août 1648. Il eut d'*Antoinette de Groſſaine*, fille unique de *Jérôme*, Seigneur d'Avaux, &c.,

1. Henri, II^e^ du nom, qui, après avoir paſſé par différentes charges, fut élevé à la dignité de Préſident à Mortier, & mourut en 1650. Il eut de ſa ſeconde femme, *Marie de la Vallée-Foſſez*, Marquiſe d'Everly, entr'autres enfans :

   Antoinette-Louise, qui s'eſt mariée, en Septembre 1655, avec *Louis-Victor de Rochechouart*, Duc de Mortemart, &c., Pair, Maréchal & Général des Galères de France, &c. Elle eſt morte à Paris le 10 Mars 1709, ayant eu pluſieurs enfans. Voy. ROCHECHOUART.

2. Claude, connu ſous le nom de *Comte d'Avaux*, qui mourut ſans alliance le 19 Novembre 1650. Son nom a été célèbre dans toute l'Europe. Pour faire ſon éloge il ſuffit de dire qu'en qualité d'Ambaſſadeur, de Miniſtre Plénipotentiaire à la paix de Munſter, de Surintendant des Finances, Commandeur des Ordres du Roi, il a été un de ces hommes rares, nés pour le bonheur des Souverains & la félicité des peuples. Claude avoit été Greffier des Ordonnances du Roi ;
3. Jean-Antoine, qui ſuit ;
4. Jeanne, qui épouſa, le 2 Mars 1615, *François Lambert*, Seigneur d'Herbigny, Maître des Requêtes & Conſeiller d'Etat, dont elle eut poſtérité. Voy. LAMBERT d'HERBIGNY ;
5. Et Judith, qui a épouſé, le 27 Septembre 1618, *Maximilien de Belleforière*, Seigneur de Soyecourt, &c., Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie & du Boulonnois, dont poſtérité. Voyez BELLEFORIÈRE.

IV. Jean-Antoine de Mesmes, Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1651, mourut en 1673, âgé de 75 ans. Il eut d'*Anne Courtin*, ſon épouſe,

1. Jean-Jacques, qui ſuit ;
2. Henri, Abbé de Valleroy ;
3. Claude, Chevalier de Malte ;
4. Et Jean-Antoine, qui mourut à Paris en 1709, âgé de 69 ans, après avoir été employé dans différentes Ambaſſades.

V. Jean-Jacques de Mesmes, III^e^ du nom,

Comte d'Avaux, &c., fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, Préſident à Mortier, Prévôt & Grand Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & un des Quarante de l'Académie Françoiſe. Il mourut le 9 Juillet 1688, & laiſſa de *Marguerite Bertrand de la Bazinière:*

1. Jean-Antoine, qui ſuit;
2. Henri, Licencié de Sorbonne, Abbé de Valleroy, &c., qui mourut le 6 Mai 1721;
3. Jean-Jacques, Chevalier, Bailli & Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur des Commanderies de Boncourt, de Sommereux & de Haute-Aveſnes, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Valleroy, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Reims, du 17 Mai 1710, auſſi Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Denis de l'Eſtrée en 1721, Ambaſſadeur de l'Ordre de Malte en France, en 1715, qui eſt mort à Paris, le 2 Février 1741, âgé de 66 ans;
4. Marie-Thérèse, qui s'eſt mariée, en 1683, à *François de la Roche*, Marquis de Fontenilles, dont elle eut poſtérité. Voy. ROCHE de FONTENILLES [de la];
5. Et Judith-Almodis, Religieuſe Urſuline.

VI. Jean-Antoine de Mesmes, Comte d'Avaux, un des Quarante de l'Académie Françoiſe en 1710, Prévôt & Grand Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, nommé Premier Préſident du Parlement de Paris en 1712, mourut ſubitement le 23 Août 1723, âgé de 61 ans, univerſellement regretté. Il avoit épouſé, le 23 Mai 1695, *Marie-Thérèſe Feydeau de Brou*, fille de *Denis*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Brou, &c., Préſident au Grand Conſeil, & de *Marie-Anne Voiſin*. De ce mariage vinrent:

1. Marie-Anne-Antoinette, née le 15 mai 1696, qui s'eſt mariée, le 14 Décembre 1720, à *Guy-Nicolas de Durfort*, Duc de Quintin-Lorges, dont elle fut la ſeconde femme. Elle mourut en 1767. Voy. DURFORT;
2. Et Henriette-Antoinette, née le 29 Avril 1698, qui a épouſé, par contrat paſſé le 16 Juillet, célébration le 1er Août 1715, en préſence & de l'agrément du Roi, *Louis-Hector*, Seigneur, Comte *de Gelas*, Marquis d'Ambres, &c., Lieutenant Général pour S. M. dans la Haute-Guyenne, Chevalier de Saint-Louis, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. GELAS.

Il y a encore de cette Famille la branche de *Ravignan*, dont eſt auteur Domenge de Mesmes, Ecuyer, Seigneur de Ravignan, duquel deſcend

Alcibiade de Mesmes, Seigneur de Perquie, Ravignan & Luſſon, Sénéchal & Gouverneur des villes de Mont-de-Marſan, Marſan & Gavardan, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, qui mourut en 1687, laiſſant de *Marie d'Arzac de Vignes*, ſon épouſe,

Joseph de Mesmes de Ravignan, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, qui s'eſt marié, en 1712, à *Marie-Albertine Racine*, fille de *Michel*, Ecuyer, Receveur Général des Finances d'Alençon. Il eſt mort le 15 Mai 1742 à Straubingen, en Bavière, âgé de 73 ans. Il avoit eu en 1736 le Gouvernement de Guiſe, & le 2 Février 1737 il avoit été fait Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis. (Voy. le P. Anſelme, Moréri, le Laboureur, &c.)

Les armes: *écartelé, au 1 d'or, au croiſſant de ſable; aux 2 & 3 d'or, à 2 lions léopardés de gueules, armés & lampaſſés d'azur*, qui eſt de Bigorre; *& au 4 d'or, à la pointe ondée d'azur, ſurmontée d'une étoile de ſable*, qui eſt de Lassuis (Maiſon des plus illuſtres de Guyenne fondue en 1480, dans celle de Mesmes.)

MESMIN, en Bretagne, Reſſort de Nantes. Claude de Mesmin, Seigneur du Pont-de-Silly, Procureur du Roi à Nantes, anobli vers l'an 1610, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Août 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes: *d'azur, à la foi* (ou 2 *mains jointes*) *d'argent, mouvante des flancs de l'écu, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe d'un flanchis du même.*

MESNAGE de CAGNY, Famille originaire de Normandie.

Jacques Mesnage, Ecuyer, Seigneur de Cagny, Conſeiller au Parlement de Rouen, fut envoyé en qualité d'Ambaſſadeur de France auprès du Roi Charles-Quint en 1545, & enſuite auprès du Roi d'Angleterre. On lui donna une charge de Maître des Requêtes, & en 1549 il fut envoyé en Ambaſſade auprès des Princes d'Allemagne, & eſt mort en 1556. Il avoit épouſé *Marie de Croiſmare de Saint-Juſt*, de laquelle il eut:

Jean Mesnage (ainſi nommé par Blanchard; mais Guillaume dans les titres de Famille), Seigneur de Cagny, qui s'eſt marié à *Anne Muſtel*, dont il eut :

Philippe de Mesnage, Seigneur de Cagny, qui épouſa 1° *Marie d'Ennet*; & 2° *Marguerite le Héricy*, dont des enfans, qui continuèrent la poſtérité. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*.)

Blanchard donne à cette Famille pour armes : *de ſable, au lion d'or; au chef de gueules, chargé de* 3 *coquilles d'argent*; Chevillard dit que le champ eſt *de ſinople* & que *le chef* eſt *de ſable*; & dans l'*Hiſt. de Rouen* on lit qu'elle portoit : *d'azur, au lion d'or; au chef d'argent, chargé de* 3 *coquilles de ſable*.

MESNAGER (le Baillif de Mesnager), Famille noble de Normandie, ſur laquelle il ne nous eſt parvenu que la note ſuivante :

Nicolas Mesnager, Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la paix d'Utrecht, homme d'un grand mérite, étoit de cette Famille. Il eſt enterré à Saint-Roch, à Paris, où le Roi fit placer ſon buſte en marbre blanc, par reconnoiſſances des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat dans ſes différentes négociations;

Guillaume le Baillif de Mesnager a été plus de 30 ans premier Avocat Général au Parlement de Rouen : il avoit été nommé en 1724;

Le Chevalier de ce nom eſt Brigadier des Armées du Roi; il a été nommé Gouverneur de l'Isle de Gorée, ſur les côtes d'Afrique, & a pris congé de S. M. le 24 Décembre 1764;

L'Egliſe Cathédrale de Rouen a eu quatre Chanoines de ce nom, dont deux vivoient en 1775;

Leurs neveux ſont Officiers dans la Marine du Roi. (On croit que c'eſt la même Famille que celle de Mesnage de Cagny.)

Les armes : *de gueules, à* 3 *coquilles de ſable; au chef d'or, chargé d'un lion paſſant d'azur*.

MESNARD de TOUCHEPRÉS, en Poitou. (Il y a une branche cadette de cette ancienne Nobleſſe, établie en Normandie ſous le nom de Menard de la Menardière, dont nous avons parlé ci-devant.) Suivant un *Mémoire* qui nous a été fourni, on trouve dans les titres écrit Mainard, Menard & Mesnard: cette ancienne Nobleſſe eſt connue dans l'*Hiſt. des Comtes du Poitou & Ducs d'Aquitaine*, dès les IX^e^, X^e^ & XI^e^ ſiècles.

I. Loys ou Louis Mesnard, Seigneur de Toucheprés, vivant en 1270, eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Renée, qui s'eſt mariée à *Thibaud Jouſſeaume*, Valet ou Varlet, Seigneur de Launay.

II. Jean Mesnard, I^er^ du nom, Seigneur de Toucheprés, épouſa *Catherine de Lentigny*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Simonne, qui s'eſt mariée à *Pierre de Saint-Maslou*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

III. Pierre Mesnard, I^er^ du nom, Seigneur de Toucheprés, de la Couſtouère, ou Couſtoutère, épouſa *Guillemette d'Appelvoiſin*, Dame de Boisbaudrant, fille de *Louis*, Seigneur de Chaligné & de Puigné, & de Dame *Jeanne Chaſteignier*, ſa ſeconde femme. Il eut pour fils,

IV. Olivier Mesnard, Seigneur de Toucheprés, de la Couſtouère & de Pierrecouverte, dont il rendit aveu en 1400. Il épouſa *Iſabeau Jouſſeaume*, fille de *Pierre*, Seigneur de Launay, & de *Lucette Milon*, Dame du Pleſſis-Milon & du Couboureau. De ce mariage vint :

V. Olivier Mesnard, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, de la Couſtouère & de Pierrecouverte, Gouverneur de Tiffauges, Maître d'Hôtel de Louis XI, par Lettres données à Amboiſe, le 4 Juillet 1460, dans leſquelles le Roi lui donna la qualité de *Chevalier*. Ces Lettres lui furent adreſſées par le Prince de Chabannois, Jean de Vendôme, avec ordre de ſe retirer dans ſon Gouvernement de Tiffauges, & défenſe d'en ſortir ſans congé du Roi, ſous peine de la vie. Il épouſa *Jacquette Chabot*, Dame de Claunay, en Loudunois, fille de *Perceval Chabot*, Seigneur de la Turmelière & de Liré, & de *Jeanne de l'Isle-Bouchard*, Dame de Gonnord & de Thouarcé. (Le *Mémoire* porte que les *Chabot de la Turmelière* ſont de la même Maiſon que *Philippe Chabot*, Comte de Charny, Amiral de France, & que les Ducs *de Rohan-Chabot*, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*.) Il eut de cette alliance :

1. René, qualifié dans plusieurs titres *noble & puissant*, & *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, Longèves, Baron du Langon, qui mourut sans postérité de son mariage avec *Bernarde de Puigirault*, laquelle se remaria avec *Jacques de la Roche*, Seigneur dudit lieu;
2. Jacques, Chanoine de l'Eglise de N.-D. de Paris;
3. Jean, qui suit;
4. Jacquemine, qui s'est mariée à *Jehan de l'Espronnière*, Seigneur dudit lieu;
5. Mauricette, femme de *Jean Richelot*, Seigneur de la Bachonnière;
6. Et Jacquette, Religieuse à Fontenay.

VI. Jean Mesnard, IIe du nom, Seigneur de Toucheprés, épousa *Jeanne de Brie*, Dame de Brie, de laquelle il laissa :

VII. Pierre Mesnard, IIe du nom, Seigneur de Toucheprés, Longèves, Claunay, Brie & Guitard, qui s'est marié à *Catherine de Lascy* ou *Lassy*, fille de *Jean de Lassy*, Seigneur de la Grange, de la Moutardière & de la Briandière, & de Dame *Jehanne des Francs*. (La Maison *de Lassy* tire son origine d'Angleterre par *Roger de Lassy*, qui vint en France l'an 1199. Le Roi d'Angleterre, la même année, donna audit *Roger de Lassy*, Connétable de Chester, la garde du Château de Chinon & la charge de Sénéchal d'Anjou.) Pierre Mesnard eut de son mariage :

1. François, qui suit;
2. Jeanne, qui s'est alliée à *Jean Marveillau*, Seigneur de Laudonnière & de Fourchevière;
3. Et Florence, femme de *Jacques Audebault*, Seigneur de la Galière.

VIII. François Mesnard, Ier du nom, qualifié dans plusieurs titres *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, Longèves, Claunay, Brie, Guitard & de la Moutardière, Châtelain des Herbiers, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, puis de 50 hommes d'armes, se trouva au siège de Metz, avec tous les plus Grands Capitaines du Royaume, qui y furent comme volontaires pour défendre cette place assiégée par l'Empereur Charles-Quint. (Voy. l'*Hist. de France*, par le P. Daniel.) Ce François Mesnard est employé dans un Procès-Verbal fait pour la Réformation de la Coutume du Poitou, en date du 15 Octobre 1559, où il est qualifié *Chevalier, Seigneur de Toucheprés, Longèves & de la Châtellenie des Herbiers*. Il épousa *Jehanne Thibault*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de Besse & de Pouligné, l'un des Gentilshommes de la Maison du Roi, & de *Jehanne Guérin*. Leur fils fut

IX. François Mesnard, IIe du nom, qualifié, comme ses père & aïeul, *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, Longèves, Brie, Claunay & Guitard, Châtelain des Herbiers, Ecuyer ordinaire du Roi, lequel s'est marié 1° à *Jacqueline de Beauvau* (Maison dont la branche aînée s'est éteinte dans celle de Bourbon, par *Isabeau de Beauvau*, mariée, en 1454, à Jean de Bourbon, IIe du nom, Comte de Vendôme trisaïeul du Roi Henri IV), fille de *Jacques de Beauvau*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tigny & de Ternay, & de *Marguerite Bigot*, sa seconde femme; & 2° à *Avoie du Bois*, veuve d'*Antoine Petit*, Chevalier, Seigneur du Boisfichet, Châtelain des Deffends. Du premier lit vinrent :

1. David, qui suit;
2. Sara, qui s'est mariée à *Jacques de Fiesque*, Seigneur de la Cacaudière;
3. Et Esther, femme de *Pierre Perrin*, Seigneur de la Courbezolière.

X. David Mesnard, Ier du nom, qualifié, ainsi que ses ancêtres, *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, le Pepin, Brie, Guitard, Châtelain des Herbiers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, épousa, 1° *Renée Petit*, Dame du Boisfichet, fille d'*Antoine Petit*, Chevalier, Seigneur de la Châtellenie des Deffends, & d'*Avoie du Bois*; & 2° en 1592, *Françoise de Goyon*, Dame de la Moussaye, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur, Baron de la Moussaye, Comte de Plouër, &c., & de *Claude du Chastel*, dont une fille, morte sans postérité. Les enfans du premier lit furent :

1. Antoine, qui suit;
2. & 3. François & René, morts sans alliance;
4. Et Avoie, qui s'est mariée à *Jean Jousserant*, Seigneur de la Laire.

XI. Antoine Mesnard, qualifié, comme ses prédécesseurs, *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, du Boisfichet, Brie, des Châtellenies des Herbiers & des Deffends, épousa *Anne le Roux*,

fille de *Charles le Roux* (*a*), Chevalier, Seigneur de la Roche, des Aubiers, Maulny, Coron, la Bauſſonnière, la Tour-Guyonneau & la Planir, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller de S. M. en ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de Dame *Marie Hurault*. Il laiſſa pour enfans :

1. René, qui ſuit ;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *la Creulière, la Traverſerie* & *les Noyers*, en Bas-Poitou, rapportée ci-après ;
3. Charles, Marquis de Pouzauges, Seigneur des Echardières, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Capitaine au Régiment des Gardes de S. M., Maréchal de ſes Camps & Armées & Ambaſſadeur en Italie. Il eut Commiſſion (ſous le nom de *du Bois de Toucheprés*, en forme de Lettres Patentes de S. M.), pour lever une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de M. le Prince de Tarente, en date du 16 Janvier 1650, donnée à Libourne, le 23 Août de la même année, ſignée Louis, plus bas par le Roi, la Reine régente, ſa mère, préſent *le Tellier*, ſcellée du grand ſceau de cire jaune ; reçut ordre en forme de Lettre miſſive, pour conduire ladite Compagnie de Chevaux-Légers & commander les autres Compagnies du même Régiment, leſdites Lettres à ordre données à Thouars, le 3 Octobre 1650, ſignées l'une & l'autre le Prince de Tarente ; fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet donné à Auxerre, le 18 Avril 1652, ſigné Louis, plus bas *le Tellier ;* reçut une Lettre de S. M., donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 13 Mai ſuivant, pour aller ſervir, en ſa qualité de Maréchal de Camp, ſous le Duc de Roannez, en Guyenne : ce qu'il fit comme il conſte par le certificat de ce Seigneur. Le Roi, en conſidération des grands ſervices qu'il lui avoit rendus, le gratifia d'une penſion annuelle de 3,000 livres, & le qualifia de *Maréchal de ſes Camps & Armées*, & de *Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes* de M. le Duc de Roannez, par Brevet donné à Paris, le 15 Décembre 1652, enregiſtré à la Chambre des Comptes, le 1er Avril 1653, ſigné *Coupeau*. Il eut encore ordre, le 15 Avril 1654, de S. M., pour recevoir & conduire M. le Marquis de Pimentel, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne en Suède, depuis une frontière de France juſqu'à l'autre ; fut envoyé extraordinairement en Italie en qualité d'Ambaſſadeur, le 26 Mars 1655 ; eut ordre, par Lettre de S. M. du 20 Mai de ladite année, ſcellée du petit cachet, ſignée Louis, plus bas *le Tellier*, de ſervir dans l'Armée du Roi en Italie, en qualité de Maréchal de Camp ; enfin il reçut & conduiſit 6,000 Anglois venus au ſervice de S. M. & les commanda, ainſi qu'il appert d'un Duplicata d'Etat du Roi en date du 3 Mai 1657. Il épouſa *Marie Grignon*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Pliſſonnière, & de Dame *Anne du Bois ;*
4. Et Marie, femme de *Charles de Mons*, Seigneur de Beaulieu & de Richemont.

XII. René de Mesnard, qualifié *haut & puiſſant Seigneur, Meſſire*, Chevalier, Seigneur Baron de Toucheprés, Châteaumur & Châtelain des Deffends, épouſa *Marguerite de la Béraudière*, Dame du Breuil, fille de *Joſeph de la Béraudière*, Chevalier, Seigneur de Villechaiſe & de Barrault, & de Dame *Marie Porcheron*. Il en eut :

1. Olivier, qui ſuit ;
2. Anne, qui s'eſt mariée à *Jacques de la Sayette*, Seigneur de la Cour ;
3. Et Louise.

XIII. Olivier Mesnard, IIIe du nom, qualifié *haut & puiſſant Seigneur, Meſſire*, Chevalier, Marquis de Toucheprés, Baron de Châteaumur & Châtelain des Deffends & de Villechaiſe, épouſa *Marguerite-Julienne de Morais*, fille de *Paul-Philippe*, Chevalier, Seigneur, Marquis de la Flocellière & des Châtellenies de Ceriſay & de l'Epaux, & de Dame *Marie Maſſon*. De ce mariage ſont ſortis :

1. Augustin, qui ſuit ;
2. Marguerite-Renée-Charlotte Mesnard de Toucheprés, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Sulpice, en Bretagne, Prieure de Sainte-Radégonde & de Talhouët ;
3. Et Marie Mesnard de Chateaumur, Religieuſe au même Couvent.

XIV. Augustin Mesnard, qualifié *haut &*

(*a*) La Famille de *le Roux de la Roche des Aubiers* tire ſon origine d'Angleterre, par *Augier le Roux*, qui vint en France & ſe maria, en 1033, à noble Dame *Eſther de Vert*, fille & héritière de *Jean de Vert*, & de Dame *Julienne-Madeleine de Laval*. Ledit *Augier le Roux* étoit un des grands Seigneurs d'Angleterre, qui y poſſédoit les plus grandes charges, comme celle de premier Garde du Tréſor Royal, &c. (Elle eſt alliée aux Maiſons *de Parthenay-Soubiſe, de Rohan, de Foix* & *d'Eſtampes*.)

puiſſant Seigneur, Meſſire, Chevalier, Seigneur, Marquis de Toucheprés, Baron de Châteaumur, Seigneur de la Courilière, Lieutenant des Maréchaux de France au Département du Bas-Poitou, ſervit pendant quelques tems dans les Armées du Roi, & ſe retira du ſervice pour épouſer *Marie-Roſe-Julienne de Bréhan*, fille de *Bernardin*, Chevalier, Seigneur des Châtellenies du Chaſtellier, de Bréhan, de la Roche-Bréhan, & de Dame *Anne-Thérèſe le Preſtre de Lezonnet*. La Maiſon *de Bréhan*, l'une des plus illuſtres de la Province de Bretagne, tire ſon origine de *Briant de Bréhan*, le Vieux, qui, dans une donation qu'il fit au Prieuré de Saint-Martin, environ l'an 1080, ſe qualifia Brientensium *ſummus Dominus & eorum primogenitus* (Cartulaire de Marmoutier). Il fut Vicomte de Podoure, & avoit épouſé *Guildinius*, fille de *Gilon*.) Du mariage d'Auguſtin Mesnard eſt iſſu

XV. René-Charles-Bernardin Mesnard, qualifié *haut & puiſſant Seigneur, Meſſire*, Chevalier, Marquis de Toucheprés, Baron de Châteaumur, Seigneur des Châtellenies du Chaſtellier, Bréhan & la Roche-Bréhan, Conſeiller au Parlement de Bretagne, lequel a épouſé *Hélène-Jeanne des Rondiers* (d'une Maiſon qui tire ſon origine d'Angleterre, & eſt établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc, en Bretagne, depuis 300 ans), fille & unique héritière de *Jean des Rondiers*, Chevalier, Seigneur de la Ville-au-Maître & de la Croix, & de Dame *Catherine de la Marre*. De ce mariage il a eu :

1. Marie-René-Augustin-François-Maxime, né le 3 Février 1738, mort en bas âge ;
2. René-Augustin-François, qui ſuit ;
3. Et une fille, morte après avoir reçu le baptême.

XVI. René-Augustin-François Mesnard, Marquis de Toucheprés, Seigneur de la Croix & de la Ville-au-Maître, né le 10 Juillet 1740, Conſeiller au Parlement de Bretagne, n'étoit pas encore marié en 1775.

BRANCHE

des Seigneurs de la Creulière, *de* la Traverserie *&* des Noyers, *en Bas-Poitou.*

Elle a pour auteur François Mesnard, IIIe du nom, Seigneur des Deffends (ſecond fils d'Antoine, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, &c., & d'*Anne le Roux*), lequel épouſa *Marie Vinet*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Creulière, & de Dame *Madeleine Sicard*. De cette branche il ne reſte plus que

Gabriel-Honoré Mesnard de Toucheprés, Chevalier, Seigneur des Noyers, la Traverſerie & la Creulière, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui a épouſé *Louiſe-Marie-Eliſabeth de Moulins de Rochefort*, née le 29 Juillet 1731, fille de *Louis de Moulins*, Marquis de Rochefort, &c., & de Dame *Louiſe-Marie-Geneviève de Maridor*, ſa première femme.

Les armes : *d'argent, à 3 porc-épics de ſable, miraillés d'or.*

MESNARD & MAYNARD, originaire du Poitou, où pluſieurs branches ſubſiſtent encore, & d'autres établies en Anjou, Blaiſois & Orléanois. De cette Famille étoit

François-Didier Mesnard, Seigneur de la Claye, Chouzy, &c., né le 1er Avril 1697, qui fut pourvu d'une charge de Maître des Comptes en Mars 1738, de celle de Procureur Général du Conſeil de la Reine en 1742, Secrétaire des Commandemens de Meſſeigneurs les Ducs de Berry, Comte de Provence & des Enfans de France, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem en 1760, Procureur Général deſdits Ordres. Il a eu de ſon mariage, contracté en Juillet 1728, avec N..... *Péan* ou *Payen*, fille de *René Péan*, Gardes des Rôles,

1. Didier-François-René, qui ſuit ;
2. Et Charles-François-René, Sieur de la Claye, né à Verſailles le 21 Septembre 1732, qui fut ſucceſſivement Cornette Blanche au Régiment Colonel-Général de la Cavalerie de France le 13 Avril 1748, Capitaine le 9 Août de la même année, Exempt des Gardes du Corps du Roi dans la première Compagnie Françoiſe le 31 Mars 1753, avec Commiſſion de Meſtre de Camp de Cavalerie le 13 Avril 1760, & a été nommé Chevalier de Saint-Louis le 29 Septembre 1761.

Didier-François-René Mesnard, Sieur de Chouzy, dit *le Chevalier de Chouzy*, &c., dans le Blaiſois, Contrôleur Général de la Maiſon du Roi en 1749, reçu en ſurvivance de la charge de Procureur Général du Conſeil de la Reine en 1756, & de celle de Secré-

taire des Commandemens des Enfans de France, fut nommé & reçu Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare en 1760, & Procureur Général deſdits Ordres, en ſurvivance, le même jour; il eſt né à Verſailles le 10 Septembre 1729, & a épouſé, en Novembre 1756, *Marie-Roſe de Vaſſal*, fille de *Jean*, Sieur *de Vaſſal*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, dont il a eu :

1. Jean-Didier-René, né à Verſailles le 4 Décembre 1758;
2. Charles-Jules-René, né à Paris le 10 Juin 1760;
3. Louise-Marie-Rose, née à Verſailles le 10 Décembre 1757;
4. Et Julie-Pauline-Marie, née à Paris le 15 Octobre 1761.

* MESNIEL-SOMMERY (le), Terre & Seigneurie, Election de Neufchâtel, Bailliage de Caux, qui fut unie aux Fiefs de *Rocquefort, Hattenville, Villy, Launay, la Pommeraye, Hattevillette* & *Saint-Remy*, & érigée en *Marquiſat* ſous la dénomination de *Rocquefort-Sommery*, par Lettres du mois de Février 1687, enregiſtrées au Parlement de Rouen le 9 Décembre ſuivant & en la Chambre des Comptes le 1er Février 1732, en faveur de Louis du Mesniel, Chevalier, Seigneur de *Sommery*.

Antoine du Mesniel, Marquis de *Sommery* (fils aîné de Louis, & de *Catherine-Nicole de Tardieu*, morte le 5 Août 1737, âgée de 85 ans), ancien Colonel du Régiment de Sommery, Dragons, mourut en ſon Château de Sommery, en Normandie, le 6 Novembre 1764, dans la 77e année de ſon âge. Il avoit épouſé, en 1718, *Jeanne-Thérèſe Carrel*, troiſième fille de *Louis Carrel*, Préſident de la Chambre des Comptes de Normandie, & de *Jeanne-Thérèſe de Bec de Lièvre de Quevilly*. Elle eſt morte à Saint-Germain-en-Laye le 23 Décembre 1773, âgée de 68 ans. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'ils ont laiſſé des enfans.)

Les armes : *d'argent, à 2 faſces de gueules, accompagnées en chef d'un léopard lionné de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

* MESNIÈRE ou MÉNIÈRE (la), en latin MENERIA, Terre & Seigneurie ſituée dans l'Election de Mortagne, au Perche, Diocèſe de Sées. Il y avoit dans cette Terre un Château conſidérable, ſis ſur une grande élévation, entouré de larges foſſés, relevés de pierres : cette Terre a été vendue au Roi comme Ville, place forte & de défenſe, ce qui s'eſt perpétué juſqu'ici, quoiqu'il n'en reſte preſque plus de veſtiges. Elle appartenoit, dès le XIe ſiècle, aux Seigneurs *de Puiſaye*, qui en ont longtems porté le nom. Elle a été incorporée, avec pluſieurs autres Seigneuries, dans le Marquiſat de *Puiſaye*, en faveur d'*André-Louis-Charles*, Marquis *de Puiſaye de la Coudrelle* (Grand Bailli de la Province du Perche, Gouverneur de Mortagne), par Lettres Patentes d'Août 1758, enregiſtrées au Parlement de Paris le 31 Janvier 1759 & à la Chambre des Comptes de Normandie le 3 Août 1762. Voy. PUISAYE (de).

MESNIL (du), Ecuyer, Sieur des Cloſets, Election de Carentan, porte des armes ſemblables à celles de du Mesniel-Sommery.

MESNIL (du), en Picardie : Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire* de Picardie, p. 346. — Louis du Mesnil, Seigneur de Maricourt, demeurant à Boubers, en Ponthieu, rapporta les Lettres de relief de nobleſſe accordées à François du Mesnil, ſon aïeul, au mois de Février 1604, vérifiées en la Chambre des Comptes & Cour des Aides, les 20 & 23 Décembre de la même année. Il produiſit encore une copie collationnée des Lettres d'anobliſſement, données, par Louis XI, au mois d'Avril 1477, en faveur de Louis du Mesnil, ſon cinquième aïeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 2 roſes d'argent.*

MESNIL (du), Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe, le 23 Février 1668, & qui porte pour armes : *d'argent, à 2 jumelles de gueules; au chef du même, chargé d'un lion léopardé d'or*, ſelon la Roque, *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1116 & 1117.

Cordelier du Mesnil, Chevalier Bachelier, & Taupin du Mesnil, auſſi Chevalier Bachelier, vivoient à la fin du XIVe ſiècle. (Selon *le Catalogue des Seigneurs de Normandie*, rapporté à la fin de l'*Hiſt. de Normandie*, par Gabriel du Moulin, ils portoient les armes ci-deſſus.)

Jean du Mesnil, Chevalier, rendit aveu le

9 Juin 1372 de la Baronnie de Cléville & du fief d'Annebault;

Jean du Mesnil, II^e du nom, Seigneur de Manneville, & Jean du Mesnil, Seigneur du Coudray, firent preuve d'ancienne nobleſſe l'an 1463;

Jacques du Mesnil, Seigneur de la Rivière, avoit épouſé *Marguerite de Normanville;* elle étoit veuve en l'an 1540 lorſqu'elle produiſit ſes titres pour ſes enfans, nommés Adrien & Guillaume du Mesnil.

MESNIL (du), Ecuyer, Sieur de Pival, Election d'Avranches, porte : *d'or, à 3 molettes d'éperon de gueules.*

MESNIL (du), Election de Caen, a pour armes : *d'argent, à 3 lions de gueules.*

MESNIL (du), Ecuyer, Sieur de la Gondonnière, Election de Mortain, porte : *de gueules, à 3 croiſſans d'argent.*

MESNIL (du), Ecuyer, Sieur de Hubertans, Election de Valognes; Famille dont les armes ſont : *de ſable, fretté d'argent.*

MESNIL (du), en Champagne, porte : *d'azur, à 3 faſces d'argent.*

MESNIL-ADELÉE (du), Ecuyer, Sieur de Saint-Maur, de la Prévôtière, en Normandie, Election d'Avranches, porte : *d'argent, à 3 chevrons de gueules.*

MESNIL-BERNARD (du), Ecuyer, Sieur de la Chaiſe, même Province, Election de Vire, porte pour armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

MESNILDOT (du), Ecuyer, Sieur de Vierville, de Rideauville, Champeaux, &c. : Famille ancienne, dont il y a pluſieurs branches dans les Elections de Carentan & de Valognes, en Normandie. Elle eſt alliée aux *Davy*, aux *Tourville* & à quantité de bonnes Maiſons; elle a auſſi donné dans tous les tems d'excellens Officiers dans les Troupes du Roi, dont quelques-uns ont été décorés de la Croix de Saint-Louis, comme

N..... de Mesnildot, qui mourut Major de Philippeville, en Flandre, après plus de 40 ans de ſervices;

Et N..... de Mesnildot-Sainctot, un des Aides de Camp du Maréchal de Coigny, lorſqu'il commandoit en Italie.

Les Mesnildot ſe ſont appelés le Goupil juſqu'en 1576, qu'ils quittèrent ce nom pour prendre celui de du Mesnildot, qu'ils ont toujours conſtamment porté depuis.

Louis du Mesnildot de Rideauville, Chevalier de Saint-Louis, ſervant dans la Marine, étoit Lieutenant de Vaiſſeau en 1761.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 croiſſans d'or.*

* MESNIL-HABERT, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 5 Août 1650, regiſtrées le 6 Février 1660. Cette Terre eſt poſſédée par *Charles Selle*, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Juillet 1730, fils de *Florent-Marcellin Selle*, Tréſorier Général de la Marine, décédé en 1743, iſſu de *Nicolas Selle*, anobli par René, Duc de Lorraine. Voy. SELLE.

MESNIL-JOURDAIN (du), Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 coquilles du même, miſes en orle.*

MESNILLURY, ou MESNILEURY (du), Famille noble & ancienne de la Province de Normandie, Election de Valognes.

Gillette de Mesnillury fut mariée, par contrat de l'an 14.., avec *Guillaume Dagobert*, 1^er du nom, Ecuyer, de l'Election de Saint-Lô, laquelle vivoit encore en 1501, ſuivant ſon teſtament. Elle a laiſſé poſtérité. Voy. DAGOBERT.

On parle encore avec vénération d'un Mesnillury, ſurnommé *la grande Barbe*. (Les Marquis de *Gonneville* & de *Hubertans*, ſont de cette Famille, dit une *Notice envoyée.*)

Les armes : *de ſable, fretté de gueules.*

MESNIL-SIMON (du), au Vexin François, en Berry & dans l'Orléanois : Maiſon qu'un *Mémoire*, dreſſé ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & différentes minutes extraites de ceux dépoſés tant à la Bibliothèque du Roi, qu'au Cabinet des Ordres & au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, nous apprend avoir poſſédé en partie le Comté de *Giſors* : elle tire ſon nom ou l'a donné à un lieu appelé, dans ce Comté, le Mesnil-Simon. (Mesnil & Simon ſont deux mots qui n'ont jamais été ſéparés.) Ses armes ſont les mêmes qu'elle portoit en 1239, avec la qualification de *Chevalier*, qui ne ſe donnoit alors qu'à la plus haute Nobleſſe. Autour de ſes ſceaux de 1239 & 1336,

quoique rompus en partie, on lit les noms du Mesnil-Simon ou Simon du Mesnil, & on voit l'empreinte de ſes armes, qui ſont: *d'argent, à 6 mains dextres de gueules, les doigts en bas*, 3, 2 & 1. Supports: *deux ſauvages*. Cimier: *une hure de ſanglier*. Deviſe: l'Effroi des Sarrasins. La tradition eſt que trois frères du nom de Simon du Mesnil, ou du Mesnil-Simon, furent pris par les Sarraſins, qui leur écorchèrent les mains, pour qu'ils ne portaſſent plus les armes à l'avenir contre eux : ce ſont les mêmes que ceux de ce nom portent aujourd'hui. Cette Maiſon, connue par pluſieurs Lettres, entr'autres des Rois Henri II, François II, Charles IX, Henri III, comme Roi de Pologne & enſuite de France, qu'elle conſerve, a toujours été attachée au ſervice de nos Rois. Quand, ſous Charles VI & Charles VII, Henri V, Roi d'Angleterre, fit une incurſion en Normandie, il s'empara, le 20 Mai 1419, des biens que cette Famille poſſédoit dans le Bailliage de Mantes, pour lui avoir refuſé, comme bien d'autres, le ſerment d'obéiſſance & de fidélité.

Natard du Mesnil-Simon (en latin *de Meſnilio-Simonis*), Chevalier, ſcella, au mois de Juin 1239, de ſon ſceau, qui repréſente *une main droite*, pour le Champart de Praſville (en latin *de Pratovillari*).

Simon du Mesnil, fait Chevalier en Brie, par le Roi Philippe *le Bel*, le Dimanche 16 Février 1312, eſt nommé dans une vente de Renaud, ſon fils. — Ce Renaud, Ecuyer, fit à Charles de France, depuis Roi de France, ſous le nom de Charles *le Bel*, une vente de 15 muids de vin à Chartres, par acte paſſé à Nogent-le-Roi en 1316.

Simon du Mesnil, Ecuyer, demeurant dans la Vicomté de Paris, reçut de François de l'Hôpital, Clerc des Arbalétriers, 14 livres 10 ſols tournois, outre 58 ſols qu'il avoit eus en prêt ſur ſes gages, & ſur ceux de quatre autres Ecuyers de ſa Compagnie. Sa quittance du 4 Octobre 1339, eſt ſcellée de ſon ſceau en cire verte, repréſentant une *main, les doigts en bas*. Il peut être le même que Meſſire Simon du Mesnil, Chevalier, qui ſervit avec deux Ecuyers devant Tournai en 1340. Il eſt mentionné comme décédé, dans une quittance donnée, le 2 Avril 1388, par celui qui ſuit.

I. Simon du Mesnil-Simon (probablement fils du précédent), Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Bréval & de Gilles-Bois, reçu à Orléans, avec 12 Ecuyers de ſa Compagnie, le 8 Septembre 1386, fut Echanſon de la Reine Isabelle de Bavière, Verdier & Garde de la Forêt de Bréval, ſur la réſignation de Gillet de Bor, Sergent d'Armes du Roi, par Lettres de Charles VI, données à Paris le 7 Février 1388, ſignées de ce Prince, préſents le Duc de Bourbonnois & Guillaume de la Fons : une expédition en a été délivrée, le 28 Mars 1772, au Comte du Mesnil-Simon, Capitaine de Cavalerie, par M. de la Cour, Garde des Titres & Généalogies, dépoſés à la Bibliothèque du Roi, d'après l'original du *Vidimus*, du 9 Février 1388. Il reconnut, le 16 Décembre 1398, qu'il tenoit du Roi, à cauſe de ſon Châtel & Châtellenie de Bréval, à une foi & hommage lige ſeulement, ſon manoir de Gilles-Bois, cour, colombier, preſſoir, &c., de plus, 18 arpens devant la fontaine de Gilles-Bois, en allant au Meſnil. De cette Châtellenie, qui relevoit du Roi, relevoient auſſi en plein fief pluſieurs arrière-fiefs : ſur ſes vaſſaux il avoit tous les droits de ſervitude que les Seigneurs pouvoient avoir alors. On a de lui pluſieurs quittances de gages de ſon office de Verderie, entr'autres une du 3 Janvier 1394, ſcellée de ſon ſceau en cire rouge, repréſentant *ſix mains poſées en bas*, 3, 2, & 1, avec cette légende autour : Simon du Mesnil. Il ne vivoit plus en 1416. Ses enfans furent :

1. Simon, qui ſuit;
2. Et Jean, rapporté après ſon aîné.

II. Simon du Mesnil-Simon, IIe du nom, Ecuyer Tranchant du feu Duc de Guyenne, & Jean d'Eſtouteville & Pierre d'Orgeſy, furent déclarés rebelles par Henri V, Roi d'Angleterre, après ſon invaſion en Normandie. Ce Prince, qui s'empara de leurs biens, donna ceux de Simon du Mesnil-Simon, à Guillaume Héron, Ecuyer, pour en jouir, par lui & ſes hoirs, juſqu'à la concurrence de 500 écus par an, à la charge de l'hommage & ſous la redevance d'une épée (*pro armis*), au Château de Vernon. Une expédition de cette donation, ſans date, a été délivrée audit Comte du Mesnil-Simon, le 5 Mai 1773, par M. de Bréquigny, qui a été nommé par le Roi pour faire le relevé des titres François, dépoſés à la Tour de Londres. Ce Simon du

Mesnil-Simon fut Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, & reçut, le 28 Juillet 1421, de Guillemot le Cesne, 100 livres tournois, pour partie de 200 livres à lui données par le Régent, pour se soutenir auprès de la Princesse. L'original de cette quittance se trouve au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris.

II. Jean du Mesnil-Simon (frère du précédent), Seigneur de Maupas, Morogues, Beaujeu, des Quartiers-Rogers, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, son premier Varlet Tranchant, son Ecuyer d'Ecurie, Sénéchal du Limousin, Capitaine & Garde des Ville & Château de Tiffauges, en Poitou, nouvellement mis sous la main du Roi, qualifié son *amé & féal* dans ses Provisions de Conseiller au Grand Conseil, données à Saumur le 20 Novembre 1443, dont il prêta serment, le 24 suivant, entre les mains du Chancelier, fut choisi, en 1447, avec l'Archevêque de Reims; le Comte de Dunois, cousin du Roi; le Sire de la Varenne, Comte d'Evreux, Sénéchal du Poitou; les Sires de Pressigny & de Beauvau, celui-ci Bailli de Touraine (tous qualifiés d'*amés & féaux Conseillers*), pour traiter d'une paix finale, au nom de S. M., avec les Plénipotentiaires du Roi d'Angleterre. (Voy. Rymer, tom. V, part. I, p. 186, col. 2.) On a de Jean du Mesnil-Simon plusieurs quittances, entr'autres une de 1458, où il est qualifié *Bailli de Berry & Capitaine de la Charité-sur-Loire*. Louis XI, en considération des bons & agréables services qu'il avoit rendus au Roi Charles VII, son père, le retint auprès de sa personne; le nomma, le 2 Janvier 1461, son Conseiller & Chambellan, & l'envoya en Ambassade vers le Roi de Castille. A son retour d'Espagne il mourut à Burgos. Il avoit épousé, par contrat passé au Château de Maupas, le 3 Janvier 1445, devant *Guillaume Mamour*, Notaire Juré du Roi sous le scel de la Prévôté de Bourges, *Philippe*, fille de feu *Simon de Rochechouart*, Chevalier, & de *Philippe de Sully*. Elle fut assistée de sa mère, qui lui constitua en dot, outre ce qui pouvoit lui revenir de sa succession, les Terres & Seigneuries des Quartiers-Rogers, &c., & se désista du douaire qu'elle avoit & pouvoit avoir sur la Terre dudit feu Seigneur, son mari, à condition que le futur époux lui donneroit la somme de 3,000 écus d'or vieux, du poids de 64 au marc, dont la moitié (1,500) resteroit en nature d'héritage pour ladite Demoiselle future épouse. Après la mort de son mari elle eut la tutelle de ses enfans, & paya, le 15 Octobre 1470, à *Philippe de Sully*, sa mère, une somme de 150 livres tournois, pour l'année échue de sa pension, & la même somme le 30 Avril 1473. Elle consentit, le 15 Février 1477, un accord avec Louis de Culant, faisant pour ses enfans ci-après, par lequel elle se réserva la Terre & Seigneurie de Morogues, en Berry, du rapport de 300 liv. tournois. Elle fut inhumée dans le Chœur de l'Eglise de cette Paroisse, à côté de son mari, où l'on voit leurs épitaphes & leurs armes en trois endroits de l'Eglise. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui suit;
2. Claude, Protonotaire du Saint-Siège, qui donna à Saint-Etienne de Bourges la dîme Bigot & l'Hôtel de Maupas;
3. Etienne, mort jeune;
4. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaujeu*, éteinte, rapportée ci-après;
5. Guyon, tige de celle des Seigneurs de *Parassy*, aussi éteinte, mentionnée ensuite;
6. Emery, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui eut une pension annuelle de 100 livres en 1493, jusqu'à ce qu'il fut pourvu par son Ordre d'un bénéfice compétent. Il fut tuteur de Christophe, son neveu, le 19 Juillet 1524;
7. Et Charlotte, qui s'est mariée à *Louis de la Rochette*, Ecuyer, Seigneur des Bruyères : ils étoient morts le 24 Avril 1493.

III. Louis du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur de Maupas & de Morogues, Conseiller & Maître d'Hôtel du Roi, partagea avec Charles & Guyon, ses frères, la succession de leurs père & mère, le 24 Avril 1493, par acte passé devant *Etienne d'Orsonville*, Notaire de la Prévôté de Bourges; eut pour sa part & portion les Châteaux, Terres, Justices & Seigneuries de Maupas & de Morogues, situés au Pays & Duché de Berry, avec leurs détroits, limites, aisances & appartenances quelconques, &c., & il convint avec ses frères de ne point comprendre dans le partage la Terre & Seigneurie de Mauzaize, près de Chartres, au sujet de laquelle il y avoit un procès indécis à Paris, entre eux & la veuve du Sieur de Fleurigny & sa fille. Il obtint, le 8 Août 1515, une Ordonnance

du Roi, où il eſt qualifié ſon *cher & bien amé*, adreſſée aux Généraux des Finances, qui leur enjoignit de lui faire payer par Jean Lallemant, Receveur Général du Duché de Normandie, la ſomme de 400 liv. pour ſa penſion & ſon entretien pendant ſon ſervice de ladite année auprès de S. M. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé le 6 Mai 1497, à Cuſſet, devant *Claude Bardeil*, Clerc Juré, Notaire des Cour & Chancellerie des Exemptions d'Auvergne, *Marie du Vernet*, Dame de Beaulieu, Dame d'honneur d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII; fille des feux *Bertrand du Vernet*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, & d'*Iſabeau de Tholon*, & arrière-petite-fille du Comte *de Dreux*, Prince du ſang Royal de France; & 2° par contrat paſſé le 11 Juin 1514, en l'abſence de *Mathurin Daviau*, Clerc, Notaire & Tabellion Juré en la Châtellenie de Chanoy, *Marguerite de Piédefer*, veuve de *Didier des Barres*, Ecuyer, Sieur de Hautefeuille. Par ce contrat de mariage, il doua cette ſeconde femme de la totalité de ſa Terre, Seigneurie & Baronnie de Maupas, & ils convinrent enſemble de marier, lui, François, ſon fils aîné du premier lit, avec *Marguerite des Barres*, qu'elle avoit eue de ſon premier mari, lorſqu'ils auroient l'âge nubile, ſous un dédit de 1,000 écus d'or au coin du Roi, payables par la partie refuſante. Louis du Mesnil-Simon étoit mort lors de l'acte de tutelle de Christophe, qu'il eut de *Marguerite de Piédefer*, paſſé, le 19 Juillet 1524, devant *Guillaume du Mont*, Prévôt de Maupas, à la requête de cette Dame, en préſence d'Emery du Mesnil-Simon, oncle paternel; de François & de Jacques du Mesnil-Simon, ſes couſins; d'*Anne de Contremoret*, veuve de Guyon du Mesnil-Simon, oncle paternel du mineur; de *Michel* & de *Chriſtophe de Piédefer*, Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, & de *Jean de Piédefer*, Ecuyer, Seigneur de Bourdernault, oncles maternels: par cet acte, la tutelle fut déférée à Emery du Mesnil-Simon & à *Michel de Piédefer*, oncles paternel & maternel. (Cette *Marguerite de Piédefer* vivoit encore le 12 Août 1530, qu'elle obtint un Arrêt de Meſſieurs les Gens tenant la Cour des grands jours du Berry, par lequel il fut ordonné qu'au Procès pendant en icelle Cour, entre *Pierre d'Anlezy*, *Louis de Courtenay* & leurs femmes, foi ſeroit ajoutée à une copie de ſon contrat de mariage avec Louis du Mesnil-Simon, faite par le Greffier de ladite Cour, vu qu'elle avoit beſoin de produire l'original à un autre procès.) Les enfans du premier lit furent:

1. François, qui fut accordé en mariage (comme on l'a dit plus haut), avec *Marguerite des Barres*, fille de ſa belle-mère, ainſi qu'il eſt ſtipulé dans le contrat de mariage de ſon père avec celle-ci;
2. Charlotte, qui s'eſt mariée, par contrat du 24 Septembre 1522, à *Louis de Courtenay*, Seigneur de la Ville-au-Tartre, d'Yville-ſur-Seine, de Bontin & de la Cartinière, dont poſtérité. Voy. COURTENAY.

Et du ſecond lit vint:

3. Christophe, qui ſuit.

IV. Christophe du Mesnil-Simon, Ecuyer Seigneur de Maupas & de Morogues, étoit âgé de 9 ans ou environ, lorſqu'il fut mis ſous la tutelle d'Emery du Mesnil-Simon & de *Michel de Piédefer*, ſes oncles, le 19 Juillet 1524. Agiſſant tant en ſon nom que comme Procureur, & ſe faiſant fort de *Françoiſe de Roffignac*, ſon épouſe, il conſentit, le 26 Août 1545, par acte paſſé devant *Baſtonneau* & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, un accord avec Hilaire Raguier, en ſon nom, & comme fondée de procuration de Jean de la Boiſſière, Ecuyer, Grand Louvetier de France, ſon mari. Par cet accord il leur céda tous les fruits & levées qui étoient & pouvoient lui être dus par *Louiſe de Piédefer*, veuve du Seigneur *de Torteſpée*, &c. Il eut de ſon mariage avec ladite *Françoiſe de Roffignac*:

1. Charles, qui ſuit;
2. François, qui fut préſent au mariage de Jacqueline, ſa ſœur;
3. Marie, qui s'eſt alliée, par contrat paſſé à Maupas, le 15 Février 1574, devant *Charles Huchier*, Notaire de la Prévôté de Bourges, avec *Jean de Vignolles*, Ecuyer, Seigneur de Breſſe, Loye & en partie de Poligny. Elle fut aſſiſtée de ſes père & mère; de Charles, ſon frère; d'Antoine du Mesnil-Simon, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il ſera parlé à la troiſième branche, & de Jean du Mesnil-Simon, mentionné dans la ſeconde;
4. Et Jacqueline, qui s'eſt mariée, par contrat du 22 Août 1583, paſſé devant *Pinſon*, Notaire, avec *François de Laudan*, Seigneur de Beyrat, en Bourbonnois, Paroiſſe

de Saint-Bonnet, près de Bellenaves. Elle fut assistée de sa mère & de ses frères.

V. Charles du Mesnil-Simon, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Morogues en partie, fut élevé Page des Rois Charles IX & Henri III, & servit aux camps de Limoges & de la Roche-l'Abeille, ainsi qu'il conste par le Procès-Verbal des preuves de noblesse de Louis du Mesnil-Simon, un de ses fils, pour l'Ordre de Malte, du 3 Février 1614. Il fut présent avec François, son frère, en qualité de parent, à l'acte de curatelle des enfans mineurs de feu *Esme Stuart* (Chevalier de l'Ordre du Roi, Duc de Lennox, Comte de Darnley, Seigneur d'April, de Torbolton, en Ecosse, d'Aubigny, la Verrerie & le Crolet, en France), passé le 1er Août 1583, au Bailliage d'Aubigny-sur-Nère, à la Requête de *Catherine de Balsac*, sa veuve, & la curatelle fut déférée à N... de Culant, Seigneur de Brécy, Sainte-Solange & Moulins. Il épousa, par contrat passé au lieu des Châtelliers, paroisse d'Andegloux, le 26 Novembre 1584, devant *Loys Fillon*, Notaire Royal à Arthenay, *Susanne Lamy*, fille de feu *Merry Lamy*, Ecuyer, Seigneur de Loury & Baron d'Achères-Lemarche, & de feue *Anne de Baraton*. Il transigea, le 23 Juin 1603, en qualité d'héritier de François du Mesnil-Simon, son frère, avec Marie, sa sœur, & s'obligea de lui payer une somme de 2,500 livres. Il étoit mort le Lundi 27 Juin 1611, que *Susanne Lamy*, sa veuve, fit procéder à l'inventaire de ses papiers & effets, & après la clôture de cet inventaire, elle déclara en présence de Gabriel, Louis & Anne, ses enfans, qu'elle n'acceptoit la garde noble que de Louis, Guy, Françoise, Charlotte & Charles, ses autres enfans mineurs, & se chargea de l'administration de leurs biens, seulement pour le tems qu'elle l'auroit agréable. Elle vivoit encore le 18 Décembre 1623, qu'elle passa un accord entre ses enfans qui furent :

1. Gabriel, qui fut présent à l'inventaire des biens de son père, mort le 11 Juin 1623;
2. Louis, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Morogues, auquel sa mère fit une donation le 11 Juin 1620. Il transigea avec ses frères le 18 Décembre 1623 ;
3. Charles, aussi Seigneur de Maupas & de Morogues en partie, qui fut présent au contrat de mariage de Guy, son frère ;
4. Guy, qui suit;
5. Louis, mineur le 27 Juin 1611, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites le 3 Février 1614;
6. 7. & 8. Anne, Françoise & Charlotte ; la dernière, morte en 1623.

VI. Guy du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur de Maupas, de Morogues en partie, & du Brouillet, étoit âgé de 66 ans lorsqu'il produisit ses titres devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Berry, en Bourbonnois. Il remonta sa filiation jusqu'à Jean du Mesnil-Simon, son trisaïeul, vivant en 1440, & le Commissaire lui donna acte de sa comparution & de la présentation de ses titres le 13 Mars 1667. Il avoit épousé, par contrat passé à Bourges, le 23 Février 1623, devant *Sylvain Roze*, Notaire, Tabellion & Garde-Notes héréditaire en Berry, *Madeleine Bigot*, veuve de *François de Bonnault*, Ecuyer, Sieur de Méry-sur-Cher, & sœur de *Simon Bigot*, Ecuyer, Sieur d'Augy, Ternant, Varennes, &c., Conseiller du Roi. Elle porta en dot à son mari 15,000 livres, & en eut :

1. Charles, Seigneur de Maupas & de Morogues, qui s'est marié, par contrat passé à Bourges, le 21 Février 1667, devant *Jacques Archambault*, Notaire Royal, à *Catherine de Biet*, fille de feu *Claude*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Maubranches & de la Tremblaye, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de Bourges, &c., & de *Catherine Aubier*. Il mourut sans postérité ;
2. Et Jean, qui suit.

VII. Jean du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur de Maupas, du Brouillet & de Marnay, servit pour Claude de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Nérondes, le 10 Octobre 1691, dans le second Escadron du ban & arrière-ban de la Province de Berry, suivant un certificat de Guillaume de Sauzay, scellé en cire rouge du cachet de ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé au lieu de Marnay, le 4 Juin 1668, devant *Romble Privé*, l'un des Notaires & Tabellions Garde-Notes au Comté de Sancerre, *Marie de Farou*, fille de feu *Sylvain de Farou*, Ecuyer, Seigneur de Marnay & de Feux, & de *Marie-Anne de Farou*. Ils furent séparés l'un & l'autre quant aux biens, par Sentence du Bailliage de Sancergues, du 3 Août 1672. Leurs enfans furent :

1. Jean-Henri, qui suit;
2. François, Ecuyer, Seigneur en partie de

Marnay, mineur le 14 Février 1702, lors de l'inventaire des biens de ſa mère, lequel aſſiſta au contrat de mariage de ſon frère aîné ;

3. Marie-Anne, gardienne de ſes frères & ſœurs, le 14 Février 1702 ;
4. Jeanne, mineure en 1702 ;
5. Et Françoise, née le 27 Février & baptiſée le 2 Mars 1688, qui fut admiſe à Saint-Cyr le 8 Août 1695, ſur ſes preuves faites.

VIII. Jean-Henri du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur de Marnay en partie & du Minerai, mineur le 14 Février 1702, épouſa, par contrat paſſé au lieu du Minerai, paroiſſe de Sancergues, le 24 Novembre 1710, devant *du Tartre*, Notaire au Marquiſat de Sancergues, *Marie de la Violette*, fille de feu *Marie de la Violette*, Ecuyer, Seigneur de Caſſignault, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde de S. M., & d'*Aimée du Sillat*. Elle mourut, âgée d'environ 58 ans, & fut inhumée le 19 Février 1748, & ſon mari eſt décédé le 7 Mars de la même année, âgé d'environ 60 ans, laiſſant :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Michel, baptiſé le 25 Août 1715, appelé *le Marquis* du Mesnil-Simon, lequel eſt entré au Régiment de la Sarre en 1730, a été fait Aide Major en 1741, Capitaine en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1750, Major du même Régiment en 1756, & s'eſt retiré, en 1759, avec penſion du Roi. Il a épouſé, en 1757, *Louiſe-Marie-Jeanne Pouſſard du Vigean*, fille d'*Auguſte*, Comte du Vigean, &c., & de *Marie-Louiſe Darrot ;*
3. Jean-François, baptiſé le 8 Décembre 1722, qui eſt entré dans le Régiment d'Auroy, devenu ſucceſſivement Stainville, la Roche-Aymon & Hainaut en 1739, a été bleſſé au bras droit à la bataille de Coni en 1744, fait Capitaine en 1745, & enſuite Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, en 1767, N... *de Frétard de Gadeville ;*
4. Pierre-Jean, rapporté après ſon aîné ;
5. Louis, baptiſé le 26 Mai 1733, lequel eſt entré, ſous le nom *de Minerai*, pour le diſtinguer de ſes frères, dans le Régiment de la Sarre en 1747, a été fait Capitaine Aide Major du ſecond Bataillon en 1756, & a été tué à Carillon, en Canada, en 1758 ;
6. Et Jeanne-Gabrielle, baptiſée le 3 Septembre 1717, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Soiſſons, vivante en 1775.

IX. Louis du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur du Minerai & de Bulcy, dans la paroiſſe de Sancergues, a épouſé, par contrat paſſé au lieu & paroiſſe de Bulcy, le 13 Février 1736, devant *François Hotte*, Notaire Royal au Bailliage & Siège Préſidial de Saint-Pierre-le-Moutier, Dame *Jacquette Lauverjat*, veuve de *Pierre de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur de Bulcy. Ses père & mère lui conſtituèrent pour dot en avancement de leur ſucceſſion, un lieu & tenement appelé *Bélair*, ſitué en ladite paroiſſe de Sancergues. Il a eu pour enfans :

1. Jean-Henri, qui ſuit ;
2. Et Jeanne, veuve ſans enfans de *Maurice le Grand du Guet*. Elle a eu pour dot le Domaine du Minerai.

X. Jean-Henri, IIe du nom, titré *Comte* du Mesnil-Simon, Chevalier, né le 23 Octobre 1741, baptiſé le 25 du même mois dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Martin de Bulcy, au Diocèſe d'Auxerre, en la Généralité de Bourges, a eu pour parrain Jean-Henri du Mesnil-Simon, ſon aïeul. Il a été reçu Garde de la Marine à Rochefort, le 10 Janvier 1758, a été nommé pour y faire les fonctions d'Aide de Port, par ordre de S. M. daté de Verſailles le 19 Janvier 1766 ; a obtenu le 15 Septembre de la même année, la permiſſion de quitter le ſervice de la Marine, a eu rang de Lieutenant dans la Cavalerie, le 30 Septembre 1769, & eſt entré en cette qualité dans le Régiment du Roi. D'après ſes preuves faites au Généalogiſte des Ordres ſur les mêmes titres originaux qui nous ont été communiqués, & ſuivant le certificat de M. de Croiſmare, Commandant de la Petite Ecurie, il a eu l'honneur pour la première fois, le 2 Mars 1774, d'entrer dans les Caroſſes du Roi. Le 28 Mai de la même année, il a eu un Brevet de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourgogne, avec le titre de *Comte*. (Il n'eſt pas encore marié.)

IX. Pierre-Jean, appelé *le Vicomte* du Mesnil-Simon, baptiſé le 10 Mai 1727 (quatrième fils de Jean-Henri, Ier du nom, & de *Marie de la Violette*), eſt entré dans le Régiment de la Sarre en 1742, a été fait Capitaine en 1747, Chevalier de Saint-Louis en 1762, Capitaine de Grenadiers en 1769, & Lieutenant-Colonel des Grenadiers Royaux de Lorraine en 1771. Il a épouſé, en 1759, N... *Piſſonnet de Bellefond*, fille de *Guillaume-Edouard Piſſonnet de Bellefond*, Seigneur de Plaſſay, & couſine germaine de *Marie-Jeanne d'Aulnis*, qui s'eſt mariée à *Char-*

les-Honoré, Marquis *d'Hériſſon*, Chevalier, Seigneur de Beauregard, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Navarre & Chevalier de St.-Louis; de *Marie d'Aulnis*, qui a épouſé *Jean-Bernard de Monſanſon*, Ecuyer, Seigneur de Mérée, & de *Madeleine d'Aulnis*, qui s'eſt alliée à *Joſeph du Péron*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu : toutes les trois filles de *Charles d'Aulnis*, ancien Mouſquetaire, & de *Marie-Françoiſe Piſſonnet de Bellefond*, ſœur dudit *Guillaume-Edouard*. PIERRE a eu pour enfans :

1. GUILLAUME, qui eſt mort penſionnaire du Roi à la Flèche en 1769 ;
2. JULES-PAULIN, né le 27 Décembre 1769 ;
3. ETIENNE-JEAN, né le 8 Août 1771 ;
4. MARIE-ANNE, née le 1er Septembre 1761, qui a été reçue à Saint-Cyr en 1772 ;
5. CHARLOTTE, née le 17 Octobre 1763 ;
6. Et MARIE-ANNE, née le 23 Juillet 1768.

BRANCHE

des Seigneurs de BEAUJEU, *&c., éteinte.*

III. CHARLES DU MESNIL-SIMON (quatrième fils de JEAN, Ier du nom, & de *Philippe de Rochechouart*), Chevalier, Seigneur de Beaujeu & des Quartiers-Rogers, par partage fait avec ſes frères le 24 Avril 1493, qualifié *Chevalier, Porte-Cornette Blanche* dans l'*Hiſt. de la Milice Françoiſe*, par le P. Daniel, tom. I, p. 517 & 531, nommé *Varlet Tranchant du Roi* dans des Lettres qu'il obtint le 3 Mai 1494, pour établir des Foires dans les paroiſſes de Sens & de Neuilly, obtint du Pape des Bulles le 12 Janvier 1495, pour la Maladrerie de la paroiſſe de Sens, dans leſquelles il eſt qualifié *Pannetier ordinaire du Roi*. Il fut fait *Chevalier* à la bataille de Fornoue la même année, par CHARLES VIII, pour s'y être diſtingué auprès de ſa perſonne. Il en reçut des Lettres le 19 Février 1505, par leſquelles il fut chargé de veiller aux Chaſſes dans le Comté de Sancerre & aux environs. Il fut auſſi Conſeiller & Chambellan de ce Prince & de LOUIS XII, ſon ſucceſſeur ; mourut le 26 Septembre 1521, & fut inhumé ſous la Chaire de l'Egliſe de Neuilly, où ſon épitaphe marque qu'il porta la Cornette Blanche à la bataille de Fornoue. Il avoit épouſé 1° *Gabrielle de Brezille*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Buſſière, & de *Marie Foreſt* ; & 2° *Anne de la Grange* (fille de *Geoffroy*, Seigneur d'Arquian, & de *Jeanne Guytois*), laquelle ſe remaria à *Jean Trouſſebois*, Seigneur de Fay. Elle eut de ſon premier mari :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et CHARLOTTE, qui partagea avec ſon frère le 9 Novembre 1520.

IV. FRANÇOIS DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Sens, Neuilly & des Quartiers-Rogers, partagea cette dernière Terre avec ſa ſœur, le 9 Novembre 1520, & en rendit aveu, le 26 Janvier 1532, au Seigneur de Jars. Il épouſa, 1° par contrat du 13 Septembre 1517, *Françoiſe de Prenay*, fille de *Marc*, Seigneur de Sully, en Donziois, du Cheſnay & du Meſnil, & d'*Agathe de Saint-Savin* ; & 2° *Jeanne de Fromentières*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, Seigneur de Beaujeu, mort le 7 Février 1564, lequel avoit épouſé, par contrat du 10 Mars 1539, *Iſabeau de Rouſſart*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur des Roches, & de *Jeanne de Fromentières*, ſeconde femme de ſon père. De ce mariage vint :

   CHARLES, Seigneur de Beaujeu & de Neuilly, Meſtre de Camp de 12 Compagnies, qui mourut avant d'avoir conſommé ſon mariage qu'il avoit contracté le 20 Décembre 1590, avec *Louiſe Pot de Rhodes*, fille de *Guillaume*, & de *Jacqueline de la Chaſtre*.
2. JEAN, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS, nommé dans le contrat de mariage de ſon frère aîné, & qui fut préſent à celui de CHARLES, ſon neveu ;
4. JACQUES, Seigneur de Beaujeu, préſent au mariage de FRANÇOISE, ſa ſœur ;
5. AGATHE, qui s'eſt mariée, par contrat du 14 Janvier 1541, *à Philippe de Rouſſart*, Seigneur de la Bourdonnerie, frère de ſa belle-ſœur ;
6. Et FRANÇOISE, qui s'eſt mariée, par contrat du 7 Février 1584, à *Georges de la Chapelle*, Seigneur d'Aſnières, en Bourbonnois.

V. JEAN DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Neuilly, Sens & la Chapelotte, ſuivit le Roi HENRI II aux guerres d'Allemagne ; ſe trouva aux ſièges de Sancerre, Metz & Marienbourg, & à la bataille de Renty, & vivoit encore le 22 Octobre 1609, qu'il fit hommage de la Seigneurie de Beaujeu. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Juillet 1551, *Iſabelle Renaud*, fille de *Barthélemy*, & de *Peironne d'Aineau*. Ils eurent :

VI. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Neuilly, Sens, la Cha-

pelotte, la Tour-de-Vefvre, Neuvy, Reigny, la Bouloiſe & Fouronnes, lequel reçut une Lettre de CHARLES IX en 1573, par laquelle ce Monarque le pria d'accompagner HENRI, ſon frère, au voyage de Pologne, lorſqu'il en fut fait Roi. Il fut Ecuyer d'Ecurie de ce Prince, le 15 Juin 1575, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, le 1er Septembre 1576, Lieutenant de 50 hommes d'armes ſous le Comte de Sancerre, mourut le 16 Mars 1608, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sens, en Berry, où l'on voit ſon épitaphe en vers François. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Mai 1584, *Marie d'Avantigny*, fille de feu *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Brunellerie, de la Ferrière & de Mont-Bernard, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Philiberte de Saint-Quentin*, Dame de Fouronnes. Leurs enfans furent:

1. EDME, qui ſuit;
2. LOUIS, Seigneur de la Tour-de-Vefvre & de Neuvy, qui s'eſt marié à *Françoiſe du Chièvre*, fille de N... *du Chièvre*, Seigneur de la Grange-Saint-Jean;
3. PIERRE, baptiſé le 6 Octobre 1601, qui fut reçu Chevalier de Malte, ſur ſes preuves faites le 16 Mai 1617, dont le Procès-Verbal eſt dépoſé à la Bibliothèque du Roi. Il mourut au ſiège de Perpignan;
4. JEAN, Abbé de Bourras, en Nivernois, Doyen de l'Egliſe de Bourges & Député de l'aſſemblée du Clergé en 1655;
5. REINE, Religieuſe à Charenton, en Berry;
6. GABRIELLE, femme, le 19 Janvier 1620, de *Sylvain de Bar*, Seigneur de Buranlure, &c., dont elle eut poſtérité. Voy. BAR, en Berry;
7. Et GABRIELLE-ANNE, qui s'eſt mariée à *Jacques de Boiſvilliers*, Chevalier, Seigneur de Buxeuil.

VII. EDME DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Marquis du Beaujeu, Seigneur de Sens, Neuilly, la Chapelotte & la Brunellerie, fait Cornette des Chevaux-Légers du Duc d'Enghien, le 1er Janvier 1622, & enſuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du même Prince, épouſa *Louiſe Pot de Rhodes*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Rhodes, & de *Marguerite d'Aubray*. De ce mariage vinrent:

1. EDME DU MESNIL-SIMON DE BEAUJEU, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc d'Enghien, qui mourut ſans enfans à la bataille de Lens en 1648;
2. LOUIS, Lieutenant de ladite Compagnie après ſon frère, qui fut tué en duel à 17 ans;
3. Autre LOUIS, Seigneur de la Tour-de-Vefvre & de Neuvy en 1656, non marié en 1662;
4. GASPARDE, Abbeſſe de Saint-Gérard de Fongauffier, puis de Roſay;
5. ANNE, morte jeune;
6. MARGUERITE, Abbeſſe de Notre-Dame de Fervacques;
7. Et FRANÇOISE-HENRIETTE, Dame de Beaujeu, Sens, Neuilly & la Chapelotte, qui s'eſt mariée, le 25 Juin 1656, à *Jean-François de Meſgrigny*, Marquis de Vendeuvre, &c., premier Ecuyer Tranchant & Porte Cornette Blanche, dont elle a eu poſtérité. Voy. MESGRIGNY (DE).

BRANCHE
des Seigneurs de PARASSY *&* LAUNAY, *éteinte.*

III. GUYON DU MESNIL-SIMON, Chevalier (cinquième fils de JEAN Ier, & de *Philippe de Rochechouart*), Seigneur du Meſnil, de Gilles, de Millerues, de Launay, en l'Isle de France, d'Antouillet, de Choiſy, Treſſencourt, Betencourt, Pouſſy, Montaigu & de Carrières-ſous-Bois, par partage avec ſes frères de la ſucceſſion de ſon père, le 24 Avril 1493, épouſa *Jeanne de Contremoret*, Dame de Paraſſy, fille de N... *de Contremoret*, Seigneur de Savoie. Elle étoit veuve en 1524, & eut pour fils,

IV. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Paraſſy, de Launay & d'Antouillet, qui s'eſt marié à *Gabrielle des Réaux*, fille de N..... *des Réaux*, Grand Prévôt de l'Hôtel (dont les armes ſont: *de gueules, à 6 annelets d'argent, poſés* 3, 2 *&* 1). Leurs enfans furent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. MARIE, qui épouſa *Jean de Bar*, Chevalier, Seigneur de Villemenard;
3. PERPÉTUE, qui s'eſt mariée à *Jacques le Roy*, Seigneur de Saint-Florent & de Saint-Caprais;
4. Et JEANNE, qui a épouſé *François le Maréchal*, Sieur de la Giraudière.

V. ANTOINE DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Paraſſy & de Launay, Chevalier de l'Ordre du Roi, par Brevet de CHARLES IX, & élu par bulletin paſſé devant l'Aſſemblée des Chevaliers, le 12 Mars 1568, eut un autre Brevet de ce Prince, daté d'Amboiſe, le 13 Décembre 1571, pour être Gentilhom-

me ordinaire de ſa Chambre. Il en avoit eu deux autres, l'un du 27 Novembre 1568, pour lever 100 Chevaux-Légers, & l'autre en 1570, de Meſtre de Camp de la Cavalerie Légère de Piémont & au delà des monts. Il épouſa, par contrat du 4 Avril 1563, *Joachime de Rochechouart*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Jars, &c., premier Maître d'Hôtel du Roi, Gouverneur des enfans de France, & d'*Antoinette d'Yaucourt*, ſa ſeconde femme. Elle aſſiſta, comme veuve de ſon mari, au contrat de mariage de CHARLES DU MESNIL-SIMON, rapporté plus haut, avec *Suſanne Lamy*, paſſé le 26 Novembre 1584. Elle eut de ſon mariage:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et ANTOINETTE, qui mourut jeune.

VI. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Paraſſy & de Launay, épouſa 1° *Anne de Piédefer*, fille de *Robert*, Seigneur de Guyencourt, & de *Lucrèce de Prunelé*; & 2° par contrat du 11 Février 1627, *Marie du Val*, âgée de 24 ans, fille de *Robert du Val*, & de *Marie l'Empereur*. Elle étoit veuve en 1661. Du premier lit il eut:

1. JOACHIME, femme d'*Alexandre de Baillon*, Seigneur de Forges ou Forgues.

Et du ſecond lit vinrent:

2. CHARLES, Seigneur de Paraſſy, vivant en 1656;
3. LOUIS-DECIMUS, auſſi Seigneur de Paraſſy, Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin;
4. Et LOUISE, qui s'eſt mariée, le 31 Décembre 1661, à *Jean Aubouſt*, Chevalier, Seigneur des Vergnes.

Cette Maiſon, qui a joui d'un état brillant pendant pluſieurs ſiècles à la Cour de nos Rois, en ne ceſſant pas de donner des Officiers de diſtinction, a eſſuyé des revers de fortune, malheur qu'elle partage avec beaucoup d'autres anciennes & illuſtres Familles. Ses alliances ſont avec les Maiſons *de Courtenay* & *de Dreux*, Princes du ſang DE FRANCE, *de Stuart*, *de Sobieski* par l'alliance avec les *la Grange d'Arquian*, *Rochechouart*, *Avantigny*, *Roye de la Rochefoucauld*, *Anlezy*, *Châtelus*, *Pot de Rhodes*, *la Rivière*, en Nivernois; *Culant*, en Berry; *Roffignac*, *Piédefer*, *Thianges*, *Jaucourt*, *Crevant*, &c.

Les armes comme ci-devant. (Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſt. du Berry*, par la Thaumaſſière.)

MESNIL-TERRIBUS, branche de la Maiſon DE MORNAY. Voy. MORNAY.

MESNOALET (DE), en Bretagne, Reſſorts de Saint-Renan & Breſt: Famille déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. de Lopriac, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 5 Septembre 1669.

Les armes: *d'azur, à l'aigle éployée d'or.*

* MESPLEZ, ou MESPLÈS, en Béarn, dénomination de la Terre d'*Eſquiulle*, en Béarn, Baronnie érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *Meſplez*, & qui fut acquiſe par

ANCHOT DE MESPLEZ (troiſième fils de GUY-CHARNEAU DE MESPLEZ, Seigneur d'Aren, & de *Magnifique de Liechou*). Cet ANCHOT DE MESPLEZ fut Gouverneur de Berre, en Provence, & combattit pour HENRI IV à la bataille d'Ivry. Il épouſa *Diane de Belſunce*, dont naquit

ANCHOT DE MESPLEZ, IIe du nom, Baron d'Eſquiulle, qui fut aïeul de

JEAN-ANCHOT DE MESPLEZ, Baron d'Eſquiulle, en faveur duquel cette Baronnie & les Seigneuries de *Saint-Goin* & *Geus*, dans la Vallée de Josbaig, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom de *Meſplez*, par Lettres du mois d'Avril 1732, enregiſtrées au Parlement de Pau le 20 Août ſuivant. Le Marquis DE MESPLEZ eſt veuf de N... *d'Arros-d'Argelos*, fille unique & héritière de *Jean*, Baron d'Arros & de Viven, dont:

N... DE MESPLEZ, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre;
Et JEAN-ANCHOT, Eccléſiaſtique.

Le Marquis DE MESPLEZ a trois frères: le premier eſt Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, veuf de N... *de Claverie*, dont une fille; le ſecond eſt l'Abbé *d'Eſquiulle*, & le troiſième eſt N... DE MESPLEZ.

Les deux aînés de GUY-CHARNEAU DE MESPLEZ, dont on a parlé au commencement de cet article, firent les deux branches d'*Aren* & de *Sufmiou*: de l'une de ces branches étoit iſſu N... DE MESPLEZ, Conſeiller au Parlement de Navarre, dont la fille unique & héritière épouſa *Dominique d'Eſclaux*, dit *de Meſplez*, par ſa femme, après la mort de laquelle il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique & fut Evêque de Leſcar. Son fils, *Joſeph d'Eſclaux-Meſplez*, fut Avocat Général, puis

Préſident à Mortier au Parlement de Navarre. Voy. ESCLAUX.

Les armes : *d'or, à 3 tourteaux de gueules, chargés d'un croiſſant d'argent.*

MESSAGER (LE), en Normandie, Election de Bayeux, Famille qui porte : *d'azur, à l'écuſſon d'argent en abîme, accompagné de 6 roſes d'or, 3, 2 & 1.*

MESSEMÉ, Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345.

EMERY DE MESSEMÉ, Seigneur d'Artonges, Election de Château-Thierry, produiſit des titres de huit races depuis l'an 1422, avec beaucoup de ſervices, par leſquels on voit qu'il étoit originaire du Poitou ;

CHRISTOPHE DE MESSEMÉ, Ecuyer, Seigneur de la Tour-Legat, fut Procureur de la Dame *Louiſe de la Haye*, ſa couſine, pour conſentir au mariage de *Jean Chaſteigner*, Seigneur du Verger, ſon fils, avec *Anne de Bombelles*, dont le contrat fut paſſé à Blois le 7 Février 1553.

Les armes : *de gueules, à 6 feuilles de palmier d'or, poſées en pal & en ſautoir, & appointées en cœur.*

MESSENT, Ecuyer, Sieur de la Roſière, en Normandie, Election de Valognes, a pour armes : *de gueules, à la croix tréflée d'argent, cantonnée de 4 tréfles du même.*

MESSEY, dans le Charolois : Famille dont nous ne pouvons donner qu'une ſimple *Notice.*

GUILLAUME DE MESSEY, Seigneur de Reims en 1463, épouſa *Jeanne de Feillens*, veuve de *Joſſerand de Beyviers*, dit *Crochat*, Seigneur de Coberthoud, & fille de *Sibuet de Feillens*, & de *Marguerite de Monſpey*, ſa première femme. Elle teſta le 23 Janvier 1481 ;

JEAN, Seigneur DE MESSEY, en Charolois, vivant en 1518, épouſa *Catherine de Montjouvent*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Pernette de Gorrevod.*

On trouve encore ANTOINE DE MESSEY, Seigneur de Saſſangy, vivant en 1435, qui épouſa *Marie de Châteauvieux*, veuve de *Pierre*, Seigneur *de Montburon*, & fille d'*Aimon*, Seigneur *de Châteauvieux*, & de *Jacquemette de Chalant*, ſon épouſe. De ce mariage vint :

LOUISE, qui épouſa *Cyprien de Rabutin*, Seigneur de Champigny, fils de *Chriſtophe de Rabutin*, Seigneur de Balorre, & de *Marie de Stainville.*

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'or.*

Nous ignorons ſi de cette Famille eſt GABRIEL DE MESSEY, Comte de Bielles, qui a épouſé, le 29 Août 1735, *Louiſe-Pétronille de Ligniville*, Dame de la Croix Étoilée. Il eſt mort à Ettingen, & a eu pour enfans :

1. N...., Comte DE MESSEY, qui a été d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Berry, puis Aide Major des Gardes du Corps, enſuite Enſeigne de la Compagnie de Beauvau en 1765 ;
2. Et N...., Comteſſe DE MESSEY, Chanoineſſe de Mons, qui s'eſt mariée, par contrat du 2 Juin 1765, à *Charles de Buſſy*, Marquis de Caſtelnau, Brigadier des Armées du Roi. Voy. BUSSY, du ſurnom d'*Ogny*, &c.

* MESSEY, en Normandie, Election d'Argentan : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* au mois d'Avril 1686, qui a été poſſédée par *Anne de Souvré*, Marquiſe de Louvois, aïeule paternelle de la femme de *François d'Harcourt*, Duc & Pair de France. — M. *Ango*, Comte de Flers, en jouit préſentement par acquêt, & ce *Marquiſat* eſt réuni au Comté de *Flers.*

* MESSIMY, Terre en Dombes, érigée en *Comté* en faveur de Meſſire *Antoine Deſrioux*, Premier Préſident du Parlement de Dombes, & de ſes deſcendans mâles & femelles, à perpétuité, par Edit de LOUIS-AUGUSTE, Prince ſouverain de Dombes, Duc du Maine, du mois de Février 1699, enregiſtré au Parlement de Dombes, ſéant à Trévoux, le 5 Mai ſuivant. Cette Terre a été poſſédée pendant près de 500 ans par la Famille *de Laye*, enſuite elle a été acquiſe par les *Pillehotte de la Pape*, en 1600, de l'héritière de la Famille *de Laye*, ſeule & unique de ſa Maiſon ; a paſſé de cette Famille des *Pillehotte* dans celle de *Deſrioux*, par la vente qu'en firent, le 18 Décembre 1686, *Charles de Cambis*, Marquis d'Orſan, & *Marie-Anne Pillehotte de la Pape*, ſon épouſe, à Meſſire *Bernard Deſrioux*, Juge de Police à Lyon. Cette Terre jouiſſoit anciennement de très-belles prérogatives, puiſque le Seigneur ne relevoit d'aucun Souverain, comme le prouve un titre de 1313, par lequel *Etienne de Laye*, Seigneur dudit *Meſſimy*, ſe ſoumit à la foi & hommage de Guichard de Beaujeu, Seigneur

ſouverain de Dombes, & à raiſon de cet hommage, ledit Guichard de Beaujeu s'engagea de payer à *Etienne de Laye* une ſomme de 400 livres, & de défendre à perpétuité la Terre de *Meſſimy*, qui ne dépendoit pas auparavant de ſon hommage, de la conſerver dans tous ſes privilèges, de ne point ſouffrir qu'il lui fut fait aucun tort, ou par lui ou par ſes ſucceſſeurs : cet hommage fut renouvelé à un autre Guichard de Beaujeu par *Louis d'Eperſe*, au nom & comme tuteur de *Barthélemy de Laye*, le 18 Septembre 1417, & il eſt à remarquer que dans ce même titre il eſt dit que les ſucceſſeurs & héritiers pourront rentrer dans la ſouveraineté qu'ils avoient de leur Terre, & ſe ſouſtraire à la foi & hommage à laquelle ils venoient de ſe ſoumettre, en remboursant, audit Souverain de Dombes, la ſomme de 400 livres qu'ils avoient reçue pour lui prêter hommage ; ce titre a été dépoſé en la Chambre des Comptes de Paris.

Le Seigneur actuel de cette Terre eſt Marc Desrioux, Chevalier, Seigneur, Comte de *Meſſimy* & d'Eſpey (fils de Meſſire Jacques-Antoine Desrioux, ancien Procureur Général & Conſeiller d'Honneur au Parlement de Dombes, & arrière-petit-fils d'Antoine Desrioux, Premier Préſident & Intendant de la Principauté de Dombes, en faveur duquel & de ſa Famille, la Terre de *Meſſimy*, comme il a été dit ci-devant, fut érigée en *Comté* : ce dernier étoit fils de Bernard Desrioux, acquéreur de ladite Terre.)

L'érection de cette Terre en *Comté* n'eſt pas la ſeule marque de diſtinction dont le Duc du Maine gratifia cette Famille par ſes Lettres Patentes de 1699. Il accorda encore à la branche du Sieur Antoine Desrioux de Messimy, à *Eliſabeth de Maléẓieu*, ſon épouſe, à leurs enfans & deſcendans mâles, à perpétuité, la faculté que les filles qui naîtroient des enfans mâles & deſcendans deſdits Sieur & Dame Desrioux & *de Maléẓieu*, puiſſent anoblir ceux qui les épouſeroient, en ſorte que les maris des filles deſcendantes par mâles deſdits Desrioux & *Maléẓieu*, fuſſent tenus pour *nobles Gentilshommes*, qu'ils puiſſent ſe qualifier *Ecuyers* & parvenir au degré de *Chevalier*, &c.

Les armes de la Famille Desrioux, Seigneur de *Meſſimy* & d'Eſpey, ſont : *d'aẓur, à la bande d'or, chargée de 3 trèfles de ſinople, & accompagnée de 2 beſans d'or.* Supports : *deux lions d'or.* Cimier : *couronne de Comte.* (*Notice envoyée.*)

MESTRE. Voy. MAISTRE (de).

MESTRE, Famille noble dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II.

Antoine Mestre, Seigneur d'Aigalades (fils d'un autre Jean-Antoine, originaire de Languedoc, & de *Madeleine Griffet*), fut pourvu d'un office en la Généralité de Provence. Il épouſa, en 1744, *Thérèſe de Grimaud*, dont il a eu poſtérité.

Il a pour ſœur Catherine Mestre, qui s'eſt mariée avec *Joachim de Gail*, mort ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur du Fort Notre-Dame de la Garde de Marſeille, dont des enfans.

Les armes : *d'aẓur, à 3 chevrons d'or, ſurmontés d'une trangle d'argent, chargée de 3 bandes de gueules ; le chef de l'écu chargé d'un croiſſant d'argent, entre 2 étoiles d'or.*

MESVILLIERS, en Picardie : Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 346.

Antoine de Mesvilliers, demeurant à Charly, Election de Soiſſons (qui tire ſon origine d'Antoine de Mesvilliers), mourut revêtu de la charge de Secrétaire du Roi, du nombre des 54, après 10 années de ſervice, & fut maintenu dans ſa nobleſſe par M. Dorieu, Intendant de Soiſſons. (C'eſt ce que nous ſavons d'après le Nobiliaire cité.)

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une patte de griffon d'argent, & accompagné en chef de 2 merlettes de ſable, & en pointe d'un ſerpent ondoyant d'aẓur, lampaſſé de gueules.*

MÉTAER (le), en Bretagne, Reſſorts de Saint-Brieuc & de Dinan.

Jean le Métaer, Capitaine des Francs-Archers de l'Evêché de Saint-Brieuc, Lieutenant du Prévôt des Maréchaux, vivoit en 1484, avec *Olive Bertho*, ſon épouſe.

Ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de Leſrat, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 5 Octobre 1668. D'autres des mêmes nom & armes, auſſi des Reſſorts de Saint-Brieuc & de Dinan, au rapport de M. Huart, furent pareillement déclarés *nobles d'an-*

cienne extraction, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation le 4 Juin 1669, tems que vivoit François le Métaer, Seigneur de Villebarbou, qui fut confirmé dans ſon ancienne nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

MÉTAYER ou MÉTAER (le), Sieur de la Londe, en Normandie, Élection de Bayeux, Famille qui porte : *de gueules, à trois étoiles d'argent.*

MÉTAYER (le), en Bretagne, Reſſort de Saint-Brieuc : Famille qui remonte à Jean le Métayer, Prévôt des Maréchaux, en Bretagne, en 1490. Elle fut déclarée *noble d'extraction,* au rapport de M. de Larlan, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Août 1669.

Les armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 4 fleurs de lis d'argent.*

MÉTAYER (le), autre Famille de la même Province, Reſſorts de Vannes, d'Auray & de Ploërmel. Vincent le Métayer, Seigneur du Verger & de Barac'h, qui s'eſt allié avec *Marie de Trévégat,* fut, au rapport de M. de la Bourdonnaye, déclaré *noble d'extraction,* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 26 Janvier 1669.

Les armes : *d'argent, au pin de ſinople, chargé de pommes d'or, le fût accoſté de 2 merlettes de ſable.*

MÉTAYER ou MESTAYER de la HAYE (le), en Normandie : Famille qui a été maintenue dans ſa nobleſſe, le 5 Novembre 1668.

Anne-Marie le Métayer de la Haye, baptiſée le 26 Mars 1674, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé qu'elle étoit deſcendue de Palamède le Métayer, Seigneur de Guichainville, & de *Marie de Lieurray,* ſon épouſe, qui vivoient en 1555. (Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt.*)

Les armes : *d'azur, à 3 aigles d'argent, rangées en faſce, becquées & membrées de ſable.*

MEUDON, ancienne Nobleſſe, qui a donné un Panetier du Roi ſous Philippe *le Bel,* en 1294, dans Robert de Meudon, Chevalier ; deux Maîtres de la Vénerie du Roi, ès-années 1313 & 1315, dans Henri de Meudon & dans Jean de Meudon en 1346, & deux Maîtres Enquêteurs des Eaux & Forêts de France, l'un dans Henri de Meudon en 1335, & l'autre, en 1355, dans Jean de Meudon. (Il paroît que cette Famille eſt éteinte.)

Les armes : *gironné d'or & de gueules de 6 pièces ; au lambel de 3 pendans.* (*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne,* t. VIII.)

MEUGNIER, en Dauphiné : cette Famille prouve, par ſes titres, qu'elle eſt originaire du Marquiſat de Saluces, où il y en a encore une autre de ce nom. Elle a donné juſqu'aujourd'hui des Officiers qui ont ſervi avec diſtinction, comme des Capitaines de 100 hommes d'armes, des Capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, &c. Les aînés de cette Famille n'ont épouſé que des filles de condition depuis huit générations. Le premier qui s'établit en Dauphiné en 1520, fut

I. Noble Pierre ou Jean de Meugnier, qui, ſervant le Prince de Piémont, paſſa, pour quelques mécontentemens, au ſervice de France, où il commanda une Compagnie de 100 hommes d'armes, & fut fait commandant pour le Roi du Fort de Quirieu, en Dauphiné. Il ſe remaria, en 1522, avec *Catherine de la Poype de Vertrieu* (d'une ancienne Nobleſſe du Dauphiné), de laquelle il eut :

1. Laurent, qui ſuit ;
2. Et Claude.

II. Laurent de Meugnier, Ecuyer, a épouſé, en 1549, *Marguerite-Anne de la Tour,* aux conditions d'en porter le nom & les armes. (Elle jouiſſoit de la Maiſon forte de la Balme, en Dauphiné, dont les ſucceſſeurs ont acquis la haute juſtice : c'eſt une terre où il y a trois clochers). De ce mariage vinrent trois garçons, entr'autres :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Charles.

III. Antoine de Meugnier ſe maria, en 1608, à *Jeanne de Boulieu* (d'une ancienne Nobleſſe du Dauphiné), dont il eut nombre d'enfans ; l'aîné fut

IV. Robert de Meugnier, qui s'eſt allié, en 1625, à *Renaude de Vallier de By,* auſſi du Dauphiné, dont vinrent :

1. Simon, qui ſuit ;
2. Et Claude de Boulieu, Chanoine Régulier de Saint-Antoine & Abbé de Thiers.

V. Simon de Meugnier de Boulieu épouſa,

en 1646, *Claudine du Boys*, du Dauphiné, de laquelle vinrent :

1. François, qui fuit ;
2. Charles, Officier dans le Régiment de Normandie, tué au ſervice ;
3. Pierre, Prieur de Parmilieu ;

Et cinq filles, dont une Religieuſe, & les autres mariées.

VI. François de Meugnier de Boulieu s'eſt marié, en 1670, avec *Gabrielle de Valence de la Mignardière* (de la Province du Forez), dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Louis de Boulieu de la Tour, Officier au Régiment Dauphin ;
3. Pierre, Prieur de Parmilieu & de Jujurieux, vivant en 1758 ;
4. François, Capitaine au Régiment de la Feuillade ;
5. Simon, Officier au Régiment du Commiſſaire Général ;

Et quatre filles, dont une s'eſt mariée à Meſſire *Abel de Loras*, d'une ancienne nobleſſe du Dauphiné ; une eſt Religieuſe Urſuline, & les deux autres ſont Carmélites à Lyon.

VII. Guillaume de Meugnier de Boulieu a épouſé, en 1715, *Jeanne de Morand*, de la ville de Lyon, dont il a eu :

1. François-Guillaume, qui ſuit ;
2. François, Capitaine au Régiment de Monaco & Chevalier de Saint-Louis, non encore marié ;
3. Et Jeanne-Louise, qui s'eſt mariée, en 1756, à *André de Drujon*, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme du Bugey.

VIII. François-Guillaume de Meugnier de Boulieu de la Tour, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de la Balme, Sainte-Colombe & Parmilieu, en Dauphiné, Baron de Rioux, Seigneur d'Azay, en Saintonge, a épouſé, en 1750, *Marie-Antoinette de Livenne de Rioux* (d'une ancienne Nobleſſe de Saintes, en Saintonge), de laquelle il a eu :

Marie & Jeanne-Louise, vivantes en 1759, lors de l'envoi de cette *Notice*.

Les armes : *de gueules, à 2 lions affrontés d'argent, couronnés d'or.* Deviſe : Et vires et animus. (C'eſt ainſi qu'elles ſont enregiſtrées dans l'*Armor. de France*, tom. I.)

MEUILLON : *de gueules, chauſſé d'hermine s.*

MEULAN (de), en Picardie : Famille noble, dont eſt François de Meulan, Ecuyer, Seigneur d'Oigny, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié, le 18 Mai 1760, avec *Anne-Jacqueline de la Fons*, née à Paris le 13 Septembre 1734, fille de *Philippe-Gabriel de la Fons*, Chevalier, Seigneur d'Hardecourt, Happencourt, Grand & Petit-Seraucourt, & de *Jeanne-Madeleine de Commargon*. De ce mariage ſont iſſues deux filles.

A cette Famille appartient Charles-Jacques-Louis de Meulan d'Ablois, Ecuyer, Receveur Général des Finances de Paris, qui a épouſé, en Septembre 1762, *Marguerite de Saint-Chamans*, fille de *Louis*, Marquis *de Saint-Chamans*, &c., & de *Louiſe-Charlotte de Maléżieu*. Ils ont eu pluſieurs enfans.

Les armes : *échiqueté d'aẓur & d'or.*

* MEULEBECKE, Terre & Seigneurie en Flandre, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, le 12 Août 1655, en faveur de *Nicolas-Ignace de Béer*, Ecuyer, Grand Bailli de Gand. Voy. BÉER.

MEULH. Cette Famille, dont le nom eſt écrit indifféremment dans les titres Meuilh, de Meuilh, Meul, Meulh, de Meulh & Mulh, eſt reconnue pour être d'*ancienne nobleſſe*, & ſubſiſte en Guyenne dans la perſonne de

Jean Meulh, Sieur de Paſquet, qui s'eſt marié, par contrat du 11 Mai 1716, avec *Marie-Olympe Leſpiault*, fille d'*Henri*, demeurant à Nérac, & de *Marie du Bourg*. De ce mariage vinrent :

1. Gabriel, né le 4 Juin 1720 ;
2. Jean, né le 27 Octobre 1723 ;
3. Et Jean, né le 12 Avril 1725.

Les armes : *d'argent, au pin de ſinople, fruité d'or, à 8 pommes de pin, poſées 1, 3 & 4 ; & un écuſſon de gueules, brochant ſur le tout, chargé d'un dragon aîlé d'or, tenant dans ſes pattes un ſerpent d'argent, & d'un ſoleil d'or, mouvant du premier canton de l'écu.* Deviſe : Benin sans venin. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

MEULLENT, ancienne & illuſtre Maiſon de Normandie, qui ne ſubſiſte plus depuis pluſieurs ſiècles, & dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 403 & ſuiv., d'après la Généalogie qu'en a donnée G.-A. de la Roque, dans ſon

Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt, tom. I, liv. I. Elle a donné un Evêque & Comte de Noyon, Pair de France en 1350, dans JEAN DE MEULLENT, qui mourut Evêque de Paris en 1363. — La branche aînée de cette Maiſon a fini dans ROBERT, IV^e^ du nom, Comte DE MEULLENT & de Worceſter, un des fondateurs de l'Abbaye de Barbery, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Bayeux : ſa fille, MABIRE, Comteſſe DE MEULLENT, fut mariée, en 1223, à *Guillaume de Vernon*, & le Comté de *Meullent* paſſa des deſcendans de MABIRE dans la Maiſon de *le Clerc*.

Trois branches ſont ſorties de cette Maiſon : la première eſt celle des Seigneurs de *Courcelles* & de *Saint-Paër*, ſortis de PIERRE DE MEULLENT (troiſième fils de ROBERT, III^e^ du nom, Comte DE MEULLENT), lequel fut Seigneur de Beaumont-le-Roger & de Brionne ; il abandonna le parti du Roi d'Angleterre en 1202, livra ſon Château de Beaumont au Roi de France, PHILIPPE II, & mourut peu de tems après. Il portoit les armes de Beaumont, qui ſont : *échiqueté d'or & de gueules, au lambel d'azur*. — THOMAS DE MEULLENT, Chevalier, Baron de Saint-Paër, &c., qui mourut avant le 23 Janvier 1448, fut le dernier mâle de cette branche ;

La ſeconde eſt celle des Seigneurs de *Gournay*, de *la Queue* & de *Neubourg*, ſortis d'AMAURY DE MEULLENT (ſecond fils de VALERAN I^er^, Comte DE MEULLENT, Seigneur de Gournay-ſur-Marne, qui vivoit en 1235.) Ils ont fini à HENRI DE MEULLENT, vivant en 1360 ;

Et la troiſième, eſt celle des Vicomtes d'*Evreux*, Seigneurs d'*Aubergenville*, qui eurent pour auteur ROGER DE MEULLENT, I^er^ du nom (troiſième fils de VALERAN, Seigneur d'Aubergenville, par ſa femme, qui vivoit en 1197.) Ils ont fini au commencement du XIV^e^ ſiècle dans les enfans de PIERRE DE MEULLENT, Seigneur d'Aubergenville.

Les armes des anciens Comtes DE MEULLENT ſont : *écartelé, aux 1 & 4 échiqueté d'or & de gueules ; & aux 2 & 3 de ſable, au lion d'argent, la queue fourchée & paſſée en ſautoir*.

MEUNG DE LA FERTÉ (DE), en Bourgogne. La Généalogie que nous allons donner de cette Maiſon eſt dreſſée d'après un extrait tiré des Manuſcrits du Cabinet du Roi en Juillet 1768, & d'après des recherches faites au Cabinet des Ordres.

I. JEAN DE LA FERTÉ, Ecuyer, Seigneur d'Alouze, paſſa un bail d'héritage, conjointement avec PIERRE DE LA FERTÉ, ſon frère, devant *Jean Berry*, Notaire à la Ferté-Nabert, le 11 Mars 1459 ; il étoit marié, le 5 Janvier 1462, avec *Pantaléonne des Vignes*, lorſqu'il partagea avec ſon frère, devant *Jean-André Prévoſt*, Notaire de Beaugency. Il fit un autre partage avec lui devant *Pierre le Loyer*, Notaire à Jargeau, le 18 Août 1475 ; rendit hommage pour ſa femme à la Ducheſſe d'Orléans, pour la métairie de Fontenailles, ſiſe dans la Paroiſſe d'Uzy, &c., & remiſe de la Châtellenie de la Ferté-Nabert, le 8 Juillet 1476. Il eut de ſon mariage

II. JEAN DE LA FERTÉ, II^e^ du nom, Ecuyer, qui, étant au ſervice du Roi, obtint des Lettres de ſouffrance d'un an de la Ducheſſe d'Orléans, pour l'hommage de ſa Terre de Fontenailles, le 24 Août 1477. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Août 1480, *Anne de la Rivière*. Il prit le nom & les armes DE MEUNG DE LA FERTÉ pour obéir à la clauſe de la donation à lui faite de la Terre de *la Ferté-Aurain*, de celles d'*Ohais*, *Bois-Jardin*, *Neuvy*, &c., par JEAN DE MEUNG, Seigneur de la Ferté-Aurain, & *Jacquette Garreau*, ſa femme. Il fit hommage de cette Terre à la Ducheſſe d'Orléans, de Milan & de Valois, le 14 Octobre 1480, en paya les droits au Receveur du Domaine du Comté de Blois le 21 Novembre 1481 : il eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur d'Alouze & de la Ferté-Aurain*. Il fit hommage, le 25 Juin 1489, à Pierre de la Rable, Ecuyer, Seigneur du Lude, de la Grande Dîme de Chaumont, & il eut mainlevée de la ſaiſie féodale de la Terre de la Ferté-Aurain le 25 Décembre 1498. Ses enfans furent :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, qui s'eſt marié à *Claude du Verne* ;
3. Et BARTHÉLEMY, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. RENÉ DE MEUNG DE LA FERTÉ, Ecuyer, partagea avec ſes frères les biens d'*Anne de la Rivière*, leur mère, & de *François de la Rivière*, leur aïeul, le 27 Novembre 1531 : ils ſont qualifiés *Ecuyers*. Il avoit épouſé *Anne de Trouſſebois*, laquelle, devenue veuve, eut la tutelle de ſes enfans ſuivant un acte du 9 Mai 1536. RENÉ avoit partagé aupara-

vant avec ſes frères, le 18 Février 1528. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Jean ;
3. & 4. Reine & Françoise.

IV. Charles de Meung de la Ferté, Ecuyer, Seigneur d'Ohais, fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Lettres de Charles IX du 4 Mars 1572, épouſa, par contrat du 29 Novembre 1549, *Marie de Belin*. Il teſta le 24 Février 1586, ayant eu pour enfans :

1. Jean ;
2. Et François, qui ſuit.

V. François de Meung de la Ferté, Ecuyer, Seigneur de Villaine, épouſa, par contrat du 16 Juin 1597, *Gabrielle du Port*, dont il eut :

VI. Louis de Meung de la Ferté, baptiſé à Cluny-lès-Taré, Diocèſe d'Autun, le 4 Juillet 1612, qui épouſa, par contrat du 18 Septembre 1639, *Charlotte de Saint-Quentin*, de laquelle vint :

VII. Jean-François de Meung de la Ferté, baptiſé à Cluny le 16 Septembre 1649, qui eſt qualifié dans ſon contrat de mariage de *Chevalier*, & auſſi de *Meſſire* & de *Chevalier* dans un jugement des Elus des Etats de Bourgogne du 15 Juillet 1694. Il avoit épouſé, le 2 Mars 1668, *Michelle de Chéry*, dont il eut :

1. Jean-Michel ;
2. Charles-Alexandre ;
3. Et Samuel ; leſquels furent renvoyés avec ladite *de Chéry*, leur mère, de l'aſſignation donnée par M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, le 15 Février 1698.

SECONDE BRANCHE.

III. Barthélemy de Meung (troiſième fils de Jean, II^e^ du nom, & d'*Anne de la Rivière*), Seigneur de la Ferté-Aurain, rendit hommage de la grande dîme de Chaumont, à Guillaume de la Rable, Seigneur du Lude, le 23 Juin 1530, & de ſa Terre de la Ferté-Aurain, en la Chambre des Comptes de Blois, le 23 Septembre 1534 ; il comparut à la montre du ban & arrière-ban, le 15 Mai précédent ; obtint du Roi, au mois de Septembre ſuivant, l'établiſſement de deux foires & d'un marché à la Terre de la Ferté-Aurain ; obtint une Sentence au Bailliage d'Orléans, au ſujet de la dîme de Chaumont, le 21 Novembre 1540, & en fit hommage en 1566. Il eut de ſon mariage, contracté le 13 Juin 1530, avec *Françoiſe du Verne*, fille de *Simon*, Seigneur de Challement, & de *Françoiſe de Trouſſebois* (elle eſt ſœur de la femme de François de Meung, ſon beau-frère) :

1. René, qui ſuit ;
2. Et Renée de Meung, appelée *Mademoiſelle de la Ferté*, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *Jean Greslé*, Notaire à Clamecy, le 7 Janvier 1561, *Georges Gentil*, Ecuyer, Seigneur des Ecots.

IV. René de Meung, Chevalier, Seigneur de la Ferté, fit hommage au Seigneur du Lude de la grande dîme de Chaumont, le 8 Juillet 1574 ; rendit hommage, en la Chambre des Comptes de Blois, pour ſa Châtellenie de la Ferté-Aurain, le 30 Juillet 1596 ; il avoit une penſion de 400 livres en 1577 ; étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant au Gouvernement de la Citadelle de Metz, ſuivant une Lettre de S. M. du 5 Août 1578 ; fut fait Gentilhomme de ſa Chambre le 4 Janvier 1583, dont il prêta ſerment le 9 ſuivant, & eut un *commitimus* le 17 Avril 1597. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Octobre 1564, *Edmée de Chaſtelus*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron dudit lieu, & d'*Anne de la Rouère*, ſa première femme. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. & 3. Gabrielle & Blanche.

V. Jean de Meung, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain, ſe trouva au ſiège d'Amiens en 1597, & fut fait Capitaine au Régiment du Duc de Fronſac le 4 Juillet 1621 ; eut une autre Commiſſion de Capitaine d'Infanterie le 3 Juillet 1630, & avoit rendu hommage de ſes terres en la Chambre des Comptes de Blois le 9 Janvier 1597. Il épouſa, par contrat du 5 Février 1609, *Elie de Terrière*, fille de *François*, dit *de Chappes*, Chevalier, Seigneur de Bonaventure, & d'*Anne de Mary* ; ils ſe firent l'un & l'autre une mutuelle donation, le 15 Avril 1639, de l'uſufruit de tous leurs biens au ſurvivant d'eux, s'y réſervant ſeulement chacun 500 livres pour en diſpoſer à leur volonté, ſoit par teſtament ou autrement, &, par cet acte reçu par *Pierre Pierre*, Notaire Royal au Siège Préſidial de Saint-Pierre-le-Moutier, ils firent partage de leurs biens à leurs enfans, qui furent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Hugues, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après ;

3. René, Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne, qui fit ſes preuves de nobleſſe remontées à l'an 1480, devant frère Pierre de Bar, dit Buranlure, Commandeur de Celles, & Gabriel du Cloſel, Chevalier dudit Ordre, Commiſſaires à ce député, le 10 Novembre 1632 ;
4. Et Claude, laquelle fut donataire de ſes père & mère en 1639, de la ſomme de 3,000 livres, payable lors de ſon mariage, par ſon frère aîné.

VI. Claude de Meung, Chevalier, eut pour ſon partage de ſes père & mère, comme fils aîné, en 1639, la Terre & Seigneurie de la Ferté-Aurain, à la charge de payer à ſon frère, le Chevalier de Malte, 200 livres, juſqu'à ce qu'il fut pourvu d'une Commanderie, & ce par forme de penſion. Il rendit hommage au Seigneur du Lude pour la grande dîme de Chaumont, & auſſi en la Chambre des Comptes de Blois, le 4 Juillet 1647, pour ſa Terre de la Ferté-Aurain, relevant du Comté de Blois. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Richer*, Notaire au Châtelet de Paris, le 6 Mai 1639, *Eliſabeth de Galmet*, fille de feu Meſſire *Timoléon*, Chevalier, Seigneur de Gachetières, &c., & de *Louiſe d'Arthus*. Il eſt qualifié dans ſon contrat de mariage, *Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain* & de Tremblevif. Après qu'elle fut veuve elle produiſit leurs titres de nobleſſe, & remonta à 1459, devant M. de Machault, Intendant de la Généralité d'Orléans, qui maintint dans leur nobleſſe, par jugement du 3 Juin 1678, ſes enfans, qui furent :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain, qui rendit hommage de cette Terre en la Chambre des Comptes de Blois, le 21 Juillet 1661, & au Seigneur du Lude, pour la grande dîme de Chaumont, le 20 Mars 1666, tant pour lui que pour ſon frère & ſa ſœur ;
2. Claude, Chevalier ;
3. Et Blanche.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Hugues de Meung (ſecond fils de Jean, & d'*Elie de Terrière*), eut pour ſon partage en 1639, les Terres & Seigneuries de Saulière & de Chevannes, à la charge de payer 200 livres de penſion à ſon frère, le Chevalier de Malte, & 3,000 livres une fois payées aux trois enfans de feue *Eliſabeth de Grantris*, fille du premier lit de la Dame *de Terrière*, ſa mère. Il épouſa, par contrat paſſé à Châtillon, devant *Didier Colin*, Notaire Royal à Montiérender, le 27 Mars 1640, *Louiſe de Verneuil*, fille de Meſſire *Antoine*, Seigneur du Gué, de la Terre de Langlée & de Creux, & de feue Dame Blanche de Meung de la Ferté ; elle eut en dot outre ſes droits maternels, par donation de ſon père, tout ce qu'il pouvoit prétendre ſur les biens de Meſſire Hélion de Foiſſy, Seigneur de Creux, à cauſe de la donation qui avoit été faite par Dame Louise de Meung, à ladite Dame Blanche, ſa ſœur, mère de la future épouſe. Ils obtinrent diſpenſe pour leur mariage en 1642, & la célébration en fut faite à la Paroiſſe de Crenay, le 25 Janvier 1642, ſuivant le certificat du Curé dudit lieu ; ils étoient parens au ſecond degré. Après ſa mort, ſes enfans, qui furent mis en tutelle par acte de la juſtice de Saulière, du 28 Juin 1658, ſont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Elie, Ecuyer, Seigneur de Crenay, lequel ſervit, en 1668, âgé de 20 ans, demeuroit avec ſon frère en 1669, & aſſiſta à ſon mariage, en qualité de Chevalier, en 1670.

VII. Claude de Meung, Ecuyer, Seigneur de Saulière, étoit au ſervice en 1668, âgé de 22 ans & demeuroit dans la Paroiſſe de Sainte-Péreuſe, Election de Nevers. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frère, ſur le vu de leurs titres, & principalement du jugement de M. de Machault en 1668, par celui de M. Tubeuf, Intendant des Généralités de Moulins & de Bourges, du 8 Mars 1669, ſigné : *Tubeuf*, & plus bas : *Maréchal*. Il eſt qualifié Chevalier, Seigneur de Saulière, Chevannes, Crenay & Châtillon-ſur-Broué, demeurant audit Saulière, Paroiſſe de Sainte-Péreuſe, majeur âgé de 25 ans. Il épouſa, par contrat paſſé au Chateau de Champdioux, en la Paroiſſe de Maux, le 1er Juin 1670, *Catherine Sallonnier*, fille de défunt noble *Dominique*, Seigneur dudit Champdioux, Chamenay, Chaumois, Blanzy, &c., & de *Marie Bernard*, alors ſa veuve, préſente avec noble *François Sallonnier*, Seigneur dudit Champdioux, ſon fils, frère de ladite future épouſe. Le contrat de mariage eſt ſigné : *Doillet*, Notaire. De cette aillance vinrent :

1. François-Marie, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Chevalier, Seigneur de Châtillon-ſur-Broué, en 1701 ;
3. Et Jean-François, Chevalier en 1701, Seigneur de Monceaux, Capitaine au Régiment

de la Sarre & Chevalier de Saint-Louis ; il aſſiſta, comme Procureur de ſon frère, au mariage de ſon neveu, en 1732.

VIII. François-Marie de Meung de la Ferté fut fait Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Royal, Cavalerie, en la place du Sieur de la Ferté, ſon oncle, par commiſſion du 18 Avril 1695. Il acquit pour la ſomme de 14,200 livres les domaines de Margot & de Maleurty, ſitués dans la paroiſſe de Fermages, avec les beſtiaux qui s'y trouvoient, de Meſſire Jean-Pierre, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cy, Conſeiller du Roi au Préſidial de Moulins & Sénéchauſſée de Bourbonnois, Préſident & Tréſorier de France en la Généralité de Moulins, & de Dame Marie de Vauvrille, ſon épouſe, par contrat du 8 Octobre 1723, paſſé dans la ville de Moulins-Engilbert, ſigné : *Filloʒeau*, Notaire Royal à Château-Chinon. Il épouſa, après la mort de ſes père & mère, en préſence de ſes frères, par contrat paſſé au Château de Cuſy, le 7 Juillet 1701, *Anne le Roy*, fille majeure de Meſſire *Nicolas-François le Roy*, Seigneur de la Vault, la Faye, Cuſy, &c., & de feue Dame *Marguerite le Gaſtelier*, demeurant au Château de Cuſy, paroiſſe de Cervon : ce contrat eſt ſigné : *Buſſy*, Notaire Royal à Lonnes. Leurs enfans furent :

1. Jacques-Louis, qui ſuit ;
2. Et Jean-François, qualifié *Chevalier, Sieur de la Ferté*, qui étoit mineur en 1732.

IX. Jacques-Louis de Meung ou Meun, acheta les Terres & Seigneuries de la Roche & de Millay, annexes & dépendances, ſituées ès-provinces de Nivernois, Bourgogne & Bourbonnois, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, droits honorifiques & directs, Seigneuries, &c., de Dame Jeanne-Angélique Rogues de Varangeville, veuve du Maréchal-Duc de Villars, moyennant le prix & ſomme de 130,000 livres, par contrat paſſé à Paris, le 15 avril 1736, ſigné *Fortier* & *Langlard*, Notaires, & inſinué au bourg de la Roche-Millay le 12 Juillet ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château de Quincize, Paroiſſe de Pouſſignol-Bliſmes, le 17 Novembre 1732, *Marie-Louiſe-Françoiſe Pitois de Quincize*, fille de feu Meſſire *Pierre Pitois*, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Quincize, &c., Commandeur des Ordres Royaux de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & de *Louiſe Gevalois* : il eſt qualifié dans ce contrat de *Chevalier, Seigneur de Saulière*, demeurant ordinairement dans la paroiſſe de Sainte-Péreuſe, en Nivernois. Jacques-Louis, en qualité de Comte de la Roche-Millay, fit, avec ſa femme, échange, le 11 Novembre 1749, des héritages provenant de ſon beau-père, contre d'autres appartenant à M^e^ Henry Gory, Avocat en Parlement, par acte ſigné : *Moreau*, Notaire Royal à Château-Chinon. Ils ont eu de leur mariage :

X. Nicolas de Meung de la Ferté, baptiſé en la Paroiſſe de Sainte-Péreuſe, Diocèſe de Nevers, le 7 Octobre 1737, qui a été Chevau-Léger de la Garde du Roi, Surnuméraire, & a eu ſon certificat de nobleſſe le 20 Mars 1754.

De cette Famille étoient : 1° N..... de Meung, qui a eu pour enfans :

1. François, Chevalier, Seigneur de Monceaux, Poil & Corcelle, en Nivernois, de l'Epinay, l'Homme & la Chazotte, en Bourgogne, âgé de 39 ans, qui a épouſé, en 1756, *Marguerite Comeau de Satonnay*, dont il a eu trois garçons & une fille ;
2. & 3. Jacques-Jean & Yves-Antoine, tous deux Chevaliers de Saint-Louis, Capitaines au Régiment de la Sarre ;
4. N... de Meung, Religieuſe à Moulins-Engilbert ;
5. Et Marie-Claude, qui s'eſt mariée, en 1761, à *Guillaume Comeau*, Marquis de Satonnay.

2° Et N...., Vicomte de Meung de la Ferté, qui s'eſt marié à *Antoinette-Priſcille-Virginie de Clermont*, du Dauphiné, fille de *Louis-Joſeph*, Comte de Thoury, Capitaine de Cavalerie, & de *Virginie-Priſcille de Viart de Pimelle*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'hermine, au ſautoir de gueules*, qui eſt de la Ferté ; *& aux 2 & 3 contr'écartelé d'argent & de gueules*, qui eſt de Meung. Supports : *deux hermines au naturel*.

MEURDRAC, en Normandie. Voyez MURDRAC.

MEURON ou MORON (de), Famille noble du Comté de Neuchâtel, en Suiſſe, & originaire d'Italie.

Claude Moron, Chevalier, Seigneur de Corbetta, ſorti de Milan, s'établit, en 1420, dans le Comté de Neuchâtel, où le patois du pays a corrompu ce nom, & l'a fait écrire

par la ſuite MEURON. Ses deſcendans ont occupé la charge de Lieutenant du Prince dans le Val-de-Travers juſqu'en 1667; celle de Banneret dudit lieu a été poſſédée longtems par une branche qui en a conſervé le ſurnom. Il y a eu des Maires des Verrières, des Maîtres Bourgeois de Neuchâtel, des Procureurs Généraux de Valangin & de Neuchâtel, des Conſeillers d'Etat, des Commiſſaires Généraux, des Conſeillers du Grand & du Petit Conſeils & pluſieurs Militaires.

PIERRE & ISAAC DE MEURON étoient Capitaines dans le Régiment de Jacques d'Haudanger de Guy en 1644, au ſervice de France;

GÉDÉON eſt mort Lieutenant dans la Compagnie de Guy, au Régiment de Molondin, Suiſſe; — DAVID, Capitaine au Régiment de Janſen, fut tué au ſiège de Candie en 1669;

MOÏSE, Capitaine d'Infanterie, fut tué à la bataille de Rocroi en 1643; — RENÉ (ſecond frère), auſſi Capitaine d'Infanterie, fut tué au ſiège de Guiſe en 1650; — PETERMAN (troiſième frère) fut Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de PIERRE, au Régiment d'Haudanger de Guy;

CHARLES-DANIEL DE MEURON eſt actuellement Lieutenant dans la Compagnie Générale des Gardes Suiſſes & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire; — JEAN-PIERRE & DANIEL-HENRI DE MEURON ſervent actuellement dans le Régiment Royal-Infanterie. Pluſieurs ont ſervi en Pruſſe, en Hollande & en Piémont. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille: nous attendons un *Mémoire* plus étendu.)

Les armes : *d'or, à une colline de* 3 *coupeaux de ſinople, celui du milieu ſupportant un arbre du même.* Une branche de cette Famille, dont pluſieurs ont été attachés au ſervice de Pruſſe, porte : *d'or, à la tête de Maure de ſable en abîme; à la bordure auſſi de ſable, chargée de coquilles de pélerin d'argent.*

* MEUSE, Baronnie dans le Baſſigny, qui appartient à une branche de la Maiſon *de Choiſeul*; elle eſt diſtinguée des autres par le nom DE CHOISEUL-MEUSE. Voy. CHOISEUL.

* MEUVAINES, en Normandie, Election de Bayeux : la Seigneurie de *Meuvaines* & *Maronnes* appartenoient, dans les XII^e^ & XIII^e^ ſiècles, à des Seigneurs de la Maiſon *de Malherbe-Saint-Aignan*. Elle appartient actuellement à *Pierre-Charles,* Marquis *de la Rivière,* fils & héritier de *Philippe-Antoine-Victor de la Rivière,* Chevalier, Haut-Juſticier de *Meuvaines,* Maronnes, Aſnelles, Seigneur & Patron de Saint-Germain-de-Grioult & Baron de Beaudemont, décédé le 10 Janvier 1750. Voy. RIVIÈRE (DE LA), en Normandie. (*Diction. des Gaules,* au mot MEUVAINES.)

* MEXIMIEUX, en Breſſe : par Lettres de Charles, Duc de Savoie, du 14 Août 1514, *Meximieux* & le Bourg de *Saint-Chriſtophe* furent unis & érigés en *Baronnie* en faveur de *François Maréchal,* II^e^ du nom, Chevalier, dont la fille unique, *Iſabeau,* épouſa *Charles de la Chambre,* Seigneur de Sermoyer. Leur fille, *Claudine-Philippe de la Chambre,* porta cette Baronnie à *Chrétien de Villelume,* Vicomte de Montaigu, dont la fille unique, *Claude de Villelume,* fut mariée, en 1588, à *Guillaume de Baufremont,* Baron de Scey. Son fils, *Claude,* la vendit le 5 Mars 1650, à *Claude Tocquet,* Ecuyer, Seigneur de Montgeffon.

MEYNIER (DE), en Bourgogne : Famille qui ſe prétend iſſue d'un JEAN MEYNIER, que l'Empereur CHARLES-QUINT anoblit par Lettres du 1^er^ Mars 1522, dans leſquelles ce Prince le qualifia *ſon Familier*; il avoit pour frères PIERRE MEYNIER, Prêtre, & CLAUDE MEYNIER, qui, par les mêmes Lettres, furent pareillement admis dans l'Ordre de la Nobleſſe. Cette Famille, dont on trouve la Généalogie dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II, ſubſiſte dans

JEAN-CHARLEMAGNE DE MEYNIER DE LA SALLE, Ecuyer, né le 20 Mai 1749, qui fut reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 15 Mars 1763. Il a deux frères aînés :

JOSEPH-LOUIS-JACQUES-XAVIER-GERMAIN, né le 11 Octobre 1742, profès du Chapitre noble de Nantua, en Bugey, agrégé à l'Ordre de Cluny;

Et LOUIS-JEAN-XAVIER-ANTOINE-VENUSTE, né le 8 Octobre 1743, qui a embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique;

Et pour ſœurs : LOUISE-JEANNE-GABRIELLE-MARIE-ANNE-ELISABETH, née le 15 Avril 1753, reçue à Saint-Cyr le 20 Juin 1763;

Et JEANNE-LOUISE-FRANÇOISE-CATHERINE, née le 23 Octobre 1754.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, langué & onglé de gueules.*

MEYRAN ou MEIRAN. Il y a deux Familles de ce nom à Arles iſſues du même tronc, mais anoblies en différentes années : l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, en fait mention, tom. II, p. 374 & ſuiv., & il en eſt auſſi parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 130 & ſuiv. L'une tire ſon origine de Jean-Baptiste Meyran, de la ville d'Arles, auquel le Roi René, Comte de Provence, avoit inféodé la Seigneurie de Carqueranne, & qui fut témoin au teſtament de Charles d'Anjou (neveu & ſucceſſeur du même René), fait à Marseille, le 10 Décembre 1481 : c'eſt tout ce qu'on a pu ſavoir de lui, puiſqu'on n'a pu trouver ſon contrat de mariage ni ſon teſtament ; mais des *Mémoires* de cette Famille portent que Louis, qui ſuit, étoit ſon fils.

I. Louis Meyran obtint de François Ier, des Lettres de nobleſſe en Février 1515, enregiſtrées aux Archives de S. M. à Aix. Il fut élu premier Conſul d'Arles en 1516, & laiſſa d'*Iſabeau de Turpin*, ſa femme,

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Barthelemy, qui s'eſt marié à *Marguerite de Saint-Martin de Champtercier*, dont il n'eut que
   1. Pierrette, qui a épouſé, le 17 Décembre 1581, *Jacques de Grille*, Ier du nom, Seigneur de Roubias, &c., Viguier d'Arles, dont poſtérité. Voy. GRILLE ;
   2. Et Alix Meyran, qui s'eſt mariée à *Robert de Quiqueran-Beaujeu*.

II. Jean de Meyran, Capitaine de la Tour du Tampan, près d'Arles en 1529, & élu premier Conſul de cette ville en 1543, avoit épouſé, le 2 Juin 1515, *Louiſe de Bouic*, des Seigneurs d'*Ubaye*, dont vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Pierre, Chevalier de Malte, & enſuite pourvu d'un Bénéfice dans l'Abbaye de Montmajor, près d'Arles ;
3. Et Jean, Co-Seigneur d'Ubaye, qui s'eſt marié, en 1548, avec *Marguerite de Glandevès*, & fut père de

   Pierre, Co-Seigneur d'Ubaye, qui, de *Polixène de Rochas*, eut :

   Quatre garçons, morts ſans poſtérité ;
   5. Esther, qui s'eſt mariée avec *Pierre des Porcellets*, Avocat Général au Parlement d'Aix ;
   6. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Honoré d'Amphoux*, Ecuyer, de la ville de Beaucaire.

III. Louis de Meyran, IIe du nom, Seigneur d'Ubaye, fut élu trois fois premier Conſul d'Arles en 1552, 1557 & 1565, & fait Viguier perpétuel de la même ville en 1574 : il exerça cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée en 1576. Il avoit épouſé, 1° le 1er Février 1540, *Louiſe de la Tour*, fille de *Louis*, Seigneur d'Ubraye, & d'*Antoinette de Glandevès-Gréoux*, dont deux filles, qui ſe ſont mariées dans les Maiſons *de Romieu* & *de Chiavari* ; 2° en 1557, *Trophime de Roquefeuil*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Convertis, & de *Sillette des Porcellets* de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 3° en 1564, *Alix d'Aube*, fille de noble *Honoré*, Seigneur du Touret & de Roquemartine, & de *Catherine de Villeneuve*. De ce troiſième lit vinrent :

1. Jérôme, qui ſuit ;
2. Jean, Sieur d'Eſpin, qui s'eſt marié, l'an 1595, à *Charlotte de Chiavari*, de laquelle il eut :

   Jacques, Sieur d'Eſpin, qui, de *Marie de Gévaudan*, ſa femme, eut :

   Jean, Sieur d'Eſpin, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du 9 Juillet 1667. Il avoit épouſé, en 1646, *Angélique de Durand*, des Seigneurs de *Bonrecueil*. (Cette branche eſt éteinte.)

3. André, reçu Chevalier de Malte l'an 1592 ;
4. Et Madeleine, qui épouſa *Antoine de Romieu*.

IV. Jérôme de Meyran, Seigneur d'Ubaye, épouſa, par contrat du 23 Novembre 1587, *Marie de Pagan*, des Ducs de *Terranova*, & Vice-Rois au Royaume de Naples, fille de *Ferdinand de Pagan*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marie de Merles*, des Seigneurs de *Beauchamp*. De ce mariage ſortit

V. Ferdinand de Meyran, Seigneur d'Ubaye, qui teſta en 1643. Il avoit épouſé, en 1623, *Philippine d'Aiguières de Méjanes*, & en eut :

1. André, qui ſuit ;
2. Jacques, reçu Chevalier de Malte l'an 1649 ;
3. Et Thérèse, femme de *Louis de Merles*, Seigneur de Beauchamp.

VI. André de Meyran, Seigneur d'Ubaye, de Saint-Vincent & de Sainte-Croix, épouſa, le 21 Octobre 1657, *Françoiſe de Barrême* dont il eut :

VII. Bertrand de Meyran, Seigneur d'Ubaye, qui fut maintenu avec lui dans ſa nobleſſe par Arrêt des Commiſſaires, du 23 Février 1668. Il épouſa, en 1677, *Marguerite de Merles*, fille de noble *Balthazar*, Seigneur de Beauchamp, & de *Diane de Villardy de Quinſon*, dont un fils marié. (Nous en ignorons l'état actuel.)

Les armes : *palé & contrepalé d'argent & d'azur de 5 pièces ; à la faſce d'or, brochante ſur le tout.* (Ces armes paroiſſent fort anciennes à Arles, dans l'Egliſe de Saint-Trophime & dans celles des Minimes & de Saint-Lucien, où ceux de cette Famille ont leur Chapelle & leur ſépulture, auſſi bien que dans l'Egliſe des Récollets où ils ſont bienfaiteurs : elles ont pour Supports : *deux centaures, la partie de l'homme de carnation, & la partie de cheval d'argent.* Cimier : *une givre d'azur, couronnée d'or & iſſante de gueules.)*

MEYRAN ou MEIRAN (de), Famille, qui, en vertu d'une tranſaction faite, l'an 1667, avec la précédente, porte les mêmes armes, & eſt iſſue d'Etienne de Meyran, lequel fut anobli par Lettres d'Henri III, au mois de Juillet 1582, en conſidération de ſes ſervices & de ceux que Barthélemy de Meyran, ſon père, & Etienne de Meyran, ſon aïeul, avoient rendus à nos Rois pendant les guerres civiles en pluſieurs endroits, même dans la ville d'Arles, en qualité de Capitaines de cette ville, où ils s'étoient fidèlement comportés, pour la conſervation de la même ville, dans le ſervice du Roi : ces Lettres ont depuis été confirmées par d'autres de Louis XIV, données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de Janvier 1676.

I. Cet Etienne de Meyran fut envoyé en 1617, Ambaſſadeur à la Porte Ottomane, & il eſt fait mention des ſervices qu'il rendit au Roi, en cette occaſion dans les Lettres Patentes que le Roi fit expédier, en érigeant la Baronnie de *la Goy*, en *Marquiſat*. Il s'étoit marié, le 6 Juin 1595, avec *Marguerite de Lacetta* ou *la Ceta* (ſelon l'Abbé Robert), qui lui apporta la Seigneurie de Nans. Il en eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, rapporté après ſon aîné.

II. Jacques de Meyran, Ecuyer, Seigneur d'Ubaye, épouſa, à Arles en 1627, *Anne de Conſtantin*, dont vint :

III. Etienne de Meyran, Seigneur d'Ubaye & de Saint-Vincent, Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville d'Arles, qui s'eſt marié, l'an 1650, avec *Catherine-Céſarie de Grille*, dont la poſtérité eſt éteinte depuis au moins 20 à 25 ans.

II. Guillaume de Meyran de Lacetta, Seigneur de Nans, ſervit d'abord en qualité de Cornette Blanche de la Compagnie du Prince de Joinville, fils du Duc de Guiſe ; fut enſuite Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Buoux & premier Conſul d'Arles en 1667. Il avoit épouſé, en 1635, *Marie-Anne de Laugier de Montblanc*, fille d'*Honoré*, & de *Madeleine de Barrême*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Honoré, tué après avoir donné des marques de ſa valeur & de ſon courage à la bataille de Saint-François, en Allemagne, en commandant le Régiment de Languedoc ;
3. Et Blanche, qui s'eſt mariée, le 6 Septembre 1656, à *Jean-Baptiſte de Forbin*, Seigneur de Turriers, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Voy. FORBIN.

III. Jean de Meyran de Lacetta, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, par Lettres Patentes du Roi Louis XIV, expédiées en 1702, en récompenſe des ſervices que cette Famille avoit rendus, fut premier Conſul d'Aix & Procureur du pays en 1687. Il avoit épouſé, le 17 Février 1662, *Marthe d'Arcuſſia*, des Vicomtes d'*Eſparron*, dont il eut :

1. Joseph-Etienne, qui ſuit ;
2. François, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Royal & dans celui de Boufflers ;
3. Louise, qui a épouſé *François-Louis des Porcellets*, Chevalier, Marquis de Maillane, &c., duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. PORCELLETS (des).
4. Et Thérèse, qui s'eſt mariée à *Etienne de Giraud*, l'an 1699 ; elle en a eu poſtérité. Voy. GIRAUD, originaire de Provence.

IV. Joseph-Etienne de Meyran de Lacetta, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, ſervit dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, fut Gouverneur de la ville de Saint-Remy, élu premier Conſul d'Aix & Procureur du Pays en 1716. Il avoit épouſé, le 11 Novembre 1695, *Blanche de Croſe-Lincel*, dont il eut :

V. Jean-Baptiste de Meyran de Lacetta, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, qui donna, à l'exemple de ſes père & aïeul, aveu & dénombrement & prêta hommage de la

Terre & Marquiſat de la Goy, le 26 Septembre 1753, & fut Syndic de la Nobleſſe de Provence. Il avoit épouſé, le 27 Juin 1719, *Catherine de Muſy*, fille de N.... *de Muſy*, Comte de la Tour-du-Pin, &c., dont cinq enfans, entr'autres :

VI. Joseph-Etienne de Meyran de Lacetta, IIe du nom, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, qui a été Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, & s'eſt marié, le 2 Juin 1749, avec *Thérèſe-Catherine de Picquet*, fille du Marquis de *Méjanes*. (Nous ignorons s'il en a eu poſtérité.)

Les armes comme ci-devant.

MEYRIA, en Franche-Comté : ancienne Nobleſſe éteinte.

Pierre de Meyria, Seigneur de Longmont, vivant en 1490, acquit la Terre de Gramont, d'Antoine du Saix, & épouſa *Guillemette d'Ivry*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Claude, Chevalier, dont nous ignorons l'alliance.

Jean de Meyria, Seigneur de Roſy, Longmont & Gramont, &c., fut créé *Chevalier* par l'Empereur Charles-Quint, le 5 Janvier 1530, à Bologne, en Italie, pour s'être diſtingué à la bataille de Pavie. Il épouſa *Claudine de Morel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beauregard, & d'*Antoinette de Sivria*, de laquelle il laiſſa :

1. Gaspard, qui ſuit ;
2. Et Claudine, femme, en 1550, de *Philibert de Malyvert*, Seigneur de Conflans, veuf de *Catherine de Grillet*. Elle en eut poſtérité. Voy. MALYVERT ou MALIVERT.

Gaspard de Meyria, Seigneur de Roſy, Longmont & Gramont, &c., épouſa 1° *Bernarde de Bonnivard*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 26 Juillet 1564, *Françoiſe de Moyria*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Moyria*, & d'*Antoinette de Beaufort*. Du ſecond lit vinrent :

1. Pierre, Seigneur de Roſy, qui fut accordé en mariage avec *Françoiſe de Seyturier*, fille de *Jean*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, ſa ſeconde femme ; mais il mourut avant la conſommation d'icelui ;
2. Hugues, qui ſuit ;
3. Jean-Claude, Seigneur de Gramont, Prieur de Villette, en Breſſe ;
4. Claudine, femme de *Charles de Seyturier*, Seigneur de Saint-Germain, en Revermont, fils puîné de *Louis de Seyturier*, Seigneur de la Verſonnière, & de *Claude de Candie* ;
5. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, le 18 Janvier 1587, à *Jean*, Seigneur de *Montferrand*, &c., dont des enfans. Voy. MONTFERRAND, en Bugey.

Hugues de Meyria, Seigneur de Roſy, Baron de Toulongeon, Capitaine des Gendarmes du Roi d'Eſpagne, épouſa 1° le 19 Juin 1597, *Claudine-Philiberte de Grolée*, fille de *Claude*, Comte *de Grolée*, &c., & de *Claire de Montluel*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 6 Septembre 1607, *Marguerite de Grolée*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Gerboules, &c., & de *Marguerite d'Urre*. De ce mariage vint un fils unique, nommé

François, Baron de Roſy & de Toulongeon, Seigneur de Gramont, qui vivoit en 1650.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chef d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, à 2 faſces d'argent ; au chef palé d'argent & de gueules de 6 pièces*. (Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.)

MEYRONNET, Famille noble que l'on dit originaire de la ville d'Avignon, où elle tenoit très-anciennement un rang diſtingué ; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle eſt connue depuis longtems en Provence, où elle a donné nombre d'Officiers pour le ſervice du Roi, tant ſur mer que ſur terre & dans la Robe.

I. Jacques de Meyronnet, devenu le chef de la branche aînée de ſa Famille (par la mort d'Honoré de Meyronnet, Officier dans le Régiment de Provence), eſt qualifié *noble* dans pluſieurs actes, & notamment dans la tranſaction qu'il paſſa avec le Chapitre de Saint-Sauveur d'Aix, le 16 Septembre 1616, devant *Borilli*, Notaire. Il avoit épouſé *Marguerite de Monte*, dont il eut pluſieurs enfans : le ſeul qui ait eu poſtérité fut Paul, qui ſuit.

II. Paul de Meyronnet, fils aîné, fut député pluſieurs fois à la Cour par les Etats de la Province. Il ſe maria avec *Catherine de Moricaud*, dont il eut :

1. Philippe, qui ſuit, tige de la branche des Marquis de *Châteauneuf* ;
2. Alphonse, auteur de celle des Barons de *Saint-Marc*, rapportée ci-après ;
3. Et N..... de Meyronnet, Abbé de Saint-Honorat de Lérins.

BRANCHE
des Marquis de Chateauneuf.

III. Philippe de Meyronnet fut reçu Con-

ſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1656, & ſe maria, par contrat du 28 Janvier 1662, paſſé devant *Nicolas Darbes*, avec *Madeleine de Cabanes*, fille de noble *Jean-Auguſtin*, & de *Catherine de Thibaud de Tiſati*, de Sannes. Leurs enfans furent :

1. Paul, qui ſuit ;
2. Et Pierre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Wiltz, par Commiſſion du 9 Novembre 1697, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel du même Régiment, devenu Marteville & enſuite du Luc.

IV. Paul de Meyronnet, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1688, obtint, par Lettres Patentes d'Avril 1727, l'érection de la Terre de *Châteauneuf* en *Marquiſat*, dont il rendit hommage au Roi en cette qualité, à la Chambre des Comptes de Provence, le 13 Mai 1727. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1692, paſſé devant *Beauſin*, Notaire à Aix, *Anne de Fauris-Saint-Vincent*, fille de *Charles de Fauris*, & de Dame *Anne d'Arnaud de Rouſſet*. De ce mariage vinrent :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Joseph-Pierre, Procureur du pays ;
3. Charles, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, qui mourut à Aix, en Provence, le 17 Mars 1772 ;
4. Et Balthazar-Esprit-Augustin, d'abord Mouſquetaire du Roi, enſuite Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis.

V. Philippe de Meyronnet, IIe du nom, Marquis de Châteauneuf, reçu Conſeiller au Parlement, après ſon père, en 1718, prêta hommage au Roi en qualité de Marquis de Châteauneuf, le 21 Avril 1742. Il épouſa, 1° *Thérèſe de Clapiers-Cabris*, dont une fille, morte en bas âge ; & 2° par contrat du 22 Juillet 1733, paſſé devant *Guyon*, Notaire à Aix, *Marie-Thérèſe de Piolenc*, fille d'*Honoré-Henri*, Seigneur de Beauvoiſin, Premier Préſident du Parlement de Grenoble, & de *Françoiſe d'Yſe de Saléon*, dont entr'autres enfans :

1. Paul-Joseph, qui ſuit ;
2. Balthazar, Eccléſiaſtique ;
3. Jules ;
4. & 5. Et deux filles.

VI. Paul-Joseph de Meyronnet, reçu Conſeiller au Parlement, après ſon père, en 1757, a prêté hommage au Roi, en qualité de Marquis de Châteauneuf, le 30 Janvier 1769. (Nous ignorons s'il eſt marié & s'il a eu poſtérité.)

BRANCHE des Barons de Saint-Marc.

III. Alphonse de Meyronnet (ſecond fils de Paul, Ier du nom, & de *Catherine de Moricaud*), reçu Procureur Général en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Provence, le 4 Décembre 1656, fut Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé & de ſes Finances, le 30 Mars, & reçu le 29 Mai 1660. Il épouſa *Thérèſe de Fauris*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de Saint-Vincent, & de *Marguerite de Villages*. Leurs enfans furent :

1. Jules-François, qui ſuit ;
2. Joseph-Philippe, Bachelier de Sorbonne ;
3. Marguerite-Claire, qui s'eſt mariée, en 1698, à *Joſeph Arnaud*, Seigneur de Nibles, Conſeiller au Parlement, dont elle fut la ſeconde femme. Voy. ARNAUD, en Provence ;
4. Et Catherine, vivante, ſans alliance, en 1759.

IV. Jules-François de Meyronnet, Baron de Saint-Marc, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1709, épouſa, le 9 Août 1713, *Catherine-Marguerite de Mathieu-Martin (a)*, fille de *François-René*, Major du Régiment de la Vieille-Marine, & de *Catherine de Ripert de Montclar*. Ils eurent :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Joseph, Capitaine de Vaiſſeau à la promotion de 1757 & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et Marie-Josèphe-Julie, femme de noble *Pierre de Robinot*, Commiſſaire des Guerres en Provence.

V. Philippe de Meyronnet, Baron de Saint-Marc, reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 13 Mars 1737, a épouſé, le 6 Septembre 1740, *Marie-Thérèſe de Fauris*, fille de noble *Charles de Fauris de Saint-Clément*, Grand Sénéchal d'Epée d'Hyères, & de *Françoiſe de Fauris de Néoules*, ſa couſine. Il en eut :

1. Jules-François-Bruno, qui ſuit ;

(a) C'eſt dans la perſonne de cette Dame qu'à fini cette branche de la Famille *de Mathieu*, originaire de la ville de Sienne, qui vint, lors des troubles de la République de Florence, s'établir à l'Iſle, dans le Comtat, & enſuite à Apt : elle a donné pluſieurs officiers, qui ſe ſont diſtingués dans le ſervice.

Et trois autres garçons, Officiers des Vaiſſeaux du Roi.

VI. Jules-François-Bruno de Meyronnet, Baron de Saint-Marc, a été reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1765. (Nous ignorons s'il eſt marié.)

Les armes : *d'azur, à un rocher d'argent, ſortant d'une mer du même, accompagné en chef de 2 croiſſans auſſi d'argent.* (Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 133 & ſuiv.)

MEYSERIA, ancienne Nobleſſe de Breſſe, éteinte, dont nous allons donner une notice, d'après un *Manuſcrit* de Piganiol de la Force.

Hugues de Meyseria eſt nommé dans un titre de l'an 1151 ;

Hugues & Guy de Meyseria ſignèrent à une Charte l'an 1205 ;

Hugues, Seigneur de Méyseria, fit hommage à Humbert, IV^e^ du nom, Sire de Thoire & de Villars, l'an 1219 ;

Geoffroy de Meyseria, Chevalier, vivant en 1240, épouſa *Alix du Saix*, fille de *Hugues*, Chevalier, & veuve de *Geoffroy de Sachins* ;

Guillaume de Meyseria, Prieur de Neuville en Breſſe, vivoit en 1260 ;

Bernard de Meyseria, Chevalier, épouſa *Guillemette de Gorrevod*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Gorrevod*, & de *Guillemette de Claiſſé* : il vivoit encore en 1313 ;

Jean de Meyseria, Damoiſeau, fut légataire de tous les biens d'Anceliſe de Fetans (femme de Hugonet de Dommartin, Damoiſeau), par ſon teſtament de l'an 1361 ;

Jean de Meyseria, II^e^ du nom, Seigneur de Tirant, vivoit en 1380. Il épouſa *Ancelis de Montburon*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montburon*, & d'*Iſabelle de Verfey*, dont ſortit

Jean de Meyseria, III^e^ du nom, Seigneur de Tirant, qui s'eſt marié, en 1418, avec *Catherine de Cordieu*, fille de *Louis*, Seigneur de Serres, & de *Jeanne de la Vernée*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Amé, Seigneur en partie de Tirant, qui s'eſt marié à *Antoinette du Chaſtelard*, fille de *Pierre*, Seigneur *du Chaſtelard*, & de *Jeannette de Montburon* ;
3. Claude, Damoiſeau, qui s'allia avec *Guye du Chaſtelard*, ſa ſœur ;
4. Guye, femme, en 1466, de *Claude du Chaſtelard*, Seigneur d'Aigrefeuille, frère deſdites filles ;
5. Antoinette, qui s'eſt mariée, le 10 Janvier 1450, à *Antoine de Corſant*, Seigneur de Broces, fils aîné de *Claude*, Seigneur dudit lieu, dont poſtérité ;
6. Et Claudine, femme d'*Amblard de Corſant*, Chevalier, fils puîné du même *Claude de Corſant*, Seigneur de Broces, & de *Françoiſe de Monſpey*. Voy. CORSANT.

Jean de Meyseria, Seigneur de Tirant, vivoit en 1451. Il épouſa *Pernette de Bolomier*, fille de *Claude*, Seigneur *de Bolomier*, & de *Philiberte d'Aurillia*, dont il eut :

Claude de Meyseria, Seigneur de Tirant, qui étoit marié, en 1512, avec *Antoinette de Ferlay*, fille de *Jérôme*, Seigneur d'Eſpeyſſoles, & de *Marguerite de la Vernée*.

De la même Famille étoit Pierre de Meyseria, Seigneur d'Eſpeyſſoles, qui épouſa, en 1443, *Etiennette*, Dame *d'Eſpeyſſoles*, & en eut :

Claudine, Dame d'Eſpeyſſoles, femme de *Guillaume de Montferrand*, avec lequel elle vivoit en 1460, & en a eu poſtérité. Voyez MONTFERRAND, en Bugey.

Les armes : *de ſinople, au pal d'argent.*

MÉZIÈRES, en Normandie : Famille noble, de laquelle étoit Anne de Mézières, née en 1762, reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que Jean de Mézières, Seigneur de Soquence, vivant en 1500, étoit ſon cinquième aïeul.

Les armes : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

* MÉZIÈRES, en Touraine, au pays de Brenne : Terre & Seigneurie que Charles d'Anjou, I^er^ du nom, Comte du Maine, donna, le 10 Mars 1465, à ſon fils naturel, Louis d'Anjou, qui fut père de René & aïeul de Nicolas d'Anjou, en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1566, enregiſtrées le 16 du même mois. Sa fille unique, Renée d'Anjou, épouſa *François de Bourbon*, Duc de Montpenſier, &c., biſaïeul d'*Anne-Marie-Louiſe d'Orléans*, dite *Mademoiſelle de Montpenſier*, morte le 5 Avril 1693. Ce *Marquiſat* fut acquis par *Antoine-Galiot de Saint-Chamans*, fils d'*Antoine*, Seigneur de Méry, d'une branche cadette de la Maiſon *de Saint-Chamans*, l'une des plus anciennes du Limouſin, où

elle eſt connue dès le XII^e ſiècle, & où eſt la Terre de Saint-Chamans, qui lui a donné ſon nom. Voy. SAINT-CHAMANS.

Les armes des Marquis DE MÉZIÈRES étoient: *ſemé* DE FRANCE, *au lion d'argent, mis en franc-canton, à la barre d'argent brochante ſur le tout; à la bordure de gueules.*

* MÉZIÈRES, autre Seigneurie érigée en *Baronnie* en faveur d'*Antoine Duchen*, par Lettres du mois de Mars 1657, enregiſtrées au Parlement le 23 Août 1658, & en la Chambre des Comptes le 14 Février 1659.

MÉZUILLAC ou MUZILLAC (DE), en Bretagne: ancienne Nobleſſe, dont étoit JACQUES DE MÉZUILLAC, qui, au rapport de M. Barrin, fut déclaré *noble d'ancienne extraction* & maintenu dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Mars 1669.

Les armes: *de gueules, au léopard lionné d'hermines.*

MICAELIS, que quelques-uns écrivent MICHAELIS, mais qu'on prononce MIKAELIS, dit l'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, t. II, p. 381, & dont il eſt auſſi parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, t. II, p. 135, eſt une ancienne Famille de la ville d'Aix.

I. JEAN DE MICAELIS, duquel elle tire ſa deſcendance, étoit Conſeiller & Secrétaire de Louis III D'ANJOU, Roi de Sicile, Comte de Provence, qui a régné depuis l'an 1417 juſqu'en 1434. L'on trouve, dans ces années-là, des Commiſſions & des Privilèges accordés par ce Prince, dont les Lettres ſont ſignées par JEAN DE MICAELIS, ſon Secrétaire. Il avoit épouſé *Catherine de Rodulf*, dont il eut:

II. ANDRÉ DE MICAELIS, Co-Seigneur d'Allons, qui s'eſt marié, le 28 Juillet 1478, à *Marguerite de Tributiis*, fille de noble & illuſtre *Pierre de Tributiis*, & d'*Eléonore de Fos*. De ce mariage vint:

III. JEAN DE MICAELIS, II^e du nom, élu ſecond Conſul d'Aix en 1516, qui s'eſt marié, le 26 Novembre 1526, avec *Marie de Roux*. Leurs enfans furent:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. HONORÉ, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après;
3. BARTHÉLEMY, qui teſta le 8 Avril 1553. Il fut père de

JOSEPH ou JEAN DE MICAELIS, Seigneur de Bedejun, reçu Conſeiller en la Chambre des Comptes en 1576, qui eut trois fils:

BALTHAZAR, GASPARD & ESPRIT, Seigneurs de Bedejun, morts ſans poſtérité.

Et deux filles, mariées dans les Maiſons *de Caiſſan* & *de Galice*.

4. ESPRIT, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
5. Et ANTOINE, qui n'eut que deux filles, l'une s'eſt mariée dans la Maiſon *de Carandet* ou *Caradet*, à Marſeille.

IV. CLAUDE DE MICAELIS fut élu Aſſeſſeur d'Aix en 1535, & reçu Conſeiller au Parlement en 1554. Il épouſa *Madeleine de Martini* ou *Martin*, & en eut:

CLAUDE & NICOLAS, qui ſuit: ces deux frères partagèrent la ſucceſſion de leur père en 1583.

V. NICOLAS DE MICAELIS, ſecond Conſul d'Aix en 1601, épouſa, en 1583, *Diane de Gaufridy*, des Seigneurs de *la Galinière*, dont il eut:

VI. ALEXANDRE DE MICAELIS, qui s'eſt marié, le 16 Décembre 1618, à *Louiſe de Guérin du Caſtellet*, fille d'*Alexandre*, I^er du nom, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Caſtellane-Mazaugues*, de laquelle vinrent:

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, femme d'*Arnaud de Villeneuve*, Seigneur de Thorenc & de Vauclauſe.

VII. ALEXANDRE DE MICAELIS, II^e du nom, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1658, s'allia, en 1646, avec *Victoire d'Eſtienne-Chauſſegros*, dont il eut entr'autres enfans:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. Et MADELEINE, femme de N.... *Galaup de Chaſteuil*, dont la Famille, féconde en hommes ſavans, s'eſt éteinte de nos jours.

VIII. JOSEPH DE MICAELIS, Ecuyer, épouſa, le 17 Juin 1709, *Aurélie de Robert d'Eſcragnolles*, & en a eu:

ARMAND-GUILLAUME, qui ſuit;
Et deux filles, l'une a épouſé *Joſeph de Bœuf*, Conſeiller en la Cour des Comptes.

IX. ARMAND-GUILLAUME DE MICAELIS, Ecuyer, a épouſé, en 1754, Demoiſelle N....

de Gazan, de la ville de Toulon, dont il a des enfans.

SECONDE BRANCHE.

IV. Honoré de Micaelis (fecond fils de Jean, II^e^ du nom, & de *Marie de Roux*), épouſa *Catherine de Bourdon*, & fit ſon teſtament le 15 Octobre 1579, en faveur de ſa femme & de ſes enfans, ſavoir :

1. Jean-Antoine ;
2. Raymond, qui ſuit;
3. Paul ;
4. Et Alexis, légataire de ſon père. Il fut ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1609, & mourut ſans poſtérité.

V. Raymond de Micaelis, Seigneur en partie du Bignoſc, dont il prêta hommage au Roi en 1609, fut Capitaine de 60 hommes d'Ordonnances, ainſi qu'il conſte des contributions du pays en 1594. Il épouſa, en 1605, *Madeleine d'Olivet*, & en eut :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Et Gaspard, qui s'eſt marié, par contrat paſſé devant *Aubin*, Notaire, en 1647, avec *Sexte d'Eiguéſier*, dont il eut :

   Charles, qui n'a laiſſé que deux filles, dont une s'eſt mariée dans la Maiſon *de Graſſe-Montauroux*, & l'autre, nommée Elisabeth, a épouſé *Jean-Baptiſte-Proſper le Blanc*, I^er^ du nom, Seigneur de Caſtillon, Aſſeſſeur d'Aix, dont poſtérité. Voy. BLANC (le), établi à Aix.

VI. Honoré de Micaelis, II^e^ du nom, Seigneur du Bignoſc & du Sueil, fut élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1662, & ſe maria, le 27 Juin 1627, par contrat paſſé devant *Citrane*, Notaire, avec *Iſabeau de Laurens*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement, & de *Madeleine d'Albertas de Villecroze*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Antoine, qui ſuit ;
2. & 3. Paul & Jacques.

VII. Jean-Antoine de Micaelis, Seigneur du Bignoſc, ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1671, épouſa, le 26 Mars 1667, *Catherine de Laidet*, fille de *Louis*, Seigneur de Montfort, & de *Catherine de Sigoin-Beaulieu*. Il en eut :

Paul, qui ſuit;
Quelques autres fils, morts au ſervice;
Marie-Anne, qui a épouſé *Antoine d'Eiguéſier de la Javie*, duquel elle n'eut point d'enfans;
Et Catherine, qui s'eſt mariée avec *Jean-Joſeph de Menc*, Seigneur de Campagne, &c., Conſeiller en la Cour des Comptes, dont des enfans. Voy. MENC.

VIII. Paul de Micaelis, Seigneur du Sueil, Conſeiller en la Chambre des Comptes en 1694, a eu de *Gabrielle de Lombard*, fille de noble *Henri*, Seigneur d'Amirat, & de *Marguerite de Villeneuve-Bargemont*,

IX. Jean-André de Micaelis, Seigneur du Sueil, Conſeiller en la même Cour, marié à *Théodore de Camelin*, de la ville de Fréjus, dont il n'a point eu d'enfans.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Esprit de Micaelis (quatrième fils de Jean, II^e^ du nom, & de *Marie de Roux*), épouſa *Marie d'Arbaud-Bargemont*, dont il eut :

V. Joseph de Micaelis, Conſeiller en la Chambre des Comptes en 1603, qui de *Lucrèce de Cabanes* laiſſa

VI. Jean-Augustin de Micaelis, ſucceſſivement Conſeiller en la même Cour & au Parlement, lequel épouſa *Catherine de Boyer*, fille de *Vincent*, Conſeiller au Parlement, & de *Claire de Garons*, dont ſont iſſus :

1. Vincent, Conſeiller au Parlement, mort ſans alliance ;
2. Joseph, Prieur de Sainte-Croix, Chanoine de l'Egliſe d'Aix;
3. Sauveur, qui ſuit ;
4. Charles, Chevalier de Malte;
5. & 6. Blanche & Catherine, mariées dans les Maiſons *de Pontevès-Gien* & *de Sabran-Canjuès*.

VII. Sauveur de Micaelis, d'abord Chevalier de Malte, quitta la Croix après le décès de ſon frère aîné, fut Baron de Martialis & Conſeiller au Parlement. Il ſe maria dans la Maiſon *de Théſan-Venaſque*, & a laiſſé des enfans, qui vivent ſans alliance.

Les armes : *d'or, à la faſce d'azur, chargée de 3 croix fleuronnées, au pied fiché d'or, accompagnée de 3 ſempervives de ſinople, ſans tige ; à la bordure engrêlée de gueules.*

MICAULT d'HARVELAY. N.... Micault, Seigneur d'Harvelay, Garde du Tréſor Royal en 1755 (dont la mère eſt ſœur de feu M. *Paris*), a épouſé, en Décembre 1761, N.... *de Nettine*. Il a deux frères, un Brigadier, & le Sieur de Courbeton.

MICHAEL, en Bretagne, Reſſort de Nantes. Jean Michael, Seigneur de la Bourgonnière, & Gabriel Michael, Seigneur de la Rollandière, ſon frère, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 20 Janvier 1669.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, à la tour d'argent; aux 2 & 3 d'or, à 3 croix pattées de gueules; à la bordure d'argent.*

MICHAU, en Bretagne: Famille de laquelle étoit:

I. Jacques Michau, Sieur de Montaran, Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bretagne en 1672, enſuite Tréſorier des Etats de la Province. Il épouſa *Marie le Gouverneur*, dont il eut:

1. Jean-Jacques, qui ſuit;
2. Et Maurille, Sieur de Ruberſo, né le 8 Décembre 1672, Conſeiller au Grand Conſeil le 17 Septembre 1695, puis au Parlement de Rennes le 10 Septembre 1697, Sénéchal de Bretagne en Avril 1700, dont il ſe démit en 1732, & honoraire au Grand Conſeil le 9 Février 1733. Il a été marié, & eſt mort à Paris, ſans enfans, le 12 Août 1738.

II. Jean-Jacques Michau, Sieur de Montaran, né le 4 Septembre 1668, Conſeiller au Grand Conſeil le 25 Novembre 1690, obtint, le 12 Avril 1700, des Lettres de compatibilité pour exercer la charge de Tréſorier des Etats de Bretagne, & mourut Doyen du Conſeil le 16 Décembre 1750, à 82 ans. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe Gourreau*, le 30 Septembre 1700, fille de *François*, Conſeiller à Angers, & de *Marie Périgault*; 2° *Marie-Jeanne de la Pierre de Frémeur*, fille de *Thomas*, Capitaine Garde-Côtes de Vannes, & de *Louiſe Eudo*; & 3° *Marie-Jeanne de Villemur*, morte le 23 Novembre 1764, à 73 ans. Du premier lit il laiſſa

1. Jacques-Marie-Jérôme, qui ſuit.

Et du troiſième lit vint:

2. Jean-Jacques, Sieur de Thieux, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Juillet 1732, mort ſans alliance, âgé de 26 ans, le 2 Décembre 1738.

III. Jacques-Marie-Jérôme Michau de Montaran, Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Mai 1722, Maître des Requêtes le 29 Avril 1746, Intendant du Commerce & Commiſſaire de la Compagnie des Indes, épouſa, 1° le 29 Mars 1729, *Marguerite-Marie Vireau de Villeflix*, née le 25 Octobre 1709, morte le 31 Mai 1763, fille de *Louis-François Vireau de Villeflix*, Maître de la Chambre aux Deniers; & 2° en 1764, *Louiſe-Philiberte Treſmeau*, veuve de N.... *Chaumat*. Du premier lit ſont iſſus:

1. Jean-Jacques-Maurille, qui ſuit;
2. Et Hippolyte-Louis-Marie, Sieur de Montblin, Conſeiller au Parlement le 26 Août 1760, qui s'eſt marié, le 9 Janvier 1769, à N... *de Cotte*, fille de *Jules-François de Cotte*, Maître des Requêtes & Préſident au Grand Conſeil, & d'*Anne Claude Mouslier*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

IV. Jean-Jacques-Maurille Michau, Seigneur de Montaran, né le 7 Juin 1735, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 14 Septembre 1754, Intendant du Commerce & Maître des Requêtes le 23 Février 1768, a épouſé, le 8 Mai 1770, N... *Gauthier*, fille d'*Edme Gauthier*, Fermier Général, & de *Thérèſe-Jacqueline le Noir*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans.)

Les armes: *d'argent, à l'aigle impériale de ſable, becquée & membrée de gueules.*

MICHAULT, Ecuyer, Seigneur de Beuvillers, en Normandie, Election de Liſieux; Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 flammes de gueules, & accoſtée de 2 roſes du ſecond.*

MICHEL. Ce nom eſt commun à pluſieurs Familles nobles du Royaume, tant en Normandie, Bretagne, Dauphiné, Provence, qu'ailleurs:

MICHEL, en Normandie, Election de Caen; Famille établie aux environs de Vire, & qui porte: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une étoile de gueules; aux 2 & 3 d'azur, à l'aigle éployée d'argent.*

MICHEL, Chevalier, Seigneur de Tournay & des Parquets, même Province, Election de Bernay, porte: *d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaiſſé d'argent; écartelé d'or, à une étoile de gueules.* (Ces armes nous font préſumer que ce pourroit être une branche de la précédente.)

MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Verdun,

auſſi en Normandie, Election de Valognes, porte : *de ſable, à la croix potencée d'or, cantonnée aux 1 & 4 d'un croiſſant, & aux 2 & 3 d'une coquille, le tout du même.*

MICHEL, de la même Province, Election de Liſieux, a pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à l'aigle éployée, au vol abaiſſé de ſable ; aux 2 & 3 d'or, au ſoleil de gueules.*

MICHEL, en Bretagne, Reſſort de Saint-Renan : ceux de ce nom furent d'abord interloqués par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Huart, le 4 Décembre 1667, &, par autre Arrêt rendu en la Chambre le 18 Février 1668, ils furent déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, à 9 macles d'argent, 3, 3 & 3 ; aux 2 & 3 d'or, à la coquille de gueules.*

MICHEL, de la ville de Nantes. N... Michel, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de l'Artillerie & du Génie de France, & l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes, a eu de ſon mariage avec N..... *Bernier*,

1. Henriette-Françoise, qui s'eſt alliée, le 4 Juillet 1757, avec N..., Marquis *de Marbeuf*, Maréchal de Camp & Gentilhomme de la Manche de M. le Dauphin. Voy. MARBEUF ou MARBŒUF.
2. Et Gabrielle-Augustine, née le 7 Juin 1744, qui a épouſé, par contrat du 23 Janvier, célébration le 28 Février 1762, *François de Levis*, dit *le Marquis de Levis*, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c. Elle a été préſentée, le jour de ſon mariage, par la Maréchale de Mirepoix, & a eu poſtérité. Voyez LEVIS, branche des Seigneurs d'*Ajac*.

§ MICHEL (de), Famille établie en la ville de Marſeille.

Jean-Joseph de Michel de Léon eut de Dame *Marie-Anne Borely*, ſon épouſe,

François de Michel de Léon, qui fut pourvu par le Roi de l'Etat & Office de ſon Conſeiller, Tréſorier de France & Général de ſes Finances en Provence, par Proviſions de S. M. du 9 Mai 1777, pour lequel il a prêté ſerment, & a été reçu le 22 du même mois en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, ſéante à Aix, enregiſtrées au regiſtre *Lætitia*, IIe part., fol. 376, & inſtallé le même jour au Bureau des Finances, & Chambre du Domaine de la même ville. Il a épouſé, par contrat paſſé le 15 Juillet 1755, devant Me *Gourdant*, Notaire à Marſeille, après les diſpenſes obtenues en Cour de Rome, le 15 Mai de la même année, annexées au Parlement de Provence, le 30 Juin ſuivant, *Anne Mille*, ſa couſine au premier degré, fille de *Balthazar*, ancien Echevin de Marſeille, & de Dame *Claire Borely*. Il a eu pour enfans :

1. Paul-François-Marie de Michel de Léon, Avocat en la Cour ;
2. & 3. Anne-Claire-Hélène & Anne-Claire-Irène.

Les armes : *d'azur, à une gerbe de blé d'or, liée de gueules ; au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or ;* elles ſont enregiſtrées à l'*Armor. de la Ville de Marſeille, Généralité d'Aix*, reg. Ier, No 585, d'après l'Ordonnance rendue, le 10 Juillet 1699, par MM. les Commiſſaires Généraux, pour le fait des Armoiries, ainſi qu'il conſte du brevet ſur parchemin, ſigné : *d'Hozier*.

MICHEL, Famille originaire du Rouergue, dont étoit

Charles-François Michel, Secrétaire du Roi en 1728, & Receveur Général des Finances de Montauban, lequel a eu de *Françoiſe-Claudine du Freſne*, ſon épouſe, morte le 1er Novembre 1736,

Gérard-François Michel, Sieur de Montpezat, en Rouergue, né le 24 Août 1720, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 22 Décembre 1739, & Grand Rapporteur en Chancellerie le 9 Avril 1740, lequel a épouſé, le 18 Juillet de la même année, *Marie-Hélène Cochin*, née le 27 Juin 1723, fille d'*Henri Cochin*, célèbre Avocat au Parlement & Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Hélène Regnard*, ſa ſeconde femme. Il en a eu

Un fils, né en 1741, mort en 1751.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or ; au chef d'argent, ſemé de roſes de gueules.*

MICHEL de BEAUREGARD (de), en Dauphiné : Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'or, au ſerpent tortillé de ſinople, lampaſſé d'azur ; au chef de gueules, chargé d'une perdrix d'argent, allumée de gueules.*

MICHEL DE CAMBERNON, en Normandie, Diocèſe de Coutances, eſt une Famille qui fut maintenue dans ſa nobleſſe en 1496, & dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 382.

I. THOMAS MICHEL, Ecuyer, Sieur de la Michelière, homme d'armes des Ordonnances du Roi, épouſa *Jeanne le Cordier*, dont :

II. JEAN MICHEL, monté de trois chevaux à la journée d'Azincourt, où il ſervit bien le Roi. De *Perrine Maurice*, ſon épouſe, il eut :

III. PIERRE MICHEL, Ecuyer, qui ſe maria avec *Avice de Vilaines*, fille de *Michel de Vilaines*, Chevalier, Seigneur de Vilaines & de Savigny, dont vint :

IV. GUILLAUME MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Véli, qui fut maintenu dans l'exemption des tailles & autres impoſitions, par Jugement de 1496, en conſéquence de ce qu'il avoit juſtifié, qu'il étoit anciennement *noble* & iſſu de *noble race*. Il épouſa *Alliette Adam*, fille de *Thomas Adam*, Ecuyer, Seigneur de Montboſq, iſſu des Seigneurs de *Cambernon*. De ce mariage vint :

V. PIERRE MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Véli & de la Michelière, qui épouſa, 1° avant l'an 1496, *Marie de la Mare*; & 2° le 5 Mars 1505, *Gillette de Murdrac*. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. & 3. PIERRE & MARTIN, qui partagèrent, avec leur frère aîné, la ſucceſſion de leurs père & mère.

VI. GUILLAUME MICHEL, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Lieutenant Général au Bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin, paya, le 18 Janvier 1529, la dixième partie du revenu de ſes Fiefs, ainſi que l'avoient fait les autres Nobles, pour fournir à la rançon du Roi FRANÇOIS I^er^, & au recouvrement du Dauphin & du Duc d'ORLÉANS, enfans de S. M., détenus en ôtage en Eſpagne. Il ſe maria, le 20 Septembre 1521, avec *Marguerite Hervieu*, & en eut :

1. ARTHUS, qui ſuit;
2. Et PIERRE, Seigneur de la Cheſnaye.

VII. ARTHUS MICHEL, Seigneur de Bellouze, de Creully, du Châtel, &c., épouſa, en 1560, *Françoiſe Adam*, fille d'*Olivier Adam*, Seigneur de la Malherbière, dont vinrent :

1. GUILLAUME, Conſeiller à la Cour des Aides de Normandie;
2. Et ADRIEN, qui ſuit.

VIII. ADRIEN MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Conſeiller du Roi au Siège Préſidial du Cotentin, eut de ſon mariage, accordé en 1610, avec *Charlotte de Gueſnon de Rupalay*,

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et JACQUES, Ecuyer, Sieur du Hamel.

IX. LOUIS MICHEL, Seigneur & Patron de Cambernon, Seigneur de Bellouze, Capitaine dans le Régiment de Caniſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Charlotte le Poupinel*, veuve de *Charles Nicole*, Receveur des Tailles, & fille de *Melchior le Poupinel*, Sieur de la Bernardière. De ce mariage vint pour fils unique,

X. JACQUES MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Seigneur & Patron de Cambernon, d'Iſigny & de Marivaux, qui fut Lieutenant de Cavalerie, puis Gouverneur de la ville de Coutances. Il épouſa, le 26 Mai 1673, *Marie-Anne le Tréſor*, fille de *Nicolas le Tréſor*, Ecuyer, Seigneur de la Bellerie. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur d'Iſigny, Capitaine de Dragons;
3. Et LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Camprond, Capitaine de Cavalerie.

XI. CHARLES MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Cambernon, d'Iſigny, de Camprond, de Marivaux, &c., né le 23 Septembre 1678, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 29 Décembre 1694, puis Cornette de la Compagnie Meſtre de Camp du Régiment du Commiſſaire Général de la Cavalerie, par Brevet du 31 Mai 1698, Gouverneur de la ville de Coutances, mourut en 1712. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1702, *Eliſabeth de la Vieuville*, fille aînée, héritière principale & noble de *Jean de la Vieuville*, Ecuyer, Seigneur du Chaſtellier & de Pouez, & d'*Eliſabeth de Montgommery*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Cambernon;
2. NICOLAS-JACQUES-ELIE MICHEL DE LA VIEUVILLE, né le 26 Juillet 1704, Mouſquetaire du Roi en 1721;
3. Et FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit.

XII. FRANÇOIS-LOUIS MICHEL DE CAMBERNON, Ecuyer, né le 23 Mai 1711, fut reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, le 19 Avril 1727.

Cette Famille a donné un Général à l'Ordre des Chartreux dans la perſonne de Dom Jean Michel, mort en 1599.

La Terre de *Cambernon* eſt entrée par héritage dans la Maiſon de *du Moncel*, & eſt aujourd'hui poſſédée par *Léonor du Moncel*, dit *le Chevalier de Martinvaſt*, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, frère cadet d'*Henri-Jacques*, II^e^ du nom, appelé *le Marquis du Moncel*, Chevalier de Saint-Louis & ancien Officier au Corps Royal-Artillerie. Voy. MONCEL (du).

Les armes: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 4 coquilles du même.*

MICHEL, dit MARTELLI, ou MARTELLY, de la ville de Pertuis, Diocèſe d'Aix, en Provence: Famille ancienne, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de Provence*, par Céſar Noſtradamus, à l'article des nobles Familles de Pertuis, p. 703, en ces termes: *Les* Michels, *dits* Martels, *eſquels ne donne peu de luſtre l'Avocat* Martel, *perſonnage aſſés connu du Sénat & de la Province, par l'excellence de ſon parler & la vigueur de ſon eſprit, les* Archimbauds, *&c., ſont ceux qui ſont reputés pour nobles, ſoutiennent cette qualité, & peuvent aſpirer à l'honneur du Conſulat & du premier Chaperon:* à la marge de cet article eſt l'an 1493. (Cette Hiſtoire, in-fol., a été imprimée à Lyon chez Simon Rigaud, en 1614.)

I. Noble Michel Michel, ſuivant un extrait des Livres de Raiſons des *Martelli*, épouſa une Demoiſelle de l'illuſtre Maiſon de *Grimaldi*. Il exiſte encore une ancienne vitre, ſur laquelle les armes des Michel Martelli ſont peintes dans le même écuſſon, *miparti* avec celles de *Grimaldi;* celles de Martelli à droite, & celles de Grimaldi, *fuſelé d'argent & de gueules,* à gauche. De ce mariage vint:

II. Noble Nicolas Michel, qui épouſa *Bernardine de Balbani,* dont il eut:

1. Pierre;
2. Louis, qui ſuit;
3. Et Antoine. (Ces trois enfans tranſigèrent avec leur mère, par acte en latin, paſſé le 4 Juin 1511.)

III. Noble Louis Michel, *aliàs* Martelli, premier Conſul de Pertuis en 1531 & 1539 (charge qui ne ſe donne qu'à la Nobleſſe), fonda une Meſſe, en 1551, avec ſa femme, & mourut la même année. Il avoit épouſé, en 1507, noble *Jeaumette de Gap*, de laquelle vinrent:

François-Antoine, qui ſuit;
Et d'autres enfans.

(On trouve ſur le cadaſtre de Pertuis, à l'article de noble Louis Michel, dit Martelli, les mêmes Terres & les mêmes biens, qui ont toujours été poſſédés par tous ſes deſcendans.)

IV. Noble Antoine Michel, dit Martelli, fut premier Conſul de Pertuis en 1540, teſta, le 9 Septembre 1550, en faveur de ſes enfans, & laiſſa la jouiſſance de ſes biens à ſon épouſe *Alayonne de Guigonnet,* de la même Famille que celle *de Gérente*. Il eut de ſon mariage:

1. Clément, qui ſuit;
2. 3. & 4. Fouquet, Honoré & Barthélemy.

V. Noble Clément Martelli tranſigea, le 3 Janvier 1569, avec ſes frères, teſta en faveur de ſon fils aîné, & mourut en 1610. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Juin 1561, *Marguerite Alix de Léouze*, dont il eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Gilles;
3. Et Joseph, qui s'eſt marié, à Marſeille, avec N.... *de Félix de la Reynarde.*

VI. Noble Pierre Martelli, premier Conſul de Pertuis en 1609, 1617 & 1634, teſta le 29 Octobre 1642, & mourut le 7 Août 1643. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Septembre 1601, *Françoiſe d'Etienne* (des Seigneurs de *Saint-Jean,* de la ville d'Aix), dont vinrent:

1. André, qui ſuit;
2. Et Antoine, Prêtre de l'Oratoire.

VII. Noble André de Martelli, premier Conſul de Pertuis en 1644 & 1654, fut maintenu dans ſa nobleſſe ſur la repréſentation de ſes titres, vérifiés & confirmés par les Commiſſaires du Roi, le 30 Janvier 1669, à Aix, & mourut en 1704, âgé de 92 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1634, *Iſabeau de Joannis,* de la ville d'Aix, morte en 1703, âgée de 85 ans, dont il eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Antoine, Théologal d'Agde.

VIII. Noble Pierre Martelli, mort le 22 Avril 1710, avoit épouſé, par contrat du 16 Septembre 1681, *Jeanne de Salelles,* de la ville d'Agde, dont il eut:

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Anne, rapportée après ſon frère.

IX. Noble Antoine de Martelli épouſa, par contrat du 25 Juin 1711, *Marie-Anne d'Etienne*, ſa parente, & mourut, ſans poſtérité, au mois de Mars 1743.

IX. Anne de Martelli, ſa ſœur unique & héritière de tous ſes biens, a épouſé, le 9 Octobre 1704, noble *Félix Juvenel*, II^e^ du nom, Seigneur de Carlencas, de la ville de Pézénas, en Languedoc, dont des enfans. Voy. JOUVENEL.

Les armes de Michel Martelli ſont : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée en chef d'une tête & col de vache de gueules, poſée en profil.* Cimier : *une ſemblable tête.* Supports : *deux lions.* (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux ou extraits en forme, qui ſont entre les mains de M. *Juvenel de Carlencas.*)

MICHELI ou MICHIELI, Maiſon très-conſidérable & une des plus anciennes de Veniſe, laquelle remonte à l'époque de la fondation de cette République. Elle a donné un Cardinal, grand nombre de Sénateurs, de Généraux d'armées, de Procurateurs de Saint-Marc, trois Doges à la République de Veniſe dans les XI^e^ & XII^e^ ſiècles, &c. ; elle a encore donné trois Évêques de Veniſe dans les XII^e^, XIII^e^ & XVII^e^ ſiècles. Un *Mémoire*, dreſſé ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés, nous apprend qu'une branche eſt établie à Genève depuis 1556, & qu'elle eſt ſortie d'un rameau établi à Lucques ; ce rameau remonte, par actes publics, contrats de mariage, fondations, monumens, faits & citations hiſtoriques, juſqu'au XII^e^ ſiècle. Beverini, Burlamaqui & Nicolas Lucius, tous hiſtoriens Lucquois, en font le plus grand éloge, & rapportent que ce fut à Bartholomeo de Micheli, que leur Patrie dut ſa liberté, qu'il acheta de ſes deniers aux Piſantins en 1367 : il étoit alors réputé homme de la plus *ancienne* & de la plus *noble extraction*. La République de Lucques a de plus expédié à ladite Famille tant en 1756, qu'en 1770, un Recueil comprenant le relevé de toutes les charges qu'elle a poſſédées, des monumens qui ſont érigés en ſon honneur, ainſi que de tous les autres titres & illuſtrations qu'elle a dans les propres Regiſtres. Ces deux actes, munis du ſceau de la République, ſont légaliſés par ſon Envoyé à Florence & par les Miniſtres Plénipotentiaires de France, qui ont atteſté de l'ancienne illuſtration & de la nobleſſe, ſans origine, de cette Famille. Par ledit Recueil il conſte que depuis 1369, où le Gouvernement de Lucques fut rétabli ariſtocratique par l'Empereur Charles IV, & où Bartholomeo de Micheli en fut créé le premier Magiſtrat, les deſcendans dudit ont toujours occupé, de père en fils, la même place juſqu'en 1766, qu'Octavio, II^e^ du nom, étoit Doge ou Gonfalonier, comme on le verra ci-après. Ce Recueil fait foi que ceux de cette Famille ſont reçus dans l'Ordre de Malte & autres Chapitres nobles, que pluſieurs ont été Ambaſſadeurs en France & en Eſpagne. La branche de Genève remonte à Francesco de Micheli, qui obtint la bourgeoiſie des trois Ligues Griſes, en reconnoiſſance de ſes ſervices rendus en 1557 ; cette branche a été également reçue Bourgeoiſe de la République de Genève pour les mêmes motifs, & elle eſt qualifiée dans ſes différents actes de *noble & de très-illuſtre extraction*. Les trois chefs de cette Famille, en 1620, étoient Gentilhommes ordinaires de la Chambre de Louis XIII, & depuis ce tems, ſans interruption, elle a donné des Officiers au ſervice de France ; elle y a eu, dans le dernier ſiècle, cinq Compagnies Franches de 200 hommes levées à ſes frais ; deux Capitaines aux Gardes Suiſſes ; pluſieurs Commandans de Bataillon & Colonels d'Infanterie : cinq ont été tués au ſervice ; il y en a encore aujourd'hui quatre au ſervice de France. Cette branche a auſſi donné des Capitaines qui ont eu des Compagnies Franches au ſervice de Hollande & des autres Puiſſances Étrangères. Elle poſſède actuellement & a toujours poſſédée des Terres & Seigneuries : l'une dans le pays de Vaud ; l'autre dans le Duché de Savoie, & une troiſième ſur le territoire de Genève. Une partie de la Terre d'Aſnières, en Breſſe, lui fut dévolue, par ſucceſſion, en 1722, & il lui fut accordé pleine & entière exemption de toutes tailles & droits, comme iſſue de *Gentilshommes de haute extraction*, par les concluſions du Procureur Général de l'Election de Bourg-en-Breſſe : cet acte eſt du 7 Septembre 1722, ſigné : *Bizet, Bolozon & Branzier.*

Vitalis Michieli, élu Doge en 1096, contribua beaucoup au ſuccès de la première

Croiſade des Princes Chrétiens, ſous Godefroy de Bouillon, rendit d'autres grands ſervices, & mourut en 1102 ;

Dominique Micheli, fils du précédent, fut élu Doge en 1116, ſe croiſa en 1123, battit l'Armée des Sarraſins, & fit lever le ſiège de Jaffa en 1124 ; prit la même année la ville de Tyr, où, faute d'argent, il paya ſes Troupes en monnoie de cuir bouilli, appelée de ſon nom *Michelettes*, qui furent échangées contre de l'argent à ſon retour à Veniſe : ce ſervice, rendu à ſa Patrie, lui valut la permiſſion de charger ſes armes de 21 *beſans d'or*, ornement que conſerve encore la branche dont il eſt la ſouche. Il refuſa la Couronne de Sicile, qui lui fut offerte, & mourut en 1130. (Tous ces faits ſont cités par Amelot de la Houſſaye, dans ſon *Hiſt. du gouvernement de Veniſe*, &c., Amſterdam, 3 vol. in-12.)

Vitalis Micheli, deſcendant des précédens, élu Doge en 1156, fit la guerre aux Grecs, arma contre l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, en faveur du Pape Alexandre III, & fut aſſaſſiné dans une ſédition le 27 Mars 1172 :

A la fin du ſiècle ſuivant il y eut à Veniſe, ſous le Doge Pierre Gradenigo, & à ſon élection en 1289, de grandes rumeurs, qui forcèrent pluſieurs nobles Vénitiens à s'exiler : de ce nombre fut

I. Lanfranco Micheli, qui ſe retira à Lucques, & eſt appelé père de Galvano dans un acte de 1304, dont l'original eſt dépoſé dans la Chancellerie de Lucques, qui a expédié & atteſté la filiation ſuivante, par pluſieurs certificats authentiques, qui nous ont été exhibés.

II. Galvano Micheli, appelé père de Michael, qui ſuit, de Gentil, & de Gerio, dans un acte du 31 Décembre 1303, dans un ſecond du 1er Octobre 1304, & dans un troiſième du 24 Septembre 1309, étoit mort en 1304.

III. Michael de Micheli, rappelé dans les titres ci-deſſus cités, tranſigea de l'héritage de ſon père avec ſon frère, en 1304, par acte public. Machiavel, Beverini & Fabrice Burlamaqui, Hiſtoriens de ce tems, diſent qu'il ſe rendit ſuſpect au peuple par ſa trop grande puiſſance, ainſi que tous les ſiens : un de ſes frères ayant été aſſaſſiné, en 1316, par ordre de Caſtruccio-Caſtracani, Gouverneur & Duc de Lucques, à cauſe de ſon attachement au parti des Guelfes. Michael retourna à Veniſe, où il mourut, laiſſant

IV. Bartholomeo de Micheli, dit *de Moccidenti*, qui eſt appelé fils de Michael, dans cinq actes différens de 1388 & 1390. Il acheta de ſes propres deniers, pour la ſomme de 5,000 écus d'or, la liberté de l'Etat de Lucques, ſoumiſe alors aux Piſantins. Il en fut créé le premier magiſtrat par l'Empereur Charles IV, en 1369 ; &, la même année, nommé plénipotentiaire par ſa Patrie, il appaiſa ſes différends avec les Génois, & lui procura la paix ; fut renouvelé dix fois dans la première charge de l'adminiſtration, uniquement occupée depuis par les Familles Patriciennes. Il mourut en 1392 : ſon tombeau eſt dans l'Egliſe de San-Frediano, où on le voit chargé de ſes armes avec une inſcription. Il eut cinq fils, dont le dernier eſt

V. Jacobo de Micheli, qui eſt rappelé dans le teſtament de ſon père, & dans ſon codicille du 20 Janvier 1392, rappelé de nouveau dans un acte paſſé, la même année, entre lui & ſes frères, fut *Antian* & Gonfalonier ou Doge pluſieurs fois, & un des Généraux, qui marcha contre Galéas de Viſconti, Duc de Milan, en 1374. Il laiſſa pour fils,

VI. Francesco de Micheli, *Antian* en 1449, Gonfalonier en 1462, qui mourut en 1473, après avoir fait quelques donations, par acte public, au Monaſtère de Saint-Pontien de Lucques. Son tombeau ſe voit dans l'Egliſe de Saint-François. Ayant été fait priſonnier en 1450 par Henri VI, Roi d'Angleterre, il fut réclamé par l'Etat de Lucques, comme *ſon Citoyen de la plus haute extraction*, & d'une Famille qui y avoit rendu les plus grands ſervices, ainſi qu'il conſte par les originaux des Lettres rogatoires écrites en ſa faveur, du 30 Mai 1450. Il avoit épouſé *Lena Trenta*, dont il eut :

VII. Nicolao de Micheli, qui fut établi héritier par le teſtament de ſon père, du 1er Août 1471, & eſt mentionné dans un acte de 1484, il fut *Antian* en 1494 & Gonfalonier en 1497. Il avoit fait ſon teſtament le 17 Octobre 1486, & eut d'*Angela Cenami*, ſon épouſe,

VIII. Bonaventura de Micheli, lequel eſt rappelé dans le teſtament de ſon père, qui le fit ſon héritier. Il eſt auſſi mentionné dans pluſieurs actes de 1533, & dans une donation faite au Couvent de San-Frediano, dont il

exiſte le contrat, qui eſt de 1540 ; fut *Antian* en 1506, Gonfalonier en 1519, & Ambaſſadeur en France dans les années ſuivantes. Il épouſa 1° *Eliſabetha Arnolfini* ; & 2° *Catharina Sbarra*. Il eut du premier lit :

1. Nicolao ;
2. Francesco, qui ſuit ;
3. & 4. Jacobo & Bartholomeo.

Et du ſecond lit vint :

5. Girolamo, auteur de la branche reſtée à Lucques, rapportée ci-après.

(Leur père, par ſon teſtament de 1528, nomma & inſtitua tous ces enfans héritiers.)

IX. Francesco de Micheli, mentionné dans le teſtament de ſon père, fut le chef de la branche aînée établie à Genève, & qui y ſubſiſte. Il eſt auſſi rappelé dans le teſtament d'un de ſes frères en 1552, par procuration par lui paſſée l'an 1551 ; fut *Antian* en 1555, & ſe retira en 1556, pour cauſe de Religion, à Genève, où il acheta la Terre & le Château de Pougny, ſitués dans le pays de Gex ; fut reçu Citoyen des Ligues Griſes en 1557, par l'Aſſemblée des Ligues, pour ſervices rendus, & eſt qualifié, comme dans tous les autres actes, de *très-noble & très-magnifique Seigneur*. Il mourut en 1558, ayant fait ſon teſtament le 14 Juillet de cette année, par lequel il reconnût ſon fils Horace, qui ſuit, qu'il avoit eu de ſon mariage, contracté l'an 1549, avec *Iſabelle Balbani*, ſon épouſe.

X. Noble Horace de Micheli, né à Lucques en 1553, reconnu, en 1573, Citoyen des Ligues Griſes, par les mêmes motifs & ſous les mêmes qualifications de ſon père, épouſa, à Anvers, par contrat de mariage de 1581 (rappelé dans ſon teſtament du 21 Décembre 1619), *Barbara Perez*, fille de noble *Marco Perez*, & d'*Urſula Lopez*. (Ledit *Marco Perez* étoit iſſu d'une grande Maiſon d'Eſpagne, qui y a donné des Ambaſſadeurs, des Archevêques & des Secrétaires d'Etat. *Urſula Lopez*, ſa femme, étoit également d'une grande Maiſon, ſubſiſtante encore dans le Comtat d'Avignon. *Louiſe Perez*, leur fille cadette, fut mariée avec *Charles de Billehé*, Baron de Vierſet, Famille Chapitrable des Etats de Liège, dont eſt iſſu *Ferdinand de Billehé*, Baron de Vierſet, actuellement Lieutenant Général des Armées de l'Empereur & Grand'Croix de l'Ordre de Marie-Thérèse.) Horace mourut en 1626, ayant eut de ſon épouſe :

1. Marc, qui ſuit ;
2. Barthélemy, mort ſans enfans ;
3. Et Jacques, chef de la branche cadette, rapportée ci-après.

XI. Meſſire Marc de Micheli, I^er^ du nom, né en 1588, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, fut reconnu, ainſi que ſes pères, Citoyen des trois Ligues Griſes, par acte de 1655, & mourut en 1669. Il avoit épouſé 1° *Suſanne de Burlamaqui* ; & 2° par contrat de l'an 1628, *Suſanne de Loriol*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Aſnières & de Chamergy, & de *Suſanne de Chandieu*, ſa première femme. La Famille *de Loriol* eſt une des plus anciennes Maiſons de Breſſe, illuſtrée par ſes alliances & ſes ſervices rendus aux anciens Ducs de Savoie. Voy. Guichenon, *Hiſt. de Breſſe*, & LORIOL). Du premier lit il eut :

1. César, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiſſes, qu'il avoit levée dans le Régiment de Guy, puis Capitaine-Commandant aux Gardes Suiſſes, lequel mourut de ſes bleſſures audit Régiment, en 1651 ;
2. Zabetta, mariée à *Benjamin Priolo* ou *Priuli*, noble Vénitien, Chevalier de Saint-Marc & Ambaſſadeur de France à Veniſe, dont il y a poſtérité.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Georges, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiſſes, levée à ſes frais dans le Régiment de Salis au ſervice de France, qui fut tué près d'Amſterdam en 1673 ;
4. Marc, qui ſuit, auteur du premier rameau de la branche aînée ;
5. Et Benjamin, chef du ſecond, rapporté enſuite.

Premier Rameau de la Branche aînée.

XII. Meſſire Marc de Micheli, II^e^ du nom, eſt rappelé dans un Certificat de Bourgeoiſie & de filiation, expédié à ſon fils Benjamin, par la République de Genève, en 1720, lequel Certificat eſt atteſté par le Réſident de France auprès de cette République. Il épouſa N... *Peccat* (d'une Famille noble du Dauphiné), dont vint :

XIII. Meſſire Benjamin de Micheli, Conſeiller d'Etat de la République de Genève, qui a poſſédé une portion de la Terre d'Aſnières, en Breſſe, du chef de ſa grand'mère, *Suſanne de Loriol*, avec exemption de tous droits & reconnoiſſance de haute nobleſſe, qui lui fut octroyée par les Etats de la Pro-

vince le 7 Septembre 1722, ſur l'exhibition des titres précédens, dont expédition lui fut délivrée le 7 Février 1723. Il eſt mort en 1763, laiſſant de N... *Trembley*, ſon épouſe,

XIV. Meſſire Baptiste de Micheli, né en 1712, qui a rempli pluſieurs Charges honorables & importantes dans la République de Genève, & a été confirmé Citoyen des Ligues Griſes, par acte du 3 Juillet 1773. Il a épouſé N... *de Lullin de Châteauvieux*, de laquelle eſt iſſu,

XV. Micael de Micheli, né en 1751, Officier des Gardes Suiſſes en France, depuis 1768.

Second Rameau de la branche aînée.

XII. Meſſire Benjamin de Micheli (fils de Marc, Ier du nom, & de *Suſanne de Loriol*, ſa ſeconde femme), né en 1640, leva une Compagnie Franche de 200 Suiſſes au ſervice de France, devint Commandant de Bataillon au Régiment de Reynold, & fut tué, en cette qualité, à la bataille de Nerwinde en 1693. Il avoit épouſé, par contrat de 1588, *Philiberte de Launai d'Entraigues*, fille de *Jacques de Launai*, Comte d'Entraigues, & de *Philiberte d'Arpajon*. Sa veuve obtint, par Arrêt du Conſeil d'Etat, tenu à Verſailles le 14 Mai 1694, la permiſſion de jouir, pour elle & les ſiens, de tous les biens adventifs ſitués en France, & celle de conſerver la Compagnie de ſon époux, à ſon fils, qui ſuit.

XIII. Marc-Louis de Micheli, Seigneur de Dully, a été Capitaine d'une Compagnie Franche de 200 Suiſſes, au ſervice de France, qu'avoit eue ſon père juſqu'en 1707, que le Régiment de Reynold a été réformé. Il a épouſé, en 1720, N.... *le Fort* (d'une ancienne Maiſon tranſplantée à Genève, illuſtrée par *François le Fort*, premier Miniſtre du Czar Pierre *le Grand*, Général de ſes Armées, Grand Amiral de ſes Flottes, Colonel de ſes Gardes, &c.) De ce mariage ſont iſſus :

1. Benjamin-Jules, né en 1721, qui a ſervi ſucceſſivement dans le Régiment de Witmer & des Gardes Suiſſes en France durant 20 ans; il a obtenu, en 1755, tant à cauſe de ſes ſervices que de ſa naiſſance, la Commiſſion de Colonel à la ſuite du Régiment Royal-Italien, & eſt mort, ſans avoir été marié, en 1765, étant employé par le Miniſtre de la guerre;
2. Marc, Seigneur de Dully, né en 1729, qui a été confirmé Citoyen des Ligues Griſes, par acte du 3 Juillet 1773, & après avoir ſervi dans les Régiment de Planta & des Gardes Suiſſes, en France, il s'eſt retiré en 1763, & s'eſt marié avec N.... *de Plantamour*, dont il n'a qu'une fille;
3. Et Louis, qui ſuit.

XIV. Louis de Micheli, né en 1732, actuellement Officier aux Gardes Suiſſes en France, Colonel d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre Royal du Mérite Militaire, a ſervi précédemment au Régiment de Diesbach, a été bleſſé pendant la guerre d'Allemagne, en 1757, & eſt également Citoyen des Ligues Griſes.

BRANCHE CADETTE.

XI. Meſſire Jacques de Micheli (troiſième fils d'Horace, & de *Barbara Perez*), né en 1599, Seigneur du Crêt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, épouſa, par contrat, en 1628, *Madeleine de la Veſpierre*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Liembronne, de Dives, de Miefe, &c., & de *Madeleine de Poix de Séchelles*, Dame du Pleſſis-Cacheleux, Limeux, Fontaines, &c. (La Maiſon *de la Veſpierre de Liembronne*, d'une ancienne Nobleſſe de Picardie, a fini de nos jours, dans la perſonne du Marquis *de Liembronne*, Seigneur de Dives, ancien Capitaine de Cavalerie, mort ſans avoir été marié. Pour la Maiſon *de Poix*, dont il y a eu un Grand Amiral de France en 1418, elle s'eſt éteinte dans celle *de Moreuil-Soiſſons*, par le mariage de *Marguerite de Poix*, qui y porta tous ſes biens, paſſés depuis dans la Maiſon *de Créquy*, & la Terre de *Poix* fut érigée en *Duché* en 1662.) Le ſuſdit Jacques mourut en 1646. Par ſon teſtament du 18 Décembre 1645, il reconnut pour enfans & héritiers, ſavoir :

1. François, qui fut Capitaine-Commandant au Régiment des Gardes Suiſſes en France, puis Capitaine de 200 Suiſſes, & mourut à Dunkerque l'an 1666, en activité de ſervice;
2. Barthélemy, lequel ſervit quelque tems en Hollande, ſe retira enſuite à Genève, où il devint membre du Gouvernement & de ſes Conſeils, & mourut en 1708;
3. Claude, Capitaine au Régiment d'Artois, réformé à la paix des Pyrénées en 1660, qui mourut à Genève en 1698;
4. Jean-Louis, d'abord Officier au ſervice de

France, réformé en 1660, lequel paſſa au ſervice de CHARLES X, Roi de Suède, & mourut au retour du ſiège de Candie en 1663;

5. POMPÉE, qui leva une Compagnie Franche de 200 hommes au ſervice de Hollande, y ſervit avec diſtinction, & mourut étant en garniſon à Berg-op-Zoom en 1676;
6. JACQUES, qui ſuit;
7. Et MADELEINE, qui fut mariée en 1654, à Meſſire *Maurice*, Baron *de Poſſe*, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Suède & Gouverneur de la Province de Jemtland. Leurs enfans furent : *Charles-Magnus de Poſſe*, Colonel des Gardes de Charles XII, Roi de Suède; & *Nicolas*, Baron *de Poſſe*, Sénateur, Lieutenant Général & Gouverneur de Gothembourg, qui fut père de *Maurice*, Comte *de Poſſe*, vivant en 1775, Sénateur, Chevalier de l'Ordre des Séraphins, Grand'Croix de celui de l'Epée & Lieutenant Général des Armées, ci-devant Ambaſſadeur de Suède en Ruſſie, & Gouverneur de la Province d'Elfsborg. N... *de Poſſe* (fils dudit *Maurice*), qui s'eſt marié à une Comteſſe *de Horn*, eſt Chambellan du Roi de Suède, & Major des Trabans de ſa Garde.

XII. Meſſire JACQUES DE MICHELI, IIe du nom, Seigneur du Crêt, né en 1642, Capitaine d'une Compagnie Franche de 200 Suiſſes en France, & Commandant de Bataillon au Régiment de Surbeck, fut forcé de quitter le ſervice après la bataille de Nerwinde en 1693, à cauſe de ſes bleſſures. Il obtint, pour récompenſe de ſes ſervices militaires, la permiſſion de conſerver ſa Compagnie; fit ſon teſtament le 8 Avril 1720, & mourut en 1723. De ſon mariage, contracté le 8 Janvier 1687, avec *Eliſabeth Calendrini*, d'une famille noble, originaire de Lucques, il laiſſa deux fils, rappelés dans ſondit teſtament, ſavoir :

1. BARTHÉLEMY, né en 1692, qui eut la Compagnie de ſon père, & devint Commandant de Bataillon dans le Régiment de Beſenval; il ſe retira en 1738, après 30 ans de ſervice, & eſt mort en 1768, ſans avoir été marié;
2. Et FRANÇOIS-GRATIEN, qui ſuit.

XIII. Meſſire FRANÇOIS-GRATIEN DE MICHELI, né en 1705, Seigneur du Crêt, a ſervi en France pendant 15 ans, & a été confirmé, lui & ſes deux fils, Citoyen des Ligues Griſes, par acte du 5 Juillet 1773. Il a épouſé, par contrat du 1er Février 1744, *Lucrèce-Bernardine Couvreur de Deckersberg*, dont le Ve aïeul, *Quintin Couvreur*, fut Intendant Général des Finances de l'Empereur RODOLPHE II, qui l'anoblit à cauſe de ſes bons ſervices, par Lettres Patentes datées de Prague l'an 1590. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS-EMMANUEL, Chevalier, né en 1754, qui eſt entré au ſervice de France en 1771, & eſt actuellement Officier au Régiment d'Anhalt; il eſt le 17e de ſon nom qui a ſervi en France.

XIV. Meſſire JEAN-LOUIS DE MICHELI, né en 1745, Seigneur du Crêt, entré au ſervice de France en 1762, actuellement Capitaine & Aide Major du Régiment Suiſſe de Dieſbach, a épouſé, par contrat du 8 Janvier 1775, *Madeleine de Thelluſſon*, fille de Meſſire *Iſaac-Louis de Thelluſſon*, Seigneur de la Gara, Conſeiller d'Etat de la République de Genève, ci-devant Capitaine en France, dans un Régiment Suiſſe, lequel eſt fils de Meſſire N.... *de Thelluſſon*, ci-devant Miniſtre & Envoyé de la République de Genève auprès du Roi de France, pendant 30 ans.

BRANCHE
reſtée à Lucques & ſéparée depuis 1556.

IX. Noble GIROLAMO DE MICHELI (fils de BONAVENTURA, & de *Catharina Sbarra*, ſa ſeconde femme), fut *Antian* en 1564, & Gonfalonier en 1584. Il fut père de

1. POMPEO, qui ſuit;
2. Et NICOLAO, auteur d'un rameau rapporté ci-après.

X. Noble POMPEO DE MICHELI, *Antian* en 1569, & Gonfalonier en 1600, épouſa *Zabettina Deodati*, d'une ancienne Maiſon de Lucques, dont vint :

XI. Noble MARTIUS DE MICHELI, né en 1600, *Antian* en 1629, & Gonfalonier en 1654, qui fonda, pour lui & les ſiens, en 1664, une Chapelle en l'Egliſe de San-Frediano à Lucques, où ſe voit ſon tombeau, avec cet inſcription : *Aram in Aſſumptæ Deiparæ honorem à nobili & per vetuſta* MICHAELIORUM *olim Moccidentium Familia excitatam* MARTIUS, POMPEI *&* HIERONIMI DE MICHAELIS *marmoribus exornavit. Anno* 1664. Il eut trois fils, ſavoir :

1. POMPEO, *Antian* en 1689, & Gonfalonier en 1703, qui mourut ſans avoir été marié;

2. Bartholomeo, Abbé de Saint-Pontien en 1677;
3. Et Octavio, qui ſuit.

XII. Noble Octavio de Micheli, *Antian* en 1670, épouſa N.... *Moriconi*, noble Polonoiſe, de laquelle il laiſſa :

XIII. Noble Bartholomeo de Micheli, né en 1675, *Antian* en 1700, & Gonfalonier en 1736, qui s'eſt marié avec la Marquiſe *Laura Conti*, dont il eut :

1. Octavio, qui ſuit ;
2. Et N... de Micheli, préſentement Chanoine à Lucques.

XIV. Noble Octavio de Micheli, IIe du nom, *Antian* en 1749, & Gonfalonier en 1766, vivoit en 1775, ſans être marié.

Rameau de cette branche.

X. Noble Nicolao de Micheli (fils puîné de Girolamo), fut *Antian* en 1599 & Gonfalonier en 1610. Il eut pour enfans :

1. Nicolao, qui ſuit;
2. 3. & 4. Bartholomeo, Jacobo & Hieronimo, tous trois morts Chevaliers de Malte.

XI. Noble Nicolao de Micheli, IIe du nom, Ambaſſadeur de la République de Lucques auprès de Charles II, Roi d'Eſpagne, mourut à Madrid en 1685, laiſſant pour fils,

XII. Noble Alexandro de Micheli, *Antian* en 1696, qui s'eſt marié à N.... *Nierri*, Il s'eſt tranſplanté à Naples, & a laiſſé des enfans, dont entr'autres :

1. Scipione, qui étoit *Antian* à Lucques en 1738;
2. Et N.... de Micheli, qui eſt mort Chevalier de Malte.

Les armes ſont : *fix faſces briſées d'azur & d'argent*. (Ségoing les rapporte dans ſon *Armor. univerſel*; Guichenon les cite dans ſon *Hiſt. de Breſſe & de Bugey*; Bayle, dans ſon *Dictionnaire*, les cite également à l'art. Priolo).

MICHELS de CHAMPORCIN (des). Cette Maiſon, connue très-anciennement en Provence, eſt originaire du Piémont.

Jean des Michels étoit Juge Mage du Comté de Piémont vers l'an 1296: en cette qualité il fut préſent aux hommages & reconnaiſſances, qui furent prêtés dans la ville de Demonte, à Robert, fils de Charles II, Roi de Naples, Comte de Provence & de Piémont, devant *Raymond de Baux*, Sénéchal de Provence, après la donation que le Roi, ſon père, lui en avoit faite à Naples, le 20 Avril 1309. Les deſcendans de ce Jean des Michels paſſèrent en Provence, & leur nobleſſe fut confirmée, le 20 Janvier 1456, par Lettres Patentes de Jean, Duc de Calabre, fils aîné du Roi René. (La Terre de *Champorcin* qu'ils poſſédent depuis ce tems fut anoblie en leur faveur & exemptée de toutes charges & impoſitions.) Ils ſe ſont diſtingués dans le ſervice, & ont contracté des alliances avec les principales Maiſons de la Province, comme celles *d'Agoult, de Glandevès-Niozelles, de Valbelle-Baumelle, de Barras, de Puget, de Félix de la Reynarde*, &c.

La première branche ſubſiſte dans Pierre des Michels d'Oraison (fils de Joseph-François, Seigneur d'Hauterive, & d'*Hortenſe de Glandevès*, des Seigneurs de *Clémenſane*), qui s'eſt marié, 1° en 1732, à *Madeleine d'Agoult*, des Barons de *Saint-Michel*, dont un fils, Eccléſiaſtique; & 2° à *Claire Michel de la Salle*, de laquelle il a eu poſtérité.

D'une autre branche étoit Henri des Michels de Champorcin, né le 10 Janvier 1685, Ecuyer, Seigneur de Champorcin, de la Javie, de Chaudol & de Sainte Colombe, Gouverneur pour le Roi de la ville de Digne, élu Aſſeſſeur d'Aix, & ſecond Procureur Général des trois Etats du pays de Provence, le 3 Décembre 1740. Il produiſit pour la preuve de ſes premiers degrés un Arrêt des Commiſſaires de Provence du 5 Mai 1667, & une Ordonnance de M. le Bret, Intendant de cette Province, en date du 13 Juin 1693, où ſont énoncés des titres qui juſtifient de la poſſeſſion dans ſa Famille des mêmes Terres ou Fiefs de Champorcin & de la Javie, au Diocèſe de Digne, depuis près de trois ſiècles, & par leſquels il eſt prouvé, qu'il avoit pour huitième aïeul Claude des Michels, Seigneur des Terres & Seigneuries de Champorcin & de la Javie, qui épouſa, le 18 Février 1410, *Béatrix de Cornut*. Ledit Henri avoit épouſé, en 1712, *Thérèſe de Brouchier*, dont ſont iſſus :

1. Pierre-Honoré-Thomas-Michel, qui ſuit;
2. Etienne-François-Xavier, né le 16 Septembre 1721, Docteur en Théologie, Agrégé en l'Univerſité d'Aix, Chanoine & Théologal de l'Egliſe d'Arles & Prieur de Roquefeuille ;
3. Louis-Victor, né le 4 Octobre 1724, Garde

de la Marine au Département de Toulon en 1742, Enſeigne, puis Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi;

4. Henri-Jacques, né le 20 Décembre 1727, Cornette de Dragons dans le Régiment de la Reine en 1744;
5. Gaspard-Chrysostôme, né le 12 Avril 1733, Ingénieur du Roi & Lieutenant dans le Corps d'Artillerie & du Génie en 1759;
6. Et Marguerite-Anne, née le 29 Mars 1736, qui fut reçue à Saint-Cyr, ſur ſes preuves de nobleſſe faites par le Juge d'Armes de France.

Pierre-Honoré-Thomas-Michel des Michels, né le 21 Décembre 1716, Baron de Champorcin, Seigneur de la Javie, Sainte-Colombe, Chaudol & autres lieux, a épouſé, le 12 Décembre 1748, *Charlotte-Hélène-Catherine de Greſillemont*, fille de feu *Charles-Jean-Chryſoſtôme*, Seigneur de Marſontaine & de Careil, Conſeiller du Roi, Tréſorier Général des Ponts & Chauſſées de France, & de feue Dame *Jeanne-Marguerite de Carvoiſin d'Armancourt*, & nièce de *Jean-Claude-Adrien Helvetius*, Conſeiller d'Etat, premier Médecin de la Reine, & de la veuve du Marquis *de Jouy*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Le Baron de *Champorcin* a des enfans de ſon mariage, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à un cor de chaſſe d'or, adextré en chef d'une croix de Lorraine du même, & fénestré d'une épée d'argent, la pointe en haut.* (*L'épée* ſeulement étoit autrefois l'armoirie de cette Famille : elle porte aujourd'hui le *cor de chaſſe* par ſucceſſion de la Maiſon *de Cornut*, & la *croix de Lorraine* par conceſſion de Jean, Duc de Calabre.) Supports : *deux génies, l'un tenant l'épée haute d'argent, & l'autre le cor de chaſſe d'or.* Cimier : *la croix de Lorraine.* Deviſe : Signo, manu, voce vincio. (On peut conſulter ſur cette Famille l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 385 & ſuiv.; l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II; l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, par Artefeuil, tom. II, p. 137 & ſuiv.; l'*Hiſt. de la Nobleſſe de Provence*, par Maynier, & le *Mercure de France* de Janvier 1749, p. 217.)

MICHIEL, en Bretagne, Reſſort de Nantes : Famille qui remonte à Pierre Michiel, Seigneur de Baſſu, qui s'eſt marié à *Jeanne Giffart* ſur la fin du XIV^e^ ſiècle; cette Famille, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 juin 1669, au rapport de M. le Jacobin, fut déclarée *noble d'extraction* : François Michiel, Seigneur du Boiſgrignon, & Pierre Michiel, Seigneur de la Noë, furent compris dans cet Arrêt.

Les armes : *d'argent, au ſautoir de vair, chargé en cœur d'un annelet de gueules, & accompagné de 4 étoiles du même.*

MICHIEL, autre Famille des mêmes Province & Reſſort, dont étoit Jean Michiel, Sieur de la Courbe & de la Richardais, qui fut d'abord interloqué par Arrêt de la Chambre de la Réformation, le 23 Février 1669, au rapport de M. Saliou, & fut enſuite déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 1^er^ Juin ſuivant, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

MICHODIÈRE ou MICHAUDIÈRE (de la), Famille noble diſtinguée dans la Robe, & originaire de Bourgogne.

I. Jean de la Michodière, Maître des Comptes à Paris, épouſa *Madeleine Graſſeteau*, morte le 24 Mars 1727, laiſſant :

II. Jean-Baptiste de la Michodière, Seigneur dudit lieu & de Romeny, né le 23 Mars 1689, reçu Conſeiller au Grand Conſeil, le 7 Septembre 1712, Préſident le 21 Février 1718, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes honoraire de ſon Hôtel le 14 Avril 1738, puis Préſident honoraire au Grand Conſeil, lequel mourut ſubitement le 29 Janvier 1745, dans la 56^e^ année de ſon âge. Il avoit épouſé, 1° le 4 Mars 1716, *Louiſe-Eliſabeth de Rochereau d'Hauteville*, morte le 13 Février 1731, fille de *Denis de Rochereau d'Hauteville*, Conſeiller au Grand Conſeil, & d'*Eliſabeth Morel*; & 2° *Catherine-Hilarie de Bernard*, Dame de Mongermont, veuve de *Jean-Aimé du Mas*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte le 31 Août 1758, fille de *Jacques de Bernard*, Seigneur de Mongermont, Lieutenant des Chaſſes de Fontainebleau, & d'*Anne-Marie le Jay*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste-François, qui ſuit;
2. Et Pierre-Marie, né en 1724, d'abord

Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine & Chevalier de Saint-Louis.

III. Jean-Baptiste-François de la Michodière, né le 2 Septembre 1720, Comte d'Hauteville, Seigneur de Romeny, &c., Conſeiller au Grand Conſeil le 11 Septembre 1739, Maître des Requêtes, le 19 Août 1745, Préſident au Grand Conſeil le 2 Janvier 1750, Intendant d'Auvergne en Novembre 1753, de Lyon en Octobre 1757, de Rouen le 1er Août 1762, & Conſeiller d'Etat le 14 Août 1758, a été nommé Prévôt des Marchands de Paris en Mars 1772, puis Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, place dont il a fait ſes remercîmens à S. M. le 4 Octobre 1778 : c'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie d'*Hauteville*, en Champagne, Election de Vitry-le-François, a été érigée en *Comté*, par Lettres de 1751. Il avoit épouſé, le 1er Mars 1745, *Anne-Catherine Luthier du Pleſſis-Saint-Martin*, née le 23 Février 1728, morte le 15 Juillet 1749, fille unique de *Michel-Guillaume Luthier*, Seigneur du Pleſſis-Saint-Martin, &c., Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & de feue *Marie-Catherine Moriau*, décédée le 28 Février 1728. Le Comte *d'Hauteville* a eu de ſon mariage :

1. Alexandre-Michel, né le 12 Février 1746;
2. Anne-Adélaïde, née en 1747, qui s'eſt mariée le 24 Janvier 1763, à *Louis Thiroux de Croſne*, Maître des Requêtes en 1761, ci-devant Intendant de Rouen, & depuis 1777 Intendant de Lorraine & Barrois;
3. Et Catherine-Marie-Félicité, née le 7 Juillet 1749, morte le 16 Février 1766.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une levrette courante de ſable, colletée de gueules.*

MIDDELBORCH ou MIDDELBOURG (de), ancienne Famille du Brabant, de laquelle étoit

I. Pierre de Middelborch, Greffier & Secrétaire de la ſouveraine Cour féodale du Brabant, Garde des Chartes des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs dès l'an 1498, lequel mourut le 12 Septembre 1540. Il avoit épouſé *Eliſabeth Hemelrycx*, fille de *Rombaud*, morte le 30 Décembre 1527, laiſſant :

II. Pierre de Middelborch, IIe du nom, auſſi Greffier & Secrétaire de ladite ſouveraine Cour féodale du Brabant, Garde des Chartes des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs, qui mourut le 24 Novembre 1570. Il avoit épouſé 1° *Barbe Madoets*, fille d'*Alexandre*, & de *Marie de Walſche* (celle-ci fille d'*Evrard de Walſche*, & d'*Eliſabeth Wychman*), & petite-fille de *Guillaume Madoets*, & d'*Elburge van Swalmen*; & 2° *Anne van Aelſt*, veuve de *Gilles Perremans*, Secrétaire du Conſeil du Brabant; morte le 19 Mars 1585 & enterrée à Sainte-Gudule de Bruxelles, près de l'Autel de la Sainte-Croix. Du premier lit il eut :

1. Philippotte, qui épouſa *Denis Vits*, auſſi Greffier & Secrétaire de ladite ſouveraine Cour féodale du Brabant, Garde des Chartes des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs, fils de *Nicolas Vits*, & de *Barbe van Hamme*;
2. Marguerite, qui a épouſé *François Borremans*, Avocat du Conſeil de Brabant, dont elle eut *Guillaume*, *Jeanne* & *Marie Borremans*.

Et du ſecond lit vint :

3. Georges, qui ſuit.

III. Georges de Middelborch épouſa *Catherine*, aliàs *Claire de Floſſentop*, dont vint :

IV. Laurent de Middelborch, Seigneur de Lyons & de Bouchout, Chevalier, par Lettres Patentes du 1er Août 1630, qui mourut le 1er Janvier 1670. Il avoit épouſé *Livine Gilkens*, morte le 9 Mars 1677, fille de *Geoffroy*, Chancelier de Gueldre, & de *Jacqueline van der Eycke* (celle-ci fille de *Charles van der Eycke*, Seigneur d'Haupontlieu, & de *Marguerite de Steelant*). De ce mariage ſortirent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Jean-Baptiste, Capitaine d'Infanterie, mort le 14 Juin 1710, enterré auprès de ſes parens, au milieu de la nef de Sainte-Gudule à Bruxelles.

V. Pierre de Middelborch, IIIe du nom, Seigneur de Lyons & de Bouchout, Capitaine de Cavalerie, s'allia avec *Marguerite van der Haeghen*. (Nous ignorons s'il a eu poſtérité.)

Les armes : *d'argent, à 3 bandes de ſable. (Notice envoyée.)*

* MIDDELBOURG, Seigneurie en Flandre qui fut portée en mariage, avec la Seigneurie d'*Ongnies* & la Vicomté d'*Ypres*,

par *Marguerite d'Ongnies*, à *Richard de Merode*, Chevalier, Seigneur de Frents, mort en 1577; ſon fils aîné, *Philippe de Merode*, fut créé *Comte de Middelbourg*, par Lettres de l'Archiduc ALBERT, en 1617, & mourut en 1625. Il avoit épouſé *Jeanne de Montmorency*, Dame de Croiſilles; leur fille, *Marguerite-Iſabelle de Merode*, devint héritière, par la mort de ſes frères, du Comté de *Middelbourg*, qu'elle porta à ſon mari, *Philippe-Lamoral de Gand*, dit *Villain*, Comte d'Iſenghien, &c. Voy. GAND, branche des Seigneurs de *Saint-Jean-Steène*, &c.

MIDORGE, Famille originaire du Dauphiné, établie à Paris dans le XVI^e ſiècle.

I. GALOIS MIDORGE, natif du Dauphiné, Commiſſaire des Guerres, mort le 16 Août 1538 & inhumé dans l'Egliſe Saint-Paul à Paris, avoit épouſé *Catherine Aſſelin*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ANNE, qui s'eſt mariée à *Galois de Raconis*, Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie au Gouvernement de Paris & de l'Iſle-de-France, & Lieutenant du Grand Maître, dont des enfans.

II. JEAN MIDORGE, Seigneur de Fretay, en Brie, épouſa *Marie le Boſſu*, fille de *Pierre*, Sieur de Monthyon, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Olivier*. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GASTON, Tréſorier d'Artillerie qui s'eſt marié à *Louiſe le Clerc*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Larche*;
3. AUDEBERT, Tréſorier des Gardes Ecoſſoiſes du Roi;
4. MARIE, qui épouſa *Pierre le Maçon*, Avocat au Parlement de Paris;
5. Et RACHEL, qui s'eſt mariée à *Simon le Bel*, Tréſorier Provincial de l'extraordinaire des Guerres en Bretagne.

III. JEAN DE MIDORGE, Seigneur de la Maillarde, Conſeiller au Parlement de Paris en 1596, partagea avec ſes frères & ſœurs le 30 Mai 1606. Il avoit épouſé, le 28 Mai 1573, étant Conſeiller au Châtelet, *Madeleine de Lamoignon*, fille de *Charles*, Seigneur de Baſville, Conſeiller d'Etat, & de *Charlotte de Beſançon*, dont il eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. JEAN, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvais, en Gâtinois;
3. PIERRE, auſſi Chevalier de Malte;
4. RAYMOND, rapporté après ſon aîné;
5. Et MADELEINE, qui s'eſt mariée, par contrat du 13 Janvier 1602, à *Proſper de la Mothe*, Seigneur de Mont-Bernard, Conſeiller au Châtelet de Paris.

IV. CLAUDE DE MIDORGE, Seigneur de la Maillarde, Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de France en Picardie, partagea avec ſes frères & ſœurs le 9 Février 1620. Il épouſa *Marie de la Haye*, ſœur de *Jean de la Haye de Ventelay*, III^e du nom, Ambaſſadeur en Turquie. De ce mariage vint HILAIRE.

IV. RAYMOND DE MIDORGE (frère du précédent), Commiſſaire ordinaire des Guerres, épouſa N.... *de Noirefontaine*.

De lui ou de ſon frère deſcend NICOLAS-FRANÇOIS DE MIDORGE, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 23 Janvier 1704, qui s'eſt marié, & a eu poſtérité.

On trouve encore SUSANNE DE MIDORGE, qui eſt morte le 22 Octobre 1720, veuve de *François Venault de la Lande*, Seigneur de Blandy, Exempt des Gardes du Corps du Roi.

C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont les armes ſont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 épis d'orge du même.*

MIDOU (LE), Ecuyer, Sieur de la Chenaie & de la Foſſe, en Normandie; Famille noble qui porte pour armes: *d'azur, à la croix fleurdelifée d'or, cantonnée de 4 roſes du même.*

MIÉE, Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 7 Septembre 1666.

I. GUEFFIN MIÉE, Vicomte de Rouen, dont il n'eſt point fait mention dans le *Catalogue des Nobles* (*Hiſt. de la ville de Rouen*), fut père, dit la Roque, de

II. OLIVIER MIÉE, Ecuyer, Seigneur de Cahan, Sauſſey, Rouvray & Bourgeauville, qui épouſa, en 1382, *Jeanne d'Eſtanchon*, Dame de Gueſpré, dont il eut:

III. COLIN MIÉE, vivant en 1416, qui eut de *Perrette de Bétheville*:

IV. GÉRARD MIÉE, qui épouſa *Marie d'Anctoville*, dont vint:

V. ANTOINE MIÉE, Seigneur de Gueſpré, Vicomte d'Argentan & d'Exmes en 1477, qui ſe maria avec *Madeleine de Pontfarcy*, Dame de la Chapronnière, & en eut:

VI. Richard Miée, qui ſe maria avec *Catherine Vipart*, fille de *Jean*, Baron de Béthomas. Leur fils fut :

VII. Jean Miée, qui s'eſt marié à *Françoiſe de Chambray*, fille de *Nicolas*, Baron d'Auffay, &c., & de *Bonaventure de Prunelé*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Jacqueline, qui a épouſé *Jean le Roy*, Seigneur d'Edreville, Conſeiller au Parlement de Rouen.

VIII. Jean Miée épouſa *Renée de Tiercelin*, & en eut :

IX. Philippe Miée, Seigneur de Gueſpré, qui ſe maria avec *Charlotte Morlet du Muſeau*, dont l'héritière aînée eſt entrée, par alliance, dans la Maiſon *de Béthune*.

Cette Famille, dit la Roque dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, a toutes les marques de grandeur :

Thomas Miée de Guespré fut reçu Chevalier de Malte en 1540, & François Miée de Guespré, fait Chevalier du même Ordre en 1574;

Geneviève de Miée, Dame de Gueſpré, femme de *Philippe de Béthune*, Vicomte de Meaux, &c., mort le 22 Août 1682, ſelon l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, p. 220 ; elle en eut poſtérité. Voy. BÉTHUNE, branche des Comtes & Ducs d'*Orval*, &c. ;

Le P. Anſelme rapporte que Colin de Miée, Chevalier, Baron de Gueſpré, épouſa *Jeanne de Hautemer* (fille de *Jean*, III^e^ du nom, Seigneur du Fournet, de Fervacques, &c., & de *Marie de Bétheville*), vivant en 1470 : ce ne doit pas être le même que celui qui, ſelon la Roque, avoit épouſé *Perrette de Bétheville*, puiſque l'un vivoit au commencement du XV^e^ ſiècle, & l'autre à la fin.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagné de 3 beſans du même*, ſelon Chevillard & l'Abbé de Vertot.

* MIENNES ou MYENNES, en Puiſaye, dans le Gâtinois Orléanois, Diocèſe d'Auxerre : Terre, Seigneurie & Châtellenie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1661, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 10 & 18 Février 1666, en faveur de *René de Vielbourg* ou *Vieubourg*, Seigneur dudit lieu, qui s'eſt marié à *Françoiſe-Marie de Bretel de Grémonville*. Voyez VIELBOURG ou VIEUBOURG.

MIÈRE (le), en Normandie : Famille dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.

Renaud le Mière, Ecuyer, Patron de Petiville & Sieur du fief des Carreaux, ſitué près de Caen, Lieutenant Particulier des Vicomtés de Caen & d'Evrecy, fut anobli, avec ſa poſtérité mâle & ſemelle, par Lettres du mois de Juin 1697. Il épouſa *Anne de Touchet*, de laquelle vinrent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Daniel, rapporté après ſon aîné.

Jacques le Mière, Ecuyer, Patron de Petiville, né en 1679, fut pourvu, par le Roi, d'un Office de Chevalier d'honneur au Bailliage & Siège Préſidial de Caen, le 15 Janvier 1708, & mourut en 1714, laiſſant de ſon mariage, accordé en 1700, avec *Anne Roullant*, pour fils unique

Jean-Jacques-Charles le Mière, Ecuyer, Patron de Petiville, baptiſé en 1701, pourvu d'un Office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Rouen, & inſtallé le 9 Décembre 1727, qui obtint un Arrêt du Conſeil le 3 Juin 1736, par lequel lui & Daniel le Mière, ſon oncle, furent confirmés dans leur nobleſſe, qui avoit été accordée à Renaud le Mière, ci-deſſus nommé, au mois de Juin 1697, nonobſtant la révocation portée par l'Edit du mois d'Août 1715. Jean-Jacques-Charles épouſa, 1° par contrat du 6 Février 1728, *Marie-Anne de Mathan*; & 2° le 12 Janvier 1743, *Louiſe-Marie-Hélène de Néel de Tierceville*. Du premier lit ſont iſſus :

1. Daniel-Anne-Charles, Ecuyer, baptiſé le 19 Août 1730 ;
2. Et Charles-Jacques-Anne, Ecuyer, baptiſé le 25 Novembre 1731.

Daniel le Mière d'Allemagne, Ecuyer, Sieur des Carreaux (ſecond fils de Renaud, & d'*Anne de Touchet*), né en 1693, fut confirmé, comme on l'a dit, par Arrêt du 3 Juin 1736, dans ſa nobleſſe. Il épouſa, en 1714, *Marguerite d'Aumeſnil*, dont il a eu pour enfans :

1. Charles-Claude-Daniel, Ecuyer, né le 8 Octobre 1720, Lieutenant au Régiment de Berry, Infanterie, en 1752 ;
2. Et Pétronille-Françoise, née le 16 Février 1726. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 2 lions affrontés*

de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'or.

MIETTE, en Normandie, Election de Carentan : Famille noble & ancienne dont étoit

Richard Miette, Ecuyer, qui s'eſt marié avec *Anne de Sentilli*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. Michel, qui ſuit;
2. Et Catherine, qui s'eſt mariée à *Jean Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, &c., dont poſtérité.

Michel Miette, marié à une Dame qu'on ne connoît point, étoit mort avant 1530, que *Pierre Dagobert*, ſon neveu, fut élu en cette qualité tuteur de ſes enfans mineurs. Dans cet acte, au nombre des Délibérans, ſont MM. du Meſnil-Amé, de Camprond, de Règneville & Meslin.

On trouve encore Marie Miette, mariée à noble homme *Raoul le Behot*, dont pour fille unique *Anne le Behot*, qui épouſa *Julien Dagobert* (fils de *Pierre*, ci-deſſus, & de *Marie de Chanteloup*), dont poſtérité. Voy. DAGOBERT.

Les armes : *de gueules, à 3 moutons d'or.* Voy. LAUBERIE (de).

MIFFANS, Famille de Normandie, Election de Coutances, maintenue dans ſa nobleſſe le 29 Juillet 1670.

Etienne Miffans étoit Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1536. (Voy. l'*Hiſt. de la ville de Rouen.*) — Cécile Miffans, fille du Seigneur de Farceaux, fut mariée, vers l'an 1550, à *Jacques Bailleul*, Seigneur d'Anville (dit la Roque, en ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1407.)

Cette Famille ſubſiſte en la perſonne de N.. Miffans d'Haucourt, qui a été reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, en l'an 1754, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes humaines d'argent.*

MIGIEU (de), Famille originaire de la Province de Bugey, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hiſt. de Breſſe & de Bugey*, par Guichenon, p. 162 de la continuation de la troiſième Partie. Un manuſcrit de feu Piganiol de la Force en remonte la filiation à

I. Léonard, Seigneur de Migieu & de Chanves, vivant en 1498, qui laiſſa deux fils mentionnés dans ſon teſtament du 5 Mai 1531, ſavoir :

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Gaspard, Ecuyer, mort ſans enfans.

II. Claude, Ier du nom, Seigneur de Migieu & de Chanves, épouſa *Iſabelle de Montbel*, fille naturelle de *Jacques*, IIe du nom, Comte *de Montbel* & d'Entremonts, de laquelle vinrent :

1. Claude, mort ſans alliance;
2. Aimé-François, qui ſuit;
3. Hugues, tige de la branche des Seigneurs d'*Iſelet*, rapportée ci-après;
4. Et Bernardin, auteur de la troiſième branche, Seigneur de *Migieu*, mentionnée enſuite.

III. Aimé-François, Seigneur de Migieu, Capitaine de Chevaux-Légers pour S. A. le Duc de Savoie & Colonel de la Milice du Bugey, teſta le 31 Janvier 1589. Il avoit épouſé *Philiberte de Luyſet*, fille de *Jean-Philibert*, Conſeiller de S. A. le Duc de Savoie & Juge Mage de Bugey, & de *Jeanne de Vanelat*. Il laiſſa pour enfans :

1. Claude, qui ſuit;
2. Georges, homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Maugiron;
3. 4. & 5. Gumin, Aimé & Antoine, Ecuyers;
6. 7. 8. & 9. Philiberte, Anne, Madeleine & Georgette.

IV. Claude, IIe du nom, Seigneur de Migieu, fut auſſi Capitaine de Chevaux-Légers en l'armée du Duc de Savoie, dans la guerre de Provence, puis Gouverneur du Château de Notre-Dame-de-l'Isle de Marſeille. On ignore le nom de ſes deux femmes; mais de la ſeconde, qu'il épouſa en Piémont, il eut :

1. Georges, Seigneur de Migieu, Capitaine de Carabins pour le Duc de Savoie, qui mourut ſans enfans à la priſe de Montbonnot, en Dauphiné;
2. Aimé, qui ſuit;
3. Claude, Prieur de Notre-Dame-de-l'Isle, de l'Ordre de Saint-Ruf;
4. Et César, qui ſe retira au Comté de Bourgogne, où il fit une branche.

V. Aimé, Seigneur de Migieu, épouſa 1° *Antoinette de Briord*, fille de *Gabriel de Briord*, Seigneur de la Serra & de *Charlotte de Saix*; & 2° *Claudine de Moyria*, fille d'*André*, Seigneur de Mérignat, & de *Claudine de Chevelu*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. N...., Seigneur de Migieu & de Meſenville, qui mourut aux guerres du Comté de Bourgogne en 1636, ſans alliance;

2. Et JACQUELINE, qui épouſa, l'an 1629, *Claude Bertrier*, Seigneur de Verſey, fils de *Louis*, Seigneur de Verſey, & de *Claudine Ribod*, ſa première femme.

*BRANCHE des Seigneurs d'*IZELET.

III. HUGUES DE MIGIEU (troiſième fils de CLAUDE, Ier du nom, Seigneur DE MIGIEU & de Chanves, & d'*Iſabelle de Montbel*), fut Seigneur d'Izelet, & laiſſa :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et JEAN-CLAUDE, Chanoine & Primicier en l'Egliſe Cathédrale de Belley.

IV. FRANÇOIS DE MIGIEU, Seigneur d'Izelet, épouſa 1° *Jeanne de Gorras*, fille de *Claude*, Seigneur de Cognin, en Savoie, & de *Jacqueline de Montbérard* ; & 2° JEANNE-BAPTISTE DE MIGIEU, ſa parente, fille de MARIN, Seigneur DE MIGIEU en partie, & de *Pernette de Malet*. Du premier lit vinrent :

Pluſieurs enfans mâles, décédés jeunes ;

Et CLÉMENCE, qui a épouſé *Proſper de Bachod*, Seigneur de la Forêt, en Lyonnois, veuf de *Philiberte de Ronchevol*, & fils unîné d'*Amé de Bachod*, Seigneur de Nerciat & de Saint-Nizier-le-Déſert.

Et du ſecond lit il eut :

ANSELME, qui ſuit.

V. ANSELME DE MIGIEU, Seigneur d'Izelet, vivant l'an 1650. (On ignore s'il fut marié & s'il laiſſa poſtérité.)

TROISIÈME BRANCHE. Seigneurs de MIGIEU.

III. BERNARDIN DE MIGIEU (quatrième fils de CLAUDE, Ier du nom, Seigneur DE MIGIEU & de Chanves, & d'*Iſabelle de Montbel*), fut Seigneur de Migieu en partie, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances de S. A. le Duc DE SAVOIE, entretenue en France, & Gouverneur pour ce Prince de Pierre-Châtel. Il épouſa, 1° en 1569, *Catherine de Bocſozel*, fille du Seigneur de Ternay, en Dauphiné ; & 2° *Jacqueline d'Athon*, de Poitou, veuve de *Nicolas de Malet*, Seigneur du Golet, morte le 1er Mars 1591, ſans laiſſer d'enfans. Du premier lit vint :

IV. MARIN DE MIGIEU, Seigneur de Migieu en partie, Gouverneur de Pierre-Châtel, qui épouſa *Pernette de Malet*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Golet, & de *Jacqueline d'Athon*, ſeconde femme de ſon père. De ce mariage vinrent :

1. GEORGES, qui mourut ſans enfans de *Guillemette de Bérard*, ſa femme, fille de N... *de Bérard*, Seigneur de Marnas, en Comté ;
2. CLAUDE, qui ſuit ;
3. JEAN-LOUIS, Grand Prieur de l'Abbaye de Saint-Rambert, qui mourut en 1649 ;
4. BENOÎT, mort en Piémont, Officier du Régiment du Chevalier de Landais ;
5. PERONNE, mariée à *Scipion du Port*, Seigneur de la Balme, de Pierre-Châtel, fils de *Perrot du Port*, Seigneur dudit lieu ;
6. SUSANNE, qui épouſa *Maurice de Montfort*, Seigneur de Confier, en Savoie ;
7. CHARLOTTE, femme de *Proſper de Menthon*, Baron de Rochefort, en Bugey, veuf de *Philiberte-Emmanuelle de Genève*, & fils de *François de Menthon*, Baron de Rochefort, & de *Gabrielle de Rivoire* ;
8. BENOÎTE, alliée avec *Pierre de Confignon*, Seigneur de Haute-Grange, en Genevois ;
9. Et JEANNE-BAPTISTE, ſeconde femme de FRANÇOIS DE MIGIEU, Seigneur d'Izelet, ſon parent, comme il a été dit ci-devant.

V. CLAUDE DE MIGIEU, Seigneur de Migieu en partie, épouſa *Joſèphe d'Eſcrivieux*, fille de *Hugues*, Ecuyer, & de N.... *du Nant* de laquelle il eut :

1. CLAUDE, mort jeune ;
2. FRANÇOIS, qui mourut aux guerres de Piémont ;
3. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
4. Et CHARLOTTE, Religieuſe à Sainte-Urſule de Belley.

VI. JEAN-BAPTISTE DE MIGIEU, Seigneur de Migieu en partie & de Bannes, vivoit en 1650 : on ignore auſſi, faute de *Mémoire*, s'il fut marié & s'il a laiſſé poſtérité.

D'une branche établie au Comté de Bourgogne étoit ABRAHAM-FRANÇOIS DE MIGIEU, Marquis de Savigny-ſous-Beaune, Seigneur de Chorey, Varennes, Vimpelles & la Tremblaye, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Bourgogne, le 13 Janvier 1706, puis Préſident à Mortier le 14 Décembre 1717, par le décès d'ANTIDE DE MIGIEU, ſon père. Il mourut à Dijon ſubitement en ſortant de table, le 26 Janvier 1735, âgé de 50 ans ou environ. Il avoit épouſé N.... *de Chevrière*, fille de *Claude*, Seigneur d'Egligny, Gravon, Vimpelle, &c., Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 29 Octobre 1710, & de *Marguerite Meliand*, Dame d'Egligny. Il en a laiſſé deux fils & une fille avec de grands biens. (C'eſt ce que nous ſa-

vons fur cette branche d'après le *Mercure de France* de Février 1735, p. 397.)

Les armes : *de ſable, à 3 étoiles d'argent.*

MIGNOT, en Normandie : Famille noble, dont une branche a poſſédé, de père en fils, la Seigneurie de la Touraille. De cette branche il ne reſte que Louis-François-Joseph Mignot, Seigneur de la Touraille (fils de Robert), Capitaine Aide Major d'Infanterie, qui a épouſé, le 25 Novembre 1766, *Marie-Anne-Marthe du Hauvel* (Famille très-ancienne de Normandie, diſtinguée, de père en fils, par ſes ſervices militaires & par ſes alliances); il en eſt veuf ſans enfans.

Les armes : *de ſinople, à 3 merlettes d'or.*

MIGNOT, à Paris. De cette famille étoit Pierre-François Mignot, Correcteur de la Chambre des Comptes de Paris, qui de *Marie Arouet*, ſon épouſe, a laiſſé

Alexandre-Jean Mignot, né le 30 Juillet 1725, qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 18 mars 1750, Abbé de Sellières, Ordre des Bernardins, Diocèſe de Troyes, le 8 Juin 1755.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, ſurmonté d'une étoile d'argent, & accompagné en chef de 2 grappes de raiſin d'argent, & en pointe d'une main ſéneſtre en pal du même.*

MIGNOT. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 347, ce qui ſuit ſur cette Famille : Anne Mignot, Seigneur de Bruvedant; Adrien & Charles Mignot; la veuve de Louis Mignot, Seigneur de Ponchon; Joseph-Jean & Lambert-François Mignot, leurs enfans, demeurant en l'Election de Beauvais, ont été Jugés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois d'Octobre 1668.

MIGNOT (le), du Reſſort de Nantes, en Bretagne : Famille dont étoit Adrien le Mignot, Sieur de Mondétour, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Mai 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

MILAN ou MILANI. Cette Famille, originaire de la ville de Salon, ſe rapporte à deux tiges anoblies en différens tems. Les Marquis de *la Roque*, Seigneurs de *Cornillon*, iſſus de la première, ont leur nobleſſe depuis

I. Paris Milan ou Milani, Seigneur de Cornillon, qui, en conſidération des ſervices ſignalés rendus au Roi Henri IV, mérita des Lettres de Nobleſſe accordées par ce Prince en 1607. Il fit ſon teſtament le 22 Juillet 1630, en faveur d'*Anne d'Antoine*, ſa femme, & inſtitua légataires ſes enfans, ſavoir :

1. César, qui ſuit;
2. André, auteur d'un rameau rapporté ci-après;
3. Et Melchior.

II. César de Milan, Seigneur de Cornillon & de Conſoux, s'établit à Aix, où il fut reçu Tréſorier Général de France en 1639 & Conſeiller au Parlement le 26 Juin 1649. Il mourut le 12 Avril 1655, laiſſant de *Marquiſe de Piolenc*, ſa femme,

Claude, qui ſuit;
Et une fille, mariée à N... *de Roux*, Conſeiller, Seigneur de Saint-Eſtève.

III. Claude de Milan, Seigneur de Cornillon & de Conſoux, enſuite Marquis de la Roque, né en 1644, reçu Préſident à Mortier au Parlement de Provence le 23 juin 1674, épouſa *Gabrielle de Forbin*, fille & héritière de *Melchior*, Marquis de la Roque, &c., Préſident au Parlement de Provence, & de *Françoiſe d'Oraiſon-Cadenet*. Il eut de cette alliance :

1. Mathias, qui ſuit;
2. Et Gabrielle, qui s'eſt mariée à *Pierre-Joſeph de Laurens*, IIe du nom, Marquis de Brue & de Saint-Martin, Préſident à Mortier audit Parlement, dont poſtérité. Voy. LAURENS, originaire de Toſcane.

IV. Mathias de Milan-Forbin, Marquis de la Roque, Seigneur de Cornillon, Conſeiller au Parlement, & enſuite Grand Sénéchal du ſiège de Provence, mourut le 27 Février 1721. Il épouſa à Marſeille *Marquiſe d'Armand*, des Barons *de Mizon*, de laquelle il eut :

1. Joseph-Ignace-Bernard, qui ſuit;
2. François-Melchior, dit *le Chevalier de la Roque*, né le 18 Septembre 1704, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui mourut ſur la fin de 1772;
3. N... de Milan-Forbin, appelé l'*Abbé de la Roque;*

4. Et une fille, mariée 1° à N... *de Morel-Volonne ;* 2° au Préſident *d'Albert ;* & 3° à N... *de Chanteraine,* Gentilhomme du pays d'Artois, mort Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie.

V. Joseph-Ignace-Bernard de Milan-Forbin, Marquis de la Roque, Baron de Mizon, Seigneur de Gontard, de Châteauneuf & de Cornillon, né le 17 Septembre 1700, premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1741, eſt veuf de N... *de Bertet,* de la ville de Taraſcon, dont il a eu deux filles.

Rameau ſorti de la branche précédente.

II. André de Milan, Seigneur de Cornillon (fils puîné de Paris, & d'*Anne d'Antoine*), reçu Tréſorier Général de France en 1641, eut de ſa première femme :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Une fille, mariée au Préſident N.... *de Cadenet de Lamanon.*

Et de ſa ſeconde, *Thérèſe de Romieu,* de la ville d'Arles, vinrent :

3. Toussaint, rapporté après ſon aîné ;
4. Et Anne, mariée, par contrat du mois d'Octobre 1722, à *Philippe-Emmanuel de Renaud,* Marquis d'Alenc, &c., dont poſtérité. Voy. RENAUD, en Provence.

III. Joseph de Milan, Seigneur de Cornillon, ſe maria avec N.... *de Trimond d'Aiglun* (d'une Famille qui a donné des Conſeillers au Parlement d'Aix), dont il eut :

Félicité de Milan de Cornillon, morte âgée de 44 ans, le 13 Septembre 1741, laquelle avoit épouſé, en Avril 1717, *Bénigne le Ragois,* Marquis de Bretonvilliers.

III. Toussaint de Milan-Romieu (fils d'André, & de *Thérèſe de Romieu,* ſa ſeconde femme), Conſeiller au Parlement, s'eſt marié, à Nîmes, à N.... *de Georges de Tarnut,* Dame de Lédenon, dont des enfans.

SECONDE BRANCHE.

I. Antoine de Milan (auteur d'une branche établie à Salon), rendit des ſervices importans au Roi Henri IV, & mérita que Louis XIII anoblit Jean-Baptiste, ſon fils, qui ſuit, par Lettres Patentes de l'an 1613, enregiſtrées aux Archives du Roi en Provence.

II. Jean-Baptiste de Milan, Capitaine d'Infanterie en 1639, eut d'*Eliſabeth de Vaſſous,* de la ville d'Avignon,

1. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et Alexandre, qui fut tué d'un coup de canon au ſervice du Roi, étant Enſeigne dans le Régiment du Duc d'Angoulême.

III. Jean-Baptiste de Milan, Enſeigne dans le même Régiment après le décès de ſon frère, ſe maria, en 1662, avec *Marguerite de Paul,* des Seigneurs de *Lamanon,* & fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon père par les Commiſſaires du Roi, le 19 Février 1667. (Ses petits-fils continuent la poſtérité à Salon.)

Les armes : *d'or, à 3 milans de ſable. (Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence,* tom. II, p. 142 ; l'Abbé Robert de Briançon fait auſſi mention de cette Famille dans l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe,* tom. II, pag. 389 & ſuiv.)

MILANO-FRANCO & ARAGONA. Don Jacques-François Milano-Franco & Aragona, Prince d'Ardore, au Royaume de Naples, Duc de Santo-Paolo, Marquis de Santo-Georgio, au même Royaume, Prince du Saint-Empire, Chevalier des Ordres & de Saint-Janvier de Naples, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, ci-devant Ambaſſadeur Extraordinaire du même Roi en France, s'eſt marié à Dona *Henriette Caraccioli,* fille du Marquis de Santo-Buono, dont il a eu des enfans.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, tenant de ſa patte dextre un écu écartelé* d'Aragon *&* de Calabre, qui eſt : *d'or, à la croix de ſable.*

* MILANOIS ou MILANEZ : c'eſt le nom d'un grand pays d'Italie avec titre de *Duché. Martin de la Torre,* ou *de la Tour,* fut premier Prince de *Milan* en 1259, & mourut en 1263. *Jean Galéas* (fils de *Galéas,* II^e^ du nom), fut créé premier Duc de *Milan* en 1395 : il mourut le 4 Septembre 1402. — Louis XII, Roi de France (du chef de *Valentine de Milan,* ſon aïeule), fut inveſti du Duché de *Milan,* le 7 Avril 1405, & chaſſé en 1412. Le Roi François I^er^ perdit le *Milanois* en 1521. Après le décès de *François Sforza,* II^e^ du nom, mort ſans poſtérité en 1535, l'Empereur Charles V donna l'inveſtiture de ce Duché à ſon fils Philippe, qui l'annexa à la Monarchie d'Eſpagne. Depuis 1707, le Duché appartient preſque tout entier à la Maiſon d'Autriche, & l'Impératrice-Reine en a inveſti ſon troiſième fils, l'Archi-

duc FERDINAND-CHARLES-ANTOINE-JOSEPH-JEAN-STANISLAS, frère de l'Empereur, né le 1er Juin 1754, Gouverneur Général de la Lombardie Autrichienne, qui s'eſt marié, le 15 Octobre 1771, à *Marie-Béatrix d'Eſte*, fille du Prince Héréditaire de Modène, née le 7 Avril 1750. Voy. LORRAINE.

MILET, Famille originaire de Touraine, & établie en Provence, qui remonte à

I. JEAN MILET, Sieur de la Rouillère, qui s'eſt marié à *Marguerite Hurault*, dont il eut:

II. GUILLAUME MILET, Seigneur de la Rouillère & d'Homès, qui teſta le 20 Avril 1530, & laiſſa de *Marie Arnaud*, ſon épouſe,

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée à *Jean Bourgeau*, Préſident au Préſidial de Tours.

III. JEAN MILET, IIe du nom, Seigneur d'Homès, épouſa *Claudine Galand*, laquelle fut tutrice & eut la garde noble de ſes enfans, qui furent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée au Sieur *Paris*, duquel vint *François Paris*, Prévôt & Juge ordinaire de la Ville de Tours.

IV. CHARLES MILET, Seigneur de Boiſgarnier & de Pantin, fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil, le 11 Février 1587, eut des Lettres d'honoraire le 5 Septembre 1609, & s'étoit marié, le 13 Août 1588, avec *Anne Binet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Montifray, en Touraine, & de *Catherine du Pré*. Il en eut:

1. HENRI, qui ſuit;
2. CHARLES, rapporté après ſon aîné;
3. CATHERINE, qui épouſa *Raphaël de Saint-Quentin*, Seigneur dudit lieu;
4. CHARLOTTE, qui s'eſt mariée à *Philibert de Buiſſon*, Conſeiller, Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial du Bourbonnois;
5. Et MADELEINE, qui ſe maria à noble *André de Buiſſon*, Seigneur de Beauregard, Conſeiller du Roi, Tréſorier des Finances en la Généralité de Moulins.

V. HENRI DE MILET, Seigneur de Boiſgarnier, Secrétaire du Roi, épouſa *Marthe le Mercier*. Il aſſiſta, le 10 Janvier 1624, comme Procureur de ſon père, à l'avis de parens d'*Anne Vivien*, nièce de ſa mère, fille de *Louis Vivien*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marc, & d'*Eliſabeth Binet*.

V. CHARLES DE MILET, IIe du nom (frère du précédent), acquit la Terre de Villargèles, & vint s'établir à Avignon. Il y épouſa, le 20 Juin 1649, *Louiſe de la Font*, fille de noble *André de la Font*, & de *Charlotte de la Torre*. De ce mariage naquirent:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et ELISABETH, qui s'eſt alliée, le 16 Septembre 1665, à noble *Paul-François de Puget de Cabaſſole-Réal*, Seigneur de Chaſteuil, Barbentanne & autres lieux.

VI. CHARLES DE MILET, IIIe du nom, Seigneur de Villargèles, épouſa, par contrat du 5 Octobre 1702, *Jeanne d'Aimar*, fille de *François d'Aimar d'Albis*, Seigneur de Breſc, Baron de Châteaurenard, & de *Catherine de Morel-Volonne*. Leurs enfans furent:

1. JOSEPH, Seigneur de Villargèles, non marié en 1759;
2. JEAN-BAPTISTE, Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux, qui fut tué à la bataille de Lawfeldt, le 2 Juillet 1747;
3. PIERRE-FRANÇOIS, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, qui mourut à Agen en 1741;
4. CHARLES-IGNACE;
5. Et JOSEPH-RAYMOND, Prêtre, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint-Remy. (*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, tom. II, p. 388, & *Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 144.)

Les armes: *d'azur, à 3 branches d'olivier d'or, poſées en pal; au chef d'or, chargé de 3 roſes de gueules.*

*MILLAS, Terre & Seigneurie, Province de Rouſſillon, en franc-aleu, avec pluſieurs autres Terres & Châteaux, érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1719, en faveur de Don *Etienne de Blanes*. Voy. BLANES.

MILLAUD, branche cadette de la Maiſon *de Thomas*, en Provence, qui a eu pour auteur *Barthélemy de Thomas*, Seigneur de Millaud, troiſième fils *de Pierre* II; il fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix en 1555. Voy. THOMAS.

MILLET, Famille noble, qui porte: *de gueules, à 5 loſanges d'argent, poſées en croix.*

MILLETOT, autre Famille qui nous eſt auſſi inconnue, mais dont les armes ſont: *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de ſable, tenant de la patte dextre une roſe de*

gueules, tigée & feuillée de ſinople; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 petits dômes de gueules.

MILLEVILLE, Famille originaire de Normandie, Election d'Arques, diviſée en deux branches : l'aînée eſt établie en cette Province, & l'autre au pays Chartrain; ſon origine ſe perd dans l'antiquité la plus reculée, & elle eſt en poſſeſſion de ſa nobleſſe, qui eſt prouvée par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 18 Janvier 1774, en faveur de JACQUES DE MILLEVILLE, Vᵉ du nom, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de la Pâtrière, contre l'Adjudicataire des Fermes, duquel Arrêt nous avons extrait la préſente Généalogie, qui y eſt rapportée.

Frère JEAN DE MILLEVILLE, Commandeur de Repentigny, donna, le 8 Mai 1463, quittance ſcellée de ſon ſceau, de la ſomme de 25 livres qu'il reçut du Roi par les mains du Vicomte de Neufchâtel, pour la moitié de 50 livres qu'il avoit droit de prendre ſur les fiefs & aumônes de ladite Vicomté;

Un autre JEHAN DE MILLEVILLE, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Elu d'Arques, donna auſſi quittance, le 16 Février 1485, de la ſomme de 70 livres, à Etienne Eude, Receveur des Aides à Arques, pour une année de ſes gages & chevauchées de ſondit office d'Elu. Le Roi CHARLES VIII donna des Lettres Patentes le 14 Octobre 1486, portant diſpenſe au même JEHAN DE MILLEVILLE, Ecuyer, Archer de la Garde Françoiſe de S. M., & Elu en l'Election d'Arques, de réſider, & permiſſion de faire exercer ſondit office d'Elu par telle perſonne que bon lui ſembleroit.

I. ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, Ecuyer, Sieur de Pontrancart, Elu de l'Election d'Arques (qui paroît être fils du précédent), donna auſſi quittance, le 19 Mars 1503, de la ſomme de 20 livres, à lui ordonnée pour ſon aſſiſtance à l'aſſiette de la Taille. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

II. JEAN DE MILLEVILLE, Ecuyer, Sieur d'Etrimont, Pontrancart & Boiſſay, qui rendit foi & hommage à S. M., le 22 Février 1538, pour raiſon du Fief de Pontrancart, à lui échu par le décès d'ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, ſon père. Il donna quittance, le 25 Septembre 1544, au Receveur des Tailles de l'Election d'Arques, de la ſomme de 8 livres 9 ſols à lui ordonnée pour l'aſſiette des Tailles ladite année: cette quittance eſt ſcellée du ſceau de ſes armes. Il épouſa *Jeanne de Bouillonnay*, Dame de Cintray, fille de N... *de Bouillonnay*, & de *Madeleine le Comte*. Leurs enfans furent :

1. ARCHAMBAUD, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, qualifié *Ecuyer* dans un contrat paſſé devant les Tabellions d'Arques, le 2 Mars 1574, portant conſtitution de 40 livres de rente à ſon profit, faite par ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, Ecuyer, Sieur de Pontrancart & de Boiſſay, ſon frère aîné, pour les cauſes y contenues;
3. Et ANTOINETTE, qui s'eſt mariée à noble homme *Louis de Truffles*, par contrat paſſé devant les Tabellions de la Vicomté d'Arques, le 17 Mai 1559.

Ce degré eſt prouvé, 1° par un accord fait & paſſé devant les Tabellions d'Arques, le 21 Décembre 1551, entre noble homme (*a*) ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, Sieur de Pontrancart, fils aîné & héritier de feu noble homme JEAN DE MILLEVILLE, en ſon vivant Sieur de Pontrancart & de Boiſſay, d'une part, & ladite *Jeanne de Bouillonnay*, Dame de Cintray, touchant le douaire qu'elle pouvoit prétendre ſur la ſucceſſion de feu ſon mari; 2° par un contrat de vente & de tranſport, paſſé devant les mêmes Tabellions leſdits jour & an que deſſus, fait par elle à ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, ſon fils, de tous les biens paraphernaux, qu'elle pouvoit demander ſur la ſucceſſion de feu ſon mari, pour les cauſes y continues; 3° par un autre contrat paſſé devant les Tabellions d'Arques, au Siège d'Amierment le 13 Juin 1557, en forme d'accord, fait entre leſdits ARCHAMBAUD & FRANÇOIS, enfans de feu JEAN, touchant la ſucceſſion de leur dite défunte mère; & 4° par un autre contrat paſſé devant les Tabellions de Breteuil, du 28 Juin 1561, faiſant mention de *Jeanne de Bouillonnay*, Dame de Cintray, & d'ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, ſon fils, pour les cauſes y contenues.

III. ARCHAMBAUD DE MILLEVILLE, IIᵉ du nom, qualifié *noble homme* & *Ecuyer*, Sieur de Boiſſay & de Pontrancart, reçut aveu, le

(*a*) La qualification de *noble homme* eſt celle que prennent ordinairement les Nobles en Normandie, dont les MILLEVILLE ſont originaires, & la branche cadette, qui eſt venue s'établir au pays Chartrain, a cru devoir conſerver cette qualification pour ne point perdre de vue ſon origine.

29 Octobre 1551, de la veuve de Thomas Huë, d'une portion de maſure relevant de ſa Seigneurie d'Etrimont ; il fit acquiſition de pluſieurs héritages par acte paſſé devant les Tabellions de la Vicomté d'Arques, le 18 Mars 1560. Par acte paſſé devant les Tabellions du Comté d'Eu, du 11 Juillet 1561, il lui fut accordé délai pour un héritage à droit féodal à cauſe de ladite Seigneurie de Boiſſay ; il a la qualité d'*Ecuyer* dans un acte exercé au Siège d'Eu, le 5 Octobre 1573, entre François de Lormel, Avocat, & lui, touchant la teneur de quelques héritages. Il obtint des Lettres Royaux en forme d'appel, en la Chancellerie du Palais à Rouen, le 14 Juin 1575, où il eſt pareillement qualifié *Ecuyer*, ainſi que dans l'aveu par lui rendu au Roi en 1580, à cauſe de ſon Fief noble de Pontrancart, relevant de S. M. en ſadite Châtellenie d'Arques, *à lui échu par la mort de* Jean de Milleville, *Ecuyer, ſon père,* & reçut encore aveu le 13 Juillet 1592, à cauſe de ſa Seigneurie de Pontrancart, de noble homme François le Fournier, Sieur de Wargemont, d'une pièce de terre en pré, ſiſe en la Paroiſſe d'Haucourt. Il avoit épouſé, par contrat, reconnu au Siège de Neuilly, le 22 Novembre 1543, *Joſine* ou *Joachime de Breauté,* dont il eut :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Et Jacques, auteur de la ſeconde branche, établie au pays Chartrain, rapportée ci-après.

IV. Robert de Milleville, Ecuyer, Seigneur de Pontrancart, Huppy, Boiſſay & Fontenay, fut pourvu de la charge de Capitaine Garde-Côtes maritimes du pays de Caux, par Commiſſion de M. le Duc de Montmorency, en date du 12 Juin 1587, pour les conſidérations y contenues. Il fut rendu Sentence au Siège d'Arques, le 30 Avril 1599, entre noble homme David de Coquerel, Sieur de la Salle, demandeur, & ledit Robert de Milleville, Ecuyer, défendeur, aux fins d'affirmer quels deniers il pouvoit devoir à *Gilles le Vaillant,* Ecuyer, & à Susanne de Milleville, ſa femme. Il rendit aveu au Roi le 2 Décembre 1599, pour ſon Fief de Pontrancart, à lui échu par le décès d'Archambaud de Milleville, IIe du nom, Ecuyer, ſon père, Sieur deſdits lieux. Le 30 deſdits mois & an, il y eut un acte exercé au Grand Conſeil du Roi, entre *Gilles le Vaillant,* Ecuyer, & Susanne de Milleville, ſon épouſe, d'une part, & Robert de Milleville, Ecuyer, Seigneur de Pontrancart, d'autre part, pour être réglés de Juges entre le Conſeil & le Parlement de Rouen. Jacques Caſuel, Sergent héréditaire au Siège d'Arques, & Gambert, Laboureur, pleigèrent & cautionnèrent, par acte paſſé devant les Tabellions d'Arques, le 16 Août 1612, le même Robert de Milleville, Ecuyer, Seigneur de Pontrancart, Boiſſay, Huppy & autres lieux, de payer annuellement à la veuve d'Isaac de Milleville, Ecuyer, Sieur de Boiſſay, la ſomme de 950 livres, pour les cauſes y contenues. Robert de Milleville avoit épouſé, par contrat ſous ſeing privé, le 24 Août 1582, inſinué aux Aſſiſes d'Arques le 7 Décembre ſuivant, *Marie du Boſc,* de laquelle il eut :

1. Daniel, qui ſuit ;
2. Et Gabriel, mort jeune.

C'eſt ce qui eſt prouvé par un contrat paſſé devant les Tabellions d'Arques, le 8 Février 1620, contenant vente faite par ce Daniel de Milleville, Ecuyer, Sieur de Fontenay, fils & ſeul héritier par bénéfice d'inventaire des feux Robert & Gabriel de Milleville, ſes père & frère, à Adrien de Lintot, Ecuyer, Sieur de Fouqueville, du Fief, Terre & Seigneurie de Pontrancart pour les prix & charges y énoncés, auquel contrat de vente eſt attaché un autre acte paſſé entre les parties devant leſdits Tabellions, les mêmes jour & an.

V. Daniel de Milleville, Ecuyer, Seigneur de Boiſſay, Huppy, Fontenay, &c., rendit aveu & dénombrement de la Seigneurie de Boiſſay, à la Baronnie de Mainières dont elle relève, le 23 Juin 1628 ; eut mainlevée comme *noble de race* de la ſaiſie de ſes Fiefs de Boiſſay & d'Huppy, par Ordonnance du 26 Mars 1641, de M. de Paris, Intendant en la Généralité de Rouen, Commiſſaire député pour la recherche du droit de franc-fief, & rendit un autre aveu le 11 Juillet 1657, en la Baronnie de Mainières, à cauſe du Fief, Terre & Seigneurie du Meſnil, dont il avoit fait acquiſition. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 24 Janvier 1627, *Catherine de la Voyrpierre,* laquelle étant veuve fit les lots & partages de la ſucceſſion de ſon mari, le 20 Décembre 1663, entre ſes trois enfans, &

tranſigea avec l'aîné & ſon troiſième fils, touchant les droits de ſa dot & ſon douaire, par acte reconnu devant les Tabellions de Londinières, le 11 Février 1664. De ſon mariage vinrent :

1. Barthélemy, Ecuyer, Sieur de Boiſſay, Election d'Arques ;
2. Daniel-Louis, Ecuyer, Sieur d'Huppy, auſſi Election d'Arques, baptiſé le 30 Octobre 1637 ;
3. Et Jacques, Ecuyer, Sieur de Fontenay, baptiſé le 1er Novembre 1643.

(Ces trois frères eurent acte de la repréſentation de leurs titres, par Jugement du 4 Août 1668, de M. Barrin de la Galiſſonnière, Commiſſaire député pour la recherche de la Nobleſſe en la Généralité de Rouen.)

Cette branche porte pour armes : *de gueules, au fautoir d'argent, cantonné de 4 glands d'or.*

SECONDE BRANCHE, établie au pays Chartrain.

IV. Jacques de Milleville (ſecond fils d'Archambaud, & de *Joachime de Breauté*), qualifié *noble homme,* fut, en conſidération de ſes ſervices & de ſa nobleſſe, déchargé d'une commiſſion à laquelle il avoit été établi, ſuivant une Sentence du Bailliage de Chartres, rendue le 12 Janvier 1592, à ſon profit, contre Philippe Foucher, Sergent Royal. Il épouſa, par contrat du 18 Mai de la même année, paſſé devant *Bertrand,* Notaire Royal au Bailliage de Chartres, en préſence de Robert de Milleville, Ecuyer, ſon frère aîné, *Olive des Portes,* dont il eut :

V. Jacques de Milleville, IIe du nom, qualifié *noble homme,* Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie de France, lequel ſervit ſix ans en cette qualité, ſuivant le certificat du Grand Maître de l'Artillerie du 26 Mars 1638. Il avoit épouſé, le 17 Janvier de la même année, par contrat paſſé devant *Bouvart,* Notaire à Chartres, *Marie le Maire,* & en eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Nicolas, Ecuyer, Lieutenant en la Maréchauſſée de Chartres ;
3. Et Laurent, Préſident au Grenier à Sel de ladite ville.

VI. Jacques de Milleville, IIIe du nom, Avocat en Parlement, Conſeiller du Roi, & Elu en l'Election de Chartres, eſt qualifié *noble homme* dans une tranſaction paſſée devant *Libour,* Notaire Royal à Chartres, le 20 Septembre 1687, avec Nicolas de Milleville, Ecuyer, ſon frère, ſur le partage des biens de la ſucceſſion de leur mère. Il eut, par acte paſſé devant Notaire à Chartres, le 7 Décembre 1691, entre les créanciers Pinguenet, l'adjudication de pluſieurs héritages. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1672, reçu par ledit *Libour,* Notaire à Chartres, en préſence de ſes frères, *Marguerite-Françoiſe Bouvart,* dont vint :

VII. Jacques de Milleville, IVe du nom, Seigneur de la Pâtrière, baptiſé le 1er Février 1673, qui eſt qualifié *noble homme, Conſeiller du Roi, Juge-Magiſtrat au Bailliage & Siège Préſidial de Chartres,* dans ſon contrat de mariage paſſé devant *Libour,* Notaire dans la même ville, le 10 Août 1699, avec *Marie-Madeleine Tribollet,* en préſence de Jean-François de Milleville, Avocat ; Nicolas de Milleville, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant de la Maréchauſſée de Chartres, & Laurent de Milleville, Officier de S.A. Madame. Il fut pourvu de l'office de Conſeiller Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie établie près du Conſeil Provincial d'Artois, le 29 Janvier 1743, & en prêta ſerment le 31 du même mois. Sa femme, qu'il avoit fondée de procuration, rendit aveu en ſon nom, le 27 Septembre 1745, au Comté de Meslay, pour raiſon du Fief, Terre & Seigneurie de la Pâtrière. Il eſt qualifié *Meſſire, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Juge-Magiſtrat vétéran au Bailliage & Siège Préſidial de Chartres,* dans ſon extrait mortuaire du 28 Février 1746. De ſon mariage eſt iſſu

VIII. Jacques de Milleville, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de la Pâtrière, baptiſé le 19 Août 1701, Receveur des Tailles de l'Election de Châteaudun, qui a rendu aveu au Comté de Meslay, le 10 Octobre 1770, pour le fief de la Pâtrière. Il a épouſé, contrat reçu par *Moulans,* en l'abſence de *Michel* & *Olivier,* Notaires à Chartres, le 26 Avril 1727, *Anne-Claude Thorin.* Par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, donné à Verſailles le 18 Janvier 1774, il a été déchargé, comme *noble de race,* du droit de franc-fief, porté aux contraintes des 9 Mars & 1er Août 1772, avec défenſes à l'Adjudicataire des Fermes de les mettre à exécution, & d'en décerner de pareilles à l'avenir contre ledit Sieur de Milleville, tant qu'il vivra

noblement, & ne fera acte dérogeant à nobleſſe : cet Arrêt collationné, ſigné *Huguet de Montaran,* eſt ſcellé du grand ſceau de cire jaune.

Cette branche porte : *de gueules, au ſautoir d'argent, cantonné de 3 glands d'or,* au lieu que l'aînée en a 4.

MILLIÈRE : *d'azur, à 3 palmes d'or.*

MILLIÈRE DE SAUMAISE : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 épis de millet d'or ; & aux 2 & 3 d'azur, au chevron ondé d'or, accompagné de 3 glands du même, à la bordure de gueules.*

MILLIÈRES (DE), Ecuyer, Sieur du Bois, en Normandie, Election de Carentan ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à 3 loſanges de gueules.*

MILLOTET DE VIGNOLES : *d'azur, au ſautoir d'or, cantonné en chef d'une croix aléſée d'argent.*

* MILLY, en Gâtinois : Terre ſituée à deux petites lieues de Fontainebleau, qui a été poſſédée par les Maiſons *de Mantenet, de Graville* & *de Faudoas,* dont un Gouverneur de Paris ; elle eſt enſuite paſſée à *Jean Perrault,* Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, dont la fille unique, *Jeanne-Marie Perrault,* la porta en mariage le 30 Mai 1681, à *Louis de Beaupoil,* Marquis de Lanmary, &c., Grand Echanſon de France, dont elle eut, entr'autres enfans, deux fils. Voy. BEAUPOIL.

MILLY DE THY, en Picardie & en Mâconnois : une des plus anciennes & illuſtres Maiſons du Royaume, qui a donné un Grand Maître à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ſous Charles VII. Elle a formé trois branches, & a pour auteur

I. RICHARD DE MILLY, Damoiſeau de Villars, Seigneur de Vaux & de Lugeac, qui prenoit auſſi la qualité de *Miles,* Chevalier, en 1298. Il épouſa 1° *Halin de Thy* (Maiſon qui porte pour armes : *d'argent, à 3 lions rampans de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, le premier tenant de ſa patte droite une fleur de lis d'or.* Supports : *deux lions d'or, tenant d'une patte l'écu, & de l'autre un guidon bleu chargé d'une fleur de lis d'or :* cette *fleur de lis* fut ajoutée à ſes armes, avec les *deux guidons* des Supports, par LOUIS IX, parce que l'Etendard Royal ayant été enlevé dans une bataille par les Sarraſins d'Outremer, il fut repris par un *de Thy,* qui, en conſidération de cet exploit, obtint cette récompenſe.) RICHARD DE MILLY écartela ſes armes avec les ſiennes. Il épouſa 2° une Dame, nommée *Marthe.* Du premier lit vinrent :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

II. ROBERT DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Montreuil, épouſa, en 1350, *Jeanne de Gamaches,* dont les armes ſont : *d'or, au chef d'azur ; à la cotice de gueules, brochante ſur le tout.* Il étoit mort en 1361, car ſa veuve avoit la garde noble de ſon fils, qui ſuit.

III. ENGUERRAND DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qu'il acquit le 17 Mars 1398, épouſa, en 1400, *Henrie d'Eſquenes,* Famille qui porte : *d'hermines, à la croix frettée d'or.* Il en eut :

IV. GUILLAUME DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, de Ravenel & de la Neuville-ſur-Oudeuil, qui étoit marié, l'an 1461, avec *Jeanne de Brunvillers,* ſa parente, fille de *Jean de Brunvillers,* Seigneur du Pleſſier-Roſainvillers, & de MARIE DE MILLY. De cette alliance naquit :

V. JEAN DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux & de la Neuville, qui épouſa, l'an 1500, *Marguerite de Conti* (dont les armes ſont : *d'or, au lion de gueules, à 3 bandes de vair*), fille de noble homme *Jean de Conti,* Seigneur de Rocquencourt, & de *Marie de Hennencourt.* Il fit ſon teſtament le 15 Octobre 1521, par lequel il laiſſa à *Marguerite de Conti,* ſa femme l'uſufruit des Terres & Seigneuries de Monceaux & de la Villeneuve, pendant ſa vie, à la charge d'élever BARBE, MADELEINE, ADRIEN & CHRISTOPHE DE MILLY, ſes enfans, & de les marier ſuivant leur qualité ; il y nomma pour exécuteurs *Ferry de Conti,* Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte,* Commandeur de Boncourt, & JEAN, ſon fils aîné, qui ſuit.

VI. JEAN DE MILLY, II^e^ du nom, épouſa, par contrat du 5 Octobre 1545, *Jeanne de Soyecourt* (dont les armes ſont : *d'argent, fretté de gueules*), & en eut :

1. MANASSÈS, qui ſuit ;
2. & 3. FRANÇOIS & VESPASIEN ;
4. Et CHARLOTTE DE MILLY.

VII. Manassès de Milly épouſa, au mois de Février 1572, *Jeanne de Briſtel*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Martaineville, & de *Louiſe de Vaux*. Ils eurent :

VIII. François de Milly, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qui, par contrat du 4 Novembre 1631, épouſa *Angélique de Belloy*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur d'Amy, Gouverneur de Roye, & de *Renée de l'Isle-Marivaux*. De ce mariage naquit

IX. François, Comte de Milly, Seigneur de Monceaux, qui épouſa, par contrat du 5 Mars 1660, *Françoiſe de Trécesſon*, fille de *Paul*, Comte de *Trécesſon*, Seigneur de Brénéant, de la Marche & de la Châtaigneraie (dont les armes ſont : *de gueules, à 3 chevrons d'hermines)*, & de *Jeanne de Bruc*. Ils eurent entr'autres enfans :

Adélaïde, née en 1675, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686, ſur les preuves de ſa nobleſſe. (Cette branche aînée, éteinte, eſt extraite du tom. V de notre prem. Edit. p. 574 & ſuiv.)

SECONDE BRANCHE, établie en Beaujolois & en Máconnois.

II. Philippe de Milly, qualifié *Damoiſel* & *Miles*, Chevalier (fils puîné de Richard, & d'*Halin de Thy*, ſa première femme), épouſa *Marie de Temuſe de Vergy*, ainſi qu'il paroît par l'accord fait avec ſon père (remarié en ſecondes noces), pour le ſupplément de *Marthe*, du 15 Juin 1342. Cette *Marie de Temuſe de Vergy* (dont les armes ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 quintefeuilles d'or; & aux 2 & 3 de gueules, à la bande d'or*), eut de ſon mariage :

III. Joubert-Henri de Milly, qui prit la même qualité que ſon père, avec celle de *puiſſant homme*. Il épouſa *Agathe de Villandras*, fille de *Denis de Villandras*, comme il appert par une tranſaction paſſée entr'eux le 4 Mars 1385 (*Villandras* porte : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, becquée & onglée de gueules*). De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et autre Jacques, Grand Maître de Rhodes, le 1er Juin 1454.

IV. Jacques de Milly portoit la qualité de *noble & puiſſant homme, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Villars*. Il fut chef de guerre, s'acquit une ſingulière réputation dans les armées de Charles VII; fut un des deux Chevaliers que le Roi créa après la bataille de Patay, en Beauce, gagnée ſur les Anglois en 1429. Il épouſa 1° *Marguerite de Renel* (dont les armes ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'Amboise*, qui eſt *palé d'or & de gueules de 6 pièces ; aux 2 & 3 de gueules, à 2 clefs d'argent, paſſées en ſautoir*, qui eſt de Clermont-Tonnerre, & ſur le tout : *écartelé d'or & d'azur)*; & 2° *Jeanne de Boiſrond*. Du premier lit il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Raymond, rapporté après ſon aîné.

Et du ſecond lit vinrent :

Deux fils : le cadet portoit le nom de *Boiſrond ;*
Et une fille.

V. Jacques de Milly, vivant en 1453, prenoit la qualité de *puiſſant homme, Damoiſel* & *Capitaine de 100 hommes d'armes*. Il épouſa *Hélène de Saint-Cierge*, de laquelle il n'eut que deux filles :

1. L'une mariée à *Bertrand de Prital ;*
2. Et l'autre à *Juſtin de Briſon*, qui emportèrent tous les biens : ce qui ſe voit par des Conſultations de Toulouſe, pour tâcher d'y rentrer.

V. Raymond de Milly (fils puîné de Jacques, & de *Marguerite de Renel*, ſa première femme), qualifié *Chevalier, Damoiſel & puiſſant homme*, fut Guidon de la Compagnie des gens d'armes de ſon frère, & épouſa N.... *de Thy*, ſa parente, héritière de grands biens, à la charge toutefois d'en porter le nom & les armes, ou de joindre le ſien à celui *de Thy*. (Pour ne pas perdre la mémoire de ſon nom, il le donna à la Terre de Corcelles, ſituée dans la Paroiſſe, moitié de Saint-Etienne-la-Varenne, dépendant des Tours, l'autre moitié d'Arbuiſſonnas, dépendant dudit Corcelles ou Milly.) Il eut pour fils,

VI. Guillaume de Thy, qualifié *Meſſire noble*, qui épouſa, le 23 Février 1523, *Perronne de Chavagneux* (d'une ancienne Nobleſſe de Dombes), dont vinrent :

1. Antoine, Chevalier, Seigneur de Milly, qui s'eſt marié, le 29 Octobre 1547, à *Iſabeau Dodieu ;*
2. Léonet, qui ſuit ;
3. Et François, Chevalier de Rhodes.

VII. Léonet de Thy eſt qualifié *Meſſire & Ecuyer, Seigneur de Milly & Corcel-*

les, dans un acte paſſé entre lui & Gilbert de Mars, le 29 Octobre 1544. Il commanda l'arrière-ban du Beaujolois, & épouſa *Françoiſe de Serviſſac*, dont il eut :

1. Claude, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Milly, qui épouſa, le 13 Janvier 1598, *Marie de la Porte* (d'une Famille dont les armes ſont : *d'azur, au château d'argent, flanqué de 2 tours du même, crénelées de ſable*) ;
2. Et Antoine, qui ſuit.

VIII. Antoine de Thy, Ecuyer, Seigneur des Oulières, fut Comte de Saint-Jean de Lyon ; il quitta ſon Comté pour aller à la guerre, & fut Guidon de la Compagnie des gens d'armes du Baron de Termes. Il épouſa, le 8 Octobre 1612, *Renée de Colonges*, qui lui porta en dot la Terre de Curtil, où il habita. (Les armes de *Colonges* ſont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 lions de gueules.)* De ce mariage naquirent :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Et N.... de Thy, lequel paſſa à Veniſe, où il commanda l'Armée Navale des Vénitiens, & mourut pendant le ſiège de Candie.

IX. Hugues de Thy, qualifié *Meſſire* & *Chevalier*, Seigneur de Milly & de Curtil, ſervit longtemps en Allemagne dans l'Armée Suédoiſe, & fut enſuite Capitaine-Major du Régiment de Cavalerie Allemande de Beauvau. Il épouſa, le 31 Janvier 1644, *Antoinette Geoffroy de Livry*, & en eut pluſieurs enfans, ſavoir :

1. François, Chevalier, Seigneur de Milly & de Curtil, qui s'eſt marié, le 24 Mai 1677, à *Huguette de Villarsvau ;*
2. Antoine, qui ſuit ;
3. & 4. Jacques & Louis-François, tués aux premières guerres de Hollande en 1672 ; le ſecond, étant Lieutenant d'une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Doucet ;
5. Guichard, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montpeyroux ; il fit la guerre de Hongrie au ſervice de l'Empereur ;
6. Et Jean, Lieutenant de la Meſtre de Camp dudit Régiment.

X. Antoine de Thy, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Pleſſis-Bellièvre, épouſa, le 29 Janvier 1689, *Renée de Viry*, dont il eut :

1. Alexandre, qui ſuit ;
2. Claude-Louis, rapporté après ſon aîné ;
3. Antoine, Religieux & Grand Cellérier de l'Abbaye noble de Savigny, en Lyonnois ;
4. Huguette, qui s'eſt mariée à *Louis-Aimé Preſque de Serville*, Seigneur de Beſſanceuil & de la Tour de Vers, Capitaine d'Infanterie ;
5. Et N.... de Thy de Milly, reſtée fille.

XI. Alexandre de Thy de Milly, Seigneur de Claveiſolles & de Thoiras, mourut en 1758. Il avoit épouſé, en 1724, *Chriſtine de la Fage-Péronne*, Baronne de Saint-Huruge, dont il a laiſſé :

1. N.... de Thy de Milly, ancien Cornette du Régiment de Penthièvre, Cavalerie ;
2. N.... de Thy de Milly, Docteur en Théologie, Vicaire Général de l'Evêque de Marſeille, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Laſſay, en Brignon, Diocèſe de Poitiers, actuellement Chanoine de Saint-Quentin ;
3. N.... de Milly, dit *le Chevalier de Thy*, Enſeigne ſur les Vaiſſeaux du Roi & Aide Major Général de la Marine à Toulon ;
4. N...., dit *le Chevalier* de Milly, Capitaine au Régiment d'Aquitaine, Infanterie, tué en Heſſe en 1761 ;
5. N.... de Milly, auſſi Capitaine dans le même Régiment ;
6. N.... de Milly, Religieux & Grand Aumônier de l'Abbaye noble de Savigny ;
7. & 8. Deux filles Religieuſes : l'une de l'Ordre de Fontevrault, & l'autre Bénédictine à Largentière, en Vivarais ;
9. N.... de Thy, reſtée fille ;
10. Et N.... de Thy de Milly, qui s'eſt mariée au Comte *de Damas-Colombet*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Penthièvre.

XI. Claude-Louis de Milly de Thy, Seigneur de la Bruyère, en Beaujolois (ſecond fils d'Antoine, & de *Renée de Viry*), a épouſé, par contrat du 23 Novembre 1723, *Jeanne-Louiſe de Broſſe de la Bruyère* (d'une Famille qui porte : *d'azur, au cerf effrayé, ſortant d'une brouſſaille d'or*). De ce mariage ſont iſſus :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Antoine-François, dit *le Chevalier* de Milly, ci-devant Garde de la Marine ſur les Vaiſſeaux du Roi, actuellement Gentilhomme de la Chambre, Capitaine & Aide de Camp du Duc de Wurtemberg ;
3. 4. & 5. Jeanne-Marguerite, Claudine-Brigitte & Nicolette, toutes trois Religieuſes à l'Abbaye de Marcigny ;
6. Et Françoiſe-Eulalie, Dame d'honneur

de S. A. S. Madame la Margrave de Brandebourg-Anſpach, en Franconie.

XII. Nicolas de Thy, Comte de Milly, ancien Capitaine au Régiment de Cavalerie de Condé & Aide de Camp du Prince de Condé, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de l'Aigle Rouge de Brandebourg, eſt entré, avec la permiſſion du Roi, au ſervice du Duc Régnant de Wurtemberg, en qualité de Chambellan, Lieutenant-Colonel & d'Aide de Camp Général. (Il n'eſt point marié.)

Les armes de Milly de Thy ſont : *de gueules, au chef denché d'argent.*

* MILON, Famille noble & ancienne, originaire d'Anjou, qui a poſſédé, pendant pluſieurs ſiècles, la Terre & Seigneurie de *Milon*, en Anjou, vulgairement dite *la Fontaine-Milon*, à laquelle elle a donné ſon nom. Ménage, au ſujet des Familles de cette Province parle avantageuſement de celle-ci. Selon cet auteur, les puînés ont pris, pour la plupart, le parti de la Robe dans les Cours Souveraines, où ils ſe ſont diſtingués par leur mérite & par leur ſavoir ; ils ont produit un Prévôt de Paris, des Conſeillers au Parlement, des Maîtres des Comptes, des Tréſoriers Généraux des Finances, des Conſeillers au Grand Conſeil, des Conſeillers d'Etat, des Maîtres des Requêtes, un Grand Maître des Eaux & Forêts, des Aumôniers du Roi & des Evêques.

I. Jean Milon, Ier du nom, fut en telle conſidération ſous Philippe de Valois, qu'il mérita d'occuper la place de Prévôt de la ville de Paris, qu'il exerça depuis le 19 Novembre 1330, juſqu'au 13 Avril 1334. Il laiſſa pour fils & héritier,

II. Jean Milon, IIe du nom, Maître des Comptes à Paris, qui s'eſt marié, le 6 Novembre 1346, avec *Jeanne de la Croix*, dont naquit :

III. Jean Milon, IIIe du nom, qui épouſa *Marie le Bigot*, ainſi qu'il paroît par une tranſaction du mois de Mars 1380, paſſée entre ſes enfans. De ce mariage vint entr'autres enfans :

IV. Jean-Julien Milon, que ſon mérite éleva à la charge de Conſeiller au Parlement de Paris, ainſi qu'il conſte par les Regiſtres du Parlement, & dont la réception eſt d'autant plus remarquable, qu'il ne fut pas élu ſelon la coutume du tems; mais le Roi lui-même le préſenta & le nomma, diſent les Regiſtres, *parce que ſes ſervices & ſes vertus l'en avoient rendu digne.* De *Perrette*, ſa femme, qui n'eſt pas autrement nommée dans le contrat du 20 Octobre 1421, il laiſſa :

1. Jean, qui mourut à la guerre ſans poſtérité ;
2. Et Julien, qui ſuit.

V. Julien Milon, Chevalier, épouſa, par contrat paſſé le 20 Février 1446, *Aliette Courtin*, fille de *Gervais*, Chevalier, Seigneur de la Giraudière, & de *Suſanne de la Chapelle* (de la même Famille que M. *Courtin*, Conſeiller d'Etat, père de *Charlotte Courtin*, qui a épouſé *Pierre Rocque de Varangeville*, Ambaſſadeur à Veniſe, & dont la fille, *Jeanne-Angélique*, a épouſé le Maréchal de France *Louis-Hector de Villars.*) Leurs enfans furent :

1. Julien, qui ſuit ;
2. Et Jean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

VI. Julien Milon, IIe du nom, comme aîné, ſuccéda à la plus grande partie des biens. Il épouſa, par contrat du 19 Mars 1528, *Marguerite de la Léaudière*, fille unique & héritière du Seigneur *de la Léaudière*, près d'Angers, dont naquirent :

Julien, qui ſuit ;
Et Charles, Chanoine de Tours & Prévôt d'Oë de l'Egliſe de Saint-Martin. (Ce Bénéfice eſt un des plus conſidérables de cette Egliſe; il a été ſucceſſivement & ſans interruption dans cette Famille juſqu'en 1743, que feu l'Evêque de Valence s'en démit.)

VII. Julien Milon, IIIe du nom, Seigneur de la Léaudière, Conſeiller & Maître des Comptes en Bretagne, fut marié, le 4 Septembre 1557, avec *Jeanne le Pelletier*, ſœur de *Claude le Pelletier*, Conſeiller & Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris. Leur fils,

VIII. Julien Milon, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Léaudière & de Lerné, eut d'abord la charge de ſon père, dont il obtint des Proviſions, le 30 Octobre 1574, & fut reçu le 26 Janvier 1575. Il épouſa, par contrat paſſé à Tours, le 17 Février 1591, *Françoiſe Bouette*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Noue, Tréſorier Général de France de la Généralité de Tours (attaché au Duc de Mayenne, & qui contribua au retour & à

la réconciliation de ce Duc avec HENRI IV), & de N.... *Goyet*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, fait Conseiller d'Etat, par Brevet du 10 Avril 1657, dont il prêta ferment le 20 du même mois. LOUIS XIII avoit dit de lui, que c'étoit *une des plus belles fleurs du jardin de la France*. Il avoit épousé *Madeleine Marchand*, proche parente de Madame la Chancelière *Boucherat* (*a*), & de M. *Girault*, Chevalier, Seigneur de Planchoury à Tours ;
2. CHARLES, qui suit ;
3. JULIEN, Aumônier du Roi, Chanoine & Prévôt d'Oë de l'Eglise de Saint-Martin à Tours ;
4. PIERRE, Chevalier, Seigneur de la Léaudière ;
5. ALEXANDRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Borde*, *Varenne*, &c., rapportée ci-après ;
6. Et MADELEINE, aînée des quatre derniers, qui s'est mariée à *François Menardeau*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Pazanne, de la Duracerie, &c., en Bretagne, vivant en 1619, auquel elle apporta de grands biens & duquel elle a eu trois filles. Voy. MENARDEAU.

IX. CHARLES MILON, Chevalier, Seigneur de Bellenoue, épousa *Anne de la Barre*, fille de *Jean*, Ecuyer, Tréforier de France à Tours (de la même Famille que *Geneviève de la Barre*, qui épousa, le 28 Janvier 1624, *Jacques le Fèvre de Caumartin de Saint-Port*, Ambassadeur en Suisse.) Il en eut :

1. 2. & 3. FRANÇOIS, JULIEN & CHARLES, morts sans postérité ;
4. Et CÉSAR, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Sainte-Geneviève.

BRANCHE
des Seigneurs de LA BORDE, VARENNE, *&c.*

IX. ALEXANDRE MILON, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Varenne, Lerné, Amenon & autres lieux (cinquième fils de JULIEN, IVe du nom, & de *Françoise Bouette*), fut Président des Tréforiers de France dans la Généralité de Bourges, & mourut le 10 Mai 1687. Il avoit épousé, par contrat passé à Tours, le 28 Janvier 1648, *Françoise Pallu*, morte le 26 Mai 1703, fille d'*Etienne Pallu*, Ecuyer, Seigneur du Réau & de Perriers, & de *Marguerite Gauthier*, dont la sœur cadette épousa M. le Marquis *de Razilly*, Lieutenant Général de la Province. (Cette *Françoise Pallu* étoit sœur de l'Evêque d'Héliopolis, Vicaire Général du Saint-Siège Apostolique, dont Fénélon, Archevêque de Cambrai, prononça l'Oraison Funèbre aux Missions Etrangères le jour des Rois en 1702). De ce mariage son issus :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur de la Borde, Docteur de Sorbonne, Prieur des Prieurés de Villers-Saint-Sépulcre, de Saint-Marcel & de Saint-Lambert, Prévôt d'Oë dans l'Eglise de Saint-Martin de Tours, Conseiller du Roi en ses Conseils, Aumônier ordinaire de LOUIS XIV, nommé à l'Evêché de Condom en 1693, mort en son Diocèse le 29 Mars 1737 ;
3. Et HENRI, rapporté après son aîné.

X. ALEXANDRE MILON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Amenon, d'Allogny & de la Groie, né le 5 Février 1653, fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 7 Avril 1674, Maître des Requêtes le 24 Mars 1694, puis Chef du Conseil de JULES-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, & son Ministre à Paris dans le temps de l'Election au Royaume de Pologne, & mourut le 21 Octobre 1735. Il avoit épousé, le 24 Mars 1677, *Marie-Madeleine-Thérèse de Coycaut de Chérigny*, morte le 6 Janvier 1700, fille de *René de Coycaut*, Chevalier, Marquis de Chérigny, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Elisabeth Carré de Montgeron*. Il eut pour fille unique,

FRANÇOISE-ELISABETH, mariée, le 19 Février 1709, à *Louis-Charles de Machault*, Chevalier, Seigneur d'Arnouville, Maître des Requêtes, Lieutenant Général de Police de la ville de Paris, Conseiller d'Etat, Chef du Conseil de S. A. R. Madame la Duchesse D'ORLÉANS, épouse de M. le Régent. Elle est morte le 22 Janvier 1720, & son mari le 10 Mai 1750, laissant postérité. Voy. MACHAULT, quatrième branche.

X. HENRI MILON, Chevalier, Seigneur de Mesne, Varenne & Lerné (troisième fils d'ALEXANDRE, Ier du nom, & de *Françoise Pallu*), Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant Général des Turcies & Levées, Ponts & Chaussées, Grand Maître des Eaux & Forêts dans les Provinces de Poitou, d'Aunis, Li-

(*a*) Sa petite-fille a porté en partie les biens de sa branche dans une de celles de la Maison *de Gigault de Bellefonds*, qui a donné de nos jours un Archevêque de Paris. Voy. GIGAULT DE BELLEFONDS.

mouſin, la Marche & Nivernois, &c., épuſa, par contrat paſſé à Tours, le 29 Décembre 1685, *Jeanne-Françoiſe-Angélique Collin*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux & du Veau, Conſeiller & Secrétaire du Roi (dont la Famille, ancienne, eſt originaire du Bourbonnois), & de *Marie Lhuillier* (*a*). De ce mariage ſont ſortis.

1. Alexandre Milon de Mesne, Seigneur de Varenne, Lerné, Boisbonard, &c., Docteur de Sorbonne, Prieur de Villers-Saint-Sépulcre, Prévôt d'Oë, dans l'Egliſe Saint-Martin de Tours, Aumônier ordinaire de S. M. en 1716. Il baptiſa, en cette qualité, feue S. A. S. M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, le 2 Décembre 1717, dans la Chapelle du Château des Tuileries, ayant pour parrain le Roi, & pour marraine la Ducheſſe de Berry. Il aſſiſta auſſi au Sacre du Roi à Reims, & en fit les fonctions, étant Aumônier de jour, Evêque & Comte de Valence: il avoit été nommé à cet Evêché le 4 Mai 1725; fut Député de ſa Province à l'Aſſemblée du Clergé, tenue aux Grands-Auguſtins en 1735, & en fit la harangue de clôture à Verſailles le 14 Septembre de la même année; fut nommé dans le même tems à l'Abbaye de Léoncel, & S. M. lui conféra encore celle de Saint-Benoît-ſur-Loire, Diocèſe d'Orléans, le 16 Octobre 1742: ce Prélat, qui mourut en 1772, eſt très-connu dans l'Egliſe & dans la République des Lettres, par les Inſtructions Paſtorales & Mandemens qu'il a donnés dans ſon Diocèſe;
2. Et Henri, qui ſuit;

XI. Henri Milon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Meſne, de la Borde, Roſne & autres lieux, a épouſé, par contrat paſſé à Paris, le 7 Mai 1717, *Jeanne de Cop*, fille de *René*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France à Tours, & de *Jeanne Soulas*. Il eſt mort le 16 Août 1753, laiſſant:

1. André-Henri, qui ſuit;
2. Et Jeanne-Henriette, mariée, par contrat paſſé à Tours, le 20 Août 1742, avec *Auguſtin des Francs*, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière, en Poitou, dont elle a eu une fille unique *Auguſtine-Jeanne des Francs*.

(*a*) Le Marquis *de Leſſard*, Lieutenant Général des Armées du Roi, étoit de cette Famille, dont les titres de nobleſſe, produits devant M. le Fèvre de Caumartin, Intendant, furent approuvés & maintenus par Ordonnance du 22 Février 1699.

XII. André-Henri Milon de Mesne, Chevalier, Seigneur de la Borde & de Boisbonard, ancien Officier aux Gardes Françoiſes, a épouſé, par contrat paſſé à Poitiers, le 20 Mai 1758, *Anne-Françoiſe-Eliſabeth de Créquy*, fille de *Jacques-Charles*, Marquis *de Créquy*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & de Dame *Anne-Madeleine-Françoiſe d'Auxy de Monceaux*. De ce mariage eſt iſſu

XIII. Alexandre Milon, IIIe du nom, Chevalier, né au Château de la Roche-Gençay, en Poitou, le 20 Février 1759, mort au berceau.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'or, chargée d'une merlette de ſable, & accompagnée de 3 croiſſans d'or; la couronne ſurmontée d'une merlette*, avec ces mots pour deviſe: Non est quod noceat.

MILON ou MILLON, en Bretagne: Famille qui remonte à Jean & Yvon Milon, mentionnés dans la Réformation de 1443. Ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Décembre 1670, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes: *d'azur, à 3 têtes de lévrier coupées d'argent, colletées de gueules.*

MILONI, Famille originaire de la petite ville d'Aubagne, éteinte dans la perſonne de Charles de Miloni, de la ville de Marſeille, Avocat au Parlement, maintenu dans ſa nobleſſe le 11 Avril 1669, lequel n'a point laiſſé d'enfans de *Claire de Cipriani*, ſa femme.

Cette Famille portoit pour armes: *d'argent, à 3 roſes boutonnées de gueules, tigées & feuillées de ſinople.* Deviſe: Spinæ superant rosas. (Voy. l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, tom. II, p. 389.)

* MIMEURE, en Bourgogne, Bailliage d'Arnay-le-Duc: Terre qui jouiſſoit du droit de franc-aleu noble, ainſi que quelques autres dans la même Province, & qui a été érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes du 28 Avril 1697, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 21, & en la Chambre des Comptes le 28 Novembre de la même année, en faveur de *Jacques-Louis Valon*, Meſtre de Camp & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, enſuite Lieutenant Général des Armées du Roi, qui avoit épouſé

N... *d'Achy-Carvoiſin*, dont il n'a point laiſſé d'enfans. (Cette Maiſon a donné pluſieurs Conſeillers au Parlement de Bourgogne, deux Chevaliers à l'Ordre de Malte & des Capitaines aux Gardes; elle s'eſt éteinte, depuis quelques années, en la perſonne de *Marc-Antoine Valon*, Marquis de Montmain, qui avoit épouſé *Marie-Madeleine Fouquet de Belle-Isle* (ſœur du Maréchal-Duc de Belle-Isle), de laquelle il n'a point laiſſé d'enfans. La Terre de *Mimeure* a paſſé à *Richard Fyot de Vaugimois*, neveu, par ſa mère, de *Jacques-Louis Valon*. Voy. FYOT DE LA MARCHE.

MINA (LA), en Eſpagne. Don JACQUES-MICHEL DE GUZMAN, ſubſtitué aux noms d'*Avalos, de Spinola, de Palavicino, de Ramirez, de Haro, de Santillan, de Léon & de Méſia*, Seigneur, Marquis de *la Mina*, Comte de *Pézaels* & autres Terres, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de la Toiſon d'Or, de Saint-Janvier de Naples & de Saint-Jean de Calatrava, Adminiſtrateur en celui de Monteza, des Commanderies de Zilla & de Vanaſal, Capitaine Général des Armées d'Eſpagne, Directeur Général du Corps des Dragons, Commandant Général de la Principauté de Catalogne, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, avec exercice, & Préſident de ſa royale Audience, &c., a été fait Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire d'Eſpagne à la Cour de France en 1737, nommé Chevalier des Ordres le 17 Mai 1739, reçu le 1er janvier 1740, & eſt retourné en Eſpagne la même année. Il n'a point eu d'enfans de ſon mariage avec Dona *Marie-Auguſtine Zapata de Calatayud*, fille du Comte *del Réal*, & ſœur du Duc *de Lezera*.

MINARD, Famille établie à Paris, dont étoit

ANTOINE-MINARD, Seigneur de la Tour-Grollier, Montgarnau (fils d'ANTOINE, Tréſorier Général du Bourbonnois, Auditeur des Comptes, &c.), lequel s'étant diſtingué avec éclat dans le Barreau du Parlement de Paris, ce qui le fit connoître de FRANÇOIS Ier, ce Prince le nomma Conſeiller & Avocat Général dans la Chambre des Comptes, vers l'an 1539, & l'honora depuis des charges de Conſeiller au Parlement, de Préſident aux Enquêtes, & de Préſident à Mortier le 7 Juillet 1544. Le Roi HENRI II, qui eut auſſi beaucoup d'eſtime pour lui, le nomma, en 1553, Curateur & principal Conſeiller de MARIE STUART, Reine d'Ecoſſe, puis de France. Il ſervit le Roi en diverſes négociations, & fut aſſaſſiné près de ſa maiſon, dans la rue Vieille du Temple, le Mardi 12 Décembre 1559, à ſix heures du ſoir, revenant du Palais, où il avoit tenu l'Audience : ſon corps fut enterré aux Blancs-Manteaux, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Catherine Bochart de Champigny*, & en eut :

PIERRE MINARD, Seigneur de Villemain, Conſeiller au Parlement de Paris en 1555, Maître des Requêtes en 1567, mort en 1571, laiſſant de *Claude de la Guette*, ſa femme,

1. ANTOINE, Ecuyer du Duc d'Alençon, mort ſans lignée;
2. Et ISABELLE, qui épouſa *Charles Briçonnet*, Seigneur de Leſſay, &c., dont poſtérité. Voy. BRIÇONNET.

(Cette Famille ſubſiſte & va s'éteindre.)

Les armes : *d'azur, à un volcan de gueules, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent.* (Voyez l'*Hiſt. des Préſidens*, par Blanchard. (Extr. de Moréri, Edit. de 1759.)

MINIAC (DE), en Bretagne, Reſſorts de Rennes & Ploërmel. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Juin 1670, au rapport de M. de Saliou, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, accompagnée de 7 billettes du même, 4 & 3.*

MINOTTY, Famille dont eſt JEAN-LOUIS MINOTTY, de la ville de Toulon, Tréſorier Général de France en la Généralité de Provence, depuis le 12 Juillet 1737, qui n'étoit pas marié en 1759.

Les armes : *d'azur, à 2 tours d'argent, reliées par une courtine, crénelée du même, ayant une arche; le tout ſurmonté de 3 étoiles d'or, accompagnées en chef d'un oiſeau volant d'argent. (Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 145.)

MINTIER (LE), en Bretagne : Famille qui a formé pluſieurs branches.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Février 1669, au rapport de M. Deniau, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus

en la qualité de *Chevalier*, Reſſorts de Plërmel, Jugon, Guérande, Rennes & Saint-Brieuc. Dans cet Arrêt eſt compris PIERRE LE MINTIER, Sieur du Boiſgnoret;

Par deux autres Arrêts, rendus en ladite Chambre, l'un le 13 Novembre 1668, au rapport de M. de la Bourdonnaye; le ſecond le 3 Avril 1669, au rapport de M. Deniau, ils furent auſſi déclarés *nobles d'ancienne extraction*. Dans le premier de ces deux Arrêts ſont compris JACQUES LE MINTIER, Sieur du Bignon; JEAN LE MINTIER, Sieur de la Motte-Gloret; GILLES & FRANÇOIS LE MINTIER;

Enfin par un quatrième Arrêt, rendu en la même Chambre de la Réformation, ceux de la dernière branche furent déclarés *nobles d'extraction* le 16 Février 1669, au rapport de M. de Lopriac. (Manuſcrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

De cette Famille étoit FRANÇOIS LE MINTIER, Ecuyer, Seigneur de Léhélec, qui s'eſt marié, en 1699, avec *Vincente-Françoiſe de Caradeuc*, dont eſt iſſu

JEAN-MARIE LE MINTIER, né le 11 Octobre 1701, Ecuyer, Seigneur de Léhélec, dans l'Evêché de Vannes, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 17 Juin 1718.

On lit dans le *Mercure de France* du mois de Mars 1773, p. 207, qu'ANTOINE-FRANÇOIS LE MINTIER, Chevalier, Seigneur de la Motte-Baſſe, en Bretagne, chef des nom & armes de ſa Maiſon, âgé de 75 ans, a renouvelé, le 4 février 1773, la cérémonie de ſon mariage avec *Renée de la Motte-Vauvert*, âgée de 70 ans. Ils ont eu de leur mariage 17 enfans, dont 9 exiſtent, & pluſieurs petits-enfans, qui, preſque tous, ont aſſiſté à cette cérémonie, dans la Paroiſſe du Château de la Motte-Baſſe, Diocèſe de Saint-Brieuc.

Les armes : *de gueules, à la croix engrêlée d'argent*.

MION. ANTOINE DE MION, Chevalier, Seigneur d'Equevilley, Frenay, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, épouſa *Diane de Beauvau*, Dame de la Châtellenie d'Auvillars, dans le pays d'Auge, fille de *Jean*, Seigneur de Pange, qui fit ſon teſtament le 26 Mai 1587. Ses enfans y ſont nommés & le contrat de partage des frères & ſœurs fut fait en 1603. ANTOINE eut :

LOUIS DE MION, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui s'eſt marié à *Jacqueline de Gruel de la Frette*, dont il eut :

LOUISE-MARIE, Dame d'Auvillars, qui s'eſt mariée, le 10 Février 1649, à *Pierre Dauvet*, Chevalier, Seigneur de Trigny, de Bouffé, &c., dont des enfans. Voy. DAUVET.

* MIOSSENS ou MIOSSANS, Terre & Seigneurie, l'une des 12 premières Baronnies du Béarn, qui fut portée en mariage par *Angline*, héritière de la première race des Barons *de Mioſſens*, à *Jean de Béarn*, fils naturel de *Jean*, Comte *de Foix*, Souverain de Béarn. Il aſſiſta pour lui, & comme procureur de ſa femme, au ſerment de fidélité de *Gaſton*, Comte *de Foix*, Vicomte de Béarn, fait aux habitans de ſa Terre le 12 Juillet 1436. *Angline* fut mère de *Pierre* ou *Pézs*, qui ſuit, & de *Jean de Béarn*, Seigneur de Saint-Maurice, vivant en 1465. *Pézs de Béarn*, Baron de *Mioſſens*, Sénéchal de Marſan, fut Grand Ecuyer de MADELEINE DE FRANCE, Princeſſe de Viane. Il épouſa *Chrétienne de Condeuil*, dont il eut : *François*, qui ſuit, & *Roger*, dont on fait ſortir une branche ſubſiſtante encore à préſent. (Voy. BÉARN DE GERDEREST.) *François de Béarn*, Baron de *Mioſſens*, Sénéchal de Marſan, épouſa *Catherine de Béarn-de-Gerdereſt*, dont vint *Françoiſe de Béarn*, héritière de *Mioſſens*, qui porta cette Baronnie en dot, l'an 1510, à *Etienne-Arnaud d'Albret*, Seigneur de Caſtelmoron, fils de *Gilles d'Albret*, Seigneur de Caſtelmoron, & d'*Anne d'Aguillon*. Il céda la jouiſſance de ſa Baronnie de *Mioſſens*, à ſon frère naturel, *Etienne*, bâtard *d'Albret*, qui avoit été ſon tuteur, avoit procuré ſon mariage & fait des avances pour lui. *Françoiſe de Béarn* fut mère de *Jean d'Albret*, Baron de *Mioſſens*, dont le fils, *Henri*, devint auſſi Baron de *Mioſſens* & de Gerdereſt : ſa poſtérité maſculine finit, l'an 1678, en la perſonne de *Charles-Amanieu d'Albret*, qui avoit épouſé *Marie*, fille du Maréchal *d'Albret*, ſa couſine germaine. Cette Dame, qui mourut en 1692, inſtitua pour héritier univerſel ſon ſecond mari, *Charles de Lorraine*, Comte de Marſan, dont le fils, *Charles-Louis*, Prince de Mortagne, Sire de Pons, &c., vendit la Baronnie de *Mioſſens* à *Henri d'Hereter*, Conſeiller au Parlement de Navarre. *Marie-Madeleine d'Hereter*, ſa fille & héritière, épouſa *François-Dominique de Navailles*,

Marquis de Poueyferré qui avoit pour aïeul *Philippe de Navailles*, Marquis de Poueyferré, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Lourdes en 1666, iſſu de la branche *de Navailles-Mirepeix. Laurent de Navailles*, fils de *Philippe*, fut allié, en 1698, à *Catherine*, fille de *François*, II^e^ du nom, Marquis *d'Oſſun*, Baron de Hêches, dont naquit *François-Dominique*, qui fut père de N... *de Navailles*, Baron de *Mioſſens*, Marquis de Poueyferré. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 749.)

* MIRABEAU, en Provence : Terre & Seigneurie, ſituée dans le Diocèſe d'Aix, dont rendit hommage, en 1307, *Bertrand de Barras*, & que ſa poſtérité poſſéda juſqu'au XVI^e^ ſiècle. *Anne de Savournin*, veuve de *Pompée de Barras*, ſe la fit adjuger pour ſes droits, & la porta à ſon ſecond mari, *Charles de Glandevès. Jean de Riquetti*, qui avoit épouſé, en 1564, *Marguerite de Glandevès*, de la branche de *Cujes*, acheta cette Terre des parens de ſa femme, & elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1685, enregiſtrées à Aix le 30 Novembre 1686, en faveur de *Thomas de Riquetti*, Seigneur de Beaumont, Guidon des Gendarmes de la Garde & Syndic de la Nobleſſe de Provence. Voy. RIQUETTI ou RIQUÉTY.

MIRAMAND, en Languedoc; Famille noble, qui porte : *d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé de 2 étoiles d'or.*

MIRAMONT-SAINT-EXUPÉRY, Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'or, au lion de gueules.*

MIRE ou MYRE (LE), en Normandie, Election de Liſieux : Famille qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Septembre 1668.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même.*

MIRE (DE LA). Voy. MYRE (DE LA).

MIREBEAU. Une branche cadette de la Maiſon *de Vienne*, & une branche cadette de la Maiſon *de Vergy* (toutes deux des premières & des plus illuſtres du Duché de Bourgogne), ont porté le nom de *Mirebeau*. Voy. VERGY & VIENNE.

* MIREBEL, Château & Seigneurie en Breſſe, que *Marguerite de Baugé*, qui en étoit héritière du chef de ſon aïeule N.... *de Châlon*, porta à ſon mari *Humbert*, V^e^ du nom, Sire *de Beaujeu*, ſur lequel le Dauphin le conquit; & par l'échange fait avec le Comte de Savoie, par le Roi JEAN & le Dauphin Charles, ſon fils, cette Seigneurie fut cédée au Comte. Le Duc Emmanuel-Philibert céda *Mirebel* & la Châtellenie de Soutenay, ſous le titre de *Marquiſat de Mirebel*, à *Henriette de Savoie-Tende*, en échange des droits qu'elle avoit ſur le Comté de Tende, & les Seigneuries de Maro & de la Presle, par traité du mois d'Octobre 1579, enregiſtré en la Chambre des Comptes de Chambéry, le 21 Novembre ſuivant. Sa fille, *Gabrielle des Prez*, née de ſon premier mari, *Guillaume des Prez*, Seigneur de Montpezat, devint héritière de ce Marquiſat, & épouſa *Jacques de Saulx*, Comte de Tavannes. Voy. SAULX-TAVANNES.

MIREMONT, Famille originaire d'Auvergne, dont deux branches établies, l'une en Champagne, & l'autre en Picardie.

PHILIPPE DE MIREMONT, Seigneur de Berrieux, Election de Laon, produiſit des titres de ſix races depuis l'an 1481, & juſtifia que ſon aïeul GUILLAUME DE MIREMONT, Seigneur de Berrieux & de Saint-Etienne, avoit été fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1574, & qu'il avoit épouſé, en 1564, *Iſabelle de Saint-Blaiſe*, fille d'*Hector*, Seigneur de Pouy, dont vint :

DAVID DE MIREMONT, Seigneur de Berrieux & de Lierval, Châtelain de Saint-Etienne, Vicomte de Gueux, Baron de Montaigu, Guidon de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Comte de Grandpré, & Maréchal héréditaire du Laonnois. Il ſe maria, le 13 Septembre 1593, avec *Marguerite d'Elbène*, fille de *Julien*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Catherine Tornaboni*, Dame d'Atours de la Reine. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, Seigneur de Berrieux, le même qui produiſit ſes titres de 6 races. Il fut Page de la Chambre au Sacre de Louis XIII, puis Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon, Maréchal héréditaire du Laonnois & Gouverneur d'Epernay; il ſe maria, le 5 Novembre 1634, à *Marie de Conflans*, fille de *Pierre*, Baron de Roſnay, & d'*Anne de Boſſut*, dont il n'eut point d'enfans;
2. ALPHONSE, Chevalier, Grand Hoſpitalier

de Malte & Commandeur de la Croix, en Brie ;

3. Et François, qui fuit.

François de Miremont, Seigneur de Saint-Etienne, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Anjou, produiſit ſes titres devant l'Intendant de Champagne, qui le confirma dans ſa nobleſſe. Il épouſa *Madeleine Mathé*, dont il eut :

1. Louise-Diane, qui épouſa *Charles*, Comte *d'Aſpremont*, morte ſans enfans ;
2. Et Elisabeth, mariée avec *Thomas de Bouvens*, Baron de Saint-Julien & de Troiſſy, laquelle, devenue veuve, ſe fit Carmélite. Elle a eu poſtérité. Voy. BOUVENS.

C'eſt ce que nous ſavons d'après le *Nobiliaire de Picardie*, p. 347, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au pal d'argent fretté de ſable, & accoſté de 2 fers de lance d'argent, la pointe en haut, & la bouterole d'or.*

* MIREMONT, Terre & Seigneurie dans le Turſan, en Gaſcogne, autrefois une des 12 premières Baronnies du Béarn. Elle en a été retranchée, & eſt poſſédée actuellement par N.... *de Brux*, Seigneur de Brux & de Clèdes. Son père, *François de Brux*, IIe du nom, l'avoit acquiſe du Marquis *de Poyanne*, Ledit *François de Brux* laiſſa pluſieurs enfans de N.... *de Deſpruets-Trabeſſé*, ſon épouſe. (*Diction des Gaules*, tom. IV, p. 753.) Voy. * BRUX.

* MIREPEIX, Terre & Seigneurie, qui fut une des 12 premières Baronnies du Béarn, lors de la création de la Cour Majeure en 1220. Le Seigneur de *Mirepeix* fut dépouillé du titre de *Baron*, à l'occaſion d'une loi injuſte qu'il vouloit établir en Béarn, comme dit M. de Marca, dans ſon *Hiſt. de Béarn*. Henri IV rendit le titre de *Baron* au Seigneur de *Mirepeix*, & cette Terre eſt aujourd'hui du nombre des ſix qu'on appelle *les petites Baronnies*. Elle eſt poſſédée par un Gentilhomme du nom *de Navailles*, fils de *Galatoire de Navailles*, Baron de *Mirepeix*, Chevalier d'honneur du Parlement de Navarre, & qui, par la mort ſans enfans de ſon frère aîné, eſt devenu le chef de ſa Maiſon. Il eſt veuf avec pluſieurs enfans de N.... *d'Aſpremont d'Orthe*. Les Seigneurs de *Pouey-ferré* & *de Navailles d'Aſſon*, ſont des cadets de cette Famille. Voy. NAVAILLES. (*Tablettes généal.*, part. VI, p. 105.)

* MIREPOIX, en Languedoc : Ville qui appartenoit aux Comtes *de Foix* ; c'étoit une des places d'Armes des Albigeois. Ayant été priſe en 1209, elle fut donnée pour récompenſe à *Guy de Lévis*, Ier du nom, Maréchal de l'Armée des Croiſés, dit depuis *le Maréchal de Mirepoix* ou *de la Foi*, titre qu'il tranſmit à ſa poſtérité : cette donation fut confirmée par le Roi Saint Louis, qui lui donna en accroiſſement de fief la Terre de Montfégur. Il étoit mort en Novembre 1230. C'eſt de lui que deſcendent toutes les branches de cette Maiſon que l'on connoît, & qui ſubſiſtent aujourd'hui. Il eſt le douzième aïeul d'*Alexandre* Ier, Marquis *de Mirepoix*, qui prit le ſurnom *de Lomagne*, du chef de ſon aïeul, & fut tué à Leucate en 1637. Celui-ci eſt le biſaïeul de *Pierre-Louis de Levis de Lomagne*, vingtième Baron & cinquième Marquis de *Mirepoix*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, créé *Duc* le 25 Septembre 1751, qui mourut le 25 Novembre 1757, ſans enfans, de ſon mariage, contracté le 2 Janvier 1739, avec *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon*, veuve de *Jacques-Henri de Lorraine*, Prince de Lixing. Voy. LEVIS (DE).

MIRIBEL, Famille noble du Dauphiné, dont nous ne pouvons donner qu'une ſimple *Notice*, d'après un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.

Hugues de Miribel, Seigneur d'Ornacieux, en Dauphiné, eut, en 1330, pour fille

Einarde, qui épouſa, en 1353, *Humbert de Corgenon*, Seigneur de Meillonnas, fils puîné de *Jean de Corgenon*, & de *Marguerite de la Baulme-Fromentes*, dont vint *Alix de Corgenon*, feconde femme d'*Aimé de la Palu*, IIe du nom, Seigneur de Varembon, &c., dont des enfans. Voy. PALU (DE LA).

Jean, Seigneur de Miribel, épouſa *Béatrix de la Palu*, veuve de *Jean de Laye*, Seigneur de Saint-Lager, en Mâconnois, & fille dudit *Aimé de la Palu*, Seigneur de Varembon, & de ladite *Alix de Corgenon*, ſa ſeconde femme. Il teſta le 22 Janvier 1373, faiſant pour héritière de ſes biens Catherine de Miribel, ſa fille.

On trouve une Louise de Miribel, femme, le 6 Février 1406, de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Dours, &c., Chambellan du Duc de Bourgogne, fils de *Jean de Châtillon*,

Seigneur de Saint-Illiers, &c., & de *Béatrix de Châteauvillain*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules ; à la cotice d'hermines en faſce, brochante ſur le tout.*

* MIROMÉNIL ou MIROMESNIL. Les Terres & Seigneuries de *Miromeſnil, Tourville, le Bois-Robert, Ménildo, Burgues, Beaumetz, Neufmeſnil, Saint-Ouen-Prend-en-Bourſe* & *Mouy*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Miromeſnil*, par Lettres du mois de Juillet 1687, enregiſtrées à Rouen le 29 Janvier 1689, en faveur de THOMAS HUE, Chevalier, Seigneur de Miromeſnil, la Roque, &c., Maître des Requêtes, Préſident au Grand Conſeil & Intendant de Champagne. ARMAND-THOMAS HUE, Chevalier, quatrième Marquis de Miromeſnil, à qui appartient ce *Marquiſat*, ancien Premier Préſident du Parlement de Rouen, eſt Garde des Sceaux de France depuis le 24 Août 1774. Voy. HUE DE MIROMÉNIL.

MIRON ou MYRON, Famille de Robe qu'on prétend originaire de Catalogne, & qui a produit des Magiſtrats célèbres.

Elle a donné un Evêque d'Angers dans CHARLES MIRON (fils de MARC, premier Médecin du Roi HENRI III), nommé à cet Evêché par ce Prince en 1588, n'ayant alors que 18 ans ; il en prit poſſeſſion le 14 Avril 1589, & fut ſacré à Tours le 11 Avril 1591 ; il fut préſent à l'abjuration du Roi HENRI IV, aſſiſta à ſon Sacre, prononça ſon Oraiſon Funèbre, qui fut très-goûtée, quitta ſon Evêché, y fut nommé une ſeconde fois, & mourut le 6 Août 1628, Archevêque de Lyon, & le plus ancien des Prélats de France.

GABRIEL MIRON, Seigneur de Beauvoir, Conſeiller au Parlement de Paris en 1546, puis Lieutenant Civil (fils de FRANÇOIS MIRON, Médecin du Roi CHARLES IX), épouſa *Madeleine Baſtonneau*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et ROBERT, Conſeiller au Parlement de Paris, en 1595, enſuite Préſident aux Requêtes du Palais, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Intendant des Finances en Languedoc, fut Prévôt des Marchands de Paris & Préſident de l'aſſemblée du Tiers Etat tenue à Paris en 1614 & 1615. (Voyez ſon éloge dans Moréri.)

FRANÇOIS MIRON, Seigneur de Bonnes, du Tremblay, de Lignières & de Gillevoiſin, Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Décembre 1585, Maître des Requêtes le 11 Août 1587, Intendant au Gouvernement de l'Iſle-de-France, reçu Préſident au Grand Conſeil le 23 Novembre 1597, Chancelier de M. le Dauphin, Lieutenant Civil du Châtelet de Paris le 26 Avril 1696, Conſeiller d'Etat par Brevet du 9 Décembre 1594, Prévôt des Marchands de Paris en 1604, mourut le 4 Juin 1609, & fut inhumé à Sainte-Marie. Il avoit épouſé *Marie Briſſon*, veuve d'*Edme-Jean de la Chambre*, Baron de Ruffey, & fille de *Barnabé Briſſon*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Deniſe de Vigny*. De ce mariage vint :

JEAN MIRON, Seigneur de Bonnes, Conſeiller au Grand Conſeil le 22 Décembre 1619, qui s'eſt marié, en 1624, à *Radégonde Bayon*, fille de *Guillaume Bayon*, Seigneur de Louans, Maître des Comptes : on lit ailleurs avec *Anne Bayon*, fille de *Claude*, Grand Audiencier, puis Maître des Comptes, & de *Nicole Hector de Marle*. De ce mariage vinrent :

1. MARGUERITE, qui s'eſt mariée à *Louis Brouillart*, Baron de Courſan ;
2. Et NICOLE, qui s'eſt alliée, en 1651, à *Daniel Jacquinot*, Seigneur des Preſſoirs, Capitaine au Régiment de Piémont ; morte en 1711.

Les armes : *de gueules, au miroir arrondi d'argent, pommeté & cerclé d'or.*

MIRVILLE. N..., Marquis DE MIRVILLE, a épouſé, par contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, le 15 Avril 1762, N... *de la Pierre de Frémeur*.

* MISON, en Provence : Terre & Seigneurie qui étoit depuis l'an 1200 dans la Maiſon *d'Agoult*, & qui a été acquiſe, dans le dernier ſiècle, par *Henri d'Armand*, Tréſorier de France à Aix, dont le fils, *Charles d'Armand*, obtint l'érection de *Miſon* en *Marquiſat*, par lettres du mois de Février 1694, enregiſtrées à Aix.

* MISSY, en Normandie, Election de Caen : Seigneurie qui n'eſt formée que d'un Fief, qui relève de la Châtellenie de Monfréville, Bailliage de Bayeux, par un tiers de Fief de Haubert ; au commencement du XV^e^ ſiècle elle fut portée en mariage par JEANNE DE MISSY (fille de COLIN, Seigneur DE MISSY

& de Brucourt, & de *Guillemette Suhard*), à *Colibeaux d'Eſtouteville*, IIe du nom, Seigneur de Criquebeuf, &c. ; leur fils aîné, *Simon d'Eſtouteville*, Seigneur de Criquebeuf, Chamelles, *Miſſy*, Brucourt, Han, Anneville & du Parc, pour avoir reſté fidèle à ſon Prince légitime, fut dépouillé de ſes biens par Henri V, Roi d'Angleterre, uſurpateur de la Normandie, qui les donna, en 1421, à *Nicolas* ou *Collard de la Porte*. Ce *Simon* mourut ſans enfans, & laiſſa pour héritière ſa ſœur *Perrette*, Dame de Criquebeuf, &c., femme de *Richard de la Rivière*, Seigneur de Gouvix, dont les deſcendans poſſédèrent longtems la Seigneurie de *Miſſy*. Voy. ESTOUTEVILLE, branche des Seigneurs de *Criquebeuf*. C'eſt à leurs droits qu'ont ſuccédé *Pierre-Auguſtin Durand*, Ecuyer, Seigneur de *Miſſy* & de la Motte, reçu, en 1729, Procureur Général au Parlement de Normandie, & ſon frère, *Pierre-Jean-Baptiſte Durand de Miſſy*, Evêque d'Avranches. Il eſt mort le 2 Avril 1764, en ſa Terre de *Miſſy*, & a été inhumé en l'Egliſe paroiſſiale de ce lieu. La terre & Seigneurie de *Miſſy* appartient aujourd'hui (en 1775) à N.... *de Chaſot*, leur héritière.

Les armes de la Famille de Missy ſont : *d'azur, à une aigle éployée d'or, couronnée à l'antique du même, becquée & membrée de gueules.*

MISTRAL de MONTDRAGON, Famille originaire du Dauphiné, iſſue de

I. Claude Mistral, qui ſe trouve nommé dans un dénombrement des Nobles de cette Province, fait en 1472. Il eut pour enfans :

1. François, qui ſuit ;
2. Bernardin, auteur de la branche des Seigneurs de *Montmiral*, rapportée ci-après ;
3. Et Nicolas, Chanoine de la Cathédrale de Valence, qui fit bâtir une Chapelle dans le Cloître de cette Egliſe en 1480, & vivoit encore en 1535.

II. François Mistral eſt mentionné dans le Catalogue des Nobles de la Sénéchauſſée de Beaucaire, en état de porter les armes pour le ſervice du Roi en 1492. Il épouſa *Gauberte de Fundis*, & en eut :

III. François Mistral, IIe du nom, Seigneur de Doms & Baron de Crozes, Seigneur de Mirabel, né à Grenoble le 15 Juin 1515, qui ſe maria, par contrat du 6 Janvier 1555, avec *Louiſe d'Albret*, veuve de *Jean-Pierre de Sade*, Baron de Romanil & de la Goy, & fille de *Thibaut d'Albret*, Baron de Montclus, en Languedoc, &c., & de ſa ſeconde femme, *Gabrielle de Montdragon*, Dame en partie du Bourg de ce nom, dépendant du Comté de Provence, du nombre des Terres qu'on appelle *adjacentes*, & enclavées dans le Comtat Venaiſſin. De ce mariage vint :

IV. Paul Mistral, Seigneur de Doms & Baron de Crozes, qui hérita de la Seigneurie de *Montdragon*, à condition d'en porter le nom & les armes ; ſe rendit recommandable en Provence pendant les guerres civiles par ſon attachement aux intérêts du Roi. Il conduiſit, en 1592, 200 hommes de pied & 80 Maîtres au ſecours de la ville d'Aix, aſſiégée par le Duc d'Epernon, en fut nommé premier Conſul, & remplit avec tant de zèle & d'aſſiduité les fonctions de ſa charge dans ces tems difficiles, qu'il s'attira de grands applaudiſſemens ; ce qui obligea Henri IV d'ordonner au Conſeil de la ville d'Aix de lui laiſſer continuer le Conſulat par ſes Lettres du 1er Octobre 1594. Il avoit été député au Roi par les Sujets fidèles à S. M. Le Duc d'Epernon s'étant ſaiſi de pluſieurs Places & Châteaux, entr'autres de Barbentanne où il avoit mis bonne garniſon, le Baron *de Crozes* en forma le ſiège & la ſoumit à l'obéiſſance du Roi, le 11 Janvier 1576. Il avoit épouſé, le 23 Janvier de ladite année, *Sylvie de Brancas d'Oiſe*, fille d'*Enemond*, appelé communément *Animond*, Baron d'Oiſe & de Villars, & de *Catherine de Joyeuſe*. Il teſta, en 1611, en faveur de ſes enfans, ſavoir :

1. Paul, qui ſuit ;
2. Lucrèce, qui épouſa, le 17 Janvier 1607, *François de Gallians* ou *Galléan des Iſſards*, Baron de Courtines, &c., dont des enfans. Voy. GALLÉAN ;
3. Sextie, née le 25 Janvier 1595, ſous le Conſulat de ſon père ;
4. Et Marguerite, qui s'allia à *Joſeph d'Aimar*, Seigneur de Montlaux, Procureur Général au Parlement de Provence & Préſident à Mortier, duquel elle n'eut que des filles. Voy. AIMAR, en Provence.

V. Paul Mistral de Montdragon, IIe du nom, Seigneur de Doms, Co-Seigneur de Montdragon & de Barbentanne, Baron de Crozes, en Provence, Seigneur de Darboux, dans la Principauté d'Orange, épouſa, en 1617, *Charlotte de Fortia*, fille de *Paul*,

Baron de Baumes & Seigneur de Piles, au Comtat Venaiſſin, & de *Jeanne de Tholon de Sainte-Jalle*, de la ville de Carpentras. Il teſta en faveur de ſes enfans, qui furent :

1. Dominique, Viguier de Marſeille en 1630, qui s'eſt marié avec une fille de *Jean-Pierre de Sade*, & de *Léone-Françoiſe de Châteauneuf*, dont il n'eut qu'une fille, qui s'eſt mariée avec *Charles de Raymond de Mormoiron*, Baron de Modène, au Diocèſe de Carpentras ;
2. Paul, qui ſuit ;
3. Jean-Paul, Chevalier de Malte en 1654 ;
4. Charlotte, qui épouſa *Marc-Antoine de Puget*, Co-Seigneur de Barbentanne ;
5. Et Marthe, qui s'eſt mariée, le 7 Octobre 1646, avec *Jean-Antoine Thierry*, de Villeneuve-lès-Avignon.

VI. Paul Mistral de Montdragon, III^e^ du nom, Seigneur de Darboux, Viguier de Marſeille après ſon frère aîné en 1647, avoit épouſé, en 1643, *Marie de Mantin*, fille de *Gaſpard*, Baron d'Allier & de Montbrun, & de *Catherine Nicolaï de Sabran*, de laquelle il n'eut que des filles : l'aînée, nommée

Catherine, fut mariée, par contrat du 8 Avril 1668, à *Louis de Théſan de Venaſque*, Marquis de Saint-Gervais, dont le fils aîné, *Paul-Alphonſe-François de Théſan de Venaſque*, Marquis de Saint-Gervais, a ſuccédé aux biens conſidérables de cette branche, ſoit en vertu des droits de ſa mère, ſoit en vertu des donations de ſes tantes. Voy. THÉZAN (de).

BRANCHE
des Seigneurs de Montmiral.

II. Bernardin Mistral (ſecond fils de Claude), épouſa 1° *Françoiſe Gilat*, de la ville de Valence ; & 2° *Madeleine*, fille de *François Mayaud*, Seigneur d'Aiguilles, au Comtat Venaiſſin, & de *Jeanne de Coſtaing*. Il eut du premier lit :

1. François, qui ſuit ;
2. Madeleine, laquelle poſſédoit par indivis des héritages avec ſon frère dans le Terroir de Tournon, en Vivarais, & dans la Sénéchauſſée de Beaucaire.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Catherine, mariée à *Bertrand de Sade*, Seigneur d'Eyguières, dont elle n'eut point d'enfans ;
4. Et Françoise, qui épouſa *Pierre de Puget*, Co-Seigneur de Chaſteuil.

III. François Mistral fut pourvu, par le Roi François I^er^, d'un office de Conſeiller au Parlement de Grenoble. Il épouſa, le 29 Novembre 1548, *Clémence Rabot*, fille de *Laurent*, Seigneur d'Upie, &c., Conſeiller au même Parlement. Il teſta le 1^er^ Février 1558, & fit mention de ſes enfans, ſavoir :

1. Joachim, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, & reçu Conſeiller au Parlement de Grenoble, lequel épouſa *Madeleine*, fille de *Jean du Vache*, Conſeiller au même Parlement, dont il n'eut point d'enfans ;
2. Laurent, qui ſuit ;
3. Et Méraude, à qui ſon père donna 1,000 écus d'or. Elle épouſa, le 17 Octobre 1562, *Antoine Morard*, Conſeiller au même Parlement.

IV. Laurent Mistral, Seigneur de Montmiral & de Gonas, ſervit le Roi, reçut pluſieurs bleſſures qui l'empêchèrent de marcher à l'arrière-ban en 1630, dont il fut diſpenſé par le Juge de Romans. Il étoit veuf ſans enfans de *Marguerite de Jouffrey*, quand il épouſa, 2° le 23 Décembre 1602, *Marie Thomé*.

Les armes : *de ſinople, au chevron d'or, chargé de* 3 *trèfles d'azur*. (*Hiſt. de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin*, tom. II, p. 259.)

MITHON, Famille originaire de Picardie, dont eſt

Jean-Jacques de Mithon, Ecuyer, Intendant de Marine à Toulon, qui épouſa *Marie-Eliſabeth Giraud du Poyet*, dont il eut :

1. Charles-Gabriel, qui ſuit ;
2. Jacques-Louis, Comte de Senneville, ancien Commandant de la partie de l'Oueſt de Saint-Domingue, qui s'eſt marié à *Suſanne de Longpré*, dont il a eu un fils, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie ;
3. Claude, Vicomte de Genouilly & de Changy, Capitaine de Frégate, qui s'eſt marié à N... *du Queſnel* ;
4. Marie-Elisabeth-Catherine, qui a épouſé, le 12 Août 1722, *Jean-Pierre de Montliart*, Marquis de Rumont, &c., Grand Bailli & Gouverneur du Duché de Nemours, dont poſtérité. Voy. MONTLIART ;
5. Catherine-Marguerite, qui s'eſt mariée à *Pierre Chertemps*, Marquis de Seuil, dont un fils, Capitaine de Dragons ;
6. Et Louise-Marie, qui a épouſé *Joſeph*, Marquis *de Chaponay* ; elle eſt morte en 1751, laiſſant N... *de Chaponay*, qui s'eſt alliée à *Alexandre-Charles-Bénigne*, Marquis *de Jaucourt*, Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons. Voy. JAUCOURT.

Charles-Gabriel, Marquis de Mithon, Seigneur de la Grange, la Prevoſte & Pleſſis-le-Roi, Brigadier des Armées du Roi eſt Capitaine aux Gardes Françoiſes.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 2 roſes d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même.* Supports : *deux lions. (Notice envoyée.)*

MITRY. Un *Mémoire envoyé* nous apprend que c'eſt une Famille originaire de Metz, établie depuis longtems en Lorraine. Elle eſt comptée au rang des plus illuſtres de cette Province.

I. Thibaut de Mitry étoit Maître Echevin de Metz en 1343. Il eut d'*Iſabelle de Baudoche*, ſa femme,

II. Nicolas de Mitry, Seigneur de Sailly, de Vernéville & de Lorme, qui épouſa Alix de Mitry, dont il eut :

III. Pierre de Mitry, Seigneur de Sailly, marié à *Alix de Chaſtel*, de laquelle vint:

IV. Esmond de Mitry, Seigneur de Fauconcourt & de Bouzillon, Haut-Voué de Châtel-ſur-Moſelle, qui eut d'*Alix de Ramberviller*, ſa femme,

V. Jean de Mitry, Seigneur de Fauconcourt, Haut-Voué de Châtel-ſur-Moſelle, mort vers l'an 1528, qui avoit épouſé *Jacquette de Mont-Saint-Léger*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Roſières & de Vauldan, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Anne, laquelle fit donde ſes biens à ſon frère.

VI. Jean de Mitry, IIe du nom, Seigneur de Fauconcourt, de Bouzillon, Frizon, Langlois, Saint-Germain, They & les Ménils, Haut-Voué de Châtel-ſur-Moſelle, épouſa,le 10 Décembre 1524, *Yolande de Ferange*, fille de *Pierre*, Seigneur, Voué & Foncier d'Art-ſur-Meurthe, & de *Valence de Barizey*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Jean, Seigneur de Bouzillon & de Xaffévillers, mort ſans alliance ;
3. Claude, Religieux ;
4. Christophe, qui a fait la branche des Seigneurs de *Fauconcourt*, rapportée ci-après ;
5. Barbe, Abbeſſe de l'Etanche ;
6. N... de Mitry, qui épouſa *Martin de Roucy ;*
7. Et Catherine, qui s'eſt alliée à *Olivier de Dieſſe.*

VII. Jacques de Mitry, Seigneur des Ménils & de They, épouſa *Catherine d'Ourches*, Dame de Forcelles & de Freſnois, de laquelle il eut :

VIII. Charles de Mitry, Seigneur des Ménils & de Fecocourt, Conſeiller d'Etat du Duc Henri, Maître d'Hôtel du Duc François II, ſon Bailli & Gouverneur de Monthureux, Il épouſa *Anne des Fours*, fille de *Louis*, Seigneur de Mont & d'Athienville, Gentilhomme de la Maiſon du Duc Charles III, & de *Marie de Serrières*, ſa première femme. De ce mariage naquirent :

1. François, qui fuit ;
2. Charles, Seigneur de Rebeuville & de Gripport, lequel, d'*Anne de Leſpine*, ſon épouſe, eut :
   1. Louis, Seigneur de Gripport, allié à *Louiſe de Vergy*, dont vint Marie-Catherine de Mitry;
   2. Et Françoise, qui épouſa *Claude-François du Crocq*, Seigneur de Villemoyenne.
3. Nicolas, Général dans les Troupes Vénitiennes, mort ſans alliance ;
4. Henri, Colonel de Cavalerie en France, marié à *Marguerite de Bildſtein*, dont il eut :
   1. Gaston, mort en bas âge ;
   2. Et Henriette, qui épouſa *Henri*, Comte *de Cicé.*
5. Et Anne, qui épouſa *François de Bernier*, Seigneur de Racécourt.

IX. François de Mitry, Seigneur des Ménils, Conſeiller d'Etat du Duc Charles, Capitainedeſes Gardes du Corps, Bailli & Gouverneur du Comté de Vaudémont, puis en 1675 de Pont-à-Mouſſon, épouſa *Françoiſe Odin*, dont vint :

X. Dominique-Nicolas-François de Mitry, Seigneur des Ménils & de Roville, Conſeiller d'Etat, Capitaine des Gardes du Corps du Duc Charles IV, Bailli & Gouverneur du Comté de Vaudémont. Il épouſa, le 23 Février 1656, *Louiſe de Bildſtein*, fille d'*Henri*, Seigneur de Magnières, & de *Marie Durand de Silly*. Il en eut :

1. Charles-Joseph, qui fuit ;
2. Et Jeanne-Marguerite, qui épouſa *Claude-François Girardin de Vauvry*, Marquis de Lhéry, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1696.

XI. Charles-Joseph, dit *le Comte* de Mitry, Seigneur des Ménils, Chambellan de S.

A. R. de Lorraine, épouſa, en 1699, *Nicole Regnault*, Dame de Charmois, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Hyacinthe, Seigneur de Charmois, Enſeigne des Gardes du Corps de l'Empereur, Grand-Duc de Toſcane, qui s'eſt marié à N.... *de Briel*.

XII. Jean, III^e^ du nom, Comte de Mitry, Seigneur des Ménils, épouſa *Jeanne*, Comteſſe de *Franqiemont*, dont il eut :

Deux fils : l'un Chanoine de Saint-Dié, & l'autre, qui a été Capitaine de Dragons au Régiment d'Islin;

Et pluſieurs filles, entr'autres deux qui ſont Chanoineſſes de Pouſſay.

BRANCHE
des Seigneurs de Fauconcourt.

VII. Christophe de Mitry (quatrième fils de Jean, II^e^ du nom, & d'*Yolande de Ferange*), fut Seigneur de Fauconcourt, Ecuyer du Duc Charles III, & Maître d'Hôtel de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont. Il épouſa *Madeleine le Roux*, fille de *Denis*, Seigneur de Condé, & de *Marie de Jouvain*. Leurs enfans furent :

1. Georges, Abbé de Bonfays ;
2. Charles, qui ſuit ;
3. Et Anne, qui s'eſt mariée à *Edouard de Beurthé*, Seigneur de Joppécourt.

VIII. Charles de Mitry, Seigneur de Fauconcourt, Bailli d'Epinal & Maître d'Hôtel des Ducs Henri & Charles IV, eut de ſa femme, *Anne Grégoire*, Dame de Bathelemont,

IX. Charles de Mitry, II^e^ du nom, Seigneur de Fauconcourt & d'Igney, Grand Fauconnier de Lorraine, qui s'eſt marié, 1° en 1625, à *Claude-Nicole de Malvoiſin* ; & 2° à *Marie Durand de Silly*. Il eut du premier lit :

1. Jean-Philippe, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

2. Jean, mort ſans alliance.

X. Jean-Philippe de Mitry, Seigneur de Fauconcourt, Grand Ecuyer de Lorraine & Bailli de Baſſigny, épouſa, le 10 Mars 1658, *Anne-Gabrielle de Lavaulx*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Girancourt, & de *Catherine de Pullenay*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Philippe, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, mort ſans alliance;
2. Et Rose, alliée à *Louis Bouchard*, Comte des Plaſſons.

Les armes : *d'or, à 3 tourteaux de gueules*.

MITTE de CHEVRIÈRES, en Auvergne. Un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force remonte la filiation de cette Maiſon à

I. Jean Mitte, Seigneur de Chevrières, vivant en 1360, qui épouſa *Agnès Alaman*, fille de *Guichard Alaman*, & de *Béatrix de Rouſſillon*, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Guillaume, Chevalier de Rhodes, tué en Turquie à l'aſſaut de la ville d'Afrique, en 1391 ;
3. Et Jacques, dit *le Jeune*, Abbé de la Chaſſagne, en Breſſe, & d'Ambronay en 1415.

II. Jacques Mitte, Seigneur de Chevrières, épouſa, en 1416, *Iſabeau de Montagny*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. Louis Mitte, Seigneur de Chevrières, Sénéchal du Bourbonnois, mort en 1469. Il avoit épouſé *Françoiſe de Miolans*, fille de *Jacques*, Baron *de Miolans*, en Savoie, & de *Marie de Saſſenage*. De ce mariage vint :

IV. Jean Mitte de Miolans, Seigneur de Chevrières, Vicomte de Tallard, marié avec *Anne de Layre*, fille de *Louis*, Seigneur de Cuzieu, & d'*Agnès de Chaslus*. Il mourut en 1499, laiſſant :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Pierre, Seigneur de Cuzieu, qui s'eſt marié à *Perronne de Saint-Germain* ;
3. Jean, Abbé de Clairac, en Gaſcogne, Doyen & Comte de Lyon, mort en 1533 ;
4. Jacques, Chevalier de Malte, Commandeur de Verrières, mort de la peſte à Viterbe en 1523 ;
5. Bénigne, Abbeſſe de Chazeaux, en Forez, morte en 1537;
6. Béatrix, qui épouſa *Jean*, III^e^ du nom, Sire *d'Amanzé* duquel elle eut 22 enfans. Voy. AMANZÉ ;
7. Marguerite, qui s'allia à *Hugues de Marzé*, Seigneur de Belleroche ;
8. Et Louise, mariée à *Guillaume de Rochefort*, Seigneur de la Vallette, fils de *Jean de Rochefort*, Seigneur de la Vallette, & d'*Iſabeau de Fay*.

V. Louis Mitte de Miolans, Seigneur de Chevrières, Gouverneur de Mâcon, Sénéchal de Lyon & du Bourbonnois, Capitaine des Archers de la Garde du Roi, moururent en 1529. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Novembre 1508, *Madeleine de Cruſſol*, fille de *Jacques*,

Seigneur de *Cruſſol*, &c., & de *Simonne*, Vicomteſſe *d'Uzès*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ANTOINE, Seigneur de Cuzieu, marié 1° avec *Anne de Saint-Chamant* ; & 2° à *Michelle de Bouchaveſnes* ;
3. GASPARD, Chanoine, Comte de Lyon ;
4. CLAUDINE, qui s'eſt alliée, par contrat du 1er Mai 1524, à *Louis de Talaru*, 1er du nom, Seigneur de Chalmazel, &c., dont des enfans. Voy. TALARU (DE) ;
5. JEANNE, mariée à *Philibert de Nagu*, Baron de Lurcy ;
6. Et FRANÇOISE, Prieure de Marcigny-ſur-Loire en 1558.

VI. JEAN MITTE DE MIOLANS, Seigneur de Chevrières, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1550, *Françoiſe Maréchal*, fille de *Jacques*, Seigneur du Parc, Saint-Martin-le-Doux, &c., & de *Laurence-Françoiſe de Luyrieux*. Il mourut en 1574, laiſſant cinq fils & ſix filles, entr'autres :

1. ANTOINE, Seigneur de Chevrières, qui mourut ſans enfans, avant ſon père, en 1563 ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. & 4. Deux filles, nommées FRANÇOISE, Religieuſes en Forez ;
5. CLAUDINE, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon ;
6. Et CATHERINE, qui épouſa, 1° *Jean*, Seigneur *de Saint-Prieſt* ; & 2° par contrat du 8 Octobre 1576, *Gaſpard de Simiane*, Seigneur d'Evenos & d'Ollioules, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, dont des enfans. Voyez SIMIANE (DE).

VII. JACQUES MITTE, Comte de Miolans, Seigneur de Chevrières & de Saint-Chamond, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant Général au Gouvernement du Lyonnois, fut fait Chevalier des Ordres du Roi, le 2 Janvier 1599, par HENRI IV. Il épouſa, 1° en 1577, *Gabrielle de Saint-Prieſt*, dite *de Saint-Chamond*, fille & héritière de *Chriſtophe de Saint-Prieſt*, Seigneur de Saint-Chamond, & de N.... *de Montpezat* ; & 2° *Gabrielle de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bothéon, Chevalier du Saint-Eſprit, Gouverneur & Sénéchal de Lyon, & de *Jeanne de Sugny*. Du premier lit il eut :

1. MELCHIOR, qui ſuit ;
2. GASPARDE, qui s'eſt mariée, 1° en 1596, à *Jean-Timoléon de Beaufort-Montboiſſier*, Marquis de Canillac, &c. ; 2° à *Claude de l'Aubépine*, IVe du nom, Baron de Châteauneuf, dont poſtérité. Voy. AUBÉPINE ; & 3° à *Henri de la Chaſtre*, Comte de Nançay.

Et du ſecond lit vint :

3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur du Parc & de Sénozan, en faveur duquel la Baronnie d'*Anjou*, en Dauphiné, fut érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Avril 1620, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 Juillet 1621. Il eſt mort le 19 Octobre ſuivant.

VIII. MELCHIOR MITTE, Comte de Miolans & d'Anjou, par ſucceſſion de ſon frère, Marquis de Saint-Chamond, Seigneur de Chevrières, Miniſtre d'Etat, Lieutenant Général des Armées du Roi & au Gouvernement de Provence ; fut Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1619, & mourut à Paris, en ſon Hôtel, le 10 Septembre 1649, âgé de 63 ans. Il avoit fondé le premier Monaſtère des Urſulines en France & le Chapitre des Chanoines de Saint-Jean-Baptiſte dans ſa ville de Saint-Chamond. Il avoit épouſé *Iſabeau de Tournon*, fille de *Juſt-Louis-Joſeph*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Rouſſillon, & de *Madeleine de la Rochefoucauld*. Il en eut :

1. LOUIS, Marquis de Saint-Chamond, mort, ſans alliance, à Grenoble, le 16 Juillet 1639 ;
2. LYON-FRANÇOIS, Abbé de Sorèze ;
3. JUST-HENRI, Marquis de Saint-Chamond, Comte de Miolans & d'Anjou, mort en 1665, ſans enfans de *Suſanne-Charlotte de Gramont*, morte le 31 Juillet 1688 ;
4. FRANÇOIS, Chanoine, Comte de Lyon ;
5. ARMAND-JEAN, qui ſuit ;
6. FRANÇOISE, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Lyon ;
7. Et MARIE-ISABEAU, qui s'allia à *Louis de Cardaillac*, Comte de Bioule, Chevalier du Saint-Eſprit & Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc, dont elle n'eut point d'enfans.

IX. ARMAND-JEAN MITTE, Comte de Miolans & d'Anjou, Seigneur de Chevrières, Marquis de Saint-Chamond, mourut le 18 Juillet 1665. Il avoit épouſé *Gaſparde de la Porte-d'Oſſun*, en Dauphiné, dont il eut

X. MARIE-ANNE MITTE DE CHEVRIÈRES, qui s'eſt mariée, en 1684, à *Charles-Emmanuel de la Vieuville*, Comte de Conſolens. Elle eſt morte le 22 Novembre 1714, ayant eu poſtérité. Voy. VIEUVILLE (DE LA).

Les armes de la Maiſon de MITTE DE CHEVRIÈRES ſont : *d'argent, au ſautoir de gueules; à la bordure de ſable, chargée de 8 fleurs de lis d'or.* (Extr. pour les trois derniers degrés, du P. Anſelme, tom. IX, p. 126 & 147.)

MOAYRE (DE), en Bretagne : Famille dont étoit JEAN DE MOAYRE, Secrétaire du Roi, Auditeur des Comptes, qui fut déclaré *noble d'extraction*, à cauſe du privilège de ſa charge, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Janvier 1669, au rapport de M. Saliou.

Les armes : *de ſable, à 3 lionceaux d'argent, ornés de gueules.* (Manuſcrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

MOCENIGO, Famille noble de Veniſe, qui a donné pluſieurs Doges à cette République :

THOMAS MOCENIGO fut élu l'an 1414, & mourut en Avril 1423. — PIERRE MOCENIGO, élu l'an 1474, gouverna pendant deux ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. — LOUIS MOCENIGO, élu le 9 Mai 1570, après Pierre Loredano, fit ligue avec le Pape & les Eſpagnols contre les Turcs, qui avoient pris l'Isle de Chypre, & mourut le 4 Juin 1577. — LOUIS MOCENIGO, né le 13 Janvier 1627, élu Doge le 13 Juillet 1700, mourut le 6 Mai 1709. — Et LOUIS-SÉBASTIEN MOCENIGO, qui avoit été Provéditeur Général de la Mer, Général de Dalmatie & Commiſſaire Plénipotentiaire de la République, pour le réglement des limites avec les Commiſſaires Turcs, fut élu Doge le 25 Août 1722. (Moréri, tom. VII, Edit. de 1759.)

JEAN-LOUIS MOCENIGO, noble Vénitien, Chevalier de l'Etoile d'Or, d'abord Ambaſſadeur de la République de Veniſe à la Cour d'Eſpagne en 1747, à celle de France en 1751, & nommé, en 1754, pour l'Ambaſſade de Rome, eſt mort à Paris le 12 Juin 1756, dans la 46ᵉ année de ſon âge. De ſon mariage, contracté en 1737, avec *Blanche Moroſini*, fille de *Louis*, noble Vénitien, & l'un des Membres du Sénat, il a laiſſé pour enfans :

1. JEAN-LOUIS, né en 1738 ;
2. JEAN-LOUIS, dit *le Jeune*, né en 1744 ;
3. MARIE, née en 1739 ;
4. Et HÉLÈNE, née en 1743. (*Mercure de France* de Novembre 1756, p. 231.)

Les armes : *coupé d'azur ſur argent, à 2 roſes de 4 feuilles de l'un à l'autre, boutonnées d'or.*

MODAVE (DE). Voy. FÉDERBE DE MODAVE, en Brie.

* MODÈNE, petit Etat d'Italie, qui comprend les Duchés de *Modène*, de *la Mirandole* & de *Reggio*. Il appartient à la Maiſon *d'Eſte*. Voy. ESTE (D').

* MODÈNE, dans le Comtat Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras : Terre & Seigneurie, avec titre de *Marquiſat*, poſſédée depuis pluſieurs ſiècles par la Maiſon *de Raimond-Modène*. Voy. RAIMOND, RAYMOND ou REMOND, au Comtat Venaiſſin.

MODIÈRE & mieux MONDIÈRE, en Normandie, Elections de Liſieux & Alençon ; Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes d'aigle du même.*

MOELIEN (DE), en Bretagne : cette ancienne Nobleſſe remonte à JEAN DE MOELIEN, qui épouſa 1° *Marie de Trégoazec* ; & 2° *Jeanne de Lanros*, laquelle étoit veuve en l'an 1427.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Juillet 1669, au rapport de M. Barrin, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & SÉBASTIEN DE MOELIEN, père, & ſon fils aîné, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*, Reſſort de Quimper.

Les armes : *d'azur, à un anneau d'argent, touché & environné de 3 fers de lance du même.*

MOENNE (LE), Reſſort de Saint-Brieuc, en Bretagne. ANTOINE LE MOENNE, Sieur de Saint-Eloy (fils d'ALAIN), vivoit en 1483. Il épouſa *Louiſe de Villeguy*, de laquelle il eut :

TRISTAN LE MOENNE, vivant en 1506, qui s'eſt marié à *Françoiſe le Mintier de la Ville-Morvan*, dont un fils, qui continue la poſtérité.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Mai 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, ceux de cette Famille furent déclarés *nobles d'extraction* ; — Et par autre Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, au même rapport, le 24 Mars 1671, CLAUDE LE MOENNE, Sieur du Quélen-

nec, & autres, furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : *de gueules, à 3 croiſſans d'argent ; une fleur de lis d'or en abîme*.

MOENNE (LE), autre Famille de la même Province, déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 12 Avril 1669, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'or, à 3 faſces de ſable*.

MOENS, aux Pays-Bas. L'Empereur CHARLES VI accorda, par ſes Lettres Patentes du 26 Décembre 1724, le titre de *Comte* à HENRI, Baron DE MOENS, & à ſon frère GÉRÉBRAND ; ils étoient fils de feu BERNARDIN MOENS, Ecuyer, libre Seigneur de Klinckerlant, Gryſoort, &c., & de *Marie-Madeleine Ornia*, auſſi créé *Comteſſe*, par autres Lettres de même date, titre applicable ſur quelques Terres des Pays-Bas Autrichiens.

MOESSARD, Ecuyer, Sieur de la Moeſſardière, en Normandie, Election de Liſieux ; Famille qui porte : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or, & cantonnée de 4 merlettes de ſable*.

MOGES, Famille noble de Normandie, dont il eſt parlé dans l'*Amor. génér. de France*, reg. I^er^, part. I, p. 386.

I. PIERRE DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Buron, vivoit avant l'an 1500 avec *Catherine de Bernières*, ſa femme, dont il eut :

II. NICOLAS DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Buron, du Breuil, de la Haye, &c., commis, le 17 Juin 1557, pour faire la montre des habitants de la ville de Caen, viſiter leurs équipages de guerre, & les conduire dans les occaſions où leur ſervice ſeroit néceſſaire. Il épouſa, en 1629, *Anne de Prétonville*, fille unique & héritière de *Jean de Prétonville*, Ecuyer, Seigneur des Iſs, & de *Marie du Val*. Leurs enfans furent :

1. SCIPION, qui ſuit ;
2. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Rouen ;
3. & 4. Autre PIERRE & JACQUES, hommes d'armes de la Compagnie de MONSIEUR, frère du Roi, & Gentilshommes ordinaires de la Maiſon de ce Prince.

III. SCIPION DE MOGES, Seigneur de Saint-Georges, Conſeiller au Parlement de Rouen, acquit, le 28 Septembre 1592, la Terre & Seigneurie de Saint-Georges, d'Anne de Saint-Germain, fille & héritière de Louis de Saint-Germain, Seigneur & Patron de Saint-Georges-d'Aulnay. Il épouſa, par contrat du 12 Octobre 1595, *Marie Baudouin*, fille de *Gaſton*, Sieur de Préaux, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Jeanne Bigot*. Leurs enfans furent :

1. LANFRANC, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Préaux*, rapportée ci-après.

IV. LANFRANC DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Moges, de Saint-Georges, &c., Conſeiller au Parlement de Rouen, Commiſſaire aux Requêtes du Palais en 1620, puis Conſeiller honoraire en 1654, épouſa, 1° en 1621, *Françoiſe de Boyvin* ; & 2° en 1635, *Geneviève Morant*. Du premier lit il eut :

1. ALEXANDRE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Buron, Conſeiller du Roi, Général de ſes Monnoies en Normandie, qui épouſa, en 1676, *Charlotte Baudry*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Imbleville. Il en eut :
   1. CHARLES-NICOLAS DE MOGES DE SAINT-GEORGES, qui fut reçu Page du Roi en ſa Grande Ecurie le 21 Avril 1698, puis Mouſquetaire, & eſt mort ſans alliance en 1709 ;
   2. Et MARIE-CHARLOTTE, qui s'eſt mariée, le 1^er^ Mai 1695, avec LÉONOR DE MOGES, ſon couſin, ci-après.

V. ALEXANDRE DE MOGES, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Georges, de Rondefougère & de la Bucaille, Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais à Rouen en 1654, épouſa, le 27 Janvier 1665, *Marie Mahéas*, veuve d'*Etienne Blanchard*, Ecuyer, Sieur d'Angerville ; il en eut :

VI. LÉONOR DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, de Champin, de Rondefougère, d'Ardennes, de Moges & de Buron, qui en obtint la réunion & l'érection en *Marquiſat* ſous le nom de *Moges-Buron*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 16 & 26 Novembre ſuivant. De ſon mariage, accordé le 1^er^ Mai 1695, avec MARIE-CHARLOTTE DE MOGES, ſa couſine, il a eu entr'autres enfans :

1. LÉONOR-THÉODOSE, qui ſuit ;
2. Et CHARLES-ADRIEN-JOSEPH, né le 15 Janvier 1718, reçu Page en la Chambre du

Roi le 1er Janvier 1735 & Lieutenant aux Gardes Françoiſes en 1750.

VII. Léonor-Théodose, Marquis de Moges-Buron, Ecuyer, né en 1701, a épouſé, le 25 Juillet 1740, *Marguerite-Jeanne-Catherine Vaignon de Mortemer*, dont il a eu :

VIII. Charles-Jean-Théodore, Marquis de Moges-Buron, né le 5 Novembre 1741, Cornette du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, qui s'eſt marié, contrat ſigné le 26 Avril 1767, avec *Hermine-Françoiſe d'Hariague*, fille de *Pierre-Dominique*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Auneau, & de *Charlotte-Françoiſe-Hermine d'Irumberry de Sallaberry*. (Nous en ignorons la poſtérité.)

BRANCHE
des Seigneurs de Préaux.

IV. François de Moges, Ecuyer, Seigneur & Patron de Préaux (fils puîné de Scipion de Moges, & de *Marie Baudouin*), Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes à Rouen, épouſa, en 1646, *Marie de Verdeley*, & en eut :

V. René de Moges, Ecuyer, Seigneur de Préaux & de Benneray, né le 2 Mai 1648, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 9 Mai 1674. Il épouſa, le 17 Février 1677, *Eliſabeth-Agnès Marſollier*, fille d'*Alexandre*, Conſeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & d'*Agnès-Eliſabeth de Faverolles*. De ce mariage vint :

VI. Alexandre-René de Moges, Ecuyer, Seigneur de Préaux & de Coulonges, né le 5 Mai 1679, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, le 20 Janvier 1694. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il s'eſt marié & s'il a eu poſtérité.)

Les armes : *de gueules, à 3 aigles éployées d'argent, au vol abaiſſé.*

MOHR : *d'argent, au more naiſſant de profil, aux bras mutilés, tortillé du champ.*

* MOIGNEVILLE, en Champagne : Terre & Seigneurie unie avec celle de *Varnay*, & érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1692, enregiſtrées le 19 Juin ſuivant, en faveur de *Thomas de Choiſy*. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 759.) Voy. CHOISI-MOIGNEVILLE.

MOINET ou MOINEL, Ecuyer, Seigneur de la Marguinière, en Normandie, Election d'Alençon : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 31 Octobre 1666.

Jean Moinet étoit, le 17 Novembre 1459, Vicomte d'Argentan & d'Exmes;

Geoffroy Moinet, Lieutenant Général du Bailli d'Alençon, épouſa *Catherine des Buats*, & fut père de

Jean Moinet, Seigneur de Neaufles, Cordé & Veagne, Vicomte d'Argentan & Chancelier d'Alençon, lequel épouſa *Marguerite Coignon ;* il en eut :

Barbe, qui épouſa *Jean le Roy*, Seigneur de Heudreville, reçu Conſeiller au Parlement de Rouen en 1569. (Voy. l'*Hiſt. de la maiſon d'Harcourt*, par la Roque, p. 846, 1173 & 1419.)

L'*Hiſt. de Rouen* fait mention de Jacques Moinet, Sieur de Tancourt, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1580.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un croiſſant de ſable en pointe ; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 faſces d'azur.*

MOISANT, même Province, Election de Cean ; Famille maintenue dans ſa nobleſſe en 1655, & qui porte : *d'azur, à 3 croix d'or.*

MOISNE ou MOINE (le), Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 348.

I. Guillaume le Moisne, Ecuyer, Seigneur de Blangermont, vivant le 10 Mai 1541, eut de *Nicole de Vellet*, ſa femme,

II. Claude le Moisne, Seigneur de Blangermont, marié, l'an 1575, avec *Anne de Héricourt*, dont il eut :

1. Eléazar, qui ſuit ;
2. Et Abdias, rapporté après ſon aîné.

III. Eléazar le Moisne épouſa *Françoiſe de Saint-Suplix*, de laquelle vint :

IV. Jean le Moisne, Seigneur de Blangermont, qui demeuroit à Wateblerie, près de Rambures, Bailliage d'Amiens.

III. Abdias le Moisne (ſecond fils de Claude, & d'*Anne de Héricourt*), eut de ſon mariage avec *Suſanne de la Rue*,

IV. Charles le Moisne, Seigneur de Gouy-l'Hôpital, où il demeuroit; lui & Jean le Moisne, Seigneur de Blangermont, ſon couſin, ci-deſſus dénommé, juſtifièrent de leur nobleſſe depuis le 10 Mai 1541, que vivoit Guillaume le Moisne, leur biſaïeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 croiſettes de gueules.*

MOISSON, en Bourgogne.

I. Jacques Moisson, Seigneur de la Mottelès-Talmay, eut pour fils,

II. Jean Moisson, Seigneur du Baſſin, Sennecey, &c., qui fut Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Février 1557, Maître des Requêtes le 11 Décembre 1572, & Commiſſaire, par Lettres du 13 Octobre 1586, pour connoître des exactions & concuſſions qui ſe commettoient ſur les Rivières de Seine & d'Yonne. Il eut pour fils,

III. André Moisson, Seigneur du Baſſin, reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 19 Février 1605, mort le 17 Octobre 1647, laiſſant :

IV. Bernard Moisson, Seigneur du Baſſin & de Sennecey, reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 15 Novembre 1634, ſur la réſignation de ſon père. Il épouſa *Louiſe-Charlotte du Bois*, fille de *Charles*, Conſeiller du Roi, Receveur des Tailles en Breſſe, & de *Charlotte de Mongey*. Leurs enfans furent :

André, Charles & Emmanuel ;

Et deux filles.

(Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *de ſinople, à 3 bandes ondées d'argent ; au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

MOISSON, en Normandie, Election de Vire, Ecuyer, Sieur de Précorbin ; Famille qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules plein, & aux 2 & 3 de gueules, à 3 faſces d'argent.*

MOISY DE CLÉRON DE SAFFRES : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 croiſettes tréflées du même, & chargée d'un écuſſon de gueules à 5 faffres* ou *aiglettes de mer d'argent, en ſautoir.*

MOITIER ou MOICTIER (le), Famille de Picardie, dont une branche s'eſt établie en Normandie. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 348, ce qui ſuit :

Suſanne de Gaudechart, veuve de Charles le Moictier, Seigneur de Tomberel, tutrice de Jean-Baptiſte, Jean-Nicolas-Oudart & Jean le Moictier, ſes enfans, demeurant en l'Election de Beauvais, furent jugés *nobles au Conſeil*, par Arrêt du mois de Mai 1668.— Le Sieur de *Villotran* eſt de la même Famille, & Laurent le Moictier étoit Mayeur d'Abbeville dès l'an 1202. La branche établie en Normandie fut maintenue dans ſa nobleſſe, le 17 Mars 1669.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 gerbes de blé du même.*

MOITRON, Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de Simon Moitron, Ecuyer, Lieutenant à la Garde des Clefs de la ville de Langres & Conſeiller en la même ville, avec *Bonne Girault*, troiſième fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Récourt, & de *Guillemette de Goyot*. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'argent, à 3 arbres de ſinople.*

MOL, en Bretagne, Reſſorts de Saint-Renan & de Breſt : cette Famille remonte à Tanguy Mol, Sieur de Kerjan, qui eut pour fils,

Guillaume, Sieur dudit lieu, vivant en 1417.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 30 Juillet 1669, au rapport de M. des Cartes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* ; dans cet Arrêt ſont compris Claude Mol, Recteur de Plouarzel ; Jean Mol, Sieur de Leſmoalec, Capitaine de Marine, & Prigent Mol, Sieur de Runtan. — François Mol, Sieur de Langollian (fils de François, Sieur de Kermellec, & d'*Anne Brice)*, & Yves Mol, Sieur de Kerhuel (fils de Pierre, & de *Madeleine de Kerménou*), furent auſſi, au rapport de M. de Bréhan, déclarés *nobles d'extraction*, le 9 Septembre 1670.

Les armes : *d'argent, à 3 ancres de ſable.*

*MOLAC. Il y a deux Terres & Fiefs de ce nom en Bretagne, le premier, appelé communément *Molac-aux-Bretons*, ſitué dans le Diocèſe de Quimper, en la paroiſſe de St.-Caradec, à une lieue & demie de la Baronnie de Carcado, près de Pontivy, Diocèſe de Vannes. Cette Terre & Fief de *Molac-aux-Bretons*, eſt poſſédée par la Maiſon de Le Sénéchal, Seigneur de Carcado, depuis près de ſept ſiècles. — L'autre Terre, Fief & Baronnie de *Molac*, diſtante de 12 lieues de *Molac-aux-Bretons*, & à 5 lieues de Vannes, paroît avoir été poſſédée par les premiers & anciens poſſeſſeurs dudit Fief de *Molac-aux-Bre-*

tons (portion eſſentielle de l'ancienne Sénéchallie inféodée); mais elle eſt entrée dans la Maiſon *de Roſmadec*, il y a environ un ſiècle & demi, & elle eſt aujourd'hui poſſédée ainſi que la première (qui n'eſt point ſortie de la Maiſon de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO), par CORENTIN-JOSEPH LE SÉNÉCHAL DE CARCADO, Marquis de *Molac*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, héritier de cette Terre & Baronnie de *Molac*, près de Vannes, du chef de ſon aïeule maternelle *Marie-Anne de Roſmadec*. Voy. ROSMADEC & SÉNÉCHAL (LE).

Les armes de la Maiſon de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO ſont : *d'azur, à 9 macles d'or*, & celles des MOLAC-MOLAC ſont des *macles d'argent*. Il paroît qu'il y a eu beaucoup de rapport & d'analogie entre la Maiſon de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO, & celle DE MOLAC, & que ces deux noms ſont & n'ont été qu'une même Maiſon. Il ſemble auſſi, par une ſuite & une conſéquence néceſſaire, que la Maiſon de LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Carcado, étoit anciennement MOLAC, avant de porter le nom de LE SÉNÉCHAL qu'elle tient de leur office & dignité.

* MOLANS, en Dauphiné, Diocèſe de Vaiſon : Terre & Seigneurie qui faiſoit autrefois partie de la Baronnie de *Mévouillon*. *Raymond de Mévouillon*, qui fut Archevêque d'Embrun, Exécuteur teſtamentaire de *Raymond* Ier, ſon père, remit par forme de vente cette Terre de *Molans* à *Raymond* II, ſon frère, qui la donna, en 1281, à *Raymond* III, ſon fils; celui-ci la démembra de ſa Baronnie de Mévouillon, & la vendit, le 7 Novembre 1293, à *Albert de Medici*. *Géraud de Medici* en vendit une partie à *Hugues Adhémar* en 1323. *Bernardin de Serre*, qui étoit Co-Seigneur de *Molans*, diſpoſa, l'an 1412, de ſa portion en faveur de *Romaine de Baſchi*. *Rolland de Veynes* poſſédoit l'autre portion que ſa fille, *Dragonette de Veynes*, porta, par ſon mariage de l'an 1414 ou 1415, à *Jean d'Urre*, Seigneur de la Touche & de Vinſobres, iſſu au VIIe degré de *Guyon*, Seigneur *d'Urre*, témoin au traité, de l'an 1250, entre le Dauphin, Guigues VII, & le Comte de Valentinois. Voy. URRE. La Seigneurie de *Molans* eſt demeurée dans la Maiſon *d'Urre* juſqu'en 1670, qu'elle eſt paſſée dans celle *de Simiane*, & le Marquis *de Simiane* en eſt poſſeſſeur depuis 1766. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, page 763 & ſuiv.)

MOLARD (DU), en Breſſe : nous ne pouvons donner ſur cette Famille qu'une *Notice* d'après feu Piganiol de la Force.

I. NICOLAS DU MOLARD, vivant en 1400, fut marié deux fois : le nom de ſa première femme eſt inconnu ; ſa ſeconde fut *Jeanne de Lantenay*. Il eut du premier lit :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. PIERRE, Religieux à Ambronay ;
3. ANTOINETTE.

Et du ſecond lit vinrent :

4. ANTOINE, Seigneur d'Hautepierre, marié avec *Philiberte de Gaſpard de Breul*, dont vinrent :
   1. FRANÇOIS, Seigneur d'Hautepierre, qui teſta le 9 Août 1531, ſans laiſſer d'enfans de ſa femme, nommée *Catherine* ;
   2. Et LOUIS, Seigneur d'Hautepierre, marié à *Antoinette de Franchelins*, fille de *Claude*, Seigneur *de Franchelins*, & d'*Anne Marefchal*, dont deux filles : RENÉE & CLAUDINE.
5. Et CLAUDE, vivant en 1434.

II. GUILLAUME, Seigneur DU MOLARD, Damoiſeau en 1440, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ETIENNE, Chevalier ;
3. LOUISE, qui a épouſé, en 1464, *Lancelot de Pelapuſſins*, Damoiſeau, dont elle eut poſtérité. Voy. PELAPUSSINS ;
4. 5. & 6. GUILLEMETTE, MARGUERITE & CATHERINE.

III. JEAN, Seigneur DU MOLARD, teſta le 18 Juillet 1488 ; il avoit épouſé *Catherine de la Vernée*, fille *d'André*, Seigneur *de la Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapuſſins*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. PHILIBERT, marié à *Jeanne de Bourgeois*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Il en eut :
   1. JEAN, mort ſans enfans ;
   2. Et CLAUDINE, mariée 1° à *Antoine de Gobert*, Seigneur de Chabot, fils de *Jean*, & de *Claudine de Monet* ; & 2° à *Miles de Chandieu*, Seigneur de Poule, en Beaujolois.
3. LOUIS, Religieux en l'Abbaye d'Ainay ;
4. LOUISE, morte fille ;
5. CATHERINE, qui épouſa, en 1489, *Jean de Beyviers*, Seigneur de la Poype, dont elle eut poſtérité. Voy. BEYVIERS ;
6. Et JEANNE, qui s'eſt mariée à *Claude de Châtillon*, Seigneur de Salamondes.

IV. Claude, Seigneur du Molard, de Loëze & de Chavagnat, épouſa, 1° le 11 Juin 1507, *Claudine de Gobert*, fille de *Jean*, Seigneur de Chabot, en Mâconnois, & de *Claudine de Monet* (& ſœur d'*Antoine de Gobert*, mari de Claudine du Molard, ſa nièce), dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 6 Janvier 1522, *Jeanne de Lugny*, fille de *Claude*, Seigneur *de Lugny*, & d'*Eléonore de Chevriers*. De ce ſecond lit vinrent :

1. Claude, qui ſuit :
2. Jean, Chevalier, mort ſans hoirs;
3. Philiberte, mariée le 12 Mai 1560, à *Philibert de Briçaud*, Seigneur de Montépin;
4. Françoise, morte fille;
5. Et Anne, qui épouſa *Antoine du Mouton*, Seigneur de Langes, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne de Sachins*, ſa première femme.

V. Claude, IIe du nom, Seigneur du Molard & de Loëze, épouſa, le 22 Janvier 1556, *Jacqueline de Sainte-Colombe* (fille d'*Antoine*, Seigneur de Thil, & de *Claudine du Tillet*), morte ſans enfans après avoir teſté le 6 Octobre 1561 ; & 2° *Philiberte de Thenay*, fille d'*Aimé*, Seigneur de la Tour de Vers & de Beſſanceuil, & d'*Antoinette de Chevriers*. De ce ſecond lit il eut :

1. & 2. Jean & Léonard, morts jeunes ;
3. & 4. Aimée & Anne, auſſi décédées jeunes;
5. Et Philiberte, Dame du Molard, qui épouſa, le 5 Septembre 1570, *Marc de Thenay*, Baron de Saint-Chriſtophe, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, dont poſtérité. Voy. THENAY ou TENAY-SAINT-CHRISTOPHE.

Les armes : *d'or, à la bande de ſable, accompagnée de 2 caſques du même.*

MOLÉ, ancienne & illuſtre Maiſon de Champagne, qui a donné un Garde des Sceaux de France & un Evêque de Bayeux, Tréſorier de la Sainte-Chapelle à Paris.

I. Guillaume Molé, originaire de Troyes, s'étant joint avec *Jean Leſguiſé*, Evêque de Troyes, ſon beau-frère, chaſſa les Anglois de cette ville, & mourut l'an 1459. Il avoit épouſé *Jeanne Leſguiſé*, riche héritière, ſœur de *Jean Leſguiſé*, Evêque de Troyes, & veuve de *Guyot le Pellé*. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui partagea les biens de ſon père avec ſon frère & ſa ſœur, le 17 Avril 1476 après Pâques. De *Simonne Boucherat*, qu'il épouſa le 19 Juin 1467, il eut pour fille unique Colette, mariée à *Jean d'Origny*, Seigneur de Longchamps.
2. Jean, qui ſuit ;
3. Et Jacquette, qui épouſa *François Hennequin*, Seigneur de la Garmoiſe & d'Ozon, fils puîné de *Simon Hennequin*, Seigneur de Savières, & de *Gillette de la Garmoiſe*.

II. Jean Molé, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il rendit hommage au Comte de Nevers, le 5 Octobre 1487, épouſa *Jeanne de Meſgrigny*, Dame de Villy-le-Maréchal, d'Aſſenay & de Saint-Remy, fille de *Jean de Meſgrigny*, IIe du nom, Baron de Pouſſey, Seigneur de Fontaines & de Villy-le-Maréchal, & de *Jeannette le Cierge*. Elle étoit veuve le 12 Octobre 1493, & obtint permiſſion de réédifier les Fourches patibulaires & le Pont-Levis de la Terre de Villy-le-Maréchal, par Lettres Patentes du Roi Charles VIII, du 18 Février 1496. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de la Motte, marié, par contrat du 13 Avril 1505, avec *Madeleine Meniſſon*, de laquelle il eut ſix enfans, qui partagèrent le 12 Novembre 1549, ſavoir :
   1. Oudard, Seigneur de la Motte, Abbé de Larrivour, en Champagne ;
   2. Jean, mort ſans enfans ;
   3. Oudette, mariée 1° à *Aubert le Courtois*, Seigneur de Bucey ; & 2° à *François Gaſpard*, Seigneur des Souls ;
   4. Nicole, qui fut auſſi mariée ;
   5. Isabeau, Religieuſe ;
   6. Et Anne, qui s'allia à *Guillaume Roillard*, Seigneur de Giry.
3. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de *Juçanvigny*, rapportée ci-après ;
4. Catherine, qui mourut ſans enfans de ſon mariage avec *François de Mariſy*. Ses frères & ſœurs partagèrent ſes biens le 29 Mai 1520 ;
5. Isabeau, mariée à *Jean Brion*, Seigneur de Changy, Procureur du Roi au Bailliage de Chaumont ;
6. Et Jacquette, qui épouſa *Jean de Mariſy*, Seigneur de Cervel.

III. Claude Molé, Ier du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il fit hommage le 14 Janvier 1529, épouſa, l'an 1480, *Barbe Hennequin*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſpagne, & de *Catherine Leſguiſé* ; elle étoit veuve en 1542. Il eut pour enfans :

1. Claude, qui ſuit ;

2. Michelle, qui épouſa *Claude de Mariſy*, Seigneur de Cervel ;
3. Catherine, mariée à *Jacques Péricard ;*
4. Marie, qui s'allia à *Jacques de Mauroy ;*
5. Jeannette, qui a épouſé *Denis Clerey*, Seigneur de Vaubercy ;
6. Simonne, Religieuſe à Notre-Dame de Troyes ;
7. Et Nicole, Religieuſe à Foiſſy, près de Troyes.

IV. Claude Molé, IIe du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il rendit hommage le 15 Février 1542 & le 31 Novembre 1551, épouſa 1° *Simonne d'Origny*, fille de *Jean*, Seigneur de Fouchères & de Bleigny, en partie, & de Nicole Molé ; & 2° *Jeanne d'Origny*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Fouchères, & de *Marie Meniſſon*. Du premier lit il eut :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Oudard, Jéſuite ;
3. Nicolas ;
4. Louise, Religieuſe à Foiſſy ;
5. Colette, Religieuſe ;
6. Simonne, qui épouſa *Pierre Nevelet*, Seigneur de Doches ;
7. Barbe, qui s'eſt mariée à *Pierre de Mauroy*, Seigneur de Fontaines ;
8. Marie, qui épouſa *Louis de Merat*, Seigneur de Droupt ;
9. 10. & 11. Anne, Claude & Jeanne : la dernière, Religieuſe à Troyes.

V. Claude Molé, IIIe du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, partagea avec ſes frères & ſœurs le 1er Juillet 1553. Il épouſa *Nicole d'Auxerre*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Champgrillet. Elle étoit veuve, & avoit la garde noble de ſes enfans le 9 Mai 1573, lorſqu'elle donna aveu & dénombrement pour la Terre de Villy-le-Maréchal, & ſe remaria avec N.... *Clerget*. Elle eut de ſon premier lit :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Nicole, qui s'eſt mariée à *Pierre de Bauſſancourt*.

VI. Claude Molé, IVe du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, rendit aveu & dénombrement pour cette Terre le 27 Mai 1611, & fut homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc d'Orléans. Il épouſa, par contrat du 6 Septembre 1614, *Marguerite Pithou*, Dame de la Coſte, de Montabert & de Villemoron en partie, fille d'*Antoine Pithou*, Seigneur de Luyères, & de *Jeanne de Hault*, Dame en partie de Pellemontier & de la Borde. Elle étoit veuve le 5 Septembre 1624, & eut pour fils,

VII. Claude Molé, Ve du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, de Roncenay, de la Coſte, de Montabert, de Villemoron & de Pellemontier, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui fit un échange, le 25 Novembre 1656, avec Nicolas Dauvet, Comte des Marets, Grand Fauconnier de France, & étoit mort en 1660. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Avril 1644, *Simonne de Meſgrigny*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Villebertin & de Mouſſey, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite Coiffart*. Leurs enfans furent :

1. Pierre-François, qui ſuit ;
2. 3. 4. 5. & 6. Louis, Nicolas, Jean, Eustache & Simon ;
7. Et Claude, Religieuſe, laquelle étoit mineure avec ſes frères, ſuivant un acte de tutelle du 6 Juillet 1660.

VIII. Pierre-François Molé, Seigneur de Villy-le-Maréchal, Enſeigne au Régiment de Navarre, n'étoit point marié au mois de Décembre 1667.

BRANCHE des Seigneurs de Juzanvigny.

III. Nicolas Molé, Seigneur de Juzanvigny (troiſième fils de Jean, Seigneur de Villy-le-Maréchal, & de *Jeanne de Meſgrigny*), écartela ſes armes de celles *de Meſgrigny* ; vint s'établir à Paris ; fut Conſeiller en la Cour des Aides, puis au Parlement le 3 Mars 1517 ; mourut le 29 Novembre 1542, & fut enterré à Saint-Jean-en-Grève à Paris. Il avoit épouſé 1° *Jeanne Hennequin*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur de Dammartin, & de *Bonne Couraud ;* 2° *Jeanne Charmolue*, fille de *Jacques*, Changeur du Tréſor, & de *Thierrie de Badonvilliers ;* & 3° *Jeanne* ou *Marie de la Grange-Trianon*. Du premier lit il eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Bonne, Religieuſe à Foiſſy ;
3. Marguerite, qui s'eſt mariée à *François Godet*, Conſeiller en la Cour des Aides, Tréſorier de France en Champagne ;
4. Marie, qui épouſa *Jean Gaucherÿ*, Seigneur de Grand-Champ, Correcteur des Comptes à Paris.

Du ſecond lit vinrent :

5. Anne, qui s'eſt mariée à *Jean Hennequin*, Seigneur de Dammartin, Conſeiller au

Parlement de Paris, fils de *Chriſtophe*, Seigneur dudit lieu, & de *Bonne Couraud*;

6. Claude, qui s'allia à *Jean de la Forge*, Receveur Général des Finances de Picardie.

Et du troiſième lit ſortirent :

7. Edouard, auteur de la branche des Seigneurs de *Laſſy* & de *Champlâtreux*, rapportée ci-après ;
8. Et Madeleine, qui s'eſt mariée à *François Ollier*, Seigneur de Saint-Angel & de Vandelle, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Grande Chancellerie, qui mourut le 1er Août 1597. Elle étoit décédée le 31 Mars 1576, & fut enterrée dans l'Egliſe de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, laiſſant des enfans. Voy. OLLIER, au pays Chartrain.

IV. Nicolas Molé, Seigneur de Juzanvigny, des Hayes & de Vitry-ſur-Seine, Intendant Général des Finances, eſt qualifié *Conſeiller du Roi & de la Reine, ſa mère, Intendant & Général de ſes Finances*, dans un certificat qu'il donna le 6 Octobre 1585 : ſon ſceau en placard eſt un *écartelé, aux 1 & 4 un croiſſant ſurmonté de 2 étoiles; & aux 2 & 3 un lion; l'écu ſurmonté d'un petit caſque de côté.* Il mourut le 6 Décembre 1586, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé *Agnès Tanneguy*, fille de *Guy Tanneguy*, Avocat au Parlement, & d'*Eſpérance de la Croix*. Elle mourut le 5 Juin 1612, & fut enterrée aux Blancs-Manteaux à Paris, près de ſon mari. Leurs enfans furent :

1. Edouard, qui ſuit ;
2. Marie, qui épouſa *David Arnault*, Contrôleur Général des Reſtes ; elle eſt morte au mois de Mai 1629 ;
3. Et Madeleine, mariée à *Denis du Meſnil*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris.

V. Edouard Molé, Seigneur de Juzanvigny, reçu Conſeiller au Parlement le 24 Avril 1602, mourut le 2 Décembre 1634. Il avoit épouſé *Marie Bochart*, fille de *Jean*, Ve du nom, Seigneur de Champigny, Premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Madeleine de Neufville*. Elle mourut le 6 Décembre 1668, ayant eu

VI. Jean Molé, Seigneur de Juzanvigny, Préſident aux Enquêtes, qui mourut, avant ſes père & mère, en 1658. Il avoit épouſé, par diſpenſe, Jeanne-Gabrielle Molé, ſa couſine, morte le 14 Juin 1637, fille de Mathieu Molé, Seigneur de Laſſy & de Champlâtreux, Premier Préſident du Parlement, & de *Renée de Nicolaï*. De ce mariage vinrent :

1. Agnès, qui épouſa *Hervieu Bazan*, Marquis de Flamenville, &c., Bailli du Cotentin, dont des enfans. Voyez BAZAN de FLAMENVILLE.
2. Et Marie, Dame de Juzanvigny, qui s'eſt mariée, en 1660, à *Georges de Monchy*, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Péronne, &c., qui mourut en Décembre 1689, & elle eſt morte en Janvier 1694, ayant eu pluſieurs enfans. Voy. MONCHY.

BRANCHE des Seigneurs de Lassy *&* Champlatreux.

IV. Edouard Molé (fils de Nicolas, Seigneur de Juzanvigny, & de *Jeanne de la Grange-Trianon*, ſa troiſième femme), Seigneur de Laſſy & de Champlâtreux, Conſeiller au Parlement de Paris en 1567, acquit beaucoup de réputation dans le Barreau ; fut Procureur Général pendant la Ligue. Le Roi Henri IV le fit Préſident à Mortier le 3 Avril 1602, & il mourut le 17 Septembre 1616. Il avoit épouſé, le 28 Novembre 1581, *Marie Chartier*, veuve de *Chriſtophe Bouguier*, Conſeiller au Parlement, & fille de *Mathieu Chartier*, Doyen des Conſeillers au Parlement de Paris, & de *Marie de Montholon*. Elle eut de ſon ſecond mari :

1. Mathieu, qui ſuit ;
2. Edouard, né le 7 Juin 1586, Religieux Capucin au mois d'Octobre 1606, ſous le nom de *P. Athanaſe* : c'eſt lui qui, en 1618, contribua le plus, par ſon zèle & ſes ſoins, à la fondation des Madelonettes de Paris, puis, en 1623, à la fondation du Couvent de ſon Ordre dans le Marais ; il mourut à Paris le 26 Juillet 1631 ;
3. Et Marie, morte ſans alliance.

V. Mathieu Molé, Chevalier, Seigneur de Laſſy & de Champlâtreux, né en 1584, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Juillet 1606, fut Préſident aux Requêtes du Palais pendant quatre ans, Procureur Général du même Parlement l'eſpace de 27 ans, & Premier Préſident au mois de Novembre 1641, charge qu'il exerça pendant 10 ans avec beaucoup de zèle & d'attachement au bien public & à la gloire de l'Etat, particulièrement durant les troubles de Paris. Louis XIV lui donna les Sceaux le 3 Avril 1651, dont il prêta ſerment le lendemain entre les mains du Roi, & les remit le 13 du même

mois. Ils lui furent encore donnés le 9 Septembre ſuivant, & il les garda juſqu'à ſa mort, arrivée le 3 Janvier 1656 ; il eſt enterré avec ſa femme, dans l'Egliſe des Cordelières de l'*Ave Maria :* c'étoit un homme de probité, actif, vigilant & conſommé dans les affaires. Il avoit épouſé *Renée de Nicolaï*, ſeconde fille de *Jean*, Seigneur de Gouſſainville, Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Madeleine de Billy*. Elle mourut le 22 Novembre 1641, laiſſant :

1. Edouard, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, Evêque de Bayeux, Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, qui mourut le 6 Avril 1652, âgé d'environ 43 ans ; il eſt enterré au Couvent de l'*Ave Maria* à Paris;
2. Jean, qui ſuit ;
3. François, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, de Saint-Paul de Verdun, de Saint-Menge, d'Hérivaux, de Chambre-Fontaine & de la Prée ; Conſeiller au Parlement en 1650, Maître des Requêtes en 1657, qui eſt mort le 5 Mai 1712, âgé de 87 ans ;
4. Mathieu, Chevalier de Malte, Chef d'Eſcadre, mort le 23 Août 1658. Il avoit acheté l'Iſle de *Porquerolles*, dont il fit don à François Molé, ſon frère, qui en obtint l'érection en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre de la même année, lequel laiſſa ce même *Marquiſat* à Jean Molé, II^e^ du nom, mort Conſeiller en la Grand'Chambre, le 25 Septembre 1723, père de la Marquiſe *de Lenoncourt;*
5. Jeanne-Gabrielle, qui épouſa Jean Molé, Seigneur de Juzanvigny, ſon couſin ci-deſſus, Préſident aux Enquêtes. Elle mourut le 14 Juin 1637, & eſt enterrée à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie ;
6. Madeleine, Religieuſe à Chelles, puis Abbeſſe de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, morte le 28 Avril 1681, âgée de 74 ans ;
7. Françoise, auſſi Religieuſe à Chelles & Abbeſſe de Saint-Antoine après ſa ſœur. Elle mourut le 21 Avril 1686;
8. 9. & 10. Jeanne, Madeleine & Anne, Religieuſes Carmélites au Monaſtère de la rue Chapon à Paris.

VI. Jean Molé, Seigneur de Champlâtreux & de Laſſy, reçu Conſeiller au Parlement le 30 Janvier 1637, Maître des Requêtes en 1643, Conſeiller d'Etat, Intendant de Juſtice & Préſident à Mortier en 1657, mourut subitement à Paris le 6 Août 1682. Il avoit épouſé *Madeleine Garnier*, fille puînée de *Mathieu*, Tréſorier des Parties Caſuelles ; elle eſt morte d'apoplexie le 18 Juillet 1661, laiſſant :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Mathieu, dit *le Chevalier de Champlâtreux*, qui fut reçu Enſeigne aux Gardes Françoiſes en 1673, Sous-Lieutenant en 1674, Lieutenant en 1676, Aide Major en Mai 1679, Capitaine en Décembre ſuivant, retiré du ſervice en Juillet 1690 ; il eſt mort en 1697 ;
3. Jean, II^e^ du nom, Seigneur de Charonne, d'abord Abbé de Saint-Menge de Châlons, puis reçu Conſeiller au Parlement le 26 Mars 1683, mort Conſeiller en la Grand'-Chambre le 25 Septembre 1723, & eſt enterré à l'*Ave Maria*. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Mars 1683, *Eliſabeth de Loynes*, fille de *Philippe*, Préſident à Mortier au Parlement de Metz, & d'*Eliſabeth Languet*, tante Paternelle des *Languet*, dont étoit l'Archevêque de Sens. Elle eut pour fille unique

   Elisabeth, qui s'eſt mariée, en 1717, à *Joſeph-Michel-Nicolas Sublet de Heudicourt*, dit *le Marquis de Lenoncourt*, Brigadier. Elle eſt morte le 26 Mars 1764, à 79 ans, ayant eu poſtérité. Voy. SUBLET DE HEUDICOURT.

4. Marie-Catherine, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs ;
5. Susanne, morte jeune ;
6. Et Madeleine, morte en 1719.

VII. Louis Molé, Seigneur de Champlâtreux & de Laſſy, Conſeiller au Parlement de Paris, fut reçu, en 1679, Préſident à Mortier en ſurvivance de ſon père, dont il prit poſſeſſion en 1682, & mourut le 3 Janvier 1709, âgé de 65 ans. Il avoit épouſé, ſur la fin de l'année 1713, *Louiſe Betauld*, fille puînée de *Louis Betauld*, Seigneur de Chemauld, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Loron*. Elle mourut à Champlâtreux le 31 Mars 1709, âgée de 50 ans, ayant eu :

1. Jean-Baptiste-Mathieu, qui ſuit ;
2. François, mort jeune ;
3. Nicolas-Edouard, mort en Septembre 1693, âgé de 12 ans ;
4. Léon, né le 11 Septembre 1688, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Saint-Riquier, mort le 24 Juillet 1716, & enterré à l'*Ave Maria*, à Paris ;
5. Louis-Marie, dit *le Chevalier* Molé, d'abord Cornette des Chevaux-Légers de Bourgogne, puis Colonel du Régiment de Bretagne, le 1^er^ Juillet 1719, mort le 25 Juillet 1720 ;
6. Et Marie-Louise, qui s'eſt mariée, le 10 Février 1700, à *Omer Talon*, III^e^ du nom,

Marquis du Boulay, &c., Colonel du Régiment d'Orléannois, mort le 10 Juillet 1709, ayant eu poſtérité. Voy. TALON.

VIII. Jean-Baptiste-Mathieu Molé, Seigneur de Champlâtreux & de Laſſy, reçu Conſeiller au Parlement au mois de Mai 1698, puis Préſident à Mortier, en ſurvivance de ſon père, le 1er Juin 1707, dont il prit poſſeſſion en 1709, mourut ſubitement le 5 Juin 1711, âgé de 36 ans, 3 mois. Il avoit épouſé à Châlons, le 13 Mars 1702, *Marie-Nicole le Gorlier*, fille unique & héritière de *Jacques le Gorlier*, Seigneur de Drouilly, Auditeur des Comptes, & de *Françoiſe Maucler*. Elle eſt morte le 11 Janvier 1711, âgée de 33 ans, laiſſant :

1. Mathieu-François, qui ſuit ;
2. Et Françoiſe, Abbeſſe de Beaumont, nommée par le Roi, au mois de Septembre 1743, à l'Abbaye de Faremoutiers, Diocèſe de Meaux.

IX. Mathieu-François Molé, Chevalier, Marquis de Méry-ſur-Oiſe, Seigneur de Champlâtreux, Luzarches, &c., né le 30 Mars 1705, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Premier Préſident du Parlement de Paris, a d'abord été reçu Conſeiller audit Parlement le 3 Mai 1724, pourvu de la charge de Préſident à Mortier le 1er Mars 1731, reçu le 16 Mai ſuivant, & nommé Premier Préſident à la fin de Septembre 1757, ſur la démiſſion de René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangles. Il s'en eſt démis en Octobre 1763, en faveur de René-Nicolas-Charles-Auguſtin de Maupeou, fils aîné de ſon prédéceſſeur. Il a épouſé, le 22 Septembre 1733, en l'Egliſe de Saint-Euſtache à Paris, *Bonne-Félicité Bernard-Coubert*, née le 20 Septembre 1721, fille unique de *Samuel Bernard*, Seigneur de Coubert, &c., Conſeiller d'Etat & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Pauline-Félicité de Saint-Chamans*, ſa ſeconde femme. De ce mariage il a eu :

1. Mathieu-Henri, né le 15 Octobre 1748, mort le 29 Mars 1755 ;
2. Mathieu-Edouard-Louis, né le 9 Juin 1650, mort le 24 Février 1752 ;
3. Edouard-François-Mathieu, né le 5 Mars 1760, Conſeiller au Parlement de Paris, qui s'eſt marié le 31 Janvier 1779 ;
4. Bonne-Félicité-Louiſe, née le 6 Février 1737, morte en bas âge ;
5. Une ſeconde fille, née en 1738, morte auſſi en bas âge ;
6. Et Marie-Gabrielle-Félicité, née le 18 Mars 1740, mariée, le 30 Août 1756, à *Louis-Joſeph-Timoléon de Coſſé*, Comte de Briſſac, Colonel du Régiment de Briſſac le 25 Août 1749, fait Duc de Coſſé en 1756, mort ſans enfans le 29 Août 1759. Voyez COSSÉ-BRISSAC.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'un croiſſant d'argent* qui eſt molé ; *& aux 2 & 3 d'argent, au lion de ſable*, qui eſt de Mesgrigny. (Extr. de l'Hiſt. *des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anſelme, tom. VI, p. 571 & ſuiv.)

MOLEIN de la VERNÈDE. Suivant une copie vidimée des titres de cette Maiſon, le 12 Juin 1771, elle eſt originaire d'Auvergne, mais nous n'en pouvons donner, faute de plus amples connoiſſances, que la branche des Seigneurs de *Rochebrune*, *Raimbaut*, *Beaufief*, &c., dont étoit

I. Laurent Molein de la Vernède, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Rochebrune, qui s'eſt marié, par contrat du 24 Juin 1559, à *Valentine de Chavagnac*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur d'Aubepeyre, & de *Jeanne de la Chapelle* ; & 2° par contrat du 21 Juin 1572, *à Gabrielle de Gironde*. Du premier lit vint :

II. Isaac Molein de la Vernède, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Rochebrune, qui épouſa, par contrat du 17 Mai 1591, *Jeanne de Montvallat*, fille de feu noble *Giraud de Montvallat*, & de *Claude de Briſon*. De ce mariage fortit :

III. Louis Molein de la Vernède, Ecuyer, Seigneur de Rochebrune, de Jalitoux, en Auvergne, & de Raimbaut, en Poitou, qui fut marié, par contrat du 18 Février 1645, à *Marie-Galliote de Loſtanges*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur, Baron de Paillé, & de *Marie Fouchier*. Il fut maintenu & gardé dans ſa *nobleſſe de race*, par M. de Barentin, Intendant de Poitiers le 22 Mars 1666. De ſon mariage il eut :

1. Emmanuel, qui ſuit ;
2. Et Charlotte-Catherine, troiſième femme, par contrat du 1er Juin 1674, de *Florimond Hurault*, Seigneur de St.-Denis, &c., Grand Maître des Eaux & Forêts de France, dont poſtérité. Voy. HURAULT.

IV. Emmanuel Molein de la Vernède, E-

cuyer, Seigneur de Rochebrune & de Raimbaut, lequel fut auſſi maintenu dans ſa *nobleſſe de race*, par Gilles de Maupeou, Intendant de Poitiers, le 15 Mars 1699. Il avoit épouſé, le 19 Juin 1681, *Blanchette-Eliſabeth Adam*, fille de noble *Blanchet Adam*, Seigneur de Beauchamp, & d'*Eliſabeth Thioux*. (Les armes d'*Adam* ſont : *d'azur, au chêne deſinople, entortillé d'un ſerpent d'or ; au chef de ſable, chargé d'un croiſſant montant d'or, accompagné de 2 étoiles du même.* Supports : *deux palmes.*) De ce mariage vint :

V. Charles-François Molein de la Vernède, Ecuyer, Seigneur de Rochebrune & de Raimbaut, qui épouſa, par contrat du 8 Février 1694, *Charlotte de Caulaincourt*, fille d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur de Presle & de Beaufief, & de feue *Charlotte de Livron*. Leurs enfans furent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Françoise-Elisabeth, qui s'eſt mariée, le 11 Août 1747, avec *Jean-Baptiſte-Gaſpard de la Perrière*, Chevalier, Seigneur des Taſnières, le Bouchet & autres lieux, dont il eſt veuf. Voy. PERRIÈRE (de la), en Nivernois & en Saintonge ;
3. Jeanne, qui a épouſé noble N... *Gaudin*, Ecuyer, Seigneur du Cluſeau ;
4. Et Hélène, mariée à N... *de Conti*, Ecuyer.

VI. Henri Molein de la Vernède, Ecuyer, Seigneur de Raimbaut, ancien Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Piémont, s'eſt marié avec N.... *de Livron*, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à 3 ſautoirs d'or.*

MOLETTE de MORANGIÈS (de), en Languedoc & en Auvergne ; Famille dont étoit :

Elzias de Molette, Seigneur de Morangiès, qui épouſa, le 30 Avril 1487, *Marguerite d'Hérail de Briſis*. Leur arrière-petit-fils,

François de Molette, Seigneur de Morangiès, teſta le 5 Décembre 1636 ; il avoit épouſé, avant 1616, *Marie de Louet de Calviſſon*, Dame de Saint-Alban, dont leur fils fut, à cauſe d'elle, Seigneur de Saint-Alban. Leur petit-fils,

Charles de Molette, Marquis de Morangiès, Seigneur de Saint-Alban, Gouverneur de Marvéjols & Bailli du Gévaudan, qui mourut en Juillet 1714, s'étoit allié, le 10 Janvier 1668, avec *Gabrielle-Catherine de la Fare*, morte peu après ſon mariage, fille de *Charles*, Marquis de Montclar, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Jacqueline de Borne*. Ils eurent pour petit-fils,

Pierre-Charles de Molette, Marquis de Morangiès, Baron de Saint-Alban, Seigneur de Villefort, la Garde-Guérin, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi en 1748, ci-devant Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, qui avoit épouſé, le 31 Décembre 1726, *Louiſe-Claude de Châteauneuf de Randon*, qui a hérité des biens de la Maiſon *de Tournel*, au préjudice d'*Anne de Châteauneuf*, ſon oncle. De ce mariage vint entr'autres enfans :

Jean-François-Charles de Molette, Comte de Morangiès, Colonel du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Maréchal de Camp en 1762, qui s'eſt allié, le 22 Août 1753, à *Marie-Paule-Thérèſe de Beauvilliers de Saint-Aignan*, appelée *Mademoiſelle de Montréſor*, née le 10 Décembre 1729, morte le 10 Novembre 1758. Elle étoit fille de *Paul-Hippolyte de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, &c., Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur à Rome, & de *Marie-Geneviève de Montleʒun*, ſa première femme. Ils ont eu poſtérité.

A cette Famille appartiennent :

1° Philippe de Molette, qui a épouſé *Gaucelin de la Garde*, & en a eu poſtérité ;

2° Et Gabrielle de Molette de Morangiès, qui s'eſt alliée à *Henri de la Garde*, & a auſſi eu poſtérité. Voy. GARDE de CHAMBONAS.

Les armes : *d'azur, au cor de chaſſe d'argent, lié de gueules, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or.*

MOLIÈRES (de), Famille qui, à l'avantage d'une ancienne *extraction noble*, réunit encore celui d'avoir des alliances avec des Familles d'une nobleſſe reconnue dans la Province du Quercy, telles que celles *de Villars d'Eſcarriolles, du Garric d'Uʒech, de Buiſſon d'Auſſonne, d'Eſtrades*, &c. Elle ſubſiſte dans

Jacques-Antoine de Molières, né le 9 Janvier 1746, reçu Page de la Reine le 23 Juin 1762. Il avoit un frère aîné Garde de la Marine, mort en 1756. Il a trois ſœurs :

1. Anne-Olympe de Molières, née le 19 Août 1734, mariée, en 1762, avec N.... *Delbreil*, Conſeiller en la Cour des Aides & Finances de Mautauban ;

2. Marguerite de Molières, née le 6 Novembre 1738, reçue ſur ſes preuves de nobleſſe en Janvier 1749, dans la Maiſon Royale de l'Enfant Jéſus à Paris;

3. Et Anne-Susanne de Molières, née le 15 Juin 1744, reçue à Saint-Cyr auſſi ſur ſes preuves de nobleſſe, le 30 Décembre 1755.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 beſans d'or, & aux 2 & 3 de gueules, à 3 cloches d'argent, bataillées de ſable.* (Voy. *l'Armor. génér. de France*, reg. VI.)

* MOLINGHEM, Terre & Seigneurie en Artois, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du Roi Catholique, du 20 Juin 1645, en faveur de *Guislain de Brias*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de Molinos & de Lagunarota, Conſeiller au Conſeil ſuprême de guerre du Roi d'Eſpagne, Capitaine Général de la Cavalerie Légère de ſon Armée contre le Portugal, pour lui, ſes hoirs mâles & femelles; il étoit frère de *Charles de Brias*, créé *Comte de Brias*. *Guislain* n'ayant point laiſſé de poſtérité, le Marquiſat de *Molinghem* échut à ſon neveu, *Engelbert*, Comte *de Brias*, dont les deſcendans le poſſèdent encore aujourd'hui. Voy. BRIAS.

MOLINIER de LACAN, Nobleſſe d'ancienne Chevalerie, dans le Périgord. Le premier connu par titres eſt

Pierre de Molinier, Chevalier, qui vivoit en 1220. Il eut pour enfans : — Guillaume & Pierre de Molinier, Chevaliers, mentionnés dans des actes de 1243 & 1249.

On trouve enſuite nobles Guillaume & Jean de Molinier, frères, qui, par acte des années 1305 & 1306, firent un partage de biens, devant le Sénéchal de Périgord, avec noble Marie de Molinier, mère & tutrice de Guillaume & d'Hélie de Molinier.

Jean de Molinier, Damoiſeau, paroît dans un acte de 1324. — Arnaud de Molinier, Ecuyer, ſervit dans la guerre contre les Anglois en 1238 & 1340. — Bertrand de Molinier fut établi Capitaine Commandant du Château de Sempouy, en Guyenne, par Lettres d'Edouard III, Roi d'Angleterre en 1340. — Géraud de Molinier, Chevalier, fit vente d'une maiſon en la ville de Montauban en 1368. — Noble Arnaude de Molinier épouſa, vers l'an 1370, *Guillaume-Arnaud de Monteſquiou*, Seigneur de Saint-Jean & de Labache, en Armagnac : ils vivoient enſemble en 1374. — Pierre de Molinier, Chevalier, vivoit en 1378. — Et Jean de Molinier, Ecuyer, paroît dans des actes de 1388, 1406, 1407 & 1413.

En attendant qu'on ait pu rechercher tous les titres de cette ancienne Maiſon, en voici la filiation depuis

I. Pierre de Molinier, Ier du nom, Ecuyer, né vers l'an 1590, qui ſe diſtingua dans les guerres de ſon tems. Il fut Capitaine de 100 hommes d'armes, par Commiſſion du Roi du 1er Octobre 1636 ; fut chargé par le Duc d'Epernon, Lieutenant Général & Gouverneur de Guyenne, le 29 Juin 1637, de s'oppoſer aux entrepriſes des Rebelles & Factieux ; prit le Capitaine Bufferot, Chef des Révoltés, qui couroit dans le Sarladois, à la tête de 8,000 hommes : ce qui étoit très-important pour le ſervice du Roi, ainſi que s'en exprime l'ordre qu'il reçut pour le combattre; fut choiſi, le 20 Janvier 1640, pour commander dans la Ville de Leucate, ſous le Duc d'Épernon, en foutint le ſiège & le fit lever aux ennemis ; il ſervit encore en 1648, ſous M. de Biron, Amiral. Il avoit épouſé N..... *de Caſſins*, d'une ancienne Nobleſſe de Provence, de laquelle il eut :

Pierre, qui ſuit ;
Et trois autres garçons, tués au ſervice.

(Pierre de Molinier, Ier du nom, leur père, avoit pour oncle, N.... de Molinier de Lacan, qui fit les campagnes de Rouſſillon ſous le Maréchal de Schomberg, Général de l'Armée du Roi, Gouverneur de Languedoc, dans laquelle, ſuivant un certificat de ce Général du 11 Septembre 1642, il commanda un détachement.)

II. Pierre de Molinier, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Lacan, ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi, Capitaine au Régiment de Grancey, par Commiſſion du 20 Novembre 1667 & Lieutenant-Colonel, fut tué à la tête d'une Compagnie de Grenadiers. Il laiſſa de N.... *de la Bigotie*, ſa femme,

III. François de Molinier, Ecuyer, Sieur de Lacan, qui a épouſé, en 1722, Marie de Molinier, fille de Gaspard de Molinier, Seigneur de Mandaiſſaigne, qui, après avoir ſervi dans les Cadets-Gentilshommes, fut fait Capitaine au Régiment de la Reine, & paſſa avec le Roi Jacques en Irlande. Elle étoit nièce de N.... de Molinier, Capitaine Aide Major au Régiment de Périgord, puis Lieute-

nant-Colonel, tué au ſiège de Rocroi. De ce mariage ſont ſortis entr'autres enfans :

1. GASPARD, qui ſuit ;
2. Et CHRISTOPHE, Chanoine & Prieur de Saint-Victor, au Diocèſe de Cahors.

IV. GASPARD DE MOLINIER DE LACAN, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bordeaux & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1765, *Marie de Grandſault*, dont il a eu :

CHRISTOPHE ;
Et une fille.

Les armes : *d'argent, à 2 colombes, becquées & affrontées de gueules, poſées ſur une montagne de ſinople ; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

MOLLE (LA), ancienne Famille noble de Provence, éteinte.

BLANCHE-BONIFACE DE LA MOLLE, la dernière de ſon nom (ſon frère étant mort à Paris), épouſa *Gaſpard de Bardonnenche*, duquel elle n'eut qu'une fille unique, nommée *Caſſandre de Bardonnenche*, qui, ſuivant les *Mémoires* de Pierre de l'Étoile & ceux de Caſtelnau, porta les biens de ſes père & mère, à *Alexandre de Roux de la Ric*, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaubert*. Voyez ROUX DE LA RIC.

* MOLLEY-BACON (LE), en Normandie, Sergenterie de Cériſy : Terre qui fut cédée, avec ſes appartenances aux *Bacon*, qui en jouirent longtems à titre de Châtellenie, & deſquels elle emprunta ſon nom. Voy. BACON. — Par un aveu rendu en 1503, la Dame veuve de *Jean de Beaumont*, Seigneur *du Molley*, tutrice de ſes enfans mineurs, avoua tenir du Roi la Terre & Seigneurie *du Molley* à gaige, pleige & droit de patronage. Par un autre aveu de la même année, *Jacques d'Argouges* déclara tenir également du Roi la Vavaſſorie *du Molley* par un quart & demi de Fief ſis audit lieu. Cette Châtellenie fut depuis remiſe dans ſon état primitif, ſuivant l'aveu qu'en rendit en 1682, par un plein Fief de Haubert, *Louis d'Eſpinay*, qualifié dans cet aveu de *Chevalier, Seigneur & Châtelain du Molley-Bacon* par hérédité, & de Vaſſal dudit lieu par acquêt. N.... *le Couſteux*, de Rouen, acquéreur de la Terre *du Molley*, y a fait bâtir, en 1758 & 1759, une fort jolie maiſon dans le goût moderne, & le Châtelain, Haut-Juſticier *du Molley*, eſt patron de la Cure de ce lieu. (*Diction. des Gaules*, tom. IV.)

MOLON, en Breſſe : nous ne pouvons donner ſur cette ancienne Nobleſſe, faute de *Mémoire*, qu'une Notice extraite d'un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.

I. GUILLAUME DE MOLON, Chevalier, Seigneur de Villereverſure, vivant en 1300, Capitaine du Château de Mirebel en 1334, épouſa *Agnès de la Baume*, fille de *Verruquier de la Baume*, Seigneur de Broces. Il en eut :

II. JEAN DE MOLON, Chevalier, vivant en 1372, qui s'eſt marié à N.... *de Corent*, fille de *Guillaume de Corent*, Chevalier, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, vivant en 1392.

III. JEAN DE MOLON, IIe du nom, Chevalier, vivant en 1386, épouſa, *Françoiſe de Chambut*, fille de *Guichard*, Seigneur de Conflans-ſur-Ain, & d'*Hélis de Marigno*. Leurs enfans furent :

1. ALEGRET, qui ſuit ;
2. Et LÉONARD, Damoiſeau, qui s'eſt marié à *Ainarde Alleman*, fille de *Jean Alleman*, Chevalier. Il teſta le 7 Février 1448, & mourut ſans laiſſer d'enfans.

IV. ALEGRET DE MOLON, Chevalier, vivant en 1420, épouſa *Alix de Saint-Cyr*, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, Chevalier, auquel LÉONARD, ſon oncle, fit quelques legs par ſon teſtament de l'an 1448.

V. JEAN DE MOLON, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Montbertoud & de Villereverſure, fut un des 200 Chefs d'Hôtel, leſquels jurèrent le Traité de Louis, Duc de Savoie, avec le Roi CHARLES VII en 1452. Il eut pour femme *Antoinette de Bellegarde*, dont vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ANNE, qui épouſa *Perceval de Moyria*, fils puîné de *Perceval*, Seigneur *de Moyria*, & d'*Etiennette Palagnin* ;
3. Et MARGUERITE, femme, le 4 Mars 1493, de *Pierre du Bioley*, Seigneur de Molaiſe.

VI. JEAN DE MOLON, IVe du nom, Seigneur de Montberthoud & Villereverſure, épouſa 1° *Philiberte de Verfey*, fille de *Jean*, Seigneur *de Verfey*, & de *Marguerite de la Palu*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° en

1490, *Louiſe-Alix de Gerbais,* veuve de lui en 1514, laiſſant :

1. Ainard, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, Eccléſiaſtique.

VII. Ainard de Molon, Seigneur de Montbertoud & de Villereverſure, épouſa *Etiennette-Françoiſe du Breul,* fille de *Bertrand,* Seigneur de la Baſtie-ſur-Cerdon, & de *Louiſe du Chaſtelard.* Il teſta le 10 Mars 1526, & laiſſa :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et François, mort, en 1555, dans les guerres d'Italie, ſans avoir été marié.

VIII. Claude de Molon, Chevalier, Seigneur de Montbertoud & de Villereverſure, rendit hommage au Roi François Ier, après la conquête de Breſſe en 1536. Il épouſa *Anne de Curtil,* fille de *Claude,* Seigneur de Langes, dans la paroiſſe de Cras, & de *Perronne de Dortans.* Elle étoit veuve de lui en 1576. Ils laiſſèrent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Et Françoise, morte ſans alliance.

IX. Guillaume de Molon, Seigneur de Montbertoud, épouſa *Claudine de Grillet,* dont pour fille unique,

X. Jeanne de Molon, Dame de Montbertoud, qui s'eſt mariée à *François de Buſſy,* Seigneur de la Creſpinière, fils de *Pierre Buſſy,* Seigneur de Felicia, légitimé de la Maiſon *de Buſſy* en Bugey, dont entr'autres enfans, *Philibert de Buſſy,* Seigneur de Montbertoud.

Les armes de Molon ſont : *palé d'or & d'azur de 6 pièces.*

MOLON, autre Famille qui porte : *coupé d'or ſur argent ; au lion coupé de gueules ſur l'or, & d'azur ſur l'argent.*

MOLPREY (en latin de Molli-Prato), Famille éteinte, qui tiroit ſon nom & ſon origine du village de *Mauprel,* dans le Bailliage de Salins, en Franche-Comté, aux environs du Bourg de Nozeroy.

Anne de Molprey, fille unique & héritière de cette Famille, épouſa, le 13 Juin 1440, *Pierre Alemand de Conliège,* Ecuyer. *Jean,* leur fils, releva le nom de Molprey, & écartela des armes de Molprey, qui étoient : *d'or, à 3 bandes de gueules,* avec les ſiennes, qui étoient : *de gueules, à 3 aigles d'or.* Sa poſtérité a fini au ſiècle dernier dans la perſonne de Charles-Emmanuel Alemand de Molprey, dont les biens paſſèrent par ſucceſſion dans la Famille *de Croſey,* & de celle-ci dans celle *de Mouſtier,* qui les poſſède actuellement. Voy. MOUSTIER (de), en Franche-Comté, & l'*Hiſtoire généal. des Sires de Salins,* tom. I, p. 222, note 34.

MOMAS. Voy. BAUDEAN.

MOMMEREL, Famille noble, originaire du Béarn, dont étoit

Antoine-Hyacinthe de Mommerel, Seigneur de Montguichet, &c., qui mourut en ſa Terre de Marigny, en Champagne, en 1722. Il avoit épouſé, en 1668, *Jeanne-Françoiſe de Lameth-Buſſy,* fille d'*Antoine-François,* Comte *de Buſſy-Lameth,* Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Claire de Nicey-Romilly.* Ils eurent :

Antoine-Hyacinthe de Mommerel, IIe du nom, Comte de Mainville, Seigneur Châtelain de Saint-Juſt, le Pleſſis-ſur-Saint-Juſt, Valécourt & Coivrel en partie, Vicomte de Gannes, en Picardie, Baron de Marigny, la Celle, Faux & Baſſon, en Champagne, &c., né le 18 Octobre 1675, Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, avec Brevet de Colonel, en Avril 1706, Brigadier le 1er Février 1719, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans le 15 Octobre 1725, Maréchal de Camp le 20 Février 1734, Chevalier de Saint-Louis, lequel mourut le 5 Mai 1754 le dernier de ſon nom & de cette Famille qui ſoit connu. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1726, *Catherine-Eliſabeth-Gabrielle de Fourcy,* née le 3 Février 1696, morte ſans enfans, le 24 Juillet 1742, en ſa 47e année. Elle étoit fille d'*Henri-Louis de Fourcy,* Comte de Cheſſy, Maître des Requêtes, mort le 22 Janvier 1713, & de *Jeanne de Villiers,* morte le 21 Novembre 1727.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, chargé d'un lion de ſable, & accompagné de 3 harpes d'or.*

* MONACO, Principauté d'Italie, entre Nice & l'Etat de Gênes, ſous la protection de la France, & poſſédée par la Maiſon *Grimaldi.* Voy. GRIMALDI.

MONAMY, Famille noble du Bourbonnois, dont étoit Angélique-Urſule Monamy du Teil, née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1686, après avoir

prouvé qu'Antoine Monamy, Seigneur du Teil, & *Iſabeau des Brandons*, ſa femme, qui vivoient en 1540, étoient ſes triſaïeul & triſaïeule.

Martial Monamy du Mas du Teil, reçu Chevalier de Malte le 21 Mars 1577, fut pourvu des Commanderies des Grand & Petit-Madieu, le 23 Février 1593.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 larmes d'argent.*

MONCADE. Cette Maiſon, une des plus illuſtres d'Eſpagne, d'où ſont ſortis les Marquis d'*Aytona*, & Ducs de *Montalto*, prétend être iſſue des anciens Ducs de Bavière, dès l'an 738 ; auſſi en porte-t-elle les armes écartelées avec celles de Moncade, qui ſont : *de gueules, à 6 beſans d'or, rangés en 2 pals.* Moréri, édit. de 1759, en commence la Généalogie à

Raymond de Moncade, qui combattit ſouvent contre les Maures, en faveur du Comte de Barcelone, & mourut en 967.

Guillaume-Raymond de Moncade, VI^e^ du nom, deſcendu dudit Raymond au XXV^e^ degré, Marquis d'Aytona, Grand d'Eſpagne, &c., Commandeur de Vegis & de Caſtel de Caſtels, de l'Ordre de Calatrava, Grand Sénéchal d'Aragon & Maître des Comptes des Maiſon & Cour du Roi en Catalogne, après avoir ſervi dans le Milanois dans les armées du Roi Philippe V, & s'être ſignalé dans la déroute du Général Viſconti en 1703, fut nommé, en Novembre 1705, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roi. Il épouſa 1° N..., morte en Mars 1705 ; & 2° Dona *Anne-Marie de Benavides & Aragon*, fille de Don *François*, Marquis de Solera, morte le 14 Juin 1720, âgée de 46 ans, dont il eut la Ducheſſe *de Priego-Medina-Celi.* (Voy. Moréri.)

* MONCAUT ou MONCAUP, Bourg en Gaſcogne & ancienne Baronnie, dont l'hommage en fut rendu, en 1363, dans la ville de Bordeaux, à Edouard, Roi d'Angleterre, alors Duc d'Aquitaine : cette Terre fut portée en mariage, en 1550, par *Antoinette de Mondenard* (fille de *François*, Seigneur & Baron de *Moncaut*, &c., & de *Catherine de Foudras*), à *Bertrand de Laurière*, Seigneur d'Andas, Gentilhomme de la Chambre du Roi (iſſu de *François de Pompadour*, Baron de *Laurière*, fils puîné de *Geoffroy de Pompadour*, II^e^ du nom, & de *Marguerite de Laurière*, ſa ſeconde femme). Voyez LAURIÈRE.

MONCEAU (du), Famille noble éteinte.

Jean du Monceau, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Cyr (fils de Jean I^er^, & d'*Agnès de Montgermont*), eut pour femme, ſuivant un Arrêt de 1414, *Philippe de Tignonville*, Dame dudit lieu. Il a fait la branche aînée de cette Famille, qui a fini à

Jeanne du Monceau, Dame de Saint-Cyr, qui s'eſt mariée le 19 Octobre 1559, à la charge de faire porter les nom & armes de ſa branche à ſon mari, *François d'Allonville*, Chevalier, Seigneur d'Oiſonville, dont une fille unique, nommée *Gabrielle d'Allonville du Monceau*, femme de *Guy de Rochechouart*, Seigneur de Châtillon-le-Roi, &c.

La branche de *Tignonville* a fini à Marguerite du Monceau (fille de Lancelot, Seigneur de Tignonville, & de *Marguerite d'Alençon*), qui s'eſt mariée, par contrat paſſé le 15 Avril 1567, à *François de Prunelé*, Seigneur de Guillerval, &c., dont des enfans. Voy. PRUNELÉ ;

La branche des Seigneurs d'*Argeville*, ſortie de celle de *Saint-Cyr*, a fini à Aliénor du Monceau, Dame d'Argeville, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé le 3 Janvier 1532, à *Jean de Vidal*, III^e^ du nom, Seigneur des Hautes & Baſſes-Turelles, en Berry, dont la poſtérité ſubſiſte. Voy. VIDAL.

La Famille du Monceau portoit pour armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 6 annelets.* Les Seigneurs de *Tignonville* y ajoutoient *une bordure d'or*, comme briſure de cadets. (*Notice envoyée* par feu M. le Marquis *de Prunelé*, lors de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire.*)

MONCEAU (du), en Champagne : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles du même.*

* MONCEAUX, dans la Brie-Champenoiſe : Village avec une Maiſon Royale & Capitainerie des Chaſſes. La Reine Catherine de Médicis fit bâtir le Château de *Monceaux* en 1547 & l'orna de jardins. Henri IV fit refaire ce bâtiment de forme nouvelle, & le donna à *Gabrielle d'Eſtrées*, qui porta quelque tems le nom de *Marquiſe de Monceaux.*

Après ſa mort, il fut réuni au Domaine, & c'eſt encore aujourd'hui une Maiſon Royale.

* MONCEAUX, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : c'eſt un démembrement de la Paroiſſe de Gueron, à laquelle on croit que celle de *Monceaux* ſervoit originairement de Succurſale. Le Chanoine de Gueron préſente de plein droit à la Cure, & ſon fief qui s'étend ſur *Monceaux*, lui donnoit le titre de *Seigneur honoraire de cette Egliſe*. Il y a quelques autres Fiefs particuliers, dont le plus connu eſt celui de *Monceaux*, qui relève de la Seigneurie de *Campigny*, & appartient (en 1766) à la Marquiſe *de Fervacques*, héritière du Maréchal *de Bellefonds*. (Extr. du *Dictionn. des Gaules*, tom. IV, p. 770.)

MONCEAUX. Voyez * AUXY-LE-CHATEAU.

MONCEL (DU). Cette Famille, établie en Cotentin, peut être miſe au nombre des plus conſidérables de Normandie, tant par ſon ancienneté & ſes ſervices militaires, que par ſes alliances avec les meilleures Maiſons du Royaume de France : comme il eſt dit dans le Diplôme de l'Empereur LÉOPOLD, lorſqu'après la bataille de Saint-Gothard, il créa Chevalier du Saint-Empire THÉODOSE DU MONCEL, grâce qu'il n'accorda qu'aux François, *nobles d'ancienne extraction*, & qui s'étoient diſtingués dans cette bataille. L'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque ; l'*Hiſt. généal. de la Maiſon de France*, par Scévole & Louis de Sainte-Marthe ; les *Annales* de M. du Bouchet ; les Livres de Nolin, & les différentes Recherches faites par ordre du Roi ſous MM. de Chamillart, Roiſſy & autres, au ſujet de la Réformation de la Nobleſſe de la Province de Normandie, ainſi que les preuves de nobleſſe pour les Pages de S. M. ; celles de l'Ordre de Malte, Saint-Cyr, &c., conſtatent évidemment l'ancienneté de cette Maiſon.

RAOUL DU MONCEL, mort en 1178, étoit triſaïeul de MAIDE, rapporté ci-après, depuis lequel la filiation eſt ſuivie.

On trouve dans les Archives de l'Evêché d'Orléans pluſieurs du nom de DU MONCEL, entr'autres : HENRI DU MONCEL, fils d'URSIN, Ecuyer (en latin DE MONCELLO ; *filius* URSINI *Armiger*), qui tint en fief de Jean de Guigneville, trois moncées de Terre, à Béchinviliers en 1290, fol. 57 & 65 ; — Et PIERRE DU MONCEL, Chevalier (en latin DE MONCELLO, *Miles*), qui tint en fief ſon habergement *du Moncel*, ſis à Pithiviers, en 1295, fol. 58 : ce qui feroit préſumer qu'une branche de cette Famille ſe feroit établie à Orléans.

I. MAIDE DU MONCEL (arrière-petit-fils de RAOUL DU MONCEL), épouſa, l'an 1298, *Mathilde de Senlis*, dont ſortit :

II. RENAUD DU MONCEL, qui s'eſt marié à *Jeanne de la Haye de Jobourg* en 1339, au droit de laquelle il réclama le patronage de Sainte-Marie de Jobourg ſur l'Abbaye de Cherbourg. Il fit reconnoître ſon droit par l'Abbé & les Moines de ce Monaſtère, comme il paroît par la tranſaction faite le 10 Septembre 1383, dans laquelle il eſt qualifié du titre de *Chevalier*. Depuis l'an 1540, l'Abbaye de Cherbourg eſt en poſſeſſion de ce patronage. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, lequel étoit du nombre des 2,000 Gentilshommes que Jean, Comte de Nevers, mena au ſecours de l'Empereur SIGISMOND, qui furent tués ou faits priſonniers à la bataille de Nicopolis, que BAJAZET, Ier du nom, Empereur des Turcs, gagna, en 1393, contre les Chrétiens.

III. JEAN DU MONCEL eut de *Jeanne de Nichols*, ſon épouſe,

IV. NICOLAS DU MONCEL, Ier du nom, qui s'eſt marié avec *Colette de Tollevaſt*, dont il eut :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Nazaire*, d'*Etoubeville* & de *Flottemanville*, rapportée ci-après ;
3. Et JACQUES, auteur de la branche de *du Moncel-Martinvaſt*, mentionnée enſuite.

V. NICOLAS DU MONCEL, IIe du nom, épouſa *Robine du Fou*, fille de *Jean du Fou*, Capitaine de la ville de Cherbourg, ſous le règne du Roi LOUIS XI. Leur fils,

VI. JACQUES DU MONCEL, fut Lieutenant de l'Amiral de France & Commandant pour le Roi en Baſſe-Normandie, en l'abſence de Pierre d'Harcourt, Lieutenant Général au Gouvernement de ladite Province. Il avoit épouſé *Renée de Gauberville-Piquot*, dont il n'eut qu'une fille nommée

GILLONNE, qui s'eſt mariée, le 8 Novembre 1573, avec *Gilles de Croville*, Seigneur dudit lieu, dont des enfans. Voy. CROVILLE.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-NAZAIRE, *d'*ETOUBEVILLE *&* *de* FLOTTEMANVILLE.

V. JEAN DU MONCEL (second fils de NICOLAS Ier du nom, & de *Colette de Tollevaſt*), épouſa, le 6 Avril 1473, *Marie de Bazan*, & en eut :

1. ROBERT, qui fut tué au combat naval qu'Aimery d'Amboiſe, Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui commandoit une flotte conſidérable, gagna, l'an 1510, ſur le Soudan d'Égypte, vers les confins de la Syrie, près du Monténégro;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

VI. FRANÇOIS DU MONCEL épouſa, le 7 Février 1505, *Guillelmine Hervieu*, de laquelle ſortit :

VII. LÉOBIN DU MONCEL, qui s'eſt marié, le 25 Juillet 1567, à *Gillonne Rozette*, qui fut mère de

VIII. FRANÇOIS DU MONCEL, IIe du nom, lequel épouſa, 1° en 1598, *Jacqueline Osbert*; & 2° en 1632, *Iſabeau de Pierrepont*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui fut tué au ſiège de la Rochelle en 1628;

Et quatre filles.

Et du ſecond lit vinrent :

6. HERVIEN, qui ſuit;
7. GUILLAUME, mort ſans enfans;
8. Et THÉODOSE, Seigneur de Flottemanville, ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier du Saint-Empire, qui mourut en 1710. Il avoit épouſé en premières noces, en 1675, *Marguerite-Félicie Kadot de Sebbeville*, dont il eut :

LOUIS-HECTOR-FRANÇOIS, Seigneur de Flottemanville, qui fut reçu, en 1718, Page de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'ORLÉANS, épouſe de M. le Régent, & Officier de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont. Il a épouſé, 1° au mois de Février 1744, *Anne-Madeleine-Cécile-Avice de Tourville*; & 2° au mois d'Avril 1756, *Michelle-Anne de Murdrac de Grenneville*. Du premier lit eſt iſſue, pour fille unique,

MADELEINE-LOUISE-PULCHÉRIE.

IX. HERVIEN DU MONCEL ſervit à la tête d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans les guerres d'Eſpagne, où il fut bleſſé; il obtint enſuite l'agrément du Roi pour lever un Régiment; mais ſes affaires ne lui permirent pas d'exécuter ce projet. Il avoit épouſé, en 1654, *Renée Bonhomme*, dont il eut :

1. JEAN, qui mourut ſans poſtérité en 1744;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;

Et quatre filles.

X. FRANÇOIS DU MONCEL, IIIe du nom, ſervit longtems, ainſi que JEAN, ſon frère aîné, & épouſa *Marie-Marguerite le Roux*, de laquelle vinrent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et JEANNE-MARIE-FRANÇOISE-BONAVENTURE.

XI. JEAN-FRANÇOIS DU MONCEL, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes & Chevalier de Saint-Louis, n'eſt pas encore marié en 1775.

BRANCHE
de DU MONCEL-MARTINVAST.

V. JACQUES DU MONCEL, (troiſième fils de NICOLAS, Ier du nom, & de *Colette de Tollevaſt*), eut de *Françoiſe Bazan de Flamanville*, ſa femme,

VI. THOMAS DU MONCEL, qui s'eſt marié avec *Françoiſe Durvie*, dont il eut :

VII. BERTHAULE du MONCEL, qui épouſa, en 1560, *Jeanne de Sainte-Mère-Egliſe*. De ce mariage naquit :

VIII. JACQUES DU MONCEL, qui fut père, par *Iſabeau de Thieuville*, de

IX. HERVÉ DU MONCEL, qui s'eſt marié à *Madeleine Bonenfant*, dont vinrent :

1. HENRI-JACQUES, qui ſuit;
2. ANTOINE, Seigneur d'Harville, Lieutenant de Vaiſſeau, mort de ſes bleſſures;
3. HERVÉ, tué au ſiège de Candie en 1668;
4. FRANÇOIS DU MONCEL DE MARTINVAST, Bailli & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & Grand Tréſorier dudit Ordre, décédé le 24 Décembre 1715;
5. Et MADELEINE, mariée à N... *de Scudéry*.

X. HENRI-JACQUES DU MONCEL épouſa *Anne de Guimond*, & en eut :

1. HENRI-HERVÉ, qui ſuit;
2. Et CHARLES DU MONCEL D'ACQUEVILLE, qui s'eſt marié à N..... *Poupet de Vauville*, dont pour fille unique

HÉLÈNE, femme d'*Antoine de Tilly*, Chevalier, Seigneur de Crafville.

XI. HENRI-HERVÉ DU MONCEL eut de *Suſanne le Monnier*, ſon épouſe,

1. GUILLAUME, mort jeune;

2. Jacques-François, mort Enſeigne de Vaiſſeau ;
3. François-Marie, tué à la bataille de Malplaquet, étant alors Mouſquetaire de la première Compagnie ;
4. Henri-Hervé, qui ſuit ;
5. Antoine, Capitaine d'Infanterie, tué à la bataille d'Audenarde ;
6. Jacques-Henri, mort Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie ;
7. Charlotte, Religieuſe à Vernon ;
8. Susanne-Catherine, reçue à Saint-Cyr en 1710 ;
9. Et Anne-Susanne, mariée à *Jean-Guillaume Durſus*, Chevalier, Seigneur de Varouville.

XII. Henri-Hervé du Moncel, IIe du nom, Seigneur de Martinvaſt, mort le 8 Mars 1775, âgé de 83 ans, avoit épouſé, en 1722, *Jeanne-Françoiſe le Roux*, de laquelle ſont iſſus :

1. Henri-Jacques, qui ſuit ;
2. François-Henri-Anne, appelé l'*Abbé de Martinvaſt*, ancien Vicaire Général de l'Évêché de Coutances, puis Chanoine de Senlis & aujourd'hui Prieur de Montataire ;
3. Et Léonor, appelé *le Chevalier de Martinvaſt*, ancien Capitaine au Régiment de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, non encore marié en 1775.

XIII. Henri-Jacques, IIe du nom, appelé *le Marquis* du Moncel, Seigneur de Martinvaſt & du Buiſſon, en Baſſe-Normandie, Diocèſe de Coutances, ancien Officier au Corps Royal-Artillerie & Chevalier de Saint-Louis en 1762, a épouſé, le 13 Août 1755, *Louiſe-Eliſabeth de Bailleul*, veuve de *François-Armand le Cornier de Sainte-Hélène*, Baron d'Angerville-la-Martel, & fille de *Charles de Bailleul*, IIe du nom, & d'*Eliſabeth Hallé d'Orgeville*. Il n'en a point eu d'enfans.

Il y avoit auſſi une branche de du Moncel-Bordeline, mais elle eſt éteinte depuis quelques années.

Les armes : *de gueules, à 3 loſanges d'argent*.

MONCHAT : *d'or, à 3 faſces ondées d'azur, accompagnées en chef d'une tête de lion de gueules*.

MONCHERON, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 7 Juin 1667.

Jean de Moncheron, Seigneur du Champthierry, épouſa, vers l'an 1560, *Jeanne de Bailleul*, fille de *François de Bailleul*, Seigneur de Percey, & de *Jeanne Grenier*.

Les armes : *d'argent, à une fleur de lis ſéparée en deux pièces d'azur*.

MONCHY (de), ancienne Maiſon de Picardie, qui date dès le XIIe ſiècle : elle a donné un Maréchal de France, deux Prévôts de l'Hôtel du Roi & deux Chevaliers des Ordres. — On trouve Drion, Seigneur de Monchy, qui accompagna, en 1146, le Roi Louis *le Jeune* au voyage de la Terre Sainte. La filiation ſuivie de cette Maiſon ne commence qu'à

I. Jean, Seigneur de Monchy & de Mortagne, du nombre des Gendarmes de Geoffroy de Charny, qui furent à Saint-Jean-d'Angély ſous Charles d'Eſpagne, Connétable de France, depuis le 20 Mai 1351, juſqu'au 5 Août ſuivant : il y fut fait Chevalier. De la fille aînée du Seigneur *de Planques*, près de Bourbourg, & de la Foſſe, près de Béthune, il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Catherine, Dame de la Foſſe, qui épouſa *Pierre*, Seigneur *de la Vieſville*.

II. Jean, IIe du nom, Seigneur de Monchy & de Planques, ſervoit en qualité de Chevalier-Bachelier, avec 8 Ecuyer de ſa Compagnie, ſur les frontières de Picardie, d'Artois & de Flandre en 1386. Il épouſa *Jeanne de Cayeu*, qui lui porta en dot les terres de Cayeux, de Wiſmes, de Dominois & de Senarpont. Elle étoit fille de *Jean de Cayeu*, Seigneur des mêmes Terres, & d'*Iſabeau d'Ailly*. Ils eurent pour enfans :

1. Pierre, Seigneur de Monchy, dit *le Bègue*, Gouverneur de Saint-Omer, qui laiſſa de *Jeanne de Ghiſtelles*, ſon épouſe,

   Julienne, Dame de Monchy, qui s'eſt mariée à *Jean de Bournel*, Seigneur de Thiembrone, de Beauchamps, de Lambersart & de Lambercourt. Elle étoit veuve le 3 Octobre 1474.
2. Jean, mort en Turquie à 28 ans ;
3. Et Edmond, qui ſuit ;

III. Edmond de Monchy, Seigneur de Maſſy, par donation que lui en fit *Hugues de Cayeu*, Evêque d'Arras, ſon oncle, fut fait Chevalier à la priſe du Crotoy en 1437, & teſta le 27 Septembre 1470. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 30 Janvier 1431, *Jeanne*,

Dame *de Montcavrel*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montcavrel*, & d'*Iſabeau de Preure*; & 2° *Madeleine de Montalembert*, morte ſans enfans, à laquelle il avoit laiſſé l'uſufruit de la Terre de Broutelles. Du premier lit il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Hugues, Chanoine de Saint-Omer, âgé de 14 ans lorſqu'il fut émancipé par ſon père ;
3. Jean, Echanſon du Duc de Bourgogne, qui mourut à la journée de Montlhéry ;
4. Edmond, auteur de la branche des Seigneurs de *Senarpont*, rapportée ci-après ;
5. Catherine, femme de *Wautier*, Seigneur *de Heulles*, près de Saint-Omer ;
6. Et Jeanne, qui s'eſt mariée à *Antoine de Rubempré*, Seigneur d'Authies.

IV. Pierre de Monchy, Chevalier, Seigneur de Montcavrel, Maſſy, Auſſenes, Inqueſſen, Planques, &c., Lieutenant de Roi en Picardie, ſous le Maréchal de Crèvecœur d'Eſquerdes, & Chambellan de S. M. en 1486, avoit épouſé, le 18 Novembre 1473, *Marguerite de Lannoy*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Willerval, Chevalier de la Toiſon d'Or, & d'*Eliſabeth de Drinckam*. Elle mourut le 10 Août 1479, laiſſant :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Hugues, Seigneur d'Auſſenes, qui s'eſt marié, le 29 Janvier 1514, à *Jeanne*, Dame *de Gouy*, dont il eut :
   1. Hélène, femme de *Jean de Waudricourt*, Seigneur de Nampont ;
   2. Et Claude, Abbeſſe de Sainte-Auſtreberthe, près de Montreuil.
3. Jeanne, mariée, le 26 Janvier 1487, à *Hugues*, dit *Hutin*, Seigneur *de Miraumont* ;
4. Et Michelle, qui a épouſé, 1° *Gallois Blondel*, Baron d'Argoules ; & 2° *Jean de Rochebaron*, Seigneur de Lignon.

V. Jean de Monchy, IIIe du nom, Seigneur de Montcavrel, &c., Maître d'Hôtel du Roi, teſta en 1508, & mourut à la bataille de Ravenne en 1512, commandant un corps de troupes pour le ſervice de S. M. Il avoit épouſé, le 26 Mai 1490, *Anne Picard*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Eſtelan, & de *Jeanne de la Garde*. Leurs enfans furent :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Jacques, tige de la branche des Seigneurs d'*Inqueſſen* & de *Caveron*, rapportée ci-après ;
3. Claude, qui épouſa *Philippe de Wiſſocq*, Seigneur de Gapennes ;
4. Françoise, qui s'eſt mariée à *Jean de la Haulle*, Seigneur de Grémonville ;
5. Anne, Religieuſe Chartreuſe à Gonnay, près de Béthune ;
6. Et Jeanne, Sœur Griſe à Montreuil.

Jean de Monchy, IIIe du nom, eut encore pour fils naturel,

Charles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enſeigne d'une Compagnie de Gendarmes, dont la poſtérité eſt éteinte.

VI. Nicolas de Monchy, Seigneur de Montcavrel, eut une penſion du Roi en 1522, ſuivant un compte de Jean Ruzé. Il épouſa, le 15 Octobre 1516, *Joſſine d'Ailly*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte de Bournonville*. De ce mariage vint :

VII. François de Monchy, Seigneur de Montcavrel, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui s'eſt marié, le 18 Novembre 1535, à *Jeanne de Vaux*, Dame d'Hocquincourt, fille unique de *Jean de Vaux*, & de *Marguerite de Framecourt*. Leurs enfans furent :

1. & 2. Charles & Louis, tués à la bataille de Dreux en 1562 ;
3. Pierre, tué au combat de Jarnac en 1569 ;
4. Antoine, qui ſuit ;
5. Charlotte, mariée à *Nicolas*, Baron *de Mailloc*, en Normandie, Seigneur d'Orbec ;
6. Et une fille, morte ſans alliance.

VIII. Antoine de Monchy, Seigneur de Montcavrel, héritier de ſes frères, teſta le 19 Juin 1585. Il avoit épouſé, le 7 Mai 1570, *Anne de Balſac*, fille de *Thomas*, Seigneur de Montagu, & d'*Anne Gaillard de Longjumeau*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Georges, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hocquincourt*, rapportée ci-après ;
3. Et Charlotte, qui s'eſt mariée à *Jacques de Runes*, Seigneur de Fouquefolles & de Beaucamps.

IX. Jean de Monchy, IVe du nom, Seigneur de Montcavrel, de Rubempré, de Varennes, de Toutencourt, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Gouverneur d'Ardres & d'Etaples, mourut au mois d'Octobre 1638. Il avoit épouſé, en 1596, Marguerite de Bourbon, Dame de Rubempré, fille & héritière d'Henri de Bourbon, Seigneur de Rubempré, & d'*Anne de Roncherolles*. Leurs enfans furent :

1. César, mort jeune ;
2. François-Charles, mort ſans alliance à Paris, le 10 Février 1627 ;
3. Bertrand-André, qui ſuit ;

4. Georges, Chevalier de Malte;
5. Anne, qui a épouſé, par contrat du 23 Avril 1615, *Henri-Marc-Alphonſe-Vincent Gouffier*, Seigneur de Crèvecœur, de Bonnivet, &c., dont des enfans. Voy. GOUFFIER;
6. Madeleine, morte en 1628, Abbeſſe de Sainte-Auſtreberthe;
7. Jeanne, jumelle de Madeleine, morte ſans alliance;
8. Marguerite, qui s'eſt mariée, le 29 Avril 1630, à *René*, IV^e^ du nom, Marquis *de Mailly*, &c., Gouverneur de Corbie, dont elle fut la première femme & eut poſtérité. Voy. MAILLY;
9. Et Charlotte, Abbeſſe de Sainte-Auſtreberthe après ſa ſœur.

X. Bertrand-André de Monchy, Seigneur de Rubempré, puis Marquis de Montcavrel après ſon frère, épouſa, le 9 Mars 1627, *Madeleine Aux-Epaules*, dite *de Laval*, fille & héritière de *René*, Marquis de Nesle, & de *Marguerite de Montluc*. Elle ſe remaria, en 1654, à *René*, IV^e^ du nom, Marquis *de Mailly*, veuf de Marguerite de Monchy. Elle eut de ſon premier mari :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. Jeanne, née en 1628, qui s'eſt mariée, par contrat du 16 Janvier 1649, à *Louis-Charles de Mailly*, Marquis de Nesle, &c., dont des enfans. Voy. MAILLY;
3. Marguerite-Henriette, morte Abbeſſe à l'Abbaye-aux-Bois, âgée de 83 ans, le 21 Avril 1715;
4. & 5. Geneviève-Henriette & Catherine : la première baptiſée en la paroiſſe de St.-Gervais à Paris, le 26 Novembre 1637.

XI. Jean-Baptiste de Monchy, Marquis de Montcavrel, né en Novembre 1629, épouſa *Claude de Mailly*, fille de *René*, IV^e^ du nom, Marquis *de Mailly*, & de Marguerite de Monchy, ſa première femme.

On trouve Jean-François de Monchy, Marquis de Montcavrel en 1699.

*BRANCHE des Marquis d'*Hocquincourt.

IX. Georges de Monchy (ſecond fils d'Antoine, Seigneur de Montcavrel, & d'*Anne de Balſac*), Seigneur d'Hocquincourt, Capitaine des Chevaux-Légers, premier Maître d'Hôtel de la Reine, Grand Louvetier du Boulonnois, Grand Prévôt de l'Hôtel le 25 Février 1630, Lieutenant Général en Lorraine en 1636, Gouverneur du Mont-Hulin, de Boulogne & de Péronne en 1639, avoit épouſé, 1° par contrat du 1^er^ Avril 1598, Claude de Monchy, Dame d'Auſſenes & d'Inqueſſen, fille & héritière de Louis, Seigneur des mêmes Terres, & d'*Anne de Waudricourt*, ſa première femme; & 2° *Gabrielle du Châtelet*, veuve 1° de *Charles*, Comte *d'Eſcars*, dont elle avoit été la ſeconde femme; & 2° de *Charles de Narbonne*, Marquis de Fimarcon. Elle étoit fille d'*Erard du Châtelet*, Marquis de Trichâteau, &c., Maréchal du Barrois & Gouverneur de Gray, & de *Lucrèce Dorſans*. Elle teſta le 26 Juin 1660, mourut à Paris le 14 Septembre de l'année ſuivante, & fut inhumée dans l'Egliſe des Feuillans, rue Saint-Honoré. Du premier lit vinrent :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Catherine, morte le 5 Décembre 1638, laquelle avoit été Fille d'honneur de la Reine. Elle avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1624, *Jacques Rouxel*, III^e^ du nom, Comte de Grancey, &c., Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, dont poſtérité. Voy. ROUXEL-MÉDAVI.

X. Charles de Monchy, Marquis d'Hocquincourt, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Maréchal d'Hocquincourt*, ſe diſtingua au combat de Morhange en 1639, ſervit dans l'Armée du Roi, en qualité de Maréchal de Camp, lorſqu'il mena le grand convoi au camp d'Arras le 2 Août 1640; commanda l'arrière-garde à la bataille de Villefranche, en Rouſſillon, en 1642; ſe trouva au ſiège de Gravelines; fut Général des Armées en Allemagne en 1646; contribua à la priſe de la ville de Schorndorf, au Duché de Wurtemberg, & de celle de Tubingue en Février 1647; commanda l'aîle gauche à la bataille de Réthel en 1650; fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 5 Janvier 1651; alla en Catalogne en 1653, y défit les Eſpagnols dans la plaine de Bourdils le 3 Décembre; força leurs lignes devant Arras la nuit du 25 Août l'année ſuivante; voulut livrer Péronne aux Eſpagnols; mais ſon fils l'en ayant empêché, il quitta le ſervice de France, & fut tué de 5 coups de mouſquet, voulant reconnoître les lignes de l'armée Françoiſe à Dunkerque, le 13 Juin 1658, & fut enterré à N.-D.-de-Lieſſe, ſuivant ſa dernière volonté. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Calais le 7 Novembre 1628, *Eléono-*

re d'Eſtampes, fille puînée de *Jacques,* II^e du nom, Marquis de Valençay, & de *Louiſe Blondel.* Elle mourut à Plainville près de Montdidier, le 27 Mai 1679, âgée de 72 ans, ayant eu :

1. Georges, qui ſuit ;
2. Armand, Evêque & Comte de Verdun, Abbé de Saint-Vanne de Verdun & de N.-D. de Bohériès, ſacré le 6 Mai 1668, mort à Paris le 30 Octobre 1679 ;
3. Jacques, tué au ſiège d'Angers en 1652 ;
4. Dominique, reçu Chevalier de Malte le 20 Avril 1637, nommé *le Chevalier d'Hocquincourt,* ſubmergé dans ſon vaiſſeau, après s'être diſtingué dans un combat naval contre les Galères Ottomanes, le 28 Novembre 1665 ;
5. Honoré, Chevalier de Malte, mort à Rome ;
6. Gabriel, dit *le Comte d'Hocquincourt,* Commandant des Dragons de la Reine, tué à 32 ans d'un coup de mouſquet à la tête, qu'il reçut à l'attaque de l'Egliſe de Gramshuſen, en Allemagne, le 25 Juillet 1675 ;
7. Claude, Religieuſe à Chelles ;
8. Et Marguerite, Chanoineſſe de Remiremont, morte au mois d'Octobre 1666.

XI. Georges de Monchy, II^e du nom, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1655 & Meſtre de Camp du Régiment de Bretagne, commandoit dans Péronne, lorſque ſon père voulut livrer cette place aux Eſpagnols ; fit tirer le canon ſur les troupes qu'il conduiſoit pour ſe ſaiſir de cette Ville, & l'obligea de ſe retirer. Il alla ſe jeter aux pieds du Roi à Amiens, & voulut lui remettre le Gouvernement de Péronne, dont il ſe croyoit indigne après la défection de ſon père ; mais S. M. refuſa ſa démiſſion, lui remit les cleſs de la Ville qu'il garda juſqu'à ſa mort ; le fit Chevalier de ſes Ordres en 1688, & mourut au mois de Décembre 1689. Il avoit épouſé, en 1660, *Marie Molé,* ſeconde fille de *Jean,* Seigneur de Juzanvigny, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne-Gabrielle Molé,* ſa couſine. Elle mourut au mois de Janvier 1694, ayant eu :

1. Charles, Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne, tué en Irlande, le 1^er Juillet 1690, à la tête de ſon Régiment, en gardant le paſſage d'une rivière ;
2. Jean-Georges, né le 20 Mai 1662, reçu Chevalier de Malte de minorité le 17 Avril 1668, lequel devint Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne après ſon frère, & fut tué dans un détachement auprès de Huy, le 27 Août 1692 ;
3. Armand, mort jeune ;
4. Louis-Léonor, Abbé de N.-D. de Bohéries, en 1690, mort à 40 ans le 9 Mai 1705 ;
5. Gabriel-Antoine, Chevalier de Malte ;
6. Et Marie-Madeleine-Thérèse-Geneviève, Dame d'Hocquincourt, qui s'eſt mariée, en Janvier 1694, à *Antoine de Pas,* Marquis de Feuquières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun & du pays Verdunois, mort le 27 Janvier 1711. Elle eſt décédée le 8 Mai 1737, dans le Monaſtère de Port-Royal, âgée de 68 ans, & a laiſſé des enfans. Voyez PAS de FEUQUIÈRES.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Inquessen *& de* Caveron.

VI. Jacques de Monchy (ſecond fils de Jean, III^e du nom, & d'*Anne Picard),* fut Seigneur d'Inqueſſen & de Caveron, & partagea ſes biens à ſes enfans en 1570. Il étoit Capitaine & Gouverneur de la Ville de Laon & du pays Laonnois. Il eut entr'autres enfans :

1. Michel, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale, qui fonda le Noviciat des Jéſuites de Rouen, où il eſt enterré ;
2. Robert, qui ſuit.

VII. Robert de Monchy fut Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi & Colonel d'un Régiment de Gens de pied pour la Ligue. Son fils,

VIII. Géraud de Monchy, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut en 1615. Son petit-fils,

X. Pierre-Robert de Monchy, fut tué au ſiège de Lille, en 1667, ſans laiſſer de poſtérité de *Claude de Rouville,* ſon épouſe.

BRANCHE des Seigneurs de Senarpont.

IV. Edmond de Monchy (quatrième fils d'Edmond de Monchy, Seigneur de Maſſy, & de *Jeanne,* Dame *de Montcavrel,* ſa première femme), Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, fut Seigneur de Senarpont & de Wiſmes. Le Roi lui accorda deux foires par an pour ſa Terre de Senarpont, au mois

d'Octobre 1463, & une penſion de 500 liv. ſur la recette générale de Picardie en 1487. Il avoit donné, le 4 Mars 1476, une quittance de 350 liv. à Pierre de Lailly, Receveur Général des Finances. Elle eſt ſcellée d'un ſceau en cire rouge *écartelé, aux 1 & 4 trois maillets; & aux 2 & 3 trois étoiles & un chef*, & ſur le tout *une croix pattée, aléſée*. Dans une autre du 10 Novembre 1486, le ſceau eſt le même, excepté qu'aux 1 & 4 il y a une *bordure*. Il épouſa, par contrat du 16 Avril avant Pâques de l'an 1481, paſſé devant *Doreſmieux*, Auditeur du Roi à Abbeville, *Iſabelle de Ligne*, veuve de *Jean d'Occoche*, dit *de Neufville*, & fille de *Michel de Ligne*, Baron de Barbançon, Pair & Maréchal du Hainaut, & de *Bonne d'Abbeville*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jeanne, ſeconde femme de Jacques de Monchy, Seigneur de Fouquefolles & d'Audrehem.

Edmond de Monchy, Seigneur de Senarpont, eut encore de *Perrette de Néelle*, pour fils naturel

Edmond, dit *Mondin*, Bâtard de Monchy, Seigneur de Campneufeville, homme d'armes des Ordonnances de la Compagnie du Seigneur de la Gruthuſe. Il fut légitimé au mois d'Octobre 1511, & eſt la tige des Seigneurs de *Campneufeville*, qui n'ont formé que 5 degrés. Cette branche a fini à Jean de Monchy, Ecuyer, Seigneur de Campneufeville, qui partagea avec Louis, Ecuyer, Seigneur de Lamberval, le 21 Avril 1667. Ils obtinrent acte de la repréſentation de leurs titres de nobleſſe devant M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen le 23 Février 1669.

V. Jean de Monchy, Seigneur de Senarpont, de Wiſmes & de Guimerville, épouſa, l'an 1500, *Marguerite d'Abbeville*, dite *d'Ivergny*, fille & héritière de *Louis d'Abbeville*, Seigneur de Moimont & d'Héricourt, & d'*Antoinette*, Dame *de Biencourt*. Il en eut :

1. Louis, Seigneur d'Héricourt, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi le 1er Avril 1536, qui mourut ſans alliance;
2. Et Jean, qui ſuit.

VI. Jean de Monchy, Seigneur de Senarpont, Baron de Wiſmes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Corbie, puis de Boulogne, & de 50 hommes d'armes, Lieutenant Général de Picardie fut commis pour jeter des vivres & munitions en la ville de Landrecies; ſe trouva à la défaite des Anglois devant Boulogne en 1544, où il s'acquit beaucoup d'honneur, & l'année ſuivante au rafraîchiſſement qu'il fit pour le Fort d'Outreau; c'eſt en partie à ſa prudence & à ſa bonne conduite, qu'eſt due la conquête de la ville de Calais ſur les Anglois, en 1557. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 18 Mars 1531, *Claude*, Dame *de Longueval*, morte le 21 Février 1556, fille de *Pierre*, Seigneur *de Longueval*, & de *Gabrielle de Rochebaron*; & 2° le 24 Novembre 1563, au Château de Warty, *Madeleine de Suze*, veuve de *Joachim*, Seigneur *de Warty*, & fille de *Philippe de Suze*, Seigneur de Laverſine, & de *Claude de Villiers-l'Iſle-Adam*. Du premier lit il eut :

1. François, tué à Amiens, au ſortir d'être Page;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Jean, Seigneur d'Héricourt, qui s'eſt marié à *Charlotte le Clerc de Fleurigny*, fille de *Charles*, & de *Philippe du Moulin*, dont il ne laiſſa qu'une fille,

   Louise, qui a épouſé *Alexandre de Morogues*, Seigneur de Sauvage, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont poſtérité. Voy. MOROGUES.

4. Sidrach, tige de la branche des Seigneurs de *Moimont*, qui n'a formé que trois degrés, & s'eſt éteinte dans

   Raoul, Seigneur de Moimont & de Saint-Ragond, fils puîné d'Adrien, & de *Marie de Bretel*. Il obtint, le 20 Janvier 1668, acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. Barrin de la Galiſſonnière, Intendant de Rouen, & n'eut que deux filles. Cette branche portoit : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 maillets d'or; aux 2 & 3 bandé de gueules & de vair*; & ſur le tout : *d'or, à la bande de gueules*.

5. Gédéon, Seigneur de Mons, de Broutelles & de la Chauſſée, qui s'eſt marié à *Charlotte d'Orbec*, dont il eut :

   Susanne, qui épouſa *François de Martel*, Seigneur de Fontaines.

6. Susanne, qui s'eſt mariée, 1° à *Thomas Sureau*, Seigneur de Farceaux; & 2° à *Adrien*, IIe du nom, Sire *de Breauté*, &c., dont poſtérité. Voy. BREAUTÉ.
7. Gabrielle, qui épouſa 1° *Claude de Hames*, Seigneur de Bondues & d'Adinſer; & 2° *Robert des Marets*, Seigneur de Saint-Aubin, en Caux;

8. Antoinette, qui s'eſt mariée à *Gilles Carbonnel*, Seigneur de Chaſſeguey ;
9. Françoise, qui s'eſt alliée 1° avec *Nicolas Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont ; & 2° à *Jacques Theẓart*, Seigneur des Eſſarts & de Laſſon, dont elle fut la troiſième femme ;
10. Charlotte, qui a épouſé *François de Boulainvilliers*, Seigneur de Saint-Saire, dont poſtérité. Voy. BOULAINVILLIERS, Seigneur de *Saint-Saire*, &c. ;
11. Jeanne, qui s'eſt mariée 1° à *Robert*, Seigneur *du Pont-Bellenger* ; 2° à *François Theẓart*, Seigneur des Eſſarts ; & 3° à *Paul de Briqueville*, I^er^ du nom, Seigneur de Culombières, &c., dont des enfans. Voy. BRIQUEVILLE.

Et du ſecond lit Jean eut pour fils,

12. Louis, Seigneur de Belle, en Boulonnois, Chambellan du Roi, qui fut tué à la priſe de Meaux.

VII. Antoine de Monchy, Seigneur de Senarpont & de Longueval, Baron de Wiſmes, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de Boulogne, rendit hommage de ſa Seigneurie de Wiſmes le 8 Décembre 1560, & mourut au Château de Saintines, le 18 Novembre 1586. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Léal*, Notaire au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1559, *Jeanne Olivier*, fille de *François*, Seigneur de Leuville, Chancelier de France, & d'*Antoinette de Ceriſay* ; 2° *Anne de Ligny*, veuve de *Laurent de Belloy*, Seigneur d'Amy, & fille d'*Adrien de Ligny*, & de *Marie de Hallwin*, dont il n'eut point d'enfans ; & 3° *Françoiſe de Vaux*, veuve de *Jean*, Baron de *Vieuxpont*, & fille de *Hugues de Vaux*, Seigneur de Saintines, & de *Suſanne de Suſanne*. Du premier lit vinrent :

1. Gédéon, qui ſuit ;
2. Benjamin, Seigneur de Hodenc, qui eſt mort ſans alliance ;
3. Thomas, mineur en 1586 ;
4. Antoinette, baptiſée à Saint-Germain-l'Auxerrois, le 18 Mars 1561, qui s'eſt mariée, 1° le 22 Juin 1579, à *Henri de Capendu*, Vicomte de Bourſonne, Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, dont des enfans. Voy. CAPENDU ; 2° à *Philippe de Sétouville*, Seigneur de Vaux ; & 3° à *Jean de Gaillard*, Seigneur de Raucourt. Elle mourut le 9 Juillet 1626.

Et du troiſième lit naquirent :

5. François, Seigneur de Longueval, de Buire, de Flers, près de Bapaume, de Friſe, de Biencourt & de Commenchon, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, Gouverneur de Verneuil, au Perche, qui s'eſt marié 1° à *Claude de Créquy*, Dame de Commenchon, de Lorthoy & d'Obremont, fille de *Jean de Créquy*, III^e^ du nom, Seigneur de Raimboval, &c., & de *Louiſe de Balſac* ; & 2° le 17 Avril 1626, à *Mahaut de la Chauſſée*, fille de *Charles*, & de *Gabrielle de Francières*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquirent :

   1. Charles, Seigneur de Longueval, qui épouſa, en 1626, *Suſanne de Martel*, fille de *François*, Seigneur de Fontaines, & de Susanne de Monchy, dont vinrent :

      François, Charles & Bernard ;
      Et Madeleine, qui s'eſt mariée à *Gabriel de Rocque*, Seigneur de Ville, près de Noyon.

   2. François, Seigneur de Biencourt, Page de la Reine, qui mourut ſans alliance en 1632 ;
   3. Et Charlotte, Dame de Buire & de Biencourt, qui a épouſé, par contrat du 30 Novembre 1621, *Adrien de Créquy*, Seigneur de la Creſſonnière & de Frohans, dont elle fut la première femme & eut poſtérité. Voy. CRÉQUY.

6. Anne, qui épouſa *François Vatel* Seigneur de Marigny, près de Compiègne ;
7. Et Claude, qui s'eſt mariée, le 25 Janvier 1599, à *François d'Hervilly*, Seigneur de Deviſe, &c., dont elle a eu poſtérité. Voy. HERVILLY.

VIII. Gédéon de Monchy, Seigneur de Senarpont, Baron de Wiſmes, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage à S. M., le 23 Décembre 1586, de la Seigneurie de Wiſmes, mouvante du Comté de Ponthieu, & obtint à ſon profit un Arrêt du Conſeil le 7 Mars 1596. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Octobre 1586, paſſé devant *Bergeron*, Tabellion à Verberie, *Chriſtine de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de Vaux*, Dame de Saintines. Il en eut :

1. Anne, qui ſuit ;
2. Et Charles, auteur de la branche des Barons de *Wiſmes*, rapportée ci-après.

IX. Anne de Monchy, Chevalier, Seigneur de Senarpont, Baron de Wiſmes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, parta-

gea les biens de ſes père & mère avec ſon frère CHARLES, par acte du 14 Août 1617, paſſé devant *Quevauvillers,* Notaire à Abbeville. Il épouſa, par contrat du 2 Février 1618, *Angélique de Rouxel-Médavi,* fille de *Charles,* Seigneur de Goderville, en Caux, & de *Madeleine de la Mothe.* Leurs enfans furent :

1. CHARLES, mort jeune ;
2. ANDRÉ, qui ſuit ;
3. & 4. MARGUERITE & ANGÉLIQUE, Religieuſes à l'Abbaye-aux-Bois ;
5. & 6. Deux autres Religieuſes, l'une à Abbeville, & l'autre à Berteaucourt.

X. ANDRÉ DE MONCHY, Chevalier, Marquis de Senarpont, Seigneur de Guimerville, &c., épouſa, par contrat du 6 décembre 1655, *Madeleine de Lannoy*, fille de *François,* Seigneur de Dameraucourt, Sénéchal d'Eu, & de *Louiſe de Torcy*. Ils eurent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. ANDRÉ, Chevalier de Malte ;
3. & 4. LOUISE-CHARLOTTE-ANGÉLIQUE & JEANNE.

XI. CHARLES DE MONCHY, Marquis de Senarpont, Seigneur de Réderic, Guimerville, &c., Page de la Petite Ecurie du Roi en 1685, puis Capitaine de Dragons, épouſa, le 9 Avril 1690, *Marie-Madeleine de Melun,* fille de *François-Philippe,* Marquis de Richebourg, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, ci-devant Gouverneur de Mons, & de *Thérèſe de Gand,* dite *Villain.* De cette alliance eſt ſortie pour fille unique,

MARIE-MADELEINE-JOSÈPHE, qui s'eſt mariée à NICOLAS DE MONCHY, dit *le Marquis de Senarpont,* ſon couſin, mentionné ci-après.

BRANCHE des Barons de WISMES, *&c.*

IX. CHARLES DE MONCHY, Seigneur de Guimerville, Baron de Wiſmes (ſecond fils DE GÉDÉON, Seigneur de Senarpont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Chriſtine de Vieuxpont*), épouſa, par contrat du 12 Septembre 1619, paſſé devant *le Fèvre,* Notaire à Magny, en Vexin, *Marie du Caurel,* veuve de *Pierre de Chaumont,* & fille de *Jean du Caurel,* Chevalier, Seigneur de Tagny, & de *Marguerite de Saint-Blimont.* Il fit ſon teſtament le 18 Novembre 1659, par lequel il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Wiſmes auprès de ſa femme, remit ſes obſèques à la volonté de FRANÇOIS, ſon fils aîné, &c. Il eut de ſon mariage 22 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. GEORGES, auteur du Rameau des Seigneurs de *Talmas,* rapporté ci-après ;
3. HENRI, qui mourut Vicaire Général, Official & Doyen de la Cathédrale de Boulogne ;
4. NICOLAS, qui fut tué en Hongrie au ſervice du Roi ;
5. LOUIS, Comte d'Attin, qui s'eſt marié deux fois, & eſt mort ſans poſtérité ;
6. SUSANNE, qui s'eſt mariée, 1° à *François-Paſcal Lavernot*, Seigneur & Vicomte d'Hargnies & de Francières ; & 2° à *Jean de Sacqueſpée,* Seigneur de Selincourt ;
7. CATHERINE, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Belleval-Angerville* ;
8. MADELEINE, qui épouſa N.... *de Belleval,* Seigneur de Teufles ;
9. JEANNE, Abbeſſe de Berteaucourt ;
10. Et MARIE, Religieuſe dans la même Abbaye.

X. FRANÇOIS DE MONCHY, Chevalier, Baron de Wiſmes, Seigneur de Sailly, &c., rendit hommage au Roi, le 11 Mai 1680, de la Baronnie de Wiſmes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *le Fèvre*, Notaire à Abbeville, le 9 Mai 1659, *Iſabelle de Saint-Blimont,* fille d'*André,* Seigneur de Saint-Sauveur, & d'*Iſabelle de Fertin.* Il en eut 14 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui eſt mort Page de la Grande Ecurie du Roi ;
2. ANDRÉ, qui ſuit ;
3. GEORGES, mort Chevalier de Malte, lequel avoit fait ſes preuves pour ſa réception dans cet Ordre, devant le Chevalier de Frénières & le Commandeur de Culant, le 13 Avril 1686 ;
4. JEAN-FRANÇOIS, appelé *le Commandeur* DE MONCHY, d'abord Eccléſiaſtique, puis pourvu de quelques Bénéfices ſimples & d'un Canonicat de Boulogne, qui quitta ſes bénéfices, fut reçu Chevalier de Malte en 1701, & eſt mort en 1743 ;
5. NICOLAS, rapporté après ſon aîné ;
6. SUSANNE, morte Religieuſe à l'Abbaye d'Eſtrun ;
7. MARIE-ISABELLE, Abbeſſe des Dames Chanoineſſes Régulières de l'Abbaye d'Avefnes, près d'Arras, morte âgée de 83 ans, en Mai 1750 ;
8. CHARLOTTE, morte en 1742, qui avoit épouſé *Ambroiſe,* dit *le Marquis de Melun,* dont elle a eu un fils unique. Voyez MELUN ;

9. Françoise, dite *Mademoiſelle de Sailly*, morte ſans alliance ;
10. Et Marguerite, née le 19 Juillet 1678, reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1687.

XI. André, appelé *le Marquis* de Monchy, Chevalier, Baron de Wiſmes, Seigneur de Sailly, &c., Sénéchal & Gouverneur de Ponthieu, ci-devant Colonel d'Infanterie, épouſa, par contrat paſſé à Abbeville, le 25 Novembre 1695, *Jeanne des Tailleurs de Chantereine*, fille unique & héritière de *Charles des Tailleurs*, Ecuyer, Seigneur de Chantereine, la Queue & Francières, & de *Marguerite Lerminier*. De ce mariage ſont nés :

1. Benoît-Alexandre, qui ſuit ;
2. Jean-François, qui eſt mort jeune au Séminaire de Saint-Sulpice ;
3. André-Honoré, rapporté après ſon aîné ;
4. Marguerite-Isabelle, qui s'eſt mariée, par contrat du 20 Août 1721, à *Jérôme-René de Coppequeſne*, Chevalier, Seigneur de Freſſenneville, Friville, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Monchy. Elle eſt morte en couches en 1722, laiſſant une fille unique, nommée *Andrée-Marguerite-Eliſabeth de Coppequeſne*, qui a épouſé, en 1754, *Nicolas-Henri le Roi de Jumelles*, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger-Leſpinoy, dont eſt née une fille. Ledit *Jérôme-René de Coppequeſne*, mort en 1751, avoit épouſé, 2° en 1739, *Jeanne-Marguerite-Alexandrine Joly de Mantoche*, dont il reſte un fils & une fille ;
5. Françoise-Charlotte, Chanoineſſe Régulière de l'Abbaye d'Aveſnes, laquelle en eſt actuellement Prieure ;
6. Marie-Jeanne, qui fut nommée, après la mort d'Isabelle de Monchy, ſa tante, Abbeſſe de ladite Abbaye en Juillet 1750 ;
7. Henriette-Josèphe, qui s'eſt mariée, par contrat du 12 Février 1742, à *Louis*, appelé *le Comte des Eſſars*, Chevalier, Seigneur du Hamelet, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine Général des Garde-Côtes, dont trois garçons & une fille ;
8. Et Marie-Thérèse, dite *Mademoiſelle de Francières*.

XII. Benoît-Alexandre, Comte de Monchy, Chevalier, Baron de Wiſmes, Vicomte de la Queue, Sénéchal & Gouverneur de Ponthieu, ainſi qualifié dans un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, en date du 28 Août 1747, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Monchy, mourut en 17... Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris, ſigné par le Roi, au mois d'Août 1723, *Louiſe-Eliſabeth Texier d'Hautefeuille*, fille de *Gabriel-Etienne-Louis*, Marquis d'Hautefeuille, ancien Meſtre de Camp Général des Dragons, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 4 Janvier 1743, & de *Marie-Françoiſe-Eliſabeth Rouxel de Grancey*. De ce mariage il a eu :

1. André, né à la fin du mois d'Avril 1737, mort jeune ;
2. N.... de Monchy, née en 1724, morte âgée de 2 ans ;
3. Et Marie-Louise-Alexandrine, née en Mars 1740.

XII. André-Honoré, appelé *le Marquis* de Monchy, Chevalier, Seigneur de Sailly, Comte de Willerval (frère unique du précédent), ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, & Chevalier de Saint-Louis, aujourd'hui Chef de ſa Maiſon, a épouſé, 1° le 18 Octobre 1736, *Marie-Hélène-Lievine du Rietz de Willerval*, fille unique & héritière de *Charles-Alexandre du Rietz*, Comte de Willerval, Seigneur de Baratre, &c., de laquelle il eſt veuf ſans enfans ; & 2° N.... *le Roy*.

XI. Nicolas de Monchy, dit *le Marquis de Senarpont* (fils puîné de François, Baron de Wiſmes, & d'*Iſabelle de Saint-Blimont*), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Melun, mourut en 17... Il avoit épouſé, par contrat du 9 Mars 1710, Marie-Madeleine-Josèphe de Monchy, ſa couſine, fille unique & héritière de Charles, & de *Marie-Madeleine de Melun-Richebourg*. Ils ont eu de leur mariage :

1. Maximilien, qui mourut âgé de 12 ans ;
2. Nicolas-Joseph-Louis-René, Comte de Monchy, Capitaine de Dragons, qui eſt mort, âgé de 24 ans, le 19 Avril 1751 ;
3. Andrée-Armande, Chanoineſſe de Maubeuge, puis qui s'eſt mariée, en 1741, à *Maximilien-François-Joſeph*, Comte *de Berghes*, Prince de Rache, &c., né le 19 Novembre 1719, premier Pair du Pays & Comté de Namur. Elle eſt morte ſans enfans. Voy. BERGHES ;
4. Et Marie-Madeleine-Amicie, qui ſuit ;

XII. Marie-Madeleine-Amicie, née Comteſſe de Monchy, ainſi qualifiée dans une Sentence du Châtelet du 3 Janvier, confirmée par Arrêt du Parlement de Paris du 3 Juin 1756, d'abord Chanoineſſe de Maubeuge, a épouſé, le 1er Décembre 1743, *Maxi-*

milien-Guillaume-Adolphe, Prince *de Naſſau-Siégen* & *d'Orange*, né à Paris le 1er Décembre 1722, mort le 17 Janvier 1748. La Princeſſe *de Naſſau-Siégen* eſt décédée le 12 Avril 1752, laiſſant deux enfans. Voy. NASSAU.

RAMEAU
des Seigneurs de TALMAS.

X. GEORGES DE MONCHY, Chevalier, Seigneur de Talmas (fils puîné de CHARLES, Baron de Wiſmes, & de *Marie du Caurel*), épouſa 1° *Marie-Louiſe de Ghiſtelles,* avec laquelle il fit hommage, le 29 Janvier 1665, au Duc de Chaulnes, Baron de Picquigny, à cauſe de la Seigneurie de Talmas, ſiſe au Bailliage d'Amiens, qu'ils avoient acquiſe le 14 Juin 1664 de Dominique d'Eſtampes, Marquis de Fiennes, & de Marguerite-Thérèſe de Montmorency, ſa femme. GEORGES épouſa, 2° par contrat du 12 Mars 1673, *Marguerite de Saint-Lô*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpinay, Capitaine au Régiment de Charoſt & Capitaine des Portes de la ville de Calais, & de *Jeanne Modet*. Du premier lit il eut:

1. GEORGES, Capitaine au Régiment de Robecq, qui fut tué à la bataille de la Marſaille en 1693, ſans alliance;
2. LOUISE, mariée à N.... *de Thubeauville*, Seigneur de la Rivière, Monteville, &c.;
3. MARIE-ELISABETH, Religieuſe, puis Abbeſſe de Bertcaucourt, après ſa tante, au mois de Septembre 1719, laquelle eſt morte en 1745.

Et du ſecond lit vinrent:

4. ARMAND-GEORGES, qui ſuit;
5. HENRI, Marquis DE MONCHY, ſucceſſivement Meſtre de Camp, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1734, Maréchal de Camp à celle du 24 Février 1738, qui mourut en 1740, à la Cour de Lorraine, où il étoit Grand Ecuyer de S. A. R. le Duc LÉOPOLD-JOSEPH;
6. Autre HENRI, reçu au nombre des premiers penſionnaires du Collège Mazarin, en 1689, comme originaire d'Artois, Docteur de Sorbonne, ancien Vicaire Général d'Ypres & Grand Prévôt de la Collégiale d'Aire, en Artois;
7. ANDRÉ-THÉODOSE, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, qui eut une épaule caſſée à la bataille de Turin en 1706. Il s'eſt retiré du ſervice avec la Croix de Saint-Louis & une penſion, & eſt mort en 1756;
8. Et MARGUERITE-ANNE, née le 20 Avril 1679, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, qui eſt morte ſans avoir été mariée.

XI. ARMAND-GEORGES, appelé *le Comte* DE MONCHY, Seigneur de Talmas, Beaucamps-le-Vieux, &c., mourut en 1723. Il avoit épouſé *Thérèſe de Videbien,* Dame d'Ignaucourt, &c., ſœur de N.... *de Videbien*, Abbeſſe du Vivier à Arras. Il a laiſſé de ſon mariage:

1. HENRIETTE, héritière des Seigneuries de Talmas, &c., qui s'eſt mariée à *Joachim-Hippolyte-Alexandre Fléchin*, Chevalier, Marquis de Wamin, dont deux fils & deux filles. L'aîné des garçons eſt entré Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, au commencement de la campagne en 1757;
2. MARIE-ELISABETH-MAXIMILIENNE, dite *Mademoiſelle* DE MONCHY;
3. ELISABETH-THÉRÈSE, dite *Mademoiſelle d'Ignaucourt*, Religieuſe à Saint-Denis, en France;
4. Et THÉRÈSE-HUBERTINE-ARMANDE-MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de Juvency*.

Les armes DE MONCHY ſont: *de gueules à 3 maillets d'or.* (Ext. de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne,* tom. VII, p. 553 & ſuiv., & en partie de différens Manuſcrits.)

* MONCHY-LE-CHATEL, ou MOUCHY-LE-CHATEL, dans le Beauvoiſis: Terre & Seigneurie qui eſt une des premières & des plus anciennes Baronnies de la Province où elle eſt ſituée. Elle occupe un terrain d'environ quatre lieues de longueur ſur deux de largeur, & elle eſt régie par la Coutume de Senlis & par une Coutume locale qui lui eſt propre; elle a ſous ſa mouvance pluſieurs autres Terres conſidérables, qui toutes y reſſortiſſent par appel. Cette Terre appartenoit à la Maiſon *de Dammartin,* qui la poſſédoit dès les premiers tems: *Jean*, Comte *de Dammartin,* Sire de Trie & de *Mouchy*, la céda, en 1279, à *Renaud,* ſon neveu, fils de *Philippe*, ſurnommé *de Trie*, en récompenſe des droits qui lui appartenoient dans les Terres du Boulonnois. *Renaud,* dit *de Trie,* & ſes deſcendans, continuèrent de poſſéder la Baronnie de *Mouchy-le-Châtel,* juſqu'en 1487, que *Jeanne de Trie*, fille aînée de *Philippe,* la porta, par ſon mariage, à *Jean de Maricourt:* c'eſt après l'extinction de cette

Famille *de Maricourt*, qu'elle entra, en 1666, par *Louiſe Boyer*, Ducheſſe de Noailles, Dame d'Atours de la Reine, mère de Louis XIV, dans la Maiſon *de Noailles*, qui la poſſède aujourd'hui. Voy. NOAILLES.

Mouchy-le-Chatel étoit autrefois une ville fortifiée; mais elle fut priſe, brûlée, & le Château raſé par le Roi Louis *le Gros*. Dans l'enceinte du Château eſt une Egliſe Collégiale avec un Chapitre des plus anciens du Diocèſe de Beauvais, fondé par les Seigneurs qui pourvoient de plein droit aux Canonicats & à tous autres Bénéfices qui en dépendent. Il y a auſſi un Hôtel-Dieu & une Maladrerie, l'un & l'autre de la même fondation des Seigneurs, avec droits de foires & marchés, & tous les autres droits les plus propres à caractériſer une grande & ancienne Seigneurie qui a dans ſa dépendance 16 à 18 Paroiſſes.

* MONCIEL ou MONTCIEL, en Franche-Comté : les Terres & Seigneuries de *Monciel*, *Parcey* & *Vaudrey*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Monciel*, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1740, enregiſtrées à Beſançon & à Dôle, en faveur de *Quentin Terrier*, Seigneur de *Monciel*, Chevalier d'honneur & honoraire à la Chambre & Cour des Comptes, Aides & Finances du Comté de Bourgogne. Voy. TERRIER.

MONCLAR, ancienne Nobleſſe du Languedoc, qui poſſédoit quantité de Fiefs dans les XIII^e & XIV^e ſiècles. Nous ne pouvons en donner qu'une Notice faute de *Mémoire*.

I. Jean de Monclar, Baron de Salvagnac, eut de ſon mariage avec *Pétrone de Voiſins*, deux fils :

1. Aimeric, qui ſuit;
2. Et Jean, rapporté ci-après; leſquels formèrent deux branches dans le XV^e ſiècle.

II. Aimeric de Monclar épouſa *Séguine de Caraman*, & en eut :

III. Hugues de Monclar, qui s'eſt marié à *Gabrielle de Foix*, dont vint :

IV. Jean de Monclar, qui épouſa *Marguerite de Lomagne*, & en eut :

V. Pierre de Monclar, qui s'eſt marié à *Anne de Saint-Lary*, dont il eut :

VI. Jean de Monclar, qui, d'*Anne de Caſtelpers*, ſon épouſe, eut une fille.

II. Jean de Monclar (ſecond fils de Jean, Baron de Salvagnac, & de *Pétrone de Voiſins*), épouſa *Béatrix de Lyas*, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jeanne, femme de *Pierre d'Arfes*.

III. Jean de Monclar eut d'*Agnès de la Redorte*, ſon épouſe :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et Béatrix, mariée, le 20 Octobre 1546, à *Jacques du Lac de Boutenac*.

IV. Bertrand de Monclar épouſa *Claire d'Hautpoul*, & en eut :

Jeanne, mariée à *Raimond d'Auriol*, Seigneur de Miraval, dont les deſcendans ſubſiſtent encore, & poſſèdent la Terre de Lauraguel, de l'ancien patrimoine de Monclar.

* MONCLAR ou MONTCLAR, en Provence : Terre & Seigneurie poſſédée par *Jean-Pierre-François de Ripert*, Seigneur de Saint-Savournin & de Salonet, reçu Procureur Général au Parlement de Provence en 1732. Voy. RIPERT.

* MONCLEY, Seigneurie au Comté de Bourgogne, érigée en *Baronnie*, par Lettres de Philippe III, Roi d'Eſpagne, du 22 Septembre 1525, regiſtrées à Dôle, en faveur de *Jacques de la Tour*, Chevalier, Seigneur de *Moncley*.

MONCORPS (de), Maiſon originaire du Bourbonnois, où elle poſſédoit, dès le XIV^e ſiècle, les Fiefs de Beauvais & des Bruères, près de Valigny, en Bourbonnois.

I. Henri de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gouverneur de Saint-Malo en 1380, épouſa, par contrat paſſé devant *Alexandre*, Notaire, le 15 Janvier 1402, *Hélène de Langeac*, dont il eut :

II. Louis de Moncorps, Seigneur de Beauvais & des Bruères, qui fut père de

III. Charles de Moncorps, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gentilhomme ordinaire du Roi, Gouverneur de Saint-Thibault, marié, contrat paſſé au Château de Saint-Thibault par *Benoiſt*, Notaire, le 12 Janvier 1487, à *Françoiſe de Giſors*, de laquelle il eut :

IV. Jacques de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gentilhomme ordinaire du Roi & l'un de ſes Capitaines de gens de pied, qui ſe maria, par

contrat paſſé devant *Germain* & *Vilain*, Notaires, le 18 Août 1530, à *Anne de Montreuil*, dont vint :

V. Éme de Moncorps, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Maréchal des Logis de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Connétable de Montmorency, lequel épouſa, 1° par contrat paſſé le 24 Janvier 1561, devant *Benoiſt*, Notaire, *Anne de Ribatton* ; & 2° par contrat du 26 Août 1567, paſſé devant *Donnechau*, Notaire en la Prévôté d'Iſſoudun, *Jacquette Boyeau*. Du ſecond lit vint :

VI. Gilbert de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Maréchal des Logis de la Compagnie d'hommes d'armes de Rochefort, marié le 15 Mai 1588, à *Charlotte de l'Etang*. Il en eut :

VII. Jean de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Beauvais, des Bruères & de Chéry, Garde du Corps du Roi, qui épouſa, le 27 Avril 1636, *Jeanne des Paillards*, fille de *Charles des Paillards*, Seigneur de Guerchy. De ce mariage vint :

VIII. Antoine de Moncorps, Chevalier, Seigneur de Chéry, Capitaine au Régiment de Bugey, qui épouſa, le 26 Août 1669, contrat paſſé devant *Robinot*, Notaire à Saint-Sauveur, *Madeleine de la Buſſière*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Charles-Lazare, rapporté après ſon aîné ;
3. Et Edme.

IX. Jean de Moncorps, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Chéry, épouſa, le 19 Janvier 1700, *Françoiſe de Cure*, dont il eut :

X. Dieudonné de Moncorps, Chevalier, Seigneur de Chéry, Saully, Migny & Coulangeron, reçu aux Etats de Bourgogne le 4 Juin 1742, à cauſe de ſa Terre de Coulangeron. Il a épouſé, le 26 Janvier 1731, *Françoiſe-Antoinette d'Aſſigny*, de laquelle eſt iſſu

XI. Edme-Antoine de Moncorps, Chevalier, Seigneur de Chéry, Coulangeron & le Grand-Saully, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Auvergne, qui s'eſt marié, par contrat paſſé au Château de Saint-Thibault, le 4 Mai 1774, devant *Ragon*, Notaire de Saint-Aubin-des-Champs, à *Marie-Madeleine-Geneviève de Sauvage*, Dame de Nuars, Montlouis, Saint-Thibault, le Bouchet, &c., dont il a eu :

1. Charles-Antoine, né le 22 Novembre 1777 ;
2. Et Marie-Madeleine-Auguſtine, née le 23 Août 1775.

IX. Charles-Lazare de Moncorps (ſecond fils d'Antoine, & de *Madeleine de la Buſſière*), Chevalier, Seigneur de Lévis & du Cheſnoy, Capitaine au Régiment de Thiérache, épouſa, le 2 Septembre 1707, *Anne-Renée d'Aſſigny*, fille de Meſſire *Antoine d'Aſſigny*, & de *Louiſe de la Buſſière*. De ce mariage eſt ſorti

X. Jean-Baptiſte-Lazare-René de Moncorps, né le 13 Juillet 1723, Seigneur de Lévis & du Cheſnoy, &c., Seigneur Emphytéote des Fiefs de Chièvre & de Saint-Bonnet, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Conty, Cavalerie, Gouverneur des Ville & Château de Montluel, en Breſſe, Ecuyer, Commandant Général des Equipages & Chaſſes de S. A. S. M. le Comte de la Marche. Il a épouſé, le 7 Février 1762, *Marguerite de Baron*, dont il a eu :

1. Charles-René, né le 19 Novembre 1762 ;
2. Jean-Baptiſte-Antoine, né le 20 Juillet 1764 ;
3. Et Antoine-Ambroiſe-Proſper, né le 12 Novembre 1769.

Les armes : *d'argent, à 7 mouchetures d'hermines de ſable, 3, 3 & 1*. Supports : *deux lions d'or, langués de gueules*. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués & vérifiés.)

MONCRIF (de), en Champagne ; Famille dont les armes ſont : *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur ; au chef d'hermine*.

* MONDENARD, en Quercy : ancienne Baronnie, qui, après avoir été longtems poſſédée par une Maiſon qui en portoit le nom, entra par alliance, en 1593, dans celle des Vicomtes *de Corneillan*, en Armagnac, également diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & les grands perſonnages qu'elle a produits dans ſes différentes branches. Il en eſt ſorti un Grand Maître & pluſieurs Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; des Evêques de Rodez, de Vabres, d'Aire, de Lombez & de Leſcar ; deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel ; trois Sénéchaux du Lauraguais ; deux Lieutenans Généraux ; pluſieurs Maréchaux de

Camp & autres Officiers de diſtinction dans les Armées du Roi, & des Gouverneurs des villes de Rodez & de Lectoure.

ANTOINE, Seigneur & Baron DE MONDENARD, laiſſa de ſa femme, *Marguerite du Bouzet*, pour fille unique & héritière,

HÉLÈNE DE MONDENARD, laquelle épouſa, le 2 Octobre 1593, *Jean de Corneillan*, Gouverneur de Rodez, Maréchal de Camp d'un Régiment de gens de pied François & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, dont poſtérité. Voy. CORNEILLAN.

MONDÉSIR en Provence : Famille qui ſubſiſte dans la perſonne de

JEAN-AUGUSTIN DE MONDÉSIR, Chevalier de Saint-Louis, ancien premier Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Champagne, retiré du ſervice en 1743 avec penſion du Roi, lequel a épouſé, le 26 Janvier 1738, *Marie-Françoiſe-Chriſtine de Fenerolle*, (veuve de *François Maret de la Loge*), de laquelle il n'a point eu d'enfans.

Les armes : *parti de ſinople & de gueules, à un cœur d'or, ailé d'argent, brochant ſur le tout, ſurmonté d'une couronne de marquis d'or, & ſoutenu d'une montagne de 3 coupeaux d'argent, mouvante de la pointe.*

MONDION DE FAVANCOURT, en Normandie; Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Février 1667, & qui porte : *faſcé d'or & d'azur de 6 pièces, & 3 roſes de gueules, poſées en chef*, ſelon Chevillard.

JEAN DE MONDION DE FAVANCOURT, reçu Chevalier de Malte en 1602, portoit : *d'or, à 3 faſces d'azur; au chef de gueules, chargé de 3 roſes d'argent*, ſelon l'Abbé de Vertot.

MONDOMAINE. Cette Famille porte pour armes : *parti, au 1 d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion grimpant, auſſi d'or; au 2 de gueules, à 3 macles d'or, rangées en pal, cotoyées de 3 annelets d'argent, auſſi en pal; & un chef d'or, chargé de 3 étoiles d'azur.* (Voyez DENIS DE MONDOMAINE.)

MONDOT DE LA MARTHONIE. Voy. MARTHONIE (DE LA).

MONDOUCET, ou MONTDOUCET, en Normandie; Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Février 1667, & qui porte : *d'argent, à 3 faſces de gueules, chacune chargée de 2 croiſettes d'argent, & accompagnée de 4 croiſettes de gueules, 2 entre chaque faſce.*

* MONDRAINVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Terre & Seigneurie poſſédée, en 1766, par *François-Jean-Baptiſte de Bernières*, Seigneur de Gatres, Baron de Tourmanville, Deux-Jumeaux, &c., Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 776.)

MONDRICOUR, Famille noble & ancienne, dont étoit

JEAN DE MONDRICOUR, Seigneur du Mortier, qui épouſa *Delphine de Durban-Saint-Julien*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ANTOINETTE, qui s'eſt mariée avec *François d'Iſar*, Sieur de Villaponent;
3. GÉRAUD, qui s'eſt marié à *Dauphine de Montfaucon*, dont on ignore la poſtérité.

JEAN DE MONDRICOUR s'eſt marié 1° à *Yolande de Montfaucon*; & 2° à *Jacquette Durand*. Du premier lit il eut :

HONORÉE, qui fut femme de *Jean de Bernon*, Seigneur de Seyres, le 24 Juillet 1648.

La Terre *du Mortier* eſt actuellement poſſédée par les Marquis de *Nogarède-Montjard*.

Les *de Jean* & les *Pagès de Vitrac* deſcendent, par femmes, deſdits DE MONDRICOUR, Seigneurs *du Mortier*.

Il y a une famille du nom DE MONDRICOURT, en Languedoc, qui porte : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe de 3 croiſſans d'argent.*

* MONEINS. C'eſt une de ſix petites Baronnies des Etats de Béarn, qui fut érigée, vers 1545, en faveur de TRISTAN DE MONEINS, IIe du nom, Chevalier, Gouverneur de Navarrenx, & rapporté ci-après, en conſidération de ſes ſervices. Elle a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la Province.

GARCIAS DE MONEINS, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, fut préſent à l'acte de fondation de l'Abbaye de Sauvelade, faite par Gaſton, Vicomte de Béarn, en l'an 1127;

LOUP-BERGUNH DE MONEINS fit foi & hommage à Gaſton IV, Vicomte de Béarn, le jour de la quinzaine de Pâques 1286;

Bernard-Guillaume de Moneins, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, ſe trouva en armes à Béziers, pour ſervir contre les Anglois, en 1338.

I. Loup-Bergunh de Moneins, IIe du nom, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, rendit hommage de ſes Terres au Vicomte de Béarn, vers l'an 1340. Il eut pour fils,

II. Bernard-Guillaume de Moneins, IIe du nom, dit *Bergunhat*, qualifié *noble & puiſſant Chevalier*, qui ſervit contre les Anglois en 1376. Il épouſa *Bourgine d'Audos*, fille de *Bernard-Guillaume*, Seigneur *d'Audos*, Chevalier, & donna quittance de partie de ſa dot le 21 Février 1385. Il vivoit encore en 1409, & eut pour enfans :

1. Tristan, qui ſuit ;
2. Et Bertrand, marié avec *Marguerite d'Audos*, fille & héritière de N..., Seigneur *d'Audos*, dont vint :

Jeannot, Seigneur d'Audos, marié avec *Iſabeau de Gramont de Navarre*.

III. Tristan de Moneins, Chevalier, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, ſervit dans les guerres contre les Anglois en 1430 & 1431. Il épouſa *Jeannette de Leſcun*, fille de *Fortaner*, Baron *de Leſcun*, & donna quittance de ſa dot en 1432. De leur mariage vint :

IV. Roger, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, qui reçut le ſerment de fidélité de ſes vaſſaux le 27 Novembre 1463. Il épouſa N... *du Lyon*, dont naquirent :

1. Gaston, qui ſuit ;
2. & 3. Jean & François ;
4. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, en 1504, avec *Arnaud-Guillaume*, Seigneur *d'Eſgoarabaque*.

V. Gaston de Moneins, Seigneur de l'Abbaye de Moneins & de Louvie-Juzon, ratifia, conjointement avec ſon père, la vente qu'ils avoient faite de pluſieurs dîmes en faveur du Chapitre de Leſcar, par acte de l'an 1495. Il épouſa *Marguerite de Pechpeyrou-Beaucaire*, & en eut :

1. Tristan, qui ſuit ;
2. Et Catherine, qui s'eſt mariée, en 1532, avec *Gilles de Domeſain*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi.

VI. Tristan de Moneins, IIe du nom, Chevalier, Baron de Moneins, Chambellan du Roi de Navarre, Gouverneur de Navarrenx, Sénéchal de Béarn, Lieutenant Général en Guyenne, fut maſſacré à Bordeaux où il commandoit, par les factieux, en 1548. (L'*Hiſt. de la Maiſon de Montmorency* en fait une mention honorable.) Il avoit épouſé 1° *Madeleine de Sainte-Colome* ; & 2° *Françoiſe de Lomagne*, deſquelles il ne laiſſa point de poſtérité. Par ſa mort, Catherine de Moneins, ſa ſœur, Dame de Domeſain, devint héritière de ſa Maiſon, & tranſmit la Baronnie de Moneins à *Jean de Montréal d'Urtubie*, Seigneur de Sault & de Miots, qui épouſa *Iſabeau de Domeſain*, fille de ladite Catherine de Moneins, & de *Gilles de Domeſain*, Chevalier de l'Ordre du Roi. De ſon mariage elle eut poſtérité.

Les anciens Seigneurs de Moneins portoient pour armes : *de gueules, à la croix d'argent*.

MONEINS, Famille qui ſubſiſte dans la Baſſe-Marche, & à laquelle appartient les Seigneuries de Châtain, ſur la Charente, & d'Ordières. Une fille de cette Famille a épouſé N... *de Beauchefne*, Chevalier de Saint-Louis & Sous-Brigadier dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

MONERY (de), Famille noble & ancienne, dont étoit

Jean de Monery, Chevalier, qui épouſa *Marie de Bernard* ; il en eut entr'autres enfans :

André, qui s'eſt mariée avec *François de Renaud*, Chevalier, Seigneur de la Chaſſagne, dont poſtérité. Voy. RENAUD (de).

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux trèfles d'argent, & en pointe d'un croiſſant du même*.

MONESTAY. Quoique cette Maiſon ſoit originaire du Bourbonnois (dit un *Mémoire légaliſé*, en 1767, par le Lieutenant de Roi du Bourbonnois), elle doit actuellement tenir rang parmi celle de la Province d'Auvergne, s'y étant établie par le mariage de Gilbert de Monestay avec *Claude de Chazeron*, héritière de ſa Maiſon, contracté le 12 Juillet 1611.

I. Pierre de Monestay eſt le premier que l'on connoiſſe de ce nom : il vivoit vers 1400. Il épouſa *Jeanne de Jardon*, de laquelle il eut :

II. Henri, Seigneur de Monestay, Maître

d'Hôtel du Roi Charles VIII, Gouverneur de Breſt, Capitaine des Francs Archers du Bourbonnois, Forez, Lyonnois, Beaujolois & Auvergne. Il épouſa, le 3 Avril 1467, *Jeanne de la Faye*, Dame de Forges, dont il eut :

III. Eustache, Seigneur de Monestay & de Forges, qui ſervit le Roi Louis XII, en la même charge de Capitaine des Francs Archers, dont il fut pourvu le 10 Juillet 1498. Il fut Gouverneur du Château de Gennes & Citadelle de Saint-François, ſous le Roi François Ier qui l'en gratifia le 5 Juillet 1515. Il épouſa, 1° le 5 Février 1500, *Gabrielle de Saint-Haon*; & 2° *Marguerite d'Arſon*. Il eut du premier lit :

1. Gilbert, Seigneur de Forges, Echanſon du Roi François Ier, Gouverneur de Verneuil, & Meſtre de Camp d'un Régiment de 1,000 hommes de pied, qui épouſa, le 29 Mai 1546, *Marie du Freſnay*, dont il n'eut point d'enfans.

Et du ſecond lit vint :

2. Octavien, qui ſuit.

IV. Octavien de Monestay, Seigneur de Forges après ſon frère, épouſa, le 24 Juillet 1550, *Jeanne de Mauvoiſin*, fille de *François*, Seigneur de la Forêt, Mauvoiſin & de Boſtpêche, & de *Jacquette de Briſſay*. Elle lui ſurvéquit & ſe maria, le 31 Mai 1555, avec *René de Buchepot*, Chevalier, Seigneur de Cormençay, Fougerolles & Fromenteau, duquel elle n'eut point d'enfans. De ſon premier mariage naquirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, qui épouſa *François de Cordebœuf-Beauverger-Montgon*.

V. Jean de Monestay, Seigneur de Forges, Graveron, la Grillère, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de Montluçon, épouſa, le 19 Août 15.., *Louiſe de Rochefort de Salvert*, Dame de Chars, fille de *François*, & de *Jeanne de Courtenay*. Leurs enfans furent :

1. Gilbert, qui ſuit ;
2. Gaspard, auteur de la branche des Seigneurs de *Graveron*, rapportée ci-après ;
3. Marguerite, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Menoux, Diocèſe de Bourges ;
4. Et Jeanne.

VI. Gilbert de Monestay, Seigneur de Forges, Chars & Salles, épouſa, le 12 Juillet 1611, *Claude de Chazeron*, Dame de Chazeron, Rochedagoux & Gouttières, veuve, ſans enfans, en première noces, d'*Antoine de Cordebœuf-Beauverger-Montgon*, & fille de *Gilbert*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Bourbonnois, & de *Gabrielle de Saint-Nectaire*. Il eut de ce mariage :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Maximilien, Seigneur de Chazeron, qui épouſa *Anne de la Mer de Matha*, dont ſont iſſus :
   1. Gaston, qui eſt mort au ſervice du Roi, ſans poſtérité ;
   2. Marie, Religieuſe à Riom ;
   3. Et Gabrielle.
3. François, auteur de la branche des Marquis de *Chazeron*, rapportée ci-après ;
4. Claude-Gaspard, Exempt des Gardes du Corps, tué à la bataille de Senef, ſans alliance ;
5. Et Marie, qui s'eſt mariée, le 10 Février 1647, à *Jean-Charles de Villelume*, Seigneur de Barmontet, Châteaubrun & Vaſſel, dont deſcendent Meſſieurs *Hautier de Villemontée*, ſubſtitués aux nom & armes *de Villelume*.

VII. Gabriel de Monestay, Seigneur de Forges, épouſa, le 20 Novembre 1640, *Marguerite du Fos*, fille de *Julien*, Seigneur de Méry, &c., & de *Marie Longuet*. De ce mariage vinrent :

1. Claude-Julien, qui ſuit ;
2. Maximilien, Religieux Bénédictin à Ménat ;
3. Marie-Gasparde, qui épouſa 1° *Philibert de la Roche-Aymon*, Seigneur de la Ville-du-Bois & du Moulin-Porcha, fils de *François*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Anne de Chéry*. Elle en eut deux filles ; & 2° *Charles de la Rivière*, Seigneur de Riffardeau, &c., mort Lieutenant de Roi des Fort & Vallée de Péroufe, dont des enfans. Voy. RIVIÈRE-RIFFARDEAU (de) ;
4. Et Marguerite-Françoise, Religieuſe à Lezoux.

VIII. Claude-Julien de Monestay, Seigneur de Forges & Gouttières, Exempt des Gardes du Corps, mourut le 24 Février 1679. Il laiſſa de *Gilberte Cadier*, fille de *Gilbert*, qu'il avoit épouſée en 1663,

1. & 2. Charles-Maximilien & François ;
3. & 4. Anne & Catherine.

BRANCHE
des Marquis de Chazeron.

VII. François de Monestay, Marquis de

Chazeron, Baron de Chars (troiſième fils de GILBERT, & de *Claude de Chazeron*), fut Lieutenant Général des Armées du Roi & en la Province de Rouſſillon & pays adjacents, Commandant en chef les Troupes deſdits lieux, Gouverneur de Breſt, Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 31 Décembre 1688, & mourut à Agen au mois de Décembre 1697. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Décembre 1646, *Anne de Murat*, fille de *Jacques*, Baron de Rollat, Seigneur de la Fond, & de *Marguerite de Nevrezé*. Il en eut :

1. FRANÇOIS-AMABLE, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. Et quatre filles : l'une deſquelles, GILBERTE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, fut mariée 1° à *Charles de Montpezat*, Comte de Laugnac, dont elle n'eut point d'enfans; & 2° le 30 Mai 1704, à *Jean-Raymond de Villardi*, Comte de Quinſon; elle mourut le 16 Septembre 1719, âgée de 48 ans. Les trois autres furent Religieuſes.

VIII. FRANÇOIS-AMABLE DE MONESTAY, Marquis de Chazeron, Lieutenant des Gardes du Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Breſt, mourut le 28 Décembre 1719. Il avoit épouſé, au mois de Mai 1693, *Marie-Marguerite de Barentin*, fille de *Jacques-Honoré de Barentin*, Seigneur d'Hardivillers & Préſident au Grand Conſeil. Il en eut :

IX. CHARLES-FRANÇOIS DE MONESTAY, Marquis de Chazeron, Seigneur de Mareuil & de Chars, né le 12 Novembre 1697, Mouſquetaire de la première Compagnie en 1712, Capitaine de Cavalerie en 1713, Cornette de la première Compagnie des Mouſquetaires en 1715, & Enſeigne en 1719 : il la quitta la même année pour prendre une Lieutenance des Gardes du Corps, Compagnie de Charoſt, vacante par la mort de ſon père; fut Commandant à Breſt, Brigadier des Armées du Roi le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 1er Mars 1738 & Lieutenant Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744. Le Roi lui a donné, au mois de Janvier 1755, le Gouvernement de Verdun & du Verdunois avec une penſion de 6,000 livres. Le Marquis de *Chazeron* s'eſt démis du Gouvernement de Breſt & de ſa charge dans les Gardes du Corps, & eſt mort à Paris le 8 Avril 1776. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1739, *Charlotte-Marie de Houdetot*, fille de *Louis-Pierre*, Marquis *de Houdetot*, Meſtre de Camp du Régiment d'Artois, Infanterie, & Lieutenant de Roi en Picardie, mort le 10 Août 1726, & de *Marie-Louiſe-Françoiſe Fillon de Villemur*, remariée au mois de Septembre 1733, à *Alphonſe-Marie-Louis de Saint-Séverin d'Aragon*, Marquis de Saint-Séverin, Ambaſſadeur pour le Roi auprès de S. M. Suédoiſe, puis en Pologne en 1744, fait Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1748, & en même tems nommé Ambaſſadeur Plénipotentiaire au Congrès d'Aix-la-Chapelle.

De cette Maiſon ſont : 1° N... DE MONESTAY-CHAZERON, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chapt, Dragons, depuis 1769; — 2° Et N..., Marquis DE MONESTAY, Brigadier depuis 1761 & Exempt des Gardes du Corps.

BRANCHE
des Seigneurs de GRAVERON.

VI. GASPARD DE MONESTAY, Seigneur de Graveron & de la Grillère (ſecond fils de JEAN, & de *Louiſe de Rochefort de Salvert*), épouſa *Aimée de Bonnay*, de laquelle ſortit :

VII. FRANÇOIS DE MONESTAY, Seigneur de Graveron & de Bonnay, qui épouſa *Marie de Jacquinet*, fille de *Gilbert*, & de *Marie de la Buſſière*. Il n'en eut que

GASPARD, qui mourut ſans alliance.

Les armes : *d'argent, à la bande de ſable, chargée de 2 étoiles d'or*, qu'elle met aujourd'hui ſur le tout, d'une écartelure *aux 1 & 4* DE FORGES; *aux 2 & 3* DE CHAZERON. (Voy. ſur cette Maiſon l'*Hiſt. de Berry*, par Thaumas de la Thaumaſſière, & l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 238.)

MONET, en Picardie : Famille de Robe, alliée aux Maiſons de *le Fèvre de Caumartin* & *de Lattaignant*, & dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 532.

ANTOINE MONET, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire & du Pont-de-Briques, Mayeur de Boulogne, avoit épouſé *Antoinette de Montpellé*, dont il eut :

MARIE, qui s'eſt mariée, par contrat du 11 Décembre 1625, à *Marc de Foucault*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Léloé, Capitaine d'Infanterie, dont des enfans. Voy. FOUCAULT, tom. 8, col. 442 & ſuiv. de ce *Dictionnaire*.

A cette Famille appartiennent :

1° JACQUES MONET, Ecuyer, Seigneur de

Wavres, qui s'eſt marié avec *Sufanne Foucault*, fille deſdits *Marc Foucault* & *Marie Monet*, ci-deſſus ;

2° Et Pierre-Naud Monet, Seigneur de la Salle, Préſident à Boulogne, qui a épouſé *Eliſabeth de Lattaignant*.

Les armes : *d'azur, au pal d'argent, chargé en chef d'une étoile de gueules, & en pointe d'un croiſſant du même, accoſté de 2 lions affrontés d'or, lampaſſés & armés de gueules*. Supports : *deux lions*. Cimier : *une étoile*.

MONET. Il y a pluſieurs Familles de ce nom ; celle dont nous avons à parler ici eſt originaire de Savoie : elle a pour chef

Jean-Antoine, Comte de Monet & de Saint-Jean-Pied-Gautier, Lieutenant Général au ſervice du Roi, de la République de Pologne, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Michel de Bavière, qui fut appelé au ſervice de France par Louis XV. Il a épouſé *Marie-Antoinette*, Comteſſe *de Leyouſtedt*, fille de *Charles-Jacob*, Comte *de Leyouſtedt-Guillaimbourg*, premier Chambellan du Roi de Suède, & de *Béate-Eſther*, Baronne d'*Eſparwenfeld*. Il a été créé, le 9 Novembre 1776, Comte héréditaire en France, pour lui & ſa poſtérité, par brevet du Roi Louis XVI, ſans être obligé d'affecter ce titre ſur aucune Terre. Il a eu de ſon mariage :

1. Charles-Marie, d'abord Officier au Régiment de Berry, puis nommé, en 1778, Capitaine au Régiment de Belſunce, Dragons ;
2. Et Stanislas-Auguste-Adam, au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris.

Les armes : *parti, au 1 d'azur, à 6 beſans d'argent, poſés 3, 2 & 1 ; & au 2 d'azur, au moulin à vent d'argent, ſurmonté d'une girouette du même*.

* MONFRÉVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : ancienne Châtellenie qui relève du Roi par un plein fief de Haubert, laquelle a été longtems poſſédée par les *Suhard*, des plus riches Seigneurs du pays, qui poſſédaient auſſi les Terres de Saint-Germain, du Pert, Fontenay, Saint-Clément, Crouay, Berneſq, Cour-Maqueron, Fontaine, Rupalay, Soulles, la Conſeillère le Caſtelet & autres lieux. La Terre de *Monfréville* appartient actuellement au Marquis *de Briqueville*, Brigadier des Armées du Roi, héritier de feu *François-Pierre de Briqueville de la Luzerne*, Seigneur & Patron de *Monfréville*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Lieutenant des Gardes du Corps de S. M. Voy. BRIQUEVILLE.

MONGENET (de), en Franche-Comté : ancienne Famille noble, qui, depuis plus de trois ſiècles, remplit la place de Lieutenant Général du Bailliage d'Amont ou de Veſoul, premier Bailliage du Comté de Bourgogne, & eſt reçue dans les Chapitres nobles de cette province.

I. Noble homme Jean-Guillaume de Mongenet, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont, vivant en 1430, eut pour fils,

II. Jean de Mongenet, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont en 1467, qui eſt mort en 1504. Il eut de Dame *Thévenotte Bourdot*, ſon épouſe, morte en 1478,

III. Nicolas de Mongenet, Seigneur de Velleperrot, qui fut tuteur de la Maiſon *de Neufchâtel* par commiſſion de l'Empereur Charles-Quint, & mourut en 1539. Il avoit épouſé 1° *Jeannette d'Arche* ; & 2° *Catherine Marandet*. Du premier lit il eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Pierre, rapporté après ſon aîné.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Georges, mentionné après ſes deux frères ;
4. François, grand Mathématicien, auteur des deux Sphères curieuſes expoſées dans la ſalle publique de Strasbourg ; il eſt mort ſans poſtérité ;
5. François, dont il ſera parlé après la poſtérité de ſes trois frères ;
6. Nicolas, chef de la ſeconde branche, rapportée plus loin, qui eſt la ſeule ſubſiſtante ;
7. Et Antoinette, mariée à noble *Antoine de Cordemoy*, Seigneur de Francalmont.

IV. Louis de Mongenet, Lieutenant Général d'Amont ou de Veſoul en 1547, mort en 1556, n'eut de ſa femme, dont on ignore le nom, que

Françoise, qui s'eſt mariée à *Jean Jacquinot* ;

Et deux autres filles, qui ſe ſont mariées aux Sieurs *de Villiers*.

IV. Pierre de Mongenet (frère de Louis), Lieutenant Général du Bailliage d'Amont après ſondit frère en 1556, mourut avant

1575. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. Jean-Guillaume, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont ou de Veſoul, mort ſans enfans ;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à Meſſire *Claude Jacquinot*, Premier Préſident du Parlement de Franche-Comté, duquel vint *Catherine Jacquinot*, qui s'eſt mariée, en 1589, à *Guillaume Coquelin*, Ecuyer, Seigneur de Germigney, dont poſtérité. Voy. COQUELIN DE GERMIGNEY.

IV. Georges de Mongenet, Ecuyer (fils de Nicolas, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme), Seigneur de Velleperrot & Epenoux, & Chef-Mayeur de Veſoul, mourut en 1574. Il avoit épouſé 1° Dame *Jeanne Droz*, Dame de Vaivre, Jaſney & Moncourt, fille de noble homme *Perrenot Droz*, Seigneur deſdits lieux, & veuve en premières noces de noble homme *Jean Belot*, Procureur Général d'Amont, dont une fille, mariée à François de Mongenet, rapporté ci-après ; & 2° Dame *Jeanne de Thomaſſin*, fille de noble *Philippe*, Seigneur de Cendrecourt, & de Dame *Louiſe Magenet*. Du premier lit il n'eut pas d'enfans ; mais du ſecond vinrent :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Claude, né en 1558 ;

Et d'autres filles & garçons, morts ſans poſtérité.

V. Etienne de Mongenet, Ecuyer, mourut avant 1620. Il avoit épouſé, en 1582, Dame *Anne d'Amédor*, fille de noble *François*, Sieur de Mollans, & de *Pierrette de Saint-Seine*. Leurs enfans furent :

1. 2. & 3. Nicolas, Claude & Jean-Baptiste, morts ſans poſtérité ;
4. Et Jean-Georges, mort Jéſuite.

IV. François de Mongenet (fils puîné de Nicolas, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme), Seigneur de Velleperrot, Jaſney, Moncourt, Lignéville, Godoncourt & Bouſſeraucourt, s'allia, avant l'an 1560, à *Bonne Belot*, fille de noble homme *Jean Belot*, Procureur Général d'Amont ou de Veſoul, & de Dame *Jeanne Droz*. Il en eut :

V. Gaspard de Mongenet, Seigneur de Moncourt, Godoncourt, &c., Lieutenant Général du Bailliage de Dôle en 1622, qui épouſa Dame *Françoiſe Belin*, fille de noble Meſſire *Charles Belin*, & d'*Oudette des Moulins*. Il en eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. François, lequel laiſſa deux filles, qui ſe ſont mariées à Meſſieurs *d'Aubigny*, au Duché de Bourgogne ;
3. Et Anne, qui a épouſé noble homme *Antoine de Santans* ou *Sautans*, Seigneur de Montagney, Lieutenant Général du Bailliage de Dôle.

VI. Pierre de Mongenet, Lieutenant Général du Bailliage de Dôle, épouſa Dame *Marguerite Châlons*. Il eſt mort ſans poſtérité.

SECONDE BRANCHE.

IV. Nicolas de Mongenet (quatrième fils de Nicolas, & de *Catherine de Marandet*, ſa ſeconde femme), épouſa Dame *Catherine Martin*, fille de noble homme *Claude Martin*. Il mourut avant 1591, laiſſant :

V. Nicolas de Mongenet, III^e^ du nom, Ecuyer, né en 1565, & mort en 1638, lequel avoit épouſé en 1592, *Jeannette Lullier*, ſœur de Meſſire *Claude-François Lullier*, Premier Préſident du Parlement de Franche-Comté, & fille de noble Meſſire *Guillaume Lullier*, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey, Vitrey, Ouge, Gilley, &c., & de Dame *Jeanne Sonnet*. Leurs enfans furent :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. Georges, qui s'eſt marié à Dame *Claudine-Françoiſe Jacquinot*, fille de noble homme *Nicolas Jacquinot*, & de Dame *Jeanne Tranchand*. Il mourut avant 1674, laiſſant :
   1. Anne, née en 1646 ;
   2. Jeannette, née en 1651 ;
   3. Pierrette, Religieuſe Carmélite à Gray en 1681.
3. Et N.... de Mongenet, Religieuſe Annonciade à Veſoul.

VI. Etienne de Mongenet, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant Général du Bailliage de Veſoul, épouſa, en 1624, Dame *Marguerite de Malbouhans*, fille de noble *François-Jules*, Ecuyer, Seigneur de la Montoillotte, & de Dame *Françoiſe Bannelier*. Il en eut :

1. Claude-François, qui ſuit ;
2. Ignace, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Veſoul ;
3. Gaspard ;
4. 5. & 6. Jeanne-Baptiste, Anne-Françoise & Marie, mortes avant 1674 ;
7. Et Jeanne-Françoise, qui s'eſt mariée, en 1670, à Meſſire *Jean de Bonnefoy*, Seigneur

de Fleurey, Roſières, &c., Conſeiller au Parlement de Franche-Comté.

VII. Claude-François de Mongenet, Ier du nom, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant Général du Bailliage de Veſoul, mourut en 1703. Il avoit épouſé, en 1664, Dame *Anne-Françoiſe Clerc*, fille de Meſſire *Antoine Clerc*, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Anne-Marie Puſey*. Leurs enfans furent :

1. Claude-François, qui ſuit ;
2. Charles-Ignace, Chanoine en l'Egliſe Collégiale de Veſoul ;
3. Joseph-Etienne, Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1719, qui s'eſt marié, en 1716, à Dame *Caroline Chevanay de Daniel*, Dame & Baronne de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances. Il eſt mort ſans enfans en 1760 ;
4. Benoît, Ecuyer, qui s'eſt marié, en 1740, à Dame N.... *Bouhelier d'Arvifenet*, dont vint :

   Charlotte, morte en 1768.

5. Nicolas, Chanoine de l'inſigne Chapitre de Sainte-Madeleine de Beſançon ;
6. & 7. N.... de Mongenet, mort Jéſuite, & Jules, mort Capucin ;
8. Anne-Marie, qui s'eſt alliée, en 1701, à Meſſire *Pierre-Joſeph Monnier*, Conſeiller de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, Seigneur de Touloufe, Fangy, Arbonnay, &c. Elle eſt morte en 1752 ;
9. Et Marie-Marguerite, qui s'eſt mariée, le 23 Janvier 1712, à Meſſire *Hugues-Joſeph de Meſmay*, Seigneur de Genevreuille, Conſeiller au Parlement de Beſançon. Elle eſt morte en 1764, ſans enfans. Voy. MESMAY.

VIII. Claude-François de Mongenet, IIe du nom, Seigneur de la Montoillotte, Jaſney, &c., Lieutenant Général du Bailliage & Préſidial de Veſoul, mourut en 1733. Il avoit épouſé, 1° en 1702, Dame *Claudine-Françoiſe-Gaſparine de Royer*, fille de *Jacques-Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Corcieux, Rucherieux, Fléville, &c., & de Dame *Marie-Françoiſe de Cam*, dont une fille, morte en 1758, Religieuſe aux Dames de Sainte-Marie de Dijon ; & 2° Dame *Anne-Françoiſe-Agathe de Camus*, fille de Meſſire *Jean-Antoine*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Brotte, Recologne, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon, & de Dame *Marie-Françoiſe de Sauvage*. De cette alliance vinrent :

1. Claude-François-Joseph, qui ſuit ;
2. Antoine-Ignace, Chanoine de l'inſigne Chapitre de Veſoul ;
3. Charles-François-Benoît, Seigneur de Jaſney, Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1750, qui a épouſé, en 1751, Dame *Antoinette-Madeleine de Camus*, fille de Meſſire *François*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Conſeiller au Parlement de Beſançon, & de Dame N.... *Michaud*. Leurs enfans furent :
   1. Marie-Charlotte, née le 5 Juillet 1754 ;
   2. Et Françoise-Gabrielle, née le 28 Mars 1759,
4. Gabrielle-Valentine, qui s'eſt mariée, le 6 Octobre 1735, à *François-Salomon de Bernard de Monteſſus*, Chevalier, Baron & Seigneur des Deux-Chauvirey, Vitrey, Ouge, la Quarte, &c., dont poſtérité. Voy. BERNARD-MONTESSUS ;
5. Et Françoise-Ignace, Religieuſe aux Dames Urſulines de Veſoul.

IX. Claude-François-Joseph de Mongenet, Seigneur de la Montoillotte & des Terres & Baronnies de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, ancien Lieutenant Général du Bailliage & Préſidial de Veſoul, épouſa, en 1748, Dame *Marguerite-Françoiſe-Bernardine d'Agay*, fille de Meſſire *Antoine-Philibert*, Chevalier, Seigneur de Mutigney, Villers, Bay, Bémont, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon, & de Dame *Anne-Ignace de Boitouſet d'Eperney*. Leurs enfans furent :

1. Charles-Antoine-Gabriel, né le 17 Janvier 1760 ;
2. Charles-Joseph, né le 27 Avril 1761 ;
3. François-Bernard, né le 17 Décembre 1765 ;
4. Anne-Josèphe, née le 18 Juin 1750, qui s'eſt mariée, en 1766, à *Jules-Proſper d'Agay*, Chevalier, Seigneur de Byarnes, Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité. Voy. AGAY (D') ;
5. & 6. Marguerite-Antoinette-Gabrielle, née le 16 Octobre 1752, & Charlotte-Madeleine, née le 15 Mai 1758, reçues, en 1768, Chanoineſſes de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de Montigny, en Franche-Comté ;
7. Anne-Françoise, née le 13 Juin 1762 ;
8. Gabrielle-Françoise, née le 11 Octobre 1764 ;
9. Et Prospère-Françoise, née le 6 Mai 1770.

Les armes : *de gueules, au pégaſe d'ar-*

gent, ailé d'or. (Généalogie dreſſée ſur titres communiqués, &, entr'autres, ſur un procès-verbal d'enquête du 13 Décembre 1565, paſſé à Veſoul devant *Simon Bezancenot*, Greffier au Bailliage d'Amont, Siège de Veſoul, en faveur de François de Mongenet, pour conſtater ſes ſuffiſances & capacités à remplir l'Office de Procureur Fiſcal Général pour S. M. I. qu'il ſollicitoit à la Cour de Bruxelles.)

MONGEOT, Famille noble, établie en Champagne & en Berry, & dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France,* reg. II, part. II.

Christophe de Mongeot, Ecuyer, Seigneur d'Aguilcourt, de la Boutillerie & de Chéniers, Conſeiller Elu en l'Election de Reims (deſcendoit, au VI^e^ degré, de Pierre Mongeot, qualifié *Ecuyer, Sieur de Saucourt,* dans un acte du 5 Décembre 1526). Il épouſa, le 12 Septembre 1655, *Marie Marlot,* dont il eut entr'autres :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques-Christophe, rapporté ci-après;
3. Et Nicolas-Claude, mentionné après ſes deux frères.

Jean de Mongeot, Ecuyer, Seigneur de Chéniers, de la Boutillerie, de la Mothe-Carbonnet, de Poilcourt, d'Hermonville & de Touſſicourt, obtint des Proviſions de Gentilhomme de la Vénerie du Roi, le 1^er^ Septembre 1691. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe & qualifié d'*Ecuyer,* depuis l'an 1557, avec ſes deux frères, par Ordonnance de l'Intendant de Champagne du 25 Juin 1698. De ſon mariage, accordé par contrat du 14 Juin 1692, avec *Jeanne-Remiette Ravineau,* fille de *Gérard Ravineau,* Seigneur de Touſſicourt & d'Hermonville en partie, il eut entr'autres enfans :

Jacques-Christophe de Mongeot, Ecuyer, Seigneur d'Hermonville, de Touſſicourt, de Leuſe & de Saint-Euphraiſe en partie, né le 7 Mars 1696, Chevau-Léger de la Garde du Roi & Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa, le 21 Mars 1734, *Angélique-Bénigne-Henriette de Champagne,* Dame de Leuſe, dont il eut :

1. Marie-Louis-Nicolas, Ecuyer, né le 7 Novembre 1738;
2. Remiette-Henriette, née le 1^er^ Juin 1737;
3. Et Françoise-Louise-Angélique, née le 12 Mars 1740.

Jacques-Christophe de Mongeot, Ecuyer, Seigneur de la Boutillerie, d'Aguilcourt & en partie de Saint-Euphraiſe (ſecond fils de Christophe, & de *Marie Marlot*), né le 2 Septembre 1662, obtint, le 8 Août 1688, une Commiſſion de Capitaine dans le Régiment de Normandie, d'où il paſſa, le 20 Novembre 1696, dans le Régiment du Roi. Il eut de *Marie de Paris,* ſa femme,

1. Jean-Baptiste de Mongeot, Ecuyer, Seigneur de Saint-Euphraiſe, Chevau-Léger de la Garde du Roi;
2. Et Jacques-Christophe, Ecuyer, Seigneur de la Forte-Maiſon & d'Aguilcourt, auſſi Chevau-Léger de la Garde du Roi.

Nicolas-Claude de Mongeot, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Champagne, des Iſtres-&-Bury & de Flavigny (quatrième fils de Christophe, & de *Marie Marlot*), fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes frères, par Ordonnance de 1698. Il étoit Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 8 Janvier 1695, entra depuis dans celui de la Cheſnelaye, ci-devant Grancey, & y étoit premier Capitaine le 30 Juin 1714, lorſqu'il épouſa *Madeleine Regnard,* dont ſont iſſus :

1. Jean-François, Ecuyer, Seigneur de Champagne, des Iſtres-&-Bury, de Saint-Euphraiſe & de la Forte-Maiſon, Capitaine au Régiment de Ségur, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis;
2. Antoine-Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Champagne, Prieur & Seigneur de Trouhaut, de Notre-Dame-d'Y & de Fromenteau;
3. Et Françoise-Madeleine.

Les armes : *d'azur, à 3 glands d'or, ſurmontés d'une coquille d'argent.*

MONGEY, Famille dont nous ne connoiſſons que le nom & les armes, qui ſont : *d'azur, à la bande d'or.*

MONGINOT (de), Famille noble de Langres, en Champagne, dont le premier connu eſt

I. Claude de Monginot, Ecuyer, qui vivoit en 1500, Il eut de *Marguerite Durand,* ſon épouſe, entr'autres enfans :

1. Simon, qui ſuit;
2. « Et Pierre, qui fut reçu Licencié en droit, à l'Univerſité de Dôle, préſenté par

l'illuſtre Meſſire de Guichem, Recteur de cette Univerſité : les Lettres de réception, en date du 12 Avril 1573, en font l'éloge le plus pompeux. »

II. Simon de Monginot, Ecuyer, s'eſt marié à *Colette Thomaſſin*, dont vint :

III. Jean de Monginot, Ecuyer, qui s'eſt marié à *Claude le Tondeur*, & en eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. « Claude, auteur de la branche établie en Provence, rapportée ci-après » ;

Et pluſieurs autres enfans, qui formèrent différentes branches deſquelles nous n'avons pas reçu de mémoire.

IV. Nicolas de Monginot, Ecuyer, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, s'eſt marié, en 1594, à *Bonne Populus*, dont il eut :

1. Prudent, qui ſuit ;
2. Et Guillemette, qui s'eſt mariée à *Nicolas Bourelier*.

V. Prudent de Monginot, Ecuyer, né en 1603, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, épouſa *Gabrielle Tabourot*, de laquelle il eut :

1. Théodoret, qui ſuit ;
2. Et Sirette, qui s'eſt mariée, le 15 Mars 1660, à *Antoine Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Genevrières, de Belfond & du Vergillet, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, dont des enfans. Voy. GIRAULT, branche des Seigneurs de *Belfond*, &c.

VI. Théodoret de Monginot, Ecuyer, épouſa *Louiſe de Ray*, en Bourgogne, dont il eut trois filles.

♦ *BRANCHE CADETTE, établie en Provence.*

IV. Claude de Monginot, Ecuyer (ſecond fils de Jean & de *Claude le Tondeur*), épouſa *Marguerite Salomé*, & fut ſe réfugier en la ville des Beaux, en Provence. Il eut de ſon mariage :

1. Mathieu, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Claude, Pierre & Etienne, deſquels nous ignorons la deſtinée.

V. Mathieu de Monginot, Ecuyer, épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Boſſe*, Notaire Royal à Lambeſc, le 1er Février 1643, *Iſabeau Varette*, fille d'*Etienne Varette*, & de *Françoiſe Galline*. De ce mariage eſt ſorti

VI. Jean-Baptiste de Monginot, Ecuyer, qui épouſa, à Lambeſc, le 10 Septembre 1696, *Jeanne Viton*, fille d'*Antoine Viton*, & de *Gabrielle d'Aubergue*. Ils ont eu

VII. François-Marie de Monginot, Ecuyer, qui s'eſt marié à Lambeſc, le 9 Novembre 1739, à *Marie Agard*, fille de *Joſeph Agard*, & de *Suſanne Bonnaud*. De cette alliance naquit :

VIII. Antoine-Louis de Monginot, Ecuyer, qui s'eſt marié, par contrat paſſé devant le Notaire de Péliſſanne, le 22 Mai 1775, à *Anne Gayranne*, fille de *Jean-François Gayranne*, & de *Roſe-Antoinette Droude*. De ce mariage ſont nés :

1. Marie-Joseph, né le 24 Mars 1782 ;
2. Marie-Anne-Julie, née le 27 Mai 1776 ;
3. Et Claire-Louise-Eléonore, née le 8 Avril 1779.

Les alliances de cette Famille ſont avec celles de *Véron, Piot, Meat-Breſſet, le Clerc de Vodone, Monni de Peruphutinet, Philpin-Dufincourt, Raſard, Guyot*, & autres, dont la plupart exercent ou ont exercé les premières charges de la Ville de Langres.

Les armes : « *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 flammes d'argent, & en pointe d'un lion du même ; au chef couſu d'azur, chargé d'une cloche d'or entre 2 trèfles d'argent* » (*a*). Une autre branche de cette Famille s'étoit établie à Chaumont-en-Baſſigny, où elle s'eſt diſtinguée par ſa nobleſſe & les charges honorables qu'elle y a exercées. (Généalogie dreſſée ſur contrats de mariages, extraits de baptêmes & autres pièces.)

* MONGLAT ou MONTGLAS, Terre & Seigneurie que *Germaine Cœur*, fille de *Geoffroy*, Echanſon de Louis XI, porta à *Louis de Harlay*, Seigneur de Beaumont. Leur ſixième fils, *Robert*, eut en partage *Monglat*, qui fut donné à ſon troiſième fils *Robert*, qui eut pour ſecond fils *Robert*, Grand Louvetier de France en 1612, & en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1614, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris le 31 Août 1624 & le 27 Août 1636 ; il mourut ſans al-

(*a*) Selon Badier, cette Famille porte : *au champ d'or, ſemé de trèfles de ſable ſans nombre, au lion grimpant de ſable, armé & lampaſſé de gueules ; au chef d'azur, à la cloche d'argent, accoſtée de 2 roſes du même.* Cimier : *une couronne de Marquis.* (*Note des Editeurs.*)

liance. Sa sœur, *Jeanne de Harlay*, qui s'est mariée, le 13 Octobre 1598, à *Hardouin de Clermont*, Seigneur de Saint-Georges, &c., devint son héritière. Voy. CLERMONT, en Anjou.

MONGODIER (& mieux MONTGOGUÉ), en Bretagne. CHARLES DE MONGODIER, Major de la Citadelle du Port-Louis (fils naturel du Maréchal de *la Meilleraye*), anobli en 1655, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Mai 1670, au rapport de M. des Cartes.

Les armes : *de gueules, au croissant d'hermines ; au chef d'or.* (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

MONGRILLET, Famille noble, dont nous ne connoissons que le nom & les armes, qui sont : *de gueules, à 3 macles d'argent.*

MONGUYOT ou MONTGUYOT, en Picardie.

ANTOINE DE MONGUYOT, Seigneur de Vaucourtois, demeurant à Crécy, Election de Soissons, & *Louise de Castel*, veuve de JACQUES DE MONGUYOT, oncle d'ANTOINE, produisirent des titres de cinq races depuis l'an 1529, & furent maintenus dans leur noblesse. (C'est ce que nous apprend, sur cette Famille, le *Nobiliaire de Picardie*, p. 553.)

Les armes : *d'azur, à une palme entre 2 clefs d'or, surmontant 3 coquilles du même.*

MONIER ou MONYER, Seigneurs de *Mélan* & de *Châteaudeuil*, Famille qui est originaire de la ville de Moustiers, en Provence.

I. Noble ANTOINE, Ecuyer de ladite Ville, eut de *Catherine de Pena*, son épouse,

1. HONORÉ, qui suit ;
2. Et ANTOINE, lequel transigea avec son frère sur la succession de leur père, le 12 Mars 1505.

II. HONORÉ DE MONIER se transplanta à Digne, où il épousa, environ l'an 1485, *Philippe de Barras*, Dame en partie de Mélan, fille aînée de noble *Louis de Barras*, Seigneur de Mélan & de Thoard, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VIII & Chef d'Escadre des Armées Navales de ce Prince, & de *Marguerite de Vintimille de Montpezat*. De ce mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. GUILLAUME, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
3. PIERRE, mort jeune ;
4. Et YOLANDE, femme de noble *Antoine de Blacas*, Seigneur de Thorène, qui fit son testament le 20 Juin 1544.

III. ANTOINE DE MONIER, IIe du nom, Seigneur en partie de Thoard & de Mélan, partagea ses biens entre ses enfans l'an 1535. Il avoit épousé, l'an 1508, *Anne de Gombert de Saint-Geniès*, de laquelle il eut :

ELZÉAR, qui suit ;
Et quatre filles, dont deux sont mariées dans les Familles *de Pena* & *de Roubion*, à Moustiers.

IV ELZÉAR DE MONIER, Ecuyer, s'établit à Marseille, où il épousa, en 1529, *Marguerite de Tournier*, des Seigneurs de *Saint-Victoret*, de laquelle il eut :

1. MANAULD, qui suit ;
2. Et ANTOINE, Moine de Saint-Victor-lès-Marseille & Prieur de la Celle, nommé à l'Evêché de Grasse, par Brevet du Roi HENRI *le Grand*, l'an 1594, lequel mourut avant d'être sacré.

V. MANAULD DE MONIER, Seigneur de Mélan, Thoard, Châteaudeuil & Argenton, fit hommage de ses Terres au Roi, l'an 1583, & s'établit à Aix, où il fut reçu Avocat Général au Parlement le 20 Août 1573, & Conseiller en la même Cour en 1597. Il fut l'âme du parti Royaliste contre les Ligueurs, & présida, en plusieurs occasions, aux Assemblées de la Province, dans lesquelles il donna des preuves de son savoir & de sa fidélité. Il épousa, 1° l'an 1563, *Madeleine de Laurent*, des Seigneurs de *Septème* ; 2° l'an 1573, *Perrette de Guyard*, Dame en partie du lieu de Fourques, en Languedoc, dont le père & l'aïeul avoient exercé l'Office de Juge Mage de Nîmes & de Beaucaire ; & 3° l'an 1593, *Marguerite d'Allemand*, fille de *Gaspard*, Chevalier, Baron d'Uriage, en Dauphiné, & de *Marguerite de Bellièvre de Hautefort*.

Du premier lit naquit :

1. AMAND, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs *du Puget* & de *Châteaudeuil*, rapportée ci-après ;
3. CYPRIEN-GUILLAUME, qui mourut Capitaine de Galères en 1638 ;
4. Et LAURENCE, qui s'est mariée, en 1597, à

François de Saint-Marc, Conſeiller au Parlement.

VI. Amand de Monier, Seigneur de Mélan & de Thoard, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1593, Préſident en la même Cour l'an 1605, & Conſeiller d'Etat en 1611, teſta en 1620. Il avoit épouſé, à Marſeille, l'an 1599, *Marquiſe de Garnier*, fille de noble *Gaſpard*, Lieutenant principal du Siège de cette Ville, & de *Marquiſe de Fabre*, & petite-fille de noble *Balthazar de Garnier*, & d'*Eléonore de Tourves*. De ce mariage naquirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jean-Louis, reçu Chevalier de Malte, l'an 1620, après avoir fait ſes preuves en 1614 ;
3. Et Catherine, alliée à *Jérôme de Villeneuve-Vauclauſe*, Seigneur en partie de Thorène.

VII. Jean de Monier, Seigneur de Mélan & de Thoard, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1635, fit ſon teſtament le 21 Mai 1637. Il avoit épouſé, en 1626, *Iſabeau de Sauvain*, fille de *Pierre*, Seigneur du Cheylard, en Dauphiné, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Jeanne de Graſſe du Bar*, Baronne d'Allemagne. Leurs enfans furent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Et Jean, élu ſecond Conſul d'Aix en 1679, qui fut marié, & dont la branche eſt éteinte.

VIII. Henri de Monier épouſa *Catherine de Chaix*, fille de *Jean*, Auditeur en la Cour des Comptes, & de *Catherine de Bourdon de Bouc*, & petite-fille de *Jean de Chaix*, Conſeiller du Roi, Auditeur en la même Chambre l'an 1626. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Louis, qui ſuit ;
2. Laurent-Henri, lequel a laiſſé des enfans, établis à Saint-Pierre, Paroiſſe ſituée dans la Principauté de Courtenay ;
3. N.... de Monier, Religieux Auguſtin réformé ;
4. Et Catherine, morte Abbeſſe des Dames de Sainte-Catherine d'Apt.

IX. Jean-Louis de Monier-Mélan, Seigneur de l'Isle, en Berry, épouſa, à Creſt, en Dauphiné, *Marie-Anne de Bruyères* (des Seigneurs de *Vaumane* & de *Châteauvieux*), dont il eut :

X. Marie-Louise de Monier, qui s'eſt mariée, par contrat du 7 Septembre 1726, à *Joſeph de Farges*, Seigneur en partie de Rouſſet, dont des enfans. Voy. FARGES.

BRANCHE
des Seigneurs du Puget *&*
de Chateaudeuil.

VI. Jean-Louis de Monier, Seigneur du Puget & de Châteaudeuil (fils de Manauld, & de *Pierrette de Guyard*, ſa ſeconde femme), exerça l'Office de ſon père, avec une grande réputation, pendant 20 ans, après leſquels il fut reçu Préſident à Mortier le 25 Octobre 1616 & Conſeiller d'Etat en 1617. Il mourut dans ſes fonctions en 1638. On a de lui des *Plaidoyers* & des *Harangues* fort eſtimés, imprimés à Paris en 1614. Il avoit épouſé, en 1603, *Anne de Garron*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de France, & d'*Eſprite de Sabateris*. Leurs enfans furent :

1. Amand, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, alliée, l'an 1633, à *Charles de Sabran* (des Comtes de *Forcalquier*) Seigneur d'Aiguines, de Canjuers, &c., dont des enfans. Voy. SABRAN.

VII. Amand de Monier, Seigneur de Châteaudeuil, Lieutenant Principal au Siège de Draguignan, fut pourvu, en 1645, de l'Office de Préſident, vacant par le décès de ſon père : mais il s'en démit en faveur de M. *Henri de Forbin-Maynier d'Oppède*, & fut Conſeiller en la même Cour l'an 1646. Il épouſa, à Arles, en 1643, *Honorée de Caſtillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beynes & de Méaille, & de *Madeleine de Varadier de Saint-Andiol*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Madeleine, qui s'eſt alliée, en 1665, à *Jean de Chaylan*, Seigneur de Moriès & de Lambruiſſe, Conſeiller au Parlement, dont poſtérité. Voy. CHAYLAN.

VIII. François de Monier, Seigneur de Châteaudeuil, épouſa 1° *Marthe d'Arcuſſia d'Eſparron*, mère d'une fille, morte en bas âge ; & 2° en 1668, *Madeleine de Guérin du Caſtellet*, fille de *Pierre*, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances, & de *Sibylle de Forbin de la Roque*, & petite-fille de *Jean-Baptiſte de Guérin*, Préſident en ladite Cour, & de *Marguerite de Gaillard*. De ce mariage vint :

IX. Jean-Baptiste de Monier, Seigneur de Châteaudeuil, qui fut reçu Procureur Gé-

néral en la Chambre des Comptes, le 8 Avril 1712. Il épouſa, en 1697, *Thérèſe de Raſtoin*, riche héritière de la ville d'Aix : il en eut :

1. Jean-André, qui ſuit ;
2. Et Claire-Baptistine, qui s'eſt mariée, en 1725, avec *Elzéar de Pontevès*, Chevalier, Marquis de Pontevès-Gien.

X. Jean-André de Monier, Seigneur de Châteaudeuil, a épouſé, en 1743, *Anne de Félix d'Ollières*, fille de *Philippe de Félix*, Chevalier, Baron d'Ollières, & de *Marie de Salomon*. De ce mariage eſt iſſue

Marie-Thérèse de Monier.

TROISIÈME BRANCHE.

III. Guillaume de Monier (ſecond fils d'Honoré, & de *Philippe de Barras*), eut une portion de la Terre de Mélan, dont il fit hommage au Roi en 1554. Il épouſa 1° *Clermonde de Boniface*, Dame de Bedouin ; & 2° *Marguerite de Trougnon-Thoard*. Du premier lit il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Clermonde, qui s'eſt mariée à N.... *de Barras*, Seigneur de Saint-Jean-de-Valeſcriſſe.

Et du ſecond lit vint :

3. Honorée, qui épouſa noble *Jean-Jacques de Trougnon*, Co-Seigneur de Thoard.

IV. Jacques de Monier, Seigneur en partie de Mélan, s'allia, en 1554, avec Jeanne de Monier, ſa couſine, dont il eut :

V. David de Monier, qui, ayant embraſſé la R. P. R., ſe retira dans un des 13 Cantons, où la branche a été continuée par ſes deſcendans.

Les armes ſont : *d'azur, au griffon d'or, accompagné de trois croiſſans mal ordonnés d'argent.*

MONIER, Seigneurs *du Caſtellet*, de *Châteauvieux*, *des Sauſſes* & de *Pierre-Groſſe*, autre Famille de la même Province, qui prouve ſa nobleſſe depuis Pons de Monier, qui vivoit en 1460.

Joseph de Monier, Seigneur des Sauſſes, qui s'eſt marié, en 1712, avec *Marthe de Commendaire*, a eu de cette alliance :

1. Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi ;
2. & 3. Et deux filles : l'aînée s'eſt mariée dans la Maiſon *de Villeneuve-Mons*.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes d'aigles, arrachées d'argent.*

MONIER, autre Famille de Provence, établie à Marſeille, ſous le nom des Seigneurs d'*Aiglun*, & qui ſubſiſte dans

N.... de Monier, fils de Pierre-Benoît, & de *Françoiſe du Bouſquet*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une vache du même, ſommée d'une étoile auſſi d'or, & poſée entre les 2 cornes.*

(Voyez, ſur les trois Familles qui précèdent : l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 151 & ſuiv., & l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 394 & ſuiv.)

* MONLÉON, Château & Seigneurie ſitués dans la ville de Chauvigny, en Poitou, que les vieux titres latins nomment *Mons Leonis* : il paroît encore une grande Tour à ce Château. — Guy, Chevalier, Seigneur de Monléon, vivoit ſous les règnes des Rois Saint-Louis & Philippe, ſon fils.

Cette ancienne Nobleſſe portoit pour armes : *de gueules, au lion paſſant d'argent, armé & lampaſſé de gueules.*

MONMEJAN ou MOMMEJEAN, Maiſon d'ancienne Chevalerie, qui floriſſoit, dès le XII^e^ ſiècle, dans la Province du Rouergue, où ſont ſitués les Château & Bourg de *Monmejan*, qu'elle a poſſédé avec nombre d'autres Terres, qui furent portées en mariage, par une Demoiſelle de Monmejan, dans la Maiſon *du Puy-Montbrun*, vers l'an 1600.

Bertrand de Monmejan, Damoiſeau, ſouſcrivit avec Jean d'Arpajon, Chevalier, Vicomte de Lautrec ; Raymond de Roquefeuil, Chevalier ; Claude de Périgord, Guillaume de Caylus, Jean-Déodat d'Albignac, Damoiſeaux & autres Gentilshommes étant tous à la ſuite du Roi Philippe de Valois, au traité que ce Prince fit le 3 Juillet 1339, avec le Vicomte de Creſſeils, au ſujet des péages qu'on avoit coutume de lever anciennement pour S. M., ſur le vieux pont de la ville de Millau, en Rouergue.

Cette Maiſon ſubſiſte aujourd'hui dans une branche établie depuis longtems au Port-Sainte-Marie, en Agénois. Elle fut confirmée dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Jugement de M. de Bezons, Intendant & Commiſſaire

départi en la Généralité de Bordeaux, du 23 Janvier 1698, depuis

I. Bernardin de Monmejan, Ecuyer (fils puîné d'Adalbert de Monmejan, Chevalier, Seigneur de Monmejan, & petit-fils d'autre Adalbert, qui vivoit en 1460); il épouſa, par contrat du 29 Décembre 1559, *Madeleine de Bladbourg*, & par ſon teſtament, du 4 Janvier 1566, il inſtitua pour héritier général & univerſel,

II. Annus de Monmejan, Ecuyer, qui paſſa un acte d'accord avec les Dames Religieuſes du Paravis, au ſujet de certains biens, le 18 Mai 1600, & teſta le 4 Juillet 1616. Il avoit épouſé, le 5 Février 1613, *Antoinette du Pé*, dont il eut :

1. Bernardin, qui ſuit;
2. Et Antoinette.

III. Bernardin de Monmejan, II^e^ du nom, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, épouſa, par contrat du 6 Juillet 1654, *Marguerite d'Imbert*. Il en eut :

IV. Jean-Joseph de Monmejan, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, qui s'eſt marié, le 17 Octobre 1688, avec *Françoiſe de Redon*, fille de *Laurent de Redon*, Seigneur de Monplaiſir. Leurs enfans furent :

1. Jean-Bernardin, qui ſuit;
2. Et Joseph-Louis.

V. Jean-Bernardin de Monmejan, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 17 Janvier 1738, *Catherine du Faur*, dont vinrent :

1. Joseph-Louis, qui ſuit;
2. Et N...., dit *le Chevalier* de Monmejan, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

VI. Joseph-Louis, Vicomte de Monmejan, a épouſé, le 17 Juin 1766, *Marie-Scholaſtique de Montaut-Saint-Sivié*, fille de *Joſeph-Marie*, Marquis *de Montaut*, Vicomte du Saumont, &c., & de *Marie-Madeleine de Baladie de Front-Crumel*.

Les armes : *d'argent, à 2 lévriers de gueules, colletés d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*. (*Mémoire* dreſſé ſur les titres communiqués.)

MONNERAYE (de la), en Bretagne : Famille anoblie en 1663, & maintenue par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Avril 1669, au rapport de M. des Cartes. — Pierre de la Monneraye, Seigneur de Mézières, & Guy de la Monneraye furent auſſi maintenus en conſéquence des Privilèges de la Chancellerie, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Décembre 1670, au rapport de M. de Bréhan; ils étoient enfans de Pierre de la Monneraye, Sieur de Mézières, Conſeiller au Préſidial de Rennes, & de *Gabrielle Bourgonnière*, & petits-fils de Jean, Secrétaire en la Chancellerie.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 têtes de lion, arrachées d'argent, & accoſtées de 2 ſerpens volants d'azur*.

MONNIER, Famille noble de Normandie de laquelle étoit

Pierre Monnier de Penauderie, Gentilhomme de la Paroiſſe de Saint-Germain d'Auvillars, au pays d'Auge, Diocèſe de Liſieux. Il retint le nom de *Penauderie*, d'un lieu qu'il poſſédoit dans la même Paroiſſe; il a fait beaucoup de bien à l'Univerſité de Caen, & en a été deux fois Recteur. Il mourut vers l'an 1515, & l'on voit ſon tombeau dans l'Egliſe des Cordeliers de Caen.

MONNIER : Famille noble du Comté de Bourgogne, qui a donné des Gouverneurs de Beſançon, lorſque cette Ville, qui étoit Impériale, ſe conduiſoit par ſes propres Lois, & pluſieurs Conſeillers dans l'ancien Parlement de Dôle.

Charles de Monnier, Conſeiller au Parlement de Beſançon, obtint, par Lettres Patentes du mois de Septembre 1711, l'érection en *Marquiſat*, ſous le nom de *Monnier*, des Terres de *Noironte*, *Mamirolle* & *Courvière*. Il eut pour enfans :

1. Claude-François, qui ſuit;
2. Et une fille, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Montigny, au Comté de Bourgogne.

Claude-François, Chevalier, Marquis de Monnier, d'abord Conſeiller au Parlement de Beſançon en 1729, enſuite reçu Premier Préſident en la Chambre des Comptes de Dôle le 14 Juin 1731, a épouſé N... *d'Arvifenet*, fille de *Ferdinand d'Arvifenet*, Préſident de la même Chambre des Comptes, dont eſt née une fille unique.

Le *Mercure de France* d'Août 1771, nous apprend que Claude-François, Marquis de Monnier, Seigneur de Nans, Courvière & Mamirolle, Premier Préſident en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances du Comté de Bourgogne, a épouſé, le

2 Juillet 1771, *Marie-Thérèſe-Sophie Richard*, fille mineure de Meſſire *Gilles-Germain Richard*, Seigneur de Ruffey, Trouhans, Vervroffe & la Crilloire, Préſident honoraire à la Chambre des Comptes de Bourgogne & de Breſſe, & de Dame *Anne-Claude de la Foreſt*. Ce mariage a été célébré dans la Chapelle du Château de Trouhans, en Bourgogne, Diocèſe de Châlon-ſur-Saône, & la Bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'Abbé *de Ruffey*, frère de la Demoiſelle.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 2 tourtereaux du même.*

MONNIER (LE), en Normandie, porte : *de gueules, au lion d'or.*

MONNIER (LE) : *d'azur, à 3 anilles* ou *fers de moulin d'argent.*

MONNOYER (LE), en Bourgogne : Famille noble, dont étoit ETIENNE LE MONNOYER, Ecuyer, Seigneur de Ruffey, demeurant à Dijon, qui s'eſt marié à *Claire de Mongé*, de laquelle il eut :

PHILIPPE, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé le 13 Septembre 1574, devant *Sirejean*, Notaire Royal au Bailliage de Sens, demeurant à Langres, avec *Nicolas Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, mort le 14 Mai 1588, ayant eu poſtérité. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 perroquets de ſinople.*

MONS (DE), en Normandie : ancienne Nobleſſe, dont nous ne pouvons donner qu'une *Notice*, d'après Piganiol de la Force. L'Echiquier de l'an 1341 parle de PHILIPPE DE MONS; — Les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, font mention de JEAN DE MONS, Ecuyer, ſervant le Roi dans le Bailliage de Rouen, l'an 1355; — HELIOT DE MONS, Ecuyer, ſe trouva à la revue des Gens de guerre, faite à Carentan le 1er Décembre 1388; — PIERRE DE MONS, Vicomte de Lillebonne, avoit une ſœur, de laquelle *Jacques d'Harcourt*, Baron de Montgommery, eut une fille naturelle, nommée *Jeannon* ou *Jeanne d'Harcourt*, Religieuſe en l'Abbaye d'Epagne, à Abbeville, l'an 1414. (Voy. l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 776.) Il y eut une preuve faite, en 1621, de la nobleſſe de cette Famille, qui commençoit à

I. PHILIPPE DE MONS, vivant en 1385, lequel eut pour fils,

II. PHILIPPE DE MONS, IIe du nom, Seigneur de Jucoville, Croſville & Saint-Louet, qui fut père de

III. JEAN DE MONS, Seigneur de Jucoville, qui plaidoit en l'Echiquier avec ſa femme l'an 1469 : on en ignore le nom ; mais il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ET BERTRAND, Ecuyer.

IV. JEAN DE MONS, IIe du nom, Seigneur de Jucoville & de Saint-Louet, vivant en 1493, laiſſa pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de Jucoville, qui s'eſt marié à *Annette de Pierrepont*, avec laquelle il vivoit en 1530 ;
3. ET GUILLAUME, Ecuyer.

V. JEAN DE MONS, IIIe du nom, Seigneur de Saint-Louet, vivant en 1543, laiſſa entr'autres enfans :

VI. ARTHUR DE MONS, Seigneur de Saint-Louet, Manneville & Thibouville, qui vivoit en 1579. Il eut trois fils, ſavoir :

LOUIS, Seigneur de Saint-Louet, qui, avec ſes frères, fit preuve de nobleſſe l'an 1621 ;
JACQUES, Seigneur de Manneville ;
ET PAIR, Seigneur de Thibouville.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de gueules, becquée & membrée d'or.* (La Roque dit que les puînés ont briſé *d'une bordure de ſable, chargée de 12 beſans d'or.*

MONS, en Languedoc, Diocèſe de Béziers. Voy. MONTS (DE).

MONS, en Picardie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides du 17 Juillet 1663, ſur ſes preuves remontées à

I. DRIEU DE MONS, Ecuyer, vivant en 1458, qui fut père de

II. JEAN DE MONS, IIIe du nom, qui laiſſa ſa ſucceſſion entière à ſon fils unique, qui ſuit.

III. ANTOINE DE MONS, Seigneur de la Broye, épouſa, l'an 1555, *Antoinette de Caignet*, & en eut :

IV. JEAN DE MONS, IVe du nom, Seigneur de la Broye, qui s'eſt marié à *Antoinette le Mattre*, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur d'Omermont, & de *Jeanne le Berquier*, Dame de Hédicourt. De leur mariage vint :

V. JEAN DE MONS, Ve du nom, Seigneur de Hédicourt & d'Omermont, qui épouſa 1°

Antoinette Picquet; & 2° *Honorée de Villers*. Du premier lit il eut :

Claude, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

Gabriel, rapporté après ſon aîné.

VI. Claude de Mons, Seigneur de Hédicourt, épouſa *Claude de Villers*, dont vint :

VII. Jacques de Mons, Seigneur de Hédicourt, qui fit preuve, avec Gabriel, ſon oncle, depuis l'an 1458. Ils furent maintenus dans leur nobleſſe par Arrêt de la Cour des Aides du 7 Juillet 1663. Jacques eut de ſon mariage,

VIII. N..... de Mons, d'abord Mouſquetaire du Roi & Tréſorier de France à Amiens en 1693.

VI. Gabriel de Mons, Seigneur d'Omermont (fils de Jean, V^e^ du nom, & d'*Honorée de Villers*, ſa ſeconde femme), fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon neveu. Il épouſa *Jeanne de Suin*, dont il eut :

VII. N.... de Mons, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Navarre en 1693. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 356 & ſuiv.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'éperon, & en pointe d'une roſe du même.*

* MONS ou MONTS, dans le Loudunois, en Poitou : Terre & Seigneurie que *Charlotte de la Grandière*, Dame de *Mons* & de Mont-Jouffray, porta, le 3 Septembre 1576, dans la Maiſon de *Frézeau de la Frézelière* (l'une des plus nobles de la Province d'Anjou, dont elle eſt originaire), par ſon mariage avec *René Erézeau*, Seigneur des Rochettes & de la Gannetière, près du Lude, &c. (ſecond fils de *René*, V^e^ du nom, & de *Françoiſe Milet*); ſon petit-fils, *François Frézeau*, Chevalier, Seigneur de la Gannetière, des Rochettes, de Lublé, &c., obtint, en ſa faveur, l'érection de la Seigneurie de *Mons* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1655, enregiſtrées le 14 Juin 1689. Il fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi en 1688, & mourut le 3 Mai 1702, âgé de 80 ans. Voy. FRÉZEAU.

* MONSOREAU ou MONTSOREAU, Ville dans le Diocèſe d'Angers, qui porte le titre de *Comté* : ſes anciens Seigneurs furent des plus illuſtres de la Province. Ce qui paroîtra ſingulier, c'eſt que l'un d'eux, nommé Gauthier de Montsoreau, le même qui fonda l'Abbaye de Suilly, en Touraine, eſt qualifié, dans les titres de cette Abbaye, *Prince Très-Chrétien*, qualité ſi diſtinguée, que nos Rois ſe ſont toujours fait honneur d'en être revêtus. Cette Seigneurie paſſa enſuite dans les Maiſons *de Craon* & *Chabot*. *Louis Chabot*, II^e^ du nom, Seigneur de la Grêve, céda, le 9 Février 1450, cette Baronnie à *Jeanne Chabot*, ſa ſœur, & à *Jean de Chambes*, ſon beau-frère, pour les ſommes qu'il leur devoit. *Bernard de Chambes* vendit, le 10 Janvier 1664, le Comté de *Montſoreau* à *Jean du Bouchet*, II^e^ du nom, Marquis de Sourches. Voyez BOUCHET de SOURCHES.

MONSPEY. Les anciens titres de cette Maiſon portent qu'elle eſt originaire d'Angleterre, & s'eſt établie dans la Province de Breſſe, ſous le règne d'Edouard, Baron de Baugé, Comte de Breſſe & de Savoie en l'an 1319. Un *Mémoire*, dreſſé ſur les titres de cette Maiſon, dépoſés dans les Archives du Château de Vallières, en Beaujolois, en commence la Généalogie à Geoffroy, qui ſuit. La branche aînée s'eſt tranſplantée, au milieu du XVII^e^ ſiècle, en Baujolois, où elle ſubſiſte.

I. Geoffroy de Monspey s'établit en Breſſe en 1319. Il eſt qualifié *Damoiſeau* dans tous les Actes, & notamment dans l'hommage qu'il fit au Comte Edouard, de la Seigneurie de la tour de Replonges, qu'il tenoit du chef d'*Alix*, ſa femme, Dame dudit lieu, en date du Jeudi après la Saint-Jean-Baptiſte 1327. Il eut pour fils,

II. Antoine de Monspey, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, qui fut pourvu, l'an 1380, par Amé VI, Comte de Breſſe & de Savoie, de la charge de Grand Châtelain de Baugé (cette Ville étoit alors Capitale de la Breſſe, & cette grande Châtellenie, la première de la Province, n'étoit donnée qu'aux plus qualifiés du pays. (Voy. Guichenon, en ſon *Hiſt. de Breſſe*). Il eſt nommé préſent entre les principaux Seigneurs de la Cour d'Amé VII, Comte de Savoie, à l'Ordonnance que ce Prince rendit au mois de Novembre 1397, par laquelle il permettoit le duel entre Othon, Seigneur de Grandſon, & Girard, Seigneur d'Eſtavayé. Antoine de Monspey épouſa, 1° *Aimée de la Baume*, de Breſſe; & 2° en 1390, *Béatrix de Dortans*, fille d'*André*, Chevalier, & d'*Hélène de Bauffremont*. Du premier lit il eut :

1. Françoise, qui épouſa, le 12 Novembre 1407, *Claude de Corſant*, Chevalier, Seigneur de Broces, dont poſtérité. Voy. CORSANT;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée, en 1425, à *Sibuet*, Seigneur *de Feillens* & de Châtenay, & en eut pluſieurs enfans. Voyez FEILLENS.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Antoine, qui ſuit;
4. Jean-Philibert, Seigneur du Mont-Défert, vivant en 1469, qui épouſa *Claudine de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur *de la Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapuſſins*. De ce mariage il eut:
   1. Claude, Seigneur du Mont-Défert, qui s'eſt marié à *Marguerite de Beyviers*, fille d'*Othelin*, III^e^ du nom, Seigneur *de Beyviers*, &c., & de *Jeanne de Salornay*;
   2. Et Philibert, Seigneur du Roète, vivant en 1471.
3. & 4. Pierre & Claude, Chevaliers, morts ſans poſtérité.

III. Antoine de Monspey, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, Luiſandre & Monſpey, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoie, épouſa, 1° le 20 Juin 1433, *Claudine de Guyot de la Garde*, en Breſſe, fille & héritière de *Pierre*, Seigneur de Luiſandre, en Bugey, & d'*Anne de Burges*; & 2° le 7 Juillet 1443, *Jeanne de Marmont*, Dame de Béoſt & de la Poipe de Sachins, fille de *Guy de Marmont*, Seigneur de Béoſt, & de *Jeanne de Germoles*. Du premier lit il eut;

1. Geoffroy, qui ſuit ;
2. Jean, Chevalier, mort ſans hoirs ;
3. & 4. Pierre & Antoine, décédés jeunes ;
5. Jeanne, qui s'eſt mariée à *Claude de la Gelière*, Seigneur de Nicudey.

Et du ſecond lit vinrent :

6. Jacques, auteur de la branche des Barons de *Béoſt*, rapportée ci-après;
7. Claude, Chanoine & Célérier de Saint-Irénée de Lyon;
8. Et Françoise, qui s'eſt mariée, le 20 Mars 1467, à *Henri de Garin*, Vicomte d'Arques, en Dauphiné.

IV. Geoffroy de Monspey, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, de Monſpey & de Luiſandre, épouſa *Antoinette Vadelli*, fille de noble, puiſſant & généreux Seigneur *Pierre Vadelli*, & fit ſon teſtament le 13 Décembre 1481, dans lequel il eſt dit qu'il donna à noble & généreuſe Dame *Antoinette Vadelli*, ſa femme, la garde noble de ſes enfans, ſavoir:

1. Jean, qui mourut ſans avoir été marié ;
2. Et Janus, qui ſuit.

V. Janus de Monspey, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, de Monſpey & de Luiſandre, eſt qualifié *noble & puiſſant Seigneur*, dans l'hommage qu'il fit au Duc de Savoie, au mois de Novembre 1488. Il épouſa 1° *Jeanne de Bolomier*, fille de *Claude*, Chevalier, & de *Philiberte d'Aurillia* : il n'en eut point d'enfans; & 2° le 12 Juin 1495, *Philiberte de Lyobard*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Cras, & de *Marie de Glaune*. Du ſecond lit vinrent :

1. Francois, qui ſuit;
2. Antoine, Prêtre & Protonotaire Apoſtolique, vivant en 1531 ;
3. Et Claudine, qui s'eſt mariée à *Benoît Faure*, Lieutenant Général au Bailliage de Breſſe, fils d'*Antoine Faure*, & de *Louiſe de Damianis*.

VI. François de Monspey, Chevalier, Seigneur de Luiſandre & de Monſpey, rendit hommage de ſes Terres, le 6 Août 1536, au Roi François I^er^, après la conquête que ce Prince fit de la Breſſe. Il épouſa, le 6 Mai 1528, *Georgette de Gorrevod*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Tiret, & de *Françoiſe de Chavannes*. Ce mariage fut célébré à Bourg-en-Breſſe, dans l'Hôtel de *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, Duc de Nole, Grand Maître d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, couſin germain du père de ladite Demoiſelle, qui procéda, dans le contrat, de l'autorité d'*Antoine de Chavannes*, ſon oncle maternel, & de celle de *Louis de Gorrevod*, Evêque de Maurienne & de Bourg, Cardinal, Prince du Saint-Empire, couſin germain du feu père de ladite Demoiſelle, à laquelle ce Cardinal fit dot en ce contrat. François de Monspey fit ſon teſtament le 23 Mai 1549, par lequel il ſubſtitua ſes biens aux enfans mâles nés en loyal mariage de Jean, ſon fils aîné, & inſtitua Pierre, ſon ſecond fils, pour héritier. De ſon mariage il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, mort ſans poſtérité en 1572 ;
3. 4. 5. & 6. Marie, Antoinette, Jeanne & Claudine, mortes ſans alliance ;

7. Louise, qui s'allia à *Georges du Bellier*, Seigneur de Prériat, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & d'*Etiennette de Barrière*;
8. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à *Alexandre Cadot*, Seigneur de Chanlecy; elle lui porta en dot la Seigneurie de *Monſpey*, laquelle ſortit, par cette alliance, de la Maiſon de Monspey, qui lui avoit donné ſon nom.

VII. Jean de Monspey, Chevalier, Seigneur de Luiſandre, fut fait Gentilhomme de la Chambre de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, au mois de Septembre 1585, en récompenſe de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Par un acte du 5 Juillet 1552, il paroît qu'étant prêt de partir pour la guerre, il chargea noble Jean de Merlin, Seigneur de la Maiſon-Neuve, de la recherche de ſes droits en l'hoirie de François de Monspey, ſon père, & de *Georgette de Gorrevod*, ſa mère. Il épouſa, le 20 Novembre 1565, *Claudine des Bois d'Arinthod*, fille de noble Seigneur *Pierre des Bois d'Arinthod*, Chevalier, & de Dame *Antoinette de Loriol*. Il mourut ſans teſter, laiſſant :

1. Etiennne, qui ſuit;
2. Et Etiennette, morte ſans alliance.

VIII. Etienne de Monspey, Chevalier, Seigneur de Luiſandre, Tavernoſt, Mons, Ceſſeins & du Beſſay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fit longtems la guerre en Hongrie. A ſon retour il fit déclarer ouverte, à ſon profit, la ſubſtitution portée par le teſtament de François de Monspey, ſon aïeul, & rentra dans les Terres de ſa Maiſon, que Pierre de Monspey, ſon oncle, avoit aliénées. Le Roi Louis XIII, par Lettres Patentes du 20 Octobre 1618, le pourvut de la charge de Gentilhomme de ſa Chambre. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 10 Février 1609, *Louiſe Guyot de la Garde*, Dame de Tavernoſt, en Dombes, fille de *Philibert*, Chevalier, Seigneur d'Epeyſſoles, & de Dame *Antoinette de Ribod*; & 2° par contrat du 27 Octobre 1618, *Gabrielle de Fredeville*, veuve de *Laurent du Planet*, Seigneur de Beyviers, & fille d'*Antoine de Fredeville*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de la Roche*, de la Maiſon *de la Motte-Morgon*. Du premier lit naquirent :

1. Claude-François, tué à la guerre, étant Enſeigne de la Meſtre de Camp du Régiment de Conty;
2. Louis, qui ſuit;
3. Jacques, mort ſans poſtérité;
4. Etienne-Louis, tige de la branche, des Seigneurs de *Tavernoſt* & de *Mons*, rapportée ci-après.

Et du ſecond lit vinrent :

5. N.... de Monspey, Seigneur de Ceſſeins, mort jeune, à l'Académie de Bourg-en-Breſſe, l'an 1645;
6. & 7. Et deux filles : l'aînée, nommée Anne-Marie, fut Religieuſe à Bonlieu, en Forez.

IX. Louis de Monspey, Chevalier, Seigneur du Beſſay, d'abord deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, fut Prieur de Neuville, en Breſſe; mais ayant quitté cet Etat, & ſon père lui ayant légué, par ſon teſtament du 6 Octobre 1651, la Terre du Beſſay, il épouſa, le 6 Avril 1652, *Lucrèce de David*, fille de Meſſire *Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Vallières, en Beaujolois, Crécy, Périgny, &c. (de la même Famille que les Seigneurs *de David-Beauregard*, en Languedoc), & de Dame *Louiſe de Foudras*. Par cette alliance *Lucrèce de David* ayant porté en dot, à Louis de Monspey, ſon mari, la Terre de *Vallières*, la branche aînée de la Maiſon de Monspey a quitté la Province de Breſſe, pour s'établir dans celle du Beaujolois. Il mourut le 22 Janvier 1672, & eut de ſon mariage :

1. Antoine, qui ſuit, inſtitué héritier de tous les biens de ſon père;
2. Et Marie, mariée, au mois de Septembre 1680, à *Jacques de Camus*, Comte d'Arginy, Capitaine du Vol du Milan.

X. Antoine de Monspey, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bionnay & Brameloup, dit *le Marquis de Vallières*, né le 8 Janvier 1661, fut Aide de Camp des Armées du Roi en Allemagne en 1689. Il avoit épouſé, le 2 Février 1678, *Charlotte de Champier-Rabutin*, fille de *Philippe-Charles de Champier*, Chevalier, Comte de Juys & de Chigy, Grand Bailli de Beaujolois, & d'*Antoinette-Louiſe de Buſſy-Rabutin*, Dame de Chigy. De ce mariage il a eu :

1. Jean-Luc, Capitaine de Dragons au Régiment de Bautremont, mort ſans alliance;
2. Joseph-Henri, qui ſuit;
3. & 4. Charlotte & Louise, mortes ſans poſtérité.

XI. Joseph-Henri de Monspey, Chevalier, appelé *le Comte de Vallières*, Seigneur d'Arginy, Charentay & Rognains, en Beaujolois,

né le 14 Novembre 1695, d'abord Chevalier de Malte, a été longtems Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, le 13 Mars 1726, *Marie-Anne-Livie de Pontevès* (la dernière de la branche des Marquis de *Buoux*, en Provence, étant la ſeule vivante), fille de *Jean-François de Pontevès*, Marquis de Buoux, & de Dame *Louiſe-Alexandrine-Cornélie du Puy-Montbrun* (d'une Maiſon du Dauphiné, qui a donné un premier Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dans *Raymond du Puy*, lequel a rendu cet Ordre Militaire.) Le Comte *de Vallières* a acquis, en 1741, le Comté d'*Arginy*, en Beaujolois, de *Charles de Camus*, Comte d'Arginy, ſon couſin germain, & cette Terre eſt à préſent dans la Maiſon DE MONSPEY. De ce mariage ſont iſſus :

1. LOUIS-ALEXANDRE-ELISÉE, qui ſuit ;
2. PIERRE-PAUL-ALEXANDRE, Chevalier de Malte ;
3. 4. 5. 6. & 7. MARIE-LOUISE, née en 1731 ; MARIE-LOUISE-CATHERINE ; MARIE-REINE-AIMÉE ; REINE-PAULINE-ÉLISE, & LOUISE-CATHERINE : toutes les cinq Chanoineſſes à Remiremont, en Lorraine.

XII. LOUIS-ALEXANDRE-ELISÉE, né le 10 Août 1733, appelé *le Marquis* DE MONSPEY, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie, Enſeigne & Aide Major de la Compagnie Ecoſſoiſe des Gardes du Corps du Roi, a épouſé, le 21 Janvier 1770, *Jeanne-Antoinette Toublanc*, dont trois filles :

HENRIETTE-JEANNE-ANTOINETTE, LIVIE-PAULINE & LOUISE-SOPHIE.

BRANCHE
des Seigneurs de TAVERNOST *& de* MONS, *éteinte.*

IX. ETIENNE-LOUIS DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de Tavernoſt & de Mons, en Dombes (quatrième fils d'ETIENNE, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Louiſe Guyot de la Garde*, ſa première femme), fut héritier principal de ſon père. Il épouſa, en 1643, *Jeanne de Syon*, en Savoie, fille d'*Antoine*, Baron de Crête, en Genevois, & de *Claudine de Colomb*, Dame de Velières. Il mourut en 1653, laiſſant de ſon mariage :

1. GABRIEL, décédé ſans poſtérité ;
2. Et ETIENNE, qui ſuit.

X. ETIENNE DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de Tavernoſt, Mons & Luiſandre, épouſa, en 1676, *Marie d'Ervieu*, fille de *François*, & de *Catherine Aciolette*. Il eut :

1. JEAN, qui mourut, ſans poſtérité, en 1758 : en lui finit la branche des Seigneurs de *Tavernoſt* & de *Mons ;*
2. CATHERINE, née le 21 Juin 1682, qui fut reçue à Saint-Cyr en 1692 : elle eſt morte, ſans avoir été mariée, en 1762 ;
3. MARIE, Religieuſe Bernardine à l'Abbaye de Beaurepaire, en Dauphiné ;
4. Et ETIENNETTE, Religieuſe à Saint-Amour, en Franche-Comté.

BRANCHE
des Barons de BÉOST, *éteinte.*

IV. JACQUES DE MONSPEY, dit *Talabart*, Chevalier, Baron de Béoſt, la Poipe de Sachins, Châtenay, Vaudrière, Quirieu, en Breſſe, & de la Balme, en Dauphiné (fils puîné d'ANTOINE DE MONSPEY, II^e^ du nom, & de *Jeanne de Marmont*, ſa ſeconde femme), fut fait Gentilhomme de la Chambre de CHARLES, Duc DE SAVOIE, par Lettres Patentes de ce Prince, du 1^er^ Septembre 1488. Il épouſa, au Montil-lès-Tours, le 6 Septembre 1496, *Françoiſe de Boulainvilliers*, Dame d'honneur de la Reine de France, ANNE DE BRETAGNE, femme du Roi LOUIS XII, & fille de *Pierre de Boulainvilliers*, Chevalier, Seigneur de Chepoix, & de Dame *Perrette de Boiſſet*. Ils teſtèrent mutuellement en 1521, & inſtituèrent pour héritier leur fils unique. De leur mariage vinrent :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. JEANNE, Religieuſe à Neuville-les-Dames ;
3. ETIENNETTE, qui s'eſt mariée au Seigneur *de la Colonge ;*
4. CATHERINE, qui épouſa *Humbert de Chabeu*, Seigneur de Feillens, &c., dont des enfans. Voy. CHABEU ;
5. Et GILBERTE, qui s'eſt mariée à *Charles de Saint-Amour*, Seigneur de Fontaine, en Beaujolois, vivant en 1535.

V. CLAUDE DE MONSPEY, Chevalier, Baron de Béoſt, Seigneur de Châtenay, Quirieu, la Poipe de Sachins, Charnoz, Montjay, Montgeſſon, Villetan & Replonges, épouſa, par contrat du 17 Juin 1522, au Château de Montrevel (en préſence de *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel ; de *Jean de Lugny*, Seigneur de Ruffey ; de *Claude de Tenarre*, Seigneur de Deniſet ; de *Claude de Diſimieu*, & de *François de Feillens*,

Chevaliers), *Claudine de Buſſy*, fille de *Philibert*, Chevalier, Seigneur de Montjay, & de *Claudine du Saix*. Elle lui porta en dot les Terres de Montjay, en la Breſſe Chalonnoiſe, de Charnoz, Montgeffon & Villetan, au Comté de Bourgogne, & après la mort de ſon mari, en 1537, elle ſe remaria à *Louis de la Chambre*, Baron de Meillonnas, laiſſant du premier lit :

VI. Jacques de Monspey, IIe du nom, Chevalier, Baron de Béoſt, Seigneur de Châtenay, Thoiria, la Poipe de Sachins, Corſant & Montſalcon, qui épouſa, le 10 Mars 1551, *Guillemette Andrevet de Corſant* (d'une ancienne Nobleſſe de Breſſe, éteinte), fille de *Philibert Andrevet*, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Corſant, &c., & d'*Huguette du Saix*. Le Duc Philibert-Emmanuel de Savoie l'invita, par une Lettre qu'il lui écrivit, le 24 Février 1567, de Turin, d'aſſiſter au baptême du Prince ſon fils : il fut en grande conſidération à la Cour ; ce Prince le fit Gentilhomme de ſa Chambre le 10 Octobre 1565. Il ſervit le Roi Charles IX dans les guerres civiles : ſe diſtingua à la bataille de Saint-Denis, commanda une Compagnie de Chevaux-Légers ſous le Duc d'Anjou, & de retour en Breſſe, à la paix, le Duc d'Anjou, depuis Henri III, écrivit au Duc de Savoie, pour le lui recommander : cette Lettre, écrite de Paris, eſt du 12 Avril 1568. Ils eurent :

VII. Jean de Monspey, Chevalier, Baron de Béoſt, Seigneur de Châtenay, de Thoiria & de Montjay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoie, Capitaine de 50 Chevaux-Légers de ſes Ordonnances : Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, le fit, le 24 Septembre 1585, Gentilhomme de ſa Chambre, pour récompenſe des ſervices de ſon père. Il épouſa, 1° en 1572, *Jeanne de Chaſtenay*, veuve de *Licurgue de Montferrand*, & fille d'*Antoine de Chaſtenay*, Seigneur de Saint-Vincent, Chevalier, & de *Vandeline de Boves* ; 2° le 9 Juillet 1577, *Claudine de Clugny*, veuve de *Louis de la Touvière*, Seigneur de Servignat, & fille de *Jean de Clugny*, Baron de Brolliart, & de *Melchionne de Rouvray* ; & 3° *Louiſe de Seyturier*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Verjonnière, & de *Claudine de Candie*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut Vandeline, morte ſans alliance ; & du ſecond lit vint :

VIII. Louise de Monspey, Baronne de Béoſt, héritière de tous les biens de ſon père, qui s'eſt mariée à *Pierre de Seyturier*, Baron de Cornod, Seigneur de la Verjonnière, frère de *Louiſe de Seyturier*, ci-deſſus. Ce mariage ſe fit par la faveur du Duc de Savoie, qui procura cette riche héritière audit Baron de *Cornod*, qu'il aimoit.

Les armes de Monspey ſont : *d'argent, à 2 chevrons de ſable ; au chef d'azur*. Cimier : *un lévrier d'argent*. Supports : *deux lévriers d'argent, accolés d'azur*. Deviſe : J'en rejoindrai les pièces. (Extr. en partie d'un *Manuſcrit* de feu Piganiol de la Force.)

MONSURES, Famille de Normandie, établie au Diocèſe de Rouen, & dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 357.

Florimond & Monfleury de Monsures, frères, Seigneur de Braſſy & d'Agnières, y demeurant, Bailliage d'Amiens, ont prouvé depuis l'année 1307 ; — Michel de Monsures étoit Seigneur de Villers-Vermont, en Beauvoiſis, & Jacques de Monsures eſt dit Ecuyer, Sieur de Villiers, à l'arrière-ban d'Amiens de l'an 1557 ; — François-Aloph de Monsures, Seigneur d'Ovillers, étoit Ecuyer ordinaire de la Petite Ecurie du Roi en 1693.

Florimond de Monsures, Ecuyer, Seigneur d'Hévécourt, eut de *Marie-Anne de Marquette*, ſon épouſe,

Françoise, née le 18 Mai 1687, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1696, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit, au VIe degré, d'Antoine de Monsures, Seigneur de Villers, qui épouſa, l'an 1506, *Marguerite Houllon*.

Cette Famille a pour chef Léonor, Marquis de Monsures, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Eſcars, qui eſt veuf ſans enfans, depuis 1755, de *Renée Chauvelin*, fille de *Jacques-Bernard*, Seigneur de Beauſéjour, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie Ourſin*.

Le Marquis de Monsures a un oncle, qui eſt Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, & ſix ſœurs, dont l'aînée a épouſé le Comte *de Roquigny-Roquefort* ; des cinq autres, l'une eſt Religieuſe Bernardine & Dépoſitaire à l'Abbaye du Paraclet, à Amiens ; trois ſont Religieuſes de Sainte-Claire de la même ville, & la dernière eſt mariée.

Les armes: *de ſable, à la croix d'argent, chargée de 5 fermaux de gueules.*

MONT, ancienne Nobleſſe du Comté d'Armagnac, où ſont ſitués les Château & Terre de ſon nom.

EDOUARD, Seigneur DE MONT, de Lartigue & de Villeneuve, rendit hommage de ſes Terres à Jean, Comte d'Armagnac, en 1319. Il eut pour fils,

BERNARD, Damoiſeau, Seigneur DE MONT, de Lartigue & de Villeneuve, qui fit foi & hommage au Comte d'Armagnac en 1378. Il conſentit un bail à fief, près de la ville d'Aignan, le 17 Septembre 1392. Sa poſtérité, prouvée ſucceſſivement par titres originaux, ſubſiſte en deux branches: celle des Seigneurs de *Villeneuve* & de *Marcotte*, dans l'Armagnac, & celle des Seigneurs d'*Eulx*, Barons de *Benque*, dans le Comminges. (Nous attendons un *Mémoire généalogique*.)

Les armes: *d'azur, à 3 monts*, ou *coupeaux de montagne d'or.*

MONT, en Breſſe. Faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une Notice ſur cette Famille, d'après feu Piganiol de la Force.

I. JEAN, Seigneur DE MONT, épouſa, le 19 Mars 1506, *Perrette de Chandée*, veuve de *Jean de la Garde*, Seigneur de la Franchiſe, & fille d'*Odet*, Seigneur *de Chandée*, & de *Marguerite de Tournon*. Il en eut:

II. THÉODE, Seigneur DE MONT, qui rendit hommage au Roi FRANÇOIS Ier, en 1536. Il épouſa, le 2 Septembre 1537, *Louiſe de Lyobard*, fille de *Claude*, Seigneur de la Cras, & de *Bonne de Thomaſſin*. (A ce mariage furent préſens *Jacques*, Seigneur *de Chandée* & de Verſailleux, Chevalier; *Claude du Saix*, Seigneur d'Arnans, & *Jean de Granget*, Seigneur de Mions, Capitaine de Montluel.) Leurs enfans furent:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et MICHEL, nommé dans le teſtament de *Louiſe de Lyobard*, ſa mère, de l'an 1552: il eſt rapporté après ſon aîné.

III. PHILIPPE, Seigneur DE MONT, Chevalier, auſſi nommé dans le teſtament de ſa mère, épouſa *Jeanne de Paluat*, fille de *Simon*, Seigneur de Serre, & de *Philiberte Ponceton*, avec laquelle il vivoit en 1561. Il en eut:

CLAUDE, Seigneur DE MONT & de Serre, Capitaine de la ville de Bourg-en-Breſſe, qui eſt mort ſans avoir été marié.

III. MICHEL DE MONT, Ecuyer (ſecond fils de THÉODE, & de *Louiſe de Lyobard*), épouſa *Damiane de Rodes*, fille de *Pierre*, Seigneur du Fay, & de *Claudine du Saix*, dont:

1. ENNEMONDE, morte ſans alliance;
2. Et CLAUDE-CATHERINE, qui épouſa *Jean-François Berliet*, Seigneur de Chiloup & des Hayes, fils d'*Etienne Berliet*, Seigneur de Chiloup, & de *Marie de Cadenet*.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or.*

MONT (DU), en Provence: Famille dont eſt N... DU MONT, réſidant à Marſeille, qui fut pourvu, en 1739, de l'Office d'un des 300 Secrétaires du Roi en la Grande Chancellerie. Il eſt marié, & a eu poſtérité.

Les armes: *d'azur, à un mont d'or.* (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence.*)

MONT (DU), en Picardie & à Paris. Quoique cette Famille ait eu le malheur de perdre les monumens de ſon ancienneté, elle s'eſt trouvée en état de juſtifier une poſſeſſion de nobleſſe de plus de deux ſiècles. Le premier titre qu'elle a produit eſt du 9 Mars 1574, & prouve inconteſtablement qu'elle étoit dès-lors regardée comme iſſue *d'ancienne race noble*. Elle a formé deux branches: la première eſt éteinte, & la ſeconde ſubſiſte dans

GEORGES-MARIE-MADELEINE DU MONT DE COURSET, Ecuyer, Baron de Courſet, &c., né le 7 Janvier 1716, reçu au Collège Mazarin, ſur ſes preuves de nobleſſe, le 17 Février 1744, Conſeiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Boulonnois, lequel s'eſt marié, le 7 Juin 1745, à *Louiſe-Caroline-Lucie Houbronne d'Auvringhen*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Boulonnois, & de *Marie-Jeanne Semeur*. De ce mariage vinrent:

1. GEORGES-LOUIS-MARIE, né le 16 Septembre 1746, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Pologne, au mois d'Août 1766;
2. PHILIPPE-CHARLES-LOUIS né le 31 Juillet 1751;
3. OUDARD-FRANCOIS-MAXIME, né le 27 Novembre 1756;
4. Et MARIE-FRANCOISE-GENEVIÈVE-CHARLOTTE, née le 15 Août 1753.

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 ferres* ou *pattes d'aigle du même.* (Voy. l'*Arm. gén. de France*, reg. VI.)

MONT (DU), autre Famille, dont étoit

PHILIPPE-ERNEST, Ecuyer, Seigneur DU MONT, de Croix, de Beaulieu & de la Sollière, Grand Bailli des villes & pays d'Armentières & de Saint-Simon, qui ſe maria, en 1684, avec *Catherine-Thérèſe de la Motte-Baraffe*, de laquelle il eut :

ROLLAND-CLAUDE-HONORÉ DU MONT, Ecuyer, Seigneur de Croix, né le 22 Mars 1706, qui fut reçu Chevalier d'honneur au Bailliage Royal & Préſidial de Bailleul, en Flandre, au mois de Janvier 1735. Il partagea, avec FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DU MONT, ſon frère aîné, Ecuyer, Seigneur du Mont, de Beaulieu, du Queſnel & de Beaufort, les 3 Septembre 1730 & 8 Octobre 1731, la ſucceſſion de leur mère.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, qui porte : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au ſautoir d'or, accompagné de* 3 *molettes d'éperon du même,* 1 *en chef &* 2 *en flancs ; aux* 2 *&* 3 *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné d'or, à deux jumelles de gueules, brochantes en bande ſur le lion.* Cet écu eſt timbré d'*un caſque, ſurmonté d'une couronne d'or.*

* MONTAGNAC ou MONTAIGNAC, Famille noble, originaire du Limouſin, où eſt la Terre de ce nom, entre Brives & Tulle : elle eſt encore poſſédée par le Marquis DE MONTAGNAC, d'une branche aînée, qui a deux frères dans l'Ordre de Malte.

Une autre branche exiſte en Auvergne & en Bourbonnois, dans deux frères, qui ont été Pages du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar : l'un eſt Capitaine (en 1765) au Régiment de Chapt, Dragons ; l'autre eſt Lieutenant au même Régiment.

Une troiſième a paſſé en Languedoc : l'un des chefs eſt mort à Lisbonne, chargé des affaires du Roi en Portugal, père d'un fils au ſervice, & de deux filles, reçues ſur preuves à Saint-Cyr ; c'eſt de cette branche qu'eſt ſorti

I. JEAN DE MONTAGNAC, Chevalier, qui prit le ſurnom de *Feroſin*, ſous lequel il a été connu en ſon tems. Il fut Capitaine d'Infanterie en garniſon à Creſt, en Dauphiné, & y épouſa, en 1616, *Suſanne d'Arnoux* (d'une Famille noble de cette Province). Il en eut :

II. JEAN-ANTOINE DE MONTAGNAC, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Ferté-Senneterre & Aide de Camp du Maréchal de ce nom, qui le fit venir en Lorraine : ce Seigneur lui fit accorder, en récompenſe de ſes ſervices, la Majorité de la ville de Creſt & la Lieutenance de Roi du Fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. Etant en Lorraine, il y épouſa, le 2 Décembre 1649, *Antoinette George* (d'une Famille noble de Nancy), & en eut deux fils, ſavoir :

N.... DE MONTAGNAC, Capitaine au Régiment Dauphin, qui fut tué à la guerre ;

Et JOSEPH-ANTOINE, qui ſuit.

III. JOSEPH-ANTOINE DE MONTAGNAC, Chevalier, entra Lieutenant au même Régiment Dauphin, Infanterie, après la conquête de la Franche-Comté, en 1674, fut fait Capitaine en 1680, Capitaine de Grenadiers en 1695, Commandant de bataillon en 1703 & Lieutenant-Colonel en 1707. Il avoit, en 1705, obtenu de S. M. la Lieutenance de Roi du Fort Saint-André de Villeneuve, & avoit été fait Chevalier de Saint-Louis à la création de cet Ordre. Il reçut la Croix des mains du Roi, pour s'être avantageuſement diſtingué, ſurtout à la défenſe de Namur. Il épouſa, en 1683, *Suſanne Redoubté*, de Remiremont, nièce de la Marquiſe *de Haraucourt*, qui, retirée dans ſes Terres, près de Metz, y fit venir ſa nièce & ſa Famille. C'eſt depuis environ l'époque de ce mariage que cette branche DE MONTAGNAC ſubſiſte à Metz. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit ;
2. THOMAS-HYACINTHE-HENRI, rapporté après ſon aîné ;

Et trois filles : l'aînée s'eſt mariée, en 1717, au Baron *de Banne*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Alſace ; la ſeconde eſt Religieuſe à la Congrégation de Pont-à-Mouſſon, & la troiſième eſt à l'Abbaye Royale de Sainte-Gloſſinde de Metz, où elle fut reçue ſur preuves de nobleſſe.

IV. PIERRE-JOSEPH DE MONTAGNAC, Chevalier, Seigneur de la Moncelle & du Contaunois, d'abord nommé Officier au Régiment Dauphin en 1704, eſt entré, le 6 Mars 1714, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Rouergue, a été Enſeigne de la Colonelle dans celui de l'Iſle-de-France le 13 Mars ſuivant, Lieutenant de la Meſtre de Camp en 1722, Capitaine en 1724, Chevalier de Saint-Louis en 1741, Major le 2 Février 1745, Lieutenant-Colonel le 23 Juillet même année, puis Lieutenant pour le Roi & Commandant au Gou-

vernement de Longwy, le 20 Février 1748. Léopold, Duc de Lorraine, l'avoit fait, le 17 Février 1725, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de ſa Garde, & le 23 Avril 1743, Colonel Général des Milices de la Souveraineté de Sédan. Il y avoit épouſé, le 28 Février 1736, *Marie de Bloiteur*, avec laquelle il a acquis une Terre de haute Juſtice, nommée *la Moncelle* (la plus ancienne de la Principauté de Sédan), dont il eſt Seigneur, ainſi que du Contaunois. De ce mariage ſont iſſus :

1. François-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Louis, dit *le Chevalier* de Montagnac, né en 1744, Capitaine au Régiment de Limouſin le 20 Mai 1762, mort en 1766.

V. François-Joseph de Montagnac, Chevalier, Seigneur Haut Juſticier des Terres de la Moncelle & du Contaunois, né en 1741, Gouverneur de Longwy, Colonel Général des Milices du Gouvernement de Sédan & Capitaine en pied au Régiment de Limouſin, a épouſé, en 1767, N..... *Caſamajour de Monclarel*, d'une Famille noble.

IV. Thomas-Hyacinthe-Henri de Montagnac, Chevalier (ſecond fils de Joseph-Antoine, & de *Suſanne Redoubté*), eſt entré dans le Régiment de l'Isle-de-France en 1720, a été fait Capitaine en 1739, Major en 1746, Chevalier de Saint-Louis la même année & Lieutenant-Colonel en 1748, juſqu'en 1763, que le Régiment de l'Isle-de-France a été réformé. Il eſt penſionné du Roi, & réſide à Nancy, où il a épouſé, en 1732, *Marguerite-Louiſe Faugières de Vazeilles*, d'une Famille noble, de laquelle il a eu :

1. Charles-Hyacinthe, qui ſuit ;
2. Une fille, morte ;
3. Marie-Anne, dite *Mademoiſelle* de Montagnac ;
4. Et Thérèse, Religieuſe à l'Abbaye de N.-D.-du-Pré, au Mans, ſur preuves de nobleſſe.

V. Charles-Hyacinthe de Montagnac, Chevalier, eſt entré, en 1757, dans le Régiment de l'Isle-de-France, où il eſt devenu Lieutenant, & a paſſé Lieutenant en pied au Régiment des Grenadiers de France. Il a épouſé N.... *de Coudenhou*, ci-devant Chanoineſſe de Bouxières, en Lorraine.

Suivant la *Gazette de France*, N° 11, du 5 Février 1776 (article de Malte 23 Décembre 1775), le Bailli de *Chauvance*, qui, par un refus magnanime du Magiſtère de l'Ordre, indiqua le Bailli de Rohan, comme le plus digne de cette place importante, que ce dernier occupe en effet, vient d'être nommé Grand Prieur d'Auvergne ; il eſt François, ſon vrai nom eſt Montaignac ; ſa Famille, originaire du Limouſin, eſt d'une ancienneté & d'une illuſtration très-grande ; elle eſt fort connue dans le Bourbonnois & en Auvergne ſous les noms de Montaignac-Chauvance & de Montaignac des Lignières : les noms des Terres de *Chauvance* & *des Lignières* ſervent à diſtinguer les deux branches principales de cette Maiſon. La Terre de *Chauvance* appartient à la branche aînée dont eſt le Bailli de Montaignac-Chauvance, nouveau Grand Prieur d'Auvergne.

Les armes de Montagnac ſont : *de ſable, au ſautoir d'argent, cantonné de 4 molettes d'éperon du même.*

Arras, de l'imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis